John Bellwood

Abendon,

Adams County,

Illinois.

July 16th. 1852.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES.
TOME IX.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à present dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE,
ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE',

TOUCHANT LEUR SITUATION, LEUR ETENDUE,
leurs Limites, leurs Divisions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MŒURS ET LES USAGES DES HABITANS,
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE MODERNE, qui representera l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI
DE CARTES GÉOGRAPHIQUES
Nouvellement composées sur les Observations les plus autentiques,
DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, Habits, Antiquités, &c.

TOME NEUVIE'ME.

A PARIS,
Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

959
C

AVERTISSEMENT.

EN avançant dans une longue carriere, un Ecrivain, qui n'a pû donner d'autre garant que ſa bonne foi, doit ſe croire obligé de faire quelquefois remarquer à ſes Lecteurs qu'il ne les fait pas marcher au haſard, & qu'ils peuvent également compter ſur ſa diligence & ſa fidélité juſqu'au terme.

On ne parle point de cette fidélité qui conſiſte à publier chaque Volume dans le tems qu'on ſe le propoſe, c'eſt-à-dire, auſſi-tôt qu'on le deſire, & que dans l'ardeur de plaire au Public on ſe haſarde quelquefois à le promettre. Il eſt certain qu'une promeſſe de cette nature ne doit paſſer que pour un engagement conditionel. Ce qui dépend d'un grand nombre de ſecours, qu'il n'eſt pas aiſé de raſſembler (*a*), ne peut être aſſujetti à des regles fixes, ni pour la durée du travail, ni pour le tems de la publication. Nos Bibliothéques, ſans excepter celle du Roi, ne contiennent point tous les Voyageurs. On a recours à celles des Etrangers. Comment répondre du zéle des correſpondans, & de la diligence des voitures? D'ailleurs les Figures & les Cartes cauſent toujours quelque retardement, qui vient de la lenteur des Artiſtes. Ainſi, promettre qu'un Volume ſortira de la preſſe dans un tems qu'on croit pouvoir nommer, c'eſt s'obliger ſimplement d'y apporter tous ſes ſoins; & juſqu'à préſent on n'a pas eu plus de négligence à ſe reprocher, qu'on ne veut en avoir juſqu'à la concluſion de l'Ouvrage.

Mais pour la conſtance eſſentielle, qui regarde le fond de l'engagement & la totalité de l'exécution, on ne balance point à raſſurer les Souſcripteurs, qu'un délai de quelques mois paroît avoir allarmés. L'Auteur, répondant tout à la fois de ſes propres intentions & de celles du Libraire, déclare que ſa mort eſt le ſeul obſtacle qui puiſſe interrompre ſon travail. Dans cette ſuppoſition même, la France eſt aſſez riche en Ecrivains pour lui donner des Succeſſeurs : & ſa philoſophie lui faiſant enviſager aſſez tranquillement ce qui doit arriver après lui, il veut tracer

(*a*) Il y auroit de l'injuſtice à ne pas faire attention que l'Auteur travailloit autrefois d'après les Anglois, & qu'à préſent il ne doit rien qu'à lui-même.

d'avance le chemin qui reſteroit à ſuivre, ſi la mort, plus prompte en effet qu'il ne doit le craindre de ſon âge & de ſa ſanté, ne lui permettoit pas de l'achever.

Aux neuf Volumes qu'il a déja publiés (*b*), la meſure de ſon ſujet, priſe avec plus de ſoin depuis qu'il n'a plus les Anglois pour guides, l'oblige néceſſairement d'en ajouter trois :

Le premier, c'eſt-à-dire, le dixiéme dans l'ordre de l'Edition, contiendra ce qui appartient encore aux Indes Orientales, ſurtout les Voyages par le Sud-Oueſt, ce qui regarde les Terres auſtrales, les Voyages qu'on nomme *errans*, parce qu'ils n'ont pas d'objet fixe, & les Voyages autour du monde.

Les deux autres Tomes ſont réſervés preſqu'entiérement pour l'Amérique, ſuivant le nouveau plan que l'Auteur a déja pris ſoin d'annoncer, & dont il ne veut pas différer plus long-tems à donner une legere idée. Ce plan, auſſi ſimple qu'agréable, conſiſte à réduire toutes les Relations en un ſeul corps, qui formera une Hiſtoire ſuivie ; en rejettant dans les Notes ce qui eſt perſonnel aux Voyageurs, & tout ce qui paroîtra digne d'être conſervé, ſans mériter d'être admis dans une narration noble & ſoutenue. Après beaucoup de réflexions, il lui ſemble que c'eſt l'unique moyen d'éviter, dans le texte, les petits détails & les répétitions ennuieuſes, dont on a fait un juſte reproche aux Anglois.

Les Voyages au Nord, qui ſont en petit nombre, & la plûpart très-courts, trouveront place à la fin du dernier Tome.

* *

On n'entre dans aucune explication ſur le Volume qu'on donne aujourd'hui, parce que chaque article porte ſon éclairciſſement dans une courte Introduction. En général, on ſe flatte qu'il ne paroîtra pas le moins inſtructif & le moins agréable. Mais, juſqu'à l'ouverture du nouveau plan, l'ambition de l'Auteur ſe borne, en continuant de ſuivre celui des Anglois, à ne pas donner ſujet de regretter ſes anciens guides.

(*b*) Trente-ſix de l'Edition *in*-12.

TABLE

DES TITRES ET DES PARAGRAPHES CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT, *Pag. j*

SUITE DU LIVRE II.

Voyages de Carré & de Leſtra aux Indes Orientales.

INTRODUCTION, 1
PARAGRAPHE I. *Voyage de Carré*, 2
PARAG. II. *Voyage de Leſtra*, 14
VOYAGES *de Jean Ovington, à Surate & en d'autres lieux de l'Aſie & de l'Afrique*, 30
DESCRIPTION *du Pays de Surate*, 38
VOYAGES *de Pierre Will-Floris, au Golfe de Bengale*, 56
DESCRIPTION *du Royaume d'Arrakan*, 63
PAR. I. *Deſcription géographique*, ibid.
PARAG. II. *Mœurs & Uſages d'Arrakan*, 67
VOYAGE *d'Alexandre de Rhodes, aux Indes Orientales*, 71
DESCRIPTION *du Tonquin*, 91
PARAG. I. *Situation & étendue du Tonquin*, 93
PARAG. II. *Forces du Royaume*, 96
PARAG. III. *Caractere & Mœurs des Habitans*, 97
PARAG. IV. *Sciences & Savans du Tonquin*, 104
PARAG. V. *Gouvernement, Loix & Politique du Tonquin*, 106
PARAG. VI. *Funérailles du Tonquin*, 115
PARAG. VII. *Religion, Temples, Idoles & Superſtitions*, 117
PARAG. VIII. *Productions du Tonquin*, 119
PARAG. IX. *Commerce & Monnoie*, 122
VOYAGE *de Guy Tachard, à Siam*, 124
VOYAGE *du Chevalier Chaumont, à Siam*, 163
SECOND VOYAGE *de Tachard, aux Indes Orientales*, 176
VOYAGE *du Pere de Fontenay, de Siam à la Chine*, 186
VOYAGE *d'Occum Chamnam, de Siam en Portugal*, 216
DESCRIPTION *du Royaume de Siam*, 236
PARAG. I. *Conditions, Gouvernement, & Milice des Siamois*, 251
PARAG. II. *Education, Langue, Sciences & Exercices des Siamois*, 261
PARAG. III. *Femmes, Mariages, Succeſſions & Mœurs des Siamois*, 270
PARAG. IV. *Voitures, Equipages, Spectacles & Divertiſſemens des Siamois*, 274
PARAG. V. *Palais, Gardes, Officiers, Femmes & Finances du Roi de Siam. Uſages de la Cour*, 280

PARAG. VI. *Talapoins & leurs Couvens. Religion & Funérailles des Siamois*, 287
PARAG. VII. *Hiſtoire naturelle de Siam*, 302
PARAG. VIII. *Langue vulgaire & Langue ſavante de Siam*, 313
VOYAGE *d'Auguſtin Beaulieu, aux Indes Orientales*, 317
DESCRIPTION *de l'Iſle de Sumatra*, 338
VOYAGE *de Fernand Mendez Pinto*, 353
PARAG. I. *Premiere fortune de Pinto, & ſon départ pour les Indes*, 354
PARAG. II. *Courſes & avantures de Pinto, avec Antonio Faria*, 365
PARAG. III. *Expédition ſinguliere de l'Iſle de Calempluy*, 389
PARAG. IV. *Diſgraces de Pinto à la Chine & dans la Tartarie*, 402
PARAG. V. *Retour de l'Auteur aux Indes, après ſon eſclavage*, 423
PARAG. VI. *Suite des Avantures de Pinto, & ſon retour à Lisbonne*, 477
VOYAGE *de Dellon, aux Etabliſſemens François de la Côte de Malabar*, 497
VOYAGES *aux Mines de Diamans, de Golconde, de Viſapour & de Bengale*, 515
PARAG. I. VOYAGES *de Guillaume de Methold*, ibid.
PARAG. II. VOYAGES *de Tavernier, aux Mines de Diamans*, 519
PARAG. III. *Royaumes de Boutan, de Tipra, & d'Aſem*, 541
Royaume de Tipra, 545
Royaume d'Aſem, 546
DESCRIPTION *du Royaume de Golconde*, 551
ORIGINE *du Royaume de Golconde, & ſa derniere Révolution*, 559
DESCRIPTION *du Royaume de Pegu*, 566
VOYAGE *de Nicolas Graaf, ſur le Gange*, 571
PARAG. I. *Etat des Portugais aux Indes Orientales, en 1670*, 583
PARAG. II. *Hiſtoire de Dom Pedre de Caſtro*, 585
VOYAGE *de Luillier, au Golfe de Bengale, & aux Etabliſſemens François ſur le Gange*, 602
PARAG. I. *Etabliſſement des François à Pondichery*, 608
SUPPLEMENT *à la Deſcription des Iſles de Bourbon & de France*, 539

Fin de la Table des Titres & Paragraphes.

On trouvera le Privilege au premier Volume.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Neuviéme Tome de l'*Hiſtoire des Voyages*, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce 7 Septembre 1751. GEINOZ.

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe SIÉCLE.
SECONDE PARTIE.
LIVRE SECOND.

VOYAGES
DE CARRÉ ET DE L'ESTRA
AUX INDES ORIENTALES.

INTRODUCTION.

CEUX qui s'attachant à l'esprit d'un Ouvrage, consultent les Préfaces, pour s'instruire des vûes de l'Auteur, & pour se mettre en état de juger s'il est fidéle à les suivre dans le cours de son travail, reconnoîtront ici l'exécution de mes nouvelles promesses (1). Ils ne peuvent avoir lû les dernieres Relations du Tome précédent, sans être fort satisfaits de retrouver ici le fond des mêmes sujets & la suite des mêmes événemens. C'est ce soin de rap-

(1) Voyez l'Avertissement du Tome VIII.

procher les Voyages contemporains, ſur-tout ceux qui regardent les mêmes lieux, que les Anglois ont négligé, & qui paroît néanmoins abſolument néceſſaire pour donner à ce Recueil un air hiſtorique; c'eſt-à-dire, pour le rendre digne de ſon Titre. La multitude de Relations anciennes & modernes, qu'ils ont laiſſées par derriere, & que je ſerai obligé de rappeller ſur la ſcene pour achever l'article de l'Aſie, ne me permettra pas toujours d'obſerver la même régle. Auſſi n'ai-je promis abſolument ce nouvel ordre que dans un plan qui me ſera propre (2), & qui ne peut commencer qu'avec les Voyages en Amérique. Mais juſqu'alors, en continuant malgré moi de ſuivre le plan des Anglois, je m'efforcerai du moins de ſuppléer à ſes défauts par des liaiſons auſſi naturelles que les rapports du tems & des lieux pourront les fournir.

Ici, j'ai l'avantage de trouver les deux Relations qui vont faire l'ouverture de ce Volume, liées comme d'elles-mêmes avec celles qui les précédent (3).

§ I.

VOYAGE DE CARRÉ (4).

CARRÉ. 1668.

UN reſte de François s'obſtinoit encore, avec moins de prudence que de courage, à combattre les obſtacles qui s'oppoſoient à leur établiſſement de Madagaſcar, lorſque le grand Colbert, dont les vûes s'étendoient beaucoup plus loin que cette Iſle, mais qui ne vouloit pas y laiſſer périr abſolument les eſpérances du Commerce, jetta les yeux ſur M. *Caron*, Hollandois fort verſé dans les affaires de l'Orient, où il avoit été long-tems à la tête de ſa Nation. Quelques ſujets de mécontement l'ayant fait retourner en Hollande, ſon chagrin & ſon inclination l'avoient fait paſſer au ſervice de la France. Il fut nommé Directeur général de la Compagnie des Indes; & dans cette qua-

Motif du voyage.

M. Caron eſt chargé de la direction du Commerce oriental.

(2) *Ibidem.*

(3) Voyez l'Introduction aux voyages de Rennefort, Tome VIII, p. 551 & ſuivantes; & la Relation de la Haie, *ibid.* p. 628.

(4) Ce Voyageur ne ſe fait connoître que par la protection particuliere dont M. Colbert l'honoroit; & par la commiſſion qu'il avoit eûe, avant ſon Voyage aux Indes (publié à Paris en 1699, chez Claude Barbin, *in*-12, 2 volumes, & dedié à Madame la Ducheſſe de Montfort) » de viſiter les Etats de » Barbarie, les Iſles de la Méditerranée, & » quelques Ports de l'Océan, dont il avoit » rendu compte à ce Miniſtre. Sa Relation n'eſt pas mal écrite. « Elle a quelque choſe de prévenant dans l'exorde. » Je n'écrirai » rien, dit l'Auteur, qui ne puiſſe ſervir à » l'inſtruction des hommes, ou leur plaire » au moins par le charme de la nouveauté. » Ce que je dirai de moi ne ſera qu'en paſſant, & par la néceſſité abſolue d'en parler. Le monde n'a que faire du détail de mes Avantures. Il ajoute, qu'il ſupprimera les bagatelles, & qu'avec cette double précaution, il évitera les deux écueils où échouent preſque tous les faiſeurs de Relations. Cependant il paroît avoir oublié cette promeſſe dans le récit de pluſieurs Avantures galantes, auxquelles il s'arrête volontiers. Ses remarques ſont d'ailleurs judicieuſes. Après ſon Voyage de Surate, qui ne compoſe qu'environ le quart de ſon Ouvrage, il prit ſon chemin par la Perſe, d'où il ſe rendit en divers endroits de la Turquie, & revint en France à la fin de 1671. Il fit enſuite un autre voyage aux Indes, dont les principales circonſtances ſont le ſujet de ſon ſecond Tome.

lité, il reçut ordre de partir pour Madagaſcar, où la ſituation de la Colonie Françoiſe demandoit un prompt ſecours. CARRÉ. 1668.

Carré fut chargé de le ſuivre, ſans autre commiſſion que d'obſerver tout ce qu'il verroit de remarquable dans ſon Voyage, & d'en dreſſer des mémoires. Ils arriverent heureuſement au Fort Dauphin. Mais ayant bien-tôt reconnu » que c'eût été ruiner les affaires de la Compagnie que de s'arrêter à faire la » guerre aux Habitans de l'Iſle, Peuple farouche, qui leur auroit donné beau- » coup d'exercice, & dont la défaite entiere leur auroit apporté peu de profit; ils prirent le parti de faire voile vers Surate, ville fameuſe par le Commerce de toutes les Nations, & déja connue des Marchands François par quelques Voyages particuliers (5). La Compagnie, remarque l'Auteur, » ne pou- » voit pas choiſir, dans le monde entier, un lieu plus propre à ſes deſſeins, » ni lui, faire un Voyage plus agréable.

En quelle qualité Carré le fait.

Raiſons qui font abandonner Madagaſcar.

Avant que de prendre cette route, ils viſiterent l'Iſle de Bourbon, où les François avoient déja jetté des fondemens ſi ſolides, que leur colonie croiſſoit de jour en jour. La Deſcription qu'il fait de l'Iſle n'ajouteroit rien à celle qu'on a lûe dans la Relation de Montdevergue; mais il y vit un oiſeau, qu'il n'avoit vû, dit-il, dans aucun autre lieu. Les Habitans le nomment *le Solitaire*, parce qu'aimant en effet la ſolitude il ne ſe plaît que dans les Cantons les plus écartés. Il eſt toujours ſeul, & jamais on n'en trouve deux ni pluſieurs enſemble. On le compareroit au Coq-d'inde, s'il n'avoit les jambes plus hautes. La beauté de ſon plumage eſt admirable. C'eſt une couleur changeante, qui tire ſur le jaune. Sa chair eſt exquiſe. Caron voulut garder deux de ces oiſeaux, pour les envoyer en France & les faire préſenter au Roi: mais ils moururent de mélancolie, dans le Vaiſſeau, ſans avoir voulu boire ni manger (6).

Etat de l'Iſle de Bourbon.

Bel oiſeau nommé le Solitaire.

La Navigation fut heureuſe juſqu'à Surate. L'Auteur faiſant profeſſion de paſſer ſur les événemens communs, ne s'arrête pas même à l'établiſſement du Comptoir François dans cette ville, & ſe borne à le repréſenter floriſſant ſous la conduite de M. Caron, qui conſervoit, dit-il, à l'âge de ſoixante-dix ans, autant de courage & de réſolution que de prudence.

Carré arrive à Surate.

Thevenot remarque, dans la troiſiéme partie de ſes voyages (7), qu'à ſon arrivée aux Indes en 1666, le Gouverneur de Surate faiſoit de grandes informations ſur la Compagnie Françoiſe. Il avoit reçu deux Envoyés de France, la *Boulaie* & *Beber* (8), qui étoient venus ſolliciter la liberté du Commerce, & qui devoient ſe rendre à la Cour d'Agra dans la même vûe. Comme tous les autres Européens qui étoient établis à Surate, ſe croyoient intéreſſés à faire exclure les François, ils employoient toutes ſortes d'artifices pour inſpirer aux Indiens une mauvaiſe idée de ces dangereux Rivaux. Le Gouverneur étoit déja diſpoſé à leur rendre de mauvais offices à la Cour, lorſqu'un Capucin, nommé le Pere Ambroiſe, Supérieur de la Miſſion de ſon ordre, entreprit de le déſabuſer. Ce Miſſionnaire s'étoit fait reſpecter par ſa

Etat de la Compagnie Françoiſe à Surate.

Important ſervice qu'un Capucin rend à la Compagnie.

(5) Voyage de Rennefort, Tome VIII, p. 562.

(6) L'Auteur compare cette Iſle au Paradis terreſtre, & fait un éloge admirable de ſon climat & de ſes productions.

(7) Voyages de Thevenot, III. Partie, pages 59 & ſuivantes.

(8) *Ibid.* p. 61.

CARRE'. 1668.

probité. Il fut reçu favorablement à l'Audience, & les premieres explications lui firent concevoir quel étoit le plus grand obſtacle qu'il eût à vaincre. On avoit perſuadé au Gouverneur, que les François qui devoient venir étoient des Corſaires.

Avanture d'un Corſaire Hollandois, qui avoit Commiſſion de France.

Cette calomnie avoit eu d'autant plus de facilité à ſe répandre, que deux ans auparavant, un Corſaire Hollandois, nommé *Lambert Hugo*, étant entré dans la Mer rouge avec commiſſion de M. de Vendome, Amiral de France, & quelques François ſur ſon bord, avoit enlevé quelques Vaiſſeaux. Mais ce qui cauſoit le plus d'allarme aux Indiens, c'étoit l'hiſtoire d'un Navire qui portoit le bagage de la Reine de Viſapour, & qui avoit échoué vers l'Iſle de Socotra. Cette Reine, qui alloit en pelerinage à la Mecque, s'étoit trouvée hors des atteintes du Corſaire en paſſant heureuſement dans un Vaiſſeau Anglois : mais s'étant contentée, pour ſon bagage, d'un Navire qui lui appartenoit, Hugo le rencontra & ne ceſſa point de le pouſſer avec tant de vigueur, que le Capitaine fut contraint de ſe faire échouer. Quoique le Corſaire ne pût s'avancer tout d'un coup vers ſa proye, il ne perdit pas courage. Après avoir attendu avec patience quelles ſeroient les ſuites du déſeſpoir des Indiens, il remarqua facilement que l'eau leur manquoit, & qu'ils ne pouvoient réſiſter long-tems à ce beſoin. En effet, ils eurent tant à ſouffrir, qu'ils prirent le parti de cacher dans la mer ce qu'ils portoient d'or, d'argent & de pierreries, & d'avoir recours au Corſaire même, pour ſauver leur vie; dans l'eſpérance qu'il ſe contenteroit de ce qui reſtoit ſur leur Vaiſſeau. Hugo, étant arrivé près d'eux, apprit de quelque perfide de leur propre troupe, qu'ils avoient fait deſcendre dans la mer quantité d'argent, de joyaux & d'étoffes précieuſes, que la Reine apportoit pour faire ſes préſens au Prophête & à ſes Miniſtres. Il lui fut aiſé d'arracher plus de lumieres à ceux qui avoient été chargés de l'exécution. Thevenot rapporte que le Capitaine & le Charpentier furent long-tems tourmentés, & qu'on menaça d'égorger le fils du Charpentier aux yeux de ſon Pere (9). Enfin Hugo fit retirer toutes les richeſſes qui avoient été confiées à la mer, & s'en ſaiſit comme du reſte de la charge.

Elle rend les François odieux dans les Indes.

Cette action avoit fait tant de bruit, dans les Indes, que le nom du Corſaire, qu'on y prenoit pour un François, étoit en abomination. Le Gouverneur de Surate en parla vivement au Pere Ambroiſe, qui eut beaucoup de peine à lui perſuader que Hugo n'étoit pas François, quoiqu'il eût paru avec le Pavillon de France, & qu'il eût quelques François ſur ſon bord. Il n'excuſoit pas du moins les ſoldats ou les matelots de cette Nation, d'avoir aidé à ſes brigandages; & revenant toujours aux préventions qu'on lui avoit inſpirées, il ſoutenoit qu'il n'y avoit que le deſſein de voler qui pût les avoir amenés aux Indes. Le Miſſionnaire avoit en réſerve une autre réponſe. Il aſſura le Gouverneur qu'ils n'étoient venus que pour vanger l'outrage qu'on avoit fait à quelques gens de leur pays, dans Aden, ville de l'Arabie heureuſe. Il lui raconta ce qui s'étoit paſſé depuis quelques années dans ce Port. Une Patache de M. le Maréchal de la Meilleraie ayant été ſéparée de ſon Vaiſſeau par la tempête, & forcée de ſe retirer dans le Port d'Aden, les *Sunnis*

Comment le Pere Ambroiſe les remet en eſtime.

(9) Voyage de Carré, Tome I. p. 12.

T. IX. N.° 17.

CHED. Sc.

T. IX. N.° VI.

après l'avoir bien reçue, après avoir promis aux gens de l'Equipage de les traiter en amis, avoient fait circoncire, malgré leur réſiſtance, tous ceux qui étoient deſcendus au rivage. Cette barbare violence, ajoûta le Pere Ambroiſe, n'avoit pas empêché que le Roi de France n'eut déſaprouvé l'action du Corſaire, parce qu'ayant quelques François ſur ſon bord, il avoit fait une mauvaiſe renommée au reſte de la Nation. Mais c'étoit pour détruire cet injuſte préjugé, que Sa Majeſté Très-Chrétienne avoit établi une Compagnie de Commerce, qui devoit apporter aux Indiens plus d'avantage que la France n'en pouvoit jamais tirer des Indes, avec ordre exprès de n'y exercer aucun acte d'hoſtilité. CARRÉ, 1668.

Cette apologie ferme & ſincere produiſit un changement merveilleux dans l'eſprit du Gouverneur. Il pria le Pere Ambroiſe de l'écrire en langue Perſienne. Il ſe hâta de l'envoyer à la Cour. Le grand Mogol, ſe l'étant fait lire, n'en fut pas moins ſatisfait. On ne fit plus que des careſſes aux deux Envoyés de la Compagnie. Les Anglois mêmes, dont le Préſident étoit ancien ami du Pere Ambroiſe, leur rendirent toutes ſortes d'honneurs (10). Telle étoit la diſpoſition des eſprits, à l'arrivée de Caron; & ſa prudence ayant achevé de ſurmonter les obſtacles, on vit bien-tôt naître, ſous les plus heureux auſpices, un Comptoir du nom François. Effet de ſon diſcours.

La commiſſion particuliere de Carré lui fit chercher à ſe faire des liaiſons utiles, dans la vûe de s'inſtruire à fond de tout ce qui regarde la ville de Surate (11). » Elle n'a pas toujours été ni ſi grande, ni ſi peuplée qu'aujourd'hui. Elle doit à ſes malheurs une partie de ſon éclat. Les Portugais l'ayant raſée en 1520, ſous la conduite d'*Antoine Sylveira*, les habitans ne furent pas plutôt délivrés de ces dangereux Ennemis, qu'ils entreprirent de la relever de ſes ruines; & comme ils ſe promettoient de réparer toutes leurs pertes par le Commerce, ils lui donnerent une forme marchande, la plus commode & la plus ſuperbe qu'ils purent imaginer (12). Idée qu'il donne de cette ville.

Surate eſt ſituée (13) ſur la Côte de Malabar, à l'extrêmité de la Mer Indienne, au vingt-uniéme dégré & demi de latitude Septentrionale. Elle eſt arroſée par le *Taphy*, belle & grande riviere, qui forme un Port, où les plus gros bâtimens de l'Europe peuvent entrer facilement. Le climat eſt fort chaud; mais ſon ardeur exceſſive eſt tempérée par des pluies douces, qui tombent dans la ſaiſon où le ſoleil a le plus de force, & par des vents qui ſoufflent régulierement dans certains mois. Ce mêlange d'humidité & de chaleur fait le plus fertile & le plus beau pays du monde, d'un terrain qui ſeroit naturellement ſec & inhabitable. Le riz & le bled néceſſaires pour la nourriture d'une ſi grande ville, y croiſſent en abondance, avec tout ce qui peut ſervir à la bonne chere. » Les Européens, ajoute l'Auteur, y ſavent trouver juſqu'aux délices du goût & de la volupté; plus habiles ſur ce point, mais plus malheureux que les Indiens (14).

La grande Place de Surate eſt environnée de belles Maiſons. Le Château qui la termine n'eſt pas un des moindres ornemens de la ville. Il a, pour

(10) *Ibidem.* pages 63 & ſuivantes.
(11) *Ibid.* p. 14.
(12) *Ibid.* p. 16.
(13) Voyez ci-deſſous le voyage d'Ovington.
(14) *Ibid.* p. 19.

CARRE'. 1668.

foſſé, la Riviere même, qui vient laver le pied de ſes Baſtions, & qui en rend l'approche très-difficile.

Beauté des Edifices.

Les Habitans n'épargnent rien pour embellir leurs Maiſons. On eſt ſurpris de voir les dehors auſſi ornés d'ouvrages de menuiſerie, que les appartemens les plus propres (15). L'intérieur eſt d'une magnificence achevée. On y marche ſur la porcelaine, & de toutes parts les murs brillent de cette précieuſe matiere; outre une quantité infinie de vaſes, qui donnent aux chambres un air incomparable de fraîcheur & de propreté. Les fenêtres ne reçoivent pas le jour, comme en Europe, par des carreaux de verre, mais par des écailles de Crocodile ou de Tortue, ou par des nacres de perles, dont les différentes couleurs adouciſſent l'éclat du ſoleil, & rendent la lumiere plus agréable ſans la rendre plus obſcure. Les toîts ſont en plateformes, & ſervent le ſoir à la promenade : ſouvent même on y fait tendre des lits, pour y paſſer la nuit plus fraîchement. C'eſt preſque le ſeul moyen d'éviter les grandes chaleurs, qui ſe font ſentir la nuit dans l'intérieur des Maiſons, tandis que l'air eſt frais au dehors.

Comptoirs des Nations Etrangeres.

Outre les Maiſons publiques, qui ſont l'ouvrage des Magiſtrats, Carré vante celles que d'autres Nations avoient fait bâtir comme à l'envie, & qui occupent de grands quartiers de la ville. On diſtinguoit, par différens étendards, les Comptoirs des François, des Anglois & des Hollandois. Ces trois grands édifices joignoient à leur beauté, l'avantage d'être ſi bien fortifiés, qu'ils étoient à couvert de toutes ſortes d'inſultes.

Surate eſt pillée par Sevagy.

Les François n'étoient établis que depuis un an dans Surate, lorſqu'une dangereuſe expérience leur fit ſentir ce qu'ils devoient à la prudence de leur Directeur, pour avoir tourné ſes premiers ſoins à la ſûreté du Comptoir. Un célébre Avanturier, nommé *Sevagy* (16), qui après avoir fait la terreur de l'Aſie par ſes armes, étoit parvenu à ſe former un Royaume aux dépens du Mogol & des Rois de Viſapour & du Decan, entreprit de réparer l'épuiſement de ſes treſors, qu'il avoit employés dans différentes guerres, par le pillage de Surate. C'étoit la ſeconde fois qu'il avoit recours à cet expédient; mais quoiqu'il eût réuſſi dans une autre occaſion par la ſurpriſe, il employa dans celle-ci des voyes fort oppoſées. Le ſeul uſage qu'il fit de la ruſe fut pour gagner le Gouverneur : & lorſqu'il ſe crut ſûr de l'avoir fait entrer dans ſes intérêts par l'eſpérance du partage, il envoya demander hautement à la ville une ſomme de dix millions, avec menace d'aller la piller lui-même, ſi ſa demande étoit rejettée. Carré parle de cette intelligence, ſur la foi d'un officier du Gouverneur (17), qui n'avoit pas ignoré la trahiſon de ſon Maître, mais qui avoit manqué de courage ou d'honneur pour la découvrir aux Habitans.

Hardieſſe de ce Conquerant.

Sevagy douta ſi peu du ſuccès, qu'après le refus auquel il s'attendoit, il fit avertir la ville du jour & de l'heure qu'il choiſiroit pour y entrer (18). Mais avant que de s'approcher des murs, il envoya un officier de ſon Armée aux

(15) *Ibid.* p. 21. On s'arrête ici à cette idée générale de Surate, parce que les détails ſont plus exacts dans la Relation d'Ovington.

(16) Voyez ſon Hiſtoire dans la Relation de Vanden Broeck, Tome VIII. de ce Recueil dans Thevenot.

(17) Carré, p. 93.

(18) *Ibidem.*

Comptoirs des trois Nations de l'Europe qu'il redoutoit le plus, les François, les Anglois & les Hollandois, pour leur recommander de faire paroître leurs Etendarts ſur leurs terraſſes, & leur promettre que ce ſigne les mettroit à couvert de la fureur du ſoldat. M. Carron le fit remercier, dans les têrmes les plus obligeans. Cependant il mena l'officier dans le lieu où les Marchands de France s'aſſembloient; & lui ayant fait remarquer quantité d'artillerie, prête à jouer, il lui déclara nettement que le quartier des François ſe croyoit à couvert, ſur d'autres fondemens que la bonté de Sevagy.

CARRÉ. 1668.

Comment les François ſont garantis du pillage.

Cet heureux brigand, qui n'étoit pas éloigné de la ville, ſe préſenta bientôt aux Portes. Le Gouverneur étoit monté au Château, pour y donner des conſeils dignes d'un traître, & capables de favoriſer la trahiſon. Sous prétexte de foudroyer Sevagy de la Forteresſe, il fit abbatre un mur qui couvroit ſa marche, & qui lui avoit déja donné la facilité de faire filer ſes troupes. C'étoit lui ouvrir la ville, & l'aſſurer du ſuccès de l'intelligence. Les Habitans voulurent s'avancer; mais il étoit trop tard, & l'Ennemi ſe répandoit déja dans la ville. Carré regarde comme une choſe étonnante, que Sevagy n'ayant que douze mille hommes, une Ville aſſez bien fortifiée, & remplie de plus de quatre cens mille Habitans, ne fit pas la moindre réſiſtance (19); ſoit que la terreur eut abbatu les eſprits, ou que tant d'hommes, différens de Nation & d'intérêts, peu verſés d'ailleurs au métier des armes, fuſſent plus propres à s'embarraſſer mutuellement qu'à s'entreprêter du ſecours. La violence fut extrême, & la vie même des Habitans ne fut point épargnée. Les François montrerent une contenance ſi ferme, que non-ſeulement ils préſerverent leur Comptoir du pillage, mais qu'ils chaſſerent même de quelques Maiſons voiſines quantité de ſoldats que la fureur & l'avarice y avoient amenés. M. Caron, avec le ſang-froid de ſa Patrie, fit éclater toute la bravoure d'un François (20).

Deſolation des Habitans.

Carré ajoute que la trahiſon du Gouverneur de Surate n'ayant pû demeurer long-tems ſecrette, le grand Mogol s'en défit par le poiſon : » Vangeance indigne d'un Monarque, qui jouit d'un pouvoir abſolue ſur ſes ſujets; » mais fort uſitée dans cette Région, & pour laquelle on employe une ſorte » de Moines, nommés Faquirs, qui ont l'art de compoſer des poiſons fort » ſubtils. Le Gouverneur fut empoiſonné par une lettre qu'il reçut du Mogol, & qui le fit tomber ſans vie, en la baiſant, ſuivant l'uſage des orientaux. Les Chirurgiens François, qui lui ouvrirent la tête, remarquerent » ſans peine la trace du poiſon : ſur quoi l'Auteur obſerve judicieuſement, » qu'une punition de cette nature ne regardant que la perſonne du coupable, & laiſſant des doutes ſur la conduite du Prince, perd les deux grands » effets du châtiment, qui ſont l'exemple, & la précaution pour l'avenir (21).

Le Gouverneur eſt puni par ſon Souverain.

Remarque ſur cette punition.

Avant la fin des troubles de Surate, M. Caron fit partir Carré pour la Perſe, avec des ordres particuliers qui regardoient les affaires de la Compagnie. L'objet de cette commiſſion n'eſt pas mieux expliqué; mais l'Auteur fait gloire d'avoir toujours réſervé une partie de ſon attention (22) pour obſerver les talens & les uſages des hommes, & pour ſe procurer des connoiſſan-

Carré eſt envoyé en Perſe.

(19) Carré, *ibid.* p. 75 & ſuivantes.
(20) *Ibid.* p. 97.
(21) Page 99.
(22) *Ibid.* p. 102.

CARRE'. 1669.

ces, qui ſervent, dit-il, plus que l'or & l'argent au vrai bonheur de la vie.

Idée qu'il donne de ce Pays & de ſes Habitans modernes.

Cependant, pour ne pas répéter ce qui ſe trouve dans un grand nombre de livres, il ſe réduit à cette obſervation ſur la Perſe ; » qu'il n'y a peut-être » point de Pays au monde où les anciennes coutumes ſe ſoient ſi bien conſervées. On eſt ſurpris d'y retrouver les loix & les uſages du tems de Darius & de Xerxes, & les Perſans d'aujourd'hui preſque ſemblables aux » *Perſes* d'Herodote & de Xenophon : preuve certaine de l'excellence de » leurs loix & de la ſageſſe du Gouvernement, qui a cette reſſemblance avec » celui de l'ancienne Egypte, où pendant pluſieurs milliers d'années il n'é» toit arrivé, ſuivant le témoignage de Platon, nul changement conſidéra» ble dans les loix fondamentales & dans les uſages (23).

Il ſe rend à Baſſora par Bander-Abaſſy.

Pour ſortir de Perſe, Carré s'embarqua au Port de Bander-Abaſſy, le meilleur & le plus commode de cette Région. Il remonta l'Euphrate juſqu'à Baſſora, ville célébre d'Arabie, où il fut témoin d'une partie de la révolution qui rendit les Turcs maîtres de cette Place. Elle avoit été de tout tems ſous la puiſſance des Arabes, quoique le Sophi de Perſe & le Grand-Seigneur euſſent cherché comme à l'envie l'occaſion de s'y établir. Sa ſituation ſur l'Euphrate, qui la rend importante pour le Commerce des marchandiſes de l'Orient, promettoit beaucoup d'avantages au premier de ces deux Monarques qui l'emporteroit par la force ou l'adreſſe. Ce ſuccès étoit réſervé aux Turcs. Après avoir chaſſé par leurs intrigues, Huſſein, Prince Arabe, qu'ils obligerent de chercher une retraite à la Cour du Mogol, ils n'employerent pas moins heureuſement les armes contre un autre Prince de la même nation, qui avoit ſuccédé à Huſſein, & qui ſe vit dans la néceſſité d'aller mendier un aſile auprès du même Sevagy dont on a raconté l'Hiſtoire (24).

Révolution de Baſſora dont il eſt témoin.

Pendant cette guerre, Carré ſe trouvoit dans Baſſora, ou ſur ſon Vaiſſeau. Il ſervit à ſauver tous les Chrétiens de la ville (25) ; & ſes ſervices s'étendirent juſqu'aux Marchands Indiens, qui tranſporterent, pendant la nuit, ſur ſon Bâtiment, ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais l'armée Ottomane s'étant avancée, & le tumulte croiſſant dans la ville, qui n'étoit pas ravagée avec moins de fureur par les ſoldats Arabes, qu'elle ne s'attendoit à l'être bien-tôt par les Turcs ; l'Auteur, pour s'épargner la vûe de tant de malheurs, auxquels il ne pouvoit apporter qu'un foible ſoulagement, leva l'ancre & fit voile vers l'Iſle de Garack.

Politique extraordinaire d'un général Turc.

Il ajoute que les Arabes ayant maſſacré tous les Turcs qui ſe trouverent dans Baſſora, & les ayant même fait périr au milieu des tourmens (26), on ne pouvoit attendre de la rage du Vainqueur qu'une déſolation entiere pour cette malheureuſe Place. Cependant le Bacha de Babylone, qui commandoit l'Armée Ottomane, ſacrifia ſa vangeance à l'intérêt. Il fut averti que le tems du négoce approchoit pour cette année, & que les Marchands étrangers s'étoient arrêtés dans les Iſles voiſines, pour attendre quel ſeroit le ſort de la Place. Une ſage politique lui fit concevoir qu'il ne falloit pas les effrayer. Il feignit d'ignorer tout ce qui devoit exciter ſa colere ; & contre l'uſage des

(23) Pages 103 & ſuiv.

(24) Le récit de cet événement eſt exact dans la Relation de Carré.

(25) *Ibid.* p. 126.

(26) Page 127.

Turcs,

CARRÉ. 1669.

Turcs, il n'employa ſes forces qu'à rétablir la paix. Il fit porter les Enſeignes blanches dans Baſſora. Des Herauts-d'armes publierent en ſon nom, dans les Places de la ville & dans les villages voiſins, que loin de nuire aux Habitans, il venoit les délivrer de la tirannie de leurs anciens Maîtres & relever leurs privileges ſous la protection du Grand-Seigneur. Il dépêcha des Couriers dans tous les lieux où les Marchands s'étoient retirés, pour les inviter au Commerce & leur promettre toutes ſortes de faveurs & de libertés. Cette conduite, qui mérite d'être obſervée dans un Général Turc, eut le ſuccès qu'il s'en étoit promis (27); & Baſſora ne trouva que de l'avantage dans la révolution de ſon Gouvernement.

Rétabliſſement du Commerce à Baſſora.

Carré fut informé de l'heureuſe fin du Siege, dans l'Iſle de Garack, où les ordres du Bacha furent portés auſſi, & l'engagerent, comme divers autres Marchands, à retourner à Baſſora, dans la crainte de choquer les Turcs, dont la protection étoit ſouvent néceſſaire à la Compagnie. Mais, pendant le ſéjour qu'il avoit fait dans l'Iſle de Garack, il s'étoit procuré des lumieres intéreſſantes, & ſur l'intérieur de l'Iſle, & ſur la fameuſe pêche des Perles.

Motifs qui obligent Carré d'y retourner.

L'Iſle de Garack, une des plus conſidérables du Golfe Perſique, eſt également éloignée des Côtes de Perſe & d'Arabie. Sa ſituation eſt dix lieues au-deſſus de l'embouchure de l'Euphrate. Elle regarde au Nord, la ville de *Berderrich*; &, vers le midi, l'Iſle de *Baharem*, où ſe pêchent les plus belles Perles de l'orient. Le Golfe Perſique étant autrefois partagé entre pluſieurs petits Souverains, l'Iſle de Garack appartenoit alors aux Juifs. On voit encore les ruines de leur ville, qui devoit être grande & belle, à juger par quelques monumens que le tems & la guerre ont épargnés.

Deſcription de l'Iſle de Garack & de la Pêche des Perles.

La Synagogue, bâtie en forme de Pyramide, ſert aujourd'hui de Moſquée aux Mahométans. Mais les bords & les Iſles du Golfe ont ſouffert de grandes révolutions. Les Portugais, pendant qu'ils étoient Maîtres d'Ormuz, avoient réduit tous ces petits Etats ſous leur puiſſance : le Roi de Perſe, Chack Abbas, les en chaſſa par la force des armes. Cette révolution fut la derniere. Les Iſles, habitées aujourd'hui par des Arabes, n'offrent plus que les cadavres de leurs villes, & quelques veſtiges de leur ancienne grandeur (28).

Au lieu d'une ville ſuperbe, on ne voit plus, dans l'Iſle de Garack, qu'une bourgade compoſée de ſes ruines. Elle eſt ſituée ſur un côteau, d'où la vûe ſeroit fort agréable, ſi le terrain de l'Iſle n'étoit pas ſec, pierreux & brûlé par les ardeurs du ſoleil. Quelques troncs d'énorme groſſeur, & quantité de racines que la force des hommes ne peut arracher, rendent témoignage qu'il y avoit anciennement des bois; mais il n'y reſte que du côté de l'orient quelques bocages aſſez frais, & quelques palmiers, plus propres, ſuivant les termes de l'Auteur, à ſervir de modéle pour repréſenter un lieu mêlé d'horreur & d'agrément, qu'à ſervir à la commodité des Inſulaires. Carré prit plaiſir à remarquer les traces de l'ancienne ville, & un bel Aqueduc de pierre de taille qui la traverſoit; témoignage ſenſible de la puiſſance de ſes anciens Rois.

Bourgade de Garack, qui a ſuccédé à l'ancienne ville.

Cette Iſle ſeroit peu importante au Commerce, s'il ne ſe trouvoit des Perles ſur ſes Côtes. Elle en fournit à toutes les parties de l'Aſie, elle en fait paſſer en Europe; & les connoiſſeurs conviennent qu'il y en a peu d'auſſi belles.

Belles Perles de Garack.

(27) *Ibidem.*

(28) *Ibid.* p. 132 & ſuivantes.

CARRÉ. 1669.

La pêche des Perles, dans l'Iſle de Garack, commence au mois d'Avril, & dure ſix mois entiers.

Maniere dont elles ſe pêchent.

Auſſi-tôt que la ſaiſon eſt arrivée, les principaux Arabes achetent des Gouverneurs, pour une ſomme d'argent, la permiſſion de pêcher. Il ſe trouve des Marchands, qui employent juſqu'à vingt & trente Barques. Carré ſe procura pluſieurs fois le ſpectacle de leur induſtrie & de leur travail. Ces Barques ſont fort petites. Elles n'ont que trois hommes; deux pour les conduire. Le troiſiéme eſt le Plongeur, qui courant tout le riſque a la plus grande part au profit. Lorſqu'ils ſont arrivés ſur un fond de dix à douze braſſes, ils jettent leurs ancres. Le Plongeur ſe pend au cou un petit panier, qui lui ſert à mettre les nacres. On lui paſſe ſous les bras & on lui attache au milieu du corps une corde de longueur égale à la profondeur de l'eau. Il s'aſſied ſur une pierre, qui peſe environ cinquante livres, attachée à une autre corde de même longueur, qu'il ſerre avec les deux mains, pour ſe ſoutenir & ne la pas quitter lorſqu'elle tombe avec toute la violence que lui donne ſon poids. Il prend ſoin d'arrêter le cours de ſa reſpiration par le nez, avec une ſorte de lunette qui le lui ſerre. Dans cet état, les deux autres hommes le laiſſent tomber dans la mer, avec la pierre ſur laquelle il eſt aſſis, & qui le porte rapidement au fond. Ils retirent auſſi-tôt la pierre; & le Plongeur demeure au fond de l'eau, pour y ramaſſer toutes les nacres qui ſe trouvent ſous ſa main. Il les met dans le panier, à meſure qu'elles ſe préſentent; ſans avoir le tems de faire un grand choix, qui ſeroit d'ailleurs aſſez difficile, parce qu'elles n'ont aucune marque à laquelle on puiſſe diſtinguer celles qui contiennent des Perles. La reſpiration lui manque bien-tôt: il tire une corde, qui ſert de ſignal à ſes compagnons; & revenant en haut dans l'état qu'on peut s'imaginer, il y reſpire quelques momens. On lui fait recommencer le même exercice; & toute la journée ſe paſſe à monter & à deſcendre. Cette fatigue épuiſe tôt ou tard les Plongeurs les plus robuſtes. Il s'en trouve néanmoins qui réſiſtent long-tems; mais le nombre en eſt petit: au lieu qu'il eſt fort ordinaire de les voir périr dès les premieres épreuves.

Ce qu'on trouve avec les Perles.

C'eſt le haſard qui fait trouver des perles dans les nacres. Cependant on eſt toujours ſûr de tirer pour fruit du travail, une huitre d'excellent goût, & quantité de beaux coquillages, qui feroient l'ornement de nos plus riches cabinets.

Carré eſt renvoyé en France.

Après le retour de Carré à Surate, M. Caron, qui vouloit envoyer en France des nouvelles de la Compagnie, pour ne rien faire ſans l'agrément du Miniſtre & ſans la participation des Directeurs, lui propoſa de remonter en mer pour cette courſe. Il n'avoit perſonne auprès de lui, qui eût plus de part à ſa confiance, & qui connût mieux les affaires (29). D'ailleurs il s'imagina que M. Colbert ayant lui-même envoyé l'auteur en Orient, le reverroit plus volontiers que tout autre: & peut-être auſſi qu'ayant des vûes particulieres d'intérêt, qui avoient déja fait naître quelques ſoupçons, il étoit bien aiſe d'éloigner un François intelligent & fidele. Si ce dernier motif entra dans ſa réſolution, Carré n'en eut pas d'autre auſſi pour entreprendre le voyage. Il vouloit découvrir, dit-il, le caractere de ce Hollandois » à ceux qui le connoiſ-

Motifs douteux de cet ordre.

(29) *Ibidem.* p. 140.

» ſant mal, pouvoient s'y être trompés, comme il déclare qu'il s'y étoit trom- CARRÉ. 1669.
» pé lui-même; & s'il ne pouvoit faire paſſer en d'autres mains un emploi
» qu'il lui voyoit mal exercer, il ſe propoſoit du moins de donner ſur ſa
» conduite des avis qu'il croyoit néceſſaires à l'utilité du Commerce & de
» la Compagnie (30).

Il partit de Surate le 21 de Février 1671, ſur un vaiſſeau Anglois qui faiſoit voile à *Bander-Abaſſy* (31), d'où il prit ſon chemin par terre juſqu'au bord de la Méditerranée. Ses obſervations en Perſe, en Arabie, en Syrie, & dans d'autres lieux qu'il eut à traverſer, n'ont rien d'aſſez remarquable pour mériter d'être recueillies entre les Relations mêmes qui regardent ces Régions, & qui appartiennent aux Voyages par terre. A plus forte raiſon ne doivent-elles rien changer ici à l'ordre qu'on s'eſt propoſé. Leur plus heureux ſort ſera de reparoître à la ſuite, dans quelqu'une de nos deſcriptions. Mais, en faveur de la ſingularité, je m'arrête un moment à la rencontre que Carré, voyageant à cheval, fit dans un déſert d'Arabie.

Carré prend ſa route par terre.

Remarque ſur ſon Journal.

Il s'étoit pourvu, en Perſe, d'un guide Arabe, nommé *Agi-Haſſem*, dont on lui avoit garanti le courage & la fidélité. Un jour, que la diſette d'eau, ou plutôt l'infection que les Sauterelles avoient répandue dans tous les puits qui ſe trouvent ſur la route, les avoient réduits pour unique reſſource à une petite proviſion d'eau fraîche qu'ils portoient dans des outres, ils appercurent, à quatre cens pas d'une colline, un Cavalier bien monté qui venoit vers eux à toute bride. Ils s'arrêterent avec quelque défiance, dans un lieu rempli de brigands. Ils le coucherent en joue; Carré armé de ſon fuſil, & l'Arabe de ſon arc. Le Cavalier retint ſon cheval, & leur cria, en langue Turque, qu'il ne penſoit point à les inſulter. En leur tenant ce diſcours, il reculoit ſur ſes traces, pour ſe mettre hors de la portée du fuſil, qui lui étoit ſuſpect. Lorſqu'il ſe crut en ſûreté, il fit un ſigne de la main; & baiſſant la pointe de ſa lance, il fit entendre aux deux Etrangers qu'il deſiroit de leur parler.

Avanture extrêmement ſingulière.

Agi-Haſſem ne balança point à s'approcher de lui. Carré les laiſſa un moment enſemble. Après quelques mots d'explication, le Cavalier s'étant aſſuré qu'il n'avoit rien à craindre, deſcendit de cheval, & la converſation devint commune; mais les complimens ne furent pas longs. Il étoit ſi plein de ſon malheur, qu'il ne pouvoit parler d'autre choſe. J'ai, leur dit-il, derriere cette colline, une groſſe compagnie de gens que j'amene d'Alep. Avancez; vous allez être témoins de notre funeſte ſituation, & peut-être aiderez-vous à notre ſalut.

Carré & ſon guide monterent la colline. Il découvrirent bien-tôt la caravane, compoſée d'une vingtaine de valets, & d'environ cent chameaux, qui ſervoient à porter deux cens filles, âgées de douze à quinze ans. Elles étoient dans un état, dont la ſeule vûe inſpiroit la pitié; couchées par terre, la plûpart fort belles, mais les yeux baignés de larmes & le deſeſpoir peint ſur leurs viſages. Les unes jettoient des cris pitoyables, d'autres s'arrachoient les cheveux.

» Jamais de ma vie, dit l'Auteur, je ne ſerai auſſi touché que je le fus de
» ce ſpectacle; & quoique j'entreviſſe une partie de la vérité, je demandai

(30) Page 141. Voy. la Relation de la Haie, au Tom. VIII.

(31) Page 143.

CARRE'. 1669.

» au Cavalier Turc qui étoient ces miſérables filles, & d'où venoient leurs » lamentations ? Il me répondit, en Italien, que je voyois ſa ruine entiere ; » qu'il étoit un homme perdu, & plus deſeſpéré cent fois que toutes ces fil- » les enſemble. Il y a dix ans, ajouta-t-il, que je les éleve dans Alep, avec des » ſoins & des peines infinies, après les avoir achetées bien cher. C'eſt ce » que j'ai pû raſſembler de plus beau en Grece, en Georgie, en Armenie ; & » dans le tems que je les conduis pour les vendre, à Bagdad, où la Perſe, » l'Arabie & le Pays du Mogol s'en fourniſſent, j'ai le malheur de les voir » périr faute d'eau ; pour avoir pris le chemin du déſert, comme le plus ſûr.

» Ce récit m'inſpira une égale horreur pour ſa perſonne & pour ſa profeſ- » ſion. Cependant je feignis d'autres ſentimens, pour l'engager à nous appren- » dre le reſte de ſon avanture. Il continua librement ; & nous montrant des » foſſes, qui venoient d'être comblées ; j'ai déja fait enterrer, nous dit-il, » plus de vingt de ces filles, & dix Eunuques, qui ſont morts pour avoir bû » de l'eau des puits. C'eſt un poiſon mortel pour les hommes & les bêtes. A » peine même y trouve-t-on de l'eau ; ce ne ſont que des Sauterelles mortes, » dont l'odeur ſeule eſt capable de tout infecter. Nous ſommes réduits à vi- » vre du lait des chameaux femelles ; & ſi l'eau continue de nous manquer, » il faut m'attendre à laiſſer dans ce déſert la moitié de mes eſpérances.

» Pendant que je déteſtois au fond du cœur la barbarie de cet infâme Mar- » chand, la compaſſion dont j'étois rempli pour tant de malheureuſes filles » me tiroit les larmes des yeux. Mais je me crus prêt à mourir de ſaiſiſſement » & de douleur, lorſque j'en vis neuf ou dix qui touchoient à leur fin, & » que j'apperçus ſur les plus beaux viſages du monde les dernieres grimaces » de la mort.

» Je m'approchai d'une d'entr'elles, qui alloit expirer ; & coupant la corde » qui attachoit nos outres, je me hâtois de lui offrir à boire. Mon guide » Arabe devint furieux. Je compris, par l'excès auquel il s'emporta, com- » bien ces Peuples ont de férocité dans les mœurs. Il prit ſon arc, & d'un » coup de fléche il tua la jeune fille que je voulois ſecourir. Enſuite il jura » qu'il traiteroit de même toutes les autres, ſi je continuois de leur donner » de l'eau. Ne vois-tu pas, me dit-il, d'un ton brutal, que ſi tu prodigues » le peu d'eau qui nous reſte, nous ſerons bien-tôt réduits à la même extrê- » mité ? Sçais-tu que d'ici à vingt lieues il n'y en a pas une goutte qui ne ſoit » empoiſonnée par les Sauterelles pourries ? En me tenant ce diſcours, il fer- » moit les outres & les attachoit au cheval, avec une action ſi violente & » tant de fureur dans les yeux, que la moindre réſiſtance l'eut rendu capa- » ble de m'attaquer moi-même.

» Cependant il conſeilla, au Marchand Turc, d'envoyer quelques-uns » de ſes gens, avec des chameaux, dans les marais de *Taïba*, qui ne devoient » pas être fort éloignés, & dans leſquels il ſe trouve des eaux vives qui » pouvoient avoir été garanties de la corruption. Mais la crainte que les » Arabes de cette ville ne vinſſent enlever ce qui lui reſtoit de ſa marchan- » diſe l'empêchoit de prendre ce parti, & nous le laiſſâmes dans une irré- » ſolution dont nous ne vimes pas la fin.

» Je ne dirai rien des cris que j'entendis jetter à tant de victimes inno- » centes, lorſque nous voyant partir, elles perdirent l'eſpérance qu'elles

» avoient eue, pendant quelques inſtans, de trouver du ſoulagement à la » ſoif qui les conſumoit. Ce ſouvenir m'afflige encore. Agi-Haſſem en prit » une, qu'il mit en croupe derriere lui; dans le deſſein, me dit-il, de la » donner à ſes femmes. En effet l'ayant tranſportée juſqu'aux Fauxbourgs » d'Alep, il l'y mit en dépôt, pour la prendre à ſon retour.

CARRÉ. 1671.

Carré, s'étant rendu fort heureuſement à Saïde, trouva dans ce Port un Vaiſſeau François, dont le Capitaine ſe nommoit *Coulon*, qui le rendit le 9 d'Octobre à Marſeille (32).

Retour de Carré en France.

Il ſe loue beaucoup de l'accueil qu'il reçut à la Cour, & de l'honneur qu'il eut d'entretenir ſouvent le Roi, des avantures & des obſervations de ſon voyage. Mais il fait entendre que la reconnoiſſance de M. Colbert n'égala pas ſes ſervices & répondit mal à ſon attente.

Cependant ayant reçu ordre, peu de tems après, de retourner par terre en Orient, il accepta cette nouvelle commiſſion, qui le conduiſit dans différentes Cours des Indes. Le ſecond tome de ſon Ouvrage eſt annoncé, à la fin du premier, comme une relation de ce ſecond voyage; mais il ſemble que l'Auteur s'y ſoit oublié lui-même, pour n'entretenir ſes Lecteurs que d'événemens étrangers à ſon ſujet, & de quelques Hiſtoires galantes qui méritent peu d'attention. Il n'explique pas même l'objet de ſa commiſſion; & ſi l'on excepte quelques circonſtances des Conquêtes de Sevagy, qu'il fait regarder comme un Heros du premier ordre, & quelques remarques ſur le Siége de Saint-Thomé, qui ſervent à vérifier l'expédition de M. de la Haye (33), ce Tome ne contient rien dont on doive regreter ici la ſuppreſſion.

Second voyage de l'Auteur aux Indes orientales.

Jugement ſur ce ſecond Voyage.

(32) *Ibid.* p. 403.

(33) Voyez la Relation de ſon Voyage, au Tome VIII. Carré raconte que ce fut à Sevagy, que les François eurent l'obligation de la levée du Siege. Ce Conquérant ayant attaqué le Roi de Golkonde, le força de rappeller ſoixante mille hommes qu'il avoit devant Saint-Thomé, Tome II. p. 81.

A l'occaſion de Sevagy, l'Auteur raconte un trait de jalouſie ſans exemple, qui arriva en 1672, tandis qu'il étoit à Donguery. Abdelkam, un des principaux Seigneurs de Viſapour, & Général des Forces du Royaume, s'étant laſſé du métier des armes, avoit pris le parti de ſe retirer dans ſon Sérail, où ſes grandes richeſſes lui avoient facilité le moien de raſſembler deux cens des plus belles femmes du monde. Dans cette ſituation, il reçut l'ordre de reprendre le commandement d'une armée contre Sevagy. Lorſqu'il ſe vit obligé de partir, ſa jalouſie s'alluma ſi furieuſement, qu'elle lui inſpira le plus noir de tous les deſſeins. Il s'enferma pendant huit jours au milieu de ſes femmes, & ce tems fut une ſuite continuelle de fêtes & de plaiſirs. Le dernier jour, pour s'épargner dans l'abſence toutes les inquiétudes de l'amour, il fit égorger à ſes yeux ſes deux cens femmes. Enſuite s'étant mis à la tête des troupes, il ne parut reſpirer que le ſang & le carnage. Sevagy, qui ſe faiſoit honneur de joindre l'humanité à ſes qualités héroiques, conçut tant d'horreur pour cet abominable meurtrier, qu'il craignit de ſouiller ſa gloire en s'expoſant au ſort des armes avec lui. Il lui fit propoſer une conférence, ſous prétexte d'accommodement. Abdelkam accepta l'offre. Ils devoient ſe trouver tous deux ſans ſuite, entre les deux armées. Lorſqu'ils ſe furent approchés l'un de l'autre, Sevagy tira ſon poignard, & profitant de la ſurpriſe de ſon ennemi, il le lui enfonça dans le ſein, en lui reprochant ſon crime, & lui déclarant que celui qui avoit violé les loix de la nature devoit être exclus du droit des gens. Il ſe retira auſſi-tôt vers ſes gens, qui fondirent ſur l'armée de Viſapour, conſternée par la mort de ſon Général, & qui la taillerent en pieces. Le corps d'Abdelkam fut porté dans la ville voiſine, où Sevagy le fit expoſer comme un Monſtre dévoué à la malédiction publique. Cependant Carré ajoute qu'en 1673, faiſant par terre le Voyage de Surate à Saint-Thomé, & paſſant par *Abdelpour*, dont Abdelkam avoit été Gouverneur,

§ II.

VOYAGE.

DE L'ESTRA.

INTRODUCTION.

QUOIQUE le témoignage de ſincérité qu'un Voyageur rend à ſes propres intentions, & la hardieſſe même avec laquelle il en appelle au témoignage d'autrui (34), ne ſuffiſent pas toujours pour exciter une confiance abſolue; ces deux motifs ne ſont pas ſans force, lorſqu'ils ſe trouvent ſoutenus par une narration ſimple & judicieuſe, qui eſt le caractere ordinaire de la vérité. L'Eſtra ſe donnant pour un Avanturier, qui entreprit le voyage des Indes dans l'unique vûe de ſatisfaire ſa curioſité par de longs voyages, n'a que ces trois avantages à faire valoir pour accrediter ſon récit. Mais le rapport de ſes avantures, avec des faits déja connus, en eſt un autre, dont il aura l'obligation au nouvel ordre de ce Recueil, & qui ſera ſenſible pour ceux qui auront lû les Relations précédentes.

Occaſion du Voyage.

Il forma le deſſein de ſon voyage en 1671, à l'occaſion du départ de M. *Belot*, qui alloit exercer à Surate la Commiſſion de Directeur du Commerce, pour la Compagnie des Indes. Son embarquement ſe fit au Port-Louis, le 4 de Mars, ſur le *Saint Jean-Baptiſte*, armé de trente-ſix pieces de canon, en marchandiſe & en guerre, & commandé par le Capitaine *Herpin*. L'Equipage étoit de deux cens cinquante hommes, tous jeunes & réſolus; détail auquel l'Auteur ne s'arrête, que pour faire juger quel auroit été le regret public, ſi cette belle jeuneſſe eût péri à la vûe du Port, comme elle en fut menacée.

Autre Vaiſſeau qui joint celui de l'Eſtra.

Le Vaiſſeau ayant mouillé le même jour dans la rade de Goa, y vit bien-tôt arriver un grand Bâtiment, nommé *le Soleil d'Orient*, qui portoit M. *Gueyton*, autre Directeur de la Compagnie, & Député vers le Grand-Mogol au nom du Roi, avec un équipage de trois cens hommes, & ſoixante pieces d'artillerie. Il étoit commandé par M. de Labreda. Ces deux Navires avoient ordre de faire voile enſemble, & n'attendoient qu'un vent favorable, qui ſe leva le ſept. Mais à peine étoient-ils ſortis de la rade, qu'ils eſſuyerent une tempête ſi violente, que pendant trois jours les mâts les plus forts du Soleil de l'Orient ne purent ſoutenir l'impétuoſité des vents & des flots. Il les perdit

Tempête horrible.

il vit au Palais un grand nombre d'ouvriers, occupés à tailler des pierres qui devoient ſervir au Mauſolée d'Abdelkam. L'épitaphe étoit déja faite. Il fut ſurpris d'y lire, non-ſeulement le récit de ſa mort, mais encore la malheureuſe cataſtrophe des deux cens femmes que ce Monſtre avoit ſacrifiées à ſa jalouſie. Il auroit dû nous dire auſſi quel jugement l'Epitaphe en portoit, & ſi les amis du Mort lui en faiſoient une vertu. *Tome II. pages 8 & ſuivantes.*

(34) Préface. L'ouvrage porte pour Titre, *Relation* ou Journal d'un Voyage nouvellement fait aux Indes orientales, contenant les Etabliſſemens de pluſieurs Nations, &c. *in*-12. à Paris, chez Etienne Michallet, 1677.

tous avec un déſordre ſi extraordinaire, que le Capitaine deſeſpéré de ſon malheur, & ſe voyant prêt à périr, ſans recevoir aucun ſecours du Saint Jean-Baptiſte, dont il ne remarquoit pas que le péril étoit égal au ſien, tourna ſa fureur contre ce Vaiſſeau, & voulut lui lâcher ſa bordée pour le couler à fond. Mais Gueyton, & quelques Peres Capucins qui lui ſervoient d'Aumôniers, adoucirent ce tranſport & lui firent tourner ſes vœux vers le Ciel. Les deux Navires n'eurent plus d'autre reſſource que de ſe ſoulager d'une partie de leur charge, qui fut jettée dans la mer, & de s'abandonner à leur deſtinée. Cependant le calme revint a la fin du troiſiéme jour. Il s'éleva, pendant la nuit, un brouillard épais, qui fit perdre de vûe le Soleil d'Orient. Herpin conclut qu'au lieu de le chercher il devoit profiter de la Mouſſon, qui étoit déja fort avancée. Il prit la route du Cap-Verd, où il arriva le 16 de Mai. Suivant la ſupputation des Pilotes, il avoit fait neuf cens lieues depuis le Port-Louis (35). L'Estra. 1671.

La ſuite de ſa navigation fut plus heureuſe, & parut même agréable à l'Eſtra, qui n'ayant jamais fait de long voyage ſur mer, trouva beaucoup d'amuſement dans la variété continuelle des objets. Les différens lieux où le Vaiſſeau relâcha offrirent une matiere à ſes obſervations. La pêche & la chaſſe firent ſucceſſivement ſes plaiſirs (36). Mais ce qui étoit nouveau pour lui ne le ſeroit pas pour un Lecteur, qui a vu plus d'une fois la plûpart des mêmes remarques dans les Voyageurs précédens. Suite de la Navigation.

Il arriva le 26 d'Octobre à Surate. Le Vaiſſeau n'avoit perdu que huit hommes dans une ſi longue courſe, & quelques Deſerteurs qui étoient demeurés au Cap de Bonne-Eſpérance. Herpin mouilla dans la grande rade de Surate, à trois lieues de la petite rade de Sualis, où ſe trouvoit alors une Flotte de France, compoſée de huit Vaiſſeaux de guerre, & commandée par M. de la Haie (37). Il ſalua le Pavillon François de trente-ſix coups de canon, M. Belot s'étant fait porter à terre alla rendre ſes premiers devoirs à M. de la Haie, qui attendant le retour de M. Caron, Directeur général, occupé alors à former un Comptoir dans l'Iſle de Java. Il n'arriva de Bantam que le 15 de Novembre, fort ſatisfait de ſon voyage, & de l'eſtime qu'il avoit trouvée bien établie, pour les François, dans l'eſprit du Roi & de toute la Nation (38). M. Belot, après lui avoir communiqué ſa Commiſſion, ſe retira dans Surate pour l'exercer. Les François avoient alors deux Comptoirs dans ce Pays; l'un dans la ville de Surate; l'autre à Sualis, entre ceux des Anglois & des Hollandois, pour ſervir de principal magaſin à leurs marchandiſes. Cependant un ouragan terrible, qui s'éleve réguliérement une fois l'année, les obligeoit de tranſporter à grands frais leurs marchandiſes dans la ville. Il dure quelquefois douze & quinze jours, avec des circonſtances ſi effrayantes, que tous ceux qui habitent les bords de la mer, prennent la fuite, & cherchent un aſile dans les murs de Surate (39). *Arrivée à Surate, & rencontre de M. de la Haie.* *Comptoir François établi à Bantam.* *Ouragan annuel à Surate.*

Les Directeurs François, Anglois & Hollandois, qui arrivoient dans les *Adreſſe d'un Directeur François pour éviter une cérémonie humiliante.*

(35) Voyage de l'Eſtra, page 6 & précédente. Tome VIII.
(36) *Ibid.* pages 14 & ſuiv.
(37) Voyez le voyage de cet Amiral, au
(38) *Ibid.* page 35.
(39) *Ibid.* p. 37.

L'Estra. 1671.

Comptoirs de leur Nation étoient obligés, en rendant leur visite au Gouverneur de la Ville, d'observer quelques cérémonies humiliantes, & sur-tout de laisser leurs souliers à la porte d'une grande salle, pour marcher sur des tapisseries de brocard d'or. Mais en 1667, un Directeur François se délivra de cette servitude en prenant des mules fort riches, avec lesquelles il ne fit pas difficulté de fouler aux pieds le faste Indien. Les autres suivirent son exemple (40).

Supplément au récit de Carré sur le pillage de Surate.

L'Auteur raconte, avec un détail de circonstances qui ne se trouve pas dans Carré, comment les François se sauverent du pillage de Sevagy, en 1670, tandis que les Anglois & Hollandois ne purent garantir leurs Comptoirs. Il donne à Sevagy vingt mille hommes, au lieu de douze (41); & les sommes que cet illustre voleur enleva, tant aux Habitans qu'à ces deux Nations, monterent, dit-il, à quarante millions. Dans le desordre, une Compagnie de ses gardes, composée de huit cens hommes, se présenta devant le Comptoir François. M. Caron s'étoit préparé à les recevoir. Il leur demanda ce qu'ils desiroient, & s'ils venoient de la part de Sevagy, qui avoit toujours pris la qualité d'ami des François. Quelques Gardes répondirent arrogamment qu'ils vouloient sçavoir si la loge ne contenoit que des marchandises Françoises. Alors le Directeur général exhorta les plus hardis d'entr'eux » à mettre le bras dans la bou-
» che de trois canons, qu'il avoit fait bracquer sur le pas de la porte, chargés
» chacun de six livres de balles. Il ajouta que les richesses de la Compagnie
» de France y étoient renfermées. Tous les François du Comptoir étoient
» d'ailleurs sous les armes, pendant que le Maître canonier tenoit d'une
» main la méche allumée, & de l'autre un pistolet à deux coups. Une ré-
» ponse & une contenance si fieres eurent le pouvoir d'arrêter des furieux.
» Après avoir consulté quelque tems entr'eux, ils firent des excuses à M.
» Caron, & le prierent de leur montrer du moins les loges des Anglois &
» des Hollandois. Mais il rejetta cette demande avec mépris, en continuant
» de se tenir sur la porte, un pistolet dans la main droite, & sa demie pic-
» que à la gauche. Son refus les irrita. Dans leur retraite, ils tirerent un
» coup de mousquet à la tête d'un soldat François, qui eut la curiosité de
» les regarder par une fenêtre. Delà, s'étant répandus dans la ville avec toute
» l'armée, ils y exercerent leur furie pendant huit jours (42).

L'Auteur suit M. de la Haye jusqu'à l'Isle de Ceylan.

L'Estra passa deux mois entiers à Surate, jusqu'au 26 de Décembre, que M. de la Haie fit mettre à la voile, pour le grand voyage qu'il avoit entrepris par l'ordre du Roi. Le Capitaine Herpin se joignit à l'Escadre, & fit la même route jusqu'à l'Isle de Ceylan. La conformité du récit de l'Auteur est si parfaite, dans les circonstances de cette navigation, avec celui du Journal de la Haie (43) que cette remarque seule atteste sa fidélité. Mais il quitta l'Escadre, dans la Baye de Trinquemale, pour se rendre à Tranquebar sur le *Phenix*, qui devoit aller charger des provisions de bouche, avec deux autres vaisseaux. Avant son départ, il fut témoin des premieres opérations de l'armée Françoise, & son récit s'accorde encore avec la relation qu'on a déja lûe.

Preuve de la fidélité de son récit.

1672.

(40) Page 38.

(41) Voyez la Relation précédente. Carré ne dit rien de contraire au récit de l'Estra, mais il paroît en avoir ignoré le détail.

(42) *Ibidem*, pages 55 & suivantes.

(43) Voyez ce Journal, au Tome VIII.

Ici

Ici la ſcene changea triſtement pour lui, par le malheur qu'il eut de tomber, avec ſon Vaiſſeau, entre les mains des Hollandois. La Melliniere, qui commandoit le Phenix, ſe laiſſa tromper par de fauſſes apparences de paix & d'amitié. Il refuſa de ſe défendre, ſous prétexte qu'il n'avoit pas reçu cet ordre de l'Amiral. Un ſeul coup de canon, qu'il eût pû tirer pour avertir la Flotte, l'auroit délivré de quatre Navires Ennemis, qui n'auroient pû éviter eux-mêmes le ſort qu'ils firent eſſuyer au Vaiſſeau François (44). L'Estra. 1672. Il eſt pris par les Hollandois.

La Melliniere s'étant rendu ſans réſiſtance, » tous les gens de ſon bord furent forcés, à grands coups de batons, de deſcendre dans les Chaloupes » Hollandoiſes, où ils furent traités comme des lâches. L'Eſtra, qui ſe fait honneur d'avoir marqué plus de fermeté, n'en fut pas moins puni, comme d'une autre ſorte de crime qui convenoit mal à ſa ſituation. Tous les Priſonniers furent embarqués le 2 de Juillet ſur un Vaiſſeau Hollandois, nommé l'Oſdorpt. Les Soldats & les Matelots furent mis à fond de calle, où ils étoient couchés ſur du ſel & du ſable mouillé, ſans aucune ouverture pour reſpirer l'air. Leur nombre s'étoit augmenté juſqu'à cent cinquante, par la priſe de deux autres Vaiſſeaux de la Flotte Françoiſe. On les laiſſa deux fois vingt-quatre heures, ſans autre nourriture qu'une poignée de riz. L'Auteur avoit d'abord eu la hardieſſe de ſe plaindre. Le Capitaine Hollandois, homme fort brutal, s'étoit emporté contre lui avec une inſolence à laquelle il avoit affecté de répondre encore plus fiérement, dans l'eſpérance que les autres priſonniers prenant ſon parti ils pourroient exécuter la réſolution qu'ils avoient formés de ſe rendre maîtres du Navire. Mais il n'auroit trouvé dans aucun d'eux aſſez de courage pour le ſeconder (45). Les François de ſon Vaiſſeau ſont punis de leur lâcheté. Comment ils ſont traités par les Hollandois.

L'état auquel il ſe voyoit réduit lui fit craindre d'être traité, avec les Compagnons de ſa miſere, comme les Hollandois avoient traité leurs priſonniers Portugais après la priſe de Cochin. Ils les avoient embarqués, ſous promeſſe de les conduire dans une Iſle, où ils devoient leur fournir en abondance tout ce qui leur ſeroit néceſſaire pour s'y établir & la peupler. Mais après s'être éloignés du rivage, ils les avoient fait couler à fond par de faux ſabords qu'ils avoient pratiqués dans leurs Navires (46). L'Eſtra ſe préparoit à la mort, & la deſiroit même, pour être bien-tôt délivré d'une chaleur & d'une puanteur inſupportables. Déja quelques-uns de ſes Compagnons étoient morts comme enragés, en écumant par le nez & par la bouche. Le deſeſpoir inſpira aux autres un moyen de ſe faire entendre. Ils crierent tous que ſi l'air leur étoit refuſé plus long-tems, ils alloient ouvrir le Vaiſſeau pour couler à fond. Cette menace força les Hollandois d'ouvrir une Ecoutille, & de leur jetter des cordes pour retirer les morts. Tel fut l'unique ſecours qu'ils reçurent juſqu'au Port de Negapatan (47). Exemple de cruauté dans les Hollandois.

On les fit débarquer dans ce Port, où ils furent logés dans une ancienne Egliſe, à demi découverte & ruinée, qui avoit été dédiée à Saint Thomas, par les Portugais, mais que les Hollandois faiſoient ſervir d'Ecurie & de Magaſin. Ils y furent traités avec moins de rigueur; mais ce changement ne les empêcha point de chercher les moyens de s'échapper. L'Eſtra étoit veillé plus ſoi- Les Priſonniers ſont conduits à Nagapatan.

(44) Pages 142 & ſuivantes.
(45) Page 140.
(46) Pages 148 & ſuivantes.
(47) *Ibid.* p. 123.

L'Estra. 1672.

gneuſement que tous les autres. Quelques-uns trouverent le moyen de ſortir par un vieux tombeau. Les Gardes s'en apperçurent & fermerent bien-tôt cette voye.

Deux François ſont condamnés au ſupplice.

Il y avoit dans cette troupe de malheureux, deux ſoldats François (48) qui étoient depuis dix ans au ſervice des Hollandois dans les Indes Orientales. L'un étoit de Saint Denis, en France, & l'autre de Bretagne. Ils avoient demandé ſouvent leur congé, au Géneral Riclof, ſans avoir pû l'obtenir : ce qui leur avoit fait prendre le parti de ſe ſauver dans le Phenix, où le Capitaine les avoit reçus à Tranquebar. Mais ayant été reconnus après la priſe de ce Navire, & quelques jours après leur arrivée à Negapatan, ils furent conduits au Géneral Riclof, qui les condamna tous deux au dernier ſupplice. L'Eſtra s'étoit lié aſſez particuliérement avec eux, pour être vivement touché de leur mort. Il avoit reconnu du mérite au Breton ; &, dans la familiarité de leur amitié, il avoit appris de lui les avantures qui l'avoient amené aux Indes (49).

Hiſtoire d'un Gentilhomme Breton.

C'étoit un homme de vingt-huit ans, d'une taille bien priſe, les yeux vifs, pleins de feu, & qui marquoient beaucoup d'eſprit. Ses longs Voyages lui avoient brûlé le teint, ſans avoir altéré la beauté de ſes traits. Il avoit la phyſionomie noble, du courage & de la politeſſe. Enfin toutes ſes manieres ne démentoient pas ſa naiſſance, qui étoit d'une Maiſon connue. Il avoit été deſtiné à l'Egliſe, en qualité de cadet, par un Pere qui rapportoit tout à l'établiſſement de ſon aîné. Cependant on n'avoit rien négligé pour ſon éducation ; mais étant devenu amoureux d'une jeune perſonne, à laquelle il inſpira les mêmes ſentimens pour lui, il ruina les projets de ſon Pere en reprenant l'épée ; & bien-tôt, en la tirant trop heureuſement contre un Rival, qui perdit la vie par ſes mains. Il prit la fuite avec le même bonheur, accompagné de ſa Maîtreſſe, qui lui fit le ſacrifice de ſa fortune. Un Navire Hollandois, dans lequel ils trouverent un aſile, les conduiſit à Amſterdam. Mais n'ayant pû ſe réconcilier avec leur famille & ſe trouvant ſans ſecours, ils ſe virent dans la néceſſité d'accepter l'offre qu'on leur fit de les mener aux Indes & de les y faire ſubſiſter avec honneur. Le jeune Avanturier jugea, dans la ſuite, que ce deſſein leur avoit été inſpiré par l'ordre de leurs Parens, pour les éloigner de l'Europe & faire oublier leur faute. Ils partirent avec un Capitaine Hollandois, qui devoit les conduire à Batavia. Dans le cours du voyage, cet Officier prit des ſentimens ſi paſſionnés pour la jeune Bretonne, que pour ſe délivrer de ſes importunités, & pour épargner à ſon mari les inquiétudes de la jalouſie, elle fut obligée de feindre une maladie continuelle. Mais cette ruſe lui ſervit d'autant moins, qu'elle rendoit ſon mari tranquille ſur le danger. Le Capitaine prit un prétexte pour mouiller à la rade de Sualis, & propoſa au jeune François de le loger, avec ſa femme, chez un Marchand Hollandois de ſes amis, qui étoit établi à Surate. Elle ſe lia dans cette ville avec une jeune Portugaiſe, qui après la mort de ſon mari attendoit une occaſion pour ſe rendre à Goa. Ce fut ſur cette liaiſon, que le Capitaine Hollandois forma le plan d'un artifice qui lui réuſſit. Il propoſa au jeune Breton de faire une courſe juſqu'à Negapatan, où il lui fit enviſager des avantages qui le rendroient indépendant du

(48) Carré fait le même récit, avec peu de différence.
(49) Pages 145 & ſuivantes.

secours d'autrui. C'étoit assez pour le déterminer aux plus difficiles entreprises. Il prit la résolution de partir ; & peu de jours avant son embarquement il découvrit ses espérances à sa femme, pour la consoler d'une séparation qui devoit durer peu & tourner à leur bonheur commun. Elle conçut ce qu'elle avoit à craindre de son éloignement ; & ses pleurs ne pouvant l'arrêter, elle prit le parti de lui découvrir la passion du Capitaine. Mais loin d'être refroidi par cette confidence, il la regarda comme une invention de l'amour, pour lui faire abandonner son projet. Il s'embarqua comme à la dérobée. D'un autre côté, le Capitaine Hollandois avoit affecté du zéle pour la Portugaise. Il s'étoit engagé à lui procurer les commodités qu'elle cherchoit pour son départ. Le passage d'un Vaisseau, qui devoit relâcher à Goa, favorisant ses perfides intentions, il attendit si tard à l'en avertir, que dans la diligence qu'elle fut obligée d'apporter à ses préparatifs, pour ne pas manquer l'occasion, elle s'embarqua aussi sans avoir fait ses adieux à la jeune Françoise. Il fut aisé au Capitaine de donner la plus noire de toutes les couleurs à ces deux événemens. Il représenta le départ du Mari & de la Portugaise comme une fuite concertée, qui ne laissoit aucun doute de leur amour mutuel. Cette fable eut tant de vraisemblance pour la malheureuse Bretonne, que résistant aussi peu aux embarras de sa situation qu'aux tourmens de la jalousie, elle tomba dans une maladie mortelle. Le Capitaine Hollandois prit soin d'elle sans aucune affectation. Il feignit même d'être guéri de l'amour, & de ne donner ses soins qu'à la pitié. Enfin, prenant prétexte de ses affaires, pour hâter son départ, il lui offrit, dans la foiblesse où elle étoit encore, de la conduire à Batavia, suivant ses premieres vûes, & de lui procurer dans cette ville les secours qu'elle s'en étoit promis en quittant la Hollande. La nécessité l'obligea d'accepter cette offre. Elle porta sa langueur à Batavia, où le Capitaine, après l'avoir fait traiter long-tems dans sa Maison, eut l'indignité de la mettre à l'Hôpital, lorsqu'il fut obligé de retourner en Europe. L'Estra la vit dans cet excès d'infortune, & lui fit le récit des avantures & de la mort de son Mari (50). L'Estra. 1672.

Il avoit appris de lui-même que s'étant embarqué à Sualis, sur la foi du Capitaine, avec une recrue de cinquante soldats, dont il croyoit avoir la conduite, il avoit bien-tôt reconnu que les Matelots & les Soldats n'avoient ordre de lui obéir qu'en apparence. Il avoit regretté alors d'avoir pris si peu de confiance aux avis de sa femme ; & son desespoir auroit éclaté, si les véritables Officiers du Vaisseau ne lui eussent ôté la liberté de rien entreprendre. Il n'avoit pu étouffer ses plaintes devant le Gouverneur de Negapatan : mais cet Officier, aussi barbare que celui qui l'avoit trahi, lui avoit répondu qu'étant venu aux Indes pour servir la République, il devoit commencer par faire le devoir d'un bon soldat, & se rendre digne des emplois & de la récompense qu'on lui avoit fait espérer ; qu'il lui donnoit deux ans, pour faire connoître son zéle & sa fidélité ; & qu'on auroit égard ensuite aux services qu'il auroit rendus. Après l'expiration de ce terme, il avoit demandé son congé au même Gouverneur, & la permission de retourner à Surate ou en Hollande. Mais, se voyant remis d'une année à l'autre, il avoit pris la résolution de se procurer la liberté par la fuite (51).

(50) *Ibidem.* pages 161 & suivantes. (51) Page 163.

L'Estra. 1672.

Les Priſonniers François obtinrent enfin la Ville de Negapatan pour Priſon, en attendant l'arrivée de M. Riclof, qui devoit les prendre ſur ſa Flotte & les conduire à Batavia. L'Auteur profita de cet intervalle pour faire quelques obſervations. *Negapatan* a tiré ce nom de la quantité de ſerpens que la nature y produit (52). On en voit d'une groſſeur prodigieuſe, mais familiers & peu nuiſibles. Les Habitans en nourriſſent dans leurs Maiſons, avec du riz & du lait. La Ville étoit à demi-ruinée, depuis les guerres des Hollandois. Ses murailles, en quelques endroits, n'avoient pas plus de douze pieds de hauteur. Elles ſont flanquées de douze Baſtions, montés d'une foible artillerie. La Forteresſe eſt peu conſidérable, & n'a que des foſſés ſecs, d'une médiocre profondeur. Ils ſont remplis par une petite Riviere, que le ſable dont elle eſt quelquefois comblée par le vent, fait diſparoître dans certaines ſaiſons, ou qui prend alors une autre cours. On entre dans cette Forteresſe par un Pont-levis, qui conduit à une grotte longue de quarante pas, ſur huit de largeur, unique logement de la garniſon; ſur lequel on a placé douze pieces d'artillerie, qui battent ſur mer & ſur terre (53). La garniſon de la Ville & de la Forteresſe monte au plus à deux cens hommes.

Obſervations de l'Auteur ſur Negapatan.

Quoique Negapatan ne ſoit pas auſſi agréable que la plûpart des villes Indiennes, ſa ſituation eſt extrêmement commode pour le Commerce. Les Hollandois y ont quantité de beaux Magaſins, qui leur ſervent à renfermer les richeſſes de l'Iſle de Ceylan & de la Côte de Coromandel. Avant qu'ils euſſent enlevé cette ville aux Portugais, elle avoit un College de Jéſuites, pour l'inſtruction des Enfans du Pays. Tranquebar offrit un aſile aux débris de cet établiſſement, qui y ſubſiſte encore (54). La volaille & les fruits ſont fort communs à Negapatan; mais le pain eſt ſi cher, qu'avec un appétit commun on en mangeroit aiſément pour un écu à chaque repas. Le riz fait la principale nourriture des Habitans.

Uſage que les Hollandois font de cette ville.

Auſſi-tôt que les François eurent abandonné la Baye de Trinquemale, dans l'Iſle de Ceylan, Riclof, qui étoit convenu, dans la Capitulation, de conduire ſes Priſonniers en Europe (55), les diſtribua ſur divers Navires de ſon Eſcadre, pour les promener de Port en Port, & les faire voir aux Indiens, comme les miſérables reſtes d'une Flotte qu'il ſe vantoit d'avoir entiérement détruite, & qu'il ne laiſſoit vivre que parce qu'il avoit beſoin d'Eſclaves. En effet, il les faiſoit traiter avec une rigueur extrême. De ſoixante qu'il avoit embarqués ſur un ſeul Vaiſſeau, dix-huit moururent de miſére dans le paſſage de Negapatan à Batavia, & tous les autres tomberent malades. L'Auteur fut mis avec quelques Officiers ſur l'*Oſdorpt*, ce même Navire où ſa patience avoit été long-tems exercée. Ils y étoient au nombre de quatorze, qui furent employés à la manœuvre, comme de ſimples Matelots, à l'exception d'un Capucin, nommé le Pere Guillaume, que les Hollandois accabloient

Comment Riclof diſpoſe des Priſonniers François.

Bravades des Hollandois.

(52) Ce nom ſignifie *Pays aux Serpens*.

(53) Page 165.

(54) Page 166.

(55) L'Eſtra raconte avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tous les deſaſtres des François dans la Baye de Trinquemale, & les principales circonſtances du Siege de Saint Thomé. Ce récit confirme le Journal de la Haie, qu'on peut conſulter. Ce qu'on raconte ici en eſt comme la ſuite & devient intereſſant par cette raiſon.

continuellement de railleries & d'inſultes, & qui les ſouffroit avec une modération digne de ſon caractere (56). L'ESTRA. 1672.

Ils furent conduits d'abord à Bengale, où les Hollandois ont un très-beau Comptoir, dans un lieu que les Habitans nomment *Ongli*, à trente lieues de l'embouchure du Gange. L'entrée de ce fleuve eſt ſi dangereuſe, par la quantité de bancs de ſable dont elle eſt remplie, que les Hollandois, après y avoir perdu un grand nombre de Navires, ont été obligés d'attacher de toutes parts de groſſes pieces de bois flottantes, pour faire connoître le danger. Cependant tous les bras du Gange peuvent recevoir, entre ces bancs, des Navires de cinq & ſix cens tonneaux. La Ville de Bengale eſt ſituée ſur le bord du Fleuve, dans un lieu fertile & temperé. Il n'y manque rien aux délices de la vie. Les Manufactures, & le travail continuel des Habitans y jettent une autre ſorte d'abondance, qui fait regner le luxe dans toutes les conditions. C'eſt de-là que viennent les plus belles Mouſſelines de l'Inde, les riches tapis, les couvertures brodées & quantité d'étoffes précieuſes. Le Directeur Hollandois, qui eſt logé & traité comme un Roi, tire de ce Commerce, pour ſa Compagnie & pour lui-même, des richeſſes ineſtimables (57).

Comptoir Hollandois d'Ongli.

Ville de Bengale & richeſſe du Pays.

Les Habitans du Pays ſont officieux pour les Etrangers, & s'empreſſent même d'aller au-devant des Vaiſſeaux : mais ils vendent cher leurs ſervices ; & le vol, qu'ils exercent avec beaucoup d'habileté, augmente encore leurs profits. La plûpart ſont de très-belle taille. Ils connoiſſent ſi peu la jalouſie, qu'ils ne s'offenſent point des libertés qu'un Etranger prend devant eux avec leurs femmes. Les plus riches ont quantité d'Eſclaves, qu'ils ont droit de vendre ſans les avoir achetés ; parce que ce ſont ordinairement des Pauvres, qui leur donnent un droit abſolu ſur leur perſonne & ſur leur vie en ſe mettant volontairement à leur ſervice (58). L'uſage eſt même établi, parmi les Pauvres, de vendre leurs enfans ; & juſqu'à leurs femmes, s'ils en trouvent l'occaſion. D'autres les louent pour trente ſous par mois, un Etranger obtient une belle Indienne, qui lui ſert de femme & de ſervante, & qui s'eſtime heureuſe de lui donner des enfans. Elles les mettent au monde avec ſi peu de peine, qu'un quart-d'heure après l'accouchement elles reprennent leurs fonctions domeſtiques. L'Auteur, qui paroit s'affectionner à leur éloge, ajoute qu'elles ont une propreté naturelle, qui ſurpaſſe celle des Européennes (59).

Remarque ſur les Habitans.

Liberté des femmes.

Tous les Peuples, qui habitent les rives du Gange, croyent ce Fleuve ſacré. Ils s'y baignent en famille, ſix fois le jour, dans l'opinion qu'il a la vertu de purifier le corps & l'ame ; & la plûpart ordonnent en mourant qu'on y jette leurs corps (60).

Pendant un mois de ſéjour que l'Eſtra fit ſur le Gange, il obtint la liberté de ſortir & de ſe promener, à condition de revenir coucher chaque jour au ſoir ſur le Vaiſſeau. Il ſe rendoit ordinairement dans un Village, nommé *Barnagor*, où il délibera pluſieurs fois s'il ne profiteroit pas de l'occaſion que la fortune ſembloit lui offrir, pour ſe mettre en liberté. Mais que ſeroit-il devenu, dans un Pays qu'il connoiſſoit peu, & ſans eſpérance de rejoindre l'Eſcadre Françoiſe ?

(56) Page 187.
(57) Pages 189 & ſuivantes.
(58) Page 193.
(59) Page 194.
(60) *Ibidem*. Voyez ci-deſſous la Deſcription générale.

L'Estra. 1672.

Auſſi-tôt que les Navires Hollandois eurent pris leur charge, le Directeur de Bengale donna ordre au Capitaine de raſſembler tous les François, & de leur impoſer des travaux pénibles juſqu'à Batavia. L'Auteur fut embarqué ſur le *Lauſdun*, dont le Capitaine étoit honnête homme; qualité rare, obſerve-t-il, ſur les Vaiſſeaux Hollandois. Cet Officier entendoit la langue Françoiſe, qu'il avoit appriſe à Bourdeaux. Il fit appeller les quatorze Priſonniers qui lui étoient tombés en partage. Il leur fit des excuſes ſur les apparences de rigueur qu'il ſeroit obligé de prendre avec eux, parce qu'il avoit des menagemens à garder avec ſes Maîtres, & les gens de ſon Equipage : mais il leur promit ſon affection & des ſecours réels. En effet, il leur fit donner, outre la nourriture ordinaire, une proviſion d'eau-de-vie & trois porcs ſalés. Des manieres ſi généreuſes conſolerent beaucoup les François, & leur firent eſpérer quelque changement dans leur ſort. Ils employerent huit jours à deſcendre, depuis Ongli juſqu'à l'embouchure du Gange, quoique le Navire fut remorqué par deux Barques longues, nommées *Chalingues*. Les détours du Fleuve & ſes bancs de ſable rendent le danger continuel. Le Lauſdun en fit une triſte expérience.

Naufrage de l'Auteur.

Ils étoient heureuſement arrivés à l'embouchure, & l'on n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile, lorſqu'il devint ſi contraire, que malgré toute l'attention des Matelots, le Vaiſſeau échoua ſur un banc de ſable. Le Capitaine eut une double crainte dans cette diſgrace; l'une de faire naufrage; & l'autre, d'être attaqué par des Anglois qui avoient paru ſur la Côte avec quatre Navires. Il donna promptement avis de ſon malheur au Directeur du Comptoir d'Ongli, qui dépêcha auſſi-tôt une Frégate de trente-ſix pieces de canon, commandée par *Vander-Cam*, homme ſans foi & ſans honneur (61). Ce ſecours raſſura un peu les Hollandois; mais il ne put empêcher la perte du Lauſdun. La marée & les lames d'eau l'élevoient de la hauteur d'une picque, & le laiſſoient tomber ſur le banc, avec tant de violence que les mâts les plus forts & les hauts bords furent briſés. Le Capitaine pénétré de douleur, & les larmes aux yeux, cria pluſieurs fois, *ſauve qui peut, & ſauve ſans hardes;* ce qui cauſa beaucoup de confuſion, parce que chacun voulut ſe jetter dans la grande Barque, qui n'avoit pas encore été retirée à bord. Les Hollandois repouſſoient les Priſonniers, & parloient de les laiſſer périr, avec un grand nombre d'Eſclaves qu'on avoit achetés à Bengale (62). Mais le Capitaine oppoſa ſon autorité à cette violence, & recommanda aux François de lui porter leurs plaintes, ſi quelqu'un manquoit à l'obéiſſance juſqu'au dernier moment. Il ordonna même au Pere Guillaume de faire le devoir de ſa profeſſion. Ce vertueux Capucin donna l'abſolution à ceux qui voulurent la recevoir, malgré les railleries des Matelots Hollandois, qui s'efforcerent de le pouſſer dans la mer, en criant aux François, » qu'ils pouvoient mourir à » preſent, puiſqu'ils étoient prêts, & que le Pere alloit leur montrer le che- » min. Ainſi leur brutalité ſembloit braver le péril. Cependant il étoit ſi preſſant, que le Marchand du Navire ne put entrer dans ſa Chambre, pour y prendre des ſacs remplis d'or; & qu'ayant exhorté l'équipage à ſe charger de ce précieux dépôt, perſonne n'eut la hardieſſe d'accepter ſa commiſſion.

Brutalité des Matelots.

(61) *Ibidem*, pages 200 & ſuivantes. (62) *Ibidem*.

Le Navire étoit prêt à ſe fendre ; & le Capitaine, qui l'avoit fait ſonder, en avoit averti tous ſes gens. Il demanda inutilement du ſecours, par quelques coups de canon, à un Bot, qui n'étoit éloigné que d'une demie lieue, mais qui ſe trouvoit arrêté par le vent contraire. Alors le Marchand ſe jetta dans la grande Barque avec deux Pilotes ; & s'étant ſaiſi d'un ſabre, il voulut empêcher qu'on n'y entrât en foule. Ses menaces ne purent empêcher tout l'Equipage de s'y précipiter à ſa ſuite. L'Eſtra y deſcendit auſſi avec le Pere Guillaume & les autres François. Ils s'y trouverent extrêmement preſſés par le nombre, qui montoit à cent dix hommes. Le Capitaine s'embarqua le dernier, dans ſa Chaloupe, avec vingt-cinq hommes & les plus habiles Nageurs, pour ſe rendre comme les autres, à bord du Bot, où le vent les portoit tous (63). L'Estra. 1672.

Ce qu'il y eut de plus déplorable dans ce naufrage, ce fut la perte d'environ cent jeunes Eſclaves, des deux ſexes, tous entre dix-huit & vingt ans. La plûpart des filles étoient proprement vétues, à la maniere de Bengale, avec de longs pagnes de différentes couleurs, des colliers, des braſſelets, & une ſorte de coeffure qui n'eſt pas ſans agrément. Elles ſe couvrirent le viſage ; & mêlant leurs prieres à celles des Garçons, qui invoquoient le ſecours de leurs dieux, cette malheureuſe troupe ſe jetta dans la mer (64) ; à l'exception de ſept jeunes hommes, qui ſe mirent ſur un mât de hune, à l'aide duquel ils gagnerent, avec des planches briſées qui leur ſervoient de rames, une Iſle du Gange, après avoir paſſé cinq jours & ſix nuits à la merci des flots, ſans autre nourriture qu'un peu de riz, que l'un d'entr'eux avoit emporté dans un ſac pendu à ſon cou (65).

Hiſtoire d'un jeune Indien & d'une Indienne.

Entre ces jeunes victimes du ſort, on avoit diſtingué dans le Vaiſſeau un garçon & une fille, dont l'Auteur raconte l'hiſtoire avec complaiſance. Ils ſurpaſſoient tous les autres en eſprit & en beauté. Le Miniſtre du Vaiſſeau, qui les avoit achetés à ſes propres frais, leur avoit remarqué plus de politeſſe & de modeſtie qu'il ne s'en trouve ordinairement dans leur condition. On ne donnoit pas plus de dix-huit ans au garçon, & plus de quinze à la fille. Ils s'aimoient. Leurs Parens, qui les avoient vendus, ſuivant le barbare uſage du Pays, avoient obſervé de les vendre au même Maître, pour leur accorder du moins la ſatisfaction de n'être pas ſéparés dans leur infortune. Lorſque tous les autres Eſclaves, auxquels on n'avoit ouvert leur priſon qu'à l'extrêmité, ſe virent ſans aucune eſpérance de ſecours, & qu'ils témoignoient leur deſeſpoir par des cris & des plaintes, ces deux Amans s'entretenoient d'un air attendri, & ſe faiſoient des adieux fort touchans (66). L'eſpérance d'être réunis dans une autre vie, ſuivant les promeſſes de leurs Bramines, paroiſſoit les occuper plus que le ſoin de leur conſervation. Cependant après avoir vû que le plus grand nombre de leurs compagnons s'étoit jetté à la nage, & que d'autres avoient ſaiſi plus habilement le ſecours des mâts, ils conçurent qu'ils pouvoient trouver quelque reſſource dans le ſecond

(63) *Ibid.* p. 203.

(64) *Ibid.* C'étoit dans l'eſpérance de ſe ſauver à la nage ; mais il paroît qu'ils ſe noyerent.

(65) Page 204.

(66) L'Auteur les obſervoit, & trouva, dit-il, leurs baiſers fort touchans.

L'Estra. 1672.

de ces deux exemples. L'Amant choisit ce qu'il jugea de plus propre à soutenir sa Maîtresse. Il l'aida heureusement à s'y placer ; & tous deux arriverent à l'Isle, où les Hollandois n'eurent ni le tems, ni le pouvoir de les faire rentrer dans les Chaloupes (67).

L'Auteur gagne la terre.

Le naufrage du Lausdun arriva le 17 de Septembre 1672. Le vent ayant changé le jour suivant, on s'approcha de la terre, où l'Estra & les autres eurent la liberté de descendre, pour attendre quelque Navire qui se rendît à Batavia. Ils se reposerent pendant quelques jours dans un petit village. Le Pere Guillaume, se promenant dans les rues, fut agréablement surpris de se voir aborder par un Portugais, qui lui baisa les mains & la robbe, & qui le pria civilement d'accepter des rafraîchissemens dans sa Maison. L'Estra, qui l'accompagnoit, reçut la même invitation. Ils furent traités tous deux avec une abondance à laquelle ils ne s'étoient pas attendus. Le Portugais, qui étoit un Officier de sa Nation, leur apprit que la guerre étoit déclarée entre la France, l'Angleterre & la Hollande ; ce qui avoit obligé M. l'Evêque d'Heliopolis, dans son voyage au Royaume de Siam, où le zèle Apostolique le conduisoit, de se réfugier à *Bellefore*. Le Pere Guillaume ayant témoigné une vive passion de voir ce Prélat, l'Officier Portugais lui donna un Batteau & un guide, pour traverser le Gange pendant la nuit. Il eut, à Bellefore, la satisfaction qu'il avoit desirée (68).

Accueil qu'il reçoit d'un Portugais.

Rencontre de M. l'Evêque d'Heliopolis.

1673.

Un Navire, nommé le Lion rouge, qui avoit chargé de riches marchandises au Comptoir d'Ongli, prit à bord les prisonniers François, & les rendit à Batavia, le 6 de Janvier de l'année suivante. Ils furent traités rigoureusement, pendant une si longue Navigation (69). Loin de trouver quelque adoucissement à leur sort, en arrivant au centre de la puissance Hollandoise, ils furent assemblés, pour se voir assigner le fond d'une misérable subsistance, qui consistoit en huit doubles sous pour deux jours de nourriture ; c'est-à-dire, dix-huit deniers par jour. Ensuite on les dispersa, quinze à quinze, dans les Navires du Port, où ils furent assujetis à la manœuvre des Matelots. Cependant les malades furent menés à l'Hôpital de la Ville. L'Auteur qui s'étoit fait un ami de son nouveau Capitaine, obtint la permission de visiter la ville, à condition de retourner le soir à bord, & de payer un soldat qui ne devoit pas le perdre de vûe. Il avoit eu le bonheur de sauver assez d'argent pour fournir à cette dépense, & à celle d'un honnête entretien.

Les François sont conduits à Batavia.

Comment ils y sont traités.

Faveur accordée à l'Estra.

La description qu'il fait de Batavia n'ajoute rien à celle qu'on a tirée des Voyageurs Hollandois dans une autre partie de ce Recueil (70). Il observe que le Gouverneur général des forces & du Commerce de Hollande se nommoit *Massuere* ; qu'il avoit été Jésuite, & qu'il avoit enseigné les Belles lettres au College de Gand ; qu'il prenoit le titre de Roi des Indes orientales, au lieu du titre ordinaire de Général (71), & que la magnificence de sa Cour répondoit à cette qualité. Il étoit alors âgé de soixante-dix ans ; ce qui ne l'avoit pas empêché d'épouser une jeune femme de seize à dix-huit

Massuere, Gouverneur de Batavia, prend le titre de Roi.

Il avoit été Jésuite.

(67) Pages 207 & suivantes.

(68) Page 209.

(69) Le trajet de Bengale à Batavia n'est que de six cens lieues ; mais la Navigation fut difficile.

(70) Au Tome VIII.

(71) Page 215.

ans,

ans, que l'Auteur vit paſſer dans les rues de la ville, accompagnée d'une garde de quarante hommes à cheval. C'étoit une des plus belles perſonnes & des mieux faites qu'il eût jamais vûe. Elle mourut en couche l'année d'après (72). L'Estra. 1673. Son mariage.

Ce fut pendant ſon ſéjour à Batavia que l'Auteur eut la ſatisfaction de voir la veuve du Gentilhomme Breton, dont on a lû les Avantures. Elle étoit logée chez un Marchand Portugais, établi depuis long-tems à Batavia. Il lui apprit la mort de ſon Mari, comme il apprit d'elle la ſuite de ſes Avantures depuis ſon départ de Surate. Quoique ſes chagrins & ſes longs voyages l'euſſent beaucoup changée, elle ne laiſſoit pas d'être encore belle, » & capable, ajoute l'Eſtra, d'inſpirer de l'amour à un cœur ſenſible. » Le Capitaine Hollandois n'étoit pas le ſeul qu'elle eût touché : mais, » pour demeurer fidelle à ſon Mari, elle n'avoit jamais voulu s'engager » dans de nouvelles amours. Depuis ſon arrivée à Batavia, elle avoit » trouvé quelque accès auprès de la Gouvernante, qui l'ayant tirée de » l'Hôpital, où le Capitaine Hollandois l'avoit laiſſée, lui faiſoit donner » dequoi vivre honnêtement. L'Auteur trouva tant de charmes dans ſon entre- » tien, qu'il ne paſſa pas un jour ſans la voir (73). L'Auteur trouve à Batavia la veuve du Gentilhomme Breton.

Elle avoit une Eſclave de l'Iſle de Ceylan, qui lui avoit procuré la connoiſſance d'un malheureux Prince, frere du Roi de Candi, que les Hollandois retenoient depuis long-tems priſonnier. L'Eſtra le vit chez-elle, dans un état dont il fut touché. Il étoit vétu comme un pauvre ſoldat. On lui donnoit chaque jour, pour ſon entretien, une riſdale, ſur laquelle il étoit obligé de nourrir deux Gardes Caffres, qui ne le quittoient jamais. Sa captivité & les rigueurs qu'il eſſuyoit depuis plus de huit ans, n'avoient point abbatu ſon courage. Il commandoit les armées du Roi ſon frere, lorſqu'il étoit tombé entre les mains des Hollandois, qui, loin de le traiter en Prince ou en Général, avoient violé le droit des gens & les uſages de la guerre, pour ſe vanger des pertes, qu'il leur avoit cauſées. Ils l'avoient relegué pendant pluſieurs années dans une petite Iſle, qu'ils nomment l'*Iſle des malheurs*, & qui eſt l'exil ordinaire des ſcélérats de leur Nation. L'Eſtra ſe propoſoit d'avoir un long entretien avec ce Prince : mais un des Caffres qui le gardoient rompit leur converſation, en les menacant tous deux d'en donner avis au Gouverneur (74). Sort d'un Prince de Ceylan, Priſonnier des Hollandois.

Une maladie, dont l'Auteur fut attaqué à bord, l'obligea d'accepter les ſecours de l'Hôpital, qui lui furent offerts comme une faveur. Il y fut conduit, ſous la protection de ſon Capitaine, mais logé & nourri auſſi mal qu'une troupe d'autres Priſonniers, François & Anglois, qui étoient réduits au même ſort, & qui le ſouffroient d'autant plus impatiemment qu'ils voyoient les Malades Hollandois fort bien traités. Deux Médecins de l'Hôpital, qui ſavoient tous deux la langue Françoiſe, n'avoient pas même la liberté de leur parler en ſecret. Leur unique ſoulagement venoit de quelques Indiens, qui s'approchoient de la grille de leurs fenêtres, pour leur vendre du fruit & du poiſſon, dont ils étoient obligés de faire part à leurs L'Auteur tombe malade. Traitement qu'il reçoit de l'Hôpital.

(72) Page 216.
(73) Pages 225 & précédentes.
(74) Pages 239 & précédentes.

L'Estra. 1673.

Gardes. L'incommodité qu'ils recevoient du nombre des malades, & de la chaleur leur fit demander au Gouverneur la permiſſion de prendre quelquefois l'air, & de ſe baigner dans le canal qui baigne le pied des murs. Ils obtinrent cette grace, après l'avoir ſollicitée long-tems; mais ſeulement pour le matin & le ſoir, & pour huit Priſonniers à la fois. Les femmes Hollandoiſes, qui ſont extrêmement libres à Batavia, s'approcherent d'eux, & reçurent volontiers leurs careſſes. Le Gouverneur, qui en fut bien-tôt averti, rétracta ſes ordres (75). Alors pluſieurs François, deſeſpérés de cette rigueur, chercherent les moyens de ſortir de leur priſon en trompant la vigilance de leurs Gardes.

La galanterie des Priſonniers leur attire de la rigueur.

Après avoir examiné la ſituation du lieu, les plus adroits firent un trou dans le mur, ſous un lit; & dès la nuit ſuivante, ils s'échapperent au nombre de vingt, qui ſe rendirent heureuſement à Bantam. Cette ville n'eſt éloignée de Batavia que de quatorze lieues. Ils s'y trouverent en ſureté, parce que le Roi étoit ennemi des Hollandois, & que la Compagnie Françoiſe y avoit un Comptoir. Mais le chef de leurs Gardes, que d'autres François avoient enyvré pour favoriſer leur fuite, ayant été rigoureuſement puni de ſa négligence, ceux qui furent moins heureux, dans leur fuite, ſe virent reſſerrés plus étroitement (76).

Vingt d'entr'eux s'échappent.

Cependant le tems calma cet orage. Ils ſe retrouverent aſſez libres pour tenter un ſecond effort, qui devoit les délivrer tous à la fois. Un autre trou qu'ils firent, pendant la nuit, ſur un égout qui paſſoit ſous l'Hôpital, leur ouvrit une voye ſure. Vingt-cinq d'entr'eux étoient déja ſortis, lorſque leurs Gardes furent réveillés par le bruit. L'Eſtra, & ceux qui n'avoient pû fuir, ſe hâterent de ſe coucher, & feignirent d'être endormis, tandis que les fugitifs ayant paſſé le Canal à la nage s'étoient arrêtés dans de grandes herbes, pour y attendre leurs Compagnons. La nouvelle de leur fuite répandit ſi promptement l'allarme, que la Garde étant ſortie avec des flambeaux les trouva dans cette retraite. Ils furent dépouillés, outrageuſement maltraités, & conduits nuds dans des cachots. La plûpart avoient de l'argent & quelques hardes, qui demeurerent aux Hollandois. On leur fit la grace de les reconduire le lendemain à l'Hôpital, mais défigurés de coups & de fatigue. Cette diſgrace n'empêcha point quelques-uns d'entr'eux de faire une troiſiéme tentative, qui n'eut pas plus de ſuccès. Le Général Maſſuere, irrité de tant d'entrepriſes téméraires, ſe fit amener les principaux Officiers François. Il leur demanda ce qui pouvoit les porter à ces réſolutions deſeſpérées. Il leur promit qu'ils ſeroient mieux traités. Mais apprenant d'eux que rien ne pouvoit les faire renoncer au deſir naturel de la liberté, il fut choqué de cette réponſe; & les ayant renvoyés dans leur priſon, il les y fit nourrir pendant quelque tems au riz & à l'eau (77).

Tentatives des autres.

Comment ils en furent punis.

L'Auteur ne doute pas que ce ne fût pour ſe vanger de tant d'obſtination, qu'il fit embarquer quatorze François dans un Navire chargé de chaux & de pierre qu'il envoyoit au Cap de Bonne-Eſpérance, avec ordre de les y employer au travail des Fortifications. Ce Navire échoua ſur un Banc de ſable à trente lieues du Cap. Comme la terre n'étoit pas éloignée, les Fran-

Vangeance du général Maſſuere.

(75) *Ibid.* p. 245. (76) *Ibid* p. 246. (77) Pages 248, 249.

çois ſe ſauverent à la nage, ou ſur des planches. Mais ils ſe trouverent dans des bois remplis de bêtes farouches, où leur vie fut plus expoſée que dans le péril qu'ils venoient d'éviter. Quelques-uns furent devorés. D'autres n'éviterent ce ſort qu'en montant ſur des arbres, où la peur & la faim les mirent dans un autre danger. Un Hollandois, qui avoit ſauvé ſon fils à la nage en le portant ſur ſes épaules, ne put le défendre des bêtes, qui le dévorerent à ſa vûe. Le Chirurgien du Navire, le *Phenix*, fut tué par un Eléphant. Enfin, de quatorze François, il n'y en eut que huit qui arriverent au Cap de Bonne-Eſpérance. Ils y furent mieux traités qu'ils ne ſe l'étoient promis. Le Gouverneur du Cap refuſa de les ſoumettre au travail des Eſclaves, & prit le parti de les renvoyer à Batavia (78).

L'Estra. 1673. Sort funeſte de quelques François.

Leur captivité, comme celle des autres Priſonniers François, fut prolongée juſqu'à la fin de l'année 1674. Ils étoient encore au nombre de quatre-vingt-dix-huit, qui furent embarqués ſur une Flotte de ſept Vaiſſeaux, que le Général Maſſuere faiſoit partir pour Amſterdam; & qui furent également diſtribués dans chaque bord. Cette Flotte ſortit de la Rade de Batavia le 17 de Novembre. Elle arriva le 13 de Février au Cap de Bonne-Eſpérance; ſans avoir eu un ſeul jour de mauvais tems. Les Capitaines Hollandois refuſerent à leurs Priſonniers la liberté de deſcendre au rivage, dans la crainte qu'ils n'obſervaſſent les nouvelles fortifications. Il étoit arrivé depuis peu au Cap un nouveau Gouverneur, qui entre pluſieurs ordonnances avoit défendu, ſous peine de mort, les combats à coups de couteau. Cette loi fut violée par quelques Matelots de la Flotte; & les coupables s'étant ſauvés à bord, on fit d'inutiles recherches pour les ſoumettre au châtiment. Le Gouverneur, irrité contre tous les Equipages, qui vouloient dérober le crime à ſa juſtice, fit défenſe à tous ſes ſujets de leur fournir de l'eau & des vivres. Pendant trois jours que cette ordonnance fut exécutée avec rigueur, toute la Flotte ſouffrit beaucoup; & les Priſonniers François furent expoſés à périr de faim & de ſoif. On remit enfin les criminels aux Officiers du Gouverneur, & l'abondance fut bien-tôt rétablie (79).

1674. L'Auteur & ſes Compagnons ſont renvoyés en Europe.

1675. A quelle occaſion ils ſont expoſés à mourir de faim & de ſoif.

Le reſte du voyage n'eut rien de plus remarquable que la frayeur des Hollandois, en apprenant d'un vaiſſeau Anglois, vers le Banc de Terre-neuve, qu'on avoit vû paſſer depuis quelques jours, dans cette mer, deux Eſcadres Françoiſes. L'Amiral, nommé *Corneille Faulconier*, ne put cacher ſes allarmes. Sa femme, qui revenoit avec lui du Tunquin, tomba évanouie au ſeul récit des Anglois; leur crainte étoit pour d'immenſes richeſſes, qu'ils avoient amaſſées dans le Commerce des Indes. Tous les Matelots Hollandois renouvellerent leurs perſécutions contre les Priſonniers, & les menacerent de les précipiter dans les flots, s'ils avoient le malheur de rencontrer l'Armée Françoiſe. L'Eſtra & ſes Compagnons, qui ſe trouvoient dans le Vaiſſeau de l'Amiral, au nombre de quatorze, faiſoient des vœux au Ciel pour la rencontre des Navires de leur Nation. Ils étoient réſolus de ſe défendre, ſi l'on entreprenoit de les outrager; & de concert, ils avoient déja formé le deſſein de mettre le feu aux poudres (80). D'un autre côté, ils eſpéroient qu'un combat avec les deux Eſcadres Françoiſes les mettroit en

Les Hollandois craignent la rencontre d'une Eſcadre Françoiſe.

Réſolution de l'Eſtra & de ſes Compagnons.

(78) Page 252. (79) Page 258. (80) Page 262.

L'Estra. 1675.

état de ſe dédommager avantageuſement de toutes leurs pertes. L'Amiral Hollandois étoit ſi chargé de richeſſes, que ce ſpectacle ſeul étoit capable de le tenter. Leur eſpérance augmenta beaucoup lorſqu'ils entendirent crier du haut des mâts, *Navire, Navire ;* & leur joye fut proportionnée à la crainte des Hollandois. Mais on ne découvrit, à la portée du canon, qu'un Corſaire de Hollande, qui venoit des Iſles de l'Amérique, & qui ſalua humblement l'Amiral.

Avanture extraordinaire d'un François.

L'Auteur perdit, dans le cours de ſa Navigation, un des Compagnons de ſon ſort, avec lequel il s'étoit lié d'une amitié fort étroite. Non-ſeulement il exprime ſes regrets en homme ſenſible ; mais les croyant juſtifiés par le mérite de celui dont il pleure la perte, il s'étend ſur ſon mérite & ſur ſes Avantures. *Saint Albert* (c'eſt le nom qu'il lui donne) joignoit à la figure la plus noble toutes les qualités d'une belle ame. Il n'avoit jamais connu ſon pere ni ſa mere. En ſortant de l'enfance, il avoit paſſé quelques années au College de la Fleche, d'où il n'étoit ſorti que par le chagrin d'entendre dire publiquement que ſa naiſſance n'étoit pas légitime, & qu'il étoit fils d'une Dame dont le mari avoit été tué deux ou trois ans avant qu'elle l'eût mis au monde. Un Conſeiller au Parlement de Paris, qui avoit payé juſqu'alors les frais de ſon entretien, le rappella près de lui ; mais ce fut pour lui déclarer que ſon pere & ſa mere étant inconnus & ne lui ayant laiſſé aucun bien, tout ce qui lui reſtoit à faire pour lui étoit de le prendre à ſon ſervice en qualité de Laquais. Saint Albert rejetta cette offre avec indignation. Il ſortit dans le même mouvement ; & ſe trouvant ſans aucune reſſource, preſſé d'ailleurs par la faim, il entra dans l'Egliſe des Feuillans, où une Dame à qui il demanda noblement l'aumône, parut fort touché de ſa ſituation. Elle le prit dans ſon caroſſe. Les éclairciſſemens qu'elle reçut de lui acheverent d'échauffer ſa pitié. Elle lui fit continuer ſes études, après lui avoir déclaré qu'elle le deſtinoit à l'état Eccléſiaſtique. Il en prit l'habit, & ſon application répondit aux eſpérances qu'il avoit fait concevoir de ſes talens naturels. Mais, après avoir fini ſon cours, il ſe ſentit ſi peu d'inclination pour l'Egliſe, que dans la crainte d'irriter ſa Bienfaictrice, il prit le parti de quitter Paris ſans lui dire adieu. Son deſſein étoit de paſſer en Italie, où les troubles de Naples attiroient un grand nombre d'Avanturiers. L'argent lui ayant manqué à Turin, il écrivit à la même Dame dont il avoit éprouvé ſi long-tems la généroſité. Elle ne lui fit point de réponſe. Mais lorſque le deſeſpoir commençoit à lui inſpirer des idées funeſtes, il reçut un ſecours qu'il ne put attribuer qu'à elle. Un François, Domeſtique d'un Ambaſſadeur, qui étoit en chemin pour Rome, vint lui dire qu'il avoit ordre de le préſenter à ſon Maître. Il ſe laiſſa conduire, ſans deſirer plus d'explication. L'Ambaſſadeur parut ſatisfait de le voir, & le prit à ſa ſuite en qualité de Gentilhomme. L'argent qu'il reçut, & l'affection avec laquelle on continua de le traiter, lui firent connoître qu'il étoit bien recommandé. Cependant ſa fortune dura peu. Il eut la malheur de plaire à l'Ambaſſadrice. Le Mari, qui s'en apperçut, pouſſa la jalouſie juſqu'à le faire mettre dans un cachot, où il demeura juſqu'à la fin de l'Ambaſſade. Retombant alors dans la miſere, il ſe rendit à Naples, où M. de Guiſe s'étoit jetté depuis quelques mois. Il fut pris par les Eſpagnols, & conduit en Eſpagne avec d'autres Captifs. Après y

avoir paſſé quelque-tems dans une priſon, il obtint la liberté de s'embarquer pour la Flandres. Une grande maladie l'obligea de s'arrêter à Bruxelles, tandis que ſes Compagnons retournoient en France. Diverſes lettres qu'il avoit écrites à la Dame qui avoit pris ſoin de ſon éducation, & qu'il avoit quelquefois eu la penſée de croire ſa véritable Mere, ne lui ayant pas fait obtenir de réponſe, il ſe vit bientôt ſans autre reſſource que l'Hôpital. Entre pluſieurs Dames, qu'une affectation de charité portoit à viſiter les Hôpitaux de Bruxelles, il s'en trouva une ſur qui la figure de Saint Albert fit une ſi forte impreſſion, qu'après avoir commencé par lui faire une aumône de cinquante écus, elle n'épargna rien pour hâter le rétabliſſement de ſa ſanté. Ce penchant devint une paſſion violente, lorſque l'ayant vû dans un autre état, elle trouva dans l'objet de ſa charité un homme de la meilleure mine du monde, qui avoit infiniment d'eſprit, qui parloit de tout avec une grace admirable, & qui ſe faiſoit diſtinguer par un air de qualité, répandu dans toute ſa perſonne. Elle ſacrifia tout à l'amour. Après avoir traité Saint Albert en homme aimé, la crainte de le perdre lui fit prendre le parti de l'épouſer ſécretement. Cependant un reſte de raiſon lui ayant fait comprendre qu'il ne pouvoit ſoutenir long-tems à Bruxelles le rôle d'un Seigneur François ſorti des Priſons d'Eſpagne, ſous lequel il avoit paru en ſortant de l'Hôpital, elle partit avec lui pour Madrid, où ſa famille tenoit un rang conſidérable. Enfin leur Mariage ayant été découvert, il ſe vit expoſé à toutes ſortes de dangers. L'aſſaſſinat, le poiſon furent employés ſucceſſivement. Il fut bleſſé pluſieurs fois, & ſa valeur l'ayant toujours dégagé, il n'en eut pas moins la honte de voir caſſer ſon Mariage par le crédit d'une famille puiſſante, qui ne perdit pas enſuite un moment pour le faire enlever. Il fut mis dans un Vaiſſeau qui partoit pour les Indes, & dont le Capitaine s'étoit engagé à le précipiter dans la mer, ou à l'abandonner dans quelque Iſle deſerte. Une tempête, qui inſpira des ſentimens plus doux à ce barbare Officier, lui fit obtenir la vie & la liberté. Il eſſuya quantité d'autres Avantures, juſqu'à l'âge d'environ cinquante ans, qu'après avoir ſervi les Hollandois, & reçu d'eux la permiſſion de retourner en Europe, il mourut fort chétiennement entre les bras de l'Auteur (81).

L'Estra. 1675.

Tous les François qui avoient été renvoyés ſur la même Flotte arriverent heureuſement au Texel, d'où ils furent conduits dans une Barque longue au Port d'Amſterdam. Les Directeurs de la Compagnie des Indes eurent la curioſité de les voir; & pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs ſouffrances, ils leur donnerent à chacun huit ducats, avec des Paſſe-ports juſqu'à Dunkerque. L'Eſtra, gueri de la paſſion qu'il avoit eûe pour les Voyages, n'eut plus d'ardeur que pour ſe retirer dans ſa Maiſon, où il arriva le 1 d'Août 1675 (82).

L'Eſtra retourne en France.

(81) Pages 277 & précédentes.

(82) Page 282.

VOYAGES
DE JEAN OVINGTON (83),
A Surate & en d'autres lieux de l'Aſie & de l'Afrique.

INTRODUCTION.

CE nom a déja paru avec honneur dans le ſecond Tome de ce Recueil, où les Auteurs Anglois ont crû devoir emprunter d'avance les remarques d'Ovington ſur les Iſles Canaries, & ſur divers autres lieux qui appartenoient à cette partie de leur Ouvrage. Excellente méthode, qui leur auroit épargné un grand nombre de répétitions, s'ils l'avoient ſuivie avec plus de conſtance. Elle ne me laiſſe à repréſenter ici le même Voyageur, que dans ſa Navigation & ſon ſéjour aux Indes Orientales.

Qui étoit Ovington.

Jean Ovington étoit Chapelain du Roi d'Angleterre, lorſqu'il s'embarqua pour les Indes. Il y porta des yeux ſavans, qui lui firent remarquer, *avec plus d'étendue & de jugement* qu'on n'en trouve dans la plûpart des Voyageurs, tout ce qui s'offrit de curieux à ſon attention. C'eſt, le jugement que Niceron porte de lui, & ce qui l'avoit déterminé ſans doute à nous donner la traduction de ſon Journal. Il n'étoit pas prévenu en ſa faveur juſqu'à ne pas reconnoître les défauts de ſon ſtyle, qui eſt diffus & quelquefois trop empoullé; ſans compter que l'eſprit de parti & les préjugés de Religion y ont fait entrer quelques déclamations qui n'ont aucun rapport au ſujet. Mais, en apportant tous ſes ſoins à le purger de ces trois défauts, le Traducteur en a fait un livre excellent.

Son caractere.

Le Pere Niceron a traduit ſon Journal.

Obſervation.

» Il faut, pour voyager avec fruit, obſerve-t-il judicieuſement, de la » ſcience, de la curioſité, de la patience, de la circonſpection : de la ſcience, » pour connoître ce qui mérite d'être remarqué dans chaque Pays, & pour » s'en inſtruire à propos : de la curioſité, pour prendre plaiſir à tout ce qui » peut être de quelque utilité & pour le rechercher avec ſoin : de la pa- » tience pour ſoutenir les fatigues & les peines qui accompagnent cette re- » cherche : de la circonſpection, pour examiner tout, pour n'être pas trom- » pé par la crédulité ou la mauvaiſe foi d'autrui. Sans ces qualités, on voya- » ge inutilement pour le Public. Niceron les trouve dans le Voyageur qu'il » a traduit, & ſe flatte, dit-il, qu'un Lecteur attentif les y découvrira comme » lui.

OVINGTON. 1689.

La Scene ſera tranſportée tout d'un coup de Graveſand, où l'Auteur s'embarqua, le 11 d'Avril 1689, ſur le *Benjamin*, qui faiſoit voile pour Surate,

(83) Publiés à Londres chez Jacob Tomſon, en 1696, avec un ſupplément qui contient : 1°. La derniere révolution du Royaume de Golkonde ; 2°. Une deſcription des Royaumes d'Arrakan & du Pegu ; 3°. un Mémoire ſur les Monnoies des Royaumes de l'Inde, de Perſe, de Golkonde, &c. 4°. Des obſervations ſur le Vers à ſoie, *in*-12.

COSTE DE CANARA
Endroit ou l'on hyverne
I. de l'Elephant
Trombay
Isle des Bouchers
ISLE
I. Caronja
ISLE DE CHAUL
Riv. de Negalam
ISLE DES JÉSUITES
Salset
SALSET
ISLE
Sion
Helre
Elanas Sales
Cayman
Mazagoem
DE
Bombay
Bandura
Mayen
BOMBAY
Colay
Eglise du Pere Polorenio
Pieux pour la Pêche
I. de la Croix
Roche du milieu
Le Chateau Fort Anglois
Roche sous l'eau
I. des Vieilles Femmes
Banc de Roches
I. Cunarey
Banc de Sable
Balise
I. Hunarey
Batterie
Batterie
PLAN
DE BOMBAY
Et de sés Environs
Tiré de Thornton Hyd. Ang.
Echelle
Lieues marines de France et d'Angleterre.
1/4 1/2 1/3 1 2

Tome IX. N.° 1.

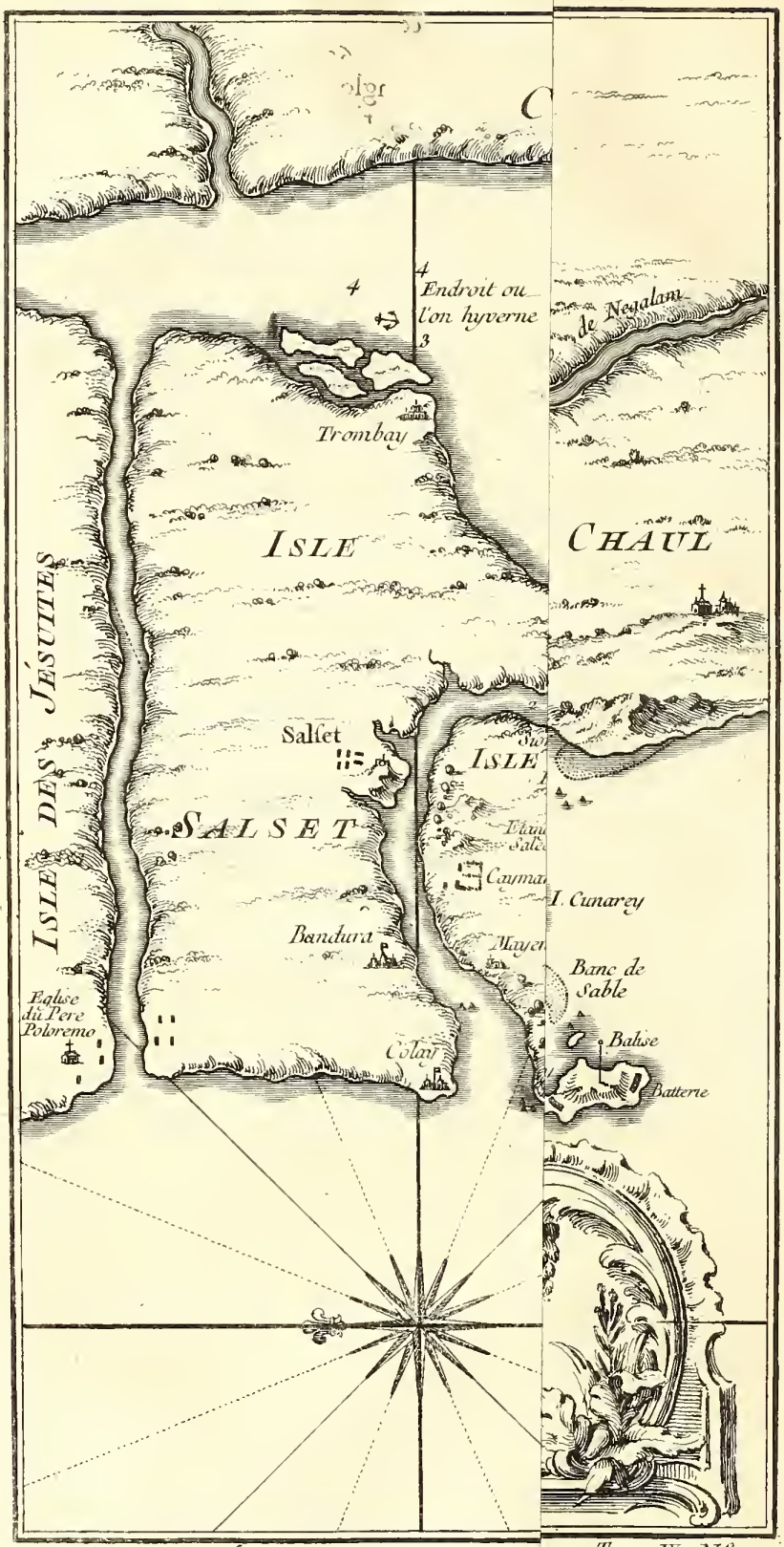
4
Endroit ou
l'on hyverne
3
de Negalam
Trombay
ISLE
CHAUL
ISLE DES JÉSUITES
Salset
SALSET
ISLE
I. Cunarey
Bandura
Banc de
Sable
Balise
Batterie
Eglise
du Pere
Poloremo
Colaï

Tome IX. N.° 1.

dans le Port de Bombay, sans contredit, un des meilleurs des Indes, où il arriva heureusement le 29 [illegible] Août 1690 (84). OVINGTON. 1690.

L'Auteur arrive à Bombay.

L'Isle de Bombay, dont [illegible] ois ont fait un de leurs principaux établissemens aux Indes Orientales, tire ce nom, qui est une corruption de bonne Baie, de l'excellence de son Port. Elle a long-tems appartenu à la Couronne de Portugal, qui la céda volontairement à l'Angleterre, en 1662, à l'occasion du mariage de l'Infante de Portugal avec le Roi Charles II; & ce Prince en abandonna la possession à la Compagnie Angloise des Indes Orientales, pour la commodité de ses Vaisseaux & de son Commerce.

Signes qu'on remarque à l'approche des Indes.

Avant que d'avoir découvert la terre ferme des Indes, Ovington vit nager, autour du Vaisseau, plusieurs serpens de différentes grandeurs; signe que la terre n'est pas éloignée, parce qu'on n'en voit jamais loin des Côtes. Une autre marque, qui fit connoître qu'on approchoit des Terres, fut une grande quantité de Sauterelles, qui voloient sur le Vaisseau, jusqu'à trente lieues en mer. Elles avoient environ deux pouces de long, & le chemin qu'elles avoient fait doit faire juger de la force de leurs aîles. Pendant que l'Auteur étoit à Surate, on vit un nombre infini de ces animaux passer sur la ville, & former une nuée si épaisse, qu'elle obscurcissoit la clarté de la lune, qui étoit alors dans son plein. Elles alloient vers le Sud (85).

Description de Bombay.

Bombay n'est qu'une petite Isle, située proche la Côte de Malabar, à dix lieues de Chaul au Nord, & huit de Bacaim au Sud (86). Elle est remplie de Cocotiers, dont les noix apportent quelque profit à leurs Maîtres; mais on n'y voit gueres d'autre bled ni d'autre Betail, que celui qu'on y transporte des lieux voisins. L'eau n'y vaut rien non plus; ce qui, joint au mauvais air, est souvent funeste aux Anglois. L'Auteur attribue ces deux incommodités de l'Isle à la qualité des terres, qui sont fort basses autour du Fort, & à la puanteur du poisson, qu'on employe au lieu de fumier pour la nourriture des arbres. Le Vaisseau Anglois étoit arrivé au tems de la Mousson, qui est toujours accompagné de pluies & d'orages. Dans l'espace de trois mois, on vit mourir tristement vingt passagers, de vingt-quatre qu'ils étoient, & quinze Matelots de l'Equipage. Ovington & le Capitaine du Vaisseau tomberent eux-mêmes dans une si grande langueur, que ni la tempérance, qui est la meilleure médecine, ni la force des remedes ne pouvoient les rétablir; & ce qui prouve sans replique qu'ils ne devoient en accuser que l'air du Pays, c'est qu'à peine eurent-ils fait la moitié du chemin vers Surate, que leur santé se rétablit. M. Georges *Cook*, qui commandoit dans Bombay, sollicita beaucoup Ovington de s'y arrêter, & lui fit des offres d'autant plus avantageuses, que l'Isle étoit alors sans Ministre. Mais l'exemple de tant de morts l'avoit effrayé. Elles sont si fréquentes dans le cours d'une année, qu'elles ont fait passer en proverbe, que deux Moussons, à Bombay, sont l'âge d'un homme (87). C'est une source de dépense & d'inquiétude continuelle pour la Compagnie Angloise, qui est obligée d'y faire transporter sans cesse de nouveaux Habitans, pour remplacer ceux qui sont enlevés, & des Chirurgiens, avec toutes les drogues & tous les remedes de l'Europe.

Mauvais air de l'Isle.

Ses causes & ses effets.

(84) Voyages d'Ovington, T. I, p. 127.
(85) *Ibid.* p. 126.
(86) A dix-neuf degrés de latitude du Nord.
(87) Pages 136 & suivantes.

OVINGTON. 1690.

La quantité prodigieuſe de vermine, & d'inſectes venimeux, qui ſe forment dans l'Iſle au tems des Mouſſons, eſt une autre preuve de la corruption de l'air. Les Araignées y ſont alors groſſes comme le pouce, & les Crapaux ne le ſont gueres moins qu'un petit Canard. Les bleſſures & les contuſions s'y gueriſſent rarement. De vingt Enfans, à peine en arrive-t-il un à l'âge de maturité. Auſſi l'Iſle n'eſt-elle peuplée que par les Colonies qui s'y renouvellent, quoique la Compagnie permette aux Anglois de s'y marier, & qu'elle y faſſe tranſporter les jeunes filles qui ſouhaitent d'y aller chercher des maris. Une contenance honnête eſt la ſeule qualité qu'on demande à celles qui arrivent dans cette vûe ; & ſouvent elles y épouſent les principaux Marchands (88).

Autres effets de la corruption de l'air.

Mariages des Anglois de Bombay.

L'Iſle de Bombay eſt défendue par un Fort, bâti ſuivant les regles de l'art, & muni de pluſieurs pieces de canon, qui commandent le Port & tous les lieux voiſins. C'eſt la réſidence du Gouverneur. Il offre d'ailleurs pluſieurs beaux édifices, qui ſont habités par des Anglois & des Portugais. La Religion Catholique y eſt exercée librement, & les Portugais y ont leurs Egliſes ; tandis que les Anglois, qui ſont les Maîtres de l'Iſle, n'ont encore pû parvenir à s'en donner d'autre qu'une Chambre du Fort, où leur ſervice ſe fait deux fois le jour (89). L'Auteur apporte pour raiſon la guerre qu'ils ont eûe avec le Mogol. Les Infideles ne ſont pas moins libres que les Chrétiens dans leur Culte. Ovington, étant entré dans un de leurs Temples, fut étonné de le trouver ſi petit, qu'à peine pouvoit-il contenir en même-tems neuf ou dix perſonnes. Il vit l'Idole, qui ne conſiſtoit qu'en un viſage d'étain, avec un nez large & écraſé, & des yeux de la grandeur d'un écu. Une petite bourſe, qui étoit ſuſpendue d'un côté, ſervoit à recevoir les offrandes du Peuple ; & de l'autre, on voyoit un peu de riz brulé, que le Bramine avoit offert à cette étrange Divinité. A l'entrée de la porte, un Trompette jouoit pendant toute la durée du Sacrifice (90).

Religion de l'Iſle.

Ovington viſite un Temple d'Idolâtres.

La guerre, que les Anglois ont eûe long-tems avec le Mogol, a fait beaucoup de tort à l'Iſle de Bombay, en ruinant ſes arbres fruitiers, qui faiſoient la ſeule richeſſe des Inſulaires. L'Auteur raconte que dans le premier établiſſement des Anglois à Surate, le Grand-Mogol & le Préſident de la Compagnie étoient convenus qu'ils auroient la liberté du Commerce, en payant deux & demi pour cent de toutes les Marchandiſes qu'ils feroient entrer ou ſortir. Bien-tôt cette ſomme fut augmentée, ſans raiſon, à quatre pour cent. On voulut aſſujettir les Facteurs de la Compagnie, qui portoient des boutons d'or ſur leurs habits, à payer un droit particulier chaque fois qu'ils paſſeroient la Riviere de Surate. L'Intendant de la Marine, qui étoit obligé de la paſſer ſouvent pour ſe rendre à Soualy, auroit bientôt payé la valeur de ſes boutons (91).

Origine de la guerre entre les Anglois & le Grand Mogol.

Ces deux ſujets de plainte, joint à quelques autres mécontentemens, cauſerent une rupture ouverte. Après quelques eſcarmouches ſur mer, le Mogol entreprit d'aſſieger Bombay. *Jean Child*, qui avoit ſuccedé à Jean Wiburn, dans le Gouvernement de cette Iſle, mais ſans avoir hérité de ſes qualités

Bombay eſt aſſiégé par les Mogols.

(88) *Ibid.* Pages 142 & 143.
(89) Page 144.
(90) Page 145.
(91) Page 147.

militaires,

militaires, quoiqu'il eût été revêtu du titre de Baronet de la Grande-Bretagne, & nommé Général des forces Angloiſes dans les Indes, négligea de fortifier l'Iſle. Il fut attaqué en 1688 par une Armée de vingt-cinq mille hommes, auxquels il n'en avoit que deux mille cinq cens à oppoſer. C'étoit dix contr'un. Malgré cette inégalité, les Anglois ſe défendirent avec courage. Mais les Mogols ayant appris, des Déſerteurs, l'art de faire des mines & la maniere de ſe mettre à couvert par des tranchées & des gabions, il devint impoſſible de réſiſter à la force & à l'habileté réunies. Le Général Anglois ſe vit contraint de faire la paix, à des conditions que l'Auteur diſſimule, mais qui ne devoient pas être avantageuſes puiſqu'elles étoient l'effet de la néceſſité. Child mourut avant que l'accommodement fût tout-à-fait conclu; & ſa mort fut attribuée au chagrin de n'avoir pu ſauver l'honneur de ſes Maîtres. Il avoit amaſſé d'immenſes richeſſes dans ſon emploi (92).

Ovington. 1690.

A trois lieues de Bombay s'offre une petite Iſle, nommée l'*Elephant*, qui tire ce nom d'une figure d'Elephant, taillée en pierre, de grandeur naturelle, & placée au milieu d'une Campagne, où elle frappe les yeux de ceux qui arrivent dans l'Iſle. On voit auſſi, dans le même endroit, un cheval de pierre, repréſenté ſi naturellement, qu'à quelque diſtance on le prendroit moins pour une ſimple repréſentation que pour un animal vivant. Mais ce qui rend cette Iſle plus célébre, c'eſt une fameuſe Pagode, dont les Portugais ont raconté beaucoup de merveilles, & pour laquelle l'Impératrice Douairiere des Mogols avoit une vénération extraordinaire. L'Auteur obſerve qu'on appelle *Pagode*, un Temple Payen, ou un lieu deſtiné au culte des Idoles. Ce nom, dit-il, vient du mot Perſan *Pout*, qui ſignifie une Idole, & de *Gheda*, qui ſignifie Temple.

Iſle de l'Eléphant & ſes ſingularités.

Origine du nom de Pagode.

Il fait la deſcription de la Pagode, ou du Temple, de l'Iſle de l'Eléphant. Elle eſt taillée dans le Roc, ſur le penchant d'une haute Montagne. Sa grandeur eſt d'environ cent vingt pieds en quarré, & quatre-vingt de hauteur. La voute, qui n'eſt qu'un grand rocher, eſt ſoutenue par ſeize piliers de pierre, éloignés de ſeize pieds l'un de l'autre, & de trois pieds de diametre. Ils ſont taillés avec beaucoup d'habileté. Aux deux côtés, on compte quarante ou cinquante figures d'hommes, dont chacune a douze ou quinze pieds de haut, & qui ſont entr'elles dans une exacte ſymétrie. Quelques-unes ont ſix bras. D'autres ont trois têtes. D'autres ſont ſi monſtrueuſes, qu'elles ont les doigts de la groſſeur de la jambe. On en voit qui portent ſur la tête des couronnes fort bien travaillées, ou des ſceptres dans les mains. Quelques-unes ont ſur la tête pluſieurs autres petites figures, qui ſont en poſture dévote. Ovington en remarqua pluſieurs dont les unes s'appuyent ſur des femmes, & d'autres ſur la tête d'une vache, qui eſt un animal fort reſpecté dans les Indes; d'autres enfin, qui prennent une jolie fille par le menton, & d'autres qui déchirent en pieces de petits enfans. Il regarda cette variété de figures agréables & monſtrueuſes comme différens objets du Culte des Idolâtres, qui choiſiſſent apparemment celles qui leur inſpirent le

Deſcription d'une célebre Pagode de l'Iſle de l'Eléphant.

(92) Pages 152 & précédentes. Sa Veuve épouſa M. Georges Weldon, qui ſuccéda au Gouvernement, & qui ne s'y enrichit pas moins : d'où l'Auteur conclut qu'il y a beaucoup à gagner au ſervice de la Compagnie.

OVINGTON. 1690.

plus de reſpect ou de dévotion. Le Frontiſpice de la Pagode n'a rien de remarquable (93).

L'Auteur ſe rend à Surate.

Vers le milieu de Septembre, c'eſt-à-dire, à la fin des Mouſſons, le Vaiſſeau reçut ordre de partir pour Surate. Il rencontra dans ſa route une ſorte de Pirates, nommés *Sanganians*, qui n'oſerent l'attaquer, parce que depuis quinze jours ils avoient appris, par une avanture ſinguliere, à reſpecter le Pavillon Anglois. Un Capitaine de cette Nation, qu'ils avoient entouré de fort près, n'avoit pas jugé à propos de s'oppoſer à l'abordage : mais ayant fait retirer tous ſes gens de deſſus les Ponts, il y avoit fait porter quelques barils de poudre & pluſieurs petites pieces d'artillerie. Les Sanganians n'y étoient pas plutôt montés, qu'il y avoit fait mettre le feu ; & l'exécution avoit été ſi heureuſe, que la plûpart ayant été brûlés, tués ou précipités dans les flots, la crainte du même ſort avoit fait fuir auſſi-tôt le reſte (94).

Défenſe bizarre d'un Vaiſſeau Anglois contre des Pirates.

Le Benjamin arriva ſans obſtacle à la barre de Soualy, où les ſeuls Vaiſſeaux de l'Europe ont la liberté d'aborder. Cette permiſſion n'eſt point accordée aux Indiens (95). Ils doivent entrer dans la Riviere de Surate, ou jetter l'ancre à ſon embouchure, qui eſt à deux lieues de Soualy, comme Soualy eſt à quatre lieues de Surate. C'eſt-là que les Vaiſſeaux Européens chargent & déchargent leurs Marchandiſes, & qu'elles ſont gardées dans des Cours & des Magaſins, pour être tranſportées dans d'autres lieux, ou rembarquées ſuivant l'occaſion. Les Facteurs Anglois, François, & Hollandois, ont leurs Maiſons, ou leurs Comptoirs à un demi-mille de la mer, éloignées d'une portée de fuſil l'une de l'autre (96).

Situation des Comptoirs Européens à Soualy.

Ovington remarque, comme un événement extraordinaire, qu'en nettoyant ſon Vaiſſeau, après l'avoir déchargé, on y trouva une groſſe quantité de grandes Huitres, qui s'y étoient attachées ou formées de toutes parts, & qui furent trouvées de ſi bon goût, que le Capitaine en fit part à tous les Anglois de Surate (97).

Grandes Huitres attachées au Benjamin.

La Deſcription que l'Auteur fait de cette Ville n'ajoute rien à celle qu'on a lûe dans d'autres Relations (98) : mais il y joint diverſes obſervations qui lui ſont propres. Premiérement il fixe la grandeur de ſa circonférence, qui eſt, dit-il, en y comprenant les Fauxbourgs, d'environ trois milles d'Angleterre ; & ſa forme, dont il fait une eſpece de demi-cercle, ou de croiſſant, à cauſe du détour de la Riviere ſur laquelle elle eſt bâtie, & qu'il nomme *Tapty* ou *Tindy* (99).

Obſervations particulieres de l'Auteur concernant Surate.

L'or de Surate eſt ſi fin, qu'en le tranſportant en Europe, on peut y gagner douze ou quatorze pour cent. L'argent, qui eſt le même dans tous les Etats du Mogol, ſurpaſſe celui du Mexique & les écus de Seville. Il a moins d'alliage que tout autre argent. L'Auteur n'y a jamais vu de pieces rognées, ni d'or ou d'argent qui eût été falſifié. La roupie d'or en vaut quatorze d'argent ; & celle d'argent, vingt-ſept ſous d'Angleterre. On y voit quelques

Fineſſe de l'or & de l'argent du Pays.

(93) Pages 156 & précédentes.
(94) Page 158.
(95) L'Auteur devroit dire au contraire, que c'eſt aux Vaiſſeaux Européens que l'entrée de la Riviere n'eſt pas permiſe.
(96) Page 158.
(97) *Ibidem.*
(98) Voyez particuliérement Thevenot, Carré, l'Eſtra, &c.
(99) Pages 212 & ſuivantes.

monnoyes étrangeres, mais en petit nombre ; & des pieces de cuivre, dont ſoixante ſont une roupie. Il s'y trouve encore une eſpece de monnoie plus baſſe. Ce ſont des amandes ameres, dont ſoixante valent une piece de cuivre (1). OVINGTON. 1690. Amandes ameres qui ſervent de monnoie.

Toutes les monnoies étrangeres payent, à la ſortie comme à l'entrée de Surate, deux & demi pour cent. Celles qui tombent entre les mains des Officiers du Grand-Mogol ſont fondues & converties en Roupies, ſur leſquelles on met la marque de l'Empereur regnant. Après ſa mort, ces pieces perdent un ou deux ſoixantiémes de leur valeur (2).

Les étoffes de ſoie & les toiles de cotton ſe vendent à Surate par *Cobits*, qui ſont une meſure de vingt-ſept pouces de long. Le riz, le bled, & les autres choſes qui ſe vendent parmi nous au boiſſeau, ou avec des meſures creuſes, ſont vendues au poids dans Surate. Le poids ordinaire eſt un *Scar*, qui eſt de treize onces & un quart. Le *Meund* contient quarante *Scars*. Meſures & Poids de Surate.

» Ainſi les uſages, obſerve l'Auteur, ſont tout-à-fait oppoſés aux nôtres, » dans les choſes mêmes qui devroient être ſemblables, telles que les ſcies » & les ſerrures, qui n'ont aucune reſſemblance avec les nôtres. Il ſemble » même que les animaux n'ayent pas, aux Indes, les mêmes inclinations que » parmi nous. Dans le Tunquin, par exemple, les chiens veillent toute la » nuit pour exterminer les rats & les ſouris (3). Oppoſition des uſages Indiens aux nôtres.

On apporte à Surate, des Marchandiſes de toutes les parties de l'Aſie. Elles y ſont achetées par les Européens, les Turcs, les Arabes, les Perſans, & les Arméniens. Il n'y a point de Marchands qui ſe répandent plus dans le monde & qui voyagent avec autant d'ardeur que les Arméniens. Leur langue eſt une des plus uſitées dans l'Aſie. De tout tems, ils ont été célebres par leur Commerce. » C'étoit dans leur voiſinage, c'eſt-à-dire, ſur le *Phaſe*, » en Georgie, qu'étoit autrefois la Toiſon d'or ; Toiſon fameuſe parmi » les Anciens, mais qui n'étoit qu'un grand Commerce de laine, de peaux, » & de fourures, que les Peuples du Nord y portoient (4). Commerce de Surate.

Les Marchands Indiens, qui viennent par terre à Surate, ſe ſervent rarement de chevaux pour le tranſport de leurs Marchandiſes, parce qu'ils ſont tous employés au ſervice du Prince. Ils les amenent dans des Chariots, ſur des Dromadaires, des Chameaux & des Anes.

Ce ſont les Hollandois qui apportent à Surate toutes ſortes d'épiceries. Les Anglois y apportent particulierement du poivre. Mais, s'il faut en croire l'Auteur, les premiers ne ſont pas toujours de bonne foi. » Ils tirent » quelquefois une certaine quantité d'huile, d'eſſence, ou d'eſprit, des » cloux de girofle, de la canelle, &c. Enſuite les expoſant en vente, ils ne » font pas difficulté d'en tirer le même prix que s'il n'y étoit point arrivé » d'altération. C'eſt une tromperie qui s'exerce à Batavia ; & de-là vient » qu'il ſe trouve tant d'Epiceries ſéches & inſipides (5). Reproche de tromperie que l'Auteur fait aux Hollandois.

Outre le Gouverneur militaire de Surate, qui demeure conſtamment au Château, comme s'il y étoit priſonnier, les Habitans ont leur Gouverneur Deux Gouverneurs de Surate.

(1) Pages 218 & précédentes.
(2) Page 219.
(3) Page 220.
(4) Page 222.
(5) Page 226.

OVINGTON. 1690.

Civil, qui eſt chargé particuliérement de l'adminiſtration des affaires publiques & de la juſtice. Il ne s'éloigne gueres plus ſouvent de ſon Palais, pour être ſans ceſſe à portée de recevoir les Requêtes des principaux Marchands, & de regler les affaires qui demandent une prompte expédition. S'il ſort pour prendre l'air, il eſt aſſis ſur un Elephant, dans un fauteuil magnifique. Outre le conducteur de l'animal, il a près de lui un domeſtique, qui l'évente & qui chaſſe les mouches, avec une queue de cheval attachée au bout d'un petit bâton, de la longueur d'un pied. Cet éventail, tout ſimple qu'il doit paroître, eſt le ſeul en uſage parmi les Grands, & pour la perſonne même de l'Empereur. Entre différentes marques de grandeur, le Gouverneur de Surate nourrit pluſieurs Elephans. Il entretient une Garde de Cavalerie & d'Infanterie, pour la ſûreté de ſa perſonne & pour l'exécution de ſes ordres (6).

Faſte du Gouverneur civil.

Dans les affaires de conſéquence, il doit prendre l'avis de trois grands Officiers de la ville, qui partagent alors avec lui le dépôt de l'autorité ſuprême.

Son Conſeil, compoſé de trois Officiers.

Le premier, qui porte le titre de *Cogy*, eſt un homme verſé dans les loix, & dans tout ce qui appartient aux uſages civils de l'Empire.

Le Cogy,

Le ſecond, nommé le *Vacanaviche*, eſt un Officier prepoſé par l'Empereur, pour donner avis chaque ſemaine, à la Cour, de tout ce qui arrive de remarquable & d'important (7).

Le Vacanaviche,

Le *Katoual*, troiſiéme Miniſtre de l'autorité Impériale, eſt établi pour empêcher les deſordres & pour les punir. Il eſt obligé de faire trois rondes de nuit dans les rues de la ville; à neuf heures du ſoir, à minuit, & à trois heures du matin. A cinq heures, le tambour bat & la trompette ſonne, pour marquer la premiere heure du jour. Le Katoual eſt toujours accompagné de pluſieurs Domeſtiques, & d'une Compagnie de Soldats, armés d'épées, de lances & de fleches. Quelques-uns portent une arme fort dangereuſe, qui conſiſte dans une baguette de fer, longue d'environ deux pieds & terminée par une boule de même métal, avec laquelle on briſe le crane d'un ſeul coup. Ceux qui ſont ſurpris dans une faute legere en ſont quittes pour quelques jours de priſon. Le châtiment des fautes conſidérables eſt la baſtonade.

& le Katoual.

Quoique Surate ſoit habitée par toutes ſortes de Nations, les querelles & les diſputes mêmes y ſont rares. Les Indiens idolâtres, plus propres à recevoir une injure qu'à la faire, évitent ſoigneuſement tous les crimes odieux & nuiſibles à la ſociété, tels que le meurtre & le vol. Ovington apprit, avec étonnement, que dans une ſi grande ville il y avoit plus de vingt ans que perſonne n'avoit été puni de mort. L'Empereur ſe réſerve le droit des Sentences capitales, ou ne le communique qu'aux Tribunaux les plus éloignés de ſa Cour. Ainſi, dans les cas extraordinaires, on informe ce Monarque du crime; & ſans faire venir le coupable, il impoſe le châtiment (8).

Paix & ſureté qui regnent à Surate.

S'il ſe fait quelque vol à la Campagne, dans la dépendance de Surate, un Officier, qui ſe nomme le *Pourſdar* eſt obligé d'en répondre. Il a ſous ſes ordres pluſieurs Compagnies de gens armés, qui obſervent continuelle-

Elles s'étendent juſqu'aux Campagnes voiſines.

(6) Page 228 & précédentes.

(7) Un autre Officier, nommé le Harcarvah, marque ce qui ſe fait chaque jour

(8) Page 231.

ment les grands chemins & les villages, pour donner la chaſſe aux voleurs (9). En un mot, comme il y a peu de villes ou le Commerce ſoit auſſi floriſſant qu'à Surate, il n'y en a gueres où l'on apporte autant de ſoins au maintien du repos & de la ſureté publique. OVINGTON. 1690.

Les obſervations de l'Auteur, ſur les différentes Religions & ſur les uſages des Indiens, appartiennent moins à la deſcription de Surate qu'à l'article général des Indes, où elles doivent entrer avec celles de quantité d'autres Voyageurs. Cependant on en peut détacher ce qui eſt propre à Surate & aux lieux voiſins.

Ovington parle, avec complaiſance, d'un grand Hôpital, dans le voiſinage de cette ville, entretenu par les Banians, pour les vaches, les chevaux, les chevres, les chiens, & d'autres animaux, qui ſont malades, ou eſtropiés, ou trop vieux pour le travail. Un homme qui ne peut plus tirer de ſervice d'un bœuf, & qui eſt porté à lui ôter la vie pour s'épargner la dépenſe de le nourrir, ou pour ſe nourir lui-même de ſa chair, trouve un Banian charitable, qui ne manque pas, lorſqu'il eſt informé du danger de cet animal, de le demander au Maître, & qui l'achetant quelquefois aſſez cher, le place dans cet Hôpital, où il eſt bien traité juſqu'au terme naturel de ſa vie (10). Hôpital pour les Vaches, les Chiens, &c.

Près du même Edifice (11), on en voit un autre qui eſt fondé pour les punaiſes, les puces, & toutes les eſpeces de vermines qui ſuccent le ſang des hommes. De tems en tems, pour donner à ces animaux la nourriture qui leur convient, on loue un pauvre homme, pour paſſer une nuit ſur un lit dans cet Hôpital; mais on a la précaution de l'y attacher; de peur que la douleur des picquûres l'obligeant de ſe retirer avant le jour, il ne puiſſe les nourrir à l'aiſe de ſon ſang (12). Hôpital pour les Puces & les Punaiſes.

A l'arrivée d'Ovington, il y avoit ſix ans qu'il s'étoit répandu parmi les Indiens de Surate, une maladie contagieuſe, qui continuoit encore d'y regner, quoique ce ne fût pas toujours avec la même violence. Elle ſembloit aſſoupie dans le tems des Mouſſons, où l'air ne manque point de ſe rafraîchir; & c'étoit immédiatement avant cette ſaiſon qu'elle ſe faiſoit ſentir dans ſa plus grande force. Avant que les pluies commencent à tomber, l'air eſt d'une ſéchereſſe & d'une chaleur extrêmes. Lorſqu'elles ſont tombées, il s'éleve des vapeurs chaudes, & ſi malfaiſantes, qu'elles cauſent plus de maladies qu'il n'y en a dans tout le reſte de l'année. Alors, dans l'eſpace d'une ſeule matinée, on voyoit porter hors de la ville une centaine de Gentils, pour y être brûlés; outre les Mores qu'on enterroit, & ceux qui mouroient dans les Fauxbourgs: ce qui montoit, par un calcul moderé, au nombre de trois cens par jour. La ville n'en paroiſſoit pas moins peuplée, & l'on ne s'apperçevoit pas des effets du mal par la diminution des Habitans. La naiſſance de cette peſte fut précédée par un petit tremblement de terre, qui allarma un peu, mais qui ne renverſa aucune Maiſon, & qui ne cauſa de mal à perſonne. Ce qui ſurprenoit beaucoup les Mores, c'étoit de voir les Européens comme inacceſſibles à une maladie qui cauſoit tant de ravages parmi les Naturels du Pays (13). Peſte terrible à Surate. Ses renouvellemens & ſes effets.

Ovington reçut avis, en 1691, qu'il étoit mort de la peſte, à Balſora, Peſte à Balſora.

(9) Page 233.
(10) Page 313.
(11) *Ibidem.*
(12) *Ibid.* Page 314.
(13) *Ibidem.* Tome II. p. 56.

OVINGTON. 1691. deux cens mille perſonnes dans l'eſpace de dix-huit jours. Mais ce fleau ceſſa bien-tôt (14).

Maladies ordinaires à Surate. Les maladies ordinaires de Surate, dont les Européens ont de la peine à ſe garantir, ſont différentes ſortes de fiévres, la plûpart mortelles; ſur-tout pour ceux qui ſe livrent aux plaiſirs de la table & qui aiment trop le vin. D'autres meurent d'une maladie, que les Habitans nomment *Merdechine*. C'eſt un vomiſſement violent & un grand cours de ventre, qui viennent particuliérement d'avoir mangé avec excès, au même repas, de la viande & du poiſſon. On guerit le malade en lui appliquant ſur le talon un fer rouge, dont la cicatrice l'empêche quelque-tems de marcher. Les Européens ſont encore attaqués d'une eſpece de paralyſie, qui leur ôte l'uſage & le mouvement des membres. Elle vient de s'être trop expoſé aux brouillards pénétrans de la nuit. Le meilleur reméde eſt de fréquenter les bains, qui ſont en grand nombre dans ce Pays (15).

Poudre blanche pour la fievre. Les bons effets de la poudre blanche, dans les fievres, en ont rendu l'uſage commun dans les Etats du Mogol; & l'Auteur obſerve qu'elle eſt employée avec le même ſuccès en Angleterre, où les Médecins Anglois en ont envoyé. En géneral, dit-il, les remédes dont on ſe trouve le mieux dans cette Région ſont rafraîchiſſans, parce que la plûpart des maladies viennent de chaleur (16).

Pulparrock, beau Monaſtere près de Surate. A deux milles de Surate, on viſite un lieu fort agréable, qui ſe nomme *Pulparrock*. Il eſt voiſin de la riviere, & fort orné de bocages & d'allées d'arbres. Le terrain en eſt uni, excepté ſur les bords mêmes de la riviere, où s'élevant un peu il rend la vûe plus étendue ſur l'eau. La chaleur de l'air y eſt adoucie par l'ombrage d'une infinité d'arbres & par la proximité de l'eau. C'eſt un Monaſtere de Faquirs, qui ont pris ſoin de rendre cette habitation commode & délicieuſe. Ils ont employé l'art, pour y perfectionner les beautés de la nature. Les environs de Surate n'ont rien qui puiſſe être comparé à cette belle retraite. Auſſi les Faquirs qui l'habitent ont-ils plus de fierté que dans les autres lieux. On ſait que c'eſt une eſpece de Moines mendians, qui font des quêtes pour augmenter leurs revenus. Un Frere *Quêteur* du Monaſtere de Pulparrock ayant un jour rencontré, hors de Surate, le Préſident de la Compagnie Angloiſe, lui demanda impudemment vingt Roupies. Le Préſident, pour badiner, lui en offrit dix-neuf. Il les refuſa, dans l'opinion qu'il n'étoit pas de ſa grandeur de diminuer une obole de ſa premiere demande (17).

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE.

Remarques de Thevenot ſur le Pays de Surate. Thevenot, qui étoit à Surate en *1666* (18), & qui n'a pas manqué d'y faire ſes obſervations, avec ce caractere judicieux qui le fait diſtinguer entre les Voyageurs, s'écarte peu de tout ce qu'on a lû juſqu'ici, & ſert par conſéquent à le confirmer par ſon témoignage. Mais il y joint pluſieurs remarques qui paroiſſent être échappées à la curioſité d'Ovington.

(14) *Ibidem.*
(15) *Ibid.* p. 57.
(16) Page 58.
(17) Pages 65 & 75.
(18) Voyez la troiſiéme Partie de ſes Voyages. On ne le cite ici qu'en extrait, parce que Surate n'étoit pas ſon terme, & qu'il ne faiſoit qu'y paſſer pour ſe rendre dans l'Indoſtan. Voyez ſes propres Relations.

On mange, dit-il, du raiſin à Surate, depuis le commencement de Février juſqu'à la fin d'Avril. Le goût n'en eſt pas excellent; & quelques-uns s'étoient imaginé que ce défaut lui venoit de l'impatience des Habitans, qui ne le laiſſoient point aſſez meurir. Cependant les Hollandois, qui ont pris le parti de le laiſſer autant qu'il ſe peut ſur le ſep, n'en font qu'un vin fort aigre, qu'il eſt impoſſible de boire ſi l'on n'y mêle du ſucre. Ce raiſin, qui eſt blanc, ne laiſſe pas d'être fort gros. On l'apporte à Surate, d'une petite ville, nommée *Naapoura*, dans la Province de Balagate (19). Description du Pays de Surate. Thevenot. Raiſin de Naapoura.

Les liqueurs du Pays ne valent gueres mieux que le vin. La plus commune eſt compoſée de *Sagre*, ou Sucre noir, qu'on met dans de l'eau, avec un peu d'écorce de *Baboul*, pour lui donner quelque force. Enſuite on les diſtille enſemble. Liqueurs de Surate.

On fait auſſi de l'eau de vie de Tary. C'eſt une liqueur aſſez agréable, qu'on tire de deux ſortes de Palmiers; l'une qui ſe nomme *Codgiour;* la ſeconde, qui n'eſt autre que le Cocotier. Thevenot obſerve qu'il ne vient point de dattes aux Palmiers d'où l'on tire du Tary, & que ceux d'où l'on n'en tire point produiſent des dattes ſauvages. Le bon *Tary* eſt celui qui ſe tire la nuit. N'étant point échauffé par l'ardeur du ſoleil, il eſt d'un goût doux & picquant, qui approche de celui des Châtaignes (20).

Thevenot eſt plus exact qu'Ovington, ſur les poids & les meſures de Surate. Le poids qui ſe nomme *Candi*, vaut vingt *Mans;* mais le poids de Commerce eſt le *Man*, qui eſt de quarante livres; & la livre de Surate eſt de quatorze onces, ou trente-cinq toles. L'or & l'argent ſe peſent à la tole; & la tole eſt de quarante Mangelis, qui font cinquante-ſix de nos Carats. Deux toles un tiers & demi valent une once de Paris. La Tole peſe autant qu'une Roupie d'argent. Le Man peſe quarante livres dans toutes les Indes; mais ces livres, qu'on nomme *Serres* à Surate, différent dans chaque Pays. Celles de Surate, par exemple, ſont plus fortes que celles de Golkonde. Celle d'Agra eſt de vingt-huit onces. Poids & Monoies.

On compte les grandes ſommes par Leks, par *Crouls* ou *Courous*, par *Padans* & par *Nils*. Il faut cent mille Roupies pour faire un Lek, cent mille Leks pour faire un Courou, cent mille Couroux pour faire un Padan, & cent mille Padans pour faire un Nil. On voit, parmi les Grands-Seigneurs, des Roupies d'or, qui valent environ vingt & une livres de France; mais qui n'entrent point dans le Commerce ordinaire. Leur principal uſage eſt pour faire des préſens. La Roupie commune, qui eſt d'argent, ne vaut gueres plus de vingt-neuf ſous de notre monnoie, quoiqu'on la faſſe paſſer ordinairement pour trente. On fabrique, tous les ans, des Roupies; & celles de l'année valent quelque choſe de plus que les précédentes, parce que les Monnoyeurs prétendent que l'argent s'uſe toujours (21). Il y a des demi-Roupies, & des quarts de Roupie. Le *Mahmoudy* eſt une autre monnoie d'argent, qui vaut environ onze & demi de nos ſous. Le *Pecha* eſt une monnoie de cuivre, de la grandeur de la Roupie, qui vaut un peu plus de dix deniers, & qui peſe ſix de nos drachmes. On donne ſoixante-huit *Paden*, ou amandes ameres, pour

(19) *Ibid.* p. 47.
(20) Page 49.
(21) Ovington attribue cette différence de valeur à la mutation des regnes.

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE.

un Pecha. Ces amandes, qui paſſent pour monnoie à Surate, viennent de Perſe, & ſont le fruit d'un arbriſſeau qui croît entre les rochers.

THEVENOT. Fineſſe de l'argent du Mogol.

Enfin Thevenot fait remarquer que la monnoie d'argent du Grand-Mogol eſt plus fine qu'aucune autre; parce qu'il n'arrive point d'Etranger, dans l'Empire, qui ne ſoit obligé de changer l'argent qu'il apporte, ſoit Piaſtres, ſoit d'autres eſpeces, en monnoie du Pays. Il eſt fondu auſſi-tôt, & l'on en rafine l'argent pour faire des Roupies (22).

Puits & Reſervoirs célebres.

L'Auteur ajoute, à la deſcription du Cimetiere des Anglois, qu'on voit à peu de diſtance un grand Puits de forme quarré, couvert de pluſieurs arcs de brique, qui ſont éloignés l'un de l'autre de pluſieurs pieds. On y deſcend par divers eſcaliers; & le jour y entre, depuis le haut juſqu'en bas, par des eſpaces qui ſont entre les arcs. Mais quoique cet ouvrage ſoit eſtimé, il n'approche pas d'un réſervoir d'eau, qui eſt proche d'une des Portes de Surate, nommée la Porte de Daman, où commence la plus belle promenade du Pays. Cette Porte eſt couverte & entourée des branches d'un bel arbre, qui ſe nomme *War*, & que les Portugais appellent *arbre de racines*. L'ombre en eſt admirable, & d'un grand ſecours pour ceux qui vont au Réſervoir. Il a ſeize angles, dont chaque côté à cent pas de long. Le diametre de tout l'ouvrage eſt d'une portée de mouſquet. Il eſt pavé de grandes pierres unies, avec des degrés à l'entour, qui regnent depuis le bord du baſſin juſqu'au fond, en maniere d'amphitéâtre. Ces degrés ſont chacun d'un demi-pied de hauteur. Leur matiere eſt une belle pierre de taille, qui vient de Cambaye. On a menagé trois deſcentes en talus, pour ſervir d'abreuvoirs.

Au milieu de cette belle piece d'eau s'éleve un bâtiment de pierre, quarré, & large d'environ quatre toiſes, où l'on monte par deux petits eſcaliers. C'eſt un lieu où l'on va prendre le frais & divers amuſemens; mais il faut un Bateau pour y paſſer. Le grand Baſſin ſe remplit d'eau de pluie, dans la ſaiſon. Après avoir coulé au travers des champs, & formé une eſpece de canal, ſur lequel on a bâti des Ponts, elle ſe rend dans un eſpace fermé de murs, d'où elle paſſe dans le Réſervoir par trois trous taillés en rond, qui ont plus de quatre pieds de diametre. On ne buvoit point autrefois d'autre eau à Surate: mais on y a découvert cinq ſources ou cinq puits, qui en fourniſſent aujourd'hui à toute la ville. L'Auteur parle avec admiration du Réſervoir, & le compare aux plus beaux ouvrages que les Romains ayent jamais faits pour l'utilité publique (23).

Jardin de la Princeſſe.

Un quart de lieue plus loin, on trouve, pour promenade, *le Jardin de la Princeſſe*, ainſi nommé parce qu'il eſt l'ouvrage d'une Sœur du Grand-Mogol. C'eſt un grand Plan d'arbres de pluſieurs eſpeces, tels que des Manguiers, des Palmiers, des Mirabolans, des Vars, des Maiſas, & pluſieurs autres, plantés avec beaucoup d'ordre. On y voit quelques allées fort droites, dont quatre traverſent le Jardin en croix, avec un petit Canal au centre. Vers le milieu du Jardin, on a bâti un Edifice à quatre faces, qui ont chacune leur Divan, & un Cabinet à chaque coin. Devant chaque Divan ſe preſente un Baſſin quarré, plein d'eau, d'où ſortent des ruiſſeaux qui paſſent par les principales allées. Mais, quoique ce Jardin ſoit bien entendu, on n'y voit point

(22) Pages 52 & précédentes. (23) *Ibid.* p. 72.

nos

nos Berceaux & nos Parterres, ni rien qui approche de la beauté de nos Eaux (24).

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

L'arbre Var, que Thevenot eut la curioſité d'examiner dans toute ſon étendue, s'appelle auſſi *Ber*, *arbre des Banians*, & *Arbre des racines*, à cauſe de la facilité que ſes branches, qui portent de grands filamens, ont a prendre racine, & par conſéquent à reproduire d'autres branches. Il arrive ainſi qu'un ſeul arbre, auquel on laiſſe la liberté de s'étendre, peut remplir un fort grand terrain. L'Auteur en vit un, qui avoit plus de trente toiſes de diametre ; c'eſt-à-dire, dans l'étendue de ſes branches, qu'on avoit coupées régulierement, & qui formoient une fort belle promenade (25). Comme les Indiens croient cet arbre ſacré, ils prennent ſoin de l'orner ; & ſouvent, de l'accompagner d'une Pagode.

Arbre Var & ſes ſingularités.

Le terroir de Surate eſt d'une terre griſe, fort brune, & naturellement ſi bon qu'on ne le fume jamais. On y ſeme le bled après les pluyes, c'eſt-à-dire, après le mois de Septembre : la moiſſon ſe fait au mois de Fevrier. On y plante auſſi des cannes de ſucre. L'uſage, pour les planter, eſt de faire de grands ſillons, dans leſquels, avant que de placer les cannes, on met pluſieurs de ces petits poiſſons qui ſe nomment *Goujons*. Soit qu'ils engraiſſent la terre, ſoit qu'ils donnent une qualité particuliere aux cannes, les Habitans prétendent que ſans ce ſecours elles ne produiroient rien. Ils couchent leurs boutures ſur ces poiſſons, l'une au bout de l'autre ; & de chaque nœud de canne ainſi enterrée, il nait une canne de ſucre, qu'on moiſſonne dans la ſaiſon (26).

Terroir de Surate.

Maniere dont on l'engraiſſe.

Le riz ne croît pas moins heureuſement aux environs de Surate. Les Manguiers, les Palmiers de toutes les eſpeces, & d'autres ſortes d'arbres, y apportent autant d'utilité que d'agrément. Les terres qui produiſent le bled ne s'arroſent jamais ; parce que les roſées, qui tombent le matin en abondance, ſuffiſent pour les rendre fécondes.

La Riviere de Tapty eſt toujours un peu ſalée à Surate. Auſſi les Habitans ne s'en ſervent-ils que pour ſe laver le corps ; uſage qui s'exerce ici chaque jour au matin, comme dans toutes les parties de l'Inde. Cette Riviere eſt peu conſidérable. Dans la haute marée, elle n'a de largeur, qu'environ la moitié de la Seine. Cependant les eaux de pluie la groſſiſſent en hyver, juſqu'à la faire déborder avec beaucoup de ravage. Elle prend ſa ſource dans un Canton des montagnes du Duan, nommé *Gehar-conde*, à dix lieues de Brampour. Quand la mer eſt baſſe, elle coule juſqu'à la Barre ; mais la marée avance ordinairement deux lieues au-delà. Le vrai Port de Surate eſt Soualy, à deux lieues de la Barre, & à quatre lieues & demie de la ville.

Riviere de Tapty.

Thevenot regarde ſans difficulté Surate & ſon Canton, comme la plus belle partie de la Province de Guzarate, indépendamment des avantages extraordinaires que cette ville tire de ſon Commerce ; & la Province même, comme la plus agréable de l'Indoſtan. C'étoit autrefois un Royaume, qui tomba ſous la domination du Grand-Mogol Ekbar, vers l'année 1595. Il y fut appellé par un Seigneur du Pays, à qui le dernier Roi de Guzarate, nommé Sultan Mahmouth, en avoit donné le Gouvernement général à ſa mort, en lui confiant la tutelle de ſon fils unique. L'ambition de ce Gou-

Révolution qui a fait paſſer le Royaume de Guzarate au pouvoir du Grand-Mogol.

(24) *Ibid.* p. 73. (25) Page 74. (26) Page 73.

DESCRIPTION DU PAYS DE SURATE. THEVENOT.

verneur lui fit autant d'Ennemis qu'il y avoit de Grands dans le Royaume. Enfin desespérant de se soutenir par ses propres forces, il eut recours au Mogol, sous prétexte d'implorer sa protection pour son Pupille, qui se nommoit *Mudafer*. Ekbar entra dans le Guzarate avec une armée. Il soumit tous les Seigneurs qui entreprirent de s'opposer à lui, & que le Gouverneur lui faisoit regarder comme les Ennemis de son Roi. Mais au lieu de se borner à la possession d'une seule ville, qu'on lui avoit promise avec son territoire, il se rendit maître de tout le Royaume, il fit le Roi & le Gouverneur Prisonniers; & sa politique, autant que la force, lui fit trouver le moyen d'assurer cette conquête à ses Successeurs. Cependant le malheureux Mudafer, s'étant échappé de sa prison, fit quelques efforts pour se rétablir : mais il fut vaincu; il retomba dans les chaînes; & le desespoir lui fit prendre enfin le parti de s'ôter la vie de ses propres mains (27).

OVINGTON. 1691.

Etat des affaires des Anglois à Surate.

Ovington, passant aux affaires de sa Nation, raconte sur des témoignages certains, que la Compagnie Angloise des Indes Orientales employe chaque année cent mille livres sterlings, pour le soutien de son Commerce aux Indes, & pour l'entretien de ses principaux Officiers. *Surate*, dit-il, le *Fort Saint Georges*, *Gomron* en Perse, & *Bengale*, sont les principaux Sieges du Commerce de la Compagnie (28).

Chaque partie des Etats du Mogol a ses Marchandises particulieres, que les Agens de la Compagnie prennent soin d'acheter, & qu'ils tiennent prêtes pour l'arrivée des Vaisseaux. Si cette attention étoit négligée, l'Auteur ne doute pas que la Compagnie ne fût bien-tôt supplantée par d'autres Nations de l'Europe. Il en connoit une, dit-il, sans la nommer, qui avoit proposé depuis quelque tems au Grand-Mogol, de lui payer des droits plus considérables que ceux qui sont établis, à condition d'obtenir le droit exclusif du Commerce dans ses Etats. » Ces entreprises, ajoute Ovington, obligent no-» tre Président d'être continuellement attentif sur la conduite de nos Rivaux, » & de faire des presens à la Cour, pour s'assurer de leur protection (29).

Maison que les Anglois ont à Surate.

La Maison que les Anglois occupent à Surate appartient au Grand-Mogol, & passe pour une des plus belles de la ville. Elle est à son Nord-Ouest. Outre les appartemens du Président, elle peut loger quarante personnes. L'Empereur *Au-reng-zeb*, de qui les Anglois la louoient immédiatement, pour la somme de soixante livres sterlings, recevoit rarement cette somme; parce qu'il leur permettoit de l'employer aux réparations & même aux embellissemens de l'édifice. On y trouve plusieurs caves, des magasins, un réservoir d'eau & un bain (30).

Ce que c'est que leur Président.

C'est dans ce Palais que le Président Anglois des parties Septentrionales de l'Inde fait sa résidence. Il est quelquefois élevé à la dignité de Gouverneur de Bombay, & revêtu du titre d'*Honorable*. On peut acquérir de grandes richesses dans ce Poste. Outre les appointemens annuels, qui sont de trois cens livres sterlings, & les profits que le Président tire des Vaisseaux, il a le pouvoir d'exercer le Commerce pour son propre compte, dans toutes les

(27) *Ibidem*. Pages 15 & 16.
(28) Page 91.
(29) Tome II, p. 92.
(30) *Ibid.* page 93.

parties de l'Orient. Auſſi quelques années ſuffiſent-elles pour l'enrichir. Tous les Officiers de la Compagnie ont, comme lui, la liberté du Commerce particulier ; avantage que les Agens de la Compagnie de Hollande n'ont jamais obtenu (31).

OVINGTON. 1691.

Avantage des Officiers du Commerce Anglois ſur ceux de Hollande.

Comme il eſt important de connoître l'ordre des grandes entrepriſes, lorſqu'il eſt fondé ſur l'expérience & juſtifié par le ſuccès, nous n'abandonnerons point l'Auteur dans ce détail.

Le Préſident de Surate a trois principaux Officiers, qui ſont le *Teneur de Livres*, le *Garde des Magaſins*, & le *Pourvoyeur des Vaiſſeaux*. Ces quatre perſonnes compoſent le Conſeil, dans lequel le Préſident a deux voix. On y rapporte & l'on y juge toutes les affaires qui regardent la Compagnie & ceux qui la ſervent.

Ordre de leur établiſſement à Surate.

Le Secretaire aſſiſte toujours au Conſeil, quoiqu'il n'en ſoit pas. Il monte à la premiere Place qui devient vaquante. Le même ordre eſt établi pour tous les autres Poſtes, où l'on monte par degrés, ſuivant l'ancienneté des ſervices ; à moins que par quelque diſpoſition extraordinaire la Compagnie ne change quelque choſe à ſes principes.

Le Miniſtre, les Anciens & les jeunes Facteurs, les Ecrivains & les Eleves, compoſent le reſte des Habitans du Palais. Chacun demeure dans ſon poſte, pendant trois ou cinq ans, ſuivant ſes engagemens avec la Compagnie, avant que d'être élevé à de nouveaux degrés ; comme de celui d'Eleve à celui d'Ecrivain, & de celui-ci au degré de Facteur, d'où l'on paſſe aux plus hautes dignités. Outre les gages ordinaires, qui ſont proportionnés à chaque degré, la Compagnie leur donne à tous la nourriture & le logement. D'ailleurs les avantages qu'ils peuvent tirer du Commerce particulier vont ſi loin, que de Surate à la Chine, ils gagnent cent pour cent ; & qu'en y faiſant porter ſeulement de l'argent pour en rapporter de l'or, ils ſont ſûrs d'un profit de cinquante pour cent. Ceux qui jouiſſent d'une bonne réputation, ſans être aſſez riches pour former ces entrepriſes, peuvent emprunter, dans le Pays, des ſommes conſidérables, à vingt-cinq pour cent d'intérêt, & ne ſont obligés de ſatisfaire leur créancier qu'au retour du Vaiſſeau. S'il périt en chemin, la ſomme eſt perdûe pour l'Indien qui la préte (32).

Profit extraordinaire des Officiers ſubalternes.

La Compagnie entretient auſſi quarante ou cinquante Domeſtiques, pour les ſervices qui conviennent à leur profeſſion. Ils ſe preſentent le matin au Préſident pour recevoir ſes ordres ; & le ſoir ils paroiſſent encore devant lui, comme des ſujets dont le bonheur dépend de la ſatisfaction de leur Maître. Avec ces Ouvriers, la Compagnie entretient des Valets aux Officiers. Le Préſident en a pluſieurs. Le Teneur de Livres en a deux. Le Miniſtre & les autres ont chacun le ſien. Dans un Pays où les Anglois ſont ſans Troupes & ſans aucun ſecours militaire, la politique les oblige de ſe faire un appui du grand nombre de leurs Domeſtiques. Quoique la plûpart ſoient Indiens ou Mores, l'Auteur vante leur fidélité ; juſqu'à dire naïvement » que lorſque le » Préſident a deſſein de frauder les droits du Prince en quelque choſe de » conſidérable, il en commet le ſoin à ſes Domeſtiques, qui s'en acquittent » avec adreſſe (33).

Nombre d'Ouvriers & de Valets, entretenus par la Compagnie.

(31) *Ibid.* page 94. (32) Tome II. p. 96. (33) *Ibid.* p. 99.

OVINGTON. 1691.

Table des Officiers Anglois.

Perſonne de ceux qui habitent le Palais ne peut paſſer la nuit dehors, ſans la permiſſion du Préſident. On ſert tous les jours une table commune, pour le Préſident & pour tous les Officiers, qui s'y placent ſuivant leur degré d'ancienneté. Elle eſt couverte de ce que Surate & ſes environs offrent de meilleur. Les vins de Chiras & l'Arrack, les vins de l'Europe & la biere d'Angleterre n'y ſont point épargnés. Il y a peu de tables, chez les perſonnes mêmes les plus qualifiées de l'Empire, qui ſoient ſi bien ſervies. Cette dépenſe eſt conſidérable pour la Compagnie, ſur-tout en vins de l'Europe, & en biere, qui ne peuvent manquer d'être fort chers aux Indes. Ovington raconte qu'un riche Indien, ayant eu la curioſité de voir les Anglois à table, parut extrêmement ſurpris, à l'ouverture d'une bouteille, de voir ſortir la liqueur avec force, auſſi-tôt qu'on eut ôté le bouchon. Le Préſident lui ayant demandé le ſujet de ſon admiration, il répondit qu'il n'étoit pas étonné de voir ainſi ſortir la liqueur, mais qu'il ne pouvoit comprendre comment on avoit pû la faire entrer dans la bouteille (34).

Plaiſante naïveté d'un Indien.

Ragoûts Indiens.

La table des Anglois de Surate eſt ſervie en vaiſſelle d'argent; & pour ſatisfaire tous les goûts, ils ont trois Cuiſiniers, un Anglois, un Portugais & un Indien, qui apprêtent les mets chacun à leur maniere. Le ragoût le plus ordinaire aux Indes eſt le *Pilau*. C'eſt du riz bouilli, dont tous les grains demeurent ſéparés, qu'on aſſaiſonne avec des épices, & ſur lequel on met une piece de volaille bouillie. L'Auteur en explique pluſieurs autres, & parle de diverſes ſauces qui excitent beaucoup l'appétit. Le *Cabob*, ſur lequel il s'étend le plus, eſt un compoſé de bœuf & de mouton, que l'on coupe en petits morceaux, ſur leſquels on jette du ſel & du poivre, & que l'on trempe dans de l'huile où l'on a mêlé de l'ail. On les paſſe enſuite dans une broche, avec quelques herbes, qui ont été trempées auſſi dans de l'huile mêlée d'ail. Enſuite on les fait rôtir au feu. C'eſt un mets que l'Auteur trouve fort agréable (35). Les Naturels du Pays aiment beaucoup *l'Aſſa fœtida*, qu'ils appellent *Hin*. Ils en mettent un peu dans leur pain, qui en reçoit un goût déſagréable, mais qu'ils croyent fort utile pour la ſanté. On mange tant d'Aſſa fœtida, dans Surate, que l'air qu'on y reſpire le ſent quelquefois fortement (36).

Faſte du Préſident & des Facteurs Anglois.

Les jours de réjouiſſance, le Préſident invite tous les Officiers de la Compagnie à paſſer la journée dans quelque beau Jardin, hors des murs de Surate, où l'ombrage & la fraîcheur ſervent à l'entretien de la joye. Le Préſident & ſa femme s'y font porter dans des Palanquins, ſoutenus ſur les épaules de quatre hommes. Ils ſont précedés de deux grands Etendards, après leſquels marchent quelques chevaux de main de grand prix, Arabes & Perſans, avec des harnois magnifiques. Les anciens Facteurs viennent à leur ſuite, montés ſur d'autres chevaux, qui ne ſont pas moins richement équipés. Les ſelles ſont de velours brodé; les brides & les croupieres, enrichies d'or & d'argent. Le chef des Domeſtiques paroît enſuite, à cheval comme les Maîtres, mais ſuivi de quarante ou cinquante Valets à pied. Après cette premiere diviſion vient le Conſeil, dans un grand Caroſſe, qu'on laiſſe ouvert, à moins qu'il ne s'y trouve des femmes. Ce Caroſſe eſt tout orné d'argent, & tiré par deux

(34) Page 100. (35) Page 103. (36) *Ibidem*.

bœufs. Le reſte des Facteurs ſuit en Caroſſe ou à cheval. C'eſt dans cet équipage que le Préſident paſſe au travers de la ville, lorſqu'il veut en ſortir (37). Le Miniſtre & les Conſeillers ne ſortent jamais ſans avoir quatre ou cinq Domeſtiques derriere leur Caroſſe. Ce faſte leur attire les reſpects du Peuple. Dans l'idée qu'il ſe forme des Anglois, il s'adreſſe, dans ſes beſoins, au Préſident de la Compagnie plutôt qu'au Gouverneur, dont la grandeur paroît éclipſée par celle des Anglois. OVINGTON. 1691.

Ils ont, comme tous les Européens, un Cimetiere à un demi mille de Surate, qu'ils tâchent d'embellir à l'envi par des tombeaux magnifiques, & par de ſuperbes édifices (38). C'eſt un des principaux ornemens des environs de la ville. Les deux plus beaux de ces édifices ont été conſtruits, l'un pour *Jean Oxonton*, & l'autre pour le Préſident *Aungers*. Ils ſont accompagnés de Tours & de Minarets. Le Cimetiere des Hollandois offre auſſi les ſiens, dont les deux plus remarquables ſont, celui d'un Commiſſaire Hollandois; & l'autre, celui d'un Commandant de la même Nation, qui le fit élever avant ſa mort, & qui fit mettre au ſommet trois grandes taſſes; apparemment, obſerve l'Auteur, pour faire reſſouvenir ſes amis du plaiſir qu'ils avoient eu de boire avec lui (39).

Leur Cimetiere eſt orné de beaux édifices.

Tombeau ſingulier d'un Hollandois.

Le 27 d'Août 1691, c'eſt-à-dire, pendant qu'Ovington étoit à Surate, la Maiſon des Anglois fut inveſtie par une Garde à pied & à cheval, qui les y retint Priſonniers. Cet orage ſe fit ſentir d'un autre côté aux François & aux Hollandois, par la défenſe qu'ils reçurent de ſortir de la ville. On apprit bien-tôt le ſujet de ce traitement. Un riche Vaiſſeau More avoit été pris par des *Hommes à chapeau*, c'eſt-à-dire, ſuivant le langage du Pays, par des Européens; & le Capitaine, nommé *Abdel-gheford*, demandoit qu'on lui reſtituât neuf lecks de Roupies, qui font plus de cent mille livres ſterling. Ce Vaiſſeau paſſoit de Mocka à Surate. Quoique les Indiens ayent peu de goût pour le combat, & qu'ils n'expoſent pas volontiers leur vie pour quatre Roupies qui font leurs gages d'un mois, comme ils étoient richement chargés, ils s'étoient défendus vaillamment; & ce n'étoit qu'après avoir perdu beaucoup de monde qu'ils avoient pris le parti de ſe rendre (40).

Orage qui tombe ſur les Européens de Surate.

On accuſoit les Européens de cette priſe, parce que le Pirate, qui s'étoit emparé du Vaiſſeau, avoit arboré les Pavillons Anglois, François & Hollandois. Le Préſident Anglois, qui ſe nommoit *Barthelemy Harris*, défendit ardemment ſa Nation. Premiérement, il récuſa le témoignage d'Abdel-Ghefort, ſon accuſateur, parce que ce n'étoit pas la premiere fois qu'il eût attribué le même attentat à des Vaiſſeaux Européens, & que dans une autre occaſion il avoit été convaincu d'impoſture. En ſecond lieu, l'arrivée d'un ou de pluſieurs Navires Anglois dans cette mer ne pouvoit être ignorée au Comptoir de Soually ni dans la Maiſon Angloiſe de Surate; & le Préſident atteſtoit le Ciel qu'il n'en avoit aucune connoiſſance. Enfin, il s'engageoit d'honneur à payer tout ce qu'on lui demandoit, ſi ſon Ennemi pouvoit apporter des preuves inconteſtables que le Vaiſſeau, qui avoit fait la priſe, appartînt à la Compagnie d'Angleterre. Ces raiſons, & les bons offices du Gou-

Dequoi ils ſont accuſés.

(37) Page 105.
(38) Tome II. p. 110.
(39) *Ibid.* p. 111.
(40) *Ibidem.* pages 114 & ſuivantes.

OVINGTON. 1691. verneur, qui ſe portoit d'autant plus à favoriſer les Européens, que le Port étant fermé pour leurs Vaiſſeaux, pendant cette querelle, il commençoit à s'appercevoir que la recette diminuoit à la Douane, diſpoſerent la Cour à revenir de ſes préventions. Cependant les Anglois demeurerent priſonniers juſqu'au 2 de Décembre, & ne recommencerent à jouir de leurs privileges qu'après d'heureux éclairciſſemens, par leſquels on apprit que le Navire, auteur de la priſe, étoit Danois. Les reſſentimens du Grand-Mogol ſe tournerent contre cette Nation, ſur laquelle il réſolut d'exercer toutes ſortes d'hoſtilités (41).

Comment cette querelle fut terminée.

1692. L'implacable Abdel-Gheford fut le ſeul, au milieu de la joie commune, qui conſerva toute ſa haine pour les Anglois. Il renouvella ſes calomnies, l'année ſuivante, en répandant le bruit que deux de ſes Vaiſſeaux, qui revenoient de Mocka, étoient encore tombés entre leurs mains & qu'ils les avoient pillés. On leur ôta la liberté avec la même rigueur; & les inſtances furent ſi preſſantes, pour leur faire reſtituer ce qu'on accuſoit leur Nation d'avoir enlevé, qu'ils déclarerent enfin qu'ils aimoient mieux abandonner tout-à-fait le Pays que de ſe ſoumettte à cette injuſtice. Cependant l'impoſture fut bien-tôt reconnue. Abdel-Gheford avoit caché, dans l'eau, une partie de l'argent qu'il ſe plaignoit d'avoir perdu. Il en voulut faire tranſporter ſecretement une autre partie dans un Palanquin; mais quelques Soldats de la garde obſervant que les Porteurs paroiſſoient fatigués du poids, ſe défierent de la vérité. Ils arrêterent le Palanquin, qu'ils trouverent rempli d'or. Abdel, convaincu d'un ſi noir artifice, demeura chargé de la honte & de l'opprobre qu'il vouloit faire tomber ſur les Anglois (42).

Autre perſécution contre les Anglois.

Leur accuſateur eſt convaincu de calomnie.

Sa premiere perte avoit été réelle; & malgré les prétendus éclairciſſemens qui avoient fait tourner l'indignation de la Cour contre les Danois, Ovington paroît perſuadé que cette priſe ne devoit être attribuée qu'aux Sanganiens. Il en prend occaſion de raconter l'avanture d'un Capitaine Anglois, qui ayant été pris par ces Pirates, & s'étant ſauvé de leurs mains, lui communiqua ſes obſervations ſur leur Pays & ſur leurs uſages.

Eclairciſſement ſur les Pirates nommés Sanganiens.

Say (c'eſt le nom du Capitaine) après avoir perdu ſon Vaiſſeau par le naufrage, vers l'Iſle de *Macire*, & s'être arrêté long-tems à Maſcate, pour réparer ſa perte, s'embarqua, pour l'Iſle de Bombay, dans un nouveau Bâtiment qu'il avoit fait conſtruire des débris de l'autre, & fit voile de conſerve avec dix-huit ou vingt Navires Indiens, qui alloient à Surate & dans d'autres Ports du Mogol. A peine les eut-il quittés, qu'il découvrit de loin deux voiles qui venoient à lui, & qu'il reconnut bien-tôt pour des Corſaires. Il fit des efforts inutiles pour les fuir, juſqu'à jetter dans la mer une partie de ſes Marchandiſes, pour rendre ſon Vaiſſeau plus leger : mais ils le ſuivirent avec tant d'obſtination, que l'ayant joint vers le ſoir, ils en vinrent furieuſement à l'abordage. C'étoient des Saganiens. Ils entrerent dans le Vaiſſeau Anglois, l'épée à la main, au nombre d'environ quatre-vingt. Ils tuerent d'abord tous ceux qui firent quelque réſiſtance, & Say n'auroit pas été plus épargné. Mais le premier coup qu'ils lui donnerent ne tomba que ſur ſa main, qui fut preſqu'à moitié coupée; & , lorſqu'ils étoient prêts à redoubler, des boutons

Say, Capitaine Anglois, eſt pris par ces Pirates.

(41) *Ibid.* p. 120.

(42) *Ibid.* pages 124 & précédentes.

d'or, qu'il avoit à ſon habit, attirerent leur attention & ſervirent à lui racheter la vie. Ils ſe contenterent de le dépouiller, & ne lui laiſſerent qu'un petit morceau de toile pour couvrir ſa nudité. Enſuite, paroiſſant plus humains après la priſe du Batiment, ils lui firent prendre de l'opium avec de l'eau; remede qu'ils employent ordinairement pour réparer leurs forces. Ils panſerent même ſa playe, avec du ſucre, qu'ils y mirent d'abord pour arrêter le ſang; puis avec de l'huile & de la laine. Say, qui comptoit peu ſur la vertu d'un appareil ſi ſimple, fut agréablement ſurpris de ſe voir gueri en fort peu de tems (43).

OVINGTON. 1692.

A quoi il doit la vie.

Comment il eſt panſé de ſes bleſſures.

L'un des Vaiſſeaux Sanganiens portoit dix pieces de canon & cent cinquante hommes d'équipage. L'autre étoit une petite Galere, de quatre canons & de cinquante hommes. Ils employerent un mois à retourner dans leur Pays. En approchant d'*Aramra*, qui étoit le Port d'où ils étoient partis, ils tirerent un coup de canon, ſuivant leur uſage, pour avertir leurs amis de leur retour. Malheureuſement la piece qu'ils employerent appartenoit à Say, qui avoit eu la précaution d'y cacher quinze cens Sequins, dans l'eſpérance de les dérobber à leur avidité. Ainſi ce ſalut lui couta près de ſept cens livres ſterling (44).

Il perd ſon argent par une Avanture bizarre.

La Reine du Pays ayant appris l'arrivée & la victoire de ſes deux Vaiſſeaux, ſe fit amener le Capitaine Anglois. Il fut obligé, pour ſe rendre à ſa Cour, de faire deux ou trois milles à pied, ſans ſouliers & ſans chapeau. La Reine, lui parlant par le moyen d'un Interpréte Portugais, voulut ſavoir de lui ce qu'étoit devenu ſon argent. Il lui répondit qu'il l'ignoroit, parce qu'il ne vouloit pas ſe faire un crime de l'avoir caché dans ſa piece de canon. Cette réponſe la ſatisfit ſi peu, qu'après l'avoir menacé d'un eſclavage perpétuel, elle donna ordre qu'on ne lui accordât pour toute boiſſon que de l'eau ſalée (45).

Il eſt mené Captif au Port d'Aramra.

Un Corſaire du Pays s'étoit emparé depuis peu d'un Vaiſſeau Portugais, qu'il avoit amené dans le même Port. Comme on avoit remarqué dans les Captifs de ce Batiment un reſpect ſingulier pour les images, la Reine s'imagina que le Capitaine, étant Européen comme eux, devoit être de la même Religion. L'inutilité de ſes menaces la fit penſer à ſe faire apporter quelques images de Saints; & faiſant appeller Say, elle lui promit d'ajouter foi à ſon témoignage, s'il vouloit les baiſer pour preuve de ſa bonne foi. Quoiqu'il eut les principes de ſon Pays ſur ce culte, il ne fit pas difficulté de baiſer les images; & quelques jours après, il obtint la liberté de s'embarquer ſur un Vaiſſeau Arabe qui faiſoit voile à Maſcate (46).

Comment Say eſt délivré.

Le Port d'*Aramra*, où il avoit été mené, eſt à l'oppoſite des Côtes d'Arabie, entre *Sindy* & le Cap *Jugalt*, à quelque diſtance de Diu, qui appartient aux Portugais. Le Pays des Sanganiens ſe trouve ſitué entre la Perſe à l'Occident, & l'Indoſtan à l'Orient. Ces Peuples, livrés preſqu'uniquement à la Piraterie, ne vivent que des priſes qu'ils font ſur mer. Ils croiſent depuis Ormuz juſqu'au Golfe de Cambaye, & ſur les Côtes du Malabar, ſuivant qu'ils y ſont attirés par l'eſpoir du butin. Leurs Vaiſſeaux ne paroiſſent pas

Situation d'Aramra & du Pays des Sanganiens.

(43) *Ibid.* Tome II, p. 145.
(44) *Ibid.* p. 146.
(45) Page 147.
(46) Pages 147 & 148.

OVINGTON. 1692.

forts ; mais étant bons voiliers, il leur arrive rarement d'être pris, parce qu'ils ſe retirent lorſqu'ils ſe croyent les plus foibles (47).

Caractere de ces Pirates.

Quoique le métier qu'ils exercent leur inſpire des ſentimens d'injuſtice & de cruauté, ils n'en ſont pas moins fidéles à l'obſervation de leurs promeſſes. Le Capitaine Anglois l'éprouva par un exemple ſingulier. Après avoir perdu tout ſon bien, il ne lui reſtoit qu'une centaine de Sequins, qu'il avoit cachés dans un coin du Vaiſſeau. Son Cuiſinier lui dit que le Boſſeman du Vaiſſeau de guerre des Pirates, qu'on avoit mis ſur le ſien pour y commander en chef, promettoit de rendre la moitié de l'argent qu'on voudroit lui confier. Say prit le parti de livrer ſes Sequins, à cette condition. Le Boſſeman les mit dans un linge, qu'il attacha au bout d'une petite corde, & les jetta ainſi dans la mer. Il ſavoit qu'on devoit fouiller tous ceux qui deſcendoient au rivage, & que perſonne n'étoit exempt de cette recherche, juſqu'à ce que le Vaiſſeau fût entiérement déchargé. Le lendemain, il alla chercher le pacquet qu'il avoit jetté dans l'eau, & l'ayant retrouvé facilement, il rendit la moitié de la ſomme au Capitaine. Une fidélité ſi admirable dans un Corſaire charma Say, & le porta même à lui offrir dix Sequins de plus, comme une juſte récompenſe. Mais il répondit, en les refuſant, qu'il vouloit garder exactement ſa parole (48).

Exemple ſingulier de leur bonne foi.

Deſcription de Maſcate.

C'eſt d'après le même Capitaine, & ſur ſes Mémoires, qu'Ovington fait une deſcription de *Maſcate*, qu'on ne trouve avec autant d'exactitude & d'étendue dans aucun autre Voyageur.

Sa ſituation & ſes avantages.

Cette ville, qui appartient à l'Arabie heureuſe, eſt ſituée ſur le Golfe Perſique, à l'Orient du Mogol. Quoiqu'aucune des trois Arabies ne ſoit auſſi fertile que d'autres Pays, moins renommés, celle-ci, ſuivant la remarque de l'Auteur, a mérité le nom d'*Hyemen* ou d'*Heureuſe*, parce qu'elle eſt plus fertile que les deux autres. Maſcate eſt une ville de Commerce, ſupérieure à toutes les autres villes qui ſont ſituées près du Golfe d'Ormuz. Elle n'a pas moins de trois milles de circonférence, entre le Cap de Raz-al-gate, & celui de *Moccandon*, au vingt-troiſiéme degré trente minutes de latitude du Nord, & préciſément ſous le Tropique du Cancer. Sa Baye eſt petite, mais environnée de hauts rochers. La ville eſt revêtue de fortes murailles, & défendue par cinq ou ſix Châteaux (49).

Exceſſive chaleur du Pays, qui n'empêche pas ſa fertilité.

La chaleur y eſt plus violente que dans une infinité d'endroits plus voiſins de la ligne. Les ſables & les hautes montagnes y reflechiſſent les rayons du ſoleil avec tant de force, qu'on peut donner au Pays la qualité de Zone torride, plus qu'à tout autre lieu entre les Tropiques. Un petit poiſſon, mis dans le trou d'un rocher, vers le milieu du jour, y eſt rôti en peu de tems. Il pleut rarement à Maſcate, & tout au plus une fois l'année : mais les fortes roſées qui tombent la nuit rafraîchiſſent la terre, entretiennent les plantes dans leur fraîcheur, & rendent les fruits excellens. On y trouve en abondance des oranges, des citrons, des limons, du raiſin, des abricots, des pêches, & pluſieurs ſortes de racines & de liqueurs. Les dattes y croiſſent avec une faveur ſi ſinguliere de la nature, qu'on en charge des Vaiſſeaux

Ses productions.

(47) Page 149. (48) Page 150. (49) Page 126.

pour

pour tous les Ports du Mogol, où le débit en eſt toujours aſſuré. Auſſi font-elles le principal Commerce du Pays (50). OVINGTON. 1692.

Toutes les montagnes voiſines de Maſcate ſont d'une ſéchereſſe & d'une ſterilité qui inſpire de l'horreur. On n'y voit en aucun tems ni herbe, ni fleurs, ni arbres. Mais lorſqu'en approchant de la Côte on jette les yeux ſur les vallées, on les trouve remplies d'une verdure perpétuelle, fleuries, couvertes de toutes les plantes qui peuvent ſervir à l'ornement de la terre & à la nourriture des hommes & des bêtes. L'Auteur admira moins cette différence, lorſqu'il eut reconnu l'induſtrie des Habitans. Ils ont trouvé le moyen de creuſer une infinité de canaux, dont les bords ſont plantés d'arbres, & qui répandent l'eau de toutes parts; avec cet avantage extrême, qu'en donnant de l'humidité aux racines des plantes, ils fourniſſent aſſez d'eau pour arroſer deux fois le jour, c'eſt-à-dire, ſoir & matin, toute la ſuperficie de la terre. Induſtrie des Habitans.

Les beſtiaux du Pays ſont nourris de poiſſon, qu'on apprête d'une maniere que les Européens pourroient imiter. Loin de le donner frais, on fait, dans la terre, un grand foſſé, où l'on en met une groſſe quantité qu'on laiſſe pourrir, juſqu'à devenir une eſpece de terre. Enſuite l'ayant tiré de ce lieu, on le fait bouillir avec de l'eau dans des pots de terre; ce qui forme alors une ſorte de bouillon gras & épais, qu'on laiſſe refroidir & que les beſtiaux mangent volontiers. Cette nourriture les engraiſſe & leur fait une chair de fort bon goût (51). On engraiſſe les Beſtiaux avec du Poiſſon.

La plûpart des Habitans de Maſcate ſont maigres & de taille moyenne. Ils ont le teint bazané & la voix foible. On vante leur courage & leur habileté à manier l'arc & les fléches. Depuis qu'ils ont eu la guerre avec les Portugais, ils ſe ſont exercés à l'uſage des armes à feu. Leur nourriture eſt indifféremment de la chair & du poiſſon. Ils mangent du bœuf, du mouton, des chevres & des daims. La chair de chameau eſt celle qu'ils eſtiment le plus & qu'ils croyent la plus ſaine. Ils ont pluſieurs ſortes de poiſſons; mais ils font ſcrupule d'en manger de certaines eſpeces, ſur-tout de ceux qui ſont ſans écaille. Le Pays porte beaucoup de bled, dont ils pourroient faire du pain; s'ils n'avoient tant de goût pour les dattes, qu'ils en mangent avec la chair & le poiſſon. C'eſt un uſage qui regne dans toute l'Arabie (52). Caractere & nourriture des Habitans.

De tous les Sectateurs de Mahomet, on n'en connoît pas qui s'abſtiennent, avec autant de rigueur que les Arabes de Maſcate, du vin & de toutes les liqueurs fortes. Ils condamnent même, comme des boiſſons défendues par la loi, le thé & le caffé, dont tous les autres Mahométans font leurs délices. Ils ont en horreur la fumée du tabac; & celui qu'on porte dans leur Pays eſt brûlé ſans rémiſſion. Leur unique liqueur eſt le ſorbet, qu'ils compoſent d'un mêlange d'eau, de jus d'orange & de ſucre. Auſſi prennent-ils la qualité d'Arabes rigides, de purs Mahométans, & de vrais diſciples du Prophête. Ils ſont tous élevés dans ces principes. Leur tempérance extraordinaire.

La maniere dont la Juſtice s'adminiſtre parmi eux, & leur caractere doux & obligeant, ne ſont pas moins remarquables que leur tempérance. Le Gouverneur de la Ville fait faire une garde exacte, pour la ſûreté de la Ville, & Singularité de leur Juſtice.

(50) *Ibidem*, pages 128 & ſuiv. (51) *Ibidem*. p. 130. (52) Page 131.

OVINGTON. 1692.

pour arrêter tous les desordres dans leur naissance. Il n'est pas permis aux Chaloupes d'aborder à terre, ni d'aller d'un Vaisseau à l'autre, depuis le coucher jusqu'au lever du soleil. Le pouvoir de punir est interdit aux Peres & aux Maîtres, à l'égard de leurs Enfans & de leurs Domestiques, par cette seule raison, qu'en l'exerçant ils peuvent y faire entrer de l'humeur & de l'excès (53). C'est la justice qui régle le châtiment de toutes sortes de fautes; parce que les Magistrats, qu'on avertit des fautes commises, étant sans passion & sans préjugé en examinent mieux la nature & mettent plus de justice dans le degré de la peine. S'il se commet quelque meurtre ou quelque vol, ce qui est plus rare à Mascate que dans aucune autre partie du monde, on ne propose point de mort violente pour le coupable. Il est enfermé dans une prison, où il meurt de lui-même (54). La Justice d'ailleurs est administrée promptement. Quoique le Gouverneur soit accompagné d'un conseil nombreux, ce n'est pas la pluralité des voix qui décide : il prononce seul, & tous les spectateurs approuvent la Sentence (55).

Leur civilité pour les Etrangers.

Les Habitans de cette partie de l'Arabie sont d'une civilité surprenante à l'égard des Etrangers. Quoiqu'extrêmement attachés à leurs principes, ils ne connoissent point ce zéle furieux, qui exerce la Religion aux dépens de l'humanité. Un Voyageur peut faire cent milles dans leur Pays, sans avoir besoin d'armes, ni d'escorte. Il peut dormir en pleine campagne, avec sa bourse à son côté. Le Capitaine Say fonde le témoignage qu'il leur rend, sur sa propre expérience. Il ajoute que pendant plusieurs années qu'il passa parmi eux, il n'entendit parler d'aucun vol (56).

Ce qui arriva parmi eux au Capitaine Say, après son naufrage.

Après son naufrage, il eut le bonheur de sauver sa vie, & d'arriver à terre avec tous ses gens, mais nud, & dans un état déplorable. La vûe de son infortune toucha de compassion les Habitans du lieu. Ils lui firent entendre, par des signes, qu'ils lui offroient leur assistance, pour sauver ses effets & les débris de son Vaisseau. Un d'entr'eux, qu'il prit pour leur Chef, fit un monceau de sable; & l'ayant divisé en trois parties, dont il se réserva deux, il offrit l'autre au Capitaine. Il vouloit dire que pour sa peine & celle de ses gens il demandoit les deux tiers des sommes qu'on pourroit sauver. Say, qui le comprit, & qui trouva ce partage trop inégal, branla la tête, pour faire connoître qu'il ne l'approuvoit pas. Alors le chef Arabe fit une nouvelle division en deux parts égales; & prenant l'une, il donna l'autre au Capitaine. Le traité fut conclu à ce prix. On tira du Vaisseau treize ou quatorze mille livres, qui furent partagées avec une balance, dans laquelle le Chef eut grand soin que sa part ne fut pas plus forte que celle du Capitaine. Le Roi du Pays, touché aussi du malheur des Anglois, diminua volontairement, en leur faveur, les droits qu'il prenoit sur les Marchandises, & se réduisit à deux pour cent, au lieu de quatre qu'il exigeoit des Etrangers (57).

Les Portugais chassés de Mascate.

Les Portugais avoient obtenu la liberté de s'établir à Mascate. Ils y exerçoient paisiblement leur Religion; & le Roi leur avoit accordé la permis-

(53) On ne connoît point d'autre exemple de cet usage.

(54) On ne sait si l'Auteur veut dire qu'il y demeure jusqu'à la fin naturelle de sa vie, ou seulement qu'on l'y laisse mourir de faim.

(55) Page 135.

(56) Page 136.

(57) Pages 137 & 138.

sion d'y bâtir, non-seulement une Egliſe, mais même un College. Les richeſſes qu'ils y acquirent par degrés les rendirent inſolens. Ils entreprirent d'uſurper l'autorité. Les Arabes, qui ont l'humeur douce & tranquille, ſouffrirent pendant quelque tems cet abus avec une patience extraordinaire. Mais le voyant monter à l'excès, & commençant à craindre qu'ils ne ſe rendiſſent entiérement Maîtres de la ville, ils les y aſſiegerent avec une armée nombreuſe. La défenſe des Portugais fut longue & courageuſe. Ils ſe renfermerent dans leur Egliſe & leur College, dont ils firent comme une double Citadelle. Mais leurs Ennemis ayant fermé tous les paſſages par leſquels ils pouvoient eſperer du ſecours, s'étoient emparés des hauteurs qui dominoient ces deux Poſtes. Enfin les Portugais, qui ne recevoient point de Goa, ni de leurs autres Etabliſſemens, l'aſſiſtance à laquelle ils s'étoient attendus, s'embarquerent ſecrettement dans deux ou trois Vaiſſeaux qui étoient dans le Port, & profiterent de la liberté qu'on leur laiſſa de ſe retirer. On voyoit encore les trous, que le canon des Arabes avoit faits pendant le ſiege à leur Egliſe & à leur College (58). Depuis cette guerre, l'antipathie eſt devenue ſi vive entre les deux Nations, que dans tous les lieux où le Commerce les conduit, elles ne cherchent qu'à ſe ruiner mutuellement. Les Arabes ne le cédent point aux Portugais en courage, & ſont toujours les plus forts ſur mer. Ils ne parlent jamais d'eux, ſans quelque terme de mépris. Leurs Vaiſſeaux portent quelquefois juſqu'à cinq cens hommes; & comme ils partent toujours bien eſcortés, les Portugais s'efforcent de les éviter, ou n'en viennent gueres aux mains ſans deſavantage (59).

Haine entre les Portugais & les Arabes.

Les Arabes de Maſcate traitent leurs Priſonniers de guerre avec une civilité, fort éloignée de la barbarie qu'on attribue à leur Nation. Loin d'en faire des Eſclaves, ils ne leur impoſent aucun office ſervile, ils leur aſſurent une vie tranquille, & leur fourniſſent chaque jour une abondante nourriture. S'ils s'efforcent de leur faire embraſſer le Mahométiſme, c'eſt par de ſimples exhortations ou par des promeſſes. Auſſi la plûpart de leurs Captifs prennent-ils du goût pour des chaînes ſi douces, & ne penſent-ils point à la fuite (60).

Avec quelle douceur les Priſonniers ſont traités à Maſcate.

L'Auteur ayant eu l'occaſion de viſiter pluſieurs autres Ports de cette Côte, qui ſont peu connus des Européens, raſſemble ici ſes obſervations, pour les faire ſervir de ſupplément à ce que d'autres Voyageurs ont écrit avant lui (61).

Divers Ports, peu connus des Européens.

Les Vaiſſeaux, dit-il, qui vont de Surate à la Mer rouge, partent ordinairement vers le mois de Mars. Ils arrivent au terme de leur Navigation vers le milieu d'Avril, ou du moins avant le 20; car ceux qui n'y ſont pas avant ce tems trouvent des vents contraires, qui leur ferment l'entrée de cette mer. Ils ſont alors obligés de paſſer l'Iſle de Socatra, & de ſe mettre à l'abri du Cap de Guardafu, pour éviter la violence des courans, qui regnent le long des Côtes de l'Arabie. Les Pilotes ſe croyent hors de danger lorſqu'ils ont doublé ce Cap (62).

Tems de la Navigation pour la Mer rouge.

(58) Page 141.
(59) *Ibidem.*
(60) Page 142.
(61) Voyez les Relations du premier Tome de ce Recueil, ſur-tout celle de Caſtro.
(62) *Ibidem*, p. 154.

OVINGTON. 1692.

A cent cinquante milles du Cap de Guardafu, vers l'Occident, on rencontre une petite Iſle blanche, après laquelle on trouve pluſieurs villes de Commerce ſur la Côte de l'Arabie heureuſe. La premiere, qu'Ovington ait viſitée, ſe nomme *Dofar*, Place médiocre, dont les Habitans connoiſſent peu les loix de l'hoſpitalité. Ils ſont trompeurs dans le Commerce & ſans égards pour les Etrangers. Leurs Marchandiſes ſont l'*Oliban*, les noix de coco & le beurre. Ils profeſſent le Mahométiſme, avec un zéle ſi extraordinaire, que la plûpart ſe vantent d'être favoriſés des inſpirations du Ciel. Le Roi du Pays a des démêlés fréquens avec les Rois de *Ser* & de *Caſſen*, ſes voiſins; mais rarement juſqu'aux dernieres violences de la guerre, qui ſont l'effuſion du ſang (63).

Port de Dofar.

Port de Caſſen.

A l'Occident de Dofar, on trouve Caſſen, au quinziéme degré. Le Port de cette Ville eſt à couvert des vents d'Oueſt, & fort expoſé à ceux de l'Eſt. La Place n'a rien de remarquable par ſes édifices & ſes fortifications. Les Habitans ſont ſi pauvres, que le Roi du Pays eſt obligé d'exercer le Commerce, pour ſoutenir ſa dignité. Il lui vient quelques bâtimens chargés de riz, de dattes, & d'une eſpece d'habillement de poil qui ſe fait en Perſe, & qu'on échange pour de l'oliban, de l'aloes & du beurre. Ses Sujets, occupés des ſimples néceſſités de la vie, ne penſent qu'à ſe les procurer par des échanges, & portent l'indifférence pour l'argent juſqu'au mépris. Cependant ils ont quelques monnoies courantes, telles que des écus, des *Abaſſis*, des *Mamodes*; &, pour petite monnoie, ils employent une eſpece de graine, qui ſe compte par poignée. La friponnerie eſt un vice ſi bien établi dans cette Nation, qu'on y croit une choſe bien acquiſe, lorſqu'on ſe l'eſt procurée par quelque fraude. Elle n'eſt pas moins livrée au crime que la bienſéance défend de nommer. Le tems le plus propre pour entrer dans le Port de Caſſen, & par conſéquent pour le Commerce, eſt Mai, Juin & Juillet.

Port de Ser.

On trouve enſuite une autre ville, nommée *Ser*, beaucoup plus eſtimable par l'honnêteté de ſes Habitans, & plus célebre par la bonté de ſon Port, qui attire les Vaiſſeaux de Maſcate, de Bander-Abaſſi, de Surate, de Galla & de tous les Ports de la Côte d'Ethiopie. Ils y chargent du beurre, de la myrrhe, des eſclaves, de l'oliban & de l'aloes.

Port d'Aden.

Plus loin, au douziéme degré de latitude, eſt une des plus anciennes & des plus agréables villes de l'Arabie. C'eſt Aden, dont les Portugais étoient autrefois les Maîtres, mais que les Turcs leur enleverent; comme le Roi d'*Yemen* l'a priſe enſuite aux Turcs, pour l'unir à ſes Etats. Ce Prince porte le nom de Roi d'Yemen, qui ſignifie Arabie heureuſe; non qu'il la poſſéde toute entiere, mais parce que l'étendue de ſon Royaume & ſes richeſſes le rendent fort ſupérieur à tous les autres Rois de l'Arabie. Ses Etats s'étendent l'eſpace de quatre cens milles ſur la Mer rouge, depuis Aden juſqu'à Geron (64).

Décadence du Port d'Aden.

Aden étoit autrefois (65) un des plus fameux Ports de cette Côte. C'étoit comme un Magaſin général des Marchandiſes du Mogol, de la Perſe, de

(63) *Ibid.* p. 157.
(64) Page 162.
(65) On en a vû la deſcription au premier Tome. Ovington ne remarque que les différences preſentes.

l'Arabie & de l'Ethiopie. On y trouvoit des Marchands de toutes ces Contrées, qui s'y établiſſoient pour la facilité de leur Commerce. Les Maiſons y étoient propres & bien bâties. On voyoit, ſur le ſommet des montagnes, quantité de châteaux qui formoient un ſpectacle agréable. La ville étoit naturellement ſi bien fortifiée, que par mer & par terre, elle auroit pû ſe défendre avec peu de ſoldats contre un Ennemi puiſſant. Mais la molleſſe ordinaire des Orientaux a fait perdre tant d'avantages aux Habitans. Tout leur Commerce eſt borné aujourd'hui au caffé, à l'aloes, à la myrrhe & à l'oliban. Les mois favorables pour l'entrée du Port ſont, Avril, Mai, Juin, Juillet, & une partie du mois d'Août. OVINGTON. 1692.

Au-delà d'Aden, on découvre les ſept Iſles, qui forment le détroit de Babel-Mandel, & proprement l'entrée de la Mer rouge. La principale de ces petites Iſles ſe nomme *Babbs*. Avant que d'arriver à ce détroit, on découvre un terrain élevé, avec une ouverture, qu'on prendroit pour un paſſage qui conduit dans la Mer rouge : mais l'Iſle de Babbs, qui ſe préſente auſſi-tôt, empêche qu'on ne puiſſe s'y tromper. Cette ouverture, qui eſt au midi de la terre, ſert à la décharge d'une grande Riviere qui mene à Gella, un des plus grands Ports d'Ethiopie. Etat de Mocka. Gella, grand Port d'Ethiopie.

A quinze lieues du détroit, on arrive à Mocka, qui ſans avoir plus de deux cens ans d'antiquité, eſt devenu le principal Port de la Mer rouge. Il eſt auſſi fréquenté par les Vaiſſeaux de l'Europe que par les Indiens, & l'on y trouve des Marchands de toutes les Nations du monde. La principale Marchandiſe qu'ils en tirent eſt le caffé, qui s'y trouve en abondance. Il en vient beaucoup à *Betlefuck*, à *Sonany*, à *Aſab* & dans d'autres lieux, mais ſi mal emballé que c'eſt un embarras conſidérable pour les Marchands. Le prix eſt environ quarante écus le *Bahar*. Cette eſpece de féve eſt ſujette à la nielle, comme le bled. Elle croît près des eaux. Chaque gouſſe a toujours deux grains, qui ſe ſéparent lorſqu'elle eſt ouverte. La feuille reſſemble, en grandeur, à celle du laurier ; mais elle eſt plus claire. L'arbre eſt petit, & ne porte pas long-tems ; mais on a ſoin de le remplacer.

Les Européens payent, à Mocka, trois pour cent, de tout ce qu'ils font entrer ou ſortir. Ils ont le privilege de pouvoir mettre leurs Marchandiſes dans les Maiſons qu'ils louent, ſans être obligés de les porter à la Douane. Les autres Marchands payent deux de plus pour cent, c'eſt-à-dire, cinq ; & ſont aſſujettis à la viſite de leurs Marchandiſes. Tout ce qui ſe vend ou qui s'achete au poids eſt porté à la Douane pour y être peſé. Le *Bahar* de Mocka eſt de quatre cens vingt livres. Il contient quinze *Fraſſels*, chacun de vingt-huit livres. Le Fraſſel contient dix *Manns* ; le Mann, quarante *Tuckeas*, & le Tuckea dix *Coffilas*. Les meſures creuſes, pour les choſes liquides, ſont le *Teman*, qui contient quarante *Memecdas*. Chaque Memecda fait trois pintes d'Angleterre, ou trois chopines de France. Les meſures de longueur, qui ſervent à meſurer les toiles & les étoffes de ſoie, ſont de vingt-quatre pouces, & s'appellent *Covit* ou *Guz*. On vend auſſi les toiles & les étoffes à la piece. Privilege des Européens. Poids & Meſures.

Les monnoies ſe prennent au poids, ſuivant leur degré de fineſſe. Ce ſont des écus de toutes les eſpeces, & des ducats de Veniſe, d'Allemagne, de Barbarie, de Turquie, & d'Egypte. On nomme *Comaſſes*, de petites mon- Monnoies.

OVINGTON. 1692.

noies qui changent de valeur, ſuivant la volonté du Gouverneur Turc. Les comptes ſe font par *Cabeers*, dont quatre-vingt font un écu ; comme ceux de France ſe font par ſous & par livres (66).

Port de Moſech.

Moſech, autre Port à dix lieues de Mocka au Nord-Oueſt, n'eſt renommé parmi les Indiens que par le Commerce du ſel. Ce Port eſt voiſin de *Zebith* & de *Betlefuck*. Il n'eſt ſéparé que par trois lieues de mer, d'une Iſle, nommée *Jutor*, qui avoit autrefois un Volcan.

Iſle d'Hodecda.

Hodecda eſt une Iſle à ſoixante milles de Mocka, environ au quatorziéme degré cinquante minutes de latitude, où l'on trouve une anſe très-commode pour la conſtruction des Vaiſſeaux, & un fort bon Port. On y apporte quantité de caffé des lieux voiſins.

Iſle de Comoran.

Comoran eſt une autre Iſle, avantageuſement ſituée au quinziéme degré vingt minutes, & longue de dix milles ſur deux de largeur. Le terroir en eſt bon ; mais les Habitans ſont d'un caractere ſi dangereux, qu'on leur a donné les noms de voleurs & de bandits. Une Baye, qui forme la partie Orientale de l'Iſle, offre un mouillage ſûr, à l'abri des vents & des orages. Mais l'Iſle même n'a pas d'autre avantage que celui de fournir aux Vaiſſeaux de l'eau excellente, des beſtiaux & du poiſſon. Elle n'eſt éloignée de la terre ferme que d'un mille.

Port de Lohia où les Anglois ont porté leur Commerce.

Depuis 1687, que les Anglois, pour ſe vanger du Mogol, ont troublé le Commerce de Mocka & pillé les Marchandiſes qu'on tranſportoit de cette ville à Surate, les Vaiſſeaux de leur Nation n'oſant y retourner, ont fait choix, dans la même Mer, d'une autre ville nommée *Lohia*, au quinziéme degré quatre minutes. Leur exemple y a conduit quantité de Marchands & de Vaiſſeaux Indiens. Mais l'entrée du Port eſt dangereuſe, ſans le ſecours des Pilotes du Pays (67).

Gezeon, Port célébre par la pêche des Perles.

Gezeon, au dix-ſeptiéme degré, eſt le dernier Port qui mérite quelque attention ſur cette Côte. La pêche des Perles le rend célebre & procure des richeſſes conſidérables aux Banians. L'Iſle de Fersham, qui en eſt éloignée de trois lieues, eſt remarquable par la même pêche, & par la grande quantité de bled qu'elle envoye dans toutes les parties de l'Arabie heureuſe.

Port de Camphida.

De Gerzeon à *Camphida*, il ne ſe trouve aucun Port favorable au Commerce ; & quand la nature en auroit formé, les Arabes de ce Canton, qui ſont des brigands, accoutumés à vivre de rapine, ne permettroient pas aux Marchands d'en approcher. Camphida, ſitué au dix-neuviéme degré cinq minutes, eſt une ville dont les Turcs avoient acquis depuis peu la poſſeſſion. Ils y ont un Gouverneur, avec cinquante Soldats ; autant pour la ſûreté des droits, dans un Port où quantité de gens débarquent pour ſe rendre à la Mecque, que pour contenir leurs nouveaux ſujets dans la ſoumiſſion (68).

Quelques autres remarques, que l'Auteur paroît avoir empruntées des Mémoires d'autrui, n'ajoutent rien, pour la connoiſſance de cette Mer, au ſavant Journal de Jean de Caſtro (69).

Après un ſéjour de trois ans dans divers Comptoirs Anglois, Ovington, voyant ſon Vaiſſeau prêt à remettre à la voile, ne put réſiſter à l'impatience

(66) Pages 168 & précédentes.
(67) *Ibid.* p. 173.
(68) Page 175.
(69) Voyez le premier Tome de ce Recueil.

de revoir ſa Patrie. Il remonta ſur le Benjamin, le 14 de Février 1693. Le Voyage fut non-ſeulement heureux, mais agréable, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, où le Vaiſſeau Anglois arriva le 16 de Mai. Il y trouva dix Batimens de la Compagnie Hollandoiſe des Indes orientales, tous richement chargés, qui en attendoient quelques autres des Indes, pour mettre enſemble à la voile. Il en étoit parti, depuis peu, ſix pour la Hollande. Cette Compagnie, ſuivant les lumieres d'Ovington, entretient au moins cent Vaiſſeaux, qui lui apportent d'immenſes richeſſes. A ne parler, dit-il, que de Surate, où ſon Commerce n'eſt pas comparable à celui qu'elle fait dans les autres endroits des Indes, & n'en eſt au plus que la vingtiéme partie, on compte que le profit qu'elle en tire monte à quinze cens mille florins (70).

OVINGTON. 1693. Retour de l'Auteur dans ſa Patrie.

Richeſſe du Commerce Hollandois.

La deſcription qu'on a déja donnée de la Colonie Hollandoiſe du Cap de Bonne-Eſpérance & de tout ce qui appartient au Pays (71), doit laiſſer peu de curioſité au Lecteur pour les remarques d'Ovington. Quinze jours qu'il paſſa au Cap ne peuvent l'avoir mis en état d'étendre ſes lumieres auſſi loin que *Kolben*, qui s'y étoit établi, pendant pluſieurs années, dans la ſeule vûe de raſſembler tous les matériaux dont il a compoſé ſon Ouvrage.

Le Benjamin leva l'ancre, le 2 de Juin, avec les Hollandois. Une tempête furieuſe, qui le ſépara de cette Flotte, & la rencontre de deux Armateurs François, dont il ne ſe garantit que par un ſtratagême, en faiſant lever tout d'un coup toutes ſes voiles & paroître tout ſon monde, pour faire croire que c'étoit un Vaiſſeau de guerre bien armé, furent les ſeules avantures qui lui cauſerent de l'embarras dans ſa route. Il arriva le 18 Septembre à Kingſale, en Irlande, où pour rendre graces au Ciel du ſuccès de leur Navigation, le Capitaine, les Officiers & les Matelots firent entr'eux la ſomme de vingt-huit livres ſterlings, qui fut diſtribuée aux pauvres de la ville; & l'on mit dans l'Egliſe une inſcription, pour conſerver la mémoire de cette aumône. La crainte des Armateurs François obligea le Benjamin d'attendre long-tems une Eſcorte, avec laquelle il ſe rendit enfin, le 5 Décembre, à Graveſend.

Stratagême, qui ſauve le Vaiſſeau d'Ovington.

(70) Page 186. L'Auteur parle, dit-il, ſur des témoignages certains.

(71) Voyez la Relation de Kolben au quatriéme Tome de ce Recueil.

VOYAGE
DE PIERRE WILL FLORIS
au Golfe de Bengale.

FLORIS. 1611. Introduction.

CE Voyageur (72) oublié par les Auteurs Anglois, avoit le même droit qu'un grand nombre d'autres Marchands, de trouver place dans les premieres parties de ce Recueil. Quoique les événemens de ſon voyage ne forment pas une Relation amuſante, elle contient quantité d'obſervations curieuſes, qui tiendront leur rang dans la deſcription du Golfe de Bengale; & ſon Journal même, réduit à de juſtes bornes, n'eſt pas ſans utilité pour la Navigation & le Commerce.

Départ de l'Auteur.

Après s'être engagé avec le Gouverneur & les Députés de la Compagnie Angloiſe des Indes Orientales, *Floris* s'embarqua le 2 Janvier 1610, ſur un Vaiſſeau nommé le *Globe*, en qualité de Marchand. Sa premiere Commiſſion regardoit la grande pointe d'Afrique, où il avoit ordre de chercher une précieuſe plante, qu'il nomme *Nyngin* (73). Quelques Européens, inſtruits de ſes vertus par le témoignage des Chinois & des Japonois, avoient été agréablement ſurpris de la trouver dans cette partie de l'Afrique. On a prétendu qu'elle y avoit été apportée par différens Navires Hollandois; mais il y a peu d'apparence que ſi la Nature n'eût pas fait ce preſent au Pays, elle s'y fût aſſez multipliée pour faire un objet de Commerce. L'Auteur rencontra deux Vaiſſeaux qui étoient venus pour s'en charger. Cependant il lui fut aſſez difficile de la découvrir, parce que les premieres feuilles ne commençoient encore qu'à pouſſer. Il ne l'eût pas même connue, s'il n'eût été bien informé des lieux qui la produiſent. Les mois de Décembre, de Janvier, & de Février, ſont les plus favorables pour la cueillir, & les Habitans du Pays la nomment *Canna* (74).

Sa premiere Commiſſion regarde le Nyngin ou Ginſeng.

Obſervation de l'Auteur ſur les Cartes marines.

Paſſons ſur de legeres avantures de Navigation, pour retrouver Floris, le 1 d'Août, à la vûe de Ceylan, vers *Point de Galle*. Il obſerve que les Cartes marines de ſon tems marquoient mal la ſituation de ce Cap. Sur leur autorité, le Pilote s'en croyoit encore éloigné de vingt-huit milles. Les Hollandois s'y étoient trompés de même, & cette erreur pouvoit devenir funeſte aux Vaiſſeaux qui s'en ſeroient approchés la nuit. Floris ajoute que *Moulineux* met Point de Galle ſous le quatriéme degré; mais qu'il eſt ſous le ſixiéme.

Le Globe ſe trouva le 6, proche de Negapatan, où les Hollandois tiroient

(72) Il ſe trouve dans le Recueil Anglois de Purchas. Thevenot en a donné une traduction imparfaite dans le premier Tome de ſon Recueil.

(73) C'eſt celle que les Chinois nomment *Ginſeng*, & qui n'eſt gueres connue à preſent que ſous ce nom.

(74) L'Auteur ne dit point s'il en trouva beaucoup, quel uſage il fit de ce qu'il avoit trouvé. Peut-être n'avoit-il ordre que de s'aſſurer qu'il s'en trouve dans le Pays. Ses recherches ſe firent dans la Baye de Saldaigne.

alors

alors peu d'avantages de leur Comptoir. Le 8, il arriva devant Saint-Thomé, & le 9 à Paliacate. Floris deſcendit avec confiance dans une Barque, qui vint s'offrir à bord. Les vagues étoient ſi fortes qu'elle fut renverſée. Un ſentiment de compaſſion porta le Gouverneur Indien à faire donner du ſecours aux Anglois. Il leur accorda même un logement dans la ville. Mais le Préſident du Comptoir Hollandois vint leur montrer un privilege du Roi de Narſingue, qui accordoit à ſa Nation le privilege excluſif du Commerce. Floris répondit qu'il tenoit ſa Commiſſion du Roi d'Angleterre. On s'échauffa beaucoup, & la querelle ſe ſeroit terminée par les armes, ſi le Gouverneur de Paliacate n'en eût remis la déciſion à l'arrivée de la Gouvernante de la Province, qu'on attendoit dans trois jours. Cette Dame, qui ſe nommoit *Conda-Mac*, s'approcha de la ville avec beaucoup de pompe. Floris ſe diſpoſoit à l'aller trouver. Mais l'ordre qu'il reçut, d'attendre juſqu'au lendemain, lui fit ſoupçonner quelque mauvais office de la part des Hollandois. Il communiqua ſes défiances au même Gouverneur qui l'avoit ſauvé du naufrage. Sa réponſe fut ſincere, mais ſi peu favorable aux Anglois, que pour éviter de nouvelles diſgraces, ils prirent le parti de continuer leur Navigation. Cette avanture leur fit prévoir ce qu'ils auroient quelque jour à ſouffrir de la concurrence des Hollandois.

FLORIS. 1611. Les Anglois ſont ſupplantés à Paliacate par les Hollandois.

Après avoir tenté, ſans ſuccès, d'aborder au Port d'*Arrakan*, ils ſe rendirent à Petapoli, où le Gouverneur & les Habitans favoriſerent leur Commerce. Ils allerent mouiller enſuite dans la Rade de Maſulipatan, qui eſt bonne pour toutes ſortes de Vaiſſeaux; & l'accueil qu'ils y reçurent leur fit choiſir ce Port pour le centre de leurs eſpérances. Ils y paſſerent le reſte de l'année, ſans autre déſagrément que d'être aſſujettis, par le Gouverneur, à quelques droits dont leur fermeté l'obligea de ſe relâcher. Avant leur départ, qu'ils différerent juſqu'au mois de Janvier 1612, *Cottobara*, Roi de *Badaya* ou *Lollongana*, & de Maſulipatan, mourut le 20 du même mois ſans enfans. L'Etat paroiſſoit menacé d'un extrême deſordre, s'il n'eût été prévenu par la ſageſſe d'un Seigneur du Pays, nommé *Mir-Maſunin*, qui fit élire *Mahumed-Unim Cottobara*, Neveu du Roi mort, jeune Prince de la plus grande eſpérance. Son Oncle, en mourant, avoit laiſſé le Gouvernement entre les mains des Perſans & de *Mir-Famela*, pour leſquels le nouveau Roi conſerva toujours de l'averſion (75).

Ils ſont bien reçus à Petapoli & à Maſulipatan.

1612.

Révolution à Maſulipatan.

Floris prit occaſion de ces troubles pour ſe rendre à *Bantam*, où il arriva le 28 d'Avril. La tyrannie du Gouverneur, qui avoit forcé les Hollandois d'abandonner leur Comptoir pour ſe retirer à Jacatra, ne l'empêcha point d'y faire un Commerce fort heureux, juſqu'au 1 de Juin, qu'il remit à la voile pour Patane. Il entra, le 20 dans la Rade de cette ville, où il trouva un Vaiſſeau d'Enchuyſe, qui l'informa des uſages du Pays. Le 26, étant deſcendu au rivage, avec un preſent de ſix cens pieces de huit & la lettre dont il étoit chargé pour la Reine, il trouva les Habitans fort bien diſpoſés en faveur des Anglois. La lettre fut miſe dans un baſſin d'or, porté ſur un Elephant, au ſon de divers inſtrumens de muſique, & précedé d'une multitude d'Indiens, qui portoient des lances & des étendarts. La Cour de la Reine parut magnifique à Floris : mais en obtenant la liberté du Commerce, il n'eut

Les Anglois ſe rendent à Bantam.

Ils vont à Patane & s'y établiſſent.

(75) Journal de Floris, p. 18.

FLORIS. 1612.

pas l'honneur de voir cette Princeſſe, qui ſe contenta de le faire traiter par ſes Officiers, & d'envoyer ſur ſon Vaiſſeau un preſent de fruits. Le 3 de Juillet il ſaiſit l'occaſion d'une Pinaſſe Hollandoiſe qui faiſoit voile au Japon, pour écrire à M. *Adam*, dont le nom a paru plus d'une fois, avec honneur, dans différens Tomes de ce Receuil (76).

Les Anglois s'établirent ſans obſtacle à Patane, d'où le Globe continua ſa Navigation juſqu'à Siam. Il en revint bien-tôt avec peu de ſuccès, quoiqu'on n'eût pas refuſé à quelques-uns de ſes Marchands la liberté d'y bâtir une Maiſon de brique près du Comptoir des Hollandois. Mais on étoit alors dans la ſaiſon des pluies, & tout le Pays étoit couvert d'eau.

Floris voit la Reine.

La néceſſité ayant forcé le Globe de paſſer l'hyver à Patane, Floris ſatisfit enfin la curioſité qu'il avoit de voir la Reine. Le 31 Décembre, cette Princeſſe ſortit de ſon Palais pour ſe promener ſur la Riviere, accompagnée de ſix cens petites Barques. Elle ſe rendit à Sabrangh, où les Anglois reçurent la permiſſion de ſe préſenter devant ſon trône. Elle paroiſſoit âgée d'environ ſoixante ans; mais cet âge n'avoit pas fait diſparoître de ſon viſage les graces & la majeſté. Floris n'avoit pas vu de femme, dans les Indes, qui lui eut paru plus digne du trône. Elle avoit avec elle une de ſes ſœurs, plus jeune de quinze ou vingt ans, que les Habitans du Pays nommoient la jeune Reine, parce qu'elle étoit regardée comme l'héritiere préſomptive de la Couronne (77).

Portrait de cette Princeſſe.

Seconde audience & faveurs accordées aux Anglois.

Après quelques diſcours, la vieille Reine laiſſa tomber le rideau du trône, pour faire connoître aux Anglois qu'ils devoient ſe retirer. Mais elle leur fit dire auſſi-tôt qu'elle leur accorderoit le lendemain une ſeconde audience. Ils y furent conduits avec plus de cérémonie, & reçus avec de nouvelles faveurs. Douze jeunes filles & douze garçons commencerent une danſe, qui leur parut agréablement figurée. Tandis qu'elle attiroit l'attention des Spectateurs, la Reine donna ordre à tous ſes Courtiſans de danſer auſſi; ce qui fit rire beaucoup toute la Cour. Les Hollandois & les Anglois furent obligés d'imiter cet exemple, & la Reine parut prendre plaiſir à leur danſe (78). Depuis ſept ans, cette Princeſſe n'étoit pas ſortie de ſon Palais; mais, en faiſant cette remarque, l'Auteur n'explique pas les raiſons qui lui avoient fait garder une ſi longue retraite. Elle avoit une troiſiéme ſœur, qui avoit épouſé le Roi de Pahan, & qu'elle n'avoit pas vûe depuis vingt-huit ans. Sa tendreſſe s'étant réveillée après tant d'années, elle fit prier ce Prince d'accorder à ſa femme la liberté de venir paſſer quelques mois à Patane. Cette grace lui fut refuſée. Dans ſon reſſentiment, elle fit arrêter tous les Vaiſſeaux de Siam, de Cambaye, de Bordelonghs, de Lugor & d'autres Pays, qui étoient chargés de riz pour Pahan; & tournant toutes ſes idées à la guerre, elle embarqua une partie de ſes forces ſur une Flotte de ſoixante-dix voiles, avec ordre aux Généraux de lui amener à toutes ſortes de prix la Princeſſe ſa ſœur. Mais d'autres mouvemens, qui s'éleverent en même-tems dans les Etats du Roi de Pahan, obligerent ce Prince de ſe rendre lui-même à Patane (79).

Bizarres idées de la Reine.

Elle fait la guerre au Roi de Pahan, pour le plaiſir de voir ſa ſœur.

(76) Particuliérement dans le premier & le huitiéme Tome.

(77) *Ibidem.* p. 21.

(78) *Ibid.* p. 22.

(79) *Ibidem.*

FLORIS. 1613.

Floris continua d'exercer la direction du Commerce dans le Comptoir de Patane, tandis que ſon Vaiſſeau faiſoit divers voyages qui ſe rapportoient aux mêmes vûes. Il le fit retourner à Siam au commencement de l'année 1613, pour y charger des Marchandiſes qui devoient être envoyées au Japon; mais dans le deſſein de les faire paſſer à la Chine, où les Anglois n'avoient point encore obtenu d'accès libre. L'emploi qu'il avoit fait de ſon argent, pour cette cargaiſon, l'obligea d'emprunter trois mille écus de la Reine, qui exigea par mois un intérêt de ſept pour cent. Il ne put ſe procurer aucun ſecours des Anglois de Bantam, parce que leur Magaſin & celui des Hollandois y avoient été conſumés par le feu, avec une perte conſidérable pour ces deux Nations (80).

Séjour que Floris fait à Patane.

Le 12 de Juillet, on vit arriver à Patane, le Roi de Pahan, qui après s'être obſtiné long-tems à réſiſter aux ſollicitations & même aux armes de la Reine, ſe voyoit contraint, par la révolte de ſes propres ſujets, & par la famine qui regnoit dans ſes Etats, de venir lui demander un azile, en lui amenant volontairement ſa ſœur. Il fut reçu avec ſi peu de conſidération, que les Seigneurs de la Cour ne lui rendirent pas une viſite; & le ſeul égard qu'on eut pour lui fut de tuer tous les chiens de la ville, parce qu'il ne pouvoit les ſouffrir (81). Les Anglois l'ayant ſalué de leur mouſqueterie, lorſqu'il paſſa devant leur Comptoir, il fut ſi ſenſible à des marques de reſpect, auxquelles il ne s'attendoit point dans ſa diſgrace, qu'il leur promit toutes ſortes de bons traitemens à ſa Cour & la liberté du Commerce dans tous ſes Ports. La Reine ſa femme ne ſe reſſentit point de l'indifférence avec laquelle il étoit traité. On célébra ſon arrivée par des fêtes continuelles. Il y eut des feſtins publics, des danſes, & des comédies jouées par des femmes, auxquelles les Anglois aſſiſterent avec beaucoup de ſatisfaction (82). Cependant, après un mois de ſéjour à Patane, ſon Mari, las d'y ſervir de jouet aux Habitans, ayant pris le parti de retourner dans ſes Etats, elle ſe détermina ſi conſtamment à ne pas l'abandonner, que la Reine ſa ſœur, irritée de lui voir préferer aux agrémens de ſa Cour une vie malheureuſe, à la ſuite d'un fugitif, la laiſſa partir, ſans l'aider dans ſa miſere par aucune marque de libéralité. Ainſi, loin de trouver à Patane les ſecours qu'elle s'étoit promis, elle acheva de s'y ruiner en dépenſant tout ce qu'elle y avoit apporté.

Il y voit arriver le Roi de Pahan.

Comment ce Prince y eſt traité.

Fidélité d'une Reine pour ſon Mari.

Floris fut informé, vers le même-tems, de la mort du Capitaine Henri Middleton (83), qui n'avoit pû ſurvivre à la perte de ſon Vaiſſeau échoué, & de la plus grande partie de ſon équipage. Il lui étoit mort, d'une maladie inconnue, cent Anglois, & un plus grand nombre de Chinois, qu'il avoit loués pour le ſervice de ſon Vaiſſeau. Cette diſgrace l'avoit jetté dans une mélancolie noire, qui l'avoit conduit en peu de jours au tombeau (84).

Le ſuccès des voyages du Globe, & d'autres avantages que Floris s'étoit procurés à Patane, l'auroient attaché long-tems à ce Comptoir, s'il n'eût été forcé de le quitter par un accident fort tragique. Le 4 d'Octobre, premier jour du jeûne des Mahométans, le feu prit, à huit heures du matin, dans le Fort

Accident tragique qui fait quitter Patane aux Anglois.

(80) Page 22.
(81) *Ibid.*
(82) Page 23.
(83) Voyez ſon Journal au Tome I de ce Recueil.
(84) *Ibidem.*

FLORIS. 1613.

de Patane. Deux des principaux Seigneurs, les plus riches du Pays en Eſclaves, ſe trouverent d'autant plus embarraſſés pour ſauver leurs effets, que ſur quelques diſcours qu'ils avoient entendus, ils ſe défioient de la fidélité de pluſieurs de leurs Eſclaves. L'un des deux, nommé *Dato Bezar*, voulut s'aſſurer des plus ſuſpects, en leur faiſant mettre les fers aux pieds. Il s'en trouva un, qui eut la hardieſſe de réſiſter à cet ordre. Bezar le poignarda. Tous les autres, furieux d'une exécution ſi bruſque, ſe jetterent d'abord ſur leur Maître, qui eut le bonheur néanmoins d'échapper à leur barbarie; & n'eſpérant plus de grace après cet emportement, ils ſortirent de la maiſon, tuerent tout ce qui tomba ſous leurs coups, & ſeconderent les ravages du feu, en le mettant à tous les Edifices qu'il avoit épargnés. Les Eſclaves de l'autre Seigneur, nommé *Dato-Laxmanna*, ſembloient n'attendre que ce ſignal pour ſe joindre aux premiers. Ils ſe répandirent dans la ville avec la même fureur; & mettant auſſi le feu par-tout, ils réduiſirent Patane en cendre, à l'exception du Palais de la Reine, d'une Moſquée & de deux autres Palais. Ils enleverent les femmes, ils maſſacrerent ſans pitié les vieillards, & dans une confuſion ſi terrible, perſonne ne ſe préſenta pour les arrêter. Floris craignant pour ſon Comptoir, ne ſe contenta pas d'armer les Anglois qu'il avoit autour de lui. Après leur avoir recommandé de faire ſoigneuſement la garde, il ſe rendit au rivage, d'où il revint à la tête de tous les Soldats de ſon Vaiſſeau; & ſans attendre les Rebelles dans ſes murs, il marcha fierement au-devant d'eux. Cette réſolution, dont il prit ſoin de les faire avertir, leur fit perdre auſſitôt le courage. Ils ſortirent de la Ville, & gagnerent la Campagne. Ainſi les Anglois acquirent à bon marché l'honneur d'avoir défendu la Reine & les Habitans de Patane (85).

La Ville eſt conſumée par le feu, & ravagée par des Eſclaves.

Elle eſt délivrée par Floris & les Anglois.

Route obſervée de Patane à Maſulipatan.

Cependant ils ne tirerent pas d'autre fruit de ce ſervice qu'un cris d'or, dont la Reine fit préſent à *Eſſington*, Capitaine du Vaiſſeau. Etant partis le 22, ils ſe trouverent le 25, vers la pointe méridienne des Iſles de *Ridang*, qui ſont au nombre de dix-neuf ou vingt (86). Le ſoir du même jour, ils eurent la vûe de trois autres Iſles, qui ſe nomment *Capa*, éloignées des premieres d'environ trente-deux lieues, & de deux lieues de la terre ferme. Le 29, ils arriverent à *Pulotyaman*. Floris obſerve, en faveur de la Navigation, que lorſqu'on parvient, dans cette route, à dix-huit braſſes d'eau, il n'y a rien de dangereux que la vûe ne puiſſe découvrir. Le 1 de Novembre, ils virent la pointe de Jor, & la montagne de l'Iſle de Bintan. Le lendemain, ils découvrirent *Petra-Blanca*; & vers dix heures ils ſe trouverent dans ce fâcheux courant, qui tombe de la pointe de Johor juſqu'à quatre lieues en mer (87). Ce ne fut pas ſans danger qu'ils paſſerent cette Côte, courant à l'Eſt-Sud-Oued des trois petites Iſles. La prudence oblige de prendre ici du côté de la mer, juſqu'à ce que ces Iſles ſoient couvertes de la pointe de Jor, & que Petra-Blanca ne couvre plus l'Iſle de Bintan. Petra-Blanca eſt un Rocher, qui ſert de retraite aux oiſeaux, & qui eſt ſi couvert de leur fiente, que de loin le ſommet en paroît blanc (88). Ils employerent juſqu'au 17 pour

Iſles de Ridang & de Capa.

Petra-Blanca.

(85) *Ibidem.*

(86) Elles ſont ſous le ſixiéme degré de latitude.

(87) Linſchot fait une longue deſcription de cette Côte.

(88) Journal de Floris, p. 24.

MASULIPATAM

T. IX. N.° XVI.

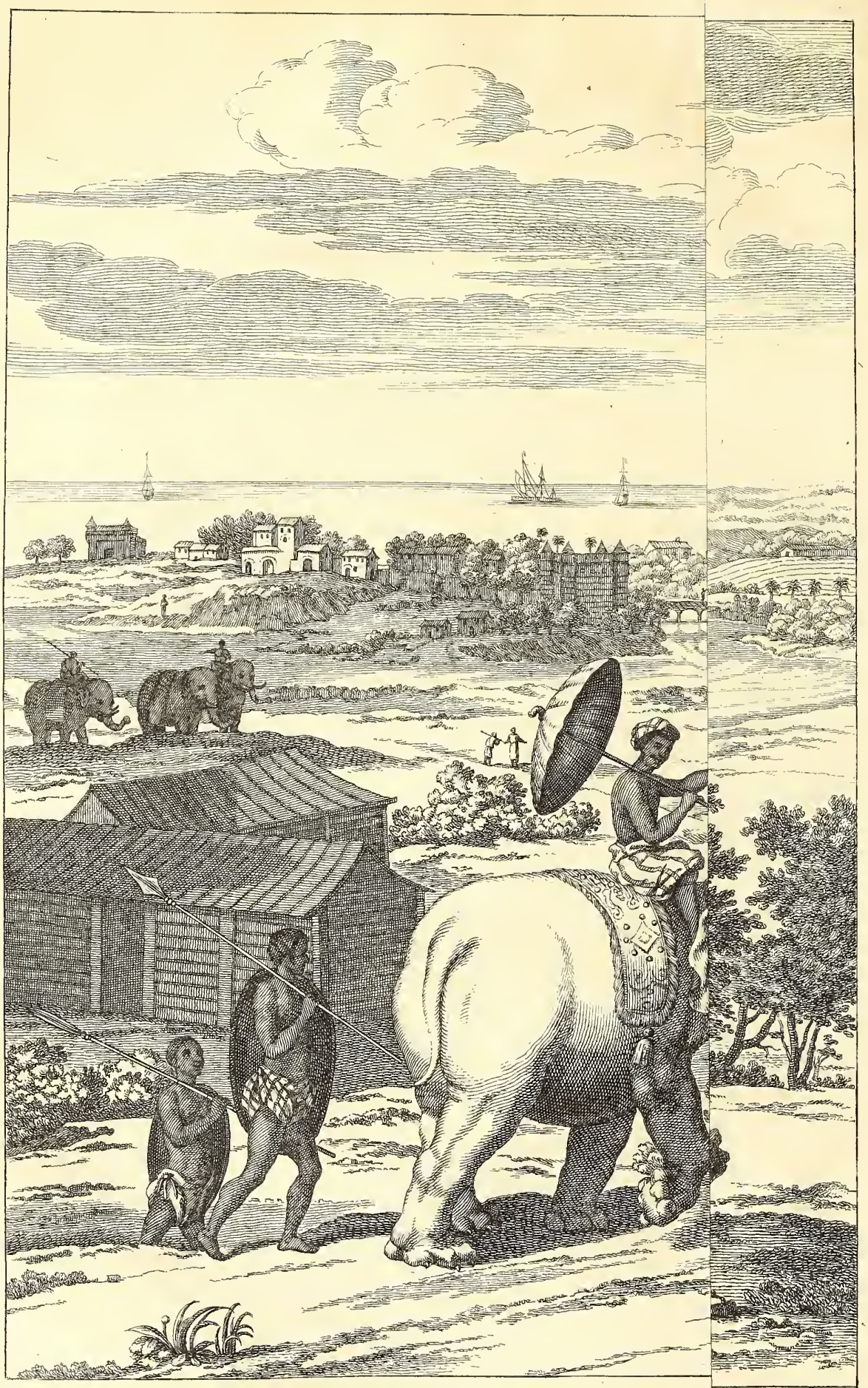

T. IX, N.° XVI.

passer la riviere de Jor & pour arriver à deux lieues de Sincapur. Le 18, ils virent arriver à bord divers petits Vaisseaux. Ces Peuples, qui se nomment *Salettes*, sont Sujets du Roi de Jor, & passent leur vie dans leurs Vaisseaux, où ils subsistent de la pêche, avec leurs femmes & leurs enfans. Les Anglois prirent d'eux un Pilote, pour leur servir de guide au travers des détroits (89).

FLORIS. 1614.

Peuples, nommés Salettes.

Ils arriverent, le 19 de Décembre à Masulipatan; où sans prendre beaucoup de confiance à la bonne-foi des Habitans, Floris ne laissa point de vendre ses Marchandises, avec un succès dont il ne se crut redevable qu'à ses précautions. Divers Princes voisins lui firent des offres avantageuses, qu'il refusa d'accepter parce qu'il se défioit de leurs intentions. Cependant la Reine de Paliacate & le Roi même de Narsingue, lui envoyerent des Passe-ports, avec un *Abestiam*, qui est une piece de drap blanc, sur laquelle le nom du Prince est imprimé en couleur de sandal ou de saffran. La lettre du Roi étoit gravée sur une placque d'or, & promettoit à Floris, non-seulement la liberté de bâtir un Château dans ses terres, mais encore le revenu de deux villes, qui montoit à quatre ou cinq mille livres de rente. Ces avantages ne furent pas capables de l'éblouir (90).

Offres que divers Rois font à Floris.

Abestiam.

Dans un voyage qu'il fit à *Narsapur-Peta*, pendant le cours du mois d'Août, il trouva tout le Pays couvert d'eau, jusqu'à la hauteur de cinq pieds. Le torrent, qui passe à Golkonde, avoit emporté plusieurs Maisons. Deux Ponts de pierre, l'un de quinze arches & l'autre de dix-neuf, aussi-bien bâtis qu'il y en ait en Europe, perdirent une partie de leurs arches. Vers la fin du même mois, on apprit la mort de *Vencatadrapa*, Roi de Narsingue, dans la cinquantiéme année de son regne. La Reine son Epouse, qui se nommoit *Obiama*, & deux autres femmes se brûlerent sur son corps (91).

Inondation qui cause de grands ravages.

Nom du Roi de Narsingue. La Reine se brûle avec lui.

Si Floris s'étoit heureusement défait de ses Marchandises, il avoit trouvé, dans les Indiens, moins de fidélité à les payer que d'ardeur à les prendre. Le Gouverneur de Masulipatan sembloit autoriser cette mauvaise foi par son exemple. Il remettoit de jour en jour à s'acquitter de ses dettes; & ce délai pouvoit faire perdre aux Anglois le tems de retourner en Europe. Floris prit la résolution de l'enlever, lui ou son fils; c'est-à-dire, d'employer la violence pour lui donner une leçon de justice. L'entreprise étoit téméraire; mais tous ses gens lui promirent d'y employer leur vie. Il donna ordre à ceux qui commandoient l'Esquif du Vaisseau de cacher des mousquets dans les voiles, & de se rendre au pied du quai de la Douane. Son espérance étoit d'y surprendre le pere ou le fils. En effet, le 24 de Novembre, après avoir renouvellé ses demandes au Gouverneur, qui ne parut pas plus disposé à le satisfaire, il se rendit à la Douane, où il savoit que son fils venoit d'arriver. Les gardes avoient laissé leurs picques à la porte, & la marée étoit haute; deux circonstances, qui lui firent espérer de réussir sans effusion de sang. Il fit avertir ses gens, qui se saisirent des picques, & qui ayant enlevé leur proye sans résistance, l'emporterent dans leurs bras jusqu'à l'Esquif. Floris s'y jetta aussi-tôt avec le reste de sa trouppe. Il étoit déja loin du Port, lorsque le Gouverneur fut informé du malheur de son fils. Cependant le vent, qui étoit impétueux, obligea les Anglois de suivre la Côte à peu de distance, pour

Entreprise hardie des Anglois pour se faire payer.

Ils enlevent le Fils du Gouverneur de Masulipatan.

(89) *Ibid.* p. 25. (90) *Ibidem.* (91) *Ibid.* p. 26.

FLORIS. 1614.

prendre le fil de l'eau du canal. Quantité d'Habitans, raſſemblés par le bruit, ſe jetterent dans leurs Barques, & menaçoient déja l'Eſquif. Mais trois coups de mouſquet refoidirent cette chaleur, & Floris eut la gloire d'enlever ſon priſonnier à la vûe de trois mille hommes. Un ſeul Facteur Anglois, qu'il avoit laiſſé dans la ville, pour rendre compte de ſa conduite, fut expoſé aux injures du Peuple, qui l'auroit aſſommé, ſi le Gouverneur, tremblant pour ſon fils, ne l'eût pris ſous ſa protection.

Floris ſoutint cette audacieuſe démarche avec la même vigueur. Il fit déclarer au Gouverneur qu'il feroit pendre ſon fils à la grande vergue du Vaiſſeau, ſi le Facteur qu'il avoit laiſſé à terre y recevoit la moindre inſulte, & qu'il feroit le même traitement à tous ceux qui lui ſeroient envoyés de la ville, ſans une lettre du Facteur. C'étoit un Marchand Hollandois, qui étoit venu lui demander la cauſe de ſon reſſentiment. Il lui répondit qu'il y avoit peu d'apparence qu'elle fût ignorée, & qu'il avoit laiſſé un de ſes gens pour l'expliquer. Le Hollandois ayant proteſté hautement du dommage qui en pouvoit réſulter pour la Compagnie de Hollande, il lui fit une réponſe par écrit, en lui laiſſant la liberté de la montrer à ſes Maîtres.

Cependant le Gouverneur prit le parti d'offrir le payement de ce qu'il devoit. Mais Floris exigea qu'il ſatisfît pour tous les débiteurs, dont il s'étoit rendu caution. La ſituation de ſon fils, qui paſſa pluſieurs jours à jeun dans le Vaiſſeau, parce qu'étant Bramine, ſa Religion ne lui permettoit pas de manger des viandes apprêtées dans un autre logement que le ſien, l'obligea de ſe ſoumettre à toutes les conditions qui lui furent impoſées (92). Enfin les Anglois mirent à la voile, le 7 de Décembre. Le Journal de leur voyage n'eſt pas pouſſé plus loin. Mais Purchas ajoute (93), pour y ſuppléer, que le 30 de Février ils entrerent dans la Baye de Saldaigne, & que le premier de Juin ils étoient dans l'Iſle de Sainte-Helene.

(92) *Ibid.* pages 27 & précédentes.

(93) A la fin de cette Relation.

CARTE
DES ROYAUMES DE
SIAM,
DE TUNQUIN,
Pegu, Ava, Aracan, &c.
Pour Servir a l'Histoire
Generale des Voyages
Echelles
Grandes Lieues de France
LA CHINE
ROYAUME DE SIAM
ROYAUME DE PEGU
ROYAUME DE LAOS
ROYAUME DE TUNQUIN
ROYAUME DE CAMBOIE
GOLPHE DE TUNQUIN
GOLPHE DE SIAM
I. D'HAINAN
COCHINCHINE
MALACA
Chaotigan
Aracan
Lactora
Ava
Pegu
Mero
Syrian
Martaban
Pitsanolouc ou Porselouc
Lan-chang
Tungway
Cacho
Kehoa
Quehoa
Chean
Baubon
Quinhin
Leveck
Cambosa
Siam
Louvo
Tenasserim
Singor
Patane
Pinaca
Redaor
Cap Patane
I. Cara
I. Papier
I. Carmon
I. Bardia
I. Cin
I. Vay
I. Pajan
I. Ubi
Isle Condor
I. de Gables
Cap de Sable
Pointe Paderon
Baye Comorin
Cambir de Mer
Baye de Touran
I. Negraille
I. des Cocos
Grande Andamaon
Petites Isles Andamaon
Isles Rases
Les Buffes
I. Chedube
Pointe Tavaye
Cap Liant
Longitude de l'Isle de Fer
PARTIE DE L'ISLE DE SUMATRA

Tom. IX. N.° 8.

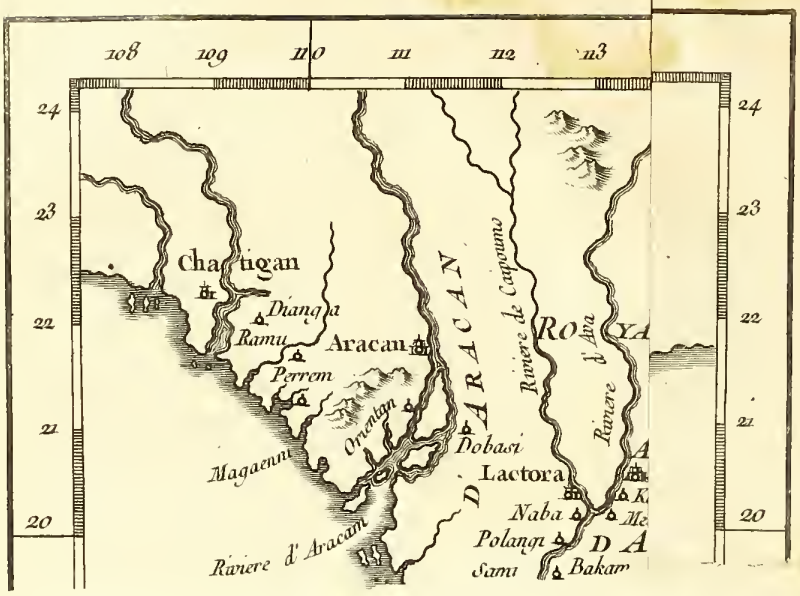
108
109
110
111
112
113
24
23
22
21
20
Chatigan
Dianga
Ramu
Aracan
Perrem
Orientan
Magaenni
Riviere d' Aracan
D' ARACAN
Riviere de Caipoumo
Dobasi
Lactora
Naba
Polangi
Sami
Bakam
Riviere d' Ava
RO
YA
D A

DESCRIPTION
DU ROYAUME D'ARRAKAN.

EN traverſant le Golfe de Bengale & les bouches du Gange, pour paſſer du Royaume de Golkonde à la Côte oppoſée, on aborde dans un Pays peu fréquenté des Vaiſſeaux Européens, parce qu'il n'a point de Port commode pour leur grandeur, mais dont le nom ſe trouve néanmoins dans toutes les Relations, & fait deſirer des éclairciſſemens qui n'ont jamais été que fort incertains ſur le témoignage des Indiens. *Daniel Sheldou*, Facteur de la Compagnie Angloiſe, ayant eu l'occaſion de pénétrer dans cette contrée, apporta tous ſes ſoins à la connoître, & dreſſa un mémoire de ſes obſervations, qu'Ovington reçut de lui, à Surate, & qu'il ſe chargea de publier. INTRODUCTION.

§ I.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE.

CE Pays, ou ce Royaume, porte le nom d'*Arrakan* ou d'*Orrakan*. Il a pour bornes, au Nord-Oueſt, le Royaume de Bengale, dont la ville la plus proche eſt Chatigam (94); au Sud & à l'Orient, le Pegu, & au Nord le Royaume d'Ava. Il s'étend ſur la Côte juſqu'au Cap de *Nigraes*. Mais il eſt difficile de marquer exactement ſes limites, parce qu'elles ont été pluſieurs fois étendues ou reſſerrées par diverſes Conquêtes. DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN. Bornes du Royaume d'Arrakam.

La Capitale eſt Arrakan, qui a donné ſon nom au Pays. Cette ville occupe le centre d'une vallée, d'environ quinze milles de circonférence. Des montagnes hautes & eſcarpées l'environnent de toutes parts & lui ſervent de remparts & de fortifications. Elle eſt défendue d'ailleurs par un Château ſi fort, que le Roi de Brama, l'ayant aſſiegé avec trois cens mille hommes, & quarante mille élephans, ſe vit obligé de lever honteuſement le ſiege. Il y paſſe une grande riviere, que *Magin* appelle Chaberis, diviſée en pluſieurs petits ruiſſeaux, qui traverſent toutes les rues pour la commodité des Habitans. Ils ſe réuniſſent en ſortant de la ville, qui eſt à quarante-cinq ou cinquante milles de la mer; & ne formant plus que deux canaux, ils vont ſe décharger dans le Golfe de Bengale; l'un à Orietan, & l'autre à *Dobazi*: deux Places qui ouvriroient une belle porte au Commerce, ſi les marées n'y étoient ſi violentes, ſur-tout dans la pleine lune, que les Vaiſſeaux n'y entrent point ſans danger. Capitale & ſa ſituation.

Les édifices communs d'Arrakan ſont fort pauvres. Cependant on y voit pluſieurs grandes Places, dont la forme n'eſt pas déſagréable & qui ſervent Edifices d'Arrakan.

(94) Cette Ville a été nommée mal-à-propos Bengale, par les Portugais, qui ont donné le nom du Royaume à cette Ville particuliere.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

de marchés. Les Maiſons ſont compoſées de pieces de Bambou, liées avec des cannes fort ſouples, qui tiennent lieu de cloux. Mais, dans les Palais des Princes & de la Nobleſſe, on emploie différentes ſortes de bois ; & le dedans eſt enrichi d'ornemens de ſculpture & de peinture.

Richeſſe ineſtimable du Palais du Roi.

Le Palais du Roi eſt d'une grande étendue. Sa beauté n'égale pas ſa richeſſe. Il eſt ſoutenu par des pilliers fort larges & fort élevés, ou plutôt par des arbres entiers, qu'on a couverts d'or. Les appartemens ſont revêtus des bois les plus précieux que l'Orient fourniſſe, tels que le ſandal, rouge ou blanc, & une eſpece de bois d'aigle. Au milieu du Palais eſt une grande ſalle, diſtinguée par le nom de *Salle d'or*, qui eſt effectivement revêtue d'or dans toute ſon étendue. On y admire un dais d'or maſſif, autour duquel pend une centaine de lingots du même métal, en forme de Pains-de-ſucre, chacun du poids d'environ quarante livres. Il eſt environné de pluſieurs ſtatues d'or de la grandeur d'un homme, creuſes à la vérité, mais épaiſſes néanmoins de deux doigts, & ornées d'une infinité de pierres précieuſes, de rubis, d'émeraudes, de ſaphirs, de diamans d'une groſſeur extraordinaire, qui leur pendent ſur le front, ſur la poitrine, ſur les bras, & à la ceinture. On voit encore, au milieu de cette ſalle, une chaiſe quarrée de deux pieds de large, entiérement d'or, qui ſoutient un Cabinet, d'or auſſi, & couvert de pierres précieuſes. Ce Cabinet renferme deux fameux pendans, qui ſont deux rubis dont la longueur égale celle du petit doigt, & dont la baſe approche de la groſſeur d'un œuf de poule. Ces joyaux ont cauſé des guerres ſanglantes entre les Rois du Pays, non-ſeulement par rapport à leur valeur, mais parce que l'opinion publique accorde un droit de ſupériorité à celui qui les poſſéde. Les Rois d'Arrakan, qui jouiſſoient alors de cette précieuſe diſtinction, ne les portoient que le jour de leur couronnement.

On voit, dans un autre appartement du Palais, la ſtatue d'un Roi de Brama, qui fut maſſacré par ſes Sujets. Elle eſt ſi bien faite, qu'on ne peut la regarder ſans admiration. Comme c'eſt un des Saints du Pays, auquel on attribue le pouvoir de guérir les maladies, ſur-tout le flux de ſang, elle eſt viſitée par un grand nombre d'Adorateurs.

La ville d'Arrakan renferme ſix cens Pagodes ou Temples. On fait monter le nombre de ſes Habitans à cent ſoixante mille. Le Palais royal eſt ſur le bord d'un grand Lac, diverſifié par pluſieurs petites Iſles, qui ſont la demeure d'une ſorte de Prêtres auxquels on donne le nom de *Raulins*. On voit, ſur ce Lac, un grand nombre de Bateaux, qui ſervent à diverſes commodités, ſans communication néanmoins avec la ville, qui eſt ſéparée du Lac par une digue. On prétend que cette digue a moins été formée pour mettre la ville à couvert des inondations, dans les tems tranquilles, que pour l'inonder dans un cas de guerre où elle ſeroit menacée d'être priſe, & pour l'enſévelir ſous l'eau avec tous ſes Habitans.

Le bras de la Riviere, qui coule vers Orietan, offre un ſpectacle fort agréable. Ses bords ſont ornés de grands arbres toujours verds, qui forment un berceau continuel, en ſe joignant par leurs ſommets, & qui ſont couverts d'une multitude de Paons & de Singes, qu'on voit ſauter de branches en branches. Orietan eſt une ville, où, malgré la difficulté de l'accès, les Marchands du Pegu, de la Chine, du Japon, de Malaca, d'une partie du Malabar,

labar, d'une partie du Malabar & de quelques parties du Mogol, trouvent le moyen d'aborder pour l'exercice du Commerce. Elle eſt gouvernée par un Lieutenant général, que le Roi établit à ſon couronnement, en lui mettant une couronne ſur la tête & lui donnant le nom de Roi; parce que cette ville eſt Capitale d'une des douze Provinces du Royaume d'Arrakan, qui ſont toujours gouvernées par des têtes couronnées. On voit près d'Orietan une montagne, nommée *Naum*, qui donne ſon nom à un Lac voiſin. C'eſt dans ce lieu qu'on relegue les criminels, après leur avoir coupé les talons pour leur ôter le moyen de fuir. Cette montagne eſt ſi eſcarpée, & les bêtes féroces y ſont en ſi grand nombre, qu'il eſt preſque impoſſible de la traverſer.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Orietan, & ſon Gouverneur couronné.

En remontant, on trouve la ville de *Perrem*, qui eſt voiſine auſſi de la mer; &, plus loin de quelques journées, celle de *Ramu*. Mais la route eſt fort dangereuſe. Par mer il s'éleve ſouvent des tempêtes. Par terre, il faut traverſer les montagnes de *Pré*, qui ſéparent le Royaume d'Arrakan du Pegu, & qui ſont remplies d'animaux ſauvages. On diſtingue, dans ce quartier, une montagne nommée *Pora*, qui ſignifie, dans la langue du Pays, Idole ou Dieu. Elle tire ce nom d'une grande Idole, qui eſt au ſommet, ſur un pié-deſtal, les jambes croiſées, & qui fait l'objet de la ſuperſtition publique. Ce canton eſt arroſé par une riviere, d'où l'on a voulu perſuader au Roi de tirer un Canal juſqu'à la ville d'Arrakan: mais il a rejetté une propoſition qui ouvriroit l'entrée de ſes Etats aux Puiſſances voiſines, & qui faciliteroit leurs courſes juſqu'à ſa Capitale.

Ville de Perrem & de Ramu.

Montagne & Idole de Pora.

La derniere ville de quelque conſidération, qui ſoit ſur cette Côte, eſt *Dianga* ou *Diango*, qui paroît appartenir au Royaume de Bengale, dont elle eſt frontiere, comme celle de Chatigam. Les autres Places de la même Côte, qui dépendent du Roi d'Arrakan, ſont *Coromotia*, *Sedoa*, *Zara*, & le Port de *Magaeni*. On y peut joindre l'Iſle de *Sundiva*, dans le Golfe de Bengale, à vingt milles au plus de la Terre ferme d'Arrakan. Cette Iſle n'a pas moins de cent milles de tour. On y fait une ſi grande quantité de ſel, qu'elle en peut fournir chaque année la charge de deux cens Vaiſſeaux. Elle eſt tellement fortifiée par la nature, qu'il ſeroit impoſſible d'y aborder malgré ſes Habitans. Auſſi les Portugais ont-ils toujours ſouhaité de la joindre à leurs Conquêtes. Ils l'avoient enlevée, en 1602, au Grand-Mogol, qui en avoit dépouillé le Prince légitime, & qui conſentit dans la ſuite à leur abandonner ſes prétentions. Mais n'étant point en aſſez grand nombre pour réſiſter tout à la fois aux Inſulaires & au Roi d'Aſtracan, ils furent contraints de céder leur établiſſement à ce Prince, & de ſe retirer dans diverſes Places du Bengale.

Dianga & autres Villes.

Iſle de Sundiva, & ſes avantages.

Au Nord du Royaume d'Arrakan, ſont les Villes d'*Aſſaram*, de *Tipora* & de *Chacomas*, que l'on dit être les Capitales d'autant de Royaumes ſoumis à celui d'Arrakan. Mais l'Auteur, qui ne put les viſiter, croit que ceux qui les gouvernent ne ſont que des Vicerois, qui portent cependant le titre de Rois, comme ceux dont il a déja parlé. Il n'apprit rien de ces villes, ſi ce n'eſt qu'étant des Places frontieres, elles ont de bonnes garniſons. Tavernier rapporte qu'il rencontra dans ſes voyages trois Marchands de *Tipora*, qu'il appelle *Tipra*, qu'ils aimoient fort à boire, & qu'ils lui dirent qu'il

Villes d'Aſſaram, de Tipora & de Chacomas.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

n'y avoit rien dans leur Pays qui convînt aux Etrangers : qu'il s'y trouvoit à la vérité une mine d'un or fort bas, & de la ſoye qui eſt fort groſſe ; mais que ces deux choſes faiſoient le revenu du Roi, qui ne tire aucun ſubſide de ſes Sujets ; excepté que ceux qui ne ſont pas d'un rang, qu'on peut comparer à la Nobleſſe de l'Europe, ſont obligés, tous les ans, de travailler ſix jours, pour le Roi, à la mine d'or ou à la ſoye.

Port de Dobazi.

En ſortant d'Arrakan par le bras méridional de la riviere, on ſe rend à Dobazi, ville dont le Port eſt très-fréquenté par les Indiens. De-là, ſuivant la Côte, on arrive à *Chudabe*, qui eſt un Port aſſez commode. Près de Chudabe eſt le Cap Nigraes, & l'Iſle de *Munay*, célebre par ſes Pagodes, ou ſes Temples ; entre leſquels on en voit un qui ſe nomme *Quiay-Figrau*, ou le Temple du Dieu des atômes du Soleil ; & un autre, nommé *Quiay-Doces*, ou le Temple du Dieu des affligés de la terre. Cette Iſle n'eſt pas moins remarquable par la réſidence du chef des Roulins, qu'on nomme *Xoxom-Pongri*. C'eſt le chef de tous les Prêtres & les Miniſtres de la Religion. C'eſt lui qui régle tout ce qui concerne le Culte. Sa perſonne eſt ſi reſpectée, que le Roi même lui donne toujours la droite, & ne lui parle jamais ſans lui faire une révérence profonde. *Mendez-Pinto*, qui parle de cette Iſle, la place dans le Royaume de Pegu. Il aſſiſta aux funérailles d'un de ces grands hommes, qu'il appelle les *Roulins de Munay*. Mais l'Auteur, paſſant ſur cette deſcription, remarque ſeulement que le Roi & tous les Seigneurs ſont obligés de ſuivre le corps, & que c'eſt le Roi qui fait les frais des funérailles. Ils montent, dit-il, à cent mille ducats, ſans compter les habits que ce Prince & la Nobleſſe donnent à quarante mille Prêtres.

Iſle de Munay, célebre par ſes Pagodes.

Ville de Siriam, & ce qu'elle a de remarquable.

En quittant Munay & doublant le Cap de Nigraes, on ſe rend à *Siriam*, dont quelques-uns font la derniere ville du Royaume d'Arrakan, quoique d'autres la mettent dans le Pegu. On convient néanmoins de ſa ſituation, puiſque tout le monde la place aux confins des deux Empires. Ce fut dans cette ville que le Roi d'Arrakan ſe retira avec ſon armée victorieuſe, après avoir pillé la ville de Tangu, qui appartenoit au Roi de Brama, & dans laquelle il avoit trouvé non-ſeulement de grandes richeſſes, mais encore l'Eléphant blanc & les deux Rubis auxquels la prééminence de l'Empire eſt attachée. Siriam n'a plus ſon ancienne ſplendeur. Elle étoit autrefois la Capitale d'un Royaume, & la demeure d'un Roi. On voit encore les traces d'une forte muraille, dont elle étoit environnée. Le dernier Roi y ayant été aſſiegé par le Roi de Pegu, avec une armée innombrable, ſoutint un ſi long ſiege, que le tiers des Habitans y périt. Enfin, réduit à l'extrêmité, il aima mieux s'empoiſonner, que de tomber entre les mains de ſon Ennemi, qui s'empara de ſes treſors, & tranſporta dans le Pegu toute la Nobleſſe du Pays. De Siriam à Arrakan, on peut faire le voyage ſur une petite riviere, qui va d'une ville à l'autre.

Après ces obſervations, auxquelles il manque d'avoir mieux fait connoître les diſtances des villes, Sheldon paſſe aux mœurs & aux uſages des Habitans.

Description du Royaume d'Arrakan.

§ II.

Moeurs et Usages d'Arrakan.

Figure des Habitans.

LEs Habitans eſtiment dans leur figure & dans leur taille ce que les autres Nations regardent comme une diſgrace de la nature. Ils aiment un front large & plat ; & pour lui donner cette forme, ils appliquent aux enfans, dès le moment de la naiſſance, une plaque de plomb ſur le front. Leurs narines ſont larges & ouvertes ; leurs yeux petits, mais vifs ; & leurs oreilles pendantes juſqu'aux épaules, comme celles des Malabares. La couleur qu'ils préferent à toutes les autres, dans leurs habits & leurs meubles, eſt le pourpre foncé.

Leurs alimens.

On ſert beaucoup de mets, dans leurs feſtins ; mais l'Auteur n'en vit aucun qui fût capable de plaire aux yeux ni de flatter le goût. Ils ſe font un mets délicieux des rats, des ſouris & des ſerpens : jamais ils ne mangent de poiſſon qui ne ſoit pourri. Ils en font alors une eſpece de moutarde, qu'ils mêlent avec leurs autres mets. Les pauvres employent à cet uſage un poiſſon ſi puant, que l'odeur en eſt inſupportable aux Etrangers. Les riches préferent un poiſſon moins corrompu, qu'ils adouciſſent encore par d'autres mêlanges. La mode, entre les Grands, eſt de faire ſervir ſur leurs tables une centaine ou deux de petites aſſiettes, dont chacun choiſit celle qui lui plaît. Ils n'ont pas l'uſage du pain ; mais ils y ſuppléent par du riz broyé, qu'ils réduiſent en farine.

Leurs Médecins & leurs remedes.

Dans leurs maladies, ils font appeller les Raulins, qui ſont tout à la fois leurs Médecins & leurs Prêtres. Le Raulin ſouffle d'abord ſur le malade & prononce quelques prieres. Si cette cérémonie eſt ſans effet, comme il arrive toujours, il ordonne un ſacrifice à l'honneur de *Chaor-Baos*, c'eſt-à-dire, du Dieu des quatre vents, auquel il ne manque pas d'attribuer la cauſe du mal. Ce ſacrifice, qui ſe nomme *Calonce*, conſiſte dans l'immolation de pluſieurs pieces de volaille & d'autres animaux gras, en auſſi grand nombre que la fortune du malade le permet. On le recommence quatre fois pour les quatre vents ; à moins qu'on ne s'apperçoive d'une prompte guériſon. Toutes les viandes ſont abandonnées aux Prêtres. Mais ſi le mal eſt opiniâtre, la femme du malade, ou ſon plus proche Parent, ſe charge d'une autre opération. On prépare une chambre, qui eſt ornée de riches rapis, & dans un coin de laquelle on dreſſe un Autel, avec une Idole deſſus. Les Prêtres & les Parens du malade s'y aſſemblent. On les y traite pendant huit jours, avec toutes ſortes de mets & de muſique. La perſonne qui entreprend cette cérémonie eſt obligée de danſer auſſi long-tems qu'elle peut ſe ſoutenir ſur ſes jambes ; & lorſque les forces commencent à lui manquer, elle prend, de la la main, une corde qu'on laiſſe pendre exprès au plancher, pour lui ſervir d'appui ; en continuant de danſer juſqu'à ce qu'elle tombe entiérement épuiſée. Alors la muſique redouble, & tous les Spectateurs ſuppoſent que pendant ſon évanouiſſement le danſeur converſe avec l'Idole. Si ſa foibleſſe ne lui permet pas de continuer long-tems cet exercice, le plus proche Parent eſt

Pratiques ſuperſtitieuſes.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

obligé de prendre ſa place. Le malade meurt ou ſe rétablit. Dans le ſecond cas, on le porte au Temple, où il eſt oint d'huile & de parfums, depuis la tête juſqu'aux pieds. S'il meurt, le Prêtre déclare que les ſacrifices & les cérémonies n'ont pas été agréables aux Dieux; & que s'ils n'ont pas accordé au mort une plus longue vie, c'eſt par un effet de leur bonté, & pour le récompenſer dans un autre corps.

Adreſſe des Prêtres.

Funérailles.

Les funérailles n'offrent pas moins de ſuperſtitions. Auſſi-tôt qu'un homme eſt mort, on le met au milieu de ſa Maiſon, où les Prêtres tournent autour du corps, en prononçant quelques prieres, pendant que d'autres brûlent des parfums. Quelques Domeſtiques font le guet, & frappent ſur de larges morceaux de cuivre, pour éloigner un chat noir, qu'on ſuppoſe toujours prêt à nuire aux morts. Si ce terrible chat paſſoit ſur le cadavre, l'ame ſeroit obligée d'errer honteuſement dans ce monde, privée du bonheur auquel elle étoit deſtinée. Avant que de porter le corps au bucher, on invite une autre ſorte de Prêtres, qui ſe nomment *Graus ;* & ſi quelque occupation les empêche de venir, c'eſt une marque que l'ame eſt condamnée à quelque malheureux ſort. Les ornemens du cercueil ſont proportionnés à la fortune du mort. Comme l'ancienne doctrine de la métempſycoſe eſt établie dans la Nation, l'uſage eſt d'y peindre des figures de chevaux, d'élephans, de vaches, d'aigles, de lions, & des animaux les plus nobles, afin que l'ame puiſſe trouver un logement honorable. Cependant l'humilité porte quelques mourans à vouloir qu'on y repreſente des rats, des grenouilles, & d'autres animaux vils, comme une demeure qui convient mieux à leur ame corrompue. On porte le corps dans un champ voiſin de la ville, où il eſt réduit en cendre. Ce ſont les Prêtres qui doivent mettre le feu au bucher; tandis que les Parens & les amis, vêtus de blanc, qui eſt la couleur du deuil, avec un ruban noir autour de la tête, verſent des larmes & pouſſent des gémiſſemens.

Ce que produit l'opinion de la métempſycoſe.

Religion du Pays.

La Religion n'eſt compoſée d'ailleurs que de ſuperſtitions ridicules. Les moindres événemens, tels que l'aboyement d'un chien, paſſent pour des préſages conſidérables, ſur leſquels on conſulte les Prêtres. Outre les Idoles des Temples, qui ſont en ſi grand nombre, qu'on en compte juſqu'à vingt mille dans un ſeul, chaque Maiſon a les ſiennes, auxquelles les Habitans ne manquent pas d'offrir une partie des alimens qu'on leur ſert. Ils portent leurs marques, imprimées, avec un fer chaud, ſur les bras ou ſur les épaules. Ils jurent par ces Dieux domeſtiques. Les perſonnes riches envoyent quelques plats aux Temples.

Forme des Temples.

Ces édifices, qui portent le nom de Pagodes, ſont bâtis en forme de Pyramide ou de clocher; plus ou moins élevés, ſuivant le caprice des Fondateurs. En hiver, on a ſoin de couvrir les Idoles, pour les garantir du froid, dans l'eſpérance d'être un jour récompenſés de cette attention. On célebre, chaque année, une Fête, qui porte le nom de *Sanſaporan*, avec une proceſſion ſolemnelle à l'honneur de l'Idole *Quiay-Pora*, qu'on promene dans un grand chariot, ſuivi par quatre-vingt-dix Prêtres vêtus de ſatin jaune. Dans ſon paſſage, les plus dévots s'étendent le long du chemin, pour laiſſer paſſer ſur eux le chariot qui la porte; ou ſe picquent à des pointes de fer qu'on y attache exprès, pour arroſer l'Idole de leur ſang. Ceux qui ont moins de courage s'eſtiment heureux de recevoir quelques gouttes de ce ſang. Les pointes

Dévotions ſingulieres.

mêmes ſont retirées avec beaucoup de reſpect par les Prêtres, qui les conſervent précieuſement, dans les Temples, comme autant de reliques ſacrées.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

Les Prêtres, ou les Raulins, ſont diviſés en trois ordres, ſous les noms de *Pongrins*, de *Pangians* & de *Xoxoms*. Ils ſont tous vêtus de jaune & raſés. Les Pongrins portent une eſpece de mître, avec une pointe, qui leur tombe par derriere. Ils s'engagent, par un vœu, à l'obſervation du celibat. S'ils y manquent, ils ſont dégradés & réduits à l'état des Laïques. Les uns vivent dans des Monaſteres magnifiques, fondés par des Rois ou par des Seigneurs; & d'autres dans leurs propres Maiſons : mais ils ſont tous ſoumis à un chef, qu'ils nomment *Xoxom-Pongrin*. C'eſt à ce premier ordre de Prêtres que l'éducation des enfans eſt confiée. Ils les inſtruiſent dans la connoiſſance de leur Religion & de leurs loix. On voit auſſi, dans divers endroits du Royaume, des Hermites, à qui l'auſtérité de leur vie attire beaucoup de vénération.

Trois ordres de Prêtres.

Le Roi d'Arrakan eſt un des plus puiſſans Princes de l'Orient. Depuis un ſiécle, cet Etat a reçu beaucoup d'accroiſſement, par diverſes Conquêtes dans les Royaumes de Pegu & de Bengale. Il fit une perte conſidérable, en 1605, dans une guerre contre les Portugais, qui lui ruinerent une Flotte de cinq cens quarante voiles, & qui battirent par terre une armée de trente mille hommes.

Forces & adminiſtration de l'Etat.

Le Gouvernement eſt entre les mains de douze Princes, qui portent le titre de Rois, & qui réſident dans les Villes Capitales de chaque Province. Ils y habitent de magnifiques Palais, qui ont été bâtis pour le Roi même, & qui contiennent de grands Serrails, où l'on éleve les jeunes filles, qu'on deſtine au Souverain. Chaque Gouverneur choiſit, tous les ans, douze filles, nées la même année, dans l'étendue de ſa Juriſdiction, & les fait élever aux dépens du Roi juſqu'à l'âge de douze ans. Enſuite, étant conduites à la Cour, on les fait revêtir d'une robbe de cotton, avec laquelle elles ſont expoſées à l'ardeur du ſoleil, juſqu'à ce que la ſueur ait pénétré leurs robbes. Le Monarque, à qui l'on porte les robbes, les ſent l'une après l'autre, & retient pour ſon lit les filles dont la ſueur n'a rien qui lui déplaiſe, dans l'opinion qu'elles ſont d'une conſtitution plus ſaine. Il donne les autres aux Officiers de ſa Cour (95).

Comment on éleve des femmes pour le Roi.

Le Roi d'Arrakan prend des titres faſtueux, comme tous les Monarques voiſins. Il ſe fait nommer » *Paxda*, ou Empereur d'Arrakan, poſſeſſeur de » l'Elephant blanc & des deux Pendans d'oreille, &, en vertu de cette poſ- » ſeſſion, héritier légitime de Pegu & de Brama, Seigneur des douze Provin- » ces de Bengale & des douze Rois qui mettent leur tête ſous la plante de » ſes pieds. « Sa réſidence ordinaire eſt dans la Ville d'Arrakan. Mais il employe deux mois de l'Eté à faire par eau le voyage d'Orietan, ſuivi de toute ſa Nobleſſe, dans des Barques ſi belles & ſi commodes, qu'on prendroit ce Cortege pour un Palais ou pour une Ville flottante. Il continue d'y rendre la Juſtice & de s'occuper des affaires publiques. Le principal motif de ſon voyage eſt de viſiter la Pagode du Dieu Quiay-Poragray, auquel ce Prince envoye tous les jours un repas magnifique. Cette ſuperſtition engage quel-

Titres & faſte du Roi d'Arrakan.

(95) Page 286.

DESCRIPTION DU ROYAUME D'ARRAKAN.

quefois les Rois d'Arrakan dans des actions fort inhumaines. Sheldon en rapporte un exemple ſingulier. Quelque faux Prophête ayant prédit à un de ſes Monarques qu'il ne vivroit pas long-tems après ſon couronnement, cette cérémonie fut differée l'eſpace de douze ans. Mais le Roi, preſſé enfin par ſes Peuples, conſulta un célébre Mahométan, pour apprendre de lui s'il n'y avoit pas quelque moyen de détourner le malheur dont il étoit menacé. Ce barbare, qui n'avoit en vûe que la deſtruction des Ennemis de ſon Prophête, lui conſeilla d'immoler ſix mille de ſes Sujets, quatre mille vaches blanches, & deux mille pigeons blancs; d'en prendre les cœurs, & d'en faire une compoſition dont l'uſage lui prolongeroit la vie : ce qui fut cruellement exécuté (96).

Cruel effet de la ſuperſtition.

Sheldon ne pût ſe procurer aucune lumiere ſur l'origine des Rois d'Arrakan. Mais il apprit que pour conſerver la race Royale dans toute ſa pureté, le Roi eſt obligé d'épouſer l'aînée de ſes ſœurs (97).

(96) Page 288.

(97) Voyez le Voyage d'Ovington, page 553 de l'Edition Angloiſe; & page 257 de la Traduction, Tome II.

VOYAGE
D'ALEXANDRE DE RHODES,
aux Indes Orientales.

QUEL fond de richeſſe pour ce Recueil, ſi tous les Jéſuites, que le zéle de la Religion a conduits au-delà des mers, avoient publié des Relations de leurs Voyages ? On a vû, dans celles de la Chine, ce qu'on pourroit attendre de leurs lumieres. Mais quoique tous les Miſſionnaires n'ayent pas les mêmes talens pour les ſciences & le même goût pour les obſervations, on ſeroit ſûr du moins de leur exactitude & de leur bonne foi ; deux qualités qui manquent à la plûpart des Voyageurs, & qu'on ne peut conteſter à de pieux Miniſtres de l'Evangile. Le P. de Rhodes ne s'en attribue pas d'autres. Sa Relation fut imprimée en 1653 (98). Elle regarde particulierement le Tonquin, dont il a donné auſſi l'Hiſtoire. On y trouvera mille exemples de toutes les vertus Apoſtoliques ; mais les loix que je me ſuis impoſées ne me permettent d'en détacher que ce qui a rapport au plan de cet Ouvrage. RHODES. 1619. Introduction.

L'Auteur, deſtiné à la Miſſion du Japon par le Souverain Pontife, & par ſes propres deſirs, ſe rendit de Rome à Liſbonne, où il avoit ordre de s'embarquer. » Il vit avec beaucoup de ſatisfaction, dans cette belle ville, quatre » Maiſons de ſa Compagnie où les Jeſuites travaillent fort utilement aux » devoirs de leur vocation, qui embraſſe généralement tout ce qui appar- » tient au ſalut des ames. Il viſita le College de Conimbre, qui lui parut plus magnifique & plus commode qu'aucune autre Maiſon de ſon ordre. Il eſt compoſé de ſeize grands corps de logis, ſans compter l'Egliſe, qui n'eſt gueres moins ſpacieux que celle du Jeſus de Rome. Le Refectoire, qui n'eſt pas compris dans cette multitude de Batimens, peut contenir trois cens perſonnes ; nombre ordinaire des Religieux qui habitent cette Maiſon. Il n'y faut pas comprendre non plus le Batiment des Claſſes, qui eſt tout-à-fait magnifique (99). L'Auteur part de Liſbonne. Ses obſervations avant ſon départ.

Ce fut le 4 d'Avril 1619, que les Miſſionnaires mirent à la voile avec trois grands Vaiſſeaux. Ils s'étoient embarqués au nombre de ſix, ſur la *Sainte Thereſe*. Trois mois & demi de Navigation leur firent doubler le Cap de Bonne-Eſpérance. Ils eſſuyerent pluſieurs tempêtes & les ravages du ſcorbut, qui ne les empêcherent point d'arriver heureuſement au Port de Goa, le 5 d'Octobre (1). Il arrive à Goa.

Les curioſités de cette fameuſe ville occuperent moins le Pere de Rhodes, que les exercices de ſa piété & de ſon zéle. Il reſtoit encore, dans la ville & dans les villages voiſins, pluſieurs Payens à la converſion deſquels les Jéſuites Portugais s'étoient attachés. Mais l'Auteur avoue qu'il ne put gouter leur

(98) Un ſeul Tome *in*-4°. chez les Cramoiſis.

(99) Voyage du Pere Alexandre de Rhodes, p. 13.

(1) *Ibid.* p. 18.

RHODES. 1619.

méthode. Sa cenſure mérite d'être rapportée dans ſes termes. » Je ne ſaurois » diſſimuler deux choſes, qui me donnerent un déplaiſir bien ſenſible, & » qui à mon avis ne ſervent pas peu à l'obſtination des Infidelles. Je ſais » fort bien que c'eſt ſur quoi j'ai eu ſouvent peine à les réſoudre. On fait » ordinairement beaucoup d'honneur & de careſſes à ceux qui ſont encore » Payens ; & puis quand ils ſont bâtiſés, on ne daigne pas les regarder. De » plus, quand ils ſe convertiſſent on les oblige de quitter l'habit du Pays, » qui eſt celui de tous les Payens. On ne ſauroit croire combien ce change- » ment leur paroit rude. Je n'ai pas compris pourquoi l'on exige d'eux une » choſe que N. S. ne leur demande pas, & qui les éloigne néanmoins du » Baptême & du Paradis. Pour moi, je ſais qu'à la Chine, j'ai réſiſté vigou- » reuſement à ceux qui vouloient obliger les nouveaux Chrétiens à couper » leurs grands cheveux, que tous les hommes portent auſſi longs que les fem- » mes, & ſans leſquels ils ne peuvent aller librement dans les Compa- » gnies (2). Je leur diſois que l'Evangile retranchoit les erreurs de l'eſprit & » non les cheveux de la tête (3).

Il n'y approuve pas la méthode des Jéſuites Portugais.

Chaſſe des Miſſionnaires.

On n'entendra pas moins volontiers le Pere de Rhodes, dans ſon propre langage lorſqu'il fait le recit de ſes travaux, pendant trois mois que les ordres de ſes Supérieurs le retinrent dans la même ville.

» Mon occupation domeſtique, dit-il, fut d'apprendre la langue Canari- » ne, qu'on parle dans l'Iſle de Goa. Mais notre plus bel exercice, » étoit d'aller à la chaſſe des Enfans Payens qui avoient perdu leurs » Peres. Les Rois de Portugal ont témoigné leur piété, en ſe réſervant le » droit de prendre les Enfans orphelins des Infidelles, de les faire batiſer, & » de leur donner une éducation chrétienne dans des lieux où l'on fournit à » leur entretien, juſqu'à ce qu'ils ſoient en âge de ſe déterminer par leurs » propres lumieres. On voit à Goa un grand Hôpital deſtiné à cet uſage, & » confié à l'adminiſtration des Jéſuites.

» Mais comme les Payens s'efforcent de dérober leurs Enfans au zéle des » Miſſionnaires, on a beaucoup de peine à les découvrir. Nous portions » nos recherches de toutes parts, & nous prenions des informations pour » trouver les Enfans qu'on nous cachoit. Dans une ſeule Maiſon, j'en trou- » vai ſept, que j'amenai au Seminaire. La mere prit le parti de nous ſuivre » à la Ville & au Baptême. On en batiſa ſix cens, qui firent une aſſez heu- » reuſe chaſſe (4).

Iſle de Salſette & Martyre de quelques Jéſuites.

Après une maladie dangereuſe, l'Auteur fut envoyé dans une Iſle voiſine de Goa, nommée *Salſette*, où le Pere Rodolphe Aquaviva & quatre autres Jéſuites avoient obtenu en 1583 la Couronne du Martyre. » Il ne fait, dit-il » avec une chaleur Apoſtolique (5), ſi leur ſang, verſé pour une ſi bonne » cauſe, a fait tomber la bénédiction du Ciel ſur cette terre ; mais il ſait » que toutes les Idoles en ſont bannies, & que de cent mille Habitans il n'en » reſte pas un qui n'ait embraſſé le Chriſtianiſme. Il y trouva un Jéſuite » François, nommé le Pere *Crucius*, célébre aux Indes par l'éclat de ſon

Crucius, Jéſuite célébre aux Indes.

(2) Les Chinois coupent leurs cheveux & ne gardent qu'un toupet depuis la Conquête des Tartares.

(3) *Ibid.* p. 2.

(4) *Ibid.* p. 22.

(5) *Ibid.* p. 23.

mérite ;

mérite, & qui avoit appris ſi parfaitement les principales langues du Pays, que non-ſeulement il les parloit comme un Indien, mais qu'il avoit compoſé en Canarin un fort beau poëme de la Paſſion de Notre-Seigneur, que les Chrétiens chantoient à l'Egliſe. De Rhodes acheva de ſe perfectionner auſſi dans la même langue (6). RHODES. 1621.

Après avoir paſſé deux ans, tant à Goa qu'à Salſette, il reçut ordre enfin de partir pour le Japon, ſur un Vaiſſeau qui devoit porter à Malaca un Seigneur Portugais, nommé pour commander dans la Citadelle. Il paſſa par Cochin, qui n'eſt qu'à cent lieues de Goa. Les Jéſuites y ont un College, dans lequel ils enſeignent toutes les ſciences. La violence des vents, qui arrêta longtems le Vaiſſeau Portugais vers le Cap de Comorin, donna occaſion à l'Auteur de viſiter la fameuſe Côte de la Pêcherie, qui tire ce nom de l'abondance des Perles qu'on y pêche. » Les Habitans connoiſſent, dit-il, dans » quelle ſaiſon ils doivent chercher ces belles larmes du Ciel, qui ſe trouvent endurcies dans les huîtres. Alors les Pêcheurs s'avancent en mer, dans » leurs Barques. L'un plonge, attaché ſous les aiſſelles avec une corde, la » bouche remplie d'huile & un ſac au cou. Il ramaſſe les huîtres qu'il trouve au fond; & lorſqu'il n'a plus la force de retenir ſon haleine, il employe quelque ſigne pour ſe faire retirer. Ces Pêcheurs ſont ſi bons Chrétiens, qu'après leur pêche ils viennent ordinairement à l'Egliſe, où ils » mettent ſouvent de groſſes poignées de perles ſur l'Autel. On fit voir à » l'Auteur un Chaſuble qui en étoit entiérement couvert, & qui étoit eſtimé » deux cens mille écus dans le Pays. Qu'eut-elle valu, dit-il, en Europe (7)? 1622.

L'Auteur viſite la Pêcherie des Perles, au Cap de Comorin.

Préſens faits à l'Autel.

La principale Place de cette Côte ſe nomme *Tutucurin*. On y trouve les plus belles Perles de l'Orient. Les Portugais y avoient une Citadelle, & les Jéſuites un fort beau College. Il étoit arrivé, par des malheurs que l'Auteur ignore, qu'on avoit ôté cette Maiſon à ſa Compagnie. » Les Jéſuites s'étant » retirés, on dit que les Perles & les Huîtres diſparurent dans cet endroit de » la Côte. Mais auſſi-tôt que le Roi de Portugal eut rappellé ces zèlés Miſ» ſionnaires, on vit revenir les Perles; comme ſi le Ciel eût voulu marquer » que lorſque les Pêcheurs d'ames ſeroient abſens, il ne falloit pas attendre » une bonne pêche de Perles (8).

Obligation que les Pêcheurs ont aux Jéſuites.

Le paſſage de la Manche, qui ſépare l'Iſle de Ceylan de la Terre-ferme, eſt rempli d'écueils dangereux, qu'on appelle *Chilao*. De Rhodes les traverſa heureuſement, juſqu'à la petite Iſle de Manaar, où il ne s'arrêta que pour y admirer un grand nombre de bons Chrétiens. Il ſe rendit à l'autre extrêmité de l'Iſle de Ceylan, dans la Province de Jafanapatan, & de-là au Port de Negapatan, ſur la Côte de Coromandel, où il vit, avec étonnement, une magnifique Egliſe, bâtie par les Portugais & rentée par un Prince Idolâtre. Le changement de la Mouſſon ne lui permit pas d'aller prendre à Meliapor l'eſprit des deux Apôtres des Indes, Saint Thomas & Saint François Xavier. » Il » regretta de n'avoir pû voir, dans cette ville, le miracle renommé de la » Pierre, ſur laquelle on raconte que Saint Thomas fut percé de lances. On » dit qu'elle eſt ordinairement fort blanche, ſans aucune marque de ſang; » mais qu'au jour de ſa Fête, pendant la Meſſe, elle devient rouge, peu à

Suite de la Navigation de l'Auteur.

(6) Page 25. (7) Page 31. (8) Pages 32 & ſuivantes.

RHODES. 1622.

» peu, & toute teinte de ſang, dont elle diſtille quelques gouttes (9).

Il arrive à Malaca.

Divers obſtacles, dont le plus dangereux fut d'échouer ſur un banc de ſable à la vûe du Cap de Rachado, retarderent juſqu'au 28 de Juillet l'arrivée de l'Auteur à Malaca. Il attribue le ſalut du Vaiſſeau à un miracle ſenſible de ſon Reliquaire, qu'il plongea dans la mer au bout d'une longue corde. En moins d'une minute, ſans que perſonne de l'équipage y travaillât, le Batiment, dit-il, qui avoit été longtems immobile, ſortit du ſable avec une force extrême & fut pouſſé en mer. Il obſerve qu'on peut aborder dans tous les tems de l'année au Port de Malaca; avantage que n'ont pas les Ports de Goa, de Cochin, de Surate, ni, ſuivant ſes lumieres, aucun autre Port de l'Inde Orientale (10). Quoique Malaca, obſerve-t-il encore, ne ſoit qu'à deux degrés de la ligne, & que par conſéquent la chaleur y ſoit extrême, cependant les fruits de l'Europe & le raiſin même n'y meuriſſent point. La raiſon, dit-il, en paroîtra fort étrange, mais elle n'eſt pas moins certaine : c'eſt faute de chaleur que ces fruits n'y meuriſſent pas. Il ajoute, pour s'expliquer, » que le ſoleil donnant à plomb ſur la terre, devroit à la vérité tout » brûler & rendre le Pays inhabitable. Les anciens en avoient cette opinion : » mais ils ignoroient le ſecret de la Providence, qui a voulu qu'il fût le » plus habité du monde. Le ſoleil, dans le tems qu'il a toute ſa force, atti- » re tant d'exhalaiſons & de vapeurs, que c'eſt alors l'hiver du Pays. Les » vents, qui ſont impétueux, les pluies continuelles, tiennent cet aſtre ca- » ché, & s'oppoſent à la maturité de tous les fruits qui ne ſont pas pro- » pres au climat (11).

Ses obſervations.

1623.

Neuf mois de ſéjour à Malaca, pour attendre le tems propre à la Navigation, auroient cauſé beaucoup d'impatience à l'Auteur, ſi ſon zéle n'eût trouvé l'occaſion de s'exercer en batiſant dans cet intervalle au moins deux mille Idolâtres. Il prit la route de la Chine, avec un autre Jéſuite, nommé le Pere Cardin, dans un Vaiſſeau qui partoit pour Macao. Un mois de Navigation, pendant lequel ils échapperent heureuſement à la pourſuite de quatre Vaiſſeaux Hollandois, les rendit au Port de Macao, le 29 de Mai 1623.

Il s'embarque pour Macao.

Ses obſervations ſur la Chine.

Quoique le Pere de Rhodes n'ait connu les Chinois que dans cette ville & dans celle de Canton, ſa modeſtie qui lui fait attacher peu de prix à ſes remarques, lorſqu'il ſe compare, dit-il, à tant d'habiles Auteurs qui ont décrit plus au long les merveilles de la Chine, n'empêche qu'il ne ſe trouve de fort bonnes obſervations entre les ſiennes. Elles ont été mêlées, & comme fondues, dans le Tome VI de ce Recueil, avec celles de tous les Voyageurs, qui ont viſité ce grand Empire. Il eſt le ſeul qui faſſe obſerver, en relevant les vertus du Thé, qu'il y a une maniere de le prendre différente de celle qui eſt en uſage aujourd'hui parmi nous; c'eſt de le réduire en poudre, qu'on jette dans de l'eau bouillante, & qu'on avalle avec la liqueur, au lieu de la ſimple teinture qu'on prend ſuivant la méthode ordinaire (12).

Beauté du College & de l'Egliſe de Macao.

Il vante la beauté du College de Macao, qui peut être comparé aux plus célébres de l'Europe; ſur-tout la magnificence de l'Egliſe, à laquelle il ne

(9) *Ibid.* page 35.
(10) Page 37.
(11) Page 39 & ſuiv.
(12) Page 51.

préfére que celle de Saint Pierre de Rome. » C'eſt dans cette Maiſon, dit-il, » que ſe forment ces grands ouvriers, qui rempliſſent tout l'Orient des lumie- » res de l'Evangile. De-là ſont venus tant de Martys, qui couronnent notre » Province. Dans le ſeul Japon, elle en compte quatre-vingt dix-ſept (13). RHODES. 1623.

Les vûes du Pere de Rhodes étoient toujours pour le Japon; & ſa ſoumiſſion pour d'autres ordres, qui le retinrent un an & demi ſoit à Macao, ſoit à Canton, fut une violence qu'il fit à ſon zéle. Cependant de nouvelles diſpoſitions de ſes ſupérieurs l'obligerent d'abandonner entiérement ſon premier projet, pour ſe rendre à la Cochinchine. Cette Miſſion, qui avoit été commencée en 1615 par le Pere Buzoni, & le Pere Carvaille, avoit beſoin d'ouvriers Apoſtoliques. D'ailleurs, les portes du Japon ſe trouvoient fermées, par une violente perſécution qui s'y étoit élevée contre le Chriſtianiſme. Le Pere de Mattos reçut ordre de partir pour la Cochinchine, avec cinq autres Jéſuites de l'Europe, entre leſquels l'Auteur fut nommé. Ils s'embarquerent à Macao, dans le cours du mois de Décembre 1624, & leur Navigation ne dura que dix-neuf jours. L'Auteur eſt envoyé dans la Cochinchine. 1624.

De Rhodes fait une courte peinture du nouveau champ qui s'ouvroit pour ſon zéle. Idée qu'il en donne.

Il n'y avoit pas cinquante ans que la Cochinchine étoit un Royaume ſéparé du Tonquin, dont elle n'avoit été qu'une Province pendant plus de ſept cens ans (14). Celui qui ſecoua le joug étoit l'ayeul du Roi, qui occupoit alors le trône. Après avoir été Gouverneur du Pays, il ſe révolta contre ſon Prince, & ſe fit un Etat indépendant, dans lequel il ſe ſoutint aſſez heureuſement par la force des armes pour laiſſer à ſes Enfans une ſucceſſion tranquille. Leur puiſſance y étant mieux établie que jamais, il n'y a pas d'apparence que cette Souveraineté retourne jamais à ſes anciens Maîtres. La Cochinchine, ancienne Province du Tonquin.

La Cochinchine eſt dans la Zone torride, au midi de la Chine. Elle s'étend depuis le douziéme degré juſqu'au dix-huitiéme. L'Auteur lui donne quatre cens milles de longueur; mais ſa largeur eſt beaucoup moindre. Elle a pour bornes, à l'Orient, la mer de la Chine; le Royaume de Laos à l'Occident; celui de Champa au Sud; & le Tonquin au Nord. Sa diviſion eſt en ſix Provinces, dont chacune a ſon Gouverneur, & ſes Tribunaux particuliers de Juſtice. La Ville où le Roi fait ſon ſéjour ſe nomme *Kehue*. Si les bâtimens n'en ſont pas magnifiques, parce qu'ils ne ſont compoſés que de bois, ils ne manquent pas de commodité; & les colomnes fort bien travaillées, qui ſervent à les ſoutenir, leur donnent beaucoup d'apparence. La Cour eſt belle & nombreuſe, & les Seigneurs y font éclater beaucoup de magnificence dans leurs habits. Sa ſituation. Kehue, Ville Capitale.

Le Pays eſt fort peuplé. L'Auteur vante la douceur des Habitans; mais elle n'empêche pas, dit-il, qu'ils ne ſoient bons ſoldats. Ils ont un reſpect merveilleux pour leur Roi. Ce Prince entretient continuellement cent cinquante Galeres, dans trois Ports; & les Hollandois ont éprouvé qu'elles peuvent attaquer, avec avantage, ces grands Vaiſſeaux avec leſquels ils ſe croyoient maîtres des Mers de l'Inde (15). Forces du Pays.

(13) Page 59.

(14) Voyez ci-deſſous la deſcription du Tonquin.

(15) Page 63.

RHODES. 1624.

Religion & loix.

La Religion de cet Etat eſt celle de la Chine. Ce ſont auſſi les mêmes loix & les mêmes uſages. On y voit des Docteurs & des Mandarins, qui n'y ont pas moins de crédit, mais que l'Auteur trouve moins orgueilleux & plus traitables que les Chinois.

Qualités & productions du Terroir.

La fertilité du Pays rend les Habitans fort riches. Il eſt arroſé de vingt-quatre belles Rivieres, qui donnent de merveilleuſes commodités pour voyager par eau dans toutes ſes Parties, & qui ſervent par conſéquent à l'entretien du Commerce. Des inondations réglées, qui ſe renouvellent tous les ans aux mois de Novembre & de Décembre, engraiſſent la terre ſans aucun ſoin. Dans cette ſaiſon, il n'eſt pas poſſible de voyager à pied, ni de ſortir même des Maiſons ſans une Barque. De-là vient l'uſage de les élever ſur des colomnes, qui laiſſent un paſſage libre à l'eau.

Il ſe trouve des mines d'or dans la Cochinchine : mais les principales richeſſes du Pays ſont le poivre, que les Chinois y viennent prendre ; la ſoye, qu'on fait ſervir juſqu'aux filets des Pêcheurs, & aux cordages des Galeres ; & le ſucre, dont l'abondance eſt ſi grande, qu'il ne vaut pas ordinairement plus de deux ſous la livre. On en tranſporte beaucoup au Japon, quoique les Cochinchinois n'entendent pas bien la maniere de l'épurer (16).

On s'imagineroit qu'une Contrée qui ne porte point de blé, de vin ni d'huile, nourrit mal ſes Habitans. Mais, ſans expliquer en quoi conſiſte leur bonne chere, l'Auteur aſſure que les tables de la Cochinchine valent celles de l'Europe (17).

Bois précieux de Calambouc.

C'eſt le ſeul Pays du monde où croiſſe cet arbre renommé, qu'on appelle *Calambouc*, dont le bois eſt un parfum précieux, & ſert d'ailleurs aux plus excellens uſages de la Médecine. On en diſtingue trois ſortes ; la plus eſtimée ſe nomme *Calamba*. L'odeur en eſt admirable ; le bois, en poudre ou en teinture, fortifie le cœur contre toutes ſortes de venins. Il ſe vend au poids de l'or. Les deux autres ſont l'*Aquila* & le Calambouc commun, qui ont auſſi de grandes vertus, quoiqu'inférieures à celles du premier (18).

Remarque ſur les nids d'oiſeaux qui ſe mangent.

L'Auteur aſſure, contre le témoignage de pluſieurs autres Voyageurs, que c'eſt auſſi dans la ſeule Cochinchine que ſe trouvent ces petits nids d'oiſeaux, qui ſervent d'aſſaiſonnement aux potages & aux viandes. On pourroit croire, pour concilier les récits, qu'il parle d'une eſpece particuliere. Ils ont, dit-il, la blancheur de la neige. On les trouve dans certains rochers de cette mer, vis-à-vis des terres où croiſſent les Calamboucs, & l'on n'en voit point autre part. C'eſt ce qui le porte à croire que les oiſeaux, qui font ces nids, vont ſuccer ces arbres, & que de ce ſuc, mêlé peut-être avec l'écume de la mer, ils compoſent un ouvrage ſi blanc & de ſi bon goût. Cependant ils demandent d'être cuits avec de la chair ou du poiſſon ; & l'Auteur aſſure qu'ils ne peuvent être mangés ſeuls (19).

Châteignes qui croiſſent dans un ſac.

La Cochinchine produit des arbres, qui portent pour fruit de gros ſacs, remplis de châteignes. On doit regretter que le Pere de Rhodes n'en rapporte pas le nom & qu'il n'en explique pas mieux la forme. » Un ſeul de ces » ſacs fait la charge d'un homme. Auſſi la Providence ne les a-t-elle pas

(16) Page 64.
(17) Page 65.
(18) Voyez l'article de la Chine, & celui du Tonquin.
(19) Page 64.

» fait ſortir des branches, qui n'auroient pas la force de les ſoutenir, mais » du tronc même. Le ſac eſt une peau fort épaiſſe, dans laquelle on trouve » quelquefois cinq cens châteignes, plus groſſes que les nôtres. Mais ce » qu'elles ont de meilleur eſt une peau blanche & ſavoureuſe, qu'on tire de » la châteigne avant que de la cuire (20).

RHODES. 1624.

Les difficultés de la langue étant un des plus grands obſtacles qui arrêtent le progrès des Miſſionnaires, l'Auteur comprit que cette étude devoit faire ſon premier ſoin. On parle à peu près la même langue, dans les Royaumes du Tonquin, de Caubar, & de la Cochinchine. Elle eſt entendûe auſſi dans trois autres Pays voiſins : mais elle eſt entiérement différente de la Chinoiſe. On la prendroit, ſur-tout dans la bouche des femmes, pour un gaſouillement d'oiſeaux. Tous les mots ſont monoſyllabes, & leur ſignification ne ſe diſtingue que par les divers tons qu'on leur donne en les prononçant. Une même ſyllabe, telle par exemple que *Daï*, peut ſignifier vingt-trois choſes tout-à-fait différentes. Le zèle de l'Auteur lui fit mépriſer ces obſtacles. Il apporta autant d'application à cette entrepriſe qu'il en avoit donné autrefois à la Théologie ; & dans l'eſpace de quatre mois, il ſe rendit capable de prêcher en langue de la Cochinchine. Mais il avoue qu'il en eut l'obligation au ſecours d'un petit garçon du Pays, qui lui apprit en trois ſemaines les divers tons de cette langue, & la maniere de prononcer tous les mots. Ce qu'il y eut d'admirable, & ce qui mérite d'être propoſé en exemple, c'eſt qu'ils ignoroient la langue l'un de l'autre. Le Pere de Rhodes étoit ſurpris de trouver dans cet Enfant une pénétration & une mémoire admirables. On le fit ſervir, dans la ſuite, de Catechiſte aux autres Miſſionnaires ; & par affection pour ſon Ecolier, il ſe fit honneur de prendre ſon nom (21).

Langue de la Cochinchine & comment l'Auteur l'apprend.

De Rhodes, après ſon retour en Europe, fit imprimer à Rome, un Dictionnaire Cochinchinois, Latin & Portugais, avec une Grammaire, & un Catechiſme qui contient la méthode que les Miſſionnaires employent pour faire gouter aux Payens les Myſteres du Chriſtianiſme (22).

Dictionnaire & Grammaire de la langue.

Les ſuccès de l'Evangile, pendant dix-huit mois que l'Auteur exerça ſon zèle à la Cochinchine, appartiennent moins à l'Hiſtoire des Voyages qu'à celle de l'Egliſe Chrétienne. Il y avoit vû croître le nombre des Fidelles, lorſque le Pere *Baldinoti* fut envoyé de Macao, dans un Royaume dont les Jéſuites ne s'étoient point encore ouvert l'entrée, parce que tous leurs efforts s'étoient tournés vers le Japon. C'étoit le Tonquin, où les Portugais même n'avoient porté que depuis peu leur Commerce. Baldinoti, qui n'avoit aucune connoiſſance de la langue, reconnut bien-tôt qu'il n'avoit rien à ſe promettre ſans cet important ſecours. Ses repréſentations lui firent obtenir, pour aſſocié, le Pere de Rhodes. Mais la guerre, qui étoit allumée entre le Tonquin & la Cochinchine, fit juger à leurs Supérieurs qu'il y avoit quelque péril à paſſer d'un Royaume à l'autre. De Rhodes fut rappellé à Macao, d'où il partit le 12 de Mars 1627, pour ſe rendre droit au Tonquin (23).

L'Auteur paſſe au Tonquin.

1627.

Après huit jours de Navigation, il arriva heureuſement au Port de *Chouа-*

Il arrive au Port de Chouaban, qu'il nomme Saint Joſeph.

(20) Page 66.
(21) Pages 73 & précédentes.
(22) Page 74.
(23) Page 91.

RHODES. 1627.

ban, dans la Province de *Sinoa*. Le jour de ſon arrivée, étant le 19 de Mars, où l'on célébre la Fête de Saint Joſeph, il donna ce nom au Port, qui l'a porté depuis dans toutes les Relations Portugaiſes (24). A peine le Navire eut-il jetté l'ancre, qu'il fut rempli d'une multitude de curieux, attirés par la beauté des Marchandiſes. L'Auteur, pour repreſenter ſon ardeur dans ſes termes : » commença auſſi-tôt à leur debiter la ſienne, & à leur dire » qu'il avoit une Marchandiſe plus précieuſe & à meilleur marché que tou- » tes les autres ; qu'il la donneroit pour rien à qui la voudroit ; que c'étoit » la vraie loi & le vrai chemin du bonheur. Il leur fit là-deſſus un petit ſer- » mon, parce que dans leur langue *Dane* ſignifie également *Loi* & *Chemin*. » Il eut la ſatisfaction, dit-il, de prendre deux perſonnes fort ſages de ce » premier coup de filet ; & pendant peu de jours qu'il paſſa dans ce Port, il » fit d'autres Conquêtes au Chriſtianiſme (25).

Comment il eſt reçu du Roi.

Le Roi (26) du Tonquin étoit alors à la tête d'une armée de ſix vingt mille hommes & de quatre cens Galeres. Les ſoins de la Guerre continuerent de l'occuper pendant deux mois ; mais à ſon retour, il reçut avec bonté les complimens du Miſſionnaire, qui lui preſenta une horloge à roue, un ſable, & un livre de Mathématique, imprimé en langue Chinoiſe. C'étoit une ouverture, pour paſſer du cours des aſtres à la puiſſante main qui les gouverne. Le Roi parut ſatisfait du preſent & de l'explication. Il fit l'honneur au Pere de Rhodes de le faire manger avec lui. Un autre jour il le fit appeller, pour apprendre de lui l'uſage de l'Horloge & du Sable. Le Miſſionnaire monta l'Horloge & fit ſonner les heures. En même tems, il tourna le Sable, en diſant au Roi que l'Horloge recommenceroit à ſonner auſſi-tôt que toute la poudre ſeroit en bas. Cette expérience, qui fut aiſément vérifiée, cauſa tant d'admiration à toute la Cour, qu'elle mit auſſi-tôt le Miſſionnaire dans une haute faveur. Le Roi lui fit bâtir une Maiſon dans la Capitale, qui ſe nomme *Cacho* (27). Les rues de cette ville ſont larges ; ſon circuit d'environ ſix lieues, & le nombre des Habitans preſqu'infini (28).

Succès de l'Evangile au Tonquin.

La bénédiction du Ciel, répandue viſiblement ſur les travaux du Pere de Rhodes, rendit bientôt l'Egliſe du Tonquin floriſſante. Mais après avoir exercé tranquillement ſon miniſtere, pendant pluſieurs années, il fut expoſé à des perſécutions qui le forcerent de quitter le Royaume & de retourner à la Cochinchine. Divers efforts, qu'il tenta pour ſe rétablir à Cacho, n'eurent pas d'autre effet que de lui faire mériter la qualité de *Confeſſeur* de l'Evangile, par les fatigues & les mauvais traitemens qu'il ne ceſſa point d'eſſuyer. Il ſe vit même à la veille d'obtenir la Couronne du Martyre. Tous ces événemens compoſent la plus grande partie de ſa Relation. Ses remarques, quoique judicieuſes, ſur le Gouvernement & les uſages du Tonquin, paroiſſent l'ouvrage d'un homme qui donnoit ſa principale attention à des ſoins plus importans (29).

Perſécutions qui chaſſent l'Auteur.

(24) Les Relations Angloiſes & Hollandoiſes ne lui donnent plus ce nom.

(25) Page 91.

(26) Voyez ci-deſſous dans la Deſcription du Tonquin, ce que c'eſt que ce Roi, nommé autrement le Move, pour le diſtinguer de l'Empereur.

(27) L'Auteur la nomme *Checho*, mais Baron, né au Tonquin même, écrit Cacho. Voyez ci-deſſous la Deſcription.

(28) Page 94.

(29) On ne parle ici que de ſa Relation, car il a publié une Hiſtoire particuliére du Tonquin, dont Baron parle avec eſtime.

Dans l'intervalle de ſes entrepriſes Apoſtoliques, il fit un voyage aux Philippines, ſans autre deſſein que de profiter d'une occaſion qui ſe préſentoit pour ſe rendre à Macao. Une violente perſécution l'obligeant de quitter la Cochinchine, il s'embarqua le 2 de Juillet 1641, ſur un Vaiſſeau qui faiſoit voile à Bolinao. Il entra dans ce Port le 28 du même mois, après avoir eſſuyé une dangereuſe tempête. Mais il fut ſurpris de remarquer, à ſon arrivée, que les Habitans ne comptoient que Samedi 27 de Juillet. » Il avoit » mangé de la viande le matin, parce qu'il ſe croyoit au Dimanche; & le » ſoir il fut obligé de faire maigre, lorſqu'on l'aſſura que le Dimanche & » le vingt-huitiéme n'étoient que le lendemain. Cette erreur lui cauſa d'a- » bord beaucoup d'embarras; mais en y penſant un peu, il comprit que de » part & d'autre on avoit fort bien compté, quoiqu'il y eût dans les deux » comptes la différence d'un jour.

RHODES. 1641. Son voyage aux Philippines.

Erreur dans les comptes des jours.

Ce qu'il y a d'étonnant dans l'embarras du Pere de Rhodes, c'eſt qu'étant aux Indes depuis ſi longtems il n'eût jamais eu l'occaſion de faire la même remarque. Il s'applaudit de l'explication qu'il donne à ſon erreur. » Quand » on part d'Eſpagne, dit-il, pour aller aux Philippines, on va toujours de » l'Orient contre l'Occident. Il faut par conſéquent que tous les jours de- » viennent plus longs de quelques minutes; parce que le ſoleil, dont on » ſuit la courſe, ſe leve & ſe couche toujours plus tard. Dans le cours de » cette Navigation, la perte eſt d'un demi jour. Au contraire, les Portu- » gais qui vont du Portugal aux Indes Orientales avancent contre le Soleil, » qui ſe couchant & ſe levant toujours plutôt, rend chaque jour plus court » de quelques minutes, & leur donne ainſi l'avance du jour en arrivant au » même terme. D'où il eſt aiſé de conclure que les uns gagnant & les autres » perdant un demi jour, il faut néceſſairement que les Portugais & les Eſpa- » gnols qui arrivent aux Philippines par des chemins oppoſés, trouvent un » jour entier de différence. Le Pere de Rhodes, venu à l'Orient, par le » chemin des Portugais, avoit vécu par conſéquent un jour de plus que les » Eſpagnols des Philippines. Par la même raiſon, continue-t-il, de deux » Prêtres qui partiroient au même jour, l'un de Portugal, vers l'Orient, » l'autre d'Eſpagne vers l'Occident, diſant chaque jour la Meſſe & arrivant » le même jour au même lieu, l'un auroit dit une Meſſe plus que l'autre: » & de deux Jumeaux, qui étant nés enſemble, feroient le même voyage » par les deux routes oppoſées, l'un auroit vécu un jour de plus (30).

L'Auteur en explique la cauſe.

Ceux, pour qui cette remarque ne ſera pas auſſi merveilleuſe qu'elle le fut pour l'Auteur, apprendront de lui plus volontiers l'origine de la perſécution qui fermoit alors aux Miſſionnaires l'entrée des Ports du Japon. Après avoir obſervé que Manille (31), la principale des Philippines, eſt au treiziéme degré d'élevation de la ligne, & que c'eſt-là qu'on compte le dernier terme de l'Occident, quoique ces Iſles ſoient à l'Orient de la Chine, dont elles ne ſont éloignées que de cent cinquante lieues, il ajoute:

Comment les Hollandois ont fermé le Japon aux Miſſionnaires Chrétiens.

» Comme on les prend pour le bout des Indes Occidentales, qui appar- » tiennent auſſi aux Eſpagnols, deux Hollandois prirent occaſion de cette » idée pour renverſer le Chriſtianiſme au Japon. Ils firent voir à l'Empe-

(30) Pages 147 & ſuivantes.

(31) Ou *Lucon*.

RHODES. 1641.

» reur, dans une Mappemonde, d'un côté les Philippines, & de l'autre » Macao, que le Roi d'Eſpagne poſſédoit alors à la Chine, en qualité de » Roi de Portugal. Voyez-vous, lui dirent-ils, juſqu'où la domination du » Roi d'Eſpagne s'eſt étendue ? Du côté de l'Orient, elle eſt arrivée à Macao; & » du côté de l'Occident, aux Philippines. Vous êtes ſi près de ces deux ex- » trêmités de ſon Empire, qu'il ne lui reſte que le vôtre à conquérir. A la » vérité, il n'a pas aujourd'hui des troupes aſſez nombreuſes, pour entre- » prendre tout d'un coup la Conquête du Japon : mais il y envoye des Prê- » tres, qui, ſous le prétexte de faire des Chrétiens, font des Soldats pour » l'Eſpagne; & lorſque le nombre en ſera tel qu'ils le deſirent, vous éprou- » verez, comme le reſte du monde, que ſous le voile de la Religion, les » Eſpagnols ne penſent qu'à vous rendre l'Eſclave de leur ambition.

L'Empereur du Japon, allarmé de cet avis, jura une guerre irréconciliable à tous les Miſſionnaires Chrétiens. L'Egliſe n'a jamais eſſuyé de perſécution plus obſtinée que celle qui a rempli de ſang toutes les villes de ce floriſſant Royaume, où le Chriſtianiſme avoit fait des progrès ſurprenans (32).

Idée que l'Auteur donne des Philippines.

De Bolinao, où de Rhodes ne vit rien de plus remarquable qu'un beau Couvent d'Auguſtins déchauſſés, il ſe rendit par terre à Manille, Capitale de l'Iſle. Dans ce Voyage, qui fut de cent bonnes lieues, il rencontra pluſieurs autres Couvens de Saint Auguſtin & de Saint Dominique. A peine reſtoit-il quelques Idolâtres dans toutes les Iſles Philippines. Mais la terre n'en eſt ni belle ni fertile. Les avantages qu'en tire le Roi d'Eſpagne ſont ſi médiocres, qu'il a quelquefois été ſur le point de les quitter (33). Elles ne peuvent paſſer que pour un entrepôt commode, où les Eſpagnols portent l'or & l'argent du Perou, pour en rapporter les belles ſoyes & les autres Marchandiſes de la Chine & du Japon (34).

Ses fatigues dans d'autres lieux.

L'ardeur infatigable de ſon zèle lui fit braver toutes ſortes de périls, pour aller recommencer ſes travaux dans les deux Royaumes de la Cochinchine & du Tonquin : mais après y être rentré pluſieurs fois ſécretement, il fut choiſi par ſes Supérieurs pour faire le voyage de Rome, dans la vûe de demander au Pape & aux Princes Chrétiens des ſecours ſpirituels & temporels pour tant d'Egliſes déſolées, dont perſonne ne connoiſſoit mieux les beſoins. Lorſqu'on ſut à Macao qu'il devoit partir pour l'Europe, pluſieurs Indiens de ſes amis lui offrirent de l'accompagner, & d'autres lui preſenterent leurs Enfans. Il en choiſit trois, l'un Chinois, les deux autres du Tonquin & de la Cochinchine, pour faire voir, dit-il, à l'Europe *une montre de trois nouvelles Chrétientés* (35). Mais ſes Supérieurs le priverent de cette ſatisfaction, en réduiſant ſon cortege à un ſeul Chinois. Il s'embarqua le 20 de Décembre 1645, ſur une belle Flotte de huit grands Navires Portugais qui partoient pour Liſbonne.

1645. Son retour en Europe.

L'ordre de ſes Supérieurs l'obligeoit de s'arrêter à Malaca, pour retourner en Europe par la voye des Hollandois. On n'avoit penſé qu'à rendre ſon voyage plus prompt, en lui épargnant pluſieurs courſes que la Flotte Por-

(32) Page 146 & précédentes.
(33) Page 147.
(34) Voyez ci-deſſous la Deſcription des Philippines.
(35) Troiſiéme Partie, p. 3.

tugaiſe

tugaiſe devoit faire dans divers Ports des Indes. Mais il admira la bonté de la Providence, qui veilloit à ſa conſervation. Le Vaiſſeau de Dom Sebaſtien Lobo de Sylveria, dans lequel il auroit achevé ſa route avec les Portugais, fut enſéveli dans les flots. RHODES. 1645.

Il arriva heureuſement à Malaca, le 14 de Janvier 1646. En entrant dans cette Ville, *les larmes lui vinrent aux yeux.* C'étoit le jour auquel les Hollandois célébroient l'anniverſaire de leur Conquête. Ils s'étoient rendus maîtres de cette importante Place, ſix ans auparavant, par la négligence des Portugais de Goa, qui avoient differé trop long-tems à la ſecourir (36). De Rhodes fait une peinture de ſa douleur, qui auroit moins de grace dans d'autres termes, que les ſiens : 1646. Il prend la voye des Hollandois par Malaca.

» Certes, cette fête fut bien lugubre pour moi, quand j'allois par toutes » ces rues, où je voyois toutes les marques de la vraie Religion entiérement » abolies. J'avoue que j'avois le cœur ſenſiblement affligé, me repreſentant » l'extrême changement de ce que je voyois pour lors & de ce que j'avois » vu, vingt-trois ans auparavant, en cette ſi belle ville, pendant neuf mois » que j'y avois ſéjourné en notre College, qui étoit bâti ſur une colline » agréable. Hélas ! notre Egliſe, conſacrée à la glorieuſe Mere de Dieu, où » le grand Saint Xavier avoit prêché ſi ſouvent, & où il avoit fait de ſi grands » miracles, ſervoit alors pour la prêche des Hérétiques. Triſte deſcription de l'état de cette Ville.

» J'y avois laiſſé grande quantité d'autres Egliſes, magnifiquement bâties, » & fort bien dorées. Je les voyois abbatues ou miſérablement profanées. » Rien ne me toucha tant que lorſque j'entendis l'ancienne cloche de notre » College ſonner pour des uſages déteſtables ; & même je remarquai une » choſe du-tout indigne de perſonnes qui ſe diſent être Chrétiennes : on » ne permettoit pas aux Catholiques du Pays la moindre petite Chapelle ; & » l'on permettoit aux Idolâtres d'avoir un Temple à l'entrée de la ville, où » ils faiſoient leurs infâmes ſacrifices. Et puis, dites que Meſſieurs les Hé- » rétiques ont Jeſus-Chriſt en leur cœur (37).

Malgré ces plaintes, l'Auteur ſe loue beaucoup des civilités qu'il reçut du Gouverneur Hollandois de Malaca. Il étoit ſouvent appellé à ſa table. Un jour, dit-il, qu'il ſe promenoit dans une grande Galerie de ſa Maiſon, où l'on voyoit, entre pluſieurs belles peintures, celles de Saint Ignace & de Saint François Xavier ; ce *très-honnête Seigneur* le pria de lui raconter quelques traits de leur vie. Après ce récit, dont il parut charmé, il prit le Miſſionnaire par la main, & lui dit : » Je vous aſſure, mon Pere, que ſi j'é- » tois Catholique je me ferois de votre ordre ; parce que j'ai vû de mes » yeux, au Japon, le grand courage que vos Peres témoignoient dans les » horribles tourmens qu'on leur fait ſouffrir pour la Religion (38). Enfin ſa faveur parut ſi déclarée pour de Rhodes, que le Miniſtre de ſa Religion l'ayant accuſé d'un excès d'inclination pour les Catholiques, on lui ôta, peu de tems après, ce Gouvernement, pour lui donner celui des Moluques, où l'on crut, ſuivant l'idée de l'Auteur, qu'il ne verroit pas tant de Prêtres (39). Civilités que de Rhodes reçoit du Gouvernement. Diſcours ſingulier d'un Proteſtant.

(36) *Ibid.* p. 4.
(37) *Ibidem.*
(38) Pages 7 & 8.
(39) *Ibid.* p. 9.

RHODES. 1647. Il ſe rend à Batavia.

Après avoir paſſé quarante jours à Malaca, ſans pouvoir trouver dans ce Port un Vaiſſeau qui fît voile en Hollande, Rhodes prit le parti de ſe rendre dans l'Iſle de Java, » où les Hollandois ont, dit-il, un Port rempli de » Vaiſſeaux qui tiennent en ſujettion toutes ces grandes mers. Dans cette Navigation, qui ne fut que d'onze jours, il arriva au Vaiſſeau, qui le portoit, un accident fort ſingulier, qu'il attribue à la protection du premier Martyr de la Cochinchine, nommé André, dont il portoit la tête à Rome. Le 25 de Février, pendant que le vent étoit favorable, l'imprudence des Matelots les fit heurter contre un gros rocher, qui étoit preſqu'à fleur d'eau. Le bruit ne fut pas moindre que celui du tonnerre, & le coup avoit été ſi violent que le Navire demeura comme fixé ſur l'écueil. Pluſieurs planches, qu'on vit flotter auſſi-tôt ſur l'eau, ne laiſſerent aucun doute qu'il ne fût prêt à périr. Cependant il ſe remit de lui-même à flot, tandis que l'Auteur & deux autres Miſſionnaires, qui étoient partis avec lui de Malaca, faiſoient leur priere au Martyr. Les Matelots, ſurpris qu'il ne ſe remplît pas d'eau, jugerent qu'ayant été doublé en pluſieurs endroits, il n'avoit perdu que des planches extérieures. Ils continuerent leur Navigation, ſept jours entiers, avec beaucoup de bonheur. Mais en arrivant au Port de Batavia, où l'on penſa auſſi-tôt à radouber le Vaiſſeau, on s'apperçut, avec admiration, qu'il avoit une grande ouverture ſur le bas; & que le rocher, qui avoit briſé les planches, s'étant rompu lui-même, avoit rempli le trou d'une groſſe & large pierre. Toute la ville accourut pour voir cette merveille (40).

Accident fort merveilleux.

De Rhodes eſt reçu à Batavia.

Les Hollandois de Batavia, mécontens des avantages que les Portugais venoient de remporter au Breſil, ne voulurent pas recevoir les deux Miſſionnaires qui accompagnoient l'Auteur, parce qu'ils étoient de cette Nation; mais ils lui permirent d'entrer dans leur ville en qualité de François. Il donne une legere idée de cette Place. » Elle eſt bien bâtie, & régulierement » fortifiée à la moderne. Les rues y ſont longues & très-bien diſpoſées. Une » grande Riviere, qui ſe diſtribue dans toute la ville, y donne des commo- » dités incroyables. Elle eſt couverte de quantité de Ponts. Il n'y a preſque » point de rue qui ne ſoit bordée de grands Palmiers. Les Maiſons n'y ſont » pas hautes, parce qu'on y craint les tremblemens de terre. La ſituation de » Batavia eſt preſque la même que celle de Malaca, de l'autre côté de la li- » gne. On y voit les mêmes fruits, les mêmes chaleurs, & les mêmes mer- » veilles de la Providence pour en diminuer l'excès (41).

Idée qu'il en donne.

Il eſt ſurpris diſant la Meſſe, & mené en priſon.

Il ſe trouvoit, dans Batavia, pluſieurs François Catholiques, & quantité de Portugais, auxquels le Miſſionnaire s'empreſſa de rendre les ſervices de ſa profeſſion: ſon zèle ſe ſatisfit paiſiblement pendant l'eſpace de cinq mois. Mais, un jour de Dimanche, 29 de Juillet, la Meſſe, qu'il célébroit dans ſa Maiſon devant un grand nombre de Catholiques, fut interrompue par l'arrivée du Juge criminel de la ville, qui entra dans la Chapelle avec ſes Archers. De Rhodes ſe hâta de conſumer les ſaintes eſpeces. Mais il fut ſaiſi, à l'Autel même, par les Archers, qui voulurent le mener en priſon, revêtu des habits Sacerdotaux. Sept Gentilshommes Portugais mirent l'épée à la main pour ſa défenſe. Le deſordre auroit été fort grand, s'il n'eût ſupplié

(40) *Ibid.* pages 10 & 11. (41) Page 12. Voy. la deſcription de Batavia au T. VIII.

ſes défenſeurs de l'abandonner à la violence des hommes. Le Juge, touché apparemment de ſa généroſité, lui laiſſa quitter ſes habits; mais s'étant ſaiſi néanmoins de tout ce qui appartenoit à ſon Miniſtere, il le fit conduire dans la priſon publique d'où il fut mené, deux jours après, dans un cachot noir, deſtiné aux criminels qui ne peuvent éviter le dernier ſupplice. Son Procès fut inſtruit. Outre le crime d'avoir célébré la Meſſe à Batavia, il fut accuſé d'avoir travaillé à la converſion du Gouverneur de Malaca, & d'avoir brûlé pluſieurs livres de la Religion Hollandoiſe. Il ſe juſtifia ſur ce dernier article, en proteſtant que quelque opinion qu'il eût de ces livres, il ne lui en étoit jamais tombé entre les mains. Mais il n'en reçut pas moins ſa Sentence, qui contenoit trois articles. Par les deux premiers, il étoit condamné à un baniſſement perpétuel de toutes les terres de Hollande, & à payer une amende de quatre cens écus d'or. Le troiſiéme, qui lui fut le plus douloureux, portoit que les ornemens Eccléſiaſtiques, les Images & le Crucifix, qu'on lui avoit enlevés, ſeroient brûlés par la main du Bourreau, & qu'il aſſiſteroit, ſous un Gibet, à cette exécution. Ses repréſentations & ſes larmes ne purent fléchir ſes Juges. S'il fut diſpenſé de paroître ſous le Gibet, il n'eut cette obligation qu'à la politique du Gouverneur, qui craignit un ſoulevement des Catholiques de la ville. On ſuppléa même à cette eſpece d'adouciſſement, en faiſant pendre deux voleurs, tandis qu'on brûloit le Crucifix & les Images (42).

RHODES. 1647.

De quoi il eſt accuſé.

Etrange Sentence qu'on porte contre lui.

Comment elle eſt exécutée.

Des deux autres articles, le premier ne put être exécuté ſur le champ, parce que le Pere de Rhodes n'étoit point aſſez riche pour ſatisfaire au ſecond. Il fut retenu pendant trois mois dans les chaînes; & ſa réponſe, aux offres qu'on lui faiſoit de le rendre libre auſſi-tôt qu'il auroit payé l'amende, étoit de proteſter qu'il vivoit content de ſon ſort & qu'il regardoit ſes ſouffrances comme une faveur du Ciel.

Au mois d'Octobre, quelques Vaiſſeaux arrivés de Hollande apporterent des lettres de la Compagnie des Indes, qui nommoient *Corneille Vandeclin*, Gouverneur général des Etabliſſemens Hollandois, après la mort d'*Antoine Vendim*, qui avoit enlevé Malaca aux Portugais. Entre les réjouiſſances publiques, qui ſe firent à l'entrée du nouveau Gouverneur, tous les Priſonniers furent délivrés. Non-ſeulement de Rhodes fut élargi ſans payer les quatre cens écus; mais Vandeclin le vangea, *par quelques baſtonades*, qu'il donna de ſa main au principal Juge, pour le punir de ſon exceſſive rigueur. Enſuite l'ayant comblé de careſſes, auxquelles il joignit des excuſes pour ſa Nation, il lui laiſſa la liberté de partir. Quelques Portugais, qui faiſoient voile à Macaſſar, le reçurent avec joye dans leur Vaiſſeau, & conſentirent volontiers à la priere qu'il leur fit de le conduire à Bantam, qui n'eſt qu'à douze lieues de Batavia. Il eſperoit de trouver, dans cette ville, quelque Vaiſſeau Anglois, prêt à retourner en Europe (43).

Il quitte Batavia.

Il y reçut un traitement fort oppoſé à la rigueur des Hollandois. *Aaron Beeka*, Gouverneur général des Anglois dans les Indes, le força d'accepter ſa table & lui offrit toute ſorte de protection. Cependant, l'occaſion qu'il avoit eſpérée ne pouvant ſe préſenter que dans l'eſpace d'un an, il fut obli-

Il eſt bien traité des Anglois à Bantam.

(42) *Ibid.* pages 26 & précédentes.

(43) *Ibid.* pages 27 & 28.

RHODES. 1647. gé de retourner au Navire des Portugais, & de partir avec eux pour Macaſſar (44).

Voyage qu'il eſt obligé de faire à Macaſſar. Un voyage ſi contraire à ſes vûes devint encore plus chagrinant par les obſtacles de la ſaiſon, qui retinrent le Vaiſſeau en mer pendant deux mois & cinq jours. Enfin il arriva heureuſement au Port de Macaſſar, le 21 de Décembre; & ſa conſolation fut d'y trouver une belle Maiſon de ſon ordre, où il fut reçu avec beaucoup d'affection.

Il donne une idée de cette Iſle. Macaſſar eſt une grande Iſle, plus connue des Européens ſous le nom de *Celebes*, dont le principal Port eſt à quatre degrés de la ligne du côté du Sud. Elle eſt fertile en riz. Tous les fruits des Indes y croiſſent en abondance, ſur-tout cette belle eſpece de Palmiers qui portent les noix de cocos. Elle n'eſt pas moins riche en toutes ſortes d'animaux & de volaille. Mais on n'y trouve point de Porcs, depuis que les Habitans, qui ont embraſſé le Mahométiſme, les ont entiérement exterminés. La température de l'air y eſt ſaine. Les chaleurs n'y ſont pas inſuportables, par la même raiſon qui les tempere à Malaca. » Le ſoleil, dit l'Auteur, ſe fait lui-même un beau Pa-» raſol, lorſqu'il devroit tout brûler. Il attire tant de vapeurs & d'exhalai-» ſons dans ſa plus grande force, que le gros hiver, à Macaſſar, eſt le tems » que les Européens nomment l'été.

La principale nourriture des Habitans eſt le poiſſon, qui eſt toujours à très-bon marché dans l'Iſle, & ſi bon, qu'au jugement de l'Auteur celui de l'Europe n'en approche point. Comme l'air y eſt ſi temperé qu'on n'y reſſent jamais de grand froid, les hommes vont nuds depuis l'eſtomac, en haut; mais les femmes ſont entiérement couvertes depuis la tête juſqu'aux pieds, & leur viſage même eſt caché (45).

Il y avoit peu d'années que ces Peuples étoient encore dans les ténébres de l'Idolâtrie. Après avoir reconnu la vanité des Idoles, ils réſolurent d'embraſſer une autre Religion: mais, incertains s'ils devoient prendre celles des Chrétiens ou celle de Mahomet, ils prirent une voye fort étrange pour ſe conduire dans ce choix. Ils envoyerent des Ambaſſadeurs à Malaca, pour ſupplier les Chrétiens de leur accorder des Miniſtres capables de les inſtruire; & dans le même-tems, ils firent partir une autre Ambaſſade pour le Roi d'Achem, auquel ils demanderent des Kaſſis, qui puſſent leur expliquer les dogmes de Mahomet. Ils étoient convenus entr'eux d'embraſſer la Religion de ceux qui arriveroient les premiers. Un défaut de zèle, que l'Auteur reproche aux Chrétiens de Malaca, laiſſa aux Prédicateurs d'Achem le tems de publier & d'établir leur ſecte (46).

Eloge & caractere du Gouverneur du Royaume. De Rhodes fut préſenté au Gouverneur du Royaume, qui portoit le titre de *Carrim Patingaloa*. Il lui trouva beaucoup de raiſon & de probité. Ce Seigneur connoiſſoit tous les principes de la Religion Chrétienne. Il avoit lû curieuſement les Hiſtoires de l'Europe; & l'étude de nos livres faiſoit ſa principale occupation, ſur-tout celle des mathématiques, qu'il entendoit fort bien, & pour leſquelles il avoit tant de paſſion qu'il y travailloit jour & nuit. L'opinion que tous les Grands avoient de ſon caractere & de ſes grandes qualités pour le Gouvernement, les avoit portés à lui confier l'adminiſ-

(44) *Ibid.* page 30. (45) *Ibid.* pages 22 & 23. (46) *Ibidem.* pages 33 & 34.

tration pendant la minorité du Roi. Il avoit dépendu de lui de ſe mettre la Couronne ſur la tête : mais ſa modération naturelle l'avoit défendu contre les amorces de l'ambition. Il s'étoit démis volontairement de l'autorité ſouveraine, auſſi-tôt que le jeune Monarque avoit été capable de régner. Auſſi la reconnoiſſance avoit-elle tant de pouvoir ſur ce Prince, qu'il n'entreprenoit rien que par ſon Conſeil. Le titre de Gouverneur général lui avoit été conſervé, avec une autorité preſque égale à celle du Roi. C'étoit lui qui avoit appellé les Jéſuites à Macaſſar, & qui les y avoit maintenus contre diverſes factions qui s'étoient oppoſées à leur établiſſement. Il aſſiſtoit à leurs Sermons. Il parloit reſpectueuſement des Myſteres du Chriſtianiſme. On l'eût pris pour un Portugais, lorſqu'il parloit la langue de cette Nation. Mais avec de ſi belles diſpoſitions, & ſans aucun déréglement connu dans ſes mœurs, il fermoit l'oreille aux inſtances des Miſſionnaires, qui le preſſoient de ſe ſoumettre au joug de l'Evangile, parce qu'ils croyoient la converſion du Royaume attachée à la ſienne. Il applaudiſſoit à leurs raiſonnemens ; il les louoit de remplir le devoir de leur profeſſion ; mais il demeuroit ſans réponſe, lorſqu'ils lui propoſoient de recevoir le batême (47).

RHODES. 1647.

» Dans les converſations que j'eus avec lui, dit l'Auteur, il m'écoutoit » ſans s'émouvoir ; mais il répondoit peu à mes exhortations. Une Eclipſe » de lune, que je lui prédis, quelques jours avant qu'elle parût, n'avoit pas » laiſſé de lui inſpirer de la confiance & du goût pour moi. Un jour qu'il » me parloit de Saint François Xavier, avec de grands témoignages d'eſti- » me, & qu'entre les Conquêtes magnifiques, je comptois vingt-cinq mille » perſonnes qu'il avoit batiſées à Macaſſar, dans le ſeul Royaume de *Tolo*, » il m'aſſura que le Royaume de Tolo, où cet Apôtre avoit travaillé avec » tant de ſuccès, n'étoit pas celui de Macaſſar, mais celui des Moluques.

Opinion combattue ſur Saint François Xavier.

Cinq mois ſe paſſerent, juſqu'à l'arrivée d'un Vaiſſeau Anglois, dans lequel de Rhodes fut reçu avec tant d'honneur, qu'outre un logement fort commode, on lui fit toujours prendre la premiere place à table. Sa Navigation le conduiſit d'abord à *Giapara*, beau Port de l'Iſle de Java, où il fut traité civilement par le Roi, qui haïſſoit beaucoup les Hollandois. De-là, repaſſant à Bantam, il y retrouva, dans le chef des Anglois, les mêmes ſentimens de bonté dont il avoit déja eu occaſion de ſe louer. Il en fait un nouvel éloge, & ſa reconnoiſſance le porte toujours à regretter que ſes Bienfaiteurs ne fuſſent pas éclairés des vrayes lumieres de la Religion : ſentiment digne de ſon zèle ; mais qui eſt peut-être accompagné d'un peu d'injuſtice, lorſqu'il le porte à juger que ceux dont il loue la probité n'étoient pas attachés de bonne foi à leurs erreurs, & que l'intérêt humain prévaloit contre le reproche de leur conſcience.

L'Auteur part de Macaſſar dans un Vaiſſeau Anglois.

Civilités qu'il reçoit de cette Nation.

Malgré l'offre qu'on lui fit encore, de le conduire droit en Angleterre, s'il vouloit attendre l'arrivée de la Flotte Angloiſe, » avec aſſurance, dit-il, » de n'y recevoir aucun déplaiſir, quoiqu'il y fût reconnu Prêtre & Jéſuite, » il réſolut de s'avancer vers l'Europe, dans le même Vaiſſeau qui l'avoit » apporté de Macaſſar. Tous ſes Compagnons de voyage étoient des Héré- » tiques, dont il ne laiſſa pas de recevoir toutes ſortes de bons offices. Mais

Raiſon qu'il en apporte.

(47) Pages 35 & ſuivantes.

RHODES. 1647.

» il explique les motifs de cette politeſſe. C'étoit aux Jéſuites de Goa que » les Anglois ſe croyoient redevables de leur Traité avec les Portugais (48).

Il s'embarque à Bantam pour Surate.

Le vent fut aſſez favorable aux Anglois pour paſſer le détroit de la Sonde; mais il devint bientôt ſi contraire au deſſein qu'ils avoient de ſe rendre à Surate, qu'au lieu d'aller, du cinquiéme degré d'élévation auſtrale, droit au Septentrion, où eſt toute l'Inde, ils furent obligés de s'écarter fort loin & d'aller prendre les vents du côté de Madagaſcar (49). Là, ils tournerent du côté de l'Afrique, comme ſi leur deſſein eût été de ſe rendre à la mer rouge. Dans cette Navigation, qui dura deux mois, & qui fut au moins de deux mille lieues, ils obſerverent de meſurer leur courſe, pour arriver à Surate, vers le commencement du mois d'Octobre, où l'entrée du Port eſt aiſée. Ils y mouillerent le 3 de Septembre.

Sa route.

Il arrive à Surate, où il eſt bien traité.

» François *Breton*, Préſident de leur Comptoir dans cette ville, y reçut » *magnifiquement* le Pere de Rhodes. Il s'efforça de lui faire accepter un lo- » gement dans ſa Maiſon; & le voyant déterminé à ſe loger dans celle d'un Capucin François, nommé le Pere François Zenon, qui exerçoit depuis long-tems ſon zèle à Surate, non-ſeulement il lui envoya des meubles, mais il lui fournit tout ce qui étoit néceſſaire à ſon entretien. Pendant quatre mois que l'Auteur paſſa dans une retraite, qu'il nomme ſi douce, il vit arriver de Goa quatre Jéſuites; trois deſquels, nommés le Pere Antoine *Botel*, Portugais, le Pere *Cesky*, Allemand, & le Pere Henry *Buſcé*, Flamand, partirent peu de jours après pour leur grand College d'Agra, fondé depuis trente ans par les libéralités d'un riche Arménien. Le quatriéme, qui ſe nommoit le Pere *Torquato Pariſimo*, Italien, étoit venu déguiſé en Marchand Anglois, pour ſe rendre au Port de *Suaken*, ſur la frontiere d'Ethiopie, dans le deſſein d'y ſecourir les Chrétiens. De Rhodes ne diſſimule pas les obligations que ce Miſſionnaire eut aux Anglois. Non-ſeulement ils favoriſerent ſon entrepriſe, en le recevant dans leurs Vaiſſeaux; mais ils lui rendirent des ſervices importans à *Suaken*; & ſachant que ſa vie étoit menacée par une conſpiration des Mahométans, ils prirent ſa défenſe & le ſauverent de leurs mains (50).

Les Anglois favoriſent les Jéſuites.

1648. Retour de l'Auteur par la Perſe.

Le chagrin de ne pouvoir trouver un Vaiſſeau, prêt à doubler le Cap de Bonne-Eſpérance, fit prendre à l'Auteur la réſolution de retourner en Europe par un chemin plus fâcheux, mais beaucoup plus court. Il entreprit de traverſer la Perſe & la Natolie juſqu'à Smyrne. Les Anglois le reçurent pour la troiſiéme fois dans un de leurs Vaiſſeaux, qui faiſoit voile à Comoran. Ils partirent le 3 de Février.

Changement d'Ormuz.

En paſſant à la vûe d'Ormuz, ils admirerent le changement qui étoit arrivé, dans cette petite Iſle, depuis qu'ils avoient aidé le Roi de Perſe à l'enlever aux Portugais. Malgré ſa ſterilité, & la chaleur exceſſive qui lui donne l'apparence d'une fournaiſe, le Commerce y étoit floriſſant, ſous le Gouvernement du Portugal. On y voyoit arriver une quantité incroyable de Marchands, avec les richeſſes de la Chine, des Moluques, de toutes les Indes Orientales, de la Perſe, de l'Arabie, de l'Arménie; & l'avantage étoit merveilleux pour les Européens, d'y trouver raſſemblé tout ce que la terre

(48) *Ibid.* p. 41. (49) *Ibid.* pages 43 & 44. (50) Pages 50 & précédentes.

a de précieux. Depuis trente ans, l'Iſle étoit entiérement deſerte. Les Perſans avoient tranſporté leur Commerce dans un Port voiſin, qui ſe nommoit autrefois *Bandelké*, & qu'on appelle aujourd'hui Comoran (51). RHODES. 1648.

De Rhodes, y étant arrivé au commencement de Mars, y ſéjourna peu. La Compagnie d'un François & d'un Flamand, qui devoient auſſi traverſer la Perſe, lui fit prendre avec eux le chemin d'Iſpahan. Après avoir marché quelques jours, pour ſe rendre à Chiras, il fit une rencontre qui lui cauſa beaucoup de joye. » Il étoit à pied, diſant ſon office, aſſez loin de ſes Com- » pagnons, lorſqu'il apperçut dans le chemin un homme de fort bonne mi- » ne, bien monté, vétu en Perſan ; c'eſt-à-dire, portant le Turban, la veſte, » le cimeterre, la barbe longue & quarrée. Il le prit pour un Seigneur Perſan » ou Arménien. Rencontre agréable que l'Auteur fait ſur le chemin d'Iſpahan.

» L'Etranger, qui vit de ſon côté un chapeau & une robbe noire au Pere » de Rhodes, le reconnut pour un Prêtre de l'Europe. Il le ſalua civilement » en latin. Sa prononciation fit juger à l'Auteur qu'il étoit François. Il lui » répondit dans cette langue, qui leur étoit naturelle à tous deux. Un tranſ- » port de joye les porta auſſi-tôt à s'embraſſer. Ils s'entretinrent, l'eſpace » d'une demi-heure, avec tant de ſatisfaction, qu'ils prirent l'un pour l'au- » tre les plus tendres ſentimens de l'amitié (52).

C'étoit un Gentilhomme Poitevin, nommé *de la Boulaie le Goux*, qui a publié depuis une Relation de ſes Voyages, & qui fut envoyé, dix-ſept ans après, à Surate, par les Directeurs de la Compagnie Françoiſe des Indes Orientales, pour y négocier la permiſſion du Commerce (53). De Rhodes, s'étendant ſur ſon mérite, dit de lui qu'il avoit traverſé » la plus gran- » de partie de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique ; qu'il avoit vécu, parmi les » Turcs, les Arabes, les Perſans, les Arméniens, les Indiens, & d'autres » Nations plus barbares ; & qu'ayant conſervé beaucoup de prudence, de » vertu & de Religion dans toutes ſes courſes, avec la ſatisfaction conti- » nuelle d'avoir obtenu l'amitié de tout le monde, il avoit fait voir qu'un » bon Chrétien & un bon François peut traverſer le monde ſans avoir au- » cun ennemi (54). Dans la ſuite, l'Auteur le revit à Rome, où le Car- » dinal *Caponi* lui marquoit une conſidération ſinguliere. Ils ſe rejoignirent enfin à Paris ; & dans leurs entretiens ſur les Pays qu'ils avoient parcourus, ils formerent le plan d'un nouveau Voyage, qu'ils devoient faire enſemble, mais qui eſt demeuré apparement ſans exécution. Il fait une étroite amitié avec la Boulaie le Goux, Voyageur célébre.

De Rhodes employa trente jours, ſans aucun intervalle de repos, pour ſe rendre à la Capitale de Perſe, qu'il nomme *Aſpahan*. » C'eſt, dit-il, une » des plus grandes & des plus belles villes qu'il eut jamais vûes dans le » monde. Toutes les rues y ſont droites & fort larges. Les Batimens y ſont » magnifiques. On trouve, au milieu de la ville, une belle Place quar- » rée, beaucoup plus grande que la Place royale de Paris, dont toutes les » Maiſons ſont égales, & peintes ou dorées en dehors, avec une grande » Galerie qui régne à l'entour. La foule du Peuple étoit ſi grande, dans Il arrive à Ispahan. Idée de cette Ville.

(51) Page 52.
(52) *Ibid.* p. 53.
(53) Voyez ci-deſſus, la Relation de Renefort, au Tome VIII, p. 562.
(54) De Rhodes, p. 54. Voyez ci-deſſous la Relation de la Boulaie.

RHODES. 1648.

» toutes les rues, que l'Auteur n'auroit pû les traverſer, ſans le ſecours de » quelque Valet, qui marchoit devant lui pour fendre la preſſe (55).

Mais il ne trouva rien de plus magnifique qu'un grand chemin couvert, & long d'une lieue, qui eſt rempli de belles Maiſons, & par lequel on va d'Iſpahan à *Julfa la neuve*, quartier des Armeniens. On y voit les Jardins du Roi de Perſe, que de Rhodes croit fort beaux ſur la foi d'autrui, auſſi-bien que ſon Palais, qui eſt au centre de la ville; car il confeſſe, avec une indifférence Apoſtolique, qu'il n'eut pas la curioſité de les voir (56). Ce qu'on peut recueillir de cette rigueur à mortifier ſes ſens, c'eſt que la bonne foi ne pouvant être moins recommandable à ſes yeux que l'eſprit de pénitence, on doit ſe fier à ſon témoignage ſur toutes les circonſtances qu'il a ſoin d'obſerver.

Remarque ſur l'Auteur.

Catholiques d'Iſpahan.

Dans une multitude de Peuple, de toutes les Nations du monde, il fut ſurpris de trouver ſi peu de Catholiques, qu'il y avoit preſqu'autant de Religieux; quoique le nombre des Couvens ſe réduiſît à trois, les Auguſtins, les Carmes Deſchaux & les Capucins. Les deux premiers doivent leur fondation aux Rois de Portugal. Celui des Capucins, qui étoient alors au nombre de cinq, eſt entretenu par le Roi de France. Tous ces Religieux ont la liberté de marcher publiquement avec leurs habits, & de célebrer les ſaints Myſteres dans leurs Egliſes. Les Arméniens, dont toute la Perſe eſt remplie, ne ſont pas moins libres dans l'exercice de leur Religion. L'Auteur aſſure même que malgré la rigueur des loix du Pays, qui ne permettent pas à un Mahométant d'abandonner ſa Secte après l'âge de raiſon, il s'en trouve un grand nombre qui permettent que leurs Enfans reçoivent le batême, lorſqu'ils ſont dangereuſement malades. Un Carme, nommé le Pere *Denis*, en avoit batiſé ſeul plus de quarante (57).

De Rhodes part avec une Caravane.

La prudence ne permettant point à de Rhodes de s'engager ſeul dans une grande étendue de Pays, dont il ignoroit la langue, il attendit, pendant trois mois, une Caravane d'Arméniens, avec leſquels il partit d'Iſpahan. Ses amis l'obligerent de ſe vétir en Arménien, pour le garantir de l'inſulte des Turcs. S'étant mis en marche le 28 de Juin, il eut beſoin d'un mois entier pour ſe rendre à Tauris, qui paſſe pour l'ancienne Ecbatane, Capitale de la Medie. Cette ville lui parut admirable par ſa grandeur, par ſon Commerce, par la multitude de ſes Habitans, & par l'abondance de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. On y achetoit, pour un ſou, ce qu'un homme peut manger de pain dans une ſemaine. Il en ſortit le 15 d'Août, & quelques jours de marche le firent arriver à *Julfa l'ancienne*, autrefois Capitale de l'Arménie, mais dépeuplée depuis peu par le Roi de Perſe, qui s'étoit rendu maître du Pays (58).

Tauris.

Julfa l'ancienne.

Hors des murs de cette ville, qui n'eſt aujourd'hui qu'un deſert, il vit un beau monument de l'ancienne piété des Arméniens. C'eſt une Campagne fort étendue, qui ne contient pas moins de dix mille tombeaux de marbre, merveilleuſement travaillés. Sur chacun, on voit une grande pierre de marbre blanc, haute de douze pieds, & large de huit, gravée de pluſieurs belles figu-

Tombeaux de Julfa.

(55) *Ibid.* p. 55.
(56) Page 56.
(57) Page 59.
(58) Page 63.

res,

res, & couronnée d'une grande croix. Un célebre Docteur de l'Égliſe Arménienne avoit bâti une Egliſe ſur une montagne voiſine, où il vivoit éloigné des hommes. Il avoit fait autrefois le voyage de Rome; & les Habitans du Pays étoient perſuadés qu'il en avoit rapporté beaucoup d'argent. A peine eut-il appris l'arrivée de l'Auteur à Julfa, que s'empreſſant de le viſiter, il lui propoſa d'aller voir ſon Egliſe. De Rhodes y conſentit; mais il ſe crut fort heureux de n'avoir pas eu la même complaiſance pour la propoſition que le Docteur lui fit, de paſſer quelques mois dans ſa ſolitude, en lui promettant de le conduire lui-même juſqu'à Rome. Quoiqu'il n'eût pas d'autre motif, pour le refuſer, que la ſûreté qu'il trouvoit dans ſa Caravane, il admira la conduite de la Providence, qui veilloit à la conſervation de ſa vie. Deux jours après ſon retour, quelques Turcs, qui croyoient de groſſes ſommes au Docteur, pillerent ſon Hermitage, & le tuerent, lui & tous ſes Domeſtiques; ſort que l'Auteur auroit partagé avec lui (59).

RHODES. 1648.

L'Auteur évite heureuſement la mort.

Il ſortit de Julfa, pénétré de reconnoiſſance pour le Ciel; & prenant le chemin d'Irvan, il arriva au commencement de Septembre, dans cette ville, aujourd'hui la principale d'Arménie. Elle eſt ſituée au pied d'une grande montagne, où l'on prétend qu'après le déluge l'Arche de Noé ſe repoſa. Les Habitans du Pays l'appellent *No*. Ils prétendent que les débris de l'Arche ſe conſervent encore ſur la cime. Mais l'Auteur trouva d'autant moins de vraiſemblance dans cette opinion, qu'on lui peignit en même-tems la montagne comme un deſert inacceſſible. Il n'eut pas plus de reſpect pour une autre fable des Arméniens, qui prétendent que dans l'endroit où Noé fit ſon ſacrifice, on voit des arbres qui ne portent pour fruit que des croix. Le Roi de Perſe a près d'Irvan, une Forteresſe dont les Turcs s'étoient ſaiſis, mais qu'il leur avoit enlevée depuis peu, & qu'il avoit miſe à couvert de leurs inſultes par de nouvelles fortifications (60).

Il ſe rend à Irvan.

Fables qu'il rejette.

Tant de fatigues & d'allarmes, que de Rhodes avoit eſſuyées depuis ſon départ de Macao, ne lui avoient pas fait perdre le Chinois dont il étoit accompagné, & qui lui étoit d'autant plus cher qu'il l'avoit batiſé de ſa propre main. Quelques Arméniens ſenſés lui conſeillerent ici de ne pas l'expoſer aux inſultes des Turcs. Son teint, qui étoit un peu bazané, comme celui de tous les Chinois, & la petiteſſe de ſon nez, l'avoient déja fait prendre pour un Tartare; & cette idée pouvant faire ſoupçonner qu'il étoit Mahométan, il étoit à craindre qu'un faux zèle ne le fît arrêter ſur les terres de la Turquie. Un juſte intérêt, pour un jeune homme, d'excellent naturel & d'un eſprit merveilleux (61), obligea l'Auteur de le conduire dans la Ville de Naxivan, à quatre journées de celle d'Irvan, pour le remettre entre les mains d'un Archevêque de l'ordre de Saint Dominique, qui devoit faire bien-tôt le voyage de Rome. Il eut la ſatisfaction de trouver ce Prélat diſpoſé à l'obliger. Le jeune Chinois, pendant le tems qu'il continua de demeurer en Arménie, apprit ſi parfaitement la langue du Pays, qu'ayant paſſé pour un Arménien du cortege des Dominiquains, il arriva heureuſement à Rome, où il rejoignit le Pere de Rhodes (62).

Son embarras pour le Chinois qu'il avoit amené.

(59) *Ibidem*. p. 64.
(60) *Ibidem*.
(61) Page 65.
(62) Page 66.

RHODES. 1648.

Grand Monaſtere d'Irvan.

On voit à trois lieues d'Irvan, un fameux Monaſtere, qui eſt la réſidence ordinaire du Patriarche d'Arménie. Les Moines qui l'habitent ménent une vie exemplaire. Ils paſſent cinq heures de chaque nuit à l'Egliſe; & leur jeûne eſt ſi rigoureux, que dans toute l'année ils n'en exceptent que cinq ou ſix Fêtes ſolemnelles. Mais l'Auteur les trouva tous d'une ignorance extrême. Le Patriarche même étoit engagé dans toutes les erreurs du Pays, quoiqu'il fît profeſſion d'être Catholique, & qu'il eût traité avec le Saint Siege, pour s'unir à l'Egliſe Romaine. Ce Monaſtere eſt le ſeul de l'Arménie, auquel les Mahométans permettent l'uſage des cloches, & le Roi de Perſe fournit des ſommes conſidérables pour ſon entretien (63).

Penible Voyage de l'Auteur juſqu'à Erzerum.

Une fievre aigue, dont l'Auteur fut ſaiſi avant le départ de ſa Cavarane, l'obligea de renoncer à cette eſcorte. Il fut arrêté trois mois entiers, dans Irvan, juſqu'au paſſage d'une autre Compagnie de Marchands, avec laquelle il entra dans les Etats du Grand-Seigneur. En ſortant de cette ville, il trouva les Campagnes couvertes de neige; ſpectacle qu'il n'avoit pas eu depuis trente ans. Le froid lui parut bien moins inſuportable, que les excès de chaleur qu'il avoit ſoufferts dans la Zone torride (64).

Il traverſa la baſſe Arménie, où les Turcs ont beaucoup moins d'humanité que les Perſans, pour les Voyageurs étrangers. De Rhodes & ſes Compagnons n'obtenoient pas même la liberté d'entrer dans les Villes. Ils ſe voyoient ſouvent réduits à coucher ſur la neige, au milieu des Champs. Cependant, après dix-huit jours d'une pénible marche, ils furent reçus dans *Erzerum*, la plus belle ville de toute la baſſe Arménie. Quinze jours de repos redoublerent leurs forces. Ils ſortirent d'Erzerum, le 11 de Janvier; & dans l'eſpace de vingt jours ils arriverent à Togat, grande ville de la Natolie, dont on leur ouvrit auſſi les portes. Mais, après s'y être repoſés vingt jours, ils retomberent dans la dure néceſſité de paſſer les nuits ſur la neige. A quelque diſtance de Togat, ils paſſerent dans un Bourg, rempli d'Arméniens, qui avoient abandonné depuis peu la Religion Chrétienne pour embraſſer celle de Mahomet. D'un fort grand nombre d'Habitans, un vieillard & deux femmes fort âgées avoient été les ſeuls qui euſſent réſiſté à la corruption publique. Ils s'empreſſerent de venir voir le Pere de Rhodes, qui les reçut avec autant de reſpect que de tendreſſe, comme des ames choiſies par le Ciel, & qui les confirma dans les principes du Chriſtianiſme, ſans leur parler des articles conteſtés entre l'Egliſe de Rome & celle des Arméniens, qu'ils n'étoient pas capables de comprendre (65).

1649.

Il arrive à Togat en Natolie.

Bourg entier qui embraſſe le Mahométiſme.

Pendant quarante jours que la Caravane employa juſqu'à Smyrne, l'Auteur fut étonné de voir les Campagnes déſertes, & les Villages ſans Habitans. On lui dit que la cauſe de cette déſolation étoit la guerre des Vénitiens, qui avoit déja couté plus de quatre cens mille hommes aux Turcs. A Smyrne, où il arriva le 17 de Mars, il trouva des Jéſuites François, avec leſquels il paſſa quelques jours, pour attendre le départ d'un Vaiſſeau Génois, qui le rendit heureuſement au Port de Genes.

(63) Page 68. (64) Page 71. (65) Pages 73 & 74.

DESCRIPTION DU TONQUIN.

INTRODUCTION.

J'AI l'avantage ſingulier, dans la Deſcription d'un Pays dont l'intérieur eſt peu connu, de trouver un guide auquel il ne manque rien pour exciter la confiance, & dont le témoignage eſt capable même d'ôter toute eſpece de crédit aux Voyageurs, dont les Relations ne s'accordent point avec la ſienne. C'eſt l'idée ſous laquelle on nous le préſente, en nous apprenant qu'il étoit né au Tonquin, qu'il y avoit paſſé une grande partie de ſa vie, & qu'il joignoit une rare probité aux lumieres de l'étude (66).

Eclairciſſemens ſur l'Auteur & ſur l'Ouvrage.

» Son premier deſſein n'étoit pas d'entreprendre une Deſcription de ſa pa-
» trie, mais ſeulement de relever les erreurs du célebre Tavernier, qui a
» pris trop de confiance à des témoignages incertains, dans la Relation qu'il
» a publiée du même Pays. Ce n'eſt que par degrés, & pour n'avoir pû ré-
» ſiſter à l'ennui de corriger des fautes continuelles, qu'il s'eſt déterminé à
» compoſer lui-même un ouvrage, non-ſeulement plus exact, mais plus cu-
» rieux & plus inſtructif. Outre le préjugé, qui doit être en ſa faveur, lorſ-
» qu'il eſt queſtion de repréſenter la ſituation, le gouvernement, la reli-
» gion & les uſages d'un Royaume dans lequel il eſt né, il proteſte qu'il
» s'eſt attaché inviolablement à la vérité, ſur toutes les choſes qu'il a con-
» nues lui-même; & qu'ayant vécu avec des perſonnes de tous les rangs &
» de tous les Etats, il a tiré ſes lumieres, ſur les choſes douteuſes, de
» ceux qu'il a crus les plus ſinceres & les mieux inſtruits. Il appelle, pour
» ſa propre intégrité, au témoignage de pluſieurs Anglois d'un nom reſ-
» pectable. Il demande de l'indulgence pour ſon ſtyle, qui eſt un premier
» eſſay dans la langue Angloiſe (67). Enfin il donne les plans mêmes, dont ſon
» livre eſt enrichi, pour l'ouvrage d'un Seigneur du Tonquin, qui les a le-
» vés ſur les lieux. Dans les Lettres, par leſquelles il recommande ſon
» Manuſcrit aux Editeurs de Londres, il leur laiſſe la liberté de corriger ſes
» termes; mais il inſiſte ſur la fidélité qu'ils doivent au ſens de ſa narration (68).

Remarques critiques ſur Tavernier.

Quelques remarques, qui tiennent lieu de Préface, & dans leſquelles il ne ménage point Tavernier, donneront une idée de ſa critique.

» Le Royaume de Tonquin, dit-il, a plus d'obligation au Pere Martin,
» & au Pere Alexandre de Rhodes, qu'à Tavernier. Si les Relations de ces
» deux Jeſuites ne s'accordent pas toûjours avec l'etat préſent du pays, on
» peut attribuer cette différence aux altérations inévitables du tems. Mais
» Tavernier s'eſt couvert de la honte d'une infinité de menſonges.

(66) Il ſe nomme *Baron*. Son Ouvrage a été publié dans le III Tome du Recueil de Churchill, en 1732.

(67) L'Editeur n'explique pas ſi Baron étoit Tonquinien d'origine, ou ſeulement Anglois, né au Tonquin.

(68) On trouve un petit Avertiſſement & deux Lettres de l'Auteur à la tête de l'Ouvrage.

DESCRIPTION DU TONQUIN. Introduction.

» Il parle d'onze & douze voyages que ſon frere a faits, d'Achem, de » Batavia & de Bantam au Tonquin (*). C'eſt ſur cet émoignage, & ſur celui » de quelques Bonzes ou Prêtres du Tonquin, venus à Bantam pendant ſon » ſéjour dans cette Ville, qu'il a compoſé une Hiſtoire fabuleuſe & rem- » plie d'abſurdités.

» Premierement, le Tonquin n'a point de Bonzes ou de Prêtres, de quel- » que lieu que ceux de Tavernier fuſſent venus à Bantam. Il dit que les » Tonquiniens, dans leurs voyages, ont toûjours avec eux leurs femmes & » leurs familles. S'il parle des voyages qu'ils font d'un village à l'autre, ſur » les Rivieres du Pays, peut-être ces compagnies nombreuſes ne ſont-elles » pas ſans exemple : mais ils ne voyagent jamais hors de leur patrie ; à l'ex- » ception peut-être de quelques miſérables qui s'engagent au ſervice des » Etrangers, ou qui cherchent autrement le moyen de vivre. Il obſerve que » les Tonquiniens marquerent beaucoup d'admiration lorſqu'il leur montra » ſon Atlas, & les Cartes particulieres de pluſieurs Royaumes dont ils ne » connoiſſoient pas l'exiſtence. Cette remarque ſuppoſe que Tavernier ait » été dans le pays. Mais Baron n'a jamais appris qu'on y ait vu d'autre Ta- » vernier, qu'un homme de ce nom, au ſervice des Hollandois. Les onze » ou douze voyages de ſon frere ne lui paroiſſent pas moins imaginaires.

» Il vante le courage & l'habileté de ſon frere. C'eſt à quoi Baron n'op- » poſe rien : mais il ne peut convenir que ce frere eût autant de bonne foi » que d'habileté & de courage. Par exemple, s'il étoit vrai qu'il eût été ſi » bien reçu des Habitans du Tonquin, & qu'il eût vécu ſi familierement » avec eux, il faudroit qu'en peu de tems ils euſſent extrêmement dégéné- » ré. Mais ils n'ont jamais eu tant de familiarité avec les Etrangers. Ils les » évitent & les mépriſent. Baiſer la main du Roi n'eſt pas un uſage » du Tonquin. Lorſque le frere de Tavernier y parloit ſi facilement la Lan- » gue Malayenne, il auroit pû parler également François, à des gens qui » n'entendent ni l'une ni l'autre de ces deux langues. Cependant, c'eſt ſur » les admirables informations qu'il ſe procura dans ſa familiarité à la Cour, » joint au récit d'un grand nombre de Tonquiniens qui ſe trouvoient à Ban- » tam, quoiqu'ils ne ſortent jamais de leur pays, que Tavernier a fondé » une Relation qu'il donne pour exacte & fidelle.

Auſſi Baron lui reproche-t-il durement de n'avoir donné que ſes ſonges. Il n'épargne pas plus ſes Cartes & ſes Deſſeins, qu'il traite d'inventions rem- plies d'ignorance ; & pour en juger, il exhorte le Lecteur à les comparer avec les ſiennes.

(*) Deſcription du Tonquin par Tavernier, au Tome III de ſes Voyages, pages 2 & 3.

DESCRIPTION DU TONQUIN.

§ I.

Situation & étendue du Tonquin.

IL n'eſt pas ſurprenant que ce Royaume n'ait pas été plutôt connu des Européens que la Chine, puiſque ſa découverte eſt poſtérieure de quelque tems à celle de ce grand Empire. Les Portugais n'envoyerent leurs Vaiſſeaux ſur les côtes du Tonquin, qu'après avoir viſité les Chinois (69). A la vérité, le Tonquin étoit anciennement une Province de la Chine, & lui paye même encore un tribut: mais ce n'eſt pas cette raiſon qui a retardé la connoiſſance d'un pays qui étoit gouverné depuis quatre cens ans par ſes propres Rois, lorſque les Portugais commencerent leurs découvertes dans les Indes. Il y a plus d'apparence que ce retardement eſt venu du caractere des Tonquiniens, qu'aucun motif de commerce ou de confédération ne peut faire ſortir de leur Patrie. Ils tiennent beaucoup de la vanité des Chinois, dont ils imitent d'ailleurs le gouvernement, les ſciences, & les caracteres d'écriture; quoiqu'ils haïſſent leur Nation.

BARON. 1685. Pourquoi le Tonquin n'a pas été connu plutôt.

L'Auteur ignore pourquoi Tavernier ſuppoſe qu'on croit ordinairement le climat de cette contrée fort chaud; puiſqu'elle eſt ſituée ſous le Tropique, & même plus au Nord dans quelque partie. Cependant il aſſure qu'elle eſt fort tempérée; ce qu'il attribue au grand nombre de Rivieres dont elle eſt arroſée, & aux pluies régulieres qu'elle reçoit; ſans compter, dit-il, qu'on n'y voit point de ces grandes montagnes ſtériles & ſabloneuſes, qui cauſent une chaleur extrême dans pluſieurs endroits du Golfe Perſique. Il eſt vrai que les pluies qui tombent régulierement aux mois de Mai, de Juin, de Juillet & d'Août, & quelquefois plutôt, rendent la terre fort humide; mais elles ſervent ſi peu à rafraichir l'air, que la chaleur au contraire eſt inſupportable pendant le cours de Juillet & d'Août. On ne ſçauroit douter que le pays ne fût très fertile en fruits, ſi tant d'Habitans, qui font leur principale nourriture du riz, ne ſe croyoient pas plus obligés d'employer leurs terres & leur induſtrie à la culture de ces grains (70).

Climat du Pays.

Le Royaume eſt bordé au Nord-Eſt par la Province de Canton; à l'Oueſt par les Royaumes de *Laos* & de *Bowes*; au Nord, par deux autres Provinces de la Chine, Yunan & Kanſi; au Sud & au Sud-Eſt, par la Cochinchine. Le climat eſt ſain & tempéré, depuis le mois de Septembre juſqu'au mois de Mars; quelquefois très-froid aux mois de Janvier & de Fevrier, quoiqu'on n'y voye jamais de nége ni de glaces; aſſez mal ſain pendant le cours d'Avril, de Mai & de Juin, autant à cauſe des pluies & des brouillards, que parce que le Soleil arrive alors à ſon Zenith. Les mois de Juin, de Juillet & d'Août ſont d'une chaleur exceſſive. Les vents ſont ici diviſés entre le Nord & le Sud; c'eſt-à-dire, qu'ils durent ſix mois de chaque côté. Le pays eſt délicieux depuis le mois de Mai juſqu'au mois d'Août: les arbres ſont alors dans leur verdure, & les campagnes offrent une perſpective charmante.

Ses bornes.

(69) Voyez le Tome I de ce Recueil.

(70) Churchill, Tome III, p. 2.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les vents impétueux, que les Matelots Européens nomment Ouragans, & qui portent ici le nom de Typhons, exercent leur empire avec des ravages terribles, ſur cette côte & dans les mers voiſines. Mais le tems de leur arrivée eſt fort incertain. Quelquefois ils ne s'élevent qu'une fois en cinq ou ſix ans, & même en huit ou neuf. Quoiqu'ils ne ſoient pas connus ſous le même nom, dans les autres Mers Orientales, celui qu'on appelle *Elephant* dans la Baie de Bengale & ſur la côte de Coromandel, ne leur eſt pas fort inférieur, & ſe fait redouter auſſi des Matelots par ſes funeſtes effets. L'Auteur ſe plaint de n'avoir pû trouver, dans tout le Tonquin, un Aſtronome, qui lui ait appris la cauſe de cet étrange Phenomene : mais il ſe garde bien d'aſſurer, comme Tavernier, qu'il doit être attribué aux mines du Japon (71).

Typhons, vents dangereux ſur les Côtes du Tonquin.

Pour l'étendue, il n'en accorde pas plus au Tonquin que nos Cartes n'en donnent au Portugal ; quoique Tavernier la repréſente égale à celle de la France : mais on y compte quatre fois le même nombre d'Habitans.

Etendue de ce Royaume.

La Baie de Tonquin renferme pluſieurs Iſles, dont la principale eſt nommée par les Habitans *Twon-Bene*. Les Hollandois lui ont donné le nom d'Iſle des Brigands. Elle eſt ſituée au dix-neuvieme degré 15 minutes de latitude du Nord. Sa longueur eſt d'une lieue & demie, ſur une demie lieue de largeur ; terre haute dans ſa plus grande partie, à la diſtance d'une lieue de la Côte. Un Vaiſſeau peut paſſer entre deux ; mais les Pilotes doivent ſuivre le côté de l'Iſle à la portée du mouſquet, ſur ſix, ſept & ſept braſſes & demi d'eau, fond vaſeux. Du même côté de l'Iſle, qui eſt celui de l'Oueſt, on trouve deux petites Baies, dont la plus Septentrionale eſt renommée dans le pays, par une petite pêche de Perles, à laquelle perſonne n'oſe s'employer ſans une permiſſion ſpéciale de la Cour. Il ſe trouve auſſi de l'eau-douce dans ces deux Baies, & la meilleure de toute la Côte. La pointe Sud-Oueſt de l'Iſle eſt bordée d'une chaine de rochers, qui s'étendent l'eſpace de cent pas dans la mer, & que les briſans font remarquer au départ de la marée. Le reſte de la Côte eſt ſans danger.

Baye de Tonquin & ſes Iſles.

Avantages de l'Iſle Twon-Bene.

Le Nord-Oueſt de la même Iſle offre une belle Baye, où l'on trouve entre trois & quatre braſſes d'eau, ſur un fond de glaiſe, & qui eſt toujours remplie de Barques pour la pêche ; outre celles d'un Village voiſin, dans lequel on ne compte pas moins de trois ou quatre cens Habitans. C'eſt dans cette Iſle qu'eſt la Garde avancée, ou le Guet général : office le plus lucratif du Royaume pour ceux qui l'exercent, parce que toutes les Barques de *Tingway* & de *Guian*, & celles qui ſe rendent dans l'une ou l'autre de ces deux Provinces, doivent payer ici des droits, qui montent à une Riſdale & demie pour une grande Barque, & les autres à proportion. Le revenu de cette eſpece de Douane ne monte pas à moins d'un million de Riſdales par an. Le terroir de l'Iſle eſt ſi pierreux & coupé par tant de montagnes, qu'il n'eſt pas extrêmement favorable à l'agriculture. On y nourrit même peu de beſtiaux ; mais il s'y trouve un grand nombre de Gazelles, qui ſe retirent entre les rochers & les broſſailles. Les Habitans tirent leur proviſion de riz des villages voiſins. Cependant, avec un peu de travail & d'induſtrie, ils pourroient ſe faire un

Richeſſe de ſa Douane.

(71) *Ibidem.*

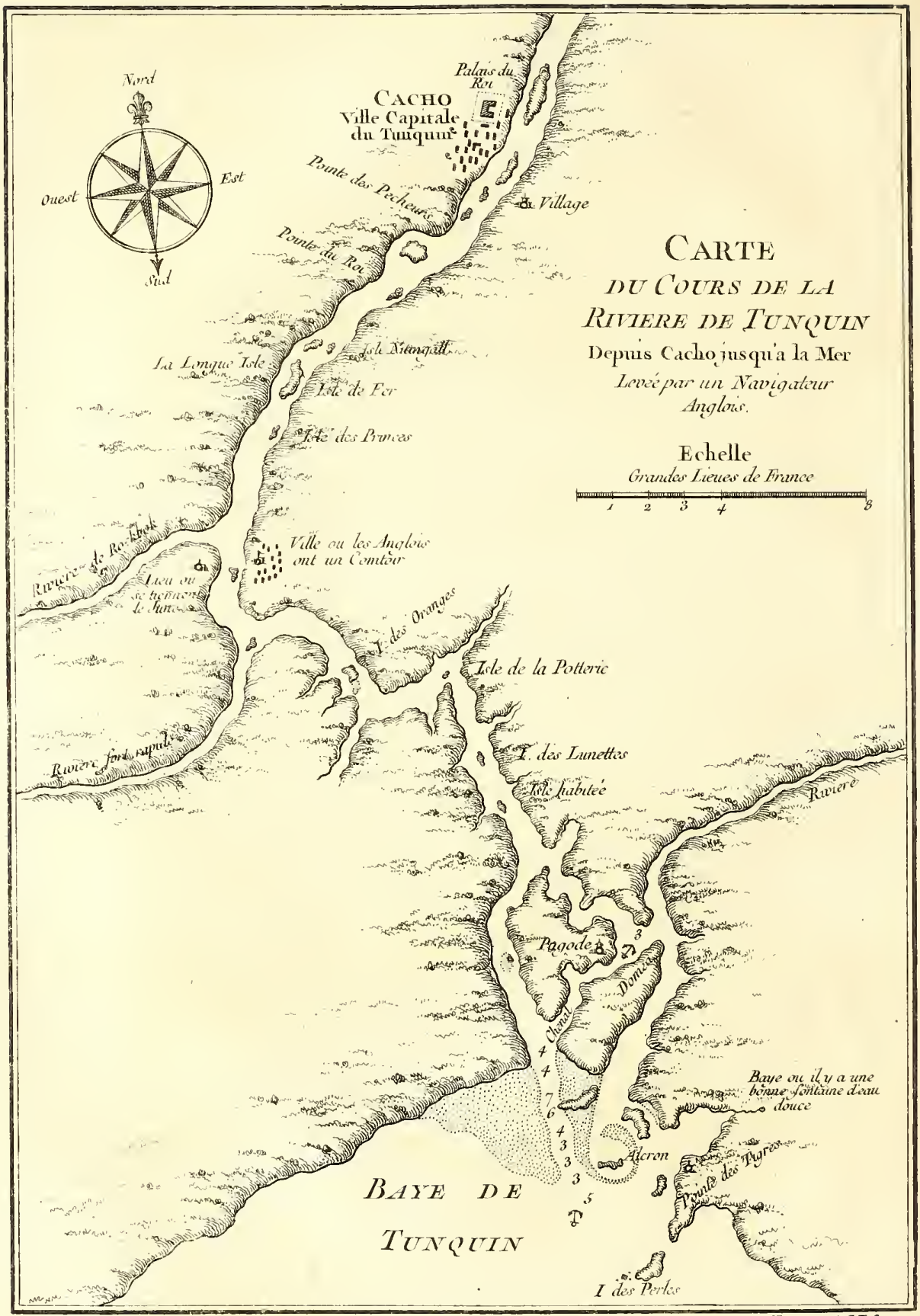
Nord
Est
Ouest
Sud
Palais du Roi
CACHO
Ville Capitale du Tunquin
Pointe des Pecheurs
Village
Pointe du Roi
CARTE
DU COURS DE LA
RIVIERE DE TUNQUIN
Depuis Cacho jusqu'a la Mer
Levée par un Navigateur
Anglois.
Echelle
Grandes Lieues de France
1 2 3 4 8
La Longue Isle
Isle Nuangall
Isle de Fer
Isle des Princes
Ville ou les Anglois ont un Comtoir
Riviere de Rockbok
Lieu ou se tiennent le Junc
I. des Oranges
Isle de la Potterie
Riviere fort rapide
I. des Lunettes
Isle habitée
Riviere
Pagode
Domes
Chenal
Baye ou il y a une bonne fontaine d'eau douce
Alcron
Pointe des Tigres
BAYE DE TUNQUIN
I des Perles

Tome IX. N.° 2.

fort bon Port, & ſe procurer des commodités en abondance.

Si l'on excepte la Ville de Cacho (*), il n'y en a pas trois dans tout le Royaume qui méritent la moindre attention. Mais les Villages, que les Habitans nomment *Aldeas*, ſont ſi proches l'un de l'autre, qu'il eſt impoſſible d'en fixer le nombre quand on ne s'eſt pas fait une étude de les compter.

Description du Tonquin. Baron. 1685.

Villes du Royaume. Cacho, Capitale du Royaume.

Cacho, Capitale du Tonquin, eſt ſituée au vingt-uniéme degré de latitude du Nord, à quarante lieues de la mer. Elle peut être comparée, pour la grandeur, avec pluſieurs villes fameuſes de l'Aſie : mais elle l'emporte ſur preſque toutes par le nombre de ſes Habitans, ſur-tout le premier & le quinziéme jour de leur nouvelle lune, qui eſt le jour du marché, ou du grand Bazar. Tout le Peuple des villages voiſins y eſt amené par ſon Commerce, & le nombre en eſt *preſqu'incroyable*. Il reſte ſi peu de paſſage dans les rues, quoique fort larges, que ſuivant le témoignage de l'Auteur & dans ſes propres termes : » C'eſt avancer beaucoup que d'y faire cent pas dans une » demi-heure. Cependant il régne un ordre admirable dans la ville. Chaque Marchandiſe qu'on y vend, a ſa rue qui lui eſt aſſignée ; & ces rues appartiennent à un, deux, ou pluſieurs Villages, dont les Habitans ont droit ſeuls d'y tenir boutique.

Combien elle eſt peuplée.

C'eſt à Cacho que le Roi fait ſa réſidence ordinaire avec ſes Généraux, les Princes, tous les Grands du Royaume, & toutes les Cours de Juſtice. Quoique les Palais & les Edifices publics occupent un terrain fort ſpacieux, ils n'ont rien de plus éclatant qu'un grand Batiment de bois, qui en fait la principale partie. Le reſte, comme toutes les Maiſons de la Ville, eſt bâti de bambous & d'argile ; à l'exception des Comptoirs étrangers, qui ſont de brique, & qui font une figure diſtinguée au milieu d'un ſi grand nombre de chaumieres. Cependant les triples murs de la vieille ville & du vieux Palais donnent, par leurs débris, une haute idée de ce qu'ils devoient renfermer dans le tems de leur ſplendeur. Le Palais ſeul embraſſoit, dans ſa circonférance, un eſpace de ſix ou ſept milles. Ses Cours pavées de marbre, ſes Portes, & les ruines de ſes Appartemens rendent témoignage à ſon ancienne magnificence, & font regretter la deſtruction d'un des plus beaux Edifices de l'Aſie. Mais en attribuant cette diſgrace aux ravages de la Guerre, l'Auteur n'explique pas les raiſons qui empêchent de la réparer.

Ses édifices.

Reſtes magnifiques d'un ancien Palais.

Cacho eſt auſſi le quartier perpétuel d'un corps formidable de Milice, que le Roi tient prêt pour toutes ſortes d'occaſions. L'Arſenal & les autres Magaſins de guerre occupent le bord de la riviere, près d'une petite Iſle ſabloneuſe, où l'on conſerve le *Thecada* (72). Cette riviere que les Habitans nomment *Songkoy*, ou la grande riviere, prend ſa ſource dans l'Empire de la Chine. Après un fort long cours elle vient traverſer Cacho, d'où elle va ſe décharger, dans la Baye d'*Aynam*, par huit ou neuf embouchures, dont la plûpart reçoivent des Vaiſſeaux médiocres. Elle eſt d'une extrême commodité pour la Capitale, où elle fait régner continuellement l'abondance, par la multitude infinie de Barques & de Bateaux qu'elle y amene, chargés de toutes ſortes de Marchandiſes & de proviſions. Cependant les Habitans des Provinces, qui font leur principale occupation de ce Commerce, ont tous

Riviere de Songkoy qui traverſe Cacho.

Abondance qu'elle y apporte.

(*) D'autres nomment cette Ville *Chequo*.

(72) Ce nom ſera expliqué dans un autre article.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

leurs Maiſons dans quelque Village, & n'habitent point dans leurs Barques, comme Tavernier l'aſſure fauſſement (73).

§ II.

Forces du Royaume.

Grande Armée qui eſt continuellement entretenue.

LE Tonquin devroit être compté entre les Puiſſances formidables, ſi la force d'un Etat ne conſiſtoit que dans le nombre des hommes. Il entretient continuellement une armée de cent quarante mille Combattans, bien exercés à l'uſage des armes; & dans l'occaſion, ce grand corps peut être augmenté au double : mais comme le nombre ſert peu ſans le courage, l'Auteur avoue qu'il n'y a point de Soldats moins redoutables que les Tonquiniens. D'ailleurs la plûpart de leurs Chefs ſont des Eunuques, qui ne conſervent dans l'ame aucun reſte de virilité.

Cavalerie. Eléphans.

La Cavalerie monte à huit ou dix mille hommes, & le nombre des Elephans à trois cent cinquante. Les forces maritimes conſiſtent dans deux cens vingt bâtimens grands & petits, plus propres à la Riviere qu'à la mer, & qui ne ſervent gueres auſſi qu'aux fêtes & aux exercices d'amuſement. Chacun eſt armé, à la proüe, d'un canon de quatre livres de balle. Ils n'ont pas de mats; & tous leurs mouvemens ſe font à force de rames. Les Rameurs ſont expoſés à la mouſqueterie & à tous les inſtrumens de Guerre. La Cour entretient, avec cette Flotte, environ cinq cens Barques, qui ſe nomment *Twinges*, & qui ſont aſſez légeres à la voile, mais trop foibles pour la Guerre; quoiqu'elles ſervent fort bien au tranſport des vivres & des Troupes (74).

Armée navale.

L'Arſenal de Cachio eſt fourni de toutes ſortes d'Artillerie, & de tous les Calibres; ſoit de la fabrique des Habitans, ſoit achetée des Portugais, des Anglois & des Hollandois. Il ne manque pas non plus de toutes les munitions convenables.

Qualités de la Milice.

Outre la molleſſe naturelle des Soldats du Tonquin, rien ne contribue tant à leur ôter le courage, que la néceſſité de paſſer toute leur vie dans une condition pénible, ſans aucune eſpérance de s'élever au-deſſus de leur premier grade. La valeur même, dans ceux qui peuvent avoir l'occaſion de ſe diſtinguer, ne change rien à leur état; ou du moins ces exemples ſont ſi rares, qu'ils ne peuvent inſpirer d'émulation. L'argent, ou la faveur de quelque Mandarin du premier ordre, ſont les ſeules voies qui puiſſent conduire aux diſtinctions.

Guerres des Tonquiniens.

Leurs Guerres ne conſiſtent que dans le bruit, & dans un grand appareil de bagage. La moindre querelle les fait entrer dans la Cochinchine, où ils paſſent le tems, ſoit à conſiderer les murs des Villes, ſoit à camper ſur le bord des Rivieres. Mais une légere maladie, qui emporte quelques-uns de leurs gens, les rebute auſſi-tôt, & leur fait crier que la Guerre eſt cruelle & ſanglante. Ils ſe hâtent de retourner vers leurs frontieres.

(73) Page 3. On ne croit pas devoir ſupprimer une critique utile.
(74) *Ibidem.*

Ils

Ils ont quelquefois des Guerres Civiles, que l'adreſſe termine plûtôt que la valeur. Dans leurs anciens démêlés avec les Chinois, on les a vû combattre avec aſſez de réſolution ; mais ils y étoient forcés par la néceſſité. Cependant on ne ceſſe pas de les exercer au manîment des armes, & cet exercice continuel fait la plus grande partie de leur profeſſion. Ils reçoivent chaque jour une portion de riz pour leur nourriture, & leur paye annuelle n'eſt que d'environ trois écus ; mais ils ſont exempts de toutes ſortes de taxes. Ceux qui n'ont pas leur quartier dans la Capitale, ſons diſperſés dans les Aldeas, ſous le commandement des Mandarins, qui ſont chargés de pourvoir à leur ſubſiſtance. Chaque Mandarin eſt revêtu de l'autorité du Roi, pour commander dans un certain nombre d'Aldeas.

Diſcipline des Troupes.

On ne voit dans le Tonquin, ni Châteaux, ni Places fortifiées. L'Etat ſe glorifie de n'avoir pas beſoin d'autre appui que ſes Troupes ; ce qui ne ſeroit pas ſans fondement, remarque l'Auteur, ſi leur courage répondoit au nombre (75).

§ III.

Caractere & Mœurs des Habitans.

Quoique la valeur ne ſoit pas une qualité commune au Tonquin, la douceur & le goût de la tranquillité ſont moins le caractere général des Habitans, qu'une humeur inquiete & turbulente, qui demande le frein continuel de la ſévérité pour les contenir dans l'union (76). Les révoltes & les conſpirations y ſont fréquentes. Il eſt vrai que la ſuperſtition, à laquelle tout le peuple eſt miſérablement livré, a ſouvent plus de part aux déſordres publics, que les entrepriſes de l'ambition ; & que rarement les Mandarins & les autres Seigneurs prennent part à ces attentats.

Les Tonquiniens ſont lâches, remuans & ſuperſtitieux.

Les Tonquiniens n'ont pas l'humeur emportée ; mais ils ſont la proie de deux paſſions beaucoup plus dangereuſes, qui ſont l'envie & la malignité. Autrefois le premier de ces deux déreglemens leur faiſoit deſirer toutes les richeſſes & les curioſités des Nations étrangeres ; mais leurs deſirs ſe réduiſent aujourd'hui à quelques pieces d'or & d'argent du Japon, & au drap de l'Europe. Ils ont toujours eu cette eſpece d'orgueil qui ôte la curioſité de viſiter les autres pays. Leur eſtime ſe borne à leur Patrie ; & tout ce qu'on leur raconte des pays Etrangers paſſe à leurs yeux pour une fable (77).

Leurs paſſions principales.

Ils ont la mémoire heureuſe & la pénétration vive ; cependant ils n'aiment pas les ſciences pour elles-mêmes, mais parce qu'elles les conduiſent aux Offices & Dignités publiques. Leur ton, en liſant, eſt une eſpece de chant. Leur langage, comme celui des Chinois, eſt plein de monoſyllabes ; & quelquefois ils n'ont qu'un ſeul mot pour exprimer onze ou douze choſes différentes. L'unique diſtinction conſiſte à prononcer pleinement, à preſſer leur haleine, à la retenir, à peſer plus ou moins ſur l'accent. Auſſi rien n'eſt-il ſi difficile aux Etrangers que d'atteindre à la perfection de leur langue. Il n'y a point de différence entre celle de la Cour & celle du Peuple. Mais dans les matieres qui regardent les Loix & les Cérémonies, ils employent la Langue Chinoiſe, comme on ſe ſert en Europe des Langues Grecque & Latine.

Qualités de leur eſprit.

(75) Pages 7 & 8. (76) *Ibidem.* (77) Page 9.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les deux ſexes ont la taille bien proportionnée, mais petite plutôt que grande. En général, ils ſont d'une conſtitution foible; ce qui vient, peut-être, de leur intempérance, & de l'excès avec lequel ils ſe livrent au ſommeil. La plûpart ont le teint auſſi brun que les Chinois & les Japonois: mais les perſonnes de qualité ſont preſqu'auſſi blanches que les Portugais & les Eſpagnols. Ils n'ont pas le nez & le viſage auſſi plats qu'à la Chine. Leurs cheveux ſont noirs; & c'eſt un ornement de les avoir longs. Les Soldats, pendant leurs exercices, & les Artiſans, dans les fonctions de leur métier, les relevent ſous leurs bonnets, ou les lient au ſommet de leur tête. Quoique les enfans des deux ſexes ayent les dents fort blanches, ils n'arrivent pas plutôt à l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans, qu'ils ſe les noirciſſent, comme les Japonois. Ils laiſſent croître auſſi leurs ongles, ſuivant l'uſage de la Chine; & les plus longs paſſent pour les plus beaux. Cependant ce dernier uſage eſt borné aux perſonnes de diſtinction (78).

Leur figure, & leurs qualités corporelles.

Leurs habits.

Leurs habits ſont de longues robes, peu différentes de celles des Chinois, mais qui ne reſſemblent point à celles du Japon, ni à la figure de Tavernier, qui leur donne des ceintures; mode qu'ils ne connoiſſent point. Il leur eſt défendu, par une ancienne Tradition, de porter des Sandales ou des Souliers; à l'exception des Lettrés & de ceux qui ſont parvenus au degré de *Tuncy* ou de Docteurs. Cette Coutume néanmoins s'obſerve aujourd'hui avec moins de rigueur (79).

Etat du Peuple.

La condition du Peuple eſt aſſez miſérable. On leur impoſe de groſſes taxes & des travaux pénibles.

Un jeune homme eſt aſſujetti, dès l'âge de dix-huit ans, ou de vingt dans quelques Provinces, à payer trois, quatre, cinq, ſix, riſdales chaque année, ſuivant la fertilité du terroir de ſon Aldea. Ce tribut ſe leve à deux termes; aux mois d'Avril & d'Octobre, qui ſont le tems de la Moiſſon du riz. Il n'y a d'exempts que les Princes du ſang royal; les Domeſtiques de la Maiſon du Roi; les Miniſtres d'Etat; les Officiers publics; les Lettrés, depuis le grade de Singdo; les Officiers de guerre & les Soldats, avec un petit nombre, qui ont obtenu ce privilege par faveur ou à prix d'argent, & ſeulement pour la durée de leur propre vie. Un Marchand, qui s'eſt établi dans la Capitale, n'en eſt pas moins taxé dans l'Aldea d'où il tire ſon origine. Il demeure ſujet auſſi au *Vecquan*, qui eſt le ſervice du Seigneur; c'eſt-à-dire, qu'il eſt obligé de travailler par lui-même, ou par des perſonnes à ſes gages, aux r parations des murs, des grands chemins, des Palais du Roi, & de tous les Ouvrages publics.

Combien il eſt chargé de taxes.

Les Artiſans de toutes les profeſſions doivent employer ſix mois de l'année au Vecquan, ſans aucun eſpoir de récompenſe pour leur travail; à moins que la bonté du Maître ne le porte à leur accorder la nourriture. Ils peuvent diſpoſer d'eux-mêmes pendant les ſix autres mois; tems bien court, obſerve l'Auteur, lorſqu'ils ſont chargés d'une nombreuſe famille.

Miſere des Pauvres.

Dans les Aldeas, dont le terroir eſt ſterile, les pauvres Habitans, qui ne ſont pas en état de payer la taxe en riz ou en argent, ſont employés à couper de l'herbe pour les Eléphans & la Cavalerie de l'Etat. A quelque diſtance

(78) *Ibidem.*

(79) *Ibidem.*

qu'ils puiſſent être des lieux où l'herbe croît, ils doivent la tranſporter dans la Capitale, tour à tour & à leurs propres frais. L'Auteur obſerve que l'origine de ces uſages vient d'une juſte politique des Rois du Pays ; pour contenir dans la dépendance un Peuple ſi remuant, qui ne laiſſeroit pas de repos à ſes Maîtres, s'il n'étoit forcé ſans ceſſe au travail. Chacun jouit d'ailleurs de ce qu'il peut acquérir par ſon induſtrie, & laiſſe paiſiblement à ſes héritiers le bien dont il ſe trouve en poſſeſſion (80).

Héritages.

L'aîné des fils ſuccede à la plus grande partie de l'héritage. La loi donne quelque choſe aux filles ; mais preſque rien, lorſqu'elles ont un frere.

Adoption.

C'eſt une ambition commune au Tonquin, d'avoir une famille opulente & nombreuſe. De-là vient l'uſage des adoptions, qui s'étend indifféremment aux deux ſexes. Les enfans adoptés entrent dans toutes les obligations de la nature. Ils doivent rendre, dans l'occaſion, toutes ſortes de ſervices à leur pere d'adoption, lui preſenter les premiers fruits de la ſaiſon, & contribuer de tout leur pouvoir au bonheur de ſa vie. De ſon côté, il doit les protéger dans leurs entrepriſes, veiller à leur conduite, s'intéreſſer à leur fortune ; & lorſqu'il meurt, ils partagent preſqu'également ſa ſucceſſion avec ſes véritables enfans. Ils prennent le deuil, comme pour leur propre pere, quoiqu'il ſoit encore en vie (81).

Comment ſe fait l'adoption.

La méthode de l'adoption eſt fort ſimple. Celui qui aſpire à cette faveur fait propoſer ſes intentions au Pere de famille, dont il veut l'obtenir ; & s'il eſt ſatisfait de ſa réponſe, il va ſe preſenter à lui avec deux flaccons d'arrack, que le Patron reçoit. Quelques explications font le reſte de cette cérémonie.

Les Etrangers, que le Commerce ou d'autres raiſons amènent au Tonquin, ont eu ſouvent recours à cet uſage pour ſe garantir des vexations & de l'injuſtice des Courtiſans. L'Auteur raconte qu'il avoit reçu l'honneur de l'adoption, d'un Prince qui étoit alors héritier préſomptif du grand Général de la Couronne : mais qu'après lui avoir fait quantité de préſens, par leſquels il croyoit s'être aſſuré une longue protection, il perdit ſa dépenſe & ſes peines, parce que ce Seigneur devint fou (82).

Habitans des Villages.

La plûpart des *Aldéens*, ou des Payſans, compoſent un Peuple groſſier, & ſi ſimple, qu'il ſe laiſſe aiſément conduire par l'excès de ſa crédulité & de ſa ſuperſtition. Avec ce caractere mobile, il eſt extrêmement bon ou extrêmement mauvais, ſuivant la différence des impreſſions qu'il reçoit. C'eſt une grande erreur, dans les Relations Européenes du Tonquin, que de repréſenter ce Peuple comme une troupe de Vagabonds, qui vivent dans leurs Bateaux ſur des Rivieres, & qui paſſent d'un lieu à l'autre avec leurs femmes & leurs enfans, ſans autre motif que l'indigence, qui leur fait chercher continuellement dequoi ſatisfaire leurs beſoins. L'occaſion ordinaire de toutes ces courſes eſt le Commerce intérieur du Royaume, & la néceſſité de s'acquitter du ſervice public. Mais il arrive quelquefois auſſi que la grande Riviere qui vient de la Chine & les groſſes pluies des mois de Mars, d'Avril & de Mai, cauſent des inondations ſi terribles, que le Pays paroit menacé de ſa ruine. Des Provinces entieres ſe trouvent couvertes d'eau, avec une perte infinie

(80) *Ibid.* p. 9. (81) *Ibid.* p. 10. (82) *Ibid.* p. 10.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

pour les Habitans, qui ſont alors forcés d'abandonner leur demeure & de ſe retirer dans leurs Bateaux (83).

Mariages du Tonquin.

Les Tonquiniens ne peuvent ſe marier ſans le conſentement de leurs peres & de leurs meres, ou du plus proche parent qui repréſente ces chefs de famille. Le tems ordinaire du mariage pour les jeunes filles eſt l'âge de ſeize ans. Toute la cérémonie conſiſte à les demander, en faiſant quelques préſens au pere; & ſi la demande eſt acceptée, on s'explique de bonne-foi ſur les richeſſes mutuelles. Le mari envoye chez la fille tout ce qu'il deſtine à ſon uſage. On convient d'un jour, où dans une proceſſion ſolemnelle de tous les parens & de tous les amis, elle eſt portée avec tout ce qu'elle a reçu de ſon mari, dans la maiſon qu'il a fait préparer pour leur demeure. On s'y réjouit le ſoir. Mais Tavernier s'eſt trompé, lorſqu'il y mêle des Magiſtrats & des Prêtres. L'Auteur aſſure qu'ils n'y prennent aucune part (84).

Polygamie.

Divorce.

Quoique la Polygamie ſoit tolérée au Tonquin, c'eſt la femme dont les parens ſont les plus qualifiés qui prend le premier rang entre les autres & qui porte ſeule le titre d'épouſe. La loi du Pays permet le divorce aux hommes. Les femmes n'ont pas le même privilège, & l'Auteur ne connoit point d'autre cas où elles puiſſent quitter leur mari, ſans ſon contentement, que celui de l'autorité d'une famille puiſſante, dont elles abuſeroient pour l'emporter par la force. Un mari, qui veut répudier ſa femme, lui donne un billet ſigné de ſa main & de ſon ſceau, par lequel il reconnoit qu'il abandonne tous ſes droits & qu'il lui rend la liberté de diſpoſer d'elle-même. Sans cette eſpece de certificat, elle ne trouveroit jamais l'occaſion de ſe remarier. Mais lorſqu'elle y eſt autoriſée par l'acte de ſa ſéparation, ce n'eſt point une tache d'avoir été au pouvoir d'un autre, & d'en être abandonnée. Elle emporte, avec ce qu'elle a mis dans la ſociété du mariage, tout ce que ſon mari lui a donné en l'épouſant. Ainſi ſa diſgrace n'ayant fait qu'augmenter ſon bien, elle en a plus de facilité à former un nouvel engagement. Les enfans qu'elle peut avoir eus demeurent au mari. Cette compenſation d'avantages rend les divorces très-rares (85).

Adultere & ſa punition.

Un homme de qualité, qui ſurprend ſa femme dans l'action de l'adultere, eſt libre de la tuer, elle & ſon amant, pourvu que cette ſanglante exécution ſe faſſe de ſes propres mains. S'il remet ſa vangeance à la Juſtice, la femme eſt écraſée par un Eléphant, & le ſuborneur reçoit la mort par quelque autre ſupplice. Dans les conditions inférieures, le mari offenſé doit recourir aux loix, qui traitent ſévérement les coupables, mais qui exigent des preuves du crime qu'il n'eſt pas toujours aiſé d'apporter. L'Auteur accuſe Tavernier d'avoir pris plaiſir à tromper ſes Lecteurs par des Fables, en racontant ici une avanture de ſon frere, qui s'accorde auſſi peu avec le caractere des Habitans qu'avec les uſages & les loix du Pays (86).

Civilité des Tonquiniens.

La civilité Chinoiſe a fait beaucoup de progrès au Tonquin. Mais en reconnoiſſant ſa ſource, l'Auteur y fait obſerver des différences, qui viennent d'un mêlange d'anciens uſages, & qui rendent les Tonquiniens moins eſclaves de la cérémonie que les Chinois.

(83) *Ibidem.*
(84) Page 11.
(85) *Ibid.* p. 12.
(86) *Ibidem.*

Toutes leurs viſites ſe font le matin. C'eſt une incivilité de ſe préſenter dans une Maiſon de diſtinction vers l'heure du dîner, à moins qu'on n'y ſoit invité. Les Seigneurs ſe rendent même à la Cour de fort grand matin. Ils y rempliſſent leurs devoirs juſqu'à huit heures. Enſuite, ſe retirant chez eux, ils s'y occupent de leurs affaires domeſtiques; & le tems qui reſte juſqu'à l'heure du dîner eſt réſervé pour la retraite & le repos, comme une préparation néceſſaire avant que de donner au corps la réfection des alimens (87).

Leurs viſites.

Entre les perſonnes de qualité, les Princes & les grands Mandarins ne ſortent que ſur des Eléphans ou dans de riches Palanquins, ſuivis d'un grand nombre d'Officiers, de Soldats & de Valets. C'eſt le rang ou la dignité qui regle la grandeur du cortege. Ceux d'un degré inférieur ſortent à cheval, & ne ſont jamais eſcortés de plus de dix perſonnes. Mais il eſt rare auſſi qu'ils en ayent moins, parce que l'eſcorte fait une grande partie de leur faſte.

Cortege des Grands.

Si celui qui rend la viſite eſt d'un rang ſupérieur, on doit ſe garder de lui offrir les moindres rafraîchiſſemens, ſans en excepter le betel; à moins qu'il ne faſſe au Maître de la Maiſon l'honneur de lui en demander. L'uſage des Seigneurs eſt de faire toujours porter avec eux leur eau & leur betel. Les boetes, où le betel eſt renfermé, ſont ordinairement de laque, noir ou rouge. Cependant les Princes & les Princeſſes du ſang royal en ont d'or maſſif, enrichies de pierres précieuſes & d'écaille de tortue. Mais celles dont Tavernier exagere la valeur n'ont jamais ébloui ſes yeux à la Cour du Tonquin, puiſqu'on ne voit dans le Pays, ni diamans, ni rubis, ni émeraudes; & que les Habitans en font ſi peu de cas, qu'on ne peut pas même ſuppoſer que les Etrangers y en ayent apporté (88).

Viſites & cérémonies.

Dans la converſation, chacun doit éviter les ſujets triſtes, & faire tourner tous les diſcours à la joye, qui eſt le caractere aſſez naturel des Habitans. C'eſt par la même raiſon qu'ils viſitent rarement les malades, & qu'à l'extrêmité même de la vie ils n'avertiſſent point leurs parens de mettre ordre à leurs affaires. Cet avis paſſeroit pour une offenſe. Auſſi meurent-ils, la plûpart, ſans avoir diſpoſé de leur héritage par un teſtament; ce qui donne lieu à des procès continuels pour la ſucceſſion de ceux qui meurent ſans enfans (89).

Converſation.

Les Salles des Grands ont pluſieurs alcoves, où chacun eſt aſſis ſur des nattes, les jambes croiſées. La diſtinction du rang eſt réglée par la hauteur des places. Il eſt faux que ces nattes ſoient auſſi précieuſes que les plus beaux tapis de Perſe & de Surate. Les plus cheres, celles que Tavernier compare auſſi fauſſement à du velours, ne s'achetent pas plus de trois ou quatre ſchellings. Il n'abuſe pas moins de l'attention de ſes Lecteurs lorſqu'il donne, aux mêmes nattes, neuf aunes quarrées d'étendue. Les tapis & les couſſins ne ſont pas connus, même à la Cour. On n'y voit point d'autres lits que des nattes, avec une ſorte d'oreiller, fait auſſi de jonc ou de roſeaux, qui ſert de chevet ou d'appui.

Les alimens des Seigneurs ſont aſſez recherchés, quoique leurs préparations & leurs aſſaiſonnemens ne paroiſſent point agréables aux Etrangers. Le Peuple vit de légumes, de riz & de poiſſon ſalé. On ne ſe ſert ni de nappes

Alimens.

(87) *Ibid.* p. 12. (88) *Ibid.* (89) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

ni de ſerviettes ; & cette dépenſe, qui n'a pour objet que la propreté, ſeroit inutile dans un Pays ou les doigts ne touchent jamais aux plats ni aux mets. Toutes les viandes ſont coupées avant le ſervice ; & l'on mange, ſuivant la mode Chinoiſe, avec deux petits batons, qui tiennent lieu des fourchettes de l'Europe. Les plats ne ſont pas de bois verniſſé, comme Tavernier l'aſſure, mais de porcelaine du Japon ou de la Chine, qui eſt fort eſtimée. Les perſonnes de qualité mangent avec une ſorte de décence. Mais le commun des Habitans, que l'Auteur repreſente comme les plus gourmands de tous les hommes, ne penſent qu'à ſe remplir avidement l'eſtomac, & ne répondroient pas même aux queſtions qu'on leur feroit à table ; comme s'ils craignoient, dit l'Auteur, que le tems qu'ils employeroient à parler ne diminuât leur plaiſir ou leur portion d'alimens. Autant que l'excès des liqueurs fortes eſt rare parmi le peuple, autant eſt-il en honneur à la cour & parmi les gens de guerre. Un bon buveur y paſſe pour un galant homme. Dans les repas qu'ils ſe donnent entr'eux, les convives ont la liberté de demander tout ce qu'ils deſirent ; & celui qui traite regarde cette occaſion, de les obliger, comme une faveur. Leurs complimens, lorſqu'ils ſe rencontrent, ne conſiſtent point à ſe demander comment ils ſe portent, mais où ils ont été & ce qu'ils ont fait. S'ils remarquent, à l'air du viſage, que quelqu'un ſoit indiſpoſé, ils ne lui demandent point s'il eſt malade, mais combien de taſſes de riz il mange à chaque repas, & s'il a de l'appétit ou non. L'uſage des grands & des riches eſt de faire trois repas par jour ; ſans y comprendre une legere collation dans le cours de l'après midi (90).

Amuſemens, danſes, chants & ſpectacles.

De tous les paſſe-tems du Tonquin, les plus communs & les plus eſtimés ſont le chant & la danſe. Ils s'y livrent ordinairement le ſoir, & ſouvent ils y employent toute la nuit. C'eſt ce que Tavernier nomme des Comédies ; nom fort impropre, obſerve l'Auteur, du moins s'il a prétendu les comparer à celles de l'Europe. On n'y a jamais vû, comme il le dit, des machines & de belles décorations. Les Tonquiniens n'ont pas même de théâtres. Mais outre les Maiſons des Mandarins, qui ont quelques ſalles deſtinées à ces amuſemens, on voit dans les Aldeas, des *Maiſons de chant*, où les Habitans s'aſſemblent, ſur-tout aux jours de Fêtes. Le nombre des Acteurs eſt ordinairement de quatre ou cinq, dont les gages montent à une Riſdale pour le travail d'une nuit. Mais les Spectateurs libéraux y joignent quelques préſens, lorſqu'ils ſont ſatisfaits de leur habileté. Leurs habits ſont d'une forme biſarre. Ils ont peu de chanſons. Elles roulent ſur cinq ou ſix airs ; la plûpart à l'honneur de leurs Rois & de leurs Généraux, mêlées néanmoins d'interjections amoureuſes & d'autres élégances poëtiques. La partie de la danſe eſt bornée aux femmes ; mais elles chantent auſſi : & dans l'action même elles ſont ſouvent interrompues par un bouffon, le plus ingénieux de la troupe, qui s'efforce de faire rire l'aſſemblée par ſes bons mots & ſes poſtures comiques. Leurs inſtrumens de muſique ſont des trompettes, des timbales de cuivre, des hautbois, des guitarres & pluſieurs eſpeces de violons. Ils ont une autre ſorte de danſe, avec un baſſin rempli de petites lampes, qu'une femme porte ſur ſa tête, & qui ne l'empêche pas de faire toutes ſortes de mou-

(90) *Ibid.* p. 13.

vemens & de figures, ſans répandre l'huile des lampes, quoiqu'elle s'agite avec une legereté qui fait l'admiration des Spectateurs. Cette danſe dure preſqu'une demi-heure.

Les femmes ont auſſi beaucoup d'habileté à danſer ſur la corde, & quelques-unes le font avec beaucoup de grace (91).

Combats de cocqs, pêche, chaſſe.

Les combats de cocqs ſont fort en honneur au Tonquin, particulierement à la Cour. Les Seigneurs font des paris conſidérables contre les cocqs du Roi, qui doivent néanmoins être toujours victorieux. Auſſi cette maniere de flatter appauvrit-elle les Courtiſans.

Ils prennent beaucoup de plaiſir à la pêche; & la multitude de leurs Rivieres & de leurs étangs leur en offrent continuellement l'occaſion. A l'égard de la chaſſe, ils s'y exercent peu; parce qu'ils ont à peine une forêt qui convienne à cet amuſement.

Fête du nouvel an.

Mais le principal de leurs paſſetems eſt la fête du nouvel an, qui arrive vers le 25 de Janvier, & qui eſt célébrée pendant l'eſpace de trente jours. C'eſt le tems auquel tous les plaiſirs ſe raſſemblent, ſoit en public, ſoit dans l'intérieur des maiſons. On éleve des théatres au coin des rues. Les inſtrumens de muſique retentiſſent de toutes parts. La gourmandiſe & la débauche ſont portées à l'excès. Il n'y a point de Tonquinien ſi miſérable, qu'il ne ſe mette en état de traiter ſes amis; dût-il ſe réduire à mendier pendant toute l'année (92).

Superſtition populaire.

C'eſt un uſage établi, de ne pas ſortir de ſa maiſon le premier jour de cette fête, & de tenir les portes fermées, dans la crainte de voir ou de rencontrer quelque choſe qui puiſſe être de mauvais augure pour le reſte de l'année. Le ſecond jour, chacun viſite ſes amis & rend ſes devoirs aux Supérieurs.

Quelques-uns comptent la nouvelle année depuis le 25 de leur derniere Lune, parce qu'alors le grand Sceau de l'Etat eſt mis dans une boete pour un mois entier, pendant lequel l'action des Loix eſt ſuſpendue, toutes les Cours de Judicature ſont fermées, les débiteurs ne peuvent être ſaiſis, les petits crimes, tels que les querelles & les vols demeurent impunis, & la punition même des grands crimes eſt renvoyée à d'autres tems, avec la ſeule précaution d'arrêter les coupables. Mais la nouvelle année commence proprement, comme on l'a dit, vers le 25 de Janvier, & dure un mois ſuivant l'uſage de la Chine (93).

Erreurs de Tavernier.

L'Auteur fait remarquer, en concluant cet article, combien Tavernier ſe trompe dans la plupart de ſes obſervations; ſur-tout lorſqu'il repréſente les Tonquiniens comme un peuple laborieux & plein d'induſtrie, qui fait un utile emploi de ſon tems. C'eſt un éloge, dit-il, qu'on ne peut refuſer tout-à-fait aux femmes; mais les hommes ſont généralement pareſſeux, & ne penſeroient qu'à ſatisfaire leur gourmandiſe s'ils n'étoient forcés au travail.

C'eſt une autre erreur, dans Tavernier, de prétendre que les Tonquiniens ſe font un deshonneur d'avoir la tête découverte. Un Inférieur ne paroît jamais que la tête nue devant ſon Supérieur; & ceux qui reçoivent quelque ordre du Roi, verbal ou par écrit, ne peuvent l'entendre ou le lire ſans

(91) *Ibid.* p. 13. (92) *Ibidem.* (93) *Ibid.* p. 14.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

avoir commencé par ôter leur robe & leur bonnet. A la vérité, les Criminels, qui ſont condamnés à la mort, ont la tête raſée, pour être reconnus facilement s'ils échappoient à leurs Gardes; mais cette raiſon eſt fort différente de celle qu'apporte Tavernier. Il ne ſe trompe pas moins, lorſqu'il parle de Criminels écartelés ou crucifiés. Ces ſupplices ne ſont pas connus dans le pays (94).

§ IV.

Sciences & Savans du Tonquin.

Quelles ſont les qualités néceſſaires pour les ſciences du Pays?

A L'exemple des Chinois, les Tonquiniens eſtiment beaucoup le ſavoir, parce que c'eſt leur unique voye pour s'élever aux honneurs. Le ſuccès de leur application dépend, comme dans tous les pays du monde, des qualités naturelles de leur eſprit, ſur-tout de l'excellence de leur mémoire, qui eſt de toutes les facultés la plus néceſſaire pour l'eſpece de ſcience à laquelle ils aſpirent. Elle conſiſte particulierement dans un grand nombre de Caracteres Hieroglyphiques. De-là vient que parmi leurs Lettrés, il s'en trouve qui n'ont pris leurs dégrés qu'après quinze, vingt, ou trente ans d'étude, & que pluſieurs étudient toute la vie ſans y pouvoir parvenir. Auſſi n'ont-ils pas de terme fixe pour le cours de leurs études. Ils peuvent s'offrir à l'examen, auſſi-tôt qu'ils ſe croyent capables de le ſoutenir. Le pays n'a pas d'écoles publiques. Chacun prend, pour ſes enfans, le Précepteur qui lui convient (95).

Sciences du Tonquin.

Ils n'ont adopté, des ſciences Chinoiſes, que celle de la Morale, dont ils puiſent les principes dans la même ſource, c'eſt-à-dire dans les Livres de Confucius. Leur ignorance eſt extrême dans la Philoſophie naturelle. Ils ne ſont pas plus verſés dans les Mathématiques & dans l'Aſtronomie. Leur Poeſie eſt obſcure. Leur Muſique a peu d'harmonie. Enfin, l'Auteur ne s'attachant qu'à la vérité, dans le jugement qu'il porte de ſon pays, admire que Tavernier ait pû prendre les Tonquiniens pour le peuple de l'Orient le plus verſé dans toutes ces connoiſſances (96).

Degrés des Lettrés.

Les Lettrés du Tonquin doivent paſſer par divers degrés, comme ceux de la Chine, pour arriver au terme de leur ambition. Ce n'eſt pas la nobleſſe; car les honneurs meurent ici avec la perſonne qui les a poſſédés : mais toutes les dignités du Royaume ſont la récompenſe du mérite Littéraire. Le premier degré eſt celui de *Singdo*, qui revient à celui de Bachelier en Europe; le ſecond, celui de *Hung-Cong*, qu'on peut comparer à celui de Licencié; & le troiſieme celui de *Tuncy*, qui donne proprement la qualité de Docteur. Entre les Docteurs, on choiſit le plus habile, pour en faire le Chef ou le Préſident des Sciences, ſous le titre de *Trangivin*. La corruption, la partialité, & toutes les paſſions, qui ont tant de part à tout ce qui ſe fait au Tonquin, cedent pour ce choix à l'amour de l'ordre & de la juſtice. On y apporte tant de ſoins & de précautions qu'il tombe toujours ſur les plus dignes ſujets (97).

(94) Page 14. (95) Page 15. (96) *Ibid.* (97) *Ibid.*

La

La difference n'eſt point aſſez remarquable entre les Elections de la Chine & celles du Tonquin, pour mériter le détail que l'Auteur leur donne dans ſon récit. Il ſuffira d'obſerver que d'être rejetté dans un examen, n'eſt pas une raiſon pour ne plus ſe préſenter dans les autres; & qu'on peut eſpérer, juſqu'à la fin de ſa vie, d'acquérir à force d'étude ce qu'on n'a point obtenu par les premiers efforts. Ajoutons qu'il y a quantité d'offices inférieurs, tels que ceux de Secretaires des Provinces & des Mandarins, qui demandent moins une bouche éloquente qu'une bonne plume (98).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

L'étude donne toujours de l'eſpérance.

Tavernier a pris dans ſon imagination l'habileté qu'il attribue aux Tonquiniens, pour les feux d'artifices & pour les machines. L'éloge qu'il fait de leur induſtrie eſt un vol qu'il fait aux Chinois, dont ils imitent fort imparfaitement l'exemple. Ils ne réuſſiſſent pas mieux dans la Médecine, quoiqu'ils en étudient les principes dans les Livres Chinois, qui leur apprennent à connoître & à préparer les ſimples, les drogues & les racines. La confuſion de leurs idées ne permet gueres de ſe fier à leurs raiſonnemens. L'expérience eſt la plus ſûre de leurs regles : mais comme elle ne leur donne pas la connoiſſance de l'anatomie & de tout ce qui entre dans la compoſition du corps humain, ils attribuent toutes les maladies au ſang; & l'application de leurs remedes ne ſuppoſe jamais aucune difference dans la conſtitution du corps. Tavernier a cru parler des Medecins Chinois lorſqu'il releve l'habileté de ceux du Tonquin à juger des maladies par le poulx (99).

Médecins.

La peſte, la gravelle & la goutte ſont des maux peu connus dans ces contrées. Les maladies les plus communes au Tonquin, ſont la fievre, la dyſſenterie, la jauniſſe, la petite verole, &c. pour leſquelles on employe differens ſimples, & ſur-tout la diete & l'abſtinence. La ſaignée s'y pratique rarement, & la méthode du pays ne reſſemble point à celle de l'Europe. C'eſt du front que les Tonquiniens ſe font tirer du ſang, avec un os de poiſſon, dont la forme a quelque reſſemblance avec la flamme des Maréchaux Européens. On l'applique ſur la veine; on la frappe du doigt, & le ſang rejaillit auſſi-tôt. Mais leur grand remede eſt le feu, dans la plupart des maladies. La matiere dont ils ſe ſervent pour cette opération eſt une feuille d'arbre, bien ſechée, qu'ils battent dans un mortier, & qu'ils humectent enſuite avec un peu d'encre de la Chine. Ils la diviſent en pluſieurs parties, de la grandeur d'un liard, qu'ils appliquent en differens endroits du corps. Ils y mettent le feu avec un petit papier allumé, & le malade a beſoin d'une patience extrême pour réſiſter à la douleur (100). Mais quoique l'Auteur ait vû pratiquer continuellement cette méthode, & qu'il en ait entendu louer les effets, il n'en a jamais vérifié la vertu par ſa propre expérience. L'uſage des ventouſes n'eſt pas ici moins commun, & s'exerce à-peu-près comme en Europe; mais on ſe ſert de calebaſſes, au lieu de verres.

Maladies & remedes.

Les Tonquiniens entendent ſi peu la Chirurgie, que pour les diſlocations & les fractures des os, ils n'employent que certaines herbes, dont l'Auteur vante l'effet. Ils ont un autre remede, qui conſiſte à réduire en poudre les os crus d'une poule, dont ils font une pâte, qu'ils appliquent ſur la partie

Chirurgie.

(98) *Ibid.* p. 17. (99) *Ibid.* page 18. (100) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

affectée, & qui paſſe pour un ſouverain ſpécifique. Leurs enfans ſont ſujets à des obſtructions dangereuſes, qui arrêtent toutes les évacuations naturelles. Leur remede pour cette maladie eſt un cataplaſme, compoſé de *Coakroch* & d'oignons rotis, qu'on applique ſur le nombril, & qui a ſouvent un prompt ſuccès (*). Ils prennent, pour d'autres maladies, des coquillages de mer réduits en poudre, ſur-tout des écailles de crabbes, qu'ils croyent converties en pierres par la chaleur du Soleil, & qu'ils avallent en potion (1)

Thé du Tonquin.

Les Grands ont l'uſage du thé, mais ſans y attacher beaucoup de vertu. Ils employent particulierement un thé du pays, qu'ils appellent *Chia Bang*, & qui n'eſt compoſé que de feuilles. Mais ils en ont un autre, nommé *Chiaway*, qui ne conſiſte que dans les bourgeons & les fleurs d'un certain arbre, qu'ils font bouillir, après les avoir fait ſecher & rotir, & qui forme une liqueur fort agréable. Elle ſe boit chaude; moins pour l'utilité que pour le plaiſir. L'Auteur accuſe ici Tavernier d'une erreur groſſiere, lorſqu'il donne la préférence au thé du Japon ſur celui de la Chine. Qu'on en juge, dit-il, par la difference du prix, qui eſt de trente pour cent (2).

§ V.

Gouvernement, Loix & Politique du Tonquin.

Remarques ſur l'Origine des Tonquiniens.

IL eſt certain que les Tonquiniens ont été de tous tems une nation differente de celle des Chinois, qui les appellent *Manſos*, ou Barbares, & leur pays *Gannam*, parce qu'il eſt ſitué au Sud de la Chine, & que les Habitans ont beaucoup de reſſemblance avec les autres Indiens, dans leurs alimens, dans l'uſage de colorer leurs dents & d'aller pieds nuds, & dans la forme de leur gros orteil droit, qui s'écarte beaucoup des autres doigts du pied (3). Mais il ne faut point eſpérer d'éclairciſſemens ſur la maniere dont ce pays étoit gouverné, avant qu'il devînt une Province de la Chine, parce que les Habitans n'ayant alors aucuns caracteres d'écriture, ils n'ont pu conſerver d'anciennes Hiſtoires; & que celles qu'ils ont compoſées depuis, ne peuvent paſſer que pour autant de fictions & de fables.

Ils prétendent que l'uſage des caracteres Chinois fut introduit dans leur Nation, avant le regne de *Ding*, un de leurs premiers Rois, qui ſuivant le calcul de leurs meilleurs Hiſtoriens, vivoit il y a plus de deux mille ans.

Leur antiquité.

En admettant cette Chronologie, l'Auteur conclut que le Tonquin avoit été déja conquis par les Chinois, ou qu'il s'étoit ſoumis volontairement à leur Empire; parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable que les caracteres & une partie des Loix & des uſages de la Chine, euſſent pû s'y introduire tout d'un coup, avec l'étendue que les mêmes Auteurs leur donnent ſous ce regne. D'ailleurs, ſon raiſonnement s'accorde, dit-il, avec les Chroniques Chinoiſes, qui repréſentent la Chine, vers le même tems, dans un grand état de ſplendeur, & qui étendent ſes limites juſqu'à Siam. Il n'y a point d'apparence

(*) Page 18. (1) *Ibid.* (2) *Ibidem.* (3) Page 19

que le Tonquin eût évité le joug ; non-ſeulement, parceque ſa ſituation l'expoſoit aux premiers efforts des Conquérans, mais encore plus parce que ce fut immédiatement après leurs conquêtes qu'il fut incorporé à leur Empire (4).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Cependant il ſe peut que les Chinois n'en ayent pas conſervé long-tems la poſſeſſion, après l'avoir ſoumis, & que l'ayant peut-être abandonné aux invaſions des Tartares, *Ding* ſoit monté ſur le Trône après leur départ. C'eſt l'opinion de quelques Hiſtoriens du Tonquin, qui lui font uſurper la dignité Royale avec l'aſſiſtance d'un grand nombre de vagabonds. Ils s'accordent peu ſur les circonſtances de ſon uſurpation ; mais ils racontent, avec aſſez de conformité, que le Roi Ding ne fut pas long-tems en poſſeſſion de la Couronne ſans exciter des mécontentemens & des plaintes, qui furent ſuivies d'une révolte ouverte, dans laquelle il fut maſſacré. Cet évenement produiſit des guerres civiles, qui durerent long-tems. Enfin la Nation, laſſe de ſe déchirer par ſes propres mains, choiſit pour Chef un puiſſant Prince du pays, nommé *Ledayhang*, & lui abandonna le gouvernement avec le titre de Roi.

Diverſes révolutions de cet Etat.

Ce fut ſous ſon regne que les Chinois rentrerent dans le Tonquin. On ne trouve point leurs motifs expliqués dans l'Hiſtoire ; mais d'autres évenemens font juger que cette Guerre avoit commencé par la révolte de quelques Chinois, qui avoient cherché un azyle dans le pays. Les Tonquiniens, ayant embraſſé leur querelle, la ſoutinrent long-tems, & remporterent l'avantage dans pluſieurs batailles. Leur Roi Ledayhang étant mort, apparemment les armes à la main, ils lui donnerent pour Succeſſeur *Libalvié*, Prince d'une valeur égale à ſa politique, qui continua de ſe défendre avec le même ſuccès. Il vainquit les Chinois dans ſix ou ſept batailles ; il rétablit la paix & l'abondance dans ſes Etats ; & pendant le cours d'un regne fort heureux, il bâtit ce vaſte & magnifique Palais de marbre, dont on a repréſenté les ſomptueux debris (5).

Après ſa mort, les Hiſtoriens du Tonquin font la peinture d'une ſucceſſion tranquille, dans ſa poſtérité, pendant cinq ou ſix générations. Mais le dernier Prince de ſon ſang ayant laiſſé une fille, qui ſe donna un maître en épouſant un puiſſant Seigneur de la famille de *Tran*, cette Princeſſe & le Roi ſon mari furent attaqués par un autre Grand du Royaume, nommé *Ho*, qui les vainquit dans une bataille, & qui s'empara du Trône, après leur avoir ôté la vie. Il ne jouit pas long-tems de ſon crime. La violence de ſon gouvernement irrita ſes Sujets. Ils appellerent les Chinois à leur ſecours ; & la mort du Tyran, qu'ils tuerent dans une bataille, ne laiſſa rien manquer à leur vengeance ; mais elle leur couta la liberté. Les Chinois, *en vrais auxiliaires*, ſuivant les termes de l'Auteur, ſe ſaiſirent du Royaume, pour prix de leurs ſervices & de leur victoire (6).

On vit alors changer la forme de l'adminiſtration. Les Tonquiniens reçurent un Général ou un Viceroi, qui les aſſujettit à la plupart des Loix Chinoiſes. Une longue tranquillité ſervit à confirmer cette innovation. Cependant le ſouvenir de l'ancienne liberté, réveillé par l'inſolence du Vainqueur,

Depuis quand les Tonquiniens jouiſſent de la liberté.

(4) *Ibid.* p. 19. (5) Voyez ci deſſus, § I. (6) Page 20.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

fit naître dans toute la Nation le desir de se délivrer du joug. Elle prit les armes, sous la conduite d'un vaillant Capitaine nommé *Li.* Elle tailla les Chinois en pieces, sans épargner le Viceroi, qui se nommoit *Luetang.* La fortune ayant continué de se déclarer pour elle dans plusieurs batailles, tant de revers, & les guerres civiles qui désolerent alors la Chine, porterent l'Empereur *Humveon* à recevoir des propositions de paix. Il retira ses Troupes, à certaines conditions, qui n'ont pas cessé, depuis quatre cens cinquante ans, d'être exécutées fidelement. Elles obligent les Tonquiniens, d'envoyer, de trois en trois ans, à Pekin, Capitale de l'Empire Chinois, un présent qui porte le nom de Tribut, & de rendre hommage à l'Empereur pour leur Royaume & leur liberté, qu'ils reconnoissent tenir de sa bonté & de sa clémence (7).

A quelles conditions.

Entre les richesses & les raretés qui composent le présent, ils doivent porter des statues d'or & d'argent, en forme de Criminels qui demandent grace ; pour marquer qu'ils s'attribuent cette qualité à l'égard des Chinois, depuis qu'ils ont massacré un Viceroi de cette Nation. Les Rois du Tonquin reçoivent aussi leur sceau des Empereurs de la Chine, comme une marque de leur dépendance. D'un autre côté, les Chinois reçoivent leurs Ambassadeurs avec beaucoup de pompe & de magnificence ; moins par affection, suivant la remarque de Baron, que pour donner une haute idée de leur propre grandeur, en relevant celle de leurs Vassaux. Au contraire, dans les Ambassades qu'ils envoyent quelquefois au Tonquin, s'ils font éclater la majesté de leur Empire par l'appareil extraordinaire du Cortége, le Ministre Impérial porte la fierté jusqu'à dédaigner de rendre visite au Roi, & de le voir dans tout autre lieu que la maison qu'il occupe à Cacho (8).

Fierté politique des Empereurs Chinois.

Autres révolutions du Tonquin, qui le conduisent à la forme présente de son Gouvernement.

Li trouva, dans les Tonquiniens, toute la reconnoissance qu'ils devoient à ces importans services. Ils le reconnurent pour leur Roi ; & ses descendans lui succéderent sans interruption pendant l'espace de deux siécles. Mais, au milieu de cette prospérité, un Pêcheur, nommé *Mack*, né dans le village de Batsha, qui est à l'embouchure de la Riviere où les Vaisseaux de l'Europe abordent au Tonquin, si ambitieux & si rusé qu'il s'étoit élevé par degrés à la dignité de Mandarin, ne mit pas d'autres bornes à ses desirs que le rang suprême, & s'éleva effectivement jusqu'au trône. Il employa moins la force que l'adresse. Cependant, après son usurpation, il se hâta de fortifier Batsha & plusieurs autres Places, pour se mettre en état de résister à de puissans ennemis entre lesquels il redoutoit particuliérement *Hoaving*, Prince ou Mandarin de la Province de *Tingwa.* Hoaving avoit marié sa fille à *Tring*, homme d'une force & d'une valeur singulieres, qui avoit exercé anciennement le métier de voleur. Il lui avoit donné le commandement de ses forces ; son frere venant à mourir, il le nomma Tuteur de son fils unique, qu'il laissoit à l'âge de quatorze ou quinze ans. Tring, maître de toutes les forces de son Beau-frere, déclara ouvertement la guerre à Mack, & le vainquit. Cet usurpateur réduit à la fuite, prit le parti de se retirer dans le Pays de *Cabang*, qui touche à la Chine ; tandis que le Vainqueur, entrant dans Cacho, après avoir fait démolir les fortifications de son ennemi, fit pu-

(7) *Ibidem.* p. 20.

(8) L'Auteur vit une de ces Ambassades à Cacho en 1683.

blier que l'héritier de Li pouvoit paroître, & qu'il n'avoit pris les armes que pour le rétablir ſur le trône de ſes Ancêtres. On amena, ſur la foi de ſes promeſſes, un jeune Prince de la Maiſon de Li, qu'il reconnut en effet pour ſon Souverain. Mais il ſe réſerva le titre de *Chova*, qui ſignifie Général de toutes les forces du Royaume. Le jeune Hoaving, ſon pupille & ſon beau-frere, ſouffrit impatiemment que les forces de ſon pere fuſſent employées au ſervice d'autrui. Il refuſa de prêter l'hommage au nouveau Roi; ce qui devint l'occaſion d'une guerre civile & d'une infinité de nouveaux malheurs pour le Peuple. Cependant ce jeune Prince ſe trouvant trop foible pour réſiſter à Tring, & pour ſe croire en ſûreté dans la Province de Tingwa, paſſa dans la Cochinchine, où il ſe fit proclamer, par ſes Troupes, Général du Tonquin, ſous le même titre que ſon Beau-frere. Ils continuerent tous deux une guerre qui dura toute leur vie; & leur haine étant paſſée à leurs deſcendans, comme leur titre & leurs prétentions, il y a plus de deux cens vingt ans que le Royaume demeure diviſé entre deux Lieutenans généraux, qui font profeſſion de reconnoître l'autorité du Roi, mais qui ſe traitent en ennemis mortels, & qui ne ceſſent pas de ſe faire la guerre (9).

DESCRIPTION DU TONQUIN, BARON. 1685.

Le deſſein de Tring, en rétabliſſant l'héritier de Li dans la dignité de ſes Ancêtres, avoit moins été de rendre juſtice à ſes droits, que d'aſſurer ſa propre fortune, ſans ſe charger de l'odieuſe qualité d'uſurpateur. Auſſi ne lui laiſſa-t-il que le nom de Roi, dont il ſe réſerva toute l'autorité. Cette forme de Gouvernement eſt demeurée ſi bien établie, que depuis ce tems-là toutes les prérogatives du pouvoir ſouverain ont réſidé dans le Chova. C'eſt lui qui fait la guerre & la paix, qui porte les loix ou qui les abroge, qui pardonne ou qui condamne les criminels, qui crée ou qui dépoſe les Officiers civils & militaires, qui impoſe les taxes, en un mot qui jouit de l'exercice de la Royauté. Les Européens ne font pas même difficulté de lui donner le nom de Roi; & pour mettre quelque diſtinction entre les rangs, ils donnent aux ſucceſſeurs de Li la qualité d'Empereurs. Ces foibles Princes, qui portent dans le Pays le titre de Bova, paſſent leur vie dans l'enceinte du Palais, environnés des Eſpions de Chova. L'uſage ne leur permet de ſortir qu'une ou deux fois l'année, pour quelques Fêtes ſolemnelles, qui regardent moins l'Etat que la Religion. Leur pouvoir ſe réduit à confirmer les decrets du Chova, par de ſimples formalités. Ils les ſignent, ils y mettent leur ſceau; mais il y auroit peu de ſureté pour eux à les contredire; & quoiqu'ils ſoient reſpectés du Peuple, c'eſt au Chova qu'on paye les tributs & qu'on rend les devoirs de l'obéiſſance.

Forme préſente du Gouvernement.

Le Roi du Tonquin n'a que l'ombre de la Royauté.

Ainſi la dignité de Général eſt devenue héréditaire au Tonquin comme la Couronne. L'aîné des fils ſuccéde à ſon Pere. Cependant l'ambition a ſouvent fait naître des querelles fort animées entre les freres, & l'Etat s'en eſt reſſenti par de longues guerres: ce qui fait dire, comme en proverbe, » que » la mort de mille Bovas n'eſt pas ſi dangereuſe pour le Tonquin que celle » d'un ſeul Chova (10).

(9) Pages 20 & 21. L'Auteur n'explique pas mieux ce qui regarde l'établiſſement de Hoaving.

(10) Page 21.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Ce Royaume eſt proprement diviſé en ſix Provinces, ſans y comprendre le Pays de Cabang, & une petite partie du Royaume de Bowes, qui eſt demeurée au pouvoir des Tonquiniens après avoir été conquiſe par leurs armes. Cinq des ſix Provinces, ont leurs Gouverneurs particuliers; mais celle de *Giang*, qui fait la ſixiéme, & qui touche aux frontieres de la Cochinchine, eſt gouvernée par les deſcendans d'Hoaving (11), avec le titre de Chova ou de Lieutenant général, & un pouvoir preſqu'abſolu. Ils entretiennent un corps de milice, que l'Auteur fait monter à quarante mille hommes.

Diviſion du Tonquin en ſix Provinces.

Les Gouverneurs de Province ont pour ſecond Officier un Mandarin Lettré, qui partage les ſoins de l'adminiſtration civile, & qui veille au maintien des loix. Chaque Province a pluſieurs Tribunaux de Juſtice, dont l'un eſt indépendant de l'autorité du Gouverneur, & reſſortit immédiatement au Tribunal Souverain de Cacho. La connoiſſance des affaires criminelles appartient uniquement au Gouverneur. Il punit ſur le champ toutes les offenſes legeres; mais ſa Sentence, pour celles qui méritent la mort, eſt envoyée au Chova, qui doit la confirmer.

Adminiſtration civile.

Les affaires ou les querelles des Grands ſont jugées dans la Capitale, par divers Tribunaux, qui tirent leur nom & leur dignité de leurs différentes fonctions. Ainſi l'un juge des crimes d'Etat; l'autre, des meurtres; un autre, des différens qui s'élevent pour les Terres; un autre de ceux qui regardent les Maiſons, &c. Quoique les loix Chinoiſes ayent été reçues par les Tonquiniens, & qu'elles compoſent le droit du Pays, ils ont quantité d'Edits & de Conſtitutions particulieres, anciennes & modernes, qui ont encore plus de force, & qui ſont redigées en pluſieurs livres. L'Auteur obſerve même que dans pluſieurs des loix qui leur ſont propres, on reconnoit plus de juſtice & d'honnêteté naturelle que dans celles de la Chine. Telle eſt celle qui défend l'expoſition des Enfans, quelque difformes qu'ils puiſſent être; tandis qu'à la Chine cet uſage barbare eſt non-ſeulement toleré, mais même ordonné par une ancienne loi. D'un autre côté, quelque ſageſſe & quelque fond d'humanité qu'on ſoit obligé de reconnoître dans les anciennes Conſtitutions du Tonquin, il s'eſt gliſſé une ſi étrange corruption dans tous les Tribunaux de Juſtice, qu'il y a peu de crimes dont on ne ſoit ſûr de ſe faire abſoudre à prix d'argent (12).

Différens Tribunaux pour les différens crimes,

Si l'on a compris que le Chova, ou le Général, doit être regardé comme l'ame de l'Etat, on ne ſera point étonné que l'Auteur ne s'attache qu'à lui, comme s'il jugeoit l'Empereur, ou le Bova, indigne de l'attention de ſes Lecteurs.

Le Général préſent eſt le quatrieme deſcendant de Tring en ligne directe. Il eſt âgé de cinquante-trois ans, & verſé dans toutes les ruſes de la politique, mais d'une conſtitution foible. Il ſuccéda en 1682, à ſon Pere, avec lequel il avoit exercé l'adminiſtration pendant pluſieurs années. De trois fils & d'autant de filles, qu'il avoit eus de diverſes concubines, il ne lui reſte que le ſecond de ſes fils, qui après avoir perdu quelque tems l'eſprit l'a retrouvé heureuſement, & porte le titre de *Chura* ou de jeune Géné-

Caractere du Chova preſent.

(11) C'eſt du moins ce qu'on peut conclure du récit de l'Auteur, car il ne le dit pas préciſément.

(12) Pages 25, premiere & ſeconde colomnes.

ral, ſuivant l'uſage établi pour l'aîné de la Maiſon. Cet Héritier préſomptif de la premiere dignité du Tonquin a ſa Cour ſéparée, & preſqu'auſſi brillante que celle de ſon Pere. Il a ſes Mandarins & ſes Officiers, avec les mêmes titres, & cette ſeule différence, qu'ils cedent le pas à ceux du Chova. Mais lorſqu'il ſuccede à ſon Pere, ils prennent la place des autres, à l'exception de quelques-uns des plus anciens, que leur ſageſſe & leur expérience fait conſerver dans leurs emplois.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Si le Général ſe marie, ce qui n'arrive gueres que dans les dernieres années de ſa vie, & lorſqu'il n'a plus d'eſperance d'avoir des enfans de la perſonne qu'il épouſe, cette femme, qui eſt toujours d'extraction Royale, prend le nom de *Mere du pays*. Son rang eſt ſupérieur à toutes les Concubines, dont il entretient, dès ſa premiere jeuneſſe, un nombre illimité, qu'on a vu quelquefois monter juſqu'à cinq cens. C'eſt moins à la beauté que les Seigneurs Tonquiniens s'attachent dans le choix des femmes qu'aux talens pour la danſe, le chant, les inſtrumens de muſique, & pour tout ce qui peut ſervir à l'amuſement. Celle qui donne le premier fils au Chova reçoit des honneurs diſtingués. Cependant ils n'approchent point de la diſtinction avec laquelle ſa derniere femme eſt traitée. Les autres Concubines, qui ont des enfans de lui, prennent le nom de *Dueba*, qui ſignifie excellente femme. Tous les enfans mâles, à l'exception de l'aîné, portent celui de *Ducong*, ou d'excellent homme; & les filles celui de *Batua*, qui revient au titre Européen de Princeſſe.

Son mariage & ſes Concubines.

Il ne manque rien, du côté de la diſtinction & de l'opulence, à tous les enfans du Chova; mais ſes freres & ſes ſœurs ſont réduits au revenu qu'il veut leur accorder, & qui diminue dans leurs familles à proportion qu'ils s'éloignent de la ſource commune de leur ſang. Au cinquiéme & ſixiéme degré, ils ceſſent de recevoir les penſions dont ils avoient joui juſqu'alors.

Le Général préſent a quantité de freres & de ſœurs, qu'il traite avec peu de généroſité, ſans autre raiſon qu'un naturel ſoupçonneux, qui augmente par le mauvais état de ſa ſanté. La plupart de ſes Prédéceſſeurs admettoient au contraire leurs freres & leurs oncles au ſoin des affaires publiques, leur confioient d'importans emplois, & les revêtoient des titres les plus honorables. On ne connoît qu'un exemple de cruauté dans cette famille. L'Auteur l'attribue à ſon dernier Chef, qui fit mourir de ſang froid le Prince *Chekening* ſon frere. Il croit devoir le récit de cet évenement à l'honneur de ſa Patrie, pour faire connoître que les grandes vertus n'y ſont pas étrangeres. Chekening, ſecond frere du Général, s'étoit fait une ſi grande réputation de bonté, de juſtice & de valeur, qu'il étoit devenu comme l'Idole de la Nation. Il commandoit les armées du Tonquin; & la fortune ayant toujours ſecondé ſa prudence & ſon courage, il étoit regardé comme le plus ferme appui de l'Etat. Son frere en conçut tant de jalouſie, que n'ayant pû diſſimuler cette noire paſſion, il lui ôta ſon emploi, & le réduiſit à la vie privée, dans la Capitale. Mais le mérite de Chekening n'en reçut qu'un nouveau luſtre, par l'exercice de mille autres qualités qu'il n'avoit pas eu l'occaſion d'employer dans le métier des armes; ſa modeſtie même en augmentoit l'éclat. Pour guérir les ſoupçons de ſon frere, il prit plaiſir à publier qu'il devoit la généroſité de ſes ſentimens & le ſuccès de ſes

Hiſtoire d'un Prince vertueux.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

armes aux conſeils de ſa femme. Une conduite ſi douce & ſi noble, joint à la patience avec laquelle il avoit ſoutenu ſa diſgrace, fit renaître la tendreſſe fraternelle dans le cœur du Chova. Chekening fut rétabli dans ſa dignité, à l'occaſion d'une Guerre contre la Cochinchine. Il vainquit les ennemis de l'Etat. Il fit une paix glorieuſe. Ses nouveaux exploits l'ayant rendu plus cher que jamais à la Nation, l'armée & le Peuple s'accorderent à lui donner le titre d'*Eclair du Tonquin*. Le Chova ſeul trouva un ſujet de crainte & de haine dans ce témoignage de la reconnoiſſance publique. Il rappella ſon frere à Cacho. Ce Prince fut averti du traitement qu'on lui préparoit; mais ne mettant rien en balance avec ſon devoir, il ſe hâta d'obéir. La récompenſe qu'il reçut de ſes ſervices, en arrivant à la Capitale, fut d'être chargé de chaînes & précipité dans une noire priſon. Tel fut ſon ſort pendant pluſieurs années. Enfin quelques mécontens ayant paru diſpoſés à prendre ſes intérêts, la jalouſie du Chova ſe réveilla ſi furieuſement, qu'il le fit empoiſonner. On ignore, ajoute l'Auteur, quels furent ſes derniers diſcours; mais on ne peut douter que juſqu'au dernier ſoupir la vertu n'ait gouverné ſes ſentimens: car » en recevant le poiſon qui devoit lui ôter la vie, il ſe » tourna vers le Palais, il marqua ſa réſignation par les témoignages de » reſpect qui ſont en uſage au Tonquin; il avalla conſtamment la liqueur » fatale; & quelques heures après, il expira ſans aucune marque d'impa» tience & de regret (13).

Comment les Seigneurs du Tonquin, font la cour au Chova.

On a remarqué que le tems des viſites, entre les Tonquiniens, eſt la premiere heure du jour. Tous les Seigneurs, les Mandarins, & les Officiers civils & militaires, ſe rendent alors au Palais, pour faire leur Cour au Chova; mais l'Empereur ou le Bova, ne reçoit leurs complimens que le premier & le quinzieme jour de la Lune. Ils paroiſſent devant lui en robbes bleues, avec des bonnets de cotton de leurs propres Manufactures.

Le Chova reçoit ſes Courtiſans avec beaucoup de pompe. Ses Gardes, qui ſont en grand nombre, occupent la Cour du Palais. Quantité d'Eunuques, diſperſés dans les appartemens, reçoivent les demandes des Mandarins, & leur portent ſes ordres. Les Requêtes des plus puiſſants, ſont préſentées à genoux. C'eſt un ſpectacle digne de la curioſité des Etrangers, que cette multitude de Seigneurs, qui s'efforcent de s'attirer les regards de leur Maître, & de ſe faire diſtinguer par leurs reſpects & leurs humiliations. » Tout ſe paſſe » non-ſeulement avec décence, mais avec un air de majeſté qui impoſe. » Les ſalutations ſe font à la maniere des Chinois. Il n'y a de choquant » pour les Européens dans les uſages de cette Cour, que la Loi ſervile qui » oblige les Grands d'avoir les pieds nuds (14). Ils ſont traités d'ailleurs » avec bonté. La plus grande punition, pour leurs offenſes, eſt une amende ou le banniſſement. Il n'y a que le crime de trahiſon qui les expoſe au dernier ſupplice.

Eunuques, & leur emploi.

L'audience finit à huit heures. Il ne reſte avec le Chova que les Capitaines de ſes Gardes, & ſes Officiers domeſtiques, dont la plûpart ſont Eunuques; du moins ceux qui entrent dans l'intérieur du Palais & dans les appartemens des femmes. Leur nombre eſt de quatre ou cinq cens, la plûpart

(13) Pages 25 & 26.

(14) Page 27.

fort

1. Grand Chancelier du Roiaume.
2. 3. 4. Mandarins ou Officiers de guerre.
5. Chancelier chef de toutes les Jurisdiction.
6. 7. Mandarins de Lettres ou Officiers de Judicature.
8 Premier Huissier.

T. IX. N.° XVIII.

fort jeunes, mais ſi fiers & ſi impérieux, qu'ils ſont deteſtés de toute la Nation. Cependant ils ont toute la confiance du Chova, dans les affaires du Gouvernement comme dans ſes occupations domeſtiques. Après avoir ſervi ſept ou huit ans au Palais, ils s'élevent par degrés à l'adminiſtration & aux principales dignités du Royaume, tandis que les Lettrés mêmes ſont ſouvent négligés (15). Mais l'Auteur obſerve que l'eſtime a moins de part à leur faveur que l'intérêt. Lorſqu'ils meurent, les richeſſes, qu'ils ont accumulées par toutes ſortes d'injuſtices & de baſſeſſes, reviennent au Chova; & leurs parens, qui n'ont contribué à leur grandeur qu'en leur ôtant la qualité d'hommes, n'obtiennent de leur ſucceſſion que ce qu'il veut bien leur accorder (16).

Eunuques d'un mérite diſtingué.

Cependant la vérité oblige l'Auteur de reconnoître qu'il s'eſt trouvé entre ces Eunuques, des Miniſtres & des Officiers d'un mérite extraordinaire; tels, dir-il, qu'Ong-ja-tu-lea, Ong-ja-ta-fo-bay, & Ong-ja-ho-fa-tack, qui ont fait l'honneur & les délices du Tonquin. Mais il ajoûte qu'ils avoient perdu la virilité par divers accidens (17), & que la qualité d'Eunuque, loin de paſſer alors pour un opprobre, eſt regardée comme le préſage du mérite & de l'élévation. Le ſeul de cette eſpece que l'Auteur ait connu, étoit Gouverneur de la Province de *Hein*, qui eſt la plus conſidérable du Royaume, Grand-Amiral, & Miniſtre des affaires étrangeres. C'étoit un grand Capitaine, un ſage Gouverneur & un Juge incorruptible. Ong-ja-tu-lea, qu'on vient de nommer, ne fut pas moins fameux par l'origine de ſa fortune & par ſa malheureuſe fin, que par l'excellence de ſon eſprit & de ſes qualités naturelles. Le Chova, qui gouvernoit alors, ayant beſoin d'un Miniſtre habile pour le ſoulager dans l'adminiſtration, ſe crut inſpiré en ſonge de prendre le premier homme qui ſe préſenteroit à lui le jour ſuivant : & par le même jeu de ſon imagination, il ſe perſuada qu'il avoit vû la figure de celui qu'il devoit rencontrer. S'étant réveillé plein de ces idées, il fut extrêmement ſurpris de trouver dans le premier homme, que ſes affaires amenerent au Palais, une parfaite reſſemblance avec celui dont ſa mémoire lui repreſentoit l'image. Il le fit approcher de ſa perſonne, avec auſſi peu de défiance que s'il l'eût connu depuis long-tems; & dans un long entretien qu'il eut avec lui, il lui trouva tant d'eſprit & de lumieres qu'il ne balança point à le revêtir d'une autorité preſqu'égale à la ſienne. Le tems lui apporta de nouvelles raiſons de s'applaudir de ſon choix : mais ſes bienfaits exceſſifs & le partage indiſcret de ſon pouvoir firent oublier à ſon favori les bornes d'une juſte ambition. C'eſt du moins ce que l'Auteur aime mieux ſe perſuader, que d'accuſer le Chova d'un excès d'inhumanité, qui n'auroit eu pour fondement que ſa jalouſie. Sous prétexte d'une conſpiration, vraye ou feinte, le malheureux Miniſtre fut condamné à perdre la vie par le plus horrible de tous les tourmens. Il fut déchiré par quatre chevaux. Tous ſes membres furent hachés en pieces, brûlés dans cet état, & les cendres jettées dans la Riviere (18).

Hiſtoire remarquable d'un Eunuque.

(15) *Ibidem.*
(16) *Ibidem.*
(17) Par la morſure d'un chien ou d'un cochon, dit l'Auteur.
(18) *Ibid.* p. 28.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Au commencement de chaque année, tous les Mandarins & les Officiers militaires renouvellent au Chova leur ſerment de fidélité. Ils reçoivent enſuite le même ſerment de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs domeſtiques, & de tous ceux qui ſont dans leur dépendance. Celui qui découvre quelque trahiſon reçoit une récompenſe proportionnée, quoique fort inférieure à l'exagération de Tavernier (19).

Sages précautions contre la trahiſon.

Il ſe fait tous les ans, une revûe générale des forces du Royaume, dans laquelle on a beaucoup d'égard à la taille des ſoldats. Ceux de la plus haute ſont réſervés pour la garde du Chova. On diſpenſe de cette revûe ceux qui ont quelque degré de littérature ou quelque métier. Les châtimens ne ſont jamais cruels; & l'Auteur aſſure, en général, que les Tonquiniens n'ont pas l'humeur ſanguinaire. L'uſage eſt d'étrangler les criminels du ſang royal. On coupe la tête aux autres (20).

Revûe des Troupes.

Palais du Chova.

La demeure, ou la Cour du Chova, eſt toujours à Cacho, dans un Palais fort ſpacieux & fermé de murs, qui forme preſque le centre de la ville. Il eſt environné d'un grand nombre de petites Maiſons, pour le logement des ſoldats. Mais les édifices intérieurs ont deux étages, avec des ouvertures qui ſervent au paſſage de l'air. Les portes en ſont hautes & majeſtueuſes. On voit, dans les appartemens du Chova & dans ceux de ſes femmes, tout ce qu'une longue ſuite d'années peut avoir raſſemblé de richeſſes. L'or y éclate de toutes parts ſur les ouvrages de ſculpture & du plus beau Lacque. La premiere Cour offre les Ecuries des meilleurs chevaux & des plus gros élephans. Derriere le Palais, on trouve des Jardins, ornés d'allées, de boſquets, d'étangs, & de tout ce qui peut ſervir à l'amuſement d'un Prince, qui s'éloigne rarement de ſa demeure. Tavernier s'épuiſe dans la deſcription des Fêtes qui ſe font au Couronnement de l'Empereur (21). Mais l'Auteur les traite de fables, qui n'ont pas même de fondement. Les ſeules cérémonies qui ſont alors en uſage, conſiſtent dans un grand nombre de préſens qu'on apporte à la Cour, & dans les ſalutions Chinoiſes, auxquelles les Tonquiniens donnent le nom de *Sombey*. Ils célébrent l'anniverſaire de la naiſſance de ce Monarque avec plus de magnificence, & l'Auteur en donne une raiſon fort ſimple: c'eſt que le deuil, pour ſon Predeceſſeur, s'obſervant avec beaucoup de rigueur, ils remettent à la Fête annuelle toutes les marques de joie qu'ils n'ont pû faire éclater au Couronnement. Mais pour expliquer avec un peu d'indulgence tant d'erreurs qu'il ne ceſſe pas de reprocher à Tavernier, il ajoute que ce Voyageur, confondant les Pays & les Cours, applique ici au Tonquin ce qui appartient réellement au Royaume de Siam (22).

Couronnement de l'Empereur.

Succeſſion au trône.

A l'égard de la Succeſſion au trône, l'Empereur même ignore ſouvent lequel de ſes fils doit lui ſuccéder, lorſqu'il en a plus d'un; & s'il n'en a qu'un, il n'eſt pas plus certain de lui laiſſer ſa Couronne, parce que cette diſpoſition dépend du Chova, qui n'étant borné par l'uſage qu'à faire régner un

(19) *Ibidem.* deuxiéme Colonne.

(20) Page 28.

(21) Le treiziéme chapitre de ce Voyageur n'eſt, ſuivant les termes de Baron, qu'*une ſeule erreur*, ſans aucun mêlange de vérité. Il le raille ſur-tout de faire dépenſer à l'Empereur, pour ce ſeul jour un million de *Panes* d'or, qui montent en argent à cent-cinquante millions d'écus. Cette ſomme, dit-il, ſurpaſſe toutes les richeſſes du Royaume, p. 29.

(22) Page 30. Il releve quantité d'autres fautes.

Prince du ſang impérial, favoriſe celui qui convient le mieux à ſes deſſeins.

Le Tonquin a diverſes cérémonies, empruntées de la Chine, qui donnent à l'Empereur les ſeules occaſions qu'il ait de ſe montrer au Peuple. Telle eſt celle de la bénédiction des terres, que le Prince ſolemniſe après beaucoup de jeûnes & de prieres, & dans laquelle il laboure la terre comme l'Empereur de la Chine, pour mettre l'agriculture en honneur. Cette Fête ſe nomme le *Can-ja*. Celle qui ſe nomme *Thecky-da*, & dont le but eſt de purger les Etats du Tonquin de tous les eſprits dangereux, ne ſe célébre pas avec moins de pompe & de formalité. Mais comme toute la milice eſt en droit d'y aſſiſter, la critique du Chova l'a retranchée du nombre de celles que l'Empereur honore de ſa préſence, dans la crainte que ce Prince ne prenne un jour occaſion de quelque mécontentement des Troupes, pour rétablir l'ancienne autorité de ſa famille (23).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Cérémonies empruntées de la Chine.

§ VI.

Funérailles du Tonquin.

L'HORREUR de la mort, plus vive au Tonquin que dans tout autre Pays du monde, a produit dans l'eſprit des Habitans quantité de notions ſuperſtitieuſes, dont les Grands ne ſont pas plus exempts que le Peuple. Ils croyent que les enfans, dans le ſein maternel, ne ſont animés que par les eſprits des Enfans qui ſont morts avant que d'être parvenus à la maturité de la raiſon; & que les ames de tous les autres hommes deviennent autant de génies, capables de faire du bien ou du mal; qu'elles ſeroient toujours errantes, & ſujettes à toutes ſortes de beſoins, ſi le ſecours de leur famille ne les aidoit à ſubſiſter, ou ſi, ſuivant leurs propres inclinations, elles ne ſe procuroient ce qui leur manque, par le mal qu'elles commettent ou par le bien qu'elles exercent. De cette folle idée, ils concluent que pour ceux qui ſont ſortis de l'enfance, la mort eſt le plus grand mal de la nature humaine (24).

Doctrine des Tonquiniens ſur la mort.

Ils obſervent, avec une exactitude & des ſoins inviolables, l'heure & le jour, auxquels une perſonne expire. S'il arrive que ce ſoit au même jour, à la même heure que ſon pere ou ceux qui lui appartiennent de près par le ſang ſont venus au monde, c'eſt un très malheureux préſage pour ſes héritiers & ſes deſcendans. Ils ne permettent point alors que le corps ſoit enterré ſans avoir conſulté leurs Devins & leurs Prêtres, pour choiſir un jour favorable à cette cérémonie. Deux & trois ans ſe paſſent quelquefois avant qu'ils ayent obtenu les lumieres qui leur manquent. Le cercueil eſt renfermé, pour les attendre, dans quelque lieu propre à ce dépôt, & n'y doit point être autrement placé que ſur quatre pieus qu'on diſpoſe dans cette vûe (25).

Superſtition qui regarde le tems.

L'Auteur ajoute néanmoins que cet uſage ne s'obſerve que dans les conditions aiſées, & que les pauvres, moins ſcrupuleux, font enterrer leurs parens douze ou quinze jours après leur mort. Il donne une forte raiſon de

Dépenſe où les Morts jettent les vivans.

(23) Page 32. (24) *Ibid.* p. 33. (25) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

cette différence. Plus la ſépulture eſt retardée, plus la dépenſe augmente, non-ſeulement pour la femme & les enfans, qui ſont obligés d'offrir trois fois chaque jour au corps diverſes ſortes d'alimens, & d'entretenir continuellement dans le lieu du dépôt des flambeaux & des lampes, outre l'encens & les parfums qu'ils doivent brûler, avec quantité de papier doré, ſous différentes formes de chevaux, d'élephans & d'autres animaux; mais encore pour tout le reſte de la famille, qui doit contribuer aux frais de la fête funebre. Rien n'eſt auſſi plus fatiguant, pour tous les proches, que l'uſage indiſpenſable de venir ſe proſterner pluſieurs fois le jour devant le corps, & renouveller leurs lamentations, avec des cérémonies fort ennuyeuſes (26).

Devoirs funebres.

Les perſonnes riches apportent beaucoup de ſoin, dans leur vieilleſſe, à ſe préparer un cercueil, & n'y épargnent point la dépenſe. On obſerve une diſtinction pour le ſexe. Un homme qui meurt eſt revêtu de ſept de ſes meilleurs habits; une femme de neuf. On met, dans la bouche des perſonnes de qualité, pluſieurs petites pieces d'or & d'argent, & de la ſemence de perles, pour les garantir de l'indigence dans une nouvelle vie. On remplit auſſi la bouche des pauvres, mais de choſes peu précieuſes; & dans la ſeule vûe d'empêcher par cette eſpece de frein, qu'ils ne puiſſent tourmenter les vivans. Quelques-uns placent dans leur cercueil un vaſe plein de riz, qui eſt enterré avec eux. On n'employe point de cloux pour fermer le cercueil. Il eſt calfaté d'une eſpece de ciment, dont l'Auteur parle avec admiration. L'uſage du moindre clou paſſeroit pour une inſulte qu'on feroit au corps (27).

Cérémonies Singulieres.

En le conduiſant à la ſépulture, les fils ſont vêtus d'habits groſſiers & portent des bonnets qui ne le ſont pas moins. Ils ont à la main des bâtons ſur leſquels ils s'appuyent, dans la crainte que l'excès de la douleur ne les faſſe tomber. Les femmes & les filles ont la tête couverte d'un drap qui les dérobe à la vûe, mais qui laiſſe entendre leurs cris & leurs gémiſſemens. Dans la marche, l'aîné des fils ſe couche à terre par intervalles, & laiſſe paſſer le corps ſur lui. Cette cérémonie eſt regardée comme la plus grande marque du reſpect filial. Lorſqu'il ſe releve, il pouſſe des deux mains le cercueil en arriere, comme s'il eſperoit d'engager le Pere à retourner au ſéjour des vivans. On porte, dans le Convoi, diverſes figures de papier peint ou doré, qui ſont brulées après l'enterrement, au bruit des timbales, des hautbois & d'autres inſtrumens de muſique. L'appareil eſt proportionné aux richeſſes de la famille. Les Seigneurs ont pluſieurs cercueils l'un ſur l'autre. Ils ſont portés ſous de riches dais, avec une eſcorte de Soldats, & une longue ſuite de Mandarins, qui s'empreſſent dans ces occaſions pour rendre au mort les mêmes honneurs qu'ils eſperent de recevoir.

Deuil rigoureux.

Pour le deuil, on ſe coupe les cheveux juſqu'aux épaules, on ſe couvre d'habits couleur de cendre, & l'on porte une ſorte de bonnet de paille. Il dure trois ans pour un pere & une mere. Le fils aîné y ajoute trois mois. Dans un ſi long intervalle, les enfans habitent peu leurs logemens ordinaires. Ils couchent à terre ſur des nattes. Non-ſeulement, ils ſe réduiſent aux alimens les plus ſimples, mais ils ſe font ſervir dans une vaiſſelle groſſiere. Ils ſe privent des liqueurs fortes. Ils n'aſſiſtent à aucune fête. Le mariage

(26) *Ibid.* p. 33. (27) *Ibidem.*

même leur eſt interdit ; & s'ils manquoient à des Loix ſi ſeveres, ils perdroient leur droit à la ſucceſſion. Mais lorſque la fin du deuil approche, ils ſe relâchent par degrés de cette extrême rigueur (28).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les tombeaux ſont dans les divers Aldeas où chaque famille a quelques parens. On regarde comme le dernier malheur pour une famille, qu'une perſonne du même ſang ſoit privée de la ſépulture. Le choix du lieu le plus favorable eſt un myſtere, qui importe beaucoup auſſi au bonheur où à l'infortune des Succeſſeurs. Il demande ordinairement pluſieurs années de conſultation. Pendant le cours du deuil, on célebre quatre fois l'an la fête des Morts. Ces tems ſont réglés au mois de Mai, de Juin, de Juillet & de Septembre. Mais le Sacrifice qui ſe fait à l'expiration des trois ans eſt le plus magnifique, & jette les Tonquiniens dans une dépenſe qui ruine quelquefois leur fortune (29).

Tombeaux & Fêtes pour les Morts.

§ VII.

Religion, Temples, Idoles & Superſtitions.

QUOIQUE la principale Religion des Tonquins ſoit celle de Confucius, qu'ils ont reçue des Chinois, avec les Livres qui en contiennent les principes, elle n'eſt point accompagnée au Tonquin, d'un auſſi grand nombre de cérémonies qu'à la Chine ; & l'Auteur en donne une idée ſi ſimple, qu'après le détail même où l'on eſt entré dans une autre partie de cet ouvrage (30), elle ne paſſera point ici pour une répétition ſuperflue.

Religion de Confucius, plus ſimple au Tonquin qu'à la Chine.

Les Tonquiniens donnent à Confucius le nom d'*Ong-Congne*. Ils le regardent comme le plus ſage de tous les hommes ; & ſans examiner d'où lui venoit ſa ſageſſe, ils croyent qu'il n'y a point de vertu, & de vérité, qui ne ſoit fondée ſur ſes principes. Auſſi n'obtient-on parmi eux aucun degré d'honneur & d'autorité, ſi l'on n'eſt verſé dans ſes Ecrits. Le fond de ſa doctrine conſiſte dans des regles morales. L'Auteur les réduit aux articles ſuivans ; Ses principes.

» que chacun doit ſe connoître ſoi-même, travailler à la perfection de ſon » Etre, & s'efforcer par ſes bons exemples de conduire les créatures de ſon » eſpece au degré de perfection qui leur convient, pour arriver enſemble » au bien ſuprême : qu'il faut étudier auſſi la nature des choſes, ſans quoi » l'on ne ſauroit jamais ce qu'il faut ſuivre, ce qu'il faut fuir, & comment » il faut ordonner ſes deſirs.

Les Sectateurs Tonquiniens de Confucius reconnoiſſent, dit-il, un Dieu ſouverain, qui dirige & qui conſerve toutes les choſes terreſtres. Ils croyent le monde éternel, ils rejettent le culte des images, ils honorent les eſprits, juſqu'à leur rendre une ſorte d'adoration. Ils attendent des récompenſes pour les bonnes actions & des châtimens pour le mal. Ils ſont partagés dans l'opinion qu'ils ont de l'immortalité. Les uns croyent l'ame immortelle ſans exception, & prient même pour les Morts. D'autres n'attribuent cette heureuſe prérogative qu'à l'ame des Juſtes, & croyent que celle des méchans périt en ſortant du corps. Ils croyent l'air rempli d'eſprits malins, qui s'oc-

(28) Page 34. (29) *Ibidem.* (30) Au Tome VI.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

cupent ſans ceſſe à nuire aux vivans. Le reſpect pour la mémoire des Morts eſt dans une haute recommandation. Chaque famille honore les ſiens par des pratiques régulieres, qui approchent beaucoup de celles de la Chine. » Cette » Religion, ajoute l'Auteur, eſt ſans Temples & ſans Prêtres, ſans forme » établie pour le culte. Elle ſe réduit à honorer le Roi du Ciel, & à pra- » tiquer la vertu. Chacun eſt libre dans ſa méthode. Ainſi jamais aucun ſu- » jet de ſcandale. C'eſt la Religion de l'Empereur, du Chova, des Princes, » des Grands, & de toutes les perſonnes Lettrées (31). Anciennement l'Empe- » reur ſeul avoit droit de faire des ſacrifices au Roi du Ciel. Mais en uſur- » pant l'autorité ſouveraine, le Chova s'eſt mis en poſſeſſion de cette préro- » gative. Dans les calamités publiques, telles que les pluies ou les ſeche- » reſſes, la famine, la peſte, &c. il fait un ſacrifice dans ſon Palais. Ce » grand acte de Religion eſt interdit à tout autre, ſous peine de mort (32).

Elle n'a ni Prêtres ni Temples.

Secte de Bout.

La ſeconde ſecte du Tonquin, qui eſt proprement celle du Peuple, des femmes & des Eunuques, ſe nomme *Bout* dans le Pays, & n'eſt pas différente de celle de *Fo* (33), qui eſt une véritable idolatrie. Ses Partiſans adorent quantité de ſtatues & croyent la tranſmigration. Ils offrent des préſens & des ſacrifices au diable, pour détourner le mal qu'il peut leur faire. Cependant ils ſont auſſi ſans Prêtres. Tavernier ſe trompe, ſuivant l'Auteur, lorſqu'il donne le nom de Prêtres à leurs Devins, qui ne ſont qu'une eſpece de Moines dont toutes les fonctions ſe réduiſent au ſervice des Pagodes & à l'exercice de la Medecine. La plupart ſubſiſtent des aumônes du peuple. Le Tonquin a auſſi ſes Religieuſes, qui menent une vie retirée dans leurs Cloîtres, d'où elles ne ſortent que pour jouer de leurs inſtrumens de muſique aux funérailles.

Autres Sectes du Tonquin.

On diſtingue quelques autres ſectes, mais qui ont fait peu de progrès. Cependant celle de *Lanzo*, qui eſt la ſecte des Magiciens, s'eſt acquis l'eſtime des Grands, & le reſpect du vulgaire. On conſulte ſes chefs dans les occaſions importantes, & leurs réponſes ou leurs prédictions paſſent pour des inſpirations du Ciel.

Pluſieurs ſortes de Magiciens.

On en diſtingue pluſieurs claſſes. Ceux qu'on appelle *Thay-Bou* ſont conſultés ſur tout ce qui concerne les mariages, les édifices, & le ſuccès des affaires. Leurs réponſes ſont payées libéralement ; & pour ſoutenir le crédit de ces impoſtures, ils ont toujours l'adreſſe de les envelopper dans des termes équivoques, qui paroiſſent toujours s'accorder avec l'évenement.

Premiere Claſſe.

Les Magiciens de cette claſſe ſont tous aveugles, ou de naiſſance ou par accident ; c'eſt-à-dire, que tous ceux qui ont perdu la vûe embraſſent la profeſſion de Thaybou. Avant que de prononcer leurs Oracles, ils prennent trois pieces de cuivre, ſur leſquelles ſont gravés certains caracteres, & les jettent pluſieurs fois à terre dans un eſpace où leurs mains peuvent atteindre. Ils ſentent chaque fois ſur quelle face elles ſont tombées, & prononçant quelques mots dont le ſon ne paſſe pas leurs levres, ils donnent enſuite la réponſe qu'on leur demande (34).

Seconde Claſſe.

Les *Thay-bou-toni* ſont ceux auxquels on s'adreſſe pour les maladies. Ils

(31) Page 38.
(32) Page 39.
(33) Voyez l'origine & la nature de cette Religion au Tome VI.
(34) Page 40.

ont leurs livres, dans lesquels ils prétendent trouver la cause & le résultat de tous les effets naturels. Mais ils ne manquent jamais de répondre que la maladie vient du diable ou de quelques dieux de l'eau : leur reméde ordinaire est le bruit des timbales, des bassins & des trompettes. Le Conjurateur est vêtu d'une maniere bisarre, chante fort haut, prononce, au bruit des instrumens, différens mots qu'on entend d'autant moins qu'il tient lui-même à la main une petite cloche, qu'il fait sonner sans relâche. Il s'agite, il saute ; & comme on n'a recours à ces imposteurs qu'à l'extrêmité du mal, ils continuent cet exercice jusqu'au moment où le sort du malade se déclare, pour la vie ou pour la mort. Il ne leur est pas difficile alors de conformer leur oracle aux circonstances. Mais si cette opération dure plusieurs jours, on a soin de leur fournir les meilleurs alimens du Pays, qu'ils mangent sans crainte ; quoiqu'ils feignent de les offrir d'abord au diable, comme un sacrifice capable de l'appaiser (35).

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

C'est aux Magiciens de la même classe qu'on attribue le pouvoir de chasser les esprits malins d'une Maison. Ils commencent par invoquer d'autres esprits, avec des formules en usage. Ensuite, ayant appliqué, sur le mur, des feuilles de papier jaune, qui contiennent d'horribles figures, ils se mettent à crier, à sauter, à faire toutes sortes de mouvemens avec un bruit & des contorsions qui causent de l'épouvante. Ils beniſſent aussi les Maisons neuves, par une espece de consécration.

Les *Thay-de-lis* sont consultés sur les lieux favorables aux Enterremens ; & si l'on se rappelle de quelle importance ce choix est pour les Tonquiniens, on jugera que cette classe de Magiciens doit être fort employée. Troisiéme Classe.

Les *Ba-cotes* sont une autre espece d'imposteurs, qui n'exercent la magie que pour le Peuple, & dont le salaire est aussi vil que leurs fonctions. Magistrats du Peuple.

Baron s'étend peu sur les Temples du Tonquin. La Religion des Grands les exclut ; & celle du Peuple ne lui inspire pas assez de zèle, pour l'avoir porté à le signaler par de grands édifices. Ce ne sont que de simples appentis, ouverts de tous côtés, au milieu desquels on voit quelques Idoles suspendues, ou soutenues par quelques planches, sans autel & sans aucun ornement. Le pavé est élevé de quelques pieds, pour le garantir des inondations ; & l'on y monte ordinairement par quelques degrés, qui régnent à l'entour, & qui donnent entrée par toutes les faces. La forme générale de ces Temples est un quarré long. Temples.

§ VIII.

Productions du Tonquin.

LA plus grande partie de cette contrée est basse & platte ; assez semblable aux Provinces-Unies par ses canaux & ses digues. Ses frontieres sont des montagnes du côté du Nord, de l'Oueſt & du Sud. Elle est arrosée par une belle riviere, qui se divise en quantité de bras ; mais elle en a plusieurs autres moins considérables, & continuellement couvertes de bateaux Le Tonquin ressemble à la Hollande.

(35) *Ibidem.*

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

& de grandes barques, qui rendent le commerce très-floriſſant. A la vérité, il ne croît dans le pays ni vin, ni bled; ce qui ne vient point de la rareté des pluies, puiſque l'un & l'autre demande plutôt de l'humidité que de la ſechereſſe; mais ce qu'il faut attribuer uniquement à l'indifference des Habitans, qui ne les cultivent point, parce qu'ils en ignorent l'utilité. Leur principale nourriture eſt le riz, dont toutes les parties du pays produiſent une quantité ſuffiſante. On y diſtille, du riz, une liqueur nommée *Arrack*, qui ne le cede gueres à l'eau-de-vie (36).

Le vin & le bled n'y ſont pas connus.

Les charrues du Tonquin, & la maniere de s'en ſervir, different de celles des Chinois.

Fruits du Tonquin.

Tous les fruits ne ſont pas inférieurs ici, dans leur eſpece, à ceux des autres pays de l'Orient; mais les Orangers ſont infiniment meilleurs. Les Cocos, outre leurs uſages ordinaires, fourniſſent une huile excellente pour les lampes. Les Guaves, les Papays & les Bancous y croiſſent en abondance. Le Betel & l'Arreka ſont les delices des Habitans, comme dans toutes les autres parties de l'Inde. Ils ont une Figue qui reſſemble peu à celle de l'Europe, & qui approche de la carotte pour le goût, mais infiniment plus agréable.

Le Lechea ou Bejay.

On trouve ici en abondance le *Lechea*, que les Habitans nomment *Bejay*. Il ne meurit à la vérité qu'entre les vingt & trente degrés de latitude du Nord. L'arbre qui le porte eſt fort grand, & ſes feuilles ont quelque reſſemblance avec celles du laurier. Le fruit croît en grappes ſur les branches, & chaque grain prend la forme d'un cœur, de la groſſeur d'un petit œuf de poule. Dans ſa maturité, il eſt d'un rouge cramoiſi. Sa coque eſt mince, mais rude, quoiqu'elle s'ouvre facilement. La vûe & le goût ſont également flattés par l'excellence & la beauté de ce fruit: mais il ne dure pas plus de quarante jours dans ſa ſaiſon, qui eſt le mois d'Avril. Vers ce tems, les Officiers du Roi mettent leur ſceau ſur les arbres qui promettent le meilleur Bejay, ſans examiner à qui ils appartiennent; & les Propriétaires ſont obligés, non-ſeulement de n'y pas toucher, mais encore de veiller à la conſervation des fruits qui ſont réſervés pour la Cour.

Le Jean ou les œufs de dragon.

Le Jean ou les œufs de Dragon, qui porte à la Chine le nom de *Lunlung*, eſt ici fort commun. Son arbre eſt grand; le fruit eſt rond, & d'un goût délicieux. Sa groſſeur eſt celle d'une petite prune; ſa couleur une olive pâle, qui approche d'une feuille flétrie. Mais comme il eſt fort chaud, ſon agrément n'empêche pas qu'il ne paſſe pour mal ſain. Sa ſaiſon eſt le mois de Mai, & dure juſqu'au mois de Juillet.

Groſſeur du Myte ou du Jaca.

L'Anana croît ici; mais on n'y trouve pas le *Durion*, qui demande un climat plus chaud. On voit pluſieurs ſortes de prunes. Le Myte, que l'Auteur croit le plus gros fruit du monde, & que la nature injurieuſe, dit-il, fait ſortir du tronc de ſon arbre, parce que les branches ne ſeroient pas capables de le porter, eſt plus gros encore au Tonquin que dans les autres pays, où il porte le nom de Jaca. On en diſtingue pluſieurs ſortes, dont les plus ſecs, c'eſt-à-dire, ceux qui ne s'attachent point aux doigts ni aux levres, paſſent pour les meilleurs (37).

(36) Pages 4 ſuivantes.

(37) Voyez l'Hiſtoire naturelle de Ceylan & de Java au Tome VIII. On doit ſe ſouvenir qu'on ne parle ici que des propriétés ou des excellences du Tonquin. Le reſte eſt renvoyé à l'Hiſtoire naturelle générale des Indes.

Les

Les Tonquiniens font autant d'eſtime que les Chinois de ces petits nids d'oiſeaux, qui ſervent, non-ſeulement à la bonne chere, avec differentes préparations qu'on leur donne en qualité d'alimens, mais qui ont la vertu de fortifier l'eſtomac, & celle même d'exciter les deux ſexes à la propagation. Tavernier dit qu'il ne s'en trouve que dans les quatre Iſles de la Cochinchine. C'eſt une erreur groſſiere (38). L'Auteur ne connoit pas ces Iſles, & ſoutient d'ailleurs qu'il n'y a point de ces nids dans la Cochinchine. Il ajoute que les oiſeaux qui les font, ne ſont pas ſi gros que l'hirondelle. Tavernier n'eſt pas plus heureux dans ſa Carte, lorſqu'il y place cinq autres Iſles, où il prétend que le nombre des Tortues eſt infini. D'ailleurs, il ne ſe trompe pas moins, dans le récit qu'il fait du goût des Tonquiniens pour cette nourriture. Ces Peuples, dit-il, ne croyent pas avoir bien traité leurs amis dans un feſtin, s'ils ne leur préſentent point une Tortue. Il raconte que les Tortues ſont l'objet d'un grand Commerce, & que la pêche de ces animaux a fait naître une guerre dans le Pays. Autant de ſonges ſi peu vraiſemblables, que pendant une grande famine qui déſola le Tonquin, on y apporta des Tortues, auxquelles le Peuple même ne voulut pas toucher (39).

Erreur de Tavernier ſur les nids d'oiſeaux qui ſervent d'alimens.

Les Vers à ſoye ſont une des richeſſes du Tonquin, & s'y élevent avec autant d'habileté qu'à la Chine. Auſſi les pauvres ſont-ils vêtus d'étoffes de ſoye comme les riches; & les plus belles n'y ſont preſque pas plus cheres que les étoffes de cotton.

Soie fort commune au Tonquin.

Quoique les Tonquiniens ne s'attachent point à la culture des fleurs, ils en ont de pluſieurs ſortes; telles qu'une fleur de belle roſe, d'un blanc mêlé de pourpre; & une autre, qui eſt rouge & jaune, & qui croit ſur un arbuſte ſans épines, mais qui n'a point d'odeur. Les fleurs, nommées *Baque*, que Tavernier loue, paroiſſent d'une odeur inſupportable à l'Auteur. Il releve au contraire celle d'une eſpece de câpre, dont le parfum dure quinze jours après qu'elle eſt cueillie, & ſurpaſſe, à ſon gré, celui de toutes les fleurs qu'il connoit. Les Dames de la Cour employent cette câpre dans leur parure (40).

Fleurs du Pays.

Capre d'une excellente odeur.

Le Lis croît ici, comme dans les autres Pays de l'Inde; blanc, aſſez ſemblable à celui de l'Europe, mais la fleur beaucoup plus petite, quoique la tige ſoit aſſez haute. Le Jaſſemin, qu'on appelle de Perſe, y eſt auſſi fort commun.

Les cannes de ſucre croiſſent en abondance au Tonquin, mais les Habitans entendent mal à rafiner le ſucre. Cependant ils en uſent à leur maniere. Tavernier dit fauſſement qu'ils en mangent après leurs repas, pour faciliter la digeſtion (41).

Cannes de ſucre.

Le Pays produit toutes ſortes de volailles, telles que des Poules, des Oyes, des Canards, &c. On y trouve en abondance des Vaches, des Pourceaux, & les autres eſpeces d'animaux domeſtiques. Les Chevaux y ſont petits, mais vifs & robuſtes. On en tireroit de grands ſervices, ſi les Habitans ne voyageoient par eau plus volontiers que par terre.

Animaux.

On voit, dans le Pays, des Tygres & des Cerfs; mais en petit nombre.

(38) *Ibidem.* page 5.
(39) *Ibidem.*
(40) *Ibid.*
(41) Page 6.

DESCRIPTION DU TONQUIN. BARON. 1685.

Les Singes y ſont fort communs. Il s'y trouve auſſi beaucoup d'Eléphans ; mais on ne les employe qu'à la guerre. Tavernier leur attribue mal-à-propos plus de groſſeur & de legereté que dans d'autres lieux.

Le Pays a beaucoup de chats, mais peu diſpoſés par la nature à prendre des ſouris. Ce ſont les chiens qui exercent ici cette guerre, & qui n'ont preſque point d'autre emploi. Tavernier fait une longue hiſtoire des ſouris extraordinaires du Tonquin, & du goût que les Habitans ont pour leur chair. L'Auteur proteſte qu'il n'en a jamais vû manger. Il fait, dit-il, que les Portugais en mangent par remede, pour diverſes maladies (42).

Les oiſeaux de terre ne ſont pas en grande abondance au Tonquin ; mais on y voit beaucoup d'oiſeaux de mer.

Vers les côtes de la mer & dans les villes, on eſt fort incommodé des Moſquites. La Campagne en eſt moins remplie, du moins pendant les vents du Nord, qui chaſſent ces fâcheux inſectes.

Ce que Tavernier raconte des fourmies blanches eſt vrai, mais ne regarde pas plus le Tonquin que d'autres Pays des Indes, & ſur-tout le Royaume de Siam, où l'on a peine à s'en garantir juſques dans les Maiſons.

On conſerve ici des œufs de poule & de canne, par une préparation qui les rend propres à l'aſſaiſonnement des autres mets. Mais Tavernier ſe trompe lorſqu'il en fait une nourriture commune du Pays (43).

§ IX.

Commerce & Monnoie.

Commerce extérieur & domeſtique.

LA principale richeſſe du Pays, & la ſeule même qui ſerve au Commerce étranger, eſt la ſoie crue & travaillée. Les Portugais & les Caſtillans enlevoient autrefois toute la ſoie crue. Aujourd'hui, elle paſſe entre les mains des Hollandois & des Chinois, qui en portent beaucoup au Japon. La plus grande partie de la ſoie travaillée, c'eſt-à-dire, en fil, eſt achetée par les Anglois & les Hollandois (44).

D'où vient l'or & l'argent dans le Pays.

Les Tonquiniens n'ont pas d'autre or que celui qui leur vient de la Chine. Leur argent vient des Anglois, des Hollandois, & des Chinois qui font le Commerce du Japon. Ils ont des mines de fer & de plomb, qui leur en fourniſſent autant qu'ils en ont beſoin pour leurs uſages.

Leur Commerce domeſtique conſiſte dans le riz, le poiſſon ſalé & d'autres alimens, & dans la ſoie crue & travaillée qu'ils réſervent pour leurs habits & leurs meubles. Ils font quelque trafic avec les Chinois ; mais ſans en tirer beaucoup de profit, parce qu'ils ſont obligés de faire des préſens conſidérables aux Mandarins qui commandent ſur les frontieres. Les Chinois mêmes ne ſont pas exempts de ces concuſſions. C'eſt une maxime politique, dans toutes ces Cours, de ne pas ſouffrir que les Sujets deviennent trop riches, de peur que l'ambition & l'orgueil ne leur faſſent perdre le goût de la ſoumiſſion ; & les Souverains ferment l'œil, par cette raiſon, ſur les injuſtices de leurs Officiers (45).

(42) Page 5. (43) *Ibidem.* (44) Page 6. (45) *Ibidem.*

En un mot, le Commerce eſt ſi peu floriſſant dans le Royaume du Tonquin, que ſi les Habitans achetent quelque choſe des Etrangers, c'eſt toujours en leur demandant trois ou quatre mois de crédit; & par conſéquent avec quelque riſque, pour l'Etranger, de perdre ſa marchandiſe; ou d'avoir beaucoup de peine à ſe faire payer. L'Auteur reconnoit, au deſavantage de ſa Nation, qu'il n'y a point un ſeul Marchand Tonquinien, qui ait le pouvoir ou le courage d'employer tout d'un coup deux mille écus en marchandiſes. Cependant il ajoute qu'on ne ſauroit leur reprocher d'être auſſi trompeurs que les Chinois; ce qui vient peut-être, dit-il avec la même ſincérité, de ce qu'ils ont moins d'eſprit & de fineſſe. Il remarque cette différence entre les deux Nations : Un Tonquinien demande ſans ceſſe, & tourmente les Etrangers pour obtenir d'eux quelque preſent; au lieu que le Chinois, cruel & ſanguinaire, les tue perfidement ou les jette dans la mer pour le moindre intérêt (46).

Raiſons qui rendent le Commerce peu conſidérable.

Différence entre les Chinois & les Tonquiniens.

Une autre raiſon qui s'oppoſe au Commerce du Tonquin, c'eſt que la plus grande partie de l'argent qui entre dans le Pays paſſe à la Chine, pour y être échangé contre de la monnoie de cuivre, qui monte & qui baiſſe au gré de la Cour. D'ailleurs la marque de cette monnoie s'altérant bientôt, elle ceſſe alors d'être courante; ce qui cauſe une perte conſidérable aux Marchands; & d'autant plus de préjudice au bien public, que le Pays n'a pas de monnoie de cuivre au coin du Prince, dans laquelle on puiſſe convertir l'autre, à meſure qu'elle s'altere. L'Auteur gémit d'une ſi mauvaiſe politique.

Monnoie du Tonquin.

Quoique le Gouvernement faſſe ſi peu de cas du Commerce étranger, il ne laiſſe pas d'en tirer de groſſes ſommes, par les droits & les taxes qu'il impoſe. On a remarqué que la ſeule Douanne de l'Iſle *Twon-bene* lui rapporte un million de Riſdales. Mais il en reſte peu dans le Treſor royal, parce que l'entretien continuel d'une nombreuſe armée, & d'autres ſoins, que l'Auteur traite d'inutiles, entraînent beaucoup de dépenſe. Enfin, dit-il, c'eſt une extrême pitié que tant de commodités, qui pourroient enrichir le Royaume & rendre ſon Commerce floriſſant, ayent toujours été négligées. Si l'on conſidere qu'il eſt bordé par deux des plus riches Provinces de la Chine, on jugera qu'il ſeroit facile d'y faire paſſer une partie des productions de ce vaſte Empire. Il ne ſeroit pas moins aiſé d'y attirer les Marchandiſes de l'Europe & des Indes; & la liberté qu'on pourroit accorder aux Etrangers de porter leur Commerce dans l'intérieur du Pays, tourneroit également à l'avantage du Roi & des Habitans. Mais la crainte de quelque invaſion, qui n'eſt gueres à redouter, éloigne la Cour de toutes les communications qui pourroient faire pénétrer ſes frontieres (47).

Réflexions de l'Auteur ſur la mauvaiſe politique du Tonquin.

(46) *Ibid.* Page 7.

(47) *Ibid.* Page 7.

VOYAGE
DE GUI TACHARD
A SIAM (48).

INTRODUCTION.

DE pluſieurs Relations du même voyage, qui doivent trouver place ici ſucceſſivement, celle du Pere Tachard eſt en poſſeſſion du premier rang dans l'eſtime du Public, par les ſavantes obſervations dont elle eſt remplie ; comme celle de Choiſy s'eſt fait eſtimer par ſon agrément, & les autres par le mérite qui leur eſt propre. Il eſt vrai, en général, qu'on a peu de voyages auſſi curieux, & qu'on n'en a peut-être pas de plus exacts, que ceux qui ſe firent à Siam en 1685 : & la raiſon en paroîtra ſenſible, ſi l'on conſidere que leurs differens Auteurs écrivant dans le même tems & ſur les mêmes ſujets, ſe ſont ſervis entr'eux de Cenſeurs & de guides.

Occaſion & motifs de ce Voyage.

Depuis l'établiſſement d'une Académie des Sciences à Paris, cette illuſtre Compagnie n'avoit rien imaginé de plus convenable aux vûes de ſa fondation, que d'employer ſous la protection du Roi, pluſieurs de ſes membres à faire des obſervations dans les pays étrangers, pour ſe mettre en état de corriger les Cartes Géographiques, de faciliter la navigation, & de perfectionner l'Aſtronomie. Elle avoit envoyé les uns en Dannemark, d'autres en Angleterre, d'autres juſqu'en Afrique & aux Iſles de l'Amérique ; tandis que ceux qui demeuroient à l'Obſervatoire de Paris travailloient de concert avec eux par des correſpondances établies. On cherchoit l'occaſion d'en faire paſſer quelques-uns aux Indes Orientales, & l'arrivée d'un Miſſionnaire Jeſuite (49), qui revenoit de la Chine, fit naître les mêmes idées pour ce grand Empire. Un heureux incident en avança beaucoup l'exécution. A la fin de l'année 1682, on vit arriver en France deux Mandarins Siamois, avec un Prêtre des Miſſions étrangeres, nommée *le Vachet*. Ils venoient de la part des Miniſtres du Roi de Siam, pour apprendre des nouvelles d'un Ambaſſadeur que le Roi leur Maître avoit envoyé à la Cour de France avec des préſens magnifiques, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, qu'on croyoit perdu par le naufrage. Ces avances d'amitié, de la part d'un Prince Indien, exciterent Louis XIV à profiter d'une ſi favorable ouverture pour le progrès des Sciences & pour la propagation du Chriſtianiſme. M. de Louvois demanda aux Jeſuites, par ſes ordres, ſix Mathématiciens de leur Compagnie, qui furent reçus, par un privilege particulier, dans celle des Sciences. On leur fournit des mémoires touchant les remarques qu'ils devoient faire aux

(48) On ſe ſert ici de l'Edition d'Amſterdam, qui contient les deux Voyages de Tachard, en 2 Volumes *in* 12, avec des figures, chez Pierre Mortier, en 1688.

(49) Le Pere Couplet, parti de Macao le 5 Décembre 1681, ſur un Vaiſſeau Hollandois, & arrivé en Hollande au mois d'Octobre 1682.

Indes, des Cartes Marines de la Bibliotheque du Roi, qui avoient ſervi à d'autres voyages, & toutes ſortes d'inſtrumens mathématiques. Leurs penſions furent reglées, & leurs Lettres Patentes expédiées pour la qualité de Mathématiciens du Roi dans les Indes. Ils devoient partir avec le Chevalier de Chaumont, nommé par le Roi à l'Ambaſſade de Siam. TACHARD. Introduction.

L'empreſſement de leur zele ayant répondu à l'importance de leur deſtination, ils ſe rendirent à Breſt où devoit ſe faire l'embarquement. Ces ſix Mathématiciens Jeſuites, dont le nom eſt devenu célebre par les ſervices qu'ils ont rendus aux ſciences & à la Religion, étoient le Pere de *Fontenay*, revêtu de la qualité de Supérieur, les Peres *Gerbillon*, *le Comte*, *Bouvet*, *Viſdelou* & *Tachard*, Auteur de cette Relation. Entre les perſonnes diſtinguées qui devoient compoſer le cortege de l'Ambaſſadeur, on comptoit l'Abbé de *Choiſy*, fort connu par ſa naiſſance & ſon mérite, qui devoit demeurer en qualité d'Ambaſſadeur ordinaire auprès du Roi de Siam, du moins juſqu'à ſon baptême, ſi ce Prince rempliſſoit l'eſperance qu'on avoit de ſa Converſion; M. de Vaudricour, Capitaine commandant du Vaiſſeau, un des plus anciens & des plus habiles Officiers de la Marine de France; M. de Coriton, Capitaine en ſecond; MM. de Forbin & de Cibois, Lieutenans; M. de Chamoreau, Enſeigne, les deux Mandarins Siamois; M. Vachet qui les avoit amenés en France, & douze jeunes Gentilshommes, dont la plus grande partie s'embarqua dans la Fregate la *Maligne*, commandée par M. de Joyeux Lieutenant du Port de Breſt, qui avoit déja fait pluſieurs voyages dans les Indes. Cette Fregatte, de 30 pieces de canon (50), avoit été jugée néceſſaire pour le tranſport des préſens, des équipages de l'Ambaſſadeur, des vivres & d'une grande quantité de ballots, remplis de toutes ſortes de curioſités que le Roi de Siam faiſoit venir de France & d'Angleterre. Le Navire nommé l'Oiſeau, étoit un Vaiſſeau de Roi de quarante pieces (51).

On mit à la voile le 3 de Mars 1685, avec un vent ſi favorable, quoique la ſaiſon fût un peu avancée pour la Mer, que l'Abbé de Choiſy, dans ſon ſtyle badin, remercie les vents aliſés de l'être venus chercher juſqu'à Breſt. L'Auteur ne s'en loue pas moins; mais d'un ton plus grave: » Depuis » la ſortie du Goulet, qu'on trouve en ſortant de Breſt, nous eumes, dit-il, » juſqu'à cinq ou ſix degrés en de-çà de la ligne, le plus beau tems & le » vent le plus favorable: la Providence divine prenant comme plaiſir à fa» voriſer une navigation entrepriſe pour l'honneur de la Religion, dans » un tems où les plus expérimentés Officiers de la Marine jugeoient que nous » avions manqué de trois ſemaines entieres la ſaiſon propre au départ. Avec » une ſeule voile & vent arriere, nous faiſions plus de ſoixante lieues en » vingt-quatre heures (52). 1685. Départ de Breſt.

On ſe trouva, dès le 11, à la vûe de l'Iſle de Madere. C'eſt à peu près dans ces parages qu'on rencontra les vents aliſés, ſi deſirés des Matelots, parce qu'ils ſouflent toujours du même côté entre le Nord & l'Eſt. Ils leur épargnent la fatigue de travailler beaucoup à la manœuvre. D'ailleurs, com-

(50) L'Abbé de Choiſy ne lui en donne que vingt-quatre, & quarante-ſix à l'oiſeau, p. 2.

(51) Relation de Tachard depuis la page 1, juſqu'à la p. 19.

(52) *Ibid.* p. 20.

TACHARD. 1685.

me ils ſont temperés, ils moderent les chaleurs de la Zone, qui ſeroient inſupportables ſans ce ſecours. La mer devenant belle, & le vent ſtable & reglé, on porte beaucoup de voiles, & l'on fait ordinairement 40 ou 50 lieues d'un midi à l'autre, ſans preſque ſentir l'agitation du vaiſſeau ni le mouvement de la mer (53).

Remarques aſtronomiques.

A meſure qu'on approchoit de la ligne, les Mathématiciens Jeſuites prenoient plaiſir à remarquer combien les étoiles du Pole arctique s'abbaiſſoient & combiencelles du Pole antarctique s'élevoient au-deſſus de leurs têtes. De toutes les nouvelles étoiles, qu'ils découvrirent du côté du Sud, celles qui les frappoient d'abord le plus furent les étoiles de la Croiſade, ainſi nommées, parce que les quatre principales ſont diſpoſées en forme de croix. La plus grande eſt à vingt-ſept degrés du Pole; c'eſt ſur elle que les Pilotes ſe reglent & prennent quelquefois la hauteur. Comme on avançoit ſans ceſſe de ce côté-là, & qu'on découvroit chaque jour de nouvelles étoiles, les Jeſuites eurent le loiſir de les conſiderer, & de comparer cette nouvelle région du Ciel avec la Carte aſtronomique du Pere Pardies; mais l'Auteur avoue de bonne foi qu'ils n'y trouverent pas beaucoup de conformité. Cette Carte, dit-il, a beſoin d'être reformée; & l'on pourroit commencer par la Croiſade, dont les bras ſont plus inégaux dans le Ciel que ſur le papier. On y a marqué le Loup & le Centaure avec ſi peu de fidélité, qu'on a peine à les reconnoître dans le Ciel, dont elles rendent néanmoins la partie qu'elles occupent extrêmement brillante, à cauſe du grand nombre d'étoiles qui les compoſent & qui ſemblent ne faire qu'une ſeule conſtellation. Mais, ſur la Carte, les deux Conſtellations ne peuvent paſſer au plus que pour mediocres. Les étoiles du triangle auſtrale paroiſſent à la vérité marquées au Ciel dans la même ſituation qu'elles ont entr'elles; mais elles paroiſſent mal placées, par rapport aux autres conſtellations. Les étoiles du Taureau ne ſont pas à beaucoup près ſi belles qu'elles paroiſſent ſur la Carte, quoique la diſpoſition ſoit preſque la même. La Grue eſt, au jugement de Tachard, la plus exactement marquée qui ſoit de ce côté-là. Il ne faut que la voir un moment ſur la Carte, pour la trouver auſſi-tôt dans le Ciel. L'abeille, l'*apode* ou l'oiſeau de Paradis, & le Cameleon, quoique petites, ſont aſſez bien marquées. Il y auroit auſſi quelque choſe à réformer dans la figure & dans la ſituation des nuages, & des autres conſtellations méridionales, où l'on pourroit encore trouver d'autres défauts par le moyen des inſtrumens (54).

Défauts de la Carte du Pere Pardies.

L'Auteur ajoute que s'il eut le plaiſir de remarquer les fautes d'autrui, il eut auſſi le chagrin de n'y pouvoir remedier. L'agitation du Vaiſſeau ne permit point aux Mathématiciens de ſe ſervir de leurs inſtrumens, pour réformer la Carte du Pere Pardies. Mais ils ne laiſſerent pas d'en tirer une nouvelle, à l'œil ſeulement, qui eſt moins défectueuſe que la premiere, ſans avoir néanmoins cette juſteſſe qu'on deſire dans cette ſorte d'ouvrages, où l'on ne peut réuſſir ſans le ſecours des inſtrumens (55).

Variété du paſſage de la ligne.

La pêche amuſa beaucoup les François. Ils ne commencerent à trouver beaucoup de poiſſons qu'à cinq ou ſix degrés au deçà de la ligne. Mais les remarques de l'Auteur n'ajoutent rien ſur cet article à ce qu'on a déja lû

(53) *Ibid.* p. 24. (54) *Ibid.* pages 25 & ſuivantes. (55) Page 27.

dans differentes Relations. Il s'applaudit de n'avoir point éprouvé, au paſſage de la ligne, toutes les incommodités dont il avoit été menacé par d'autres Voyageurs; faveur du Ciel d'autant plus ſinguliere, qu'un Navire Hollandois, parti d'Europe deux mois avant les deux Vaiſſeaux François, eſſuya les plus affreuſes diſgraces dans les mêmes climats & perdit les trois quarts de ſon équipage. Il ne mourut qu'un homme ſur l'Oiſeau & ſur la Maligne, dans toute la traverſée de Breſt au Cap de Bonne-Eſperance; & les chaleurs de la Zone torride ne parurent gueres plus grandes à l'Auteur, que celles de France au fort de l'Eté (56). TACHARD. 1685.

Mais les Jeſuites obſerverent pluſieurs Phénomenes, qui, ſans être particuliers à leur navigation, méritent d'être repréſentés avec les remarques de ſix habiles Mathématiciens (57).

Le 12 de Mars, ils découvrirent, au milieu du jour, un de ces jeux de la nature, que leur figure a fait nommer *Oeil de Bœuf* ou *Oeil de Bouc*. On les regarde ordinairement, comme un préſage aſſuré de quelque orage. C'eſt un gros nuage rond, oppoſé au ſoleil, & éloigné d'environ quatre-vingt ou quatre-vingt-dix degrés de cet aſtre, ſur lequel ſe peignent les mêmes couleurs que celles de l'arc-en-ciel, mais fort vives. Peut-être n'ont-elles ce grand éclat que parce que l'œil de bœuf eſt environné de nuées épaiſſes & obſcures. Mais l'Auteur accuſe de fauſſeté tous les pronoſtics qu'on en tire. Il en vit deux, après leſquels le tems fut beau & ſerein pendant pluſieurs jours. Obſervations de pluſieurs Phénomenes. Oeil de Bœuf.

Il peint ſoigneuſement cette autre eſpece de Phenomene, que les Mariniços appellent *Trompes*, *Pompes* ou *Dragons* d'eau, & qu'il eut l'occaſion d'obſerver entre la ligne & le Tropique du Capricorne. Ce ſont comme de longs Tubes, ou de longs Cylindres, formés de vapeurs épaiſſes, qui touchent les nues d'une de leurs extrêmités, & de l'autre la mer, qui paroît bouillonner à l'entour. On voit d'abord un gros nuage noir, dont il ſe ſépare une partie; & comme c'eſt un vent impétueux qui pouſſe cette portion détachée, elle change inſenſiblement de figure & prend celle d'une longue colomne, qui deſcend juſques ſur la ſurface de la Mer; demeurant d'autant plus en l'air que la violence du vent l'y retient, ou que les parties inférieures ſoutiennent celles qui ſont deſſus. Auſſi lorſqu'on vient à couper ce long Tube d'eau par les vergues & les mâts du Vaiſſeau, qu'on ne peut quelquefois empêcher d'entrer dedans, ou à interrompre le mouvement du vent, en rarefiant l'air voiſin par des décharges redoublées d'artillerie, l'eau n'étant plus ſoutenue tombe en très-grande abondance, & tout le dragon ſe diſſipe auſſi-tôt. Cette rencontre eſt fort dangereuſe, non-ſeulement à cauſe de l'eau qui tombe dans le Navire, mais encore, par la violence ſubite & la peſanteur extraordinaire du tourbillon qui l'emporte, & qui eſt capable de démâter ou de faire périr les plus grands Vaiſſeaux. Quoique de loin ces dragons d'eau ne paroiſſent pas avoir plus de ſix ou ſept pieds de diametre, ils ont beaucoup plus d'étendue. L'Auteur en vit deux ou trois à la portée du piſtolet, auxquels il trouva plus de cent pieds de circonférence (58).

(56) Page 35.

(57) Voyez la Relation du Pere Stephens, autre Miſſionnaire Jéſuite.

(58) *Ibidem*. p. 38.

TACHARD. 1685.

Il remarqua d'autres Phenomenes qu'on nomme *Siphons*, à cauſe de leur figure longue, aſſez ſemblable à celle de certaines pompes. On les voit paroître au lever & au coucher du ſoleil, vers l'endroit où cet aſtre eſt alors. Ce ſont des nuages longs & épais, environnés d'autres nuages, clairs & tranſparens. Ils ne tombent point. Ils ſe confondent enfin tous enſemble & ſe diſſipent par degrés; au lieu que les dragons ſont pouſſés avec impétuoſité, durent long-tems, & ſont toujours accompagnés de pluie & de tourbillons, qui font bouillonner la mer & la couvrent d'écume.

Siphons de mer.

Les Iris de lune ont, dans ces lieux, des couleurs bien plus vives qu'en France : mais le ſoleil en forme de merveilleux ſur les gouttes d'eau de mer, que le vent emporte comme une pluie fort menue, ou comme une fine pouſſiere, lorſque deux vagues ſe briſent en ſe choquant. Si l'on regarde ces Iris d'un lieu élevé, ils paroiſſent renverſés. Il arrive quelquefois qu'un nuage paſſant par-deſſus & venant à ſe réſoudre en pluie, il ſe forme un ſecond Iris, dont les jambes paroiſſent continuées avec celles de l'Iris renverſé, & compoſent ainſi un cercle d'Iris preſqu'entier (59).

Iris de lune.

La mer a ſes Phenomenes auſſi-bien que l'air. Il y paroit ſouvent des feux, ſur-tout entre les tropiques. Sans parler du ſpectacle commun de ces petites langues de feu, qui s'attachent aux mâts & aux vergues, à la fin des tempêtes, & que les Portugais nomment feu *Saint-Telme*, & non *Saint-Helme*, les Mathématiciens virent pluſieurs fois, pendant la nuit, la mer toute couverte d'étincelles, lorſqu'elle étoit un peu groſſe & que les vagues ſe briſoient. On remarquoit auſſi une grande lueur à l'arriere du Navire, particuliérement lorſque le Vaiſſeau alloit vite. Sa trace paroiſſoit un fleuve de lumiere; & ſi l'on jettoit quelque choſe dans la mer, l'eau devenoit toute brillante. L'Auteur trouve la cauſe de cette lueur dans la nature même de l'eau de mer, qui étant remplie de ſel, de nître, & ſur-tout de cette matiere dont les Chimiſtes font la principale partie de leurs Phoſphores, toujours prête à s'enflammer lorſqu'elle eſt agitée, doit auſſi par la même raiſon devenir brillante & lumineuſe. Il faut ſi peu de mouvement à l'eau marine, pour en faire ſortir du feu, qu'en maniant une ligne qu'on y a trempée, il en ſort une infinité d'étincelles, ſemblables à la lueur des vers luiſans, c'eſt-à-dire, vive & bleuâtre (60).

Feux marins & leur nature.

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'agitation de la Mer qu'on y voit des brillans. Le calme même les offre vers la Ligne, après le coucher du Soleil. On les prendroit pour une infinité de petits éclairs, aſſez foibles, qui ſortent de l'eau, & qui diſparoiſſent auſſi-tôt. Les ſix Mathématiciens n'en purent attribuer la cauſe qu'à la chaleur du Soleil, qui a rempli & comme impregné la Mer, pendant le jour, d'une infinité d'eſprits ignés & lumineux. Ces eſprits ſe réuniſſant le ſoir ſortent d'un état violent & s'échappent à la faveur de la nuit (61).

Outre ces brillans paſſagers, ils en virent d'autres pendant les calmes, qui paroiſſent moins faciles à expliquer. On peut les nommer *permanens*, parce qu'ils ne ſe diſſipent pas comme les premiers. On en diſtingue de différens

(59) Page 39. Tachard aſſocie toujours ſes Compagnons à ſes remarques.

(60) Page 40.

(61) *Ibidem.*

res

tes grandeurs & de diverſes figures; de ronds, d'ovales de plus d'un pied & demi de diametre, qui paſſoient le long du Navire, & qu'on pouvoit conduire de vûe à plus de deux cens pas. Quelques-uns les prirent ſimplement pour de la glaiſe, ou pour quelque ſubſtance onctueuſe, qui ſe forme dans la mer par quelque cauſe inconnue; d'autres pour des poiſſons endormis, qui brillent naturellement. On crut même y reconnoître deux fois la figure du brochet (62). TACHARD, 1685.

Les diverſes eſpeces d'herbes & d'oiſeaux qui commencerent à ſe faire voir au trente-troiſiéme degré de latitude auſtrale, & au dix-neuviéme de longitude ſuivant l'eſtime des Pilotes, annoncerent aux Matelots le Cap de Bonne-Eſperance, à la vûe duquel ils arriverent le 3 de Mai. Ils y mouillerent le lendemain, à cent cinquante pas du Fort. Arrivée au Cap de Bonne-Eſpérance.

Il y avoit alors dans cette rade, quatre gros Vaiſſeaux, arrivés de Hollande depuis un mois, qui portoient le Baron de *Van Rheeden*, envoyé aux Indes par la Compagnie Hollandoiſe, avec le titre de Commiſſaire général pour la viſite des places fortes, & le Baron *de S. Martin*, François de Nation, Major général de Batavia, Commandant en cette qualité toutes les Troupes de la République dans les Indes, avec d'autres Officiers de diſtinction. Après les explications ordinaires, qui ſe firent avec beaucoup de politeſſe, on parla du ſalut, & l'on convint que la Fortereſſe rendroit coup pour coup, lorſque le Vaiſſeau François l'auroit ſaluée; mais cet article fut mal entendu. L'Ambaſſadeur de France ayant fait tirer ſept coups de canon, l'Amiral Hollandois ne répondit que de cinq, & la Fortereſſe ne tira point. Sur d'autres explications, on arrêta, pour reparer cette faute, que le ſalut de l'Amiral ſeroit compté pour rien. Ainſi la Fortereſſe tira ſept coups, l'Amiral ſept, & les autres Navires Hollandois cinq, pour ſaluer le Vaiſſeau du Roi, qui rendit le ſalut, & qui fut remercié enſuite par le Fort & par la Flotte (63). Mal-entendu pour le ſalut.

Les Mathématiciens Jeſuites obtinrent de Vandeſtel, Gouverneur du Cap, la liberté de faire porter leurs inſtrumens à terre, & toutes les facilités qu'ils pouvoient eſperer d'un homme civil, pour faire quelques obſervations dont les Hollandois devoient partager l'utilité: leurs Pilotes ne connoiſſoient encore la longitude du Cap que par leur eſtime; moyen douteux, & qui les trompoit ſouvent. Tachard, choiſi pour expliquer le ſervice que les Jeſuites étoient capables de leur rendre, apprit au Gouverneur que par le moyen des inſtrumens qu'ils avoient apportés & des nouvelles Tables de Caſſini, ſans avoir beſoin des Eclipſes de Lune & de Soleil, ils pouvoient obſerver par les Satellites de Jupiter, & fixer la longitude du Cap. Vandeſtel, ſenſible à cette offre, non-ſeulement les combla de politeſſes, mais fit préparer pour leur logement un pavillon dans le celebre Jardin de la Compagnie (64). Les Mathématiciens font leurs obſervations au Cap.

Ils furent ſurpris de trouver, dans un climat brulant, un des plus beaux Jardins & des plus curieux qu'ils euſſent jamais vus (65). » Sa ſituation eſt Deſcription du fameux Jardin de la Compagnie Hollandoiſe.

(62) Page 41.
(63) Page 49.
(64) Page 52.
(65) On s'arrête à cette deſcription, parce qu'elle n'eſt pas ſi exacte dans la Relation de Kolben.

TACHARD. 1685.

» entre le bourg & la montagne de la Table, à côté du Fort, dont il n'eſt » éloigné que d'environ deux cens pas. Il a mille quatre cens onze pas com- » muns de longueur, & deux cens trente-cinq pas de largeur. Sa beauté » ne conſiſte pas, comme en France, dans des compartimens & des par- » terres de fleurs, ni dans des eaux jailliſſantes. Il pourroit en avoir, ſi la » Compagnie de Hollande en vouloit faire la dépenſe ; car il eſt arroſé par » un ruiſſeau d'eau vive, qui deſcend de la montagne. Mais on y voit des » allées à perte de vûe, de citroniers, de grenadiers, d'orangers, plantés en » plein ſol, à couvert du vent, par de hautes & épaiſſes paliſſades d'une » eſpece de laurier, toujours verd, & ſemblable au Filaria, qui ſe nomme » *Spek*. Il eſt partagé, par la diſpoſition des allées, en pluſieurs quarrés mé- » diocres, dont les uns ſont pleins d'arbres fruitiers, les autres de racines, de » légumes, d'herbes & de fleurs. C'eſt comme un Magazin de toutes ſortes » de rafraîchiſſemens pour les Vaiſſeaux de la Compagnie, qui vont aux » Indes, & qui ne manquent jamais de relâcher au Cap de Bonne-Eſpérance. » A l'entrée du Jardin, on a bâti un grand corps de logis, où demeurent » les Eſclaves de la Compagnie, au nombre de cinq cens, dont une partie » eſt employée à cultiver le Jardin, & le reſte à d'autres travaux (66).

Pavillon cedé aux Mathématiciens.

Vers le milieu de la muraille, du côté qui regarde la Fortereſſe, eſt un petit Pavillon qui n'eſt point habité. L'étage d'en-bas contient un veſtibule percé du côté du Jardin & du Fort, accompagné de deux ſallons de chaque côté. Le deſſus eſt un grand cabinet, ouvert de toutes parts, entre deux terraſſes pavées de brique, & entourées de baluſtrades, dont l'une regarde le Septentrion & l'autre le Midi. Ce Pavillon convenoit parfaitement au deſſein des Mathématiciens. On y découvroit tout le Nord, dont la vûe leur étoit ſur-tout néceſſaire, parce que c'eſt le midi pour le Pays du Cap. Vandeſtel leur abandonna la diſpoſition d'un lieu ſi agréable & ſi commode, qui a porté depuis, parmi les Hollandois, le nom d'Obſervatoire (67).

Longitude du Cap déterminée.

Le réſultat de leurs obſervations, pour la longitude, (en ſuppoſant celle de Paris, priſe du premier Méridien qui paſſe par l'Iſle de Fer, la plus occidentale des Canaries, de vingt-deux degrés & demi, ſuivant Caſſini), eſt quarante degrés & demi pour celle du Cap, priſe du même Méridien.

Le quadran équinoxial fit trouver la variation de l'aimant, d'onze degrés & demi Nord-Oueſt.

On conſidéra diverſes Etoiles fixes, avec une lunette de douze pieds (*).

(66) Page 52.

(67) Page 55.

(*) Le pied de *Cruzero*, marqué dans Bayer, eſt une Etoile double, c'eſt à dire, compoſée de deux belles Etoiles, éloignées l'une de l'autre d'environ leur diametre ſeulement, à peu près comme la plus Septentrionale des *Jumeaux* ; ſans parler d'une troiſiéme, beaucoup plus petite, qu'on y voit encore, mais plus loin.

Il y a pluſieurs endroits, ſous le Cruzero, dans la voye lactée, qui paroiſſent remplis d'une infinité d'Etoiles, avec la lunette.

Les deux Nuages, qui ſont proche du Point Méridional, ne paroiſſoient pas un amas d'Etoiles, comme *Præſepe Cancri*, ni même une lueur ſombre, comme la *nebuleuſe d'Andromede*. On n'y voit preſque rien avec les grandes lunettes, quoique ſans lunette on les voye blancs, particuliérement le grand nuage.

Rien n'eſt ſi beau dans le Ciel que les Conſtellations du Centaure & du Navire. Il n'y a pas de belles Etoiles proche du Pôle :

TACHARD. 1685.

Les remarques des Mathématiciens, ſur le Cap & ſur ſes Habitans, quoique dignes de leur eſprit & de leurs lumieres, n'ajoutent rien à celles de Kolben, qui avec la même attention & la même habileté, employa une partie de ſa vie aux obſervations qu'il a publiées (68). On remit à la voile le 7 de Juin, avec de gros vents d'Oueſt & de Sud-Oueſt, qui firent faire d'abord beaucoup de chemin. Enſuite l'eſpérance de les trouver conſtans ayant fait avancer les deux Vaiſſeaux juſqu'au trente-ſeptiéme degré du Sud, on reconnut la vérité des avis du Baron *Van-Rheeden*, qui, ſuivant la remarque des Pilotes Hollandois, avoit averti les Peres que depuis quatre ou cinq ans les ſaiſons & les vents étoient extrêmement changés, & qu'il ne falloit gueres ſe fier aux expériences paſſées. On perdit les vents d'Oueſt dans l'endroit même où l'on eſpéroit les trouver plus réguliers : d'où l'Auteur conclut que lorſqu'on les trouve dès la hauteur du Cap, il faut faire route ſans élever davantage vers le Sud. Ainſi, par un excès de fidélité à ſuivre les inſtructions qu'on avoit apportées de France, on ſe jetta dans des difficultés qui rendirent la navigation très-dangereuſe & très-pénible (69).

Difficultés de la route depuis le Cap juſqu'à l'Iſle de Java.

Saiſons & vents changés dans ces mers.

Elles durerent juſqu'au 5 d'Août, qu'ayant découvert une grande Terre, & l'ayant reconnu pour l'Iſle de Java, dont on ſe croyoit fort éloigné, on remarqua que cette Iſle eſt beaucoup plus orientale, & plus proche de ſoixante lieues du Cap de Bonne-Eſpérance, qu'elle n'eſt marquée ſur les Cartes. On eut auſſi l'occaſion de vérifier que l'Iſle Mony eſt exactement à dix degrés onze minutes de latitude méridionale, quoique ſur les Cartes ordinaires elle ſoit marquée au huitiéme (70). Dans une ſi longue courſe, les Mathématiciens ne virent rien de plus remarquable que des Marſouins, différens en groſſeur, en figure & en couleur, de ceux qu'ils avoient vûs juſqu'alors. Ils ſont deux fois plus gros & plus blancs. Ils ont le muſle moins allongé & preſqu'arrondi. Comme ils ſont beaucoup plus beaux que les premiers, l'Auteur paroît perſuadé que ce ſont les poiſſons auxquels les Anciens donnoient le nom de Dauphins (71).

Erreurs des Cartes marines.

mais il y en a quantité de petites. Bayer & ceux qui en parlent en omettent pluſieurs; & la plûpart de celles qu'ils mettent ne paroiſſent pas au Ciel dans la même ſituation. *Ibid.* pages 57, 58.

On peut tirer, conclut Tachard, deux avantages de ces obſervations. Le premier eſt la variation de l'Aiman, que nous trouvâmes avec l'anneau aſtronomique, d'onze degrés & demi Nord-Oueſt. Le ſecond, la longitude véritable du Cap, que nous réglâmes ſur l'émerſion du premier Satellite de Jupiter, qui devant paroître à huit heures vingt-ſix minutes ſur l'horizon de Paris, & ayant été obſervée au Cap à neuf heures trente-ſept minutes, quarante ſecondes du ſoir, donne une heure douze minutes quarante ſecondes de différence entre les deux Méridiens des deux lieux. Convertiſſez-les en degrés, vous en trouverez dix-huit. Par conſéquent les Cartes ſont défectueuſes, & marquent le Cap plus oriental de près de 3 deg. qu'il n'eſt en effet. (*Ib.* p. 64.)

L'Auteur rend témoignage que l'Abbé de Choiſy étoit preſent à cette opération. Cet Abbé le rapporte auſſi dans ſon Journal (T. I. p. 85). Il ajoute au récit de l'opération : » Cette ſeule obſervation paye tous les inſ- » trumens que le Roi a fait faire. Je n'y ai » pas été tout-à-fait inutile. Pendant que le » Pere de Fontenay étoit à la lunette, & » que les autres avoient ſoin des pendules, » je diſois quelquefois, Une, deux, trois, » quatre, pour marquer les ſecondes.

(68) Voyez le Journal de Kolben, & la Deſcription du Cap, au Tome IV de ce Recueil.

(69) Pages 83 & ſuivantes.

(70) Pages 92, 93.

(71) Page 94. On eut beaucoup de peine à doubler l'Iſle du Prince, à l'entrée du détroit.

TACHARD. 1685.

On refuſe des vivres aux François dans la Rade de Bantam.

L'Ambaſſadeur François avoit compté de ſe procurer des rafraîchiſſemens dans la Rade de Bantam : mais les Hollandois, à demi Maîtres de cette ville, depuis qu'ils avoient prêté leurs forces au jeune Roi pour faire la guerre à ſon Pere, furent allarmés de voir paroître le Pavillon de France, & craignirent pour leur établiſſement, qu'ils travailloient alors à confirmer. Le Gouverneur du Fort refuſa aux François la liberté de deſcendre ; & pour adoucir néanmoins un refus dont il n'oſoit expliquer les raiſons, il les pria civilement de ſe rendre à Batavia, où les deux Vaiſſeaux recevroient tous les ſecours qu'ils pouvoient attendre de ſa Nation.

Ils ſe rendent à Batavia.

Le Chevalier de Fourbin fut envoyé au Général de Batavia, pour le complimenter de la part de l'Ambaſſadeur, tandis que les deux Vaiſſeaux s'avancerent vers la Rade de cette Ville, avec d'autant plus de lenteur & d'embarras, qu'au milieu d'une multitude d'Iſles, de roches, & de bancs, qu'on rencontre ſur cette route, ils n'avoient aucun Pilote qui les connût par expérience. Ils mouillerent, le 18 d'Août, dans la Rade de Batavia, au milieu de dix-ſept ou dix-huit gros Vaiſſeaux de la Compagnie Hollandoiſe. Le Général avoit accordé tout ce qu'on lui avoit fait demander, c'eſt-à-dire, la liberté de faire du bois & de l'eau, celle de prendre toutes ſortes de rafraîchiſſemens & de mettre les malades à terre. Il s'éleva quelque difficulté

Comment ils y ſont reçus.

ſur le ſalut. Les François vouloient qu'après avoir ſalué la Fortereſſe, elle leur rendît coup pour coup ; le Général répondoit qu'elle n'avoit jamais rendu le ſalut, ni aux Anglois, ni aux Portugais, ni à aucune autre Nation, & qu'on s'étoit toujours contenté de faire reſaluer par le Vaiſſeau Amiral qui étoit dans la Rade. Mais on lui repréſenta qu'il y avoit de la différence entre les Vaiſſeaux du Roi & les autres ; & que ſi la Fortereſſe n'avoit point encore rendu de ſalut, c'eſt qu'elle n'avoit point encore vû de Vaiſſeaux du Roi. Il convint de la juſtice de cette raiſon, avec de grandes marques de reſpect pour le Roi ; & ſes honnêtetés répondirent dans la ſuite aux eſpérances de l'Ambaſſadeur. Son nom étoit *Campiche* (72).

Hardieſſe avec laquelle les Jéſuites rendent viſite au Général.

Il avoit fait entendre au Chevalier de Fourbin que les Mathématiciens Jéſuites ne recevroient point à Batavia le bon accueil qu'on leur avoit fait au Cap. Les Hollandois avoient actuellement donné des Gardes à un Religieux du même Ordre, arrivé depuis peu du Tonquin, pour avoir exercé trop ouvertement ſon miniſtere. Cependant, loin d'être refroidis par cette nouvelle, le Pere Fontenay & l'Auteur deſcendirent au rivage, avec la participation de l'Ambaſſadeur, & ſe préſenterent, ſur les dix heures du matin, à la porte de la ville, dans le deſſein de rendre viſite au Général même. L'Officier de garde les mena chez le Grand Tréſorier, qui eſt chargé, à Batavia, du ſoin de preſenter les Etrangers. Cet Officier les reçut civilement. Il leur offrit à dîner, pour attendre le ſoir, qui eſt le tems de l'Audience du Général. Mais ils lui demanderent s'il ne leur étoit pas permis d'aller voir le Pere *Fuciti*, ce même Jéſuite du Tonquin, que les Hollandois retenoient comme priſonnier dans la Maiſon du feu Général *Spelman*. Le Grand Treſorier leur laiſſa cette liberté, & leur accorda même ſon Canot pour les conduire (73).

(72) *Ibid.* p. 13.

(73) Page 114.

C'étoit une Maiſon ſituée hors de la ville, mais ſi proche de la Citadelle, qu'elle n'en eſt ſéparée que par la riviere. Elle avoit été bâtie par le Général Spelman, pour y prendre le frais pendant les grandes chaleurs de l'Eté, qui eſt preſque continuel à Batavia, & pour y traiter les Ambaſſadeurs ou les Miniſtres des Princes Etrangers. L'Auteur en fait la deſcription. Elle conſiſte en deux grandes galeries, percées de tous côtés, qui forment une double equerre. La galerie du bout, qui croiſe ſur l'autre, eſt extrêmement large. Des deux galeries, on paſſe dans des ſalles, ſuivies de pluſieurs cabinets. Tout l'édifice eſt environné de parterres & de jardins. A la droite eſt une ménagerie, pleine de diverſes ſortes d'animaux, de cerfs, de biches, de chevreuils, de gazelles, d'autruches, de cigognes, de canards & d'oyes, d'une eſpece particuliere. On voit à gauche des Jardins & des Maiſons de plaiſance, qui appartiennent aux perſonnes les plus qualifiées de la ville. Sur le derriere, on trouve un petit Pavillon, compoſé de trois Chambres baſſes & d'une Cuiſine, & ſéparé des galeries par une grande Cour, qui s'étend d'un côté vers les foſſés du Fort, & de l'autre, juſqu'au bord de la Mer. Sous une des galeries, & au travers des parterres, paſſe une petite riviere, qui ſert à former des réſervoirs où l'on nourrit du poiſſon. Les parterres ſont remplis de fleurs dans toutes les ſaiſons. Les arbres ſont des orangers, des citroniers & des grenadiers, en plein vent, qui compoſent de belles allées (74).

TACHARD. 1685. Maiſon où ils trouvent le Pere Fuciti.

Ce n'eſt pas ſeulement en faveur du Pere *Fuciti*, & parce que ce beau lieu lui ſervoit de priſon (75) que l'Auteur s'eſt arrêté à le décrire. L'exemple du Baron Van Rheden, qui avoit comblé les Mathématiciens de politeſſes au Cap de Bonne-Eſperance, joint à la protection ſpéciale du grand Roi, par l'ordre duquel ils avoient entrepris leur voyage, diſpoſa ſi heureuſement le Gouverneur de Batavia, qu'après les avoir reçus à l'Audience avec une diſtinction extraordinaire, il leur accorda le pavillon du Général Spelman, pour y faire des obſervations aſtronomiques. Sa curioſité lui fit même ſouhaiter d'y être préſent. Mais pendant tout le tems qu'ils paſſerent à Batavia, le Ciel fut ſi couvert la nuit & le jour, qu'ils ne purent faire beaucoup d'uſage de leurs inſtrumens; & s'ils firent quelques obſervations, ils ne les jugerent pas aſſez ſûres pour les donner au Public (76). Le Gouverneur leur fit voir, dans ſon Palais, diverſes curioſités du Japon; entr'autres deux figures humaines, d'une eſpece de plâtre, très-bien faites & vêtues de ſoie à la maniere des Japonnois. Il leur montra auſſi certains arbres, dont le pied eſt enfermé dans des pierres trouées & fort poreuſes, où les racines s'inſinuent tellement qu'elles reçoivent toute leur nourriture de l'eau qu'on verſe deſſus à differentes heures du jour (77).

Obſervations des Jéſuites à Batavia.

Curioſités qu'on leur montre.

La ſeule condition que le Gouverneur exigea des Jeſuites, fut de ne pas ſe livrer trop ouvertement à leur zele pour la Religion, dans la crainte qu'on ne lui reprochât les marques d'eſtime & d'affection qu'il ne ceſſa point de

On met un frein à leur zéle.

(74) Page 115.

(75) C'eſt-à-dire, que ce Miſſionnaire ayant fait trop éclater ſon zéle à Batavia, on l'avoit relegué dans cette Maiſon, avec une ſentinelle à la porte, pour empêcher les Catholiques d'y entrer, p. 118.

(76) Page 122.

(77) Page 123.

TACHARD. 1685.

Combien la Religion Romaine eſt maltraitée à Batavia.

leur accorder (78). L'Auteur remarque qu'il en eſt de la Religion Catholique à Batavia comme en Hollande. L'exercice de toutes ſortes de ſectes, & même de l'Idolatrie, y eſt libre en payant un tribut aux Magiſtrats. Il n'y a que la Religion Romaine qui ſoit défendue. Depuis quelques mois, les Portugais, qui ſont en grand nombre, avoient offert une groſſe ſomme à la Compagnie des Indes, pour obtenir la permiſſion de bâtir une Egliſe, ou dans la Ville ou dans quelque Fauxbourg. Ils s'engageoient même à payer, outre ce préſent, ſeize mille écus de rente annuelle. L'affaire ayant été propoſée au Conſeil des Indes, fut renvoyée en Hollande aux Chefs de la Compagnie, qui n'ont pas jugé à propos d'accorder cette grace aux Catholiques. Il y a quatre Temples à Batavia: deux où l'on fait le prêche en Hollandois, un dans le Fort & l'autre dans la Ville; un troiſieme où il ſe fait en Portugais, qui eſt la langue la plus ordinaire du pays; & le quatrieme pour les François, dont le nombre eſt aſſez conſiderable (79).

Tachard ne remarqua rien dans la Ville de Batavia, qu'on ne puiſſe lire avec plus d'étendue dans la Deſcription particuliere de cette Ville (80). Mais à l'occaſion des Chinois, qui s'y retirerent après la conquête de leur pays par les Tartares, il entre dans un détail curieux, qui eſt échappé juſqu'à préſent à tous les Voyageurs.

Détail curieux ſur le Temple & les Tombeaux des Chinois près de Batavia.

Ayant appris, dit-il, d'un Soldat Catholique que les Chinois avoient leur Temple & leurs Sepulcres à une demie-lieue de Batavia dans les terres, lui & ſes Compagnons le prierent de les y mener, pour voir leurs Cérémonies. Dans cette promenade, ils virent à loiſir les avenues de la Ville. Ce ſont des allées à perte de vûe, d'une largeur extraordinaire, bordées des deux côtés de certains bois toujours verds, qui ſont beaucoup plus droits & du moins auſſi élevés que nos plus hautes futaies, ornées de maiſons de plaiſance & de jardins bien entretenus. En ſortant de Batavia, ils trouverent trois ou quatre de ces allées qui aboutiſſoient toutes à la porte par laquelle ils étoient ſortis. On ne peut rien ſe repréſenter de plus agréable.

Après avoir fait une demie-lieue, ils trouverent le premier Cimetiere des Chinois, dans un bois taillis, où l'on a pratiqué diverſes petites routes, qui conduiſent toutes à des ſépulcres differens. C'eſt dans ce lieu qu'on enterre les Chinois de baſſe naiſſance. Auſſi les tombeaux n'y ont-ils rien de magnifique. A quelques pas de-là eſt ſitué le petit Fort de Jacatra. Il a quatre baſtions, qui ne ſont pas revêtus, avec un méchant foſſé. Les Hollandois y entretiennent une garniſon de cinquante ou ſoixante hommes. Au de-là de ce Fort, les ſix Jeſuites entrerent dans un bois, ou plutôt dans une grande campagne, remplie d'une infinité de collines, toutes couvertes de bocages ſemés de toutes parts; ce qui rend la perſpective fort agréable. C'eſt dans ce ſecond Cimetiere que les Bonzes Chinois enterrent les gens de qualité de leur Nation. Sur le haut d'une de ces collines, l'Auteur vit un cabinet de feuillage fort bien diſpoſé, avec une table au milieu, & des bancs à l'entour, où quarante perſonnes peuvent tenir commodément. Il y remarqua auſſi diverſes Idoles petites & groteſques, ſuſpendues aux branches qui couvrent ce cabinet. On lui dit que les Bonzes y font des feſtins pour les morts.

(78) Page 122. (79) *Ibid.* p. 124 & 125. (80) Au Tome VIII de ce Recueil.

CABINET DE FEUILLAGE
ou les Chinois font les festins des Morts

CHE F

T. IX. N.° VI.

La plupart des tombeaux ſont autant de petits mauſolées fort propres, & d'une forme agréable. On donne ici, d'après l'Auteur, la figure d'un des plus beaux, qui fera juger de tous les autres, parce qu'ils ſe reſſemblent tous; avec cette difference que les uns ont des dragons au lieu de lions, & qu'ils ont plus ou moins de marches & de hauteur, à proportion de leur magnificence (81). TACHARD. 1685.

En ſortant de ce Cimetiere, les Mathématiciens Jeſuites entendirent des tymbales & des ſonnettes. Ils ſuivirent le bruit, pour ſe rendre au Temple des Chinois, où les Prêtres étoient aſſemblés. Il eſt à peu près bâti comme les petites Egliſes de France. L'entrée eſt un porche aſſez grand, & ouvert de tous côtés. C'eſt-là que ſe placent les Chinois qui aſſiſtent aux Sacrifices. Ils y parlent, ils y mangent, ils y boivent avec liberté. Ils ne font pas même difficulté d'y inviter les Etrangers. Les Jeſuites ne voulurent point accepter le betel & l'areka qu'on leur offrit, dans la crainte qu'ils n'euſſent été conſacrés aux Idoles. En effet, aux deux côtés de la porte du Temple, ſous le porche, il y avoit comme deux eſpeces d'Autels avec leur gradin, chargés de pyramides de confitures, de betel & d'areka, dans cinquante ou ſoixante porcelaines de la grandeur d'une aſſiete, que les Chinois préſentent aux Idoles avant que de les donner aux Bonzes ou de les manger eux-mêmes. On voyoit, ſur ces gradins, diverſes ſtatues d'hommes ou d'animaux. Au milieu des figures d'hommes, il y en avoit une qui repréſentoit un Bonze, avec une barbe fort noire & fort longue, liſant attentivement dans un Livre qu'il avoit fort près des yeux, comme s'il avoit eu la vûe baſſe. Auprès de lui étoit un autre Docteur, avec une barbe blanche, & une eſpece de ſurplis, qui paroiſſoit parler en public. En entrant dans le Temple, les Jeſuites virent ſept ou huit Prêtres revêtus de leurs habits Sacerdotaux, aſſez ſemblables aux nôtres. Celui qui paroiſſoit le Superieur étoit au milieu, accompagné de trois ou quatre autres, qui faiſoient avec lui les mêmes Cérémonies. Derriere eux étoient deux ou trois Miniſtres ſubalternes, qui faiſoient des inclinations de corps juſqu'à terre, quand les autres en faiſoient de médiocres, & deux autres qui portoient de petites cloches à la main.

Dans un coin proche de la porte, un Tymbalier frappoit ſur des tymbales, au ſon deſquelles, & à celui des clochettes, tous les Prêtres ſortoient en cadence d'auprès de l'Autel, d'un pas lent & modeſte, faiſant quelques tours, tantôt ſe ſuivant les uns les autres, tantôt ſe mettant en rond, & ne ceſſant point de chanter d'une maniere aſſez agréable.

Pendant le Sacrifice, deux Miniſtres, qui ſe détacherent de l'Autel, allumerent des paſtilles & des chandelles. Outre l'Autel principal, qui étoit dans le fond de la Chapelle, il y en avoit un autre à la gauche. Les Prêtres ne s'approchoient jamais de l'un & de l'autre ſans faire de profondes inclinations.

La vûe de quelques Etrangers ayant paru cauſer quelque étonnement aux Chinois, un des Miſſionnaires leur apprit qu'ils étoient des Prêtres du Dieu du Ciel & de la terre, & qu'ils alloient à la Chine prêcher l'unique & la véritable Religion. Ils auroient ſouhaité de voir le reſte des cérémonies: mais apprenant que le Sacrifice ſe faiſoit pour chaſſer le diable du corps

(81) Voyez la figure.

TACHARD. 1685.

d'un malade, cette idée les révolta, & leur fit reprendre le chemin de la Ville (82).

Les François remettent à la voile.

Le Lundi, 26 d'Août, les deux Vaiſſeaux François ſortirent de la Rade de Batavia, avec un vent favorable. Ils eurent le même jour un ſujet d'allarme extraordinaire. Entre huit & neuf heures du ſoir, la nuit étant aſſez obſcure, ils apperçurent tout d'un coup, à deux portées de mouſquet, un gros Navire qui venoit ſur eux vent arriere. Les gens du principal Vaiſſeau crierent en vain. Ils ne reçurent point de réponſe. Cependant comme le vent étoit aſſez fort, ce Navire fut bientôt ſur eux. Sa manœuvre leur fit juger d'abord qu'il venoit les prendre en flanc; & voyant ſes deux baſſes voiles carguées, comme dans le deſſein de combattre, ils ne douterent point qu'en les abordant il ne leur tirât toute ſa bordée. Cette ſurpriſe les troubla peu. Tout le monde ſe rendit ſur le pont. L'Ambaſſadeur voyant ce Navire attaché au ſien par ſon mât de Beaupré, qui avançoit ſur le Château de pouppe, tandis qu'aucun ennemi ne paroiſſoit, jugea qu'on n'avoit pas deſſein de l'attaquer. Il ſe contenta de faire tirer quelques coups de mouſquet, pour apprendre à des inconnus, dont il admiroit l'imprudence, à ſe tenir plus ſoigneuſement ſur leurs gardes. Leur Navire endommagea le couronnement du Vaiſſeau François, & ſe détacha de lui-même, ſans qu'il parût un ſeul de leurs Matelots. Après quantité de raiſonnemens ſur cette étrange avanture, elle fut attribuée à quelque méchante manœuvre. Mais en arrivant à Siam, on apprit d'un Navire Hollandois, parti de Batavia depuis le départ des deux Vaiſſeaux François, que c'étoit un Vaiſſeau d'Amſterdam qui venoit de *Palimban*, & dans lequel tout le monde étoit yvre ou endormi (83).

Rencontre ſinguliere.

Les François repaſſent la ligne.

Après avoir paſſé avec aſſez de peine les bancs & les bas-fonds du détroit de Banka, dont l'entrée eſt toujours difficile pour ceux qui ne connoiſſent pas cette route, les deux Vaiſſeaux François trouverent, en repaſſant la ligne, des chaleurs beaucoup plus vives, dans une mer environnée de terre, que celles qu'ils avoient eſſuyées en haute mer avant que d'arriver au Cap. Les calmes y ſont plus rares, parceque les vents de mer ou de terre ne laiſſent gueres l'eau tranquille. L'Auteur obſerve que le vrai moyen d'avancer ſurement dans ces mers, c'eſt d'aller toujours terre à terre, ſur douze, quinze ou vingt braſſes d'eau, ſans quitter de vûe les Côtes. Avec cette précaution, il eſt aiſé de mouiller à tout moment, comme on y eſt obligé par les courans qui entrainent vers la terre, & par certains vents forcés qui accompagnent ordinairement les gros orages que les Marins appellent *Saumatres*, apparemment parce qu'ils ſe forment ſur l'Iſle de *Sumatra*. Les François en eſſuyerent un après leur départ de Batavia (83).

Obſervations ſur ces Mers.

Le 5 d'Octobre, ils commencerent à découvrir les terres de l'Aſie, vers la pointe de Malaca. Les Jeſuites, qui étoient au nombre de ſept, parce qu'ils avoient amené le Pere Fuciti de Batavia, » ſentirent une joie ſecrete » de voir ces lieux arroſés des ſueurs de S. François de Xavier, & de ſe » trouver dans ces mers, ſi fameuſes par ſes navigations & par ſes miracles. On rangea bientôt les Côtes de Johor, de Patane & de Pahan, dont les Rois ſont tributaires de Siam, & laiſſent aux Hollandois tout le com-

(82) Page 130.

(83) Page 136.

merce

merce de leurs Etats. Un jeune Gentilhomme Normand, nommé d'*Herbeville*, de la ſuite de l'Ambaſſadeur, mourut d'un flux de ſang, le 6 de Septembre pour avoir mangé trop de fruits à Batavia. L'Auteur fait remarquer que les funerailles de mer ſe font avec peu de cérémonies. Après avoir chanté quelques prieres, on enveloppe le corps d'un linceul, on lui attache un gros boulet aux pieds; & de deſſus une planche où on l'a placé, on le laiſſe couler doucement dans la mer (84).

TACHARD. 1685. Funérailles de mer.

Enfin, le 22 de Septembre, on apperçut l'embouchure de la riviere de Siam, & le lendemain on alla mouiller à trois lieues de la Barre, qui eſt à l'entrée. Auſſi-tôt, l'Ambaſſadeur dépêcha le Chevalier de Fourbin, & M. Vachet, Miſſionnaire déja connu dans le Pays, pour porter la nouvelle de ſon arrivée au Roi de Siam & à ſes Miniſtres. Le premier ne devoit pas paſſer *Bancok*, qui eſt la premiere Place du Royaume, ſur le bord de la riviere, à dix lieues de l'embouchure; & l'autre devoit prendre un *Balon*, qui eſt une ſorte de Bateau fort leger, pour ſe rendre promptement à la Capitale. Le Gouverneur de Bancok, Turc de Nation, apprenant que l'Ambaſſadeur du Roi de France étoit à la rade, ſe hâta de faire partir un Exprès pour la Cour. Mais on y avoit déja reçu cet avis, de la Côte de Coromandel, par une Lettre adreſſée au Seigneur *Conſtance*, alors Miniſtre d'Etat. L'Auteur éclaircit l'origine & la fortune de ce célébre Avanturier.

Arrivée à la Barre de Siam.

Ville de Bancok.

Il ſe nommoit proprement *Conſtantin Phaulkon*, & c'eſt ainſi qu'il ſignoit. Il étoit Grec de Nation, né à Cephalonie, d'un noble Vénitien (85), fils du Gouverneur de cette Iſle, & d'une fille des plus anciennes familles du Pays. La mauvaiſe conduite de ſes Parens ayant dérangé leur fortune, il ſentit, dès l'âge de douze ans, qu'il n'avoit rien d'heureux à ſe promettre que de ſon induſtrie. Il s'embarqua ſur un Vaiſſeau Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son eſprit & l'agrément de ſes manieres lui firent obtenir quelques faveurs à Londres. Mais ne les voyant pas répondre à ſes eſpérances, il s'engagea au ſervice de la Compagnie d'Angleterre, pour paſſer aux Indes. Après avoir été employé à Siam pendant quelques années, il réſolut, avec le peu de bien qu'il avoit acquis, de faire le Commerce à ſes propres frais. Il équipa un Vaiſſeau, qui fut repouſſé deux fois par le mauvais tems, vers l'embouchure de la riviere de Siam, & qui périt enfin par le naufrage, ſur la Côte de Malabar. Conſtance n'ayant ſauvé que ſon argent, qui conſiſtoit en deux mille écus, ſeul reſte de ſa fortune, ſe coucha ſur le rivage, accablé de triſteſſe, de fatigue, & de ſommeil. » Alors, ſoit qu'il » fût endormi ou qu'il eût les yeux ouverts, car il a proteſté plus d'une » fois, à l'Auteur, qu'il l'ignoroit lui-même (86), il crut voir une perſonne » pleine de majeſté, qui le regardant d'un œil favorable, lui dit avec beau» coup de douceur; Retourne, retourne ſur tes pas. Ce ſonge, ou cette vérité, releva ſon courage. Le lendemain, tandis qu'il ſe promenoit ſur le bord de la mer, occupé des moyens de retourner à Siam, il vit paroître un

Hiſtoire de Conſtance, premier Miniſtre de Siam.

Sa naiſſance.

Il entre au ſervice des Anglois.

Son naufrage ſur la Côte de Malabar.

Songe qui le conduit à la fortune.

(84) Pages 139 & précédentes.

(85) D'autres lui donnent une naiſſance très-baſſe : mais on ne peut ſuppoſer qu'un homme tel que le Pere Tachard ait parlé avec certitude d'une choſe douteuſe.

(86) Pages 141 & ſuivantes.

TACHARD. 1685.

homme, dont les habits étoient fort mouillés, & qui s'avança vers lui d'un air triſte & abbatu. C'étoit un Ambaſſadeur du Roi de Siam, qui revenant de Perſe avoit fait naufrage dans la même tempête, & qui n'avoit ſauvé que ſa vie. La langue Siamoiſe, qu'ils parloient tous deux, leur ſervit à ſe communiquer leurs avantures. Dans l'extrême néceſſité où l'Ambaſſadeur étoit réduit, Conſtance lui offrit de le reconduire à Siam. Il acheta de ſes deux mille écus une Barque, & des vivres. Ce ſecours, rendu avec autant de diligence que de généroſité, charma l'Ambaſſadeur & ne lui permit plus de s'occuper que de ſa reconnoiſſance.

Par quelles voyes il plaît au Roi de Siam.

En arrivant à Siam, il ne put raconter ſon naufrage au *Barcalon*, qui eſt le premier Miniſtre du Royaume, ſans relever le mérite de ſon Bienfaicteur. La curioſité de voir Conſtance produiſit un entretien, qui fit gouter ſon eſprit au Barcalon, & la confiance ſuccéda bien-tôt à l'eſtime. Ce Miniſtre étoit fort éclairé, mais ennemi du travail. Il fut ravi d'avoir trouvé un homme habile & fidele, ſur lequel il pût ſe repoſer de ſes fonctions. Il en parla même au Roi, qui prit par degrés les mêmes ſentimens pour Conſtance. D'heureux événemens ſervirent à les augmenter. Enfin, le Barcalon étant mort, ce Monarque réſolut de lui donner Conſtance pour ſucceſſeur. Il s'en excuſa, ſans autre raiſon que la crainte de s'attirer l'envie des Grands : mais il offrit de continuer ſes ſervices avec le même zéle, & cette modeſtie donna un nouveau luſtre à ſon mérite. L'Auteur en réunit tous les traits dans un court éloge. Il lui attribue » de la facilité pour les affaires, de la » diligence à les expédier, de la fidélité dans le maniment des Finances, » & un déſintereſſement qui lui faiſoit refuſer juſqu'aux appointemens de ſa » charge. Tout lui paſſoit par les mains : cependant ſa faveur ne l'avoit pas » changé. Il étoit d'un accès facile pour tout le monde, doux, affable, tou- » jours prêt à écouter les pauvres, & à leur faire juſtice ; mais ſévere pour » les Grands & pour les Officiers qui négligeoient leur devoir (87). Il avoit embraſſé la Religion Proteſtante en Angleterre. Enſuite quelques Conférences qu'il eut à Siam, avec deux Miſſionnaires Jéſuites, le ramenerent aux principes de l'Egliſe Romaine, dans leſquels il étoit né (88).

Son caractere & ſon mérite extraordinaire.

Si les François obtinrent à la Cour de Siam un accueil auſſi favorable qu'ils auroient pû l'eſpérer chez leurs plus fideles alliés, il paroit qu'ils en furent redevables à l'eſtime du Seigneur Conſtance, pour leur Nation ; ſoit qu'elle vînt de la haute opinion qu'il avoit de la France, ou de ſon zèle pour la Religion Romaine, ou de ſon goût naturel pour les Sciences. Les ordres furent donnés pour recevoir l'Ambaſſadeur avec une diſtinction extraordinaire. Il fut complimenté juſqu'à Barre par les principaux Seigneurs du Royaume. Conſtance alla marquer lui-même, dans la ville de Siam, la Maiſon où l'Ambaſſadeur devoit être reçu, & fit bâtir dans le voiſinage divers appartemens pour loger les Gentilshommes de ſa ſuite. On éleva, de cinq en cinq lieues, ſur le bord de la riviere, des maiſons fort propres & magnifiquement meublées, juſqu'à la Tabanque (*), qui eſt à une heure de la ville de Siam, pour ſervir à ſon délaſſement dans la route. Les Balons de l'Etat furent préparés avec beaucoup de diligence, & la dépenſe fut auſſi peu

Comment les François ſont reçus à Siam.

(87) Page 144. (88) Page 145. (*) C'eſt le nom du Bureau de la Douane.

épargnée que le travail, pour donner tout l'éclat poſſible à la fête.

TACHARD. 1685.

Les Grands Mandarins, qui furent chargés du premier compliment, étant entrés dans le Vaiſſeau de l'Ambaſſadeur, le plus ancien, après l'avoir félicité de ſon heureuſe arrivée, ajoûta, ſuivant les idées de la métempſycoſe, dont la plûpart des Orientaux ſont fort entêtés : » qu'il ſavoit bien que ſon » Excellence avoit été autrefois employée à de grandes affaires, & qu'il y » avoit plus de mille ans qu'elle étoit venue de France à Siam, pour renou- » veller l'amitié des Rois qui gouvernoient alors ces deux Royaumes. L'Am- » baſſadeur ayant répondu au compliment, ajoûta qu'il ne ſe ſouvenoit pas » d'avoir jamais été chargé d'une ſi importante négociation, & que c'étoit » le premier voyage qu'il croyoit avoir fait à Siam (89). En rentrant dans la galere qui les avoit apportés à bord, les Mandarins écrivirent tout ce qu'ils avoient vû & tout ce qu'on leur avoit dit ſur le Vaiſſeau François.

Compliment d'un Mandarin à l'Ambaſſadeur.

L'Auteur ayant reçu ordre de prendre les devants, avec deux de ſes Compagnons, ſe mit avec eux dans une chaloupe qui arriva le ſoir à l'entrée de la riviere. Sa largeur, en cet endroit, n'eſt que d'une petite lieue. Une demie lieue plus loin, elle ſe retrécit de plus des deux tiers ; & de-là, ſa plus grande largeur n'eſt que d'environ cent ſoixante pas. Mais ſon Canal eſt fort beau, & ne manque pas de profondeur. La Barre eſt un banc de vaſe, qui ſe trouve à l'embouchure, où les plus hautes marées ne donnent pas plus de douze ou treize pieds d'eau. L'Auteur parle, avec admiration, de la vûe de cette riviere. Le rivage, dit-il, eſt couvert, des deux côtés, de grands arbres toujours verds. Au-delà, ce ne ſont que de vaſtes prairies à perte de vûe, & couvertes de riz. Comme les terres que la riviere arroſe, juſqu'à une journée au-deſſus de Siam, ſont extrêmement baſſes, la plûpart ſont inondées, pendant la moitié de l'année ; & ce débordement régulier eſt cauſé par les pluies, qui ne manquent jamais de durer pluſieurs mois. C'eſt à ces inondations que le Royaume de Siam eſt redevable d'une ſi grande abondance de riz, qu'outre la nourriture de ſes Habitans, il en fournit à tous les Etats voiſins. Elles donnent auſſi la commodité de pouvoir aller en Balon juſqu'au milieu des champs ; ce qui répand de toutes parts une prodigieuſe quantité de ces petits batimens. On en voit de grands, qui ſont couverts comme des Maiſons. Ils ſervent de logemens à des familles entieres ; & ſe joignant pluſieurs enſemble, ils forment, en divers endroits, comme des villages flottans (90).

L'Auteur eſt envoyé à la Ville Capitale.

Beauté de la route.

Inondations fréquentes dans le Royaume de Siam.

La nuit, qui ſurprit les trois Jéſuites, ne les empêcha point de continuer leur voyage. Ils eurent l'agréable ſpectacle d'une multitude innombrable de mouches luiſantes, dont tous les arbres, qui bordent la riviere, étoient couverts. On les auroit pris pour autant de grands luſtres, chargés d'une infinité de lumieres, que la réflexion de l'eau, unie alors comme une glace, multiplioit à l'infini. Mais, tandis qu'ils étoient occupés de cette vûe, ils ſe trouverent tout-d'un-coup enveloppés d'une prodigieuſe quantité de Moſquites ou de Maringouins, dont l'éguillon eſt ſi perçant qu'il pénétre au travers des habits. Au point du jour, ils découvrirent un grand nombre de ſinges & de ſapajoux, qui grimpoient ſur les arbres & qui alloient par bau-

Diverſes obſervations de l'Auteur.

(89) Page 147.

(90) Page 149.

TACHARD. 1685.

des. Mais rien ne leur parut plus agréable que les Aigrettes, dont les arbres ſont couverts. Il ſemble, de loin, qu'elles en ſoient les fleurs. Le mêlange du blanc des aigrettes & du verd des feuilles fait le plus bel effet du monde. L'aigrette de Siam, aſſez ſemblable à celle de l'Afrique, eſt un oiſeau de la figure du heron, mais beaucoup plus petit. Sa taille eſt fine; ſon plumage beau & plus blanc que la neige. Il a des aigrettes ſur le dos & ſous le ventre, qui font ſa principale beauté, & qui lui donnent une figure extraordinaire (91). Tous les oiſeaux champêtres ſont d'un plumage admirable: les uns jaunes; d'autres rouges, bleus, verds; & dans une quantité ſurprenante. Les Siamois, qui croyent la tranſmigration des ames, ne tuent point d'animaux, dans la crainte, diſent-ils, d'en chaſſer les ames de leurs Parens, qui peuvent s'y être logées.

Multitude de Pagodes.

On ne fait pas une lieue ſans rencontrer quelque Pagode, c'eſt-à-dire, un Temple d'Idoles, accompagné d'un petit Monaſtere de *Talapoins*, qui ſont les Prêtres & les Religieux du Pays (92). Ils vivent en communauté; & leurs Maiſons ſont autant de Seminaires, où les enfans de qualité reçoivent l'éducation. Pendant que ces enfans demeurent ſous la diſcipline des Talapoins, ils portent leur habit, qui conſiſte en deux pieces d'une toile de coton jaune, dont l'une ſert à les couvrir, depuis la ceinture juſqu'aux genoux. De l'autre, ils ſe font une écharpe, qu'ils paſſent en bandouliere, ou dont ils s'enveloppent quelquefois, comme d'un petit manteau. On leur raſe la tête & les ſourcils, comme à leurs Maîtres, qui croiroient offenſer le Ciel & bleſſer la modeſtie s'ils les laiſſoient croître (93).

L'Auteur arrive à Bancok.

Après avoir ramé toute la nuit, les trois Jeſuites arriverent ſur les dix heures du matin à Bancok. C'eſt la plus importante place du Royaume, parce qu'elle défend le paſſage de la riviere, par un Fort qui eſt ſur l'autre rive. L'un & l'autre côté étoient bien pourvus d'artillerie, mais peu fortifiés. M. de la Mare, Ingenieur François, qui fut laiſſé à Siam, reçut ordre du Roi de les fortifier régulierement (94).

Villages & leur forme.

Depuis Bancok juſqu'à Siam, on rencontre quantité d'aldées ou de villages, dont la riviere eſt bordée. Ce n'eſt qu'un amas de cabanes, élevées ſur de hauts piliers, pour les garantir de l'inondation. Elles ſont compoſées de bambous, arbre dont le bois eſt d'un grand uſage dans toutes les Indes. Le tronc & les groſſes branches ſervent à faire les piliers & les ſolives; & les petites branches à former le toit & les murailles. On voit, près de chaque village, un *Bazar* ou un Marché flottant, dans lequel ceux qui deſcendent ou qui montent la riviere trouvent toujours leur repas prêt; c'eſt-à-dire, du fruit, du riz cuit, de l'arrack, eſpece d'eau-de-vie compoſée de riz & de chaux, & divers ragouts à la Siamoiſe dont les Européens ne peuvent gouter.

L'Auteur entre dans Siam.

Le lendemain, troiſiéme jour d'Octobre, l'Auteur entra dans Siam, ſept mois après ſon départ de Breſt. Il ſe fit conduire d'abord à la maiſon du Pere Suarez, le ſeul Jeſuite qui fût alors dans cette Ville, & de-là au Comptoir François, où il fut bien reçu par les Officiers de la Compagnie. Enſuite s'étant rendu au Palais que le Roi faiſoit préparer pour l'Ambaſſadeur, il y trouva le Seigneur Conſtance, premier, ou plutôt unique Miniſtre du

(91) P. 150. (92) Voy. ci-deſſous la deſc. du Royaume de Siam. (93) P. 151. (94) *Ibid.*

Royaume, dont le mérite quoiqu'univerſellement reconnu, lui parut, dit-il, au-deſſus de ſa reputation (95).

TACHARD. 1685.

Ce Palais étoit une des plus belles maiſons de la Ville, que le Miniſtre avoit fait meubler magnifiquement. Il prit plaiſir à faire voir les appartemens au Pere Tachard. Entre ceux du premier étage, il y avoit deux ſalles de plein pied, tapiſſées de toile peinte très-belle & très-fine. La premiere étoit garnie de chaiſes de velours bleu ; & l'autre, de chaiſes de velours rouge à franges d'or. La chambre de M. l'Ambaſſadeur étoit entourée d'un paravent du Japon, d'une beauté ſinguliere ; mais rien n'avoit tant d'éclat que la ſalle du Divan. C'étoit une grande piece lambriſſée, ſéparée des autres appartemens par une grande Cour, & bâtie pour prendre le frais pendant l'Eté. L'entrée étoit ornée d'un jet d'eau : le dedans offroit une eſtrade, avec un dais & un fauteuil très-riches. Dans les enfoncemens, on découvroit les portes de deux cabinets, qui donnoient ſur la riviere, & qui ſervoient à ſe baigner. De toutes parts, on voyoit des porcelaines de toutes ſortes de grandeurs, agréablement rangées dans des niches (96).

Il viſite le Palais deſtiné à l'Ambaſſadeur François.

Le Pere Suarez, Jeſuite Portugais, âgé de ſoixante & dix ans, dont il avoit paſſé plus de trente dans les Indes, n'étant point en état de loger ſes confreres, parce que ſa maiſon n'étoit compoſée que d'une chambre & d'un cabinet, tous deux ſi pauvres & ſi mal fermés, que les Toquets, eſpece de Lezards fort venimeux, y étoient par-tout derriere ſes coffres & parmi ſes meubles, le Seigneur Conſtance faiſoit bâtir auſſi, pour les ſept Jeſuites Etrangers, ſept petites chambres, & une galerie pour leurs inſtrumens. Près de cent ouvriers y étoient occupés, avec deux Mandarins qui les preſſoient nuit & jour.

Logement du Pere Suarez, Jéſuite Portugais.

Pendant qu'on pouſſoit ces préparatifs avec la derniere ardeur, le Roi fit partir deux des principaux Seigneurs de ſa Cour, avec dix Mandarins, chacun dans un balon d'Etat, pour aller prendre celui qui étoit deſtiné à l'Ambaſſadeur, & le conduire à l'entrée de la riviere. Il étoit magnifique, entierement doré, long de ſoixante & douze pieds, mené par ſoixante-dix hommes de belle taille, avec des rames couvertes de lames d'argent. La chitole, qui eſt une eſpece de petit dome, placé au centre, étoit couverte d'écarlate, & doublée de brocard d'or de la Chine, avec les rideaux de même étoffe. Les baluſtres étoient d'ivoire, les couſſins de velours ; & le fond étoit couvert d'un tapis de Perſe. Ce balon étoit accompagné de ſeize autres, dont quatre, ornés auſſi d'un tapis de pied & de couvertures d'écarlate, devoient ſervir aux Gentilshommes de l'Ambaſſade, & les douze autres au reſte de l'équipage. Le Gouverneur de Bancok s'y joignit, avec les principaux Mandarins du voiſinage, de ſorte que le cortege étoit d'environ ſoixante & ſix Balons, lorſqu'il ſe rendit à l'entrée de la riviere (97). Cette eſpece de Bateaux, que les Siamois appellent Balons, ſont d'une forme extraordinaire. Ils ſont fort longs & fort étroits. On en voit d'auſſi longs que des Galeres, c'eſt-à-dire, de cent ou ſix vingt pieds de longueur, qui n'en ont pas ſix dans leur plus grande largeur. Les Chiourmes ſont de cent, de ſix vingt, & quelquefois de trente Rameurs.

Balons d'Etat, & préparatifs pour la reception des François.

(95) Page 153. (96) Page 155. (97) Page 156.

TACHARD. 1685.

Quoique l'Auteur s'étende beaucoup ſur l'entrée de l'Ambaſſadeur François, & ſur les cérémonies extraordinaires qui releverent l'éclat de ſa premiere Audience, avec un ſoin continuel de faire obſerver combien la Cour de Siam ſe relâcha de ſes anciens uſages en faveur de la Nation Françoiſe ; ce détail ſemble appartenir d'autant moins à ſa Relation, qu'il ne fut pas même témoin de la plupart des évenemens qu'il raconte, & que ſi ces circonſtances doivent trouver place dans ce Recueil, elles regardent l'article de M. de Chaumont, qui a publié lui-même le Journal de ſon voyage. Il paroit ſuffire ici de ſuivre le Pere Tachard dans ſes propres obſervations (98).

Le détail de leur entrée eſt renvoyé à une autre Relation.

Magnificence du Seigneur Conſtance.

Auſſi-tôt que les François eurent fait leur entrée dans Siam, le Seigneur Conſtance qui demeuroit auparavant dans le quartier des Japonois, vint ſe loger dans une belle maiſon qu'il avoit près de l'Hotel de l'Ambaſſadeur ; & pendant tout le tems que les François furent à Siam, il tint table ouverte non-ſeulement pour eux ; mais, en leur faveur, pour toutes les autres Nations. Sa maiſon étoit fort bien meublée. Au lieu de Tapiſſeries, dont les Siamois n'aiment pas l'uſage, il avoit fait étendre autour du Divan, un grand paravent du Japon, d'une hauteur & d'une beauté ſurprenante. Il entretenoit deux tables de douze couverts, qui étoient ſervies avec autant d'abondance que de délicateſſe, & où l'on trouvoit toutes ſortes de vins, d'Eſpagne, du Rhin, de France, de Cephalonie & de Perſe. On y étoit ſervi dans de grands baſſins d'argent, & le buffet étoit garni de très-beaux vaſes d'or & d'argent du Japon fort bien travaillés (99).

Faveurs particulieres accordées aux François.

A la Cour de Siam, on ne donne jamais que deux Audiences aux Ambaſſadeurs ; celle de l'arrivée & celle du congé. Souvent même on n'en accorde qu'une, & toutes les affaires ſont remiſes au Barcalon, qui doit en rendre compte au Roi. Mais ce Prince, pour diſtinguer cette Ambaſſade de toutes les autres, fit dire à l'Ambaſſadeur que chaque fois qu'il ſouhaiteroit une Audience, il étoit prêt à la lui donner. En effet, huit ou dix jours après l'Audience d'entrée, il lui en donna une ſeconde, qui fut ſuivi d'un grand feſtin. On avoit dreſſé à l'ombre des arbres, dans la premiere Cour du Palais, ſur le bord d'un canal, une grande table de vingt-quatre couverts, avec deux buffets garnis de très-beaux vaſes d'or & d'argent du Japon, & pluſieurs caſſolettes où le bois précieux d'Aquila n'étoit pas épargné. On ſe mit à table après l'Audience, & l'on y fut près de quatre heures. On y ſervit plus de cent cinquante baſſins & une infinité de ragoûts, ſans parler des confitures dont on fait ordinairemenr deux ſervices. On y but de cinq ou ſix ſortes de vins. Tout y fut magnifique & délicat. Le Roi voulut que pour honorer l'Ambaſſadeur, & rendre cette fête plus agréable, les François fuſſent ſervis ce jour-là par les principaux Seigneurs de ſon Royaume (1).

Feſtin royal.

Pagode du Palais & ſes richeſſes.

Ce qu'on publioit de la Pagode du Palais & des Idoles dont elle eſt remplie, ayant donné aux François la curioſité de les voir, on ne fit pas difficulté de leur accorder cette ſatisfaction (2). Après avoir traverſé huit ou

(98) Celles qui regardent le Royaume & la Ville de Siam, ſont renvoyées à la deſcription, avec celles des autres Voyageurs.

(99) Page 182.

(1) Page 184.

(2) Comme ce fut une faveur extraordinaire, on ne croit pas devoir la renvoyer à la deſcription.

neuf cours, ils arriverent enfin à la Pagode. Elle eſt couverte de calin, qui eſt une eſpece de métal fort blanc, entre l'étaim & le plomb, avec trois toits l'un ſur l'autre. La porte eſt ornée, d'un côté, de la figure d'une vache; & de l'autre, de celle d'un monſtre extrêmement hideux. Cette Pagode eſt aſſez longue, mais fort étroite. Lorſqu'on y eſt entré, on n'apperçoit que de l'or. Les piliers, les murailles, le lambris, & toutes les figures ſont ſi bien dorés qu'il ſemble que tout ſoit couvert de lames d'or. La forme générale de l'édifice eſt aſſez ſemblable à celle de nos Egliſes. Il eſt ſoutenu par de gros piliers. On y trouve, en avançant, une maniere d'Autel, ſur lequel il y a trois ou quatre figures d'or maſſif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les unes ſont debout & les autres aſſiſes, & qui ont les jambes croiſées à la Siamoiſe. Au de-là eſt une eſpece de chœur, où ſe garde la plus riche & la plus précieuſe Pagode du Royaume: car on donne indifferemment le nom de Pagodes aux Temples & aux Idoles. Cette ſtatue eſt debout, & touche de ſa tête juſqu'au toit. Sa hauteur eſt de quarante-cinq pieds, & ſa largeur de ſept ou huit. L'Auteur aſſure qu'elle eſt toute d'or. De la taille dont elle eſt, il faut, dit-il, qu'il entre dans ſa maſſe plus de cent pics de ce métal, & qu'elle vaille au moins douze millions cinq cens mille livres (3). Il ajoute, ſur le témoignage des Habitans, que ce prodigieux Coloſſe a été fondu dans le lieu même où il eſt placé, & qu'enſuite on a conſtruit le Temple. Il a peine à s'imaginer où ces Peuples, d'ailleurs aſſez pauvres, ont pu trouver tant d'or; & ſa douleur eſt qu'une ſeule Idole ſoit plus riche que tous les Tabernacles des Egliſes de l'Europe (4). Aux côtés de la même figure, on en voit pluſieurs autres, qui ſont auſſi d'or & enrichies de pierreries, mais moins grandes.

TACHARD. 1685.

Prodigieuſe Idole d'or maſſif.

Cette Pagode n'eſt pas néanmoins la mieux bâtie de Siam, quoiqu'elle ſoit la plus riche. L'Auteur en vit une autre, dont il a jugé que la deſcription doit ſuivre celle-ci.

A cent pas du Palais du Roi, vers le midi, eſt un grand parc fermé de murailles, au milieu duquel s'éleve un vaſte & haut édifice, bâti en forme de croix, à la maniere de nos Egliſes, ſurmonté de cinq domes ſolides & dorés, qui ſont de pierre ou de brique, & d'une ſtructure particuliere. Le dome du milieu eſt beaucoup plus grand que les autres; & ceux-ci ſont aux extrémités, ſur les travers de la croix. Tout l'édifice eſt poſé ſur pluſieurs baſes ou pieds d'eſtaux, qui s'élevent les uns ſur les autres en s'étréciſſant par le haut: de ſorte qu'on y monte des quatre côtés, par des eſcaliers roides & étroits, de trente-cinq à quarante marches, chacune de trois palmes, & couvertes de calin comme le toit. Le bas du grand eſcalier eſt orné, des deux côtés, de plus de vingt figures, au-deſſus de la hauteur naturelle, dont les unes ſont d'airain, & les autres de calin, toutes dorées, mais repréſentant aſſez mal les perſonnages & les animaux dont elles ſont les figures. Ce magnifique bâtiment eſt environné de quarante quatre grandes pyramides de formes differentes, bien travaillées, & rangées avec ſymétrie, ſur trois plans differens. Les quatre plus grandes ſont ſur le plus bas plan, aux quatre coins, poſées ſur de larges baſes. Elles ſont terminées en haut par un long cône

Deſcription d'une admirable Pagode.

(3) Page 187.

(4) Pages 188 & ſuivantes.

TACHARD. 1685.

fort délié, très-bien doré, & surmonté d'une aiguille ou d'une fleche de fer, dans laquelle sont enfilées plusieurs petites boules de cryſtal, d'inégale grosseur. Le corps de ces grandes pyramides, comme de toutes les autres, est d'une espece d'architecture qui approche assez de la nôtre, mais trop chargée de sculpture; moins simple, moins proportionnée, & par conséquent moins belle, du moins aux yeux qui n'y sont pas accoutumés (5). Sur le second plan, qui est un peu au-dessus du premier, s'élevent trente-six autres pyramides, un peu moins grandes que les premieres, rangées en quarré sur quatre lignes autour de la pagode, neuf de chaque côté. Elles sont de deux figures differentes; les unes, terminées en pointe comme les premieres; les autres, arrondies par le haut en campane, de la forme des domes qui couronnent l'édifice; tellement mêlées, qu'il n'y en a pas deux de suite de même forme. Au-dessus de celles-ci, dans le troisiéme plan, quatre autres, qui forment les quatre coins, sont terminées en pointe; plus petites à la vérité que les premieres, mais plus grandes que les secondes. Tout l'édifice, avec les pyramides, est renfermé dans une espece de cloître quarré, dont chaque côté a plus de six vingt pas communs de longueur, sur environ cent pieds de large, & quinze de hauteur. Les galeries du cloître sont ouvertes du côté de la Pagode. Le lambris est peint & doré à la Moresque. Au dedans des galeries, le long de la muraille extérieure, qui est toute fermée, regne un long piédestal, à hauteur d'appui, sur lequel sont posées plus de quatre cens statues d'une très-belle dorure, & disposées en très bel ordre. Quoiqu'elles ne soient que de brique dorée, elles paroissent assez bien faites: mais elles sont si semblables, que si leur grandeur n'étoit pas inégale, on les croiroit toutes sorties du même moule. Parmi ces figures, l'Auteur en compta douze de taille giganteſque; une au milieu de chaque galerie, & deux à chaque angle, assises, à cause de leur hauteur, sur des bases plates, & les jambes croisées. Il eut la curiosité de mesurer une de leurs jambes, à laquelle il trouva la longueur entiere d'une toise, depuis le bout du pied jusqu'au genou; le pouce, de la grosseur ordinaire du bras, & le reste du corps à proportion. Outre celles-ci, qui sont de la premiere grandeur, il en vit environ cent autres, à demi giganteſques, qui ont quatre pieds depuis l'extrémité du pied jusqu'au genou. Enfin, parmi les premieres & les secondes, il en compta plus de trois cens, dont il n'y en a gueres qui soient au-dessous de la grandeur naturelle, & toutes dressées sur pied. Il ne parle point d'un grand nombre qui ne sont pas plus grandes que des poupées, & qui sont mêlées entre les autres (6).

La France, au jugement de l'Auteur, n'a pas d'édifice où la symétrie soit mieux observée que dans cette Pagode, soit pour le corps, soit pour les accompagnemens de l'édifice. Son cloître est flanqué des deux côtés en dehors, de seize grandes pyramides, arrondies par le haut en forme de dome, de plus de quarante pieds de hauteur, & de plus de douze en quarré, disposées sur une même ligne comme une suite de grosses colomnes, dans le milieu desquelles sont de grandes niches, garnies de pagodes dorées. Ce beau spectacle arrêta si long-tems l'Auteur & tous les François, qu'ils n'eurent pas

(5) Page 189. (6) Pages 190 & précédentes.

le

le tems de conſiderer pluſieurs autres Temples, qui étoient proche du premier, ou dans l'enceinte des mêmes murs. On juge à Siam de la nobleſſe des familles par le nombre des toits dont les maiſons ſont couvertes. Celle-ci en a cinq les uns ſur les autres, & l'appartement du Roi en a ſept (7). TACHARD. 1685.

Outre le feſtin du Roi, & ceux de ſon Miniſtre, il s'en faiſoit d'autres, à l'occaſion des évenemens extraordinaires, où les chefs de toutes les Nations de l'Europe, établies à Siam, c'eſt-à-dire les François, les Anglois, les Portugais, & les Hollandois étoient invités. L'Auteur & ſes Confreres étoient quelquefois obligés d'y aſſiſter. A l'une de ces réjouiſſances ſuccederent pluſieurs ſortes de divertiſſemens. Le premier fut une Comédie Chinoiſe, diviſée par actes. Differentes poſtures, hardies & groteſques, & quelques ſauts aſſez ſurprenans y ſervirent d'intermedes. Tandis que les Chinois jouoient la Comédie d'un côté, les *Laos* qui ſont des peuples voiſins du Royaume de Siam au Nord, donnerent à l'Ambaſſadeur le Spectacle des Marionnettes des Indes, qui ne ſont pas fort differentes des nôtres. Entre les Chinois & les Laos parut une troupe de Siamois & de Siamoiſes, diſpoſés en rond, qui danſoient d'une maniere que l'Auteur trouva bizarre; c'eſt-à-dire, des mains & des pieds. Quelques voix d'hommes & de femmes, qui chantoient un peu du nez, jointes au bruit de leurs mains, regloient la cadence (8).

Feſtins & réjouiſſances qui les accompagnent.

Comédie.

Marionettes des Indes.

Ces jeux furent ſuivis de celui des Sauteurs, qui montoient ſur de grands bambous, plantés comme des mats de quatre-vingt ou cent pieds de hauteur. Ils ſe tenoient au ſommet d'un ſeul pied, l'autre en l'air. Enſuite, mettant la tête où ils avoient le pied, ils élevoient les deux pieds en haut. Enfin, après s'être ſuſpendus par le menton, qui étoit ſeul appuyé ſur le haut des bambous, les mains & le reſte du corps en l'air, ils deſcendoient le long d'une échelle droite, paſſant entre les échellons avec une agilité & une viteſſe incroyable. Un autre fit mettre, ſur une maniere de brancart, ſept ou huit poignards, la pointe en haut, s'aſſit deſſus, & s'y coucha le corps nû, ſans porter ſur d'autre appui. Enſuite il fit monter ſur ſon eſtomac un homme fort peſant, qui s'y tint debout; ſans que toutes ces pointes, qui touchoient immédiatement ſa peau, fuſſent capables de la percer (9).

Sauteurs.

Un Concert terminoit ces divertiſſemens. Quoique la muſique & les voix n'euſſent rien de fort beau pour des Européens, la nouveauté & la diverſité leur donnoient aſſez d'agrément pour les faire entendre la premiere fois ſans ennui. Les Siamois, les Malais, les Peguans, & les Laos faiſoient entendre leur harmonie tour à tour. Leurs inſtrumens reſſemblent aſſez aux nôtres; mais ſont fort éloignés d'être auſſi parfaits. L'Auteur en admira un, qui lui parut fort extraordinaire; monté d'une douzaine de ſonnettes, qui étant legerement frappées avec de petits batons, rendoient un ſon tout-à-fait harmonieux (10).

Concert de muſique.

Le 28 d'Octobre, on publia que le Roi devoit ſortir, pour aller faire ſes prieres, à trois lieues de la ville, dans une fameuſe Pagode, & pour rendre viſite au *Sancra*, qui eſt le chef de la Religion & de tous les Talapoins du Royaume. Autrefois ce Monarque faiſoit, dans cette occaſion, la cérémonie de couper les eaux; c'eſt-à-dire, de frapper la riviere de ſon poi-

Spectacle d'un marche du Roi.

(7) Page 191. Voy. ci-deſſous, la deſcript. (8) P. 193. (9) *Ibidem.* (10) P. 194 & ſuiv.

TACHARD. 1685.

gnard au tems de la plus grande inondation, & de commander aux eaux de ſe retirer. Mais ayant reconnu que les eaux continuoient quelquefois de monter, après avoir reçu l'ordre de deſcendre, il avoit renoncé à ce ridicule uſage; & ſa piété ſe réduiſoit à viſiter, comme en triomphe, la Pagode & le Grand-Prêtre. On prépara une galerie, ſur le bord de la riviere, pour donner ce ſpectacle aux François. Le Seigneur Conſtance s'y plaça près de l'Ambaſſadeur, & lui expliqua l'ordre de la marche royale. Il voulut que les Jéſuites fuſſent auſſi préſens; & l'Auteur avoue, comme à regret, qu'ils étoient forcés d'aſſiſter à des cérémonies ſi profanes.

Ridicule uſage aboli.

Ordre de la marche.

Vingt trois Mandarins du plus bas ordre parurent d'abord, chacun dans un Balon, dont la Chirole étoit peinte en rouge, & s'avancerent à la file, ſur deux lignes, en cotoyant les rives. Ils étoient ſuivis de cinquante-quatre autres Balons, des Officiers du Roi, tous aſſis dans leurs Chiroles, dont les unes étoient entiérement dorées, & d'autres ſeulement par les bords. Chaque Balon avoit depuis trente juſqu'à ſoixante Rameurs; & l'ordre qu'ils obſervoient leur faiſoit occuper un grand eſpace. Enſuite venoient vingt autres Balons, plus grands que les premiers, au milieu de chacun deſquels s'élevoit un ſiege doré, & terminé en pyramide. C'étoient les Balons de la Garde royale, dont ſeize avoient quatre-vingt Rameurs & des rames dorées. Les rames des quatre autres étoient ſeulement rayées d'or. Après cette longue file de Balons, le Roi parut dans le ſien, élevé ſur un trône de figure pyramidale, & très-bien doré. Ce Monarque étoit vêtu d'un beau brocard d'or, enrichi de pierreries. Il avoit un bonnet blanc, terminé en pointe, entouré d'un cercle d'or avec des fleurons, & parſemé de pierreries. Son Balon étoit doré juſqu'à l'eau, & conduit par ſix vingt Rameurs, qui avoient ſur la tête une toque couverte de lames d'or, & ſur l'eſtomac des plaſtrons ornés de même. Les rayons du ſoleil donnoient un éclat merveilleux à cette parure. Le Porte-Enſeigne du Roi, tout couvert d'or, ſe tenoit debout vers la pouppe, avec la Baniere royale, qui eſt d'un brocard d'or à fond rouge; & quatre grands Mandarins étoient proſternés aux quatre coins du trône. Ce beau Balon étoit eſcorté de trois autres, de la même forme, qui n'étoient guéres moins magnifiques: mais les toques & les plaſtrons des Rameurs étoient moins riches.

Maniere dont le Roi eſt ſalué par ſes Peuples.

Les Siamois, qui étoient rangés ſur les deux rives, ſe mirent à genoux d'auſſi loin qu'ils apperçurent le Roi, & porterent les mains jointes ſur la tête, pour ſaluer ce Prince, en touchant la terre du front dans cette poſture, & recommençant ſans ceſſe cette ſalutation, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent perdu de vûe. Vingt Balons, à chiroles & à rames rayées de lignes d'or, ſuivoient celui du Roi; & ſeize autres, moitié peints, moitié dorés, fermoient toute la marche. L'Auteur en compta cent cinquante-neuf, dont les plus grands avoient près de ſix-vingt pieds de long, mais à peine ſix pieds dans leur plus grande largeur. Il y avoit, ſur ces Balons, plus de quatorze mille hommes (11). Au retour, qui fut l'après-midi du même jour, le Roi, pour donner de l'émulation aux Rameurs, propoſa un prix à ceux qui arriveroient les premiers au Palais. Les Spectateurs prirent beaucoup de plaiſir à leur

Combat de viteſſe & prix propoſé aux Balons de la ſuite du Roi.

(11) Page 196.

voir fendre l'eau avec une extrême rapidité, & jetter continuellement des cris de joie ou de triſteſſe, lorſqu'ils gagnoient ou qu'ils perdoient l'avantage. La ville entiere & tout le peuple d'alentour aſſiſtoit à ce ſpectacle. Cette foule étoit rangée vers les rives, dans une infinité de Balons, qui formoient deux lignes entre la ville & la Pagode, c'eſt-à-dire, l'eſpace d'environ trois lieues. L'Auteur, après les avoir vû paſſer, jugea que les Balons étoient au nombre d'environ vingt mille, & qu'ils ne portoient pas moins de cent mille hommes. D'autres François aſſurerent qu'il y avoit plus de deux cens mille perſonnes. Lorſque le Roi paſſa ſur la riviere, toutes les fenêtres & les portes des Maiſons étoient fermées, & les ſabords mêmes des Navires. Tout le monde eut ordre de ſortir; afin que perſonne ne fût dans un lieu plus élevé que le Roi. Ce Prince voulut être du combat qu'il avoit propoſé. Mais comme ſon Balon étoit fourni d'un plus grand nombre de Rameurs, & des mieux choiſis, il remporta bientôt l'avantage, & ſon Balon rentra victorieux dans la ville (12).

TACHARD. 1685.

Huit jours après, il ſortit encore de ſon Palais avec la Reine & toutes ſes femmes, pour ſe rendre à *Louvo*. C'eſt une ville à quinze ou vingt lieues de Siam, vers le Nord, où ce Prince paſſoit les deux tiers de l'année, parce qu'il y étoit plus libre qu'à Siam, où la politique orientale l'obligeoit de ſe tenir renfermé, pour entretenir ſes Peuples dans le reſpect & la ſoumiſſion. Le Seigneur Conſtance, qui avoit vû les lettres *de Mathématiciens*, que Louis XIV avoit accordées aux ſix Jéſuites, avoit réſolu de leur procurer une Audience particuliere à Louvo. Il les fit avertir de s'y rendre avec leurs inſtrumens. Deux grands Balons furent envoyés pour prendre leur bagage, avec un autre, à vingt-quatre Rameurs, pour les porter. Ils partirent le 15 de Novembre.

Voyage de la Cour à Louvo.

A deux lieues de la ville, ils rencontrerent un ſpectacle nouveau, ſur une vaſte campagne, inondée à perte de vûe. C'étoit le convoi funebre d'un fameux Talapoin, chef de la Religion des Peguans. Le corps étoit renfermé dans un cercueil de bois aromatique, élevé ſur un bucher, autour duquel quatre grandes colomnes de bois doré portoient une haute pyramide à pluſieurs étages. Cette eſpece de Chapelle ardente étoit accompagnée d'un grand nombre de petites tours de bois, aſſez hautes & quarrées, couvertes de carton groſſiérement peint, & de figures de papier. Elle étoit environnée d'un enclos de bois quarré, ſur lequel étoient rangées pluſieurs autres tours, d'eſpace en eſpace. A chacun des quatres coins, il y en avoit une auſſi élevée que la pyramide du milieu, & deux plus petites à chaque côté du quarré. Toutes ces tours étoient remplies de feux d'artifice. L'Auteur en vit ſortir pluſieurs fuſées volantes. Les quatre grandes tours, poſées aux quatre coins du grand carré, étoient jointes par de petites maiſons de bois, peintes de diverſes figures groteſques, de dragons, de ſinges, de démons cornus, &c. De diſtance en diſtance, entre les cabanes, on avoit pratiqué des ouvertures pour laiſſer entrer & ſortir les Balons. Les Talapoins du Pegu, en très-grand nombre dans leurs Balons, occupoient preſque tout l'eſpace qui étoit entre le bucher & le circuit du grand quarré. Ils avoient tous l'air grave & mo-

Cérémonie funebre que les Jéſuites voyent ſur la route.

(12) Page 198.

TACHARD. 1685.

deſte, chantant de tems en tems, & quelquefois gardant un profond ſilence. Une multitude infinie de Peuple, hommes & femmes indifféremment, aſſiſtoit derriere eux à cette fête mortuaire.

Une ſcene ſi nouvelle & ſi peu attendue fit arrêter quelque-tems les François. Ils ne virent que des danſes burleſques, & certaines farces ridicules que jouoient les Peguans & les Siamois, ſous des cabanes de Bambou & de jonc, ouvertes de tous côtés. Comme il leur reſtoit quatre ou cinq lieues à faire, ils ne furent témoins que de l'ouverture du ſpectacle, qui devoit durer juſqu'au ſoir. Ces honneurs, qu'on rend aux Morts, parmi les Siamois, leur donnent un extrême attachement pour leur Religion. Les Talapoins, que l'Auteur traite de Docteurs fort intereſſés, enſeignent que plus on fait de dépenſe aux obſeques d'un Mort, plus ſon ame eſt logée avantageuſement dans le corps de quelque Prince ou de quelque animal conſidérable. Dans cette perſuaſion, les Siamois ſe ruinent ſouvent pour ſe procurer de magnifiques funérailles (13).

Les Mathématiciens arriverent, de bonne-heure, au logement où ils devoient paſſer la nuit. Le Pays leur avoit paru extrêmement agréable. En ſuivant le canal, qui a été creuſé dans les terres, pour abreger le chemin de Siam à Louvo, ils avoient découvert, à perte de vûe, des campagnes pleines de riz; & lorſqu'ils étoient entrés dans la riviere, le rivage, bordé d'arbres verds & de villages, avoit attaché leurs yeux par la plus agréable variété (14).

Ils viſitent deux Palais en allant à Louvo.

Avant que de rentrer dans leurs Balons, les François voulurent voir un Palais du Roi, qui étoit voiſin du lieu où ils avoient logé. Ils n'en virent que les dehors, parce que le Concierge avoit ordre de n'en accorder l'entrée à perſonne. Cet édifice leur parut fort petit. Il eſt entouré d'une galerie aſſez baſſe, en forme de cloître, d'une architecture ſi irréguliere, que les piédeſtaux ne ſont pas moins hauts que les pilaſtres. Autour de la galerie régne un balcon aſſez bas, environné d'une baluſtrade de pierre à hauteur d'appui. Mais, à cent pas de ce Palais, ils en virent un plus grand, & beaucoup plus régulier. Les pilaſtres extérieurs leur parurent de très-bon goût. Tout l'édifice forme un grand quarré, de cent cinquante à ſoixante pas de longueur. Sur les quatre côtés, ſont elevés quatre grands corps de logis fort exhauſſés, bâtis en forme de galerie, & couverts d'un double toît, arrondi en voute par le haut. Ces galeries ſont ornées, en dehors, de très beaux pilaſtres, avec leurs baſes & leurs chapiteaux, dont les proportions approchent beaucoup des nôtres. L'Auteur conclut de la régularité de ce vieux Palais, que l'Architecte, dont il eſt l'ouvrage, devoit avoir une grande connoiſſance de l'Architecture de l'Europe (15). Les galeries ne ſont percées que par des portes, qui ſont au milieu de chaque face. On voit, par-deſſus, d'autres bâtimens plus exhauſſés que les premiers, & au milieu de ceux-ci un grand corps de logis qui les ſurpaſſe tous, & qui fait avec les autres une fort belle ſymetrie. C'eſt le ſeul édifice du Pays auquel les Mathématiciens Jéſuites ayent trouvé de la régularité & de la proportion (16).

De-là, ils ſe rendirent à Louvo, qui eſt dans une ſituation très-agréable,

(13) Pages 200 & précéd. (14) Page 201. (15) Page 202. (16) *Ibid.*

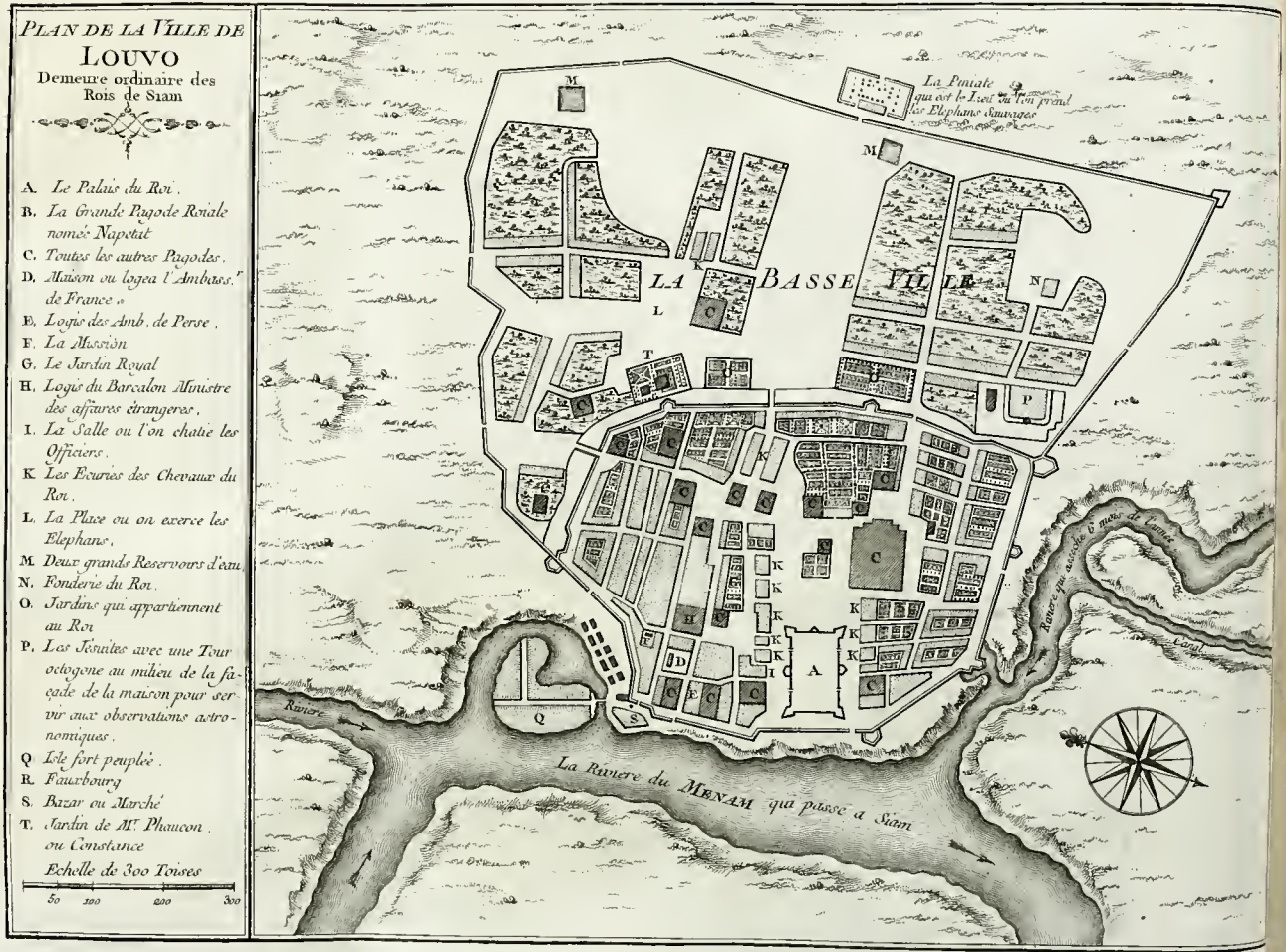
PLAN DE LA VILLE DE
LOUVO
Demeure ordinaire des Rois de Siam
A. Le Palais du Roi.
B. La Grande Pagode Roiale nomée Napetat
C. Toutes les autres Pagodes.
D. Maison ou logea l'Ambass.r de France.
E. Logis des Amb. de Perse.
F. La Mission
G. Le Jardin Royal
H. Logis du Barcalon Ministre des affaires étrangeres.
I. La Salle ou l'on chatie les Officiers.
K. Les Ecuries des Chevaux du Roi.
L. La Place ou on exerce les Elephans.
M. Deux grands Reservoirs d'eau.
N. Fonderie du Roi.
O. Jardins qui appartiennent au Roi
P. Les Jésuites avec une Tour octogone au milieu de la façade de la maison pour servir aux observations astronomiques.
Q. Isle fort peuplée.
R. Fauxbourg
S. Bazar ou Marché
T. Jardin de Mr. Phaucon, ou Constance
Echelle de 300 Toises
50 100 200 300
La Piniate qui est le Lieu ou l'on prend les Elephans Sauvages
LA BASSE VILLE
Riviere
La Riviere du MENAM qui passe a Siam
Riviere qui asseche 6 mois de l'année
Canal

PLAN DE LA VILLE DE LOUVO

Demeure ordinaire des Rois de Siam

A. *Le Palais du Roi.*
B. *La Grande Pagode Roiale nomée Napetat*
C. *Toutes les autres Pagodes.*
D. *Maison ou logea l'Ambass.r de France.*
E. *Logis des Amb. de Perse.*
F. *La Mission*
G. *Le Jardin Royal*
H. *Logis du Barcalon Ministre des affaires étrangeres.*
I. *La Salle ou l'on chatie les Officiers.*
K. *Les Ecuries des Chevaux du Roi.*
L. *La Place ou on exerce les Elephans.*
M. *Deux grands Reservoirs d'eau.*
N. *Fonderie du Roi.*
O. *Jardins qui appartiennent au Roi*
P. *Les Jesuites avec une Tour octogone au milieu de la façade de la maison pour servir aux observations astronomiques.*
Q. *Isle fort peuplée.*
R. *Fauxbourg*
S. *Bazar ou Marché*
T. *Jardin de M.r Phaucon, ou Constance*

Echelle de 300 Toises.

50 100 200 300

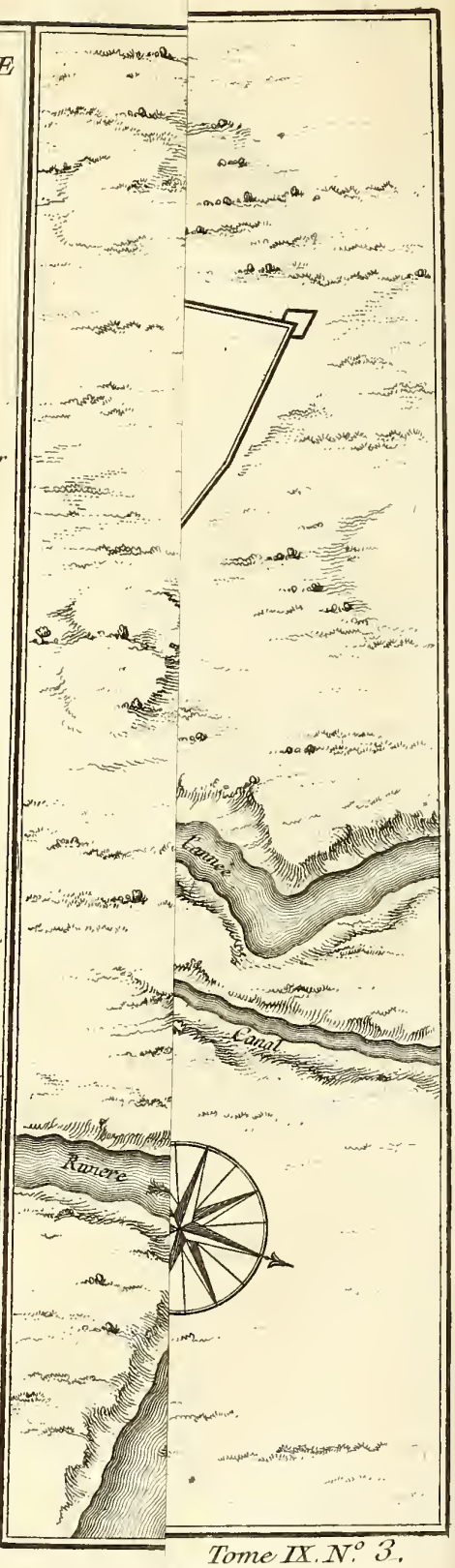

Tome IX. N.o 3.

& dans un air fort ſain. Elle étoit devenue grande & fort peuplée depuis que le Roi y faiſoit un long ſéjour. M. de la Marre avoit déja reçu ordre de la fortifier à l'Européenne. Elle eſt ſituée ſur une hauteur qui découvre tout le pays d'alentour, qui n'eſt commandée d'aucun endroit, & qui eſt baignée par une groſſe riviere. Il eſt vrai que cette riviere n'eſt conſidérable que pendant l'inondation. Mais comme le débordement des eaux & les pluies dure ſept ou huit mois, la Ville ne peut gueres être aſſiégée de ce côté-là, qui eſt d'ailleurs extraordinairement eſcarpé. Les autres côtés ſont ou des marais qu'on peut inonder facilement, ou des hauteurs en amphiteâtre, qu'on avoit deſſein de renfermer dans la Ville, pour ſervir de profonds foſſés & de remparts terraſſés, à l'épreuve de toute ſorte d'artillerie.

TACHARD. 1685. Deſcription de Louvo.

L'Ambaſſadeur, qui s'étoit rendu auſſi à Louvo, fut conduit à l'audience, où le Roi lui parla des ſix Jeſuites, qu'il avoit amenés, & que le Roi de France envoyoit, lui dit-il, pour faire leurs obſervations dans les Indes, & pour travailler à la perfection des Arts. C'étoit ſous cette idée que le Seigneur Conſtance les avoit annoncés à la Cour. Pendant l'audience les Jeſuites viſiterent les jardins & les dehors du Palais. La ſituation en eſt fort belle. Il eſt placé au bord de la riviere, ſur une élévation aſſez unie. L'enceinte en eſt grande. L'Auteur n'y vit rien de plus remarquable que deux grands corps de logis détachés, dont les toits étoient tout éclatans de dorure. Cet éclat vient aux thuiles, d'un vernis jaune dont elles ſont revêtues, qui brille autant que de l'or aux rayons du Soleil. On apprit à l'Auteur que chacune de ces thuiles coutoit quarante ſous (17).

Palais de Louvo & ſes Jardins.

Le ſoir, on fit promener l'Ambaſſadeur & toute ſa ſuite, ſur des Elephans. Dès le jour de ſa premiere Audience, on lui avoit fait voir dans le Palais de Siam, l'Elephant blanc, pour lequel on a tant de veneration dans les Indes, & qui avoit fait le ſujet de pluſieurs guerres. Il l'avoit trouvé aſſez petit, & ſi vieux qu'il en étoit ridé. Auſſi lui donnoit-on trois cens ans. Pluſieurs Mandarins étoient deſtinés à le ſervir. On ne lui offroit rien qu'en vaiſſelle d'or: au moins, deux baſſins, qu'il avoit devant lui, étoient d'or maſſif, d'une grandeur & d'une épaiſſeur extraordinaire. Son appartement étoit magnifique; & le lambris du Pavillon étoit fort proprement doré. L'Auteur obſerve que les moindres Elephans du Roi ont quinze hommes qui les ſervent par quartier; que d'autres en ont vingt, vingt-cinq, trente, & quarante, ſelon leur rang; & que l'Elephant blanc en a cent. On a peine à ne pas croire cette remarque un peu exagerée, lorſqu'il ajoute » que le Seigneur Conſtance lui a dit, que le Roi n'a pas moins de vingt » mille Elephans dans ſon Royaume, ſans compter les ſauvages, qui ſont » dans les bois & dans les montagnes. On en prend quelquefois, aſſure-t-il, » juſqu'à cinquante, ſoixante, & quatre-vingt même à la fois dans une ſeule » chaſſe (18).

Promenade ſur des Eléphans.

Eléphant blanc de Siam.

Remarques ſur les Elephans.

Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences avoient recommandé aux ſix Jeſuites d'examiner ſi tous les Elephans avoient des ongles aux pieds. L'Auteur n'en vit pas un ſeul qui n'eût cinq ongles à chaque pied, c'eſt-à-dire, à l'extrémité des cinq gros doigts: mais leurs doigts ſont ſi courts, qu'à peine

(17) Page 203. (18) Voyez la Deſcription du Royaume de Siam.

TACHARD 1685.

sortent-ils de la masse du pied. Il remarqua qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, les oreilles si grandes qu'on les dépeint ordinairement. Il en vit plusieurs qui avoient les dents d'une beauté & d'une longueur admirable. Elles sortoient, à quelques-uns, plus de quatre pieds hors de la bouche; & d'espace en espace, elles étoient garnies de cercles d'or, d'argent & de cuivre. Dans une maison de campagne du Roi, à une lieue de Siam sur la riviere, il vit un petit Elephant blanc qu'on destinoit pour Successeur à celui qui étoit dans le Palais. On l'élevoit avec des soins extraordinaires. Plusieurs Mandarins étoient attachés à son service; & les égards qu'on avoit pour lui s'étendoient jusqu'à sa mere & à sa tante, qu'on nourrissoit avec lui. Sa grosseur étoit à peu près celle d'un bœuf. C'étoit le Roi de Camboie qui en avoit fait présent au Roi de Siam, depuis deux ou trois ans, en lui faisant demander du secours contre un sujet rebelle qui étoit soutenu par le Roi de la Cochinchine.

Petit Elephant blanc, élevé pour succéder à l'autre.

Enfin, le 22 de Novembre, les Mathématiciens Jesuites furent avertis que le Roi vouloit leur accorder, le même jour, une audience particuliere. Ce fut le Seigneur Constance qui leur fit l'honneur de les conduire au Palais, vers quatre heures après midi. Il leur fit traverser trois cours, dans lesquelles ils virent des deux côtés, plusieurs Mandarins prosternés. En arrivant dans la cour la plus intérieure, ils trouverent un grand tapis, sur lequel ce Ministre leur dit de s'asseoir. Ils n'avoient pas d'habits de cérémonie. On ne les obligea pas même de se déchausser, ce qu'on leur fit regarder comme une grande marque de distinction. Aussi-tôt qu'ils furent assis, le Roi, qui alloit sortir pour voir un combat d'Elephans, dont il vouloit donner le plaisir à l'Ambassadeur, monta sur le sien, qui l'attendoit à la porte de son appartement; & remarquant les Jesuites à dix ou douze pas de lui, il s'avança vers eux (19).

Audience particuliere accordée aux Jésuites.

Le Pere Fontenay, Supérieur de ses Confreres, avoit preparé un compliment. Mais le Seigneur Constance voyant le Roi pressé, parla pour eux à ce Prince, qui les regarda, les uns après les autres, d'un visage riant & plein de bonté. Son âge étoit d'environ cinquante-cinq ans; sa taille un peu au-dessous de la médiocre, mais fort droite & bien prise. Il répondit au discours de son Ministre » qu'ayant sçu que le Roi de France envoyoit les six » Jesuites à la Chine pour de grands desseins, il avoit desiré de les voir, » & de leur dire de bouche que s'ils avoient besoin de quelque chose, soit » pour le service du Roi leur maître, soit pour leur propre usage, il avoit » donné ordre qu'on leur fournît tout ce qui leur seroit nécessaire (20).

Comment ils sont traités par le Roi.

Les Jesuites n'eurent le tems de répondre à cette faveur, que par des remercimens respectueux & de profondes inclinations. Le Roi continua son chemin; & passant de cette cour dans une autre, au milieu d'une haie de Mandarins prosternés devant lui, le front contre terre & dans un grand silence, il trouva, près de la premiere porte du Palais, les Chefs des Compagnies marchandes de l'Europe, déchaussés, à genoux, appuyés sur leurs coudes, auxquels il donna une courte audience.

Le Seigneur Constance avoit prévu que le tems manqueroit aux Jesuites

(19) Page 207. L'Auteur n'explique pas plus nettement si c'est avant que de monter, ou tout monté, que le Roi s'approcha d'eux.

(20) *Ibidem.*

pour prononcer leur compliment, & leur avoit conſeillé de le faire traduire en langue du Pays. Le Superieur, qui étoit chargé de la copie, en Siamois & en François, n'oublia pas de la préſenter au Monarque, qui donna ordre à ſon Miniſtre de la prendre. Cette Piece, l'ouvrage de ſix Jeſuites célébres, mérite la diſtinction d'être inſérée ici dans ſes propres termes: TACHARD, 1685.

Harangue qu'ils font à ce Prince.

» Sire, nous avons quitté le plus grand Roi que la France ait jamais eu; » mais notre bonheur, en arrivant ici, eſt de retrouver dans Votre Majeſté » les qualités de ce grand Prince (21). Cette grandeur d'ame, qui vous » porte à ſecourir ſi généreuſement vos Alliés, le courage avec lequel vous » reprimez vos ennemis, les avantages que vous venez de remporter ſur » eux, cette ſoumiſſion extraordinaire de vos Sujets, cette magnificence » avec laquelle vous vous montrez à eux, ces Ambaſſades célebres que vous » recevez des parties du monde les plus éloignées, cette protection que vous » donnez aux Etrangers, cette affection particuliere que vous témoignez aux » Miniſtres de l'Evangile, cette bienveillance que vous avez la bonté de » nous marquer auſſi; toutes ces choſes, Sire, ſont des marques que vous » êtes un Roi magnanime, victorieux, politique, équitable; & comme vos » Sujets & la Renommée le publient, le plus grand de tous les Rois qui » ayent jamais porté la couronne de Siam.

» Les Sciences dont nous faiſons profeſſion, Sire, ſont eſtimées par tou- » te l'Europe. Notre Roi les aime, juſqu'à leur élever des Obſervatoires ſu- » perbes dans ſa ville Capitale, & à donner ſon auguſte nom au College » de notre Compagnie, dans lequel on les enſeigne. Nous les avons culti- » vées depuis notre jeuneſſe, particuliérement l'aſtronomie, qui eſt plus » conforme à nos inclinations, parce qu'elle porte nos eſprits à penſer ſou- » vent au Ciel, le ſéjour des bienheureux & notre véritable Patrie. Sa Ma- » jeſté Très-Chrétienne, ſachant que notre profeſſion eſt de nous ſervir des » Sciences humaines, afin de porter les hommes à la connoiſſance & à » l'amour du vrai Dieu, & perſuadé que nous avons fait une étude par- » ticuliere des Mathématiques, nous a choiſis pour aller à la Chine en qua- » lité de Mathématiciens. Ainſi nous ſommes chargés de travailler, de con- » cert avec ceux qui demeurent à Paris auprès de ſa perſonne, à la per- » fection des Arts & des Sciences. Pour nous faciliter un ſi grand deſſein, » notre grand Monarque nous a donné des Lettres Patentes, qui nous re- » commandent à tous les Princes de la Terre, en conſidération deſquelles » votre Majeſté nous comble aujourd'hui d'honneur en nous admettant en » ſa préſence.

» Il nous eſt impoſſible, Sire, de reconnoître nous-mêmes une telle fa- » veur. Mais ne le pouvant pas de la maniere que nous le devons, Votre » Majeſté nous permettra de le faire de la maniere que nous le pourrons. » Nous ſommes Serviteurs du vrai Dieu & Sujets d'un grand Monarque. » Comme Sujets d'un ſi grand Roi, nous l'informerons des graces que Votre » Majeſté nous fait; & comme Serviteurs du vrai Dieu, nous le prierons » inſtamment de combler votre régne de toutes ſortes de proſpérités, & d'é-

(21) L'Auteur fait, dans un autre endroit, un portrait du Roi de Siam, qui juſtifie cet éloge, p. 235.

TACHARD. 1685.

» clairer Votre Majeſté de ſes divines lumieres, afin qu'elle poſſéde le Ciel » après avoir régné ſi glorieuſement ſur la Terre.

Réflexion ſur l'objet du Voyage des Jéſuites.

Il n'eſt pas difficile de juger que le principal motif des ſix Jéſuites, & dans leur Voyage, & dans l'exercice de leurs inſtrumens de Mathématique, étoit le zèle de la Religion, auquel l'intérêt des ſciences & les ordres de leur Roi ſervoient de prétexte. Mais on s'étoit trop flatté à la Cour de France, en concluant de quelques faveurs que le Roi de Siam avoit accordées aux Miſſionnaires, qu'il étoit diſpoſé à recevoir les lumieres de l'Evangile. C'eſt ce que le Seigneur Conſtance ne fit pas difficulté de déclarer à l'Ambaſſadeur; quoique ſi zèlé lui-même pour la converſion des Siamois, qu'il partageoit continuellement ſes ſoins entre les affaires du Chriſtianiſme & celles de l'Etat. Les efforts qu'il fit, pour ſeconder les François dans le projet de celle du Roi, demandent d'être lûs avec toute l'étendue que l'Auteur leur donne dans ſon récit, & ne font pas moins d'honneur à ſon habileté qu'à ſa Religion (22).

Erreur de la Cour de France ſur la converſion du Roi de Siam.

Projet d'un obſervatoire à Siam.

Quelques jours après l'Audience des Jéſuites, ce Miniſtre entretint le Roi ſur un projet qu'il méditoit depuis long-tems, de faire venir à Siam douze Mathématiciens du même ordre, qu'il avoit déja demandés à leur Général, & ſur le deſſein de bâtir un Obſervatoire, à l'imitation de ceux de Paris & de Pekin. Ce Prince ayant approuvé ſes idées, il jugea qu'il étoit néceſſaire de renvoyer promptement en Europe, un des ſix Jéſuites François, qui ſe trouvoient à Siam, pour hâter l'execution d'une entrepriſe ſi importante au Chriſtianiſme. Cette commiſſion tomba ſur le Pere Tachard, qui gémit beaucoup de ſe voir éloigné pour long-tems de la Chine, après laquelle il ſoupiroit, dit-il, depuis tant d'années (23).

Vûe du Seigneur Conſtance pour la converſion des Siamois.

Ce fut dans la même occaſion que le Seigneur Conſtance communiqua aux Jéſuites une autre vûe, qu'il croyoit capable de contribuer beaucoup à la converſion des Siamois. » Il ne ſuffiſoit pas, leur dit-il, de gagner leur » eſtime & leur affection par le zèle, par la douceur & par la ſcience. Con» noiſſant parfaitement le genie de cette Nation, il jugeoit qu'outre l'Ob» ſervatoire, il falloit encore une autre Maiſon de Jéſuites, où l'on menât, » autant qu'il ſeroit poſſible, la vie auſtere & retirée des Talapoins, ſi auto» riſés parmi le peuple; qu'on prît leur habit, qu'on les vît ſouvent, & » qu'on s'efforçât d'en attirer quelques-uns à la Religion. En effet, on avoit appris, depuis peu, que cette conduite avoit réuſſi aux Jéſuites Portugais. Un Miſſionnaire François, qui avoit été à Saint-Thomé depuis deux mois, racontoit, que ces Peres avoient paſſé pluſieurs années au Maduré, vers Bengale, ſans recueillir aucun fruit conſidérable de leurs travaux. Le Supérieur de cette Miſſion faiſant réflexion à l'attachement de ces Peuples pour les Bramines, qui ſont leurs Prêtres ou leurs Religieux, jugea qu'en prenant l'habit Bramine, & vivant à leur maniere, il pourroit s'attirer la confiance de toute la Nation. Il communiqua ce projet à ſes Supérieurs, qui le propoſerent au Saint Siege. On l'examina au Tribunal *de la propagation de la Foi;* » & ſur l'expoſition que l'habit particulier des Bramines n'étoit pas une mar» que de Religion, mais d'une nobleſſe & d'une qualité diſtinguée, on per-

Les Jéſuites du Maduré prennent l'habit des Bramines.

(22) Pages 226 & ſuivantes. (23) Page 211.

mit

mit au Supérieur du Maduré, & à quelques autres Jéſuites du même ſentiment, d'éprouver ce moyen pour la converſion d'un grand Pays. Ils prirent auſſi-tôt la marque des Bramines, & commencerent à mener la même vie : c'eſt-à-dire, qu'on vit ces hommes Apoſtoliques, la tête & les pieds nuds, marcher ſur le ſable brulant, expoſés ſans ceſſe aux plus grandes ardeurs du ſoleil, parce que les Bramines ne portent point de chauſſure & ne ſe couvrent jamais la tête ; ne vivre que d'herbes, & paſſer trois ou quatre jours ſans nourriture, ſous un arbre, ou dans un chemin public, attendant que quelque Indien, touché de cette étrange auſtérité, vînt les écouter. Ils ont converti, par cette voye, plus de ſoixante mille Indiens (24).

TACHARD. 1685.

Succès de cette pieuſe ruſe.

On n'a point oublié que le jour même de l'Audience, le Roi devoit faire voir à l'Ambaſſadeur un combat d'Eléphans. Il avoit donné ordre qu'on en préparât ſix, pour les ſix Jéſuites, qu'il vouloit voir préſens à ce ſpectacle. Le Seigneur Conſtance leur donna un Mandarin pour les conduire. Ils trouverent, en ſortant du Palais, ſix Eléphans avec leurs chaiſes dorées & des couſſins fort propres. Chacun s'étant approché du ſien, l'Auteur décrit la maniere dont on les y fit monter. Le Paſteur, c'eſt le nom qu'on donne à l'homme qui eſt ſur le cou de l'Eléphant pour le gouverner, fit mettre l'animal à genoux, & le fit enſuite coucher à demi ſur le côté ; de ſorte qu'on pouvoit poſer le pied ſur une des jambes de devant qu'il avançoit, & de-là ſur ſon ventre : après quoi ſe redreſſant un peu, il donnoit le tems de s'aſſeoir commodément dans la chaiſe qu'il porte ſur le dos. On peut auſſi ſe ſervir d'échelles, pour ſe mettre à ſa hauteur. C'eſt pour la commodité des Etrangers, qui ne ſont pas accoutumés à cette monture, qu'on met des chaiſes ſur le dos de ces animaux. Les Naturels du Pays, de quelque qualité qu'ils ſoient, à l'exception du Roi, montent ſur le cou & les conduiſent eux-mêmes. Cependant, lorſqu'ils vont à la guerre ou à la chaſſe, ils ont deux Paſteurs, l'un ſur le dos, l'autre ſur la crouppe de l'Eléphant ; & le Mandarin eſt au milieu du dos, armé d'une lance ou d'une eſpece de javelot. L'Auteur remarqua, dans une chaſſe, que le Roi, qui étoit ſur ſon Eléphant dans une eſpece de trône, ſe leva ſur ſes pieds lorſque les Eléphans ſauvages voulurent forcer le paſſage de ſon côté, & ſe mit ſur le dos du ſien pour les arrêter (25).

Comment on monte ſur ces Elephans.

Autre maniere de monter.

Les Jéſuites ſuivirent le Roi dans une grande Plaine, à cent pas de la ville. Ce Monarque avoit l'Ambaſſadeur à ſa droite, éloigné de quinze ou vingt pas, le Seigneur Conſtance à ſa gauche, & quantité de Mandarins autour de lui, proſternés par reſpect aux pieds de ſon Eléphant. On entendit d'abord des trompettes, dont le ſon eſt fort dur & ſans inflexion. Alors les deux Eléphans deſtinés pour combattre jetterent des cris horribles. Ils étoient attachés par les pieds de derriere, avec de groſſes cordes que pluſieurs hommes tenoient pour les retirer ſi le choc devenoit trop rude. On les laiſſe approcher de maniere que leurs défenſes ſe croiſent, ſans qu'ils puiſſent ſe bleſſer. Ils ſe choquent quelquefois ſi rudement, qu'ils ſe briſent les dents, & qu'on en voit voler les éclats. Mais, ce jour-là, le combat fut ſi court qu'on crut que le Roi ne l'avoit ordonné que pour ſe procurer l'occaſion de

Combat d'Eléphans.

(24) Pages 212 & ſuivantes.

(25) Page 216.

TACHARD. 1685.

faire avec plus d'éclat un préſent à Monſieur de Vaudricour, qui avoit amené les deux Mandarins Siamois, & qui devoit conduire ſes Ambaſſadeurs en France. A la fin du ſpectacle, Sa Majeſté s'approcha de lui, & lui donna de ſa main un ſabre dont la poignée étoit d'or maſſif, & le fourreau d'écaille de tortue, orné de cinq lames d'or, avec une grande chaîne de filigrane d'or, pour lui ſervir de baudrier, & une veſte de brocard à boutons d'or. Cette ſorte de ſabre ne ſe donne à Siam qu'aux Généraux d'armée, lorſqu'ils partent pour aller à la guerre. Monſieur de Joyeux, Capitaine de la Frégate Françoiſe, reçut auſſi un préſent de la même nature, mais moins magnifique (26).

La plûpart des jours que le Roi paſſa au Palais de Louvo, furent employés en ſpectacles. L'Auteur & ſes confreres furent obligés d'aſſiſter à celui des Eléphans contre un Tigre ; toujours ſur la même monture, pour ne pas ſcandaliſer les Talapoins, qui ſe font un crime de monter à cheval (27).

Combat de trois Eléphans contre un Tigre.

On avoit élevé, hors de la ville, une haute paliſſade de Bambous, d'environ cent pieds en quarré. Au milieu de l'enceinte étoient trois Eléphans, deſtinés pour combattre le Tigre. Ils avoient une eſpece de grand plaſtron, en forme de maſque, qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe. Auſſi-tôt que les ſpectateurs furent placés, on fit ſortir de la loge, qui étoit dans l'enfoncement, un Tigre d'une figure & d'une couleur, qui parurent nouvelles aux François. Outre qu'il étoit beaucoup plus grand, plus gros, & d'une taille moins effilée que ceux qu'ils avoient vûs en France, ſa peau n'étoit pas mouchetée ; mais au lieu de toutes les taches ſemées ſans ordre, il avoit de longues & larges bandes en forme de cercles. Ces bandes, prenant ſur le dos, ſe rejoignoient par-deſſous le ventre, & continuant le long de la queue, y formoient comme des anneaux blancs & noirs, placés alternativement. La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non plus que les jambes ; excepté qu'elles étoient plus grandes & plus groſſes que celles des Tigres communs, quoique ce ne fût qu'un jeune Tigre, qui pouvoit croître encore. Le Seigneur Conſtance dit aux Jéſuites qu'il s'en trouvoit dans le Royaume de trois fois plus gros, & qu'étant un jour à la chaſſe avec le Roi, il en avoit vû un de fort près, qui étoit de la grandeur d'un mulet. C'eſt une eſpece particuliere ; car le Pays en produit auſſi de petits, tels que ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, & l'Auteur en vit un le même jour à Louvo (28).

On ne lâcha pas d'abord le Tigre, qui devoit combattre ; mais on le tint attaché par deux cordes ; de ſorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier Eléphant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de ſa trompe ſur le dos. Ce choc fut ſi rude, que le Tigre en ayant été renverſé, demeura quelque-tems ſur la place, avec auſſi peu de mouvement que s'il eût été mort. Cependant lorſqu'on l'eut délié, il fit un cri horrible, & voulut ſe jetter ſur la trompe de l'Eléphant, qui s'avançoit pour le frapper. Celui-ci, la repliant adroitement, la mit à couvert par ſes défenſes, dont il atteignit le Tigre, & qui lui firent faire un fort grand ſaut en l'air. Cet animal parut étourdi du coup, ou de ſa chute. N'oſant plus s'approcher, il fit pluſieurs

(26) Page 217. (27) Page 218. (28) Page 219.

tours le long de la paliſſade ; & quelquefois il s'élançoit vers les ſpectateurs qui paroiſſoient dans les galeries. Alors on pouſſa, contre lui, les trois Eléphans, qui lui donnerent tour à tour de ſi rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort. Ils l'euſſent tué, ſans doute, ſi l'Ambaſſadeur n'eût demandé grace pour lui. TACHARD. 1685.

Le lendemain au ſoir, il ſe fit au Palais une grande illumination, qui ſe renouvelle tous les ans. Elle conſiſtoit en dix-huit cens ou deux mille lumieres, dont les unes étoient rangées ſur de petites fenêtres, pratiquées exprès dans les murs de l'enceinte, & les autres dans des lanternes, dont l'Auteur admira l'ordre & la forme ; ſur-tout celle de certains grands falots, en forme de globes, qui ſont d'un ſeul morceau de corne, tranſparente comme le verre, & quelques autres d'une eſpece de verre fait de riz. Ce Spectacle étoit accompagné du ſon des tambours, des fifres & des trompettes. Pendant que le Roi l'honoroit de ſa préſence, la Princeſſe en donnoit un ſemblable aux Dames de la Cour, d'un autre côté du Palais (29). Illumination.

Le Seigneur Conſtance fit voir aux Jeſuites l'*Elephant Prince*, qui étoit d'une beauté & d'une groſſeur extraordinaire. On lui donnoit ce nom, parce qu'il étoit né le même jour que le Roi. Ils virent auſſi l'Elephant de garde, qu'on releve chaque jour, dans un pavillon voiſin de l'appartement du Roi, & qu'on tient prêt jour & nuit pour ſon uſage (30). Les Jéſuites voyent l'Elephant Prince.

Le Roi, qui cherchoit à donner ſans ceſſe de nouveaux divertiſſemens aux François, leur fit voir un jour la maniere de prendre les Elephans. Mais cet article paroiſſant appartenir à la deſcription générale de Siam, il ne reſte à ſuivre ici l'Auteur que dans les obſervations que les Jeſuites firent à Louvo.

Ils les avoient commencées en arrivant dans cette Ville, ſur-tout celles qui leur étoient néceſſaires pour obſerver exactement une Eclipſe de Lune qui devoit arriver le 11 de Décembre. Ils n'avoient pû ſe ſervir juſqu'alors de leurs inſtrumens pour ces opérations, parce que la Ville & les Fauxbourgs étoient tellement inondés, qu'ils n'avoient pû trouver d'endroits pour les placer. La maiſon même où ils étoient logés recevoit tant d'agitation par les eaux, que leurs pendules & leurs quarts de cercle en ſouffroient beaucoup. Enfin, le 6 & le 7 de Decembre, ils remarquerent, par l'anneau aſtronomique de *Butterfield*, que la variation de l'aiguille étoit de deux degrés vingt minutes à l'Oueſt ; & pendant ces deux jours conſécutifs, cette obſervation fut trouvée conſtamment la même (31). Obſervations aſtronomiques faites à Louvo.

Mais le Roi ayant fait connoître à l'Ambaſſadeur de France qu'il ſouhaitoit que l'obſervation de la premiere Eclipſe ſe fît en ſa préſence, on choiſit pour le travail une maiſon Royale, nommée *Tlée Pouſſonne*, une petite lieue à l'Eſt de Louvo, & peu éloignée d'une Forêt où Sa Majeſté devoit prendre le divertiſſement de la Chaſſe des Elephans. Le 10, ce Prince invita Illumination pour une chaſſe d'Eléphans.

(29) Page 220.

(30) *Ibidem.*

(31) Le 9 du même mois, par les hauteurs priſes du même bord du ſoleil, matin & ſoir, l'heure véritable du midi à la pendule à ſecondes, étoit de douze heures cinq minutes trois ſecondes. La variation de l'aiguille vers l'Oueſt, par la machine parallattique de *Chapotot*, fut remarquée une fois de ſeize minutes ſeulement, une autre de trente-une minutes, une autre de trente-cinq, & une autre de trente-huit, p. 239.

TACHARD. 1685.

l'Ambaſſadeur à voir les illuminations qui ſe faiſoient pour cette chaſſe, & voulut que les ſix Jeſuites aſſiſtaſſent auſſi à ce Spectacle. L'Auteur en fait la deſcription.

Un Corps d'environ quarante-ſix mille hommes avoit formé, dans les bois, & ſur les montagnes, une enceinte de vingt-ſix lieues en quarré long, dont les deux grands côtés étoient chacun de dix lieues, & les deux autres de trois. Cette vaſte étendue étoit bordée de deux rangs de feux, qui regnoient ſur deux lignes, l'une à quatre ou cent pas de l'autre, & qu'on entretient toute la nuit, du bois de la Forêt. Ils ſont ſoutenus en l'air, à la hauteur de ſept ou huit pieds, ſur de petites plattes-formes quarrées, élevées ſur quatre pieux; ce qui les fait découvrir tous à la fois. Ce Spectacle parut à l'Auteur, pendant les tenebres, la plus belle illumination qu'il eût jamais vue. De grandes lanternes, diſpoſées d'eſpace en eſpace, faiſoient la diſtinction des quartiers, qui étoient commandés par differens Chefs, avec un certain nombre d'Elephans de Guerre, & de Chaſſeurs armés comme les Soldats. On tiroit, par intervalles, de petites pieces de Campagne, pour étonner tout à la fois, par le bruit & par la vue des feux, les Elephans qui voudroient forcer le paſſage. L'oubli de cette précaution avoit fait manquer une chaſſe précédente. Comme il s'étoit trouvé, dans l'enceinte, une montagne eſcarpée, on avoit négligé d'y placer des feux, des Gardes, & de l'artillerie, parce qu'on l'avoit crue inacceſſible à des animaux d'une énorme groſſeur; mais dix ou douze s'étoient échappés avec une adreſſe fort ſinguliere. Ils s'étoient ſervis de leurs trompes pour s'attacher à un des arbres, qui étoient ſur la pente de la montagne. Du premier arbre, ils s'étoient guindés au tronc d'un autre; & grimpant ainſi d'arbre en arbre, ils étoient parvenus avec des efforts incroyables, juſqu'au ſommet de la montagne, d'où ils s'étoient ſauvés dans les bois (32).

Adreſſe ſurprenante de quelques Eléphans auvages.

Après une collation magnifique de confitures & de toutes ſortes de fruits, qui fut ſervie dans un lieu fort agréable, autour duquel on avoit placé des Elephans de Guerre & des feux, pour garantir les François des Tigres & des autres animaux feroces qui pouvoient ſe trouver dans l'enceinte, le Seigneur Conſtance mena les Jeſuites au Château de Tlée Pouſſonne, où le Roi s'étoit déja rendu pour aſſiſter à l'obſervation de l'Eclipſe. Ils arriverent, à neuf heures du ſoir, au bord d'un canal qui conduit au Château, où ils étoient attendus par un Balon du Roi. Ce canal eſt fort large, & long de plus d'une lieue. Il étoit éclairé, ſur les deux rives, d'une infinité de feux, élevés comme ceux qu'on a décrits. A un demi-quart de lieue du Château, les Rameurs, qui avoient nagé juſqu'alors avec beaucoup de force & de bruit, commencerent à ramer ſi doucement qu'on n'entendoit preſque pas le bruit de leurs rames. On avertit les Jeſuites qu'il falloit ſe taire ou parler fort bas. Lorſqu'ils deſcendirent au rivage, tout étoit ſi tranquille, malgré la multitude de Soldats & de Mandarins qui ſe trouvoient aux environs, qu'ils ſe crurent dans une ſolitude écartée. Ils s'employerent d'abord à diſpoſer leurs lunettes ſur divers appuis qu'on avoit élevés dans cette vue. Mais n'ayant pas eu beſoin de donner beaucoup de tems à ce travail, ils ſe rembarquerent

Château de Tlée-Pouſſonne.

Silence qui régne autour des Palais du Roi.

(32) Page 242.

une heure après, pour aller passer une partie de la nuit dans la maison du Seigneur Constance, qui étoit à cent pas du Palais.

TACHARD. 1685.

En débarquant au pied de la muraille qui est au delà du canal, ils furent exposés au danger de s'enferrer dans une espece de chausse-trappes, composées de plusieurs chaînes de fer, qui sont placées à côté les unes des autres à un demi pied de distance, & qui occupent la largeur du terre-plain, entre le canal & le mur. Ces chaînes sont armées d'un double rang de grosses pointes de fer. On les tend chaque nuit autour du Chateau, pour en défendre les approches. L'officier de garde reçut ordre de les faire lever, à l'occasion d'un des six Jesuites, qui faillit de s'engager dans ce dangereux labyrinthe. Ensuite s'étant approchés de la muraille, ils marcherent dans un petit sentier, de deux pieds de large, qu'on laisse libre pour faire les rondes de nuit; & sur les onze heures du soir, ils arriverent à la maison du Seigneur Constance (33).

Chausse-trappes Siamoises.

On leur laissa trois ou quatre heures de repos, après lesquelles ils s'embarquerent, pour se rendre à la galerie où se devoit faire l'observation. Il étoit près de trois heures après minuit. Les Mathématiciens, à leur arrivée, préparerent, pour le Roi, une fort bonne lunette de cinq pieds, dans la fenêtre d'un sallon qui donnoit sur la galerie. On avertit ce Prince, qui vint aussi-tôt à cette fenêtre. Les Mathématiciens étoient assis sur des tapis de Perse, les uns aux lunettes d'approche, les autres à la pendule. D'autres devoient écrire le tems de l'observation. Ils saluerent le Monarque de Siam, par une profonde inclination, & chacun commença son exercice (34).

Observation d'une Eclipse de lune, au Château de Tlée Poussone.

Le Roi parut prendre un vrai plaisir à voir toutes les taches de la Lune dans la lunette; sur tout lorsqu'on lui fit remarquer leur conformité avec le Type qu'on en avoit fait à l'Observatoire de Paris. Il fit diverses questions: pourquoi la Lune paroissoit renversée dans la lunette? pourquoi l'on voyoit encore la partie de la Lune qui étoit éclipsée? quelle heure il étoit à Paris? à quoi des observations, faites de concert dans des lieux si éloignés, pouvoient être utiles, &c. Tandis qu'on satisfaisoit sa curiosité par des explications, un de ses principaux Officiers apporta, sur un grand bassin d'argent, six soutanes, & autant de manteaux de satin, dont le Roi fit présent aux Mathématiciens. Il leur permit de se lever, & de se tenir debout en sa présence. Il regarda dans la lunette après eux. Toutes faveurs, remarque Tachard, qui doivent paroître fort singulieres à ceux qui savent avec quel respect les Rois de Siam veulent qu'on approche d'eux (35).

Questions que le Roi de Siam fait aux Mathématiciens.

(33) Page 244.

(34) Ces observations se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Sciences Il suffira de remarquer ici que par le résultat, la différence des longitudes de Paris & de Louvo, est quatre-vingt-dix-huit degrés trente deux minutes, & par conséquent que la longitude de Paris étant vingt-deux, trente, celle de Louvo est cent vingt-un, deux. Par les observations de l'Eclipse de lune, du 21 Février 1682, on avoit trouvé la longitude de Siam de cent vingt-un degrés, ce qui s'accorde parfaitement avec l'observation du Pere Tachard. Il observe que c'est une chose étonnante qu'il y ait des Cartes modernes qui mettent la longitude de Siam à cent quarante-cinq degrés; au lieu que la grande Carte de l'Observatoire, faite avant toutes ces observations, la donne de cent vingt-deux degrés, c'est-à-dire, un degré près de ces observations, p. 250.

(35) Page 246.

TACHARD. 1685.

Faveurs dont il honore l'Auteur.

Sa Majeſté apprenant enſuite que c'étoit l'Auteur qui devoit retourner en France, lui demanda ſes conſeils & ſes bons offices pour les Ambaſſadeurs qu'il y devoit envoyer par le même Vaiſſeau. Il leur avoit ordonné, ajouta-t-il, de demander au Roi de France douze Mathematiciens Jeſuites. En même-tems, le grand Chambellan préſenta au Pere Tachard, ſur un grand baſſin d'or, deux fort beaux Crucifix. Le *Chriſt* étoit d'or maſſif ; la croix de *Tambag*, qui eſt un mêlange de ſept parties d'or, & de trois autres parties d'un métal auſſi précieux que l'or même. Le pied étoit d'argent. Sa Majeſté dit à l'Auteur que le plus grand ſeroit pour le Pere de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi, dont il connoiſſoit le mérite & la fidélité par le recit du Seigneur Conſtance ; que le Pere Confeſſeur ne pouvoit lui rendre un ſervice plus agréable, que d'obtenir du Roi ſon Maître douze Mathematiciens, & qu'à leur arrivée, ils trouvereroient à Louvo & à Siam, un Obſervatoire, une Maiſon & une Egliſe. Il donna ordre en même-tems, au Seigneur Conſtance, de choiſir avec les Peres des emplacemens pour ces édifices & de les faire bâtir inceſſamment. Pour le ſecond Crucifix, il le donna de ſa propre main au Pere Tachard, pour lui ſervir de fidelle compagnon dans ſon voyage (36). Lui ayant ſouhaité un prompt retour, il ne ſe retira qu'après avoir témoigné d'une maniere fort obligeante, la ſatisfaction qu'il avoit trouvée avec les ſix Jéſuites, dans une exercice qui avoit duré deux heures. Il n'avoit eu près de ſa perſonne que le Seigneur Conſtance, le grand Chambellan, & un Gentilhomme de ſa Chambre (37).

L'Eclipſe eſt prédite imparfaitement par un Aſtrologue Bramine.

Un Aſtrologue Bramine, qui étoit à Louvo, avoit prédit la même Eclipſe, à un quart d'heure près ; mais il s'étoit conſidérablement trompé en ſoutenant que l'émerſion ne paroîtroit ſur l'horiſon qu'après le lever du Soleil. L'Auteur regrete de n'avoir pas entendu la Langue Siamoiſe, pour ſavoir de ce Bramine la maniere dont il calculoit les Eclipſes. Mais il conclut du moins de ſes obſervations, qu'il n'étoit pas du ſentiment des Talapoins Siamois, qui enſeignent que lorſque la Lune s'éclipſe, un dragon la devore & la rejette enſuite. Quand on leur objecte que les Mathématiciens de l'Europe prédiſent l'inſtant même de l'Eclipſe, ſa grandeur, ſa durée, & qu'ils ſavent pourquoi la Lune eſt quelquefois éclipſée toute entiere, quelquefois à demi ; ils répondent froidement que le dragon a ſes pas reglés, que les Européens en connoiſſent l'heure, & la meſure de ſon appetit, qui eſt quelquefois plus grand ou plus petit. Toutes les preuves, qu'on leur apporte ne peuvent leur faire abandonner cette chimere (38).

Rêveries des Talapoins ſur les Eclipſes de lune.

Il reſtoit à prendre les Elephans qu'on tenoit renfermés dans l'enceinte, & le Roi voulut que les Mathématiciens le ſuiviſſent à cette chaſſe. Le jour même des obſervations, ils partirent à ſept heures du matin. On s'enfonça dans les bois, l'eſpace d'une lieue, juſqu'à l'enclos où les Elephans ſauvages avoient été reſſerrés. C'étoit un parc quarré, de trois ou quatre cent pas geométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux ; avec de grandes ouvertures, néanmoins, qu'on avoit laiſſées de diſtance en diſ-

Chaſſe des Eléphans.

(36) Ce ſont les propres termes du Roi ; ce qui eſt confirmé par une Lettre du Seigneur Conſtance, au Pere de la Chaiſe, p. 254.

(37) Page 248.

(38) Page 251.

tance. Il s'y trouvoit quatorze Elephans de guerre, pour empêcher les sauvages de franchir les paliſſades. Les ſix Jéſuites étoient placés derriere cette haie, & fort près du Roi. On pouſſa, dans l'enceinte du Parc, une douzaine d'Elephans privés, des plus forts, ſur chacun deſquels étoient montés deux hommes, avec de groſſes cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient attachés aux Elephans qu'ils vouloient prendre, & qui ſe voyant pourſuivis, ſe préſenterent aux barrieres pour forcer le paſſage. Mais tout étant bloqué d'Elephans de guerre, qui les repouſſoient dans l'enclos, les Chaſſeurs jettoient ſi adroitement leurs nœuds, dans l'endroit où ces animaux devoient mettre le pied, qu'ils ne manquoient gueres de les arrêter. Tout fut pris dans l'eſpace d'une heure. L'uſage eſt d'attacher enſuite chaque Elephant ſauvage entre deux Elephans privés, avec leſquels il ſuffit de les laiſſer quinze jours pour les apprivoiſer (39). Dans cette troupe d'Elephans ſauvages, il s'en trouva deux ou trois, fort jeunes & fort petits. Le Roi dit à l'Ambaſſadeur qu'il en enverroit un à M. le Duc de Bourgogne. Mais faiſant réflexion que M. le Duc d'Anjou pourroit ſouhaiter auſſi d'en avoir un, il ajouta qu'il vouloit lui en envoyer un plus petit, afin qu'il n'y eût point de jalouſie entre ces deux Princes (40).

TACHARD. 1685.

Comment on apprivoiſe les Eléphans ſauvages.

La derniere fête où l'Auteur ſe trouva obligé d'aſſiſter fut un repas magnifique, que le Roi fit donner aux François après l'audience de congé. Ils trouverent dans un beau ſallon, au milieu d'un parterre entouré de jets d'eau, une grande table dreſſée, de plus de cinquante couverts. Tout fut ſervi dans de grands baſſins d'argent. L'abondance des viandes n'y fut pas moins admirable que la délicateſſe des ragoûts. On n'y manqua d'aucune ſorte de vins, ni des meilleures confitures de la Chine & du Japon.

Derniere fête où l'Auteur aſſiſte.

Pendant que les préparatifs ſe faiſoient pour le départ, l'Auteur eut, avec le Pere Suarez & le Pere Fuciti, un entretien qui intereſſe trop l'honneur de ſa Compagnie pour ne pas être regardé comme une des plus importantes parties de cette Relation. Il mérite d'être rapporté dans ſes propres termes.

» Ces Peres, dit-il, avoient appris à ſouffrir ſans ſe plaindre. Ils avoient, » ſur ce point, une délicateſſe de conſcience, qui leur faiſoit garder des » meſures dont la morale la plus ſévére ne s'accommode pas toujours. Ils » étoient ſurpris qu'on accuſât les Jéſuites, qui ſont aux Indes, de prendre » de l'argent pour adminiſtrer le Batême, dire la Meſſe, &c. lorſqu'une in- » finité de Peuples pouvoient rendre témoignage du contraire, & ils me » proteſterent, devant Dieu, qu'on n'avoit jamais rien fait qui pût altérer » le moins du monde la régle de leurs conſtitutions. Je cherchois, depuis » long-tems, à m'éclaircir d'un fait qui avoit éclaté. Je leur demandai, s'il » étoit vrai qu'un certain Miniſtre de Batavia, nommé *Ferreira*, eût été Jé- » ſuite, comme on le publioit. Ils me répondirent, qu'il n'avoit jamais été » ni de notre Compagnie, ni d'aucune autre ſociété Religieuſe; qu'il l'avoit » avoué à diverſes perſonnes & au Pere Fuciti même; que le fondement » de ce bruit étoit la conformité de ſon nom avec celui d'un Jéſuite, nom- » mé auſſi Ferreira. Dieu veuille, du moins, qu'on puiſſe n'attribuer l'origi- » ne de ces ſortes de bruits qu'à une ſimple mépriſe. Car, depuis quelques

Son entretien avec les Peres Suarez & Fuciti, ſur les injuſtices qu'on fait aux Jéſuites.

(39) Page 256. (40) *Ibidem.*

TACHARD. 1685.

» années, combien n'en a-t-on pas publié de ſemblables, dans certains Li-
» belles qui courent en Hollande ? L'éloignement des lieux a favoriſé les
» mauvaiſes intentions. Après avoir vû les choſes de plus près, j'ai adoré
» avec une humble ſoumiſſion, la Providence, qui permet quelquefois que
» les hommes s'échappent à dire plus de mal ſur ce qui mériteroit leurs
» plus juſtes éloges (41).

Départ de Siam. Les François partirent de Siam, le 14 de Décembre, accompagnés du Seigneur Conſtance, qui voulut ſuivre l'Ambaſſadeur juſqu'à la Barre, avec de nouvelles marques d'honneur. Outre la Lettre du Roi ſon Maître, qu'il fit apporter ſolemnellement au Vaiſſeau François, il chargea le Pere Tachard de celle qu'il écrivoit lui-même au Roi de France, & lui fit préſent d'un chapelet, compoſé du bois précieux de Calamba, dont la croix & les gros grains étoient de Tambac (42).

Préſent fait à l'Auteur.

Il ne reſtoit qu'à mettre à la voile. M. le Chevalier de Fourbin (43), & M. de la Mare, Ingénieur, étant demeurés volontairement au ſervice du Roi de Siam, l'Ambaſſadeur partoit avec la ſatisfaction de n'avoir pas perdu un ſeul homme, pendant le ſéjour qu'il avoit fait dans les Etats de ce Prince; & deux Ambaſſadeurs Siamois qu'il menoit en France avec leur ſuite, rendirent témoignage, dans toute ſa route, de la conſidération extraordinaire avec laquelle il avoit été reçu d'une des premieres Puiſſances des Indes.

La jalouſie des Hollandois. Cette opinion, que les Hollandois prirent de ſon voyage, lui fit eſſuyer quelques deſagrémens à ſon retour. Etant parti de la Barre de Siam, le 22 de Décembre, avec un bon vent, le Pilote Hollandois qu'il avoit pris à Batavia, l'expoſa au danger de périr. Il le fit échouer au Détroit de Banca, » ſans qu'on ait pû découvrir par quel caprice il s'aviſa d'y jetter l'ancre «. On eut aſſez de peine à ſe délivrer de cet embarras.

Mais ce n'étoit que le prélude d'une averſion plus ouverte, dont on reçut des marques fort odieuſes à Bantam. On n'eut pas plutôt mouillé l'ancre devant ce Port, que l'Ambaſſadeur comptant d'y être reçu de bon œil, ſurtout depuis les honnêtetés qu'il avoit reçues du Général de Batavia, envoya M. de *Cibois*, Lieutenant de ſon Vaiſſeau, pour faire ſon compliment au Gouverneur. Ses eſpérances furent trompées. M. de Cibois fut renvoyé, ſans avoir pû parler au Gouverneur, qui promit ſeulement d'envoyer des rafraîchiſſemens aux deux Vaiſſeaux. Cette promeſſe n'aboutit qu'à faire porter à bord deux ou trois bœufs, ſous prétexte qu'il ne ſe trouvoit rien de plus à Bantam : & le ſoir, un homme vint demander, de la part du Gouverneur, le prix des bœufs, dont on s'imaginoit du moins que les Hollandois avoient fait preſent à l'Ambaſſadeur. Cet Envoyé fut traité comme il méritoit de l'être. On lui fit porter, au Gouverneur, une réponſe conforme à l'incivilité de ſon procédé (44).

Dès le lendemain, on remit à la voile pour le Cap de Bonne-Eſpérance. Le paſſage de la Sonde eſt difficile, à cauſe des vents contraires qui devoient

(41) Pages 259 & 260.
(42) Page 262.
(43) Voyez ſes Mémoires, qu'il a compoſés lui-même.
(44) Pages 264 & précédentes.

y régner dans cette saison. Mais les François furent favorisés du plus beau tems du monde. L'Auteur ne fait cette observation, que pour avoir occasion de remarquer une autre faveur du Ciel. Les Pilotes voulant passer à trente ou quarante lieues au-dessus de l'Isle *Mony*, vers le Sud, croyoient avoir pris des mesures fort justes; lorsqu'à la pointe du jour, on découvrit une Terre à trois ou quatre lieues, où l'on auroit échoué pendant la nuit. Cette Terre est si basse qu'on ne la reconnoît qu'aux brisans. On fut obligé de passer sous le vent & de la laisser au Sud.

TACHARD. 1686.

Périls que les François évitent.

La suite de cette Navigation fut des plus heureuses jusqu'à la hauteur de l'Isle de Bourbon, où les deux Vaisseaux essuyerent, le 13 de Février, une tempête fort violente, qui dura trois jours, & qui après avoir emporté la grande voile de la Frégate, sépara ce batiment de l'autre. Ils ne se rejoignirent qu'au Cap de Bonne-Espérance.

Ce fut le 13 de Mars qu'étant arrivé au Cap, on alla mouiller dans la Baye, entre sept gros Vaisseaux Hollandois qui composoient la Flotte des Indes, & qui attendoient trois ou quatre autres bâtimens de leur Nation pour retourner ensemble en Europe. La défiance paroissant diminuer à proportion que les François s'éloignoient des Indes, le Gouverneur du Fort reçut fort civilement le compliment de l'Ambassadeur. Les saluts furent rendus coup pour coup. L'Auteur reçut toutes sortes de politesses des Officiers Hollandois. Ils les pressèrent de descendre, en lui offrant une maison dans la Ville, parce que l'Observatoire, qu'on avoit démoli pour le rebâtir avec plus de magnificence, n'étoit pas encore achevé. Lorsqu'ils eurent appris de lui qu'il devoit revenir aux Indes avec plusieurs autres Jésuites, ils l'inviterent d'avance, lui & ses Confreres, à venir se délasser au Cap. Le Pere Tachard paroît d'autant plus sensible à ce témoignage d'estime, que de la part des plus grands ennemis de son ordre, il pouvoit les regarder comme un tribut forcé qu'ils rendoient à son mérite.

Arrivée au Cap.

Combien l'Auteur se loue des Hollandois.

Le Gouverneur lui fit présent de quatre belles peaux de Tigres, & d'un petit animal privé qu'il avoit pris dans son dernier voyage. C'étoit une espece d'écureuil, qui est l'ennemi implacable des serpens & qui leur fait une cruelle guerre. Le Gouverneur avoit fait nouvellement un grand voyage dans les Terres au Nord, où il avoit découvert quantité de Nations, qui ont quelque forme de gouvernement & de police (45).

Nouvelles découvertes dans les Terres.

On étoit au tems des vendanges. L'Auteur prit plaisir à manger du raisin d'Afrique, qui lui parut d'un goût merveilleux, & qui croît en abondance. Le vin blanc, dit-il, est fort délicat; & si les Hollandois avoient autant d'habileté à cultiver les vignes qu'à faire prosperer le Commerce & leurs Colonies, ils auroient au Cap d'excellens vins d'autre couleur (46).

Après avoir renouvellé les provisions, & rétabli la santé des malades, les deux Vaisseaux sortirent de la Baye du Cap le 26 de Mars. Ils découvrirent l'Isle de l'Ascension le 19 d'Avril. Un bon vent leur fit passer la ligne, dès le 27, au premier meridien; mais le tems leur ayant été moins favorable jusqu'au dernier jour de Mai, ils furent extrêmement surpris, le lendemain au soir, de voir devant eux l'Isle de Corvo, la plus occidentale des Açores, tan-

Remarques de l'Auteur sur sa route.

(45) Page 267. Voyez la Relation de Kolben, au Tome IV.

(46) *Ibidem.*

TACHARD. 1686.

dis que les Pilotes ſe croyoient plus de cent lieues au de-là. L'Auteur avertit qu'il a lu dans pluſieurs Routiers, & qu'il ſait de divers habiles Navigateurs, qu'on ſe trompe ſouvent dans cette route. On ne manque gueres, dit-il, de découvrir les Açores quand on croit les avoir déja paſſées; ce qui fait voir que dans ces parages les Courans portent vers l'Oueſt avec beaucoup de rapidité. Il conclut qu'en revenant de l'Afrique, il faut obſerver une extrême précaution, pour ne pas tomber dans une erreur dont les ſuites peuvent être funeſtes (47).

Les deux Vaiſſeaux arriverent heureuſement dans la rade de Breſt le 18 de Juin.

(47) Page 268.

VOYAGE
DU CHEVALIER DE CHAUMONT,
A SIAM.

INTRODUCTION.

CE n'eſt pas un ſecond récit du Voyage précédent, que je penſe à donner dans cette Relation, ni même aucune circonſtance que le Pere Tachard puiſſe être accuſé d'avoir négligée. Mais quoiqu'il ait rapporté fort au long la premiere Audience du Roi de Siam, il m'a paru qu'écrivant ſur la foi d'autrui, ſon témoignage, ſur ce point, ne devoit pas être préféré à celui d'un Ambaſſadeur, qui rend compte lui-même de ce qu'il a fait, & des honneurs qu'il a reçus. D'ailleurs, l'Ouvrage du Chevalier de Chaumont (48) mérite un article à part dans ce Recueil; & s'il ne peut être comparé avec celui du Pere Tachard, par les lumieres qui diſtinguent un célebre Voyageur, il eſt reſpectable du moins dans tout ce qui concerne le caractere dont ſon Auteur étoit revêtu. Je ne porte pas le même jugement du Journal de l'Abbé de Choiſy (49), qui ne peut paſſer que pour un badinage; tantôt ingénieux, élégant; tantôt fade & frivole. Auſſi n'entrera-t-il ici qu'à titre de ſupplément, dans quelques notes diſperſées.

Obſervons que M. le Chevalier de Chaumont étoit l'aîné d'une ancienne & illuſtre Maiſon, & qu'il ſervoit depuis long-tems avec diſtinction, dans le double emploi de Capitaine de vaiſſeau & de Major général des Armées navales de France, ſur les mers du Levant. La ſcene ſera tranſportée tout-d'un-coup, de Breſt, lieu de ſon embarquement, à Siam, où il arriva le 23 de Septembre 1685; & pour donner plus de grace à ſon récit, je le laiſſerai preſque dans ſes termes.

Réglement des cérémonies.

Le 13 d'Octobre je fis dire au Roi, par les Mandarins qui m'accompagnoient, que j'avois été informé de la maniere dont les Ambaſſadeurs étoient reçus dans ſes Etats, & que la trouvant fort différente de celle qui s'obſervoit en France, je le ſuppliois de m'envoyer quelqu'un avec qui je puſſe traiter des circonſtances de mon entrée. Ce Prince m'envoya le Seigneur Conſtance, avec lequel j'eus une longue converſation, par la bouche de M. l'Evêque de Metellopolis, qui nous ſervit d'Interpréte. Nous diſputâmes long-tems. Il m'accorda néanmoins tout ce que je demandois.

Quarante Nations rendent honneur au Chevalier de Chaumont.

Le Seigneur Conſtance m'amena le 17, quatre beaux Balons, pour le tranſport des preſens, dont j'étois chargé. Le Roi donna ordre à toutes les Nations Indiennes, qui réſident à Siam, de me venir témoigner la joye, qu'elles reſſentoient de mon arrivée, & de me rendre toutes ſortes d'hon-

(48) Un volume *in*-12, à Paris, chez Seneuſe & Horremels, 1686.

(49) Un volume *in*-12, compoſé de lettres dans le ſtyle le plus familier. Auſſi l'Editeur convient-il qu'elles n'avoient pas été faites pour le Public. C'eſt un Journal, comme elles en portent le titre, mais dans lequel l'Auteur ne cherche qu'à montrer de l'eſprit & qu'à badiner ſur les événemens, ſans les approfondir.

De Chaumont. 1685.

neurs. Elles y vinrent ſur les ſix heures du ſoir, vétues à la mode de leur Pays. On comptoit quarante Nations différentes, toutes de Royaumes indépendans les uns des autres, entre leſquelles étoit le Fils d'un Roi qui avoit été chaſſé de ſes Etats, & qui étoit venu demander du ſecours à Siam pour s'y rétablir. Quoique leurs habits fuſſent peu différens de ceux des Siamois, il y avoit plus de variété dans leur coeffure. Les uns avoient des turbans, les autres des bonnets à l'Arménienne ou des calottes, & d'autres étoient nue tête.

Honneurs rendus à la Lettre du Roi.

Le même jour, ayant été averti que le Roi vouloit me recevoir le lendemain, je convins des honneurs qui ſeroient rendus à la Lettre du grand Roi que je repreſentois. On m'envoya, le 18, quarante Mandarins, des premiers de la Cour; deux deſquels, qui portent le titre d'Oyas & qui ſont à Siam ce que les Ducs ſont en France, me dirent que tous les Balons étoient à ma porte, pour prendre la Lettre de Sa Majeſté, & me conduire au Palais. La Lettre étoit dans ma Chambre, renfermée dans un vaſe d'or, couvert d'un voile de brocart très-riche. Les Mandarins étant entrés ſe proſternerent, les mains jointes ſur le front, le viſage contre terre, & la ſaluerent trois fois dans cette poſture; c'eſt-à-dire, qu'étant aſſis dans un fauteuil, je reçus cet honneur, qui n'a jamais été rendu à Siam qu'à la Lettre de Sa Majeſté. Après cette cérémonie, je pris la Lettre avec le vaſe d'or, je la portai ſept ou huit pas, & je la donnai à M. l'Abbé de Choiſy, qui étoit venu de France avec moi (50). Il marchoit à ma gauche, un peu derriere. Il la porta juſqu'au bord de la riviere, où je trouvai un Balon extrêmement beau & fort doré, dans lequel étoient deux Mandarins du premier ordre.

Comment elle eſt portée au Palais de Siam.

Je pris la Lettre des mains de l'Abbé de Choiſy; & l'ayant portée dans le Balon, je la remis à l'un de ces Mandarins, qui la poſa ſous un dais fait en pointe, fort élevé, & tout éclatant de dorure. J'entrai dans un autre Balon très-magnifique, immédiatement à la ſuite de celui de la Lettre, qui en avoit deux autres à ſes côtés. L'Abbé de Choiſy étoit dans un cinquiéme,

(50) Voici dans quels termes M. l'Abbé de Choiſy raconte lui-même cet incident : » Il y a eu grande difficulté. M. Conſtance » vouloit faire porter la Lettre du Roi en » triomphe, dans un Balon toute ſeule, & » qu'enſuite on la mît entre les mains d'un » des grands Mandarins du Royaume, pour » la porter encore en triomphe dans la ville » & dans les Cours du Palais. M. l'Ambaſſadeur ne vouloit point lâcher ſa Lettre, » & ſe tenoit roide ſur les Coutumes de l'Europe. Je n'ai pas manqué mon coup. J'ai » dit qu'il falloit s'accommoder aux Coutumes de l'Orient, dans les choſes qui bien » loin d'être honteuſes étoient beaucoup » plus honorables; qu'on ne pouvoit rendre » de trop grands honneurs à la Lettre du » Roi : & là-deſſus, j'ai propoſé à M. l'Ambaſſadeur, au lieu de mettre la Lettre entre les mains des Mandarins Siamois, de » me la remettre à moi, pour la montrer au » Peuple & la porter à l'Audience. Il y a » conſenti; & M. Conſtance auſſi, qui vouloit ſeulement que la Lettre fût expoſée à » la vûe de tout le monde. Par-là, je me » ſuis donné un rang fort honorable; au » lieu qu'auparavant j'étois aſſez embarraſſé de ma perſonne, n'ayant qu'une maigre coadjutorerie & un caractere en idée. » Il faudra bien honorer celui qui touchera » la Lettre du plus grand Roi du monde. On » me donnera, à moi ſeul, un Balon du » Roi : j'irai à l'Audience, à côté de M. » l'Ambaſſadeur, & j'y aurai une place re» glée & honorable. Pages 240 & ſuivantes. (Remarquez que l'Abbé de Choiſy étoit nommé pour demeurer Ambaſſadeur ordinaire à Siam, ſuppoſé que le Roi eût embraſſé le Chriſtianiſme, comme on s'en étoit flatté mal-à-propos. *Voyez* la Relation précédente.

immédiatement derriere le mien ; & les Gentilshommes, qui formoient mon cortege, venoient après lui dans d'autres Balons, avec toutes les perſonnes de ma ſuite. Ceux des Mandarins étoient à la tête. On comptoit douze Balons tout dorés, & près de deux cens autres qui voguoient ſur deux colomnes, au milieu deſquelles étoient la Lettre du Roi, les deux Balons de garde & le mien. Toutes les Nations de Siam aſſiſtoient au ſpectacle ; & la riviere, quoique très-large, paroiſſoit couverte de Balons. Nous avançâmes, dans cet ordre, juſqu'à la ville, dont les canons me ſaluerent ; ce qui ne s'étoit jamais fait pour aucun autre Ambaſſadeur. Je fus ſalué auſſi par tous les Navires ; & lorſque je deſcendis à terre, je trouvai un grand char tout doré, qui n'avoit jamais ſervi qu'au Roi.

Marche de l'Ambaſſadeur dans la Ville.

Je pris la Lettre de Sa Majeſté, & je la mis dans ce char, qui étoit traîné par des chevaux & pouſſé par des hommes. Enſuite j'entrai dans une chaiſe dorée, portée ſur les épaules de dix hommes. L'Abbé de Choiſy en eut une moins belle. Les Gentilshommes de mon cortege & les Mandarins étoient à cheval. Toutes les Nations étrangeres marchoient à pied par derriere.

La marche garda cette forme juſqu'au Château du Gouverneur, où je trouvai deux haies de ſoldats, qui avoient des bonnets de métal doré, une chemiſe rouge, & une eſpece d'écharpe de toile peinte, qui leur ſervoit de culotte, ſans bas & ſans ſouliers ; les uns armés de mouſquets, les autres de lances, d'autres d'arcs & de fléches, & d'autres de picques. On entendoit le bruit d'un grand nombre de trompettes, de tambours, de timbales, de muſettes, d'une ſorte de petites cloches, & d'autres inſtrumens en forme de cors. Je continuai de marcher le long d'une grande rue, bordée d'une foule de peuple. Enfin, j'arrivai dans une grande Place qui eſt devant le Palais du Roi, où l'on avoit rangé, des deux côtés, un grand nombre d'Eléphans de guerre. J'entrai de-là dans la premiere cour du Palais, où je trouvai environ deux mille ſoldats, aſſis ſur leur derriere, leurs mouſquets repoſés droits ſur la croſſe. La gauche étoit occupée par des Eléphans armés en guerre ; après leſquels on voyoit cent hommes à cheval, pieds nuds, mais vétus à la Moreſque, & la lance à la main.

Il arrive au Palais. Cours qu'il traverſe.

Ce fut dans ce lieu que les Nations & toutes les perſonnes même de ma ſuite reçurent ordre de me quitter, à l'exception des Gentilshommes de mon cortege. Je traverſai deux autres cours, qui étoient remplies comme la premiere ; & j'entrai dans une quatrieme, qui offrit à ma vûe un grand nombre de Mandarins proſternés. J'obſervai d'un même coup d'œil ſix chevaux, tenus chacun par deux Mandarins. Ils me parurent très-richement équipés. La bride, le poitrail, la croupiere, & les couroies d'étriers étoient garnis d'or & d'argent, ſi couverts de perles, de rubis & de diamans qu'on n'en appercevoit pas le cuir. Les étriers & les ſelles étoient d'or & d'argent. Chaque cheval avoit des anneaux d'or aux pieds de devant. Je remarquai auſſi pluſieurs Eléphans, harnachés comme nos chevaux de caroſſe, en velours cramoiſi, avec des boucles dorées.

Derniere cour, & ce qu'il y voit.

Je m'arrêtai quelque tems avec M. Conſtance, pour donner le tems aux Gentilshommes François d'entrer dans la ſalle d'audience & de s'aſſeoir ſur des tapis. On étoit convenu qu'ils y entreroient la tête haute, avec leurs

Ce qui ſe paſſe dans la Salle d'Audience.

De Chaumont. 1685.

ſouliers; qu'ils ſe rangeroient dans leurs places avant que le Roi parût ſur ſon Trône; & que lorſqu'il paroîtroit, ils lui feroient une inclination à la Françoiſe, ſans ſe lever. Auſſi-tôt que le bruit des inſtrumens eut annoncé l'arrivée de ce Monarque, j'entrai dans la ſalle (51), accompagné de M. Conſtance, du Barcalon, & de l'Abbé de Choiſy, qui portoit la Lettre du Roi. Je fus ſurpris de voir le Roi dans une tribune fort élevée; car M. Conſtance étoit demeuré d'accord avec moi, que le Roi ne ſeroit qu'à la hauteur d'un homme dans ſa tribune, & que je pourrois lui donner la Lettre de la main à la main. Alors je dis à l'Abbé de Choiſy; » on a ſans doute » oublié ce qu'on m'a promis. Mais aſſurément je ne donnerai la Lettre du » Roi qu'à ma hauteur. « Le vaſe d'or où elle étoit, avoit un grand manche d'or, de plus de trois pieds de long. On avoit crû que je prendrois ce vaſe par le bout du manche, juſqu'à la hauteur du Trône; mais je me déterminai ſur le champ à préſenter la Lettre en tenant le vaſe même dans ma main. Etant donc entré, je ſaluai le Roi de la porte. Je le ſaluai encore à la moitié du chemin, & lorſque je fus proche de l'endroit où je devois m'aſſeoir. Enſuite, après avoir prononcé deux mots de ma harangue, je remis mon chapeau ſur ma tête; & m'étant aſſis, je continuai de parler.

Difficulté qui embarraſſe l'Ambaſſadeur.

Il prononce ſa Harangue.

Mon Diſcours fut interpreté par M. Conſtance. Lorſqu'il eut achevé ſon office, je dis à Sa Majeſté que le Roi mon maître m'avoit donné M. l'Abbé de Choiſy pour m'accompagner, & les douze Gentilshommes que je lui préſentai. Je pris alors la Lettre des mains de l'Abbé de Choiſy, & je la portai au Trône, dans la réſolution d'exécuter ce que j'avois médité. M. Conſtance, qui m'accompagnoit, rampant ſur ſes genoux & ſur ſes mains, me fit ſigne & me cria même de hauſſer le bras. Je feignis de ne le point entendre, & je tins ferme. Le Roi, ſe mettant à rire, ſe leva, & ſe baiſſa pour prendre la Lettre dans le vaſe. Il ſe pancha de maniere qu'on lui vit tout le corps. Auſſi-tôt qu'il l'eut priſe, je lui fis ma révérence, & je me retirai ſur mon ſiege (52).

Sa fermeté pour l'honneur du Roi ſon Maître.

(51) Il ſe trouve ici quelque erreur d'impreſſion, à laquelle on a ſuppléé par le ſecours de l'Abbé de Choiſy.

(52) L'Abbé de Choiſy raconte le même événement, avec des circonſtances qui ſervent à l'éclaircir. » Il faut vous expliquer ici, » dit-il, un incident fort important. M. Conſtance, en réglant toutes choſes, avoit » fort inſiſté à ne pas changer la Coutume » de tout l'Orient, qui eſt que les Rois ne » reçoivent point les Lettres de la main des » Ambaſſadeurs. Mais ſon Excellence avoit » été ferme à vouloir rendre celle du Roi » en main propre. M. Conſtance avoit propoſé de la mettre dans une coupe, au bout » d'un baton d'or, afin que M. l'Ambaſſadeur pût l'élever juſqu'au trône du Roi: » mais on lui avoit dit qu'il falloit ou abaiſſer le trône ou élever une eſtrade, afin » que ſon Excellence la pût donner au Roi » de la main à la main. M. Conſtance avoit » aſſuré que cela ſeroit ainſi. Cependant » nous entrons dans la Salle, & en entrant » nous voyons le Roi à une fenêtre, au » moins de ſix pieds de haut. M. l'Ambaſſadeur m'a dit tout bas: je ne ſaurois lui » donner la Lettre qu'au bout du bâton, & » je ne le ferai jamais. J'avoue que j'ai été » fort embarraſſé. Je ne ſavois quel conſeil » lui donner. Je ſongeois à porter le ſiege de » M. l'Ambaſſadeur auprès du trône, afin » qu'il pût monter deſſus; quand tout d'un » coup, après avoir fait ſa harangue, il a » pris ſa réſolution. Il s'eſt avancé fierement » vers le trône, en tenant la coupe d'or où » étoit la Lettre, & a preſenté la Lettre au » Roi ſans hauſſer le coude, comme ſi le » Roi avoit été auſſi bas que lui. M. Con-

DE CHAUMONT. 1685.

Questions du Roi de Siam & sa parure.

Le Roi me demanda des nouvelles de Sa Majesté & de toute la Maison royale de France. Il voulut être informé du succès des armes Françoises, qui venoient d'emporter Luxembourg; & s'étant rejoui de nos victoires, il ajouta qu'il avoit envoyé en France de nouveaux Ambassadeurs, qui étoient partis de Bantam dans le *Soleil d'Orient*. L'Evêque de Metellopolis servoit d'Interprete entre ce Monarque & moi. La Couronne que le Roi de Siam avoit sur la tête étoit enrichie de diamans. Il la portoit autour d'un bonnet qui s'élevoit au-dessus, & qui ressembloit beaucoup à celui de nos Dragons. La veste étoit d'une très-belle étoffe d'or, garnie aux poignets & au cou d'un grand nombre de diamans, qui formoient une espece de collier & de bracelets. Il avoit aussi beaucoup de diamans aux doigts. Je ne pus observer sa chaussure, parce que dans cette premiere audience je ne lui vis que la moitié du corps (53). Quatre-vingt Mandarins, qui étoient prosternés dans la salle, ne quitterent pas cette posture jusqu'au moment de son départ. Ils n'avoient ni bas ni souliers; & leurs habits ressembloient à ceux que j'ai décrits, avec un bonnet sans couronne, de la même forme que celui du Roi (54).

Forme & ornemens de la Salle d'Audience.

Ce Monarque ne se retira qu'après m'avoir parlé près d'une heure. La salle de l'audience étoit élevée de douze ou quinze marches; peinte au dedans de grandes fleurs d'or depuis le bas jusqu'au plafond, qui étoit de bossages dorés. Le plancher étoit couvert de très-beaux tapis. Au fond de la salle se présentoient deux escaliers, qui conduisoient dans une chambre où étoit le Roi. L'entre-deux offroit une fenêtre brisée, devant laquelle on avoit placé trois grands parasols, qui s'élevoient par étages, du bas de la salle en haut. Ils étoient de toile d'or, & le baton couvert d'une feuille d'or. L'un étoit au milieu de la fenêtre, les deux autres aux deux côtés. C'est par cette fenêtre qu'on découvroit le Trône du Roi, & que ce Prince me donna audience (55).

» stance, qui rampoit à terre derriere nous, » crioit à l'Ambassadeur, *Haussez, haussez*: » mais il n'en a rien fait; & le bon Roi a » été obligé de se baisser à mi-corps hors de » la fenêtre, pour prendre la Lettre, & l'a » fait en riant; car voici le fait. Il avoit » dit à M. Constance; *Je t'abandonne le de-* » *hors; fais l'impossible pour honorer l'Ambas-* » *sadeur de France, j'aurai soin du dedans.* » Il n'avoit pas voulu abaisser son trône, ni » faire mettre une estrade, & avoit pris son » parti, en cas que l'Ambassadeur ne hauss- » sât pas la Lettre jusqu'à sa fenêtre, de se » baisser pour la prendre. Cette posture du » Roi de Siam m'a rafraîchi le sang; & j'au- » rois de bon cœur embrassé l'Ambassadeur, » pour l'action qu'il venoit de faire. *Pages* » 253 *& suivantes.*

(53) Voyez le Portrait de ce Prince dans la Relation précédente.

(54) Le Chevalier de Fourbin témoigne, dans ses Mémoires, qu'il ne trouva rien d'admirable dans l'air des Mandarins, dans leurs ajustemens & dans leur posture.

(55) Le Chevalier de Chaumont traite sa matiere avec la gravité d'un Ambassadeur & s'arrête peu aux circonstances. L'Abbé de Choisy y supplée souvent: il dit ici: » M. » l'Ambassadeur, à la porte du Palais, est » remonté dans sa chaise & moi dans la » mienne; les Gentilshommes ont suivi à » cheval, tout le reste à pied. Il a fallu re- » monter dans les Balons, pour aller au » Palais de son Excellence. On a remis pied » à terre, au bout de la rue des Chinois; » ensuite on a passé dans la rue des Mores. » Ce sont les deux plus belles rues de Siam. » Les Maisons en sont de pierre & de bri- » que. La Ville est assurément fort peuplée, » mais ce n'est pas encore Paris. Nous som- » mes enfin arrivés au Palais de son Excel- » lence, au milieu d'une foule incroyable » de Peuple. La cour est grande & fort gaye. » A droite est un grand lieu à colomnes, qui

DE CHAUMONT. 1685.

Le ſujet de l'Ambaſſade, la plupart des fêtes que le Roi de Siam donna aux François, les uſages du pays, le caractere du Roi & de M. Conſtance (56), le départ & la navigation qui ramena heureuſement l'Ambaſſadeur à Breſt, ſont autant d'articles que le Pere Tachard a traités avec plus de ſoin que le Chevalier de Chaumont, & ſans doute avec plus d'intelligence que l'Abbé de Choiſy. Mais il paroît avoir ignoré quels furent les préſens que le Roi de Siam envoya par ſes propres Ambaſſadeurs, à la Cour de France; car l'attention avec laquelle il rapporte quelques libéralités particulieres que ce Prince fit à divers Officiers François, & celle qu'il a de relever la beauté de deux Crucifix qu'il reçut de ſa main, l'un pour le Pere de la Chaiſe & l'autre pour lui-même, ne laiſſent pas douter que s'il eût connu la magnificence Siamoiſe dans un point beaucoup plus important, il ne l'eût fait valoir avec d'autres marques d'admiration. Auſſi lit-on, dans pluſieurs Lettres de l'Abbé de Choiſy que le choix des préſens fut regardé comme une affaire d'Etat, & que le Seigneur Conſtance s'enferma pluſieurs fois avec lui pour en dreſſer le memoire (57). L'Ambaſſadeur en a fait une partie eſſentielle de ſon Journal; & ce détail qui ſert également à faire connoître les richeſſes du Roi de Siam, & la haute opinion qu'il avoit de la Nation Françoiſe, mérite en effet de n'être pas ſupprimé.

On renvoye les Lecteurs au Pere Tachard, pour les articles qu'il a traités.

Ce Pere n'a pas été informé des préſens du Roi de Siam.

Préſens du Roi de Siam envoyés au Roi de France.

Suivons l'ordre du memoire, qui diſtingue les préſens du Roi de ceux de M. Conſtance.

Deux pieces de canon de fonte de ſix pieds de long, battues à froid,

» eſt magnifique & galant. Le haut eſt peint » d'un jaune, qui paroît or. Les murailles » ſont blanches, toutes pleines de niches où » il y a des Porcelaines. Ce jaune, ce blanc » & ce bleu ſe mariens fort bien enſemble. » Il y aura, dans deux jours, une fontaine jaillissante. On travaille nuit & jour à un » réſervoir qui fournira de l'eau. Voyez ſi » ces gens-là oublient quelque choſe. A » gauche eſt le corps de logis. M. l'Ambaſſadeur y a une anti-chambre, une chambre, » des garde-robbes, une galerie, & une fort » belle terraſſe. La Chapelle eſt grande. *Pages 257 & ſuivantes.*

(56) L'Abbé de Choiſy revient ſans ceſſe aux grandes qualités de ce Miniſtre. » C'eſt » un maître homme, dit-il. M. l'Ambaſſadeur lui avouoit qu'il avoit été embarraſſé » à l'Audience, en voyant le trône du Roi ſi » haut, parce qu'il avoit bien réſolu de ne » pas hauſſer le bras en donnant la Lettre, » & qu'il auroit été au deſeſpoir de déplaire » à Sa Majeſté. Et moi, lui a répondu M. » Conſtance, j'étois encore plus embarraſſé; » vous n'aviez qu'un Roi à contenter, & » j'en avois deux. Il nous a montré, pendant l'Audience, le Beau-frere du Roi de » Camboye, proſterné comme les autres. » Son Excellence, nous diſoit-il, a les pieds » où les Freres de Roi ont la tête. Il dit que » le premier article des inſtructions des Ambaſſadeurs, que le Roi de Siam envoye en » France, ſera de faire aveuglément tout ce » qu'on leur ordonnera, dans la penſée qu'on » ne leur ordonnera rien que de raiſonnable, » & de glorieux pour leur Maître. En un » mot, c'eſt un drôle qui auroit de l'eſprit » à Verſailles. *Pages 259 & 260.*

(57) Nous avons commencé ce matin le Mémoire des préſens, *p.* 295. Le Mémoire des préſens du Roi eſt achevé. Si vous n'en êtes pas content, ce ſera votre faute. Nous avons déja travaillé deux heures à celui de Monſeigneur le Dauphin, *p.* 298. Monſeigneur le Duc de Bourgogne a ſon petit rolle en or, en argent & en ouvrages de vernis du Japon. M. le Duc d'Anjou aura ſes petits joujous. Les Miniſtres de France ont auſſi leurs préſens. C'eſt M. Conſtance qui leur en envoye, comme premier Miniſtre de Siam.... Tout s'avance. A meſure que les préſens ſont choiſis, on les met à part, on les emballe. Il y a déja cent cinquante ballots, page 303.

garnies

garnies d'argent, montées ſur leurs affuts auſſi garnis d'argent, faites à Siam.

DE CHAUMONT. 1685.

Une aiguiere de tambac, métal plus eſtimé que l'or, avec ſa ſoucoupe faite à Siam dans le goût du pays.

Une aiguiere d'or, ouvrage relevé ſur quatre faces, avec ſa ſoucoupe au plat pour ſon ſoutien, faite au Japon.

Deux flacons d'or, d'ouvrage relevé du Japon (pour ſervir ſur un buffet, ou pour tranſporter en voyage) dans un coffre du Japon.

Un dard d'or couvert d'ouvrage relevé, en façon de Japon.

Deux petites couppes d'or avec leurs baſſins, ſur un pied aſſez haut, ouvrage du Japon relevé, très-riche.

Deux petites couppes d'or accoſtées, ſans couverture, bien travaillées, d'un ouvrage relevé du Japon.

Une cuilliere d'or, du plus bel ouvrage du Japon.

Deux Dames Chinoiſes, chacune ſur un Paon, portant entre leurs mains une petite taſſe d'argent, le tout partie d'argent & émaillé, les Paons pouvant par reſſort marcher ſur une table. Les couppes ſont droites & ſur les mains des deux Chinoiſes.

Deux coffres d'argent, relevés, du plus bel ouvrage du Japon, dont une partie eſt d'acier.

Deux grands flaccons d'argent, avec deux lions dorés pour couverture, & deux grands baſſins, le tout de même ouvrage, des plus beaux du Japon.

Deux grandes couppes couvertes ſur deux baſſins, le tout d'argent, & de l'ouvrage le plus fin du Japon.

Une grande couppe découverte, avec ſon baſſin d'argent.

Une aiguiere d'argent à quatre faces, avec une ſoucoupe de même; ouvrage du Japon.

Deux vaſes d'argent avec deux ſoucoupes, du Japon.

Deux paires de chocolatieres avec leurs couvertures d'argent, ouvrage du Japon.

Deux taſſes aſſez grandes, du Japon.

Deux autres taſſes plus petites, avec leurs baſſins d'argent, pour boire des liqueurs: toutes deux couvertes d'un rameau d'argent & de même ouvrage.

Deux grandes galgoulettes d'argent à la Chinoiſe, avec leurs baſſins, ouvrage du Japon.

Deux Cavaliers Chinois, portant en main deux petites couppes, qui marchent par reſſort; le tout d'argent, façon de la Chine.

Deux aiguieres ſur deux tortues, le tout d'argent & ouvragé; ouvrage de la Chine.

Deux couverts d'argent, ouvrage du Japon, qui marchent par reſſort, & qui portent chacun leur petite couppe.

Deux grands cabinets du Japon, fleurdeliſés par dedans, garnis d'argent par-tout, du plus beau vernis & du plus bel ouvrage.

Deux coffres d'une grandeur médiocre, garnis d'argent & du même ouvrage, ſans fleurs de lis.

Deux petits cabinets d'écaille de Tortue, garnis d'argent, d'un ouvrage fort eſtimé du Japon.

Quatre grands bandages garnis d'argent, ouvrage du Japon.

DE CHAUMONT. 1685.

Un petit cabinet d'argent, enjolivé d'un ouvrage du Japon.

Deux pupitres verniſſés, garnis d'argent, ouvrage du Japon, dont l'un eſt d'écaille de Tortue.

Une table de vernis du Japon, garnie d'argent.

Deux paravens de bois du Japon ouvragé, en ſix feuilles ; c'eſt un préſent de l'Empereur du Japon au Roi de Siam.

Un autre paravent de ſoie, ſur un fond bleu, de pluſieurs oiſeaux & fleurs en relief, d'ouvrage fait à Siam.

Un grand paravent plus grand que les deux autres, pour tenir de jour & de nuit, à douze feuilles, ouvrage de Pequin.

Deux grandes feuilles de papier en forme de perſpective. Dans l'une ſont toutes les eſpeces d'oiſeaux de la Chine, & dans l'autre les fleurs.

Un ſervice de table de l'Empereur du Japon, ouvrage très-curieux, & d'un travail très-difficile.

Un ſervice de campagne, pour un grand Seigneur du Japon, & du plus beau vernis.

Vingt-ſix ſortes de bandages, du plus beau vernis du Japon.

Un petit cabinet du Japon, qui paſſe pour une curioſité.

Deux petits coffres, pleins de petits baſſins vernis du Japon.

Deux coffres de bois vernis, couleur de feu par dehors, & noirs par dedans, ouvrage du Japon.

Douze differentes ſortes de boetes ; ouvrage du Japon. Une grande boete ronde, rouge, d'un beau vernis ; même ouvrage.

Deux lanternes de ſoie à figures, ouvrage curieux du Tonquin.

Deux autres lanternes rondes, la grande d'une ſeule corne ; chacune avec leur garniture d'argent.

Deux robbes de chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, l'une couleur de pourpre, & l'autre couleur de feu.

Un tapis de Perſe à fond d'or, de pluſieurs couleurs.

Un tapis de velours rouge, bordé d'or, avec une bordure de velours verd, auſſi bordée d'or.

Un tapis de la Chine à fond couleur de feu, avec pluſieurs fleurs.

Deux tapis d'Indouſtan, fond de ſoie blanche à fleurs d'or & de ſoie de pluſieurs couleurs.

Neuf pieces de Bezoar, de pluſieurs animaux.

Deux coffres de bois noir à fleur d'or, vernis du Japon.

Deux manieres d'ablerdos, dont le fer a été fait à Siam, garnies de tambacq. Le bois eſt du Japon, dans un étui de bois doré du Japon.

Il y a quinze cens ou quinze cens cinquante pieces de porcelaine, les plus belles & les plus curieuſes de toutes les Indes, de toutes ſortes de formes & de grandeurs, & fort anciennes (58).

(58) Nous ne faiſons pas un mémoire comme un Marchand de la rue Saint-Denis. Il faut qu'il y ait par-tout un peu d'eſprit. J'eſpere que vous ſerez content de l'Hiſtoire des Porcelaines. Je vous dirai : ce vaſe eſt de l'Empereur Cachien, qui le fit faire il y a trois cens vingt ans. Cet autre eſt du Conquérant de la Chine. Cet autre eſt de Camhi : & ſi vous voulez du détail, je vous dirai ; ce rouleau eſt fait de la maniere de Porcelaine propoſée par l'Empereur Sontec, mais la façon eſt à la Perſienne, & les fleurs

De Chaumont. 1685. *Présens de M. Constance au Roi.

* Une chaîne d'or très-grande & d'un beau travail. (59).
Un gobelet couvert d'argent, avec un ouvrage relevé d'or.
Deux petits coffres d'argent, ouvrage du Japon.
Trois chocolatieres d'argent, même ouvrage.
Une grande coupe d'argent à six côtés, du Japon.
Deux tasses à quatre côtés, avec un manche, de même ouvrage.
Deux tasses à trois pieds, avec deux oreilles, du Japon.
Deux autres tasses de differentes façons & de même ouvrage. Plusieurs autres tasses, les unes rondes, d'autres à huit côtés.
Un bouilli d'argent, qui sert à chauffer l'eau pour le thé & à cuire le jancam.
Deux chocolatieres & deux tasses à oreilles; même ouvrage.
Quatre diverses petites pieces servant à bruler des parfums, à la maniere de la Chine & du Japon.
Une tabatiere, & une boete plus grande, de même ouvrage.
Une boete de tambacq avec son bassin.
Un grand nombre de toutes sortes d'assietes, de plats, de vases, & de divers ouvrages de la plus belle porcelaine.
Seize pieces de differentes sortes de terre de Patane.
Ving-cinq figures de pierre, de la Chine.
Un grand nombre de paravens & de cabinets du Japon.
Un manteau de Dame de Siam, doré, de soie de Patane, pour servir de montre.
Une piece d'étoffe de Casmire, pour servir aussi de montre.
Deux bouillis pleins de thé, extraordinaires, dont se sert l'Empereur de la Chine. Un autre plus petit, encore plus extraordinaire.
Le poids de huit taels de jancam.
Un coffre du Japon, plein de ces nids d'oiseaux qui servent à l'assaisonnement des viandes.
Deux chapelets de Calamba, l'un garni d'or, & l'autre de tambacq.
Trois cornes de Rhinoceros.
Deux oiseaux de proie, de porcelaine.

à la Siamoise. Je vous apprendrai que sur la plûpart des anciennes Porcelaines, le nom de l'Empereur régnant est écrit, hormis sur celles qui ont été faites à la fantaisie des Etrangers; car les Chinois ne mettent jamais la datte, si tout n'est à la Chinoise: & par-là vous pourrez dresser, sur les Porcelaines, des tables chronologiques de l'Histoire de la Chine. *Choisy*, p. 296.

(59) M. Constance a dequoi envoyer. Le Roi de Siam ne lui donne point d'appointemens, & il ne laisse pas de faire une grande dépense. Il a cinq ou six Vaisseaux à lui, qui vont & viennent à la Chine & au Japon; & son garde-meuble est bien garni. *Choisy*, p. 303. M. Constance ne se lasse point de faire des présens. Il m'en a fait un qui vaut plus de deux cens pistoles. Il en a fait un à M. l'Ambassadeur, qui en vaut plus de quatre cens. Il en a fait à chacun des Gentilshommes en particulier. Il y a déja trois cens ballots. Cependant nous voulons que les ponts de nos Vaisseaux soient libres. Je l'ai dit à M. Constance, qui s'est mis à rire, en disant que cela seroit plaisant, que deux Vaisseaux François ne pussent pas porter les présens du Roi de Siam: & pour me faire enrager, il est allé querir un bassin d'or, une écritoire d'or, & une coupe d'or, qu'il a joints au présent de M. le Dauphin. *Choisy*, page 242.

DE CHAUMONT. 1685.

* Préſens du Roi de Siam à M. le Dauphin.

* Deux calanes du Japon, garnies de tambacq, qui ſont deux lames de ſabre très-larges, au bout d'un bois fort long.

Une aiguiere & ſon baſſin, d'or, ouvrage du Japon.

Un bouilli d'or pour le thé. Une petite couppe d'or entourée d'un rameau, ouvrage très-curieux du Japon. Une autre couppe d'or, ouvrage du Japon.

Une couppe d'argent du Japon, avec ſon petit plat. Une chocolatiere d'argent à fleurs d'or, d'un ouvrage fort relevé du Japon.

Deux pots d'argent couverts. Deux écritoires d'argent, ouvrage du Japon. Deux taſſes couvertes d'argent avec des ornemens d'or. Une grande taſſe d'argent avec des ornemens d'or, ouvrage curieux du Japon. Deux taſſes d'argent du Japon. Deux petites taſſes avec leurs petits plats d'argent, & des ornemens d'or. Deux autres petites taſſes entourées de rameaux, avec leurs baſſins, le tout d'argent.

Une tabatiere d'argent, ouvrage du Japon.

Un grand vaſe, avec un baſſin d'argent, du Japon. Deux Dames Japonoiſes, qui portent chacune dans leurs mains un petit plat & une taſſe d'argent. Un crabbe d'argent, qui porte ſur le dos une couppe, & qui marche par reſſort.

Une couppe faite d'une ſeule pierre, avec un feuillage autour, ouvrage de la Chine. Une couppe couverte de rameaux, chargés de fleurs & de fruits. Une petite couppe de pierre, entourée d'un ſerpent. Deux autres couppes de pierre, d'un ouvrage admirable. Un Lion de la Chine, fait d'une ſeule pierre. Une aiguiere d'une ſeule pierre.

Deux robbes de chambre du Japon, bien travaillées. Un tapis de velours verd à fleurs, d'Indouſtan. Un tapis de ſoie à fleurs, de diverſes couleurs. Un tapis de ſoie & de velours, couleur d'or. Un tapis de drap à fleurs.

Deux cabinets d'argent, garnis, ouvrage du Japon.

Deux pupitres garnis d'argent, l'un d'écaille de Tortue, l'autre de vernis du Japon.

Quatre bandages bordés d'argent. Un petit coffre garni d'argent. Vingt & une ſorte de très-beaux bandages du Japon.

Quantité de boetes, de petits coffres & de ſalieres, d'écaille de Tortue & de vernis du Japon. Divers ſervices. Des lanternes & des paravens de ſoie du Japon.

Six livres & demie du bois précieux qu'on nomme *Aquila*.

Quatre-vingt-quatre pieces de la plus belle porcelaine, grandes & petites.

Préſens de la Reine de Siam à Madame la Dauphine.

(60) Une aiguiere d'or, ouvrage du Japon. Une boete ronde du Japon, cou-

(60) La Princeſſe vient encore d'envoyer des Porcelaines. Le Roi n'a qu'une fille unique, qui a vingt-ſept ans. Elle a le rang & les revenus de la Reine, depuis que ſa Mere eſt morte, & les aura juſqu'à ce que ſon Pere ſe remarie. Il y a deux freres du Roi; l'un qui a trente-ſept ans, & qui eſt impotent, fier, capable de ſe remuer, ſi ſon corps lui permettoit d'agir. L'autre n'a que vingt-ſept ans. Il eſt bien fait, mais muet. A la vérité, on dit qu'il fait le muet par politique. Ils ont chacun un Palais, des Jardins, des Concubines, des Eſclaves, & ne ſortent preſque jamais. La ſœur du Roi & ſes tantes ſont fort vieilles. *Choiſy*, pages 301 & 302. A midi, Sa Majeſté va dîner avec la Princeſſe Reine, ſes ſœurs & ſes tantes. Ses freres ne le voyent que deux fois l'an. J'arrache toujours quelque nouvelle connoiſſance à M. Conſtance. Les Miſſionnaires, qui ſont ici depuis vingt cinq ans, ne ſavent pas ces particularités. *Le même*, pages 298 & 299.

verte d'or. Une petite chocolatiere d'or du Japon. Une petite boete ronde du Japon, couverte d'or. Une petite couppe d'or avec un plat d'argent, ouvrage du Japon. De Chaumont. 1685.

Un grand flaccon d'argent, ſurmonté d'un Lion, ouvrage relevé du Japon, avec un grand baſſin d'argent. Deux autres vaſes d'argent, mais plus petits. Deux chocolatieres d'argent, ouvrage relevé du Japon. Deux autres chocolatieres d'argent, du Japon. Deux grandes taſſes d'argent, du Japon. Deux petites taſſes, avec leurs baſſins d'argent, du Japon. Deux autres petites taſſes avec leurs baſſins d'argent, enlaſſés de fleurs, du Japon. Un grand cœur d'argent du Japon. Deux Dames Japonoiſes, d'argent doré & émaillé, qui portent chacune une petite taſſe à la main, & vont par reſſort. Une petite boete à manche d'argent, du Japon.

Un paravent à douze feuilles, de bois du Japon, avec des oiſeaux & des arbres de pieces de rapport, les bords dorés. Un paravent plus grand, à douze feuilles, de ſoie, fond violet. Des animaux & des arbres de pluſieurs couleurs, de pieces de rapport. Un autre paravent plus petit, de ſoie, avec de très-belles peintures de la Chine.

Deux cabinets de vernis blanc, à fleurs de diverſes couleurs, avec des ornemens de cuivre doré.

Deux robbes de Chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, & une autre plus commune.

Pluſieurs écritoires d'écaille de Tortue, à compartimens, & de vernis du Japon. Quantité de boetes, de bandages, de coffrets, de ſervices de Dame, de tablettes & de petites tables.

Trois beaux cabinets de vernis du Japon, garnis de cuivre doré.

Un éventail de bambou & de ſoie. Quatre coffres, deux de vernis noir & deux de vernis rouge.

Six cens quarante pieces de très-belle porcelaine.

Préſens de la Princeſſe Reine à M. le Duc de Bourgogne.

Une petite chocolatiere d'or, avec ſon petit plat d'argent, ouvrage du Japon. Un vaſe d'argent, avec de petites figures d'hommes qui ſe montrent lorſqu'on y met de l'eau. Une boete ronde & couverte d'argent, ouvrage du Japon. Un petit vaſe couvert d'argent avec un Lion deſſus, du Japon. Une petite taſſe à deux anſes, avec ſon baſſin d'argent, même ouvrage. Une autre petite taſſe avec ſon baſſin d'argent, ouvrage relevé du Japon. Une femme Chinoiſe d'argent & d'ambre, qui va par reſſorts. Trois petits binets de Macao, garnis d'argent. Quatre petites boetes de même. Un ſervice de Dame Japonoiſe. Un écritoire de vernis du Japon à fleurs d'or. Pluſieurs boetes & des tables de vernis. Un paravent de la Chine à ſix feuilles. Un porte-livre de vernis du Japon, garni d'argent. Trente-deux petites pieces de porcelaine.

Il y avoit un préſent à peu près ſemblable de la Princeſſe Reine à M. le Duc d'Anjou.

Préſens de M. Conſtance à M. de Seignelay & à M. de Croiſſy.

Celui de M. Conſtance aux Marquis de Seignelay & de Croiſſy, étoit auſſi double; c'eſt-à-dire que chacun de ces deux Miniſtres reçurent les mêmes pieces: ſçavoir une couppe d'or, d'ouvrage du Japon. Deux ſalieres & deux chocolatieres d'argent. Une plus grande chocolatiere d'argent. Une grande

DE CHAUMONT. 1685.

taſſe d'argent. Deux petits vaſes couverts, d'argent. Une petite taſſe d'argent, avec ſon baſſin couvert. Deux flaccons d'argent, ouvrage du Japon. Un ſervice Japonois, de vernis noir à fleurs d'or. Huit differens bandages, du Japon. Des boetes, des écritoires & des coffrets de vernis. Un petit coffre d'écaille de Tortue, du Japon. Quatre boetes très-curieuſes. Une robe de chambre, du Japon. Deux cornes de Rhinoceros. Deux paravens de vernis Chinois, chacun à dix-huit feuilles. Un grand cabinet du Japon, fort curieux. Un coffre plein de nids d'oiſeaux. Quatre boetes de thé: Cent cinquante belles pieces de porcelaine, de differentes grandeurs, & quelques-unes fort anciennes (61).

Objets de l'Ambaſſade.

Si l'intérêt du Commerce & celui des Sciences avoient eu beaucoup de part à l'Ambaſſade de Siam, il ne paroît pas moins clairement que celui de la Religion en avoit fait un des principaux objets. L'Ambaſſadeur préſenta au Roi de Siam, un Mémoire (62), qui ne ſe trouve que dans la

Traité en faveur de la Religion.

(61) M. Conſtance vient encore d'envoyer à M. l'Ambaſſadeur un préſent en ſon nom. C'eſt un petit Eſclave, pour en faire un Chrétien. Ce ſont des picques & des mouſquets à la Japonoiſe, & quelques belles Porcelaines. Il m'a auſſi envoyé un petit Eſclave, & des Porcelaines que je n'avois pas encore vûes. Certainement cet homme là aime bien à faire des préſens. Il en devient fatiguant. Si l'on avoit dequoi riſpoſter, ce ſeroit un plaiſir. Mais toujours recevoir & ne rien donner, cela eſt rude à ſouffrir. Il faudra lui envoyer de France. *Choiſy*, p. 369. Il y a quelque-tems que le Roi donna à M. l'Ambaſſadeur toutes les Porcelaines qui étoient dans ſa Maiſon de Siam. Elles ſont emballées & à fond de calle. Mais Sa Majeſté vient de lui mander que ſon intention avoit été de lui donner tous les meubles de la Maiſon, & qu'elle vouloit abſolument qu'il les fit emporter. Comment voulez vous réſiſter à un Roi? On emballe des tapis de Perſe à fonds d'or, des paravens de la Chine, un lit, des dais, &c. *Ibidem*.

(62) Outre qu'il eſt fort extraordinaire en lui même, il ſert à confirmer l'opinion que Tachard, Chaumont, Choiſy & la Loubere donnent des diſpoſitions de ce Prince pour la France & pour le Chriſtianiſme; deux points ſur leſquels quelques Etrangers ont voulu jetter des doutes. Il conſiſte en cinq articles:

I. Le Sieur Ambaſſadeur de France ſupplie très-humblement Sa Majeſté de Siam de faire publier dans toutes les Villes de ſon Royaume, de la premiére, ſeconde, troiſiéme, quatriéme, cinquiéme & ſixiéme Claſſe, permiſſion aux Miſſionnaires de prêcher la Loi Chrétienne, & aux Peuples de les entendre, ſans que les Gouverneurs y puiſſent mettre aucun empêchement.

Réponſe. Sa Majeſté de Siam fera publier, dans toutes les Villes de ſon Royaume deſdires Claſſes, que les Miſſionnaires peuvent prêcher la Loi Chrétienne dans toutes ces Villes & que les Peuples peuvent les entendre, chacun ſuivant ſon inclination; ſans que les Gouverneurs & autres Officiers puiſſent les moleſter en aucune maniere, directement ou indirectement; à condition que les Miſſionnaires prêcheront la Loi de Dieu, ſans inſinuer aucune nouveauté dans le cœur du Peuple, contre le Gouvernement & les Loix du Pays, ſous quelque prétexte que ce ſoit. En cas que les Miſſionnaires le fiſſent, le preſent privilege ſera & demeurera nul; & le Miſſionnaire coupable ſera arrêté & renvoyé en France, ſans que jamais, ſur peine de la vie, il puiſſe remettre le pied dans le Royaume de Siam.

II. Le Sieur Ambaſſadeur demande que les Miſſionnaires puiſſent enſeigner les Naturels du Pays & les rendre capables de bien ſervir Sa Majeſté de Siam, tant dans les affaires du Gouvernement que dans celles de la bonne conſcience; que pour cela ils ayent pouvoir de les recevoir dans leur Couvent & lieux de leurs habitations, avec les mêmes privileges des autres Couvens, ſans que perſonne puiſſe les inquiéter; & que Sa Majeſté ordonne que toutes les Requêtes qu'on pourra préſenter contr'eux ſur ce ſujet, ſoient renvoyées à un Mandarin particulier qui ſera nommé à cet effet.

Réponſe. Sa Majeſté, le Roi de Siam, accorde que les Miſſionnaires puiſſent enſeigner les Naturels de ſon Royaume à leur volonté;

Relation de l'Abbé de Choiſy, & qui reçut le nom de Traité, lorſqu'il eut été ſigné à Louvo, le 10 de Décembre.

eu quelque ſcience que ce ſoit ; qu'ils puiſſent les recevoir dans leurs Couvens, Ecoles & Habitations, avec les mêmes Privileges des autres Couvens de Siam, ſans que perſonne puiſſe les empêcher ; & leur enſeigner les ſciences, loix & autres études qui ne ſont pas contraires au Gouvernement & aux Loix du Royaume : Et en cas qu'on découvre, par la voye certaine de deux Témoins, qu'ils y ayent contrevenu, le preſent Privilege ſera & demeurera nul, & le Maître d'Ecole & le Diſciple ſeront traités ainſi qu'il eſt marqué dans la réponſe au premier article. Mais au cas que les Miſſionnaires ſe contiennent dans leurs Privileges, toutes les affaires qu'ils auront ſeront jugées par un Mandarin que M. l'Evêque preſentera, & que le Roy nommera, pourvu qu'il ſoit capable de cet emploi.

III. Le Sieur Ambaſſadeur demande à Sa Majeſté, que tous ſes Sujets, qui ſe feront Chrétiens, ſoient exempts, les Dimanches & jours de Fêtes marqués par l'Egliſe, de tous les ſervices qu'ils doivent à leurs Mandarins, ſi ce n'eſt dans les cas de néceſſité preſſante.

Réponſe. Sa Majeſté accorde que tous ſes Sujets, qui de bonne volonté ſe feront Chrétiens, jouiſſent du privilege des Chrétiens, en la maniere demandée par le Sieur Ambaſſadeur : & comme il faudra juger de la néceſſité preſſante, pour éviter tous différens ſur ce ſujet, Sa Majeſté nommera un Mandarin de ſon côté, & M. l'Evêque nommera du ſien une perſonne d'autorité ; & ce qu'ils régleront enſemble ſera reçu & ponctuellement exécuté par les Parties.

IV. Le Sieur Ambaſſadeur demande à Sa Majeſté que ſi quelques-uns de ſes Sujets Chrétiens, par vieilleſſe ou par infirmité deviennent incapables de ſervir, ils puiſſent être délivrés du ſervice en ſe preſentant à un Mandarin que le Roy nommera dans cette vûe.

Réponſe. Sa Majeſté accorde que ſi quelques-uns de ſes Sujets Chrétiens, par vieilleſſe ou infirmité, ſont évidemment incapables de ſervice, en ſe préſentant à un Mandarin que Sa Majeſté nommera dans cette vûe, ils pourront être diſpenſés du ſervice juſqu'à leur guériſon.

V. Le Sieur Ambaſſadeur demande encore que pour évirer les injuſtices & les perſécutions qu'on pourroit faire aux nouveaux Chrétiens, Sa Majeſté ait la bonté de nommer quelque Mandarin Siamois qualifié, homme de bien & de juſtice, pour entendre & juger tous les Procès, ſans que ledit Mandarin puiſſe rien prendre pour ce jugement ; en ſorte que les amendes ſoient partagées à la fin de l'année, partie au Mandarin & à ſes Officiers, & partie aux Pauvres ; ce qui empêchera que ledit Mandarin ne vende la juſtice.

Réponſe. Sa Majeſté accorde que le Mandarin, dont il eſt parlé au ſecond article, ſoit Juge deſdits Procès ; & pour éviter toute diſpute, Requête & longueur de Procès, Sa Majeſté ordonne que le Mandarin, après s'être inſtruit de l'affaire, demandera l'avis de l'un des Juges du Roi avant que de paſſer Sentence, afin qu'on n'en puiſſe appeller. Et Sa Majeſté ordonnera que tous les articles ci-deſſus ſoient publiés par tous ſes Royaumes, en ſorte que tous ſes Peuples connoiſſent que ſa royale volonté eſt que les Miſſionnaires jouiſſent deſdits Privileges. *Journal de Choiſy*, pages 343 & ſuivantes.

SECOND VOYAGE DE TACHARD,

aux Indes Orientales.

INTRODUCTION.

C'EST dans l'Auteur même qu'il faut chercher le détail de tous les préparatifs qui regardent ce ſecond voyage. Il ſemble que M. *de la Loubere*, qui partit ſur la même Flotte, avec M. de *Cebéret*, tous deux revêtus de la qualité d'Envoyés du Roi à la Cour de Siam, & qui a publié une relation fort étendue de ce Royaume (63), ſe ſoit repoſé du Journal de la route & du récit des évenemens ſur l'exactitude & la fidélité du Pere Tachard. Il s'eſt borné aux qualités du pays & aux uſages des Habitans, ſans s'arrêter à d'autres particularités de ſa navigation que la datte du départ & du retour. Auſſi n'entrera-t-il dans ce recueil que pour ſervir à la deſcription générale du Royaume de Siam, à laquelle il s'eſt uniquement attaché.

Ce que c'eſt que la Relation de la Loubere.

Le Pere Tachard, qui n'étoit revenu en France que pour demander au Roi, de la part du Roi de Siam, douze Mathématiciens Jéſuites, obtint facilement de Louis XIV une faveur qui lui parut intéreſſer également la gloire de ſon regne, le progrès des ſciences & l'honneur de la Religion. Ce Monarque donna ordre, au Pere de la Chaiſe, d'écrire de ſa part aux Supérieurs de chaque Province que les Jéſuites ont en France, pour leur demander des ſujets. » Jamais, ſuivant les termes de l'Auteur, les emplois les plus éclatans » & les plus relevés n'ont eu tant de prétendans & n'ont fait tant de jaloux. De plus de cent cinquante Jeſuites qui s'offrirent, on en choiſit quatorze, dont la vertu & les talens étoient à l'épreuve: diſtinction ſi glorieuſe, qu'elle m'oblige de les faire connoître par leurs noms. On en comptoit quatre de la Province de France; les Peres le *Royer*, *de Beze*, *Thionville* & *Dolu*: quatre de la Province de Guienne; les Peres Richaud, Coluſſon, Bouchet, & *Comilh*: deux de la Province de Toulouſe; les Peres d'*Eſpagnac* & de *S. Martin*: deux de la Province de Champagne; les Peres le *Blanc* & du *Chaz*: deux de la Province de Lyon; les Peres *de Rochette* & *de la Breuille* (64).

Motifs du ſecond Voyage du Pere Tachard.

Il eſt favoriſé du Roi.

Noms de quatorze Mathématiciens Jéſuites.

Cette trouppe d'Apôtres fut appellée d'abord à Paris, pour s'y perfectionner dans leurs connoiſſances Mathématiques par un commerce aſſidu avec Meſſieurs de l'Académie des Sciences. Les inſtrumens leur furent fournis par la libéralité du Roi, qui leur accorda une audience particuliere, avec des marques de la plus haute faveur, & des Lettres pour le Roi de Siam. Ils ſe rendirent enſuite à Breſt, où l'impatience de voler à la gloire de leur

(63) Deux Volumes *in*-12, à Amſterdam, 1714, chez David Mortier.

(64) Second Voyage du Pere Tachard, page 3.

état,

état, leur fit trouver les retardemens fort longs. Mais les Ambaſſadeurs Siamois, qui devoient partir avec eux, les deux Envoyés du Roi, un Corps conſiderable de Troupes que Sa Majeſté envoyoit au Roi de Siam, & toutes les caiſſes qui contenoient les préſens de la Cour, & ceux de la Compagnie des Indes, ne furent pas ſi-tôt raſſemblés. L'Auteur remarque d'avance que d'un grand nombre de ballots, qui vinrent les uns par mer, & d'autres par terre; les derniers, ſoit qu'ils euſſent été mal emballés, ou que les charettes euſſent verſé, arriverent à Siam en ſi mauvais état, qu'il n'y reſtoit preſque rien d'entier : ſur-tout les miroirs, les pendules, les ouvrages d'ambre, les tables de marbre, les glaces, les étoffes même & les tapiſſeries furent ſi conſidérablement endommagées, que la perte monta à près de quarante-mille livres. Le Pere de la Chaiſe, pour témoigner ſa reconnoiſſance au Roi de Siam, qui lui avoit fait préſent d'un Crucifix d'or ſur une croix de Tambac, envoyoit à ce Prince une nouvelle machine de *Romer*, qui lui parut très-agréable (65).

Etat de la Flotte deſtinée au Voyage de Siam.

La Flotte deſtinée à conduire les Ambaſſadeurs Siamois & les Mathématiciens, étoit compoſée de ſix Vaiſſeaux. On ne peut ſe diſpenſer ici d'entrer dans les vûes de l'Auteur, qui s'eſt cru obligé de faire honneur aux principaux Officiers de cette Eſcadre en conſervant leurs noms à la poſtérité.

Le premier Vaiſſeau, nommé le *Gaillard*, de cinquante pieces de canon & de cent cinquante hommes d'équipage, étoit monté par M. de Vaudricour, qui avoit commandé celui de l'Ambaſſadeur au premier voyage, & dont l'autorité s'étendoit ſur toute la Flotte. Il avoit ſous lui M. de *S. Clair*, Capitaine de Fregate legere, M. de la *Lere*, Lieutenant, MM. de *Chamoreau*, de *Joucous*, & de *Lonbas*, Enſeignes. M. *des Forges*, Général des Troupes qu'on envoyoit au Royaume de Siam, s'embarqua ſur ce premier Vaiſſeau, avec ſes enfans & MM. *de la Salle*, Commiſſaire des Troupes & de la Marine, *de Beauchamp*, Major de la premiere Place, *le Brun*, Tréſorier, *du Lari*, Enſeigne & Commandant des Bombardiers. Les Ambaſſadeurs Siamois y entrerent auſſi, avec M. l'Abbé *de Lyonne*, nommé Evêque de Roſalie, & Vicaire Apoſtolique du S. Siege, les Peres de Beze, le Blanc, *Comilh*, & l'Auteur, qui ſe crut fort honoré, dit-il, d'être plus immédiatement que les autres ſous la conduite de ce Prelat (66).

Le ſecond Vaiſſeau de la Flotte étoit l'*Oiſeau*, qui avoit déja fait le voyage avec M. de Chaumont. Il étoit monté de quarante-ſix pieces d'artillerie, & commandé par M. *du Quêne*, qui avoit ſous lui MM. *de Tivas* & *de Frettéville*. M. de la Loubere & M. de *Ceberet*, Envoyés de S. M. à la Cour de Siam, M. *du Bruan*, Lieutenant général ſous M. des Farges, prirent place dans le Vaiſſeau, avec les Peres Richaud, le Royer, d'Eſpagnac & Dolu.

Le troiſiéme étoit une flute nommée *la Loire*, de vingt-quatre pieces de canon, commandée par M. *de Joyeux*, qui avoit M. de Bremes pour Lieutenant, & M. *de Queſtilly* pour Enſeigne, les Peres du Chez, Thionville & Coluſſon.

Le quatriéme étoit une autre flutte, nommée la Normande, commandée par M. de Courcelles, qui avoit ſous lui MM. du Tertre & de Marcheſo-

(65) *Ibid.* p. 9.

(66) *Ibid.* p. 13.

TACHARD. II. Voyage. Introduction.

liere. Ce bâtiment portoit trois Miſſionnaires, dont M. Morlot étoit le Chef.

Le cinquiéme nommé le *Dromadaire*, flutte beaucoup plus grande que les autres, étoit commandé par M. d'*Andennes*, qui avoit ſous lui MM. de *Marcilly* & de *Beauchamp*. Les Peres de Rochette, de la Breuille, de Saint Martin & Bouchet y furent placés.

La *Maligne*, cette même Fregatte qui avoit fait le premier voyage, étoit le ſixiéme Vaiſſeau; mais ne venant que pour ſoulager l'équipage, il ne l'accompagna que juſqu'au Cap (67).

Départ de Breſt.

ON leva l'ancre un Samedi, 1 de Mars 1687, à ſept heures du matin. Le vent étoit ſi favorable, que malgré la peſanteur des Fluttes, & quoique la ſaiſon fût avancée, on partit avec l'eſperance d'arriver cette année aux Indes. L'Auteur fait une peinture édifiante du bon ordre & de la piété qui regnerent ſur la Flotte. Les Jéſuites diſtribués dans chaque vaiſſeau ne ſe bornerent pas au maintien de la Religion & des bonnes mœurs. Ils établirent des Conferences, où l'on apprenoit les Elemens d'Euclide, la Geometrie & la navigation (68). Ils ne paſſerent à la vûe d'aucune Iſle, ſans en confirmer la poſition par de nouvelles expériences. Après avoir doublé les Canaries, on fut emporté par les courans & les vents contraires vers les côtes d'Afrique. Le calme ayant ſuccedé à pluſieurs orages, on délibéra ſi l'on ne prendroit pas des rafraîchiſſemens aux Iſles du Cap-Verd; d'autant plus qu'on étoit incertain ſi les Hollandois, à la vûe d'une ſi groſſe Eſcadre, lui permettroient d'en prendre au Cap de Bonne-Eſperance. Mais Vaudricour craignit de perdre un tems précieux en s'engageant dans ces Iſles; & s'arrêtant au deſſein de continuer la route, il ordonna ſeulement aux Capitaines de ménager leur eau & leurs vivres.

Les Jéſuites font régner la pieté & les ſciences ſur la Flotte.

Iſle de la Palme, célebre par le maſſacre de quarante Jéſuites.

On paſſa près de l'Iſle de la Palme, » ſi recommandable aux Jeſuites, ſuivant la remarque de l'Auteur par le maſſacre que les Calviniſtes y avoient » fait cent ans auparavant, de quarante Miſſionnaires de leur Compagnie qui » alloient prêcher la foi Catholique au Breſil. On y trouva les vents aliſés, à la faveur deſquels toute l'Eſcadre paſſa le tropique du Cancer le 22 de Mars. L'Auteur qu'on ne ſuit dans le cours de ſa navigation que pour recueillir toutes ſes remarques, obſerve ici que ces vents prennent toujours de l'Eſt au Nord dans la partie Septentrionale, & au contraire de l'Eſt au Sud dans la partie méridionale: Phénomene ſurprenant, & qui embarraſſe beaucoup les Naturaliſtes. Dans un ſi grand nombre de Mathématiciens dont les lumieres ne cherchent qu'à s'exercer, la modeſtie & la charité n'empêchoient pas que les opinions ne fuſſent ſouvent partagées. Les uns jugeoient que les vents aliſés n'étoient gueres que les vents impétueux de l'Oueſt & du Nord, qui renvoyés par les terres de l'Europe vers l'Oueſt & le Sud, à meſure qu'ils approchent des climats un peu chauds, ſe raréfient & s'affoibliſſent ſenſiblement; tandis qu'au contraire, dans la partie méridionale, les vents d'Oueſt & de Sud, ſoufflant avec la même violence contre les terres d'Afrique, en ſont repouſſés vers l'Oueſt & le Nord, & que s'approchant des chaleurs de la ligne, ils diminuent peu à peu, & ſe perdent tout-à-fait vers la ligne même. C'eſt par cette raiſon, diſoient-ils, qu'à cinq ou ſix degrés au de-çà & au-de-là, il n'y a preſque jamais de vent reglé, & qu'on

Diverſes explications des vents aliſés.

(67) Pages 2 & 3. (68) Page 16.

n'avance que par des tourbillons & des tempêtes, qui ſe diſſipent auſſi promptement qu'ils s'élevent. Les autres donnoient une explication fort differente : ils prétendoient que les ardentes chaleurs de la ligne attiroient ces vents des deux Poles, où les exhalaiſons & les vapeurs qui ſont la matiere des vents, étant plus fortes & plus fréquentes, en cauſent de plus violens & de plus durables, & que ces vents enſuite, ou plutôt ces exhalaiſons ſont attirées vers la Zone, & affoiblies par l'extrême chaleur (69).

Quoiqu'il en ſoit, conclut l'Auteur, ces vents ſont extrêmement agréables & commodes. La mer eſt paiſible, lorſqu'ils ſoufflent ; & les Vaiſſeaux font quelquefois cinquante ou ſoixante lieues par jour ſans le moindre mouvement. On croiroit voyager dans un bateau, ſur une riviere unie, & le vent ne paroît ſervir qu'à tempérer l'air. En paſſant la ligne, un des Mathématiciens eut la curioſité de vérifier le dégré de chaleur. Il avoit un Thermometre ouvert par le bas, qu'il avoit mis à Breſt ſur le ſoixantiéme degré pour le temperé, & qui étoit au ſoixante & dixiéme lorſqu'on s'étoit embarqué. Il baiſſa, dans les chaleurs de la ligne juſqu'au dix-ſeptiéme : ce qui fera connoître de combien la chaleur de la ligne excéde la plus grande de France (70).

Remarques aſtronomiques des Jéſuites.

Les Mathématiciens remarquerent avec une nouvelle exactitude, les Conſtellations du Sud (71).

Eclipſe du Soleil obſervée dans un lieu où l'on ne croyoit pas qu'elle pût être vûe.

Le célébre Caſſini avoit averti les Peres, avant leur départ, qu'il y auroit une Eclipſe de ſoleil, l'onziéme de Mai, & qu'elle ſeroit même totale aux Iſles du Cap-verd & en Guinée. On ne s'étoit pas mis en peine de la calculer pendant le voyage, parce qu'on eſpéroit d'être alors à la hauteur du Cap de Bonne-Eſpérance, où l'on ne croioit pas que l'Eclipſe fût ſenſible. Il paroiſſoit que la latitude de la lune y devoit être trop auſtrale. Cependant les Ambaſſadeurs Siamois, dont la curioſité pour ces Phenomenes va juſqu'à la ſuperſtition, prierent les Jéſuites de la calculer pour l'amour d'eux. Le Pere Comilh eut cette complaiſance, quoique fort incommodé du voyage. Son travail lui devint d'autant plus agréable, que malgré l'opinion qu'on en avoit eue, il trouva, par ſon opération, qu'en effet le corps du ſoleil pa-

(69) Page 22.

(70) Page 25.

(71) L'Auteur, après avoir regretté que les Peres, qui étoient paſſés à la Chine, n'euſſent pas laiſſé leurs obſervations & leur Carte, qui auroient ſervi à faire une nouvelle Carte, plus exacte qu'on n'en avoit jamais eu, rapporte ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. Le Pere Comilh prit, avec la machine parallactique, la déclinaiſon & l'aſcenſion droite de pluſieurs Etoiles vers le Pôle du Sud. Comme toutes les Etoiles ſont très-mal marquées, ou ne le ſont pas, dans les globes & dans les Cartes du Ciel qui ont paru juſqu'à préſent ; il en fit une, qu'il eſpéroit pouvoir ſervir à réformer le globe céleſte du Pere Coronelli. Il apprit à faire peu de cas de la ſituation où les Etoiles ont été placées par les Ouranographes précédens à l'égard de la partie méridionale du Sud, qui ne céde pas, par le nombre, ni par la beauté de ſes Etoiles à la partie Septentrionale. Il trouva qu'il falloit réformer le grand nuage, & encore plus le petit. La croiſade, l'abeille, le triangle, le centaure, le cameleon, la grue, la voie lactée ſont mal marquées, ou l'on y a omis des Etoiles. Pour le Navire Argo, la moitié des plus belles Etoiles qui le compoſent ne ſont pas même marquées dans les Cartes céleſtes. Outre tous ces défauts, il y a encore beaucoup d'Etoiles qu'on voit de France, qui n'ont pas été tout-à-fait miſes à leur place, parce qu'on les voit toujours dans un trop grand éloignement & trop proche de l'horizon. Le Pere Richaud, qui étoit dans un autre Vaiſſeau, tâcha auſſi de placer mieux quatre ou cinq Conſtellations. Pages 25 & 26.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

roîtroit conſidérablement éclipſé, vers la hauteur de vingt-trois degrés du Sud, & à trois cens cinquante-huit degrés de longitude, où l'on croioit être actuellement. L'expérience vérifia ſes calculs, le jour même de l'Eclipſe, qui fut obſervée auſſi ſoigneuſement qu'il fut poſſible dans le mouvement continuel du Navire. Les Ambaſſadeurs Siamois en conçurent une haute eſtime pour l'aſtronomie Européenne; & les Pilotes ſe confirmerent dans l'eſtime de leur longitude, qui ſe trouva fort juſte, par l'arrivée de la Flotte au Cap de Bonne-Eſpérance (72).

On arrive au Cap. Malades ſur la Flotte.

Les maladies cauſant beaucoup de ravage ſur toute la Flotte, on ne put découvrir ſans une joie fort vive les montagnes du Cap, qui ſe firent voir le 10 de Juin, à la diſtance de quatre lieues. On ne comptoit pas moins de trois cens malades, dont vingt-neuf étoient déja morts. Une ſi fâcheuſe extrêmité demandoit de prompts ſecours; & l'on continuoit de craindre néanmoins de ne pas trouver le Gouverneur Hollandois diſpoſé à les accorder.

Honnêteté du Gouverneur Hollandois.

C'étoit le même Vandeſtel, dont les Jéſuites avoient éprouvé la politeſſe au voyage précédent. Le doute qu'on avoit de ſes diſpoſitions fut bien-tôt diſſipé, en apprenant qu'il offroit aux François tous les rafraîchiſſemens dont ils avoient beſoin. Mais ſur l'article de malades, il pria honnêtement M. de Vaudricour de ſe mettre à ſa place, & de conſidérer s'il pouvoit laiſſer deſcendre à terre une multitude d'Etrangers, dont on avouoit que le nombre montoit à trois cens. Il demanda qu'on ſe réduiſît d'abord à n'en envoyer que ſoixante, auxquels on feroit ſuccéder le même nombre lorſque les premiers ſeroient rétablis. Quoique ce procédé parût raiſonnable & fort honnête, la néceſſité devenoit ſi preſſante, qu'après avoir redoublé les prieres, en repréſentant la parfaite intelligence qui régnoit alors entre la France & la Hollande, les quinze Jéſuites s'offrirent pour ôtages. Cette offre, propoſée par le Pere Tachard, fit tant d'impreſſion ſur Vandeſtel, que non-ſeulement il accorda la permiſſion de mettre tous les malades à terre, mais qu'il offrit même ſes Chirurgiens pour en prendre ſoin avec ceux de la Flotte. Cette diſpoſition ſe ſoutint conſtamment à l'égard des quinze Jéſuites & de tous les François (73).

Eclairciſſement ſur une particularité curieuſe.

On avoit recommandé aux Peres de s'éclaircir d'une particularité curieuſe, qui regardoit la montagne de la Table, où M. Thevenot prétendoit, quoique ſur le témoignage d'autrui, que la mer avoit autrefois paſſé, & qu'on trouvoit beaucoup de coquillages. Deux Jéſuites entreprirent de découvrir la vérité de cette remarque. Leur eſpérance étoit auſſi de trouver des plantes extraordinaires ſur cette célébre montagne; ſans compter qu'ils vouloient lever la Carte du Pays, qu'elle domine de tous côtés.

(72) L'Auteur s'attache d'autant plus à ce récit, que les plus habiles Jéſuites étoient perſuadés qu'on ne pourroit pas voir l'Eclipſe. Elle nous parut, dit-il, le 11 de Mai, à la hauteur de vingt-trois degrés Sud, & au trois cens cinquante-ſept degrés de longitude, comptée de l'Iſle de Fer. Le commencement fut à huit heures, environ cinquante-huit minutes du matin. Le milieu fut à dix heures & la fin ſur les onze heures. Le corps du ſoleil parut couvert de cinq doigts; & quoique la latitude de la lune fût alors effectivement auſtrale, l'apparence étoit boréale. Ainſi la lune nous éclipſa la partie du ſoleil la plus baſſe, c'eſt-à-dire la plus proche de l'horiſon. Pages 29 & précédentes.

(73) Pages 45 & précédentes.

» Nous nous mîmes en chemin, écrit le Pere de Beze (74), le Pere le » Blanc & moi, avec deux de nos gens. Quelques autres avoient tenté ſans » ſuccès la même entrepriſe. Du pied de la montagne, nous vîmes une » grande quantité d'eau, qui tombe de pluſieurs endroits, comme en » caſcade, le long du roc, dont la hauteur eſt fort eſcarpée. Toutes ces eaux » ramaſſées formeroient une riviere conſidérable, mais la plûpart vont ſe » perdre en terre au pied de la montagne; & le reſte ſe réunit en deux au- » tres gros ruiſſeaux qui font tourner des moulins, près des habitations » Hollandoiſes. Elles n'ont pas d'autre origine que les nuages (75), qui » rencontrant dans leur paſſage le ſommet de cette haute montagne, fort » échauffée des rayons du ſoleil, ſe reſolvent en eau & tombent ainſi de » tous côtés. Il y auroit les plus belles obſervations du monde à faire là- » deſſus. En approchant de la hauteur, nous entendîmes un grand bruit de » ſinges, qui en font leur retraite, & qui faiſoient rouler du haut en bas » d'aſſez groſſes pierres, dont le choc retentiſſoit entre les rochers.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Deux Jéſuites montent ſur la fameuſe montagne de la Table.

» Notre guide, qui n'étoit jamais monté ſi haut, en fut fort ſurpris, & » me dit qu'il y avoit ſur la montagne des animaux plus gros que des Lions, » qui devoroient les hommes. Je m'apperçus bien-tôt que c'étoit la peur & » la fatigue qui le faiſoient parler. Je l'encourageai, & nous continuâmes » notre route avec une difficulté extrême. Nous vîmes bien-tôt quantité de » ſinges, qui bordoient le haut de la montagne; mais ils diſparurent lorſ- » qu'ils nous virent monter vers eux, & nous ne trouvâmes que leurs » veſtiges.

» Le ſommet de la montagne eſt une grande eſplanade, d'environ une » lieue de tour, preſque toute de roc, & fort unie, excepté qu'elle ſe creuſe » un peu dans le milieu, qui offre une belle ſource, formée apparemment » par d'autres eaux qui viennent des endroits de l'eſplanade les plus élevés. » Nous vîmes auſſi quantité de plantes odoriférantes, qui croiſſent entre les » rochers. Mais je ne trouvai rien de plus beau que les vûes de cette mon- » tagne, que je fis deſſiner. D'un côté, on voit la Baie du Cap & toute la » Rade; de l'autre, les mers du Sud; du troiſiéme, le faux Cap, grande Iſle » qui eſt au milieu; & du quatriéme, le continent de l'Afrique, où les Hol- » landois ont diverſes Habitations. Je fis creuſer la terre, pour ſatisfaire la » curioſité de M. Thevenot. Elle eſt fort noire, & remplie d'un mêlange de » ſable & de petites pierres blanches.

Dans une conférence que les Jéſuites eurent avec M. Vandeſtel, il leur parla de quelques plantes curieuſes, qu'il avoit découvertes dans ſes voyages, & dont il leur fit voir un Recueil. Il leur permit d'en faire deſſiner pluſieurs, dont le Pere Tachard donne les figures (76).

Plantes curieuſes que l'Auteur fait deſſiner.

(74) Dans une lettre que l'Auteur rapporte.

(75) Voyez d'autres explications dans la Relation de Kolben, au Tome IV de ce Recueil.

(76) En partant de Breſt, ce Pere avoit reçu une lettre d'une perſonne fort ſavante, qui lui recommandoit de s'inſtruire au Cap de Bonne-Eſpérance ſi les flux & les reflux des marées arrivoient aux mêmes tems qu'en France, & ſi elles étoient auſſi reglées. Il prit des informations du Gouverneur, & de deux Pilotes Hollandois, qui l'aſſurerent qu'elles arrivoient à la Rade du Cap auſſi régulierement que dans les Ports de l'Europe dont la ſituation eſt la même. L'Auteur ne parle que de la Rade du Cap, parce que

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Les Hollandois ayant obſervé que depuis quelques années les ſaiſons étoient fort avancées, & que les vents qui ſouffloient en certains tems réglés dans ces mers commençoient à ſe faire ſentir beaucoup plutôt, Vandeſtel avoit reçu ordre du Général de Batavia de faire partir auſſi plutôt qu'à l'ordinaire les Vaiſſeaux Hollandois qui reviendroient des Indes. Cet avis porta Vaudricour à preſſer le rembarquement de ſes malades, dans la crainte de perdre la ſaiſon & le voyage. La Frégate la Maligne, qui n'étoit venue de Breſt que dans la vûe de ſoulager les autres Batimens, fut renvoyée en France, pour y porter la nouvelle de l'arrivée au Cap, & du bon accueil que la Flotte y avoit reçu du Gouverneur. Mais, la veille de l'embarquement, les François eurent l'occaſion de marquer une partie de leur reconnoiſſance aux Habitans du Cap. Le feu prit pendant la nuit au milieu de la Bourgade. Vandeſtel, inquiet entre tant d'Etrangers, quoiqu'il n'eût ſujet d'en attendre que de la bonne foi & des remercimens, agit en homme ſage, prit de juſtes précautions & borda de ſoldats les murailles du Fort. » Je ne ſais, dit l'Auteur, » quels furent ſes premiers ſentimens à la vûe des flammes; mais s'ils ne » furent pas favorables aux François, il en dut changer bientôt, lorſqu'il les » vit accourir en grand nombre, & préter ſi heureuſement leur ſecours aux » Habitans, qu'ayant éteint le feu, ils ſauverent l'habitation Hollandoiſe, » dont toutes les Maiſons ne ſont couvertes que de joncs ou de paille (77).

Changement dans les vents réglés.

Service que les François rendent aux Hollandois du Cap.

Route de la Flotte.

On remit à la voile, le Dimanche 29 de Juin, après avoir appris, par expérience, que des deux paſſages par leſquels on peut ſortir de la Rade du Cap, celle qui eſt entre la pointe du Lion & la tête de la Baleine eſt remplie de roches dangereuſes; & que le parti le plus ſûr, du moins lorſque le tems eſt un peu douteux, eſt de prendre par l'autre, en laiſſant l'Iſle Robin ſur la gauche & la terre ferme ſur la droite. L'Eſcadre Françoiſe eut beaucoup à ſouffrir des vents du Nord-Oueſt, juſqu'au 18 de Juillet, qu'ayant rencontré, à trente-ſix degrés cinquante-trois minutes de latitude du Sud, & à quatre-vingt-huit degrés huit minutes de longitude, quantité de goëſmon & de trombes ſemblables à celles du Cap, avec différentes ſortes d'oiſeaux, on ſe jugea proche de l'Iſle d'Amſterdam; c'eſt-à-dire, à plus de mille lieues du Cap. De-là on dreſſa la route un peu plus au Nord, parce qu'on avoit toujours gouverné droit à l'Eſt, pour ſe conſerver les vents favorables & ſe garantir des calmes (78).

du côté du Sud les marées ſont moins reglées. Elles changent tellement, que lorſque le vent de Nord y ſouffle on n'y remarque preſque point de reflux; & lorſque le vent du Sud régne, la mer monte à une hauteur prodigieuſe & ne deſcend point. La raiſon de cela, dit-il, ſe prend de l'oppoſition des terres, & de la vaſte étendue de ces Mers vers le Sud: ce qui fait que lorſque le vent vient du midi, la mer, qui vient de ce même Pôle avec beaucoup d'impétuoſité, ſans être arrêtée nulle-part juſqu'au Cap, ne peut deſcendre que très peu. Pages 51 & 52.

(77) Page 61.

(78) L'Auteur joint ici une obſervation, qu'il nomme de la derniere conſéquence, ſur la déclinaiſon de la bouſſole; preuve, dit-il, la plus infaillible qu'il ait trouvée pour la longitude. Cette variation fut obſervée par les Pilotes de l'Eſcadre, avec leurs bouſſoles, au Cap, huit degrés trente minutes Nord-Oueſt. Les Mathématiciens l'avoient trouvée huit degrés quarante minutes Nord-Oueſt, avec un anneau aſtronomique de Chapotot, placé ſur la ligne méridienne qu'ils avoient tirée aſſez exactement dans le Pavillon où ils étoient logés. Cette même déclinaiſon fut trouvée par les Pilo-

Dans la navigation du Cap juſqu'à Batavia, les maladies enleverent quantité de ſoldats. Le Pere de Rochette, Jéſuite, de la Province de Riom, ne réſiſta pas non plus à la violence du mal. Il mourut d'une fievre maligne, auprès des malades qu'il ſervoit. Le mauvais tems ayant diſperſé pluſieurs Vaiſſeaux de la Flotte, celui de Joyeux fut le premier qu'on rencontra, vers dix-huit degrés huit minutes de latitude du Sud, à cent quinze degrés quarante minutes de longitude. Ce Capitaine & ſes Pilotes jugerent qu'on étoit environ de ſoixante-dix lieues plus près de l'Iſle de Java, que ne ſe l'imaginoient les autres. » Il ne fut pas crû, non plus que les remarques que l'Auteur » avoit faites dans la Relation précédente, par leſquelles il faiſoit voir que » cette Iſle eſt plus occidentale de ſoixante lieues qu'elle ne l'eſt ſur » les Cartes marines, qui ſont encore plus juſtes que les Cartes géographi» ques. Quelques-unes de celles-ci marquent l'Iſle de Java à cent quarante » ou cent quarante-cinq degrés de longitude; & les Mathématiciens Jéſuites » ont conſtamment remarqué qu'elle eſt ſituée au cent vingt-huitiéme degré; » ce qui entraîne une prodigieuſe différence (79).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Mort du Pere Rochette & d'un grand nombre de ſoldats François.

Erreur des Cartes marines, & geographiques.

On arriva le 25 d'Août à la rade de Bantam, après avoir commencé dès le 16 à découvrir la terre de Java. Vaudricour avoit nommé ce lieu, pour le rendez-vous des Vaiſſeaux qui pourroient s'écarter. Il y reçut, par une Barque de Pêcheurs, une lettre de du Queſne, qui en étoit parti quelques jours auparavant, & qui avertiſſoit les Vaiſſeaux qui arriveroient après le ſien, qu'ayant fait demander des rafraîchiſſemens à la ville, on lui avoit répondu qu'il n'y en avoit point à Bantam, & que pour en trouver il falloit ſe rendre à Batavia. Il ajoutoit que prenant en effet cette route, il ſe hâteroit enſuite de ſuivre celle de Siam, dans la crainte de perdre la ſaiſon s'il attendoit plus long-tems.

Vaudricour fit gouverner auſſi-tôt vers Batavia, dont les vents contraires l'éloignerent pendant huit jours. Mais ayant enfin mouillé dans la Rade, il ne répondit point à neuf coups de canon, dont il fut ſalué en arrivant par le Vaiſſeau de du Queſne; de peur que les Hollandois ne cruſſent qu'il ſaluoit leur Pavillon (80). Il ſe ſouvenoit de la difficulté que le Général avoit

Réception des François à Batavia.

tes après être ſortis de la Rade du Cap, à huit lieues des terres en haute mer, le 28 de Juin, au coucher du ſoleil. Le 3 de Juillet, étant à huit degrés trente-huit minutes de latitude, & à quarante-cinq de longitude, on obſerva la variation au lever du ſoleil, qui fut de quinze degrés Nord-Oueſt. L'Auteur remarque que les bonnes Cartes marines mettent le Cap à trente-ſept degrés de longitude ou environ. Ainſi, ils en étoient éloignés de huit degrés depuis leur départ; & la variation avoit augmenté de ſix degrés & demi. Elle augmenta ainſi à proportion qu'ils avançoient vers l'Eſt, juſqu'à vingt-cinq degrés Nord-Oueſt. C'eſt la plus grande déclinaiſon qu'ils ayent remarqué. Ils la remarquerent deux fois de ſuite; le 14 de Juillet au coucher du ſoleil, & le 15 à ſon lever, avec toute l'exactitude qu'on y peut apporter ſur mer. Les Pilotes aſſuroient qu'ils étoient par leur point à trente ſept degrés dix-neuf minutes de latitude auſtrale, & à ſoixante-quinze degrés de longitude. Dès ce même jour, après avoir fait vingt-deux lieues, la variation obſervée ne ſe trouva au coucher du ſoleil que de vingt-quatre degrés trente minutes Nord-Oueſt. Ainſi, décroiſſant toujours avec quelque proportion, tandis qu'on s'approchoit de l'Iſle de Java, enfin à onze degrés de latitude du Sud, & à douze degrés de longitude, qui eſt à peu près la ſituation de cette Iſle, on ne trouva que deux degrés trente minutes de variation Nord-Oueſt. Pages 65 & 66.

(79) Page 69.

(80) Pages 71 & ſuivantes.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

faire, au voyage précédent, de rendre coup pour coup aux Vaiſſeaux du Roi.

Pourquoi les Hollandois reçoivent mal les François.

L'expérience apprit bientôt que cette conduite avoit été ſage. A peine eut-on laiſſé tomber l'ancre, qu'un Officier de l'Oiſeau vint informer Vaudricour qu'il avoit peu de faveur à ſe promettre des Hollandois. Deux Jéſuites de ce Vaiſſeau étant deſcendus à terre, pour ſaluer le Général, avoient été reçus civilement. Ils avoient même obtenu la permiſſion de faire débarquer leurs pendules & leurs quarts de cercle, avec les autres inſtrumens néceſſaires, qui avoient été tranſportés dans le Jardin du Général Spelman, dont on a vû la deſcription dans la Relation précédente. Ils devoient y être logés, pour ſe repoſer des fatigues de la mer. Mais du Queſne, qui deſcendit auſſi le lendemain, leur manda qu'ils feroient fort bien de rembarquer leurs inſtrumens, & de revenir à bord, où il les alloit joindre. Il leur marquoit les raiſons qui le portoient à leur donner ce conſeil. Auſſi ne balancerent-ils pas à l'y ſuivre. Mais comme il étoit tard, & que la chaloupe étoit preſſée de ſortir avant qu'on fermât les portes de la Ville, ils ne purent prendre leurs pendules, qu'ils avoient déja montées dans une ſalle qui devoit leur ſervir d'Obſervatoire (81). Du Queſne leur aprit à bord que le Général avoit changé de diſpoſition, ſur les remontrances de quelques perſonnes, qui lui avoient repréſenté les deſordres qu'on pouvoit craindre dans la Ville, ſi l'on y voyoit des Jéſuites, & la peine qu'on auroit à retenir le peuple irrité, depuis les nouvelles qu'on avoit reçues de France par la derniere Flotte Hollandoiſe. En un mot, on n'ignoroit point à Batavia que les Proteſtans avoient été traités en France avec quelque rigueur.

L'Eſcadre preſſe ſon départ.

Ce fut apparemment la même raiſon qui fit naître des embarras inſurmontables pour le ſalut. Vaudricour prit le parti de le refuſer au Fort, parce qu'on fit difficulté de lui rendre coup pour coup. Cependant, après avoir obtenu des vivres, il ne fut pas fâché de ſe voir engagé par cet incident à preſſer ſon départ. La ſaiſon étoit avancée; & divers bruits répandus à Batavia lui avoient fait juger que ſes troupes pouvoient être néceſſaires au Roi de Siam. On étoit déja informé de la fameuſe revolte des Macaſſars, dont le Chevalier de Fourbin fait un récit dans ſes Mémoires. Celui que le Pere Tachard joint ici à ſa Relation, & qu'il obtint dans la ſuite d'un Ingénieur François nommé de la Mare, que le Chevalier de Chaumont avoit laiſſé à Siam en 1685, ne paroît pas écrit avec moins d'intelligence & de ſoin. Mais les digreſſions de cette nature n'appartenant point au deſſein de ce recueil, un Lecteur curieux peut conſulter les ſources qu'on vient de nommer (82).

Révolte des Macaſſars à Siam.

Il ne manquoit à l'Eſcadre Françoiſe, que la Normande, un de ſes Navires, dont elle attendit inutilement l'arrivée juſqu'au 7 de Septembre; & l'ancre ne fut pas levée ſans quelque inquiétude pour le ſort de ce bâtiment.

On a déja remarqué, au premier voyage de l'Auteur, que la navigation de Batavia à Siam eſt également dangereuſe & pénible. On trouve en divers endroits de ces mers, tant d'Iſles, de Rochers & de Bas-fonds, qu'on n'y peut voguer qu'à petites voiles, & toujours la ſonde à la main; ſur-tout

(81) Page 72.

(82) Second Voyage du Pere Tachard, pages 82 & ſuivantes.

dans

dans le détroit de Banca, formé par une Isle de ce nom qu'on laisse à la droite, & par celle de Sumatra qu'on laisse à gauche. Le 15, après avoir passé ce fâcheux détroit, on prit le parti de détacher l'Oiseau, avec ordre de se rendre en diligence à Siam, & de faire préparer des logemens pour les malades. L'Auteur passa sur ce Vaisseau, pour aller disposer tout ce qui étoit nécessaire à la réception des autres bâtimens, dans un lieu où son retour étoit attendu.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

L'Auteur est détaché pour précéder l'Escadre.

Aussi-tôt qu'il fut embarqué, du Quesne força de voiles, pour faire diligence. Mais le vent étoit si foible, qu'il n'arriva que plusieurs jours après, à la vue de *Pulo-Timon*, une des Isles Malaies. Du Quesne appréhendant de manquer d'eau, resolut d'envoyer la Chaloupe pour en faire quelques tonneaux. Il n'y avoit personne à bord qui connût le mouillage. L'Auteur entra dans la Chaloupe, avec *Tivas* Enseigne du Vaisseau, qui la commandoit. Ils cotoyerent long-tems les rivages de l'Isle. Enfin ils trouverent une petite riviere fort claire, qui se perdoit dans la mer. Etant descendus en cet endroit, ils découvrirent quelques cabanes à demi ruinées, des terres incultes aux environs, des bois fort épais, & quelques bananiers dispersés. Deux Insulaires, qui virent venir les François droit à eux, se jetterent dans un canot, & s'avancerent en cotoyant le rivage, vers une assez grande anse, que l'Auteur prit pour le véritable mouillage. En effet, les deux Malais, qui avoient fui d'abord de toutes leurs forces, voyant qu'on ne les poursuivoit pas & qu'on les appelloit même du rivage, revinrent à la Chaloupe, & firent entendre qu'il falloit aller plus loin au Nord pour trouver l'habitation des Malaies, où ils ajouterent qu'un Vaisseau Hollandois étoit actuellement à l'ancre. On leur fit signe d'aller devant, & qu'on étoit disposé à les suivre. Un petit couteau qu'on leur offrit, & dont ils parurent faire beaucoup de cas, acheva de les déterminer. A peine la Chaloupe eut-elle fait un quart de lieue à leur suite, que du Quesne fâché de perdre le vent, qui étoit favorable, lui donna le signal d'un coup de canon pour le rappeller à bord. L'Auteur voyoit déja le Navire Hollandois dans la rade & quelques maisons des plus exposées. Cependant il fallut obéir, & renoncer à l'esperance de trouver des rafraîchissemens, dont le besoin commençoit à se faire sentir vivement sur le vaisseau.

Il descend dans la Chaloupe à Pulo-Timon.

Ce qu'il y voit.

Il est rappellé sans avoir pû prendre des rafraîchissemens.

Vaudricour fut plus heureux dans la même Isle. Les Officiers qu'il y envoya dans les Chaloupes assurerent Tachard que l'eau étoit excellente, & très-facile à faire. Il ajoute qu'en ayant gouté lui-même, il n'en avoit jamais bu de meilleure ni de plus belle, & que Vaudricour en conserva jusqu'à Brest, où elle se trouva aussi bonne que celle de nos meilleures fontaines. Mais les vivres étoient alors d'une cherté extraordinaire à Pulo-Timon, quoiqu'ils y soient ordinairement en abondance (83).

Le 21 de Septembre, les gens de l'Oiseau reconnurent la pointe de *Patane*, qui est un Royaume particulier, relevant du Roi de Siam; & le 27 ils mouillerent heureusement au terme.

Quelques Lettres, des Jésuites que le Pere Tachard avoit laissés à Siam dans le dessein de passer à la Chine, l'instruisirent, en arrivant, du succès de leur

(83) Page 119.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

voyage. Il les reçut preſqu'en deſcendant au rivage, des mains du Pere Maldonat, qui faiſoit ſa réſidence à Siam. La liaiſon qu'elles ont avec ſon propre voyage, dont on peut dire même qu'elles ſont une partie eſſentielle, & la difficulté de les placer dans un lieu plus convenable, m'oblige d'interrompre ici le Journal de l'Auteur, pour faire place, du moins, à l'extrait de celle qui appartient à ce Recueil par ſon titre & par ſa matiere.

VOYAGE
DU PERE DE FONTENAY,
De Siam à la Chine (84).

FONTENAY. 1686. Départ de Siam. Le Pere le Comte y eſt retenu.

LE Vaiſſeau Siamois qui devoit porter ce Mathématicien Miſſionnaire & ſes Compagnons n'ayant été prêt que le 2 de Juillet 1686, ils partirent de Siam, le ſoir, dans un Balon du Seigneur Conſtance, pour arriver le lendemain à Bancok, où ils ne paſſerent qu'une nuit. Ils y quitterent à regret le Pere le Comte, deſtiné comme eux à la Chine, mais retenu à Siam juſqu'à l'arrivée des Peres qu'on attendoit de France. Le jour ſuivant, ils ſe rendirent à la Barre de Siam, trois lieues au de-là de l'embouchure de la riviere (85). Ils y trouverent douze bâtimens prêts à faire voile, les uns à la Chine & au Japon, les autres à Manille. Comme la ſaiſon étoit avancée, le Capitaine qui étoit chargé de la conduite des Mathématiciens, ſe hâta de partir ſans avoir achevé ſa charge, & mit à la voile le 10 de Juillet.

Chemin de Siam à Macao.

Le chemin de Siam à Macao eſt de gagner d'abord certaines montagnes, éloignées d'environ trente lieues de la Barre, vers le Sud-Sud-Oueſt. Les Portugais les nomment *Penchos*, c'eſt-à-dire, *Peignes*; apparemment parceque les pointes de ces montagnes paroiſſent rangées & ſerrées dans une même ligne, comme les dents d'un peigne. On tourne de-là vers le Sud-Eſt, enſuite vers l'Eſt, pour aller à Pulo-Ubi & Pulo-Condor, Iſles du Royaume de Camboye. On cotoye toute la Cochinchine, d'où l'on tire droit à Sancian, Iſle célebre par la mort de S. François Xavier, & la prémiere des Iſles de Macao, laiſſant l'Iſle de Hainau à la gauche; de ſorte que pour faire le voyage on a beſoin de deux ſortes de vents, les uns qui menent au Sud Sud-Oueſt,

(84) Pages 127 & ſuivantes.

(85) Fontenay obſerve que preſque toutes les Cartes marines, qu'il avoit vûes, mettent la Barre de Siam à treize dégrés quarante-cinq minutes de latitude Septentrionale; & que cependant, ſi l'on en juge par la hauteur du Pôle qu'il avoit trouvée pour Louvo, qui eſt de quatorze dégrés quarante-deux minutes, cinquante ſecondes, & par celle de la Ville de Siam, que le Pere Thomas a trouvée de quatorze dégrés dix-huit minutes, il faut que celle qu'on donne communément à la Barre ſoit un peu moins grande : car de l'embouchure de la riviere juſqu'à la ville de Siam, on compte pour le moins trente lieues par eau; & quoique la riviere tourne beaucoup, ce n'eſt pas juſqu'à faire croire qu'il n'y ait que dix lieues en droiture de l'une à l'autre.

les autres à l'Eſt. Ceux qui regnent pendant les mois de Mai, de Juin & de Juillet, non-ſeulement à Siam, mais auſſi dans toutes ces Mers, depuis Batavia & Malaca juſqu'au Japon, ſont les vents d'Oueſt & Sud-Oueſt, avec leſquels on va fort bien vers la Chine dans cette ſaiſon : mais il eſt difficile d'aller aux Pêchos avec les mêmes vents. Il faut continuellement louvoyer, & l'on n'y employe gueres moins de quinze jours ; à moins que les *ſaumatres*, c'eſt-à-dire, les vents d'orage ne précipitent la courſe du Vaiſſeau. Cette route fut extrêmement ennuyeuſe pour les Mathématiciens, qui n'eurent pas d'autre amuſement que la pêche d'un poiſſon, nommé *Bagre*, dont cette Mer eſt remplie. Il ne reſſemble pas mal à nos rougets, mais il eſt un peu plus grand. On en prenoit inceſſamment avec la ligne ; & quand il étoit pris, il jettoit un cri qui ne pouvoit venir que de l'air exprimé par ſes ouies ; car l'Auteur ne lui trouva pas de poulmon (86).

FONTENAY. 1686.

Poiſſon nommé Bagre.

Après avoir fait vingt-quatre lieues juſqu'au quatorze, en luttant contre la violence des vents & des flots, l'ennui ne tarda point à ſe changer en crainte, dans le preſſant danger où la force des vagues mit le Vaiſſeau. Le Capitaine, qui étoit un homme ſage, n'eſperant pas de réſiſter aux coups de mer, entre quantité d'écueils, fit tourner le cap à la terre. Il ſe jetta heureuſement entre une Iſle & une pointe nommée Coſſomet, où il mouilla ſur trois braſſes & demie, dans un endroit qui rompoit un peu la marée. Mais le vent, qui dura toute la nuit, rompit le calme ſur les deux heures du matin. A la pointe du jour, lorſqu'on crut pouvoir lever l'ancre, pour avancer un peu ſous l'Iſle voiſine, le Vaiſſeau échoua, dans ce mouvement, ſur un fond de ſable, ſans ceſſer de recevoir de grandes ſecouſſes. La Chaloupe, qu'on auroit dû mettre d'abord en mer pour ſonder les chemins, y fut miſe alors : elle alla ſe ſaiſir d'un *Mirou*, nom d'une barque Siamoiſe, qu'on voyoit à l'abri ſous l'Iſle, & qu'on amena par force, pour ſoulager le Vaiſſeau. Il ſe remit un peu ; & le Pilote ayant fait mettre la voile du Beaupré, acheva de le tirer, mais d'une maniere qui l'ébranloit beaucoup, & qui faiſoit craindre aux Mathématiciens qu'il ne s'ouvrît en deux. Ils ſe mirent dans le Mirou, avec l'eſpérance de gagner la terre. Vaine reſſource. Le vent les repouſſoit du rivage. Ils furent obligés de mouiller le ſoir à la moitié du chemin, & de paſſer dans cet état une nuit très pénible. Le matin, ils ſe trouverent à plus d'une lieue & demie du Vaiſſeau, ſans pouvoir y retourner, parce que le vent en venoit. Cependant, ils manquoient de vivres : leur nombre étoit de huit perſonnes ; quatre Jéſuites, avec leur valet ; un Matelot du bord, qui leur ſervoit d'Interprete, & deux Portugais de Macao, qui ayant perdu leur Vaiſſeau l'année précédente, avoient pris cette occaſion pour retourner à la Chine. Le Patron de Mirou, qui étoit Chinois, ne connoiſſoit point de riviere voiſine, ni d'autre retraite que l'Iſle, dont il n'étoit plus le maître de ſe rapprocher. Dans un ſi cruel embarras, l'Interprete aſſura les Mathématiciens que douze à quinze lieues plus bas il y avoit une ville nommée *Chantaboun*, Capitale d'une Province dont le Gouverneur avoit des galeres armées de vingt-cinq hommes, avec laquelle on pouvoit arriver en peu de jours à la barre de Siam en ſuivant les côtes ;

Le Vaiſſeau des Jéſuites échoue.

Danger auquel ils ſont expoſés.

(86) Page 133.

FONTENAY. 1686.

que cet Officier étoit obligé de ſecourir ceux que le mauvais tems faiſoit relâcher ſur ſes Terres, & qu'apprenant que les Peres étoient honorés de la protection du Roi & du Seigneur Conſtance, ſon zele s'animeroit pour les ſervir (87).

Ils ſavoient déja que la Ville de Chantaboun n'étoit pas éloignée, & que le Gouverneur de cette Côte avoit la commiſſion dont on leur parloit. D'ailleurs ils ſe flatterent, en prenant cette voie, de pouvoir trouver encore quelques-uns des vaiſſeaux qui faiſoient voile aux Iſles de Macao. L'habileté de leur Patron les fit entrer le ſoir dans la riviere de Chantaboun, qui eſt large & bordée d'arbres, mais avec peu de profondeur. Elle reçoit quantité de ruiſſeaux, qui s'y rendent du milieu des bois, ou qui deſcendent des montagnes voiſines. Le Mirou trouva tant de difficulté à monter, que l'Auteur & le Pere Gerbillon prirent le parti de ſe mettre dans un petit Balon, pour s'avancer plus promptement vers la Ville (88).

Deſcription de Chantaboun.

Chantaboun eſt ſitué au pied d'une de ces grandes montagnes, qui forment une longue chaîne du Septentrion au midi, & qui ſéparent le Royaume de Siam de celui de Camboye. Du côté par lequel on y fit entrer les deux Jéſuites, la ville étoit fermée d'une enceinte de vieilles planches, plus propres à le défendre des bêtes ſauvages, qu'à l'aſſurer contre une attaque réguliere. Après avoir marché plus d'un quart d'heure, & preſque toujours dans l'herbe juſqu'aux genoux, ils arriverent enfin à la maiſon du Gouverneur. Un de ſes Domeſtiques leur fit dire, par leur Interprete, d'attendre dans la ſalle du Conſeil. Cette ſalle conſiſtoit dans un toit de feuilles de roſeaux, ſoutenu par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu : le plancher étoit élevé d'environ cinq pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, & l'on y montoit par une piece de bois un peu inclinée. Ils attendirent près d'une heure, que le Conſeil s'aſſemblât, avec le Gouverneur, qui étoit Malai & Mahométan.

Quelle route on annonce aux Mathématiciens.

Tachard lui expoſa le beſoin qu'ils avoient de ſon ſecours, & les raiſons qu'ils avoient de l'eſperer. Il répondit que ſes galeres n'étoient point à Chantaboun ; & qu'en étant même fort éloignées, le ſecours ne pouvoit être prompt : mais qu'il pouvoit les envoyer par terre, au travers des bois, en danger à la vérité d'être tués par les Eléphans, & devorés des Tigres ; & que la marche ſeroit de quatorze jours, pour gagner un village d'où l'on comptoit encore une journée juſqu'à Bancock. Cette propoſition les ſatisfit d'autant moins, qu'ils ne vouloient pas laiſſer derriere eux ce qu'ils avoient apporté ſur le Vaiſſeau. Cependant le Gouverneur leur ayant offert à ſouper, ils accepterent cette offre, parce qu'ils n'avoient pas mangé depuis le matin. On leur envoya du riz, cinq ou ſix concombres cruds, & quelques figues, qu'ils furent obligés d'abandonner à leurs Rameurs affamés. Ainſi l'eſperance qu'ils avoient eu de ſatisfaire leur appetit, ſe réduiſit à manger un morceau de pain ſec, qu'ils avoient apportés du Mirou. On les fit coucher enſuite dans un coin de la ſalle du Conſeil, ſur une natte qu'on y avoit étendue ; & près d'une troupe de Talapoins qui paſſerent toute la nuit à chanter, pour un mort qui devoit être brulé deux jours après (89).

Comment ils ſont traités à Chantaboun.

Le Gouverneur s'étant fait expliquer pendant la nuit, comment ils avoient

(87) Pages 139 & précédentes. (88) Page 139. (89) Page 142.

été traités à la Cour de Siam, parut plus disposé le lendemain à les obliger. Un accident contribua beaucoup à le confirmer dans ces sentimens : le Pere Gerbillon tira de sa poche une montre à réveil, pour voir quelle heure il étoit. Ce spectacle frappa la curiosité du Gouverneur, qui n'avoit jamais rien vu d'approchant : on lui expliqua l'usage d'un instrument si merveilleux. Il prit plaisir à le faire sonner plusieurs fois. Les deux Jésuites augmenterent sa joie, en lui promettant une montre semblable à celle qu'il admiroit, s'il les faisoit arriver à la Barre dans six jours. Il s'engagea du moins à les rendre dans trois jours sur leur Vaisseau, où ils prendroient eux-mêmes leurs mesures pour arriver à la Barre. Dans la confiance qu'ils eurent à sa parole, ils partirent sur le champ, pour aller prendre les deux autres Peres & les deux Portugais qu'ils avoient laissés à la Barre. L'Auteur avoue néanmoins qu'en quittant le Mirou, il sentoit au fond du cœur une tristesse secrete, qui sembloit l'avertir qu'il y avoit de l'imprudence à se fier aux promesses d'un Mahométan & d'un Malai (90). Mais forcé par la nécessité, il retourna le soir à la Ville avec ses Compagnons.

FONTENAY. 1686.

Etonnement d'un Gouverneur Siamois à la vûe d'une montre.

Le Gouverneur les fit entrer dans son Palais, qui étoit bâti de simples Bambous, sans aucun ornement. Il leur accorda un Balon & cinq Rameurs, qui devoient les conduire au Vaisseau. Il les assura qu'il y seroit plutôt qu'eux, pour examiner l'état de ce Batiment, au sort duquel il témoignoit prendre beaucoup d'intérêt, depuis qu'il avoit appris que le Seigneur Constance y avoit quelques marchandises. Il leur fit donner des vivres pour six jours. Enfin, il leur recommanda de ne pas maltraiter leurs Rameurs, s'ils ne vouloient s'exposer à leur voir prendre la fuite ; comme il étoit arrivé dans le même cas à quelques Portugais.

Promesses qu'il exécute mal.

Après l'avoir remercié de ses soins, & lui avoir promis d'en rendre témoignage à M. Constance, les Jésuites sortirent de Chantaboun pour commencer leur voyage. L'Auteur avertissant ici (91) qu'il a des circonstances intéressantes à raconter, & le principal agrément d'un Journal de Voyage consistant en effet dans ces détails, sur-tout lorsqu'ils peuvent servir à l'instruction, c'est presque dans ses propres termes qu'on va présenter cette partie de son récit.

Facheux voyage.

» Premiérement, depuis la Maison du Gouverneur jusqu'à la riviere, nous » fumes obligés de marcher nuds pieds, l'espace d'une demie-heure, parce » que la pluie, qui étoit tombée la nuit en abondance avoit couvert les che- » mins de boue. En second lieu, lorsque nous fumes arrivés à notre Balon, » nos Rameurs se trouverent yvres. Ils n'avancerent presque point le reste » du jour ; & vers six heures du soir, après avoir fait seulement trois ou » quatre lieues, ils nous mirent à terre dans un lieu défriché, sous prétexte » d'avoir besoin de cuire leur riz. On y voyoit plusieurs Buffles, qui pais- » soient tranquillement, & quelques habitations éloignées d'un quart de » lieue. Les Rameurs firent encore deux lieues ; après quoi, soit qu'ils fus- » sent las du travail, ou que le danger fut aussi réel qu'ils se le figuroient, » ils nous avertirent qu'on alloit entrer dans un endroit de la riviere où elle » n'étoit qu'un ruisseau de dix ou douze pieds de largeur, & presque sans » eau, dans lequel on ne pouvoit s'engager pendant la nuit sans être expo-

Il est rapporté dans les termes de l'Auteur.

(90) Page 143. (91) Page 144.

FONTENAY. 1686.

» ſés à l'attaque des Tigres. Nous paſſâmes donc toute la nuit aſſis, & preſ-
» ſés comme nous étions dans notre Balon, où la petiteſſe du lieu, la cha-
Les Jéſuites menacés des Tigres. » leur, & une nuée de ces Moucherons, qu'on appelle couſins en France &
» moſquites aux Indes, nous empêcherent de fermer l'œil.

» Le 21 au matin, nous paſſâmes en effet par un canal fort étroit; &
» vers le commencement de la nuit, après avoir long-tems tourné dans les
» bois, nous arrivâmes à l'embouchure d'une riviere. La plûpart de nous,
» fatigués du Balon, aimerent mieux paſſer la nuit à terre, ſur le ſable. Nos
» Rameurs faiſoient de tems en tems des feux, pour éloigner les Tigres.
Ils refuſent d'aller en mer avec leur Balon. » Ils nous dirent le lendemain qu'il falloit entrer dans la mer avec notre
» Balon, & cotoyer la terre pendant tout le jour, pour trouver une autre
» riviere qui nous meneroit à notre route. Comme le vent étoit toujours le
» même, la mer extrêmement groſſe, & notre Balon ſi foible qu'un ſeul de
» nous ne pouvoit s'y remuer, ni changer de côté ſans l'expoſer à tourner;
» nous leur repreſentâmes le danger de leur propoſition. Ils le voyoient clai-
» rement eux-mêmes; & la réſolution qu'ils prirent fut de nous mener par
» une autre route, en nous faiſant croire que deux ou trois journées
» nous rendroient à notre Vaiſſeau, quoique nous en fuſſions éloignés de
» douze. Le ſoir, nous arrivâmes à un Village nommé *Lampari*, qui eſt au
Pourquoi les Villages ſont au milieu des bois. » milieu des bois. Il y a quantité de ces habitations ſauvages dans le Royau-
» me; & les Siamois s'y retirent des villes & de la campagne, aimant
» mieux défricher un peu de terre & la cultiver en liberté parmi les bêtes
» féroces, dans l'épaiſſeur des bois, que de vivre proche des villes dans un
» eſclavage continuel & mal-traités de leurs maîtres. Ce n'eſt pas que dans
» la plûpart de ces lieux ils n'obéiſſent aux Gouverneurs voiſins; mais la
» crainte qu'on a qu'ils ne s'éloignent encore davantage fait qu'on les traite
» avec plus de modération (92).

» Nous paſſâmes la nuit dans ce village; & nos conducteurs, qui s'y
» trouvoient bien, avoient deſſein de s'y arrêter le lendemain; lorſque les
» Officiers du Gouverneur arriverent heureuſement, & nous apprirent qu'il
» alloit lui-même au Vaiſſeau, pour en faire ſon rapport à la Cour. Quoi-
» que nos guides fuſſent déja yvres, cette nouvelle fit plus d'impreſſion
» ſur eux que nos exhortations. Ils prirent nos hardes ſur le dos, & ſe mi-
» rent en marche vers un autre village, éloigné de quatre lieues. Nous les
» ſuivîmes à pied, le baton à la main. Il falloit marcher par les bois, où
» les occaſions de ſoufftir ne nous manquerent pas. Mais nous apprîmes en
» même-tems que ce n'eſt pas une choſe bien difficile d'aller pieds nuds
» parmi les cailloux, quand on ſe propoſe la gloire de Dieu dans ce genre
» de vie (93).

Village de Sambay. » Nous arrivâmes dans ce village, qui ſe nomme *Sambay*, à une heure
» après midi. On nous mena dans une eſpece de Pagode, où nous étions
» du moins à couvert de la pluie. Nous jugeâmes qu'on faiſoit en ce lieu
» des ſacrifices au diable; car il s'y trouvoit de petites bougies à demi brû-
Sacrifices Idolâtres. » lées, des figures d'Eléphans, de Tigres, de Rhinoceros, & de ces
» Poiſſons de mer, qui s'appellent Eſpadons. Nous renverſâmes les bougies

(92) Page 148. (93) *Ibidem.*

» & toutes ces figures, pour rendre nos adorations au vrai Dieu ſur les » ruines d'un culte oppoſé au ſien. FONTENAY. 1686.

» Le chemin que nous avions fait le matin nous fit demeurer le reſte du » jour à Sambay, pour nous délaſſer un peu. Nous remarquâmes, autour de » ce village, quantité de perdrix, qui voloient en troupes. Nous avions vû » dans les forêts une infinité de paons & de ſinges. Les fourmies, qui font » en Europe leurs petits magaſins ſous terre, & qui s'y retirent en hyver, » ont ici leur retraite & leurs proviſions au ſommet des arbres, pour ſe ga- » rantir des inondations qui couvrent la terre pendant cinq ou ſix mois de » l'année. Nous vîmes leurs nids, bien fermés & maçonnés contre la pluie, » qui pendoient de l'extrêmité des branches. C'eſt à quoi ſe bornerent nos » remarques, dans un Pays qui n'offre que d'affreuſes ſolitudes, & dans un » tems où nous n'étions pas fort diſpoſés à faire des obſervations philoſo- » phiques (94).

Les Fourmies Siamoiſes font leurs nids ſur des arbres.

» Nous partîmes de Sambay le jour ſuivant, dans un Balon plus grand & » plus commode que le premier, & nous allâmes juſqu'à la mer. Le Gou- » verneur y étant arrivé preſqu'auſſi-tôt, nous lui fimes connoître que nous » étions mécontens de nos Rameurs, qui n'avançoient point, & qui s'eny- » vroient continuellement. Je croyois qu'il les alloit battre, & dans cette » idée je me préparois à demander grace pour eux : mais il me répondit gra- » vement qu'en ſa préſence ils ne s'enyvroient point, & que s'ils le faiſoient » hors de-là ce n'étoit pas ſa faute. Il parla de notre chemin, qui étoit, » nous dit-il, de nous mettre ſur mer, comme on nous l'avoit propoſé deux » jours auparavant. Notre Balon étoit un peu meilleur ; & nous avions » l'exemple d'un petit Balon qui venoit d'arriver, par la même route. Mais » on n'ajoutoit pas que les Siamois s'expoſent aiſément à ces voyages, & que » leur Balon venant à ſe remplir d'eau, ils en ſont quittes pour le vuider » à force de bras ou pour ſe ſauver ſur la côte. En effet, nous n'eumes pas » avancé deux cens pas dans la mer, que les flots s'étant élevés furieuſe- » ment penſerent engloutir notre Balon ; & nous nous crûmes trop heu- » reux de pouvoir retourner au rivage. Je dis au Gouverneur, qui avoit » été témoin de notre danger, que je le remerciois très-humblement des » peines qu'il prenoit pour nous renvoyer à notre Vaiſſeau ; mais que s'il » n'avoit pas d'autre moyen à nous offrir, je préferois de demeurer à Sam- » bay, en attendant des nouvelles du Seigneur Conſtance, à qui j'allois » écrire. Il me répondit qu'il étoit en mon pouvoir d'écrire contre lui, » quoique je lui duſſe la juſtice de reconnoître qu'il s'étoit mis en marche » pour nous obliger. Je l'aſſurai que nous n'étions pas venus aux Indes pour » nuire à perſonne ; beaucoup moins à un homme tel que lui, qui s'étoit » acquis au contraire des droits ſur notre reconnoiſſance : mais auſſi, qu'ayant » perdu l'eſpérance d'arriver cette année à la Chine, rien ne nous preſſoit » de retourner à Siam, & que nous ne penſions plus qu'à nous y rendre » avec ſureté : que le Roi, qui nous avoit honorés de tant de faveurs, nous » enverroit indubitablement une de ſes galeres, & que j'aimois mieux at- » tendre cette voye que de nous expoſer à celles qu'il nous offroit, qui

Le Gouverneur ſe trouve à la rencontre des Jéſuites.

Danger auquel ils ſont expoſés.

Ils renoncent cette année au Voyage de la Chine.

(94) Pages 150 & ſuivantes.

FONTENAY. 1686.

» étoient toutes périlleuſes. Il voulut nous ramener à Chantaboun. Mais je » le priai ſeulement de nous faire trouver une Maiſon à Sambay, & de » nous donner un homme de ſa main, qui pût répondre de nous au Roi. » Il nous accorda civilement ſon Secrétaire, dont l'air & les manieres nous » revenoient aſſez. Ainſi nous prîmes le chemin de Sambay.

Ils reviennent à Sambay.

» Ce village répondit mal à nos eſperances. On y manquoit de tout; & » nous ne pûmes y trouver, pendant plus de deux jours, des vivres pour nos » Rameurs & pour nous. Le Secrétaire nous propoſa de marcher à pied le » long du rivage; pendant que d'autres Siamois, qu'il offroit de faire ve- » nir, conduiroient notre balon par mer. Nous ſuivimes ſon conſeil. Ce

Route qu'ils entreprennent à pied.

» voyage fut aſſez doux, à la nourriture près, qui n'étoit quelquefois qu'un » peu de riz cuit à l'eau. Une groſſe pluie nous prit le ſecond jour. Elle » dura fort long-tems, & nous en fumes ſi mouillés, que nous tremblions » de froid au milieu de la Zone torride. Nous ne pouvions, ni changer » d'habits, parce que notre bagage étoit reſté dans le Vaiſſeau, ni faire » du feu avec du bois mouillé. Le quatriéme jour, nous fîmes le plus af- » freux de tous les voyages, marchant au travers des bois, & dans une » boue fort épaiſſe juſqu'au deſſus des genoux. Nous rencontrions ſouvent » des épines qui nous piquoient douloureuſement, & des ſangſues qui nous

Excès de leurs peines.

» faiſoient la guerre. Le Soleil, qui avoit commencé à reparoître, nous in- » commodoit auſſi beaucoup: & pour comble de peine, il falloit ſuivre nos » guides, que la peur des bêtes ſauvages, dont ces bois ſont remplies, » faiſoit courir fort vîte. Le Pere de Visdelou, qui n'étoit pas le plus fort » de notre caravanne, réſiſtoit le mieux à cette fatigue. Pour moi, je me » trouvai bientôt ſi abbatu, que les forces me manquerent après avoir fait » trois lieues. Nous ne laiſſames pas d'arriver au terme, qui étoit un village » nommé *Peſſay*, où nous demeurames le reſte du jour (95).

» Nos guides nous quitterent dans ce lieu, & nous remirent entre les » mains d'autres Siamois, que le Gouverneur avoit nommés pour achever

Un de leurs guides avoit été Talapoin.

» de nous conduire. Quelque argent, que nous leur donnâmes en recevant » leurs adieux, fit aller leur joie juſqu'au tranſport. Un d'eux avoit été vingt » ans Talapoin, & s'étoit retiré des Pagodes, pour avoir, diſoit-il, la li- » berté de boire du vin. Mais il en abuſoit par des excès continuels. Le » Pere Gerbillon & le Pere Bouvet coucherent cette nuit dans la ſalle des » Talapoins, qui n'étoit qu'un toit couvert de roſeaux, & ſoutenu par des » piliers, où le vent pénétroit de toutes parts. Le Pere de Visdelou & moi, » nous allames dans une de leurs maiſons, & nous y fûmes plus à cou-

Dévotion de ces Moines Siamois.

» vert. En y entrant, nous trouvâmes un de ces Moines idolatres, qui fai- » ſoit ſa priere devant la pagode, c'eſt-à-dire, devant une petite ſtatue, po- » ſée ſur une table fort haute. Il chantoit, ſans faire la moindre pauſe, & » remuoit ſon éventail avec tant d'action qu'on l'eût pris pour un poſſédé. » Lorſqu'il eut achevé de prier, je lui fis ſigne de demeurer quelques mo- » mens avec nous; & je lui dis, par la bouche de notre Interprete, que » nous étions des Religieux de l'Europe, venus depuis ſix ou ſept mois: » que nous en ſavions les uſages & les ſciences; que ſi la curioſité lui fai-

(95) Page 153.

ſoit

» ſoit ſouhaiter d'en apprendre quelque choſe, nous le ſatisferions avec joie ; » mais que nous lui demandions des éclairciſſemens ſur quelques points que » nous avions à lui propoſer. Il nous répondit aſſez civilement que nous pou- » vions l'interroger. FONTENAY. 1686.

» Je le priai de nous expliquer quelques paroles de ſa ptiere. Après quan- » tité de queſtions & de réponſes, il me fit entendre qu'il y demandoit du » mérite. Je fis quelques raiſonnemens ſur ſon explication, auxquels il pa- » rut ne rien comprendre, quoiqu'ils fuſſent très-clairs ; & ſans vouloir s'in- » former des choſes de l'Europe, il prit congé de nous. En ſe retirant, il » alluma un cierge devant ſon Idole. Nous le fimes éteindre en ſa préſence, » ſous prétexte que la lumiere pouvoit nous empêcher de dormir. Trois au- » tres Talapoins vinrent le lendemain avant le commencement du jour, & » ſe mirent à chanter devant l'Idole, avec une modeſtie extraordinaire. Peut- » être notre préſence les excitoit-elle à faire paroître ce reſpect. Ils étoient » aſſis à terre, les mains jointes, un peu élevées ; & pendant près d'une de- » mie heure, ils ne ceſſerent pas de pſalmodier enſemble, ſans détourner » leurs regards de la Pagode (96). Explications que l'Auteur tire d'un Talapoin.

» Après deux autres jours de chemin, que nous fimes ſans incommodité, » nous arrivâmes à la Baye de Caſſomet, où nous étions attendus par le Gou- » verneur, qui nous y avoit fait préparer un petit lieu couvert, pour y paſ- » ſer la nuit. Nous lui racontames une partie des peines que nous avions » eſſuyées. Elles nous avoient ôté le déſir d'aller plus loin par le chemin de » terre, ſur-tout depuis qu'il ne nous reſtoit aucune eſperance de joindre les » Navires qui faiſoient voile à Macao. On ne manqua pas dans la converſa- » tion de rappeller l'horloge à reſſort, qui avoit cauſé tant d'admiration au » Gouverneur. Je répondis que s'il nous eût fait mener juſqu'à la Barre, » au tems que nous avions marqué, je lui aurois fait un préſent deux fois » plus conſidérable. Cependant, pour ne pas laiſſer ſes ſoins ſans récompenſe, » & pour l'engager à ſecourir une autre fois les Miſſionnaires que de pa- » reils accidens pouvoient faire tomber ſur ſes côtes, je lui envoyai du bord, » une taſſe d'argent & quelques curioſités de l'Europe, qu'il reçut avec plaiſir. Les Jéſuites retrouvent le Gouverneur.

» La Baye de Caſſomet s'avance près d'une lieue & demie dans les ter- » res. Elle eſt fermée, du côté de la mer, par une Iſle qui la met à cou- » vert des vents depuis le Sud juſqu'à l'Oueſt. On y trouve par-tout près » de deux braſſes d'eau, à l'exception de ſon entrée & du long de l'Iſle, où » elle en a trois ou quatre (97). C'étoit pour n'avoir pas connu ces fondes, » que nous avions eu le malheur d'y échouer. On découvrit enfin cet abri, » après avoir envoyé la chaloupe ſonder de tous côtés, & le Vaiſſeau s'y » étoit retiré le 18 de Juillet. Nous l'y trouvâmes, en y arrivant le pre- » mier jour d'Août. Le Capitaine, les Officiers, & tous les gens de l'équi- » page, qui nous avoient vus aller à la dérive, nous reçurent avec les té- » moignages d'une vive joie. Notre abſence & nos embarras avoient duré » dix-huit jours. Baye de Caſſomet. Ils y retrouvent leur vaiſſeau.

On travailla ſans relâche à reparer le Vaiſſeau, qui ſe trouva plus mau- vais encore qu'on ne ſe l'étoit figuré. Les Mathématiciens furent avertis, le

(96) Pages 156.

(97) Page 157.

FONTENAY. 1686.

16 d'Août, qu'on avoit vû le matin une Comete vers le Sud-Eſt, & qu'elle avoit paru d'abord avec une queue longue, éparſe, & médiocrement éclairée. Ils employerent une lunette de deux pieds & demi à l'obſerver, juſqu'au 26, qu'ils ceſſerent de l'appercevoir, & que ſa route parut la mener droit au Soleil (98).

Ils retournent à Siam.

L'Auteur ajoute, ſur la Baye de Caſſomet, qu'elle eſt aſſez poiſſonneuſe. L'Iſle, qui couvroit le Vaiſſeau, eſt une grande forêt ſans habitations. On trouve ſur le rivage, quantité d'huitres attachées aux rochers, des pierres de ponce, & de l'eau douce, qui coule ſur un ſable très-fin. Tous ces pays, remarque Fontenay, qui ſont deſerts dans le Royaume de Siam, ſeroient habités en Europe. Le voiſinage de la mer, & le grand nombre de rivieres qui coupent de tous côtés les Forêts, porteroient l'abondance dans les Villes: mais, pour s'épargner un peu de travail, on conſent ici que la plus grande partie du Royaume demeure inhabitée (99).

Le Pays de Siam eſt déſert, & pourquoi.

Après s'être arrêté dans la Baye de Caſſomet juſqu'au 1 de Septembre, les Miſſionnaires, forcés de renoncer pour cette année au voyage de la Chine, retournerent à Siam, pour y attendre le retour de la ſaiſon; & le Pere de Fontenay partant alors pour la Chine, avoit laiſſé à Bancock les Lettres & les Relations qui furent remiſes au Pere Tachard.

SUITE DU SECOND VOYAGE DE TACHARD.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Ce fut le 27 du mois de Septembre, que du Queſne mouilla l'ancre à l'embouchure du *Menam*. Tachard, chargé des inſtructions de Meſſieurs les Envoyés, ſe mit dans un Balon avec le Pere d'Eſpagnac, qui parloit fort bien la Langue Portugaiſe, & un Gentilhomme de M. de la Loubere, qui portoit une Lettre au Seigneur Conſtance de la part de ce Miniſtre. Il étoit accompagné auſſi d'un Mandarin, que les Ambaſſadeurs Siamois envoyoient à la Cour pour annoncer leur arrivée. Quoique ce Mandarin ne fût pas des plus conſidérables du Royaume, il étoit du Palais; & l'honneur qu'il avoit de paroître quelquefois devant le Roi, lui fit recevoir de grands honneurs ſur ſa route.

Le Pere Tachard eſt envoyé à la Cour de Siam.

Marque ſinguliere de reſpect pour le Roi.

» Je n'omettrai pas, dit l'Auteur, une circonſtance aſſez particuliere, qui » fera connoître une partie du caractere & de l'éducation des Siamois. Tandis que notre Mandarin recevoit les reſpects des Habitans de la premiere » Tabanque, je m'informai en langue du pays, de la ſanté du Roi de Siam. » A cette demande, chacun regarda ſon voiſin, comme étonné de ma demande, & perſonne ne me fit de réponſe. Je crus manquer à la pro- » nonciation ou à l'idiome propre des gens de Cour. Je m'expliquai en » Portugais par un Interprete: mais je ne pus rien tirer du Gouverneur, ni » d'aucun de ſes Officiers. A peine oſoient-ils prononcer entr'eux, & fort » ſecretement, le nom de Roi. Quand je fus arrivé à Louvo, je racontai à » M. Conſtance l'embarras où je m'étois trouvé, en demandant des nou- » velles du Roi de Siam, ſans avoir pû obtenir la moindre réponſe: j'ajou- » tai que le trouble de ceux auxquels je m'étois adreſſé & la peine qu'ils » avoient eu à me répondre, m'avoient cauſé beaucoup d'inquiétude, dans la » crainte qu'il ne fût arrivé à la Cour quelque changement conſidérable. Il

(98) Ces obſervations ont été communiquées à l'Académie des Sciences.

(99) Page 161.

» me répondit qu'on avoit été fort étonné de mes queſtions, parce qu'elles » étoient contraires à l'uſage des Siamois, auxquels il eſt ſi peu permis de » s'informer de la ſanté du Roi leur Maître, que la plûpart ne ſavent pas même » ſon nom propre, & que ceux qui le ſavent n'oſeroient le prononcer : qu'il » n'appartient qu'aux Mandarins du premier ordre de prononcer un nom qu'ils » regardent comme une choſe ſacrée & myſtérieuſe ; que tout ce qui ſe paſſe » au dedans du Palais eſt un ſecret impénétrable aux Officiers du dehors, » & qu'il eſt rigoureuſement défendu de rendre public ce qui n'eſt connu » que des perſonnes attachées au ſervice du Roi dans l'intérieur du Palais ; » que la maniere de demander ce que je voulois ſavoir, étoit de m'infor- » mer du Gouverneur ſi la Cour étoit toujours la même, & ſi depuis un » certain tems il n'étoit rien arrivé d'extraordinaire au Palais ou dans le » Royaume : qu'alors ſi l'on m'avoit répondu qu'il n'étoit arrivé aucun chan- » gement, c'eût été m'aſſurer que le Roi & ſes Miniſtres étoient en parfaite » ſanté ; mais qu'au contraire ſi la face du Gouvernement eût été changée par » quelque révolution, on n'eût pas fait difficulté d'en parler, parce qu'a- » près la mort des Rois de Siam, tout le monde indifféremment peut ap- » prendre & prononcer leur nom (1).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

On ne peut s'informer de la ſanté du Roi.

Comment on en demande des nouvelles.

Occum-ſurina, tel étoit le nom du Mandarin qui accompagnoit le Pere Tachard, ne ſe laſſoit pas des honneurs qu'il recevoit. Les François, qui en étoient fort ennuyés, le preſſoient de hâter ſa marche : mais outre qu'il n'étoit pas naturellement fort vif, les loix du Royaume l'obligeoient d'inſtruire la Cour de ſon approche, & des principaux articles de ſa commiſſion. Il dépêcha un Exprès à Louvo, avec un gros livre en Siamois, qui contenoit le nom du vaiſſeau dans lequel il étoit venu, celui du Capitaine qui le commandoit, le nombre des ſoldats, des matelots, des canons, ceux qui étoient deſcendus à terre & qui alloient à Siam, & leurs affaires, autant qu'il avoit pû s'en inſtruire.

Formalités des Miniſtres à l'égard de la Cour.

En arrivant à Bancock, l'Auteur trouva beaucoup de changement dans cette ville. L'ancien Gouverneur en étoit ſorti. Le Chevalier de Fourbin, qui devoit prendre ſa place, étoit retourné en France après la défaite des Macaſſars. Un vieux Capitaine Portugais avoit ſuccedé au Gouverneur Beauregard, qui étoit allé, par ordre du Roi de Siam, à Tenaſſerim, pour appaiſer les troubles qui s'y étoient élevés entre les Anglois & les Siamois. Ce nouveau Commandant de Bancock, que l'Auteur avoit connu à Siam, avant ſon départ, s'empreſſa beaucoup de fournir des vivres au Vaiſſeau François, & traita fort civilement Tachard. Il lui fournit un Balon leger & commode, pour achever le reſte du voyage ; & il dépêcha un Courier au Seigneur Conſtance, pour l'inſtruire de l'arrivée de la Flotte (2).

Changemens arrivés depuis le premier voyage.

Après avoir paſſé quelques jours à Bancock, l'Auteur ſe rendit à Siam, où il ne trouva pas la Cour, qui étoit alors à Louvo. Il écrivit le lendemain au Seigneur Conſtance, pour lui demander ſes ordres. Mais l'impatience qu'il avoit d'exécuter ceux de la Cour de France, lui fit prendre enſuite un Balon vers le midi, pour ſe rendre lui-même à Louvo. Il n'en étoit qu'à une lieue, le lendemain ſur les huit heures, lorſqu'un Officier du Roi de Siam,

L'Auteur ſe rend à Siam & veut ſe rendre à Louvo.

(1) Pages 125 & précédentes. (2) Pages 126 & 166. Voyez ci-deſſous la Deſcription.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

qui descendoit en diligence dans son Balon, aborda le sien & lui remit un ordre du Roi, qu'il se fit interpréter par Occum-surina, dont il étoit accompagné. Ce Mandarin lui dit que l'Exprès étoit du Seigneur Constance, qui défendoit qu'aucun Balon amenât des Européens à Louvo, parce qu'ayant appris que les Envoyés de France étoient arrivés, il descendoit lui-même pour aller au-devant d'eux jusqu'à Siam. Aussi-tôt que les Rameurs Siamois eurent appris le commandement du Ministre, ils ne voulurent plus donner un coup de rame. Le Gentilhomme François que les Envoyés avoient fait partir avec l'Auteur, chagrin de se voir arrêté si près du terme, sans pouvoir s'acquitter de sa commission, feignit de mettre la main à l'épée, pour obliger les Rameurs à faire leur devoir. Intimidés par ses menaces & par celles d'Occum, ils se jetterent dans l'eau & gagnerent le rivage. Quelques Payſans d'une bourgade voisine, ayant apperçu la fuite des Rameurs, prirent aussi l'épouvante & donnerent l'allarme à tous les Habitans; &, dans un moment le Bourg se trouva aussi désert que le Balon. Deux Interprétes Siamois, que l'Auteur avoit pris à Siam, étoient demeurés avec lui. Il les envoya chercher les fuyards, avec promesse de ne pas les insulter, & de ne rien faire contre les ordres du Roi. Ils revinrent insensiblement, l'un après l'autre. Après les avoir un peu rassurés, Tachard leur representa qu'il alloit trouver le Ministre, pour lui porter des nouvelles agréables; qu'ils augmenteroient sa joie, s'ils contribuoient, par leur diligence, à les lui faire sçavoir plutôt. Ils l'écoutoient d'un air respectueux, mais sans pouvoir se résoudre à ramer. A la vûe de chaque Balon, qui descendoit la riviere, ils levoient brusquement leurs rames, & se mettoient en posture de défense : leur embarras fut terminé par la vûe d'une foule de Balons, qui annoncerent que le Seigneur Constance n'étoit pas loin (3).

Pourquoi il est arrêté en chemin.

Il est abandonné de tous ses Rameurs.

Il tâche en vain de les rassurer.

Accueil que le Seigneur Constance fait à l'Auteur.

Aussi-tôt que ce Ministre eut apperçu l'Auteur, il fit ramer vers lui pour le prendre, avec toutes les marques d'une tendresse extraordinaire. Il le fit entrer avec lui dans un grand Balon couvert, où ils demeurerent seuls le reste du jour & la nuit suivante. Dans cet entretien, les instructions des Envoyés François furent examinées, & le Seigneur Constance en forma un mémoire pour le Roi son Maître. Il paroit qu'outre les vûes générales d'amitié & de commerce, les principaux articles se réduisoient à demander une protection particuliere pour la Religion; deux places fortes, Bancock & Merguy, pour la garnison des troupes Françoises; & la permission de conduire en France douze jeunes gens, fils des principaux Mandarins du Royaume de Siam, pour y être élevés au College de Louis le Grand (4).

En quoi consistoient les principales instructions des Envoyés François.

Le mémoire du Ministre fut porté au Roi de Siam, qui le fit lire dans son Conseil, où il fut approuvé sans la moindre opposition. Dès le lendemain, Sa Majesté envoya ses ordres au Seigneur Constance, avec un plein pouvoir d'agir en son nom & de ne rien ménager pour l'honneur & la satisfaction des François. Une réponse si favorable, & les préparatifs que le Ministre fit aussi-tôt pour aller jusqu'à Bancock au-devant des Envoyés, cau-

Favorables dispositions du Roi.

(3) Page 167.

(4) Tachard n'explique pas nettement le fond des instructions, & la Loubere ne le fait pas mieux connoître dans sa Relation; mais on le recueille aisément de leur récit.

ſerent à l'Auteur la plus vive ſatisfaction qu'il eût jamais reſſentie. Il partit de Siam à deux heures du matin, pour aller porter cette heureuſe nouvelle au Vaiſſeau. Il n'employa qu'un jour & demi à s'y rendre. Des bruits fâcheux, qu'on avoit fait courir à Batavia ſur la ſituation de la Cour de Siam & ſur les diſpoſitions du Roi, avoient allarmé l'Eſcadre Françoiſe. Le départ myſtérieux de l'Auteur, & la lenteur de ſon retour, avoient encore augmenté ces ſoupçons. Ils devoient être extrêmement vifs à bord de l'Oiſeau, puiſque dans ſon abſence les autres Jéſuites avoient fait des prieres publiques, accompagnées des exercices de piété les plus ſolemnelles, pour demander la bénédiction du Ciel ſur leur entrepriſe. » Auſſi ne vit-on pas plutôt paroî-
» tre l'Auteur, qu'on marqua une impatience extrême d'apprendre les nou-
» velles qu'il apportoit. On étoit prêt de ſe mettre à table, on avoit déja
» ſervi : mais les Envoyés ſouhaiterent d'être inſtruits ſur le champ du ſuc-
» cès de la Négociation. Après en avoir entendu en général les principales
» circonſtances, de la bouche de l'Auteur, ils voulurent en lire les particu-
» larités dans la lettre du Seigneur Conſtance, qui ne leur laiſſa rien à de-
» ſirer. Un dénoument ſi favorable fut bientôt répandu dans le Vaiſſeau.
» Chacun s'empreſſa d'en faire des félicitations à l'Auteur : mais ſa modeſ-
» tie lui fit tout attribuer au caractere noble & généreux du Roi de
» Siam (5).

TACHARD. II Voyage. 1687.

Quels avoient été les ſoupçons & les inquiétudes des François.

Leur joie de les voir diſſiper.

Conſtance avoit formé le projet d'un Traité avantageux aux deux Couronnes, qu'il ſouhaitoit de voir ſigné avant l'introduction des Troupes Françoiſes dans les places qu'on a nommées. L'Auteur fut obligé de faire quelques voyages, pour la facilité des explications, parce que les Envoyés avoient ordre de la Cour de France de ne pas débarquer, avant les Troupes, & que la bienſéance, autant que les Loix Siamoiſes, ne permettoit pas au Seigneur Conſtance de les aller trouver juſques dans les Vaiſſeaux. Enfin ce Miniſtre ayant chargé Tachard de leur porter les principaux points du Traité, dans un mémoire ſigné de ſa main, ils choiſirent ceux qui leur furent agréables, & ce fut ſur leur choix que le Traité fut conclu. Le Roi de Siam leur avoit envoyé deux Mandatins, pour ſavoir d'eux mêmes quel jour ils vouloient deſcendre au rivage, & pour offrir à des Farges, Commandant des Troupes, les Balons qui devoient conduire ſa milice à Bancock : mais ils avoient ordre de ne faire ces propoſitions qu'après que le Traité ſeroit ſigné. Ainſi l'on ne fut pas plûtôt d'accord, que les deux Mandarins, qui avoient gardé l'*incognito* ſur le Vaiſſeau, rendirent leur viſite de cérémonie aux Envoyés, & leur demanderent leurs intentions de la part du Roi (6).

Traité conclu avec les Envoyés.

On n'avoit point encore eu de nouvelles du reſte de l'Eſcadre. Mais elle arriva heureuſement le 8 d'Octobre, c'eſt-à-dire, preſqu'au moment que le Traité fut conclu. Elle étoit remplie de malades. Les rafraîchiſſemens qu'on avoit fait préparer en abondance ſe trouverent prêts à ſon arrivée ; & tout le monde en fut pourvu ſi libéralement, que pendant le ſéjour qu'on fit dans cette Rade, les Matelots & les Soldats eurent à diſcrétion de la volaille, des canards, des bœufs & des porcs (7).

Arrivée du gros de l'Eſcadre à la Barre de Siam.

A peine l'Eſcadre eut-elle mouillé, que les Ambaſſadeurs Siamois, impa-

Retour des Ambaſſadeurs Siamois, & formalités qui les regardent.

(5) Pages 184 & précédentes. (6) Page 189. (7) Page 186.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

tiens d'aller rendre compte de leur négociation, demanderent d'être mis à terre. Ils partirent dès le lendemain, au bruit des décharges du canon, qu'on tira de tous les Vaiſſeaux. Ils ſe rendirent d'abord auprès du Seigneur Conſtance, pour ſavoir de lui quand ils auroient l'honneur de paroître devant le Roi; car, avant que d'avoir expliqué à leur Souverain tout ce qu'ils avoient fait en Europe, il ne leur étoit pas permis de retourner dans leurs familles, ſans une permiſſion expreſſe qui ne s'accorde pas facilement. Les Ambaſſadeurs de Siam obſervent religieuſement cette coutume, non-ſeulement quand ils arrivent à Siam, au retour de leur Ambaſſade, mais lorſqu'ils doivent partir de leur pays pour ſe rendre dans une Cour étrangere. Auſſi-tôt que le Roi leur a donné ſes premiers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leurs maiſons ſous aucun prétexte. De même, en arrivant dans les Cours où ils ſont envoyés, il ne leur eſt pas permis d'aſſiſter aux cérémonies ni aux aſſemblées publiques, avant qu'ils ayent reçu l'audience du Prince. Ceux qui revenoient ſur l'Eſcadre avoient obſervé cet uſage en France (8).

Récit qu'ils font de leur Ambaſſade au Seigneur Conſtance.

Lorſqu'ils virent leur Miniſtre, ils ſe proſternerent à ſes pieds, en lui demandant s'ils avoient eu le bonheur de contenter Sa Majeſté & ſon Excellence. Après leur avoir témoigné la ſatisfaction qu'on avoit d'eux, il voulut ſavoir en général ce qu'ils penſoient de ce qu'ils avoient vû, & ſur-tout du Monarque auquel ils avoient eu l'honneur d'être envoyés. » Ils répondirent, ſuivant les expreſſions de l'Auteur, qu'ils avoient vû des Anges, » non pas des hommes; & que la France n'étoit pas un Royaume, mais » un monde. Ils étallerent enſuite, d'un air touché, la grandeur, la richeſſe, » la politeſſe des François: mais ils ne purent retenir leurs larmes, quand » ils parlerent de la perſonne du Roi, dont ils firent le portrait avec tant » d'eſprit, que M. Conſtance avoua qu'il n'avoit rien entendu de plus ſpirituel (9). « Le premier Ambaſſadeur eut ordre de ſuivre ce Miniſtre, pour lui faire ſon Journal entier. Enſuite les ayant fait venir tous trois, il les préſenta au Roi leur Maître, qui les reçut fort bien, & qui donna ordre au premier de demeurer à la Cour, pour lui faire chaque jour, à certaines heures, la lecture de ſa Relation. Les deux furent employés auprès des Envoyés François, pour reconnoître, par leur empreſſement à les bien traiter, les civilités qu'ils avoient reçues eux-mêmes en France.

Le Roi ſe fait lire leur Journal.

Les troupes Françoiſes prennent poſſeſſion de Bancock.

Le 18 d'Octobre, des Farges, à la tête de toutes les Troupes, s'embarqua dans les chaloupes de l'armée, pour ſe rendre à l'embouchure de la riviere, d'où les Balons du Roi de Siam devoient le tranſporter à Bancock avec les Officiers. On mit les ſoldats ſur des demi-galeres. L'Auteur, qui avoit pris le devant la veille, avoit informé M. Conſtance de tout ce qui s'étoit paſſé, en lui remettant les écrits dont on l'avoit chargé. Il trouva ce Miniſtre à l'embouchure de la riviere, où il étoit venu l'attendre, & où il avoit paſſé deux jours entiers, dans une extrême impatience d'apprendre le ſuccès de cette négociation. Il en parut fort ſatisfait; & pour commencer l'exécution, il remonta auſſi-tôt à Bancock, accompagné du Pere Tachard. On l'y reçut le lendemain, au bruit du canon de la Fortereſſe. Des Farges y arriva preſ-

(8) Page 187. (9) Page 186.

qu'auſſi-tôt, avec une partie des Troupes & des Officiers. Le reſte n'ayant pas tardé à ſuivre, toute la garniſon Portugaiſe & Siamoiſe ſe mit ſous les armes, & reçut ordre du Seigneur Conſtance, au nom du Roi, de reconnoître M. des Farges pour Général & pour Gouverneur de la Place, & de lui obéir comme au Roi même (10).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

On donne des Officiers François aux troupes Siamoiſes.

Ce ſage Miniſtre, qui avoit réſolu de mettre des François à la tête des Compagnies Siamoiſes, demanda au Général quelques jeunes Officiers, & pluſieurs Gentilshommes qui étoient dans les Compagnies Françoiſes : il les nomma Capitaines, Lieutenans, & Enſeignes de chaque Compagnie, compoſée d'environ cent hommes. Fretteville, Enſeigne d'un Vaiſſeau que le Seigneur Conſtance avoit demandé de la part du Roi de Siam, reçut le titre de Colonel de ces Troupes, & leur fit faire auſſi-tôt l'exercice à la maniere de France. Elles l'avoient appris de quelques Officiers du premier voyage, qui étoient reſtés à Siam. On fut ſurpris de les y voir réuſſir avec une merveilleuſe exactitude. Mouvemens, évolutions, décharges, tout fut exécuté avec une juſteſſe qu'on eût louée dans de vieux Soldats Européens. Le Miniſtre fit donner à chaque Soldat un *Tical*, c'eſt-à-dire quarante ſous : & la paye des Officiers fut reglée ſur le même pied que celle des François.

Le Miniſtre viſite incognito les Envoyés.

Le débarquement des Envoyés, qui ſuccéda immédiatement, forma un autre ſpectacle à Bancock. Mais ayant été obligés de paſſer la nuit dans la premiere Tabanque, le Seigneur Conſtance prit la réſolution de les y aller voir incognito. Comme il partit le ſoir, il étoit près de neuf heures lorſqu'il entra dans la Tabanque. Il s'étoit fait accompagner de l'Auteur & de quelques Officiers François. En deſcendant ſur la rive, Tachard ſe hâta d'aller avertir les Envoyés que le Miniſtre de Siam n'avoit pû réſiſter à l'empreſſement de les voir cette nuit. Ils étoient prêts à ſe coucher : mais ayant repris auſſi-tôt leurs habits, ils s'avancerent pour le recevoir. Dans cette entrevue, qui fut d'environ deux heures, on ne parla que de choſes indifférentes, & la ſéparation ſe fit avec de grands témoignages d'eſtime & d'amitié mutuelle.

Ils le viſitent de même & ſoupent avec lui.

En arrivant à Siam, où le Miniſtre étoit retourné, les Envoyés marquerent la même ardeur pour le voir. Ils ſouperent avec lui, & cette familiarité ne lui cauſa point d'embarras, quoiqu'il s'y attendît peu. Sa table étant ſoir & matin de trente ou quarante couverts, on la ſervit ſans y rien augmenter. Cependant la bonne chere qu'on y faiſoit, & ſur-tout l'abondance & la variété des vins qui s'y buvoient comme en Europe, ſurprit extrêmement les Envoyés. M. Ceberet avoit eu peine à croire ceux qui lui racontoient que le Seigneur Conſtance dépenſoit, chaque année, plus de dix ou douze mille écus en vin. Mais après s'être inſtruit par ſes yeux, dans le ſéjour qu'il fit à Siam, il avoua plus d'une fois à l'Auteur qu'il ne l'en croyoit pas quitte pour quatorze mille (11). Ce n'étoit pas ſeulement par la dépenſe de ſa table, qu'il vivoit avec beaucoup de nobleſſe. Le Roi lui ayant permis d'entretenir des Gardes, pour la ſureté de ſa perſonne, il prit vingt-quatre Européens, qui veilloient ſans ceſſe à ſa conſervation, & qui l'accompagnoient dans tous ſes voyages.

Sa magnificence.

(10) Pages 188 & 189.

(11) Page 194.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Quelques jours après, les Envoyés reçurent la visite de toutes les Nations Orientales qui étoient à Siam, dont les principaux vinrent les complimenter l'un après l'autre. Messieurs les Evêques de Metellopolis & de Rosalie, s'y rendirent aussi avec leurs Missionnaires. Ensuite ils y envoyerent les Ecoliers de leur College, qui les haranguerent en diverses Langues. Leur nombre s'étoit augmenté, depuis que le Seigneur Constance avoit pris le dessein de fonder un revenu fixe pour leur entretien. Il donnoit annuellement quinze cens écus au College, outre les habits qu'il fournissoit aux Ecoliers, & des ornemens pour l'Eglise (12).

Complimens faits aux Envoyés.

Le Roi de Siam avoit quitté Louvo avec peine, dans la meilleure saison de la Chasse, & n'étoit descendu à Siam que pour donner audience aux Envoyés. Ils y reçurent les mêmes honneurs qu'on avoit faits au Chevalier de Chaumont, avec cette seule différence que M. de la Loubere, qui portoit la parole, parla toujours découvert. Le Roi voulut que l'Auteur accompagnât les Envoyés, & qu'il entrât immédiatement après eux dans la salle d'audience. Après la cérémonie, ce Prince se rendit dans un autre endroit du Palais, où il devoit recevoir des Farges & les Officiers François. Tachard reçut ordre de s'y trouver aussi. Le Roi parut à la porte d'un pont-levis, qu'on avoit baissé. Il étoit assis dans un fauteuil couvert de lames d'or, & porté sur les épaules de huit Mandarins. Dans cet état, il s'avança sur le pont, avec douze gardes, armés de lances & richement vétus, dont les quatre premiers, qui étoient entre lui & les François, tournoient le visage vers lui; apparemment pour être plus en état de recevoir & d'executer ses ordres au moindre signe. Aussi-tôt qu'il eut apperçu des Farges, qui lui fit de loin une très-profonde révérence, avec tous les Officiers qui l'accompagnoient, gens choisis, remarque l'Auteur, bienfaits & mis fort proprement; il lui fit dire de s'approcher, parce qu'il vouloit avoir la satisfaction de voir les François de près. Des Farges répondit à l'honnêteté de ce Prince, avec beaucoup de présence d'esprit; » qu'il remercioit très-humblement Sa Majesté en son propre nom, » & au nom de tous ses Officiers, de l'honneur qu'elle leur faisoit : qu'il » osoit l'assurer qu'il n'y en avoit pas un qui ne s'efforçât, aussi-bien que » lui, de mériter par ses services & au péril même de sa vie, une faveur » si particuliere. Sa bonne mine, son air ouvert & ses manieres naturelles plurent beaucoup au Roi de Siam (13).

Leur premiere audience.

Audience des Officiers militaires.

Reponse du Général François.

Repas donné aux Envoyés.

Aussi-tôt que ce Prince se fut retiré, on servit, dans un petit bois, sur le bord des fossés de la derniere enceinte du Palais. Les arbres, qui composoient une espece de cabinet, étoient fort hauts & d'une belle verdure. Quoiqu'ils fussent très-épais, on ne laissa pas de tendre, d'un côté à l'autre, des toiles élevées, pour empêcher l'incommodité du Soleil. Ceberet, s'étant trouvé atteint d'une fâcheuse colique, fut obligé de se retirer avant la fin du repas. Ainsi la Loubere reçut seul les honneurs qu'on lui rendit en sortant du Palais. Les Mandarins l'accompagnerent, avec leurs Balons d'Etat, jusqu'à l'entrée de la Ville, où il trouva un Elephant richement orné, qui le porta, suivi d'une grande foule de Mandarins, aussi montés sur des Elephans, jusqu'à l'Hotel qu'on avoit préparé pour sa demeure (14).

(12) Page 195. (13) Page 199. (14) Page 120.

La

La Chaſſe ayant rappellé le Roi à Louvo, les Envoyés partirent quelque tems après pour cette Ville. Le Seigneur Conſtance, dont l'attention s'étendoit à tout, voulut les prévenir de quelques jours, pour donner ſes ordres. Il leur fit préparer une très-belle maiſon, qu'il avoit fait bâtir depuis deux ans. Elle étoit ſuperbement meublée, & ſi ſpacieuſe, qu'elle pouvoit contenir plus de trente Officiers dans des appartemens fort commodes, & quarante ou cinquante valets. Des Farges, que le Roi vouloit retenir plus longtems à la Cour, eut une maiſon ſéparée. Ce Général s'étoit propoſé de tenir table ouverte, mais le Seigneur Conſtance le fit prier de n'en avoir pas d'autre que la ſienne, dans la crainte que les Officiers ne fuſſent trop partagés. Les Jéſuites mêmes, qui avoient reçu ordre de ſuivre auſſi la Cour à Louvo, furent logés dans un Palais bâti à la Perſane, que l'Ambaſſadeur de Perſe avoit habité avec toute ſa ſuite. Ils s'étoient déja plaints, à Siam, de la richeſſe des meubles qu'on avoit mis dans leur Maiſon, & leur modeſtie fit redoubler ici leurs plaintes. Mais Conſtance leur dit, de la part du Roi, qu'ils devoient faire moins d'attention à leurs perſonnes & à leur état, qu'à la dignité d'un grand Monarque, qui vouloit marquer combien il étoit ſenſible à l'amitié du Roi leur Maître. En effet, on ne laiſſa rien manquer à l'abondance & à la commodité, dans tout ce qui eut rapport aux François. Dans une petite Maiſon proche du Palais des Jéſuites, on logea quelques artiſtes qu'ils avoient amenés de France, pour deſſiner & peindre au naturel les plantes & les animaux curieux, & pour raccommoder les inſtrumens de mathématique. C'étoit le même lieu où le Pere de Fontenay & ſes Compagnons avoient logé l'année précédente, avant leur ſecond embarquement pour la Chine (15).

TACHARD. II. Voyage. 1687. Ils ſe rendent à Louvo.

Magnifiques logemens de Louvo.

Auſſi-tôt que les Envoyés furent arrivés à Louvo, ils firent demander une audience particuliere, dont l'Auteur a cru devoir rapporter quelques circonſtances. La ſalle d'audience du Palais de Louvo eſt entourée de grandes glaces, que le Roi de Siam a fait venir de France. Les entre-deux, qui joignent les compartimens, ſont de même nature, à l'exception de quelques-uns qui ſont d'or bruni; ce qui offre dans chaque miroir oppoſé une perſpective nouvelle & très-agréable. Sa longueur eſt de quatorze ou quinze pas geométriques, & ſa largeur de ſept à huit, ſur trente ou trente-cinq pieds de haut. Il reſtoit, d'eſpace en eſpace, quelques endroits qui n'étoient pas garnis; mais depuis l'arrivée des dernieres pieces, on y travailloit ardemment, & l'ouvrage devoit être bien-tôt fini. Cette ſalle eſt la plus curieuſe qu'on connoiſſe dans tous les Palais de l'Orient. Le trône y eſt tout couvert de lames d'or, en figures rondes, dont la moitié ſont d'environ ſix à ſept pieds dans la ſalle, vis-à-vis la plus grande porte, qui donne ſur une cour. Le ſommet s'éleve en dome, juſqu'au lambris; mais le ſiege du Roi n'a pas plus de quinze à ſeize pieds de haut. Il a cinq ou ſix marches, qui lui ſer-

Deſcription de la Salle d'audience de Louvo.

(15) Page 206. On peut voir une partie de ces deſſeins dans un livre intitulé Obſervations phyſiques & mathématiques pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle & à la perfection de l'aſtronomie & de la géographie, imprimé en 1688, chez Martin, au ſoleil d'or, par les ſoins du Pere *Gouye*, enrichi de ſavantes réflexions de Meſſieurs Caſſini & de la Hire, & du même Pere Gouye.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

vent comme de baſe ; car on n'y peut monter que par derriere, hors de la ſalle. L'architecture en eſt agréable, quoique peu réguliere. On y voit pluſieurs ſortes de fleurs en relief. A chaque côté ſont trois paraſols à pluſieurs étages, de la même matiere que le trône, dont les deux plus proches touchent preſqu'au plancher, & les autres diminuent par degrés en formant un demi cercle. Ces ornemens, regardés enſemble, paroiſſent dans une ſymétrie qui ſurprend d'abord & qui plaît (16).

Seconde Audience des Envoyés.

Les Envoyés étoient encore dans une cour, hors de cette ſalle, lorſqu'ils apperçurent le Roi de Siam qui les attendoit ſur ſon trône. Ils lui firent auſſi-tôt une profonde révérence, à laquelle ce Prince répondit par une inclination de corps aſſez baſſe. Ils en firent une ſeconde en entrant dans la ſalle, où l'on monte par un eſcalier de ſept ou huit marches ; & une troiſiéme, près de leurs ſieges, avant que de commencer leur compliment (17).

Chapelle de Louvo & ſa beauté.

Le Seigneur Conſtance avoit fait bâtir à Louvo une magnifique Chapelle, qui n'a pas la plus parfaite régularité de l'architecture, parce qu'étant ſans Architectes, il n'avoit conſulté que ſon propre goût. Mais l'Auteur y trouva peu de défauts. Le marbre, ſi précieux, ſi peu connu, & ſi eſtimé dans les Indes, n'y eſt pas épargné. De quelque côté qu'on y jette les yeux, depuis le ſommet juſqu'aux fondemens, on n'y voit que des peintures, qui repréſentent les principaux myſteres de l'ancien & du nouveau Teſtament. Elles ne ſont pas exquiſes, mais les couleurs en ſont ſurprenantes ; & le Peintre, qui étoit Japonois de Nation, » a fait connoître, pour employer les ter-» mes de l'Auteur, que ſi les beaux Arts étoient auſſi cultivés aux Indes » qu'en Europe, les Peintres Indiens & Chinois ne céderoient peut-être en » rien aux plus habiles Maîtres de l'Europe. Le tabernacle, auquel on travailloit actuellement, devoit être d'argent maſſif. Les ornemens eccléſiaſtiques ſont ſans broderie, mais la matiere en eſt extrêmement riche. Le toît de la Chapelle eſt triple, à la maniere des Pagodes, & couvert du métal blanc qu'on nomme *Calin*. Une baluſtrade à hauteur d'appui en environne le corps, & la ſépare des deux Maiſons que le Seigneur Conſtance s'étoit fait bâtir à Louvo. C'eſt une précaution que les Siamois obſervent toujours, & par laquelle ils prétendent marquer leur vénération pour les lieux ſacrés, en les ſéparant de tous les autres édifices qui ſervent à l'uſage des hommes. Au-devant de la porte qui répond à la rue, eſt une aſſez grande cour, en forme d'amphitéâtre, où l'on monte par douze ou quinze marches, au milieu de laquelle s'éleve une grande croix de pierre, qui devoit être dorée. L'Auteur admire, avec raiſon, que dans une des principales villes de la plus ſuperſtitieuſe Nation de l'Orient, où le Roi fait ſa réſidence ordinaire, & qui eſt ſi dévouée à l'idolâtrie qu'on n'y voit que des Pagodes & des Maiſons de Talapoins, les Enſeignes du Chriſtianiſme ayent été arborées avec tant d'éclat (18).

Les Jéſuites viſitent les mines d'or & d'argent de Siam.

Pendant que le Roi de Siam combloit les François de careſſes & de préſens, & qu'il leur procuroit tous les amuſemens du Pays, trois Jéſuites ayant appris que ce Prince faiſoit travailler à quelques mines d'or & d'argent, eurent la curioſité de les aller voir, pour en rendre compte, ſuivant

(16) Page 208. (17) Page 208. (18) Page 211.

leurs inſtructions à Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences. Le Sieur *Vincent*, François de Nation, à qui le Roi de Siam avoit donné mille écus, pour l'encourager à la recherche de ces métaux, les y mena lui-même, & leur fit voir une partie de ſes travaux. Ils en rapporterent quelques pieces de minéral, qui avoient la plus belle apparence du monde. Mais comme les mines dont on eſpére le plus ne répondent pas toujours à l'idée qu'on s'en forme, on prit le parti d'envoyer cette matiere en France pour en faire l'eſſai. Le Roi de Siam s'étoit perſuadé depuis long-tems que ſon Pays étoit fertile en mines, parce qu'outre les apparences favorables, le Royaume étant parfaitement antipode au Perou, le Soleil y doit produire les mêmes effets. Quelque jugement qu'on doive porter de cette idée, l'Auteur, à ſon retour, fut chargé, par le Roi de Siam, de quarante-ſix petites caiſſes pleines de ce minéral, avec ordre de prier le Roi de France de les faire éprouver. Mais, en publiant ſa relation, il ignoroit encore quelle opinion les Artiſtes en avoient conçu (19).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Eſſai du minéral en France.

Les mêmes Peres avoient deſſein de viſiter deux mines d'Aiman, que le Pere de Fontenay avoit eu la curioſité de voir, il y avoit quatre ou cinq mois, c'eſt-à-dire, avant ſon départ pour la Chine. Mais le tems étant trop court, parce que l'eſcadre devoit bien-tôt retourner en France, l'Auteur a cru devoir ſuppléer à leurs obſervations par celles qu'il a trouvées dans une lettre du Pere de Fontenay au Pere Verjus, dattée à Louvo le 12 Mai 1681 (20).

Deux mines d'Aiman.

Raiſons qui rendent ce point fort important.

Les inſtrumens, dont les Mathématiciens ſe ſervirent, furent un grand anneau aſtronomique & un petit demi-cercle, qui leur avoient donné à Louvo quatre degrés quarante-cinq minutes de variation Nord-Oueſt. Mais

(19) Page 229.

(20) Page 233. Le point eſt aſſez important pour mériter l'attention du Lecteur. Il étoit queſtion, dans les vûes des Mathématiciens Jéſuites, de travailler à la réſolution de cet important problême, ſi la variation de l'Aiman eſt cauſée par l'attraction inégale des parties aimantées du globe terreſtre. Ils eſpéroient que faiſant pluſieurs obſervations, à meſure qu'ils approcheroient de cette mine, qui, ſuivant le rapport qu'on leur en avoit fait, devoit avoir aſſez de force pour produire des effets ſenſibles à vingt ou trente lieues à la ronde, ils remarqueroient des changemens dans la variation, qui ne pouvant être attribués qu'à la différente diſpoſition où l'on ſeroit à l'égard de ſes Pôles donneroient lieu de conclure univerſellement, que toutes les irrégularités de la variation viennent de quelque principe ſemblable. Ils jugeoient auſſi, que ſi l'on pouvoit une fois vérifier ce point, on rendroit un ſervice eſſentiel au Public, en le déchargeant du ſoin ſuperflu de faire des obſervations pour chercher un période réglé de variations, qui ſuivant toutes les apparences ne ſe trouve pas dans la nature. Car ſoit que la vertu magnetique, qui produiroit cet effet, ſoit répandue dans tout le corps de la terre, qui par conſéquent doit être conſideré, dans cette opinion, comme un grand Aiman, ſoit que cette vertu réſide dans les ſeules mines d'Aiman, qui paroiſſent ſur la ſurface de la terre ou qui ſont cachées dans ſon ſein, il eſt conſtant que la variation, par une néceſſité abſolue, ſuivra toutes les irrégularités qui naiſſent des différentes altérations que les parties de la terre, ou, ſi l'on veut, les parties de l'Aiman dont elle eſt remplie, reçoivent en différens tems : de ſorte qu'il y auroit de la témérité à vouloir renfermer dans un ſyſtême reglé des effets dont les cauſes ſeroient ſi inégales & ſi incertaines. Les Aſtrologues réuſſiroient bien plutôt à predire l'avenir ſur la diſpoſition des aſtres, dont après tout, les combinaiſons ſont bornées, & les révolutions aſſujeties à des régles conſtantes. *Page* 234.

c'eſt dans les termes du Pere Fontenay, qu'il faut repréſenter les circonſtances de ce curieux voyage.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

» Nous partîmes de Louvo, le 18 de Janvier, avec M. de la Marre, Ingénieur François, que le Roi de Siam envoyoit pour tracer quelques fortifications. Nous prîmes la voye de la riviere, que nous remontâmes juſqu'à *Inebourie*, petite Bourgade remarquable par la réunion qui s'y fait de trois grands chemins, qui menent aux Royaumes de Pegu, de Laos, & de Camboye. Nous y arrivâmes le 19 après-midi. Tandis que M. de la Mare choiſiſſoit un lieu propre, pour y tracer un Fort de campagne, de cinquante toiſes de côté extérieur, nous nous occupâmes à prendre la variation; ce que nous fîmes pluſieurs fois; & toutes nos obſervations donnerent, conſtamment, au moins ſept degrés trente minutes au Nord-Oueſt. L'aiguille du petit demi-cercle en marquoit un peu d'avantage; mais cet excès pouvoit s'attribuer à ce que nous ne pouvions placer ſa bouſſole parallelement à celle de l'anneau, parce qu'on ne pouvoit la détacher comme il eût été néceſſaire. Auſſi, dans la ſuite, ne nous ſervîmes nous plus que de l'anneau.

Les Mathématiciens viſitent les mines d'Aiman. Leur route.

Inebourie.

» Le 20 au matin, nous commençâmes par prendre la largeur du Menam (21), vis-à-vis du grand chemin de Camboye, où le Fort devoit être bâti. Nous meſurâmes un côté de quarante-cinq toiſes, qui nous donna un angle de ſoixante-cinq degrés vingt-quatre minutes, &, pour la largeur de la riviere, quatre-vingt-dix-huit toiſes & un quart. Enſuite, nous montâmes ſur nos Eléphans, pour aller viſiter la Place où le Roi de Siam vouloit faire une Forteresſe de trois cens toiſes de long ſur deux cens de large, pour l'oppoſer aux irruptions des Camboyens, des Laos & des Peguans. Nous trouvâmes dans ce lieu, qui eſt à l'Eſt quart Sud-Eſt d'Inebourie, éloigné d'environ deux mille toiſes, neuf degrés de variation au Nord-Oueſt. Ce fut-là que nous vîmes, pour la premiere fois, des cotoniers, des ouatiers, & des poivriers.

Fort bâti par M. de la Mare.

» A peine fûmes nous de retour, que nous penſâmes à nous rembarquer, pour aller à la mine. Nous partîmes à cinq heures du ſoir. On nous avoit avertis de prendre garde aux crocodiles, qui ſont en grand nombre dans cette partie de la riviere. En effet, le lendemain vingt-un, ſur les ſept heures du matin, dans l'eſpace d'une petite lieue, un peu au-deſſus d'un petit village nommé *Talat-Caou*, nous découvrions à chaque pas les veſtiges encore frais, que ces animaux avoient laiſſés ſur la boue, & les marques de leurs ongles imprimées ſur la terre, le long de laquelle ils s'étoient coulés pour ſe jetter dans les roſeaux qui bordent la riviere (22).

Talat-Caou.

» A dix heures, nous mîmes pied à terre dans un village nommé *Ban-Kiebiane*, où nous ne trouvâmes aucune variation. Sur les trois heures après-midi, nous arrivâmes à *Tchainatbourie*, autre village, qui, ſuivant le témoignage des Siamois, étoit autrefois une ville conſidérable & capitale d'un Royaume. Aujourd'hui, c'eſt une habitation de deux ou trois mille ames. Sa ſituation eſt très-agréable au bord du Menam, qui eſt fort large & peu profond dans cet endroit. Nous en meſurâmes la largeur

Ban Kiebiane.

Tchainatbourie.

(21) Nom de la Riviere qui paſſe à Siam. (22) Page 237.

» avec un demi-cercle, & nous la trouvâmes de plus de cent ſoixante toiſes. » La variation étoit au moins de quarante au Nord-Oueſt. Une montagne, » nommée *Caou-lem*, derriere laquelle eſt la mine d'Aiman, nous reſtoit » au Nord-Eſt quart-d'Eſt un peu au Nord.

» Le 22, nous primes la voie de terre, pour nous rendre dans un vil- » lage, qui eſt à ſix ou ſept mille toiſes de *Tchainatbourie*, droit au Nord. » Il eſt ſitué entre deux montagnes, au pied de celle qu'on nomme *Caou-* » *Keiai*, d'où il a pris le nom de *Ban-Keiai*. Nous y trouvâmes cinquante » dégrés trente minutes de variation. De-là, tirant au Nord-Eſt environ » ſix mille toiſes, nous allâmes coucher à *Lonpeen*, petit village de douze » ou treize maiſons ſur le Lac de même nom. Ce Lac a deux cens *ſan* de » long, ſuivant les Siamois; ce qui revient à quatre mille de leurs toiſes, » qui ſont un peu plus petites que les nôtres. On y trouve du poiſſon & » des Crocodiles. Autrefois il avoit une Ville ſur ſes bords, que les Siamois » repréſentent comme la Capitale d'un Royaume qu'ils ont conquis. On » voit encore quelque reſte de ſes remparts (23).

Ban-Keiai.

Lac de Lonpeen.

» Le 23, après avoir fait ſix ou ſept mille toiſes de chemin vers l'O- » rient, nous arrivâmes au village de *Ban Soan*, compoſé de dix ou douze » maiſons. Ses environs ſont pleins de mines de fer. On y voit une mé- » chante forge, où chaque Habitant eſt obligé de fondre tous les ans, un » pic, c'eſt-à-dire, cent vingt-cinq livres de fer pour le Roi. Toute la forge » conſiſtoit en deux ou trois fourneaux qu'ils rempliſſent. Enſuite ils cou- » vrent le charbon de la mine, & le charbon venant peu à peu à ſe réduire » en cendre, la mine ſe trouve au fond dans une eſpece de boule. Les ſouf- » flets dont ils ſe ſervent ſont aſſez ſinguliers. Ce ſont deux cylindres de » bois creuſé, de ſept à huit pouces de diametre. Chaque cylindre a ſon » piſton de bois, entouré d'une piece de toile roulée, qui eſt attachée au bois » du piſton avec de petites cordes. Un homme ſeul, élevé ſur un petit banc, » s'il en eſt beſoin, prend un de ces piſtons de chaque main, par un long » manche, pour les baiſſer & les élever l'un après l'autre. Le piſton qu'il » éleve laiſſe entrer l'air, parce que le haut du cylindre eſt un peu plus » large que le bas. Le même, quand on le baiſſe, le pouſſe avec force » dans un canal de Bambou, qui aboutit au fourneau. Nous trouvâmes, » près de ce village, quatre dégrés de variation au Nord-Oueſt. De-là, » nous allâmes coucher dans les bois, à trois mille toiſes de la mine ou » environ, au pied d'une montagne faite en pain de ſucre, que cette rai- » ſon a fait nommer *Caou-lun*. La variation y étoit de deux dégrés au » Nord-Oueſt (24).

Ban-ſoan.

Fonderie Siamoiſe, & maniere d'y travailler.

» Le 24, nous partîmes de grand matin, pour aller à la mine. Elle eſt à » l'Orient d'une aſſez haute montagne, nommée *Caou-Petquedec*, dont elle » eſt ſi proche, qu'elle y paroît comme attachée. Elle paroît diviſée en deux » roches, qui apparemment ſont unies ſous terre. La grande, dans ſa plus » grande longueur, qui s'étend de l'Orient à l'Occident, peut avoir vingt- » quatre ou vingt-cinq pas géométriques, & quatre ou cinq de largeur, » du Midi au Septentrion. Dans ſa plus grande hauteur, elle a neuf ou

Mine d'Aiman & ſa ſituation.

(23) Page 238.

(24) Pages 239 & précédentes.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

» dix pieds. La petite, qui eſt au Nord de la grande, dont elle n'eſt éloignée que de ſept à huit pieds, a trois toiſes de long, peu de hauteur » & de largeur. Elle eſt d'un aiman bien plus vif que l'autre. Elle attiroit avec une force extraordinaire, les inſtrumens de fer dont on ſe ſervoit. On fit tous les efforts poſſibles pour en détacher, mais ſans ſuccès; » parce que les inſtrumens de fer, qui étoient fort mal trempés, s'étoient » auſſi-tôt rebouchés. On fut obligé de s'attacher à la grande, dont on eut » beaucoup de peine à rompre quelques morceaux, qui avoient de la ſaillie, & qui donnoient de la priſe au marteau. Cependant on en tira quelques bonnes pieces, & nous ne doutâmes point qu'il ne s'en trouvât d'excellentes ſi l'on fouilloit un peu avant dans la mine. Autant qu'on en pût juger par les morceaux de fer qu'on y appliquoit, les poles de la mine » regardoient le Midi & le Nord; car on n'en put rien connoître par la » bouſſole, dont l'aiguille s'affoloit auſſi-tôt qu'elle en étoit approchée.

Effet de l'Aiman ſur les inſtrumens de fer.

» Nos Obſervations (25) furent faites avec précipitation. La diſette de » vivres, & le voiſinage des bêtes féroces nous obligerent de nous retirer » au plus vîte, pour regagner *Lonpeen*, où nous trouvâmes au retour ſix » degrés de variation au Nord-Oueſt. Mais nous eumes quelque ſujet de » croire que la mine avoit altéré l'aiguille; car en repaſſant à *Ban-Keiai*, » nous trouvâmes deux dégrés de variation moins qu'on n'y avoit trouvé la » premiere fois.

Variations obſervées près de la mine d'Aiman.

Le reſte du voyage n'eut rien de remarquable. Les Mathématiciens obſerverent ſeulement que le pays par lequel ils avoient paſſé, ſeroit un des plus beau pays du monde, s'il étoit entre les mains d'une Nation qui ſût profiter de ſes avantages. Le Menam, depuis Tchainatbourie juſqu'à ſon embouchure, c'eſt-à-dire, l'eſpace de quatre-vingt ou cent lieues marines, promene ſes eaux dans une plaine la plus unie & la plus fertile qu'on puiſſe ſe repréſenter. Ses rives ſont agréables & fort bien peuplées. Mais ſi l'on s'en écarte d'une lieue, on entre dans des déſerts, où l'on voyage avec autant d'incommodité que de danger. Tout y manque; & lorſqu'on arrive à quelque village, il faut penſer à ſe bâtir une loge, pour y paſſer la nuit à couvert ſur la terre nue. Près de la mine, les Mathématiciens furent obligés de camper au milieu des bois, & de mettre le feu, ſuivant l'uſage du pays, aux grandes herbes ſeches dont la plaine voiſine étoit remplie, pour donner la chaſſe aux bêtes féroces, qui ſortent de leurs Forts pendant la nuit. Un Mandarin prudent ſe fit dreſſer une cabane entre les branches d'un arbre. On ne laiſſa pas d'entendre quatre Tigres, qui vinrent jetter des cris lugubres au-

Obſervations des Mathématiciens ſur le Pays qu'ils traverſerent.

(25) Voici ce qu'on obſerva touchant la variation. La premiere obſervation ſe fit à l'Oueſt-Nord Oueſt de la groſſe roche, à dix pas géométriques de diſtance, ſi cependant la mine ne s'étend pas fort loin ſous terre. On y trouva dix degrés de variation au Nord-Oueſt. Au Nord de la même roche, vers le milieu, à trois ou quatre pas, on ne trouva aucune variation. A l'Eſt-Nord-Eſt de la roche, à douze pas geométriques de diſtance, on trouva plus de quatre-vingt degrés de variation au Nord-Eſt: & quatre ou cinq pas plus à l'Eſt, la variation ſe trouva diminuée de plus de trente degrés. A l'Eſt-Sud-Eſt de la roche, à la même diſtance qu'auparavant, on ne trouva que quarante degrés de variation au Nord-Eſt. *Pages* 240 *& précédentes.*

tour du petit camp, & qui ne ſe retirerent qu'après avoir été effrayés par quelques coups de fuſil (26).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Tachard s'étend avec reconnoiſſance ſur les faveurs que le Roi de Siam avoit accordées depuis peu au Chriſtianiſme. Outre le College de Meſſieurs des Miſſions Etrangeres, qui avoit pris le nom de *Conſtantinien*, parce qu'il avoit été bâti à la ſollicitation du Seigneur Conſtance, pour y élever les enfans étrangers, on avoit élevé une fort jolie maiſon, avec une Egliſe, aux Jéſuites Portugais, & une fort belle Egliſe aux Dominiquains de la même Nation. Les ordres étoient donnés pour bâtir, à Siam, un College aux Jéſuites François, où la jeuneſſe du Royaume devoit être élevée. Celui de Louvo étoit fort avancé, & d'une agréable ſtructure. Le Roi même avoit la bonté d'y aller quelquefois pour en preſſer les travaux. L'Auteur le repréſente » comme la plus belle maiſon & la mieux entendue qui ſoit dans les » Indes (27). A l'égard de l'Egliſe, il pria le Seigneur Conſtance d'attendre, pour en jetter les fondemens, juſqu'à ſon retour d'un ſecond voyage qu'il devoit faire en France, dans le deſſein d'amener à Siam quelque bon Architecte qui prît la direction de cet ouvrage. Avant ſon départ, le Roi, par une faveur dont on n'avoit pas vû d'exemple pendant ſon regne, donna aux Jéſuites Siamois des Lettres Patentes qu'il fit approuver par ſon Conſeil, non-ſeulement pour leur aſſurer la propriété du College de Louvo, mais pour y attacher cent perſonnes à leur ſervice. La formule de ces Lettres eſt curieuſe. Elles ne ſont autoriſées que du Sceau du Roi, parce que les Rois de Siam ne ſignent jamais de leur main aucune de leurs dépêches. Tachard qui a pris ſoin de les traduire, garantit la fidélité de ſa traduction.

College Conſtantinien à Siam.

Faveur ſans exemple accordée aux Jéſuites François.

SOUPPA, MACEDOU, PCOUTH, THASACRAT, l'an 2231, &c. *Il y a ici douze ou treize lignes de termes Balies, qui ſont les titres que le Roi de Siam ſe donne aſſez ſouvent, & que l'Auteur omet.*

» Nous étant tranſportés à Souta-ſouan-ka, *Oya Vitchaigen* (*) nous a très-» humblement ſupplié de lui accorder un emplacement au même endroit » pour les Peres François de la Compagnie de Jeſus, & d'ordonner qu'on y » bâtît une Egliſe, une maiſon, & un Obſervatoire, & qu'on leur donnât » cent perſonnes pour les ſervir. Ainſi nous avons donné nos ordres à *Ocpra*, » *Sima*, *Oſor*, de tenir la main à leur entiere & abſolue exécution, conformément à la très-humble remontrance d'Oya Vitchaigen en faveur de ces » Peres. Nous voulons que les cent perſonnes que nous leur donnons, avec » leurs enfans & leur poſtérité à venir les ſervent à jamais, & faiſons défenſe à toute perſonne de quelque qualité ou condition qu'elle puiſſe être, » de retirer ces cent hommes & leurs deſcendans du ſervice où nous les » avons engagés. Que ſi quelqu'un, de quelque autorité ou condition qu'il « puiſſe être, oſe contrevenir à nos ordres, (*Place du Sceau.*) Nous les déclarons maudits de Dieu & de nous, & condamnés à un châtiment éternel » dans les Enfers, ſans eſpérance d'en être jamais délivrés par aucun ſecours » divin ou humain.

Parente du Roi de Siam.

» Par ordre exprès de Sa Majeſté, ces préſentes Lettres ont été ſcellées » du Sceau royal au commencement & au milieu de cet acte, contenant » vingt-cinq lignes écrites ſur du papier du Japon.

(26) Page 242. (27) Page 254. (*) Nom Siamois du Seigneur Conſtance.

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Pour faire ſceller cette Patente & les Lettres que le Roi envoyoit en Europe, l'Auteur ſe rendit avec le Seigneur Conſtance dans un appartement intérieur du Palais, où l'on garde les ſceaux du Roi de Siam. Avant que d'y entrer, ils paſſerent ſous les fenêtres de celui du Roi, où l'Auteur remarqua deux choſes. Comme il entendoit diverſes voix, qui chantoient dans une Pagode qui joignoit l'appartement Royal, il demanda ce qu'elles ſignifioient. On lui répondit que c'étoit des Talapoins, qui prioient Dieu ſuivant l'uſage pour la ſanté du Roi, & qu'il y avoit un nombre réglé de ces Religieux, entretenu par le Roi, pour exercer réguliérement cet office. En repaſſant au même endroit, il entendit la voix d'un homme qui liſoit dans la chambre du Roi. Il apprit que chaque jour, ce Prince, avant que de ſe repoſer, ſe faiſoit lire diverſes Hiſtoires de ſon Royaume & des autres Etats voiſins, qu'il avoit fait ramaſſer avec beaucoup de ſoin & de dépenſe (28).

Prieres des Talapoins pour le Roi.

Lecture que ce Prince ſe faiſoit faire.

Lorſqu'il fut entré dans la ſalle où l'on garde les ſceaux, le Mandarin qui en eſt chargé, prit reſpectueuſement une grande caſſette, dans laquelle ils ſont renfermés. Auſſi-tôt on entendit des tambours & des inſtrumens, pour avertir tout le monde de ſe tenir dans une poſture décente; & les ſceaux furent portés en cérémonie dans la ſalle d'audience. Les tambours & les trompettes s'arrêterent à la porte, ſans diſcontinuer leurs fanfares. Conſtance & l'Auteur étant entrés, avec celui qui portoit la caſſette, trouverent pluſieurs Mandarins qui attendoient les ſceaux, & qui les ſaluerent d'abord par une profonde inclination. Enſuite Conſtance s'approcha du trône, où l'on avoit dépoſé la caſſette. Il en tira les ſceaux, & les imprima ſur les lettres. Les fanfares redoublerent après cette opération, & les ſceaux furent rapportés avec la même cérémonie (29).

Cérémonie des Sceaux.

Le tems que les Envoyés de France paſſerent à Siam fut employé en fêtes, dont la deſcription ſeroit inutile après l'idée qu'on en a dû prendre dans la premiere Relation. Ceberet, chargé de faire un voyage à la Côte de Coromandel pour la Compagnie des Indes, demanda ſon audience de congé, & partit comblé d'honneurs & de careſſes. La Loubere, moins preſſé par ſes commiſſions, mais fort ennuyé de l'air de Siam, qui ne lui avoit pas laiſſé preſqu'un moment de ſanté, penſa bien-tôt auſſi à profiter de la ſaiſon pour ſon départ. Il obtint ſes dernieres audiences. L'Auteur, qui devoit retourner en France au College de Louis le Grand, fut appellé pluſieurs fois au Palais, & reçut plus familiérement mille nouveaux témoignages de l'affection du Roi pour la France & pour ſa Compagnie. Il donne une haute idée des préſens (30) que ce Monarque envoya au Roi de France, mais ſans nous apprendre de quoi ils étoient compoſés. Il parle ſeulement de trois Eléphans, qui étoient pour les trois jeunes Princes, fils de M. le Dauphin, & de deux Rhinoceros.

Départ des Envoyés François.

Raiſon qui fait retourner l'Auteur en France.

Après avoir pris congé de tous les Jéſuites qu'il laiſſoit à Siam, ſans nous donner d'autres lumieres ſur leur ſort, il partit de Louvo, ſur les ſept heures du ſoir, avec le Seigneur Conſtance, qui voulut l'accompagner juſqu'à la Barre, pour achever quelques dépêches qu'il envoyoit en France. Il

Retour de l'Auteur en France.

(28) Page 268.
(29) Page 269.
(30) Ceux qui furent faits aux ſeuls Envoyés, montoient à deux mille piſtoles.

paroît

paroît qu'avec la commiſſion de mener les enfans Siamois, & de ſervir comme de guide à trois Mandarins, » qui devoient accompagner les Lettres du Roi, » l'Auteur étoit chargé de pluſieurs commiſſions particulieres, aux Cours » de France & de Rome, & qu'il avoit même été revêtu, dans ſa derniere audience, de la qualité de Miniſtre Plenipotentiaire du Roi de Siam. La maniere dont il prit congé de ce Prince, mérite d'être remarquée. » Je le » remerciai, dit-il, de l'honneur extrordinaire qu'il me faiſoit, auquel j'é- » tois auſſi ſenſible que ma profeſſion me le pouvoit permettre; ajoutant que » je ne ſavois ſi Sa Majeſté faiſoit réflexion qu'elle m'envoyoir, en Europe, » porter de ſi agréables nouvelles aux deux plus grands Potentats de l'Uni- » vers, dans le même tems & au même moment (31) que Dieu avoit fait » annoncer au monde la plus importante & la plus précieuſe nouvelle qui » y eût jamais été portée. Sa Majeſté eut la curioſité d'apprendre un éve- » nement ſi extraordinaire; ce qui me donna occaſion de lui expliquer le » myſtere de la naiſſance de J. C. prêché par les Anges aux Paſteurs, & en- » ſuite par une nouvelle étoile à trois Rois de l'Orient. Le Roi témoigna » prendre un fort grand plaiſir à ce long récit. Après l'avoir entendu, » il me répondit en ces propres termes: Je ſuis bien aiſe, mon Pere, que » toutes ces choſes ſi merveilleuſes ſe ſoient rencontrées ſans que nous les » ayons recherchées. Ces grands évenemens me répondent, en quelque » ſorte, que vous aurez un bon ſuccès dans toutes les choſes que vous allez » ménager pour mon ſervice (32).

TACHARD. II. Voyage. 1687.

Ses Commiſſions.

Ce qu'il dit au Roi de Siam en le quittant.

Des Farges, qui demeuroit Gouverneur de Bancock, & Commandant des Troupes Françoiſes, ſur leſquelles on a le chagrin de ne pas trouver ici d'autre éclairciſſement, traita le Seigneur Conſtance & l'Auteur à leur paſſage. Ils ſe rendirent de Bancock à la Tabanque, où Tachard s'embarqua le 3 de Janvier, dans le Vaiſſeau de Vaudricour (33).

Les troupes Françoiſes reſtent à Siam avec des Farges.

1688.

L'*Oiſeau* étant parti pour la Côte de Coromandel, & la Normande ayant ordre de demeurer aux Indes, pour le Commerce de la Compagnie Françoiſe, l'Eſcadre ſe trouvoit réduite à deux Vaiſſeaux, la Loire & le Dromadaire qui devoient faire voile en France. Leur navigation fut aſſez heureuſe juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, où ils ſe rejoignirent, après avoir été ſéparés l'eſpace d'un mois par un coup de vent. Les Pilotes furent ſurpris, ſeulement, du changement extraordinaire qu'ils trouverent dans les courans & les marées, à l'embouchure du Canal de Madagaſcar. Ils furent portés, tantôt au Sud-Oueſt, tantôt au Nord-Oueſt, avec une extrême vîteſſe, mais ſans être entraînés hors de leur route (34).

L'Eſcadre réduite à deux Vaiſſeaux.

La vûe du Cap des Aiguilles fit ſouvenir *Occum-Chamnam*, l'un des Mandarins que l'Auteur menoit avec lui, du naufrage qu'il y avoit fait, quelques années auparavant, dans un Vaiſſeau Portugais qui s'y étoit perdu (35).

Occum-Chamnam, Mandarin Siamois, reconnoit un lieu où il avoit fait naufrage.

En arrivant au Cap de Bonne-Eſpérance, le 21 d'Avril, Vaudricour envoya un de ſes Officiers à la Fortereſſe, pour complimenter le Gouverneur,

(31) On étoit aux Fêtes de Noël.
(32) Page 272.
(33) Page 276.
(34) Page 279.
(35) La Relation du Voyage de ce Mandarin & de ſon naufrage eſt à la ſuite de celle-ci.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

dont il reçut les mêmes civilités que dans les voyages précédens. On salua de sept coups le canon de la Forteresse, qui rendit coup pour coup. D'Andenne, Capitaine du Dromadaire, arrivé trois jours auparavant, vint à bord, où l'on apprit de lui que l'Oiseau, commandé par du Quesne, n'étoit sorti de la Rade que depuis deux jours, pour retourner en France. Il y avoit alors quinze gros vaisseaux Hollandois, mouillés au Cap, outre le Dromadaire, & un autre Navire de la Compagnie Françoise, nommé *Les-Jeux*, qui revenoit de Surate richement chargé. Entre les Vaisseaux Hollandois, onze revenoient aussi des Indes; & les six autres étoient arrivés de l'Europe, d'où ils apportoient un grand nombre de François Protestans, qui étant passés en Hollande étoient envoyés avec leurs familles, par les Etats Généraux, pour cultiver les terres de la Compagnie Hollandoise au Cap & dans les Indes. Parmi tous ces fugitifs, l'Auteur observa » qu'il n'y en avoit pas un seul qui » ne s'ennuyât beaucoup dans le peu de séjour qu'ils avoient fait au Cap, » & qui crût trouver dans ces Pays éloignés les avantages qu'on leur avoit » fait espérer. Plusieurs, fâchés d'avoir abandonné leur Patrie par une mal- » heureuse prévention, auroient souhaité de réparer leur faute, si toutes les » voyes ne leur eussent été fermées pour le retour (36).

Vaisseaux que l'Auteur trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Regret des Protestans François qui ont été transportés aux Colonies Hollandoises.

Départ du Cap.

Après avoir séjourné dix jours au Cap, les deux Vaisseaux François remirent à la voile le premier jour de Mai. Dès le 12, ils trouverent les vents alisés, qui, dans la partie méridionale, soufflent réguliérement du côté de l'Est & du Sud. Ils passerent la ligne, le 29, avec le secours des mêmes vents, sans ressentir aucune incommodité de la chaleur de ce climat, quoiqu'ils fussent presque sous le soleil (37).

L'ignorance où l'on est, en revenant des Indes, de l'état des affaires entre les Puissances de l'Europe, cause toujours beaucoup d'inquiétude, à la vûe des Vaisseaux étrangers. L'Auteur partagea plusieurs fois celle des deux Equipages, jusqu'au 23 de Juillet, qu'on se crut proche de l'ouverture de la Manche. Le lendemain, à la hauteur de quarante-huit degrés & demi, & de neuf degrés de longitude, on jetta l'ancre, & l'on trouva le fond. Chacun s'empressa de savoir de quelle nature il étoit. C'étoit du sable blanc, mêlé de cailloux & de petites coquilles; ce qui fit juger qu'on n'étoit pas à quarante ou cinquante lieues d'Ouessan (38). L'Auteur apprend, à ceux qui

Approches de la Manche, & fondes qui servent à guider les Vaisseaux.

(36) Page 337.

(37) Nous fîmes, dit l'Auteur, la même remarque, sur les courans, que nous avions faite le voyage précédent. Nos Pilotes, par leur hauteur, se trouvoient toujours avoir fait plus de chemin vers le Nord qu'ils n'avoient crû; de sorte qu'après plusieurs réflexions, les plus habiles sont tombés d'accord que depuis le cinq ou sixiéme degré de latitude du Sud jusqu'au cinquiéme ou sixiéme degré de latitude du Nord & au-delà, les marées, ou comme parlent les gens de mer, les courans portent avec beaucoup de violence vers le Nord-Ouest. Aussi quelque précaution qu'on ait pû prendre jusqu'ici, pour régler la route, en revenant des Indes en Europe, on se trouve toujours beaucoup plus du côté de l'Ouest qu'on ne s'étoit imaginé, & nous l'éprouvâmes presqu'également dans nos deux voyages. Il n'est pas aisé de donner une raison physique de ce phénomene. P. 338.

(38) Ceux qui viennent d'un voyage de long-cours en France, s'élevent toujours à la hauteur de cette pointe de Bretagne, qui s'avance le plus en mer, qu'on appelle Ouessan, parce que les Côtes maritimes de France étant presque par-tout fort basses, & d'ailleurs fort dangereuses par le nombre des brisans qui les environnent presque de toutes parts, & qui s'étendent bien loin dans la

ne connoiſſent pas la mer, que ce qu'on appelle la ſonde n'eſt qu'un cylindre de plomb, auquel on attache une ligne, c'eſt-à-dire, une aſſez groſſe ficelle, & dont on enduit la baſe de ſuif, pour diſtinguer par le ſable, ou par la vaſe qui s'attache au ſuif, la nature du fond qu'on rencontre, & l'endroit ou l'on ſe trouve (39). Le 25, à huit heures du matin, on vit l'Iſle & le Cap d'Oueſſan, à la diſtance d'environ dix lieues; & le jour ſuivant, on ſe trouva fort proche de la Rade de Breſt.

Arrivée à Breſt.

L'Intendant de la Marine, averti depuis huit jours par l'arrivée de l'Oiſeau, que les Vaiſſeaux du Roi ne pouvoient être éloignés, les reconnut facilement en les voyant entrer dans la Rade à toutes voiles. Il ſe hâta d'aller au-devant d'eux dans une chaloupe. Après les premiers complimens, il déclara au Pere Tachard qu'il avoit ordre de la Cour de le traiter en Envoyé du Roi de Siam; & lui demandant de quelle maniere il vouloit être traité à Breſt, il paroiſſoit diſpoſé à lui rendre de grands honneurs. Cette honnêteté à laquelle l'Auteur ne s'attendoit pas, le ſurprit beaucoup. Il répondit, avec la modeſtie de ſon état, » que pour recevoir un Jéſuite Miſſionnaire, il n'y avoit » point de meſures à prendre (40).

On veut traiter l'Auteur en Miniſtre de Siam. Sa modeſtie.

Ce fut apparemment pour éviter cet embarras, que le lendemain de ſon débarquement, ayant laiſſé les Mandarins entre les mains de l'Intendant, qui leur fit un accueil fort honorable, il ſe hâta de partir pour Verſailles, où il rendit compte au Roi, dans une audience particuliere, du motif de ſon retour. Pendant ſon voyage, les Mandarins s'étant embarqués à Breſt ſur une petite Frégate de Sa Majeſté, avec les lettres & les préſens du Roi leur Maître, arriverent à Rouen. On leur donna des caroſſes, pour ſe rendre à Paris. La Cour ſe trouvoit alors à Fontainebleau, d'où le Roi donna ordre qu'ils fuſſent conduits à Verſailles le 15 de Décembre, pour l'audience qu'il vouloit remettre à ſon retour. Mais Sa Majeſté changea de ſentiment, ſur une lettre du Cardinal d'Etrées, à qui l'Auteur avoit écrit ſur le voyage qu'il devoit faire à Rome, & qui lui ordonnoit de s'y rendre inceſſamment. Le Roi, pour obliger ſa Sainteté, remit l'audience après le retour du Pere Tachard & des Mandarins (41).

Il ſe rend à Verſailles.

Il n'y avoit point de tems à perdre. On étoit au mois de Novembre. Il falloit être de retour en France, pour s'embarquer à Breſt au mois de Mars. L'Auteur partit de Paris le 5 de Novembre, avec les trois Mandarins. Ils arriverent le 26 à Cannes, où ils reçurent des honneurs, auxquels le Pere Tachard ne s'attendoit pas (42). Dès le même jour, ils s'embarquerent ſur

Les Mandarins & l'Auteur font le voyage de Rome, avant l'Audience du Roi.

mer, on ne pourroit ſe garantir du naufrage ſi la Providence n'y avoit pourvu. A la hauteur du Cap d'Oueſſan, à plus de cent lieues de la terre ferme, on trouve fond avec la ſonde, & les habiles Pilotes, par la nature & la couleur du ſable, des coquilles & de la vaſe, mais particuliérement par le nombre des braſſes d'eau, jugent à coup ſûr du lieu où ils ſont, & de l'éloignement de la Bretagne. Cette ſonde ne ſe trouve nulle part ailleurs ſur nos Côtes, qui étant au contraire pleines d'écueils expoſent toujours un Vaiſſeau à de grands dangers. Ainſi l'on va chercher la ſonde par le travers d'Oueſſan, qui eſt au quarante-huitiéme degré de latitude. *Page* 341.

(39) Page 335.
(40) Page 343.
(41) Page 344.
(42) Page 345.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

deux Felouques, qui les attendoient au Port depuis ſix jours, & qui devoient les porter juſqu'à Genes (43).

Préparatifs du Pape pour les recevoir.

Auſſi-tôt que le Pape eut appris qu'ils étoient arrivés en Italie, il donna ordre que pendant leur ſéjour à Rome, toute leur dépenſe ſe fît à ſes frais, & qu'on leur préparât un appartement magnifique, bâti par les libéralités du Cardinal Antoine Barberin, vis-à-vis du Palais pontifical de Monte-Cavallo, & proche du Noviciat des Jéſuites.

Ils arriverent le 20 de Décembre à Civita-Vecchia. Le Pere Tachard ſe rendit à Rome par terre, & les Mandarins continuerent leur voyage par mer. Cibo, Secrétaire de la Congrégation de la Propagande, ayant appris l'arrivée de l'Auteur à la Maiſon Profeſſe de ſon Ordre, l'alla prendre le lendemain, par l'ordre du Pape, & le conduiſit dans ſon caroſſe à l'appartement qu'on lui avoit préparé. Sa Sainteté lui envoya, le même jour, divers baſſins de rafraîchiſſemens.

Comment ils ſont traités à Rome.

Le jour ſuivant, on eut avis que la Felouque, ſur laquelle les Mandarins devoient arriver, s'approchoit de Rome. On fit partir auſſi-tôt un caroſſe à ſix chevaux, avec un Gentilhomme & quatre Laquais pour les recevoir à leur débarquement & les conduire à Monte-Cavallo. Le Cardinal d'Etrées y joignit deux des ſiens, & le Majordome du Pape un troiſiéme. En arrivant au Palais Pontifical, ils trouverent un magnifique repas qu'on leur avoit préparé. Pendant tout le tems qu'ils paſſerent à Rome, ils furent traités matin & ſoir avec une profuſion extraordinaire. On leur donna des Officiers pour les ſervir; & deux Suiſſes firent une garde continuelle à leur porte.

Le 23 fut nommé pour l'audience : » Les Mandarins, en qualité d'ido-» lâtres, auroient fait difficulté de ſe ſoumettre à baiſer les pieds du Pape; » ce qui eſt proprement un acte de Religion : mais le zéle de Sa Sainteté la » fit paſſer ſur cette difficulté (44). Elle déclara que loin de les obliger à des cérémonies déſagréables, elle ne vouloit leur donner que des ſujets de ſatisfaction.

Cérémonies de l'Audience.

Plantanini, Sécretaire des Ambaſſades, alla prendre le Pere Tachard & les Mandarins dans deux caroſſes, avec les marques d'honneur qu'on rend, à Rome, aux Envoyés extraordinaires des Rois. On les conduiſit au milieu d'une foule incroyable de gens de qualité. Ils trouverent toute la garde du Pape ſous les armes, & ils furent reçus au pied de l'eſcalier du Palais, par deux Prelats. Le Pere Tachard étoit ſuivi du premier Mandarin, qui portoit une caſſette de vernis, garnie d'argent, où étoit la Lettre de créance, renfermée dans une aſſez grande urne d'or, enveloppée d'une piece de brocart à fleurs d'or. Les deux autres Mandarins ſuivoient immédiatement; l'un portant le préſent du Roi de Siam au Pape, couvert de brocart d'or; & l'autre, celui du Miniſtre, enveloppé de brocart verd. Ils étoient vêtus à la mode de leur pays, d'un juſt'au-corps d'écarlate galoné d'or, avec une

(43) L'Auteur s'étend ſur les circonſtances de ſa route; mais ſes avantures & ſes obſervations méritent peu d'être recueillis. Il n'en eſt pas de même du traitement des Mandarins à Rome, qui eſt un morceau fort curieux, dont on croit ne devoir rien retrancher, ne fut-ce que pour mettre le Lecteur en état de comparer l'audience du Pape & celle du Roi de Siam.

(44) Page 363.

veſte de damas verd de la Chine, ſemé de fleurs d'or. Chacun d'eux avoit une ceinture d'or & un poignard au côté, dont le manche étoit d'or maſſif. Leur bonnet, qu'ils n'ôterent jamais, étoit extrêmement haut, & couvert d'une toile blanche très-fine, avec un cercle d'or maſſif, large d'environ trois doigts, auquel étoit attaché un petit cordon d'or, qui ſe lioit ſous le menton.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

La garde Suiſſe avoit été rangée en haie, depuis la porte de la cour juſqu'au haut de l'eſcalier. Les Cavaliers Allemands de la garde du Pape, bottés & le piſtolet à la main, faiſoient une haie dans les ſalles, juſqu'à la chambre de l'audience. Le Pape étoit au fond ſur ſon trône, ayant à ſes côtés huit Cardinaux à trois pas de diſtance, aſſis ſur des chaiſes qui s'avançoient en deux lignes vers le milieu de la chambre. C'étoient les Cardinaux Ottoboni, Chigi, Barberin, Azzolini, Altieri, d'Etrées, Colonna, & Cazanata. Le Pere Tachard fut introduit avec les Mandarins, dans le même ordre qu'on vient de repréſenter. Après avoir fait trois génuflexions, l'une en entrant, l'autre au milieu, & la derniere près du trône de Sa Sainteté, il lui baiſa les pieds. Enſuite il commença ſon diſcours à genoux, par ces trois mots; Très-Saint Pere: mais il ne les eut pas plutôt prononcés, que le Pape lui ordonna de ſe lever. Alors étant allé ſe placer un peu plus bas que les deux derniers Cardinaux, vis-à-vis du Saint Pere, il continua ſon diſcours (45).

Comment le Pere Tachard harangue le Pape.

Auſſi-tôt qu'il eut fini, les deux Maîtres de cérémonie, qui étoient à genoux à ſes côtés, l'avertirent de reprendre la même poſture, pour recevoir la réponſe du Pape. Mais Sa Sainteté lui fit encore l'honneur de le faire lever. Après le diſcours du Pape, le Pere Tachard alla prendre la Lettre du Roi de Siam, qu'on avoit dépoſée ſur une table, & la mit entre les mains de Sa Sainteté. Cette Lettre étoit écrite ſur une lame d'or très-pur, roulée, d'un demi pied de largeur, & longue d'environ deux pieds. La Lettre & la boete, qui étoit auſſi d'or, peſoient enſemble plus de trois livres. Les Prelats Officiers de la Chambre du Pape, l'ayant reçue du Pere, à qui le Pape l'avoit rendue pour la replier & la remettre dans la boete, l'allerent porter dans le cabinet de Sa Sainteté; tandis que le Pere en laiſſa la traduction authentique en Langue Portugaiſe, ſcellée du Sceau du Roi, & contreſignée du Miniſtre (46).

Après l'avoir mis entre les mains de Sa Sainteté, il alla prendre les préſens du Roi de Siam & de ſon Miniſtre, qu'il lui préſenta ſucceſſivement. Elle les remit à ſes Officiers. Le préſent du Roi n'étoit qu'une caſſette de filigrane d'or, d'un ouvrage fort délicat, & du poids d'environ quinze marcs. Celui du Miniſtre conſiſtoit dans une caſſette de treize livres d'argent, ouvrage du Japon, ornée de figures & d'oiſeaux relevés, dans un grand baſſin de filigrane d'argent de la Chine, qui étoit du même poids. Le premier Mandarin étoit debout, tandis que le Pere portoit la caſſette qui contenoit le préſent du Roi de Siam; & les deux autres étoient à genoux à ſes

Préſens du Roi de Siam au Pape.

(45) On fait grace au Lecteur d'une harangue flateuſe, où le Pere Tachard mettoit le Pape au-deſſus de tous ſes Prédéceſſeurs, & lui faiſoit eſpérer la converſion de tous les Monarques de l'Orient.

(46) Pages 365 & précédentes.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

côtés. Mais le Pere Tachard ayant ſupplié Sa Sainteté de leur permettre de s'approcher, pour lui rendre leurs reſpects, ils s'avancerent vers le trône. Le premier Mandarin commença ſeul ſes révérences, & les deux autres le ſuivirent en l'imitant. Ils joignirent d'abord les mains, & les élevant juſqu'au front, ils les abbaiſſerent juſqu'à la poitrine ; & s'étant profondément inclinés, ils ſe mirent à genoux. Enſuite ils ſe leverent, & faiſant deux pas vers le trône, ils recommencerent trois fois la même cérémonie, portant toujours néanmoins leur poignard au côté & leur bonnet en tête, comme on en étoit convenu. Enfin, étant arrivés au pied du trône, ils ſe remirent à genoux & ſe proſternerent, faiſant toucher de la pointe de leur bonnet le bord de la robbe de Sa Sainteté ; tandis que le Pere Tachard étoit debout à ſa droite. Ils ſe retirerent en reculant, pour s'aller mettre à genoux un peu plus bas que les deux derniers Cardinaux, & demeurer dans cette poſture juſqu'à la fin de l'audience. Alors Sa Sainteté fit approcher le Pere Tachard. Elle lui témoigna particulierement combien elle étoit ſenſible aux marques de reſpect d'un Roi infidele & ſi éloigné. Elle lui demanda les moyens les plus ſurs & les plus efficaces d'établir le Chriſtianiſme dans les Indes Orientales. Après l'audience, il eut l'honneur de baiſer encore une fois les pieds du Pape. De-là il deſcendit, avec les Mandarins, dans l'appartement du Cardinal Cibo. Ce premier Miniſtre de l'Etat Eccléſiaſtique les fit aſſeoir dans des fauteuils, & les reçut avec des témoignages extraordinaires de conſidération. Ils furent reconduits à leur logement avec les mêmes cérémonies & dans les mêmes caroſſes, au bruit des trompettes de Sa Sainteté (47).

Comment les Envoyés Siamois ſaluent ſa Sainteté.

Careſſes qu'ils reçoivent.

Tant de careſſes, la vûe des magnifiques Egliſes de Rome, & ſur-tout la majeſté du Service Divin, leur inſpirerent une ſi haute idée de la grandeur du vrai Dieu, au culte duquel on leur diſoit que tout cet appareil étoit deſtiné, qu'ils ſe ſentirent touchés d'une forte inclination pour la Foi Chrétienne. Un des trois vint déclarer au Pere Tachard qu'il vouloit demeurer en France, pour ſe faire inſtruire & vivre dans une Loi ſi ſainte. Deux de leurs Domeſtiques lui promirent de recevoir le Baptême, & le prierent de leur accorder une retraite auprès de lui. Mais il ne nous apprend pas quel fut le ſuccès de ces heureuſes diſpoſitions (48).

Leur diſpoſition pour le Chriſtianiſme.

Sa Sainteté chargea le Pere Tachard de trois Brefs, l'un adreſſé au Roi de Siam, dans une boete d'or maſſif ; le ſecond, pour ſon Miniſtre, le Seigneur Conſtance, & le troiſiéme pour les Mandarins Chrétiens du Tonquin. Les préſens pour le Roi furent une médaille d'or, où le portrait du Pape étoit gravé, enrichi de deux diamans d'un fort grand prix ; un beau cabinet de cryſtal de roche & un admirable tableau de Carle Marate. Pour le Seigneur Conſtance & ſa femme, c'étoient deux chapelets accompagnés de deux médailles d'or. Les Mandarins reçurent chacun deux médailles, l'une d'or, & l'autre d'argent. Le Pere Tachard eut un chapelet fort précieux, une médaille d'or, & un Corps ſaint tout entier (49).

Brefs & préſens du Pape.

Les Mandarins, étant partis de Rome, le 7 de Janvier, arriverent le lendemain à Civita-Vecchia, où ils furent reçus par le Gouverneur de la place,

Retour des Mandarins en France.

(47) Page 366. (48) Page 367. (49) Pages 368 & ſuivantes.

à la tête de la garniſon ſous les armes, au bruit du canon des galeres. Le Pere Tachard y arriva le même jour, avec une eſcorte de Gardes à cheval, qu'on avoit envoyée au-devant de lui à la diſtance de deux lieues. Il fut reçu par le Gouverneur, à la porte de la Ville; & le jour ſuivant, il s'embarqua, avec les Mandarins, & tous ſes gens, dans deux Navires Maltois, bien armés, qui les porterent en France.

TACHARD. II. Voyage. 1688.

VOYAGE
D'OCCUM CHAMNAM,
DE SIAM EN PORTUGAL.

INTRODUCTION.

C'EST à l'Auteur de la Relation précédente, qu'on a l'obligation de celle d'*Occum Chamnam*, un des Mandarins Siamois, avec leſquels il revint en France. Il avoit entendu vanter la ſingularité de ſes avantures. Sa curioſité lui fit deſirer de les apprendre de lui-même. Il les écrivit à meſure que le Mandarin les lui racontoit ; & dans la ſuite, ayant eu l'occaſion de connoître pluſieurs Portugais dignes de foi, qui avoient fait le même voyage avec lui, il trouva, dans la conformité de leur témoignage, une parfaite confirmation de ce récit (50). Il atteſte d'ailleurs tous ceux qui ont connu ce Seigneur Siamois à Paris, en faveur de ſon jugement & de ſa candeur (51). Cette Relation, dit-il, lui paroît digne de la curioſité du Public. On peut ſe fier au jugement du Pere Tachard.

OCCUM CHAMNAM. 1684.

Motifs du voyage.

Le Roi de Portugal ayant envoyé au Roi de Siam une fort célebre ambaſſade, pour renouveller leurs anciennes alliances & dans d'autres vûes, le Monarque Siamois ſe crut obligé de répondre à cette marque extraordinaire de conſidération, en faiſant partir à ſon tour trois grands Mandarins, revêtus de la qualité de ſes Ambaſſadeurs, & ſix autres d'un ordre inférieur, avec un aſſez grand équipage, pour ſe rendre à la Cour de Portugal. Ils s'embarquerent pour Goa, vers la fin du mois de Mars 1684, ſur une Fregate Siamoiſe, commandée par un Capitaine Portugais. Quoique Goa ne ſoit pas fort éloigné de Siam, ils employerent plus de cinq mois dans cette route ; & ſoit défaut d'habileté dans les Officiers & les Pilotes, ſoit opiniâtreté des vents, ils n'y purent arriver qu'après le départ de la Flotte Portugaiſe. Ainſi leur navigation vers l'Europe fut différée d'une année preſqu'entiere.

Départ & route juſqu'à Goa.

Occum eſt forcé de s'arrêter près d'un an à Goa.

Ils ſe virent dans la néceſſité de paſſer onze mois à Goa, pour attendre le retour de la Flotte Portugaiſe qui devoit revenir d'Europe. Cependant ils trouverent l'intervalle aſſez court, parce qu'ils l'employerent agréablement.

Son admiration.

La beauté des édifices qu'ils virent dans cette Ville, fut pour eux un ſpectacle nouveau, qui les ſurprit extraordinairement. Ce grand nombre de Palais, de Monaſteres & de ſomptueuſes Egliſes occupa long-tems leur curioſité. Comme ils n'étoient jamais ſortis de leur pays, ils furent étonnés de voir qu'il y eût dans le monde une plus belle Ville que Siam. Le Viceroi les fit loger magnifiquement. Il fournit aux frais de leur ſubſiſtance de la part du Roi de Portugal ; quoiqu'un peu mécontent que le Roi leur Maî-

(50) La Relation d'Occum Chamnam eſt au ſecond Voyage du Pere Tachard, p. 280.
(51) *Ibidem.*

tre

tre ne lui eût point écrit. Ces circonſtances méritent d'autant plus d'être obſervées dans une relation Siamoiſe, que le Pere Tachard la donne pour une traduction exacte, juſques dans les moindres réflexions (52).

OCCUM CHAMNAM. 1684.

Les Mandarins s'embarquerent enfin pour l'Europe, dans un Vaiſſeau Portugais de cent cinquante hommes d'équipage, & d'environ trente pieces de canon. Outre les Ambaſſadeurs, avec les perſonnes de leur ſuite, il partoit pluſieurs Religieux de divers Ordres, & un grand nombre de paſſagers, Creoles, Indiens & Portugais. On mit à la voile, de la Rade de Goa, le 27 de Janvier 1686. La navigation fut heureuſe juſqu'au 27 d'Avril. Mais, à l'exemple du Traducteur d'Occum, c'eſt dans ſa bouche qu'il faut mettre cette intéreſſante partie de la relation.

Il s'embarque pour l'Europe.

1686.

Ce jour même, au coucher du Soleil, on avoit fait monter pluſieurs Matelots ſur les mats & les vergues du Navire, pour reconnoître la terre qu'on voyoit alors devant nous, un peu à côté ſur la droite, & qu'on avoit apperçue depuis trois jours. Sur le rapport des Matelots, & ſur d'autres indices, le Capitaine & le Pilote, jugerent que c'étoit le Cap de Bonne-Eſperance. On continua la route, dans cette ſuppoſition, juſqu'à deux ou trois heures après le Soleil couché, qu'on ſe crut au de-là des terres qu'on avoit reconnues. Alors changeant de route, on porta un peu plus vers le Nord. Comme le tems étoit clair, & le vent fort frais, le Capitaine, perſuadé qu'on avoit doublé le Cap, ne mit perſonne en ſentinelle ſur les antennes. Les Matelots de quart veilloient à la vérité; mais c'étoit pour les Manœuvres, ou pour ſe réjouir enſemble, avec tant de confuſion, qu'aucun ne s'apperçut & ne ſe défia même du danger. Je fus le premier qui découvrit la terre. Je ne ſais quel preſſentiment du malheur qui nous menaçoit, m'avoit fait paſſer une nuit ſi inquiete, qu'il m'avoit été impoſſible de fermer l'œil pour dormir. Dans cette agitation, j'étois ſorti de ma chambre, & je m'amuſois à conſidérer le Navire, qui ſembloit voler ſur les eaux. En regardant un peu plus loin, j'apperçus tout d'un coup ſur la droite une ombre fort épaiſſe & peu éloignée de nous. Cette vûe m'épouvanta: j'en avertis le Pilote, qui veilloit au gouvernail. Au même inſtant on cria de l'avant du Vaiſſeau, » Terre, » terre devant nous. Nous ſommes perdus, revirez de bord. « Le Pilote fit pouſſer le gouvernail pour changer de route. Nous étions ſi près du rivage, qu'en revirant, le Navire donna trois coups de ſa pouppe ſur une roche, & perdit auſſi-tôt ſon mouvement. Ces trois ſecouſſes furent très-rudes. On crut le Vaiſſeau crevé. On courut à la pouppe. Cependant, comme il n'étoit pas encore entré une ſeule goutte d'eau, l'équipage fut un peu ranimé.

Récit de ſon naufrage au Cap des Aiguilles.

Comment il s'apperçoit du danger.

On s'efforça de ſortir d'un ſi grand danger en coupant les mats, & en déchargeant le Vaiſſeau. Mais on n'en eut pas le tems. Les flots, que le vent pouſſoit au rivage, y porterent auſſi le bâtiment. Des montagnes d'eau, qui s'alloient rompre ſur les briſans avancés dans la mer, ſoulevoient le Vaiſſeau juſqu'aux nues, & le laiſſoient retomber tout d'un coup ſur les roches, avec tant de vîteſſe & d'impétuoſité, qu'il n'y put réſiſter long-tems. On l'entendoit craquer de tous côtés. Les membres ſe détachoient les uns des autres; & l'on voyoit cette groſſe maſſe de bois, s'ébranler, plier & ſe rompre

Efforts inutiles pour ſoulager le Vaiſſeau.

(52) Pages 280 & précédentes.

Occum Chamnam. 1686.

de toutes parts avec un fracas épouvantable. Comme la poupe avoit touché la premiere, elle fut auſſi la premiere enfoncée. En vain les mâts furent coupés, & les canons jettés à la mer, avec les coffres & tout ce qui tomboit ſous la main, pour ſoulager le corps du batiment. Il toucha ſi ſouvent, que s'étant ouvert enfin ſous la Sainte-Barbe, l'eau, qui entroit en abondance, eut bien-tôt gagné le premier pont & rempli la Sainte-Barbe. Elle monta juſqu'à la grande chambre; & peu d'inſtans après, elle étoit à la hauteur de la ceinture ſur le ſecond pont.

Conſternation de l'Equipage.

A cette vûe, il s'éleva de grands cris. Chacun ſe réfugia ſur l'étage le plus haut du navire, mais avec une confuſion qui augmenta le danger. L'eau continuant de monter, nous vîmes le vaiſſeau s'enfoncer inſenſiblement dans la mer; juſqu'à ce que la quille ayant atteint le fond, il demeura quelque-tems immobile dans cet état.

Il ſeroit difficile de repréſenter l'effroi & la conſternation qui ſe répandirent dans tous les eſprits, & qui éclaterent par des cris, des ſanglots & des hurlemens. Le bruit & le tumulte étoient ſi horribles, qu'on n'entendoit plus le fracas du vaiſſeau, qui ſe rompoit en mille pieces, ni le bruit des vagues qui ſe briſoient ſur les rochers avec une furie incroyable. Cependant, après s'être livrés à des gémiſſemens inutiles, ceux qui n'avoient pas encore pris le parti de ſe jetter à la nage penſerent à ſe ſauver par d'autres voyes. On fit pluſieurs radeaux, des planches & des mâts du Navire. Tous les malheureux à qui la frayeur avoit fait négliger ces précautions, furent engloutis dans les flots, ou écraſés par la violence des vagues, qui les précipitoient ſur les rochers du rivage.

Moyens qu'on employe pour ſe ſauver.

Mes craintes furent d'abord auſſi vives que celles des autres. Mais lorſqu'on m'eut aſſuré qu'il y avoit quelque eſpérance de ſe ſauver, je m'armai de réſolution. J'avois deux habits aſſez propres, que je vêtis l'un ſur l'autre; & m'étant mis ſur quelques planches liées enſemble, je m'efforçai de gagner à la nage le bord de la mer. Notre ſecond Ambaſſadeur, le plus robuſte & le plus habile des trois à nager, étoit déja dans l'eau. Il s'étoit chargé de la lettre du Roi, qu'il portoit attachée à la poignée d'un ſabre dont Sa Majeſté lui avoit fait préſent. Ainſi nous arrivâmes tous deux à terre, preſqu'en même-tems. Pluſieurs Portugais s'y étoient déja rendus: mais ils n'avoient fait que changer de péril. Si ceux qui étoient encore dans le vaiſſeau pouvoient être noyés, il n'y avoit pas plus de reſſource à terre contre la faim. Nous étions ſans eau, ſans vin & ſans biſcuit. Le froid d'ailleurs étoit très-picquant; & j'y étois d'autant plus ſenſible, que la nature ne m'y avoit point accoutumé. Je compris qu'il me ſeroit impoſſible d'y réſiſter long-tems. Cette idée me fit prendre la réſolution de retourner le lendemain au vaiſſeau, pour y prendre des habits plus épais que les miens, & des rafraîchiſſemens. Les Portugais, de quelque rang, avoient été logés ſur le premier pont; & je m'imaginai que je trouverois dans leurs cabanes des choſes précieuſes, ſurtout de bonnes proviſions, qui étoient le plus néceſſaire de nos beſoins. Je me remis ſur une eſpece de claie, & je nageai heureuſement juſqu'au vaiſſeau (53).

Occum arrive au rivage ſur une planche.

Il a le courage de retourner au Vaiſſeau.

(53) Page 286.

Il ne me fut pas difficile d'y aborder, parce qu'il paroiſſoit encore au-deſſus de l'eau. Je m'étois flatté d'y trouver de l'or, des pierreries, ou quelque meuble precieux, qui n'eût pas été difficile à porter. Mais, en arrivant, je vis toutes les chambres remplies d'eau, & je ne pus emporter que quelques pieces d'étoffe d'or, avec une petite cave de ſix flaccons de vin & un peu de biſcuit, que je trouvai dans la cabane d'un Pilote, j'attachai ce petit butin ſur la claie; & le pouſſant devant moi, avec beaucoup de peine & de danger, j'arrivai une ſeconde fois au rivage, quoique bien plus fatigué que la premiere.

Occum Chamnan. 1686.

Proviſions qu'il en apporte.

J'y rencontrai quelques Siamois, qui s'étoient ſauvés nuds. La compaſſion que je reſſentis de leur miſere, en les voyant trembler de froid, m'obligea de leur faire part des étoffes que j'avois apportées du vaiſſeau. Mais craignant que ſi je leur confiois la cave, elle ne durât pas long-tems entre leurs mains, je la donnai à un Portugais, qui m'avoit toujours marqué beaucoup d'amitié; à condition néanmoins que nous en partagerions l'uſage. Dans cette occaſion, je reconnus combien l'amitié eſt foible contre la néceſſité. Cet ami me donna, chaque jour, un demi verre de vin à boire, pendant les deux ou trois premieres journées; dans l'eſpérance de trouver une ſource ou un ruiſſeau. Mais lorſqu'on ſe vit preſſé de la ſoif & qu'on craignit de ne pas découvrir d'eau douce pour ſe déſaltérer, en vain le preſſai-je de me communiquer un ſecours qu'il tenoit de moi. Il me répondit qu'il ne l'accorderoit pas à ſon pere. Le biſcuit ne put nous ſervir; parce que l'eau de mer, dont il avoit été trempé, lui donnoit une amertume inſupportable (54).

Ingratitude d'un Portugais.

Auſſi-tôt que tout le monde ſe fut rendu à terre, ou du moins que perſonne ne parut plus ſortir du vaiſſeau, on compta le nombre de ceux qui s'étoient ſauvés, & nous nous trouvâmes environ deux cens perſonnes; d'où l'on conclut qu'il ne s'en étoit noyé que ſept ou huit, pour avoir eu trop d'empreſſement à ſe ſauver. Quelques Portugais avoient eu la précaution d'emporter des fuſils & de la poudre, pour ſe défendre des Caffres, & pour tuer du gibier dans les bois. Ces armes nous furent auſſi fort utiles à faire du feu, non-ſeulement pendant toute la durée de notre voyage juſqu'aux habitations Hollandoiſes, mais ſur-tout les deux premieres nuits, que nous paſſâmes ſur le rivage, tout dégoutant de l'eau de la mer. Le froid fut ſi rigoureux, que ſi l'on n'eût allumé du feu pour faire ſécher nos habits, peut-être aurions-nous trouvé tous, dans une prompte mort, le remede de nos peines.

Nombre de ceux qui s'étoient ſauvés.

Ils ſont expoſés à périr de froid.

Le ſecond jour après notre naufrage, nous nous mîmes en chemin. Le Capitaine & les Pilotes nous diſoient que nous n'étions pas à plus de vingt lieues du Cap de Bonne-Eſpérance, où les Hollandois avoient une fort nombreuſe habitation, & que nous n'avions beſoin que d'un jour ou deux pour y arriver. Cette aſſurance porta la plûpart de ceux qui avoient apporté quelques vivres du Vaiſſeau à les abandonner, dans l'eſpoir qu'avec ce fardeau de moins, ils marcheroient plus vîte & facilement. Nous entrâmes ainſi dans les bois, ou plutôt dans les broſſailles; car nous vîmes peu de grands arbres, dans tout le cours de notre voyage. On marcha tout le jour; & l'on ne s'ar-

Leur route au travers des bois juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance.

(54) Page 288.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

rêta que deux fois, pour prendre un peu de repos. Comme on n'avoit preſque rien apporté pour boire & pour manger, on commença bien-tôt à reſſentir les premieres atteintes de la faim & de la ſoif; ſur-tout après avoir marché avec beaucoup de diligence à l'ardeur du ſoleil, dans l'eſpérance d'arriver le même jour chez les Hollandois. Sur les quatre heures après-midi, nous trouvâmes une grande mare d'eau, qui ſervit beaucoup à nous ſoulager. Chacun y but à loiſir. Les Portugais furent d'avis de paſſer le reſte du jour & la nuit ſuivante ſur le bord de cet étang. On fit du feu. Ceux qui purent trouver dans l'eau quelques Cancres, les firent rôtir & les mangerent. D'autres, en plus grand nombre, après avoir bû une ſeconde fois, prirent le parti de ſe livrer au ſommeil; bien plus abbatus par la fatigue d'une ſi longue marche, que par la faim qui les tourmentoit depuis deux jours qu'ils avoient paſſés à jeun (55).

Bonheur qu'ils ont de trouver une mare d'eau.

Le lendemain, après avoir bû par précaution pour la ſoif future, on partit de grand matin. Les Portugais prirent les devants, parce que notre premier Ambaſſadeur étant d'une foibleſſe & d'une langueur qui ne lui permettoient pas de faire beaucoup de diligence, nous fumes obligés de nous arrêter avec lui. Mais comme il ne falloit pas perdre les Portugais de vûe, nous prîmes le parti de nous diviſer en trois Troupes. La premiere ſuivoit toujours de vûe les derniers Portugais; & les deux autres, marchant dans la même diſtance, prenoient garde aux ſignaux dont on étoit convenu avec la premiére bande, pour avertir lorſque les Portugais s'arrêteroient ou changeroient de route. Nous trouvâmes quelques petites montagnes, qui nous cauſerent beaucoup de peine à traverſer. Pendant tout le jour, nous ne pûmes découvrir qu'un Puits, dont l'eau étoit ſi jaunâtre qu'il fut impoſſible d'en boire. Un ſignal de la premiere troupe ayant fait juger en même-tems que les Portugais ſeroient arrêtés, on ne douta pas qu'ils n'euſſent rencontré de bonne eau, & cette eſpérance nous fit doubler le pas. Cependant tous nos efforts ne purent nous y faire mener l'Ambaſſadeur avant le ſoir. Nos gens nous déclarerent que les Portugais n'avoient pas voulu nous attendre, ſous prétexte qu'il n'y auroit aucun avantage pour nous à ſouffrir la faim & la ſoif avec eux, & qu'ils nous ſerviroient plus utilement en ſe hâtant de marcher, pour ſe mettre en état de nous envoyer des rafraîchiſſemens.

Ils ſe diviſent en trois bandes.

Les Portugais quittent les Siamois.

A cette triſte nouvelle, le premier Ambaſſadeur fit aſſembler tous les Siamois qui étoient reſtés près de lui. Il nous dit qu'il ſe ſentoit ſi foible & ſi fatigué, qu'il lui étoit impoſſible de ſuivre les Portugais; qu'il exhortoit ceux qui ſe portoient bien à faire aſſez de diligence pour les rejoindre: & que les Maiſons Hollandoiſes ne pouvant être éloignées, il leur ordonnoit ſeulement de lui envoyer un cheval & une charette, avec quelques vivres, pour le porter au Cap s'il étoit encore en vie. Cette ſéparation nous affligea beaucoup; mais elle étoit néceſſaire. Il n'y eut qu'un jeune homme, âgé d'environ quinze ans, fils d'un Mandarin, qui ne voulut pas quitter l'Ambaſſadeur, dont il étoit fort aimé & pour lequel il avoit auſſi beaucoup d'affection. La reconnoiſſance & l'amitié lui firent prendre la réſolution de mourir ou de ſe ſauver avec lui, ſans autre ſuite qu'un vieux domeſtique, qui ne put ſe réſoudre non plus à quitter ſon Maître.

Triſte état du premier Ambaſſadeur.

Il s'arrête avec un jeune homme qu'il aime.

(55) Pages 289 & précédentes.

Le ſecond Ambaſſadeur, un autre Mandarin & moi, nous prîmes congé de lui, après l'avoir aſſuré de le ſecourir auſſi-tôt que nous en aurions le pouvoir; & nous nous remîmes en chemin avec nos gens, dans le deſſein de ſuivre les Portugais, tout éloignés qu'ils étoient de nous. Un ſignal que nos Siamois les plus avancés nous firent du haut d'une montagne, augmenta notre courage & nous fit doubler le pas. Mais nous ne pûmes les joindre que vers dix heures du ſoir. Ils nous dirent que les Portugais étoient encore fort loin; & nous découvrîmes en effet leur Camp, à quelques feux qu'ils y avoient allumés. L'eſpérance d'y trouver du moins de l'eau, ſoutint notre courage. Après avoir continué de marcher l'eſpace de deux grandes heures, au travers des bois & des rochers, nous y arrivâmes avec des peines incroyables. Les Portugais s'étoient poſtés ſur la croupe d'une grande montagne, après y avoir fait un grand feu, autour duquel ils s'étoient endormis. Chacun de nous demanda d'abord où étoit l'eau. Un Siamois eut l'humanité de m'en apporter, car le ruiſſeau qu'on avoit découvert étoit aſſez loin du Camp, & je n'aurois pas eu la force de m'y traîner. Je m'étendis auprès du feu. Le ſommeil me prit dans cette poſture, juſqu'au lendemain que le froid me reveilla (56).

Occum Chamnam. 1686.

Marche des autres.

Ils rejoignent les Portugais.

Je me ſentis ſi affoibli, & preſſé d'une faim ſi cruelle, qu'ayant ſouhaité mille fois la mort, je réſolus de l'attendre dans le lieu où j'étois couché. Pourquoi l'aller chercher plus loin, avec de nouveaux tourmens? Mais ce mouvement de déſeſpoir ſe diſſipa bientôt, à la vûe des Siamois & des Portugais, qui n'étant pas moins abbatus que moi, ne laiſſoient pas de ſe mettre en chemin pour travailler à la conſervation de leur vie. Je ne pus réſiſter à leur exemple. L'exercice de mes jambes me rendit un peu de chaleur. Je devançai même une fois mes compagnons juſqu'au ſommet d'une colline, où je trouvai des herbes extrêmement hautes & fort épaiſſes. La viteſſe de ma marche avoit achevé d'épuiſer mes forces. Je fus contraint de me coucher ſur cette belle verdure, où je m'endormis. A mon réveil, je me ſentis les cuiſſes & les jambes ſi roides, que je déſeſpérai de pouvoir m'en ſervir. Cette extrémité me fit reprendre la réſolution à laquelle j'avois renoncé le matin. J'étois ſi déterminé à mourir, que j'en attendois le moment avec impatience, comme la fin de mes infortunes. Le ſommeil me prit encore dans ces triſtes réflexions. Un Mandarin, qui étoit mon ami particulier, & mes valets, qui me croyoient égaré, me chercherent aſſez long-tems. Ils me trouverent enfin; & m'ayant réveillé, le Mandarin m'exhorta ſi vivement à prendre courage, qu'il me fit quitter un lieu où je ſerois mort infailliblement ſans ſon ſecours. Nous rejoignimes enſemble les Portugais, qui s'étoient arrêtés près d'une ravine d'eau. La faim, qui les preſſoit comme moi, leur fit mettre le feu à des herbes demi ſeches, pour y chercher quelque lezard ou quelque ſerpent qu'ils pûſſent dévorer. Un d'entre eux, ayant trouvé des feuilles ſur le bord de l'eau, eut la hardieſſe d'en manger, quelque ameres qu'elles fuſſent, & ſentit ſa faim appaiſée. Il annonça cette nouvelle à toute la troupe, qui n'en mangea pas moins avidement. Nous paſſâmes ainſi la nuit (57).

Deſeſpoir de l'Auteur.

Il ſe détermine à mourir.

Un ami rappelle ſon courage.

(56) Pages 272 & précédentes.

(57) Page 293.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Le lendemain, qui étoit le cinquiéme jour de notre marche, nous partîmes de grand matin, perſuadés que nous ne pouvions manquer ce jour-là de trouver les habitations Hollandoiſes. Cette idée renouvella nos forces. Après avoir marché ſans interruption juſqu'à midi, nous apperçumes, aſſez loin de nous, quelques hommes ſur une hauteur. Perſonne ne douta que nous ne fuſſions au terme de nos ſouffrances, & nous nous avançâmes avec une joie qui ne peut être exprimée. Mais ce ſentiment dura peu, & nous fumes bientôt détrompés. C'étoient trois ou quatre Hottentots, qui nous ayant découvert les premiers, venoient armés de leurs Zagaies, pour nous reconnoître. Leur crainte parut égale à la nôtre, à la vûe de notre troupe nombreuſe & de nos fuſils. Cependant nous nous perſuadâmes que leurs Compagnons n'étoient pas éloignés; & nous croyant au moment d'être maſſacrés par ces barbares, nous prîmes le parti de les laiſſer approcher, dans l'idée qu'il valoit mieux finir tout d'un coup une malheureuſe vie, que de la prolonger quelques jours, pour la perdre enfin par des tourmens plus cruels que la mort même. Mais lorſqu'ils eurent reconnu d'aſſez loin que nous étions en plus grand nombre qu'ils ne l'avoient jugé d'abord, ils s'arrêterent pour nous attendre à leur tour; & nous voyant approcher, ils prirent le devant, en nous faiſant ſigne de les ſuivre, & nous montrant avec le doigt quelques maiſons, c'eſt-à-dire, trois ou quatre miſérables cabanes, qui ſe préſentoient ſur une colline. Enſuite, lorſque nous fumes au pied de cette colline, ils prirent un petit chemin par lequel ils nous menerent vers un autre village, avec les mêmes ſignes, pour nous engager à marcher ſur leurs traces, quoiqu'ils tournaſſent ſouvent la tête & qu'ils paruſſent nous obſerver d'un air de défiance.

Rencontre de quelques Hottentots.

Ils montrent un de leurs villages.

Conduite de ces barbares.

En arrivant à ce village, qui étoit compoſé d'une quarantaine de cabanes, couvertes de branches d'arbres, dont les Habitans montoient au nombre de quatre ou cinq cens perſonnes, leur confiance augmenta juſqu'à s'approcher de nous, & nous conſidérer à loiſir. Ils prirent plaiſir à regarder particulierement les Siamois, comme s'ils euſſent été frappés de leur habillement. Cette curioſité nous parut bientôt importune. Chacun voulut entrer dans leurs caſes, pour y chercher quelques alimens; car tous les ſignes par leſquels nous leur faiſions connoître nos beſoins, ne ſervoient qu'à les faire rire de toutes leurs forces, ſans qu'ils paruſſent nous entendre. Quelques-uns nous répétoient ſeulement ces deux mots, *Tabac*, *Pataque*. Je leur offris deux gros diamans que le premier Ambaſſadeur m'avoit donnés au moment de notre ſéparation, mais cette vûe les toucha peu. Enfin, le premier Pilote, qui avoit quelques Pataques, ſeule monnoie qui ſoit connue de ces barbares (58), fut réveillé par le nom; il leur en donna quatre, pour leſquelles ils amenerent un bœuf, qu'ils ne vendent ordinairement aux Hollandois que ſa longueur de Tabac (59). Mais de quel ſecours pouvoit être un bœuf, entre tant d'hommes à demi morts de faim, qui n'avoient vécu depuis ſix jours entiers que de quelques feuilles d'arbres? Le Pilote n'en fit part qu'aux gens de ſa Nation, & à ſes meilleures amis. Aucun Siamois n'en put obtenir un morceau. Ainſi nous eumes le chagrin de ne recevoir aucun ſoulagement,

Seule monnoie qu'ils connoiſſent.

(58) Page 295. (59) Page 296.

à la vûe non-ſeulement de ceux qui ſatisfaiſoient leur faim, mais de quantité de beſtiaux qui paiſſoient dans la campagne. Les Portugais ne nous défendoient pas moins de toucher aux troupeaux des Hottentots qu'au Bœuf qu'ils avoient fait cuire, & nous menaçoient de nous abandonner à la fureur de ces barbares. Occum Chamnam. 1686.

Un Mandarin, voyant que les Hottentots refuſoient l'or monoyé, prit le parti de ſe parer la tête de certains ornemens d'or, & parut devant eux dans cet état. Cette nouveauté leur plut. Ils lui donnerent un quartier de mouton pour ces petits ouvrages, qui valoient plus de cent piſtoles. Nous mangeâmes cette viande à demi crue : mais elle ne fit qu'aiguiſer notre appetit. J'avois remarqué que les Portugais avoient jetté la peau de leur bœuf, après l'avoir écorché. Ce fut un tréſor pour moi. J'en fis confidence au Mandarin qui m'avoit ſauvé de mon propre déſeſpoir. Nous allâmes chercher cette peau enſemble ; & l'ayant heureuſement trouvée, nous la mîmes ſur le feu pour la faire griller. Elle ne nous ſervit que pour deux repas ; parce que les autres Siamois nous ayant découvert, il fallut partager avec eux notre bonne fortune. Un Hottentot s'étant arrêté à conſidérer les boutons d'or de mon habit, je lui fis entendre que s'il vouloit me donner quelque choſe à manger, je lui en ferois volontiers préſent. Il me témoigna qu'il y conſentoit : mais au lieu d'un mouton que j'eſpérois pour le moins, il ne m'apporta qu'un peu de lait, dont il fallut paroître content. Comment les Mandarins ſoulagent leur faim.

Nous paſſâmes la nuit dans ce lieu, près d'un grand feu qu'on avoit allumé devant les caſes des Hottentots. Ces barbares ne firent que danſer & pouſſer des cris juſqu'au jour ; ce qui nous obligea de renoncer au ſommeil, pour nous tenir inceſſamment ſur nos gardes. Nous partîmes le matin ; & prenant le chemin de la mer, nous arrivâmes au rivage vers midi. Les moules que nous trouvâmes le long des rochers, nous firent un charmant feſtin. Après nous en être raſſaſiés, chacun eût ſoin d'en faire ſa proviſion pour le ſoir. Mais il falloit rentrer dans les bois pour y chercher de l'eau. Nous n'en pûmes trouver qu'à la fin du jour. Encore n'étoit-ce qu'un filet d'eau fort ſale. Mais perſonne ne ſe donna le tems de la laiſſer repoſer pour en boire. On campa ſur le bord du ruiſſeau, avec la précaution de faire la garde toute la nuit, dans la crainte des Caffres, dont on ſoupçonnoit les intentions. Leurs allarmes dans le village des Hottentots.

Le jour ſuivant, nous nous trouvâmes au pied d'une haute montagne qu'il fallut traverſer avec une étrange fatigue. La faim nous preſſa plus que jamais, & rien ne s'offroit pour l'appaiſer. Du ſommet de la montagne, nous vîmes ſur un coteau des herbes aſſez vertes & quelques fleurs. On y courut. On ſe mît à manger les moins ameres. Mais ce qui appaiſoit notre faim, augmenta notre ſoif, juſqu'à nous cauſer un tourment qu'il faut avoir éprouvé pour le comprendre. Cependant, nous ne trouvâmes de l'eau que bien avant dans la nuit, au pied de la même montagne. Lorſque tout le monde y fut raſſemblé, on tint Conſeil ; & d'un commun accord, on prit la réſolution de ne plus s'enfoncer dans les terres, comme on avoit fait juſqu'alors pour abréger le chemin. Le Capitaine & les Pilotes reconnoiſſoient qu'ils s'étoient trompés. Ne pouvant plus cacher leur erreur, ils avouoient Ils ſe remettent en marche. Erreur du Capitaine & des Pilotes.

(60) *Ibidem.*

OCCUM CHAMNAM. 1686.

qu'ils étoient incertains, & du lieu que nous cherchions, & du chemin qu'il falloit tenir, & du tems dont nous avions beſoin pour y arriver. D'ailleurs, on étoit ſûr, en ſuivant la Côte, de trouver des moules, & d'autres coquillages, qui étoient du moins une reſſource continuelle contre la faim. Enfin, comme la plupart des rivieres, des ruiſſeaux & des fontaines ont leur cours vers la mer, nous pouvions eſpérer d'avoir moins à ſouffrir de la ſoif.

Fauſſe eſpérance qui augmente leur miſere.

A la pointe du jour, nous reprîmes le chemin du rivage, où nous arrivâmes deux heures avant midi. On découvrit d'abord une grande plage, terminée par une groſſe montagne, qui s'avançoit fort loin dans la mer. Cette vûe réjouit tout le monde, parce que les Pilotes aſſurerent que c'étoit le Cap de Bonne-Eſpérance. Une ſi douce nouvelle ranima tellement nos forces, que ſans nous repoſer un moment, nous continuâmes de marcher juſqu'à la nuit. Mais après avoir fait cinq ou ſix lieues, on reconnut que ce n'étoit pas le Cap qu'on avoit eſpéré. De mortels regrets ſuccéderent à l'eſpérance. On ſe conſola un peu néanmoins, ſur le récit d'un Matelot, qui ayant été à la découverte une heure avant le coucher du Soleil, rapporta qu'il avoit trouvé à peu de diſtance une petite Iſle preſque couverte de moules, avec une fort bonne ſource d'eau. On ſe hâta de s'y rendre, pour y paſſer la nuit; & le lendemain, on ſe trouva ſi bien du rafraîchiſſement qu'on s'y étoit procuré, qu'on prit le parti d'y demeurer tout le jour & la nuit ſuivante. Ce ſéjour nous délaſſa beaucoup, & l'abondance de la nourriture y remit un peu nos forces. Le ſoir, nous étant aſſemblés, ſuivant notre coutume, un peu à l'écart des Portugais, nous fûmes ſurpris de voir manquer un de nos Mandarins. On le chercha de tous côtés, on l'appella par des cris; mais ces ſoins furent inutiles. Ses forces l'avoient abandonné en chemin. L'extrême averſion qu'il avoit pour les herbes & pour les fleurs, que les autres mangeoient du moins ſans dégoût, ne lui avoit pas permis d'en porter même à la bouche. Il étoit mort de faim & de foibleſſe, ſans pouvoir ſe faire entendre & ſans être apperçu de perſonne. Quatre jours auparavant, un autre Mandarin avoit eu le même ſort. Il faut que la miſere endurciſſe beaucoup le cœur. En tout autre tems, la mort d'un ami m'eût cauſé une vive affliction; mais dans cette occaſion je n'y fus preſque pas ſenſible.

Mort funeſte de deux Mandarins.

Inondation pour porter de l'eau.

Pendant le jour & les deux nuits que nous paſſâmes dans l'Iſle, on remarqua certains arbres ſecs & aſſez gros, qui étoient percés par les deux bouts. La ſoif, qui nous avoit paru juſqu'alors un tourment ſi cruel, nous inſpira le moyen d'en tirer quelque utilité. Chacun ſe pourvut d'un de ces longs tubes; & l'ayant bien fermé par le bas, on le remplit d'eau pour la proviſion du jour. Dans l'incertitude de la ſituation du Cap de Bonne-Eſpérance, les Pilotes propoſerent de monter ſur celui que nous avions devant nous. Du ſommet, on pouvoit eſpérer de découvrir l'objet de nos recherches. Cette idée plut à tout le monde. On eut beſoin de beaucoup d'efforts, pour grimper ſur une hauteur eſcarpée; & pendant tout le jour, on ne vécut que d'herbes & de fleurs, qui s'y trouvoient en différens lieux.

Troupe d'Eléphans.

Vers le ſoir, en deſcendant de cette montagne, d'où nous avions eu le chagrin de ne pas appercevoir ce que nous cherchions, nous découvrîmes à une demie lieue de nous une troupe d'Eléphans, qui paiſſoient dans une vaſte

vaſte campagne, mais qui n'étoient pas d'une grandeur extraordinaire. On paſſa la nuit ſur le rivage, au pied de la montagne. Le ſoleil n'étant point encore couché, on ſe répandit de tous côtés, ſans rien trouver qui pût ſervir d'aliment. De tous les Siamois, je fus le ſeul à qui le hazard offrit de quoi ſouper. J'avois cherché des herbes ou des fleurs; & n'en ayant trouvé que de fort ameres, je m'en retournois, après m'être inutilement fatigué; lorſque j'apperçus un ſerpent, fort menu à la vérité, mais aſſez long. Je le pourſuivis dans ſa fuite, & je le tuai d'un coup de poignard. Nous le mîmes au feu, ſans autre précaution; & nous le mangeâmes tout entier, ſans excepter la peau, la tête & les os. Il nous parut de fort bon goût. Après cet étrange feſtin, nous remarquâmes qu'il nous manquoit un de nos trois Interprétes. On décampa, le lendemain, un peu plus tard qu'à l'ordinaire. Il s'étoit élevé à la pointe du jour, un gros brouillard, qui avoit obſcurci tout l'horiſon. A peine eûmes-nous fait un quart de lieue, que nous fûmes incommodés d'un vent très-froid, & le plus impétueux que j'euſſe éprouvé de ma vie. Peut-être l'affoibliſſement de nos forces nous le faiſoit-il trouver plus violent qu'il n'étoit en effet; mais ne pouvant mettre un pied devant l'autre, nous fûmes obligés, pour avancer un peu vers notre terme, d'aller ſucceſſivement à droite & à gauche, comme on louvoie ſur mer. Vers deux heures après-midi, le vent nous amena une groſſe pluie, qui dura juſqu'au ſoir. Elle étoit ſi épaiſſe & ſi peſante, que dans l'impoſſiblité de marcher, les uns ſe mirent à l'abri ſous quelques arbres ſecs, d'autres allerent ſe cacher dans le creux des rochers, & ceux qui ne trouverent aucun azile s'appuyerent le dos contre la hauteur d'une ravine, en ſe preſſant les uns les autres pour s'échauffer un peu, & pour réſiſter à la violence de l'orage. La deſcription de nos peines ſurpaſſe ici toute expreſſion. Quoique nous euſſions paſſé le jour ſans manger, & que nous n'euſſions bû que de l'eau de pluie, la faim nous parut le moindre de nos maux, lorſqu'à l'arrivée de la nuit, tremblans de laſſitude & de froid, il nous fut impoſſible de fermer l'œil & même de nous coucher, pour prendre un peu de repos.

Occum Chamnam, 1686.

L'Auteur tuë un ſerpent & le mange tout entier.

Vent terrible.

Pluie qui l'eſt encore plus.

Auſſi nous crûmes-nous délivrés de la moitié de notre miſere, en voyant paroître le jour. L'engourdiſſement, la foibleſſe & les autres maux qui nous reſtoient d'une ſi fâcheuſe nuit ne nous empêcherent pas de tourner nos premiers ſoins à rejoindre les Portugais. Mais quels furent notre étonnement & notre triſteſſe de ne les plus appercevoir? Envain nos yeux les chercherent de tous côtés. Non-ſeulement nous n'en découvrîmes pas un ſeul, mais il nous fut impoſſible de juger quel chemin ils avoient pris. Dans ce cruel moment, tous les maux que nous avions eſſuyés juſqu'alors, la faim, la ſoif, la laſſitude, & la douleur, ſe reunirent devant nous pour nous accabler. La rage & le deſeſpoir ſe ſaiſirent de notre cœur. Nous nous regardions les uns les autres, étonnés, à demi morts, dans un profond ſilence & ſans aucun ſentiment. Le ſecond Ambaſſadeur fut le premier qui reprit courage. Il nous aſſembla tous, pour délibérer ſur notre ſort. Après nous avoir repréſenté que les Portugais ne pouvoient nous avoir abandonnés ſans de fortes raiſons, & que nous avions été obligés nous-mêmes de laiſſer notre premier Ambaſſadeur derriere nous, dans une affreuſe ſolitude, il nous fit conſidérer que le ſecours que nous avions tiré d'eux ne méritoit pas d'être

Les Siamois ſont abandonnés des Portugais.

Leur conſternation.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

regretté ; & que nous pouvions continuer de suivre les Côtes, suivant la résolution que nous avions prise de concert. » Il n'y a qu'une seule chose, » nous dit-il, que nous devons préférer à tout le reste, & qui m'empêche- » roit de sentir mon malheur si j'avois l'esprit tranquille sur ce point. Vous » êtes tous témoins du profond respect que j'ai toujours eu pour la lettre » du grand Roi dont nous sommes les Sujets. Mon premier soin, dans notre » naufrage, fut de la sauver. Je ne puis même attribuer ma conservation » qu'à la bonne fortune qui accompagne toujours ce qui appartient à notre » Maître. Vous avez vu avec quelle circonspection je l'ai portée. Quand » nous avons passé la nuit sur des montagnes, je l'ai toujours placée au » sommet, ou du moins, au-dessus de notre troupe ; & me mettant un peu » plus bas, je me suis tenu dans une distance convenable pour la garder. » Quand nous nous sommes arrêtés dans les plaines, je l'ai toujours atta- » chée à la cime de quelque arbre. Pendant le chemin, je l'ai portée sur mes » épaules, aussi long-tems que je l'ai pû ; & je ne l'ai confiée à d'autres, » qu'après l'épuisement de mes forces. Dans le doute où je suis si je pour- » rai vous suivre long-tems, j'ordonne, de la part du grand Roi notre Maî- » tre, au troisiéme Ambassadeur, qui en usera de même à l'égard du pre- » mier Mandarin s'il meurt avant lui, de prendre après ma mort les mêmes » soins de cette auguste lettre. Si, par le dernier des malheurs, aucun de » nous ne pouvoit arriver au Cap de Bonne-Espérance, celui qui en sera » chargé le dernier, ne manquera point de l'enterrer avant que de mourir, » sur une montagne, ou dans le lieu le plus élevé qu'il pourra trouver ; afin » qu'ayant mis ce précieux dépôt à couvert d'insulte, il meure prosterné dans » le même lieu, avec autant de respect, en mourant, que nous en devons » au Roi pendant notre vie. Voilà ce que j'avois à vous recommander. Après » cette explication, reprenons courage, ne nous séparons jamais, allons à » petites journées ; la fortune du grand Roi, notre Maître, nous protegera » toujours.

Discours d'un Mandarin qui relève leur courage.

Extrême respect des Siamois pour les lettres de leur Roi.

Ce discours nous remplit de résolution. Cependant, au lieu de nous attacher à suivre les Côtes, on convint qu'il falloit tenter de rejoindre les Portugais, & prendre le chemin qu'on pouvoit juger qu'ils avoient suivi. Nous avions devant nous une grande montagne, & sur la droite, un peu à côté, quelques petites collines. Nous nous persuadâmes aisément que fatigués comme ils étoient, ils n'auroient pas choisi les plus rudes passages, quoiqu'ils fussent les plus droits. On prit par la premiere colline. Cette journée me couta d'étranges douleurs. Non-seulement la nuit précédente m'avoit rendu les jambes roides & engourdies, mais elles commencerent à s'enfler avec tout mon corps. Quelques jours après, il me sortit de tout le corps, sur-tout des jambes, une eau blanchâtre & pleine d'écume. Nous marchions fort vite ; ou du moins, il nous sembloit que nous faisions beaucoup de diligence, quoiqu'en effet nous fissions peu de chemin. Vers midi, nous arrivâmes fort las au bord d'une riviere, qui pouvoit avoir soixante pieds de large, & sept ou huit de profondeur. Nous doutâmes si les Portugais l'avoient passée, parce que sans avoir beaucoup de largeur elle étoit extrêmement rapide. Quelques Siamois essayerent de la traverser ; mais le courant étoit si impétueux qu'ils retournerent sur leurs pas dans la crainte d'être emportés. Cependant

Ils s'efforcent de retrouver les Portugais.

Riviere qu'ils veulent traverser.

on réſolut de tenter encore une fois le paſſage ; & pour le faire avec moins de péril, on s'aviſa de lier enſemble toutes les écharpes de la troupe, dont un Mandarin fort robuſte entreprit d'attacher un bout au tronc d'un arbre qu'on voyoit de l'autre côté de la riviere, dans l'eſpérance qu'à la faveur de cette eſpece de chaîne, chacun pourroit paſſer ſucceſſivement. Mais à peine le Mandarin fut-il au milieu de la riviere, que ne pouvant réſiſter au cours de l'eau, il fut obligé de quitter le bout des écharpes, pour nager vers l'autre bord ; & malgré toute ſon adreſſe, il fut jetté contre une pointe de terre, qui le bleſſa dans pluſieurs endroits du corps. Il prit le parti de remonter à pied le long du rivage, pour crier, vis-à-vis de nous, qu'il n'étoit pas vraiſemblable que les Portugais euſſent pris cette route. On lui dit de nous rejoindre ; ce qu'il ne put exécuter qu'en remontant bien haut, pour ſe remettre à la nage.

Occum Chamnam. 1686.

Nous conclûmes que les Portugais avoient ſuivi le bord où nous étions, & l'on prit le même chemin. Un bas déchiré, qu'on trouva une demie lieue plus loin, nous confirma dans cette opinion. Après des peines infinies, nous arrivâmes au bas d'une montagne, qui étoit creuſée par le pied ; comme ſi la nature en eût voulu faire un logement pour les paſſans. Il y avoit aſſez d'eſpace pour nous y loger tous enſemble. Nous y paſſâmes une nuit très-froide, & par conſéquent très-douloureuſe. Depuis quelques jours que mes jambes & mes pieds s'étoient enflés, je ne pouvois porter de ſouliers ni de bas. Cette incommodité s'accrut tellement, qu'en m'éveillant le matin, je remarquai ſous moi la terre couverte d'eau & d'écume, qui étoient ſorties de mes pieds. Cependant je trouvai des forces pour partir.

Ils en ſuivent les rives.

Pendant tout le jour, nous continuâmes de ſuivre les bords de la Riviere, impatiens de trouver les Portugais, que nous ne pouvions croire éloignés. Nous trouvions, par intervalles, des traces de leur marche. A quelque diſtance de la caverne où nous avions couché, un de nos gens apperçut un peu à l'écart, un fuſil avec une boete à poudre, qu'un Portugais avoit apparemment laiſſés, dans l'impuiſſance de les porter plus loin. Cette rencontre nous fut d'une extrême utilité. Depuis que nous ſuivions la riviere, nous n'avions trouvé aucune eſpece de nourriture, & nous étions à demi morts de faim. On fit auſſi-tôt du feu. Pour moi, qui n'avois plus d'uſage à faire de mes ſouliers, & qui étois même embaraſſé de cet inutile fardeau, j'en ſéparai toutes les pieces, que je fis griller ; & nous les mangeâmes avidement. On eſſaya de manger le chapeau d'un de nos valets, après l'avoir fait griller long-tems ; mais il fut impoſſible de le mâcher, il falloit en faire cuire les pieces juſqu'à les mettre en cendre ; & dans cet état, elles étoient ſi ameres & ſi dégoutantes qu'elles révoltoient l'eſtomac.

Ils trouvent quelques traces des Portugais.

Après avoir repris notre route, nous trouvâmes encore, au pied d'un coteau, une preuve bien ſenſible que les Portugais ſuivoient comme nous le bord de la riviere. Ce fut le corps d'un de nos Interpretes, qui s'étoit joint à leur troupe, & qui étoit mort en chemin. Il avoit les genoux en terre, & les mains, la tête & le reſte du corps appuyés ſur le revers d'un petit côteau. Les deux Interpretes qui nous reſtoient, étant Metifs, c'eſt-à-dire, nés de Peres Européens & de Meres Siamoiſes, n'avoient pas voulu ſe ſéparer des Portugais & nous avoient abandonnés avec eux. Nous jugeâmes

Mort d'un des Interpretes Siamois.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

que celui-ci étoit mort de froid. Le côteau étoit couvert d'une ſi belle verdure, que chacun y fit une petite proviſion d'herbes & de feuilles les moins ameres, pour le repas du ſoir. L'idée que les Portugais étoient trop loin devant nous, & que nous nous fatiguions inutilement pour les rejoindre, commençoit à nous faire regreter d'avoir quitté la petite Iſle où nous avions trouvé de l'eau excellente & quantité de moules. Mais le chagrin & les murmures augmenterent beaucoup, dans le lieu où nous devions paſſer la nuit. Il n'y avoit que deux chemins à prendre, tous deux fort difficiles; & rien ne pouvoit ſervir à nous faire diſtinguer lequel des deux les Portugais avoient ſuivi. D'un côté, on voyoit une montagne très-rude, & de l'autre un marécage, coupé de divers canaux que la riviere formoit naturellement, & qui, dans pluſieurs endroits, inondoient une partie de la campagne. On ne pouvoit ſe perſuader que les Portugais euſſent traverſé la montagne. Il n'y avoit pas plus d'apparence qu'ils fuſſent entrés dans le marais, qui nous paroiſſoit preſqu'entierement inondé, & qui n'offroit d'ailleurs aucun veſtige d'hommes. Nous délibérâmes une partie de la nuit s'il falloit paſſer outre, ou retourner ſur nos pas. La difficulté de choiſir entre les deux routes, parut ſi difficile à ſurmonter, que tout le monde fut d'avis de ne pas aller plus loin. Il paroiſſoit impoſſible de traverſer le marais, ſans ſe mettre en danger d'y périr mille fois; & paſſer ſur la montagne, c'étoit s'expoſer à mourir de ſoif, parce qu'il n'y avoit aucune apparence d'y trouver de l'eau, & qu'il ne falloit pas moins de deux jours pour la traverſer. On conclut de retourner à la petite Iſle qu'on regrettoit d'avoir quittée; d'y attendre pendant quelques jours des nouvelles de la troupe Portugaiſe; & ſi nous n'en recevions aucune lorſque nous aurions conſumé les rafraichiſſemens, d'aller trouver volontairement les Hottentots, & de nous offrir à leur ſervir d'Eſclaves, pour garder leurs troupeaux. Cette condition nous paroiſſoit plus douce que le malheureux état où nous gémiſſions depuis ſi long-tems.

Murmures de la Troupe.

Elle retourne ſur ſes pas.

Après la réſolution du conſeil, il nous tarda que le jour fût venu pour nous remettre en marche. Nous retournâmes ſur nos pas avec tant de courage, dans le deſir de revoir l'Iſle déſirée, & d'y ſoulager la faim qui nous devenoit chaque jour plus inſupportable, que nous y arrivâmes le troiſiéme jour. Nous ſentîmes des tranſports de joye à la vûe d'un lieu ſi agréable. Chacun s'efforça d'y entrer le premier. Mais la diligence des plus ardens fut inutile, parce que la marée en avoit fermé le paſſage. Cette Iſle, à parler proprement, n'étoit qu'un rocher aſſez élevé, de figure ronde, & d'environ cent pas de circuit dans la haute mer; mais qui s'aggrandiſſoit lorſque la mer venoit à ſe retirer, & qui ſe trouvoit environné alors de quantité de petites roches, qu'on découvroit ſur le ſable. Nous attendîmes impatiemment le départ de la marée, qui nous rendit enfin la liberté du paſſage. Chacun s'empreſſa de prendre des moules. Après en avoir amaſſé ſuffiſamment pour toute la journée, nous en mangions une partie, & nous expoſions l'autre au Soleil, où nous la faiſions cuire au feu pour le ſoir. Toutes les côtes voiſines étoient ſi déſertes & ſi arides, qu'il ne s'y trouvoit qu'un petit nombre d'arbres ſecs, pour allumer du feu. Nous ne pouvions vivre néanmoins ſans ce ſecours; car à peine étions-nous endormis, que le froid & l'humidité nous réveilloient. Le bois nous manquant bientôt ſur le rivage,

Leur joie, en arrivant à l'Iſle aux Moules.

Le bois leur manque.

quelques-uns en allerent chercher plus loin dans les terres. Mais les environs n'étoient que des deſerts couverts de ſable, & pleins de rochers eſcarpés, ſans arbres, & ſans aucune verdure. On trouva beaucoup de fiente d'Eléphans, qui ſervit deux ou trois jours à l'entretien de notre feu. Enfin ce dernier ſecours nous ayant auſſi manqué, la rigueur du froid nous fit abandonner un lieu qui nous avoit fourni pendant ſix jours des rafraîchiſſemens ſi néceſſaires à nos beſoins. Nous prîmes le parti de chercher les Hottentots, pour nous abandonner à la diſcrétion des plus barbares de tous les hommes. Mais à quoi ne nous ſerions-nous pas expoſés, pour ſauver une vie qui nous avoit déja couté ſi cher?

Occum Chamnam. 1686.

Ils prennent la réſolution de s'abandonner aux Hottentots.

Nous partîmes, en regrettant amerement les moules & l'eau douce que nous laiſſions dans l'Iſle. Ce qui avoit achevé de nous déterminer, c'étoit l'idée que les Portugais ne nous donnant point de leurs nouvelles, ils devoient être morts en chemin, ou qu'ils nous croyoient morts nous-mêmes, ou que les gens qu'ils avoient envoyés au devant de nous ne viendroient pas nous déterrer dans cette Iſle écartée. Avant que de nous mettre en marche, chacun fit, ſuivant ſes forces, une proviſion d'eau douce & de moules. On alla paſſer la nuit au bord d'un étang d'eau ſalée, fort près d'une montagne où nous avions déja campé. Il fut heureux pour nous d'avoir apporté de l'eau & des vivres, car nous ne découvrîmes rien qui fût propre à ſervir d'aliment. Dès la pointe du jour, chacun ſe mit à chercher un peu d'herbe ou quelques feuilles d'arbres. Nous voulions conſerver le reſte de nos moules, pour des occaſions plus preſſantes. Quelques-uns deſcendirent dans le Lac, pour y trouver quelques poiſſons : mais ce n'étoit qu'un amas d'eau ſalée & bourbeuſe.

Motifs qui les obligent de quitter l'Iſle.

Tandis que nous étions ainſi diſperſés, ceux qui n'étoient pas éloignés du Lac apperçurent trois Hottentots, qui venoient droit vers eux. Un ſigne dont on étoit convenu nous raſſembla auſſi-tôt, & nous attendîmes ces trois hommes, qui marchoient à grands pas pour nous joindre. Dès qu'ils ſe furent approchés, nous reconnûmes, aux pipes dont ils ſe ſervoient, qu'ils avoient quelque commerce avec les Européens. La difficulté de part & d'autre, fut d'abord à nous faire entendre. Ils nous faiſoient des ſignes de leurs mains, en élevant ſix doigts, & criant de toutes leurs forces, *Hollanda, Hollanda.* Quelques-uns de nos Siamois les prirent pour des Emiſſaires de ceux que nous avions déja rencontrés, & qui nous cherchoient peut-être pour nous maſſacrer. D'autres croyoient entendre, par leurs ſignes, que le Cap de Bonne-Eſpérance, n'étoit éloigné que de ſix journées. Après un peu de délibération, nous nous déterminâmes à ſuivre ces guides, dans quelque lieu qu'ils vouluſſent nous mener, par la ſeule raiſon qu'il ne pouvoit nous arriver rien de pire que ce que nous avions déja ſouffert, & que la mort même étoit le remede de tant de malheurs qui nous rendoient la vie inſupportable. Cependant, nous ceſſâmes bientôt de prendre ces Hottentots pour des Eſpions, en reconnoiſſant qu'ils n'étoient pas ſi ſimples que les premiers, & qu'ils avoient quelque liaiſon avec les Européens. Ils avoient apporté un quartier de mouton, que la faim nous obligea de leur demander. Ils nous firent connoître que nous l'obtiendrions pour de l'argent; & jugeant par nos ſignes que nous n'en avions pas, ils nous témoignerent qu'ils accepteroient

Rencontre de trois Hottentots.

Ce qu'on croit entendre par leurs ſignes.

Secours que les Siamois tirent d'eux.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

nos boutons, qui étoient d'or & d'argent. Je leur en donnai ſix d'or : ils m'abandonnerent auſſi-tôt le quartier de mouton, que je fis griller, & que je partageai enſuite avec mes Compagnons.

Ces guides inconnus nous preſſoient fort de les ſuivre. Ils marchoient quelque-tems devant nous ; & notre lenteur paroiſſant leur cauſer de l'impatience, ils revenoient à nous pour nous exciter. Nous avions quitté l'Etang vers midi. Ils nous menerent camper au pied d'une hauteur. Le chemin avoit été fort rude. De quinze que nous étions encore, ſept ſe trouverent ſi accablés de miſere & de fatigue, que le lendemain, lorſqu'il fallut partir, il leur fut impoſſible de faire uſage de leurs jambes. Nous tînmes conſeil ſur ce triſte incident. On réſolut de laiſſer dans ce lieu les plus foibles, avec une partie des moules ſéches qui nous reſtoient ; en les aſſurant que notre premier ſoin, ſi nous avions le bonheur de trouver une habitation Hollandoiſe, ſeroit de leur envoyer des voitures commodes. Quelque dure que leur parût cette ſéparation, la néceſſité les força d'y conſentir. A la vérité, nous étions tous dans un miſérable état ; il n'y avoit pas un de nous qui n'eût le corps, ſur-tout les cuiſſes & les pieds, extraordinairement enflés : mais les malheureux que nous abandonnions étoient ſi défigurés qu'ils faiſoient peur. Nous emportâmes un regret fort amer, de quitter ces chers Compagnons, dans l'incertitude de les revoir jamais : mais ils ne pouvoient recevoir de nous aucun ſoulagement, quand nous aurions pris le parti de mourir avec eux. Après nous être dit un triſte adieu, nous recommençâmes à marcher, pour ſuivre nos guides, qui nous avoient éveillés de fort grand matin. Comme j'étois toujours un des plus diligens, je fus témoin d'un ſpectacle fort deſagréable, auquel je ne m'arrête ici que pour faire connoître la ſaleté de cette barbare Nation. Après avoir fait du feu, pour ſe chauffer à la fin d'une nuit très-froide, ils prirent des charbons éteints, & les ayant mis dans un trou, qu'ils creuſerent exprès, ils urinerent deſſus, ils broyerent tout enſemble, & s'en frotterent long-tems le viſage & tout le corps. Après cette cérémonie, ils vinrent ſe préſenter devant nous, fort chagrins de nous voir moins prompts qu'eux. Enfin, la patience parut leur manquer. Ils tinrent conſeil entr'eux, pendant quelques momens. Deux ſe détacherent, & prirent le devant avec beaucoup de diligence. Le troiſiéme demeura près de nous, ſans s'écarter jamais, & s'arrêtoit même, à chaque occaſion, auſſi long-tems que nous paroiſſions le deſirer.

Sept Siamois abandonnés de leurs Compagnons.

Exemple de la ſaleté des Hottentots.

Nous employâmes ſix jours entiers à le ſuivre, avec une fatigue & des peines, qui nous ſemblerent beaucoup plus inſupportables que les précédentes. Il falloit inceſſamment monter & deſcendre, par des lieux dont la ſeule vûe nous effrayoit. Notre guide, accoutumé à grimper ſur les hauteurs les plus eſcarpées, avoit peine lui-même à ſe ſoutenir dans pluſieurs paſſages. Quelques Siamois, lui voyant prendre le chemin d'une montagne ſi rude qu'ils la croioient inacceſſible, formerent la réſolution de l'aſſommer ; dans l'idée qu'il ne nous y menoit que pour nous faire périr. Le ſecond Ambaſſadeur leur fit honte de ce cruel deſſein. Il leur repréſenta que ce pauvre Hottentot nous ſervoit ſans y être obligé, & que dans notre ſituation l'ingratitude ſeroit le plus horrible de tous les crimes. Comme les difficultés, qui étonnent à la premiere vûe, s'applaniſſent lorſqu'on les enviſage de près,

Reſte de la marche & les difficultés.

Humanité d'un des Ambaſſadeurs Siamois.

T. IX. N.° X.

ces mêmes lieux, qui nous sembloient si dangereux dans l'éloignement, prenoient une autre face à mesure que nous avancions, & les pentes devenoient plus faciles. Enfin, malgré tous nos maux, la lassitude, la faim & la soif, il n'y avoit pas d'obstacles que notre courage ne nous fît surmonter.

Occupation Chamnam. 1686.

Pendant ce tems-là, nous ne vivions que de nos moules sechées au soleil, & nous les ménagions soigneusement. On se croyoit heureux de rencontrer certains petits arbres verds, dont les feuilles avoient une aigreur appétissante & servoient d'assaisonnement à nos moules. Les grenouilles vertes nous paroissoient aussi d'un fort bon goût. Nous en trouvions souvent, sur-tout dans les lieux couverts de verdure. Les sauterelles nous plaisoient moins. Mais l'insecte qui nous parut le plus agréable étoit une espece de grosse mouche, ou de hanneton fort noir, qui ne se trouve & qui ne vit que dans l'ordure. Nous en trouvâmes beaucoup sur la fiente des Eléphans. L'unique préparation qu'on apportoit, pour les manger, c'étoit de les faire griller au feu. Je ne ferai pas difficulté d'avouer que je leur trouvois un goût merveilleux. Ces connoissances peuvent être utiles à ceux qui auront le malheur de se trouver réduits aux mêmes extrêmités (61).

Alimens que les deserts d'Afrique offrent aux miserables.

Enfin, le trente-uniéme jour de notre marche, & le sixiéme après l'heureuse rencontre des Hottentots, en descendant une colline, vers six heures du matin, nous apperçumes quatre personnes sur le sommet d'une très-haute montagne qui étoit devant nous & que nous devions traverser. On les prit d'abord pour des Hottentots, parce que l'éloignement ne permettoit pas de les distinguer, & qu'il ne pouvoit pas nous venir à l'esprit que ces deserts eussent d'autres créatures humaines à nous offrir. Comme ils venoient à nous & que nous marchions vers eux, nous fûmes bien-tôt agréablement détrompés. Il nous fut aisé de reconnoître deux Hollandois, avec les deux Hottentots qui nous avoient quittés en chemin. Le transport de notre joie fut proportionné à toutes les peintures qu'on a lûes de notre misere. Ce sentiment augmenta lorsque nos Libérateurs se furent approchés. Ils commencerent par nous demander si nous étions Siamois, & où étoient les Ambassadeurs du Roi notre Maître. On les leur montra. Ils leur firent beaucoup de civilités; après quoi, nous ayant invités à nous asseoir, ils firent approcher les deux Caffres qui les accompagnoient, chargés de quelques rafraîchissemens qu'ils nous avoient apportés. A la vûe du pain frais, de la viande cuite & du vin, nous ne pûmes modérer les mouvemens de notre reconnoissance. Les uns se jettoient aux pieds des Hollandois & leur embrassoient les genoux. D'autres les nommoient leurs peres, leurs libérateurs. Pour moi, je fus si pénétré de cette faveur inestimable, que dans le sentiment qui m'agitoit, je voulus leur faire voir, sur le champ, le prix que j'attachois à leurs genereux soins. Notre premier Ambassadeur, en nous ordonnant de le laisser derriere nous & d'aller lui chercher quelque voiture, s'étoit défait de plusieurs pierreries que le Roi, notre Maître, lui avoit confiées pour en faire divers présens. Il m'avoit donné cinq gros diamans, enchassés dans autant de bagues d'or. Je fis présent d'une de ces bagues à chacun des deux Hollandois, pour les remercier de la vie dont je croiois leur avoir obligation.

Rencontre de deux Hollandois, qui venoient au-devant des Siamois.

Transports naturels de reconnoissance.

(61) Pages 321 & précédentes.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

Les secours augmentent la foiblesse des Siamois.

Mais ce qui paroîtra surprenant, c'est qu'après avoir bû & mangé, nous nous sentîmes tous si foibles, & dans une si grande impossibilité d'aller plus loin, qu'aucun de nous ne put se lever qu'avec des douleurs incroyables. En un mot, quoique les Hollandois nous representassent qu'il ne nous restoit qu'une heure de chemin jusqu'à leurs habitations, où nous nous reposerions à loisir, personne n'eut assez de force & de courage pour entreprendre une marche si courte. Nos généreux guides, reconnoissant que nous n'étions plus capables de faire un pas, envoyerent les Hottentots nous chercher des voitures. En moins de deux heures, nous les vîmes revenir avec deux charettes & quelques chevaux. Le second de ces deux secours nous fut inutile. Personne n'ayant pu s'en servir, nous nous mîmes tous sur les charettes, qui nous porterent à l'habitation Hollandoise. Elle n'étoit éloignée que d'une lieue. Nous y passâmes la nuit, couchés sur la paille, avec plus de douceur qu'on n'en a jamais ressenti dans la meilleure fortune. Mais le lendemain, à notre réveil, quelle fut notre joie de nous voir délivrés, & desormais à couvert des effroyables souffrances que nous avions essuyées l'espace de trente & un jours.

Ils font portés dans une Habitation Hollandoise.

Ils se rendent à la Forteresse du Cap.

Notre premier soin fut de prier les Hollandois d'envoyer une charette, avec les rafraîchissemens nécessaires, aux sept Siamois que nous avions laissés en chemin. Après avoir vû partir cette voiture, nous nous rendîmes, sur deux autres, dans une habitation Hollandoise à quatre ou cinq lieues de la premiere. A peine y fûmes-nous arrivés, que nous vîmes paroître plusieurs Soldats, envoyés par le Gouverneur pour nous servir d'escorte, & deux chevaux pour les deux Ambassadeurs. Mais ils étoient si malades, qu'ils n'oserent s'en servir. Ainsi nous reprîmes nos charettes; & dans cet équipage, nous nous rendîmes à la Forteresse que les Hollandois ont à la rade du Cap de Bonne-Esperance. Le Commandant, averti de notre arrivée, envoya son Sécretaire au-devant des Ambassadeurs, pour leur faire des complimens de sa part. On nous fit entrer dans le Fort, au travers d'une vingtaine de Soldats rangés en haie. Nous fûmes conduits à la maison du Commandant, qui se trouva au pied de l'escalier, où il reçut avec de grandes marques de respect & d'affection les Ambassadeurs & les Mandarins de leur suite. Il nous fit entrer dans une salle, où nous ayant priés de nous asseoir, il nous fit apporter des rafraîchissemens, tandis qu'il faisoit tirer onze coups de canon, pour honorer le Roi de Siam dans la personne de ses Ministres. Nous le conjurâmes d'envoyer, avec toute la diligence possible, quelque secours au premier Ambassadeur, que nous avions laissé assez près du rivage où notre vaisseau s'étoit brisé. Il nous répondit que dans la saison où l'on étoit encore, il étoit impossible de nous satisfaire; mais qu'aussi-tôt qu'elle seroit passée, il ne manqueroit pas d'y employer tous ses soins. Il ajouta que nous étions heureux d'avoir suivi les côtes; que si nous eussions été un peu pénétré dans les bois, nous serions infailliblement tombés entre les mains de certains Caffres qui nous auroient massacrés sans pitié.

Civilités qu'ils reçoivent du Commandant.

Les Hollandois se font payer le service qu'ils avoient rendu aux Siamois.

Lorsqu'en approchant du Cap nous eûmes apperçu plusieurs Navires à la rade, nous sentîmes l'esperance de revoir encore une fois nos parens, & notre chere patrie. Les offres du Commandant nous confirmerent dans une idée si consolante, & nous firent presqu'entierement oublier nos peines. Il fut

fut fidele à ſes promeſſes. Son Sécretaire reçut ordre de nous conduire au logement qu'il nous avoit fait préparer, & l'on nous y fournit libéralement tous les rafraîchiſſemens qui nous étoient néceſſaires. Il eſt vrai qu'il fit tenir un compte exact de notre dépenſe, & du loyer même de notre maiſon, qu'il envoya juſqu'à Siam, aux Miniſtres du Roi notre Maître, & qui lui fut payé avec autant d'exactitude. On lui rembourſa juſqu'à la paye de l'Officier & des Soldats, qui étoient venus au-devant de nous, & qui firent la garde à notre porte pendant tout le ſéjour que nous fîmes au Cap.

Occum Chamanm. 1686.

Les Portugais y étoient arrivés huit jours avant nous, après avoir encore plus ſouffert. Un Pere Portugais de l'Ordre de S. Auguſtin, qui accompagnoit par l'ordre du Roi, les Ambaſſadeurs deſtinés à la Cour de Portugal, nous fit une peinture de leurs peines, qui nous tira les larmes des yeux. Un Tygre, nous dit-il, auroit eu le cœur attendri des cris & des gémiſſemens de ceux qui tomboient au milieu de leur marche, également accablés de douleur & de faim. Ils invoquoient l'aſſiſtance de leurs amis & de leurs proches. Tout le monde paroiſſoit inſenſible à leurs plaintes. La ſeule marque d'humanité qu'on donnoit, en les voyant tomber, étoit de recommander leur ame à Dieu. On détournoit les yeux, on ſe bouchoit les oreilles, pour n'être pas effrayé par les cris lamentables qu'on entendoit ſans ceſſe, & par la vûe des mourans qui tomboient preſqu'à chaque heure du jour. Ils avoient perdu, dans ce voyage, depuis qu'ils nous eurent quitté, cinquante ou ſoixantes perſonnes de toute ſorte d'âges & de conditions, ſans y comprendre ceux qui étoient morts auparavant, parmi leſquels étoit un Jéſuite, déja vieux & fort caſſé.

Avantures des Portugais dans la même route.

Mais le plus triſte accident qu'on puiſſe s'imaginer, & dont on n'a peut-être jamais vû d'exemple, fut celui qui arriva au Capitaine du Vaiſſeau. C'étoit un homme de qualité, riche, & d'un caractere vertueux. Il avoit rendu des ſervices conſidérables au Roi ſon Maître, qui eſtimoit ſa valeur & ſa fidélité. Je ne puis me rappeller ſon nom; mais on vantoit ſa naiſſance, comme une des plus illuſtres du Portugal. Il avoit mené aux Indes ſon fils unique, âgé d'environ dix ou douze ans; ſoit qu'il eût voulu l'accoutumer de bonne heure aux fatigues de la mer, ou qu'il n'eût oſé confier à perſonne l'éducation d'un enfant ſi cher. En effet, ce jeune Gentilhomme avoit toutes les qualités qui concilient l'eſtime & l'amitié. Il étoit bien fait de ſa perſonne; bien élevé, ſavant pour ſon âge; d'un reſpect pour ſon pere, d'une docilité & d'une tendreſſe, qu'on auroit pû propoſer pour modele. Le Capitaine, en ſe ſauvant à terre, ne s'étoit fié qu'à ſes propres mains du ſoin de l'y conduire en ſureté. Pendant le chemin, il le faiſoit porter par des Eſclaves. Mais, enfin, tous ces Négres étant ou morts, ou ſi languiſſans, qu'ils ne pouvoient ſe traîner eux-mêmes, ce pauvre enfant devint ſi foible, qu'un jour après midi, la fatigue l'ayant obligé comme les autres de ſe repoſer ſur une colline, il lui fut impoſſible de ſe relever. Il demeura couché, les jambes roides, & ſans les pouvoir plier. Ce ſpectacle fut un coup de poignard pour ſon pere. Il le fit aider, il l'aida lui-même à marcher. Mais ſes jambes n'étant plus capables de mouvement, on ne faiſoit que le traîner; & ceux que le Pere avoit priés de lui rendre ce ſervice, ſentant eux-mêmes leur vigueur épuiſée, déclarerent qu'ils ne pou-

Avanture déplorable d'un Capitaine Portugais & de ſon fils.

OCCUM CHAMNAM. 1686.

voient le ſoutenir plus long-tems, ſans périr avec lui. Le malheureux Capitaine voulut eſſayer de porter ſon fils. Il le fit mettre ſur ſes épaules; mais n'ayant pas la force de faire un pas, il tomba rudement avec ſon fardeau. Cet enfant paroiſſoit plus affligé de la douleur de ſon pere que de ſes propres maux. Il le conjura ſouvent de le laiſſer mourir, en lui repréſentant que les larmes qu'il lui voyoit verſer, augmentoient ſa douleur, ſans pouvoir ſervir à prolonger ſa vie. On n'eſperoit pas, en effet, qu'il pût vivre juſqu'au ſoir. A la fin, voyant que ſes diſcours ne faiſoient qu'attendrir ſon pere, juſqu'à lui faire prendre la réſolution de mourir avec lui, il conjura les autres Portugais avec des expreſſions dont le ſouvenir les attendriſſoit encore, de l'éloigner de ſa préſence, & de prendre ſoin de ſa vie. Deux Religieux repréſenterent au Capitaine que la Religion l'obligeoit de travailler à la conſervation de ſa vie. Enſuite tous les Portugais ſe réunirent pour l'enlever, & le porterent hors de la vûe de ſon fils, qu'on avoit mis un peu à l'écart, & qui expira dans le cours de la nuit. Cette ſéparation lui fut ſi douloureuſe, qu'ayant porté juſqu'au Cap l'image de ſon malheur & le ſentiment de ſa triſteſſe, il y mourut deux jours après ſon arrivée (62).

Séjour des Siamois au Cap.

Nous paſſâmes près de quatre mois au Cap de Bonne-Eſpérance, pour attendre quelque Vaiſſeau Hollandois qui fît voile à Batavia. Mais nous fûmes plus de deux mois à reprendre nos forces. Un habile Chirurgien, qui ſe chargea de rétablir notre ſanté, nous impoſa d'abord un régime, dont l'obſervation nous couta beaucoup. Malgré la peine que nous reſſentions de ne pouvoir ſatisfaire notre appetit, il nous fit craindre de charger notre eſtomac de viandes qui l'euſſent ſuffoqué. Ainſi nous éprouvâmes encore la faim, au milieu de l'abondance.

Comment leur ſanté ſe rétablit.

Leur départ pour Batavia.

Avant notre départ du Cap, nous apprîmes que le ſecond Pilote de notre Vaiſſeau s'étoit ſauvé dans un Navire Anglois. Le premier Pilote vouloit ſuivre ſon exemple; mais il fut gardé ſi étroitement par le Maître du Navire, & par tout le reſte de l'équipage, qui vouloient le mener en Portugal, & le faire punir de ſa négligence, qu'il ne put échapper à leurs obſervations. La plûpart des Portugais s'embarquerent ſur des Vaiſſeaux Hollandois, qui devoient les porter à Amſterdam, d'où ils comptoient de retourner dans leur Patrie. Les autres monterent avec nous ſur un Navire de la Compagnie Hollandoiſe, qui étoit arrivé au Cap dans l'arriere-ſaiſon, & qui nous porta heureuſement à Batavia. Pour nous, après avoir paſſé ſix mois dans cette ville, nous fîmes voile pour Siam au mois de Juin, & nous y arrivâmes dans le cours du mois de Septembre. Le Roi, notre Maître, nous y reçut avec des marques extraordinaires de tendreſſe & de bonté.

Ils retournent à Siam.

Raiſons qui firent choiſir Occum-Chamnam, pour l'Ambaſſade de France & de Rome.

Il n'y avoit pas plus de ſix mois que j'étois à Siam, lorſque les Envoyés du Roi de France arriverent à la Barre avec leur Eſcadre. Oia-Vichaigen (*), premier Miniſtre du Roi, mon Maître, m'ordonna de me rendre de ſa part ſur leur bord, pour les remercier de l'honneur qu'ils lui avoient fait par leur Lettre & par le Gentilhomme qu'ils lui avoient député. Pendant mon

(62) Pages 33 & précédentes.

(*) C'étoit le nom Siamois du Seigneur Conſtance. *Voyez* l'Hiſtoire de ſa fortune dans le premier Voyage du Pere Tachard.

voyage, j'avois appris assez de Portugais pour le parler & pour me faire entendre. Ce fut cette raison qui fit tomber sur moi le choix du Ministre, & qui porta ensuite le Pere Tachard à me demander au Roi, pour l'Ambassade de France & de Rome. Quoique je fusse à peine remis des maux que j'avois soufferts, le récit des Mandarins qui venoient de France me fit naître une passion extrême de voir un Pays dont ils publioient tant de merveilles, & sur-tout d'admirer de près un Monarque, dont la renommée avoit porté la gloire & les vertus jusqu'aux Régions les plus éloignées.

Occum Chamnam. 1686.

DESCRIPTION

DU ROYAUME DE SIAM.

Remarque préliminaire.

» LE Roi de Siam nous a témoigné, dit le Pere Tachard, qu'il ſouhaitoit une Carte exacte de ſes Etats & des Royaumes d'alentour. Il nous » a fait dire par le Seigneur Conſtance qu'il nous donneroit des Lettres de » recommandation pour les Princes ſes voiſins. Mais, après mon départ nos » Peres n'ont pas eu le tems d'exécuter ſes ordres, parce qu'ils étoient preſſés de partir pour la Chine. Enſuite, la révolution de Siam ayant rendu cette entrepriſe encore plus difficile, on eſt réduit aux anciennes lumieres, qui ſe trouvent diſperſées dans les Voyageurs.

Idée géographique du Royaume de Siam. Sa ſituation.

Le Royaume de Siam eſt bordé au Nord par celui de Laos, à l'Eſt par ceux de Camboye & de Keo, au Sud par un grand Golfe de ſon nom, & à l'Oueſt par la preſqu'Iſle de Malaca. Ses Frontieres s'étendent, vers le Nord, juſques ſous le vingt-deuxiéme degré; & comme la Rade qui termine ſon Golfe eſt à peu près à treize degrés & demi, il s'enſuit que toute cette étendue, qui eſt peu connue des Européens, eſt d'environ cent ſoixante-dix lieues en ligne droite. Du Levant au Nord, le Royaume eſt bordé par de hautes montagnes, qui le ſéparent du Royaume de Laos. Au Nord & au couchant, d'autres montagnes le ſéparent des Royaumes de Pegu & d'Ava. Cette double chaîne laiſſe entr'elle une eſpece de grande vallée, large en quelques endroits, de quatre-vingt à cent lieues, qui étant arroſée depuis *Chiamai*, juſqu'à la mer, c'eſt-à-dire, du Nord au midi, par une belle riviere que les Siamois nomment *Menam*, forme le corps ou la principale partie du Royaume (63).

Ville de Chiamai. Conjectures de la Loubere.

Les Siamois aſſurent que la ville qu'ils nomment Chiamai, eſt de quinze journées plus au Nord que les anciennes frontieres. La Loubere évalue ces quinze journées à ſoixante ou ſoixante-dix lieues, parce qu'elles ſe comptent par la riviere, c'eſt-à-dire, en la remontant. Il y avoit alors environ trente ans que leur Roi s'étant rendu maître de cette ville, l'avoit enſuite aban-

(63) Cette idée générale eſt tirée de la Loubere. Jooſt *Shuten*, Directeur de la Compagnie Hollandoiſe en ces quartiers-là, qui écrivoit en 1636, parle autrement des frontieres du Royaume de Siam. Il s'étend, dit-il, juſques ſous le dix-huitiéme degré de latitude Septentrionale, & touche de ce côté aux Royaumes de Pegu & d'Ava. Du côté de l'Oueſt, il eſt borné par le Golfe de Bengale. La Côte s'étend depuis Martavan juſques ſous le ſeptiéme dégré, où il confine du côté du Sud avec les Royaumes de Patan & de Queda. Depuis Patan, la Côte court vers le Nord juſqu'à treize degrés trente minutes, où elle ſe courbe en arc & fait le fond du Golfe de Siam. La Côte deſcend après vers le Sud, juſques ſous le douziéme degré; & de ce côté-là, le Royaume de Siam joint à l'Eſt les deſerts de Camboie, & au Sud les Royaumes de Jongoma, de Tangu & de Lands-Iangh; de ſorte qu'il a la forme d'une demie-lune de quatre cens cinquante lieues de circuit.

donnée, après en avoir enlevé tous les Habitans. Depuis, elle a été repeuplée par le Roi d'Ava, dont le Pegu dépend aujourd'hui. Mais les Siamois, qui étoient de cette expédition ne connoiſſoient pas ce Lac célébre, d'où nos Geographes font ſortir la riviere de Menam, & dont ils prétendent qu'elle tire ſon nom (64) : ce qui fait juger à la Loubere qu'elle en eſt plus éloignée qu'ils ne l'ont crû, ou que ce Lac n'exiſte point (65). Il ſe peut auſſi, dit-il, que cette ville, voiſine de pluſieurs Royaumes, & plus ſujette qu'une autre aux ravages de la guerre, n'ait pas toujours été rebâtie au même lieu ; & cette ſuppoſition lui paroît d'autant plus vraiſemblable, que des villes qui ne ſont que de bois, comme toutes celles de ces contrées, ne laiſſent, dans leur deſtruction, ni maſures ni fondemens. Il ajoute qu'on peut douter que le Menam vienne d'un Lac ; parce qu'en entrant dans le Royaume de Siam, il eſt ſi petit, que pendant l'eſpace d'environ cinquante lieues, il ne porte que de fort petits bateaux (66).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

D'où vient la riviere de Menam.

Cette riviere s'étant groſſie de pluſieurs autres & de quantité de ruiſſeaux, qu'elle reçoit des montagnes qu'on vient de repréſenter, ſe décharge dans le Golfe de Siam par trois embouchures, dont la plus navigable eſt celle qui eſt le plus au Levant. *Jooſt Schuten* la place ſous le treiziéme degré trente minutes de latitude du Nord.

Les Montagnes, qui font les frontieres communes d'Ava, de Pegu & de Siam, s'abbaiſſant par degrés, à meſure qu'elles s'étendent vers le Sud, forment la preſqu'Iſle de l'Inde, au-delà du Gange, qui ſe terminant à la Ville de Sincapur, ſépare les Golfes de Siam & de Bengale, & qui avec l'Iſle de Sumatra, forme le célébre détroit de Malaca ou de Sincapur. Pluſieurs rivieres, tombant de ces montagnes dans les Golfes de Siam & de Bengale, rendent ces Côtes habitables. Les autres montagnes qui s'élevent entre le Royaume de Siam & celui de Laos, & qui s'étendent auſſi vers le Sud, vont, en s'abbaiſſant peu à peu, ſe terminer au Cap de Camboie, le plus oriental de tous ceux du continent d'Aſie qui regardent le Sud. C'eſt à la hauteur de ce Cap que commence le Golfe de Siam, & le Royaume s'étend aſſez loin vers le midi, de l'un & de l'autre côté du Golfe ; c'eſt-à-dire, le long de la Côte du Levant juſqu'après la riviere de Chanteboun, où commence le Royaume de Camboie ; & vis-à-vis, c'eſt-à-dire, dans la preſqu'Iſle au-delà du Gange, qui eſt au couchant du Golfe de Siam, il s'étend juſqu'à Queda & juſqu'à Patane, Terres des Peuples Malays, dont Malaca étoit autrefois la Capitale.

Avantages de la ſituation de Siam.

Ainſi l'on compte environ deux cens lieues de Côte ſur le Golfe de Siam, & cent quatre-vingt ſur le Golfe de Bengale : ſituation avantageuſe, qui

Le Royaume de Siam a beaucoup de Ports, & la Côte de Coromandel n'en a aucun.

(64) Il ſignifie *Mare-d'eau* ou *grande-eau*.

(65) La navigation a fait aſſez connoître les Côtes maritimes de Siam ; mais quantité d'Auteurs, qui les ont décrits, n'ont preſque rien ſû de l'intérieur des terres, parce que les Siamois n'ont pas de Carte de leur Pays, ou qu'ils la tiennent cachée. Celle que la Loubere a donnée eſt, dit-il, l'ouvrage d'un Européen, qui avoit remonté le Menam juſqu'aux frontieres du Royaume, mais qui n'avoit pas aſſez d'habileté pour donner toutes les poſitions avec une parfaite juſteſſe. D'ailleurs il n'avoit pas tout vû. Caſſini l'a corrigée ſur quelques autres mémoires. Cependant elle eſt encore défectueuſe, quoique plus exacte que celles qui l'ont précédée.

(66) Deſcription de la Loubere, Tome I. pages 6 & 7.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ouvre aux Naturels du Pays la navigation sur toutes les mers de l'Orient. D'ailleurs la nature, qui a refusé toutes sortes de Ports & de Rades à la Côte de Coromandel, dont le Golfe de Bengale est bordé au couchant, en a donné un grand nombre à celle de Siam, qui lui est opposée. Un grand nombre d'Isles la couvrent, & forment des aziles sûrs pour les Vaisseaux, qui y trouvent de l'eau douce & du bois en abondance. Le Roi de Siam les compte dans ses Etats; quoique ses Peuples ne les ayent jamais habitées, & qu'il n'ait pas assez de forces maritimes pour en défendre l'accès aux Etrangers. La ville de *Merguy* est à la pointe Nord-Oueſt d'une Isle, grande & bien peuplée, que forme à l'extrêmité de son cours une fort belle riviere, à laquelle on a donné le nom de Tanasserim, de celui d'une autre ville, située sur ses bords à quinze lieues de la mer. Cette riviere vient du Nord. Après avoir traversé les Royaumes d'Ava & de Pegu, & quelque partie des terres de Siam, elle se décharge dans le Golfe de Bengale par trois embouchures, & forme l'Isle de Merguy, dont le Port passe pour le plus beau de toutes les Indes (67).

Le Menam traverse le Royaume. Ses bords sont fort peuplés.

On conçoit que la riviere de Menam traversant le Royaume de Siam, entre les montagnes qui le bordent, c'est sur ces Rives que les principales villes sont situées, & que le Commerce ou d'autres commodités rassemblent la plus grande partie des Habitans. Aussi le reste du Pays est-il mal peuplé. Les Siamois ont même fort peu d'habitations sur les Côtes maritimes, ou qui n'en soient éloignées au moins d'une petite journée. Tous les Voyageurs conviennent que par cette raison, ce qui s'écarte des rives du Menam est peu connu des Etrangers. Jooſt-Schuten nous apprend le nom d'un grand nombre de Villes, » qui sont, dit-il, les Capitales des Gouvernemens des Pro- » vinces où elles sont situées; mais il ne paroît point instruit de leur vé- » ritable situation (68). Un Ingénieur François, nommé de la Mare, que le Chevalier de Chaumont laissa au service du Roi, traça le Cours du Menam, depuis la Capitale du Royaume jusqu'à la mer. C'est ce qu'on a de plus certain sur la disposition intérieure du Pays, avec quelques éclaircissemens que la Loubere y a joints, & ce qu'on a lû de *Louvo* & de quelques autres lieux, dans les deux Voyages du Pere Tachard.

L'intérieur du Royaume est peu connu.

Bancock (69), dont on a répété le nom tant de fois dans les relations précédentes, est situé à sept lieues de la mer, & se nomme *Fou* en Siamois, sans qu'on sache d'où lui vient le nom de Bancock. A la vérité plusieurs noms Siamois commencent par le mot de *Ban*, qui signifie *Village*. Mais la Loubere observe que ceux de la plupart des lieux voisins de la mer sont défigurés par les Etrangers. De vastes jardins, qui composent le territoire de cette Ville pendant l'espace de quatre lieues, en remontant vers la Ville

(67) La Loubere, *ibid.* pages 19 & 20.

(68) Il y a, dit-il, dans le plat Pays, tant de Villes, de Bourgs & de Villages, qu'il seroit difficile d'en sçavoir le nombre. Les principales Villes sont *India*, (c'est le nom qu'il donne à la ville de Siam), *Picelouk*, *Sourckelouk*, *Capheng*, *Soucothay*, *Kephinpet*, *Conseywan*, *Pitsyay*, *Pitsidi*, *Lydure*, *Tenou*, *Mormelon*, *Martenayo*, *Ligor*, *Bordelong*, *Tanassary*, *Bankok*, *Pipri*, *Rapry*, *Merguy*, & d'autres. *Tooſt-Schuten*, *Relation Hollandoise de Siam.* Voyez ci dessous le dénombrement des Juriſdictions.

(69) Voyez le premier Voyage de Tachard. De la Mare fut chargé de fortifier Bankock, Louvo & d'autres lieux.

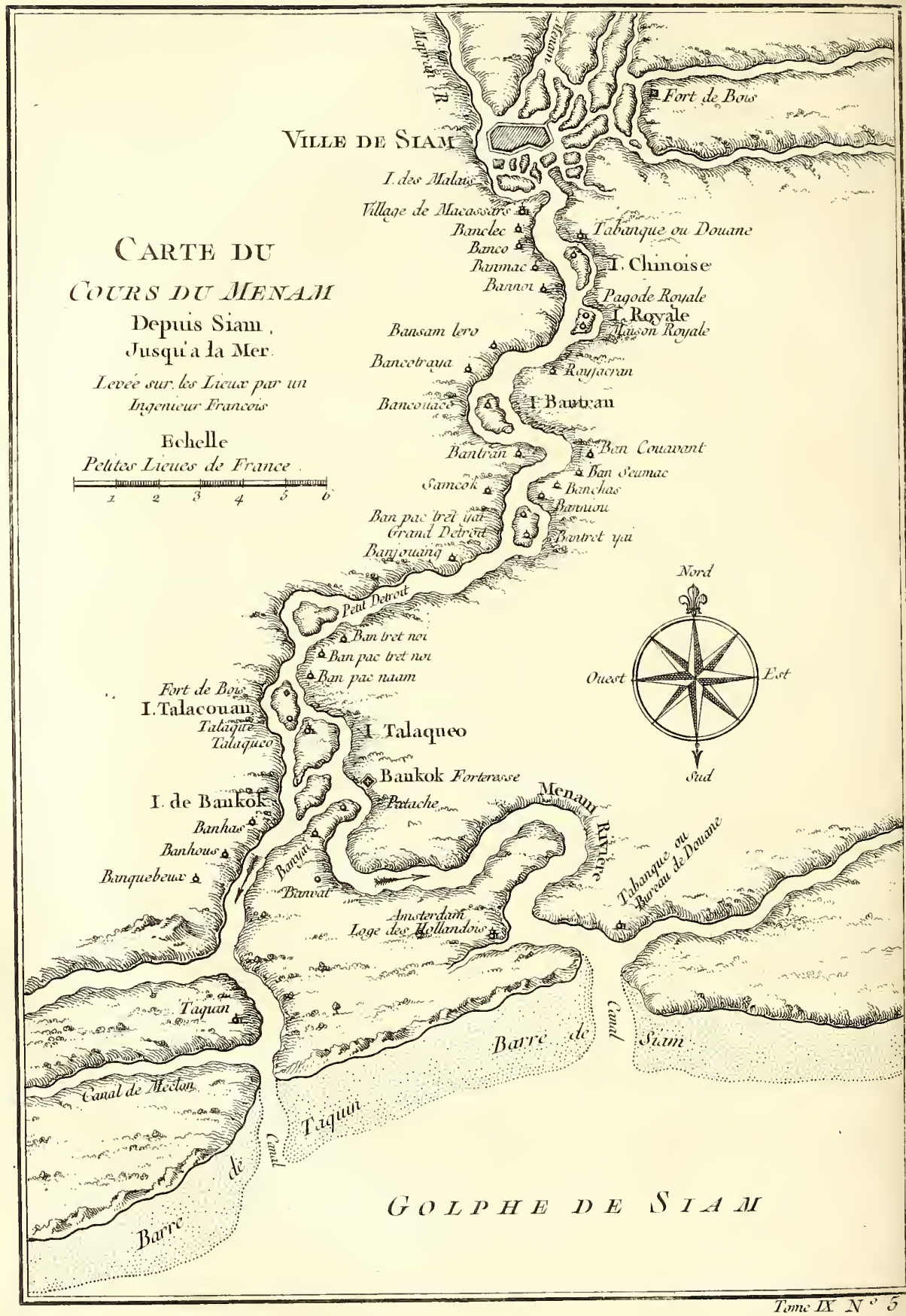

Carte du
Cours du Menam
Depuis Siam,
Jusqu'a la Mer.
Levée sur les Lieux par un
Ingenieur Francois
Echelle
Petites Lieues de France.
1 2 3 4 5 6
Ville de Siam
Fort de Bois
I. des Malais
Village de Macassars
Banclec
Banco
Banmac
Bannoi
Tabanque ou Douane
I. Chinoise
Pagode Royale
I. Royale
Maison Royale
Bansam lero
Bancotraya
Royjacran
Bancouaco
I. Bantran
Bantran
Ban Couavant
Ban Seumac
Samcok
Banchas
Banniou
Ban pac tret yai
Grand Detroit
Bantret yai
Banjouang
Petit Detroit
Ban tret noi
Ban pac tret noi
Ban pac naam
Fort de Bois
I. Talacouan
Talaque
Talaqueo
I. Talaqueo
Bankok Forteresse
I. de Bankok
Patache
Banhas
Banhous
Banquebeux
Banyai
Banvat
Menam Riviere
Tabanque ou Bureau de Douane
Amsterdam
Loge des Hollandois
Taquan
Canal de Meclon
Barre de Taquin
Canal
Barre de Siam
Canal
Golphe de Siam
Nord
Ouest
Est
Sud

de Siam juſqu'à Talacoan, fourniſſent à cette Capitale une grande quantité de fruits, c'eſt-à-dire, l'eſpece de nourriture que les Habitans préferent à toutes les autres.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

D'autres lieux diſtingués que le Menam arroſe, ſont *Metac*, premiere Ville du Royaume au Nord Nord-Oueſt; *Tian-Tong*, *Campeng-pet*, ou *Campeng*, *Laconceran*, *Tchainat*, *Siam*, *Talacoan* & *Talaqueou*. Entre Siam & Tchainat, à une diſtance de l'une & de l'autre que les détours de la riviere rendent preſqu'égale, la riviere laiſſe un peu à l'Eſt la Ville de Louvo, où le Roi de Siam paſſe une grande partie de l'année, pour ſe livrer au divertiſſement de la chaſſe. Mais cette Place ſeroit inhabitable, ſans un canal qu'on a tiré de la riviere pour l'arroſer. La Ville de Metac eſt dans la dépendance d'un Seigneur héréditaire, qui ſe nomme *Pa-ya-Tac*, c'eſt-à-dire, Prince de Tac. *Tian-tong* eſt une Ville ruinée par les anciennes guerres du Pegu. Celle de *Campeng* eſt célebre par d'excellentes mines d'acier.

Principales Villes, ſur le Menam.

A Laconceran, le Menam reçoit une autre riviere conſidérable, qui vient auſſi du Nord, & qui s'appelle auſſi Menam, nom général de toutes les grandes rivieres. Nos Geographes la font ſortir du lac de Chimai; mais on aſſura la Loubere qu'elle a ſa ſource dans des montagnes, qui ſont moins au Nord que cette Ville. Après avoir paſſé d'abord à Meuang-fong, à Pitchiai, à Pithnolouck (70), & à Pitchit, elle vient ſe rendre dans l'autre riviere à Laconcevan. *Pitſanolouc*, que les Portugais nomment par corruption *Porſalouc*, avoit anciennement des Seigneurs héréditaires, tels que ceux de Metac. La Juſtice s'y rend encore dans le Palais des anciens Princes. C'eſt une Ville d'aſſez grand commerce, fortifiée de quatorze baſtions (71).

Laconcevan eſt à la moitié du chemin entre Pitſanoulouc & Siam; diſtance de vingt-cinq journées, pour ceux qui remontent la riviere dans les barques ordinaires, mais qui n'en demande que douze lorſqu'on y apporte plus de diligence.

Ces Villes, comme toutes les autres habitations du Royaume de Siam, ne ſont qu'un amas de cabanes, fermé ſouvent d'une enceinte de bois, & quelquefois d'un mur de brique, mais très-rarement de pierre. Cependant la magnificence ou l'orgueil des Orientaux leur fait donner des noms éclatans aux lieux les plus ſimples. Tian-tong, par exemple, ſignifie *vrai or*: Campeng-pet, *murs de diamant*, parce que ſes murailles ſont de pierre, & Laconcevan, *Montagne du Ciel*.

On trouve ſur les frontieres du Pegu, la Ville de *Cambory*, & ſur celles de Laos, une autre Ville nommée *Corazema*, ou *Cariſſima*, l'une & l'autre aſſez célebres. Dans les terres, entre les deux rivieres qui vont ſe joindre à Laconcevan, & ſur des canaux qui communiquent d'une riviere à l'autre, s'offrent deux Villes conſidérables, l'une qui ſe nomme *Socotai*, preſqu'à la hauteur de *Pitchit*, & Sanquelouck, plus au Nord.

Cambory & Corazema.

Comme un pays ſi chaud ne peut être habité qu'auprès des Rivieres, les Siamois l'ont entrecoupé d'un grand nombre de canaux qu'ils appellent

Situation extraordinaire de la Capitale.

(70) A quatorze degrés quarante-deux minutes, trente-deux ſecondes de latitude, ſuivant les obſervations des Jéſuites.

(71) C'eſt apparemment l'ouvrage des François, que le Chevalier de Chaumont y avoit laiſſés.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Cloum. C'eſt par le moyen de ces canaux que la Ville de Siam eſt non-ſeulement devenue une Iſle, mais qu'elle ſe trouve placée au milieu de pluſieurs Iſles; ce qui rend ſa ſituation très-ſinguliere. L'Iſle qui la renferme aujourd'hui eſt contenue elle-même dans ſes murs. Sa hauteur, ſuivant les obſervations des Jéſuites, eſt de 14. dégrés 20 m. 4 ſ.; & ſa longitude, de 120 dégrés 30 min. Elle approche, pour la forme, d'une gibeciere dont le haut ſeroit au Levant, & le bas au couchant. La Riviere la prend au Nord, par pluſieurs canaux, qui entrent dans celui qui l'environne. Elle l'abandonne au Midi, en ſe partageant entre d'autres canaux. Le Palais du Roi eſt au Nord, ſur le canal qui embraſſe la Ville. Il n'y a qu'une chauſſée au Levant, par laquelle on peut ſortir de la Ville, comme par une Iſthme, ſans avoir d'eau à paſſer.

Sa poſition & ſa forme.

Sa grandeur.

La Ville de Siam eſt très-ſpacieuſe, ſi l'on ne conſidere que l'enceinte de ſes murs. Mais à peine la ſixiéme partie de cet eſpace eſt-elle habitée. C'eſt celle du Sud-Eſt. Le reſte eſt deſert, ou ne contient que des Temples. A la vérité, les faux-bourgs qui ſont occupés par les Etrangers, augmentent conſidérablement le nombre des Habitans. Ses rues ſont larges & droites, plantées d'arbres, dans quelques endroits, & pavées de briques. Les maiſons y ſont baſſes & de bois; du moins celles des Naturels du pays, que cette ſorte d'édifices laiſſe expoſés à toutes les incommodités d'une exceſſive chaleur. La plûpart des rues ſont arroſées de Canaux étroits, qui ont fait comparer Siam à Veniſe, & ſur leſquels on voit quantité de petits ponts de claies, la plûpart très-mauvais; quelques-uns de briques, mais fort élevés & fort rudes.

Ses maiſons & ſes rues.

Vrais noms de Siam & des Siamois.

La Loubere obſerve que le nom de Siam eſt inconnu aux Siamois. C'eſt un de ces mots dont les Portugais paroiſſent les Inventeurs, & dont on a peine à découvrir l'origine. Ils l'employent comme le nom de la Nation, & non comme celui du Royaume (72). Les Siamois ſe ſont donné le nom de *Tai*, qui ſignifie *libre* dans leur langue; à peu près comme nos ancêtres ſe nommoient *Francs :* & *Meuang* ſignifiant Royaume en Siamois, ils appellent leur Pays *Meuang-tai*, ou Royaume des Libres. La Ville de Siam porte entr'eux le nom de *Sy-io-thi-ya*, dont les Etrangers ont fait *India*, *Judia*, *Judea* & *Odioa*. L'origine des Siamois n'eſt pas plus certaine que celle de leur nom. Ils affectent eux-mêmes de cacher leur Hiſtoire, qui eſt d'ailleurs pleine de fables, & dont les livres ſont en petit nombre, parce qu'ils n'ont pas l'uſage de l'impreſſion. L'année 1685, qui eſt celle du premier voyage de Tachard, paſſoit parmi eux pour la 2229 de leur Ere, dont ils prennent l'époque à la mort de Sommona-Codom, Auteur de leur Religion. Ils font régner leur premier Roi en 1300 de cette Ere; & dans l'eſpace de 93 ans

Chronologie Siamoiſe & origine des Habitans.

(72) Ceux qui ſavent la langue du Pegu aſſurent que Siam, en cette langue, ſignifie *libre*. Peut-être eſt-ce de-là que les Portugais ont tiré ce mot. Navarret dit que le nom de Siam, qu'il écrit *Sian*, vient des deux mots *ſien lo*, ſans ajouter ce que ces deux mots ſignifient, ni de quelle langue ils ſont, quoiqu'on puiſſe juger qu'il les donne pour Chinois. *Chap. I. Art. V.* Remarquez que la plûpart des noms que nous donnons aux Royaumes Indiens ſont auſſi des noms Nationaux; de ſorte qu'il faudroit dire le Roi des *Pegus*, celui des *Laos*, des *Mogols*, des *Siams*, &c.

ils

ncois en 1687

A. Le G
B. Petit
C. Pago
regna
D. Grand
E. G.de Pag

RR. Rue Napetat
SS Rue du Barcalon
TT Rue au feu
VV Rue des Eléphans
XX Rue du Palais
YY Rue Chinoise

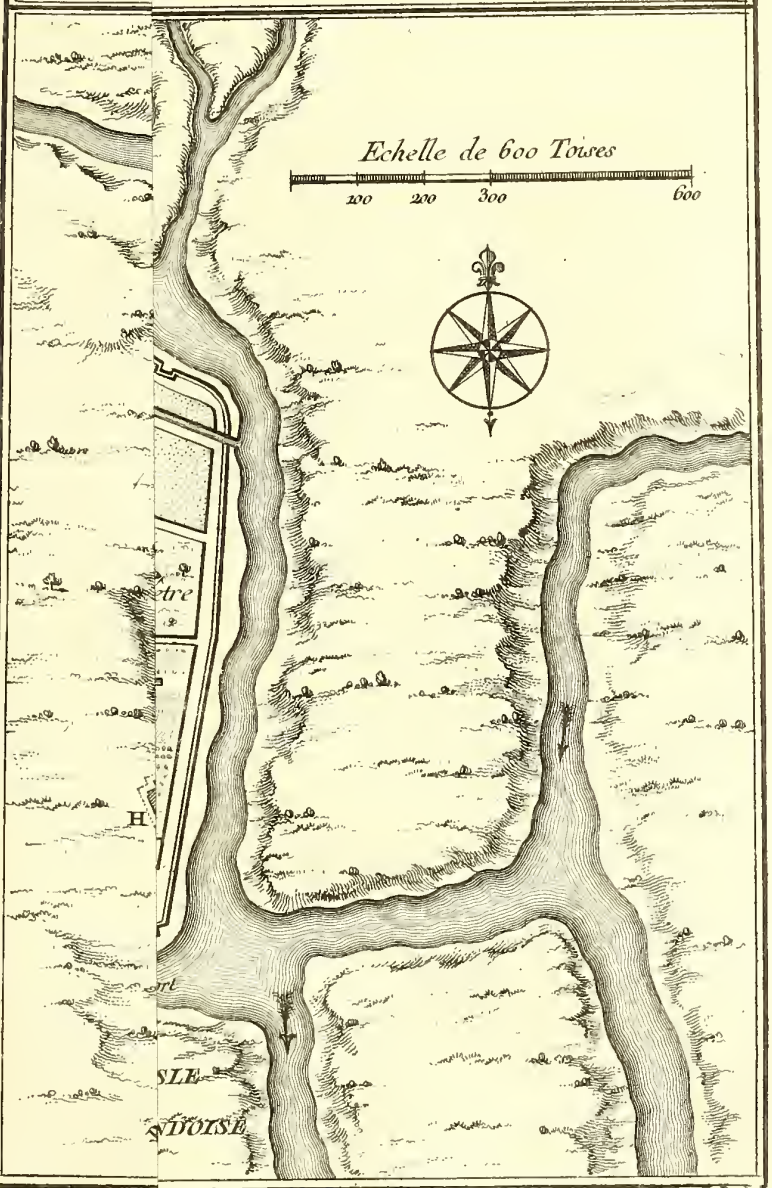

Tome IX. N.° 4.

PLAN DE LA VILLE DE SIAM

Capitale du Royaume de ce nom Levé par un Ingenieur Francois en 1687

A. *Le Grand Palais*
B. *Petit Palais du Roi*
C. *Pagode ou le Roi de Siam regnant alors avoit été elevé*
D. *Grande Pagode*
E. *Gde Pagode Royale nomée Napetat*
F. *Pagodes Chinoises*
G. *College Constantin*
H. *Pagode Royale*
I. *l'Eveché*
K. *Pagode de la feue Reine*
L. *Loge des Francois*
M. *Nouvelle Loge des François*
N. *Hotel des Ambassadeurs de France*
O. *Hotel de Phaucon*
P. *Toutes les autres Pagodes*
QQ. *Rue des Maures*
RR. *Rue Napetat*
SS *Rue du Barcalon*
TT *Rue au feu*
VV *Rue des Eléphans*
XX *Rue du Palais*
YY *Rue Chinoise*

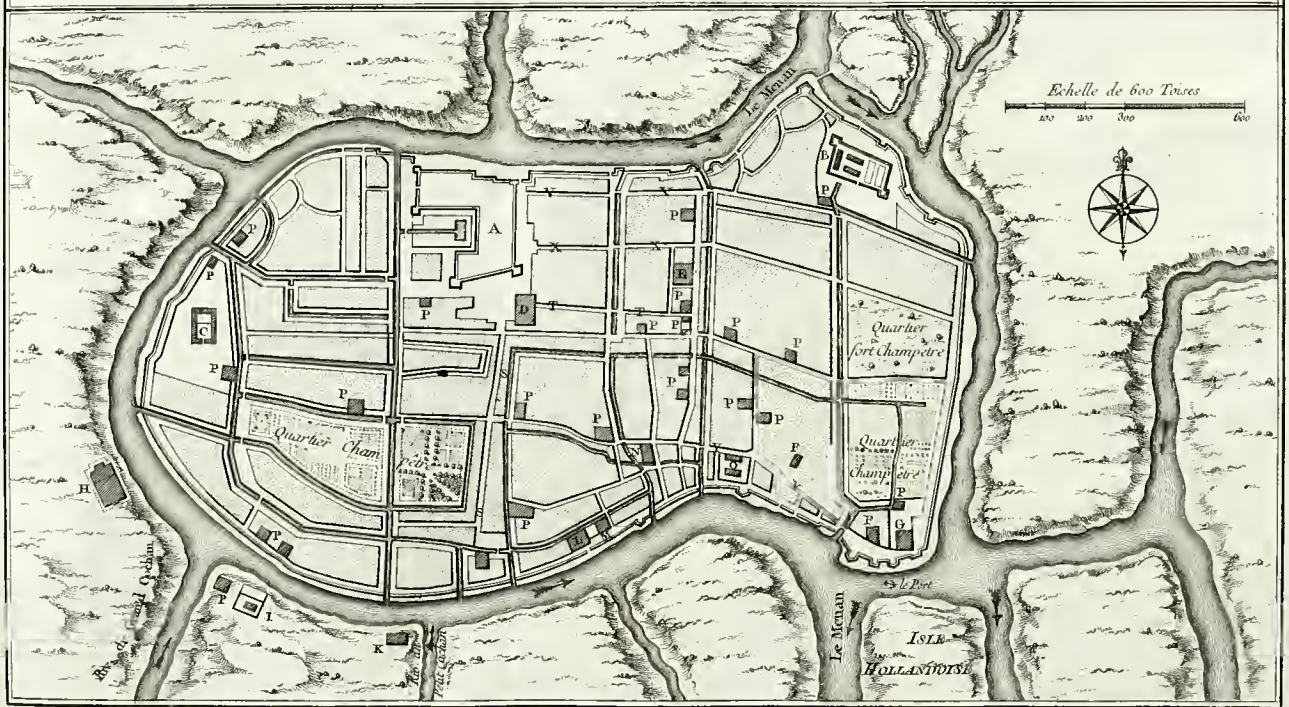

Ils comptent cinquante-deux Rois de différentes races (73). On ignore d'ailleurs s'ils ne font qu'un seul Peuple, descendu des premiers hommes qui ont habité le pays, ou si dans la suite quelque autre Nation ne s'y est pas établie malgré les premiers habitans; & la principale raison de ce doute vient des deux langues dont ils ont l'usage : l'une vulgaire, & l'autre connue seulement des savans (74). Ils assurent eux-mêmes que leurs loix sont étrangeres & leur viennent du Pays de Laos : mais il y a d'autant moins de fond à faire sur cette tradition, que celle des Peuples de Laos porte que leurs Rois & la plûpart de leurs Loix viennent de Siam (*).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

» Si l'on considére la situation du Pays, dont les terres sont si basses qu'el-
» les paroissent échappées miraculeusement à la mer, les inondations qui s'y
» renouvellent tous les ans, le nombre presqu'infini d'insectes qu'elles y
» produisent, & la chaleur excessive du climat, il est difficile, suivant la
» Loubere, de se persuader que d'autres hommes ayent pu se résoudre à l'ha-
» biter, que ceux qui sont venus du voisinage à mesure que les terres ont été
» défrichées. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Siamois qui habi-
» tent le plat-pays descendent de ceux qui occupent les montagnes du Nord,
» & qu'on distingue encore par le nom de *Tai-yai* ou de grands Siamois (75).

Cependant on remarque aujourd'hui que le sang Siamois est fort mêlé de sang étranger. Sans compter les Peguans & ceux de Laos, que le voisinage peut faire regarder comme une même Nation, il paroît que la liberté du Commerce & les Guerres de la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine, & des autres parties de l'Asie méridionale, ont amené à Siam un grand nombre de Négocians ou de fugitifs, qui ont pris le parti de s'y établir. On compte, dans la Capitale, jusqu'à quarante Nations différentes, qui habitent différens quartiers de la Ville ou des Fauxbourgs. C'est du moins à ce nombre que les Siamois les font monter. Mais peut-être faut-il le regarder comme une de ces exagérations, qui sont familieres aux Indiens. La Loubere rend témoignage que les députés des Etrangers, qu'on appelle à Siam *les quarante* Nations, étant venus le saluer en qualité d'Envoyé de France, il ne compta que vingt-&-une Nations différentes (76). Il ajoute que le Pays n'en est pas plus peuplé. Les Siamois tiennent tous les ans un compte exact des hommes, des femmes & des enfans : & dans un Royaume d'une si grande étendue, ils n'avoient trouvé, la derniere fois, de leur propre aveu, que dix-neuf cens mille ames. A la vérité, il n'y faut pas comprendre un grand nombre de fugitifs, qui se retirent dans les Forêts, pour se mettre à couvert de l'oppression des grands (77).

Mêlange d'Etrangers.

On compte à Siam quarante Nations différentes.

(73) *Gervaise* a donné l'Histoire du Royaume de Siam; & *Van-Vliet* une Relation historique du même Pays, qui est à la fin du Voyage de Perse de *Herbert*. On y renvoye le Lecteur.

(74) Voyez ci-dessous l'article des caracteres d'écriture & de la langue Siamoise. Mais le raisonnement tiré de la pluralité des langues pourroit se faire de toutes les contrées des Indes; car elles ont toutes, comme Siam, deux, ou plusieurs langues, dont l'une n'est employée que dans les livres, & par les Sçavans.

(*) Description de la Loubere, pages 25 & précédentes.

(75) Les autres se nomment *Tay-noë*, ou *Petits Siamois*. La Loube, *pages* 18 & 28.

(76) *Ibidem*, page 29.

(77) Voyez le second Voyage du Pere Tachard.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Les Habitans naturels du Pays ſont plutôt petits que grands, mais ils ont le corps bien fait. La figure de leur viſage, dans les hommes comme dans les femmes, tient moins de l'ovale que de la loſange. Il eſt large & élevé par le haut des joues, mais tout d'un coup leur front ſe rétrecit, & ſe termine preſqu'autant en pointe que le menton. Ils ont les yeux petits, d'une vivacité médiocre. Le blanc en eſt ordinairement jaunatre. Leurs joues ſont creuſes, parce qu'elles ſont trop élevées par le haut; leur bouche grande, leurs levres groſſes & pâles, & leurs dents noircies par l'uſage du Betel. Leur teint eſt groſſier, d'un brun mêlé de rouge; à quoi le hâle contribue autant que la naiſſance. Ils ont le nez court & arrondi par le bout, & les oreilles fort grandes. C'eſt une partie eſſentielle de leur beauté que la grandeur des oreilles; & ce goût eſt commun à tous les orientaux, avec cette différence, que les uns tirent leurs oreilles par le bas pour les allonger, & ne les percent qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour y mettre des pendans; au lieu que d'autres, après les avoir percées, aggrandiſſent le trou peu à peu, en y mettant des bâtons dont ils augmentent par degrés la groſſeur, comme dans le Royaume de Laos, juſqu'à pouvoir y paſſer le poing. Celles des Siamois ſont naturellement grandes, ſans que l'art y contribue. Ils ont les cheveux noirs, groſſiers & plats. L'un & l'autre ſexe les porte ſi courts, qu'ils ne deſcendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles. Les jeunes gens à marier, ſans diſtinction de ſexe, ont l'uſage de les tondre au cizeau, fort près du haut de la tête, & d'en arracher au-deſſous un petit cercle de l'épaiſſeur de deux écus, ſous lequel ils laiſſent croître le reſte juſqu'aux épaules. Les femmes ne mettent aucun fard. Mais la Loubere ayant obſervé qu'un Seigneur avoit les jambes bleues, d'un bleu mat, tel qu'il reſte après l'action de la poudre à tirer, on lui apprit que c'étoit une diſtinction particuliere aux Grands, qui ont plus ou moins de bleu, ſuivant leur dignité, & que le Roi de Siam étoit bleu depuis la plante des pieds juſqu'au creux de l'eſtomac. Cependant d'autres l'aſſurerent que c'étoit moins par grandeur que par ſuperſtition.

Figure des Siamois.

Comment ils portent leurs cheveux.

Les Siamois ſont preſque nuds. Ils vont nuds-piés & nue-tête. La bienſéance leur fait porter ſeulement, autour des reins & des cuiſſes, juſqu'au deſſous du genou, une piece de toile peinte, d'environ deux aunes & demie de long. Quelquefois, au lieu d'une toile peinte, c'eſt une étoffe de ſoie, ou ſimple, ou bordée d'une broderie d'or ou d'argent.

Leur habillement commun.

Les Mandarins portent, avec leur pagne, une chemiſe de mouſſeline qui leur ſert de veſte ou de juſte-au-corps. Ils la dépouillent & ſe l'entortillent au milieu du corps, quand ils abordent un Mandarin ſupérieur en dignité, pour lui témoigner qu'ils ſont diſpoſés à recevoir ſes ordres. Ces chemiſes n'ont pas de collet. Elles ſont ouvertes par devant, & laiſſent voir l'eſtomac. Les manches tombent preſque juſqu'au poignet, larges d'environ deux pieds de tour, ſans être froncées par le bas ni par le haut. Le corps en eſt ſi étroit, que ne pouvant paſſer & deſcendre par-deſſus le pagne, il s'y arrête par pluſieurs plis. Dans l'hiver, les Seigneurs mettent quelquefois ſur leurs épaules une piece d'étoffe ou de toile peinte, en maniere de manteau, ou en forme d'écharpe, dont ils paſſent aſſez galamment les bouts autour de leurs bras.

Habit des Grands.

Le Roi de Siam porte une veſte de quelque beau brocard, dont les man-

Habit du Roi.

1 MANDARIN SIAMOIS

2 FEMME SIAMOISE AVEC SON ENFANT

T. IX. N.° IV.

ches ſont fort étroites & lui viennent juſqu'au poignet. Elle eſt ſous ſa chemiſe, qui eſt ordinairement garnie de dentelle ou de point d'Europe. Il n'eſt permis à perſonne de porter cette ſorte de veſte, ſi le Roi ne la donne lui-même. C'eſt un préſent qu'il ne fait qu'à ſes principaux Officiers. Il leur donne quelquefois auſſi une veſte d'écarlate, qui ne doit ſervir qu'à la guerre ou à la chaſſe, & qui deſcend juſqu'aux genoux, avec huit ou dix boutons par-devant. Les manches en ſont larges, mais ſans ornement; & ſi courtes qu'elles n'atteignent point aux coudes. C'eſt un uſage général, à Siam, que le Roi & tous ceux qui le ſuivent à la guerre ou à la chaſſe, ſont vétus de rouge. Les chemiſes même qu'on donne aux ſoldats, ſont teintes de cette couleur. Aux jours de cérémonie, ils paroiſſent ſous les armes avec cet ornement.

Coeffure.

Le bonnet blanc, haut & pointu, eſt une coeffure de cérémonie, que le Roi & ſes Officiers portent également. Mais le bonnet du Roi de Siam eſt orné d'un cercle ou d'une couronne de pierreries; & ceux de ſes Officiers ont divers cercles d'or, d'argent ou de vermeil doré, qui font la diſtinction de leurs dignités. Ils ne les portent que devant le Roi, ou dans leurs Tribunaux, ou dans les occaſions d'éclat. Leur uſage eſt de les attacher avec un cordon, qui leur paſſe ſous le menton; & jamais ils ne les ôtent pour ſaluer.

Chauſſures.

Les Mahométans leur ont porté l'uſage des Babouches; eſpece de ſouliers pointus, ſans talon & ſans quartier. Ils les quittent à la porte des appartemens, pour n'y porter aucune ſaleté. Mais, devant le Roi & les perſonnes du plus haut rang, le reſpect eſt une autre raiſon qui les oblige d'avoir les pieds nuds. Ils n'eſtiment les chapeaux que pour les voyages. Le Roi s'en fait faire de toutes ſortes de couleurs. Ces délicateſſes ſont peu connues du peuple, qui ne daigne pas ſe couvrir la tête contre l'ardeur du ſoleil, ou qui n'employe qu'un peu de toile. Encore ne prend-il ce ſoin que ſur les rivieres, où la réflexion eſt plus incommode.

Habillement des femmes.

Il y a quelque différence dans l'habillement des femmes. Elles attachent leur pagne autour du corps, comme les hommes; mais elles le laiſſent tomber dans ſa largeur, pour former une juppe étroite qui leur deſcend juſqu'à la moitié des jambes: au lieu que les hommes le relevent entre les cuiſſes, en y repaſſant l'un des deux bouts, qu'ils laiſſent plus long que l'autre, & qu'ils font tenir par derriere à leur ceinture. L'autre bout pend par-devant; & n'ayant point de poche, ils y nouent ſouvent leur bourſe de Betel, à peu près comme on noue quelque choſe dans le coin d'un mouchoir. Les plus propres portent deux pagnes l'un ſur l'autre, pour conſerver un air de netteté & de fraîcheur à celui qui eſt par-deſſus. Au pagne près, les femmes ſont tout-à-fait nues. Elles n'ont pas l'uſage des chemiſes de mouſſeline. Dans les conditions relevées, elles portent l'écharpe, dont elles font quelquefois paſſer les bouts autour de leurs bras. Mais le bel air eſt de la mettre ſimplement ſur leur ſein par le milieu, d'en abbattre un peu les plis, & d'en laiſſer pendre les deux bouts derriere, par-deſſus les épaules. Cette nudité ne les rend point immodeſtes. Il y a peu de Pays, où les Habitans des deux ſexes ayent plus de répugnance à montrer les parties de leur corps que l'uſage les oblige de cacher. Pendant que les Envoyés de France étoient à Siam, il fallut

Leur modeſtie.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

donner aux ſoldats François des pagnes pour le bain. On ne put faire ceſſer autrement les plaintes du Peuple, qui ne s'accoutumoit point à les voir entrer nuds dans la Riviere (78).

Elle éclate juſques dans les châtimens.

Les Enfans vont ſans pagne, juſqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Mais quand ils l'ont une fois pris, on ne les découvre point pour les châtier. C'eſt une extrême infamie, en Orient, d'être frappé à nud ſur les parties du corps qui ſont ordinairement cachées; & peut-être eſt-ce de-là que vient l'uſage du bâton pour les châtimens: le fouet, ni les verges, ne ſe feroient pas aſſez ſentir par-deſſus les habits. Les Siamois ne quittent pas même leurs habits pour ſe coucher. Ils ne font du moins que changer de pagne, comme ils en changent pour ſe baigner dans leurs rivieres. Les femmes s'y baignent comme les hommes, & s'exercent comme eux à la nage.

Autres parures.

Les pagnes d'une certaine beauté, c'eſt-à-dire, de ſoie brodée, ou de toile peinte fort fine, ne ſont permis qu'à ceux qui les reçoivent du Roi. C'eſt un uſage commun de porter des bagues aux trois derniers doigts de la main, ſans aucune régle qui en borne le nombre. Les colliers ne ſont pas connus à Siam: mais les femmes & les enfans de l'un & l'autre ſexe y connoiſſent l'uſage des pendans d'oreilles. Ils ſont ordinairement en forme de poire, d'or ou d'argent, ou de vermeil doré. Les jeunes garçons & les jeunes filles de bonne maiſon portent des bracelets, mais ſeulement juſqu'à l'âge de ſix ou ſept ans. Ils ont auſſi des anneaux d'or ou d'argent, aux bras & aux jambes.

Propreté des Siamois.

Les Siamois ſont d'une extrême propreté. Ils ſe parfument en pluſieurs endroits du corps. Ils mettent ſur leurs levres une eſpece de pomade parfumée, qui leur donne encore plus de pâleur qu'elles n'en ont naturellement. Ils ſe baignent trois ou quatre fois le jour, & plus ſouvent. C'eſt une de leurs politeſſes, de ne pas faire de viſite un peu grave ſans être lavés. Ils ſe font alors une marque blanche ſur le haut de la poitrine, avec un peu de craye, pour faire connoître qu'ils ſortent du bain.

Leurs bains.

Ils ont deux manieres de le prendre; l'une en ſe mettant dans l'eau comme nous; l'autre, en ſe faiſant répandre de l'eau ſur le corps à diverſes repriſes. Cette ſeconde ſorte de bain dure quelquefois plus d'une heure. Ils n'ont pas beſoin de faire chauffer l'eau pour leurs bains domeſtiques, parce que naturellement elle demeure toujours aſſez chaude. Quoiqu'ils affectent de ſe noircir les dents, le ſoin qu'ils en prennent eſt extrême. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux & des huiles parfumées. Ils ont des peignes de la Chine, qui ne ſont qu'un amas de pointes, ou de dents, liées étroitement avec du fil d'archal. Ils s'arrachent la barbe; & naturellement ils en ont peu; mais ils ſe contentent de rendre leurs ongles nets, ſans jamais les couper. La Loubere vit des danſeuſes de profeſſion, qui pour ſe donner de la grace, s'étoient ajuſté, aux bouts des doigts, de longs ongles de cuivre jaune; on ſçait qu'à la Chine, du moins avant la conquête des Tartares, on ne ſe coupoit ni les ongles ni les cheveux, ni la barbe.

Leur Architecture & leurs Maiſons.

Si les Siamois ſont ſimples dans leurs habits, ils ne le ſont pas moins dans leurs logemens, dans leurs meubles & dans leur nourriture; riches dans une pauvreté générale, puiſqu'ils ſavent ſe contenter de peu. Leurs maiſons ſont

(78) La Loubere, *ibidem.* page 78.

petites, mais accompagnées d'assez grands espaces. Des claies de Bambou fendu, souvent peu serrées, en font les planchers, les murs & les combles. Les piliers, sur lesquels elles sont élevées pour éviter l'inondation, sont des bambous plus gros que la jambe. Leur hauteur, au-dessus de la terre, est d'environ treize pieds, parce que l'eau s'éleve quelquefois autant. Le nombre des piliers est de quatre ou six, sur lesquels ils mettent au travers d'autres bambous, au lieu de poutres. L'escalier est une véritable échelle, qui pend en dehors, comme celle de nos moulins à vent. Les étables mêmes sont en l'air, avec des rampes de claies, par où les animaux peuvent y monter. Le foyer des maisons est une corbeille pleine de terre, soutenue comme un trepied, sur trois bâtons. DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

C'est dans des édifices de cette nature que les Envoyés de France furent logés chaque nuit, en remontant depuis la mer jusqu'à la Capitale. Il n'y a point d'Hôtelleries dans le Royaume de Siam, ni dans aucun état de l'Asie. L'Hospitalité n'y est point connue; ce qui paroît venir du soin, avec lequel chacun s'efforce de cacher ses femmes. La Loubere parle d'un François, qui s'avisa de tenir auberge : mais il ne put inspirer le même goût aux Siamois; & jamais il ne vit entrer chez lui que des Européens. Les maisons qu'on bâtit pour les Envoyés, sur le bord de la riviere, n'étoient pas sans agrémens & sans commodité. Des claies posées sur des piliers & couvertes de nattes de jonc, faisoient non-seulement le plancher de chaque édifice, mais celui des cours. La salle & les chambres étoient tapissées de toiles peintes, avec des plat-fonds de mousseline blanche, dont les extrémités tomboient en pente. Les nattes des appartemens étoient beaucoup plus fines que celles des cours; & dans les chambres de lit, on avoit encore étendu des tapis par-dessus les nattes. La propreté regnoit de toutes parts, mais sans magnificence. A Bancock, à Siam, à Louvo, où les Européens, les Chinois & les Mores ont bâti des maisons de brique, on logea les Envoyés dans des maisons Siamoises qui n'avoient pas été bâties pour eux. Ils virent néanmoins deux maisons de brique, que le Roi de Siam avoit commencé à faire bâtir pour les Ambassadeurs de France & de Portugal : mais elles n'étoient pas achevées; sans doute, parce qu'il y avoit peu d'apparence qu'elles dussent être souvent habitées (79). Auberge Françoise à Siam.

Les grands Officiers de la Cour ont des maisons de menuiserie, qu'on prendroit pour de grandes armoires, où ne logent que le maître, sa principale femme & leurs enfans. Chacune des autres femmes, avec ses enfans, & chaque esclave avec sa famille, ont de petits logemens séparés, mais renfermés dans la même enceinte de bambou, qui composent autant de ménages differens. Un étage leur suffit, parce qu'ils ne sont pas gênés par l'espace. Les Européens, les Chinois de les Mores bâtissent des maisons de brique, qu'on voit à côté de ces grands édifices, avec des appentis, en forme de hangarts ouverts, qui arrêtent le Soleil sans ôter l'air. D'autres ont des corps de logis double, qui reçoivent le jour l'un de l'autre, & qui se communiquent l'air avec moins de chaleur. Les chambres sont grandes & bien Maisons des Grands.

Maisons de brique des Mores & des Chinois.

(79) Voyez le premier voyage de Tachard, où il explique le dessein du Roi & de son Ministre.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

parées. Celles du premier étage ont des vûes sur la salle basse, que son exhaussement devroit faire nommer sallon, & qui est quelquefois entourée de bâtimens par lesquels elle reçoit son unique jour. C'est proprement à cette salle qu'on donne le nom de *Divan*, mot Arabe, qui signifie Salle de Conseil ou de Jugement. Mais il y a d'autres sortes de Divans, qui étant bâtis de trois côtés, manquent d'un quatrieme mur, du côté par lequel on suppose que le Soleil doit moins donner dans le cours de l'année (80). Devant cette ouverture, on éleve un appentis de la hauteur du toît. L'intérieur du Divan est souvent orné, du haut en bas, de petites niches où l'on met des vases de porcelaine. Sous l'appentis, on fait quelquefois jaillir une petite fontaine.

Précautions contre la chaleur.

Palais du Roi & ses Temples.

Le Palais de Siam, celui de Louvo, & plusieurs Pagodes, sont aussi de brique; mais ces Palais sont bas, & n'ont qu'un étage, comme les maisons du peuple. Les Pagodes ne sont pas non plus assez exhaussées, à proportion de leur grandeur. Elles ont moins de jour que nos Eglises. Leur forme d'ailleurs est celle de nos Chapelles, mais sans voute ni plat-fonds: seulement, la charpente qui soutient les tuiles est vernissée de rouge, avec quelques filets d'or. Au reste, les Siamois ne connoissent pas d'autre ornement extérieur, pour les Palais & les Temples, que dans les Combles, qu'ils couvrent ou de cette espece d'étain bas, qu'ils nomment *Calin*, ou de tuiles vernissées de jaune à la maniere de la Chine. Le Palais de Siam ne laisse pas de se nommer le Palais d'or, parce qu'il a quelque dorure dans l'intérieur. Leurs escaliers méritent peu d'attention. Celui par lequel on monte au salon de l'audience à Siam, n'a pas deux pieds de large. Il est de brique, tenant à un mur, du côté droit, & sans aucun appui du côté gauche. Mais les Seigneurs Siamois n'ont besoin de rien pour l'appuyer, puisqu'ils le montent en se traînant sur les mains & sur les genoux; & si doucement, que suivant l'expression de la Loubere, on diroit qu'ils veulent surprendre le Roi leur Maître. La porte du salon est quarrée, mais basse, étroite & digne de l'escalier; parce qu'on suppose apparemment que personne n'y doit entrer que prosterné. L'entrée du salon de Louvo est moins basse: mais outre que ce Palais est plus moderne, il passe pour une maison de campagne, où le Monarque affecte moins de grandeur & de majesté que dans la Capitale.

Escaliers & Portes.

En quoi consiste la dignité des Maisons Siamoises.

Ce qui fait la véritable dignité des grandes maisons Siamoises, c'est qu'il n'y a point de plein pied, quoiqu'elles n'ayent qu'un étage. Dans le Palais, par exemple, le logement du Roi & des Dames est plus élevé que tout le reste; & plus une piece en est proche, plus elle s'éleve à l'égard de celle qui la précede. Il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre; car les autres se suivent sur une même ligne. La même inégalité se trouve dans les toits, dont l'un est plus bas que l'autre, à mesure qu'il couvre une piece plus basse. Cette succession de toits inégaux fait la distinction des degrés de grandeur. Le Palais de Siam en a sept, qui sortent ainsi l'un de l'autre. Les grands Officiers en ont jusqu'à trois. Quelques tours quarrées, qui s'élevent en divers endroits du Palais, ont aussi plusieurs combles. On remarque la même gradation dans les Pagodes. De trois toits, le plus

(80) Entre les Tropiques, le soleil donne par-tout, selon les diverses saisons.

élevé eſt celui ſous lequel eſt placé l'Idole. Les deux autres ſont pour le Peuple.

Principal ornement des Pagodes.

Mais le principal ornement des Pagodes conſiſte dans pluſieurs pyramides de chaux & de brique, dont les plus hautes ne le ſont pas moins que nos clochers ordinaires: les plus baſſes n'ont qu'environ deux toiſes. Leur forme eſt ronde; & diminuant peu en groſſeur, à meſure qu'elles s'élevent, on peut dire qu'elles ſe terminent en dome. Les baſſes ont à l'extrémité une aiguille de calin, fort menue & fort pointue; quelques-unes de ces aiguilles diminuent & groſſiſſent quatre ou cinq fois dans leur hauteur. Elles ſont ornées, en pluſieurs endroits de leur contour, de pluſieurs canelures, qui diminuant avec l'aiguille, vont ſe terminer en pointe à la groſſeur ſupérieure, d'où s'élevent d'autres canelures.

L'intérieur du Palais n'eſt pas commun.

L'intérieur des Palais du Roi de Siam eſt peu connu des Etrangers. Suivant la Loubere, il ne l'eſt pas moins des Grands de la Nation; du moins, s'il eſt vrai, comme on l'en aſſura, que perſonne ne pénetre plus loin que la ſalle de l'audience & celle du Conſeil (81), qui ne ſont que deux premieres pieces d'un grand corps de bâtiment, ſans aucune ſorte d'antichambre. Tachard fut introduit dans quelques appartemens plus enfoncés, ſur-tout à Louvo; mais il ne s'arrête point à les décrire, par reſpect apparemment pour l'uſage qui en défend l'entrée. Il convient lui-même que les Palais du Roi ne ſont habités que par ſes femmes & par ſes Eunuques. Lorſque les Envoyés de France dinerent au Palais de Siam, ce fut dans une cour fort agréable, ſous de grands arbres, au bord d'un réſervoir. A Louvo, ils dînerent dans une ſalle du jardin, dont les murs étoient revêtus d'un ciment fort blanc & fort poli. Cette ſalle avoit une porte à chaque bout. Elle étoit entourée d'un foſſé, large de deux à trois toiſes, & de cinq ou ſix pieds de profondeur, dans lequel il y avoit une vingtaine de petits jets d'eau, à diſtances égales, qui jailliſſoient en arroſoir, c'eſt-à-dire, par des ajutages percés de trous fort petits, mais ſeulement à la hauteur des bords du foſſé, parce qu'au lieu d'élever les eaux, on avoit creuſé la terre pour abbaiſſer les baſſins. Au milieu du jardin & dans les cours, on voit pluſieurs de ces ſalles iſolées, qui ſont entourées d'un mur à hauteur d'appui. Le toît porte ſur des piliers plantés dans le mur. Ces lieux ſont pour les Mandarins importans, qui s'y tiennent aſſis les jambes croiſées, pour les fonctions de leurs Charges, ou pour faire leur cour, c'eſt-à-dire pour attendre les ordres du Prince. Les Mandarins moins conſidérables ſont aſſis à découvert, dans les cours ou dans les jardins: & lorſqu'ils apprennent, par certains ſignaux, que le Roi peut les voir, quoiqu'ils ne le voyent pas eux-mêmes, ils ſe proſternent tous ſur les genoux & ſur les coudes (82).

Jardin de Louvo.

Le jardin de Louvo n'eſt pas fort ſpacieux. Les compartimens en ſont petits, & formés par des briques. Les allées ne peuvent tenir plus de trois perſonnes de front. Mais tout étant planté de fleurs & de diverſes ſortes d'arbres, le mélange des ſalons & des jets d'eau lui donne un air agréable de ſimplicité & de fraîcheur.

Palais de chaſſe dans les Forêts.

Comme le Roi fait ſouvent des chaſſes de pluſieurs jours, il a dans les

(81) La Loubere, p. 97.

(82) La Loubere, pages 98 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

forêts, des Palais de bambou, ou plutôt des tentes fixes, qui n'ont beſoin que d'être meublées pour le recevoir (83).

Meubles des Siamois.

Les meubles du Roi de Siam ſont les mêmes, à peu près, mais plus riches & plus précieux, que ceux des Particuliers. Le bois de lit des Siamois eſt un chaſſis fort étroit & natté, mais ſans doſſier & ſans quenouilles. La plupart n'ont pas même d'autre lit qu'une natte de jonc. Leur table eſt un plateau ſans pied, à bords relevés. Leurs ſieges ſont des nattes de jonc, plus ou moins fines. Ils ne peuvent avoir des tapis de pied, s'ils ne les reçoivent du Roi; & ceux de drap uni ſont fort honorables. Les perſonnes riches ont des couſſins pour s'appuyer. Ce qui eſt de ſoie ou de laine, en Europe, eſt à Siam de toile de coton blanche ou peinte (84).

Vaiſſelle Siamoiſe.

Ils n'ont à table, ni nappe, ni ſerviette, ni cuilliere, ni fourchette ni couteau. On leur ſert les morceaux tout coupés. Leur vaiſſelle eſt de porcelaine ou d'argile, avec quelques vaſes de cuivre. Le bois ſimple ou verniſſé, le coco & le bambou, ſont la matiere de leurs autres uſtenciles. S'ils ont quelques vaſes d'or ou d'argent, c'eſt en petit nombre; & la plupart les tiennent de la libéralité du Roi, ou comme un meuble attaché à leurs Charges. Leurs ſeaux à puiſer de l'eau ſont de bambou, fort proprement entrelaſſé. Le Peuple, dans les marchés, cuit ſon riz dans un coco qui brule en même tems, & qui par conſéquent ne ſert qu'une fois: mais le riz acheve de cuire, avant que le coco ſoit tout-à-fait conſumé (85).

Meubles du Roi.

Les ſallons, que les Envoyés de France virent dans les Palais de Siam & de Louvo, étoient revêtus d'un lambris verniſſé de rouge, avec quelques filets & quelques feuillages d'or. Les planchers étoient couverts de tapis de pied. La Loubere vit, à Louvo, la ſalle de l'audience déja toute garnie des glaces de miroir, que l'Eſcadre Françoiſe avoit apportées au Roi. Il décrit la ſalle du Conſeil. Dans le fond, dit-il, il y avoit un ſopha, de la forme d'un grand bois de lit, avec ſes quenouilles, un fond, & ſes tringues, le tout revêtu d'une lame d'or, & le fond couvert d'un tapis; mais ſans ciel, ſans rideaux, & ſans aucune autre ſorte de garniture. A l'endroit du chevet étoient en pile, les couſſins ſur leſquels le Roi s'appuyoit. Le mur, à droite du ſopha, offroit un beau miroir, que Roi avoit envoyé au Roi de Siam, par le Chevalier de Chaumont. On voyoit encore pour unique meuble, un fauteuil doré, dans lequel ce Prince ſe montra aux Envoyés, & un *Tiab*, c'eſt-à-dire une coupe pour le Betel, haute d'environ deux pieds, revêtue d'argent fort travaillé, & dorée en quelques endroits (86).

Vaiſſelle royale.

Dans tous les repas que les Envoyés firent au Palais, ils virent une aſſez grande quantité de vaiſſelle d'argent; ſur-tout de grands baſſins ronds & profonds, dans leſquels on ſervoit de grandes boetes rondes, d'environ un pied de diametre. Elles étoient couvertes, & leur patte étoit proportionnée à leur groſſeur. Ces boetes contenoient le riz. On ſervoit, au fruit, des aſſiettes d'or, qui avoient été faites exprès pour les feſtins que le Roi avoit donnés au Che-

(83) On peut voir, dans le ſecond Voyage du Pere Tachard, la deſcription de quelques autres Palais, & dans le premier celle des plus belles Pagodes de Siam.

(84) La Loubere donne une liſte des uſtenciles, meubles, armes, habits, &c. des Siamois, avec les noms dans leur langue, Tome II. pages 50 & ſuivantes.

(85) La Loubere, p. 102.

(86) Le même, p. 103.

valier

valier de Chaumont. A la table de ce Prince, on ne ſert jamais en vaiſſelle plate. On croit qu'il eſt de ſa dignité de ne lui rien préſenter que dans des vaſes profonds. D'ailleurs, ſa vaiſſelle la plus ordinaire, ſuivant l'uſage de toutes les Cours d'Aſie, eſt de la porcelaine, qu'il tire abondamment de la Chine & du Japon (87).

Alimens communs du Pays.

Dans un climat ſi chaud, les Siamois mangent peu; par la même raiſon que nous mangeons moins en Eté qu'en hiver. Un Siamois fait bonne chere avec une livre de riz par jour, avec un peu de poiſſon ſec ou ſalé, ce qui ne lui revient pas à plus de deux liards. L'arrack, ou l'eau-de-vie de riz, ne coute à Siam que deux ſous, la pinte de Paris. On ne ſera pas ſurpris que les Habitans du Pays ayent ſi peu d'inquiétude pour leur ſubſiſtance, & qu'on n'entende le ſoir que des chants & des cris de joie dans leurs maiſons. Ils ont peine à faire de bonnes ſalaiſons, parce que les viandes prennent difficilement le ſel dans les régions trop chaudes. Mais ils aiment le poiſſon mal ſalé, & le poiſſon ſec plus que le frais. Leur goût paroît même aſſez vif pour le poiſſon pourri, comme pour les œufs couvés, pour les ſauterelles, les rats, les lezards, & la plupart des inſectes. La nature ſemble tourner leur appetit aux alimens les plus faciles à digerer (88).

Sauces Siamoiſes.

Leurs ſauces conſiſtent ordinairement dans un peu d'eau, avec des épices, de l'ail, de la ciboule, ou quelques herbes de bonne odeur, telles que le baume. Ils aiment fort une ſauce liquide, compoſée de petites écreviſſes pourries, qu'ils appellent *Capi*. On aſſura la Loubere avec des circonſtances qui ne lui laiſſerent aucun doute, que deux autres ſortes de poiſſons conſervés dans des pots, où ils tournent bientôt en pâte liquide, dans leur ſaumure, ſuivent exactement le flux & le reflux de la mer, hauſſant & baiſſant dans le vaſe à meſure que la mer baiſſe ou s'éleve (89).

Huile, fromage, beurre.

Ce qui tient lieu de ſafran, aux Siamois, eſt une racine qui étant réduite en poudre en a le goût & la couleur (*). Ils croyent fort ſain, pour leurs enfans, de leur en jaunir le corps & le viſage. Auſſi ne voit-on dans les rues, que des enfans qui ont le teint jaune. Ils n'ont point de noix, d'olives, ni d'autre huile que celle du coco, qui eſt fort bonne dans ſa fraîcheur. Le lait des buffles femelles leur donne plus de crême que celui de leurs vaches; mais ils ne font aucune ſorte de fromage. Le beurre n'eſt gueres plus en uſage à Siam. Il y prend difficilement conſiſtence; & celui qu'on y porte de Surate & de Bengale eſt preſque fondu, lorſqu'il arrive dans un pays ſi chaud.

Les Siamois n'aiment que les inteſtins des animaux.

Ils ont pluſieurs méthodes pour déguiſer le poiſſon ſec, ſans en varier l'apprêt. Par exemple, ils le coupent en filets menus & tortillés, comme les *Vermicelli* des Italiens ou les *œufs filés* des Eſpagnols. Ce qu'ils mangent le plus rarement, c'eſt la chair des animaux terreſtres. Ils refuſent même celle qu'on leur offre : s'ils en mangent quelquefois, ils préférent les boyaux & ce qu'il y a de plus dégoutant pour nous dans les inteſtins. On vend, dans les marchés, les inſectes grillés ou rotis. Siam n'a pas d'autre boucherie, ni d'autres lieux où l'on rotiſſe. Le Roi faiſoit donner, aux François, la vo-

(87) Le même, p. 104.
(88) *Ibid.* p. 105.
(89) *Ibidem*, même page.

(*) Cette Plante eſt connue, ſous le nom de *Crocus Indicus*.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

laille & les autres animaux en vie. En général, toutes les viandes y ſont coriaces, peu ſucculentes, & fort indigeſtes. Les Européens mêmes, qui paſſent quelque-tems dans le Pays, en perdent inſenſiblement le goût. Il ſemble qu'à proportion que les climats ſont plus chauds, la ſobriété y devienne plus naturelle. Le gibier n'eſt pas en moins de ſûreté, parmi les Siamois, que les beſtiaux & les animaux domeſtiques. Ils ne prennent plaiſir, ni à le tuer, ni à lui ôter la liberté. Ils haïſſent les chiens qui leur ſerviroient à le prendre. D'ailleurs la hauteur des herbages & l'épaiſſeur des forêts leur rendent la chaſſe difficile. S'ils tuent des cerfs & d'autres bêtes, c'eſt pour en vendre les peaux aux Hollandois, qui en font un grand Commerce au Japon (90). On doit juger que le prix des viandes n'eſt pas exceſſif à Siam. Une vache n'y vaut que dix ſous dans les Provinces, & un écu dans la Capitale. Si le mouton ſe vend quatre écus, & le cabris deux ou trois écus, c'eſt que les Mores en font leur principale nourriture. Un Porc n'y vaut que ſept ſous, parce que les Mores n'en mangent point. Les poules y valent environ vingt ſous la douzaine. Tous les volatiles y multiplient d'autant plus facilement, que la chaleur du climat ſuffit preſque ſeule pour les faire éclore (91).

Qualités de la viande à Siam.

Prix des viandes.

Malgré la ſobriété qui régne parmi les Siamois, ou peut-être, ſuivant l'obſervation de la Loubere, parce qu'à proportion de la chaleur de leur eſtomac ils ne ſont pas plus ſobres qu'on ne l'eſt en Europe, on ne voit pas qu'ils vivent plus long-tems, ni qu'ils ſoient ſujets à moins de maladies que nous. Les plus fréquentes ſont les cours de ventre & les dyſſenteries, dont les Européens qui arrivent dans cette contrée ont encore plus de peine à ſe défendre. On voit quelquefois régner, à Siam, des fievres chaudes, qui produiſent le tranſport au cerveau, & des fluxions ſur la poitrine. Les inflammations y ſont rares; & la ſimple fievre continue n'y eſt jamais mortelle, non plus que dans les autres Pays de la Zone torride. Les fievres intermittantes y ſont rares auſſi, mais opiniâtres; quoique le friſſon en ſoit fort court. Le chaud extérieur y affoiblit tellement la chaleur naturelle, qu'on n'y voit preſque point de ces maladies que nos Médecins nomment *Froides*. La toux, les coqueluches, & toutes ſortes de fluxions & de rhumatiſmes ne ſont pas moins fréquentes à Siam qu'en Europe; ce qui n'a rien d'étonnant, ſi l'on conſidere que le tems y eſt tourné à la pluie pendant une grande partie de l'année : mais la goutte, l'épilepſie, l'apoplexie, la paralyſie, la phtiſie & toutes ſortes de coliques, ſur-tout la nephretique, y ſont des maux peu connus.

Maladies communes à Siam.

On y voit beaucoup de cancers, d'abſcès & de fiſtules. Les eréſipeles y ſont ſi fréquens, que de vingt hommes, dix-neuf en ſont atteints; & quelques-uns dans plus de la moitié du corps. On y connoît à peine le ſcorbut, & preſqu'auſſi peu l'hydropiſie. Mais rien n'y eſt ſi commun que ces maladies extraordinaires, que le peuple attribue aux ſortileges. Les maux de débauche y ſont aſſez répandus, ſans que les Habitans paroiſſent informés s'ils ſont anciens ou récens dans leur Pays.

Ravages de la petite verole.

Entre pluſieurs autres maux contagieux, celui qui mérite d'être regardé proprement comme la peſte du pays, eſt la petite vérole. Elle y fait ſou-

(90) *Ibid.* page 115.

(91) *Ibid.*

vent d'affreux ravages. Alors les Siamois enterrent les corps ſans les brûler. Mais comme leur piété les porte toujours à rendre ce dernier honneur aux Morts, ils les déterrent dans la ſuite, pour les conſumer par le feu. La Loubere obſerve qu'ils laiſſent paſſer trois ans, & quelquefois plus, avant cette religieuſe cérémonie. L'expérience, diſent-ils, leur a fait connoître que cette contagion recommence, lorſqu'ils déterrent un cadavre infecté (92).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

§ III.

Conditions, Gouvernement, & Milice des Siamois.

LA diſtinction la plus vague, entre les Siamois, eſt celle des perſonnes libres & des Eſclaves. On peut naître eſclave ou le devenir. On le devient, ou pour dette, ou pour avoir été pris dans une guerre, ou pour avoir été confiſqué en Juſtice. Celui qui n'eſt eſclave que pour dette, redevient libre en payant : mais les enfans nés pendant l'eſclavage de leurs Parens, demeurent dans l'ordre de leur naiſſance. On naît eſclave, lorſqu'on ſort d'une mere eſclave ; & dans l'eſclavage, les enfans ſe partagent comme dans le divorce : le premier, le troiſiéme, le cinquiéme, & tous les autres impairs appartiennent au Maître de la mere : le ſecond, le quatriéme, & les autres, en ordre pair, appartiennent au pere, s'il eſt libre, ou à ſon Maître s'il eſt eſclave. Cependant il faut que le pere & la mere n'aient eu commerce enſemble qu'avec le conſentement du Maître de la mere ; car ſans cette condition tous les enfans appartiendroient à ce Maître.

Diſtinction des Siamois libres & Eſclaves.

Le Maître jouit d'un pouvoir abſolu ſur les Eſclaves, à l'exception du droit de mort. Il les employe à la culture de ſes terres & de ſon jardin, ou à d'autres ſervices domeſtiques ; s'il n'aime mieux leur permettre de travailler pour gagner leur vie, ſous un tribut qu'il en tire, depuis quatre juſqu'à huit Ticals par an, c'eſt-à-dire, depuis ſept livres dix ſous juſqu'à quinze.

Droit des Maîtres ſur leurs Eſclaves.

La différence qu'il y a des Eſclaves du Roi de Siam à ſes ſujets, c'eſt qu'il occupe toujours ſes Eſclaves à des travaux perſonnels, & qu'il leur fournit la nourriture ; au lieu que ſes ſujets libres ne lui doivent chaque année que ſix mois de ſervice, à leurs propres dépens.

Les Eſclaves des Particuliers ne doivent aucun ſervice à ce Prince ; & quoique cette raiſon puiſſe lui faire conſidérer, comme une perte réelle, la dégradation d'un homme libre qui tombe dans l'eſclavage, il ne s'oppoſe jamais au cours de l'uſage ou des loix (93).

On ne ſauroit diſtinguer proprement deux ſortes de conditions dans le corps des Siamois libres. La nobleſſe, parmi eux, n'eſt que la poſſeſſion actuelle des charges. Une famille, qui s'y maintient long-tems, en devient ſans doute plus illuſtre & plus puiſſante : mais cette continuité de grandeur eſt aſſez rare. Celui qui perd ſa charge n'a plus rien qui le diſtingue du peuple (94).

Les Siamois libres ne ſont qu'un corps.

(92) *Ibid.* p. 117. Voyez ci-deſſous leurs remedes & leurs Médecins, à l'article qui regarde leurs ſciences.

(93) La Loubere, Tome I. pages 236 & précédentes.

(94) Voyez ci-deſſus le dénombrement des Siamois.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

La distinction entre le peuple & les Prêtres n'est pas moins passagere, parce qu'on peut toujours passer de l'un de ces Etats à l'autre. Les Prêtres sont les Talapoins. Ainsi sous le nom de Peuple, il faut entendre ici le corps libre de la Nation, c'est-à-dire, les Officiers & les Sujets simples.

Idée générale du Peuple Siamois.

Ce Peuple est une milice, dans laquelle chacun est enrollé. Tous les Siamois libres sont soldats, & doivent six mois de service à leur Souverain. Le devoir de ce Prince est de les armer, & de leur donner des Eléphans ou des Chevaux, s'il veut qu'ils le servent à la guerre. Mais, comme il n'employe jamais tous ses sujets dans ses armées, & qu'il n'est pas toujours en guerre avec ses voisins, il occupe, pendant six mois de l'année, aux travaux qu'il juge à propos, les sujets qu'il n'employe pas au métier des armes.

Gens de main droite & gens de main gauche.

C'est pour ne laisser échapper personne au service personnel, qu'on tient tous les ans un compte exact du Peuple. Il est divisé en *gens de main droite & gens de main gauche ;* division singuliere, & dont tant de Nations, qui ont passé successivement comme en revûe dans ce recueil, n'ont pas encore fourni d'exemple. Elle regarde l'ordre ; & chacun sçait ainsi de quel côté il doit se ranger dans ses fonctions. Les uns & les autres sont soudivisés par bandes (95) dont chacune a son chef, qu'ils appellent *Naï* (96). Ce mot est devenu un terme de civilité, que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de Maître ou de Précepteur.

Leurs chefs se nomment Naïs.

Les enfans sont de la bande de leurs Parens ; & si les Parens sont de différentes bandes, les enfans impairs sont de celle de la mere, & les pairs de celle du pere. Cependant il faut que le Naï ait été averti du mariage & qu'il y ait donné son consentement ; sans quoi tous les enfans seroient de la bande maternelle. Ainsi, quoique les femmes & les Talapoins soient dispensés du service ils ne laissent pas d'être couchés sur les rolles du Peuple ; les Talapoins, parce qu'ils peuvent quitter leur profession, & qu'en revenant alors à la condition séculiere ils retombent sous le pouvoir de leurs Naïs ; les femmes, parce qu'elles servent à régler de quelle bande sont leurs enfans.

Privileges des Naïs.

C'est un privilege du Naï de pouvoir prêter à son soldat, plutôt que tout autre, & satisfaire le créancier de son soldat, pour en faire son esclave lorsqu'il devient insolvable. Comme le Roi donne un Balou à chaque Officier, avec des Pagayeurs ou des Rameurs, les Naïs ont leurs Pagayeurs dans chaque bande, qu'ils marquent au poignet, d'un fer chaud, avec de l'encre par-dessus. On les nomme *Bao.* Mais ils ne lui doivent pas d'autre service ; & ce service ne dure que six mois. Plus sa bande est nombreuse, plus il est estimé puissant. Les charges & les emplois ne sont importans, à Siam, que par le nombre des sujets qui en dépendent. On distingue sept degrés

(95) On se sert du nom de *Bandes*, plutôt que de *Compagnies*, parce que le nombre des soldats d'une même bande n'est pas fixe, & que tous les Siamois d'une même bande ne sont pas toujours d'une même Compagnie dans les armées.

(96) Quoique la plûpart des Voyageurs traduisent Naï par le mot de Capitaine, la Loubere observe qu'il signifie second Chef, parce que le Naï ne méne pas toujours sa bande à la guerre, non plus qu'aux corvées. Son soin est de fournir autant de gens de sa bande qu'on lui en fait demander, soit pour la guerre, soit pour les corvées. *Tome I. page* 238.

entre les Naïs, qui répondent au nombre de leurs ſoldats. Ainſi l'*Oc-Mening*, qui eſt chef de dix mille hommes, eſt au-deſſus de l'*Oc-pan*, qui n'en commande que mille. Les titres de *Pa-ya*, d'*Oc-ya*, d'*Oc-pra*, d'*Oc-louang*, & d'*Oc-coune*, ſont ceux des autres degrés. Ils ſe donnent non-ſeulement aux Gouverneurs, mais à tous les Officiers du Royaume, parce qu'ils ſont tous Naïs. Cependant on ne joint pas toujours le même titre au même office. Le Barcalon, par exemple, qui eſt premier Miniſtre, a quelquefois porté celui de Pa-ya, & quelquefois celui d'Oc-ya. Un Siamois, revêtu de deux Offices, peut avoir auſſi deux titres différens. Cette multiplication d'Offices, qui entraîne celle des titres, a cauſé quelquefois de la confuſion & de l'obſcurité dans les Relations de Siam (97).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Le Roi de Siam n'éleve perſonne aux dignités, ſans lui donner un nouveau nom; uſage commun aux Chinois & à d'autres Nations de l'Orient. Ce nom eſt toujours une louange de quelque vertu. Les Etrangers mêmes, qui arrivent à la Cour, reçoivent un nom de faveur ou d'eſtime, ſous lequel ils ſont connus pendant le ſéjour qu'ils font à Siam.

Tous les offices y ſont héréditaires, & la vénalité des charges eſt condamnée par les loix. Mais la moindre faute d'un Officier, ou le ſeul caprice du Souverain, peut ôter les plus grandes charges aux familles. D'ailleurs, elles ne rapportent aucune eſpece d'appointemens ou de gages. Le Roi loge ſes Officiers, & leur donne quelques meubles; tels que des boëtes d'or ou d'argent pour le betel; quelques armes, & un Balon; des élephans, des chevaux & des buffles; des corvées, des eſclaves, & quelques terres labourables; qui lui reviennent avec l'office, lorſqu'il en prive celui qui le poſſéde. Mais le principal gain des charges vient des concuſſions, qui paroiſſent autoriſées dans toutes les parties du Royaume, par le ſilence de la Cour. Tous les Officiers ſont d'intelligence, pour s'enrichir aux dépens du Peuple. Le Commerce des préſens eſt public. Un Juge n'eſt pas puni pour en avoir accepté, s'il n'eſt ouvertement convaincu d'injuſtice. Les Officiers inférieurs ſe voyent eux-mêmes forcés d'en faire aux plus grands. Cependant ils ſont tous engagés, par un ſerment, à l'obſervation fidelle de leurs devoirs. La forme du ſerment conſiſte à boire une certaine quantité d'eau, ſur laquelle les Talapoins prononcent des imprécations contre celui qui l'avalle, s'il manque jamais aux engagemens qu'on lui fait contracter. La différence de Nation & de Religion ne diſpenſe point de ce ſerment ceux qui entrent au ſervice de l'Etat (98).

Nature des Offices & des Charges.

Serment des Officiers.

On a remarqué, dans la deſcription géographique, que le Royaume de Siam eſt diviſé en haut & bas. Le haut, qui eſt vers le Nord, contient ſept Provinces, qui tirent leurs noms de leurs villes Capitales. La Loubere les nomme *Porſelone*, *Sanquelone*, *Locontaï*, *Campengpet*, *Coconrepina*,

Juriſdictions du Royaume de Siam.

(97) Les Portugais ont donné le nom général de Mandarins à tous les Officiers & les Seigneurs des Royaumes de l'Orient, quoiqu'il ne ſoit pas connu des Grands ni du Peuple de ces Contrées. Ils ont formé apparemment ce mot de celui de *Mandar* qui ſignifie *Commander*, dans leur langue; à l'imitation des Arabes, qui ont formé le titre d'*Emir* du verbe Arabe *Amara*, qui ſignifie auſſi Commander.

(98) La Loubere, pages 246 & 247.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Pechebonne & *Pitchiaï* (99). Chacune de ces villes a ſes Juriſdictions ſubalternes, qui reſſortiſſent immédiatement au Tribunal de la Province. On en compte dix à Porſelone, huit à Sanquelone, ſept à Locontaï, dix à Campengpet, cinq à Coconrepina, deux à Pechebonne, & ſept à Pitchiaï. Le haut Siam a d'ailleurs vingt-&-une autres Juriſdictions particulieres, qui reſſortiſſent directement à la Cour, & que cette diſtinction fait regarder comme autant de petites Provinces.

On compte dans le bas Siam, c'eſt-à-dire, dans la partie Méridionale du Royaume, les Provinces de *Jor*, de *Patane*, de *Ligor*, de *Tenaſſerim*, de *Chantebonne*, de *Petelong*, ou *Bordelong*, & de *Tchiaï*. De Jor, dépendent immédiatement ſept Juriſdictions; de Patane, huit; de Ligor, vingt; de Tenaſſerim, douze; de Chantebonne, ſept; de Petelong, huit; & de Tchiaï, deux. Ajoutez, comme dans la partie haute, treize petites Juriſdictions, qui font auſſi comme autant de Provinces, parce qu'elles ne reſſortiſſent qu'à la Cour. La ville de Siam, qui eſt au centre de l'Etat, entre le haut & le bas Siam, a ſa Juriſdiction & ſa Province particuliere (1).

Tribunaux de Juſtice. Leur Préſident eſt le ſeul Juge.

Les Tribunaux Siamois de Judicature ne conſiſtent proprement qu'en un ſeul officier, qui eſt le chef ou le Préſident; parce que le droit de juger n'appartient qu'à lui. Cependant chaque Tribunal eſt compoſé d'un grand nombre d'Officiers ſubalternes, qu'il doit conſulter. La plus importante fonction de ce Préſident eſt le gouvernement civil & militaire de ſon reſſort, qu'il joint à l'adminiſtration de la Juſtice. Comme ces grands emplois ſont d'ailleurs héréditaires, il n'a pas été difficile à quelques-uns de ces Gouverneurs, ſur-tout aux plus éloignés de la Cour, de ſe ſouſtraire à la domination royale. Ainſi le Gouverneur de Jor a ceſſé d'obéir, & les Européens lui donnent même le nom de Roi (2). Patane vit ſous la domination d'une femme, que le peuple de cette Province élit dans une même famille; toujours veuve & vieille, afin qu'elle n'ait pas beſoin de mari. Les Portugais & les Hollandois lui donnent auſſi le nom de Reine; & pour unique marque de ſoumiſſion, elle envoye de trois en trois ans, au Roi de Siam deux petits arbres, l'un d'or & l'autre d'argent; chargés tous deux de fleurs & de fruits.

Titre du Préſident. Ses fonctions, & ſon extrême autorité.

Un Gouverneur héréditaire porte le titre de *Tchaou-Menang*, qui ſignifie, Seigneur de Ville ou de Province. Les Rois de Siam ſe ſont efforcés de détruire les plus puiſſans Tchaou-Menangs. Ils ont ſubſtitué, à leur place, des Gouverneurs par commiſſion pour trois ans, ſous le titre moins faſtueux de *Pouran*, c'eſt-à-dire, de *perſonne qui commande*. Mais il reſte encore pluſieurs Tchaou-

(99) Comparez ces noms avec ceux qu'on a cités de la Relation de Jooſt Schutten.

(1) La Loubere, à qui l'on doit ce détail, ne le tenoit que de la bouche de quelques Siamois, dans un Pays, dit-il, où tout le monde craint de parler. Il regrette de n'avoir pû ſe procurer la traduction de quelques livres Siamois, qui contiennent la conſtitution du Royaume. Mais il ne put même en obtenir un Exemplaire. Auſſi n'a-t-on pas crû devoir faire entrer des lumieres ſi vagues dans la deſcription géographique, qui ne doit rien contenir que de clair & de certain.

(2) Peut-être n'a-t-il jamais obéi, à moins que le Royaume de Siam ne ſe ſoit étendu, comme on le trouve dans quelques Relations, à toute la preſqu'Iſle au-delà du Gange. Jor en eſt la ville preſque la plus Méridionale, ſituée ſur une Riviere qui a ſon embouchure au Cap de Sincapur, & qui forme un très-bon Port. Il eſt célébre dans les Relations Hollandoiſes.

Menangs, dont les droits approchent beaucoup de ceux de la Royauté. Outre les fruits de leurs concuſſions, 1°, ils partagent également, avec le Roi, les rentes des terres labourables, qui s'appellent *Naa*, c'eſt-à-dire Campagnes: & ſuivant les anciennes Loix, ces rentes ſont d'un quart de Tical, pour quarante braſſes quarrées. 2°. Ils profitent de toutes les confiſcations, de toutes les amendes au profit du fiſc, & de dix pour cent de toutes les condamnations. Les confiſcations ſont fixées par la Loi, ſuivant la nature du crime, & ne ſont pas toujours de tout le bien, dans les cas mêmes de mort: mais quelquefois elles s'étendent au corps du coupable, & même à celui de ſes enfans. 3°. Le Roi fournit au Tchaou-Menang, des Miniſtres pour l'exécution de ſes ordres. Ils l'accompagnent ſans ceſſe. Les Siamois leur donnent le nom de *Keulai*, ou de *bras peints*, parce que l'uſage eſt de leur déchiqueter les bras, & de mettre ſur leurs plaies, de la poudre à canon, qui les peint d'un bleu noirâtre. 4°. Dans les gouvernemens maritimes, le Tchaou-Menang prend des droits ſur les Vaiſſeaux Marchands. 5°. A Tenaſſerim, c'eſt huit pour cent, & ſur les Frontieres, il s'arroge tous les droits de Souveraineté, juſqu'à lever des impôts ſur le peuple. 6°. Il exerce le Commerce, mais ſous le nom d'un Sécretaire ou de quelqu'autre domeſtique; ce qui fait juger que cette voye de s'enrichir lui eſt interdite par la loi.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Droits qui forment ſon revenu.

Le Pouran, ou le Gouverneur par commiſſion, jouit des mêmes honneurs que le Tchaou-Menang, avec la même autorité dans l'adminiſtration; mais il eſt plus reſſerré pour les émolumens. Le Roi nomme des Pourans, ou lorſqu'il veut abolir l'hérédité, ou lorſque le Tchaou-Menang eſt obligé à quelque longue abſence. Dans le premier de ces deux cas, leurs appointemens leur ſont aſſignés par la Cour. Dans le ſecond, ils partagent ceux du Tchaou-Menang, qui en conſerve la moitié.

Pourans, ou Gouverneurs par Commiſſion.

Les Officiers ordinaires d'un Tribunal de Judicature, ſont au nombre de quinze ou ſeize (3) dont la plûpart ont des fonctions différentes. La Lou-

Officiers de Judicature.

(3) *Oc-Pra-Belat.* Son nom ſignifie ſecond; mais il ne préſide pas en l'abſence du Tchaou-menang, parce qu'il n'a pas voix délibérative.

Oc-Pra-Jockebateſt. C'eſt une eſpece de Procureur du Roi, dont la fonction conſiſte proprement à ſervir d'eſpion au Gouverneur. Son office n'eſt pas héréditaire.

Oc-Pra-Peun. C'eſt le Commandant de la Garniſon, ſous les Ordres du Tchaou-menang.

Oc-Pra-Maha-Tai. Ce nom ſignifie *le grand Siamois*, & celui qui le porte eſt comme le Pere du Peuple. C'eſt lui qui leve les ſoldats, ou plutôt, qui les demande aux Naïs; qui envoye des proviſions à l'armée; qui veille aux rolles du dénombrement du Peuple, &c. Il fait exécuter, en général, tous les ordres du Gouverneur qui regardent le Peuple.

Oc Pra-Saſſed, fait & garde les rolles du dénombrement. C'eſt un office expoſé à la corruption, parce que chacun s'efforce à prix d'argent de ſe faire omettre dans les rolles, & que les Naïs mêmes cherchent à favoriſer ceux qui leur font des préſens. Le Saſſedi commence à mettre les enfans ſur les rolles, dès l'âge de trois ans.

Oc-Louang-Menang. C'eſt comme le Maire de la Ville, qui a ſoin de la Police & de la Patrouille.

Oc-Louang Vang. Le Maire du Palais du Gouverneur; car *Vang* ſignifie Palais. Il fait réparer les édifices; il commande les gardes & même leur Capitaine.

Oc-Louang Clang, qui a ſoin des Magaſins du Roi. *Clang* ſignifie Magaſin. Cet Officier reçoit certains revenus du Roi, & vend au Peuple les marchandiſes du Roi, c'eſt-à-dire, celles dont le Roi s'eſt approprié le Commerce; comme le ſel dans quelques Pays de l'Europe.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

bere, qui paroît avoir approfondi ſoigneuſement cet article, nous apprend que dans les noms Siamois *Oc* eſt un terme d'honneur, qui ſe joint à tous les titres; mais qu'un Supérieur ne le donne jamais à un inférieur. Ainſi le Roi parlant d'un *Oc-Paya*, dira ſimplement *Paya*. Il ajoute que les Portugais ont traduit tous ces noms à leur gré, ſans autre regle que leurs propres uſages.

Droit public de Siam.

Le droit public de Siam eſt écrit dans trois Volumes. Le premier, qui s'appelle *Pra-Tam-Ra*, contient les noms, les fonctions & les prérogatives de tous les offices. Le ſecond a pour titre, *Pra-Tam-Non*. C'eſt un recueil des conſtitutions des anciens Rois. Le troiſiéme, nommé *Pra-Rayja-Cammanot*, renferme les conſtitutions du Roi, Pere de celui qui occupoit le trône à l'arrivée des François.

Procès & maniere dont ils ſe jugent.

Les Siamois n'ont qu'un même ſtyle pour tous les procès. Ils ne connoiſſent pas la diviſion des affaires civiles & criminelles; ſoit parce qu'il y a toujours quelque châtiment pour celui qui perd un procès purement civil, ſoit parce qu'en effet les différends de cette nature y ſont très-rares.

Tous les procès ſe font par écrit, & l'on ne plaide pas ſans avoir donné caution. Comme tout le Peuple eſt diviſé par bandes, & que les principaux Naïs ſont les Officiers ou Conſeillers du Tribunal, l'Aggreſſeur préſente d'abord ſa Requête au Naï de ſon village, qui la donne au Naï Conſeiller; & celui-ci la préſente au Gouverneur. Le devoir du Tchaou-Menang ſeroit de la bien examiner, pour l'admettre ou la recevoir ſur le champ, & d'impoſer même un châtiment à celui qui l'auroit preſentée ſans raiſon. Mais cette exacte juſtice ne s'obſerve point à Siam.

La Requête eſt admiſe, & renvoyée à quelqu'un des Conſeillers. La ſeule précaution du Gouverneur eſt d'en compter les lignes & d'y mettre ſon ſceau, afin qu'on n'y puiſſe rien altérer. Le Conſeiller la donne à ſon Lieutenant & à ſon Greffier, qui lui en font leur rapport dans ſa Salle d'Audience. Enſuite

Oc-Louang-Couca, qui a l'inſpection ſur les Etrangers. Il les protege ou les accuſe auprès du Gouverneur.

Oc-Louang ou *Oc Coune-Coeng*. C'eſt le Prevôt, qui eſt toujours armé d'un ſabre. Ses Archers ſont des *Keulais* ou des Bras peints.

Oc-Coune-Pa ya-Bat, chef des Priſons. Le mot de *Paya*, que les Portugais ont traduit par celui de Prince, ſemble bien avili. *Nai-Cong* eſt le vrai Geolier. *Cong* ſignifie priſon; & rien n'eſt plus cruel que les priſons Siamoiſes. Ce ſont des cages de Bambou, expoſées à toutes les injures de l'air.

Oc-Coune-Narin. Il commande ceux qui ont ſoin des Eléphans que le Roi entretient dans la Province; car la difficulté d'en loger & d'en nourrir un grand nombre enſemble l'oblige d'en avoir dans pluſieurs endroits.

Oc-Coune-Nai-rong. C'eſt le Pourvoyeur des Eléphans. Dans chaque Tribunal ſupérieur, il y a quelques Officiers qui n'ont de fonctions qu'à la mort du Tchaou-Menang ou du Pouran, pour y ſuppléer, juſqu'à ce que le Roi y ait pourvu; & un autre dont l'office eſt de lire au Gouverneur les *Tara*, c'eſt-à-dire, les ordres du Roi. Il y a auſſi une Maiſon pour les garder; comme, dans l'enceinte du Palais de Siam, on montre un Batiment iſolé, où l'on garde toutes les Lettres que le Roi de Siam reçoit des autres Rois.

Outre ces Officiers, qu'on appelle *du dedans*, chaque Province a ceux qu'on nomme du dehors, pour le ſervice public. Ils ſont tous dans la dépendance du Gouverneur. Mais ceux du dehors ſont fort au-deſſous des autres, quoiqu'ils ayent à peu près les mêmes titres. Chaque Officier du dedans a ſon Lieutenant & ſon Greffier; & le logement que la Cour lui donne eſt accompagné d'une grande ſalle, où il tient ſes Audiences. *La Loubere, page 259 & précédentes.*

le Greffier du Conſeil la rapporte; on la lit dans l'aſſemblée de tous les Conſeillers, mais ſans que le Gouverneur y daigne aſſiſter, ou prenne la moindre part à l'inſtruction du Procès. On fait paroître les Parties, pour leur propoſer un accommodement. On les ſomme trois fois d'y conſentir. Sur leur refus, on ordonne que les témoins ſeront entendus par le Greffier; & dans une nouvelle ſéance où le Gouverneur n'aſſiſte pas plus qu'à la premiere, le Greffier lit les dépoſitions des témoins. Alors on procede aux opinions, qui ne ſont que conſultatives, & qu'on écrit ſucceſſivement, en commençant par celle du dernier Conſeiller. Le Procès paſſe pour inſtruit; il ſe fait une aſſemblée du Conſeil en préſence du Gouverneur, à qui le Greffier fait la lecture du Procès & des Opinions. Si le Gouverneur y trouve quelque choſe de douteux, il ſe fait donner des éclairciſſemens; après quoi, il prononce, en termes généraux, que telle des Parties ſera condamnée par la Loi.

L'Oc-Louang-Pang lit auſſi-tôt l'article de la Loi qui regarde la matiere du Procès. Mais, à Siam, comme en Europe, on ne s'accorde pas toujours ſur le véritable ſens de ſa Loi. On cherche à l'expliquer par les principes les plus communs de l'équité; & ſous prétexte de quelque changement dans les circonſtances, la Loi n'eſt jamais ſuivie. C'eſt enfin le Gouverneur ſeul qui décide. La Sentence eſt prononcée aux Parties. Elle eſt miſe par écrit. S'il arrivoit qu'elle fût contraire à toute apparence de juſtice, le *Jockebat* ſeroit obligé d'en avertir la Cour; mais il n'a pas droit de s'oppoſer à l'exécution.

Les Parties parlent devant le Greffier, qui écrit tout ce qu'il entend. Elles s'expliquent par leur propre bouche, ou par celle d'autrui; mais celui qui fait l'office d'Avocat doit être un des plus proche Parens du Plaideur. Le Greffier reçoit auſſi tous les titres, mais aux yeux de tout le Conſeil, qui en compte les lignes & les ratures.

On employe la queſtion pour ſuppléer aux preuves.

Dans les accuſations graves, on a recours à la queſtion, pour ſuppléer au défaut des preuves communes. Elle eſt très-rigoureuſe à Siam, & l'on y employe pluſieurs méthodes. Pour celle du feu, qui eſt la plus ordinaire, on bâtit un bucher dans une foſſe; de maniere que la ſurface du bucher ſoit de niveau avec les bords de la foſſe. Sa longueur doit être de cinq braſſes, ſur une de largeur. Les deux Parties y paſſent nuds pieds, d'un bout à l'autre; & celui dont la plante des pieds réſiſte à l'ardeur du feu gagne ſon Procès. La Loubere obſerve que l'uſage des Siamois étant d'aller nuds pieds, ils ont la plante ſi raccornie, qu'avec aſſez de courage pour marcher ferme ſur les charbons, il eſt aſſez ordinaire que le feu les épargne. Deux hommes marchent à côté de celui qui paſſe ſur le feu, & s'appuyent avec force ſur ſes épaules, pour l'empêcher de ſe dérobber trop vîte à cette épreuve. Mais on aſſure que ce poids ne fait qu'étouffer l'action du feu ſous ſes pieds (4).

Preuve par le feu.

Quelquefois la preuve du feu ſe fait avec de l'huile ou d'autres matieres bouillantes, dans leſquelles les deux Parties paſſent la main. Un François, qui ſe plaignoit d'avoir été volé, ſans en pouvoir donner de preuves, ſe laiſſa perſuader de plonger ſa main dans de l'étain fondu. Il l'en retira preſque conſumée; tandis que le Siamois évita de ſe brûler & fut renvoyé ab-

(4) *Ibid.* page 263.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

fous. A la vérité, cet adroit voleur fut convaincu par un autre événement : mais ces avantures ne dégoutent point les Siamois de leurs uſages (5). Pour la preuve de l'eau, les deux Adverſaires ſe plongent en même-tems dans l'eau, ſe tenant chacun à un perche, le long de laquelle ils deſcendent ; & celui qui demeure le plus long-tems dans l'eau remporte l'avantage. C'eſt ſans doute une des plus fortes raiſons, qui portent tous les Habitans du Pays à ſe familiariſer dès leur jeuneſſe avec l'eau & le feu.

Preuve par les Pillules.

Ils ont une autre ſorte de preuve, qui ſe fait avec de certaines pillules préparées par les Talapoins, & accompagnées d'imprécations. Les deux Parties en avallent une quantité reglée, & la marque de l'innocence, ou du droit, eſt de pouvoir les garder dans l'eſtomac ſans les rendre.

Preuve par des Tygres.

Toutes ces preuves ſe font non-ſeulement devant les Juges, mais devant le Peuple ; & ſi les deux Parties ſortent de l'une avec égalité, on les oblige d'en ſubir une autre. Le Roi même employe ces méthodes dans ſes jugemens ; mais il y ajoute quelquefois celle de livrer les deux Adverſaires aux Tygres, & celui que ces furieux animaux épargnent pendant quelques momens paſſe pour juſtifié. S'ils ſont dévorés tous deux, on les croit tous deux coupables. La conſtance avec laquelle on leur voit ſouffrir ce genre de mort eſt incroyable, dans une Nation qui montre ſi peu de courage à la guerre (6).

Le droit des Sentences capitales eſt réſervé au Roi ſeul, qui peut néanmoins le communiquer à des Juges extraordinaires, ou pour des cas particuliers. Ce Prince envoye quelquefois des Commiſſaires dans les Provinces, pour faire juſtice de tous les grands crimes, dans les lieux où ils ont été commis. Il leur donne, comme à la Chine, le pouvoir de dépoſer & de punir, même de mort, les Officiers ordinaires qui méritent ce châtiment. Mais, dans toutes les autres commiſſions qu'il donne pour ſon ſervice ou pour celui de l'Etat, il exempte rarement le Commiſſaire de conſulter les Gouverneurs.

Peine du vol.

La peine ordinaire du vol eſt la condamnation au double, & quelquefois au triple, par portions égales entre le Juge & la Partie. Mais ce qui doit paroître ſingulier, c'eſt que les Siamois étendent la peine du vol à toute poſſeſſion injuſte en matiere réelle. Ainſi quiconque perd un héritage par la voye des Procès, non-ſeulement le rend à ſa Partie, mais paye le prix de ce qu'il rend, moitié à la Partie, & moitié au Juge (7).

Tribunal de la Capitale.

Dans la Capitale de ce Royaume, qui n'a pas d'autre *Tchaou-Meuang* que le Roi, les fonctions de Gouverneur & de Juge ſont ſéparées en deux Offices ; & celles des petits Officiers, qui compoſent un Tribunal de Tchaou-Meuang, ſont diſtribuées aux principaux Officiers de l'Etat, mais avec plus d'étendue & d'autorité, & même avec des titres plus relevés.

On appelle *Yumrat* le Préſident du Tribunal de la Ville de Siam, auquel reſſortiſſent tous les appels du Royaume. Il porte d'ordinaire le titre d'*Oc-ya*, & ſon Tribunal eſt dans le Palais du Roi. Mais il ne ſuit pas le Roi, quand ce Prince s'éloigne de ſa Capitale. Alors il rend la juſtice dans une tour de la Ville, hors de l'enceinte du Palais. C'eſt à lui ſeul qu'appar-

(5) *Ibid*, page 264.
(6) *Ibid.* page 265.
(7) Au fond, ce n'eſt qu'une maniere de perdre avec dépens, intérêts, &c.

tient le droit de Juge; mais la voie de l'appel eſt toujours ouverte au Roi, lorſqu'on en veut faire les frais *.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Guerres & Milice des Siamois.

L'art de la Guerre eſt d'autant plus ignoré à Siam, que les Habitans n'y ſont pas portés d'inclination. En général, l'imagination trop vive des pays exceſſivement chauds ne s'accorde pas plus avec le courage que l'imagination trop lente des pays froids. La vûe d'une épée nue met en fuite cent Siamois. La Loubere aſſure que le ton aſſuré d'un Européen qui porte une épée au côté ou une canne à la main, ſuffit pour leur faire oublier les ordres les plus exprès de leurs Supérieurs. L'opinion de la Metampſycoſe, qui leur inſpire l'horreur du ſang, ſert encore à leur ôter le courage dans les Guerres qu'ils ont avec leurs voiſins, ils ne penſent qu'à faire des Eſclaves. Si les Peguans, par exemple, entrent d'un côté ſur les terres de Siam, les Siamois entrent par un autre endroit ſur celles du Pegu, & les deux Partis enleveront des villages entiers pour l'eſclavage.

Ce qui leur ôte le courage.

Leur conduite dans les Batailles.

Si les armées ſe rencontrent, elles ne tirent pas directement l'une ſur l'autre. Une eſpece de convention, qui n'a ſon principe que dans leur lâcheté mutuelle, les porte toujours à tirer plus haut. Cependant comme on s'efforce des deux côtés, de faire retomber ces coups perdus ſur l'ennemi, celui des deux partis qui ſent le premier cette pluie de balles, ne tarde gueres à prendre la fuite. Lorſqu'il eſt queſtion d'arrêter des troupes qui viennent ſur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut; pour rendre leurs ennemis reſponſables de leur propre mort, s'ils s'approchent juſqu'à pouvoir être tués.

Avanture extraordinaire d'un Provençal.

On apprit à la Loubere un fait qu'il croit certain, quoiqu'il ne ſoit pas ſurpris qu'on puiſſe le trouver incroyable. ** Un Provençal, nommé Cyprien, qu'il vit enſuite au ſervice de la Compagnie Françoiſe à Surate, avoit ſervi dans les armées du Roi de Siam en qualité de Canonier. Comme on lui défendoit de tirer droit, il ne doutoit pas que le Général Siamois ne trahît ſon Maître. Dans une Guerre contre le Roi de Singor, ſur la Côte occidentale du Royaume de Siam, il ſe laſſa de voir deux armées en préſence, qui ſembloient ſe reſpecter mutuellement, ou manquer de hardieſſe pour commencer l'attaque. Il ſe détermina, pendant la nuit, à paſſer ſeul au Camp Ennemi, pour enlever le Roi de Singor dans ſa Tente. Cette témérité fut ſi heureuſe, qu'ayant pris effectivement le Prince, & l'ayant mené au Général Siamois, il termina une Guerre qui duroit depuis plus de vingt ans. Ce ſervice demeura ſans récompenſe; & Cyprien rebuté de quelques intrigues de Cour, qui avoient refroidi les généreuſes inclinations du Roi de Siam, prit le parti de ſe retirer à Surate (8)

Troupes régulieres.

Quoique la nature n'ait pas rendu les Siamois plus propres à la Guerre, ils ne laiſſent pas de la faire ſouvent avec avantage, parce que leurs voiſins ne ſont ni plus puiſſans ni plus braves qu'eux. Cependant, le Roi n'entretient pas d'autres Troupes qu'une garde étrangere. Le Chevalier de Forbin avoit enſeigné l'exercice des armes à quatre cens Siamois; & lorſqu'il eut quitté Siam, un Anglois qui avoit été Sergent à Madras, ſur la côte de Coromandel, donna les mêmes leçons à huit cent autres Siamois. Mais ces Soldats n'ont pas d'autre ſolde que l'exemption des corvées, pour eux-mêmes & pour quelques perſonnes de leur famille. Comme ils ne peuvent

* *Ibid.* page 268 & précédentes. ** *Ibid.* page 275. (8) *Ibid.* page 275.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ſe nourir hors de chez eux, ils demeurent dans leurs villages, les uns autour de Bancock, les autres aux environs de Louvo, pour la ſureté de ces deux places, où ſe rendant tour-à-tour par détachemens, ils font une garde continuelle. Dans les autres lieux du Royaume qui ont beſoin de défenſe, les garniſons ſont compoſées de Siamois libres, qui ſervent par corvées, comme dans les autres occaſions, & qui ſont relevés par d'autres lorſqu'ils ont achevé leur tems.

Défenſes naturelles du Royaume de Siam.

Le Royaume de Siam eſt naturellement ſi bien défendu par ſes Forêts impénétrables, par la multitude de canaux dont il eſt coupé, & par ſes inondations annuelles, que les Habitans ont toujours négligé le ſecours des Places fortes. Ils craindroient de les perdre & de ne les pouvoir reprendre. Celles qu'ils ont, en petit nombre, ſoutiendroient à peine la premiere inſulte d'une troupe aguerrie. Quelques années avant l'Ambaſſade du Chevalier de Chaumont, le Roi ſouhaitant de faire conſtruire un Fort ſur la frontiere du Pegu, choiſit pour l'exécution de cet important deſſein, un valet de la Miſſion de S. Lazare de Paris qui étoit paſſé à Siam au ſervice des Miſſions Etrangeres. Toute ſon habileté conſiſtoit à faire une ſaignée. Mais, après s'être défendu long-tems d'entreprendre un ouvrage, dont il ignoroit les principes, il ne put réſiſter à l'ordre abſolu du Roi; & pour prix de ce ſervice, il obtint le gouvernement de Ionſalam, qu'il exerça l'eſpace de trois ou quatre ans avec beaucoup d'approbation. Enſuite, ayant obtenu la permiſſion de retourner à Siam, il eut pour Succeſſeur dans ſon emploi le maître d'Hôtel du Chevalier de Chaumont, qui ſe nommoit *Billy* (9). On a vû, dans les deux voyages du Pere Tachard, qu'un Ingénieur François de l'Ambaſſade demeura au ſervice du Roi pour fortifier Bancock & Louvo.

Fortune d'un valet François.

Artillerie Siamoiſe.

Les Siamois ont peu d'artillerie. Un Portugais de Macao, qui eſt mort à leur ſervice, leur a fondu quelques pieces de canon; & les François leur ont fait préſent de quelques autres pieces. Mais ils entendent peu l'art d'en fondre eux-mêmes. Ils en font de fer battu à froid. Parmi les préſens que leurs Ambaſſadeurs apporterent en France, on comptoit deux pieces de fer, enrichies d'or & d'argent (10).

Eléphans de guerre.

Leur Cavalerie n'eſt compoſée que d'environ deux mille chevaux. Ils font conſiſter leurs principales forces dans le grand nombre de leurs Elephans, que le Pere Tachard fait monter à plus de vingt mille. Mais ces animaux, n'ayant ni mord ni bride, ne peuvent être gouvernés ſûrement. D'ailleurs, ils craignent tellement le feu, qu'ils ne s'y accoutument preſque jamais; & lorſqu'ils reçoivent quelque bleſſure, ils reviennent ſouvent ſur leurs Maîtres. On les exerce néanmoins à porter, & à voir tirer ſur leur dos, de petites pieces longues de trois pieds, & d'une livre de balle. L'Infanterie Siamoiſe eſt nue & mal armée.

Ordre de campement & de bataille.

La Loubere nous apprend leur ordre de bataille. Ils ſe rangent ſur trois lignes, dont chacune eſt compoſée de trois gros bataillons quarrées. Le Roi, ou le Général, ſe tient dans le bataillon du milieu, qui eſt compoſé des meilleures Troupes, pour la ſureté de ſa perſonne. Chaque Chef de bataillon occupe auſſi le centre de la troupe qu'il commande; & ſi les neuf bataillons ſont trop gros, ils ſont diviſés en neuf autres, dans le même ordre

(9) Page 277.

(10) Voyez le ſecond Voyage de Tachard.

que le reſte de l'armée. Chaque bataillon a ſeize Elephans mâles à ſa queue. Chacun de ces animaux porte ſon étendart particulier. Il eſt accompagné de deux Elephans femelles. Mais les uns & les autres ſont montés chacun de trois hommes armés, ſans compter les Elephans de bagage, qui ſont toujours en fort grand nombre. Les Siamois prétendent qu'on ne mene les Elephans femelles que pour la dignité des mâles; mais il eſt certain qu'on auroit plus de peine à gouverner les mâles, s'ils n'étoient accompagnés des femelles (11). DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

L'artillerie, dans les lieux où les rivieres manquent, eſt porté ſur des charettes tirées par des bufles ou des bœufs. Les Siamois n'ont point d'affuts. Le combat commence par quelques coups de canon. S'ils ne le terminent pas, on ſe met à portée d'employer la mouſqueterie & les fleches. Mais jamais on n'attaque avec aſſez de vigueur, & l'on ne ſe défend avec aſſez de conſtance, pour en venir aux dernieres approches ou à la mêlée. Ceux que la frayeur ſaiſit les premiers, ſe rompent & s'enfuient dans les bois. A la vérité, ils ſe raſſemblent avec autant de facilité qu'ils ſe ſont rompus. Si dans quelque occaſion, il devient abſolument néceſſaire de tenir ferme, on ne peut ſe promettre de les tenir qu'en mettant des Officiers derriere chaque bataillon, avec ordre de tuer les fuyards. Les Macaſſars, les Ragiponts, les Malais & quelques autres Nations, prennent de l'opium pour animer leur courage. Mais les Siamois rejettent ce ſecours, par la crainte de devenir trop courageux. Cette lâcheté, qu'ils ne regardent pas même comme un ſujet de reproche, les rend incapables d'entreprendre un ſiege ouvert: s'ils attaquent une place fortifiée, c'eſt par la trahiſon ou par la faim (12).

Ils ſont encore plus foibles ſur mer que ſur terre. A peine le Roi de Siam a-t-il cinq ou ſix Vaiſſeaux, qu'il arme quelquefois en courſe, mais dont l'emploi principal eſt le commerce. Ses Officiers de mer & ſes Matelots ſont Etrangers. Il leur recommande d'éviter les combats ſanglans, & de ſe borner à la ſupercherie pour faire des priſes. Avec ce petit nombre de Vaiſſeaux, il a cinquante ou ſoixante Galeres, dont les ancres ſont de bois. Ce ne ſont que des bateaux médiocres, & d'un ſeul pont, qui portent environ ſoixante hommes, Rameurs ou Soldats. Ces hommes ſe prennent par corvées, comme pour les autres ſervices de l'Etat. Chacun a ſa rame, qu'il eſt obligé de manier debout, parce qu'elle eſt ſi courte, que dans toute autre poſture du Rameur, elle n'atteindroit pas à l'eau. Les Galeres de Siam ne s'éloignent jamais des côtes du Golfe (13). Forces en mer.

§ II.

Education, Langue, Sciences & Exercices des Siamois.

LEs enfans des Siamois ont naturellement de la docilité & de la douceur. On leur inſpire, dès le premier âge, une extrême politeſſe. L'autorité deſpotique des Peres ſert beaucoup au ſuccès de ces leçons. Auſſi les parens Education des Siamois.

(11) Tachard, *ubi ſup.*

(12) Floris, Jooſt-Schureu, la Loubere & la plûpart des Voyageurs.

(13) Tachard, ſecond Voyage. La Loubere, page 181 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

répondent-ils au Prince, des fautes de leurs enfans. Ils ont part à leur châtiment; & la Loi les oblige de les livrer lorſqu'ils ſont coupables. Un fils qui a pris la fuite, après avoir mérité d'être puni, ne manque jamais de revenir & de ſe livrer lui-même, auſſi-tôt que la colere ou la juſtice du Prince tourne contre ſon pere ou ſa mere; ou même contre ſes parens plus éloignés, lorſqu'ils ſont plus âgés que lui.

Ils commencent tous par être Talapoins.

A l'âge de ſept ou huit ans, on met les enfans dans un Couvent de Talapoins, dont on leur fait prendre l'habit, c'eſt une profeſſion qu'ils ſont toujours libres de quitter ſans honte. Ces petits Moines Siamois portent le nom de *Nen*. Ils reçoivent chaque jour de leur famille tout ce qui eſt néceſſaire à leur nourriture; & ceux qui ſont diſtingués par leur naiſſance ou par leur fortune, ont un ou deux Eſclaves pour les ſervir.

Leurs premieres études.

On leur montre d'abord à lire, à écrire & à compter, parce que rien n'eſt plus néceſſaire à des Marchands, & qu'il n'y a point de Siamois qui ne faſſe quelque commerce. On leur enſeigne les principes de la Religion & de la Morale, en leur faiſant apprendre la Langue *Balie*, qui eſt celle de leur Religion & de leurs Loix. Cette Langue a quelque reſſemblance avec un Dialecte particulier du Coromandel; mais ſes Lettres ne ſont connuës qu'à Siam. Elle s'écrit de la gauche à la droite, comme les Langues de l'Europe. Il en eſt de même du Siamois vulgaire: en quoi l'une & l'autre different de la plupart des Langues Aſiatiques, qui s'écrivent de la droite à la gauche, & de celle des Chinois, qui conduiſent la ligne de haut en bas, & qui, dans l'arrangement des lignes d'une même page, mettent la premiere à droite, & les autres de ſuite vers la gauche. D'ailleurs la Langue Siamoiſe tient beaucoup de celle de la Chine, par le grand nombre de ſes accens, & parce qu'elle eſt preſqu'uniquement compoſée de monoſyllables.

Langues Balie & Siamoiſe.

Difficultés de la langue Siamoiſe.

Le Siamois & le Bali ont un alphabet de peu de lettres, dont on compoſe des ſyllabes & des mots. Mais le Bali a ſes Déclinaiſons, ſes Conjugaiſons & ſes dérivés; ce que le Siamois n'a point. Dans cette ſeconde Langue, l'arrangement ſeul marque les cas des noms. Quant aux Conjugaiſons, elle a ſeulement quatre ou cinq particules, qui ſe mettent tantôt devant le verbe, tantôt après, pour ſignifier le nombre, les tems & les modes. Le Dictionnaire Siamois n'eſt gueres moins ſimple: c'eſt-à-dire que cette Langue eſt peu abondante; mais le tour de la phraſe n'en eſt que plus difficile par ſes variétés. La Loubere s'efforce de faire comprendre par des exemples la difficulté de ces tours. *Cœur bon* par exemple, ſignifie *content*. Ainſi pour dire *ſi j'étois à Siam je ſerois content*, les Siamois diroient dans leur Langue; *ſi moi être Ville de Siam, moi cœur bon beaucoup*. *Sii*, qui ſignifie *lumiere*, & par metaphore *beauté*, ſe joint, par une ſeconde métaphore à *Pak*, qui ſignifie *bouche*; & *ſii pak* ſignifie les levres, comme ſi l'on diſoit la lumiere ou la beauté de la bouche. *La gloire du bois* ſignifie *fleur*. Le *fils de l'eau* veut dire en général tout ce qui s'engendre dans l'eau, ſans être poiſſon; comme les crocodiles, & toutes ſortes d'inſectes aquatiques. Dans d'autres expreſſions, le mot de *fils* ne ſignifie que *la petiteſſe* des choſes; *le fils des poids*, ſignifie *un petit poids*: au contraire le mot de *Mere* s'employe pour exprimer la groſſeur ou la grandeur. De tous les mots de cette Langue, le même voyageur

TROIS ALPHABETH SIAMOIS

Ko Kho Khó Khò Khoo Khoo-ngo ‖ Cho chó chò Sò choo yo ‖ do to thó thò

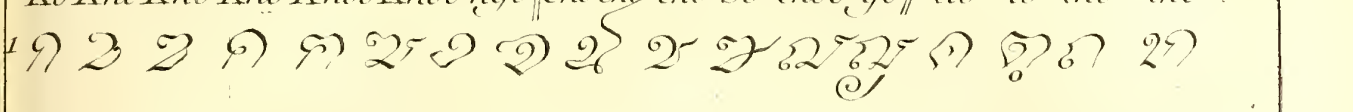

1

thoo -no ‖ bo po ppó fò ppò fò ‖ ppo mo yo ro lo vo ‖ So So

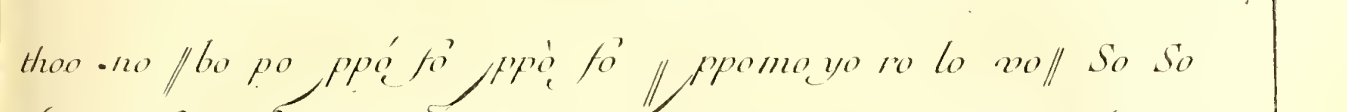

Só hò lo

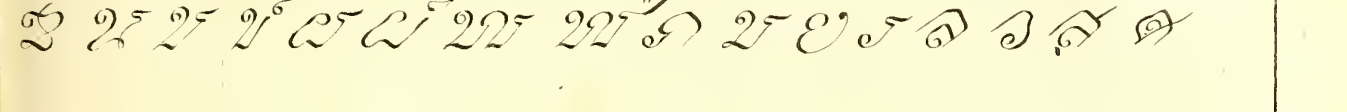

Kâ Kí Kî Keú Keû Koú Kû Ké Kê Káï Káai Ko

2

Káou Kam Ka

Keúy Káaï Kâou Kíou Kûou Keüy Keûï Koüy Koûï

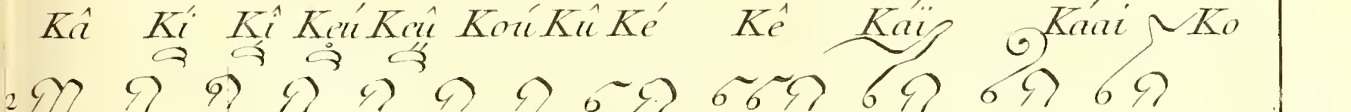

3

Kéou Kêou Koüy Kôï Koüáï Kiaóu Kiá

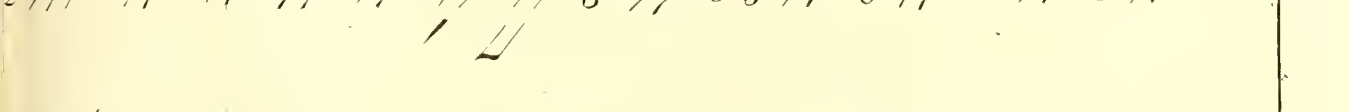

La suitte de cet Alphabeth est à la planche suivante.

T. IX. N. I.

Kià, Kéüa, Keüà Koüa Koüà Ké Kê

Ko Kaou Koum Kam Karama Ko" Koüai Keua,

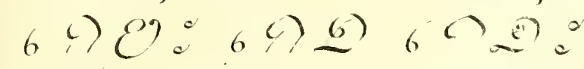

reu reû leu—leû

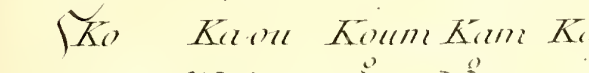

Trois Alphabeth Balis.

1. Ca Khá Kha ga — nga // Tcha Tchá Tcha Tcha — ya ||

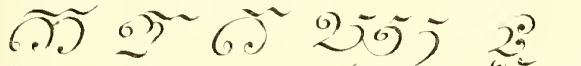

Ta thá tha da — na || Ta thá tha da — na || pa

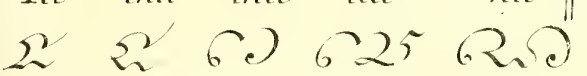

ppa ppa ba — ma || Ca ra la ua ta

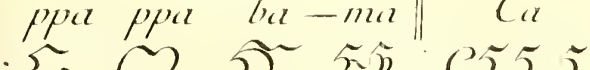

ha la ang

ne connoît que Po & Mé, qui ayent quelque rapport aux nôtres. Ils signifient en Siamois, *Pere* & *Mere* (14).

Etude de l'arithmétique.

Après la lecture & l'écriture, l'arithmétique eſt preſque l'unique étude de la jeuneſſe Siamoiſe. Elle a, comme la nôtre, dix caracteres, dont le zero eſt figuré de même, & prend les mêmes valeurs dans le même arrangement, c'eſt-à-dire, que les nombres ſe placent de la droite à la gauche, ſuivant l'ordre naturel des puiſſances du nombre de dix. Le calcul des Siamois ſe fait avec la plume, different de celui des Chinois, qui ſe ſervent d'un inſtrument, dont Martini fait remonter l'invention juſqu'à deux mille ſix ou ſept cens ans avant Jeſus-Chriſt. En général les Marchands du pays ſont ſi exercés à compter, qu'ils peuvent réſoudre ſur le champ des queſtions d'arithmétique très-difficiles. Mais ils ne reviennent jamais à ce qu'ils ne peuvent réſoudre ſur le champ. Le caractere eſſentiel des hommes, dans les climats très-chauds ou très-froids, eſt la pareſſe d'eſprit & de corps; avec cette différence, qu'elle dégénere en ſtupidité dans les pays trop froids, & que dans les pays trop chauds, il y a toujours de l'eſprit & de l'imagination; mais de cette ſorte d'imagination & d'eſprit, qui ſe laſſe bien-tôt de la moindre application.

Les Siamois conçoivent facilement; leurs reparties ſont vives & promptes; leurs objections ſont juſtes. On croiroit qu'un peu d'étude peut les rendre habiles dans les plus hautes ſciences & dans les arts les plus difficiles. Mais leur pareſſe invincible détruit tout d'un coup cette eſperance.

Poëſie.

Ils ſont naturellement Poëtes. Leur poëſie conſiſte, comme la nôtre, dans le nombre des ſyllabes & dans la rime; cependant nos plus ingénieux voyageurs ont peine à comprendre qu'elle puiſſe s'accommoder d'une Langue compoſée de monoſyllabes, remplie de voyelles fort accentuées & de diphtongues aſſez rudes. Entre pluſieurs traductions de leurs Poëmes & de leurs chanſons, la Loubere n'en vit pas une dont le ſens pût s'ajuſter à nos idées. Il y entrevit néanmoins des peintures; celles par exemple, d'un jardin agréable, dans lequel un amant offre une retraite à ſa maitreſſe. Outre les chanſons d'amour, ils en ont d'hiſtoriques & de morales. Un des freres du Roi compoſoit des Poeſies morales fort eſtimées, & les mettoit lui-même en muſique.

Eloquence.

Si les Siamois naiſſent Poëtes, ils ſont fort éloignés de naître Orateurs, & de pouvoir le devenir. Leurs Livres ſont ou des narrations d'un ſtile fort ſimple, ou des ſentences d'un ſtile coupé & plein d'images. On a déja remarqué qu'ils n'ont point d'Avocats. Les Parties expliquent leur affaire au Greffier, qui écrit ſimplement ce qu'on dicte à ſa plume. Les Talapoins, dans leurs ſermons, liſent le texte Bali de leurs Livres. Ils le traduiſent & l'expliquent en Siamois ſans aucune ſorte d'action. Tous les complimens ordinaires de la ſociété ſont à peu près dans les mêmes termes. Le Roi même a ſes paroles comptées, dans les audiences de cérémonie. Il ne dit aux Envoyés de France que ce qu'il avoit dit au Chevalier de Chaumont, & quelque tems auparavant à M. l'Evêque d'Heliopolis (15).

Philoſophie.

Les Siamois ignorent abſolument toutes les parties de la Philoſophie, à l'exception de quelques principes de morale, dans leſquels on verra bientôt

(14) *Ubi ſup.* p. 182. On trouvera, à la fin de cet article, quelques exemples de cette langue.
(15) *Ibid.* pages 186 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

qu'ils ont mêlé beaucoup d'erreurs. Ils n'ont aucune étude du droit. Les Loix du pays ne s'apprennent que dans l'exercice actuel des emplois. Elles ſont renfermées dans quelques Livres peu connus du Public. Mais lorſqu'ils ſont revêtus d'un Office, on leur remet une copie des Loix qui le concernent; à peu près comme en Eſpagne, où l'on inſere, dans les proviſions d'un *Corregidor*, tout le titre des Corregidors qui eſt dans la compilation de leurs Ordonnances.

Médecine.

Leur Médecine ne peut mériter le nom de ſcience. Les principaux Médecins du Roi de Siam ſont Chinois. Il en a de Siamois & de Peguans; mais après l'arrivée du Chevalier de Chaumont, il prit en cette qualité un Miſſionaire François, nommé *Paumau*, auquel il donna tant de confiance, que tous les autres étoient obligés de rapporter chaque jour à cet Oracle leurs obſervations ſur la ſanté de leur maître, & de recevoir de lui les remedes qu'ils employoient ſous ſa direction. La Medecine Siamoiſe conſiſte dans un nombre de receptes qui viennent de leurs Ancêtres, ſans aucun égard pour les ſymptômes particuliers des maladies. Ces aveugles méthodes ne laiſſent pas d'en guérir beaucoup, parce que la temperance naturelle des Siamois, contribue plus que l'art au rétabliſſement de leur ſanté. Mais comme il arrive ſouvent que la force du mal l'emporte, on ne manque point d'en attribuer la cauſe aux maléfices.

Pratiques Siamoiſes dans les maladies.

Quelqu'un tombe-t-il malade à Siam? il commence par une opération fort bizarre, qui eſt de ſe faire amollir le corps, en ſe couchant à terre, & faiſant monter ſur lui quelque perſonne entendue qui le foule aux pieds. On aſſura la Loubere que dans la groſſeſſe même, les femmes employent cette méthode pour accoucher plus facilement (17). Les Anciens n'apportoient pas d'autres remedes à la plénitude, qu'une diete exceſſive, & tel eſt encore l'uſage des Chinois. Aujourd'hui les Siamois uſent de la ſaignée, des ventouſes ſcacifiées & des ſangſues. Avec quelques-uns des purgatifs connus en Europe, ils en ont d'autres, qui ſont particuliers à leur pays. Mais ils ne connoiſſent pas l'Ellebore, ſi familier aux anciens Medecins Grecs. D'ailleurs ils n'obſervent aucun tems pour les purgations. Dans leurs remedes, ils employent des minéraux & des ſimples. Les Européens leur ont appris les vertus & l'uſage du Kinkina. En général, leurs remedes ſont fort chauds. Ils n'uſent d'aucun rafraîchiſſement intérieur: mais ils ſe baignent dans la fievre & dans toutes ſortes de maladies. Il ſemble que tout ce qui concentre ou ce qui augmente la chaleur naturelle convienne à leur conſtitution. Leurs malades ne ſe nourriſſent que de bouillie de riz, qu'ils font extrêmement liquide. C'eſt ce que les Portugais des Indes appellent Cangé. Les bouillons de viande ſont mortels à Siam. Ils relâchent trop l'eſtomac. Dans la convaleſcence, les Siamois préferent la chair de cochon à toutes les autres.

Chirurgie.

Leur ignorance eſt ſi profonde dans la Chirurgie, qu'ils ont beſoin des Européens, non-ſeulement pour les trépans & pour toutes les opérations difficiles, mais pour les ſimples ſaignées. Ils ignorent entierement l'anatomie. Loin d'avoir tourné leur curioſité à la connoiſſance du corps animal, ils n'ouvrent les corps morts qu'après les avoir rôtis dans les funérailles, ſous cou-

(17) *Ibid.* page 192.

leur

leur de les bruler ; le motif des Talapoins pour les ouvrir, eſt d'y trouver dequoi nourrir la ſuperſtition du peuple. Ils prétendent quelquefois avoir trouvé, dans l'eſtomac des morts, de groſſes pieces de chair fraiche de porc, ou de quelque autre animal, du poids d'environ huit ou dix livres, qu'ils ſuppoſent l'effet d'un ſortilege, & propre à ſervir pour ces noires opérations.

Chymie.

La Chymie n'eſt pas moins ignorée des Siamois, quoiqu'ils l'aiment avec paſſion, & que pluſieurs d'entr'eux ſe vantent d'en poſſeder les plus rares ſecrets. Siam, comme le reſte de l'Orient, eſt rempli d'impoſteurs & de dupes. Le Roi de Siam, Pere de celui qui regnoit à l'arrivée des François, avoit employé deux millions à la recherche de la pierre philoſophale (18).

Mathématiques.

L'imagination vive & nette des Siamois les rendroit plus propres aux Mathématiques qu'à l'étude des autres ſciences, ſi leur principal défaut n'étoit de ſe laſſer trop tôt de l'application. Ils ne peuvent ſuivre un long tiſſu de raiſonnemens. Auſſi ſont-ils bornés à quelques pratiques d'Aſtronomie, dont ils dédaignent de pénétrer les raiſons, mais qui leur ſervent pour les horoſcopes particuliers & dans la conſtruction de leur almanac, qu'on peut regarder comme un horoſcope général. Cependant ils ont fait réformer deux fois leur Calendrier par d'habiles Aſtronomes, qui, pour ſuppléer aux Tables aſtronomiques, ont pris deux époques arbitraires, remarquables par quelque conjonction rare des Planettes (19). On a parlé ici de la plus ancienne, à l'occaſion de leur origine. La plus récente ſe rapporte à notre année. Ils dattent indifféremment de l'un ou l'autre de ces deux ſtyles. Leur premier mois eſt toujours la Lune de Novembre ou de Décembre ; en quoi ils ne s'écartent pas de l'ancien ſtyle, lorſqu'ils dattent même ſuivant le ſtyle nouveau ; quoique le premier mois de l'année, ſuivant ce nouveau ſtyle, ſoit ou le cinquiéme ou le ſixiéme de l'ancien.

Calendrier Siamois.

Syſtême du monde.

D'ailleurs, ils n'entendent rien au ſyſtême du monde, parce qu'ils ne ſavent rien par principe. Ils croyent, comme les autres peuples de l'Orient, que les Eclipſes arrivent par la malignité d'un Dragon, qui dévore le Soleil & la Lune (20). Ils font un bruit terrible de poeles & de chaudrons, pour chaſſer ce pernicieux animal. Ils croyent que la terre eſt quarrée, & que le Ciel porte deſſus par ſes extrémités, comme une voute, ou comme ces cloches de verre dont on couvre les plantes dans un jardin. Ils aſſurent qu'elle eſt diviſée en quatre parties habitables, ſéparées entr'elles par des mers, qui en font quatre mondes differens. Ils ſuppoſent au milieu de ces quatre mondes une très-haute montagne pyramidale, de quatre faces égales ; & depuis la ſurface de la terre ou de la mer juſqu'au ſommet de cette montagne,

(18) *Ibid.* page 194.

(19) Sur ces obſervations, ayant une fois établi certains nombres, ils ont donné, pour les années ſuivantes, au moyen de pluſieurs additions, ſouſtractions, multiplications & diviſions, le ſecret de trouver le lieu des Planetes, à peu près comme nous trouvons l'Epacte de chaque année en ajoutant onze à l'Epacte de l'année précédente. La Loubere donna au célébre Caſſini, Directeur de l'Obſervatoire de Paris, la maniere Siamoiſe de trouver le lieu du Soleil & celui de la Lune, par un calcul dont le fondement eſt pris de la ſeconde Epoque Siamoiſe ; & ce grand aſtronome a développé tout ce qui regarde un ſujet ſi difficile.

(20) Voyez la premiere Relation du Pere Tachard. Cette idée ne peut être ſa ſource dans le langage métaphorique des Aſtronomes, qui diſent que les Eclipſes ſe font dans la tête & dans la queue du dragon.

qui touche, disent-ils, aux Etoiles, ils comptent quatre-vingt-quatre mille *Jods*, qui sont une mesure, chacun d'environ huit mille toises. Ils comptent autant de Jods, depuis la surface de la mer jusqu'aux fondemens de la montagne; & le même nombre, depuis chaque face de cette montagne, jusqu'à chacun des quatre mondes. Le nôtre, qu'ils appellent *Tcheampion*, est au midi de la montagne. Le Soleil, la Lune & les Etoiles, tournent sans cesse autour d'elle; & de-là vient la succession des jours & des nuits. Au-dessus est un Ciel qu'ils nomment *Intratiracha*, surmonté par le Ciel des Anges. La Loubere qui se fit expliquer cette fabuleuse Cosmographie, ajoute que si d'autres Voyageurs la rapportent autrement, il ne faut pas plus admirer la variété des opinions Siamoises sur un sujet qu'ils entendent si mal, que celle de nos systêmes d'Astronomie que nous croyons entendre (21).

Musique.

La Musique est en honneur à Siam, mais sans méthode & sans principes. Les Siamois font des airs, qu'ils ne savent pas noter. Ils n'ont ni tremblement ni cadence, non plus que les Castillans; mais ils chantent quelquefois comme nous, sans paroles; ce qui paroît fort étrange en Castille. A la place des paroles, ils ne disent que *Noï, noï*, comme nous *Ta la la la*, &c. Le Roi de Siam ayant entendu, sans se montrer, plusieurs airs de violon François, n'en trouva pas le mouvement assez grave. Cependant la Loubere observe que les Siamois n'ont rien de fort grave dans leurs chants; & que dans la marche même du Roi, les airs de leurs instrumens sont assez vifs (22).

Chants & instrumens.

Ils ne connoissent pas plus que les Chinois la variété des chants, pour les diverses parties, ou plutôt ils n'ont aucune diversité de parties, puisqu'ils chantent tous à l'unisson. Si l'on distingue dans quelques-uns de leurs instrumens, une apparence de musique réguliere, il faut supposer qu'ils les tiennent des Etrangers. Les principaux sont de petits rebecs ou violons à trois cordes, qu'ils appellent *Tro*, & des haut-bois fort aigres, qu'ils nomment *Pi*. Ils les accompagnent du son de quelques bassins de cuivre, sur chacun desquels on frappe un coup, à certains tems de chaque mesure. Ces bassins sont suspendus, par un cordon, à une perche posée en travers sur deux fourches; & la baguette, qui sert à frapper, est un baton de bois assez court. Ils mêlent à ces sons, celui de deux especes de tambour, qu'ils nomment *Tlounpounpan* & *Tapon*. Le bois du premier ressemble, pour la grandeur, à celui de nos tambours de basque; mais il est garni de peau des deux côtés, comme un véritable tambour; & de chaque côté du bois pend une balle de plomb, au bout d'un cordon. Le bois du Tlounpounpan est traversé par un baton, qui lui sert de manche, & par lequel on le tient. On roule ce manche entre les mains, comme le baton d'une chocolatiere; &, par ce mouvement, les balles qui pendent de chaque côté frappent sur les deux peaux. La figure du Tapon est celle d'un barril. On le porte pendu au cou, par un cordon; & des deux côtés on bat sur les peaux à coups de poing.

Un autre instrument qui se nomme *Pat-coug*, est composé de timbres, placés de suite, chacun sur un baton court & planté sur une demie circonférence de bois, de la forme des gentes d'une petite roue de carosse. Celui qui joue est assis au centre de la circonférence, les jambes croisées. Il frappe les tim-

(21) *Ubi sup.* page 200.

(22) *Ibd.* page 208.

TICAL dans sa grosseur naturelle
vû de plusieurs sens

CORI Coquillage Servant de Monnoyes vû de plusieur sens de grandeur naturelle.

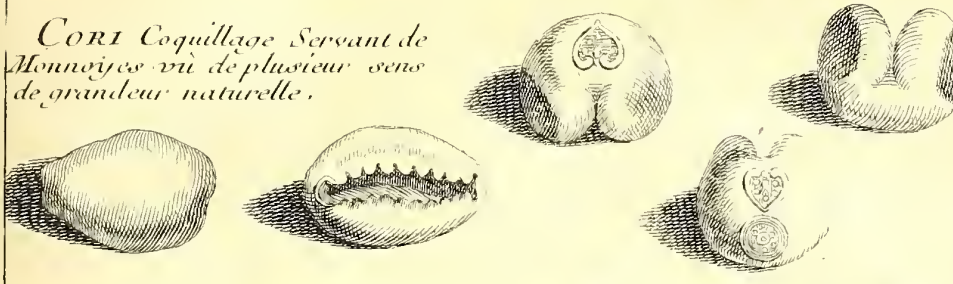

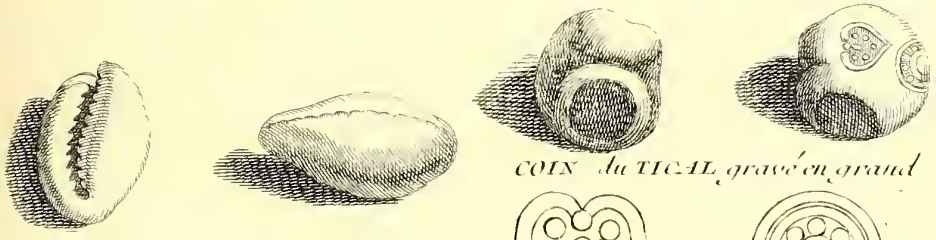

COIN du TICAL, gravé en grand

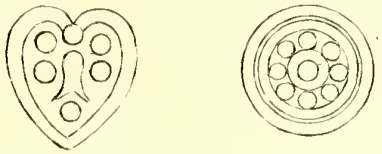

Instrumens daccompagnement

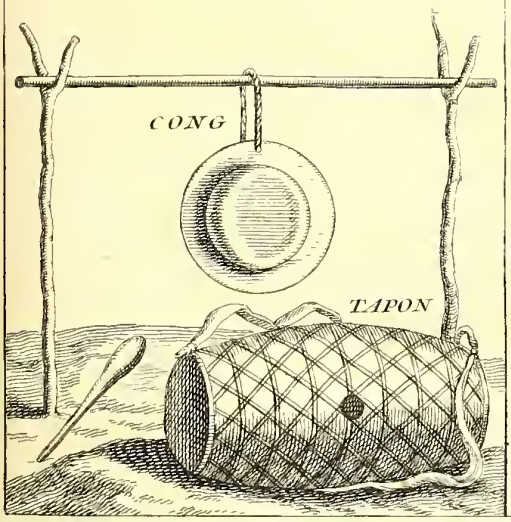

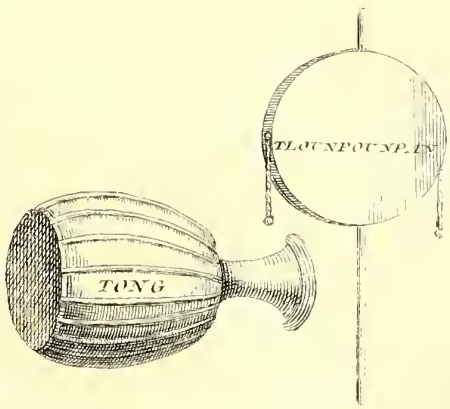

bres avec deux batons, dont il tient l'un de la main droite, & l'autre de la gauche. L'étendue de cet inſtrument eſt d'une quinte redoublée. Mais il n'a point de demi-tons, ni rien qui étouffe le ſon d'un timbre, lorſqu'on en frappe un autre. C'étoit le bruit de tous ces inſtrumens enſemble, que le Pere Tachard ne trouvoit pas ſans agrément ſur la riviere. DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

La voix eſt accompagnée du ſon de deux batons fort courts, qui s'appellent *crab*, & qu'on frappe l'un contre l'autre. Le peuple accompagne auſſi ſes chants, ſur-tout le ſoir dans les cours des maiſons, d'une eſpece de tambour qui ſe nomme *Tong*. On le tient de la main gauche, pour le frapper de tems en tems, du poing de la droite. C'eſt une bouteille de terre, qui au lieu de fond eſt garnie d'une peau, attachée au goulet avec divers cordons. Les Siamois ſont paſſionnés pour nos Trompettes. Celles du pays ſont petites & d'un ſon très-aigre. Leurs vrais tambours, quoique plus petits que les nôtres, ne ſe portent point pendus à l'épaule. On les poſe ſur une des peaux & l'on bat ſur l'autre (23). Accompagnemens de la voix.

Les exercices du corps ſont auſſi négligés à Siam que ceux de l'eſprit. On n'y voit perſonne qui connoiſſe l'art de manier un cheval. Les Siamois n'ont point d'armes, ſi le Roi ne leur en donne; & ce n'eſt qu'après avoir reçu de lui les premieres, qu'il leur eſt permis d'en acheter d'autres. Ils ne peuvent s'exercer à leur uſage que par ſon ordre. A la Guerre même, ils ne tirent point le mouſquet debout, mais en mettant un genou à terre; & ſouvent ils achevent de s'aſſeoir ſur le talon, en étendant devant eux la jambe qu'ils n'ont pas fléchie. A peine ſavent-ils marcher, ou ſe tenir de bonne grace ſur leurs jambes. Ils ne tendent point aiſément les jarrets, parce qu'ils ſont accoutumés à les tenir tout-à-fait pliés. Les François leur ont appris à ſe tenir debout ſur les armes; &, juſqu'à l'arrivée du Chevalier de Chaumont, leurs ſentinelles mêmes s'aſſeyoient à terre. Loin de s'exercer à la courſe, ils ne connoiſſent pas le plaiſir de marcher pour la promenade. La ſeule chaleur du climat produit aſſez de diſſipation. En un mot la courſe des balons eſt leur unique exercice, & dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout le monde apprend à manier la rame & la pagaie. Auſſi les voit-on ramer trois jours & trois nuits, avec une légereté admirable, & preſque ſans aucun intervalle de repos; quoiqu'ils ne ſoient gueres capables de ſupporter tout autre travail (24). Exercices du corps.

Ils ſont mauvais Artiſans, un ouvrier Siamois n'oſe aſpirer à la moindre diſtinction dans ſon Art. Sa réputation l'expoſeroit à ſe voir forcé de travailler gratuitement toute ſa vie, pour le ſervice du Roi. Comme ils ſont employés indifféremment à toutes ſortes d'ouvrages, dans leurs ſix mois de corvées, chacun s'attache à faire un peu de tout, pour éviter les mauvais traitemens; mais perſonne ne veut trop bien faire, parce que la ſervitude eſt le prix de l'habileté. Cinq cens Ouvriers ne feroient pas, dans l'eſpace de pluſieurs mois, ce qu'un petit nombre d'Européens acheveroient en peu de jours. Arts & Artiſans.

Voici les Arts qu'ils connoiſſent. Ils ſont aſſez bons Menuiſiers; & comme ils n'ont pas de clous, ils entendent fort bien les aſſemblages. Ils ſe mêlent Arts les plus exercés à Siam.

(23) *Ibid.* page 210.

(24) *Ibid.* page 212.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

de Sculpture, mais groſſierement. Les ſtatues de leurs Temples, ſont de fort mauvais goût. Ils ſavent cuire la brique & faire d'excellent ciment. En général. Ils n'entendent pas mal la maçonnerie. Cependant leurs édifices de brique durent peu, faute de fondemens. Ils n'en font pas même à leurs fortifications. Siam n'a ni criſtal fondu, ni verre; & c'eſt une des choſes qu'ils aiment le mieux. Le Roi trouvoit fort à ſon gré les verres taillés à facettes, qui multiplient les objets. Il demandoit aux François des vitres entieres, avec la même propriété.

Fondeurs. Les Siamois ſavent fondre les métaux & jetter des ouvrages en moule. Ils revêtiſſent fort bien leurs Idoles d'une lame fort mince, ou d'or, ou d'argent, ou de cuivre; quoiqu'elles ne ſoient ſouvent que d'énormes maſſes de brique & de chaux. La Loubere avoit apporté en France un petit Sommona Codom, revêtu d'une lame de cuivre dorée. Certains meubles du Roi, la garde de fer des ſabres & celle des poignards dont il fait préſent à quelques-uns de ſes Officiers, & quelquefois à des étrangers, ſont revêtus auſſi d'une lame d'or. Ils n'ignorent pas tout-à-fait l'Orfevrerie; mais ils ne ſavent ni polir les pierres précieuſes, ni les mettre en œuvre.

Doreurs. Ils ſont bons Doreurs. Ils battent l'or aſſez bien. Toutes les Lettres que le Roi de Siam écrit à d'autres Rois, ſont ſur une feuille de ce métal, auſſi mince que le papier. On y marque les Lettres par compreſſion, avec un poinçon émouſſé, qui reſſemble à celui dont nous écrivons ſur nos tablettes.

Ils n'employent gueres le fer que dans la premiere fonte, parce qu'ils n'entendent point l'art de forger. Leurs chevaux ne ſont point ferrés, & n'ont ordinairement que des étriers de corde & de fort mauvais bridons. Ils n'ont pas de meilleures ſelles. L'art de courroyer & de préparer les peaux, leur eſt abſolument inconnu.

Broderie & peinture. On fait peu de toiles de cotton à Siam, & les couleurs en ſont ſans éclat. On n'y fabrique aucune étoffe de ſoie, ni de laine, & nul ouvrage de tapiſſerie. La laine y eſt fort rare. Mais les Siamois ſavent broder, & leurs deſſeins plaiſent. Ils ne connoiſſent point la peinture en huile. D'ailleurs, ils ſont mauvais Peintres, & leur goût ne les porte point à repréſenter la nature. Une exacte imitation leur paroît trop facile. Ils veulent de l'extravagance dans la peinture, comme nous voulons du merveilleux dans la Poëſie. Ils imaginent des arbres, des fleurs, des oiſeaux, & d'autres animaux qui n'exiſterent jamais. Ils donnent quelquefois, aux figures humaines, des attitudes impoſſibles; & leur habileté conſiſte à répandre ſur ces chimeres, un air de facilité qui les faſſe paroître naturelles (25).

Profeſſions les plus communes. Les profeſſions les plus communes à Siam, ſont la pêche pour la plus baſſe partie du peuple, & le commerce pour ceux à qui leur fortune permet de l'exercer. Mais le commerce du dehors étant réſervé preſqu'entierement au Roi, il n'y a point d'avantage conſidérable à tirer de celui du Royaume. Cette même ſimplicité de mœurs qui rend un grand nombre d'arts inutiles aux Siamois, leur ôte auſſi le goût de la plûpart des marchandiſes qui ſont devenues néceſſaires à l'Europe. Ils ont néanmoins des méthodes réglées pour le commerce. Dans les prets, c'eſt toujours un tiers qui écrit la promeſſe. Cette précaution ſuffit, parce qu'en juſtice la préſomption eſt contre le Dé-

Commerce.

(25) *Ibid.* pages 216 & précédentes.

biteur qui nie, pour le double témoignage de celui qui produit la promeſſe & de celui dont elle préſente l'écriture.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Dans les petits commerces, qui regardent les néceſſités de la vie, la bonne foi regne ſi ſcrupuleuſement, que le Marchand ne compte point l'argent qu'il reçoit, ni l'acheteur la marchandiſe qu'il achete par compte. L'heure des marchés eſt depuis cinq heures du ſoir, juſqu'à huit ou neuf. Les Siamois n'ont pas d'aune, parce qu'ils achetent en pieces complettes les mouſſelines & les autres toiles. On eſt bien malheureux à Siam, lorſqu'on y eſt réduit à prendre de la toile par *ken*, qui ſignifie coudée; & pour ceux qui ſont dans cette miſere, on n'employe point effectivement d'autre meſure que le bras.

Bonne-foi des Siamois entr'eux.

Cependant ils ont leur braſſe, qui n'eſt que d'un pouce au-deſſous de notre toiſe. Ils s'en ſervent dans les édifices, dans l'arpentage, & particuliérement à meſurer les chemins & les canaux où le Roi paſſe. Ainſi, de Siam à Louvo, chaque lieue eſt marquée par un poteau, ſur lequel le nombre eſt écrit. Le même uſage s'obſerve dans l'Indoſtan, où Bernier nous apprend que les *cos*, ou les demi-lieues, ſont diſtingués par des tourelles ou par de petites pyramides. Le coco ſert de meſure à Siam, pour les grains & pour les liqueurs. Comme ces eſpeces de noix ſont naturellement inégales, on meſure leur grandeur par la quantité de coris qu'elles peuvent contenir (26). Un coco ne contiendra que cinq cens coris, tandis qu'un autre en contient mille. Cependant on a pour les grains une eſpece de boiſſeau, qui ſe nomme *ſat*, compoſé de bambou entrelaſſé, & une ſorte de cruche nommée *canan*, pour les liqueurs. Mais comme ces meſures ne ſont réglées par aucune Loi, elles ne ſont admiſes dans les marchés qu'après avoir été meſurées avec un coco, dont on a reconnu la capacité par les coris: & l'on ſe ſert d'eau, ou de riz, pour meſurer le canan & le ſat avec le coco. Le quart du canan ſe nomme *leeng*. Quarante *ſats* font le *ſeſte*, & quarante *ſeſtes* le *cohi* (27).

Leurs meſures.

Il n'y a pas plus d'exactitude dans les poids. On leur donne en général le nom de *ding*. Les pieces de monnoie ſont les poids les plus fideles & preſque les ſeuls qui s'employent dans le Royaume, quoique ſouvent la monnoie de Siam ſoit fauſſe ou legere. Auſſi les poids particuliers & les monnoies portent les mêmes noms.

Leurs poids & leurs monnoies.

Toutes les monnoies d'argent Siamoiſes ſont de la même figure & frappées au même coin, ſans autre difference que celle de leur grandeur. Leur figure eſt celle d'un petit cilindre, ou d'un rouleau fort court, tellement plié par le milieu, que ſes deux bouts reviennent l'un à côté de l'autre. Leur coin, qui eſt double ſur chaque piece, au milieu du rouleau, ne repréſente rien qui ſoit connu des Européens, & que les Siamois même ayent pû expliquer à la Loubere. La proportion de cette monnoie à la nôtre, eſt que leur *Tical* qui ne peſe qu'un demi écu, ne laiſſe pas de valoir 37 ſous & demi. Ils n'ont pas de montre d'or ni de cuivre. L'or à Siam, eſt une marchandiſe de commerce, il vaut douze fois l'argent, lorſque les deux métaux ſont d'égale fineſſe.

La baſſe monnoie de Siam conſiſte dans les petits coquillages que les Eu-

Baſſe monnoie.

(26) Petits coquillages, qui ſervent de baſſe monnoie à Siam & dans pluſieurs autres endroits des Indes, & qui ne ſont pas ſenſiblement plus grands l'un que l'autre. *Voyez* la deſcription des Maldives au Tome VIII.

(27) Gervaiſe dit que le ſeſte de riz peſe cent Catis, c'eſt-à-dire, deux cens vingt-cinq de nos livres.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ropéens ont nommé *coris*, & les Siamois *bia*. Un *Fouan*, qui eſt la huitiéme partie d'un Tical, vaut huit cens coris ; c'eſt-à-dire, que ſept ou huit coris valent à peine un denier (28).

§ III.

Femmes, Mariages, Succeſſions & Mœurs des Siamois.

Tempérament des filles & mariages.

L'Uſage du pays ne permet point aux filles de converſer avec les garçons. Elles ſont ſous la garde de leurs meres, qui châtient ſéverement cette liberté. Mais la nature, plus forte que la Loi, les porte ſouvent à s'échapper, ſurtout vers la fin du jour. Elles ſont en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, & quelquefois plûtôt. Auſſi les marie-t-on fort jeunes. Quoiqu'il ſe trouve des filles Siamoiſes, qui dédaignent le mariage pendant toute leur vie, on n'en voit aucune qui ſe conſacre à la vie religieuſe avant la vieilleſſe.

Formalités d'un mariage Siamois.

Les parens d'un jeune homme font demander une fille aux ſiens, par des femmes âgées & d'une réputation bien établie. Si la réponſe eſt favorable, elle n'empêche pas que le goût de la fille ne ſoit conſulté : mais ſes parens prennent d'avance l'heure de la naiſſance du garçon, & donnent celle de la ſienne. De part & d'autre, on s'adreſſe aux devins, pour ſavoir ſi le mariage durera ſans divorce juſqu'à la mort. Enſuite le jeune homme rend trois viſites à la fille, & lui porte un ſimple préſent de betel & de fruits. Si le mariage doit ſe conclure, les parens des deux côtés ſe trouvent à la troiſieme viſite. On compte la dot de la femme & le bien du mari. Tout eſt délivré ſur le champ, ſans aucune ſorte de Contrat. Les nouveaux Mariés reçoivent des préſens de leur famille ; & l'Epoux entre auſſi-tôt dans les droits du mariage, indépendamment de la Religion, qui n'a aucune part à cette cérémonie. Il eſt même défendu aux Talapoins d'y aſſiſter. Cependant quelques jours après, ils vont jetter de l'eau benite chez les nouveaux Mariés, & réciter quelques prieres en Langue Balie. La Noce eſt accompagnée de Feſtins & de Spectacles, où l'on appelle des Danſeurs de profeſſion : mais le mari, la femme & les parens n'y danſent jamais. La fête ſe fait chez les parens de la fille, & les jeunes Mariés y paſſent quelques mois, avant que de s'établir dans leur propre maiſon. L'unique diſtinction, pour la fille d'un Mandarin, eſt de lui mettre ſur la tête un cercle d'or, que les Mandarins portent à leurs bonnets de cérémonie.

Diſtinction des filles de Mandarin.

Pluralité des femmes.

La plus riche dot d'une fille Siamoiſe n'eſt que de cent catis, qui reviennent à quinze mille livres. Les Siamois peuvent avoir pluſieurs femmes : mais le peuple s'accorde rarement cette liberté ; & les Grands ou les riches, la prennent moins par débauche que par affectation de grandeur. D'ailleurs, entre pluſieurs femmes, on diſtingue toujours la principale (29). Les autres, quoique permiſes par la Loi, ne ſont que des femmes achetées, & par conſéquent Eſclaves, qui portent en Siamois le nom de *petites femmes*, & qui doivent être ſoumiſes à la premiere. Leurs enfans nomment leur pere *Po-Tchaou*, c'eſt-à-dire, Pere-Seigneur ; & ceux de la femme principale, lui donnent ſimplement le nom de *Po*, qui ſignifie Pere. Le mariage eſt défendu à Siam dans les premiers degrés de parenté, où les couſins germains

(28) *Ibid.* pages 223 & préécédentes.

(29) Cet uſage eſt commun dans tout l'Orient, & même dans pluſieurs parties de l'Afrique.

ne ſont pas compris. A l'égard des degrés d'alliance, un homme peut épouſer ſucceſſivement les deux ſœurs, mais les Rois de Siam ſe diſpenſent de cette regle. Celui qui regnoit pendant les voyages dont on a donné la relation, avoit épouſé la Princeſſe ſa ſœur. Il en avoit une fille unique, qui portoit le nom de Princeſſe Reine depuis la mort de ſa mere; & la Loubere, moins timide à juger que l'Abbé de Choiſy (30), paroit perſuadé qu'il en avoit fait auſſi ſa Femme ou ſa Maîtreſſe.

Description du Royaume de Siam.

Dans les familles particulieres, la Succeſſion appartient entierement à la femme principale, & ſe diviſe enſuite à portions égales entre ſes enfans. Les petites femmes & leurs enfans peuvent être vendus par l'héritier légitime, & ne poſſedent que ce qu'ils reçoivent de lui ou ce que le Pere leur a donné avant ſa mort; car l'uſage des Teſtamens eſt ignoré à Siam. Les filles nées des petites femmes ſont vendues, pour devenir petites femmes comme leurs meres.

Succeſſions.

Les principales richeſſes des Siamois conſiſtent en meubles, ils achetent rarement des terres, parce qu'ils n'en peuvent acquérir la pleine propriété. Quoique la Loi du pays les rende héréditaires dans les familles, & qu'elle donne aux particuliers le droit de ſe les vendre entr'eux, un droit ſupérieur qui étend le Domaine du Souverain ſur toutes les poſſeſſions de ſes Sujets, aſſure toujours au Roi le pouvoir de reprendre les terres mêmes qu'il a vendues. Comme rien n'eſt excepté de ce droit tirannique, les particuliers dérobent ſoigneuſement leurs meubles à la connoiſſance de leur Maître. Cette raiſon leur fait rechercher les diamans, qui ſont un meuble aiſé à cacher. Quelques Seigneurs Siamois donnent en mourant une partie de leur bien au Roi, pour aſſurer le reſte à leurs enfans.

Propriétés.

Mais la puiſſance du mari eſt abſolue dans ſa famille. Elle s'étend juſqu'au droit de vendre ſes enfans & ſes femmes, à l'exception de la principale qu'il peut ſeulement répudier. Il eſt naturellement le maître du divorce. Cependant, il ne le refuſe gueres à ſa femme lorſqu'elle s'obſtine à le deſirer. Il lui rend ſa dot, & leurs enfans ſe partagent entr'eux dans cet ordre: la mere a le premier, le troiſieme, & tous les autres impairs. Le pere prend le ſecond, le quatriéme, & les autres dans le rang pair; de ſorte que ſi le nombre total eſt impair, il en reſte un de plus à la mere. Une veuve hérite du pouvoir de ſon mari, avec cette reſtriction, qu'elle ne peut vendre les enfans du rang pair: les parens du pere s'y oppoſent: mais après le divorce, le pere & la mere ſont libres de vendre les enfans qui leur ſont demeurés en partage, dans l'ordre établi par la Loi (31).

Puiſſance du Mari dans ſa famille.

L'adultere eſt rare à Siam; moins parce que le droit des maris eſt de tuer leurs femmes, s'ils la ſurprennent dans le crime, ou de les vendre s'ils peuvent les en convaincre, que par un effet naturel du genre de vie des femmes, qui ne ſont corrompues ni par l'oiſiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu & les ſpectacles. Pendant les corvées de leurs maris, qui durent ſix mois, elles les nourriſſent de leur travail. Elles n'ont l'uſage d'aucun jeu. Elles ne reçoivent aucune viſite d'homme. Les Spectacles ne ſont pas fréquens, & n'ont ni jours marqués, ni prix certain, ni theâtres publics. Ainſi la ſageſſe, parmi les femmes, tourne heureuſement en habi-

Sageſſe des femmes Siamoiſes.

(30) *Ibid.* page 259. (31) *Ibid.* page 167 & précédentes.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

tude. Cependant tous les mariages ne ſont pas chaſtes : mais on aſſura du moins la Loubere que tout autre amour, plus déreglé que celui des femmes, eſt ſans exemple entre les Siamois (32).

Les Siamois ſont peu jaloux.

» La jalouſie, dit-il, n'eſt parmi eux qu'un pur ſentiment de gloire, qui augmen-» te à proportion que leur fortune s'éleve. « Les femmes du peuple jouiſſent d'une entiere liberté. Celles des Grands vivent dans la retraite, elles ne ſortent que pour quelque viſite de famille, ou pour aſſiſter aux exercices de la religion. Dans ces occaſions, elles paroiſſent à viſage découvert ; & lorſqu'elles vont à pied, on ne les diſtingue pas aiſément des femmes de leur ſuite (33).

Qualités morales des Siamois.

Le reſpect pour les vieillards n'eſt pas moins en honneur à Siam qu'à la Chine. De deux Mandarins, le plus jeune, quoique le plus élevé en dignité, cede la premiere place à l'autre. Un menſonge eſt puni, lorſqu'il s'adreſſe au Superieur. L'union & la dépendance ſont des vertus ſi bien établies dans les familles, qu'un fils, qui entreprendroit de plaider contre ſon pere, ſeroit regardé comme un monſtre. Auſſi le mariage n'eſt-il pas un état redouté. L'intérêt n'y diviſe point les eſprits, & la pauvreté n'y eſt jamais onéreuſe. Les François, dans leur ſéjour à Siam, n'y remarquerent que trois Mendians ; gens fort âgés & ſans parenté. Les Siamois ne ſouffrent jamais que leurs parens demandent l'aumône. Ils nourriſſent charitablement leurs pauvres, lorſqu'ils ne peuvent ſubſiſter de leur travail. La mendicité n'eſt pas ſeulement honteuſe à celui qui mendie, mais à toute ſa famille.

Ils attachent encore plus d'opprobre au vol. Les plus proches parens d'un voleur n'oſent prendre ſa défenſe. » Il n'eſt pas étrange, ſuivant la Lou-» bere, que le vol ſoit eſtimé infâme dans un pays où l'on peut vivre à ſi

(32) *Ibid.* page 224.

(33) On aſſura le même Voyageur que celles du Roi trouvent quelquefois le moyen de ſe faire des Amans, & que la maniere ordinaire, dont le Prince les punit, eſt de les ſoumettre d'abord à un cheval qui eſt accoutumé à l'amour des femmes ; après quoi il leur fait donner la mort : » Il y a quelques an-» nées, ajoute la Loubere, qu'il en aban-» donna une aux Tygres. Ces animaux » l'ayant épargnée, il voulut lui faire grace : » mais elle fut aſſez indignée pour refuſer la » vie, avec tant d'injures que le Roi la re-» gardant comme une enragée, ordonna » qu'elle mourût. On irrita les Tygres, qui » la déchirerent en ſa preſence. Il n'eſt pas » ſi ſur qu'il faſſe mourir les Amans ; mais » au moins il les fait bien châtier. L'opinion » commune eſt que ce fut une faute de cette » nature, qui cauſa la derniere diſgrace du » feu Barcalon, frere aîné du premier Am-» baſſadeur de Siam, qu'on ait vû en France. » Le Roi, ſon Maître, les fit baſtonner très-» rudement, & ceſſa de le voir, ſans lui ôter » néanmoins ſes charges. Au contraire, il » continua de ſe ſervir de lui, pendant les » ſix mois qu'il ſurvécut aux coups qu'il avoit » reçus. Il prépara même de ſa propre main » tous les remedes que le Barcalon prit dans » ſa derniere maladie, parce que perſonne » n'oſoit lui en donner, de peur d'être accu-» ſé de la mort d'un homme ſi cher à ſon » Maître. *Page* 226.

On lit encore, dans la Loubere, que les Seigneurs Siamois ne ſont pas moins jaloux de leurs filles que de leurs femmes. » Ils » vendent celles qui deviennent galantes, à » un certain homme, qui, moyennant un » tribut qu'il paye au Roi, a droit de les » proſtituer. On raconte qu'il en a eu juſ-» qu'à ſix cens, toutes filles d'Officiers de » conſidération. Il achete auſſi les femmes, » quand les maris les vendent, après les avoir » convaincus d'infidélité. *Ibid*, *page* 227. Le titre & la fonction de *ce certain homme* ſe trouvent expliquées dans un autre endroit du même auteur. » Cette infâme, dit il, qui » achete les femmes & les filles, &c. porte le » titre d'Oc-ya. On l'appelle *Oc-ya Meen.* » C'eſt un homme fort mépriſé Il n'y a que » les jeunes débauchés qui ayent commerce » avec lui. *Ibid*, *page* 259.

» bon

» bon marché (34). Ils mettent l'idée de la parfaite justice à ne pas ramasser les choses perdues ; c'est-à-dire, à ne pas profiter d'une occasion si facile d'acquérir (35).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Il paroît certain, par le témoignage de tous les Voyageurs, que la bonne-foi est extrême à Siam, dans toutes sortes de Commerces. Mais l'usure y régne sans bornes. Les Loix n'y ont pas pourvu. L'avarice est le vice essentiel des Siamois ; avec cette odieuse aggravation, qu'ils n'amassent des richesses que pour les enfouir. Ils ont d'ailleurs de la douceur, de la politesse, & peu d'inquiétude pour les événemens de la vie. Ils se possédent long-tems ; mais lorsqu'une fois leur colere s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que les Européens. C'est principalement par la calomnie, qu'ils exercent leurs haines secretes & leurs vengeances. Ils ont horreur de l'effusion du sang : cependant, si leur haine va jusqu'à la mort, ils assassinent ou ils empoisonnent. La vangeance incertaine des duels n'est pas connue à Siam. Leurs querelles ordinaires se terminent à coups de coude, ou par des injures.

Caractere général de la Nation.

La timidité, l'avarice, la dissimulation, la taciturnité, & l'inclination au mensonge, sont des vices naturels qui croissent avec eux. Ils sont opiniâtres dans leurs usages, par indolence, autant que par respect pour les traditions de leurs Ancêtres. Ils ont si peu de curiosité qu'ils n'admirent rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, & rampans pour ceux qui les traitent avec hauteur. Ils sont rusés, inconstans, comme tous ceux qui sentent leur propre foiblesse (36).

Le lien d'une éternelle amitié, parmi les Siamois, c'est d'avoir bû du même arrack, dans la même tasse ; s'ils veulent se la jurer plus solemnellement, ils goûtent du sang l'un de l'autre : pratique des anciens Scythes, qui est en usage aussi chez les Chinois & dans d'autres Nations. Mais cette cérémonie ne les empêche pas toujours de se trahir.

Sermens d'amitié.

(34) Cependant le Pere d'Espagnac, un des Missionnaires Jésuites du second Voyage de Tachard, étant un jour seul dans le divan de leur Maison, vit un Siamois qui vint prendre hardiment, devant lui, un beau tapis de Perse sur une table Ce bon Jésuite laissa faire le voleur, parce qu'étant apparemment dans la même prévention que la Loubere, il ne put se persuader que ce fût un vol. On sait que dans le Voyage que Louis XIV. fit faire en Flandres, aux Ambassadeurs de Siam, un des Mandarins qui les accompagnoient, prit une vingtaine de jettons dans une maison où ils étoient priés à dîner. Le lendemain ce Mandarin, persuadé que les jettons étoient de la monnoie, en donna un pour boire, à un laquais. Son vol fut reconnu par cette imprudence, mais on n'en témoigna rien.

La Loubere raconte lui-même un autre trait, qui prouve la force du penchant des Siamois pour le vol. Un Officier des Magasins du Roi de Siam lui ayant volé quelque argent, ce Prince ordonna que pour supplice on lui fit avaller trois ou quatre onces d'argent fondu. Il arriva que celui qui eut ordre de les ôter de la gorge du coupable, ne put se défendre d'en dérober une partie. Le Roi fit traiter ce second voleur comme le premier. Un troisiéme ne résista point à la tentation du même crime, c'est-à-dire, qu'il déroba une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le Roi de Siam, en lui faisant grace de la vie, dit agréablement : C'est assez ; je ferois mourir tous mes Sujets l'un après l'autre, si je ne me déterminois une fois à pardonner. *Ubi sup.* p. 230.

(35) C'étoit une des Loix de Platon, qui l'avoit peut-être prise des anciens Stagyrites. Elle étoit conçûe dans ces termes : *Ce que tu n'a pas mis quelque part, ne l'en ôte point.* Les Chinois, pour vanter le bon gouvernement de quelques-uns de leurs Princes, disent que sous leur regne la Justice étoit si respectée, que personne ne touchoit à ce qu'il trouvoit d'égaré dans un grand chemin.

(36) *Ibid.* page 232.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

En général, les Voyageurs parlent de leur modération avec éloge. Leurs humeurs ſont auſſi tranquilles que leur Ciel, qui ne change que deux fois l'année, & comme inſenſiblement, lorſqu'il tourne peu à peu de la pluie au beau tems, & du beau tems à la pluie. Si l'on en croit la Loubere, ils ont le bonheur de naître Philoſophes. » Il croit volontiers, dit-il, comme les An-» ciens l'ont penſé, que la Philoſophie eſt paſſée des Indes en Europe; & » que nous avons été plus touchés de l'indolence des Indiens, qu'ils ne l'ont » été des merveilles, que notre inquiétude a produites dans la recherche de » tant d'arts, que nous avons regardés, peut-être mal-à-propos, comme » l'ouvrage de la néceſſité.

On compare les Siamois à leur Ciel.

§ IV.

Voitures, Equipages, Spectacles & Divertiſſemens des Siamois.

Uſage des Eléphans à Siam.

OUtre le Bœuf & le Bufle, que les Siamois montent ordinairement, l'Eléphant eſt leur ſeul animal domeſtique. La chaſſe des Eléphans eſt libre à tout le monde; mais on cherche uniquement à les prendre. On ne les coupe jamais. Pour le ſervice ordinaire, les Siamois ſe ſervent des Eléphans femelles. Ils employent les mâles à la guerre. Leur Pays n'eſt pas propre aux chevaux. Les pâturages ſont trop marécageux & trop groſſiers, pour leur donner du courage & de la nobleſſe. Auſſi n'ont-ils pas beſoin d'être coupés pour devenir traitables. Le Royaume n'a pas d'ânes, ni de mulets. Les Mores, qui s'y ſont établis, ont quelques chameaux qu'ils achetent des Etrangers.

Chevaux du Roi.

On a déja fait obſerver que le Roi de Siam n'entretient pas plus de deux mille chevaux. Il en fait acheter ordinairement à Batavia; mais ils ſont petits, &, ſuivant la remarque d'un Voyageur, auſſi retifs que les Javans ſont mutins. Il eſt rare néanmoins que ce Prince monte à cheval. L'Eléphant lui paroit une monture plus noble. Les Siamois les croyent plus propres à la guerre. Il ſait défendre ſon Maître, le remettre ſur ſon dos avec ſa trompe, lorſqu'il eſt tombé, & foule aux pieds ſon ennemi. Tachard vit au Palais, un Eléphant de garde, c'eſt-à-dire, tout équipé, & prêt à marcher. Il n'y a point de chevaux pour le même uſage. Dans l'endroit du Palais, qui ſert d'écurie à cet Eléphant, on voit un petit échaffaut, qui touche, de plain pied, à l'appartement du Roi, & d'où il ſe place aiſément ſur le dos de ſon Eléphant. S'il veut être porté en chaiſe par des hommes, il entre auſſi dans cette voiture, par une fenêtre, ou par une terraſſe. Jamais ſes Sujets ne le voyent de plain-pied. C'eſt un honneur réſervé aux femmes & aux femmes du Palais.

Comment il monte dans ſes voitures.

Les chaiſes à porteurs, de Siam, n'ont aucune reſſemblance avec les nôtres. Ce ſont des ſiéges quarrés & plats, plus ou moins élevés, qu'ils poſent & qu'ils affermiſſent ſur des civieres. Quatre ou huit hommes, car la dignité conſiſte dans le nombre, les portent ſur leurs épaules nûes, & ſont ſuivis par d'autres hommes qui les relevent. Quelques-unes de ces chaiſes ont un doſſier & des bras, comme nos fauteuils. D'autres ſont entourées ſimplement d'une petite baluſtrade, d'un demi-pied de haut, à l'exception du devant, qui eſt ouvert, quoique les Siamois s'y tiennent toujours les jambes croiſées. Les unes ſont découvertes; d'autres ont une impériale. Dans toutes les occaſions où les Fran-

Chaiſes à porteurs ou Palanquins de Siam.

VUE DE SIAM

ET

DIVERS BALONS

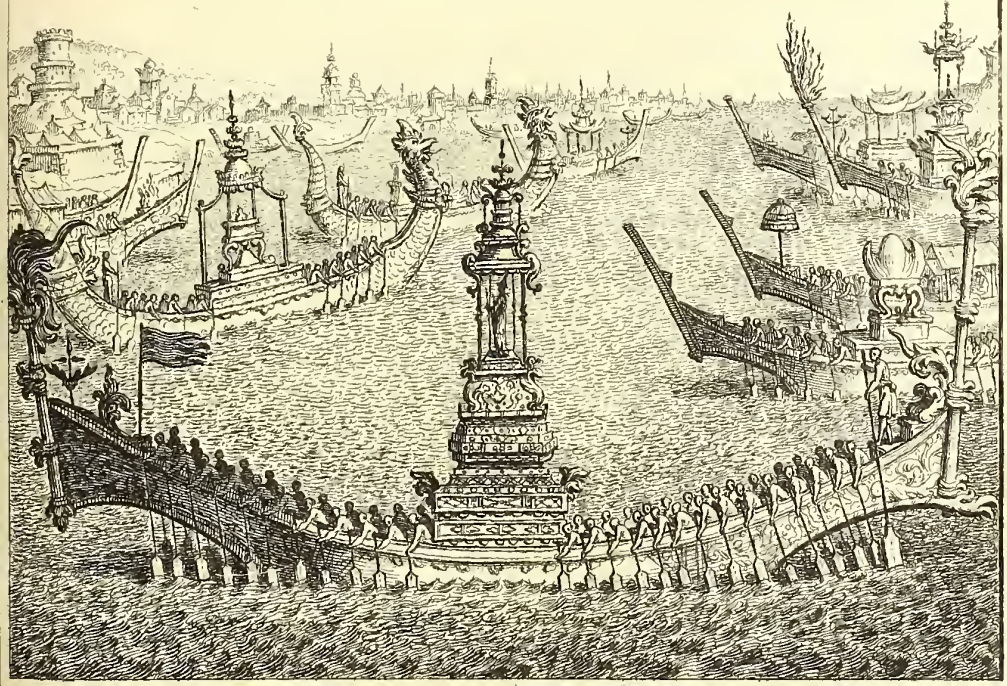

T. IX. N. XV.

çois virent le Roi de Siam ſur un Eléphant, ſon ſiege étoit ſans impérial & tout ouvert par-devant. Aux côtés, & par derriere, s'élevoient juſqu'à la hauteur de ſes épaules trois grands feuillages dorés, un peu recourbés en dehors par la pointe. Mais lorſqu'il s'arrêtoit, un homme à pied le mettoit à couvert du ſoleil, avec un fort haut paraſol, en forme de picque, dont le fer avoit trois ou quatre pieds de diametre; & ce n'étoit pas une petite fatigue, lorſque le vent donnoit deſſus. Cette ſorte de paraſol, qui n'eſt que pour le Roi, ſe nomme *Pat-bouk*.

Comment on conduit les Eléphans.

On a lû, dans le premier Voyage de Tachard, comment les Siamois montent ſur leur Eléphant. Ceux qui veulent le conduire eux-mêmes ſe mettent comme à cheval ſur ſon cou, mais ſans aucune ſorte de ſelle. Ils lui picquent la tête avec un pic de fer ou d'argent, tantôt à droite, tantôt à gauche, & quelquefois au milieu du front, en lui diſant de quel côté il doit tourner, quand il doit s'arrêter, & ſur-tout quand il faut monter ou deſcendre. Cet animal eſt fort docile à la voix. Si l'on ne ſe donne pas la peine de le mener, on ſe place ſur ſon dos, ou dans une chaiſe, ou même ſans chaiſe; & comme à poil, ſi l'on peut employer ce terme pour un animal qui n'en a point. Alors un domeſtique, qui eſt ordinairement celui qui a ſoin de le nourrir, ſe met ſur ſon col & lui ſert de guide. Quelquefois un autre homme ſe place ſur ſa croupe.

Voitures d'eau.

Balons & leur forme.

Mais quoique l'uſage des Eléphans ſoit ſi commun parmi les Siamois, leurs voyages les plus fréquens ſe font par eau, dans une eſpece de Barques qu'ils nomment *Balons*. Le corps d'un Balon n'eſt que d'un ſeul arbre, long quelquefois de ſeize à vingt toiſes. Deux hommes aſſis, les jambes croiſées, l'un à côté de l'autre ſur une planche qui traverſe le Balon, ſuffiſent pour en occuper toute la largeur. L'un pagaye à droite, & l'autre à gauche. *Pagayer*, c'eſt ramer avec la *pagaye*, eſpece de rame courte, qu'on tient à deux mains, par le milieu & par le bout. Elle n'eſt point attachée au Balon; & celui qui la manie a le viſage tourné du côté vers lequel il s'avance, au lieu que nos Rameurs tournent le dos à leur route. Un ſeul Balon contient quelquefois cent ou ſix vingt Pagayeurs, dans le même ordre; c'eſt-à-dire, rangés deux à deux & les jambes croiſées ſur leurs planches. Mais les Officiers ſubalternes ont des Balons beaucoup plus courts, & par conſéquent moins de Pagayes. Seize ou vingt ſont le nombre ordinaire. Les Pagayeurs ont des chants, ou des cris meſurés, à l'aide deſquels ils plongent la Pagaye, avec un mouvement de bras & d'épaules aſſez vigoureux, mais facile & de bonne grace. Le poids de cette eſpece de chiourme ſert de leſte au Balon, & le tient preſqu'à fleur d'eau. De-là vient que les Pagayes ſont ſi courtes. L'impreſſion que le Balon reçoit de tant d'hommes, qui plongent en même-tems la Pagaye avec effort, produit un balancement agréable, qui ſe remarque encore mieux à la pouppe & à la proue, parce qu'elles ſont plus élevées, & qu'elles repréſentent le col & la queue d'un dragon ou de quelque poiſſon monſtrueux, dont les Pagayes paroiſſent les aîles ou les nageoires. A la proue, un ſeul Pagayeur occupe le premier rang, ſans qu'il puiſſe avoir un compagnon à ſon côté, ni croiſer même les jambes, dont il eſt obligé d'étendre l'une en dehors, par-deſſus un bâton qui ſort du côté de la proue. C'eſt lui qui donne le mouvement à tous les autres. Sa Pagaye eſt un peu plus longue, parce qu'il eſt plus éloi-

Ce que c'eſt qu'une Pagaie.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

gné de l'eau. Celui qui gouverne ſe tient debout, à la pouppe, dans un endroit où elle s'éleve déja beaucoup. Le gouvernail eſt une Pagaye fort longue, qui ne tient point au Balon, & que celui qui gouverne ſoutient perpendiculairement dans l'eau, tantôt du côté droit & tantôt du côté gauche.

Diverſes ſortes de Balons.

Les femmes Eſclaves manient la Pagaye, aux Balons des Dames. Dans les Balons ordinaires, on voit au centre une loge de bois, ſans peinture & ſans vernis, qui peut contenir toute une famille; & quelquefois, un appentis plus bas, devant cette loge. Quantité de Siamois n'ont pas d'autre habitation. Mais les Balons de cérémonie, ou ceux du Roi, que les Portugais appellent Balons d'Etat, n'ont au milieu qu'un ſiege, qui occupe preſque entiérement leur largeur, & qui ne peut contenir qu'une perſonne, armée de la lance & du ſabre. Si c'eſt un Mandarin inférieur, il n'a qu'un ſimple Paraſol, pour ſe mettre à couvert.

Chiroles.

Un Mandarin plus conſidérable eſt ſur un ſiege plus élevé, couvert de ce que les Portugais ont nommé Chiroles, & que les Siamois nomment *Coup*. C'eſt une eſpece de berceau, ouvert par-devant & par derriere, compoſé de Bambous fendus & entrelaſſés, & revêtu d'un vernis noir ou rouge. Le vernis rouge appartient aux Mandarins de la main droite, & le noir à ceux de la main gauche. Les bords de la Chirole ſont dorés, de la largeur de trois ou quatre pouces. C'eſt la forme de ces dorures, qui ne ſont pas pleines, & qu'on prendroit pour de la broderie, qui diſtingue le degré de la dignité du Mandarin. On voit quelques Chiroles couvertes d'étoffe, mais elles ne ſervent que pour la pluie. Celui qui commande l'équipage ſe place, les jambes croiſées devant le ſiege du Mandarin, à l'extrêmité de l'eſtrade du ſiege. S'il arrive que le Roi paſſe, le Mandarin deſcend ſur ſon eſtrade & s'y proſterne. Tout l'équipage prend la même poſture; & le Balon demeure immobile, juſqu'à ce que celui du Monarque ait diſparu.

Richeſſe des Balons d'Etat.

Les Chiroles & les Pagayes des Balons d'Etat ſont fort dorées. Chaque Chirole eſt ſoutenue par des colonnes, & ſurmontée de pluſieurs ouvrages de ſculpture en pyramides. Quelques-unes ont des appentis contre le ſoleil. Le Balon, qui porte la perſonne du Roi, a quatre Officiers pour commander l'Equipage; deux devant l'eſtrade & deux derriere. Comme ces bâtimens ſont fort étroits, fort propres à fendre l'eau, & que l'Equipage en eſt nombreux, il eſt difficile de s'imaginer avec quelle rapidité ils voguent même contre le courant, & combien il y a de magnificence dans le ſpectacle d'un grand nombre de Balons qui voguent en bon ordre (37).

Palanquins proprement dits.

Ce qui porte proprement le nom de Palanquin, à Siam, eſt une eſpece de lit, qui pend preſque juſqu'à terre, d'une groſſe barre que des hommes portent ſur leurs épaules, & qui differe peu de ce qu'on a repréſenté ſous le nom de Hamack, dans les Relations de l'Afrique. Cette voiture n'eſt permiſe qu'aux malades Siamois & à quelques vieillards languiſſans. Mais on ne refuſe point aux Européens la permiſſion de s'en ſervir.

Paraſols Siamois.

L'uſage des Paraſols, que les Siamois nomment *Rouen*, eſt un autre privilege que le Roi n'accorde pas à tous ſes Sujets, quoique tous les Européens en jouiſſent ſans diſtinction. Les Paraſols qui reſſemblent aux nôtres, c'eſt-à-

(37) Voyez dans la premiere Relation de Tachard, & dans celle de Chaumont, pluſieurs deſcriptions de ce ſpectacle.

dire, qui ne ſont compoſés que d'une ſeule toile ronde, paſſent pour les moins honorables. Ceux qui ont pluſieurs toiles autour d'un même manche, & qu'on prendroit pour pluſieurs Paraſols l'un ſur l'autre, n'appartiennent qu'au Roi. Ceux qui ſe nomment *Clot*, compoſés d'un ſeul rond, mais duquel pendent deux ou trois toiles peintes, l'une plus baſſe que l'autre, ſont ceux que le Roi de Siam donne aux *Sancrats*, qui ſont les Supérieurs des Talapoins. Il en fit donner de cette eſpece aux Envoyés de France (38). Les Talapoins inférieurs ont des Paraſols en forme d'écran, qu'ils portent à la main. C'eſt une feuille de Palmite, coupée en rond & pliſſée, dont les plis ſont liés d'un fil près de la tige; & la tige, qu'ils rendent auſſi tortue qu'une S, en eſt le manche. On les nomme *Talapat*, en Siamois; &, ſuivant l'obſervation de la Loubere, il y a beaucoup d'apparence que de-là vient le nom de *Talapoin*, qui n'eſt en uſage que parmi les Etrangers. Les Siamois ne connoiſſent que celui de *Tchaou-cou*.

Description du Royaume de Siam.

Origine du nom de Talapoin.

On n'a pas voulu dérober, aux deux Relations de Tachard, l'agrément de pluſieurs récits qui regardent les ſpectacles & les divertiſſemens de Siam. Ses remarques ont d'autant plus de poids dans ſa propre narration, qu'ayant aſſiſté aux fêtes qu'il repréſente, & déclarant qu'il y étoit forcé par l'ordre du Roi, ſon indifférence pour des amuſemens ſi profanes lui laiſſoit une liberté d'attention, dont un ſpectateur moins religieux n'eſt pas toujours capable dans l'emportement du plaiſir. Il a donné la deſcription d'une chaſſe d'Eléphans, d'un combat entre quelques-uns de ces animaux, & d'un autre combat entre un Eléphant & un Tigre. Il a parlé des illuminations, des comédies, des danſeurs de corde, & des marionettes (39). Mais il paroît avoir négligé quelques explications curieuſes, que la Loubere a recueillies plus ſoigneuſement.

Spectacles de Siam.

A l'occaſion des danſeurs, cet écrivain rapporte qu'il y avoit à la Cour de Siam un de ces hardis Saltinbanques, qui ſe jettant du haut d'un Bambou, ſans autre ſecours que deux Paraſols, dont les manches étoient attachés à ſa ceinture, ſe livroit au vent, qui le portoit au haſard, tantôt à terre, tantôt ſur des arbres ou ſur des maiſons, & tantôt dans la Riviere. Le Roi, que ce ſpectacle amuſoit beaucoup, l'avoit logé dans ſon Palais, & l'avoit élevé en dignité (40).

Saltinbanque qui vole dans l'air.

Le cerf-volant de papier, que les Siamois nomment *Vao*, fait, pendant l'hiver, l'amuſement de toutes les cours des Indes. A Siam, on y attache un feu, qui paroît un aſtre au milieu de l'air. Quelquefois on y met une piece d'or, qui appartient à ceux qui trouvent le cerf-volant lorſque le cordon caſſe. Celui du Roi eſt en l'air chaque nuit, pendant les deux mois d'hiver; & pluſieurs Mandarins ſont nommés pour tenir alternativement le cordon.

Cerf-volant de Siam.

La Loubere nous apprend que les Siamois ont ſur leurs théâtres trois ſortes de ſpectacles. Celui qu'ils appellent *Cone* eſt une danſe à pluſieurs entrées, au ſon du violon & de quelques autres inſtrumens. Les danſeurs ſont armés & maſqués. C'eſt moins une danſe, que l'image d'un combat; & quoi-

Trois ſortes de ſpectacles Siamois.

(38) *Ibid.* page 129.

(39) Voyez le premier Voyage du Pere Tachard. Il parle auſſi des combats de coqs; mais il n'ajoute pas qu'ils ont été défendus à la priere des Talapoins, parce qu'il en coutoit toujours la vie à quelques coqs.

(40) La Loubere, *ubi ſup.* p. 145.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

que tout ſe paſſe en mouvemens élevés ou en poſtures extravagantes, ils ne laiſſent pas d'y mêler quelques mots. La plûpart de leurs maſques ſont hideux, & repréſentent ou des bêtes monſtrueuſes, ou ce que l'Auteur appelle des eſpeces de diables (41).

Lacone.

Le ſecond ſpectacle, qui ſe nomme Lacone, eſt un Poëme, mêlé de l'Epique & du Dramatique, qui dure pendant trois jours, depuis huit heures du matin juſqu'à ſept du ſoir. Ce ſont des Hiſtoires en vers, la plûpart ſérieuſes, & chantées alternativement par divers Acteurs qui ne quittent point la ſcene. L'un chante le rolle de l'Hiſtorien; & les autres, celui des perſonnages que l'Hiſtoire fait parler.

Rabam.

Le *Rabam* eſt une double danſe d'hommes & de femmes, où tout eſt galant, ſans aucune image de guerre. Ces danſeurs & ces danſeuſes ont de faux ongles de cuivre jaune. Ils chantent dans leur langue, en danſant; ce qui les fatigue d'autant moins, que leur maniere de danſer n'eſt qu'une ſimple marche en rond, fort lente & ſans aucun mouvement élevé, mais avec diverſes contorſions du corps & des bras. Pendant cette danſe, deux autres Acteurs entretiennent l'aſſemblée par diverſes plaiſanteries, que l'un dit au nom des hommes & l'autre au nom des femmes qui danſent. Les Acteurs du Lacone n'ont rien de ſingulier dans leurs habits. Mais les danſeurs du Cone & du Rabam portent des bonnets de papier doré, hauts & pointus, à peu près comme ceux des Mandarins, mais tombant par les côtés juſqu'au deſſous des oreilles, & garnis de fauſſes pierreries, avec des pendans d'oreille de bois doré. Ils ſont toujours appellés aux nôces & aux funérailles; quoique leur ſpectacle n'ait rien de religieux, puiſqu'il eſt défendu aux Talapoins d'y aſſiſter (42).

Lutteurs.

Les Siamois ont des Lutteurs & d'autres Athletes, qui combattent à coups de coude & de poing. Dans le dernier de ces deux combats, ils ſe garniſſent la main de trois ou quatre tours de corde, au lieu de l'ancien gantelet, & des anneaux de cuivre que ceux de Laos employent dans les mêmes combats (43).

Courſe de Bœufs.

La courſe des Balons eſt un de ces ſpectacles, dont on a laiſſé la deſcription au Pere Tachard. Celle des Bœufs eſt extrêmement ſinguliere. On marque un eſpace quarré d'environ cinq cens toiſes de longueur, ſur deux de large, avec quatre troncs qu'on plante aux coins pour ſervir de bornes. C'eſt autour de ces bornes que ſe fait la courſe. Au milieu de l'eſpace, on éleve un échaffaut pour les Juges; & pour marquer plus préciſément le centre, qui eſt le point d'où les Bœufs doivent partir, on y plante un poteau fort élevé. Quelquefois, ce n'eſt qu'un Bœuf, qui court contr'un autre Bœuf, conduits l'un & l'autre par deux hommes qui courent à pied, & qui les tiennent par un cordon paſſé dans leurs nazeaux. D'autres hommes, placés d'eſpace en eſpace, relaient fort habilement ceux qui courent. Mais, plus ſouvent, c'eſt une paire de Bœufs, attelés à une charrue, qui court contre une autre paire de Bœufs attelés. Les deux paires ſont conduites auſſi par des hommes: mais il faut qu'en même-tems chaque charrue ſoit ſoutenue en l'air par un autre homme courant, & que jamais elle ne touche à terre. Ceux qui ſoutiennent les charrues ont des ſucceſſeurs qui les relaient auſſi.

(41) La Loubere, p. 149. (42) Page 150. (43) *Ibidem.*

Quoique les charrues courent toutes deux de même ſens, tournant toujours à droite autour de l'eſpace, elles ne partent pas du même lieu. L'une part d'un côté de l'echaffaut; & l'autre, du côté oppoſé, pour courir mutuellement l'une après l'autre; de ſorte qu'en commençant leur courſe, elles ſont éloignées l'une de l'autre de la moitié d'un tour, ou de la moitié de l'eſpace qu'elles doivent parcourir. Elles tournent ainſi pluſieurs fois autour des quatre bornes, juſqu'à ce que l'une arrive à la queue de l'autre. Les ſpectateurs bordent le lieu du ſpectacle. Ces courſes donnent ſouvent lieu à des paris conſidérables; ſur-tout entre les Seigneurs, qui font nourrir & dreſſer pour cet exercice de petits bœufs bien taillés. On employe auſſi des buffles au lieu de bœufs (44).

Les Siamois aiment le jeu juſqu'à riſquer leurs biens, & leur liberté ou celle de leurs enfans, pour ſatisfaire cette paſſion. Ils préférent à tous les autres jeux, celui du Trictrac, qu'ils jouent comme nous, & qu'ils ont peut-être appris des Portugais. Ils jouent aux échets, non-ſeulement à leur maniere, qui eſt celle des Chinois (45), mais à celle de l'Europe, dont pluſieurs de nos Ecrivains attribuent effectivement l'origine aux Orientaux. Ils ont divers jeux de haſard, entre leſquels la Loubere ne vit point de cartes.

Le Tabac en fumée eſt un amuſement ſi familier aux Siamois, que les femmes du premier rang n'y ſont pas moins accoutumées que les hommes. Ils en font peu d'uſage en poudre. Quoique leur Pays en fourniſſe abondamment, ils en tirent de Manille & de la Chine, qu'ils fument ſans aucun adouciſſement; tandis que les Chinois & les Mores ſe croient obligés d'en faire paſſer la fumée par l'eau, pour en diminuer la force. Ce charme de l'oiſiveté eſt d'autant plus néceſſaire aux Siamois, qu'après leurs ſix mois de corvées, leur vie eſt tout-à-fait oiſive. Comme la plûpart n'ont pas de profeſſion particuliere, ils ne ſavent de quel travail s'occuper, lorſqu'ils ont ſatisfait au ſervice du Roi. Ils ſont accoutumés à recevoir leur nourriture, de leur femme, de leur mere, de leurs filles, qui labourent les terres, qui vendent ou achetent, & qui ſont chargées de tous les ſoins domeſtiques. Une femme, ſuivant le témoignage de la Loubere, éveillera ſon mari, à ſept heures, & lui ſervira du riz & du poiſſon. Après avoir déjeuné, il continuera de dormir. Il dîne à midi. Il ſoupe à la fin du jour. Entre ces deux repas, il ſe livre encore au ſommeil. La converſation, le jeu & l'amuſement de fumer emportent le tems qui lui reſte (46).

(44) *Ibid* pages 151 & 152.

(45) La Loubere donne la figure d'un Echiquier Chinois, & l'explication du jeu, Tome II. p. 97. Il a beaucoup de rapport avec le nôtre, quoiqu'il ne ſoit pas le même.

(46) La Loubere, *ubi ſup.* p. 154.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

§ V.

Palais, Garde, Officiers, Femmes & Finances du Roi de Siam. Uſages de la Cour.

LEs Palais du Roi de Siam ont trois enceintes; & celles du Palais de la Capitale ſont aſſez éloignées l'une de l'autre, pour former de vaſtes cours. Tout ce qui eſt renfermé dans l'enceinte intérieure, c'eſt-à-dire, le logement du Roi, quelques cours & quelques jardins, porte le nom de *Vang* en Siamois. Le Palais entier, avec toutes ſes enceintes, ſe nomme *Praſſat* (*). Un Siamois n'entre jamais dans le Vang & n'en ſort jamais ſans ſe proſterner.

Les portes du Palais ſont toujours fermées; & chacune a ſon Portier, avec des armes; mais au lieu de les porter, il les tient dans ſa loge; & ſi quelqu'un frappe, le Portier en avertit l'Officier qui commande dans les premieres enceintes, & ſans la permiſſion duquel perſonne n'entre & ne ſort. Mais perſonne n'entre armé, ni après avoir bû de l'arrack, dans la crainte que le Palais ne ſoit profané par des yvrognes. L'Officier viſite, & ſent à la bouche, tous ceux qui doivent entrer. Cet office eſt double. Ceux qui en ſont pourvus ſervent alternativement & par jour. Leur ſervice dure vingt-quatre heures, après leſquelles ils ont la liberté de ſe retirer dans leur famille. On leur donne le titre d'*Oc-Mening-Tchiou*, ou de *Pra-Mening-Tchiou*. Le Gouverneur du Vang porte celui d'Oc-ya-Vang. Il réunit toutes les fonctions qui regardent la réparation des édifices, l'ordre qui doit être obſervé dans le Palais, & la dépenſe qui ſe fait pour l'entretien du Roi, de ſes femmes, de ſes eunuques, & de tous ceux qui ſont entretenus dans le Vang.

Gouverneur du Palais intérieur.

Entre les deux premieres enceintes, ſous une eſpece de hangar, on voit toujours un petit nombre de ſoldats accroupis & déſarmés, du nombre de ces *Kenlai* ou *Bras-peints*, dont on a déja rapporté les principales fonctions. L'Officier qui les commande immédiatement, & qui eſt Bras-peint lui-même, ſe nomme *Oncarac*. Lui & ſes gens ſont les Exécuteurs de la Juſtice du Roi; comme les Officiers & les Soldats des Cohortes Pretorienes l'étoient de celle des Empereurs Romains. Mais ils ne laiſſent pas de veiller en même-tems à la ſûreté du Monarque. On garde, dans une Chambre du Palais, de quoi les armer au beſoin. Ils rament le Balon du corps, & le Roi n'a point d'autre garde à pied. Leur office eſt héréditaire, comme tous les emplois du Royaume; & l'ancienne loi borne leur nombre à ſix cens.

Garde Royale à pied.

Dans les jours de cérémonie, le Roi fait mettre ſes Eſclaves ſous les armes; & s'ils ne ſuffiſent pas, on arme ceux des principaux Officiers de l'Etat. On leur donne des chemiſes de mouſſeline, teintes en rouge, des mouſquets, ou des arcs, ou des lances, & des pots en tête, de bois doré. Anciennement, les Rois de Siam avoient une garde de ſix cens Japonois. Mais la valeur Japonoiſe faiſant trembler tout le Royaume, un Roi, qui s'étoit ſervi d'eux

(*) Uliet, dans le titre de ſa Relation, traduit le mot *Praſſat* par celui de Trône.

pour

pour uſurper la Couronne, trouva le moyen de s'en défaire, par adreſſe, plutôt que par force.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

La garde à cheval du Roi de Siam eſt compoſée d'Etrangers, la plûpart de Laos, & d'un autre Pays voiſin, dont la Capitale ſe nomme *Meen*. Comme ils le ſervent par corvées, il rend cette garde auſſi nombreuſe, qu'il veut y employer de chevaux. Le Commandant de cette troupe, à main droite, étoit *Oc-caune Ran-Patchi*, dont on a vû le fils, en France, apprendre pendant quelques années, à Trianon, l'art de conduire les jets d'eau & les fontaines. La garde, à main gauche, eſt commandée par un autre Seigneur, ſous le titre d'*Oc-caune Pipit-charat-chan :* mais au-deſſus de ces deux Officiers, l'*Oc-ya Lao* commande la garde des Laos, & *Oc-ya Meen* celle des *Meen*. La Loubere fait remarquer que cet *Oc-ya Meen* eſt différent de celui qui proſtitue les filles débauchées.

Garde à cheval.

Outre ces différens corps, le Roi de Siam entretient une garde étrangere, compoſée de cent trente Maîtres : mais ni eux, ni les Meen, ni les Laos, ne font jamais la garde au Palais. On les avertit, pour accompagner le Roi lorſqu'il doit ſortir ; & leurs fonctions appartiennent au ſervice extérieur du Palais.

Cette Garde étrangere conſiſte premiérement en deux Compagnies, chacune de trente Mores, originaires ou natifs des Etats du Mogol, tous gens de bonne mine, mais qui paſſent pour manquer de courage : Secondement ; une Compagnie de vingt Tartares Chinois, armés d'arcs & de fléches, redoutés pour leur bravoure : Troiſiémement ; deux Compagnies, chacune de vingt hommes, véritables Indiens, vêtus à la Moreſque, qui ſe nomment *Rasbouts* ou *Ragibouts*, & qui ſe picquent tous d'être de race royale. Leur courage eſt célébre, quoiqu'il ne ſoit que l'effet ordinaire de l'Opium.

Dépenſe du Roi pour ſa garde.

Le Roi fournit, à toute cette milice, des armes & des chevaux. Chaque More lui coute, par an, trois *Catis* & douze *Teils*, c'eſt-à-dire, environ cinq cens quarante livres, & une veſte d'étoffe de laine rouge. Sa dépenſe, pour chacun des deux Capitaines Mores, monte à cinq Catis & douze Teils, c'eſt-à-dire, huit cens quarante livres, & une veſte d'écarlate. Les Ragibouts ſont entretenus ſur le même pied : mais chaque Tartare Chinois ne coute au Roi que ſix Teils, ou quarante-cinq livres par an ; & leur Capitaine, quinze Teils, ou cent douze livres dix ſous.

Eléphans des premieres enceintes du Palais.

Les premieres enceintes contiennent auſſi les loges des éléphans, & les écuries des plus beaux chevaux du Roi. On les appelle éléphans & chevaux de nom, parce que ce Prince leur donne effectivement un nom, comme il en donne à tous les Officiers intérieurs de ſon Palais, & aux Officiers les plus conſidérables de l'Etat. Les éléphans de nom ſont traités avec plus ou moins de dignité, ſuivant le nom plus ou moins honorable qu'ils ont reçu. Mais chacun de ces animaux a pluſieurs hommes à ſon ſervice. Ils ne ſortent qu'avec appareil. En général, les Siamois ont une ſi haute idée des éléphans, qu'ils ſont perſuadés qu'un animal ſi noble, ſi vigoureux & ſi docile, ne peut être animé que d'une ame illuſtre, qui ait été autrefois celle de quelque Prince ou de quelque grand perſonnage (47). Ils ont encore plus de reſpect pour les

(47) *Ibid.* page 298.

éléphans blancs. Cette eſpece eſt rare. Elle n'eſt pas même tout-à-fait blanche, mais de couleur de chair ; & de-là vient apparemment qu'un Voyageur parle de l'éléphant blanc & rouge (48). Les Siamois nomment cette couleur *Peuack* ; & la Loubere lui attribue la vénération dont ils ſont remplis pour un animal, qui joint cet avantage aux qualités communes à ſon eſpece. Il confirme ſon opinion par le cas extraordinaire qu'ils font des chevaux blancs. Le Roi de Siam, dit-il, ayant un de ſes chevaux malade, fit prier M. Vincent, Médecin Provençal, de lui ordonner quelque reméde. Mais ſachant que les Médecins Européens ne s'abbaiſſent pas à traiter les bêtes, il lui fit dire que le cheval étoit Mogol, c'eſt-à-dire blanc ; & de quatre races, du côté paternel & maternel, connues ſans aucun mêlange de ſang Indien. Les Indiens donnent aux Blancs le nom de *Mogols*, qu'ils diſtinguent en Mogols d'Aſie & Mogols d'Europe. Après les Eléphans blancs, l'eſtime des Siamois eſt pour les Eléphans tout à fait noirs, qui ne ſont pas non plus en grand nombre. Ils en teignent même quelques-uns de cette couleur, quand ils ne les trouvent pas naturellement aſſez noirs. On a lû, dans le premier Voyage de Tachard, que le Roi de Siam nourrit toujours, dans ſon Palais, un Eléphant blanc qui eſt traité comme le Roi des animaux de ſon eſpece. Celui qu'on fit voir au Chevalier de Chaumont étoit mort, lorſque la Loubere fut envoyé à Siam. Peu de jours avant ſon départ, il en naquit un autre, & cet événement lui parut mériter le ſoin qu'il a pris, de conſerver la datte de ſa naiſſance (49).

Sentiment de la Loubere ſur l'Eléphant blanc.

Arſenal des Balons & des Galeres.

Le ſoin des Balons & des Galeres du Roi appartient au grand Officier qui porte le titre de *Calla-hom*. Leur Arſenal eſt vis-à-vis le Palais, dont il n'eſt ſéparé que par la riviere. Là, chacun de ces bâtimens eſt enfermé dans une tranchée, où l'on fait entrer l'eau de la riviere, & qui eſt entourée d'une clôture de bois. Ces enceintes ſe ferment à clé, & ſont gardées pendant la nuit.

Le Vang a quelques-unes de ces ſalles iſolées, dont on a déja donné la deſcription, qui ſervent de lieu d'aſſemblée aux Officiers de la Cour, ſoit pour leurs fonctions, ſoit pour attendre l'ordre du Roi. Le lieu ordinaire dans lequel ce Prince reçoit leurs hommages eſt le même ſallon, où l'Ambaſſadeur & les Envoyés de France reçurent leurs audiences. Il ne s'y montre que par une fenêtre (50). Les Officiers de ſa chambre y ſont conſtamment, pour être prêts à l'exécution de ſes volontés. Quelques Voyageurs donnent ce nom à quarante-quatre jeunes hommes, dont le plus vieux n'a gueres plus de vingt-cinq ans. D'autres les nomment Pages ; & les Siamois leur donnent le nom de *Mahatlek*. Ils ſont diviſés en quatre bandes égales. Les deux premieres ſont de la main droite, & ſe proſternent dans le ſallon à la droite du Roi. Les autres ſont de la main gauche. Ce Prince donne, à chacun, le nom qu'il doit porter, & un ſabre. Il les charge de ſes ordres pour les Pages du dehors, qui ſont en grand nombre, & qui ne reçoivent point leur nom du Roi.

Quarante-quatre Pages intérieurs.

Pages du dehors.

(48) C'eſt Uliet, qui, dans le titre de ſa Relation, nomme l'Eléphant blanc & rouge.

(49) Le 9 Décembre 1687. Mais il paroît avoir ignoré que Tachard avoit vû, deux ans auparavant, un jeune Eléphant blanc, deſtiné à ſervir de ſucceſſeur au premier. *Voyez* ſon premier Voyage.

(50) Voyez le premier Voyage de Tachard.

Les Siamois nomment *Caloang*, ce ſecond ordre de Pages, dont l'office le plus ordinaire eſt de porter les ordres du Roi dans les Provinces.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Mais les quarante Pages du dedans ont d'autres fonctions réglées. Les uns préſentent le bétel au Roi. D'autres ont ſoin de ſes armes, de ſes livres, & de tout ce qui ſert à ſon amuſement. Ils liſent même en ſa préſence. La Loubere ajoute à ce qu'on a lû, dans Tachard, du goût de ce Monarque pour nos livres, qu'il s'étoit fait traduire en Siamois pluſieurs Hiſtoires, entre leſquelles il nomme celle d'Alexandre le Grand (51). Le même Voyageur parle d'un Officier, dont il n'a pû ſe rappeller le titre, qui ſeul a droit, dit-il, de ne pas ſe proſterner au Sallon, devant le Roi ſon Maître; ce qui rend ſa dignité fort honorable. Il conſiſte à tenir ſans ceſſe les yeux attachés ſur le Prince, pour recevoir ſes ordres, qu'il connoît à des ſignes établis, & qu'il fait entendre par d'autres ſignes aux Officiers extérieurs (52).

Seul Officier qui ſoit exempt de ſe proſterner.

Les véritables Officiers de la Chambre ſont les femmes, qui jouiſſent ſeules du droit d'y entrer, & qui ne le partagent pas même avec les Eunuques. Elles font le lit & la cuiſine du Roi. Elles l'habillent & le ſervent à table. Mais, en l'habillant, elles ne touchent jamais à ſa tête. Les Pourvoyeurs portent les proviſions aux Eunuques, qui les remettent aux femmes. Celle qui fait la cuiſine n'employe le ſel & les épices que par poids, dans la crainte de ſe tromper pour la meſure.

Femmes du Palais.

Jamais les femmes du Palais n'en ſortent qu'avec le Roi, & les Eunuques ne peuvent auſſi s'en éloigner ſans un ordre exprès. On aſſura la Loubere, que le nombre des Eunuques, blancs & noirs, n'étoit que de huit ou dix (53). La Reine de Siam, outre ſon titre qui la diſtingue des autres femmes du Roi, a ſur elles & ſur les Eunuques une autorité qui la fait regarder particuliérement comme leur ſouveraine. Elle juge leurs différends. Elle les fait châtier, pour les maintenir en paix. On comprend, ſans peine, que ſi le Roi favoriſe une de ces femmes, il ſait la dérobber à la jalouſie de la Reine.

On prend, à Siam, des filles pour le ſervice du Vang & pour les plaiſirs du Roi. Mais les Siamois n'y conſentent jamais volontiers, parce qu'ils n'ont pas l'eſpérance de les revoir; & la plûpart ſe rachetent de cette concuſſion à prix d'argent. Cet uſage eſt ſi bien établi, que les Officiers du Palais prennent quantité de filles, dans la ſeule vûe de les faire racheter par leurs Parens. Le nombre des femmes ſubalternes du Roi ne monte guéres à plus de dix, qu'il prend moins, comme on l'a déja fait remarquer, par incontinence, que par affectation de magnificence & de grandeur. Les Siamois ont été ſurpris qu'un auſſi puiſſant Roi que celui de France n'eût qu'une femme, & qu'il n'eût pas d'Eléphans (54).

La Reine (55) a ſes Eléphans, ſes Balons, & des Officiers qui les gouvernent. Mais elle n'eſt vûe que de ſes femmes & de ſes Eunuques. Dans les promenades, qu'elle fait en Balon, ou ſur un Eléphant, elle eſt dans une chaiſe fermée de rideaux, qui lui laiſſent la vûe libre, mais qui l'empêchent

Etat de la Reine.

(51) La Loubere, *ubi ſup.* p. 302.
(52) *Ibid.* page 304.
(53) *Ibid.* page 305.
(54) *Ibid.* page 308.

(55) Voyez ci-deſſus les Notes du Voyage de Chaumont. La Mere de la Princeſſe Reine ſe nommoit, ſuivant la Loubere, *Nang-Acamahiſi.*

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

d'être vûe; & ceux qui ſe rencontrent ſur ſon paſſage doivent ſe proſterner. Elle a ſes magaſins, ſes vaiſſeaux & ſes finances. Elle exerce le commerce; & tandis que les Envoyés étoient à Siam, la Princeſſe Reine étoit en mauvaiſe intelligence avec ſon Pere, parce qu'au mépris des anciens uſages, il s'étoit réſervé tout le commerce étranger (56).

Succeſſion à la Couronne.

Les filles ne ſuccédent point à la Couronne. A peine ſont-elles au rang des perſonnes libres. L'héritier préſomptif, ſuivant les loix, devroit toujours être le fils aîné de la Reine. Mais comme les Siamois ont peine à ſupporter qu'entre les Princes du même rang le plus âgé ſe proſterne devant le plus jeune, il arrive ſouvent que l'aîné de tous les fils du Roi obtient la préférence. Un Voyageur aſſure que c'eſt la force qui en décide preſque toujours. Les Rois mêmes contribuent à rendre la ſucceſſion incertaine; parce qu'au lieu de choiſir conſtamment le fils aîné de la Reine, ils ſuivent leur panchant pour le fils d'une Maîtreſſe à laquelle ils ont donné leur affection.

Quoique ce ſoient les femmes du Palais qui habillent le Roi de Siam, elles n'ont pas ſoin de ſa garde-robbe. L'Etat a des Officiers pour cette fonction, dont le plus conſidérable eſt celui qui touche au bonnet du Monarque. C'eſt ordinairement un Prince du ſang royal de Camboye. Son titre eſt *Oc-ya Out Haya-tanne.*

Sceaux de Siam.

Le Royaume de Siam n'a point de Chancelier. Chaque Officier qui a droit de donner par écrit des ſentences ou des ordres, ſous le nom général de *Tava*, poſſéde un ſceau que le Roi lui donne. Ce Prince a lui-même ſon ſceau royal, qu'il ne confie à perſonne, & qu'il employe pour tout ce qui vient immédiatement de lui (57). La figure des ſceaux Siamois eſt en relief. On les frotte d'une eſpece d'encre rouge, & c'eſt avec la main qu'ils s'impriment. Un Officier inférieur prend cette peine; mais c'eſt à l'Officier, qui poſſéde un ſceau, à le tirer de ſa propre main de deſſus l'empreinte.

Le *Pra-Clang*, ou, par une corruption des Portugais, le *Barcalon*, eſt l'Officier qui a le département du Commerce, au dehors, & dans l'intérieur du Royaume. C'eſt le ſur-Intendant des Magaſins du Roi, ou, ſi l'on veut, ſon premier Facteur. Ce titre eſt compoſé du mot Bali, *Pra*, qui ſignifie Seigneur, & du mot de *Clang*, qui ſignifie *Magaſin.* Le Barcalon paſſe auſſi pour le Miniſtre des affaires étrangeres, parce qu'elles ſe réduiſent preſque uniquement au Commerce. C'eſt à lui que les Nations réfugiées à Siam s'adreſſent pour leurs affaires, parce que la plûpart n'y ſont attirées que par le Commerce. Enfin, c'eſt lui qui reçoit les revenus des villes du Royaume.

On diſtingue deux ſortes de revenus royaux; ceux des villes & ceux de la

(56) *Ibid.* page 308.

(57) La Loubere prétend avoir remarqué que tout ce qui ſe fait au nom du Roi de Siam n'a nul pouvoir, s'il n'eſt fait dans le lieu où ce Monarque réſide actuellement. Il ajoute qu'il y a dans Siam un Viceroi né, qui repréſente le Roi, & qui fait les fonctions royales dans ſon abſence; par exemple, lorſque ce Prince eſt à la guerre. Il nomme ce grand Officier, *Maha-Obarat.* Il eut ſoin, dit-il, de ſe faire donner ce nom par écrit. Ainſi l'Abbé de Choiſy & Gervaiſe ſe ſont trompés, lorſqu'ils l'ont nommé *Ommarat.* L'Abbé de Choiſy raconte que cet Officier a droit de s'aſſeoir devant le Roi. Uliet le nomme *Oya-Ombrat*, & le qualifie chef de la Nobleſſe; ce qui ne peut ſignifier que le premier Officier du Royaume.

campagne. Les premiers, qui ſont reçus en premiere main, par *Oc-ya Pillatep*, ſuivant la Loubere, & par *Vorethep*, ſuivant Gervaiſe, conſiſtent en treize articles :

1°. Sur quarante braſſes quarrées de terres labourables, un *Mayon*, ou un quart de Tical par an : mais cette rente ſe partage avec le Tchaou-Menang, & n'eſt pas même trop fidélement payée ſur les frontieres.

2°. Sur les Batteaux ou les Balons, un Tical pour chaque braſſe de longueur. Ce droit ſe leve comme une eſpece de Douane, en certains endroits de la Riviere, ſur-tout à Tchainat, quatre ou cinq lieues au-deſſus de Siam.

3°. Les Douanes ſur tout ce qui entre & ce qui ſort par mer. Le corps du Vaiſſeau paye auſſi quelque choſe, à proportion de ſa grandeur.

4°. Un Tical ſur l'arrack, ou l'eau-de-vie de riz ; c'eſt-à-dire, ſur chaque fourneau de diſtillation, qui ſe nomme *Tlaou-laou*. Ce droit s'exige des Etrangers, comme des Naturels du Pays. Les Marchands d'arrack, en détail, payent auſſi un Tical par an.

5°. Un demi Tical, ou deux Mayons ſur le fruit qu'on appelle *Durion*, c'eſt-à-dire, ſur chaque pied d'arbre.

6°. Un Tical ſur chaque pied de Betel.

7°. Sur chaque Arekier, ſix glands d'Areka en nature.

8°. Un demi Tical ſur chaque Cocotier ; & un Tical ſur chaque pied d'Orangers, de Manguiers, de Mangouſtaniers & de Pimentiers. Les Poivriers ne payent rien, parce que la Cour ſe propoſe de les multiplier & qu'elle en favoriſe la culture.

9°. Dans pluſieurs endroits du Royaume, le Roi fait cultiver, par ſes Eſclaves, ou par des corvées, de grands Jardins & des Terres dont il fait recueillir & garder les fruits pour l'entretien de ſa maiſon & pour la nourriture de ſes Eſclaves, de ſes éléphans & de ſes chevaux. Le reſte ſe vend à ſon profit.

10°. On appelle revenu caſuel les préſens que ce Prince reçoit de ſes Sujets, comme tous les Officiers du Royaume ; les dons que les Officiers lui font en mourant, ou ce qu'il prend de leur Succeſſion ; les impôts arbitraires qu'il leve dans pluſieurs occaſions, telles que l'arrivée des Ambaſſadeurs Etrangers, pour fournir à leur entretien dans leur paſſage & pendant le ſéjour qu'ils font à Siam ; & telles encore que la conſtruction des Fortereſſes & des autres Ouvrages publics.

11°. Les revenus de la Juſtice, qui conſiſtent dans les confiſcations & les amendes.

12°. Les ſix mois de corvées qui ſont dûs par chaque ſujet libre. Dans quelques lieux, ce ſervice eſt converti en payement, qui ſe fait en riz, en bois de ſapan ou d'aloës, en ſalpêtre, en éléphans, en peaux de bêtes, en yvoire, & diverſes autres Marchandiſes. Il eſt quelquefois payé en argent comptant. Les Siamois riches n'ont que cette voye pour s'en exempter. On l'eſtimoit anciennement un Tical chaque mois, parce qu'un Tical ſuffit pour l'entretien d'un homme ; & cette eſtimation ſert encore de régle aux journées des Ouvriers. Cependant elles reviennent à deux Ticaux chaque mois, parce qu'un Ouvrier ne gagnant rien pendant les ſix mois qu'il donne au ſervice

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

du Prince, doit gagner, dans l'eſpace des ſix autres mois, de quoi fournir toute l'année à ſon entretien. Par degrés, le Prince s'eſt mis en droit de tirer juſqu'à deux Ticaux par mois pour l'exemption des corvées.

13°. Le Commerce du Roi, avec ſes Sujets comme avec les Etrangers, fait une partie très-conſidérable de ſon revenu. Il l'a porté juſqu'au point, que la Marchandiſe, à Siam, n'eſt preſque plus une profeſſion de particulier. Non-ſeulement il fait le Commerce en gros; mais il a des boutiques dans les marchés, pour vendre en détail.

Les toiles de cotton ſont le principal objet de ſon Commerce intérieur. Il les répand dans un grand nombre de Magaſins qu'il entretient dans les Provinces. Autrefois les Rois de Siam n'y envoyoient les proviſions de toiles, que de dix en dix ans; & dans une quantité modérée, qui laiſſoit aux particuliers la liberté de faire le même Commerce auſſi-tôt que les Magaſins royaux étoient épuiſés. Aujourd'hui, la Cour en fournit ſans ceſſe, & toujours plus qu'on ne peut en débiter. Il arrive quelquefois, que pour en vendre d'avantage, le Roi force ſes Sujets d'habiller les enfans avant l'âge établi. Juſqu'au tems où les Hollandois ont pénétré dans le Royaume de Laos & dans d'autres Etats voiſins, le Roi de Siam y faiſoit tout le Commerce des toiles, avec un profit conſidérable.

Cette eſpece de métal, qui ſe nomme *Calin*, appartient uniquement à la Couronne, à l'exception de celui qu'on tire des mines de *Jonſalam*, ſur le Golfe de Bengale. C'eſt une frontiére éloignée, où les Habitans jouiſſent de leurs anciens droits ſur les mines, en payant au Prince un leger tribut.

Tout l'yvoire vient au Roi. Ses Sujets ſont obligés de lui vendre celui qu'ils n'employent point à leurs propres uſages, & les Etrangers n'en peuvent acheter qu'à ſon Magaſin. Le Commerce du ſalpêtre, du plomb & du ſapan eſt encore un droit royal.

L'areka, dont il ſort une quantité conſidérable hors du Royaume, ne peut être vendu aux Etrangers que par le Roi. Outre celui qu'il tire de ſes revenus particuliers, il en achete de ſes Sujets.

Les Marchandiſes de contrebande, telles que le ſouffre, la poudre & les armes, ne peuvent ſe vendre & s'acheter, à Siam, qu'au profit du Roi & dans ſon Magaſin. Ce Prince s'eſt engagé, par un traité avec les Hollandois, à leur vendre toutes les peaux de bêtes : mais ſes Sujets en détournent beaucoup, que les Hollandois achetent d'eux à meilleur prix.

Commerce permis au Peuple.

Le reſte du Commerce eſt permis à tous les Siamois : c'eſt-à-dire, qu'ils vendent librement du riz, du poiſſon, du ſel, du ſucre noir, & candi, de l'ambre gris, du fer, du cuivre, de la cire, de la gomme dont on fait le vernis, de la nacre de perles, de ces nids d'oiſeaux qui ſervent à la bonne chere, & qui viennent du Tonquin & de la Cochinchine; de la gomme gutte, de l'encens, de l'huile, du coco, du cotton, de la canelle, du nenuphar, de la caſſe, des tamarins, & d'autres productions, domeſtiques ou étrangeres. Chacun a la liberté de faire & de vendre du ſel, & celle d'exercer la pêche & la chaſſe, avec des reſtrictions de police, qui défendent les méthodes ruineuſes.

Revenus du Roi de Siam en argent.

Le Voyageur, à qui l'on doit ces curieuſes recherches, ajoûte que le Roi de Siam n'a jamais été bien payé de ſes revenus dans les terres éloignées de

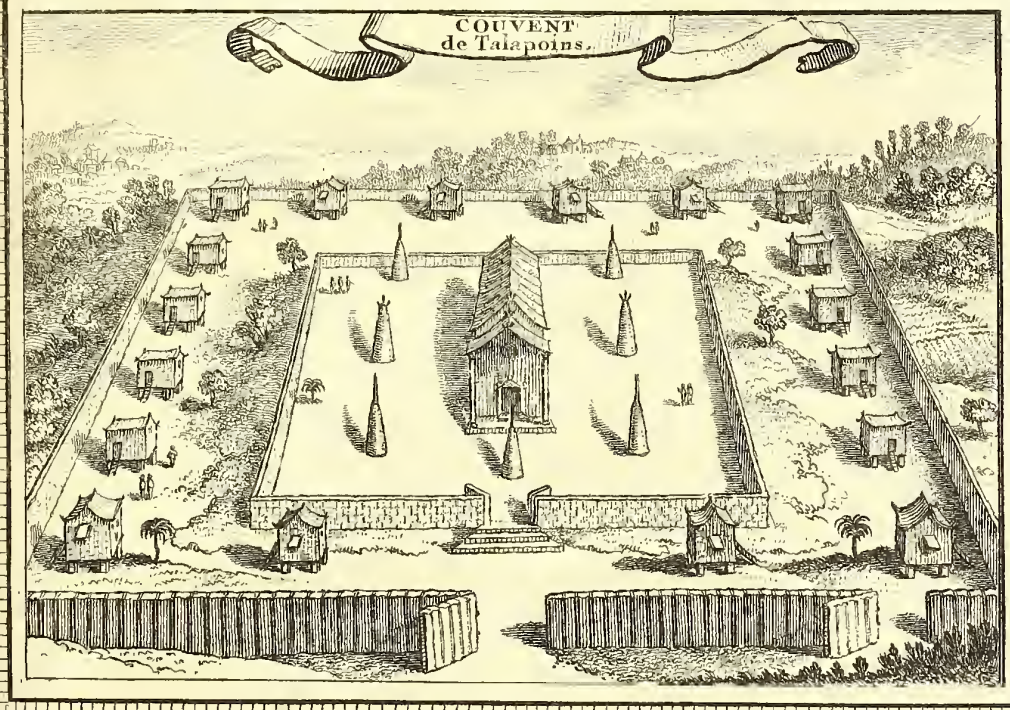
COUVENT
de Talapoins.

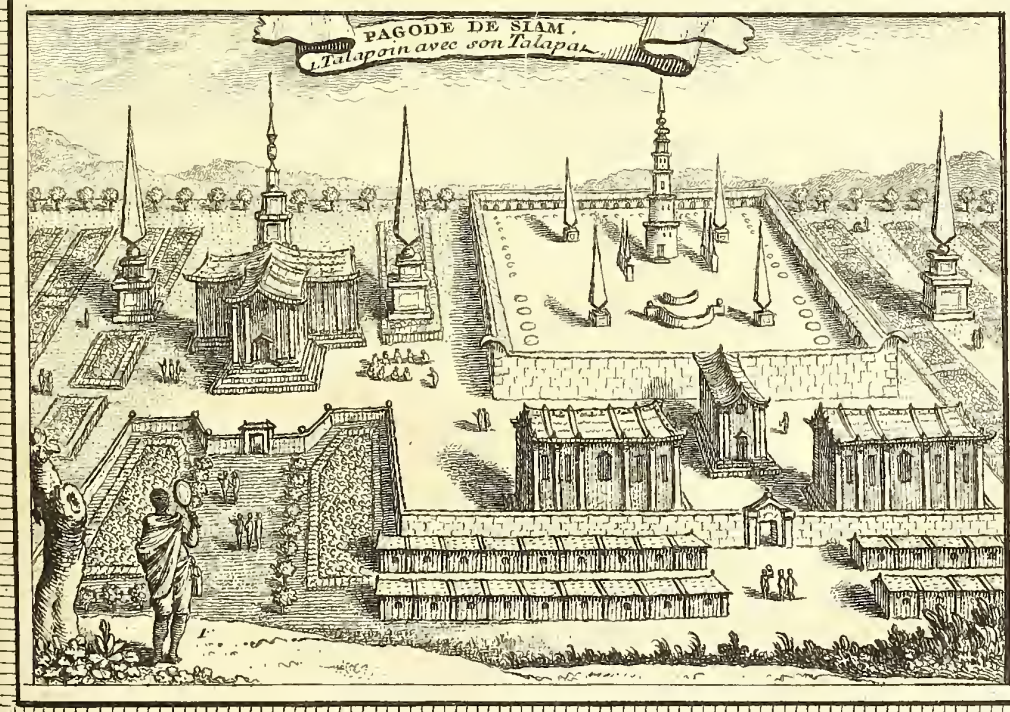
PAGODE DE SIAM,
Talapoin avec son Talapat.

la Cour. On raconte que l'argent comptant qu'il tiroit autrefois de ſes Domaines montoit à douze cens mille livres, & qu'à préſent il n'en tire pas moins de deux millions. Détail incertain, ſuivant la Loubere, qui aſſure ſeulement que ſous le dernier régne, les revenus de la Couronne de Siam étoient augmentés d'un million (58).

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

§ VI.

Talapoins & leurs Couvens. Religion & Funérailles des Siamois.

ON a déja fait remarquer l'origine du nom de *Talapoins* & celle du nom de *Pagodes*, que la plûpart de nos Voyageurs ont pris mal à propos pour des noms Siamois (59). Les Talapoins ſe nomment *Tchaoucou*, dans la langue du Pays; les Temples, *Pihan*; & les Couvents, *Vat*.

Un Couvent & ſon Temple occupent un grand terrain quarré, qui eſt environné d'une clôture de Bambou. Le Temple eſt au centre, comme le lieu d'honneur parmi les Siamois; ſur-tout dans leurs campemens, dont les Couvens des Talapoins imitent la forme. Les extrêmités de l'eſpace, le long de la clôture, ſont bordées par les cellules, quelquefois en rang double ou triple. Ces édifices, ſont autant de petites maiſons iſolées, que la crainte des inondations fait élever ſur des Piliers. Celle du Supérieur eſt diſtinguée par ſa grandeur & ſon élévation. Le terrain, qui renferme le temple, eſt bordé par quatre murs, qui laiſſent entr'eux & les cellules un vaſte eſpace, auquel on peut donner le nom de Cour. Dans quelques Couvens, ces murs ſont nuds & ne ſervent que de clôture au terrain du Temple & des Pyramides. D'autres ont, le long de ces murs, des galeries couvertes, qui reſſemblent à nos Cloîtres; & ſur un contre-mur, à hauteur d'appui, qui régne autour de ces galeries, on voit une ſuite d'Idoles, quelquefois fort bien dorées.

Forme des Couvens de Talapoins.

Les *Talapouines*, c'eſt-à-dire, les femmes qui embraſſent la vie Religieuſe & qui obſervent à peu près la même régle que les hommes, n'ont pas d'autre habitation que celle des Talapoins. Comme elles ne prennent jamais ce parti dans leur jeuneſſe, on regarde l'âge comme une caution ſuffiſante pour leur continence. Tous les Couvens n'ont pas des Talapouines : mais, dans ceux qui en reçoivent, leurs cellules bordent un des côtés de la clôture de Bambou, ſans être autrement ſéparées de celles des hommes.

Talapouines.

Les *Nens* (60), ou les enfans Talapoins, ſont diſperſés dans chaque cellule, ſuivant le choix de leurs Parens. Un Talapoin n'en peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieilliſſent dans la condition de *Nens*, qui n'eſt pas tout-à-fait religieuſe; & le plus vieux eſt diſtingué par le titre de *Taten*. Entre diverſes fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croiſſent dans l'enclos du Couvent; office qu'un Talapoin ne peut exercer ſans crime. En général,

Nens ou Enfans Talapoins.

(58) La Loubere, *ubi ſup.* pages 288 & précédentes.

(59) Ces noms, comme on l'a fait obſerver, n'ont été mis en uſage que par les Portugais. *Pagode*, eſt formé du mot Perſan *Poutgheda*, qui ſignifie Temple d'Idoles; & *Talapoin* de *Talapa*, eſpece d'évantail que ces Religieux ont toujours à la main.

(60) Voyez ci-deſſus, l'article de l'éducation des enfans.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

les Nens ſervent le Talapoin chez lequel ils ſont logés. Leur école eſt une grande ſalle de Bambou, qui n'eſt employée qu'à cet uſage. Mais chaque Couvent offre une autre ſalle, où le peuple porte ſes aumônes lorſque le Temple eſt fermé, & qui ſert aux Talapoins pour leurs conférences ordinaires.

Le clocher eſt une tour de bois, qui s'appelle *Horacang* (61), & qui contient une cloche ſans battant de fer, ſur laquelle on frappe, pour la ſonner, avec un marteau de bois.

Supérieurs des Couvents.

Chaque Couvent eſt ſous la conduite d'un Supérieur, qui porte le titre de *Tchaou-Vat* (62). Mais tous les Supérieurs ne ſont pas égaux en dignité. Le premier degré eſt celui de Sancrat; & de tous les Sancrats, celui du Palais eſt le plus révéré. Cependant ils n'ont aucune juriſdiction les uns ſur les autres. Ce corps deviendroit redoutable s'il n'avoit qu'un Chef, & s'il agiſſoit de concert ou par les mêmes maximes.

Conjectures ſur les Sancrats de Siam.

Nos Miſſionnaires ont comparé les Sancrats aux Evêques, & les ſimples Supérieurs aux Curés, avec beaucoup de penchant à ſe perſuader que le Royaume de Siam avoit autrefois des Evêques Chrétiens, auxquels les Sancrats ont ſuccédé. La Loubere obſerve à la vérité que les Sancrats poſſédent ſeuls le droit de faire des Talapoins, comme nos Evêques ont celui de faire des Prêtres. Mais ils n'ont d'ailleurs aucune ſorte de juriſdiction, ni d'autorité ſur le Peuple, ni même ſur les Talapoins qui ne ſont pas de leur Couvent; & leur prérogative ſe réduit à gouverner certains Couvens qui ne peuvent l'être que par des Sancrats. On les diſtingue de ceux qui ont des Tchaou-vats, ou de ſimples Supérieurs, à des pierres doubles, plantées autour du Temple, qui ont quelque reſſemblance, mais fort éloignée, avec une mître poſée ſur un pied-d'eſtal. C'eſt apparemment ſur la forme de ces pierres qu'on s'eſt fondé, pour regarder les Sancrats comme un reſte des Evêques; d'autant plus que les Siamois ignorent ce qu'elles ſignifient. Leur nombre répond au degré de la dignité. On n'en voit jamais moins de deux, ni plus de huit.

Leur diſtinction.

Faveurs qu'ils reçoivent du Roi.

Le Roi donne, aux principaux Sancrats, un nom, un paraſol, une chaiſe, & des hommes pour la porter. Mais ils n'employent gueres cet équipage, que pour aller au Palais.

Eſprit des Talapoins.

L'eſprit de leur inſtitution eſt de ſe nourrir des péchés du peuple, & de racheter, par une vie pénitente, les péchés des fidéles qui leur font l'aumône. Ils ne mangent point en Communauté; & quoiqu'ils exercent l'hoſpitalité à l'égard des ſéculiers, ſans excepter les Chrétiens, il leur eſt défendu de ſe communiquer les aumônes qu'ils reçoivent, ou du moins de ſe les communiquer ſur le champ, parce que chacun doit faire aſſez de bonnes œuvres pour être diſpenſé du précepte de l'aumône. Mais l'unique but de cet uſage eſt apparemment de les aſſujettir tous à la fatigue de la *Quête*; car il leur eſt permis d'aſſiſter leurs confreres dans un véritable beſoin. Ils ont deux loges; une à chaque côté de leur porte, pour recevoir les Paſſans qui leur demandent une retraite pendant la nuit.

(61) C'eſt-à-dire, tour de la Cloche.
(62) C'eſt-à-dire, Seigneur ou Maître du Couvent.

On

Deux ſortes de Talapoins.

On diſtingue, à Siam, comme dans le reſte des Indes, deux ſortes de Talapoins; les uns, qui vivent dans les bois, & les autres dans les villes. Les Talapoins des bois ménent une vie qui paroîtroit inſupportable, & qui le ſeroit ſans doute, au jugement de la Loubere, dans un climat moins chaud que Siam ou que la Thebaïde. Ceux des villes & ceux des bois ſont obligés, ſans exception, de garder le célibat, ſous peine du feu, tandis qu'ils demeurent dans leur profeſſion. Le Roi, dont ils reconnoiſſent l'autorité, ne leur fait jamais grace ſur cet important article; parce qu'ayant de grands privileges, & ſur-tout l'exemption des ſix mois de corvées, leur profeſſion deviendroit fort nuiſible à l'Etat, ſi l'indolence naturelle des Siamois n'avoit ce frein, qui les empêche de l'embraſſer. C'eſt dans la même vûe qu'il les fait quelquefois examiner ſur leur ſavoir, c'eſt-à-dire, ſur la langue du Pays, & ſur les livres de la Nation. A l'arrivée des François, il venoit d'en réduire pluſieurs milliers à la condition ſéculiere, parce qu'ils manquoient de ſçavoir. Leur examinateur avoit été *Oc Louang-Souracac*, jeune Mandarin de trente ans: mais les Talapoins des forêts avoient refuſé de ſubir l'examen d'un ſéculier & ne vouloient être ſoumis qu'à celui de leurs Supérieurs (63).

Leurs Prédications.

Ils expliquent, au Peuple, la Doctrine qui eſt contenue dans leurs livres. Les jours marqués, pour leurs prédications, ſont le lendemain de toutes les nouvelles & de toutes les pleines lunes. Lorſque la riviere eſt enflée par les pluies, & juſqu'à ce que l'inondation commence à baiſſer, ils prêchent chaque jour, depuis ſix heures du matin juſqu'au dîner, & depuis une heure après-midi juſqu'à cinq heures du ſoir. Le Prédicateur eſt aſſis, les jambes croiſées, dans un fauteuil élevé; & pluſieurs Talapoins ſe ſuccédent dans cet office. Le peuple eſt aſſidu aux Temples. Il approuve la doctrine qu'on lui prêche, par deux mots Balis, qui ſignifient, *Oui Monſeigneur* (64). Chacun donne enſuite ſon aumône au Prédicateur. Un Talapoin qui prêche ſouvent ne manque jamais de s'enrichir. C'eſt le tems de l'inondation, que les Européens ont nommé le Carême des Talapoins. Leur jeûne conſiſte à ne rien manger depuis midi; à l'exception du bétel, qu'ils peuvent mâcher. Mais cette abſtinence doit leur couter d'autant moins, que dans les autres tems ils ne mangent que du fruit le ſoir. Les Indiens ſont naturellement ſi ſobres, qu'ils peuvent ſoutenir un long jeûne, avec le ſecours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils mêlent de la poudre de quelque bois amer (65).

Carême des Talapoins.

Leurs veilles dans les champs.

Après la récolte du riz, les Talapoins vont paſſer les nuits, pendant trois ſemaines, à veiller au milieu des champs, ſous de petites hutes qui forment entr'elles un quarré régulier. Celle du Supérieur occupe le centre & s'éleve au-deſſus des autres. Le jour, ils reviennent viſiter le Temple, & dormir dans leurs cellules. Aucun Voyageur n'explique l'eſprit de cet uſage, ni ce que ſignifient des chapelets de cent huit grains, ſur leſquels ils récitent des prieres en langue Balie. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu

(63) *Ibid.* page 346.

(64) On répond *Sa-tou-ſa*, à peu près comme nous diſons *Amen*.

(65) Twiſt, Auteur Hollandois, rapporte dans ſa deſcription des Indes, qu'il n'eſt pas rare, parmi les Indiens, de jeûner trente & quarante jours avec l'uſage de cette liqueur.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point la nuit ſans cette précaution. Auſſi le peuple regarde-t-il, comme un miracle, que les Talapoins ne ſoient pas dévorés. Ceux des Forêts vivent dans la même ſérenité. Ils n'ont, ni Couvent, ni Temples; & le Peuple eſt perſuadé que les Tigres, les Eléphans & les Rhinoceros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur léchent les pieds & les mains lorſqu'ils les trouvent endormis. La Loubere, admirant leur genre de vie, juge qu'ils paſſent la nuit dans des forts bien épais, pour ſe garantir de ces animaux. D'ailleurs, » ſi l'on » trouvoit, dit-il, les reſtes de quelque homme dévoré, on ne préſumeroit » jamais que ce fût un Talapoin; ou ſi l'on en pouvoit douter, on s'ima- » gineroit qu'il auroit été méchant, ſans en être moins perſuadé que les » bêtes reſpectent les bons (66).

On les croit reſpectés des bêtes féroces.

Habit des Talapoins.

Ils ont la tête & les pieds nuds, comme le reſte du peuple. Leur habit conſiſte dans un pagne, qu'ils portent, comme les ſéculiers, autour des reins & des cuiſſes, mais qui eſt de toile jaune; avec quatre autres pieces qui ne diſtinguent pas moins leur profeſſion: la premiere, nommée *Angſa*, eſt une eſpece de bandouliere, large de cinq ou ſix pouces, qui leur deſcend de l'épaule gauche ſur la hanche droite, où elle s'attache avec un ſeul bouton. Sur cette bandouliere, ils portent une grande toile jaune, qu'ils appellent *Pa-ſchivon*, c'eſt-à-dire, toile de pluſieurs pieces, parce qu'elle doit être rapiécetée en pluſieurs endroits. C'eſt une eſpece de ſcapulaire, qui deſcend juſqu'aux pieds par derriere & par devant, & qui ne couvrant que l'épaule gauche revient à la hanche droite & laiſſe les deux bras libres. Par-deſſus cet ornement, ils mettent le *Pa-pat*, autre toile de quatre ou cinq pouces de largeur, qu'ils portent auſſi ſur l'épaule gauche, mais en forme de chaperon. Elle deſcend par-devant juſqu'au nombril, & preſqu'autant par derriere. Sa couleur eſt quelquefois rouge; mais l'Angſa & le Pa-ſchivon doivent toujours être jaunes. Enfin, pour ſoutenir le Pa-pat & le Pa-ſchivon, ils ſe ceignent le milieu du corps d'une écharpe de toile jaune, qu'ils nomment *Rappacod*, & qui eſt la quatriéme piece de leur habillement (67). L'uſage des chemiſes de mouſſeline & des veſtes leur eſt interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un baſſin de fer, pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un ſac de toile, qui leur pend, du côté gauche, aux deux bouts d'un cordon paſſé en bandouliere ſur l'épaule droite.

Comment ils ſe raſent.

Ils ſe raſent la barbe, la tête & les ſourcils. Le Talapat, eſpece de petit paraſol en forme d'écran, qu'ils ont ſans ceſſe à la main, ſert à les garantir de l'ardeur du ſoleil. Leurs ſupérieurs ſont réduits à ſe raſer eux-mêmes, parce qu'on ne peut les toucher à la tête ſans leur manquer de reſpect. La même raiſon ne permet pas aux jeunes Talapoins de raſer les vieux. Mais les vieux raſent les jeunes & ſe rendent le même office entr'eux. Les raſoirs Siamois ſont de cuivre (68).

Les jours reglés, pour ſe raſer, ſont ceux de la nouvelle & de la pleine lune. Tous les Siamois, religieux & laïques, ſanctifient ces grands jours par le jeûne, c'eſt-à-dire, qu'ils ne mangent point depuis midi. Le Peuple s'abſtient de la pêche; non en qualité de travail, puiſqu'aucun autre travail n'eſt

(66) La Loubere, *ubi ſup.* p. 349. (67) *Ibid.* p. 350. (68) Page 351.

défendu ; mais parce qu'il ne la croit pas tout-à-fait innocente. Il porte aux Couvens, dans les mêmes jours, diverſes ſortes d'aumônes, dont les principales ſont de l'argent, des fruits, des pagnes & des bêtes. Si les bêtes ſont mortes, elles ſervent de nourriture aux Talapoins. Mais ils ſont obligés de laiſſer vivre & mourir autour du Temple, celles qu'on leur apporte en vie ; & la loi ne leur permet d'en manger, que lorſqu'elles meurent d'elles-mêmes (69). On voit même, près de pluſieurs Temples, un réſervoir d'eau pour le poiſſon vivant qu'on apporte en aumône.

Offrandes qui ſe font aux Temples.

Ce qui s'offre à l'Idole doit paſſer par les mains d'un Talapoin, qui le met ordinairement ſur l'autel, & qui le retire enſuite, pour l'employer à ſon uſage. Le Peuple offre des bougies allumées, que les Talapoins attachent aux genoux de la ſtatue. Mais les ſacrifices ſanglans ſont défendus, par la même loi, qui ne permet de tuer aucun animal vivant.

Cérémonie de laver les perſonnes qu'on reſpecte.

A la pleine lune du cinquiéme mois, les Talapoins lavent l'Idole avec des eaux parfumées ; en obſervant, par reſpect, de ne pas lui mouiller la tête. Ils lavent enſuite leur Sancrat. Le Peuple va laver auſſi les Sancrats & les autres Talapoins. Dans les familles, les enfans lavent leurs Parens, ſans aucun égard pour le ſexe. Cet uſage s'obſerve auſſi dans le Pays de Laos, avec cette ſingularité, qu'on y lave le Roi même dans une riviere.

Ordre du jour dans les Couvens des Talapoins.

Les Talapoins n'ont pas d'horloge. Ils ne doivent ſe lever, que lorſqu'il fait aſſez clair pour diſcerner les veines de leurs mains ; dans la crainte de s'expoſer, pendant l'obſcurité, à tuer quelque inſecte en mettant le pied deſſus ſans s'en apperçevoir. Ainſi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en levent pas plus matin. Leur premier exercice eſt d'aller paſſer deux heures au Temple, avec leur ſupérieur. Ils y chantent, ou récitent des prieres en langue Balie ; aſſis, les jambes croiſées, & remuant ſans ceſſe leur Talapat, comme s'ils vouloient ſe donner du vent. Ils prononcent chaque ſyllabe à tems égaux & ſur le même ton. En entrant dans le Temple, ils ſe proſternent trois fois devant la ſtatue.

Après la priere, ils ſe répandent l'eſpace d'une heure dans la ville, pour y demander l'aumône. Mais jamais ils ne ſortent du Couvent, & jamais ils n'y rentrent, ſans ſaluer leur ſupérieur, en ſe proſternant devant lui juſqu'à toucher la terre du front. Comme il eſt aſſis les jambes croiſées, ils prennent des deux mains, l'un de ſes pieds, qu'ils mettent reſpectueuſement ſur leur tête. Pour demander l'aumône, ils ſe préſentent en ſilence à la porte des maiſons ; & ſi rien ne leur eſt offert, ils ſe retirent avec le même air de modeſtie. Mais il eſt rare qu'on ne leur donne rien ; & leurs Parens fourniſſent d'ailleurs à tous leurs beſoins. Quantité de Couvens ont des Jardins, des terres labourables, & des Eſclaves pour les cultiver. Leurs terres ſont libres d'impôt. Le Roi n'y touche jamais ; quoiqu'il en ait la propriété, s'il ne s'en eſt dépouillé par écrit (70).

Au retour de la quête, les Talapoins ont la liberté de déjeûner. Ils étudient enſuite, ou s'occupent ſuivant leur goût & leurs talens, juſqu'à midi, qui eſt l'heure du dîner. Dans le cours de l'après-midi, ils inſtruiſent les jeunes Talapoins. La Loubere ajoute qu'ils en paſſent une partie à dormir. Vers

(69) Page 352.

(70) *Ibid.* page 355.

la fin du jour, ils balayent le Temple ; après quoi, ils y employent, comme le matin, deux heures à chanter. S'ils mangent le soir, c'eſt uniquement du fruit. Quoique leur journée paroiſſe remplie par cette variété d'exercices, ils trouvent le tems de ſe promener dans la ville, pendant l'après-midi ; & l'on ne traverſe point une rue, ſans y rencontrer quelque Talapoin.

Eſclaves & Valets des Couvens.

Outre les Eſclaves, qu'ils peuvent entretenir pour la culture des terres, chaque Couvent a pluſieurs Valets, qui s'appellent *Tapacou*, & qui ſont véritablement ſéculiers. Ils ne laiſſent pas de porter l'habit religieux ; avec cette ſeule différence, que la couleur en eſt blanche. Leur office eſt de recevoir l'argent qu'on donne à leurs Maîtres, parce que les Talapoins n'en peuvent toucher ſans crime ; d'adminiſtrer les biens, & de faire, en un mot, tout ce que la loi ne permet point aux Religieux de faire eux-mêmes.

Comment on reçoit les Talapoins.

Un Siamois, qui veut embraſſer cette profeſſion, s'adreſſe au ſupérieur de quelque Couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux Sancrats ſeuls, qui marquent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un Talapoin eſt lucrative, & qu'elle n'engage pas néceſſairement pour toute la vie, il n'y a point de familles qui ne ſe réjouiſſent de la voir embraſſer à leurs enfans (71). Les Parens & les Amis accompagnent le Poſtulant, avec des Muſiciens & des Danſeurs. Il entre dans le Temple, où les femmes & les inſtrumens ne ſont pas reçus. On lui raſe la tête, les ſourcils & la barbe. Le Sancrat lui préſente l'habit. Il doit s'en revêtir lui-même, & laiſſer tomber l'habit ſéculier par-deſſus. Pendant qu'il eſt occupé de ce ſoin, le Sancrat prononce pluſieurs prieres, qui ſont apparemment l'eſſence de la conſécration. Après quelques autres formalités, le nouveau Talapoin, accompagné du même cortége, ſe rend au Couvent qu'il a choiſi pour ſa demeure. Ses Parens donnent un repas à tous les Talapoins du Couvent : mais, de ce jour, il ne doit plus voir de danſes, ni de ſpectacles profanes ; & quoique la fête ſoit célébrée par quantité de divertiſſemens qui s'exécutent devant le Temple, il eſt défendu aux Talapoins d'y jetter les yeux (72).

Réception des Talapouines.

Les Talapouines ſe nomment *Nang-Tchii*, en langue Siamoiſe. Elles n'ont pas beſoin d'un Sancrat pour leur donner l'habit, qui eſt blanc, comme celui des *Tapacou*. Auſſi ne paſſent-elles pas tout-à-fait pour Religieuſes. Un ſimple Supérieur préſide à leur réception, comme à celle des Nens ou des jeunes Talapoins. Quoiqu'elles renoncent au mariage, on ne punit pas leur

(71) La Loubere ne convient point, avec Gervaiſe, qu'on ait beſoin d'une permiſſion de la Cour par écrit, pour être reçu Talapoin. Il repréſente que cet uſage ſeroit impraticable dans toute l'étendue d'un grand Royaume. On m'a toujours aſſuré, dit-il, non-ſeulement qu'il eſt libre à tout le monde de ſe faire Talapoin, mais que ſi quelqu'un s'oppoſoit à la réception d'un autre, il pécheroit contre la Religion. *Page* 357.

(72) Gervaiſe diſtingue les Talapoins en trois ordres ; les *Balouang*, les *Tchaoucou*, & les *Picou*. La Loubere prétend au contraire que *Balouang*, ou plutôt *Patlouang*, comme l'écrivent les Siamois, n'eſt qu'un titre de reſpect. Ils le donnoient, dit-il, aux Miſſionnaires Jéſuites, comme nous leur donnons celui de *Révérence*. *Picou*, eſt un autre nom qu'il n'a jamais entendu dans le Pays ; & *Tchaoucou* eſt le ſeul mot Siamois qui ſignifie ce que les Portugais ont nommé Talapoin. Cependant, comme il y a différens degrés entre les Sancrats, il ſe peut, ajoute-t-il, pour ſe concilier avec Gervaiſe, que les noms de Pat-louang & de Picou expriment cette différence ; ce qui n'empêche pas que Tchaoucou ne ſoit le nom général de tous les Talapoins. *Page* 358.

incontinence avec autant de rigueur que celle des hommes. Au lieu du feu, qui eſt le ſupplice d'un Talapoin, ſurpris avec une femme, on livre les Talapouines à leur famille, pour les châtier du baton. Les Religieux Siamois de l'un & l'autre ſexe ne peuvent frapper perſonne.

Elections & Fondations.

L'élection des ſupérieurs, *Sancrats* ou ſimples *Tchaou-Vat*, ſe fait dans chaque Couvent à la pluralité des voix; & le choix tombe ordinairement ſur le plus vieux ou le plus ſavant Talapoin. Si la piété porte un particulier à faire bâtir un Temple, il choiſit lui-même quelque vieux Talapoin, pour ſupérieur de ce nouvel établiſſement; & le Couvent ſe forme autour du Temple, à meſure qu'il ſe préſente de nouveaux Habitans. Chaque cellule ſe bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper (73).

Religion des Siamois.

Ce n'eſt pas une petite entrepriſe, que celle d'expliquer l'objet du culte des Talapoins & la Religion des Siamois. Tachard, que ſes lumieres naturelles & la qualité de Théologien relevent beaucoup au-deſſus du commun des Voyageurs, mérite ſans contredit la préférence que je veux donner à ſes obſervations. Il déclare que la Religion Siamoiſe eſt fort biſarre, & qu'elle ne peut être parfaitement connue que par les livres *Balis*. La langue qui porte ce nom n'eſt entendue que d'un petit nombre de Docteurs Talapoins, dont elle fait l'unique étude. Cependant le zèle des Miſſionnaires leur a fait ſurmonter cet obſtacle. Voici, ſuivant le Pere Tachard, ce qu'on a pû démêler dans une matiere ſi obſcure (74).

Idée qu'ils ont de Dieu.

Les Siamois croyent un Dieu; mais ils entendent par ce grand nom un Etre compoſé d'eſprit & de corps, dont le propre eſt de ſecourir les hommes; & ſon ſecours conſiſte à leur donner une loi, à leur preſcrire les moyens de bien vivre, à leur enſeigner la véritable Réligion, & les ſciences qui ſont néceſſaires à leurs beſoins. Les perfections qu'ils lui attribuent ſont l'aſſemblage de toutes les vertus morales, dans leur degré le plus éminent, qu'il doit à l'exercice continuel qu'il en a fait, dans une infinité de corps par leſquels il a paſſé. Il eſt exempt de paſſions. Il ne reſſent aucun mouvement qui puiſſe altérer ſa tranquillité. Mais, avant que d'arriver à ce ſublime état, une application extrême à vaincre ſes paſſions a produit un changement ſi prodigieux dans ſon corps, que ſon ſang en eſt devenu blanc. Il a le pouvoir de ſe montrer ou de ſe rendre inviſible aux yeux des hommes. Son agilité eſt ſurprenante. Dans un inſtant, par la ſeule force de ſes deſirs, il peut ſe tranſporter d'une extrêmité du monde à l'autre. Il ſait tout; & ſa ſcience ne conſiſte pas, comme la nôtre, dans une ſuite de raiſonnemens, mais dans une vûe claire & ſimple, qui lui repréſente tout d'un coup les préceptes de la loi, les vices, les vertus & les ſecrets les plus cachés de la nature; le paſſé, le préſent & l'avenir, le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, toutes les parties du monde que nous voyons, & ce qui ſe paſſe même dans d'autres mondes que nous ne connoiſſons pas. Il ſe repréſente avec clarté tout ce qui lui eſt arrivé depuis la premiere tranſmigration de ſon ame juſqu'à la derniere.

(73) *Ibid.* p. 358.

(74) Premier Voyage de Tachard, p. 282. Il aſſure que ce qu'il rapporte a toute l'exactitude poſſible. La Loubere paroît avoir ignoré le fond de la Religion Siamoiſe, puiſqu'il dit que dans toute leur doctrine, il ne trouve nulle idée de divinité, à moins qu'il n'entende, nulle idée qui reſſemble à la nôtre, p. 394.

Bonheur du dieu des Siamois.

Cependant ſon bonheur n'eſt accompli, que lorſqu'il meurt pour ne plus renaître. Alors, ne paroiſſant plus ſur la terre, il n'eſt plus ſujet à aucune miſere. Les Docteurs Siamois comparent cette mort à un flambeau éteint, ou au ſommeil, qui nous rend inſenſibles aux maux de la vie : avec cette différence, qu'en mourant, Dieu en eſt délivré pour toujours ; au lieu que le ſommeil n'eſt pour les hommes qu'une ſuſpenſion paſſagere. Un autre Dieu lui ſuccéde. Ce régne de chaque Divinité dure un certain nombre d'années, juſqu'à ce que le nombre des Elûs, que ſes mérites doivent ſanctifier, ſoit entiérement rempli ; après quoi, diſparoiſſant du monde, elle tombe dans un repos éternel, qui n'eſt rien moins qu'un annéantiſſement. Celle qui ſuccéde entre dans tous ſes droits & gouverne l'univers à ſa place.

Les hommes peuvent devenir dieux.

Les hommes peuvent devenir dieux : mais c'eſt après avoir acquis, par de longues épreuves, une vertu conſommée. Ce n'eſt pas même aſſez d'avoir fait quantité de bonnes œuvres, dans les corps qui ont ſervi de demeure à leur ame ; il faut qu'à chaque action, ils ſe ſoient propoſé de mériter la condition divine, en prenant à témoin de leurs bonnes œuvres les Anges qui préſident aux quatre Nations du monde ; qu'ils ayent verſé de l'eau, en implorant le ſecours de l'Ange gardienne de la terre, nommée *Naang Phrathorani :* car ils établiſſent une différence de ſexe parmi les Anges. Ceux qui aſpirent à devenir dieux obſervent ſoigneuſement cette pratique.

Etat de ſainteté.

Outre l'état divin, qui eſt le ſuprême degré de la perfection, ils en admettent un moins élevé, qu'ils appellent l'état de ſainteté. Il ſuffit, pour être ſaint, qu'après avoir paſſé dans pluſieurs corps, on ait acquis beaucoup de vertus, & que chaque action ait eu la ſainteté pour objet. Les propriétés de cet état ſont les mêmes que celles de l'état divin, avec cette différence, que Dieu les a par lui-même, & que les ſaints les tiennent de lui par les inſtructions qu'il leur donne. La ſainteté n'eſt conſommée auſſi, que lorſque les ſaints meurent pour ne plus renaître, & que leurs ames ſont portées dans le Paradis, pour y jouir d'une éternelle félicité.

Bizarre idée de l'Enfer & du Paradis.

Comme les Siamois ſont aſſez éclairés pour reconnoître que le vice doit être puni, & la vertu récompenſée, ils croyent un Paradis, qu'ils placent dans le plus haut-Ciel, & un Enfer, qu'ils mettent au centre de la terre. Mais ils ne peuvent ſe perſuader que l'un & l'autre ſoient éternels. Ils diviſent l'Enfer en huit demeures, qui ſont huit degrés de peine ; & le Ciel, en huit différens degrés de béatitude. Le Ciel, dans leurs idées, eſt gouverné comme la terre. Ils y mettent des Pays indépendans l'un de l'autre, des Peuples & des Rois. On y fait la guerre, on y donne des batailles. Le mariage même n'en eſt pas banni ; du moins, dans la premiere, la ſeconde & la troiſiéme demeure, où les ſaints peuvent avoir des enfans. Dans la quatriéme, ils ſont au-deſſus de tous les deſirs ſenſuels ; & la pureté augmente ainſi juſqu'au dernier Ciel, qui eſt proprement le Paradis, nommé Niruppan dans leur langue, où les ames des dieux & des ſaints jouiſſent d'un bonheur inaltérable.

Sources du bonheur & du malheur.

Ils ſoutiennent que tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce monde, eſt l'effet des bonnes ou des mauvaiſes actions, & que le malheur ne ſe trouve jamais avec l'innocence. Ainſi les richeſſes, les honneurs, la ſanté, & tous les autres biens ſont la récompenſe d'une conduite vertueuſe,

dans la vie préſente ou dans celle qu'on a déja menée. L'infamie, la pauvreté, les maladies, ſont des punitions. Enfin, ſoit qu'on renaiſſe ſous la figure d'homme ou d'animal, les avantages & les défauts naturels ont auſſi leur ſource dans les vertus ou les vices qui ont précédé cette naiſſance. DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Les ames des hommes qui renaiſſent dans le monde, ſortent du Ciel, ou de l'Enfer, ou du corps des animaux. Les premieres apportent quelques avantages qui les diſtinguent, tels que la vertu, la ſanté, la beauté, l'eſprit ou les richeſſes. Elles animent les corps des grands Princes, ou des perſonnages d'un mérite extraordinaire. De-là vient le reſpect qu'ils portent aux perſonnes élevées en dignité, ou d'une naiſſance illuſtre; ils les regardent comme deſtinés à l'état Divin ou à l'état de Sainteté, qu'ils ont déja commencé à mériter par leurs bonnes œuvres. Ceux dont les ames ſortent du corps des animaux ſont moins parfaits; mais ils le ſont plus néanmoins que ceux qui viennent de l'Enfer. Les derniers ſont conſidérés comme des ſcélérats, que leurs crimes rendent dignes de toutes ſortes de malheurs. » De- » là vient, au jugement du Pere Tachard, l'horreur que les Siamois ont pour » la Croix de J. C. S'il eût été juſte, diſent-ils, ſa juſtice & ſes bonnes œu- » vres l'euſſent garanti du ſupplice honteux qu'il a ſouffert (75). D'où viennent les ames.

Il n'y a pas d'action vertueuſe qui ne ſoit récompenſée dans le Ciel, ni de crime qui ne ſoit puni dans l'Enfer. Un homme qui meurt ſur la terre, acquiert une nouvelle vie dans le Ciel, pour y jouir du bonheur qui eſt dû à ſes bonnes œuvres: mais après le tems de ſa récompenſe, il meurt dans le Ciel pour renaître dans l'Enfer, s'il eſt chargé de quelque péché conſidérable; ou s'il n'eſt coupable que d'une faute légere, il rentre dans le monde ſous la figure de quelque animal; & lorſqu'il a ſatisfait, dans cet état, à la Juſtice, il redevient homme. Telle eſt l'explication que les Talapoins donnent à la métempſycoſe, point fondamental de leur Religion, ſur lequel ils ne s'écartent jamais aſſez des Bramines, pour empêcher de conclure que cette idée leur vient de la même ſource (76). Récompenſes & punitions.

Ils admettent des Eſprits, mais ce ne ſont que des ames qui renferment toujours quelques corps, juſqu'à ce qu'elles ſoient parvenues à l'état de ſainteté ou de Divinité. Les Anges mêmes ont des corps de différent ſexe. Ils peuvent avoir des enfans, mais ils ne ſont jamais ſanctifiés ni diviniſés. Leur office eſt de veiller éternellement à la conſervation des hommes & au gouvernement de l'Univers. Ils ſont diſtribués en ſept ordres, les uns plus nobles & plus parfaits que les autres, placés dans autant de Cieux differens. Chaque partie du monde, les Aſtres mêmes, la terre, les Villes, les montagnes, les Forêts, le vent, la pluie, &c., ont une de ces Puiſſances qui les gouverne. Comme elles examinent avec une application continuelle la conduite des hommes, pour tenir compte des actions qui méritent quelque récompenſe, c'eſt aux Anges que les Siamois s'adreſſent dans leurs beſoins, & qu'ils croyent avoir obligation des graces qu'ils reçoivent. Mais ils ne reconnoiſſent pas d'autres Démons que les ames des méchans, qui ſortant de l'Enfer où elles ont été retenues, errent pendant quelque tems dans le monde, & prennent plaiſir à nuire aux hommes. Ils mettent au nombre de ces Eſprits malheureux, les enfans mort-nés, les meres qui meurent dans le travail de l'enfantement & ceux qui ſont tués en duel. Anges corporels.

(75) Tachard, *ubi ſup.* p. 289.

(76) La doctrine des Talapoins, dit la Loubere, n'eſt pas exactement la même que celle des Bramines; mais le fond en eſt toujours la métempſycoſe, *ubi ſup.* p. 359.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Hermites merveilleux.

Ils racontent des choſes merveilleuſes de certains Anachoretes, qu'ils nomment *Pra-Raſi*. Cette race de ſolitaires menent une vie très-ſainte & très-auſtere dans des lieux éloignés du commerce des hommes. Les Livres Siamois leur attribuent une parfaite connoiſſance des ſecrets les plus cachés de la nature, l'art de faire de l'or, & les autres métaux précieux. Il n'y a point de miracle qui ſoit au-deſſus de leurs forces. Ils prennent toutes ſortes de formes. Ils s'élevent dans l'air. Ils ſe tranſportent légerement d'un lieu à l'autre. Mais quoiqu'ils puiſſent ſe rendre immortels, parce qu'ils connoiſſent les moyens de prolonger leur vie, ils la ſacrifient à Dieu, de mille en mille ans, par une offrande volontaire qu'ils lui font d'eux-mêmes ſur un bucher, à la réſerve d'un ſeul, qui reſte pour reſſuſciter les autres. Il eſt également dangereux & difficile de trouver ces puiſſans Hermites. Cependant les Livres des Talapoins enſeignent le chemin & les moyens qu'il faut prendre pour arriver aux lieux qu'ils habitent.

Eternité du Ciel & de la Terre.

Diviſion du monde.

Les Cieux & la Terre ſont éternels. Un Siamois s'étonne qu'on puiſſe leur attribuer un commencement & une fin. La Terre n'eſt pas ronde. Ce n'eſt qu'une ſuperficie plane, qu'ils diviſent en quatre parties quarrées. Les eaux, qui ſéparent ces parties, ſont d'une ſubtilité qui ne permet entr'elles aucune ſorte de communication. Mais tout cet eſpace eſt environné d'une muraille, dont la force eſt égale à ſa prodigieuſe hauteur. Sur ce mur ſont gravés en gros caracteres, tous les ſecrets de la nature ; & c'eſt là que les merveilleux Hermites vont puiſer leurs lumieres, par la facilité qu'ils ont à s'y tranſporter. Les hommes des trois autres parties du monde ont le viſage fort différent du nôtre. Dans la premiere, ils ont le viſage quarré ; ceux de la ſeconde l'ont rond ; & ceux de la troiſiéme, triangulaire. Tous les biens y ſont en abondance, ſans aucun mêlange de maux ; & les alimens y prennent le goût qu'on deſire. Auſſi n'y peut-on exercer la charité, ni d'autres vertus. Les Habitans, n'ayant aucune occaſion de mériter, n'y peuvent acquérir la ſainteté, ni ſe rendre dignes de récompenſe ou de punition : ce qui leur fait deſirer ardemment de renaître dans la partie que nous habitons, où les occaſions ſe préſentent ſans ceſſe pour faire le bien. C'eſt une grace qu'ils obtiennent, s'ils la demandent par les mérites du Dieu qui a parcouru leur Pays, quoiqu'il ſoit inacceſſible pour nous.

Ce qui ſoutient la Terre.

Toute la maſſe de la terre a ſous elle une étendue immenſe d'eau, qui la ſoutient, comme la mer porte un Navire. Un vent impétueux tient ces eaux ſuſpendues ; & ce vent, qui eſt éternel comme le monde, les repouſſe continuellement pour empêcher leur chute. Un tems viendra, que le Dieu des Siamois a prédit, où le feu du ciel tombant ſur la terre réduira tout en cendre ; & la terre purifiée ſera rétablie dans ſon premier état. Cette doctrine dépend d'une autre explication. Les Siamois prétendent qu'autrefois les hommes avoient une taille giganteſque, jouiſſoient d'une ſanté parfaite pendant pluſieurs ſiécles, n'ignoroient rien, & menoient une vie fort innocente. Tous ces avantages ayant diminué dans la ſuite des tems, l'eſpece humaine continuera de dégénérer, & les hommes deviendront à la fin ſi petits & ſi foibles, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Dans cet état, leur vie ſera très-courte. Cependant, ils croîtront en malice ; & dans les derniers tems, ils s'abandonneront aux crimes les plus honteux. Alors ils n'auront plus de loix, ni de véritables connoiſſances. On croit déja, dans le Royaume de Siam, que

que la fin du monde approche, parce qu'il ne s'y trouve plus que de la corruption. Au reſte ces grands changemens arriveront auſſi dans les animaux, qui avoient autrefois l'uſage de la parole, & qui l'ont déja perdu. Les Siamois donnent de la liberté aux bêtes. Ils les croyent capables de bien & de mal, & par conſéquent de récompenſe & de punition.

Renouvellement du monde.

La terre, couverte de cendre & de pouſſiere, ſera purifiée par le ſouffle d'un vent impétueux, qui enlevera les reſtes de l'embraſement du monde. Enſuite elle exhalera une odeur ſi douce, qu'elle attirera du ciel un ange femelle, qui mangera de la terre purifiée, & qui en concevra douze fils & douze filles, par leſquels le monde ſera repeuplé. Les hommes qui en naîtront ſeront d'abord ignorans & groſſiers, & ne ſe connoîtront pas eux-mêmes. Après s'être connus, ils ignoreront long-tems la loi. Mais, enfin, un Dieu diſſipera les ténébres, en leur enſeignant la véritable Religion, & toutes les ſciences. La loi ſainte, inconnue depuis long-tems (77), revivra dans tous les eſprits. C'eſt l'unique emploi que la nation Siamoiſe juge digne de Dieu. Elle eſtime au-deſſous de lui le gouvernement du monde, & tous les ſoins qui regardent le corps des hommes & des animaux.

Ce renouvellement ou cette purification du monde recommencera, de tems en tems, dans le cours de l'éternité (78).

Sommono-khodom, dernier dieu des Siamois.

En réduiſant les explications du Pere Tachard à cet extrait, on croit en avoir conſervé ce qu'il juge néceſſaire pour faire connoître le Dieu que les Siamois adorent aujourd'hui. Ils l'appellent *Sommono-khodom* (79). Son hiſtoire eſt un mêlange monſtrueux de Chriſtianiſme & des plus ridicules Fables. On ſuppoſe d'abord qu'il nâquit Dieu, par ſa vertu propre, & qu'immédiatement après ſa naiſſance, il acquit ſans aucun Maître & par une ſimple vûe de ſon eſprit, une parfaite connoiſſance de tout ce qui regarde le Ciel, la Terre, le Paradis, l'Enfer, & tous les ſecrets de la nature; qu'au même inſtant, il ſe ſouvint de tout ce qu'il avoit fait dans les différentes vies qu'il avoit menées; & qu'après avoir enſeigné de profonds miſteres aux Peuples, il les leur laiſſa par écrit dans ſes livres, pour l'inſtruction de la poſtérité.

(77) Pour faire entendre la durée de ce tems, les Siamois ſuppoſent un puits profond & quarré, dont chaque côté a vingt braſſes. Si tous les ans on jette dans ce puits un grain de ſenevé, le tems qu'il faudra pour le remplir eſt celui du régne de l'ignorance. Ils le nomment Cap.

(78) Tachard, *ubi ſup.* page 297 & précédentes.

(79) La Loubere écrit *Sommona-Codom*. Il dit qu'ayant communiqué au ſavant d'Herbelot, tout ce qu'il ſavoit de Siamois, pour le mettre en état de comparer cette langue avec l'Arabe, le Turc & le Perſan, il apprit de lui que *Suman*, qu'il faut prononcer *Souman*, ſignifie *Ciel* en Perſan, & que *Codum* ou *Codom* veut dire *Ancien* dans la même langue: d'où il conclut que Sommona-Codom ſemble ſignifier le *Ciel éternel* ou *increé*, parce qu'en Perſan, comme en Hebreu, le mot qui veut dire *Ancien* ſignifie auſſi éternel ou increé. A l'égard de la langue *Balie*, d'Herbelot diſoit que l'ancien Perſan s'appelle *Pachalevi* ou *Pahali*, & qu'entre *Pahali* & *Bahali*, les Perſans ne mettent point de différence.

Delà, la Loubere eſt porté à croire que les ancêtres des Siamois ont adoré le Ciel, comme les anciens Chinois, & peut-être comme les anciens Perſes; mais qu'ayant enſuite embraſſé la doctrine de la métempſycoſe & oublié le vrai ſens du mot de Sommona-Codom, ils ont fait un homme de l'eſprit du ciel, avec un grand nombre d'attributions fabuleuſes. *La Loubere*, ubi ſup. page 422.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Ses avantures divines.

C'eſt lui-même, ſuivant Tachard, qui raconte dans ces livres qu'étant devenu Dieu, il ſouhaita un jour de manifeſter ſa divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Il étoit alors aſſis ſous un arbre nommé *Tonp-po*, que les Siamois reſpectent beaucoup par cette raiſon. Il ſe ſentit porté en l'air dans un trône, éclatant d'or & de pierreries; & les Anges, deſcendant du Ciel, lui rendirent les honneurs & les adorations qu'ils lui devoient.

Sa guerre contre Thevathat.

Son frere *Thevathat* & ſes Sectateurs ne purent voir ſans jalouſie ſa gloire & ſa majeſté. Ils conſpirerent ſa perte, avec tous les animaux, qu'ils ligurent auſſi contre lui. Mais il remporta une victoire éclatante. Cependant Thevathat, aſpirant auſſi à la divinité, refuſa de ſe ſoumettre, & forma une nouvelle Religion, dans laquelle il engagea quantité de Rois & de Peuples. Ce fut l'origine d'un ſchiſme, qui diviſa le monde en deux Partis. Les Siamois nous mettent dans celui de Thevathat; d'où ils concluent qu'il ne faut pas s'étonner qu'étant ſes diſciples nous ignorions tout ce qu'ils ont appris de Sommonokhodom, & que nos écritures ſoient remplies de doutes & d'obſcurités. Mais quoique Thevathat ne fut pas un véritable Dieu, ils lui accordent d'avoir excellé dans pluſieurs ſciences, ſur-tout dans les Mathématiques & la Géométrie : & comme nous avons reçu de lui ces connoiſſances, ils ne ſont pas ſurpris que nous y ayions fait plus de progrès qu'eux. Enfin, ce frere impie fut précipité au fond de l'Enfer. Sommonokhodom raconte lui-même qu'ayant viſité les huit demeures infernales, il reconnut Thevathat dans la huitiéme; c'eſt-à-dire, dans le lieu où les plus grands criminels ſont tourmentés. Il fait la deſcription de ſon ſupplice. Il le vit attaché à une croix, avec de gros cloux, qui lui perçoient les pieds & les mains avec d'inſupportables douleurs. Sa tête étoit environnée d'une couronne d'épines; ſon corps, tout couvert de plaies; & pour comble de miſere, un feu très-ardent le bruloit ſans le conſumer. La pitié fit oublier, à Sommonokhodom, toutes les injures qu'il avoit reçues de ce frere coupable. Il lui propoſa d'adorer ces trois mots, *Pputhang*, *Thamang*, *Sangkhang*, mots ſacrés & miſtérieux, que les Siamois reſpectent beaucoup, & dont le premier ſignifie *Dieu;* le ſecond, *Parole* ou *Verbe de Dieu;* le troiſiéme, *Imitation de Dieu.* La grace de Thevathat fut miſe à cette condition. Mais après avoir adoré les deux premiers mots, il refuſa d'adorer le troiſiéme, parce qu'il ſignifie *Imitateur de Dieu* ou *Prêtre*, & que les Prêtres ſont des hommes pécheurs, qui ne méritent pas ce reſpect. Il fut abandonné à ſon obſtination, & ſon châtiment dure encore.

Origine que les Siamois donnent à notre Religion.

Principale raiſon qui les en éloigne.

Tachard obſerve qu'entre pluſieurs obſtacles, qui éloignent les Siamois de l'Evangile, rien ne leur en inſpire tant d'averſion que cette idée. Une ſorte de reſſemblance, qu'ils croyent trouver, ſur quelques points, entre leur Religion & la nôtre, leur perſuade que ce Thevathat n'eſt pas différent de Jeſus-Chriſt. Ils regardent un Crucifix comme l'image parfaite du châtiment de Thevathat; & lorſqu'un Miſſionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas beſoin de ſes inſtructions, & qu'ils ſavent déja tout ce qu'il croit leur apprendre (80).

Formes par leſquelles Sommonokhodom a paſſé.

On lit dans les Ecrits de Sommonokhodom, que depuis qu'il avoit aſpiré à

(80) Tachard, *ubi ſup.* page 305.

devenir Dieu, il étoit revenu cinq cent cinquante fois au monde, ſous différentes figures; que dans chaque renaiſſance il avoit toujours été le premier & comme le Prince des animaux, ſous la figure deſquels il naiſſoit; que ſouvent il avoit donné ſa vie pour ſes Sujets, & qu'étant ſinge, il avoit délivré une Ville d'un monſtre horrible qui la déſoloit par ſes ravages; qu'il avoit été un Roi très-puiſſant; qu'avant que d'obtenir le ſouverain Domaine de l'Univers, il s'étoit retiré avec ſa femme & ſes deux enfans, dans des ſolitudes écartées, où il étoit mort au monde & à ſes paſſions, juſqu'à ſouffrir ſans émotion qu'un Bramine qui vouloit éprouver ſa conſtance, lui enlevât ſon fils & ſa fille, & les tourmentât devant lui; qu'il avoit donné ſa femme à un pauvre, qui lui demandoit l'aumône; & qu'enfin, après s'être crevé les yeux, il s'étoit ſacrifié lui-même en diſtribuant ſa chair aux animaux, pour les ſoulager dans une faim preſſante. Telles ſont les actions vertueuſes dont les Talapoins propoſent l'imitation au Peuple.

Dans ſon apotheoſe, ſon ame monta au huitiéme Ciel, pour n'être plus ſujette aux miſeres humaines, & pour y jouir d'une félicité parfaite. Elle ne renaîtra jamais; ce que les Siamois nomment annéantiſſement. Ce n'eſt pas une véritable deſtruction; mais une ame ne paroît plus ſur la terre, quoiqu'elle vive au Ciel. Le corps de Sommonokhodom fut brûlé; & ſes diſciples ont conſervé juſqu'à préſent ſes os, dont une partie eſt dans le Royaume de Siam, & l'autre dans celui du Pegu. On leur attribue des vertus merveilleuſes. Avant ſa mort, il ordonna qu'on fît ſon portrait, & qu'on lui rendît ſans ceſſe, dans ces images, les honneurs dûs à ſa Divinité (81).

Son apotheoſe.

Toute ſa Loi eſt compriſe comme la nôtre, dans dix préceptes (82), mais beaucoup plus ſéveres. Les circonſtances & la néceſſité même n'excuſent pas le péché. Pluſieurs articles, qui ne ſont parmi nous que de perfection & de conſeil, paſſent chez les Siamois pour des commandemens indiſpenſables. L'u-

Préceptes de ſa Loi.

(81) On met ordinairement à côté de ſa ſtatue, dans les Temples, celles de deux de ſes principaux diſciples, l'un à main droite, & l'autre à gauche, mais leurs ſtatues ſont moindres que la ſienne. Celui de la droite ſe nomme *Pra Magla*; & celui de la gauche, *Pra Saribout*. Derriere ces trois ſtatues & ſur le même Autel, il y en a toujours quelques autres, qui ne repréſentent que les Officiers de l'intétieur du Palais de Sommonokhodom. Les galeries, en forme de cloître, qui ſont quelquefois autour des Temples, contiennent les ſtatues de ſes autres Officiers du dehors. A l'égard des ſtatues monſtrueuſes, ſoit par leur grandeur ou par leur forme, elles repréſentent différens dieux qui ont été contemporains de Sommonokhodom, ou qui l'ont précédé, & dont quelques-uns, tels que *Pra Ariaſeria*, ont eu juſqu'à quarante braſſes de haut. *La Loubere*, pages 416 & 418.

(82) Les dix préceptes regardent particuliérement les Talapoins. Tachard en met huit principaux pour les Laïques: 1°. Adorer Dieu & ſa parole, & ceux qui imitent ſes vertus. 2°. Ne pas voler. 3°. Ne pas boire de vin, ni aucune liqueur qui enyvre. 4°. Ne pas mentir & ne tromper perſonne. 5°. Ne pas tuer d'hommes ni d'animaux. 6°. Ne pas commettre d'adultere. 7°. Jeûner les jours de fête. 8°. Ne pas travailler les mêmes jours. *Page* 312. La Loubere réduit les préceptes à cinq, qui ſont, dit-il, à peu près les mêmes dans tous les cantons des Indes: 1°. Ne rien tuer. 2°. Ne rien dérober. 3°. Ne commettre aucune impureté. 4°. Ne pas mentir. 5°. Ne pas boire de liqueur qui enyvre. Il ajoute que la perfection de la loi n'eſt que pour les Talapoins; non que perſonne puiſſe la violer ſans peché, mais parce que leur état eſt plus parfait en lui-même. Un Talapoin péche, ſi en marchant dans les rues il n'a pas ſes ſens recueillis. Il péche s'il ſe mêle d'affaires d'Etat, s'il touſſe pour s'attiret les regards d'une femme, ou s'il en deſire quelqu'une, s'il uſe de parfums, ou s'il ſe pare avec trop de ſoin, &c. *ubi ſup.* pages 381 & 391.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ſage de toute liqueur capable d'enivrer, leur eſt interdit. Le vin ne leur eſt pas permis dans leurs plus preſſans beſoins. Ils ne peuvent tuer aucun animal. Ils ont des préceptes de netteté & de bienſéance, qu'ils ne reſpectent pas moins que ceux de la vertu.

Sans vœu, ſans aucun lien qui attache les Talapoins à leur condition, ils ſont aſſujettis au plus rigoureux joug de l'obéiſſance & de la chaſteté. La Loubere y a joint même celui de la pauvreté ; car il leur eſt défendu d'avoir plus d'un vêtement, & d'en avoir de précieux; de garder aucun aliment du ſoir au lendemain ; de toucher à l'or ni à l'argent, & d'en déſirer. Mais comme ils ſont toujours libres d'abandonner leur profeſſion, ils ont l'art, en menant une vie pauvre & reglée, d'amaſſer dequoi vivre lorſqu'ils abandonneront leur état (83).

Funérailles.

Paſſons aux funérailles des Siamois. Auſſi-tôt qu'un malade a rendu le dernier ſoupir, on enferme ſon corps dans une biere de bois, dont on fait vernir, ou même dorer le dehors. Mais comme les vernis de Siam, moins bons que ceux de la Chine, n'empêchent pas toujours que l'odeur du corps ne ſe faſſe ſentir par les fentes, on s'efforce de conſumer les inteſtins du mort avec du mercure qu'on lui verſe dans la bouche. Les plus riches ont des bieres de plomb, qu'ils font auſſi dorer. La biere eſt placée avec reſpect ſur quelque choſe d'élevé, tel qu'un bois de lit ſoutenu par des pieds, pour attendre le chef de la famille s'il eſt abſent, ou pour ſe donner le tems de préparer les honneurs funebres. On y brûle des bougies & des parfums. Chaque nuit, un certain nombre de Talapoins rangés dans la chambre le long des murs, chantent en langue Balie. On les nourrit, & leur ſervice eſt payé. Leurs chants ſont des moralités & des leçons ſur le chemin du Ciel, qu'ils enſeignent à l'ame du mort.

Singularités des Buchers Siamois.

La famille choiſit un lieu commode à la campagne, pour y rendre au corps les derniers devoirs, qui conſiſtent à le brûler, avec diverſes cérémonies. Ce lieu eſt ordinairement près de quelque Temple, que le mort, ou quelqu'un de ſes Ancêtres ont fait bâtir. On forme une enceinte de bambou, avec quelques ornemens d'Architecture, à peu-près du même ouvrage que les berceaux & les cabinets de nos jardins, ornée de papiers peints ou dorés qu'on découpe, pour repréſenter des maiſons, des meubles, & des animaux domeſtiques & ſauvages. Le centre de cet enclos eſt occupé par le bucher, que les familles compoſent de bois odoriferans, tels que le ſandal blanc ou jaune, & le bois d'aigle. On fait conſiſter le plus grand honneur à donner beaucoup d'élévation au bucher ; non à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages, ſur leſquels on met de la terre, & le bucher par-deſſus. La Loubere raconte qu'aux funérailles de la derniere Reine, l'échaffaut fut élevé ſi prodigieuſement, qu'on fut obligé d'employer une machine Européenne pour élever la biere à cette hauteur (84).

Convoi funebre.

Le Corps eſt porté au ſon d'un grand nombre d'inſtrumens. Il marche à la tête du convoi, qui eſt compoſé de toute la famille & des amis du mort, hommes & femmes, vêtus de blanc, la tête voilée d'une toile blanche. Le chemin ſe fait par eau, lorſqu'on peut éviter les voyages de terre. Dans les plus magnifiques funérailles, on porte de grandes machines de Bambou, couvertes

(83) *Ibidem*, p. 301.

(84) *Ibid.* p. 372.

de papier peint & doré, qui repréſentent non-ſeulement des Palais, des meubles, des Eléphans, & d'autres animaux ordinaires, mais des monſtres bizarres, dont quelques-uns approchent de la forme humaine (85). On ne brûle pas la biere. Le corps eſt placé nû ſur le bucher, & les Talapoins du Couvent le plus proche chantent pendant un quart d'heure; après lequel ils ſe retirent, ſans paroître davantage. Ce n'eſt pas par des vûes de Religion qu'on les appelle à cette ſcéne, mais ſeulement pour la rendre plus magnifique. On donne à la cérémonie un air de fête; & quoique les parens y faſſent quelques lamentations, la Loubere aſſure qu'on n'y loue pas de *pleureuſes* (86). Après le départ des Talapoins, on voit commencer les ſpectacles du Cone & du Raban (87), qui durent tout le jour ſur différens théâtres. Vers midi, un valet des Talapoins met le feu au bucher, qu'on ne laiſſe brûler ordinairement que l'eſpace de deux heures. Si c'eſt le corps d'un Prince du ſang, ou de quelque Seigneur que le Roi a nommé, c'eſt le Monarque lui-même qui met le feu au bucher, ſans ſortir de ſon Palais, en lâchant un flambeau allumé, le long d'une corde que l'on tend depuis ſes fenêtres juſqu'au lieu de l'exécution (88). Jamais le feu ne conſume entierement le corps. Il ne fait que le rotir; & ſouvent fort mal. Les reſtes ſont renfermés dans la biere, & dépoſés ſous une des pyramides qu'on voit autour des Temples (89). Quelquefois on y enterre avec le mort des pierreries & d'autres richeſſes, dans la confiance qu'on a pour des lieux que la Religion rend inviolables (90). Ceux qui n'ont ni Temple ni pyramide, gardent quelquefois chez eux les reſtes mal brûlés de leurs parens. Mais on voit peu de Siamois, aſſez riches pour bâtir un Temple, qui n'employent quelque partie de leur bien à cet établiſſement, & qui n'y enfouiſſent les richeſſes qui leur reſtent (91). Les plus pauvres font faire au moins quelque Idole, qu'ils donnent aux Temples déja bâtis. Si leur pauvreté va juſqu'à ne pouvoir brûler leurs parens, ils les enterrent, avec le ſecours des Talapoins; mais comme ces Religieux ne marchent jamais ſans ſalaire, ceux qui n'ont pas même dequoi les payer expoſent le corps de leurs proches dans quelque lieu éminent, pour ſervir de pâture aux oiſeaux de proie.

Il arrive quelquefois qu'un Siamois élevé en dignité fait déterrer le corps de ſon pere, quoique mort depuis long-tems, pour lui faire de magnifiques funérailles, ſi celles qu'on lui a faites au tems de ſa mort n'étoient pas dignes de l'élévation préſente de ſa famille. On a déja remarqué que dans les maladies épidémiques, l'uſage eſt d'enterrer les corps ſans les brûler, mais qu'on les déterre quelques années après pour leur rendre cet honneur. La Loi défend de brûler

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

Maniere dont on brule le corps.

Il n'eſt que rôti, & l'on enterre les reſtes.

Sépultures.

(85) La Loubere ſemble railler ceux qui les prennent pour des figures de diables. *Voyez* le premier Voyage de Tachard.

(86) *Ibid.* p. 374.

(87) Voyez ci-deſſus, l'article des divertiſſemens Siamois.

(88) La Loubere, *ubi ſup.*

(89) Ces Pyramides ſe nomment *Pra Tchiaidi*, qui ſignifie *contentement* ou *repos ſacré*. Elles ne ſont accompagnées d'aucune épitaphe, & celles qui durent le plus ne vont pas au-delà d'un ſiécle. *La Loubere*, p. 377.

(90) Cependant la Loubere aſſure que des Siamois ont demandé des limes lourdes à des Européens, pour couper de groſſes barres de fer, qui lioient quelques pierres d'un Temple, ſous leſquelles il y avoit de l'or caché, page 377.

(91) Quelques Voyageurs prétendent que les cendres des Rois de Siam ſont jettées dans une riviere. Les Peguans font une pâte des cendres de leurs Rois, avec du lait, & l'enterrent à l'embouchure de leur fleuve quand la mer eſt retirée, *ibid.* p. 376.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ceux que la Juſtice condamne à mourir, les enfans morts-nés, les femmes qui meurent en couche, ceux qui périſſent par l'eau, ou par quelque déſaſtre extraordinaire, tel que la foudre. Les Siamois mettent ces malheureux au rang des coupables, parce que dans leurs principes il ne peut arriver de malheur à l'innocence.

Le deuil volontaire.

Le deuil n'eſt pas forcé à Siam. Chacun a la liberté d'en regler les marques ſur le ſentiment de ſa douleur. Auſſi voit-on plus ſouvent les peres & les meres en deuil, pour la mort de leurs enfans, que les enfans pour celle de leurs peres. Quelquefois un pere & une mere embraſſent la vie Religieuſe, après avoir perdu ce qui les attachoit au monde, ou ſe raſent du moins la tête l'un à l'autre; car il n'y a que les véritables Talapoins qui puiſſent ſe raſer auſſi les ſourcils. On ne lit dans aucun voyageur, & toutes les recherches de la Loubere n'ont pû lui faire découvrir, que les Siamois invoquent leurs parens morts. Mais ils ſe croyent ſouvent tourmentés par leurs apparitions. La crainte, plûtôt que la piété, les porte alors à porter près de leurs tombeaux, des viandes que les animaux mangent; ou à faire pour eux, des libéralités aux Talapoins, qui leur prêchent que l'aumône rachete les péchés des morts & des vivans.

§ VII.

Hiſtoire Naturelle de Siam.

Qualités générales du Pays.

TOUTES les Relations s'accordent à repréſenter le Royaume de Siam comme un pays preſqu'inculte. Dans les parties qui ſont éloignées des rivieres, il eſt couvert de bois. Celles qui ſont mieux arroſées, & que l'inondation réguliere ſert encore plus à rendre fertiles, produiſent aſſez abondamment tout ce que le travail des Habitans leur confie. La Loubere attribue principalement leur fécondité au limon que les pluies entraînent des montagnes.

Saiſons de Siam.

Les Siamois ne connoiſſent que trois ſaiſons; l'hiver, le petit Eté, & le grand Eté. La premiere qui ne dure que deux mois, répond à nos mois de Décembre & de Janvier. La ſeconde eſt compoſée des trois ſuivans; & les ſept autres forment le grand Eté. Ainſi l'hiver des Siamois arrive à peu près au même tems que le nôtre, parce qu'ils ſont comme nous au Nord de la ligne; mais il eſt auſſi chaud que notre plus grand Eté. Auſſi, dans tout autre tems que celui de l'inondation, couvrent-ils toujours les plantes de leurs jardins contre l'ardeur du Soleil, comme nous couvrons les nôtres contre le froid de la nuit ou de l'hyver. Cependant, pour les beſoins du corps, la diminution du chaud leur paroît un froid aſſez incommode. Le petit Eté eſt leur Printems. Ils n'ont pas d'Automne; au lieu d'un ſeul grand Eté, ils en pourroient compter deux, à l'imitation des Anciens qui ont parlé des Indes; puiſque deux fois l'année ils ont le Soleil perpendiculairement ſur leurs têtes (92).

Leur variété, & celle des vents.

L'hiver eſt ſec à Siam, & l'Eté pluvieux. Combien de fois a-t-on remarqué que la Zone torride ſeroit ſans doute inhabitable, ſi le Soleil n'y entraînoit toujours après lui des nuages & des pluies, & ſi le vent n'y ſouffloit ſans ceſſe de

(92) Une fois lorſqu'il vient de la ligne au Tropique du Cancer, & l'autre fois quand il s'en retourne de ce Tropique vers la ligne.

l'un des Poles, quand le Soleil eſt vers l'autre. Ainſi, dans le Royaume de Siam, le Soleil étant pendant l'hiver au Midi de la ligne, ou vers le Pole antarctique, les vents du Nord regnent toujours, & temperent l'air juſqu'à le rafraîchir ſenſiblement. Au contraire, pendant l'Eté, lorſque le Soleil eſt au Nord de la ligne, & directement ſur la tête des Siamois, les vents du Midi, dont le ſouffle ne ceſſe point, y cauſent des pluies continuelles, ou du moins, diſpoſent toujours le tems à la pluie. C'eſt cette regle conſtante des vents, que les Portugais ont nommé *Moncaos*, & que nos gens de mer appellent Mouçons après eux (93). Les vents du Nord empêchent les Vaiſſeaux, pendant ſix mois, d'arriver à la barre de Siam; & ceux du Midi les empêchent pendant ſix mois d'en ſortir (94).

Histoire naturelle de Siam.

Les Siamois n'ont pas de mot, dans leur langue, pour exprimer ce que nous appellons une ſemaine; mais, ils nomment, comme nous les ſept jours par les

Mois, jours & année Siamoiſe.

(93) De *Motiones aeris*, ſuivant Oſorius & le Pere Maffée.

(94) La Loubere donne les obſervations ſuivantes, en faveur des Phyſiciens & des Pilotes. Nous éprouvons, dit-il, ſur nos mers, que ſi les vents y ſont fort changeans, ils changent pourtant avec cette régle preſqu'infaillible, de ne paſſer du Nord au Midi que par le Levant, & du midi au Nord que par le couchant; ni du levant au couchant que par le midi, & du couchant au levant que par le Nord. Ainſi le vent fait toujours le tour du Ciel dans le même ſens, ou preſque jamais dans le ſens contraire, que les Pilotes appellent *à contre*. Cependant, dans la Zone tempérée qui eſt au midi de la ligne, lorſque nous avons traverſé ces mers, qui ſont au levant de l'Afrique, nous avons éprouvé, à notre retour de Siam, que les vents alloient toujours à contre. A la vérité, pour aſſurer que cela ne ſoit jamais autrement, il faudroit plus d'une épreuve. Quoiqu'il en ſoit, le vent ne va point à contre dans le Golfe de Siam: mais il n'y fait le tour du Ciel que dans l'eſpace d'un an: au lieu que ſur nos mers, il le fait en un petit nombre de jours, & quelquefois en un jour. Lorſque dans les Indes le vent fait le tour du Ciel en un jour, il eſt orageux; & c'eſt ce qu'on appelle proptement un ouragan.

Dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai, le vent du midi régne à Siam Le Ciel s'y brouille. Les pluies commencent, & ſont déja fréquentes en Avril. En Juin, elles ſont preſque continuelles; & les vents tournent au couchant, c'eſt-à-dire, tiennent du couchant & du midi. En Juillet, Août & Septembre, les vents ſont au couchant, ou preſqu'au couchant, & toujours accompagnés de pluies. Les eaux inondent alors les terres, à la largeur de neuf ou dix lieues, & s'étendent à plus de cent cinquante au Nord du Golfe. Pendant tout ce tems, & principalement vers la mi-Juillet, les marées ſont ſi fortes, qu'elles montent juſqu'au deſſus de Siam, & quelquefois juſqu'à Louvo. Elles décroiſſent en vingt-quatre heures, avec cette meſure, que l'eau ne redevient douce devant Bancock que pendant une heure; quoique Bancock ſoit à ſept lieues de la riviere: encore l'eau y eſt elle toujours un peu ſaumatre.

En Octobre, les vents tiennent du couchant & du Nord, & les pluies ceſſent. En Novembre & Décembre, les vents ſont Nord, nettoient le Ciel, & ſemblent abattre la mer juſqu'à lui faire recevoir en peu de jours toutes les eaux de l'inondation. Alors les marées ſont ſi peu ſenſibles, que l'eau eſt toujours douce à deux ou trois lieues dans la riviere, & qu'à certaines heures du jour, elle l'eſt même à près d'une lieue dans la rade. Mais en tout tems, à Siam, il n'y a qu'un flux & un reflux de vingt-quatre heures. En Janvier, les vents ont déja tourné au levant. En Fevrier, ils tiennent du levant & du midi.

C'eſt une circonſtance conſidérable, que dans le tems où les vents ſont au couchant, les courans du Golfe portent rapidement les Vaiſſeaux ſur la Côte Orientale, qui eſt celle de Camboya, & les empêchent de s'en relever; au lieu que dans le tems où les vents ſont à l'Eſt, les courans portent ſur la Côte Occidentale; de même, il ſemble que ce ſont les vents du midi qui pouſſent le flux, & qui le ſoutiennent pendant ſix mois bien loin dans la riviere de Siam; & qu'au contraire ce ſont les vents du Nord qui lui ferment preſqu'abſolument l'entrée de la riviere pendant les ſix autres mois. Les concluſions qu'on en peut tirer ſe préſentent d'elles-mêmes. *Tome II. page 64.*

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Planettes, & leurs jours répondent aux nôtres (95). Cependant le jour y commence plûtôt qu'ici, d'environ ſix heures. Ils fixent le commencement de leur année au premier jour de la Lune de Novembre ou de Décembre, ſuivant certaines regles; mais ils marquent moins leurs années par le nombre, que par des noms qu'ils leur donnent; tels que l'année du cochon, du ſerpent, &c. Leurs mois ſont eſtimés vulgairement de trente jours. Ils ne leur donnent pas d'autres noms que celui de leur rang numérique; c'eſt-à-dire, premier, ſecond, troiſiéme, &c.

Récolte principale.

Le riz eſt leur principale récolte & le plus ſain de leurs alimens. Cependant, le froment croît dans celles de leurs terres qui ſont aſſez élevées pour éviter l'inondation. On les arroſe ou, comme nos jardins, avec des atroſoirs, ou par le moyen de quelques réſervoirs encore plus hauts, dans leſquels on retient l'eau de pluie. Mais, ſoit que le peuple ſoit effrayé du travail ou de la dépenſe, la Loubere raconte que le Roi ſeul recueille du froment; & peut-être moins pour le goût que par curioſité. Les François habitués dans le Royaume faiſoient venir de la farine de Surate. » Le pain que nous recevions du Roi de Siam, ajoute le » même Voyageur, étoit ſi ſec, que le riz à l'eau pure me paroiſſoit plus agréa- » ble. Cependant, quelques Européens m'aſſuroient que le froment eſt bon » à Siam, & que la ſéchereſſe de notre pain devoit venir d'un peu de farine » de riz, qu'on y mêloit ſans doute, de peur qu'il ne vînt à manquer.

Les Siamois employent également au labourage, les buffles & les bœufs; ils les conduiſent avec une corde, paſſée par un trou qu'ils leur font au cartilage qui ſépare les nazeaux, & qu'ils paſſent auſſi dans un anneau qui eſt au bout du timon de leur charrue. Au reſte, rien n'eſt plus ſimple que cet inſtrument de leur agriculture. Il eſt ſans roue, & compoſé de trois pieces de bois: l'une qui eſt un bâton aſſez long, pour ſervir de timon; un autre recourbé, qui en eſt le manche; & un troiſiéme, plus court & plus fort, attaché au bas du manche, à angles preſque droits. C'eſt celui-ci qui porte le ſoc; & ces quatre piéces ne ſont liées qu'avec des courroies.

Légumes.

On voit, à Siam, du blé de Turquie, mais ſeulement dans les jardins. Les Siamois en font bouillir ou griller l'épi entier, ſans en détacher les grains, & le mangent dans cet état. Ils ont des pois & d'autres légumes, dont nos Voyageurs ſe contentent de dire qu'ils ne reſſemblent point aux nôtres. Cependant la Loubere vit dans leurs mains d'excellentes patates & des ciboules; mais il n'y vit pas d'oignons. Il vit des groſſes raves, de petits concombres, de petites citrouilles, dont le dedans étoit rouge, des melons d'eau, du perſil, du baume & de l'oſeille. Nos racines, & la plûpart des herbes dont nous compoſons nos ſalades, leur ſont inconnues; quoiqu'il y ait apparence que toutes ces plantes, qui croiſſent à Batavia, ne réuſſiroient pas moins dans le Royaume de Siam.

Fleurs.

Les Tubereuſes y ſont fort communes. On y voit aſſez d'œillets, mais peu de roſes; & toutes ces fleurs y ont beaucoup moins d'odeur qu'en Europe. Le

(95) *Van*, ſignifie jour, en Siamois. Les noms des jours ſont *Van-Athit*, jour du ſoleil, ou Dimanche; *Van-Tchan*, jour de la lune ou lundi. *Van-Angkaan*, jour de Mars ou mardi. *Van-Pout*, jour de Mercure ou mercredi. *Van-Prahaat*, jour de Jupiter ou jeudi. *Van-Souc*, jour de Venus ou vendredi. *Van-Saou*, jour de Saturne ou ſamedi. Mais ces noms de Planetes ſont de la langue Balie. Le ſoleil ſe nomme *Tavan*, en Siamois, & la lune *Doen*. *Ibid. Tome II.* p. 59.

jaſmin

jaſmin y eſt ſi rare, qu'il ne s'en trouve, dit-on, que dans les jardins du Roi. Les amaranthes & les tricolors le ſont moins. Mais à la place de nos autres fleurs, que le pays ne produit point, ou qu'on n'y a jamais portées, on y en trouve un grand nombre qui lui ſont particulieres, & qui ne ſont pas moins agréables par leur couleur & leur forme, que par leur odeur. Quelques-unes ne font ſentir leur parfum que la nuit, parce qu'il ſe diſſipe dans la chaleur du jour.

Arbres & bois.

Les vaſtes Forêts dont le Royaume de Siam eſt couvert, fourniſſent aux Habitans une grande variété d'excellens arbres. On ne nomme pas le bambou, ni quantité d'autres qui leur ſont communs avec tous les pays des Indes. Mais entre les cottoniers, qu'ils ont en abondance, on vante beaucoup celui qui ſe nomme *Capoc*. Il produit une eſpece d'ouate, ſi fine qu'on ne peut la filer, & qui leur tient lieu de duvet. Ils tirent de certains arbres, diverſes huiles, qu'ils mêlent dans leurs ciemens, pour les rendre plus onctueux & plus durables. Un mur qui en eſt revêtu, a plus de blancheur, & n'a gueres moins d'éclat que le marbre. Un vaſe de cette matiere conſerve mieux l'eau que la terre glaiſe; leur mortier eſt meilleur auſſi que le nôtre, parce que dans l'eau qu'ils y employent ils font bouillir l'écorce de certains arbres avec des peaux de bœuf ou de buffle, & qu'ils y mêlent même du ſucre. Une eſpece d'arbres, fort communs dans leurs Forêts, jette cette gomme qui fait le corps des plus beaux vernis de la Chine & du Japon. Mais les Siamois ignorent l'art de la mettre en œuvre.

Papier d'écorce & de feuilles d'arbre.

Ils font du papier, non-ſeulement de vieux linges de cotton, mais auſſi de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *Ton-Coë*, & qu'ils pilent comme le linge. Quoiqu'il n'ait pas la blancheur du nôtre, ils écrivent deſſus avec de l'encre de la Chine. Souvent ils le noirciſſent, pour écrire avec une eſpece de craie, qui n'eſt que de la terre glaiſe ſechée au Soleil. Ils écrivent auſſi avec un ſtyle ou un poinçon, ſur les feuilles d'une ſorte d'arbre qui a beaucoup de reſſemblance avec le palmier, & qui ſe nomme *Tan*. Ces feuilles, qu'ils appellent *Barlan*, ſe coupent en quarré long & fort étroit. C'eſt ſur cette eſpece de tablettes, qu'on écrit les prieres que les Talapoins chantent dans leurs Temples.

Les bois de conſtruction, pour les maiſons & les Vaiſſeaux, & d'ornement pour la Sculpture, la menuiſerie, ſont d'une excellence & d'une variété ſingulieres. Il s'en trouve de leger & de fort peſant, d'aiſé à fendre, & d'autre qui ne ſe fend point, quelques clous & quelques chevilles qu'il reçoive. Ce dernier, que les Européens ont nommé *bois-marie*, eſt meilleur qu'aucun autre pour les courbes de Navire. L'arbre que les Portugais appellent *Arvore de Raiz*, & les Siamois Copaï, a cette propriété commune avec le Peletuvier d'Afrique, que de ſes branches on voit pendre juſqu'à terre pluſieurs filets, qui prenant racine deviennent autant de nouveaux troncs. Il ſe forme ainſi une eſpece de labirinthe de ces tiges, qui ſe multiplient toujours, & qui tiennent les unes aux autres par les branches d'où elles ſont tombées.

Arvore de Raiz. Ses propriétés.

Il ſe trouve, à Siam, des arbres ſi hauts & ſi droits, qu'un ſeul ſuffit pour faire un balon de ſeize à vingt toiſes de longueur. On creuſe le tronc, on l'élargit à l'aide du feu; enſuite on releve ſes côtés par un bordage, c'eſt-à-dire par une planche de même longueur. On attache aux deux bouts une proue & une pouppe fort haute, un peu recourbées en dehors, & ſouvent ornées de ſculpture & de dorure, & de quelques nacres de perles en pieces de rapport.

Balons faits d'un ſeul tronc d'arbre.

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Siam n'a aucune de nos eſpeces de bois.

La Loubere admire que parmi tant d'eſpeces de bois, les Siamois n'en ayent pas une ſeule que nous connoiſſions en Europe. Ils n'ont pû élever de Meuriers. Le Pays eſt par conſéquent ſans vers à ſoie. Ils n'ont pas de lin; & les Indiens en font peu de cas. Le coton, qu'ils ont en abondance, leur paroît plus agréable & plus ſain, parce que la toile de coton ne ſe refroidit pas comme celle de lin, lorſqu'elle eſt mouillée de ſueur.

Bois d'Aquila, comment il ſe trouve.

Le bois d'Aquila ou d'Aloës n'eſt pas rare à Siam, & paſſe pour meilleur qu'en tout autre pays, quoique fort inférieur au Calamba de la Cochinchine. La Loubere nous apprend qu'il ne ſe trouve que par morceaux, qui ſont des parties corrompues dans les arbres d'une certaine eſpece. Tout arbre de cette eſpece n'eſt pas attaqué de cette précieuſe corruption; & comme elle n'arrive pas non plus aux mêmes parties, c'eſt une recherche aſſez difficile dans les Forêts de Siam (97).

Sucs de racines & de feuilles dont les Siamois ſe noirciſſent les dents & ſe rougiſſent les ongles.

Le Thé, dont les Siamois font beaucoup d'uſage, leur vient de la Chine; le Caffé de l'Arabie, & le Chocolat de Manille, Capitale des Philippines, où les Eſpagnols le portent des Indes Occidentales; mais l'Areka & le Betel, qu'ils cultivent ſoigneuſement, ſont ſi communs dans le Pays, que jamais on n'y eſt expoſé à manquer d'un ſecours dont l'habitude a fait une néceſſité à tous les Indiens. Comme l'effet de la chaux rouge qu'on y mêle eſt de laiſſer ſur les dents & ſur les levres une teinture vermeille, qui s'épaiſſit peu-à-peu ſur les dents juſqu'à devenir noire, les Siamois qui ſe picquent de propreté achevent de les noircir, avec le ſuc de certaines racines & des quartiers de citrons aigres, qu'ils tiennent pendant quelques tems ſous leurs joues & ſous leurs levres. Pour l'uſage qu'ils ont auſſi, de rougir l'ongle du petit doigt de leurs mains, ils y mettent, après l'avoir ratiſſé, un certain ſuc, qu'ils tirent d'un peu de riz pilé dans du jus de citron, avec quelques feuilles d'un arbre qui reſſemble parfaitement au grenadier, mais qui ne porte aucun fruit.

Tous les arbres fruitiers des Indes croiſſent heureuſement à Siam, & ne laiſſent manquer les Habitans d'aucune de ces eſpeces de fruits. On remarque en général que la plûpart ont tant d'odeur & de goût, qu'on ne les trouve délicieux qu'après s'y être accoûtumé. Au contraire, les fruits de l'Europe paroiſſent ſans goût & ſans odeur, lorſqu'on eſt accoutumé aux fruits des Indes (98). La Loubere, parlant des fruits de Siam, aſſure qu'à l'exception des oranges, des citrons, & des grenades, les Siamois n'ont aucun des fruits que nous connoiſſons. Il n'a pas même reconnu nos figues dans celles qu'ils eſtiment le plus. Elles n'ont pas, dit-il, la bonté des nôtres. Leur grandeur & leur figure eſt celle d'un cervelat. Leur chair eſt molle & pâteuſe, & l'on n'y voit pas ces petits pepins, qui font comme un gravier dans nos figues, lorſqu'elles ſont un peu ſéches. Les melons de Siam ne ſont pas non plus de vrais melons. Mais le même Auteur ne trouve au ſucre Siamois, qui croît en abondance dans les plus belles cannes du monde, que le défaut d'être mal préparé. Les Orientaux n'ont pas d'autre ſucre purifié que le candi (99). On a planté quelques vignes dans les jardins du Roi de Siam, qui n'ont donné qu'un petit

(97) *Ubi ſup.* Tome I. p. 37.
(98) *Ibid.* p. 69. Voyez l'Hiſtoire naturelle générale des Indes.
(99) La Loubere, Tome I. p. 71.

nombre de mauvaiſes grappes, dont le grain croît petit & d'un goût que les François trouvoient amer (1).

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Les Indes orientales n'ont pas de Pays qui ait la réputation d'être plus riche en mines, que le Royaume de Siam. La multitude d'idoles, & d'autres ouvrages de fonte qu'on y voit de toutes parts, perſuade en effet qu'elles étoient anciennement mieux cultivées qu'aujourd'hui. On croit même que les Siamois en tiroient cette grande quantité d'or, dont la ſuperſtition leur a fait orner juſqu'aux lambris & aux combles de leurs Temples. Ils découvrent ſouvent des puits, autrefois creuſés, & les reſtes de quantité de fourneaux, qui peuvent avoir été abandonnés pendant les anciennes guerres du Pegu. Cependant les derniers Rois n'ont pû rencontrer aucune veine d'or ou d'argent qui valût le travail qu'ils y ont employé. Celui qui régnoit à l'arrivée des Envoyés de France s'étoit ſervi de quelques Européens pour cette recherche; ſur-tout d'un Eſpagnol venu du Mexique, qui avoit trouvé pendant vingt ans, & juſqu'à ſa mort, de grands avantages à flatter l'avarice de ce Prince par des promeſſes imaginaires. Elles n'ont abouti qu'à découvrir quelques mines de cuivre aſſez pauvres, quoique mêlées d'un peu d'or & d'argent. A peine cinq cent livres de mines rendoient-elles une once de métal; & le chef de l'entrepriſe, non plus que les Siamois, n'étoit pas capable d'en faire la ſéparation. Le Roi de Siam, pour rendre ce mêlange plus précieux, y fait ajouter de l'or. C'eſt ce que toutes nos Relations appellent du Tambac. On prétend que les mines de Borneo en produiſent naturellement d'aſſez riche. Mais ce qui en fait la véritable valeur, c'eſt la quantité d'or dont il eſt mêlé.

Mines de Siam.

Anciennes mines.

Recherches modernes.

La Loubere tamena, de Siam, un Médecin Provençal, nommé *Vincent*, qui étant ſorti de France pour aller en Perſe, s'étoit laiſſé conduire à Siam par le bruit du premier voyage des François. Comme il entendoit les Mathématiques & la Chymie, il y fut retenu pour travailler aux mines. Son exemple ſervit à rectifier un peu les opérations des Siamois. Il leur fit appercevoir, au ſommet d'une montagne, une mine de fort bon acier, qui avoit été découverte anciennement. Il leur en découvrit une de criſtal, une d'antimoine, une d'émeril, & quelques autres; avec une carriere de marbre blanc. Mais il ne leur indiqua point une mine d'or, qu'il trouva ſeul, & qu'il jugea fort riche, ſans avoir eu le tems d'en faire l'eſſai. Pluſieurs Siamois, la plûpart Talapoins, venoient le conſulter ſecrétement ſur l'art de purifier & de ſéparer les métaux. Ils lui apportoient des montres de mines, dont il tiroit une aſſez grande quantité d'argent pur; & de quelques autres, un mêlange de divers métaux (2).

Recherches d'un Médecin François.

A l'égard de l'étain, & du plomb, les Siamois en cultivent depuis long-tems des mines très-abondantes, dont ils tirent un aſſez grand revenu. Leur étain, que les Portugais ont nommé *Calin*, ſe débite dans toutes les Indes. Il eſt mou, mal purifié, & tel qu'on le voit dans les boëtes à thé communes, qui nous viennent des Régions orientales. Pour le rendre plus dur & plus

Mines de plomb & d'étain.

(1) *Ibid.* page 60.

(2) *Ibid.* page 39. Monſieur Vincent étoit paſſé en Perſe avec l'Evêque de Babylone.

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

blanc, comme on le voit auſſi dans les plus belles boëtes à thé, ils y mêlent de la cadmie, eſpece de pierre minérale qui ſe réduit facilement en poudre, & qui étant fondue avec le cuivre ſert à le rendre jaune. Mais elle rend l'un & l'autre de ces deux métaux plus caſſant & plus aigre. L'étain, blanchi avec de la cadmie, ſe nomme *Toutenague*.

Calin, & maniere de le préparer.

On a découvert, dans le voiſinage de Louvo, une montagne de pierre d'aiman. Les Siamois en ont une autre, près de *Jonſalam*, ville ſituée dans une Iſle du Golfe de Bengale, qui n'eſt ſéparée de la Côte de Siam que de la portée de la voix. Mais l'aiman qu'ils tirent de Jonſalam ne conſerve ſa force que trois ou quatre mois (3).

Pierres fines.

Ils ont, dans leurs montagnes, de l'agathe très-fine. Quelques Talapoins, qui font leur étude de ces recherches, montrerent à Vincent des ſaphirs, & des diamans, ſortis de leurs mines. On aſſura la Loubere que divers particuliers ayant préſenté, aux Officiers du Roi, quelques diamans qu'ils avoient trouvés, s'étoient retirés au Pegu, dans le chagrin de n'avoir reçu aucune récompenſe.

Mines d'acier & mines de fer.

La ville de Campeng-pet, célebre, comme on l'a déja fait obſerver, par ſes excellentes mines d'acier, en fournit aſſez pour faire des couteaux, des armes & d'autres inſtrumens à l'uſage du Pays. Les couteaux Siamois, qui ne ſont pas regardés comme une arme, quoiqu'ils puiſſent en ſervir au beſoin, ont la lame d'un pied de long, & large de trois ou quatre doigts. On connoit peu de mines de fer, à Siam; & les habitans entendent mal l'art de le forger. Auſſi n'ont-ils, pour leurs galeres, que des ancres de bois, auxquelles ils attachent de groſſes pierres. Ils n'ont pas d'épingles, d'aiguilles, de cloux, de cizeaux, ni de ſerrures. Quoique leurs maiſons ſoient de bois, ils n'employent pas un clou à les bâtir. Chacun ſe fait des épingles de bambou, comme nos ancêtres en faiſoient d'épines. Leurs cadenats viennent du Japon; les uns de fer, qui ſont excellens; d'autres de cuivre, la plûpart fort mauvais.

Poudre à canon de Siam.

Ils font de la poudre à canon, mais très-mauvaiſe auſſi; ce qui n'empêche pas que le Roi n'en vende beaucoup aux Etrangers. On en rejette le défaut ſur la qualité du ſalpêtre, qu'ils tirent de leurs rochers, où il ſe forme de la fiente des chauves-ſouris; animaux qui ſont en fort grand nombre & très-grands dans toutes les Indes.

Effets de l'inondation.

L'inondation annuelle, qui fait perir la plûpart des inſectes, ſert auſſi à les faire renaître en plus grand nombre, auſſi-tôt que les eaux commencent à ſe retirer. Les Maringouins ou les Moſquites ont tant de force à Siam que les bas de peau les plus épais ne garantiſſent pas les jambes de leurs picquûres. Cependant les naturels du Pays n'en ſont pas ſi maltraités que les Européens. Un Voyageur obſerve que la nature apprend aux animaux Siamois les moyens d'éviter l'inondation. Les oiſeaux qui ne perchent pas en Europe, tels que les perdrix & les pigeons, n'ont pas ici de retraite plus familiere que les arbres. On a déja lû, dans Tachard, que les fourmies, doublement prudentes, y font leurs nids & leurs magaſins ſur les arbres.

Eléphans.

En parlant des animaux, le premier rang eſt dû ſans doute à l'Eléphant,

(3) Voyez ci-deſſus dans le ſecond Voyage de Tachard, les expériences des Mathématiciens Jéſuites, près d'une montagne d'aiman, qu'ils viſiterent.

qui paroit l'avoir reçu de la nature, par ſes merveilleuſes qualités, autant que par la ſupériorité de ſa taille. Mais c'eſt un article épuiſé dans les Relations d'Afrique, & qui ne demande d'être rappellé que pour faire obſerver, avec tous les Voyageurs, que de tous les Pays connus, Siam eſt tout à la fois celui qui contient le plus d'Eléphans, qui en tire le plus d'utilité, & qui leur rend le plus d'honneur (4). Les Siamois parlent d'un Eléphant comme d'un homme. Ils le croient parfaitement raiſonnable; & l'unique avantage qu'ils donnent ſur ces animaux, à l'eſpece humaine, eſt celui de la parole (5). Il ſuffira de rapporter ici la maniere dont ils les prennent, ſur le témoignage de la Loubere, qui eut la curioſité d'aſſiſter à ce ſpectacle. Comme les Forêts de Siam ſont remplies d'Eléphans ſauvages, la difficulté ne conſiſte que dans le choix d'un lieu convenable aux pieges qu'on leur dreſſe.

Histoire naturelle de Siam.

Maniere dont on les prend à Siam.

On fait une eſpece de tranchée, compoſée de deux terraſſes qu'on éleve preſqu'à plomb de chaque côté, & ſur leſquelles un ſimple Spectateur peut ſe tenir ſans danger. Dans le fond qui eſt entre ces terraſſes, on plante un double rang de troncs d'arbres, hauts d'environ dix pieds, aſſez gros pour réſiſter aux efforts de l'Eléphant, & ſi ſerrés qu'il ne reſte de place entre deux que pour le paſſage d'un homme. On a des Eléphans femelles exercées à cette eſpece de chaſſe, qu'on laiſſe paître librement aux environs. Ceux qui les menent ſe couvrent de feuilles, pour ne pas effaroucher les Eléphans ſauvages; & ces femelles ont aſſez d'intelligence pour appeller les mâles par leurs cris. Lorſqu'il en paroit un, elles s'engagent auſſi-tôt dans la tranchée, où le mâle ne manque pas de les ſuivre. L'iſſue de l'eſpace eſt un *Coridor* étroit, & compoſé auſſi de gros troncs d'arbres. Dès que l'Eléphant ſauvage eſt entré dans ce coridor, il eſt pris; parce que la porte qui lui ſert d'entrée, & qu'il ouvre en la pouſſant devant lui avec ſa trompe, ſe referme de ſon propre poids, & qu'une autre porte par laquelle il doit ſortir, ſe trouve fermée. D'ailleurs ce lieu eſt ſi étroit qu'il ne peut entiérement s'y tourner. Ainſi la difficulté ſe réduit à l'engager ſeul dans le coridor. Pluſieurs hommes, qui ſe tiennent derriere les troncs, entrent dans la tranchée & le harcelent avec beaucoup d'ardeur. Ceux qu'il pourſuit dans ſa colere ſe refugient derriere les troncs, entre leſquels il pouſſe inutilement ſa trompe, & contre leſquels il caſſe quelquefois le bout de ſes dents. Mais pendant qu'il s'attache à ceux qui l'ont irrité, d'autres lui jettent de longs lacets, dont ils retiennent l'un des bouts, & les lui jettent avec tant d'adreſſe, qu'il ne manque preſque jamais d'y engager un de ſes pieds de derriere. Ces lacets ſont de groſſes cordes, dont l'un des bouts eſt paſſé dans l'autre en nœud coulant. L'Eléphant en traîne quelquefois un grand nombre à chaque pied de derriere. Car lorſqu'une fois le lacet eſt ſerré au-deſſus du pied, on en lâche le bout, pour n'être pas entraîné par les efforts d'un animal ſi robuſte. Plus il s'irrite, moins il marque d'attention pour les femelles. Cependant, pour le faire ſortir de l'eſpace, un homme, monté ſur une autre femelle, y entre, en ſort, & ren-

(4) Voyez, dans les deux Journaux de Tachard, pluſieurs détails curieux, ſur le nombre & l'uſage des Eléphans. *Voyez* dans le même lieu ce qui appartient à l'Eléphant blanc. La Loubere rapporte auſſi pluſieurs exemples de l'intelligence des Eléphans, Tome I. pages 138 & ſuivantes.

(5) Le même, *ibid.*

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

tre plusieurs fois par le coridor. Cette femelle appelle chaque fois les autres, par un coup sec de sa trompe, qu'elle donne contre terre. Enfin les autres femelles la suivent; & l'on cesse alors d'irriter l'Eléphant sauvage, qui revenant bientôt à lui-même se détermine à les suivre aussi. Il pousse devant lui, avec sa trompe, la premiere porte du coridor, par laquelle il les a vûes passer. Il y entre à son tour; mais il n'y trouve pas les femelles, qu'on a déja fait sortir successivement par l'autre porte. Aussi-tôt qu'il y est entré, on lui jette sur le dos plusieurs seaux d'eau pour le rafraîchir; & dans le même instant, avec une promptitude & une adresse incroyable, on le lie aux troncs du coridor avec les lacets qu'il traîne à ses pieds. Ensuite on fait entrer à reculons, par l'autre porte, un mâle apprivoisé, au cou duquel on le lie aussi par le cou. On le détache alors des troncs, pour lui laisser la liberté de suivre l'Eléphant privé, qui le traîne presqu'autant qu'il le conduit. En sortant, il se trouve entre deux autres Eléphans, qu'on a placés des deux côtés de la porte, & qui aident, comme le premier, à le mener sous un hangar voisin, où il est attaché de fort près, par le cou, à un gros pivot. Il demeure vingt-quatre heures, dans cet état. Pendant ce tems, on lui méne deux ou trois fois des Eléphans privés, pour lui tenir compagnie. De-là, il se laisse conduire assez facilement dans la loge qu'on lui a destinée. On assura l'Auteur de ce récit que les plus sauvages prennent leur parti, dans huit jours, & s'accoutument à l'esclavage (6).

Les Siamois croyent de l'orgueuil aux Eléphans.

Les Siamois prétendent que les Eléphans sont sensibles à l'air de grandeur; qu'ils aiment à voir autour d'eux plusieurs valets pour les servir, & des femelles pour leurs Maîtresses, quoiqu'ils ne désirent leur commerce que dans les Forêts, lorsqu'ils sont en pleine liberté: que sans ce faste, ils s'affligent de leur condition; & que s'ils font quelque faute considérable, le plus rude châtiment qu'on puisse leur imposer est de retrancher leur maison, de leur ôter leurs femelles, & de rendre en un mot leur état moins fastueux qu'ils n'y étoient accoûtumés. La Loubere rapporte qu'un Elephant, qu'on avoit puni par cette voie, ayant trouvé l'occasion de se mettre en liberté, retourna au Palais, d'où il avoit été chassé, rentra dans son ancienne loge, & tua l'Eléphant qu'on avoit mis à sa place (7).

Rhinoceros.

Les Rhinoceros doivent être aussi en fort grand nombre dans les Forêts de Siam, puisque Gervaise assure que les Siamois en font un fort grand trafic avec les Nations voisines (*).

(6) *Ibid*, page 134 & suiv.

(7) *Ibid.* page 140.

(*) Voici la description qu'il en donne: » Cet animal farouche & cruel est, dit-il, » de la hauteur d'un grand âne. Il auroit la » tête à peu près de même, s'il n'avoit pas » au-dessus du nez, une corne, environ » d'une palme de longueur. Chacun de ses » pieds se divise comme en cinq doigts, qui » ont chacun la forme & la grosseur du pied » même de l'âne. Sa peau est brune, horrible à voir, & si dure qu'elle est à l'épreuve » du mousquet. Elle lui pend des deux côtés » presqu'à terre; mais elle s'enfle, & le rend » gros comme un Taureau lorsqu'il est en » colere. On le tue difficilement. Jamais on » ne l'attaque sans péril. Comme il aime les » lieux marécageux, les chasseurs observent » quand il s'y retire; & se cachant dans les » buissons, au-dessous du vent, ils attendent » qu'il se soit couché, soit pour s'endormir, » soit pour se vautrer dans la fange, & le » tirent près des oreilles, seul endroit par » lequel il puisse être blessé mortellement. » Une de ses propriétés est de découvrir tout » par l'odorat. Au reste, toutes les parties » de son corps sont médicinales. Sa corne est » sur-tout un puissant antidote contre toutes

Entre quelques animaux qui paroiſſent propres au Royaume de Siam, Gervaiſe admire certains oiſeaux, plus grands, dit-il, que les Autruches, & dont le bec a deux pieds de long (8). On y voit des Hannetons d'un verd doré le

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM. Oiſeaux fort grands.

» ſortes de poiſons. Elle ſe vend quelquefois » juſqu'à cent écus. On mange la chair du » Rhinoceros. On tire même quelque utilité » de ſon ſang, qu'on ramaſſe avec ſoin pour » en faire un reméde qui guérit les maux de » poitrine & pluſieurs autres. *Gervaiſe, hiſt. de Siam.* p. 33 & 34. Le Rhinoceros que nous avons vû à Paris, en 1748, étoit beaucoup plus gros qu'un bœuf, dans ſon état naturel.

(8) Ce grand oiſeau, dont Gervaiſe ni la Loubere ne donnent pas le nom, eſt apparemment celui dont le Pere Tachard a parlé dans ſon ſecond Journal. Voici ſes remarques, en faveur des Naturaliſtes.

» Dans le voyage que nous fîmes à la mi» ne d'aiman, M. de la Mare bleſſa un de » ces grands oiſeaux que les gens de Mon» ſieur appellent grand goſier, & les Siamois » *Noktho*. Nous en fîmes l'anatomie, autant » que le tems & le lieu purent le permettre. » Il étoit de médiocre grandeur. Dans ſa » plus grande largeur, en y comprenant les » aîles étendues, il avoit ſept pieds & demi. » Sa longueur, de la pointe du bec au bout » des pattes, étoit de quatre pieds & dix pou» ces. La partie ſupérieure du bec avoit qua» torze pouces quatre lignes de long. Les » côtés étoient recourbés & tranchans. En » dedans, elle avoit trois canelures, dont » celle du milieu étoit la plus grande, qui » s'alloient perdre dans une pointe fort aigue » & courbée vers le bas, qui faiſoit celle du » bec. La partie inférieure, qui portoit la » naſſe, avoit quatre lignes moins en lon» gueur que la ſupérieure. Elle pouvoit s'é» tendre, ſuivant le beſoin que cet animal » avoit d'élargir ou de rétrecir la naſſe qui » lui eſt attachée. Cette naſſe étoit une mem » brane charneuſe, ſemée de quantité de pe» tites veines, qui avoit vingt-deux pouces » de long, quand elle étoit bien tendue. Les » Siamois en font des cordes pour leurs in» ſtrumens. La plus grande ouverture du bec » étoit d'un pied & demi. La patte, qui étoit » griſâtre, & du reſte ſemblable à celle de » l'Oye, avoit huit pouces de largeur; & la » jambe, quatre de hauteur. Les plumes du » col étoient blanches, courtes & veloutées; » celles du dos tirant tantôt ſur le gris, tan» tôt ſur le roux. La couleur des aîles étoit » le gris & le blanc mêlés avec ſymétrie. Les » grandes plumes du bout des aîles étoient » noires. Le ventre étoit blanc. Sous le ja» bot, il y avoit des aigrettes d'un aſſez beau » gris blanc. La groſſe plume couvroit un » duvet, plus épais à la vérité que celui d'un » cormoran, mais beaucoup moins fin.

» Dans la diſſection, on trouva, ſous le » pannicule charneux, des membranes très» déliées, qui enveloppoient tout le corps, » & qui, en ſe repliant diverſement, for» moient pluſieurs ſinus conſidérables, ſur» tout entre les cuiſſes & le ventre, entre les » aîles & les côtes, & ſous le jabot. Il y en » avoit à mettre les deux pouces. Ces grands » ſinus ſe partageoient en pluſieurs petits ca» naux, qui à force de ſe diviſer, dégéné» roient enfin en une infinité de petits ra» meaux ſans iſſue; qui n'étoient plus ſenſi» bles que par les bubes d'air qui les en» floient: de ſorte qu'il ne faut pas s'éton» ner ſi lorſqu'on preſſoit le corps de cet oi» ſeau, on entendoit un petit bruit, ſem» blable à celui qu'on entend lorſqu'on preſſe » les parties membraneuſes d'un animal qu'on » a ſoufflé pour l'écorcher plus facilement. » L'uſage de tous ces conduits étoit ſans dou» te de porter l'air qu'ils recevoient des poul» mons, par la communication ſenſible, » qu'on découvrit avec la ſonde & en ſouf» flant, qu'ils avoient avec eux, & le di» ſtribuer dans toutes les parties de l'animal. » Cette diſtribution en diminuoit le poids » & le rendoit, par ce moyen, plus propre » à nâget; chaque bube d'air faiſant à ſon » égard à peu près le même effet que les veſ» ſies pleines d'air qui ſe trouvent dans la plû» part des poiſſons; & la liaiſon intime que » ces membranes avoient avec celles du poul» mon, nous firent croire que ce pouvoit » bien être les mêmes, étendûes par tout le » corps. Sous ces membranes, on trouva de » part & d'autre deux doigts épais d'une chair » ſanglante, ſemblable à celle de la venai» ſon. Le thorax étoit compoſé de deux os » fort larges, attachés au brichet, qui for» moient une voute très-ſolide, deux os, » qui tenoient lieu de clavicules, & ſur leſ» quels elle portoit, lui ſervoient d'impoſ» tes; & les côtés, qui s'y venoient inſérer, » pouvoient bien paſſer pour les arcs qui la » ſoutenoient. Cette voute oſſeuſe avoit ſes » meninges, auſſi-bien que le crane, où les » ſinus, qui la traverſoient, faiſoient plu-

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Hannetons d'un verd doré.

plus beau du monde, qui brillent pendant la nuit d'une lumiere beaucoup plus vive que celle de nos vers luiſans, & dont les œufs ſont de la groſſeur d'un pois. Les Singes ſont en fort grand nombre au bord des rivieres, & ne font qu'amuſer les paſſans par leurs ſoupleſſes. Mais il eſt dangereux de s'en faire un trop long ſpectacle, parce qu'on y peut être ſurpris par des Tygres de deux eſpeces; les uns de bois, de la grandeur d'un âne, & très-farouches; les autres, qu'on nomme Tygres d'eau, & qui font la guerre aux Poules. Leur groſſeur eſt celle de nos chiens ordinaires (9).

Tigres de bois & Tigres d'eau.

Serpens de Siam.

Le mélange de la chaleur & de l'humidité, produit à Siam des Serpens d'une monſtrueuſe longueur. Il n'eſt pas rare de leur voir plus de vingt pieds de long, & plus d'un pied & demi de diametre. Mais les plus grands ne ſont pas les plus venimeux. Gervaiſe parle, avec horreur, de celui qui n'a gueres plus d'un demi pied de long, & qui n'eſt pas ſi gros que le doigt; mais dont le venin eſt fort ſubtil, & que ſa petiteſſe néanmoins aide à s'inſinuer par-tout. Le même Ecrivain a vû, dans le Royaume de Siam, des Serpens de toutes les couleurs, & pluſieurs ſortes de Scorpions, dont l'un eſt de la groſſeur d'une groſſe Ecreviſſe, & d'un poil gris noirâtre, qui ſe hériſſe lorſqu'on en approche. Il parle de deux ſortes d'Inſectes très-dangereux; l'un qui a cent pieds, & dont le venin eſt du moins auſſi puiſſant que celui du Scorpion; il eſt noir & long d'un pied: l'autre plus terrible encore, qui ſe nomme *Tocquet*, parce qu'à certaines heures de la nuit, il jette un cri qui exprime le ſon de ce mot. Il a la figure du Lezard, la tête large & platte, la peau de diverſes couleurs très-vives. On le voit nuit & jour ſur le toît des maiſons, où il fait la

» ſieurs petits labyrinthes. Les os mêmes » avoient leurs ſinus. La trachée attere ſe » partageoit, immédiatement ſur la baſe du » cœur, en deux rameaux qui faiſoient un » angle droit avec le principal canal. Ils » étoient applatis à leur origine. Enſuite ils » ſe renfloient conſidérablement, avant que » de ſe plonger dans le poulmon. Le paren- » chime du poulmon étoit aſſez ferme; il » étoit plein de ſinus, de figure ovale. Les » boyaux avoient neuf pieds & demi de long. » Ils avoient leurs contours. Le ventricule » étoit un renflement de boyaux, tout droit, » à un petit ſac près, qui étoit voiſin du pi- » lore. Deux doigts au-deſſous du pilore, il » y avoit un ſecond renflement dans le duo- » denum. Le *Rectum* avoit quatre pouces de » long, & un double *Cæcum*, qui, ſe réfléchiſſant vers le haut, à droite & à gauche, venoit s'attacher au colon, & faiſoit » ainſi une eſpece de trident. La longueur de » chaque cœcum étoit de deux pouces. Le » ventricule avoit près de dix pouces de long. » On y trouva deux poiſſons que cet oiſeau » avoit avallés. La main étendue y entroit » facilement. *Second Voyage de Tachard, liv.* » *6 pages 245 & ſuivantes.* Quatre pages au-deſſous, il donne la deſcription d'un autre animal, que les Siamois nomment *Lin*, & les Portugais *Bicho-Vergouhoſo*, c'eſt-à-dire, inſecte honteux. D'autres l'appellent Heriſſon, parce que s'il craint quelque choſe, il ſe reſſere en lui-même comme nos Heriſſons, & dreſſe toutes ſes écailles. Celles de ſa queue ſont ſi dures, que lorſqu'on voulut ouvrir celui dont les Jéſuites firent l'anatomie, on ne put jamais les couper. Cet animal vit dans les bois, où il ſe retire dans des trous. Il monte quelquefois ſur les arbres. Il ne vit que de quelques graines fort dures. Il a la gueule fort petite; la langue longue & étroite, qu'il lance quelquefois, à peu près comme les ſerpens.

Tachard joint, à ces deux deſcriptions, celle du *Tockaie*, autre animal, que les Jéſuites trouverent ſi digne de leurs obſervations, qu'elles furent recommencées. On ne ſauroit douter que ce ne ſoit le même inſecte, auquel Gervaiſe donne le nom de Tocquet. Cependant, quoiqu'il le repréſente plus dangereux que les Scorpions, qui le ſont beaucoup à Siam, Tachard, au contraire, dit poſitivement que le Tokaie n'a pas de venin. *Ibid.* p. 254.

(9) *Ibid.* page 36.

guerre

2

Ka Kaa Ki Kü Kou Kôu Ke

Káí Ko Káou Kam Ka

3

Ka–na Ka–nâ Ka–ni Ka–nü Ka–nou Ka–noũ

Ka–ne Ka–náí Ka–no Ka–náou Kanang

Kàná

Les Chiffres Siamois.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

10

Les Noms numeraux Siamois.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Neng. Song. Sam. Sü haa. houK. Ket. peet. Cáou. Sib. Sib-et

12 20 30

Sib-Song Tgü-Sib Sam-Sib. &c.

guerre aux rats. Sa morſure eſt mortelle, ſi l'on ne coupe pas ſur le champ la partie bleſſée. Mais, heureuſement, il n'attaque jamais le premier. (10).

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

Poiſſons du Menam.

Entre les poiſſons qui ſont propres à la grande riviere de Siam, le plus commun eſt celui que les Européens ont nommé Caboche, & dont les Nations voiſines font tant de cas qu'il fait un objet conſidérable du Commerce. Les Hollandois mêmes en font de groſſes proviſions pour Batavia; & ſeché au Soleil, il leur tient lieu, ſuivant Gervaiſe, de jambon de Mayence (11). Ce poiſſon eſt long d'un pied & demi, & gros de dix ou douze pouces. Il a la tête un peu plate & preſque quarrée. On en diſtingue deux ſortes; l'un gris cendré, & l'autre noir, qui eſt le meilleur. En général, tous les poiſſons de cette riviere n'ont preſque rien de ſemblable aux nôtres, & ſont de bien meilleur goût (12). Elle en produit auſſi de fort dangereux; ſans y comprendre un grand nombre de monſtrueux crocodiles, qui font également la guerre aux hommes & aux animaux. On a vû pluſieurs perſonnes mourir ſubitement, pour avoir été picquées par de petits inſectes du Menam. Celui dont la figure approche de celle du crapaut, enfle de rage lorſqu'on le touche au ventre, & devient dur comme une pierre. Il ſe défend avec opiniâtreté, quand on l'attaque, & coupe avec ſes nageoires tout ce qu'il peut toucher.

§ IX.

Langue vulgaire & Langue ſavante de Siam.

Remarques ſur les langues Siamoiſe & Balie.

DIVERSES remarques ſur ces deux Langues, qui ſe trouvent diſperſées dans les Relations précédentes, ne me diſpenſent pas de donner quelque idée de leur nature & de leurs principes.

Caracteres.

La Langue Siamoiſe a trente-ſept lettres, & la Balie trente-trois; mais la Loubere leur donne à toutes le nom de conſonnes. Les voyelles & les diphtongues, qui ſont, dit-il, en grand nombre dans l'une & l'autre Langue, ont des caracteres particuliers, dont on fait d'autres alphabets. Quelques-uns de ces caracteres ſe placent toujours devant la conſone; quelques autres toujours après; d'autres deſſus, d'autres deſſous: cependant toutes ces voyelles & toutes ces diphthongues, ſi diverſement ſituées à l'égard de la conſonne, ne ſe doivent prononcer qu'après elle.

Prononciation.

Si, dans la prononciation, la ſyllabe commence par une voyelle ou par une diphthongue, ou ſi elle n'eſt qu'une pure voyelle ou une pure diphthongue, les Siamois ont alors un caractere muet, qui tient la place d'une conſonne, & qui ne doit pas ſe prononcer. Ce caractere muet eſt le dernier, dans les deux alphabets Siamois & Bali. Dans le Siamois, il a la figure de notre *o*. Il vaut en effet un o, lorſqu'il eſt précédé d'une conſonne ou de lui-même. Dans l'alphabet Bali, ce dernier caractere vaut *Ang*, quand il n'eſt pas conſonne muette; mais ſa figure n'a aucune ſorte de rapport avec nos Lettres.

Les prononciations Siamoiſes ſont très-difficiles pour les Européens. Elles répondent ſi peu à la plûpart des nôtres, que de dix mots Siamois, écrits en

(10) *Ibid.* pages 39 & 40. (11) *Ibid.* page 9. (12) *Ibid.*

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

caracteres Siamois & lûs par un François, il n'y en aura peut-être pas un qui ſoit reconnu & entendu par des Siamois, quelque ſoin qu'on prenne d'ajuſter notre orthographe à leur prononciation. Ils ont l'*r*, que les Chinois n'ont pas. Ils ont notre *v* conſonne; mais ils le prononcent ſouvent comme le w des hauts Allemans, & quelquefois comme le *w* des Anglois. Ils ont une prononciation moyenne entre notre *yo* & notre *jo*. De-là vient que les Européens diſent tantôt *Camboja* & tantôt *Camboya*, parcequ'ils ne peuvent atteindre à la prononciation Siamoiſe.

Ils ont notre aſpiration, qu'ils prononcent néanmoins avec plus de douceur. Ils mettent quelquefois le caractere devant une conſonne, pour affoiblir la prononciation de la conſonne. En général, ils parlent ſi mollement, qu'on ne ſait ſouvent s'ils prononcent une *m* ou un *b*. Ils n'ont pas notre *u* voyelle, que les Chinois ont; mais ils ont notre *e*, tel que nous le prononçons dans nos monoſyllabes, *cè*, *le*, *que*; avec cette différence, qu'il ne ſouffre pas d'éliſion dans leur Langue, comme dans la nôtre. Ils ont un *a* extrêmement bref, qu'ils écrivent par deux points dans cette forme :, & qu'ils prononcent nettement à la fin des mots; mais ſi cet *a* ſe trouve au milieu d'un mot, ils paſſent ſi vîte qu'on ne le diſtingue pas, & qu'il revient à notre *e* muet.

C'eſt une choſe fort ſinguliere, que dans les ſyllabes qui finiſſent par une conſonne, ils n'achevent pas de les prononcer à notre maniere; mais leur Langue demeure attachée, ſoit au palais, ſoit aux dents, ſuivant la nature de la conſonne, ou leurs levres demeurent fermées. Ainſi, pour dire un *œuf*, ils diſent un *œub*; mais ils ne rouvrent pas les levres pour achever, comme nous, la prononciation du *b*.

Accens.

Ils ont beaucoup d'accens, comme les Chinois. Ils chantent en parlant. L'alphabet Siamois commence par ſix caracteres différens, qui ne valent tous qu'un *k* plus ou moins fort, & différemment accentué. Quoique dans la prononciation les accens ſoient naturellement ſur les voyelles, ils en marquent néanmoins quelques-uns en variant les conſonnes, qui d'ailleurs ſont d'une même valeur : d'où la Loubere conjecture qu'ils ont d'abord écrit ſans voyelles, comme les Hébreux, & qu'enſuite ils les ont marquées par des traits étrangers à leur alphabet, & qui pour la plûpart ſe placent hors du rang des lettres; comme les points, que les Hébreux modernes ont ajoutés à l'ancienne maniere d'écrire. Ainſi lorſqu'on ſait donner le véritable accent aux ſix premiers caracteres Siamois, on prononce aiſément les autres; parce qu'ils ſont tous rangés de maniere, que dans leur prononciation il faut répéter à peu près les mêmes accens.

Alphabet Bali.

L'alphabet Bali ſe lit de même, avec cette différence qu'on ne lui donne que cinq accens, qui ſe répetent cinq fois dans les cinq premieres lettres. Les huit dernieres n'ont point d'accent. A juger du *Hanſcrit* par l'alphabet que Kirker en a donné dans ſon *China illuſtrata*, cette Langue, qui eſt la Langue ſavante des Etats du Mogol, a cinq accens comme la Langue Balie; car les caracteres de ſon alphabet ſont diviſés de cinq en cinq.

Pronoms Siamois.

On prendra quelque idée des Pronoms Siamois, en remarquant d'après la Loubere, qu'il y a juſqu'à huit différentes manieres de dire *je*, ou *nous*; car il n'y a point de difference du pluriel au Singulier. *Cou* ſignifie *je* dans la bouche d'un Maître qui parle à ſon Eſclave. *Ca* ſe dit reſpectueuſement de l'In

férieur au Supérieur, & par civilité entre des perſonnes d'un rang égal. Les Talapoins ne l'employent jamais, parce qu'ils ſe croyent au-deſſus des autres hommes. *Raou* marque de la dignité, comme *Nous tel* dans les Actes. *Raoul* ſignifie proprement *corps* : c'eſt comme ſi l'on diſoit *mon corps* ou *ma perſonne*, pour dire moi. *Atamapapp* eſt un terme Bali, qui eſt propre aux Talapoins. *Ca Tchaou* eſt compoſé de *Ca* qui ſignifie moi, & de *Tchaou*, qui ſignifie Seigneur ; comme ſi l'on diſoit, *moi du Seigneur* ou *moi qui appartient à vous Monſeigneur*, qui ſuis votre Eſclave. Les Eſclaves uſent de ce terme à l'égard de leurs Maîtres, le Peuple envers les Grands, & tout le monde en parlant aux Talapoins. *Ca-ppa Tchaou* a quelque choſe encore de plus ſoumis. *Atanou* eſt un mot Bali, qui ſignifie ſimplement *je* ou *moi*, ſans aucune marque de hauteur ni de ſoumiſſion. La ſeconde & la troiſiéme perſonne s'expriment auſſi par divers pronoms.

Verbes.

Les Verbes n'ont pas d'autre mode que l'Infinitif, & ſe conjuguent par l'addition d'une particule. Dans la conſtruction, le Nominatif précede toujours le Verbe, & le Verbe précede ſes régimes. L'Adjectif eſt toujours après le Subſtantif, & l'Adverbe après l'Adjectif, ou après le Verbe auquel il ſe rapporte. De deux Subſtantifs qui ſe ſuivent, le ſecond eſt cenſé au Génitif, parce que la Langue n'a pas d'articles ; ce qui rend la conſtruction aſſez courte, quoique le tour de l'expreſſion ſoit long, parce que toutes les circonſtances ſont exprimées.

En nommant les choſes particulieres, on ſe ſert preſque toujours du mot général, auquel on joint un autre mot pour la différence ; ainſi l'on dit *tête de diamant*, pour dire *diamant* ; *perſonne d'homme*, pour *homme* ; *corps de bœuf*, pour *bœuf*.

Donnons pour exemple, l'Oraiſon Dominicale & la Salutation Angélique en Siamois, avec la traduction interlineaire.

Exemple de la Langue Siamoiſe.

(13) Pere *de* nous *qui* être *au* Ciel, Nom *de* Dieu glorifier *en* tout lieu *par*
Po raou you ſavang, ſcheu Pra haiprakot touk heng
gens tous offrir *à* Dieu louange. Royaume *de* Dieu je demande trouver
kon tanglai touai Pra pon. Meuang Pra co hai dai kei
à nous. Finir conformément *au* cœur *de* Dieu *au* Royaume *de la* Terre,
raou. Hai leou ning tehai Pra Meuang Pendin,
également *du* Ciel. Nourriture *de* nous *de* tous *les* jours. Je demande
ſemo Savang. Ahan raou touk van. Co hai dai
trouver *à* nous *en* jour ce. Je demande pardonner offenſes *de* nous,
ke raou van ni. Co prot bap raou,
également nous pardonner *aux* perſonnes *qui* faire offenſe *à* nous. Ne
ſemo raou prot pou tam bap ke raou. Ya

(13) Les mots en italique ſont ceux qui ne ſont pas exprimés dans le Siamois. Voyez quelques éclairciſſemens ſur la langue Balie, à l'article des ſciences Siamoiſes, & d'autres obſervations de la Loubere dans ſa deſcription du Royaume de Siam. Tome II, pages 73 & ſuivantes. Il donne des alphabets Siamois & Balis.

HISTOIRE NATURELLE DE SIAM.

nous tomber dans cauſe *de* péché. Délivrer dehors malheur
hai raou tok nai kouan bap. Hai poun kiac anerai

tous. Amen.
tangpoang. Amen.

Je vous ſalue Marie pleine *de* grace. Dieu être *dans* le lieu *de* vous. Vous
Ave Maria ten aniſong. Pra you heng nang. Nang

ou femme juſte-bonne plus *que* toutes. Avec fils ventre,
ſoum-boui yingkoue nangtanglai. Toui louk outong

dans le lieu *de* vous Dieu, *la* Perſonne *de* Jeſus juſte charitable
heng nang Pra, ongkiao Yeſu ſoum boui

plus que tous.
yingkoue tanglai.

Sainte Marie Mere *de* Dieu aider *par* priere *à* Dieu pour nous gens
Santa Maria Ne Pra thoui vingvon Pra pro raou kon

de péché maintenant & *au* tems *de* nous mourir.
bap teitbatni le moua raou tchatai.

Chiffres Siamois.

A l'égard des chiffres Siamois, quelques habiles gens aſſurent qu'ils reſſemblent à ceux qui ſe trouvent dans quelques médailles Arabeſques, de quatre à cinq cens ans d'ancienneté. Les noms numéraux ſont :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
Neng. Song. Sam. Su. Hao. Houk. Ket. Put. Caou. Sib.
11 12 20 30
Sib-ſong. Sib-et. Tgu-ſib. Samb-ſib, &c.

Noée, qui ſe prononce *Noai*, ſignifie nombre. *Sib*, qui ſe prononce *Sip*, ſignifie dix & dixaine. *Roï* veut dire cent & centaine. *Pan*, mille. *Meuing*, dix mille. *Seen* ou *Sen*, cent mille, ou centaine de mille. *Cot*, million.

Les nombres ſe mettent, comme en François, devant le ſubſtantif. Mais, ils ſe mettent après, pour ſignifier les noms d'ordre. Ainſi *Sam-deuan*, ſignifie trois mois ; & *Deuan-ſam*, le troiſiéme mois (14).

(14) La Loubere, Tome II. pages 87 & 88.

VOYAGE
D'AUGUSTIN DE BEAULIEU,
aux Indes Orientales.

INTRODUCTION.

C'EST par le témoignage d'un grand Voyageur que je veux ouvrir ici la ſcene. Voici dans quels termes le célebre Thevenot (15) s'explique ſur un Ouvrage dont il s'eſt crû honoré d'être l'Editeur.

Témoignage de Thevenot.

» Entre un grand nombre de différentes Relations de voyages aux Indes » Orientales, des Portugais, des Anglois & des Hollandois, qui m'ont paſſé » par les mains, je n'en ai pas vû de meilleure que celle de Beaulieu. J'ai » délibéré néanmoins ſi je la devois publier, dans la crainte qu'elle ne fût » pas du goût de ceux qui cherchent moins l'utilité que l'agrément dans » leurs lectures. Mais j'ai conſidéré qu'elle pourroit ſervir beaucoup aux Na- » vigateurs de notre Nation qui entreprendront le voyage des Indes Orien- » tales, ſoit pour régler leur conduite, ſoit pour leur faire connoître que les » François ſont auſſi propres aux voyages de long cours qu'aucune autre Na- » tion de l'Europe. Les Deſcriptions du Général de Beaulieu ſont fort parti- » culieres & fort exactes, autant lorſqu'il eſt queſtion d'Hiſtoire naturelle, » que des objets de ſa profeſſion. Nous n'avons perſonne, par exemple, qui » ait décrit ſi particulierement tout ce qui appartient au poivre. Les Obſer- » vations qu'il nous donne ſur la variation de l'aiman, ſont d'un grand uſage » pour ſuppléer en quelque ſorte à ce qui nous manque touchant les lon- » gitudes. On y a joint celles de J. le Tellier ſon Pilote, qui parle de ſon » chef dans ces termes. Le ſieur de Beaulieu, notre Général, qui autant ou plus que pas un de ſes Pilotes s'eſt exercé curieuſement ſoir & matin à prendre la variation de l'aiman durant notre voyage, pourroit encore témoi- gner comment quatre ou cinq bouſſoles, & autant d'obſervateurs dans ſon Na- vire, trouvoient le plus ſouvent une même variation. » Cette circonſtance » donne une grande autorité à leurs obſervations ſur la variation de l'aiman. » Il importeroit extrêmement que nos François qui feront déſormais la mê- » me route, priſſent la peine de les faire auſſi, afin que les unes & les au- » tres leur fuſſent plus utiles dans leurs autres voyages; & que connoiſſant » les changemens qui ſont arrivés depuis ce tems-là, ils puſſent former une » méthode plus ſûre (16).

Mémoire concernant Beaulieu.

Une Relation ſi eſtimable étant paſſée des mains de M. Dolu entre celles de Thevenot, les Parens de l'Auteur ſe crurent intéreſſés à faire connoître *un Voyageur ſi ſage* (17), par un mémoire qui regarde le lieu de ſa naiſſance & les occupations de ſa vie. Auguſtin de Beaulieu étoit de Rouen. Son premier

Son premier voyage.

(15) Recueil de Thevenot, Tome I. p. 128. de la Relation de Beaulieu.

(16) *Ibid.*

(17) Ce ſont les termes de Thevenot.

INTRODUCTION.

voyage fut à la riviere de Gambic (18), où il ſe rendit en 1612, avec le Chevalier de Briqueville, pour y établir une colonie. Mais y étant arrivés dans l'arriere-ſaiſon, ils eurent le chagrin de perdre tous leurs gens par diverſes maladies. Beaulieu commandoit alors une Patache. En 1616, il ſe forma une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales (19), qui fit partir deux Vaiſſeaux; le plus grand commandé par *de Nets*, Capitaine de Marine au ſervice du Roi, & l'autre par Beaulieu. Le Préſident des Hollandois de Bantam donna ordre à tout ce qu'il y avoit de Matelots de ſa Nation ſur les deux bords François, de renoncer à leur engagement. Ils obéirent; & l'inconſtance eut ſans doute plus de part à leur ſoumiſſion que la fidélité. Ce contre-tems obligea de Nets, qui étoit revétu du titre de Général, de vendre le plus petit des deux Vaiſſeaux à un Roi de Java. Mais n'ayant pas laiſſé de revenir avec pleine charge, ſon retour n'apporta aucun ſujet de regret aux Intereſſés.

Son ſecond voyage.

Son troiſiéme voyage.

Ils renvoyerent aux Indes, en 1619, deux Navires & une Patache. Beaulieu fut choiſi pour commander cette petite Flotte, avec le titre de Général, & c'eſt la Relation de ce Voyage que Thevenot a publiée en 1696. Le malheur que le plus grand des trois Vaiſſeaux eut d'être brûlé à Jacatra fit perdre aux aſſociés plus de cinq cens mille écus auxquels on faiſoit monter ſa charge. Cependant Beaulieu revint avec aſſez de richeſſes pour les dédommager avantageuſement des frais de leur entrepriſe.

Ses emplois à ſon retour.

Depuis ſon retour, il fut employé au ſervice du Roi, ſur-tout dans l'Iſle de Rhé, pendant les guerres des Proteſtans. Enſuite le Cardinal de Richelieu, qui connoiſſoit ſon mérite, lui donna le commandement d'un vaiſſeau de cinq cens tonneaux, nommé la Sainte Geneviéve, pour ſe rendre avec l'armée du Comte d'Harcour aux Iſles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite. Après avoir contribué à la priſe de ces deux Iſles, il ſuivit la même Flotte dans une expédition qu'elle fit en Sardaigne, où il continua de ſe diſtinguer par ſa conduite & ſa valeur. Mais étant revenu à Toulon en 1637, il y fut attaqué d'une fievre chaude, dont il mourut au mois de Septembre, âgé de quarante-huit ans.

A la rigueur, & pour s'attacher uniquement à l'ordre des années, il auroit fallu placer ce voyage avant ceux de Montdevergne & de la Haie. Mais dans un ordre plus utile & plus intéreſſant, qu'on s'eſt propoſé de ſuivre, on a cru devoir donner le premier rang aux entrepriſes qui regardent les lieux dont on a déja traité. L'Iſle de Madagaſcar appartenoit aux premiers Volumes de ce Recueil, & l'on a déja fait obſerver que c'eſt une omiſſion des Anglois. Quelle apparence de revenir des Indes Orientales, vers des lieux au-delà deſquels on a tranſporté ſi ſouvent la curioſité du Lecteur?

BEAULIEU. 1619.

Les trois Vaiſſeaux dont le commandement fut confié au Général de Beaulieu, ſe nommoient le *Montmorency*, Amiral, du port de quatre cens cinquante tonneaux, équipé de cent vingt-ſix hommes & de vingt-deux pieces de canon; l'*Eſpérance*, Vice-Amiral, de quatre cens tonneaux, cent dix-ſept

Forces de ſa flotte & ſon départ.

(18) C'eſt une corruption du véritable nom qui eſt *Gambra*. Voyez les Relations Angloiſe du ſecond Tome de ce Recueil.

(19) Compoſée de Négocians de Paris & de Rouen.

hommes & vingt-ſix pieces de canon ; & l'*Hermitage*, Patache de ſoixante-quinze tonneaux, trente hommes & huit pieces de canon. Ils partirent de la Rade de Honfleur, le Mardi, 2. d'Octobre 1619 (20). La vûe des Côtes d'Afrique, à laquelle ils arriverent le 1 de Novembre, entre la Riviere de Senegal & le Cap-Verd, ſervit à les conduire facilement vers la Rade de Rufiſque. Ils rencontrerent, dans cette route, trois bâtimens à l'ancre, qu'ils reconnurent avec joye pour des François. C'étoient des Marchands de Dieppe & de Saint Malo, dont le nom ne feroit pas un ornement pour ce Recueil, ſi l'infortune du Malouin, qui n'étoit qu'une Barque, commandée par un Capitaine nommé la *Motte*, n'appartenoit à la Relation de Beaulieu, par l'intérêt qu'il y prit. Le vent ne lui ayant pas permis de s'approcher de ces trois Vaiſſeaux, il jetta l'ancre à une portée de canon ; & dans la néceſſité de ſe procurer quelques rafraîchiſſemens, il envoya ſa Patache aux Iſles *des Idoles*, avec de la Raſſade, des Couteaux & d'autres Marchandiſes convenables aux Inſulaires. Ces Iſles, dont les autres Voyageurs ont pris peu de connoiſſance, ſont vers les neuf degrés & demi de latitude du Nord. Elles ſont couvertes de bois ; & ſi l'on excepte le Cap de Tagrin, elles peuvent paſſer pour les plus hautes terres qu'il y ait depuis le Cap-Verd juſqu'au Cap de Sierra-Leona. Dans la grande *Idole*, qui eſt le plus au Sud, on trouve de l'eau, pluſieurs ſortes de fruits & de la volaille. Mais il faut ſe défier des Habitans, qui ſont auſſi redoutables par leur perfidie que par leur nombre ; & l'on manqueroit de prudence ſi l'on traitoit avec eux ſans ôtages. La petite Idole offre auſſi de l'eau. Quelques autres petites Iſles, qui bordent les deux grandes, ſont demeurées juſqu'aujourd'hui ſans aucun nom ; & celui même d'*Idoles*, qu'on a donné aux deux grandes, ne leur vient que d'une Riviere de la terre ferme dont elles ſont éloignées de trois ou quatre lieues. Leurs Habitans ſont Negres, grands chaſſeurs, livrés à la même Idolatrie que les Negres du continent, & fort avides de la chair des Eléphans, dont ils vont vendre le morfil dans la Riviere de Tagrim (21). Beaulieu, ſans attendre le retour de ſa Patache, s'avança vers le Cap de *Sarlione* (22), où il lui avoit promis de demeurer à l'ancre, dans la troiſiéme anſe. Il y perdit un trompette Anglois, qui ſe noya dans un ruiſſeau de la plus belle eau du monde, en voulant s'y rafraîchir. Les maiſons des Negres lui parurent beaucoup mieux bâties qu'au Cap-Verd ; mais elles ſont environnées d'Idoles fort hideuſes, & de têtes d'oiſeaux & de ſinges, auxquelles les Habitans font leurs offrandes & leurs préſens. Les François trouverent, dans cette troiſiéme anſe, beaucoup de commodités, telles que du bois à brûler, de l'eau excellente, quantité de citrons, qui ne leur coutoient que la peine de les cueillir, des oranges, des bananes, du riz, qu'on leur donnoit en échange pour un poids égal de ſel, & du poiſſon en abondance. Mais, il ne faut pas compter ſur la volaille, qui y eſt très rare, ni ſur les beſtiaux & ſur la chaſſe (23).

Beaulieu. 1619.

Iſles des Idoles.

Beaulieu ſe rend à Sierra Leona.

La Patache étant revenue, Beaulieu n'étoit arrêté que par la néceſſité de

Nouvelle qu'il reçoit du maſſacre de pluſieurs François.

(20) Journal de Beaulieu, p. 1.

(21) Page 2. La violence des briſans ne leur permit pas de s'approcher du rivage oppoſé à leurs Iſles.

(22) Corruption des Matelots, pour Sierra Leona. Voyez le premier Tome de ce Recueil.

(23) Page 3.

BEAULIEU. 1619.

faire quelques réparations à ſon gouvernail ; lorſque le 3 de Décembre, au ſoir, un Negre armé de ſon arc, d'une épée & d'un couteau, & conduit par un autre Negre, qui lui ſervoit d'Interpréte, vint lui apprendre, de la part du Roi de cette contrée, que la Barque de Saint Malo ayant remonté la riviere, avoit été ſurpriſe par les Portugais, qui avoient un établiſſement dans ce lieu, & que le Capitaine avoit été maſſacré avec tout ſon équipage. Il douta d'abord ſi cet avis n'étoit pas un artifice des Negres, pour l'engager à faire partir, dans le premier mouvement de la vangeance, une partie des gens qu'il avoit à terre, & ſe procurer ainſi plus de facilité à ſurprendre les autres. Cependant après avoir conſideré que le Capitaine Malouin étoit foible d'équipage & qu'il s'étoit engagé effectivement dans la riviere pour aller couper du bois de teinture, il trouva tant de vraiſemblance dans le récit du Negre, ſur-tout avec la connoiſſance qu'il avoit du caractere des Portugais d'Afrique, que l'honneur de la France lui parut intereſſé à ne pas laiſſer cette perfidie ſans punition. Il demanda aux deux Negres s'ils vouloient s'embarquer avec ſes gens, pour leur ſervir de guide juſqu'à *Saſena*, où les Portugais étoient établis, à ſept ou huit lieues de l'embouchure de la riviere. Non-ſeulement ils accepterent cette propoſition ; mais d'autres Negres apprenant qu'il étoit queſtion d'aller tuer des Portugais, offrirent leur ſecours, ſans en être ſollicités, & promirent d'aller où l'on voudroit les conduire. La Patache fut armée auſſi-tôt, avec un renfort de dix hommes. On y joignit la grande Chaloupe du Vice-Amiral, qui fut équipée de vingt hommes & de quatre pierriers, & une autre Barque avec un équipage renforcé. Cette petite Flotte partit ſous le commandement de Montevrier. Elle emploia cinq jours à chercher des paſſages dans la riviere & à ſurmonter d'autres obſtacles. Mais à la fin, elle trouva le canal ſi étroit & coupé par tant de roches, que la Barque même ayant touché pluſieurs fois, Montevrier ſe vit forcé de revenir, le 8, ſans avoir pû découvrir les Portugais. Beaulieu demeura content d'avoir du moins perſuadé aux Negres que les François n'avoient pas manqué, par leur faute, au devoir d'une juſte vangeance. Le Capitaine du Vaiſſeau de Dieppe étant venu le voir à bord, lui apprit qu'il avoit vû, dans l'Iſle de Saint Vincent, un Navire Hollandois d'environ quatre cens tonneaux, qui alloit porter, à Bantam, la nouvelle d'un accord entre l'Angleterre & la Hollande, pour terminer les différens que l'intérêt du Commerce avoit excités aux Indes entre ces deux Nations (24). Cette nouvelle cauſa peu de joye au général Beaulieu, qui avoit eſpéré de tirer divers avantages de leur méſintelligence. Il reſſentit auſſi quelque chagrin de la maladie d'un grand nombre de ſes gens, que cinq ſemaines de repos n'avoient pû tout-à-fait retablir, & de la perte d'un Gentilhomme, qui mourut d'une fievre chaude après avoir mangé quelque mauvais fruit. Enfin, n'ayant point emporté beaucoup de ſatisfaction de l'Afrique, il déclare heureux celui qui peut éviter de relâcher ſur cette Côte (25).

Meſures qu'il prend pour les vanger.

Elles réuſſiſſent mal.

Chagrins qu'il emporte de cette Baye.

Ses obſervations ſur divers poiſſons.

Le caractere d'obſervateur exact & curieux, que Thevenot lui attribue, commence à paroître ici dans ſes remarques ſur les variations de l'aiguille

(24) Voyez ci-deſſus la Relation de Vanden Broeck. C'eſt ainſi que les Journaux ſervent mutuellement à ſe confirmer.

(25) Page 4.

aimantée,

aimantée (26), & ſur d'autres Phenomenes qui ne manquent pas de s'offrir dans une longue navigation. Pendant un calme qui arrêta ſa Flotte le 3 de Février, après avoir paſſé la ligne, il vit autour de ſon Navire deux grands poiſſons dont le bec étoit d'une longueur extraordinaire, & qui étoient de ceux qui percent quelquefois d'un coup de bec le Navire le mieux doublé (*). C'eſt une merveille, dit-il, qu'il n'auroit pas crû facilement, s'il n'eût vû entre les mains de M. de Villars Houden, Gouverneur de Dieppe, un morceau du bec ou de la corne d'un de ces poiſſons, qui avoit été trouvé dans le bordage d'un vaiſſeau de la même ville. Le Capitaine du Val, qui commandoit ce Bâtiment, s'étoit apperçu dans ſa traverſée de la Côte du Breſil vers le Cap de Bonne-Eſpérance, à peu près à la même hauteur où Beaulieu ſe croyoit alors, que ſon Navire avoit reçu quelque ébranlement extraordinaire. En arrivant à Dieppe, il le fit échouer pour les réparations; & ſes doutes furent éclaircis, lorſqu'environ cinq ou ſix pieds dans l'eau, les Calfateurs rencontrerent dans le bordage un bout de corne, ſemblable par la couleur & la ſubſtance à la dent d'un cheval marin, mais fort droite, & d'un pouce & demi d'épaiſſeur. Elle avoit percé le doublage, le bordage; & pénétrant encore d'un pouce dans le membre, elle s'étoit rompue à l'uni du doublage, par quelque ſecouſſe apparemment qui avoit empêché le poiſſon de la retirer. Un Marinier de Dieppe, nommé Nicolas Canu, avoit raconté auſſi à Beaulieu, que dans les mêmes Mers la Chaloupe de ſon Vaiſſeau avoit été percée par un de ces monſtres, qui avoit achevé de l'ouvrir en ſe débattant pour retirer ſon bec; de ſorte que ceux qui étoient dedans eurent à peine le tems de monter à bord, d'où ils virent couler la chaloupe à fond, ſans pouvoir ſauver leurs hardes. Ceux que l'Auteur eut l'occaſion d'obſerver pouvoient n'être que des petits. Il en conſidéra un plus particuliérement que l'autre. Sa longueur étoit d'environ dix pieds, ſans y comprendre le bec. Il ne paroiſſoit pas tout à fait ſi gros qu'un Marſouin. Sa couleur étoit un bleu obſcur; mais les fanons, qui étoient fort grands, & toute la queue, étoient ou pa-

BEAULIEU. 1619.

Exemples qui les vérifient.

(26) Voici ſes remarques ſur cet article, juſqu'à la Baye de la Table. » A la hauteur » de trois degrés cinq minutes de latitude du » Nord, nous avons trouvé au lever du » ſoleil que l'aiguille Nord étoit trois dé- » grés ½. Le 24 Janvier 1620 ſous le Tro- » pique du Capricorne, avions treize degrés » de variation d'aiguille au Nord-Eſt. Pre- » mier de Février, avons commencé d'avoir » les vents d'Oueſt & autres vents variables, » par les trente degrés de hauteur du Sud, & » avions treize degrés ½ de variation Nord- » Eſt. Le 3 de Février, avons fait obſerva- » tion au lever du ſolei!, & trouvé que l'ai- » guille Nord étoit treize degrés; ce qui m'a » étonné, croyant que la variation dût aug- » menter; au contraire elle diminue; ce » qui me fait juger leſdites variations être » irrégulieres, & qu'il n'y a nulle régle qu'on » puiſſe dire générale auxdites obſervations, » comme les Portugais & autres ſe ſont ima- » giné que ladite aiguille étoit fixe en deux » Méridiens qui coupent le monde en qua- » tre parties, & qu'elle montoit juſqu'à » vingt-deux degrés ¼, & puis redeſcendoit » à être fixe lorſqu'elle rencontroit un de ſes » Méridiens; ce que j'ai trouvé très faux, » tant en ce voyage qu'au précédent. L'ob- » ſervation d'aujourd'hui me le confirme, » attendu que la derniere variation que j'ai » priſe étoit de treize degrés ½, & qu'au- » jourd'hui que je ſuis encore élevé près d'un » degré vers le Pole antarctique, je ne trou- » ve que treize; ce qui eſt diminuer au lieu » d'augmenter. Le tems & l'expérience me » rendront certain de cela avant la fin du » voyage.

(*) C'eſt apparemment l'*Eſpadon*, que d'autres nomment auſſi *Empereur*, *Epée*, & *Poiſſon à ſcie*.

BEAULIEU. 1619.

roiſſoient, dans la mer, d'un azur très vif. Il avoit ſur le dos un fanon ſemblable à celui du Requin, qu'il faiſoit quelquefois ſortir de l'eau comme le même animal. Sa tête ne reſſembloit pas mal à celle d'un Marſouin, mais elle étoit plus longue. Au lieu de muzeau, il avoit cette corne, ou ce bec, qui pouvoit être d'environ deux pieds de long, fort pointue, & de deux pouces de diamétre. C'eſt un poiſſon fort leger, que Beaulieu vit pluſieurs fois s'élancer ſur quelques bonites & ſur des albicores, auxquelles il fait une guerre continuelle. Il leur faiſoit des bleſſures, qui laiſſoient de grandes taches de ſang dans la mer. Auſſi les Matelots remarquerent-ils que les bonites & les albicores, qu'ils prenoient dans cette route, étoient quelquefois bleſſées. Beaulieu ajoute, comme une conjecture, que ces monſtres, entre leſquels il ne doute pas qu'il n'y en ait de beaucoup plus grands, ſont apparemment ennemis des Baleines, & que lorſqu'ils heurtent un Vaiſſeau ils croyent peut-être attaquer une Baleine. Mais il demeura perſuadé qu'un petit Navire, qui ſeroit percé de leur bec auroit à craindre le naufrage; & qu'un grand Vaiſſeau même, pourroit être entamé dans certains endroits où l'animal briſant quelque planche à force de ſe débattre l'expoſeroit au même danger.

Conjecture ſur les propriétés d'un poiſſon.

Eſpeces ſingulieres de Poiſſons.

Dans la continuation du calme, qui dura juſqu'au dix, Beaulieu vit des ſubſtances blanches, plus groſſes, qu'un œuf d'autruche, qui flottoient ſur l'eau, & qui s'enfonçoient lorſque le Navire en étoit à cinquante ou ſoixante pas. On les auroit priſes pour des têtes d'hommes ſans poil; & quelques gens du bord croyoient y remarquer deux yeux noirs & une bouche. L'Auteur obſerva auſſi une étrange ſorte de poiſſon, de la longueur d'une moyenne lamproye & de la même rondeur, mais qui avoit au-deſſus de la tête un grand aileron, ou une crête d'un pied de haut. Cette crête continue en s'abbaiſſant, juſqu'au bout de la queue. L'animal nage ſur le côté; & dans cette ſituation, ſon aileron paroît fort large & de figure triangulaire. Quelques-uns de ces poiſſons ſe firent voir hors de l'eau. La couleur de leur aileron eſt cendrée; mais ils ont le corps tout à fait blanc (27).

La Flotte Françoiſe mouilla, le 15 de Mars, dans la Baye de la Table (28), où les orages du Sud-Oueſt la retinrent juſqu'au 3 d'Avril. Quelque prix qu'on attache aux obſervations de l'Auteur, elles n'ajouteroient rien ici à celles de Kolben. Mais il trouva ſur le rivage de la Baye pluſieurs cadavres d'hommes tués, avec quelques habits diſperſés aux environs; &, le long du ruiſſeau, un petit Fort de gazon, bien flanqué, qu'il prit pour un ouvrage des Danois. Ses gens lui amenerent deux Negres, dont l'un ſavoit quelques mots d'Anglois; mais il les prononçoit ſi mal, qu'il ne pouvoit ſe faire entendre que pour demander du pain. Le 28 de Mars, lorſqu'on ſe diſpoſoit à lever l'ancre, quelques Matelots, revenant de l'Iſle qui eſt à deux lieues du mouillage au Nord-Oueſt, en apporterent deux pacquets de toile godronnée, qu'ils y avoient trouvés ſous une groſſe pierre. Beaulieu en fit ouvrir un, qui étoit enveloppé d'une placque de plomb ſous la toile, & qui contenoit, dans un petit ſac, des lettres en langue Hollandoiſe, dont le papier

Cadavres, que l'Auteur prend pour des Danois.

Eclairciſſemens qu'il tire de pluſieurs lettres trouvées ſous une pierre.

(27) Journal de Beaulieu, p. 6.

(28) Il raconte qu'ayant meſuré avec les gonometres, la hauteur de la montagne de la Table, il trouva depuis ſon aire, priſe au rivage de la mer, juſqu'au ſommet à ligne perpendiculaire, mille trois cens cinquante pieds de Roi.

s'étoit conſervé fort ſec. Les unes étoient de l'Amiral *Veraghen*, qui avoit paſſé par cette Baye, le 2 de Février de la même année, & qui informoit ceux de ſa Nation, entre les mains deſquels ces lettres pourroient tomber, de l'état des affaires Hollandoiſes aux Indes Orientales. D'autres, en langue Angloiſe, étoient d'un Vaiſſeau de cette Nation, parti de Tikou, dans l'Iſle de Sumatra, pour aller informer la Compagnie de Londres des mauvais traitemens que ſes Facteurs eſſuyoient aux Indes de la part des Hollandois. D'autres enfin contenoient la nouvelle du Traité qui avoit été conclu nouvellement entre ces deux Puiſſances. BEAULIEU. 1620.

Beaulieu ſe contenta de prendre copie de toutes ces lettres, qui avoient été laiſſées ſucceſſivement dans l'Iſle, & fit remettre les originaux dans le lieu où ſes gens les avoient trouvés. Mais les éclairciſſemens qu'il y avoit lûs, ſur les affaires de Java, le jetterent dans une grande incertitude. Il y apprenoit que les Hollandois avoient aſſiégé la ville de Bantam avec trente cinq Navires; que la diſette des vivres avoit obligé les Anglois d'en ſortir; que les hoſtilités étoient ſi ſanglantes dans ce ſiege, que les deux Partis s'envoyoient mutuellement les têtes des Priſonniers (29). Quelle apparence de ſe rendre à Bantam, où les ordres de ſa Compagnie ne laiſſoient pas de l'appeller? & quand il auroit pû ſe promettre de trouver les Habitans diſpoſés à le recevoir, pouvoit-il eſperer que les Hollandois, avec des forces ſi conſidérables, lui accordaſſent la liberté du paſſage, eux dont la jalouſie s'efforçoit d'exclure des Indes tous les concurrens de leur Commerce?

Après avoir délibéré long-tems, il prit le parti de ſe faire précéder par ſon Vice-Amiral, auquel il donna des inſtructions pour ſe rendre directement à Bantam. Une tempête violente, qu'ils eſſuyerent enſemble, peu de jours après avoir remis à la voile, ne lui fit rien changer à cet ordre. Il continua plus heureuſement ſa route, juſqu'à la hauteur de Madagaſcar, où la néceſſité de ſe procurer des rafraîchiſſemens le fit entrer dans la Baye de Saint Auguſtin (30). De-là, paſſant aux Iſles Comorre, il mouilla dans celle de *Nangaſie*, à douze degrés de latitude méridionale; & les avis qu'il y reçut de quelques Arabes lui ſervirent beaucoup à régler ſa navigation. Cependant elle fut malheureuſe, non-ſeulement par les calmes, qui la rendirent fort lente, mais encore plus par la mort d'un grand nombre de Matelots, ſur les deux Vaiſſeaux qui lui reſtoient. Un autre accident lui fit perdre quelques-uns de ſes plus braves ſoldats vers la Côte de Malabar. Montevrier, ſon Lieutenant, lui ayant demandé la permiſſion de reconnoître un Navire Indien qui rangeoit la terre, s'avança dans la Chaloupe avec vingt-trois hommes. La facilité qu'ils trouverent à l'abordage leur fit naître l'injuſte deſir de s'emparer de ce Bâtiment. Ils trouverent peu de réſiſtance à l'arriére; & la mort de quelques Indiens, qu'ils ſacrifierent à leur avarice, ſembloit les aſſurer de leur proye. Mais, tandis qu'ils ſe livroient au pillage, ſoixante ou quatre-vingt guerriers ſortirent de l'avant, armés de picques, de ſabres & de rondaches, & les forcerent de chercher leur ſalut dans la fuite; la plûpart bleſſés, & quelques-uns mortellement. Cependant les Vainqueurs n'eſpérant pas

Beaulieu envoye devant lui ſon Vice-Amiral à Bantam.

Pertes qu'il fait dans ſa navigation.

(29) *Ibid.* page 10. Voyez les Relations Hollandoiſes du Tome VIII. de ce Recueil.
(30) *Ibid.* pages 15 & ſuivantes.

BEAULIEU. 1620.

le même ſuccès contre les deux Vaiſſeaux, dont ils ne pouvoient éviter la rencontre, prirent le parti de ſe ſauver au rivage, avec ce qu'ils avoient de plus précieux. Beaulieu s'empara de leur Bâtiment. Il apprit de douze ou quinze Vieillards qui n'avoient pû fuir, & qui lui demanderent grace à genoux, que les autres étoient des Marchands de Paname, près de Calecut, partis pour la Mecque, avec des Paſſe-ports Portugais; que s'étant ſauvés au nombre de quatre-vingt, ils avoient emporté dans les Barques quarante mille ducats en eſpece, & qu'ils n'avoient laiſſé qu'environ douze cens livres d'opium, & quelques étoffes de peu de valeur (31). Beaulieu n'avoit penſé qu'à venger les gens de ſa Chaloupe. Mais ſa généroſité le rendit ſenſible aux larmes de ces malheureux Vieillards, dont les barbes blanches leur deſcendoient juſqu'à la ceinture. Il demanda aux bleſſés s'ils en reconnoiſſoient quelques-uns pour les meurtriers de leurs Compagnons; & s'étant aſſuré qu'on ne les avoit pas vûs pendant le combat, non-ſeulement il leur accorda la vie, mais il les laiſſa dans leur Navire, après en avoir tiré les vivres & quelques Marchandiſes.

Généroſité de Beaulieu.

Du Cap de Comorin, où les François étoient le 2 d'Octobre, ils employerent deux mois entiers à combattre ſucceſſivement les vents & les calmes, pour arriver le Mardi, 1 de Décembre, à Tikou, Port de l'Iſle de Sumatra. Beaulieu s'étoit promis d'y rejoindre ſon Vice-Amiral. Mais il y apprit ſeulement qu'après avoir paru ſur la Côte, où les Hollandois avoient failli de le couler à fond, en feignant de le prendre pour un Anglois, il s'étoit remis en mer avec beaucoup de malades. Son inquiétude lui fit prendre le parti d'envoyer à Bantam & à Achem, pour découvrir le ſort d'un Vaiſſeau dans lequel il avoit laiſſé cent vingt-cinq hommes, en le quittant vers le Cap de Bonne-Eſpérance. Il fut bien-tôt informé qu'on ne l'avoit pas vû dans le Port d'Achem. Une Barque Indienne, dans laquelle il avoit fait partir pour Bantam ſon Maître Canonier, nommé Iſaac *Veron*, homme intelligent, qui avoit paſſé pluſieurs années, tant aux Moluques avec les Eſpagnols, que dans le détroit de la Sonde avec les Hollandois, & qui parloit fort bien la langue Malaye, revint le 19, avec de fâcheuſes nouvelles. Gravé, qui commandoit le Vice-Amiral, étoit à Jacatra, où les Hollandois l'avoient conduit de Bantam, ſous prétexte que la guerre étoit trop ſanglante devant cette derniere Ville, pour en laiſſer l'accès libre aux Marchands. Les maladies & d'autres accidens avoient réduit ſon équipage à vingt-quatre ou vingt-cinq hommes. Veron, qui écrivoit à Beaulieu, ne tenoit encore ces informations que d'un Vaiſſeau Hollandois, qu'il avoit rencontré au Port de Surobay, qui appartient, comme Tikou, à l'Iſle de Sumatra; mais il ajoutoit que profitant de cette rencontre pour continuer ſa route, il eſpéroit d'arriver bien-tôt à bord du Vice-Amiral, & d'être informé par ſes propres yeux.

Son inquiétude ſur le ſort de ſon Vice-Amiral.

Nouvelles qu'il en reçoit.

Dans l'intervalle, le Roi d'Achem, averti de l'arrivée des François, avoit fait prier Beaulieu de ſe rendre dans ſon Port, avec des offres de faveur pour ſon Commerce & pour ſa Nation. Les troubles de Bantam & la diſgrace du Vice-Amiral le déterminerent à profiter de cette ouverture. Après

(31) Pages 34 & 35.

avoir détaché, dans la Patache, vingt hommes ſous le commandement du Capitaine du Buc, pour aſſiſter Gravé, ſoit à retourner droit en France s'il trouvoit le moyen de ſe charger à Bantam, ſoit à ſe rendre auſſi dans le Port d'Achem, il quitta Tikou, le 3 de Janvier 1621. Ce ne fut pas ſans y avoir fait quelques obſervations, qu'on ne lit dans aucun autre Voyageur (32). BEAULIEU. 1621.

La hauteur de Tikou eſt de vingt minutes au Sud de la ligne. Le Pays eſt très-haut dans l'intérieur des terres, & fort bas ſur le bord de la mer. Il eſt couvert d'arbres, & bien arroſé de pluſieurs petites rivieres, qui le rendent marécageux, & qui forment quantité de belles prairies, où l'on voit paître continuellement un grand nombre de bufles & de bœufs. Il n'eſt pas moins riche en volailles. On y trouve auſſi fort abondamment les meilleurs fruits des Indes; mais ſur-tout beaucoup de poivre, qui fait ſa principale richeſſe. Avec tant d'avantages, la ville n'eſt pas conſidérable. Elle n'eſt éloignée de la mer que d'une demie lieue. On voit, ſur le rivage, quelques maiſons, accompagnées d'une ſorte de halles, qui ſont vis-à-vis d'une petite Iſle où les Vaiſſeaux demeurent à l'ancre. Toutes les maiſons de Tikou, en y comprenant celles du rivage, ne montent pas à plus de huit cens; la plûpart bâties de roſeaux & ſans aucune commodité. Mais l'intérieur du Pays eſt fort peuplé, ſur-tout le pied des montagnes, où croît le poivre. Les Habitans de la ville ſont Malais; & ſur toute la Côte, juſqu'au pied des montagnes, on ne parle pas d'autre langue que celle qui porte auſſi ce nom. Plus loin, l'Iſle eſt habitée par des Peuples idolâtres, qui ne reconnoiſſent point le Roi d'Achem, & qui ont leur langage & leur Roi particuliers. Ils poſſédent les mines d'or, qui produiroient beaucoup s'ils avoient plus d'habileté à les cultiver; mais ils ne recueillent les parties de ce métal que dans les ravines d'eau, ou dans quelques petites foſſes qu'ils creuſent pour les arrêter. Ils échangent leur or, avec les Hollandois ou les Inſulaires de la Côte, pour du ſel, du fer, des pagnes rouges de cotton, & pour des perles, qui ſe vendent bien à Tikou. Les Malais ſont Mahométans, & leur attachement pour cette ſecte va juſqu'à la ſuperſtition; ce qui n'empêche pas que leur goût pour le vol ne rende le ſéjour du pays fort dangereux. L'air d'ailleurs en eſt mal ſain, ſur-tout depuis le mois de Juillet juſqu'à la fin d'Octobre. Il y régne des fiévres mortelles, qui avoient emporté une partie de l'Equipage du Vice-Amiral. Auſſi Beaulieu juge-t-il qu'on n'y verroit jamais d'Etrangers, s'ils n'y étoient attirés par l'abondance du poivre. Ce précieux fruit ſe recueille dans toutes les ſaiſons; mais particuliérement aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. On n'en pouvoit acheter alors ſans la permiſſion du Roi d'Achem, dont il falloit avoir obtenu des lettres; & Beaulieu, pour avoir ignoré cette loi, ne put ſe procurer à Tikou, qu'environ huit mille livres de poivre, qu'il avoit fait venir de Priaman pendant la nuit (33). Obſervations de Beaulieu ſur Tikou & le pays voiſin.

Dans ſa route vers le Port d'Achem, il alla mouiller devant *Barros*, une des principales Places de cette Côte, où le Commerce n'eſt pas permis plus qu'à Tikou ſans la permiſſion du Roi. Elle eſt également éloignée d'Achem & de Tikou. Le Pays eſt agréable & fertile; mais le poivre n'y croît pas; Il ſe rend au Port d'Achem. *Barros*, une des principaux Ports de Sumatra.

(32) Cette Place eſt célébre néanmoins dans tous les Journaux des Voyageurs Marchands. Voy. ci-deſſous la Deſcr. de Sumatra.

(33) Beaulieu, *ubi ſup.* p. 44.

BEAULIEU. 1621.

& ſa principale richeſſe conſiſte dans une grande abondance de benjouin, qui ſert de monnoie aux Habitans. Il produit auſſi beaucoup de camphre. Un vent de terre, qui ferma l'entrée de Barros à Beaulieu, ne lui permit pas de prendre un Pilote du Pays, pour s'engager dans les Iſles qui bordent la Côte d'Achem. Ce contre-tems lui fit employer huit jours à faire quatre lieues, parce qu'étant ſans guide, il s'obſtina mal-à-propos à paſſer par le canal qui eſt le plus proche de la terre & qu'il voyoit ſeul ouvert. Il y trouva des vents de Sud-Eſt, qui lui étoient directement contraires, & qui l'expoſerent au dernier danger. Mais après avoir perdu une ancre, il parvint avec beaucoup de peine à l'embouchure de la riviere, qu'il reconnut à la Forteresſe qui défend ſes bords, & dans laquelle on diſtingue la Moſquée (34).

Plaiſante erreur de Beaulieu.

Il trouva, dans la Rade, un Vaiſſeau Anglois de ſix cens tonneaux, près duquel il alla mouiller. Dès le même jour, 30 de Janvier, pluſieurs Officiers du Roi vinrent le féliciter de ſon arrivée & le preſſerent de deſcendre, avec des inſtances qui lui firent juger que ce Prince étoit impatient de le voir. Cependant lorſqu'il ſe fut mis dans ſa Chaloupe, pour entrer dans la riviere, il reconnut que le ſeul motif de cette ardeur étoit de lui faire payer les droits, qui monterent d'abord à plus de quatre-vingt piaſtres. Il deſcendit près du Comptoir des Anglois, dont le Directeur lui offrit un logement. Mais n'oſant ſe fier tout d'un coup à ces apparences de civilité, il prit le parti de retourner le ſoir à bord. Le Directeur du Comptoir Hollandois lui avoit fait les mêmes offres : cependant, lorſqu'il revint à terre, il rencontra quelques Portugais, à qui le Roi d'Achem avoit fait mettre les fers aux pieds, qui lui conſeillerent de ſe défier également de ces deux Nations. C'eſt dans les termes de l'Auteur que je dois expliquer les motifs d'un avis ſi grave, pour ne me rendre ſuſpect d'aucune altération.

Les Anglois & les Hollandois ſont accuſés de vouloir l'empoiſonner.

» Ils m'adviſerent qu'ils ſavoient de certain que les Hollandois & les Anglois avoient réſolu de m'empoiſonner, & diſoient ſavoir cela de celui même à qui ils avoient ordonné d'apprêter le morceau, qui étoit un *Cappade*, ou chatré, demeurant en la maiſon des Anglois & à leur ſervice. » Je les remerciai de l'avis, & leur dis que je ne croyois pas qu'en la maiſon des Anglois on voulût me jouer ce tour-là ; toutefois que je m'en donnerois de garde. Sur cela ils me dirent qu'ils ſavoient bien que j'irois dîner aujourd'hui, & que je n'y allaſſe pas : & quelques-uns d'entr'eux m'en prioient avec grande affection diſant qu'il leur reſtoit une ſeule eſpérance de ſortir de captivité, qui étoit par mon moyen, & ainſi qu'ils avoient intérêt à ma conſervation. Je leur dis que je ne pouvois m'excuſer d'y aller aujourd'hui, puiſque j'avois promis. Environ deux heures avant ce rencontre, M. *Renoud*, Prêtre, m'avoit averti qu'un Matelot de mon équipage, nommé *la Caraque*, lui avoit dit environ la même choſe. Je fus voir quelques maiſons, qui ne m'accommodoient point, & de-là je fus dîner en la maiſon des Anglois ; le Capitaine de laquelle, nommé *Maître Robert*, me fit très-bonne réception, & encore meilleure chere : & je ne m'apperçus point qu'ils me donnaſſent rien à boire & à manger, qu'ils n'en uſaſſent de même..... Le lendemain, 2 de Février, je me ſuis trouvé

(34) *Ibid.* page 45.

» fort mal. Depuis dix heures du matin juſqu'à quatre heures de relevée »
» j'ai fait plus de quarante ſelles; & depuis quatre heures de relevée juſqu'à
» minuit, de grands vomiſſemens : tellement que craignant que l'avis des
» Portugais ne fût véritable, j'ai pris du cocos des Maldives, qu'on tient par
» deça pour aſſuré contre-poiſon, avec du bezoard; & le lendemain prins
» encore de cette médecine : & encore que je fuſſe extrêmement las & de-
» bile, je ne laiſſai d'aller à terre (35).

BEAULIEU. 1621.

Beaulieu prit une grande maiſon ſur le bord de la riviere, après être convenu de cinquante piaſtres par mois pour le prix du loyer; dans la réſolution d'éviter toute ſorte de commerce avec des amis ſi dangereux. Il comprit qu'ayant non-ſeulement à défendre ſa vie contre leurs artifices, mais à détruire les préventions qu'ils pouvoient avoir inſpirées au Roi d'Achem & à ſes Officiers, il ne devoit rien épargner pour ſe faire un Protecteur du Roi même dans ſa premiere audience. Il avoit apporté, de France, pluſieurs lettres de cachet en blanc. Il prit le parti d'en faire adreſſer une au Roi d'Achem, & de lui faire dire que ce qu'il avoit à lui préſenter venoit de la part du Roi de France, quoique la lettre n'en fît aucune mention. Il la fit traduire en Portugais; & pour adreſſe il fit mettre *à notre très-cher Frere le Roi d'Achem.* Le ſceau qui contenoit les Armes de France, en cire rouge, fut appliqué auſſi proprement que ſi la lettre étoit venue de France toute fermée. A l'égard des préſens, il ſe garda bien d'employer des chaînes de verre maillé & d'autres marchandiſes de peu de valeur, dont ſa Compagnie avoit jugé à propos de le charger. C'eût été donner occaſion à ſes Ennemis de publier qu'il ſe couvroit fauſſement du nom de ſon Prince. Il choiſit, entre ce qu'il avoit de plus précieux, des armes completes de Cavalier, entiérement gravées & dorées; un coutelas d'Allemagne, dont la garde étoit auſſi dorée, & dans laquelle jouoit un piſtolet, qui prenoit feu en pouſſant un bouton de l'autre côté de la coquille : ſix mouſquets, dont les canons étoient dorés & gravés, & le fût enrichi de nacre de perle : deux fers de picque, émaillés & dorés. Un très-grand miroir, qui ſe trouva caſſé, mais qu'il ne préſenta pas moins dans ſa caiſſe, en témoignant ſon regret de cet accident : deux pieces de camelot ondé cramoiſi : deux grands flaccons, pleins d'excellente eau roſe (36).

Précautions que la prudence lui fait prendre.

Préſens qu'il deſtine au Roi.

Pluſieurs Négocians de diverſes Nations, dont on reçut la viſite, trouverent ces préſens magnifiques; ſur-tout le Capitaine d'un Navire de Surate, qui lui dit hardiment que cette galanterie ſeroit mieux employée à la Cour du Grand-Mogol, qu'à celle d'Achem. Les Officiers du Roi n'en parurent pas moins frappés : mais cette raiſon même leur faiſant ſouhaiter que de ſi belles pieces fuſſent en plus grand nombre, ils preſſerent Beaulieu d'y en joindre d'autres; en lui repreſentant que leur Roi étoit un des plus puiſſans Princes de l'Inde. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il connoiſſoit la grandeur du Roi d'Achem, mais qu'il ne ſavoit pas moins la valeur de ce qu'il leur préſentoit.

(35) Page 47. L'accuſation d'empoiſonnement eſt répétée dans quelques autres endroits du Journal. Cependant il ſemble que le témoignage de quelques Matelots n'emporte pas conviction. La maladie même de Beaulieu pouvoit être l'effet de *la bonne chere.*

(36) *Ibid.* page 49.

BEAULIEU. 1621. Audience.

Le jour de l'Audience fut un jour de Fête, dans Achem, par la magnificence de la marche. Ces deſcriptions, qui flattent la vanité d'un Voyageur, ne peuvent être répétées dans chaque Journal, quoiqu'elles en faſſent quelquefois le principal ornement. Ici l'on peut ſe rappeller ce qu'on a lû de plus éclatant dans ce genre, à la Cour d'Achem, & ſuppoſer à l'honneur de Beaulieu qu'on y ajouta de nouvelles diſtinctions en ſa faveur. On le fit attendre quelques momens à la porte de la chambre du Roi, qui eſt couverte de lames d'argent. Un Eunuque vint dire au Sabandar, qui ſervoit d'introducteur, que le Roi ſe trouvoit indiſpoſé, mais que le Capitaine François étant ſi proche, Sa Majeſté ſe feroit un effort pour le recevoir. Deux Officiers de la Cour prirent auſſi-tôt Beaulieu par les mains & le conduiſirent au pied de l'Eſtrade du Roi, qui étoit élevé d'environ deux pieds. On étendit un tapis de Turquie, ſur lequel on le fit aſſeoir, les jambes croiſées, ſuivant l'uſage du Pays. Il ſalua le Roi, ſuivant le même uſage, en joignant les mains & les portant au front, avec une legere inclination de tête. Mais quoique l'uſage n'oblige point de ſe découvrir, il ôta ſon chapeau, » par- » ce qu'il n'étoit point accoutumé, dit-il, à le tenir ſur ſa tête en parlant à » des perſonnes de ce rang (37).

Le Roi d'Achem avoit été ſi ſatisfait de ſes préſens, qu'il lui fit dire par le Sabandar, que dix bahars d'or lui auroient cauſé moins de plaiſir. Il demanda ſi le Roi de France avoit un grand nombre de ces belles armes. Il promit de traiter Beaulieu avec une conſidération ſpéciale, parce qu'il lui avoit offert ce qu'il y avoit de plus conforme à ſon goût. La lettre fut lûe, & les propoſitions de commerce accordées.

Beaulieu reçoit des marques extraordinaires de conſidération.

Quelques jours après, la ſanté du Roi étant rétablie, Beaulieu fut rappellé au Palais, & reçut des marques ſi extraordinaires d'eſtime & d'affection, qu'après cette Audience le Sabandar lui jura qu'il n'avoit jamais vû d'Etranger ſi favoriſé à la Cour d'Achem (38). Après lui avoir fait préſenter le betel, dans un grand vaſe d'or, dont le couvercle étoit couvert d'emeraude, le Roi lui fit diverſes queſtions ſur la grandeur & la puiſſance des Princes Chrétiens. Enſuite trente femmes entrerent dans la Salle, qui étoit tendue & couverte de tapis de Turquie, chacune portant entre les bras un grand vaſe d'argent couvert, qu'elles mirent ſur le tapis. Chaque vaſe étoit revêtu d'une toilette de ſoie, mêlée de fil d'or, qui pendoit juſqu'à terre, & dont les bords étoient enrichis de pierreries. Ces femmes étant demeurées debout pendant quelques momens, le Roi donna ordre qu'on ſervît à dîner devant Beaulieu. Alors les vaſes furent découverts. On tira de chacun, ſix plats d'or, remplis de confitures, de viandes, & de patiſſeries. Beaulieu ſe vit environné, dans un inſtant, de vaiſſelle d'or, & de divers autres vaiſſeaux du même métal, dont quelques-uns contenoient de l'eau & d'autres breuvages. Il ne toucha qu'au riz, auquel il trouva le goût de nos maſſepains. Le Roi lui fit ſervir à boire, dans un vaſe d'or, porté par un Eunuque dans un grand baſſin du même métal. Il crut pouvoir vuider le vaſe, en buvant à la ſanté de ce Prince : mais la liqueur étoit ſi forte, que s'imaginant avoir avallé du feu, il fut pris d'une grande ſueur qui l'obligea de s'arrêter (39).

Baſſin que le Roi lui donne.

(37) *Ibid.* page 50 (38) *Ibid.* page 55. (39) *Ibid.* page 54.

Le

Le Roi lui dit, en ſouriant, qu'il devoit achever, puiſqu'il avoit bû ſa ſanté ; & que pour lui, ſi ſes incommodités lui euſſent permis de boire celle du Roi de France, il auroit vuidé ſa coupe de bonne grace. Beaulieu ſupplia Sa Majeſté de permettre qu'il ſe fît apporter quelque liqueur moins forte. On lui en ſervit d'autres, en le preſſant de boire & de manger. Mais il avoit peu d'appétit ; & ſouffrant beaucoup de la poſture où il étoit, aſſis, les jambes croiſées, ſans pouvoir montrer le bout des pieds, il fit demander par le Sabandar, que la bonne chere fût abregée. BEAULIEU. 1621.

Auſſi-tôt qu'on eut levé tous les mets, on mit à leur place, entre le Roi & Beaulieu, un beau tapis à fond d'or. Quinze ou vingt filles étant entrées ſucceſſivement, un petit tambour à la main, & s'étant rangées le long de la muraille, accorderent leurs voix avec leur inſtrument, & chanterent les Conquêtes du Roi. Deux autres filles, qui entrerent bien-tôt par une petite porte, frapperent également Beaulieu par l'éclat de leur beauté & par la richeſſe de leur habillement. Il eut peine à comprendre qu'elles puſſent être ſi blanches dans un Pays ſi chaud. A l'égard de leurs habits, tout étoit d'or ; & les termes lui manquent pour cette deſcription (40). C'étoient deux danſeuſes, qui n'amuſerent que le Roi & Beaulieu ; car ceux qui étoient avec eux dans la ſalle tinrent continuellement les yeux fermés. Il eſt défendu, ſous peine de la vie, aux ſujets du Roi d'Achem, de regarder jamais ſes femmes. Beaulieu, qui n'ignoroit pas cette loi, n'en tint pas moins les yeux ouverts, Divertiſſemens qui le ſuivent.

(40) Elle eſt aſſez ſinguliere pour mériter d'être rapportée dans ſes termes : » Premiére-» ment, par-deſſus leurs cheveux, elles » avoient une ſorte de chapeau fait de pa-» pillotes d'or, qui brilloient beaucoup, » avec un pennache d'un pied & demi de » haut, fait auſſi de papillotes, & portoient » ce chapeau pendant ſur une oreille. Elles » avoient de grands pendans-d'oreilles, faits » auſſi de papillotes d'or, qui leur tomboient » juſques ſur les épaules ; le col quaſi tout » couvert de carquans d'or, & par-deſſus les » épaules une ſorte de ruban qui ſerroit le » col, & s'étendoit en pointes courbées, » comme on repréſente les rais du ſoleil ; le » tout de platines d'or fort curieuſement gra-» vées. Par deſſous, une chemiſe ou *Baju* » de toile d'or, avec ſoie rouge qui leur » couvroit la poitrine, & avec une grande » ceinture fort large, faite de papillotes d'or. » Elles étoient ceintes au-deſſus des hanches, » où étoit attaché un pagne de toile d'or à » la façon du Pays ; & par-deſſous, un ca-» leçon, auſſi de toile d'or, qui ne paſſoit » le genou, où pendoient pluſieurs petites » ſonnettes d'or. Les bras & les jambes nuds ; » mais, depuis le poignet juſqu'au coude, » tout couverts de groſſes menilles & jaze-» rans d'or, avec pierreries ; comme auſſi » au-deſſus du coude & depuis la cheville des » pieds juſqu'au gras des jambes. A la cein-» ture avoient chacune un cris ou poi-» gnard, la garde & fourreau couverts de » pierreries, & en la main un grand éventail » d'or, & pluſieurs petites ſonnettes à l'en-» tour. Elles vinrent ſur le tapis avec beau-» coup de gravité, à la cadence des tambours » & des voix ; où auſſi-tôt elles ſe proſterne-» rent à genoux devant le Roi : puis ayant » fait le Sombay (qui eſt le ſalut) mettant » les mains jointes ſur la tête, commence-» rent à danſer un genou à terre, avec di-» vers mouvemens du corps, des bras & des » mains, puis debout, avec beaucoup de » diſpoſition & en cadence. Elles mettoient » quelquefois la main au cris ; puis autres-» fois, comme ſi elles euſſent tiré de l'arc ; » après, comme ſi elles euſſent eu la ronda-» che & le coutelas en main. Cela dura en-» viron demie-heure : puis ſe remirent à » genoux devant le Roi, à mon avis bien » laſſes, car il me ſembloit qu'elles avoient » chacune plus de quarante livres d'or ſur » elles ; & néanmoins elles danſerent avec » beaucoup de legereté & de bonne grace ; & » pour avoir vû baller diverſes fois en Fran-» ce, je m'imagine que ſi ceux qui ſe diſent » y entendre avoient vû cette danſe, ils di-» roient que cela ne ſentiroit point ſon bar-» bare. *Ibid. pages* 54 *&* 55.

dans l'idée, dit-il, que le Roi n'avoit pas fait venir ſes femmes pour un aveugle, & qu'il vouloit lui faire admirer ſa magnificence & ſa galanterie (41).

BEAULIEU. 1621.

Difficultés que Beaulieu trouve pour le commerce.

Malgré tant d'honneurs & de careſſes, il n'obtint pas toute la liberté qu'on lui avoit fait eſpérer pour ſon Commerce. Le Roi vendoit lui-même du poivre aux Etrangers (42). Les troubles de Bantam étoient une occaſion favorable, dont il vouloit profiter pour remplir ſes coffres, en augmentant preſqu'au double le prix des marchandiſes. Il refuſoit même la permiſſion d'en acheter dans les autres ports de ſa dépendance; & ſi, pour flatter Beaulieu, qui le preſſoit continuellement, il permit en apparence aux Habitans d'Achem d'entrer en marché avec lui pour une certaine quantité de poivre, ſans les contraindre pour le prix, il étoit ſûr que la connoiſſance qu'ils avoient de ſes intentions ſuffiroit pour les tenir en bride. Sa cruauté l'avoit rendu terrible. Chaque jour de ſon regne avoit été marqué par quelque ordre ſanglant. Il s'étoit défait de tous les Princes de ſon ſang, à l'exception de ſon fils, pour lequel même on commençoit à trembler, depuis qu'il l'avoit chaſſé avec beaucoup de rigueur. Il avoit exterminé preſqu'entiérement l'ancienne Nobleſſe; & Beaulieu aſſure que pendant le ſéjour qu'il fit dans ſa Capitale, on n'entendit parler que de ſupplices.

Extrême cruauté du Roi.

Pourquoi il retenoit Beaulieu.

Cependant il ne ceſſoit pas d'amuſer les François par des promeſſes. Outre le mérite de leurs préſens, pour leſquels il conſervoit toujours la même admiration, il ſe croyoit intereſſé à les retenir, pour employer quelques-uns de leurs artiſtes, à divers ouvrages dont il faiſoit ſon unique amuſement. Beaulieu raconte qu'un jour, on vint l'avertir que ce Prince demandoit impatiemment à le voir. Il ſe hâta d'aller au Palais. Le Sabandar, qui lui en avoit apporté l'ordre, lui apprit en chemin que le Roi faiſant beaucoup de cas des deux fers de picque qui étoient au nombre des préſens, avoit voulu faire graver & dorer la pointe, qui n'étoit que fourbie juſqu'à la moitié du taillant. Il avoit chargé de ce travail un de ſes ouvriers, qui les avoit mis au feu, pour y coucher l'or. Mais il avoit trouvé, en les retirant, que la premiere peinture en étoit partie. Il étoit allé auſſi-tôt chez les François, dans l'eſpérance d'y trouver quelqu'un, qui fût capable de réparer ſa faute. Un Orfevre de Rouen, nommé Houppeville, auquel il s'étoit adreſſé, lui avoit répondu que ſon métier n'étoit pas de travailler en fer.

Le Roi ſe fit apporter les fers de picque. Il les fit voir à Beaulieu, qui lui dit naturellement qu'il croyoit le mal irréparable. Cette réponſe l'irrita ſi vivement contre le miſérable qui les avoit mis au feu, que ſur le champ il lui fit couper les deux poings (43).

(41) *Ibid.* page 55.

(42) Malheur au Commerce, obſerve Beaulieu, lorſque les Rois deviennent Marchands.

(43) *Ibid.* p. 52. Puis me dit qu'il avoit entendu que j'avois un Orfevre, qu'il me prioit de lui faire émailler un gros anneau d'or qui peſoit plus d'une once, qu'il me délivra. Je dis que je ne ſavois ſi cet Orfevre ſavoit émailler ou non, & que je ne l'avois jamais vû travailler. Il me répondit, par le Sabandar, qu'il ſavoit que l'Orfevre étoit habile homme, & qu'il avoit déja promis à quelques-uns de travailler & d'émailler; qu'il le contenteroit, & me prioit d'avoir l'œil ſur lui, & qu'il enverroit un de ſes Orfevres qu'il me montra, pour apprendre la méthode du mien. Il étoit extrêmement curieux de pierreries & orfevreries, & avoit plus de trois cens Orfevres, qui travailloient journellement pour lui: & ſur cela, il me montra & fit voir un très-grand nombre de

Quelques jours après, un de ſes coqs, qu'il avoit confié à la garde d'un des premiers Seigneurs de la Cour, ayant été vaincu dans un combat par un autre coq de moindre grandeur, il voulut ſavoir pourquoi le petit avoit plus de force que le grand. L'Orancaie, qui le voyoit en colere, répondit avec beaucoup d'humilité qu'il n'en pouvoit comprendre la raiſon; Et moi je la comprens, lui dit le Roi; c'eſt que vous avez mal nourri mon coq, & que vous lui ôtez ſon riz pour le donner à vos Maîtreſſes, ou que vous le mangez vous-même : & là-deſſus il donna ordre qu'on lui coupât une main par le poignet; ce qui fut exécuté ſur le champ. Beaulieu vit ſortir du Palais ce malheureux Seigneur, avec une de ſes mains qu'il emportoit dans l'autre.

BEAULIEU. 1621. Autres cruautés du Roi.

Mais rien n'approche d'un autre ſpectacle, dont il fut témoin. Le 24 de Mars, s'étant rendu à l'ordre du Roi qui l'avoit fait appeller, il trouva ce Prince occupé dans ſa chambre, à faire tourmenter cruellement cinq ou ſix femmes. Il perdit, à cette vûe, l'eſpérance qu'il avoit eûe d'en obtenir quelque faveur; quoiqu'il l'eût crûe d'autant mieux fondée, qu'il n'étoit venu au Palais que par ſes ordres. Cependant, après l'avoir ſalué, il lui offrit quelques bijoux de l'Europe, qu'il jugea capables de partager ſon attention. Mais le cruel Monarque, tournant à peine les yeux ſur ce qui lui avoit plû dans un autre tems, n'étoit attentif qu'à faire augmenter des ſupplices qui avoient déja duré trois heures. Beaulieu ſaiſi d'horreur, faiſoit des vœux au Ciel, pour obtenir la liberté de ſortir; d'autant plus qu'il voyoit autour de lui pluſieurs Orancaies, qui trembloient auſſi pour eux-mêmes. Enfin le Roi chargea quelques Officiers d'une autre exécution; & faiſant enlever de ſa préſence les femmes qu'il avoit pris plaiſir à tourmenter, il commanda qu'elles euſſent les pieds & les poings coupés, & que les corps fuſſent jettés dans la Riviere. Enſuite, ſe tournant vers Beaulieu, il lui demanda ce qu'il penſoit de ſa rigueur. » J'étois ſi attenué, dit l'honnête Voyageur, d'avoir vû

Frayeur de Beaulieu.

pierreries en œuvre & hors-d'œuvre, qu'il faiſoit la plûpart percer par deux endroits, faiſant faire des colliers & chaînes de grandes émeraudes, & des bajus, ou caſaques, à ſa mode, tout brodées de ces pierreries, comme auſſi diverſes orfevreries; comme de grands vaiſſeaux d'or, couverts de pierreries, grand nombre d'épées, coutelas & poignards à leur mode, qui en étoient entiérement couverts, tant ſur les gardes que ſur les fourreaux : nombre d'agrafes, ou crochets, à mettre ſur ſes caſaques ou à la fente d'icelles, en forme de boutons, & me dit qu'en ce qu'il avoit de bajus, ou caſaques, il y avoit plus de trois bahars d'or employés; (Un bahar eſt plus de trois cens cinquante livres, poids de France); & que s'il avoit employé ſix jours conſécutifs à me montrer ſes joyaux & pierreries, ils ne ſuffiroient pour me faire tout voir. Je ne ſais s'il me dit cela afin que j'admiraſſe ſes richeſſes; mais tant-y-a qu'en deux heures de tems que j'ai été là, j'en ai vû un grand nombre, la plûpart deſquelles ſont plûtot pierres de parade que de valeur; & hors de ſes mains elles ne vaudroient pas à beaucoup près ce qu'il les eſtime. Néanmoins, parmi ces pierres, j'en ai vû quelques unes de grand prix; principalement trois diamans, qui peuvent être de quinze à vingt carats chacun; deux fort grands rubis; & une émeraude vieille roche, qu'il eut derniérement en ſa conquête de Pera, qui eſt une des belles pierres qu'à ce que je crois ſe puiſſe rencontrer. *Ibid.* pages 52 & 53.... Le Mercredi 17, & les jours précédens, j'ai été empêché à faire travailler notre Orfevre pour le Roi, qui le charge toujours de nouvelle beſogne; & voudrois à préſent n'avoir jamais vû l'Orfevre dans le Navire, craignant que le Roi ſe plaiſant à ſon ouvrage, ne retarde mon affaire pour faire émailler ſes joyaux. *Ibid.*

BEAULIEU. 1621.

» ſi long-tems ſupplicier proche de moi, que je ne lui ſavois que répondre. » Toutefois, contre ce que j'en penſois, je luis dis que les Royaumes ne » ſe pouvoient maintenir ſans la Juſtice. Alors il répliqua que s'il laiſſoit » paſſer ſans punition ce qui étoit arrivé cette nuit, ſa vie ne ſeroit gué- » res en ſûreté (44).

Avanture d'un joueur Portugais.

Cette férocité ne l'empêcha point d'accorder à Beaulieu la liberté de quelques priſonniers Portugais, qui languiſſoient depuis long-tems dans les fers. Entre pluſieurs Négocians de la même Nation, qui cherchoient à s'enrichir par le Commerce ou par d'autres voyes, l'Auteur lia connoiſſance à la Cour d'Achem, avec *Dom Franciſco Carnero*, joueur habile, & ſi heureux, qu'il ſembloit avoir enchaîné la fortune. On découvrit néanmoins que la mauvaiſe foi n'avoit pas moins de part que le bonheur & l'habileté, aux avantages qu'il remportoit continuellement. Après avoir gagné de groſſes ſommes au Sabandar, qui ſe dédommageoit de ſes pertes par les vexations qu'il exerçoit ſur les Marchands, il jouoit un jour contre une Dame Indienne, à laquelle il avoit déja gagné une ſomme conſidérable, lorſqu'en frappant

(44) Ajoûtons ici les éclairciſſemens de cette avanture. » Je fus encore là environ une » heure, que trouvant occaſion de me retirer avec le Sabandar, nous ſortîmes du » Château, & m'enquerant de lui de l'occaſion des ſupplices; il me dit, que la nuit » paſſée, cinq ou ſix femmes de ſa garde » étant couchées, pour dormir, aſſez proche » de ſa chambre, une d'entr'elles avoit pouſſé » un cri de frayeur; ce qu'entendant le Roi, » demanda ce que c'étoit, & fut répondu » que ce n'étoit rien. Et voyant que pour » quelques autres demandes qu'il fit on ne » lui répondoit à propos, il fit veiller le » reſte de la nuit celles qui étoient dans la » chambre, leur donnant charge de bien » écouter au travers les portes, & diſſimula » juſqu'au point du jour, qu'il envoya quérir » promptement celles qui avoient crié; leſ- » quelles étant devant lui, s'informa de l'oc- » caſion de ce bruit. Aucunes répondirent » que ce n'étoit rien. Mais voyant qu'il ſe » mettoit en colere, une lui dit que celle » qui étoit proche d'elle avoit crié. Le Roi » lui commande de dire promptement la vé- » rité. Elle répondit que dormant, il étoit » venu quelqu'un par-deſſous le lieu où elle » étoit, qui au travers de bambous ou ro- » ſeaux qui leur ſervent de lit, l'avoit piquée » par la cuiſſe avec un cris; que cela l'avoit » fait crier; & que les autres s'étoient réveil- » lées. Alors le Roi leur demanda ſi elles » avoient entendu quelqu'un. Les unes di- » rent que non; autres, que ſi: davantage, » qu'elles avoient trouvé le cris, que le Roi » fit apporter, & qui ne fut reconnu de perſonne. Alors il envoya quérir la Merigne, » ou Capitaine du Guet, qui eſt auſſi une » femme qui a cet office dans le Château; » lui demanda s'il étoit entré quelqu'un la » nuit. Répondit que non. Lors s'adreſſant » à celles ſous qui le cris avoir été trouvé, » demanda qui l'avoit apporté, qui les avoit » piquées avec, qui les avoit fait crier, » pourquoi elles ne lui avoient pas dit véri- » té: & voyant qu'elles ne lui répondoient » rien, il s'irrita & tomba en ſoupçon que » l'on attentoit à ſa vie, & que c'étoit ſa pro- » pre mere, & qu'elle avoit apoſté ces fem- » mes pour faire quelque allarme, afin de le » faire ſortir de ſa chambre pour le tuer ai- » ſément; qui, fut l'occaſion qu'il fit ainſi » torturer les femmes qui avoient crié & la » Merigne même.

» Et encore que ces femmes n'ayent char- » gé perſonne, le Roi n'a pas laiſſé d'arrê- » ter ſa mere, à laquelle j'ai entendu qu'il » a fait donner auſſi la queſtion; & envoya » l'Orancaie *Laxeman*, lorſque j'étois dans » le Château, faire tuer ſon propre Neveu, » Fils du Roi de Johor, diſant que c'étoit ce » jeune Prince que ſa mere vouloit faire Roi; » & à ce ſoir, j'ai appris qu'il a encore fait » mourir le Fils du Roi de Bintan, qu'il te- » noit aux fers, & le Fils du Roi de Pahan, » qui lui étoient Parens; & dit-on qu'il fera » encore mourir ſa mere, à quoi il y a bien » de l'apparence, car il a déja pris toutes ſes » richeſſes, & a fait encore mourir cinq des » principaux Seigneurs de ſa Cour, qu'il eſ- » timoit favoriſer ſa mere. *Ibid.* p. 63.

du poing ſur la table, pour marquer ſon étonnement d'un coup extraordinaire, il rencontra un de ſes dez qu'il briſa, & dont il ſortit quelques goutes de vif argent. Elles diſparurent auſſi-tôt, parce que la table avoit quelque pente. Les Spectateurs, Indiens, d'autant plus étonnés de cette avanture, que Carnero ſe ſaiſit promptement des pieces du dez, & qu'il refuſa de les montrer, jugerent qu'il y avoit de l'enchantement. On publia qu'il en étoit ſorti un eſprit, que tout le monde avoit vû ſous une forme ſenſible, & qui s'étoit évanoui ſans nuire à perſonne (45). Beaulieu pénétra facilement la vérité. Mais il laiſſa les Indiens dans leur erreur; & loin de rendre aucun mauvais office à Carnero, il l'exhorta fortement à renoncer au jeu, dont il ne pouvoit plus eſpérer les mêmes avantages à la Cour d'Achem. Ce fut apparemment la reconnoiſſance qui porta ce Portugais à lui faire une ouverture, qui devint utile au Commerce de France. BEAULIEU. 1621.

Il lui repréſenta » que les François n'ayant plus rien à ſe promettre du » côté de Bantam, ils devoient penſer à l'établiſſement d'un Comptoir dans » le Port d'Achem; mais que ce n'étoit point aſſez, s'ils n'en avoient un » à Surate: que les piaſtres & les Marchandiſes de France n'étant pas propres » à l'Iſle de Sumatra, il n'y avoit rien à gagner lorſqu'on y viendroit di- » rectement de France, pour acheter du poivre; au lieu que paſſant par Su- » rate, les piaſtres s'y échangoient avec un profit honnête, & que ſur diverſes » Marchandiſes qu'on pourroit apporter de France, il y auroit un gain de » plus de cent pour cent à les vendre à Surate, où l'on acheteroit enſuite » des Marchandiſes de cette ville, propres pour Sumatra, ſur leſquelles il » y avoit ordinairement un profit de trois cens pour cent (46). Propoſition qu'il fait à Beaulieu.

Carnero répondoit à Beaulieu du ſuccès de cette entrepriſe. Il lui demandoit la commiſſion de paſſer à Maſulipatan, dans le Navire de Surate, qui étoit au Port d'Achem, & qui devoit prendre inceſſamment cette route. De-là il promettoit de ſe rendre à la Cour du Grand-Mogol, auprès duquel il croyoit n'avoir beſoin que d'une Lettre de cachet du Roi de France, & d'une autre Lettre de la main de Beaulieu, pour expliquer le ſujet de ſon voyage. Il comptoit d'ailleurs ſur le ſecours d'un Orfevre François de ſa connoiſſance, qui étoit dans une haute faveur auprès du Mogol, & ſur quelques recommandations de Peribei, Capitaine du vaiſſeau de Surate. Beaulieu trouva tant de vraiſemblance dans ces offres, & ſi peu de riſque à les accepter, qu'il ne fit pas difficulté d'y donner quelque confiance. Carnero fit le voyage heureuſement. On apprend ſon retour dans le Journal de l'Auteur (47), ſans aucune explication ſur le ſuccès de ſon entrepriſe. Mais, par quelque motif que Beaulieu nous ait dérobé d'autres éclairciſſemens, il paroit qu'il en avoit été ſatisfait, puiſque ſes liaiſons ne ceſſerent point avec Carnero; & l'on peut regarder cet événement comme l'origine du premier établiſſement des François à Surate. Origine de l'établiſſement des François à Surate.

Depuis près de ſix mois que Beaulieu ſollicitoit la permiſſion du Commerce, il voyoit ſes eſpérances retardées de jour en jour par de ſi foibles prétextes, qu'ayant entendu vanter *Queda* & *Lancahui* (48), comme deux lieux Beaulieu prend le parti de quitter Achem.

(45) *Ibid.* page 65.
(46) *Ibidem.*
(47) *Ibid.* page 90.
(48) Ou *Pulo-Lada.*

Beaulieu. 1621.

où le poivre n'étoit pas moins abondant qu'à Sumatra, il prit enfin la réſolution d'abandonner ſecretement le Port d'Achem, & de prendre cette route. Son deſſein étoit de paſſer d'abord par Tikou, & d'y traiter, s'il étoit poſſible, indépendamment des Lettres du Roi; ou d'arrêter les embarquemens qui ſortiroient de ce Port, d'en prendre le poivre, & de le payer au prix commun. C'étoit non-ſeulement une vengeance, mais un juſte dédommagement qu'il croyoit ſe devoir, pour tant de frais inutiles, & pour le tems qu'il avoit perdu. Cependant il avoue que par des reſſorts ſecrets, il avoit chargé dans la Rade d'Achem environ ſept cens bahars de poivre.

Sa route vers Lancahui.

Il en partit le Samedi 24 de Juillet (49), après avoir laiſſé, entre les mains d'un ami, une Lettre pour ſon Vice-Amiral, s'il arrivoit après lui dans ce Port. Le lendemain, il ſe vit dégagé des Iſles de *Gomiſpoda* & de *Puloway*, qui barrent la Rade d'Achem au Nord. Avec les vents de Sud-Oueſt, qui régnent dans cette ſaiſon, il ſe promettoit de doubler la pointe d'Achem en gouvernant à l'Oueſt Nord-Oueſt, pour ſuivre la route de Tikou. Mais les Courans & les marées lui furent ſi contraires, qu'il fut obligé de prendre le large, vers Lancahui. Cette Iſle, où le prix commun du poivre n'étoit que de ſeize piaſtres, & la faveur du Roi de Queda, qui ne lui couta que deux pieces de canon de fer, auroient rempli toutes ſes eſpérances dans une meilleure ſaiſon : mais il y avoit alors ſi peu de poivre, qu'il n'en put charger que vingt bahars : & ne pouvant (50) attendre le mois de Janvier, qui étoit le véritable tems de la récolte, il remit à la voile le 12 d'Octobre.

Deſcription de Lancahui, ou Pulo-Lada.

L'Iſle que ſes Habitans nomment Lancahui, & ceux d'Achem *Pulo-Lada*, ou l'Iſle au poivre (51), contient quinze ou vingt lieues de circuit. Elle eſt montueuſe dans quelques parties, ſur-tout du côté de *Pulo-Botton*, qui n'en eſt éloignée que de cinq lieues à l'Occident. On découvre, dans l'intérieur, une haute montagne, ſéparée par une étroite vallée qu'on n'apperçoit que du côté du Sud; de ſorte qu'à l'Oueſt on ne voit qu'un gros pic, qui eſt double au Sud-Oueſt. C'eſt au pied de cette montagne que le poivre croît en abondance. L'Iſle en produiroit beaucoup davantage, s'il y avoit plus d'Habitans pour la cultiver. On n'y comptoit alors qu'environ cent Inſulaires; reſte de ſept ou huit cens, qui avoient été enlevés par des maladies contagieuſes. Le terroir eſt d'ailleurs très-fertile en fruits, en riz, en beſtiaux. Beaulieu ajoute, *en toutes ſortes de drogues*. On y voit de beaux pâturages, pluſieurs rivieres, & quantité de ſources d'une excellente eau. Les parties qui ne ſont pas cultivées offrent de grands bois, fort épais, particuliérement ſur les montagnes, où les arbres ſont d'une hauteur admirable, parfaitement droits, & d'une groſſeur proportionnée. Du côté du midi, l'Iſle eſt fort coupée par de petits bras de mer, qui forment d'autres petites Iſles,

(49) Il place la Rade d'Achem à cinq degrés trente-quatre minutes de latitude du Nord. L'aiguille, dit-il, y varie cinq degrés & demi vers le Nord-Oueſt. *Ibid.* p. 77.

(50) Il n'en explique pas la raiſon; mais il fait juger qu'il avoit beaucoup de malades.

(51) Beaulieu s'étend avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude ſur la culture du poivre : mais cet article appartient à l'Hiſtoire naturelle. Il place l'Iſle de Lancahui, ou Pulo-Lada, à ſix degrés quinze minutes de latitude du Nord. L'aiguille y varie deux degrés & demi Nord-Oueſt.

couvertes de bois. On en découvre une grande au Nord, à la distance d'une lieue ; & l'Auteur juge qu'entre deux, le passage est bon, quoiqu'il n'ose l'assurer pour les grands Navires. Il ne manqueroit rien à l'Isle de Lancahui, pour en faire un excellent lieu de rafraîchissement, si les pluies qui régnent depuis le commencement de Juillet, jusqu'à la fin d'Octobre, c'est-à-dire, pendant toute la durée des vents d'Oueſt, n'y rendoient l'air fort mal sain (52). Beaulieu. 1621.

Beaulieu se proposoit de retourner à la Rade d'Achem, dans l'espérance d'y recevoir quelque information sur le sort de son Vice-Amiral. En quittant Lancahui, les marées le jetterent vers Pulo-Botton, qu'il reconnut de fort près. Il distingua trois Isles, environnées d'un grand nombre de petites qui ne sont point habitées, mais dans lesquelles on trouve de grands arbres, dont on feroit de très-beaux mâts. Le mouillage est sur par-tout ; & la plus grande des trois Isles offre de bonnes eaux (53). Pulo-Botton.

En approchant de la Rade d'Achem, après avoir employé plus de quinze jours à doubler la pointe, il découvrit un grand Navire, qui venoit sur lui, vent derriere, à toutes voiles, & qu'il reconnut bien-tôt pour un Anglois. Dans le péril dont il se crut menacé, il faisoit déja les préparatifs de défense, lorsqu'à la distance d'un quart de lieue, il vit la Chaloupe de ce Bâtiment, qui se détachoit avec quelques hommes, pour s'avancer vers lui. Elle vint à bord, sans aucune marque de défiance ; & le premier qui monta, défiguré par la maladie, se fit reconnoître pour un Officier du Vice-Amiral, nommé du Parc. Beaulieu, dans le premier mouvement de sa joye, voulut savoir sur le champ d'où il venoit, & quel étoit le Navire qui l'avoit amené. Il venoit de Bantam. Le Navire étoit Anglois, du port d'environ six cens tonneaux, & monté de trente deux pieces de canon. Rencontre de du Parc, Officier du Vice-Amiral.

Mais du Parc lui apportoit des nouvelles plus importantes. Il lui apprit d'abord que Gravé, son Vice-Amiral, étoit dans le Vaisseau Anglois, presque mourant de chagrin, de maladie & de fatigue ; & qu'il avoit passé par Achem, où ne trouvant aucun Vaisseau François, il s'étoit déterminé à rentrer dans celui qui l'avoit apporté, pour retourner à Jacatra. Avantures du Vice-Amiral.

Alors l'impatiente curiosité de Beaulieu s'étant tournée sur le Vaisseau de Gravé, du Parc lui raconta que depuis leur séparation, ce malheureux Bâtiment n'avoit éprouvé que des disgraces. Il étoit entré dans le détroit de la Sonde, où le vent l'avoit jetté sur la Côte de Sumatra, vingt lieues au-dessous du Port de Tikou. Les maladies, qui avoient emporté une partie de son Equipage, s'étoient si peu relâchées, qu'il ne lui restoit que cinq ou six hommes sains, lorsqu'il avoit rencontré successivement plusieurs Navires Hollandois, qui l'avoient traité avec la derniere rigueur. Ils avoient pillé la Chambre du Vice-Amiral, insulté ses Malades, & consumé ses meilleures provisions. Cependant un de leurs chefs, ayant feint de consulter sa commission, lui avoit confessé qu'elle ne portoit pas de prendre les Vaisseaux François, & lui avoit laissé la liberté de continuer sa route, après lui avoir fait promettre d'oublier ce qui s'étoit passé (54). A cette condition, il l'avoit Il est maltraité des Hollandois.

(52) *Ibid.* page 81.
(53) Page 84.
(54) Beaulieu ajoûte *qu'il lui en fit signer quelque chose*, page 87.

BEAULIEU. 1621.

assisté de quelques hommes, qui lui avoient fait payer cherement leur secours, & qui l'avoient conduit à Jacatra. *Coen*, Général des Hollandois, ne s'étoit pas opposé à son départ pour Bantam; mais il lui avoit imposé des loix fort dures, qui avoient ruiné ses plus belles espérances de commerce, & qui l'avoient obligé, en quittant ce Port, de protester de tous dommages contre la Nation Hollandoise. Quelque-tems après, dans une nuit fort obscure, une Barque, qui s'approcha de l'arriere du Navire, y mit le feu, avec des circonstances qui firent connoître assez clairement d'où venoit cette trahison; & les soupçons se changerent en certitude lorsque les Hollandois, empêchant Gravé de sauver ses marchandises, se saisirent non-seulement du poivre, qu'ils transporterent dans leurs Magasins; mais encore de toute l'artillerie & des débris mêmes du Navire, qu'ils vendirent au son du tambour. Gravé, réduit au désespoir, leur demanda du moins quelque secours pour se rendre au Port d'Achem avec quinze ou seize hommes qui lui restoient, dans l'espoir d'y trouver encore Beaulieu. *Limoney*, Commis de la Compagnie de Saint-Malo à Bantam, avoit acheté sa Patache, & se voyant fermer aussi toutes les voyes du Commerce, prit la résolution de partir avec lui; c'est-à-dire, Gravé & Limoney dans la Patache; & les quinze ou seize autres François dans une de ces Barques du Pays, qui se nomment *Pares*, sous la conduite du Capitaine du Buc. La Barque, qui étoit arrivée au Port d'Achem dès la fin du mois d'Août, avoit été arrêtée par l'ordre du Roi, avec tout ce qu'elle portoit d'hommes, & la valeur de deux mille cinq cens piastres qu'ils avoient sauvés en musc, en pierreries, en bezoard & autres marchandises. La Patache n'étoit entrée dans ce Port que depuis quatre ou cinq jours. Gravé, qui étoit dangereusement malade, n'y trouvant pas Beaulieu, & voyant les restes de son Equipage & de ses effets entre les mains du Roi d'Achem, n'avoit pû soutenir cette derniere disgrace. Il avoit profité de l'occasion du Vaisseau Anglois, pour quitter un Pays dans lequel il n'avoit essuyé que des infortunes (55).

Son vaisseau est brûlé par les Hollandois.

Comment il se rend à Achem.

Il meurt de chagrin.

Beaulieu, consterné de ce récit, se hâta de faire apporter le Vice-Amiral à bord. Il reçut de sa bouche, en présence de plusieurs témoins, la confirmation de ce qu'il venoit d'entendre. Quelques jours après, le malheureux Gravé mourut entre ses bras, de chagrin autant que de maladie (56).

Beaulieu demande des satisfactions au Roi d'Achem.

Un juste ressentiment porta Beaulieu à mouiller dans la Rade, au milieu de cinq vaisseaux Mores; résolu, si le Roi faisoit difficulté de lui rendre ses gens, d'employer la force pour enlever quelques-uns de ces bâtimens. A peine avoit-il jetté l'ancre, que plusieurs Officiers d'Achem venant à bord, lui dirent que le Roi se réjouissoit de son retour, & le prioit de satisfaire promptement l'impatience qu'il avoit de le voir. Beaulieu répondit avec fierté, qu'il se garderoit bien de prendre la même confiance à l'amitié d'un Prince qui avoit arrêté ses gens comme des voleurs, & qui s'étoit saisi de quelques misérables restes de leur Navire brûlé. Il ajouta que c'étoit reconnoître fort mal les offres de service qu'il avoit reçûes de la Nation Françoise, & les présens d'un grand Roi. Tous les Officiers l'assurerent aussi-tôt que le Roi regrétoit beaucoup d'avoir été trompé par de faux rapports, sur lesquels il s'étoit persuadé mal-à-propos que

(55) *Ibidem.* pages 87, 88, 89. (56) *Ibid.* page 90.

ses

ſes Priſonniers étoient des Portugais qui avoient ravagé ſes Côtes: que les ayant reconnus pour des François, il leur avoit rendu la liberté: qu'à la vérité, il ne leur avoit pas permis de partir avec les Hollandois & les Anglois, parce qu'ayant remarqué dans ces deux Nations une jalouſie dont il s'étoit défié, il n'avoit pas voulu livrer les ſujets du Roi de France, avec lequel il avoit fait amitié, entre les mains de ſes mortels ennemis; mais qu'il s'étoit propoſé de les remettre au premier Capitaine François qui arriveroit dans ſa Rade (57). Cette apologie étoit imparfaite. Le Roi d'Achem avoit rendu la liberté aux Priſonniers, mais il ne leur avoit pas reſtitué leurs marchandiſes. D'ailleurs, des François étoient aiſés à diſtinguer des Portugais; & s'il avoit crû pouvoir s'y méprendre, il auroit dû conſulter les Hollandois & les Anglois, qui les connoiſſoient parfaitement. Les Officiers répondirent à ces objections, que la reſtitution des marchandiſes ſe feroit à Beaulieu, & qu'à l'égard des Priſonniers, il pouvoit s'aſſurer qu'ils étoient libres. Cette proteſtation même n'étant pas capable de le ſatisfaire, il continua de répondre qu'il ne s'y fieroit point, ſi ce Prince ne commençoit par lui renvoyer tous ſes gens. Alors les Officiers lui offrirent de reſter tous à bord, pour ſervir d'otages. Il ne pût lui reſter aucun doute de leur ſincérité; mais prenant excuſe de ſon devoir, qui ne lui permettoit pas de traiter avec le Roi comme avec un ennemi, lorſque ſa commiſſion étoit tout-à-fait oppoſée, il répéta qu'auſſi-tôt que ſes gens ſeroient à bord, il iroit recevoir volontiers les ordres de Sa Majeſté. BEAULIEU. 1621.

Les Officiers retournerent à la Cour avec cette réponſe. Dès le même jour, Limoney & quelques autres François eurent la liberté de ſe rendre ſur le Vaiſſeau. Ils y apporterent de nouvelles aſſurances des bonnes intentions du Roi, & Beaulieu ne balança plus à deſcendre. Tous ſes gens lui furent rendus; mais il trouva tant de difficulté à faire reſtituer leurs marchandiſes, ſous prétexte qu'étant arrivés après la perte de leur bâtiment, tous leurs biens devoient être confiſqués au profit du Roi, qu'il reprit ſes projets de vangeance. La ſeule difficulté conſiſtoit à ne laiſſer aucun François dans Achem. Il preſſa Limoney, qui avoit commencé quelques affaires pour ſa Compagnie, de vendre ſa patache, & de ſe délivrer de ſes engagemens. Cependant une faveur ineſpérée qu'il reçut du Roi, le fit paſſer à d'autres réſolutions. Ce Prince lui accorda la permiſſion de ſe rendre à Tikou, pour achever ſa charge de poivre. La ſaiſon étoit favorable. Il ne penſa plus qu'à profiter de cette heureuſe révolution (58). Tous les François du Vice-Amiral lui ſont rendus.

Le ſuccès de ſon commerce, qui ne le dédommagea pas moins abondamment de ſes frais que de ſes peines, & les circonſtances de ſon retour (59) juſqu'au Havre de Grace, n'offrent plus rien d'intéreſſant pour la curioſité ni pour l'inſtruction. On a joint, à ſa relation, un journal de ſa route, c'eſt à-dire, un état des vents & des variations de l'aiguille, dreſſé par le Tellier ſon Pilote. Mais ce qu'on lui doit particulierement, & ce que j'ai crû devoir rejetter à la fin de cet article, pour m'aſſujettir à la méthode des Anglois juſqu'au moment où je ſerai libre de m'en former une nouvelle, c'eſt une Deſcription plus étendue de l'Iſle de Sumatra, qu'on ne l'a vûe juſqu'à préſent dans toutes les Relations qui regardent cette Iſle. Retour de l'Auteur en Europe.

(57) *Ibid.* page 97. (58) *Ibid.* page 94. (59) Il arriva le 1 de Décembre 1621.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE SUMATRA.

SUMATRA (60), Isle plus grande que l'Angleterre & l'Ecosse, s'étend depuis la pointe d'Achem, à cinq dégrés & demi de latitude du Nord, jusqu'au détroit de la Sonde, vers cinq dégrés & demi du Sud, ce qui fait environ trois cent lieues Françoises pour sa longueur. Elle est un peu plus large du côté du Sud que de celui du Nord; & Beaulieu lui donne, l'un portant l'autre, soixante-douze lieues dans cette dimension. L'intérieur du pays est rempli de hautes montagnes; mais proche de la mer, la plus grande partie de l'Isle est basse, & ne manque ni de bons paturages, ni d'excellentes terres pour le riz & pour tous les fruits des Indes. Elle est arrosée de plusieurs belles rivieres, entre lesquelles on distingue par leur grandeur, celles de *Cinquel*, de *Barros*, de *Daya*, d'*Achem*, de *Pedir*, d'*Iambi*, & d'*Andripoura*. Les petites sont en si grand nombre, qu'elles rendent la terre continuellement humide, &, dans quelques endroits, fort marécageuse; indépendamment des pluies, qui commencent régulierement au mois de Juin, & qui ne finissent que dans le cours d'Octobre. L'air est dangereux alors pour les Etrangers, sur-tout dans les parties les plus proches de la ligne, telles que le pays de Tikou & de Passaman. Les Achemois mêmes n'y demeurent pas sans crainte, sur-tout pendant les pluies, qui commencent au mois de Juin & finissent dans le mois d'Octobre. Les vents d'Ouest qui regnent alors sur cette côte, s'y rompent avec de grands tourbillons, & d'horribles tempêtes. Des calmes succedent presque tout d'un coup, pendant lesquels l'air n'étant plus agité, & la terre continuant d'être abreuvée de pluies continuelles, le Soleil attire des vapeurs très-puantes, qui causent des fievres pestilentielles, dont l'effet le plus commun est d'emporter les Etrangers dans l'espace de deux ou trois jours, ou de leur laisser des enflures douloureuses & très-difficiles à guérir (61).

Situation d'Achem.

La Ville d'Achem étant à la pointe du Nord, on y respire un air plus pur & plus tempéré. Elle est située sur une riviere de la grandeur de la Somme, à la distance d'environ une demie lieue du rivage de la Mer, au milieu d'une grande vallée large de six lieues. La terre est capable d'y produire toutes sortes de grains & de fruits; mais on n'y seme que du riz, qui est la principale nourriture des Habitans. Quoique les cocotiers y soient les arbres les plus communs, on y trouve, comme dans le reste de l'Isle, tous les arbres fruitiers des Indes; mais peu de légumes & d'herbes potageres. Les paturages, qui sont d'une beauté admirable, nourrissent quantité de bufles, de bœufs & de cabris. Les chevaux y sont en grand nombre, mais de petite taille. Les moutons n'y profitent point. L'abondance des poules & des canards est extraordinaire. On les nourrit avec

Productions de son terroir.

(60) Beaulieu, se renfermant dans les bornes d'un Voyageur, laisse aux Savans le soin d'examiner si l'Isle de Sumatra est l'*Ophir* de Salomon, la Taprobane des Anciens, &c.

(61) Page 96.

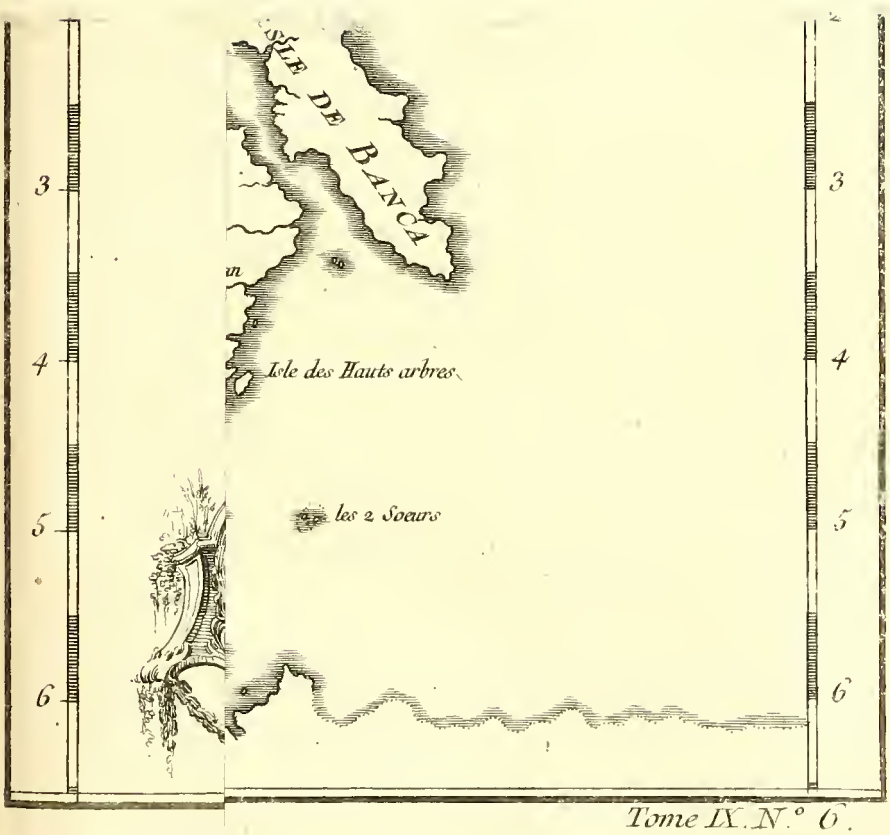

Tome IX. N.° 6.

CARTE DE L'ISLE DE SUMATRA
Dressée sur les Journaux des Navigateurs
Et sur plusieurs Cartes Manuscrites qui sont au Dépôt des Plans de la Marine
Par le Sr. Bellin Ingr. ordr. de la Marine.
Echelle de Grandes Lieues de France de 20 au Degré
5 10 15 20 40
NOTA
Le mot de Songi veut dire Riviere.
Celui de Tanjong signifie Pointe ou Cap.
Celui de Pulo veut dire Isle.
L'interieur de l'Isle de Sumatra et le Cours des Rivieres ne sont pas connus.
PRESQU'ISLE DE MALACA
DÉTROIT DE MALACA
SUMATRA
ROY D'ACHEM
ISLE DE BANCA
Equateur ou Ligne Equinoctiale
Longitude de l'Isle de Fer
Detroit de la Sonde
Achem
Pointe de Pedre
Pte du Roy
I. Vay
Pedir
Pasem
Pointe du Diamant
Goro
Dely
Arigas
Pointe Labou
Labo
I des Cocos
I des Cochons
les 2 Isles
I. Nias
I. Baly
I. Mozular
Batang
Ticou
Priaman
Padang
Manimcabo
Indrapour
Pointe d'Indrapour
Cocomo
Baucoul
Sellebar
Manna
I Fortun
Pongong
I. Pissang
I. d'Inganno ou I Trompeuse
I Triste
I. Montabay ou I. Mintac
Nieu zeland
Grande Isle de Fortune
I. des Cocos
I de Berg
I de Nassau
I des Tortues
Pte du Pecheur
I. des 3 Montagnes
I.Basse
Jambi
Palimban
R. S. Jean
Isle des Hauts arbres
R. Douce
Pointe des Cochons
Baye de Lampons
les 2 Soeurs
I du Prince
I Lingen
I. Barella
Polo Trin
Tanjong Bon
Pointe de Batacarang
Camper
Andragiri
R. de Cambre
Isle Pilti
I. Pisang
Joor
Sincapour
I. Panjan
Pointe Romane
Pahang
Tingoran
Pontigaram
R. de Pahang
I Varella
Pto Timon
I. Pissang
I. Aor
I. Tingi
Malaca
Tanjong Tesorot
I. Darou ou de Aroe
I. Varella
I. Pisang
I. Talang
I. Jara
Songi Bornas
Solongor
I. Perach
Tanjong Auvat
Songi Dely
Andragiri
Drop
Pointe Jujor
I. Verte
Frederic Hendric
Mandane
Sinkouan
Bauton
Tabouane
R. Baurus
Tapenouli
Badore
I. Lalang
113 114 115 119 120 121 123 124 125
1 2 3 4 5 6

Tome IX. N.° 6.

ſoin, pour en vendre les œufs. Beaulieu parle avec étonnement du nombre des ſangliers, qu'il appelle *infini*. Ils ſe trouvent, dit-il, dans les campagnes, dans les paturages, & juſques dans les haies des maiſons (62); mais ils ne ſont, ni ſi grands, ni ſi furieux qu'en France. Les cerfs & les daims ſurpaſſent les nôtres en grandeur. Les lievres & les chevreuils ſont rares dans toutes les parties de l'Iſle; mais tout autre gibier de chaſſe y eſt fort commun. On voit beaucoup d'éléphans ſauvages dans les montagnes & dans les bois; des tigres, des rhinoceros, des bufles ſauvages, des porc-épis, des civettes, des ſinges, des couleuvres, & de fort gros lézards. Les rivieres ſont aſſez poiſſonneuſes; mais la plûpart ſont infeſtées de crocodiles (63). DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

Le Roi d'Achem poſſede la meilleure & la plus grande partie de l'Iſle. Le reſte eſt diviſé entre cinq ou ſix Rois, dont toutes les forces réunies n'approchent pas des ſiennes. A douze lieues d'Achem, au Levant, on trouve ſur la côte, *Pedir*, grande Ville & bien peuplée; enſuite, *Pacem* & *Dali*. A la même diſtance, du côté de l'Oueſt, la côte offre Daya, Ville aſſez conſidérable; & plus loin, ſucceſſivement, *Labo*, *Cinquel*, *Barros*, *Bataham*, *Paſſaman*, *Tikou*, *Priaman* & *Padang*. Dali & Padang bordent, des deux côtés, le Royaume d'Achem. Au Levant, près de la ligne, eſt le petit Royaume d'*Andigti*; plus loin, celui de *Iambi*, le plus riche après Achem; enſuite, celui de *Palimbam*. A l'Oueſt, après Padang, ſuit le Royaume de *Manimcabo*, puis celui d'*Andripoura*. Le reſte de la côte, juſqu'au détroit de la Sonde eſt déſert & couvert de bois; mais la côte du détroit même eſt, en partie, ſous l'obéiſſance du Roi de Bantam (64). Telle eſt l'idée que Beaulieu donne du circuit de Sumatra, en confeſſant que l'intérieur n'eſt pas connu des Etrangers. Il ajoute que cet eſpace eſt peuplé de Malais, au-lieu que l'intérieur ne l'eſt que des anciens originaires de l'Iſle. Principales Villes du Royaume d'Achem. Autres Royaumes de l'Iſle de Sumatra.

La côte Occidentale eſt bordée d'un grand nombre d'Iſles; quelques-unes aſſez grandes, mais à dix-huit ou vingt lieues de Sumatra; d'autres plus petites, qui n'en ſont qu'à trois ou quatre lieues. Elles ne dépendent d'aucun des Royaumes qu'on a nommés. Les Habitans de celles qui ne ſont pas déſertes, paroiſſent de la même race que les anciens Originaires de la grande Iſle, dont ils ont été chaſſés apparemment par les Malais. Au Sud, vers le cinquiéme dégré de latitude, eſt l'Iſle d'Enganno, habitée par une eſpece de Sauvages très-cruels, qui ſont nuds, avec une longue chevelure, & qui maſſacrent ſans pitié tous les Etrangers dont ils peuvent ſe ſaiſir. A trois dégrés & demi, on trouve une Iſle déſerte, de quatorze ou quinze lieues de longueur, que les Hollandois ont nommée l'Iſle de Naſſau. Quatre ou cinq lieues au-deſſous, vers la ligne équinoxiale, eſt une autre Iſle inhabitée, & longue de ſept ou huit lieues. Elle eſt ſuivie de celle de *Montabey*, qui n'eſt qu'à un dégré & demi de la ligne, & qui n'a pas moins de vingt lieues de long. Les Habitans ſont vêtus, & font un commerce régulier avec ceux de Tikou, quoiqu'ils n'ayent pas le même langage. Ce fut dans cette Iſle que Gravé, Vice-Amiral de Beaulieu, prit terre en arrivant dans cette mer; & de-là vinrent, dit-il, tous ſes malheurs (65). Sous la ligne même, on trouve vingt ou vingt-cinq Iſles, grandes ou petites, les Iſles voiſines. Iſle d'Enganno. Iſle de Naſſau. Iſle de Montabey.

(62) Page 97.
(63) *Ibidem.*
(64) *Ibidem.*
(65) Page 98.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

unes habitées, d'autres desertes. Beaulieu se donna le tems d'en observer quelques-unes, entre lesquelles il jetta l'ancre (66). A deux degrés au Nord de la ligne, on rencontre *Pulo Nyas*, Isle de quinze à seize lieues de longueur, fort peuplée, dont les Habitans reçoivent humainement les Etrangers, & sont en Commerce avec Barros. On trouve d'autres Isles desertes, jusqu'à trois degrés & demi du Nord; quelques-unes entiérement couvertes de Palmiers, où les Habitans des Villes maritimes vont charger leurs Navires de cocos, pour en faire de l'huile.

Pulo Nyas.

Idée des Royaumes particuliers de Sumatra.

Revenons, avec l'Auteur, à la description particuliere de Sumatra. Le Royaume d'Andigri porte beaucoup de poivre pour son étendue; mais le grain en est fort petit. L'or est à meilleur marché, dans ce petit Etat, qu'en aucun autre lieu de la dépendance des Malais. Le poivre du Royaume de Iambi est meilleur que celui d'Andigri. Les Anglois & les Hollandois ont des Comptoirs dans cette partie de l'Isle. On est obligé de remonter la riviere d'Iambi, l'espace de cinquante ou soixante lieues, pour arriver à la Capitale, qui est dans une situation mal saine. Il s'y fait un grand Commerce d'or, avec les Habitans de Manimcabo, & même avec les Montagnards originaires de l'Isle. Le Royaume de Palimban est fort abondant en riz & en bestiaux. Tout le Pays que le Roi de Bantam possede sur la Côte est agréable & fertile; mais il s'y trouve peu de poivre. Andripoura est située sur une riviere assez rapide (67). Outre le Commerce du poivre, qui est de la même qualité que celui d'Iambi, on y trouve de l'or. Le Royaume de Manimcabo, qui suit celui d'Andripoura, s'étend assez loin dans les terres. Il a quelques Rades le long de la mer, entre lesquelles l'Auteur ne nomme que *Cortatenga*, où l'on voit souvent des Navires Anglois & Hollandois. Ce Royaume a peu de poivre; mais il est riche en or, qui s'y vend en grenaille. Beaulieu le trouva du même titre que celui de France; quoiqu'il y en ait aussi de plus fin (68).

Andigri.

Iambi.

Palimban.

Andripoura.

Manimcabo.

Rade de Cartatenga.

Achem.

Le Royaume d'Achem avoit autrefois quantité de poivre. Mais un de ses Rois ayant observé que ce Commerce faisoit négliger l'agriculture aux Habitans, fit détruire la plus grande partie des poivriers. A six lieues de la Capitale, vers Pedir, s'éleve une haute montagne, en forme de Pic, d'où l'on reçoit quantité de souffre. *Pulo-Ouay*, une des Isles de la Rade d'Achem, en fournit aussi beaucoup; & c'est de ces deux sources que toute l'Inde le reçoit, pour faire de la poudre. Le territoire de Pedir est si fertile en riz, qu'on l'a nommé le grenier d'Achem. Il n'est pas moins favorable aux vers à soye, qui fourniſſent de la matiere aux Manufactures d'Achem, pour fabriquer diverses étoffes, dont le Commerce est considérable dans toutes les parties de l'Isle. Les Habitans de la Côte de Coromandel achetent le reste de la soie crue. Elle n'est pas blanche, comme celle de la Chine; ni si fine & si bien préparée. Mais, quoique jaune & dure, on en fait d'assez beaux taffetas. De *Pacem* jusqu'à Deli, on trouve plusieurs cantons assez riches des bienfaits de la nature, pour aider ceux qui sont moins heureuse-

Pedir.

(66) *Ibid.*
(67) A trois degrés & demi de latitude du Sud.
(68) Page 98.

ment partagés. Beaulieu vante, à Deli, une ſource d'huile *inextinguible*; c'eſt-à-dire, qui ne ceſſant point de brûler, lorſqu'une fois elle eſt allumée, conſerve ſon ardeur juſqu'au milieu de la mer. Le Roi d'Achem s'en étoit ſervi, dans un combat contre les Portugais, pour mettre le feu à deux Galions, qui furent entiérement conſumés (69). Daya eſt fertile en riz & très-riche en beſtiaux. Cinquel produit beaucoup de camphre, que les Marchands de Surate & de la Côte de Coromandel achetent à grand prix (70). Barros eſt une fort belle Ville, ſituée ſur une groſſe riviere, dans une campagne bien cultivée. On y fait beaucoup de benjouin, qui ſert de monnoie aux Habitans, & qui eſt célébre aux Indes ſous le nom même de la Ville. Le plus blanc eſt le plus eſtimé. On recueille beaucoup de camphre à Barros; mais celui de Bataham, qui eſt en plus petite quantité, paſſe pour le meilleur (71).

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

Huile inextinguible.

Daya.

Cinquel.

Barros.

Paſſaman, où commencent les poivriers, eſt ſitué au pied d'une très-haute montagne, qu'on découvre de trente lieues en mer, lorſque le Ciel eſt ſerain. Le poivre y croît parfaitement. Tikou, qui eſt ſept lieues plus loin, en offre encore plus. Priaman eſt bien peuplé. Sa ſituation en eſt plus agréable que celle de Tikou, & l'air plus ſain. Les vivres y ſont en plus grande abondance : mais le poivre y eſt moins fertile. Les Habitans ſont dédommagés par le Commerce de l'or avec Manimcabo. Padang a peu de poivre; mais le Commerce de l'or y eſt conſidérable; & ſa riviere forme un Port naturel, qui peut recevoir de grands Vaiſſeaux. Les Hollandois s'étoient établis à Priaman. Beaulieu raconte que peu de tems avant ſon Voyage, le Roi d'Achem les avoit forcés d'abandonner leur Comptoir.

Paſſaman.

Tikou.

Priaman.

Padang.

Toutes ces Villes, & les lieux voiſins, ſont fort bien peuplés juſqu'au pied des montagnes. Les terres y ſont réguliérement cultivées. Entre les Habitans Etrangers ou Naturels, il ſe trouve des perſonnes riches, qui jouiſſent heureuſement de leur fortune. Mais ils ne doivent leur tranquillité qu'au bonheur de vivre loin d'Achem. Beaulieu parle de la préſence du Roi comme d'un *frein terrible*, qui fait autant de malheureux qu'il y a d'Habitans dans ſa Capitale. Il ajoute qu'ils méritent leur ſort, parce qu'ils ſont d'une méchanceté odieuſe. C'eſt dans ſes propres termes qu'il faut prendre une juſte idée de leur caractere moral (72). Mais rendant auſſi juſtice à leurs bonnes qualités, il leur attribue de l'eſprit & de l'éloquence; de l'exactitude dans leur langage; une belle main pour l'écriture, dans laquelle ils s'attachent tous à ſe perfectionner; une profonde connoiſſance de l'arithmétique, ſuivant l'uſage des Arabes; du goût pour la poëſie, qu'ils mettent preſque toujours en chant; une propreté dans leurs habits & dans leurs maiſons, qu'ils porteroient volontiers juſqu'à la magnificence, ſi le Roi ne faiſoit tomber ſes principales vexations ſur les perſonnes riches. Les arts ſont en honneur dans la Ville d'Achem. Il s'y trouve d'excellens Forgerons, qui ſont

Caractere des Habitans d'Achem.

Leurs goûts & leurs arts.

(69) Page 99.

(70) A quinze ou ſeize piaſtres le Cati de vingt-huit onces.

(71) Page 99.

(72) Ils ſont orgueilleux, envieux, ſans foi ne conſcience, ſpécialement à l'égard des Chrétiens. Ils ſont traîtres, larrons, & empoiſonneurs; s'eſtimant bien plus habiles que leurs voiſins; voire même ils eſtiment toutes les autres Nations brutales à l'égard d'eux. *Ce ſont les termes de Beaulieu.*

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

toutes ſortes d'ouvrages de fer; des Charpentiers, qui entendent fort bien la conſtruction des Galeres; des Fondeurs, pour tous les ouvrages de cuivre. On a déja fait remarquer, dans le Journal de Beaulieu, que le Roi entretenoit au Palais trois cens Orfevres, & quantité d'autres Artiſans. Depuis le regne de ce Prince, les Achemois paſſoient pour les meilleurs ſoldats des Indes. Ils ſont extrêmement ſobres. Le riz fait leur ſeule nourriture. Les plus riches y joignent un peu de poiſſon & quelques herbages. Il faut être grand Seigneur, à Sumatra, pour avoir une poule, rôtie ou bouillie, qui ſert pendant tout le jour. Auſſi diſent-ils que deux mille Chrétiens, dans leur Iſle, l'auroient bientôt épuiſée de bœufs & de volaille. Ils ſont tous Mahométans, & tous feignent beaucoup de zèle pour leur Religion : mais on découvre aiſément leur hypocriſie, ſur-tout dans l'affection qu'ils font éclater pour leur Roi, à qui, ſuivant les termes de Beaulieu, *ils deſireroient d'avoir mangé le cœur* (73). Ils le redoutent juſqu'au point, que dans la crainte continuelle que leurs voiſins ou les témoins de leur conduite n'attirent ſur eux ſa colere par quelque rapport malin, ils s'efforcent eux-mêmes de les prévenir par de fauſſes accuſations. De-là vient ſa cruauté; parce qu'étant obſedé de délateurs, il s'imagine qu'on en veut ſans ceſſe à ſa vie, & que tous ſes Sujets ſont autant de mortels ennemis dont il ne peut trop ſe défier. Le frere accuſe le frere. Un pere eſt accuſé par ſon fils. Lorſqu'on leur reproche cet excès d'inhumanité, & qu'on les rappelle aux droits de la conſcience, ils répondent que Dieu eſt loin, mais que le Roi eſt toujours proche (74).

Leur Religion & leur hypocriſie.

Loix & Juſtice.

La pluralité des femmes eſt établie à Sumatra, comme dans tous les Pays Mahométans, & les loix du mariage y ſont les mêmes. Les grandes uſures & les prêts ſur gage y ſont rigoureuſement défendus. Tandis qu'à Bantam on prend par mois juſqu'à cinq pour cent, le plus gros intérêt n'eſt ici que de douze par an. On y porte la rigueur fort loin pour les dettes. A l'expiration du terme, le débiteur eſt appellé en Juſtice, où le créancier prouve ſes droits. Le délai qu'on accorde, pour payer, eſt ordinairement très-court. Si l'ordre du Juge n'eſt pas exécuté au jour preſcrit, on arrête le débiteur, qui eſt condamné à ſatisfaire ſur le champ; & ſi le pouvoir ou la volonté lui manque, on lui attache les mains derriere le dos avec un *Rattan*. On le laiſſe libre dans cet état; mais il eſt défendu ſous peine de la vie de lui délier les mains; & chaque jour, il doit ſe préſenter au Juge, pendant la ſéance. Enfin, s'il ſe laiſſe déclarer inſolvable, il eſt abandonné au créancier, dont il devient l'eſclave juſqu'à la fin du payement. Ce Tribunal, qui eſt celui de la Juſtice civile, ſe tient chaque jour au matin, à l'exception du Vendredi, proche de la principale Moſquée. Celui de la Juſtice criminelle, qui regarde les meurtres, les larcins, &c, ſe tient dans un autre lieu. Ce ſont les plus riches Orancaies, qui préſident alternativement à l'un & à l'autre.

Reſpect ſinguliet pour la Juſtice.

Beaulieu parle, avec admiration, du reſpect que les Achemois ont pour la Juſtice. Un criminel, arrêté par une femme ou par un enfant, n'oſe prendre la fuite, & demeure immobile. Il ſe laiſſe conduire avec la même

(73) *Ibid.* page 100. (74) *Ibidem.*

docilité devant le Juge, qui le fait punir ſur le champ. Le châtiment ordinaire, pour les fautes communes, eſt la baſtonade. Après l'exécution, chacun s'en retourne tranquillement, ſans qu'on puiſſe diſtinguer le coupable entre les accuſateurs; c'eſt-à-dire, qu'on n'entend d'une part aucune plainte, ni de l'autre aucun reproche. Un jour que les affaires de Beaulieu l'avoient conduit au Tribunal, & qu'il y avoit été reçu fort civilement par le Juge, il fut témoin de pluſieurs cauſes; entr'autres, de celle d'un homme qui avoit eu la curioſité de voir la femme de ſon voiſin par deſſus une haye, tandis qu'elle étoit à ſe laver. Cette femme en avoit fait des plaintes à ſon mari, qui s'étant ſaiſi du coupable l'amenoit lui-même en Juſtice, où il fut condamné à recevoir ſur les épaules trente coups de Rattan. Auſſi-tôt il fut conduit hors de la ſalle par l'Exécuteur, qui commençoit à lever le bras. Mais entrant alors en capitulation pour éviter le ſupplice, il propoſa ſix *Mazes*. L'Exécuteur en demanda quarante; & le voyant incertain, il lui donna un coup ſi rude, que le marché fut bien-tôt conclu à vingt Mazes. La ſentence n'en fut pas moins exécutée, mais avec tant de douceur que le Rattan ne faiſoit que toucher aux habits. Cette capitulation s'étoit faite à la vûe du Juge & de ſes Aſſeſſeurs, qui ne s'y étoient pas oppoſés; & le coupable, demeurant libre après l'exécution, ſe mêla tranquillement parmi les Spectateurs, pour entendre le jugement de quelques autres cauſes. Beaulieu apprit, de ſon Interpréte, que c'étoit l'uſage commun; mais que celui qui avoit payé les vingt Mazes étoit ſans doute un homme riche, & que ceux qui l'étoient moins aimoient mieux ſubir la punition que de s'en exempter à prix d'argent (75). Le Roi ne laiſſant gueres paſſer de jour ſans quelque exécution ſanglante, telles que de faire couper le nez, crever les yeux, châtrer, couper les pieds, les poings, ou les oreilles, les Exécuteurs demandoient au coupable combien il vouloit donner pour être châtré proprement, pour avoir le nez ou le poing coupé d'un ſeul coup; ou, ſi la ſentence étoit capitale, pour recevoir la mort ſans languir. Le marché ſe concluoit à la vûe des Spectateurs, & la ſomme étoit payée ſur le champ. Celui qui manquoit d'argent, ou qui le préféroit à ſa ſureté, s'expoſoit à ſe voir couper le nez ſi haut, que le cerveau demeuroit à découvert, à ſe voir hacher le pied de deux ou trois coups, à perdre une partie de la joue avec l'oreille. Mais Beaulieu admire qu'à l'âge même de cinquante ou ſoixante ans, toutes ces mutilations ſoient rarement mortelles; quoiqu'on n'y apporte point d'autre reméde que de mettre promptement les parties mutilées dans la riviere, d'arrêter le ſang & de bander la plaie (76). Il ne reſte d'ailleurs aucune tache aux coupables, qui ont ſubi cette rigoureuſe juſtice. Ils ſeroient en droit de tuer impunément ceux qui leur feroient le moindre reproche. » Tout homme, diſent les Achemois, eſt ſujet à faillir; & le châtiment » expie ſa faute.

Description de l'Isle de Sumatra.

Exemple dont Beaulieu fut témoin.

Le Chef de la Religion, qui porte le titre de Cadi dans le Royaume d'Achem, juge de toutes les affaires qui concernent les mœurs & le culte établi. Le Sabandar préſide à celles du commerce. Quatre *Merignes*, ou chefs de patrouille, veillent nuit & jour à la ſureté publique. Chaque Orancaie participe

Autres Officiers du Royaume d'Achem.

(75) Page 101.

(76) Page 102.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

à l'adminiſtration, dans un canton qu'il gouverne ; & cette diſtribution d'autorité ſert beaucoup à l'entretien de l'ordre. Elle n'expoſe jamais celle du Roi, parce que dans la petite étendue de chaque gouvernement, les Orancaies n'ont point aſſez de forces pour ſe rendre redoutables, & qu'ils ſervent entr'eux comme d'eſpions pour s'obſerver. Quelques-uns des principaux réſident près de la Capitale, & commandent une eſpece de Guet, compoſé de deux cens chevaux, qui roule toutes les nuits dans la campagne & ſur les côtes voiſines.

Gardes du Palais.

La Garde Royale eſt de trois mille hommes, qui ne ſortent preſque jamais des premieres cours du Château, & qui ont entr'eux leur bazar, c'eſt-à-dire leur marché, dans lequel ils font un commerce continuel de leurs ouvrages, qu'ils échangent avec les Marchands du dehors contre toutes ſortes de proviſions. Les Eunuques, au nombre de cinq cens, forment une Garde plus intérieure, dans l'enceinte où nul homme n'a la liberté de pénétrer. C'eſt proprement le Palais, qui n'eſt habité que par le Roi & par ſes femmes. L'Aſie a peu de ſerrails auſſi-bien peuplés. Dans une multitude infinie de femmes & de concubines, on comptoit alors vingt filles de Rois, entre leſquelles étoit la Reine de Peta, que le Roi d'Achem avoit enlevée. Cependant il n'avoit qu'un fils, âgé de dix-huit ans, & plus cruel encore que lui.

Femmes & concubines.

Politique du Roi d'Achem.

Outre ces deux Gardes, il avoit, dans diverſes parties du Château, environ quinze cens Eſclaves, la plûpart Etrangers, qui ne ſortoient pas plus que les femmes, & qui n'avoient aucune communication au-dehors. Il les faiſoit exercer au manîment des armes, ſur-tout à tirer de l'arquebuſe ; & Beaulieu raconte qu'il les employoit à ſes vengeances ſecretes. Mais rien ne le rendoit ſi terrible, & n'aſſuroit mieux ſon pouvoir, que l'obligation qu'il avoit impoſée à tous les Orancaies qui réſidoient dans Achem & dans les lieux voiſins, de ſe rendre alternativement au Château, tous les trois jours, & d'y paſſer vingt-quatre heures, pour lui former une autre eſpece de Garde. Elle méritoit peu ce nom, puiſqu'ils étoient obligés de laiſſer leurs armes à la premiere porte, & de demeurer enfermés dans une Cour, où ils n'avoient pas d'autre retraite que de petites cabanes, qui les mettoient à couvert pendant la nuit. Mais ſous un faux prétexte d'honneur & de confiance, il avoit continuellement en ſon pouvoir le tiers de ceux qu'il croyoit capables de lui nuire (77).

Deſcription du Château.

Le Château Royal d'Achem a plus d'une demie lieue de circuit. Sa figure eſt ovale. Quoiqu'il n'ait aucune fortification réguliere, il eſt aſſez bien défendu par un foſſé de vingt-cinq ou trente pieds de profondeur, & d'autant de largeur ; d'autant plus difficile d'ailleurs à paſſer, que ſes bords ſont tout à-la-fois couverts de broſſailles & fort eſcarpés. La terre, qu'on a jettée du côté du Château, forme un aſſez haut parapet, qui ſert de mur, & ſur la crête duquel on a planté des bambous, qui forment une barriere impénétrable. Cette eſpece de roſeau Indien a la dureté du bois, & croît auſſi haut que le frêne. Il eſt défendu, ſous peine de la vie, d'en couper les moindres branches ; & Beaulieu rapporte qu'un des Seigneurs que le Roi d'Achem avoit employés à l'Ambaſſade de Hollande, ayant oublié cette défenſe à ſon retour, fut égorgé ſur le champ pour en avoir arraché un petit rameau (78). Le Château n'a d'ailleurs ni flancs ni baſtions. Quelques grands boulevards, qu'on a commencés

(77) Page 103.

(78) Page 104.

au

au Nord, du côté de la moſquée, ſont demeurés imparfaits. Les portes n'ont pas de pont-levis, ni même de foſſé. C'eſt un terre-plain, ſur lequel on a bâti une muraille de pierre, haute de dix ou douze pieds, pour ſoutenir une terraſſe qui regne au-deſſus de la porte, & qui n'a pour défenſe que deux beaux canons de bronze. La porte même n'eſt qu'une barriere de bois aſſez forte, qui ſe ferme avec des verroux & deux grandes barres de fer. Au travers du Château paſſe une petite riviere, qui deſcend des montagnes, & dont l'eau eſt excellente. On a formé, le long des bords, quantité de dégrés, par leſquels on peut deſcendre juſqu'au fond pour s'y laver ou s'y rafraîchir. Avant que de parvenir à l'appartement du Roi, il faut paſſer quatre portes, de la derniere deſquelles on a tiré un mur de brique fort épais, qui ſoutient une terraſſe d'environ cinquante pas de largeur. La vûe de pluſieurs petites pieces de fonte, que Beaulieu remarqua ſur cette grande terraſſe, lui fit juger que c'étoit l'arſenal. Elle fait partie de l'enceinte d'une très-grande cour, qui eſt vis-à-vis l'appartement, & dans laquelle on rangeroit quatre mille hommes en bataille. Beaulieu y vit un jour trois cens Elephans (79) : les deux autres côtés ſont fermés par quatre grands pavillons, & par un boulevard qui commande la terraſſe. C'eſt tout ce que le même Voyageur recueillit alors de ſes propres obſervations, parce qu'avec toute la faveur qu'il s'étoit procurée, il n'eut jamais la liberté de pénétrer plus loin. Mais, d'un grand nombre de relations Angloiſes & Hollandoiſes, qui regardent l'Iſle de Sumatra, on n'en connoît pas une où le Château Royal d'Achem ſoit décrit avec tant d'étendue.

A l'égard de la Ville, Beaulieu n'en donne pas une idée fort diſtinguée, lorſqu'il la compare aux villages de Normandie (80). Cependant il faut ſuppoſer que cette comparaiſon ne tombe que ſur ſa foibleſſe, parce qu'elle eſt ſans fortifications & ſans murs; ou ſur la qualité de ſes maiſons, dont la plûpart ont peu d'apparence. Une Ville qu'il repréſente aſſez peuplée pour fournir, d'elle-même & *de quelques lieux adjacens*, quarante mille hommes en état de porter les armes (81), ne peut être abſolument mépriſable. *Graaf* en jugeoit plus favorablement, lorſqu'il en a fait la Deſcription ſuivante.

Deſcription de la Ville d'Achem.

» Elle eſt ſituée, dit-il, dans la partie Septentrionale de l'Iſle (82), ſur un » terrain uni, éloignée d'environ trois milles d'une montagne d'où coule une » riviere, qui fait un coude pour entrer dans la Ville, & qui la ſépare en » deux; après quoi, elle ſe décharge dans la mer par trois embouchures. La » plus grande & la plus belle partie d'Achem eſt du côté du Nord-Oueſt. Preſ- » que toutes les maiſons y ſont de joncs & de bambous. Il y en a peu qui » ſoient de pierre; mais elles ſont toutes ſur des piliers de bambou, élevés » de quatre, cinq, ou même ſix pieds au-deſſus de terre, parce que les gran- » des marées & la riviere inondent la Ville preſque tous les ans; de ſorte qu'on » ſe ſert de bateaux pour aller d'une maiſon à l'autre. Son circuit eſt d'en- » viron deux milles. Elle n'a ni baſtions, ni murailles. On voit, aux environs, » un reſte de fortifications ruinées, & quelques pieces de beau canon de fonte, » ſans affuts & couchées ſur le ſable. Achem a deux grandes places, qui ſer-

(79) *Ibidem.*
(80) Page 103.
(81) Page 105.
(82) A cinq degrés trente minutes de latitude du Nord, & cent ſeize degrés de longitude.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

» vent de marchés ; l'une au milieu de la Ville, l'autre à l'extrémité ſupérieure. » C'eſt là que ſont raſſemblés les Marchands, tant Mahométans qu'Idolâtres, » fort bien pourvûs de toutes ſortes de marchandiſes. On y voit, dans les di- » vers quartiers, quantité de pagodes pour les Idolâtres, & de moſquées pour » les Mores. Le Palais Royal eſt grand, & bâti preſqu'entierement de pierre. » Il a de fort beaux appartemens, des jardins ornés de belles pyramides, di- » vers tombeaux des Rois, des canaux, & un grand édifice pour les femmes, » qu'on fait monter au nombre de ſept ou huit cens, & qui ſont gardées par » des Eunuques (83).

Ses avenues lui tiennent lieu de fortifications.

Mais, , ſi la Ville & le Château d'Achem ſont mal fortifiés, les avenues en ſont ſi difficiles, qu'elles leur ſervent naturellement de défenſe. Le pays eſt coupé de rivieres vaſeuſes, de marais fort humides, d'arbres & d'épaiſſes broſſailles. A l'entrée de la riviere, qui eſt très-dangereuſe, s'éleve un Fort de pierre, compoſé d'un gros baſtion rond, dont l'artillerie bat à fleur d'eau, avec deux courtines qui ſont face des deux côtés, & qui ſont jointes par une terraſſe de gazon où eſt la porte. Il n'a point de foſſé du côté de la terre. Les murs du baſtion & ceux des courtines ont dix-huit pieds d'épaiſſeur, & vingt de hauteur. L'ouvrage en eſt excellent. Devant le baſtion, le Roi s'eſt fait bâtir une maiſon de campagne, accompagnée de pluſieurs viviers & de belles allées. Tout cet eſpace eſt ceint d'une tranchée, relevée de gazons à dix ou douze pieds de hauteur, où trois mille hommes peuvent aiſément ſe retirer ; & devant cette tranchée, on a conſtruit un autre petit Fort, entouré d'un foſſé, & couvert de broſſailles, dans lequel il y a quelques bonnes pieces d'artillerie. Les marécages voiſins & quantité de tranchées diſperſées, ne ſervent pas moins à le défendre ; ſans compter une eſpece d'arbres nommés *Nippiers*, qui bouchent les paſſages, dans un pays ſi fangeux que les ſangliers ont peine à s'en dégager.

Fort à l'entrée de la Riviere.

Au Levant, le long du rivage de la mer auſſi loin que la vallée s'étend vers *Pedir*, on rencontre, d'une portée de mouſquet à l'autre, de petits forts de gazon, environnés de broſſailles, & munis de deux ou trois pieces de canon, ſi couverts, qu'on ne les appercevroit pas ſi l'on n'étoit averti. Il ne s'y fait aucune garde pendant le jour ; mais, chaque nuit, le Guet de Cavalerie dont on a parlé fait une ronde aux environs. C'eſt le côté par lequel on redoute le plus les deſcentes ; ſoit, parce qu'il eſt vers Malaca, ou parce que les Galeres ſont ordinairement dans cette partie de la riviere. L'autre côté, c'eſt-à-dire celui de l'Occident, eſt moins garni de Forts, quoiqu'il ſoit naturellement plus ouvert ; mais l'accès du rivage eſt difficile aux barques, ſi le tems n'eſt tout-à-fait calme ; & cent pas plus loin, on rencontre une tranchée remplie d'eau, profonde & d'environ quarante pas de largeur, qui ſortant de la grande riviere, court le long de la mer juſqu'au pied des montagnes. Au de-là, c'eſt une plaine fort unie, & large d'une lieue, dans laquelle on ne trouve plus de foſſés ni de retranchemens juſqu'à la Ville (84).

Forces du Roi d'Achem.

Les principales forces du Roi d'Achem conſiſtent dans ſes Galeres, & dans ſes Eléphans. Il entretient cent groſſes Galeres, dans les Ports d'Achem, de

(83) Voyage de Nicolas Graaf, pages 22 & 23.

(84) Beaulieu, pages 105 & précédentes.

Daya & de Pedir. Beaulieu, qui apporta beaucoup de ſoin à les obſerver, les trouva incomparablement plus grandes que celles de l'Europe (85). Elles ont ordinairement trois bonnes pieces de canon ; & dans quelques-unes, le courſier eſt de quarante livres de balle. Les hanches & les épaules ſont garnies de pluſieurs fauconneaux. On met, ſur les plus groſſes, ſept à huit cens hommes qui entendent parfaitement l'art de ramer.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA. Galeres Achemoiſes.

Les Eléphans du Roi d'Achem ſont toujours au nombre de neuf cens, dont on exerce la plûpart au bruit des mouſquetades & à la vûe du feu. Ils ſont ſi bien inſtruits, qu'en entrant dans le Château, ils font la *ſombaie*, ou le ſalut devant l'appartement du Roi, en pliant les genoux, & levant trois fois la trompe. On rend tant d'honneur à ceux qui paſſent pour les plus courageux & les mieux inſtruits, qu'on fait porter devant eux des *quitaſols* (86), diſtinction réſervée d'ailleurs pour la perſonne du Roi. Le peuple s'arrête, lorſqu'ils paſſent dans une rue, & quelqu'un marche devant eux avec un inſtrument de

(85) Il en compte un tiers de cette grandeur. Ses obſervations méritent d'être raſſemblées dans une Note. » J'ai vû, dit-il, » la quille d'une, qui n'étoit que moyenne, » & qui avoit ſix vingt pieds de long, tout » d'une piece. Les Achemois travaillent fort » bien à faire ces galeres, & ce ſont de beaux » bâtimens ; mais elles ſont peſantes, trop » larges & trop hautes. Outre cela, elles ont » les *raſteliers* très-petits & foibles en comparaiſon des membres. Auſſi leurs rames ne » ſont ſi longues, ni ſi peſantes ; n'étant que » des perches au bout deſquelles il y a un » morceau de plomb, enté aſſez à propos » & bien ouvragé. Ils ne mettent que deux » hommes ſur chaque rame : encore ſont-ils » debout. Leurs voiles ne ſont pas artimonieres, mais taillées comme celles des Navires, c'eſt-à-dire quarrées. Les bordages, » ou planches, ont ſix pouces d'épais ; de » ſorte qu'étant ſi lourdes, il paroit qu'une » galere chrétienne en battroit dix. *Page 6.*

» Ils conſervent avec ſoin ces galeres ; car » il y va de leur vie, ou bien en faire promptement une neuve de la même façon. » Pour éviter cela, dès qu'elles ſont revenues dans la riviere, on nettoye leur » *ſouille*, ou place, en ſorte qu'il n'y demeure aucune vaſe ni ordure ; puis, par le » travers, ils mettent de groſſes pieces de » bois, éloignées de dix en dix pieds, & » également alignées, afin que la galere ſoit » portée également deſſus, de peur qu'elle » ne ſe courbe. Ces ſommiers ſont élevés » du fond de la foſſe plus de dix pieds. La » mer croiſſant, les Eléphans halent la galere ſur les ſommiers ; de ſorte qu'on peut » aller deſſous par tout. Lors, on la viſite, » & recalfate s'il en eſt beſoin. Puis ils ferment la ſouille avec force gazons, pierres » & planches du côté de la riviere, & la rempliſſent d'eau juſqu'au niveau des ſommiers ; tellement que la galere n'eſt qu'à la » ſuperficie de l'eau, ſans y tremper, n'en » ayant que la fraîcheur : cela ſe fait afin que » les vers de mer ne la rongent, ou que ſi » elle en a été entachée durant le voyage, » ils meurent étant hors de leur élement. La » ſouille étant pleine & bien fermée, ayant » au préalable ôté les voiles, antennes & » cordages, & ne reſtant que les mâts, ils » les garniſſent & couvrent ſoigneuſement » de feuilles de palmier, en ſorte que la pluie » ne les peut aucunement mouiller, ni le ſoleil après les pourrir. Pour cet effet, ils » font un grand toît, qui couvre entiérement la galere. Après cela ils mettent la » hauteur de quatre ou cinq pieds d'eau dedans, pour la tenir fraîchement, & que » le bordage, par la chaleur, ne ſe fende. » Tout cet ouvrage eſt achevé en cinq ou » ſix jours : & ne ſe peut rien voir de mieux » conſervé, ni plutôt prêt ; parce que la » ſouille étant pleine d'eau, il n'eſt beſoin » d'aucun calfat ; les agrets ſont tout proche, » & le toît en moins de rien eſt levé ; l'eau » qui eſt dans la galere étant vuidée augmente celle de la ſouille, qui fait flotter » les ſommiers, que l'on retire très-aiſément ; & la ſouille débouchée tout-à-coup, » l'eau s'écoulant dans la riviere, entraîne » avec ſoi la galere. *Ibid.* p. 107.

(86) Eſpece de Paraſol.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

cuivre, dont le ſon avertit toute la Ville du reſpect qu'on leur doit (87).

Les frais de la Guerre ſont peu conſidérables pour le Roi d'Achem. Tous ſes Sujets ſont obligés de marcher au premier ordre, & de porter des vivres pour trois mois. Il ne leur fournit que des armes. Si la campagne dure plus longtems, il nourrit ſon armée de riz. Au retour, les armes rentrent dans ſes magaſins, qui ſont remplis d'arquebuſes, mais courtes & mal montées, & de toutes ſortes d'armes ou d'inſtrumens militaires. Quelques Voyageurs lui donnent cinq mille pieces de canons. Beaulieu en accorde deux mille, pourvû que dans ce nombre on compte les *fauconneaux*, les *eſpoirs*, les *Pierriers*, & ce qu'il nomme les autres pieces à boetes. Mais il n'eſt certain, dit-il, que de douze cens bonnes pieces, dont huit cens peuvent paſſer pour de groſſes pieces (88).

Revenus du Roi d'Achem.

Les revenus de la Couronne d'Achem ſont peu connus des Etrangers. Cependant Beaulieu croit pouvoir conclure de ſes connoiſſances, qu'ils ſont fort au-deſſus de l'opinion commune. Premierement, il n'en coute preſque rien au Roi pour la Guerre; la poudre, le plomb, le fer & le riz, font une dépenſe fort légere. Pendant la paix, il reçoit beaucoup plus de ſes Sujets, en riz, en chair, en poiſſon, en volaille, huile, ſucre, légumes, qu'il ne s'en conſomme dans l'intérieur du Palais; & l'excédent eſt vendu à ſon profit. Il ne donne que du riz à ceux qui le ſervent. Son propre Domaine, qu'il fait cultiver par ſes Sujets, en rapporte une prodigieuſe quantité. Il n'en tire pas moins, des contributions. Tout eſt dépoſé dans des magaſins, & gardé juſqu'à l'arriere ſaiſon, qui en double ſouvent le prix. Alors, il le vend à ſes Sujets; ou, ſi l'année eſt abondante, il l'envoye dans les Pays Etrangers, où ſes Emiſſaires l'informent que ce grain manque. Beaulieu parle de quarante Vaiſſeaux chargés, qu'il avoit envoyés à *Pera*, & qui lui rapporterent une très-grande ſomme. Il a, dans ſes paturages, un nombre infini de beſtiaux, qu'il fait gar-

(87) Quoiqu'on ſe ſoit aſſez étendu ſur les propriétés de ces animaux, dans les Relations d'Afrique & dans celles de Siam, Beaulieu rapporte un exemple de leur intelligence, ou de la perfection de leur inſtinct, qui ne doit pas être ſupprimé. Le Roi d'Achem, partant pour le ſiege de Deli, voulut mener cent Eléphans, qu'il falloit embarquer dans les galeres; mais lorſqu'on les eut conduits ſur le rivage, il fut impoſſible de les y faire entrer. Le Roi, furieux d'apprendre que ſes ordres n'euſſent pas été ſuivis, condamna au ſupplice tous ceux qu'il avoit chargés de l'exécution. Ils s'écrierent qu'ils n'étoient pas coupables, & que les Eléphans avoient refuſé d'obéir. Toute l'armée en riroit un mauvais préſage : lorſque le Roi, prenant le parti de ſe rendre lui-même à la mer, commença par injurier beaucoup les cent animaux, avec de vifs reproches de leur nourriture, & de l'honneur qu'il leur faiſoit tous les jours. Enſuite, il fit prendre le plus diſtingué d'entr'eux, qu'il fit fendre par le milieu du ventre, à la vûe de tous les autres, en les menaçant du même traitement, s'ils ne s'embarquoient à l'heure même : ce qu'ils firent ſur le champ; & pendant tout le voyage, il n'y en eut pas un qui fît le rétif. *Ibid.* page 106.

L'Auteur ajoute que ce Prince excelloit à gouverner & à dompter les Eléphans. Il le vit courir, à toute force, debout ſur un de ces animaux; appuyé ſeulement ſur le crochet avec lequel on les conduit. » Quant à » moi, ajoute Beaulieu, étant affourché deſ- » ſus, j'avois bien de la peine à m'y tenir. » C'eſt une mauvaiſe monture, pour ceux » qui n'y ſont pas accoutumés. L'avant des » épaules eſt le plus doux : mais, plus arrie- » re, j'aimerois mieux courir dix poſtes, » que de faire quatre lieues ſur un Eléphant » ſans chaire ou autre invention. *Ibidem.*

(88) *Ibid.* page 105.

der par ſes Eſclaves. Ses Eléphans ne lui coutent rien à nourrir ; au-lieu de riz, il leur abandonne les troncs des bananiers, qu'il fait couper indifféremment dans les terres de ſes Sujets, ſous prétexte qu'ils n'ont rien à regretter, parce que de la racine de cette eſpece d'arbre, il ſort une nouvelle tige qui porte du fruit l'année ſuivante. Ses coqs mêmes ne lui coutent rien. Il les donne à nourrir aux Orancaies, qui en prennent plus de ſoin que de leurs propres enfans. Ses habits & ceux de ſes femmes lui viennent de ſes droits ſur les Manufactures, & des préſens qu'il reçoit de tous les Officiers du Royaume. Pour la conſtruction de ſes Palais & autres édifices, il employe ſes Eſclaves ; les uns à tirer la pierre des carrieres ; d'autres à bâtir ; d'autres à diriger l'ouvrage ; & la différence du prix ne conſiſte que dans une portion de riz, double ou ſimple.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

Cette abondance de biens n'a rien de commun avec les revenus qui entrent dans ſes coffres. Il hérite de tous ſes Sujets, lorſqu'ils meurent ſans enfans mâles. Ceux qui ont des filles peuvent les marier pendant leur vie ; mais ſi le pere meurt avant leur établiſſement, elles appartiennent au Roi, qui ſe ſaiſit des plus belles, & qui les entretient dans l'intérieur du Palais De-là vient la multitude extraordinaire de ſes femmes (89).

Il tire un profit immenſe de la confiſcation des biens, qui eſt le châtiment ordinaire des plus riches coupables. Il s'attribue la ſucceſſion de tous les Etrangers qui meurent dans ſes Etats. Ce n'étoit pas ſans peine que les Européens s'étoient fait excepter de cette loi. Quelques Marchands de Surate & de Coromandel étant morts à Achem, pendant le ſéjour que Beaulieu fit dans cette ville, non-ſeulement tous leurs effets furent ſaiſis au nom du Roi, mais on mit leurs Eſclaves à la torture, pour leur faire déclarer s'ils n'avoient pas détourné quelques diamans ou d'autres richeſſes (90). Un ancien uſage le met en droit de confiſquer tous les Navires qui font naufrage ſur les terres de ſon obéiſſance ; & dans la ſituation de ſes Côtes, ce malheur arrive ſouvent aux Etrangers. Hommes & Marchandiſes, tout eſt enlevé par ſes ordres. Entre pluſieurs naufrages, qui arriverent pendant le ſéjour de Beaulieu, un grand Bâtiment de Dabul vint ſe briſer à l'entrée de la rade ; & ſes Marchandiſes ne furent ſauvées que pour tomber entre les mains du Roi, avec les Officiers, & cent vingt hommes d'équipage. Les principaux ſe racheterent, par l'entremiſe des Marchands Mores, chacun pour la ſomme de deux cens cinquante piaſtres, & les gens de marine pour cinquante. On a vû que les débris du Vice-Amiral François eurent le même ſort.

Tous les Etrangers qui ſe préſentent au Château d'Achem doivent y porter des préſens. Le ſuccès de leurs affaires dépend de cette préparation ; & chaque demande qu'ils font au Roi doit être accompagnée de quelques nouvelles libéralités ; d'ailleurs, les droits ſur l'entrée des marchandiſes montent preſqu'à dix pour cent (91). Mais ce que Beaulieu regarde comme une ſource abondante de richeſſes, pour la Couronne d'Achem, c'eſt le fond même du commerce, qui eſt preſqu'uniquement entre les mains du Roi. Ce Prince force ſes Sujets de lui donner à bon compte les marchandiſes dont il remplit ſes magaſins ; &

(89) Page 108. (90) Page 109. (91) Page 110.

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

ſa volonté devenant la ſeule regle du prix avec les Etrangers, ſon profit ordinaire eſt de cinquante pour cent (92).

Les uſages, les habits & la religion des Habitans de Sumatra, du moins dans les parties maritimes, qui ſont les ſeules connues, reſſemblent preſqu'entierement (93) à ce qu'on a lû des autres Malais, dans un grand nombre de relations précédentes. Il ne reſte dans le Journal de Beaulieu, qu'un ſeul article qui puiſſe intéreſſer la curioſité, & qui ne ſe trouvant lié avec aucun autre événement, ſera rejetté dans une note (94).

(92) *Ibid.*

(93) Nicolas Graaf, p. 23.

(94) Beaulieu n'ayant pû ſe procuter d'éclairciſſement ſur les anciens Rois d'Achem, borna ſes recherches à la race régnante, dont il raconte ainſi l'établiſſement avec l'aimable ſimplicité du vieux ſtyle.

» Il faut ſçavoir, dit-il, qu'avant cette » nouvelle race Royale, les Orancaies ſe licentioient grandement, étoient amis de » nouveautés, inſolens & ſuperbes; à quoi » les convioient encore les grands moyens » que leurs Prédeceſſeurs leur avoient laiſſés. Les Rois ne les avoient jamais maltraités, ni aucune Nation pillés. La ville » étoit ſix fois plus grande qu'elle n'eſt à » préſent, & ſi peuplée qu'à peine pouvoit-» on paſſer par les rues. Les richeſſes de » l'Iſle, étant éparſes en diverſes mains, cauſoient un ſi grand abord de Marchands, » qu'il n'y avoit ville dans les Indes où le » trafic fût ſi floriſſant; & n'y ayant alors » d'alfandegue ni d'autres droits, le négoce ſe faiſoit en quinze jours. On ne comptoit les Mazes; mais le payement ſe faiſoit par meſures. Les Orancaies avoient » de belles & grandes maiſons bien cloſes, » & du canon à leurs portes, grand nombre d'Eſclaves, tant pour leur garde que » pour leur ſervice. Ils marchoient ſuperbement vétus, bien accompagnés, & reſpectés du peuple. Cette grande puiſſance » apportoit beaucoup de diminution à l'autorité royale; car les principaux Orancaies » avoient bien tant d'autorité & de forces, » qu'étant ennuyés de la domination d'un » Roi, ils le maſſacroient pour en inſtaller » un autre; & c'étoit grand hazard ſi un » Roi jouiſſoit deux ans de la Couronne. » S'il ſubſiſtoit davantage, c'étoit avec tant » de travaux & avec tant d'obligation vers » quelques Orancaies, qu'il ne lui reſtoit » que l'ombre du pouvoir & le titre de la » dignité.

» Ce mauvais ménage dura juſqu'à l'ex» termination de la ligne des anciens Rois, » qui fut il y a quarante ans paſſés. Tous les » Orancaies s'aſſemblerent, pour réſoudre à » l'élection d'un d'entr'eux. Mais comme » chacun pratiquoit la royauté pour ſoi, ils » ne purent tomber d'accord; tellement » qu'ils en vinrent aux mains; & la choſe » eût paſſé encore en pire état, ſans leur Cadi, ou grand Evêque, qui par ſon autorité & les remontrances qu'il leur fit, appaiſa leurs diviſions. Il leur propoſa un » expédient, pour leur ôter la jalouſie les » uns des autres, qui fut d'élire, pour » Roi, un Orancaie qui ne s'étoit pas remué » durant tous ces troubles, & n'avoit pourchaſſé aucunement pour lui, ni pour les » ſiens, & qui avoit vécu en réputation de » très-ſage & très-aviſé. Davantage, il » étoit parvenu à l'âge de ſeptante ans; & » étant des plus nobles familles, la nature » lui concédoit la prééminence ſur les autres, » qui étoient plus jeunes. Cet avis fut trouvé de bon de chacun, conſidérant que pas » un d'eux ne dérogeoient à ce qu'il prétendoit d'être, vû qu'il ne cédoit qu'à » l'occaſion de l'âge. Ainſi, tous étant d'accord, ils le furent trouver, lui déclarerent » l'élection qu'ils avoient faite de ſa perſonne pour l'aſſeoir au trône royal, qu'ils » l'avoient jugé mériter plus qu'aucun autre, » tant par ſa prudence que par ſon âge. Le » vieillard les remercie, s'excuſe ſur ſon » âge, qui le diſpenſoit d'entreprendre une » telle charge; qu'il y avoit déja quelque-» tems qu'il s'étoit retiré des affaires du monde, deſirant paſſer ſans inquiétude le peu » de tems qu'il avoit à vivre. Les Orancaies, » ne lui ayant pû perſuader d'accepter leurs » offres, retournent en leurs premieres pratiques. Mais voyant qu'ils n'avançoient » rien, au conttaire que tout empiroit, ils » ne trouverent pour l'heure aucun autre » moyen que le premier; ce qui les fit aller » pour la ſeconde fois chez le vieillard, » qu'ils ne purent jamais induire d'accepter » leur offre par des prieres. Ils les tournerent enfin en menace, avec leſquelles ils

» n'avancerent pas davantage ; ce qui les fit » ſéparer. Cependant, s'étant raſſemblés, & » ne trouvant aucun moyen d'appaiſer leurs » diſcordes que par cette élection, ils réſo- » lurent de lui porter les enſeignes royales ; » &, s'il les refuſoit, de le mettre à mort, » afin de ne plus ſonger à lui & de chercher » un autre expédient. Ils furent donc chez » lui pour la troiſiéme fois, le Cadi portant » la Couronne, & les principaux Orancaies » une épée nue. Ils ne le prierent plus ; » mais ils lui dirent que n'ayant trouvé au- » tre expédient que ſon élection pour paci- » fier leurs différens, ils venoient pour la » derniere fois lui faire offre de la Cou- » ronne, laquelle s'il acceptoit, il les obli- » geroit généralement & en particulier à » lui rendre obéiſſance & ſervice ; que s'il » les en refuſoit, ils étoient réſolus de le » faire mourir, à ce que Dieu leur ſuſcitât » quelque autre expédient, par lequel ils » puſſent éviter les prochaines déſolations. » Le vieil Orancaie voyant qu'il n'y avoit » plus moyen de reculer, leur dit que vé- » ritablement il eût bien deſiré d'achever le » reſte de ſes jours en ſa maiſon, parmi ſa » famille, ſans ſe mêler d'aucunes affaires » qui lui puſſent inquieter le repos qu'il eſ- » péroit en ſa vieilleſſe : mais, puiſqu'ils ne » trouvoient autre reméde pour éviter une » fâcheuſe guerre que de l'élire pour leur » Roi, qu'il acceptoit leur offre, à condi- » tion qu'ils le tinſſent en qualité de pere, » & lui les traiteroit comme ſes enfans ; que » ſi d'avanture aucun d'eux lui donnoit au- » cune occaſion de mécontentement, il les » châtiroit comme ſes propres enfans ; auſſi » qu'ils reçuſſent le châtiment, comme ve- » nant de leur pere. Ils le remercierent tous » d'une voix, l'aſſurant que non-ſeulement » ils l'honoroient comme leur pere, mais le » reſpecteroient comme leur Souverain Sei- » gneur, & lui en préterent le ſerment. Puis, » le portant à la grande Moſquée, ils le cou- » ronnerent, au grand contentement du peu- » ple, qui, non ſans cauſe, redoutoit les » diviſions prochaines. De-là, il fut conduit » au Château, duquel il prit poſſeſſion. » Après s'y être inſtallé avec ſes amis & » domeſtiques, il convia tous les Orancaies » à un feſtin royal qu'il voulut donner un » certain jour, & fit faire de ſi grands pré- » paratifs, que chacun en entroit en admi- » ration ; tellement qu'au jour prefix, les » Orancaies ne manquerent de s'y rendre, » en la meilleure conche qu'il leur fut poſ- » ſible. Dans le Château, on n'entendoit que » ſons d'inſtrumens, réjouiſſances, chants » d'allegreſſe. Tout y rioit. On voyoit paſ- » ſer de ſi grands ſervices de viandes, con- » fitures, breuvages, & choſes ſemblables, » que le Roi, jugeoit-on, employoit tout » ce qu'il pouvoit pour recevoir les Oran- » caies magnifiquement, & les remercier de » l'avoir poſé en ſi grande dignité. Eux » étant en leurs places ordinaires, qui eſt » dans une cour proche du logement royal, » aſſis ſous le grand Bali, les chappes com- » mencent à marcher, la muſique renforce, » on fait de ſi grands cris d'allegreſſe dedans, » qu'il tardoit à ceux qui étoient encore de- » hors que les chappes ne cheminoient plus » vîte ; leſquelles emmenant chacune leur » Orancaie, ſous prétexte de faveur, com- » me ils étoient dans les ſalles, ils ſe trou- » voient incontinent ſaiſis & pouſſés dans » une autre cour, qui eſt derriere les Bâti- » mens, où le Roi avoit fait creuſer une » profonde foſſe, ſur le bord de laquelle on » les égorgeoit ; puis on les précipitoit de- » dans. L'affaire fut menée ſi chaudement, » qu'il y en eut onze cens d'égorgés, avant » qu'aucun de dehors s'apperçût qu'entre les » chants de joye on en entendoit par-ci par- » là quelques-uns de bien triſtes. Le peu » qui reſtoit à tuer s'écoula doucement hors » du Château, ſans pouvoir dire aſſurément » l'occaſion de leur défiance, juſqu'au lende- » main qu'ils reconnurent, par le retarde- » ment des principaux, qu'il y avoit quel- » que menée qu'ils avoient évitée heureuſe- » ment.

» Le Roi, ayant exterminé ſi facilement » tous ceux qu'il redoutoit, & qui lui pou- » voient ſuſciter quelque nouveauté, ne ſe » ſoucia pas beaucoup du reſte. Il ſe forti- » fia, & amaſſa dans le Château un bon » nombre de perſonnes, auxquels il fit dé- » livrer des armes ; & fit publier par la vil- » le une déclaration de ce qui s'étoit paſſé, » avec les raiſons de ſa conduite ; qu'au ſur- » plus, ſon intention étoit de maintenir » chacun en paix, exercer rigoureuſe juſti- » ce ſur les méchans, & régner équitable- » ment. Après cette déclaration, voyant » que perſonne ne remuoit, & auſſi que » perſonne n'entroit dans le Château, pour » lui rendre les devoirs accoutumés, il en- » voya démolir les Maiſons & Forts des » Orancaies exécutés, fit apporter le canon, » armes & principaux meubles dans le Châ- » teau ; porta défenſe à qui que ce fût de » bâtir de pierre, avoir canon en ſa Maiſon, » ni faire aucun retranchement dedans ou à » l'entour. Il donna le modéle comme il » vouloit que l'on bâtît, qui n'eſt qu'à un » ſeul plancher, & les murs de natres, com- » me ils ſont aujourd'hui. Il fit ceux qui

DESCRIPTION DE L'ISLE DE SUMATRA.

» l'avoient assisté en son dessein & ses amis, » nouveaux Orancaies, auxquels il distribue partie des héritages des défunts ; l'autre partie, il se la réserva ; & se voyant » bien obéi, il fit mourir ceux des anciens » Orancaies qu'il redoutoit le plus, confisqua leurs biens, fit exécuter ceux du peuple qui les affectionnoient, comme aussi » tous ceux qui avoient montré quelque » ressentiment de la mort des premiers : & » dit on que la premiere année de son régne, il fit bien mourir vingt mille personnes, & la seconde encore plusieurs » milliers, & les desarma entiérement. Telle est l'origine de l'ordre à present établi » dans le Royaume d'Achem. Ce Roi régna » longtems ; car lorsque ceux de Saint Malo » furent en son Pays, l'an 1601, il étoit » encore vivant. Son régne fut tout de sang ; » tellement qu'il réduisit la ville à peu près » en l'état qu'elle est aujourd'hui, qui n'est » rien en comparaison de ce que plusieurs » personnes encore vivantes m'ont assuré » l'avoir vûe.

» Il éleva le Roi, qui régne à présent, » lequel étoit fils d'une jeune fille qu'il affectionnoit fort. Avant sa mort, qui arriva en 1683, à l'âge de quatre vingt quinze ans, il le recommanda aux deux Princes, ses propres enfans, entre lesquels il » partageoit par son testament les terres de » son obéissance ; laissant, à l'aîné, le » Royaume d'Achem & tout ce qu'il avoit » le long de la Côte de Sumatra, au couchant ; & qualifiant l'autre, Roi de Pedir, » avec toutes les terres qui bordent ladite » Côte, au levant. Ces deux freres étoient » d'un bon naturel, & trop humains pour » celui de leurs Sujets. Cependant, un an » après la mort de leur pere, ils se firent la » guerre pour le Prince leur Neveu, que le » Roi d'Achem avoit gardé près de lui, l'entretenant honorablement, mais qui ayant » été châtié pour quelques jeunesses, se sauva chez son Oncle le Roi de Pedir, dont » il fut bien reçu. Le Roi d'Achem desira » qu'il lui fût renvoyé ; & celui de Pedir » s'en étant excusé, sur ce qu'il ne vouloit » le forcer, en considération des dernieres » volontés de leur pere, l'affaire vint à tel » point que le Roi d'Achem dénonça la guerre à son frere, & se la firent bien apre- » ment. Leur Neveu commandoit les armées » de Pedir ; & dans plusieurs batailles, moururent plus de soixante mille hommes en » un an de part & d'autre ; tant qu'à la fin » ceux de Pedir s'ennuyerent & ne voulurent plus aller à la guerre ; de sorte que » leur Roi fut contraint de remettre entre les » mains du Roi d'Achem leur Neveu, qui » eut incontinent les fers aux pieds avec » bonne garde.

» Quelque-tems après, survint l'armée des » Portugais, partis de Goa pour s'emparer » d'Achem ; ce qu'ils eussent fait sans doute, s'ils eussent bien entendu leur fait. » Mais se laissant paître de paroles, ils en » perdirent l'occasion, avec plusieurs des » leurs : joint le siege des Hollandois devant » Malaca. Ayant fait descente à l'entrée de » la riviere, ils emporterent le premier Fort » de Gazons ; mais celui de pierre les arrêta. » Le jeune Prince, alors aux fers, demanda permission au Roi d'Achem son Oncle, qui étoit bien effrayé de la descente » des Chrétiens, de combattre contre les » *Cafires*, (ainsi les Indiens nous appellent-ils). Il l'obtint, & se porta vaillamment » contre les Portugais ; tellement qu'il acquit une grande réputation en deux ou » trois rencontres. Sa mere, femme entreprenante & ambitieuse, voyant en quelle » estime on avoit son fils, entreprend de » le faire Roi d'Achem, lui communique » son dessein & lui fournit de grosses sommes. Il seme de l'argent parmi les Orancaies, il se montre familier avec le Peuple, » & très-benin à l'égard de tout le monde. » Sur ces entrefaites, le Roi d'Achem étant » mort subitement, il eut l'adresse & le » crédit de se faire proclamer successeur, le » jour même du décès.

» Comme il n'y a que douze lieues d'Achem à Pedir, & toute campagne, le Roi » fut bien-tôt averti de la mort de son frere ; tellement que le lendemain il fut à » Achem pour s'installer daus son patrimoine. Mais il ne trouva personne qui vînt » au-devant de lui ; & s'approchant du Château sans être bien accompagné, il fut » facile au nouveau Roi d'Achem de le faire » entrer dedans, où il le garda l'espace d'un » mois. Puis feignant de lui vouloir permettre un lieu hors de la ville, de plus agréable séjour, il le fit égorger en chemin.

» Ceux qui l'avoient fait Roi ne s'en trouverent gueres mieux, car dès la premiere » année on le trouva bien changé. D'humain, il devint très-cruel ; de libéral, très-» avare ; d'un naturel familier & benin, » très-farouche & très-inexorable ; & depuis » il a toujours augmenté ; de sorte qu'il a » encore sans comparaison plus épandu de » sang que son grand Pere, & fait plus » d'exactions, en une année, que l'autre en » tout son régne. *Ibid. pages* 114 *& précédentes.* Voyez *les cruautés de ce Prince, dans le Journal de Beaulieu.*

VOYAGE

VOYAGES
DE FERNAND MENDEZ PINTO.

INTRODUCTION.

AVANT que de quitter les Indes Orientales, c'eſt-à-dire, les Iſles & les pays maritimes des Indes qui ont fait l'objet de la navigation des Européens & la matiere d'un ſi grand nombre de relations, je dois au Public un article détaché qui n'a pû trouver place dans le plan des Anglois, parce qu'il ne regarde particulierement aucun lieu; qui ne peut être rejetté non plus entre les voyages autour du monde, parce qu'il n'a pas cette étendue, ni même entre ceux que j'ai nommés *voyages errans*, parce qu'il n'embraſſe point d'autres pays que ceux des Indes; mais qui les embraſſant preſque tous, & remettant ſous les yeux ce qu'on a vû juſqu'à préſent dans une infinité d'articles ſéparés, appartient juſtement à la concluſion de cette partie, & n'y promet pas moins d'utilité que d'agrément.

Caractere de Pinto.

Fernand *Mendez Pinto*, dont j'entreprends de donner un ſimple extrait, paſſe en Portugal pour le plus admirable & le plus curieux de tous les Voyageurs. Sa réputation, qui n'a pas laiſſé d'être attaquée, a toujours trouvé d'excellens défenſeurs. Il eſt connu en France par une ancienne traduction (95); mais ſi rare aujourd'hui, que c'eſt une nouvelle raiſon pour lui rendre un peu de luſtre, & pour le ſauver de l'oubli dont il eſt menacé.

Objections & réponſes.

On a porté le zele pour ſa défenſe, juſqu'à rechercher, dans un prodigieux nombre d'Ecrivains, des preuves de ſa bonne foi, en montrant que ce qu'il raconte de plus ſingulier, n'eſt pas tiré de ſon imagination, puiſqu'on trouve les mêmes récits dans d'autres ſources; argument d'autant plus fort, qu'un homme qui avoit paſſé toute ſa vie aux Indes, ne pouvant être ſoupçonné d'avoir lû tant d'Auteurs differens, cette conformité, ſur des choſes extraordinaires qui ne ſe devinent point, devient comme une démonſtration en ſa faveur. Un Gentilhomme Portugais, nommé *Bernard Figuero*, qui a rendu ce ſervice à Pinto, ſe fait une autre objection (96). » Eſt-il poſſible, dit-il, qu'il eût re-
» tenu les circonſtances de tant d'étranges avantures? « Il répond » qu'avec de
» l'eſprit & de la mémoire, on n'oublie jamais les proſpérités & les diſgraces
» qu'on peut avoir eſſuyées; que les idées des grands biens & des grands maux
» ſont à l'épreuve du tems, & qu'il ſeroit bien plus ſurprenant qu'on en pût
» perdre le ſouvenir, parce que ce ſeroit s'oublier ſoi-même. D'ailleurs, la
» mémoire étoit une qualité qui diſtinguoit particulierement Pinto. *La Boulaie* remarque avec étonnement, que dans un ſi grand nombre de pays & de Villes qu'il avoit eû l'occaſion de viſiter, on ne trouve pas (97) une faute

(95) Publiée en 1628, à Paris, chez Mathurin *Henault*, in-4°. & dédiée au Cardinal de Richelieu. Elle contient un abregé de la vie de Saint François Xavier, avec lequel Pinto avoit fait divers voyages. Il ſeroit inutile de rendre compte des Editions Portugaiſes, qui ſont en fort grand nombre.

(96) Défenſe Apologétique de l'Hiſtoire orientale de Fernand Mendez Pinto.

(97) Sentiment de la Boulaie le Goulx, ſur les livres de Voyages qu'il a lûs.

MENDEZ PINTO.

de Géographie. Le Roi Philippe II, Prince assez éclairé pour discerner l'histoire d'avec la fable, estimoit singulierement Pinto, & ne se bornant point au plaisir qu'il trouvoit dans son entretien, il marquoit une déférence extraordinaire pour son jugement. *Figuero* qui rend ce témoignage, ajoute que d'autres grands Princes le comblerent de faveurs, & lui donnoient souvent audience pour le seul plaisir de lui entendre raconter ses voyages (98). Enfin ceux qui ont lû les premieres conquêtes des Portugais & des Espagnols doivent être accoutumés aux évenemens merveilleux. Il suffit de se rappeller l'état des Indes, à l'arrivée des premiers Européens, & combien la différence des loix, des usages, des habits, des armes; en un mot, des principes & des habitudes, dut faire naître d'avantures bizarres & singulieres. Celles de Pinto n'ont commencé à devenir suspectes, que long-tems après la publication de son ouvrage; c'est-à-dire, lorsque les Indiens, aguerris par notre commerce, sont devenus fort differens de ce qu'ils avoient paru d'abord à leurs vainqueurs. Quoiqu'il en soit, un Voyageur constamment estimé de sa Nation, auquel on ne reproche aucune fausseté connue, soigneusement justifié sur les choses douteuses par quantité de bons Ecrivains, & cité avec éloge dans un grand nombre d'excellentes relations, ne doit pas être exclu de ce recueil, pour quelques accusations vagues, qui ne portent que sur la multitude de ses avantures, & sur la fidélité extraordinaire de sa mémoire.

L'unique différence qu'on croit devoir mettre entre cet extrait & celui des voyages précédens, c'est de laisser la narration dans la bouche de l'Auteur, parce qu'il seroit moins agréable & plus difficile de suivre autrement l'Histoire de sa vie. N'en dérobons pas l'exorde, qui forme une préparation intéressante. Après quelques plaintes de la fortune, » Pinto, remercie le Ciel de l'avoir dé-
» livré d'une infinité de périls, entre lesquels il a marché toute sa vie. Pen-
» dant vingt & un ans de courses, il s'est vû treize fois Captif, & dix-sept
» fois vendu. Sa consolation, dans un âge avancé, est de pouvoir laisser à ses
» enfans, *pour mémoire & pour héritage*, l'exemple de ses peines & de sa cons-
» tance, qui doit exciter leur confiance au secours du Ciel.

§ I.

Premiere fortune de Pinto, & son départ pour les Indes.

Il quitte le lieu de sa naissance.

J'AVOIS éprouvé, pendant dix ou douze ans, la misere & la pauvreté dans la maison de mon pere (99), lorsqu'un de mes oncles, formant quelque espérance de mes qualités naturelles, me conduisit à Lisbonne, où il me mit au service d'une très-illustre Maison. Ce fut la même année que se fit la pompe funebre du Roi Dom Emmanuel, le 13 Décembre 1521, & je ne trouve rien de plus ancien dans ma mémoire. Cependant le succès répondit si mal aux intentions de mon oncle, qu'après un an & demi de service, je me trouvai engagé dans une malheureuse avanture, qui exposa ma vie au dernier dan-

(98) Figuero, *ubi sup.*

(99) Il étoit né à Montemor-Ovelho.

ger (1). Je pris la fuite avec une ſi vive épouvante, qu'étant arrivé, ſans aucun autre deſſein que d'éviter la mort, au *gué de Pedra*, petit port où je trouvai une caravelle qui partoit chargée de chevaux pour *Setuval*, je m'y embarquai le lendemain. Mais à peine fûmes nous éloignés du rivage, qu'un Corſaire François, nous ayant abordés, ſe rendit maître de notre bâtiment ſans la moindre réſiſtance, nous fit paſſer dans le ſien avec toutes nos marchandiſes, qui montoient à plus de ſix mille ducats, & coula notre caravelle à fond. Nous reconnûmes bien-tôt que nous étions deſtinés à la ſervitude, & que l'intention de nos maîtres étoit de nous aller vendre à *la Rache* en Barbarie. Ils y portoient des armes, dont ils faiſoient commerce avec les Mahométans. Pendant treize jours entiers qu'ils conſerverent ce deſſein, ils nous traiterent avec beaucoup de rigueur. Mais le ſoir du treiziéme jour, ils découvrirent un Navire auquel ils donnerent la chaſſe pendant toute la nuit, & qu'ils joignirent à la pointe du jour. L'ayant attaqué avec beaucoup de courage, ils le forcerent de ſe rendre, après avoir tué ſix Portugais & dix ou douze Eſclaves. Ce bâtiment, que pluſieurs Marchands de Liſbonne avoient chargé de ſucre & d'Eſclaves, fit paſſer entre les mains des Corſaires un butin de quarante mille ducats. Ils abandonnerent le deſſein d'aller à la Rache ; & ne penſant qu'à faire voile en France avec une partie de leurs Priſonniers, qu'ils jugerent propres à les ſervir dans leur navigation, ils laiſſerent les autres pendant la nuit, dans une rade nommée *Melides*. J'étois de ce dernier nombre, nud comme tous mes compagnons, & couvert de plaies, qui nous reſtoient des coups de fouet que nous avions reçus les jours précédens. Dans ce triſte état, nous arrivâmes le lendemain à S. Jacques de Caçen, où nos miſeres furent ſoulagés par les Habitans. Après y avoir rétabli mes forces, je pris le chemin de Setuval. Ma bonne fortune m'y fit trouver preſqu'en arrivant, l'occaſion de m'employer pendant pluſieurs années. Mais l'eſſai que j'avois fait de la mer, ne m'avoit pas dégouté de cet élément. Je conſidérai qu'en Portugal mes plus hautes eſpérances ſe réduiſoient à me mettre à couvert de la pauvreté. J'entendois parler ſans ceſſe des tréſors qui venoient des Indes, & je voyois ſouvent arriver des Vaiſſeaux chargés d'or ou de précieuſes marchandiſes. Le deſir de mener une vie aiſée, plûtôt que le courage ou l'ambition, me fit tourner les yeux vers la ſource de tant de richeſſes ; & je pris la réſolution de m'embarquer ſur ce ſeul principe, qu'à quelque fortune que je fuſſe réſervé, je ne devois pas craindre de perdre beaucoup au changement.

MENDEZ PINTO. Sa fuite de Liſbonne.

Il eſt pris par des Corſaires François.

Motifs qui le conduiſent aux Indes.

Ce fut l'onziéme jour de Mars, de l'année 1637, que je partis avec une Flotte de cinq Navires, qui n'avoit aucun Général, c'eſt-à-dire, dont chaque Vaiſſeau étoit commandé par un Capitaine indépendant. Le plus conſidérable étoit ſous les ordres de Dom *Pedro de Sylva*, fils du fameux Amiral Dom Vaſco de Gama. C'étoit dans ce même navire que Dom Pedro avoit apporté les os de ſon pere, qui étoit mort aux Indes ; & le Roi, qui ſe trouvoit alors à Liſbonne, les avoit fait recevoir avec une pompe dont le Portugal n'avoit jamais vû d'exemple. Le ſecond Vaiſſeau, nommé le *Saint Roch*, étoit commandé par Don Fernand *de Lima*, qui perdit généreuſement la vie en défendant la Forteresſe d'Ormus, dont il fut nommé Gouverneur en 1538. La

Son départ.

(1) Les Ennemis de Pinto n'ont pas donné une explication honorable à cette avanture.

MENDEZ PINTO.

Sainte Barbe, troiſiéme Vaiſſeau, avoit pour Capitaine Dom George *de Lima*, couſin de Dom Fernand, & nommé Gouverneur de la Ville de Chaul. La *Fleur de Mer* reconnoiſſoit pour chef Dom Lope *Vaz Vagado*. Enfin, le Commandant du cinquiéme Vaiſſeau, nommé le *Galega*, étoit Dom Martin de *Freitas*, qui fut tué la même année à Daman; tous Guerriers d'une valeur reconnue, dont la gloire eſt conſacrée dans les Annales Portugaiſes.

Il ſe rend à Diu.

En arrivant au port de Mozambique, nous y trouvâmes un ordre de Nugno d'Acunha, Viceroi des Indes, par lequel tous les Vaiſſeaux Portugais qui devoient arriver cette année, étoient obligés de ſe rendre à Diu, où la Forteresſe étoit menacée de l'attaque des Turcs (2). Trois des cinq Navires de la Flotte prirent auſſi-tôt cette route. J'étois ſur le Saint Roch, qui mit le premier à la voile; & je fus nommé entre ceux qui demeurerent à Diu pour la défenſe du Fort. Cependant, dix-ſept jours après mon arrivée, deux fluttes partant pour la mer-rouge, dans la vûe d'y prendre des informations ſur le deſſein des Turcs, je ne pus réſiſter aux inſtances de l'un des deux Capitaines, avec lequel je m'étois lié d'amitié, & qui me propoſa de l'accompagner dans ce voyage. Il étoit chargé auſſi d'une Lettre de Dom *Silveira*, Gouverneur du Fort, pour *Henri Barboſa*, Facteur Portugais, qui réſidoit depuis trois ans, par l'ordre du Viceroi, au Port d'*Arquico*, dans les Terres de l'Empereur d'Ethiopie.

Un ami l'engage à faire le voyage d'Arquico en Ethiopie.

Nous partîmes d'un tems fort orageux, qui ne nous empêcha point d'arriver heureuſement à la hauteur de Mazua. Là, vers la fin du jour, nous découvrîmes, en pleine mer, un navire auquel nous donnâmes ſi vivement la chaſſe, que nous l'abordâmes d'aſſez près. Nous l'avions pris pour un Indien; & ne penſant qu'à remplir notre commiſſion, nous nous étions avancés juſqu'à la portée de la voix, pour demander civilement au Capitaine ſi l'armée Turque étoit partie de Suez. Mais, pour unique réponſe, on nous tira douze volées de petits canons & de pierriers, qui n'incommoderent que nos voiles; & nous entendimes retentir l'air de cris confus, que cette hoſtilité nous fit regarder comme des bravades. Bien-tôt, elles furent accompagnées d'un grand cliquetis d'armes, & de menaces diſtinctes, avec leſquelles on nous preſſoit d'approcher & de nous rendre. Cet accueil nous cauſa moins d'effroi que d'étonnement. Il étoit trop tard pour s'abandonner à la vengeance. On tint conſeil, & l'on s'attacha au parti le plus ſûr, qui étoit de les battre à grands coups d'artillerie, juſqu'au lendemain matin, qu'à l'arrivée du jour on pourroit les inveſtir & les combattre plus facilement. Ainſi toute la nuit fut employée à leur donner la chaſſe, en les foudroyant de notre canon; & leur Navire ſe trouva ſi maltraité à la pointe du jour, qu'il prit pour lui-même le conſeil qu'il nous avoit donné de ſe rendre. Il avoit perdu ſoixante-quatre hommes dans cette rude attaque. La plupart des autres ſe voyant réduits à l'extrémité, ſe jetterent dans la mer; de ſorte, que de quatre-vingt qu'ils étoient, il n'en échappa que cinq fort bleſſés, entre leſquels étoit leur Capitaine. La force de tourmens, auxquels il fut expoſé auſſi-tôt par l'ordre de nos deux Commandans, lui fit confeſſer qu'il venoit de Gedda, & que l'armée Turque étoit déja partie de Suez, dans le deſſein de prendre Adem, avant

Son premier combat.

Vaiſſeau Turc qui ſe rend.

Le Capitaine eſt mis à la queſtion.

Ses aveus.

(2) Voyez au premier Tome de ce Recueil, tous les événemens qui ne ſont ici qu'annoncés.

que de porter la Guerre aux Portugais dans les Indes. Il ajouta, dans le redoublement des peines, qu'il étoit Chrétien renegat, Majorquin de naiſſance, fils de Paul Andrez, Marchand de la même Iſle; & qu'étant devenu amoureux depuis quatre ans d'une fort belle Mahométane, Grecque de Nation, il avoit embraſſé la Loi de Mahomet pour l'obtenir en mariage. Nous lui propoſâmes avec douceur de quitter cette Secte, pour rentrer dans les engagemens de ſon baptême. Il répondit, avec autant de brutalité que de courage, qu'il vouloit mourir dans la Religion de ſa femme. Nos Capitaines irrités de ſon obſtination, *n'écouterent plus que leur zele*. Ils lui firent lier les pieds & les mains; & lui ayant attaché de leurs propres mains une groſſe pierre au cou, ils le précipiterent dans la mer. Après cette exécution, nous fimes paſſer les priſonniers dans une de nos Fuſtes, & leur vaiſſeau fut coulé à fond. Il ne portoit que des balles de teinture, qui nous étoient alors inutiles, & quelques pieces de camelot, dont nos Soldats ſe firent des habits (3).

MENDEZ PINTO.

Comment il reçoit la mort.

Il ne nous reſtoit qu'à nous rendre au Port d'Arquico, pour la ſeconde partie de notre commiſſion. Mais nos Commandans réſolurent de deſcendre auparavant à *Gottor*, une lieue au-deſſous de Mazua, dans l'eſpérance d'y prendre de nouvelles informations. Nous y reçûmes des Habitans un accueil fort civil. Un Portugais, nommé Vaſco *Martinez de Seixas*, y ſéjournoit depuis trois ſemaines par l'ordre de Henri Barboſa, pour y attendre l'arrivée de quelque Navire Portugais, & lui remettre une Lettre d'avis ſur l'état de l'armée Turque. Barboſa prioit, dans cette Lettre, qu'on lui envoyât du Vaiſſeau quelques hommes de confiance juſqu'à la Forteresſe de Gileytor, où il étoit employé, avec quarante autres Portugais, à la garde de la Princeſſe *Tigremahon*, mere de l'Empereur. Les deux Commandans des Fuſtes, voulant donner cette ſatisfaction à Barboſa, me nommerent avec trois autres, pour lui porter la Lettre du Gouverneur de Diu. Nous partîmes dès le lendemain, ſous la conduite de Seixas, montés ſur de fort bonnes mules, que les Abyſſins nous fournirent par l'ordre de l'Impératrice (4).

Pinto relâche à Gottor.

Nouvelles de Henri Barboſa.

Le même jour, nous allâmes paſſer la nuit dans un riche Monaſtere, nommé *Satilgaon* (5). Le lendemain, avant le lever du Soleil, nous étant mis en marche le long d'une riviere, nous fimes cinq lieues juſqu'à *Bitoute*, où nous fûmes logés dans un autre Monaſtere, dédié à Saint Michel. Nous y reçumes avant le ſoir, la viſite d'un jeune Seigneur, fils de *Bernaguez*, Gouverneur de cette partie de l'Ethiopie, qui parut ſur un cheval équipé à la Portugaiſe, d'un harnois de velours violet, frangé d'or, avec une ſuite de trente hommes montés ſur des mulets. Sa ſelle étoit un préſent que le Viceroi des Indes lui avoit envoyé depuis deux ans, par un Portugais nommé Lope Chenoca, qui fut enlevé à ſon retour & fait eſclave au grand Caire. Le jeune Seigneur Abyſſin, informé de ſa diſgrace, avoit envoyé un Juif au Caire pour le racheter. Mais il étoit déja mort de chagrin & de miſere. Cette nouvelle avoit été ſi ſenſible au jeune Bernaguez, qu'il avoit fait faire à Chenoca, dans le même Monaſtere où nous étions, de magnifiques funérailles,

Pinto eſt envoyé par terre à Gileytor.

Généroſité d'un jeune Abyſſin.

(3) Voyage de Pinto, pages 14 & précédentes.

(4) *Ibid.* page 18.

(5) On ne néglige jamais les détails géographiques.

MENDEZ PINTO.

auxquelles plus de quatre mille Prêtres du pays avoient assisté ; & poussant encore plus loin la reconnoissance, après avoir appris que le mort avoit à Goa trois petites filles, jeunes & fort pauvres, il leur avoit fait une aumône de trois cens *oqueas* d'or, qui valent chacune douze croisades de Portugal (6).

Marche de Pinto jusqu'à Gileytor.

Nous continuâmes le lendemain notre marche, sur d'excellens chevaux qu'il nous fit donner. Pour la rendre plus agréable, il nous fit accompagner de quatre personnes de sa suite, qui nous firent un traitement magnifique pendant tout le reste du voyage. Notre premier logement fut dans un Château nommé *Betenigus*, où de quelque côté qu'on jette les yeux, on ne découvre que de charmantes futaies de cedres, de cyprès & de palmiers. Le lendemain, nous traversâmes une grande plaine, extrêmement fertile en bled. Nos journées étoient réglées à cinq lieues. Le soir, nous logeâmes sur une montagne, nommée *Vaugaleu*, habitée par des Juifs blancs & de belle taille, mais qui nous parurent fort pauvres. Deux jours après, nous passâmes la nuit à *Funeau*, Bourg considérable, où nous trouvâmes Barbosa & ses quarante Portugais, qui nous reçurent avec de grands témoignages de joie. Il ne restoit que deux lieues jusqu'à Gileytor, où nous arrivâmes le Dimanche 4 d'Octobre.

Il voit la Princesse Tigremahon, mere de l'Empereur d'Ethiopie.

Après avoir pris un peu de repos, nous nous rendîmes avec Barbosa, au Palais de la Princesse, que nous trouvâmes à la Messe, dans sa Chapelle. Lorsqu'elle fut rentrée dans son appartement, Barbosa nous fit mettre à genoux devant elle. Nous baisâmes l'éventail qu'elle tenoit à la main, avec d'autres cérémonies dont on avoit eu soin de nous instruire. Elle prit beaucoup de plaisir à nous voir ; & parmi quantité de questions sur le Pape & les Rois Chrétiens, elle nous demanda pourquoi ces Princes étoient devenus si indifférens pour la Terre Sainte, qu'ils la laissoient au pouvoir du Turc, l'ennemi de notre foi (7).

Pendant neuf jours que nous passâmes à Gileytor, nous eûmes souvent l'honneur d'entretenir cette Princesse. En nous congédiant, elle nous dit avec beaucoup de bonté, » qu'elle souhaitoit qu'à notre arrivée aux Indes, nous fussions » aussi-bien reçus de nos amis, que la Reine de Saba l'avoit été de Salomon » dans l'admirable Palais de sa grandeur. Elle nous fit donner quatre-vingt oqueas d'or, c'est-à-dire, la valeur de 240 ducats, & vingt Abyssins, pour nous conduire jusqu'au Port d'Arquico, où nos Fustes nous attendoient.

Second combat de l'Auteur.

Nous remimes à la voile, le 6 de Novembre 1537, avec Martinez de Seixas, que la Princesse avoit chargé d'une Lettre & d'un présent considérable pour le Viceroi des Indes. Un Evêque Abyssin, qui se proposoit de faire le voyage de Portugal & de Rome, avoit demandé passage à nos deux Commandans jusqu'à Diu. Il étoit une heure avant le jour, lorsque nous quittâmes le Port ; & suivant la Côte, avec le vent en pouppe, nous avions doublé vers midi la pointe de Goçam, lorsqu'en approchant de l'Isle des Ecueils, nous découvrîmes trois Vaisseaux, que nous prîmes dans l'éloignement pour des *Gelves* ou des *Terrades*, noms des Bâtimens ordinaires du Pays. Le seul desir de recevoir quelques nouvelles informations, nous fit gouverner vers eux. Un calme, qui survint tout d'un coup, étoit peut-être une faveur du Ciel, qui vouloit nous dérober au danger. Mais nous nous obstinâmes si fort à suivre

(6) *Ibid.* page 19.

(7) Page 20.

la même route, qu'ayant joint la rame à nos voiles, nous fûmes bien-tôt assez près des trois Navires, pour reconnoître que c'étoient des Galiotes Turques. Nous prîmes auſſi-tôt la fuite, avec un effroi qui nous fit tourner nos voiles vers la terre. C'étoit avancer notre malheur, en donnant à nos ennemis l'avantage d'un vent ſoudain, dont nous avions cru pouvoir profiter. Ils nous pourſuivirent à toutes voiles, juſqu'à la portée du fuſil; & lâchant toutes leurs bordées à cette diſtance, ils mirent nos Fuſtes dans un état déplorable. Cette décharge nous tua neuf hommes, & nous en bleſſa vingt-ſix. Enſuite, ils nous joignirent de ſi près, que de leur pouppe ils nous bleſſoient aiſément avec le fer de leurs lances. Cependant quarante-deux bons ſoldats, qui nous reſtoient encore ſans bleſſures, reconnoiſſant que notre conſervation dépendoit de leur valeur, reſolurent de combattre juſqu'au dernier ſoupir. Ils attaquerent courageuſement la principale des trois Galiotes, ſur laquelle étoit *Solyman Dragut*. Leur premier effort fut ſi furieux de pouppe à proue, qu'ils tuerent vingt-ſept Janiſſaires. Mais cette Galiote recevant auſſi-tôt le ſecours des deux autres, nos deux Fuſtes furent remplies en un inſtant d'un ſi grand nombre de Turcs, & le carnage s'échauffa ſi vivement, que de cinquante-quatre que nous étions encore, nous ne reſtâmes qu'onze vivans. Encore nous en mourut-il deux le lendemain, que les Turcs couperent par quartiers, & qu'ils pendirent pour trophée au bout de leurs vergues (8). Ils nous conduiſirent à Mecka, dont le Gouverneur étoit pere du même Dragut qui nous avoit pris. Tous les Habitans reçurent les vainqueurs avec des cris de joye. Nous fûmes préſentés à cette multitude emportée, chargés de chaînes, & ſi couverts de bleſſures, que l'Evêque Abyſſin mourut le jour ſuivant des ſiennes. Nos ſouffrances furent beaucoup augmentées par les outrages que nous reçûmes dans toutes les rues de la ville, où nous fumes menés comme en triomphe. Le ſoir, lorſque nous eûmes perdu la force de marcher, on nous précipita dans un noir cachot. Nous y paſſâmes dix-ſept jours entiers, ſans autre ſecours qu'un peu de farine d'avoine, qui nous étoit diſtribué le matin pour le reſte du jour.

Il eſt pris par les Turcs.

Traitement qu'il reçoit.

Nous perdîmes, dans cet intervalle, deux autres de nos Compagnons, qui furent trouvés morts le matin; tous deux, gens de naiſſance & de courage. Le Geolier, qui nous apportoit notre nourriture, n'ayant oſé toucher à leurs corps, ſe hâta d'avertir la Juſtice, qui les vint prendre, avec beaucoup d'appareil, pour les faire traîner par toutes les rues. Après y avoir été déchirés par toutes ſortes de violences, ils furent jettés en pieces dans la mer. Enfin la crainte de nous voir périr ſucceſſivement, dans notre horrible priſon, porta nos Maîtres à nous faire conduire ſur la place publique, pour y être vendus. Là, tout le peuple s'étant aſſemblé, ma jeuneſſe apparemment m'attira l'honneur d'être le premier qu'on mit en vente. Tandis qu'il ſe préſentoit des Marchands, un Cacis de l'ordre ſupérieur, qui paſſoit pour un ſaint parce qu'il étoit nouvellement arrivé de la Mecque, demanda que nous lui fuſſions donnés par aumône, & fit valoir en ſa faveur l'intérêt même de la ville, à laquelle il promettoit la protection du Prophête. Les gens de guerre, au profit deſquels nous devions être vendus, s'oppoſerent ſi bruſquement à

Il eſt expoſé en vente.

Maſſacre affreux dans Mecka.

(8) *Ibid.* pages 25 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

cette prétention, que le peuple prenant parti pour le Cacis, il s'éleva un affreux déſordre, qui ne finit que par le maſſacre du Cacis même, & par la mort d'environ ſix cens hommes. Nous ne trouvâmes point d'autre expédient, pour ſauver notre vie dans ce tumulte, que de retourner volontairement à notre cachot, où nous regardâmes comme une grande faveur d'être reçus du Geolier.

Dragut ayant moins réuſſi par l'autorité que par la douceur à calmer la ſédition, nous fûmes reconduits ſur la même Place, & vendus avec notre artillerie & le reſte du butin. Le malheur de mon ſort me fit tomber entre les mains d'un renégat Grec, dont je déteſterai toujours le ſouvenir. Pendant trois mois que je fus ſon Eſclave, il me traita ſi cruellement, qu'étant réduit comme au deſeſpoir, je pris pluſieurs fois la réſolution de m'empoiſonner. Je n'eus l'obligation de ma délivrance qu'au ſoupçon qu'il eut de mon deſſein: La crainte de perdre l'argent que je lui avois couté, ſi j'abregeois volontairement mes jours, lui fit prendre le parti de me vendre à un Juif de Toro. Je partis, avec ce nouveau Maître, pour Caſſan, où ſon Commerce l'appelloit. Mon eſclavage n'auroit pas été plus doux entre les mains d'un Chrétien. De-là, il me conduiſit à Ormus, où j'appris avec des tranſports de joye que Dom Fernand de Lima, dont j'étois connu, étoit Gouverneur du Fort Portugais. J'obtins de mon Maître la permiſſion de me préſenter à lui. Ce généreux Seigneur, & Dom Pedro Fernandez, Commiſſaire Général des Indes, qui ſe trouvoit alors dans l'Iſle d'Ormuz, firent les frais de ma liberté. Elle leur couta deux cens pardos, c'eſt-à-dire, environ cent vingt écus de notre monnoie.

Ils ajouterent, à cette faveur, celle de me laiſſer ſuivre mon penchant, dans l'occaſion que j'eus bientôt de partir pour les Indes, ſur un Vaiſſeau qui menoit des chevaux à Goa. Le vent nous fut ſi favorable, qu'en dix ſept jours nous arrivâmes à la Côte de Diu. Nous y ſerions tombés entre les mains des Turcs, qui faiſoient alors le ſiege de cette Fortereſſe, ſi la vûe de quelques Galeres, qui nous donnerent la chaſſe juſqu'à la nuit, ne nous eut fait tourner vers Chaul, où nous relâchames deux jours après. Diu étoit aſſiégé, depuis vingt jours, par le Bacha Solyman, Viceroi du Caire, avec une Flotte de cinquante-huit Galeres (9).

(Pinto continue de s'étendre, dans plus de vingt Chapitres, ſur quantité d'avantures qui n'auroient rien aujourd'hui d'intéreſſant, à la diſtance où nous ſommes des tems & des lieux. On aura ſoin, dans la ſuite de cet extrait, de paſſer de même ſur tout ce qui n'offre rien d'utile ou d'agréable. Ici, après une ſeconde captivité, qui l'avoit jetté dans une longue & dangereuſe maladie, il ſe trouve à Malaca, où le Gouverneur, nommé Dom Pedro de Faria, s'affectionne à ſa fortune).

Pinto eſt envoyé au Royaume de Pan.

Dom Pedro Faria, cherchant l'occaſion de m'avancer, m'envoya, dans une *Lanchare* (10), au Royaume de Pan, avec dix mille ducats qu'il me chargea de remettre à Thomé Lobo, ſon Facteur dans cette contrée. De-là, ſes ordres devoient me conduire à Patane, qui eſt cent lieues plus loin. Il me don-

(9) Voyez l'Hiſtoire de ce ſiege au premier Tome.
(10) *Ibid.* pages 142 & ſuivantes.

na

na une lettre & un préſent pour le Roi de Patane, avec une ample commiſſion pour traiter, avec lui, de la liberté de cinq Portugais, qui étoient eſclaves de ſon beaufrere. Je partis dans les plus douces eſpérances. Le ſeptiéme jour de notre navigation, étant à la vûe de l'Iſle de Timan, qui eſt à la diſtance d'environ quatre-vingt-dix lieues de Malaca, & dix ou douze lieues de l'embouchure du Pan, nous entendîmes, ſur mer, avant le lever du ſoleil, de grandes plaintes, dont l'obſcurité ne nous permit pas de reconnoître la cauſe. J'en fus aſſez touché, pour faire mettre la voile, & pour tourner avec le ſecours de la rame vers le lieu d'où elles paroiſſoient partir, en baiſſant la vûe, dans l'eſpérance de voir & d'entendre plus facilement. Après avoir continué long-tems nos obſervations, nous découvrîmes, fort loin de nous, quelque choſe de noir qui flottoit ſur l'eau. Il nous étoit impoſſible de diſtinguer ce qui commençoit à frapper nos yeux. Nous n'étions que quatre Portugais dans la Lanchare, & les avis n'en furent pas moins partagés. On me repréſentoit qu'au lieu de m'arrêter à des recherches dangereuſes, je ne devois penſer qu'à ſuivre les ordres du Gouverneur. Mais n'ayant pû me rendre à ces timides conſeils, & me croyant autoriſé par ma commiſſion à faire reſpecter mes ordres, je perſiſtai dans la reſolution d'approfondir un événement ſi ſingulier. Enfin les premiers rayons du jour nous firent appercevoir pluſieurs perſonnes, qui flottoient ſur des planches. L'effroi de mes Compagnons faiſant place alors à la pitié, ils furent les premiers à faire tourner la proue vers ces miſérables, que nous entendimes crier ſix ou ſept fois, Seigneur Dieu, Miſéricorde ! Je preſſai nos Matelots de les ſecourir. Ils tirerent ſucceſſivement, du milieu des flots, quatorze Portugais & neuf Eſclaves; tous ſi défigurés que leur viſage nous fit peur, & ſi foibles qu'ils ne pouvoient ſe ſoutenir. On ſe hâta de leur donner des ſecours qui rappellerent leurs forces. Lorſqu'ils furent en état de parler, un d'entr'eux nous dit qu'il ſe nommoit Fernand Gil Porcalho; qu'ayant été dangereuſement bleſſé à la tranchée de Malaca, dans la ſeconde attaque que les Portugais avoient ſoutenue contre les Achemois, Dom Etienne de Gama, qui commandoit alors dans cette ville, & qui avoit cru devoir quelque récompenſe à ſon courage, l'avoit envoyé aux Moluques avec divers encouragemens pour ſa fortune; que le Ciel avoit beni ſes entrepriſes, juſqu'à le mettre en état de partir de Ternate dans une Jonque chargée de mille barres de poivre, qui valoient plus de cent mille ducats; mais qu'à la hauteur de Surabaya, dans l'Iſle de Joa, il avoit eu le malheur d'eſſuyer une furieuſe tempête, qui avoit abîmé ſa Jonque & tout ſon bien; que de cent quarante-ſept perſonnes, qu'il avoit à bord, il ne s'en étoit ſauvé que les vingt-trois qui ſe trouvoient ſur le nôtre; qu'ils avoient déja paſſé quatorze jours ſur leurs planches, ſans autre nourriture que la chair d'un Eſclave Caffre qui leur étoit mort, & qui avoit ſervi pendant huit jours à ſoutenir leurs forces (11).

MENDEZ PINTO.

Rencontre extraordinaire qu'il fait dans ſa route.

Hiſtoire d'un triſte naufrage.

La ſatisfaction d'avoir ſauvé la vie à tant de malheureux me rendit la ſuite du voyage fort agréable, juſqu'à la ville de Pan, où je remis à Thomé Lobo les marchandiſes dont j'étois chargé. Mais lorſque je me diſpoſois à continuer mon voyage vers Patane, un accident fort tragique fit perdre au Gouverneur

Pinto arrive à Pan. Le Roi eſt tué, & les Portugais ſont pillés.

(11) Pages 146 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

de Malaca toutes les richeſſes qu'il avoit entre les mains de Lobo. *Coja Geinal*, Ambaſſadeur du Roi de Borneo, qui réſidoit depuis trois ou quatre ans à la Cour de Pan, tua le Roi, qu'il trouva couché avec ſa femme. Le Peuple s'étant ſoulevé à cette occaſion commit d'affreuſes violences, entre leſquelles il pilla le Comptoir Portugais, qui perdirent onze hommes dans leur défenſe. Thomé Lobo n'échappa au maſſacre qu'avec ſix coups d'épée; & n'eut pas d'autre reſſource que de ſe retirer dans ma Lanchare, ſans avoir pu ſauver la moindre partie de ſes marchandiſes. Elles montoient à cinquante mille ducats, en or & en pierreries ſeulement. Cette ſédition, qui avoit couté la vie à plus de quatre mille perſonnes dans l'eſpace d'une ſeule nuit, ſe ralluma le lendemain ſi furieuſement, que pour éviter le danger d'y périr, nous mîmes à la voile pour Patano, où la faveur du vent nous fit arriver dans ſix jours.

Repreſailles des Portugais de Patane.

Les Portugais, dont le nombre étoit aſſez grand dans cette Cour, prirent d'autant plus de part à l'infortune de Lobo, qu'un ſi terrible exemple de la perfidie des Indiens leur remettoit vivement devant les yeux ce qu'ils avoient à redouter pour eux-mêmes. Ils ſe rendirent tous au Palais du Roi; & lui ayant fait leurs plaintes, au nom du Gouverneur de Malaca, ils lui demanderent, avec beaucoup de fermeté, la permiſſion d'uſer de repréſailles ſur toutes les marchandiſes du Royaume de Pan, qui ſe trouvoient dans ſes Etats. Cette propoſition lui parut juſte. Neuf jours après, on reçut avis qu'il étoit entré dans la riviere de Calantan trois Jonques fort riches, qui revenoient de la Chine, pour divers Marchands Panois. Auſſi-tôt, quatre-vingt Portugais s'étant joints à ceux de ma Lanchare, nous équipâmes deux Fuſtes & un Navire rond, de tout ce qui nous parut néceſſaire à notre entrepriſe, & nous partîmes avec aſſez de diligence pour prévenir les informations que nos Ennemis pouvoient recevoir des Mahométans du Pays. Notre chef fut Jean Fernandez d'*Abren*, fils du Pere nourricier de Dom Juan Roi de Portugal. Il montoit le Vaiſſeau rond, avec quarante ſoldats. Les deux Fuſtes étoient commandées par Laurent de Goez & Vaſco Sermento, tous deux d'une valeur & d'une expérience reconnues.

Victoire & butin qu'ils remportent.

Nous arrivâmes le lendemain dans la riviere de Calantan, où les trois Jonques étoient à l'ancre. Leur réſiſtance fut d'abord auſſi vive que l'attaque: mais en moins d'une heure, nous leur tuâmes ſoixante quatorze hommes, ſans avoir perdu plus de trois des nôtres. Nos bleſſés, quoiqu'en grand nombre, ne laiſſant pas d'agir, ou de ſe montrer les armes à la main, l'Ennemi conſterné de ſa perte, tandis qu'il croyoit nous voir encore toutes nos forces, ſe rendit, en demandant la vie pour unique grace. Nous retournâmes triomphans, à Patane, avec un butin qui ne paſſa que pour le juſte dédommagement des cinquante mille ducats de Dom Pedro, mais qui montoit à plus de deux cens mille taels, c'eſt-à-dire, à trois cens mille ducats de notre monnoie. Le Roi de Patane exigea ſeulement que les trois Jonques fuſſent rendues à leurs Capitaines, & nous lui donnâmes volontiers cette marque de reconnoiſſance & de ſoumiſſion (12).

Premier voyage d'Antonio de Faria Souſa.

Peu de temps après, on vit arriver, à Patane, une Fuſte commandée par

(12) Pages 158 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

Antonio de *Faria Souſa*, parent du Gouverneur de Malaca, qui venoit de ſa part avec une lettre & des préſens conſidérables, ſous prétexte de remercier le Roi de la protection qu'il accordoit à la Nation Portugaiſe, mais au fond pour achever dans ſes Etats l'établiſſement de notre Commerce. Antonio de Faria, dont le nom eſt devenu célebre par ſes fureurs autant que par ſes exploits, étoit un Gentilhomme ſans fortune, qui étoit venu la chercher aux Indes ſous la protection d'un homme de ſon ſang & de ſon nom. Il apportoit, à Patane, pour dix ou douze mille écus de draps & de toiles des Indes, qu'il avoit priſes à crédit de quelques Marchands de Malaca. Cette eſpece de marchandiſes ne lui promettant pas beaucoup de profit dans cette Cour, on lui conſeilla de l'envoyer à Lugor, grande ville de la dépendance du Royaume de Siam, où l'on publioit qu'à l'occaſion de l'hommage que quatorze Rois y devoient rendre à celui de Siam, il s'étoit aſſemblé une prodigieuſe quantité de Jonques & de Marchands. Faria choiſit, pour ſon Facteur, un Portugais nommé *Chriſtophe Borratho*, qui entendoit parfaitement le Commerce, & lui confia ſes marchandiſes dans un petit Vaiſſeau qu'il loua au Port de Patane. Seize autres Portugais, Soldats & Marchands, s'embarquerent avec Borralho, dans l'eſpérance qu'un écu leur en rapporteroit ſix ou ſept. Je me laiſſai vaincre auſſi par de ſi magnifiques promeſſes, & je m'engageai dans ce fatal voyage. Nous partîmes avec un vent favorable; & trois jours nous ayant rendus dans la Rade de Lugor, nous mouillames à l'entrée de la riviere, pour y prendre des informations. On nous aſſura qu'en effet il ſe trouvoit déja, dans le Port de cette ville, plus de quinze cens Bâtimens, tous chargés de précieuſes marchandiſes.

Etat de ſa fortune.

Dans quelle eſpérance il envoye Borralho à Lugor.

Pinto eſt du voyage.

Nous étions à dîner, dans la joye d'une ſi bonne nouvelle, & prêts à faire voile avant la fin du jour, lorſque nous vîmes ſortir de la riviere une grande Jonque, qui nous ayant reconnus pour des Portugais, ſe laiſſa dériver ſur nous ſans aucune apparence d'hoſtilité, & nous jetta auſſi-tôt des grapins attachés à deux longues chaînes de fer. A peine fûmes nous accrochés, que nous vîmes ſortir, de deſſous le tillac de la Jonque, ſoixante-dix ou quatre-vingt Mores, qui pouſſant de grands cris firent ſur nous un feu prodigieux. De dix-huit Portugais que nous étions, quatorze furent tués en un inſtant, avec trente-ſix Indiens de l'équipage. Mes trois compagnons & moi, nous prîmes de concert l'unique voye de ſalut qui ſembloit nous reſter. Ce fut de nous jetter dans la mer, pour gagner la terre, dont nous n'étions pas éloignés. Un des trois n'en eut pas moins le malheur de ſe noyer. J'arrivai ſur la rive avec les deux autres. Tout bleſſés que nous étions, nous traverſâmes heureuſement la vaſe, où nous enfoncions juſqu'au milieu du corps. Enfin nous nous approchâmes d'un bois, qui nous promit quelque ſureté, & d'où nous eûmes le ſpectacle de la barbarie des Mores. Ils acheverent de tuer ſix ou ſept Matelots déja bleſſés, qui reſtoient de notre équipage; après quoi s'étant hâtés de tranſporter toutes nos Marchandiſes dans leur Jonque, ils firent une grande ouverture à notre Vaiſſeau, qui le fit couler à fond devant nos yeux; & dans la crainte d'être reconnus, ils mirent auſſi-tôt à la voile (13).

Funeſte avanture.

Comment Pinto évite la mort.

Dans la douleur profonde où je demeurai avec deux Compagnons bleſſés,

Triſtes extrêmités auxquelles il eſt réduit.

(13) Page 159.

MENDEZ PINTO.

sans espérance de remède, l'imagination troublée de tout ce qui s'étoit passé à nôtre vûe dans l'espace d'une demie-heure, nous ne pûmes retenir nos larmes, & tournant notre fureur contre nous-mêmes, nous commençâmes à nous outrager le visage. Cependant après avoir consideré notre situation, la crainte des bêtes farouches qui pouvoient nous attaquer dans le bois, & la difficulté de sortir, avant les tenebres, des marécages dont nous étions environnés, nous firent prendre le parti de rentrer dans la fange, & d'y passer la nuit, enfoncés jusqu'à l'estomac. Le lendemain, à la pointe du jour, nous suivimes le bord de la riviere, jusqu'à un petit canal que sa profondeur & la vûe de quantité de grands lézards nous ôterent la hardiesse de passer. Il fallut demeurer la nuit dans le même lieu. Le jour suivant ne changea rien à notre misere, parce que l'herbe étoit si haute & la terre si molle dans les marais, que le courage nous manqua pour tenter le passage. Nous vîmes expirer ce jour-là un de nos Compagnons, nommé Sébastien Enriquez, homme riche, qui avoit perdu huit mille écus dans le Vaisseau. Il ne restoit que Christophe Borralho & moi, qui nous mîmes à pleurer au bord de la riviere, sur le corps à demi enterré; car nous étions si foibles qu'à peine avions-nous la force de parler, & nous comptions déja d'achever dans ce lieu notre misérable vie. Le troisiéme jour, vers le soir, nous apperçûmes une grande Barque chargée de sel, qui remontoit à la rame. Notre premier mouvement fut de nous prosterner; & l'espérance nous rendant la voix, nous suppliâmes les Rameurs, qui nous regardoient avec étonnement, de nous prendre avec eux. Mais ils paroissoient disposés à passer sans nous répondre; ce qui nous fit redoubler nos cris & gémissemens. Alors une vieille femme, sortie du fond de la Barque, fut si touchée de notre douleur & des plaies que nous lui montrions, qu'elle prit un bâton, dont elle frappa quelques Matelots; & les faisant approcher de la rive, elle les força de nous prendre sur leurs épaules, & de nous apporter à ses pieds. Sa figure n'étoit distinguée que par un air de gravité, qui faisoit reconnoître le pouvoir qu'elle avoit sur eux. Elle nous fit donner tous les secours qui convenoient à notre misere: & tandis que nous mangions avidement ce qu'elle nous présentoit de sa propre main, elle nous consoloit par ses exhortations. Je savois assez de Malai pour l'entendre. Elle nous dit que notre desastre lui rappelloit tous les siens; que son âge n'étant que de cinquante ans, il n'y en avoit pas six qu'elle s'étoit vûe esclave & volée de cent mille ducats de son bien; que cette infortune avoit été suivie du supplice de son mari & de ses trois fils, que le Roi de Siam avoit fait mettre en pieces par les trompes des Eléphans; & que depuis des pertes si cruelles, elle n'avoit mené qu'une vie triste & languissante. Après nous avoir fait le récit de ses peines, elle voulut être informée des nôtres. Ses gens, qui écouterent aussi notre malheureuse histoire, nous dirent que la grande Jonque dont nous leur fîmes la peinture, ne pouvoit être que celle de *Coja Acem*, Guzarate de Nation, qui étoit sorti le matin du Port, pour faire voile à l'Isle d'Ainan. La Dame Indienne, confirmant leur idée, ajouta qu'elle avoit vû, à Lugor, ce redoutable Mahométan; qu'il se vantoit d'avoir donné la mort à quantité de Portugais, & d'avoir promis à son Prophête de les traiter sans pitié, parce qu'il accusoit un Capitaine de leur Nation, nommé Hector de Sylveira, d'avoir tué son pere & deux de ses freres, dans un Navire qu'il leur avoit pris au détroit de la Mecque.

Rencontre qui lui sauve la vie.

Il apprend la haine que Coja-Acem portoit aux Portugais.

Nous apprîmes enſuite que cette Dame étoit veuve d'un Capitaine général, qui s'étoit attiré la diſgrace du Roi, & le châtiment qu'elle déploroit. Sa fortune, qu'elle avoit réparée par une ſage conduite, la mettoit en état de faire un riche commerce de ſel. Elle venoit d'une Jonque, qui lui étoit arrivée dans la Rade, mais qui étoit trop grande pour paſſer à la Barre; ce qui l'obligeoit d'employer une Barque pour tranſporter ſon ſel dans ſes Magaſins. Elle s'arrêta le ſoir dans un petit Village, où elle fit prendre ſoin de nous pendant la nuit. Le lendemain, elle nous conduiſit à Lugor, qui eſt cinq lieues plus loin dans les terres. Nous lui étions redevables de la vie : mais ne ſe bornant point à cette faveur, elle nous donna une retraite dans ſa maiſon. Nous y paſſâmes vingt-trois jours, pendant leſquels nos bleſſures furent panſées, avec des témoignages d'affection dignes de la charité chrétienne. Lorſqu'elle nous vit en état de retourner à Patane, elle mit le comble à ſes bienfaits, en nous recommandant au Patron d'un Navire Indien, qui nous y conduiſit en ſept jours & qui ne nous traita pas avec moins d'humanité.

MENDEZ PINTO. Charité qu'il trouve dans une Dame de Lugor.

§ II.

Courſes & Avantures de Pinto, avec Antonio de Faria.

NOTRE retour étoit attendu avec d'autant plus d'impatience par tous les Portugais de Patane, que la plûpart avoient profité d'une ſi belle occaſion pour envoyer quelques marchandiſes à Lugor. Auſſi la perte de notre Vaiſſeau fut-elle eſtimée ſoixante-dix mille ducats, qui ſuivant les eſpérances communes devoient produire ſix ou ſept fois la même ſomme. Antonio de Faria, plus ardent que les autres, par ſon caractere naturel, & parce qu'il avoit regardé le ſuccès de notre voyage comme le fondement de ſa fortune, tomba dans une conſternation inexprimable en apprenant de notre bouche le ſort de ſon Vaiſſeau. Il garda un profond ſilence, pendant plus d'une demie-heure. Enſuite, comme s'il eût employé ce tems à former ſes réſolutions, il répondit à ceux qui entreprirent de le conſoler, qu'il n'avoit pas la force de retourner à Malaca, pour paroître aux yeux de ſes créanciers; & qu'ayant le malheur de ſe trouver inſolvable, il lui ſembloit plus juſte de pourſuivre ceux qui lui avoient enlevé ſes marchandiſes, que de porter de frivoles excuſes à d'honnêtes Négocians, dont il avoit trahi la confiance. Là-deſſus, s'étant levé d'un air furieux, il jura ſur l'Evangile de chercher par mer & terre celui qui lui avoit ravi ſon bien & de ſe le faire reſtituer au centuple. Tous ceux qui furent témoins de ſon ſerment louerent cette généreuſe réſolution. Il trouva, parmi eux, quantité de jeunes gens, qui s'engagerent à l'accompagner. D'autres lui offrirent de l'argent. Il accepta leurs offres; & ſes préparatifs ſe firent avec tant de diligence, que dans l'eſpace de dix-huit jours il équipa un Vaiſſeau, & s'aſſocia cinquante-cinq hommes qui jurerent à leur tour de vaincre ou de périr avec lui. Je fus de ce nombre; car j'étois ſans un ſou, & je ne connoiſſois perſonne qui fût diſpoſé à me prêter. Je devois, à Malaca, plus de cinq cens ducats, que j'avois empruntés de pluſieurs amis. Enfin, je ne poſſédois que mon corps, qui avoit même été bleſſé de trois coups de javelot,

Grandes avantures de l'Auteur.

MENDEZ PINTO.

& d'un coup de pierre à la tête, pour lequel j'avois ſouffert deux opérations, qui avoient expoſé ma vie au dernier danger.

Départ de Faria.

Après avoir fini ſes préparatifs, Faria mit à la voile, un Samedi, 9 de Mai 1540, vers le Royaume de Champa, dans le deſſein de viſiter les Ports de cette Côte, où ſon eſpérance étoit d'enlever des vivres & des munitions de Guerre. Quelques jours de navigation nous firent arriver à la vûe de Pulo Condor, Iſle ſituée vers huit dégrés vingt minutes du Nord, vers l'embouchure de la riviere de Camboia. Nous y découvrimes à l'Eſt, un bon Havre nommé *Bralapiſan*, à ſix lieues de la terre ferme, où ſe trouvoit à l'ancre une jonque de Lequios, qui menoit à Siam un Ambaſſadeur du *Nautaquin de Lindau*, Prince de l'Iſle de Toſa (14). Ce bâtiment ne nous eut pas plutôt apperçus, qu'il fit voile vers nous. L'Ambaſſadeur nous dépêchant ſa chaloupe, envoya complimenter Faria, & lui fit offrir un coutelas de grand prix, dont la poignée & le fourreau étoient d'or, avec vingt-ſix perles, dans une petite boëte du même métal. Quoique ce préſent même nous fit prendre une haute idée des richeſſes de la jonque, & que notre premier deſſein eût été de l'attaquer, la généroſité prit le deſſus dans le cœur de Faria. Il regretta de ne pouvoir répondre aux civilités de l'Ambaſſadeur, par d'autres marques de reconnoiſſance que la liberté qu'il lui laiſſa de continuer ſa route. Nous deſcendîmes au rivage, où nous employâmes trois jours à nous pourvoir d'eau & de poiſſon. De-là nous étant approchés de la terre ferme, nous entrâmes le Dimanche, dernier jour de Mai, dans la riviere (15), qui diviſe les Royaumes de Camboia & de Champa. L'ancre fut jettée vis-à-vis d'un grand bourg, nommé Catimparu, à trois lieues dans les terres. Pendant douze jours, que nous y paſſâmes à faire des proviſions, Faria, naturellement curieux, prit des informations ſur le Pays & ſes Habitans. On lui apprit que la riviere naiſſoit d'un Lac nommé *Pinator*, à deux cens cinquante lieues de la mer, dans le Royaume de Quirivan; que ce Lac étoit environné de hautes montagnes, au pied deſquelles on trouvoit ſur le bord de l'eau, trente-huit villages; que près d'un des plus grands, qui ſe nommoit *Chincaleu*, il y avoit une mine d'or très-riche, d'où l'on tiroit, chaque année, la valeur de vingt-deux millions de notre monnoie; qu'elle faiſoit le ſujet d'une guerre continuelle, entre quatre Seigneurs de la même famille, à qui la naiſſance y donnoit les mêmes droits; que l'un d'eux, nommé Raja *Hitau*, avoit ſous terre, dans la Cour de ſa maiſon, ſix cens bahars d'or en poudre; enfin, que près d'un autre de ces villages nommé *Buaquirim*, on tiroit d'une carriere quantité de diamans fins, plus précieux que ceux de Lave & de Tajampure (16). Faria conçut après avoir obſervé la ſituation & les forces du Pays, qu'avec un peu de courage, trois cens Portugais lui auroient ſuffi pour ſe rendre maître de toutes ces richeſſes. Mais ſes forces préſentes ne lui permettoient pas d'entreprendre une ſi belle expédition.

Sa généroſité.

Riviere qui diviſe Camboia & Champa.

Mines d'or & de diamans.

Port de Saley-Jacan.

Nous reprîmes la Côte du Royaume de Champa, juſqu'au Port de *Saley-Jacan* qui eſt à dix-ſept lieues de la Riviere. La fortune ne nous offrit rien dans cette route. Nous comptâmes, dans la rade de Saley-Jacan, ſix Bourgs, dans l'un

(14) A trente degrés du Nord. Le témoignage que les critiques ont rendu aux lumiéres géographiques de l'Auteur, nous oblige de remarquer toutes ces poſitions.

(15) A neuf degrés du Nord.

(16) Pages 171 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

desquels on découvroit plus de mille maisons, environnées d'arbres fort hauts, & d'un grand nombre de ruisseaux, qui descendoient d'une montagne du côté du Sud. Le jour suivant, nous arrivâmes à la riviere de *Toobasoy*, où le Pilote n'osa s'engager, parce qu'il n'en connoissoit pas l'entrée; mais ayant jetté l'ancre à l'embouchure, nous découvrîmes une grande jonque qui venoit de la haute mer vers ce Port. Faria résolut de l'attendre sur l'ancre; & pour se donner le tems de la reconnoître, il arbora le pavillon du Pays, qui est un signe d'amitié dans ces mers. Mais les Indiens, au-lieu de répondre par le même signe, ne nous eurent pas plûtôt reconnus pour des Portugais, que faisant un grand bruit de tambours, de trompettes & de cloches, ils pousserent les marques de mépris jusqu'à nous faire voir sur leur pouppe le derriere d'un Esclave Negre. Faria, vivement offensé, n'attendit pas plus d'éclaircissement pour leur faire tirer une volée de canons. Ils y répondirent de cinq petites pieces, qui composoient toute leur artillerie. Cette audace nous faisant juger de leurs forces, Faria, qui voyoit la nuit fort proche, prit la résolution d'attendre le lendemain, pour ne rien donner au hazard dans l'obscurité. Les Indiens, sans rien perdre de leur confiance, jetterent l'ancre à l'entrée de la riviere.

Premier exploit de Faria.

Vers deux heures après minuit, nous vimes flotter sur la mer, quelque chose qu'il nous fut impossible de distinguer. Faria dormoit sur le tillac. Il fut éveillé, & ses yeux plus perçans que les nôtres, lui firent découvrir trois barques à rames qui s'avançoient vers nous. Il ne douta pas que ce ne fut l'ennemi du jour précédent, qui faisoit plus de fond sur la perfidie que sûr la valeur. Il ordonna de prendre les armes & de préparer les pots à feu. Il recommanda de cacher les meches pour faire croire que nous étions endormis. Les trois barques s'approcherent à la portée de l'arquebuse, & s'étant séparées, pour nous environner, deux s'attacherent à notre pouppe, & l'autre à la proue. Les Indiens monterent si légerement à bord, que dans l'espace de quelques minutes, ils y étoient au nombre de quarante. Alors Faria, sortant de dessous le demi-pont avec une troupe d'élites, fondit si furieusement sur eux (17), qu'il en tua d'abord un grand nombre. Ensuite les pots à feu, qui furent jettés fort adroitement, acheverent de les défaire, & forcerent le reste de se précipiter dans les flots. Nous sautâmes dans les trois barques, où il restoit peu de monde. Elles furent prises sans résistance. Entre les prisonniers qui tomberent vivans entre nos mains étoient quelques Negres, un Turc, deux Achemois, & le Capitaine de la jonque, nommé *Similau*, grand Corsaire & mortel ennemi des Portugais. Faria donna ordre que la plûpart fussent mis à la torture, pour en tirer des connoissances qu'il croyoit importantes à nos entreprises. Un Negre qu'on se disposoit à tourmenter, demanda grace, & déclara qu'il étoit Chrétien. Il nous apprit volontairement qu'il se nommoit Sebastien, qu'il avoit été Captif de Dom Gaspar de *Mello*, Capitaine Portugais, que Similau avoit massacré depuis deux ans à Liampo, sans avoir épargné un seul Portugais de l'équipage; que ce Corsaire s'étoit flatté de nous faire subir le même sort; & qu'ayant pris tous ses hommes de guerre dans les trois barques, il n'avoit laissé dans sa jonque que trente Matelots Chinois. Faria, qui n'ignoroit pas le mal-

Comment il se saisit d'une Jonque Indienne.

Similau, grand Corsaire.

Faria venge la mort de Gaspard de Mello.

(17) Pages 174 & suivantes. Remarquez que dans ses combats, Faria invoquoit toujours Jesus-Christ ou Saint Jacques.

MENDEZ PINTO.

heur de Mello, remercia le Ciel de l'avoir choisi pour le venger. Il fit sauter sur le champ la cervelle à Similau, avec un *frontail* de corde; supplice qui avoit été celui de Mello. Ensuite, s'étant mis avec trente Soldats dans les mêmes barques où l'ennemi étoit venu, il se rendit à bord de la jonque, dont il n'eut pas de peine à se saisir. Quelques pots à feu, qu'il fit jetter sur le tillac, firent sauter tous les matelots dans la mer. Mais le besoin qu'il avoit d'eux, pour la manœuvre de la jonque, l'obligea d'en sauver une partie. Dans l'inventaire de cette prise, qu'il fit faire le matin, il se trouva trente-six mille taels d'argent du Japon, qui valent cinquante-quatre mille ducats de monnoie Portugaise, avec plusieurs sortes de marchandises. Quantité de feux, qui s'étoient allumés sur la côte, nous faisant juger que les Habitans se disposoient peut-être à nous attaquer, nous ne pensâmes qu'à faire voile en diligence (18).

Butin de Faria.

Riviere de Tinacoreu ou de Varella.

La côte de Champa, que nous continuâmes de ranger, dans la crainte d'être portés en pleine mer par le vent de l'Est, qui est fort impétueux dans cette mer aux conjonctions des nouvelles & des pleines Lunes, nous présenta deux jours après une riviere qui porte le nom de *Tinacoreu* dans le pays, quoique les Portugais l'ayent nommée *Varella*. C'est un lieu fréquenté par les jonques de Siam & de toute la côte Malaie, qui font le voyage de la Chine. Faria se promettoit d'y apprendre quelques nouvelles de Coja Acem, objet continuel de son entreprise & de son ressentiment. Il fit mouiller, un peu au de-là de l'embouchure, devant un petit village nommé *Taiguilleu*, d'où quantité de barques & de pares lui apporterent aussi-tôt des rafraichissemens. Il se fit passer à l'aide de sa jonque, pour un Marchand de Tanasserim, qui alloit trafiquer dans l'Isle de *Lequios*, & qui ne s'arrêtoit dans ce lieu que pour chercher un ami, nommé Coja-Acem, dont le mauvais tems l'avoit séparé. On lui conseilla de remonter la riviere, jusqu'à *Pilxucacem*, qui est le séjour ordinaire du Roi; mais esperant peu de soutenir son déguisement à la Cour, où les Portugais étoient connus, il se réduisit à quelques informations qui regardoient le pays. On lui dit que la riviere de Tinacoreu, nommée aussi *Taraulachine*, s'étend avec la même profondeur & la même largeur, jusqu'à *Moncalor*, grande montagne qui est à quatre-vingt lieues de la mer; que plus loin, elle s'élargit beaucoup, mais qu'elle devient moins profonde; qu'elle y est coupée d'ailleurs par quantité de bancs de sable & par des terres noyées d'eau; que les lieux voisins étoient remplis d'un si prodigieux nombre d'oiseaux, que la terre en étoit couverte, & que cette raison avoit forcé, depuis quarante-deux ans, les Habitans de Chintalcuhos, Royaume de huit journées d'étendue, d'abandonner leur Pays: qu'au de-là de cette contrée d'oiseaux, on trouve des montagnes & des rochers, où les Eléphans, les Rhinoceros, les Lions, les Sangliers & les Bufles sont en si grand nombre, qu'on y a renoncé aussi à la culture des terres: mais qu'au milieu du Pays la nature a placé un grand Lac, connu sous les deux noms de *Cunebeté* & de *Chiamnay* (19), d'où sortent la riviere de Tinacoreu, & trois autres rivieres, qui arrosent une grande partie de cette Région: que les bords de ce Lac offrent quantité de mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb, d'où l'on transporte ces métaux sur

Faria cherche Coja-Acem.

Cours de la Riviere de Tinacoreu.

(18) Page 177.

(19) Peut-être ce Lac est-il le même dont on a parlé dans les Relations de Siam, & d'où vient le Menam.

des

des Eléphans aux Royaumes de Sornau, que les Européens nomment Siam, Paſſiloco, Savadi, Tangu, Prom, Calaminham, & dans d'autres Provinces, éloignées des Côtes maritimes de deux ou trois mois de chemin : que ces Pays montagneux étoient diviſés en Royaumes, habités par des hommes plus ou moins blancs, & qu'en échange de leurs métaux ils recevoient volontiers de l'or, des diamans & des rubis (20). MENDEZ PINTO.

Le ſeul fruit que nous emportâmes de Taiquillen pour la vengeance de Faria, fut d'y avoir appris que ſi Coja-Acem exerçoit le Commerce, c'étoit dans l'Iſle d'Aynan qu'il le falloit chercher, parce que tous les Vaiſſeaux Marchands s'y raſſembloient dans cette ſaiſon. Nous ſortîmes de la riviere ; & ſuivant l'avis du Pilote, nous allâmes chercher Pulo *Champeilou*, Iſle inhabitée, qui borde l'anſe de la Cochinchine, pour y employer quelques jours à diſpoſer notre artillerie. De-là, nous fîmes voile droit à l'Iſle d'Aynan, où paſſant l'écueil de Pulo *Capas*, nous commençâmes à ranger la terre, dans la ſeule vûe de reconnoître les Ports & les rivieres de cette côte. Quelques ſoldats, qui furent envoyés à terre, ſous la conduite de *Boralho*, rapporterent qu'ayant pénétré juſqu'à la ville, qui leur avoit paru compoſée de plus de dix mille maiſons, & revêtue de murs & de tours avec un foſſé plein d'eau, ils avoient vû dans le Port un ſi grand nombre de Navires, qu'ils en avoient compté juſqu'à deux mille. A leur retour, ils découvrirent, à l'embouchure de la riviere, une groſſe Jonque à l'ancre, qu'ils crurent reconnoître pour celle de Coja-Acem. Cette conjecture, qu'ils ſe hâterent d'apporter à Faria, lui cauſa tant de ſatisfaction que ſans perdre un moment, & laiſſant ſon ancre en mer, il donna ordre de faire voile, en répétant que ſon cœur l'avertiſſoit qu'il touchoit à l'heure de la vengeance. Faria ſe rend à l'Iſle d'Aynan.

Nous nous approchâmes de la Jonque, avec une tranquillité qui nous fit paſſer pour des Marchands. Outre le deſſein de tromper notre ennemi par les apparences, nous appréhendions d'être entendus de la ville, & de voir tomber, ſur nous, tous les Navires qui étoient dans le Port. Auſſi-tôt que nous fûmes près du bord Indien, vingt de nos ſoldats, qui n'attendoient que cet inſtant, y ſauterent avec une impétuoſité qui leur épargna la peine de combattre. La plûpart de nos ennemis, effrayés de ce premier mouvement, ſe jetterent dans les flots. Cependant, quelques-uns des plus braves ſe raſſemblerent pour faire tête. Mais Faria ſuivant auſſi-tôt, avec vingt autres ſoldats, fit un furieux carnage de ceux qui avoient entrepris de réſiſter. Il en tua plus de trente ; & d'un équipage aſſez nombreux, le feu n'épargna que ceux qui s'étoient jettés dans la mer, & qu'on en fit retirer ; autant pour ſervir à la navigation de nos propres Vaiſſeaux, que pour déclarer quel étoit leur chef. On en mit quatre à la torture ; mais ils ſouffrirent la mort avec une brutale conſtance. On alloit expoſer aux mêmes tourmens un petit garçon, qu'on eſpéroit de faire parler plus facilement ; lorſqu'un vieillard, qui étoit couché ſur le tillac, s'écria, la larme à l'œil, que c'étoit ſon fils, & qu'il demandoit d'être entendu, avant que ce malheureux enfant fût livré aux ſup- Il attaque un Vaiſſeau qu'il prend pour celui de Coja-Acem. Carnage qu'il y fait.

(20) Pages 181 & précédentes. L'Auteur regrette que les Portugais n'ayent pas tourné leurs conquêtes de ce côté-là. Ils y auroient trouvé, dit-il, plus de profit & moins de peine.

MENDEZ PINTO. Hiſtoire d'un vieux Chrétien qu'il y trouve.

plices. Faria fit arrêter l'Exécuteur. Mais, après avoir promis au Pere la vie & la liberté, s'il s'expliquoit de bonne-foi, avec la reſtitution de toutes les marchandiſes qui ſeroient à lui, il jura que pour le punir de la moindre impoſture il le feroit jetter dans la mer avec ſon fils. Ce vieillard, que nous prenions encore pour un Mahométan, répondit qu'il acceptoit cette condition; que s'il remercioit Faria de la vie qu'il accordoit à ſon fils, il lui offroit la ſienne, dont il faiſoit peu de cas à ſon âge; mais qu'il ne s'en fieroit pas moins à ſa parole, quoique la profeſſion qu'il lui voyoit exercer fût peu conforme à la loi Chrétienne dans laquelle ils étoient nés tous deux.

Une réponſe ſi peu attendue parut cauſer un peu de confuſion à Faria. Il fit approcher le vieillard; & le voyant auſſi blanc que nous, il lui demanda s'il étoit Turc ou Perſan? La curioſité nous avoit raſſemblé tous autour de lui, pour écouter ſon hiſtoire. Il nous dit qu'il étoit Arménien d'origine, & né, au Mont Sinaï, d'une fort bonne famille; que ſon nom étoit Thomas Moſtangen, que ſe trouvant, en 1538, au Port de Gedda, avec un Vaiſſeau qui lui appartenoit, Solyman Bacha, Viceroi du Caire, qui alloit faire le ſiege de Diu, l'avoit fait prendre, avec d'autres Vaiſſeaux Marchands, pour ſervir au tranſport de ſes vivres & de ſes munitions: qu'après avoir rendu ce ſervice aux Turcs, & lorſqu'il leur avoit demandé le ſalaire qu'on lui avoit promis, non-ſeulement ils lui avoient manqué de parole, mais qu'ils lui avoient pris ſa femme & ſa fille, qu'ils avoient forcées devant lui, & qu'ils avoient jetté ſon fils dans la mer, pour leur avoir reproché cette injure: qu'enſuite s'étant vû enlever ſon Vaiſſeau, & la valeur de ſix mille ducats qui faiſoient la meilleure partie de ſon bien, le deſeſpoir l'avoit conduit par terre à Surate, avec le fils qui étoit à bord, & le ſeul qui lui reſtoit: que de-là ils s'étoient rendus à Malaca, dans le Navire de Dom Garcie de Saa, Gouverneur de Bacaïm; d'où il étoit parti pour la Chine avec Chriſtophe de *Sardinha*, qui avoit été Facteur aux Moluques: mais qu'étant à l'ancre, dans le détroit de Sincapur, *Quiay-Tajano*, Maître de la Jonque dont nous venions de nous ſaiſir, avoit ſurpris le Vaiſſeau Portugais pendant la nuit; qu'il s'en étoit rendu maître par la mort du Capitaine & de tout l'équipage, & que de vingt-ſept Chrétiens, il étoit le ſeul à qui la vie eût été conſervée avec celle de ſon fils, parce que le Corſaire avoit reconnu qu'il n'étoit pas mauvais canonier.

A qui étoit le Vaiſſeau dont Faria s'étoit ſaiſi.

» Faria ne put entendre ce récit ſans ſe frapper le front d'étonnement: » Mon Dieu, mon Dieu, dit-il, il me ſemble que ce que j'entens eſt un ſonge. Enſuite, ſe tournant vers ſes ſoldats, il leur raconta l'hiſtoire du Corſaire, qu'il avoit appriſe en arrivant aux Indes. C'étoit un des plus cruels ennemis du nom Portugais. Il en avoit tué de ſa propre main, plus de cent; & le butin qu'il avoit fait ſur eux montoit à plus de cent mille ducats. Quoique ſon nom fut Quiay-Tajano, ſa vanité lui avoit fait prendre celui de Capitaine Sardinha, depuis qu'il avoit maſſacré cet Officier. Nous demandâmes à l'Arménien ce qu'il étoit devenu. Il nous dit qu'étant fort bleſſé, il s'étoit caché dans la ſoute, entre les cables, avec ſix ou ſept de ſes gens. Faria s'y rendit auſſi-tôt, & nous ouvrimes l'écoutille des cables. Alors ce brigand déſeſpéré ſortit, par un autre écoutille, à la tête de ſes Compagnons, & ſe jetta ſi furieuſement ſur nous, que malgré l'extrême iné-

galité du nombre le combat dura près d'un quart d'heure. Ils ne quitterent les armes qu'en expirant. Nous ne perdîmes que deux Portugais & ſept Indiens de l'équipage : mais vingt furent bleſſés ; & Faria reçut lui-même deux coups de ſabre ſur la tête, & un troiſiéme ſur le bras. Après cette ſanglante victoire, il fit mettre à la voile, dans la crainte d'être pourſuivi. Nous allâmes mouiller le ſoir ſous une petite Iſle deſerte, où le partage du butin ſe fit tranquillement. On trouva dans la Jonque (21) cinq cens bahars de poivre (22) ; ſoixante de ſandal ; quarante de noix muſcades & de macis ; quatre-vingt d'étain ; trente d'ivoire ; & d'autres marchandiſes, qui montoient, ſuivant le cours du commerce, à la valeur de ſoixante-dix mille ducats. La plus grande partie de l'artillerie étoit Portugaiſe. Entre quantité de meubles & d'habits de notre nation, nous fûmes ſurpris de voir des coupes, des chandeliers, des cuillieres, & de grands baſſins d'argent doré. C'étoit la dépouille de Sardinha, de Juan Oliveyra, & de Barthelemi de *Matos*, trois de nos plus braves Officiers, dont les Vaiſſeaux avoient été la proye du Corſaire. Mais la vûe de tant de richeſſes ne diminua point notre compaſſion pour neuf petits enfans, âgés de ſix à huit ans, qui furent trouvés dans un coin, enchaînés par les mains & les pieds.

MENDEZ PINTO.

Butin qu'il y trouve.

Le lendemain, Faria prenant plus de confiance que jamais à ſa fortune, ne fit pas difficulté de retourner vers la Côte d'Aynan, où il ne déſeſpéroit pas encore de rencontrer Coja-Acem. Cependant quelques Pêcheurs de perles, dont il reçut des rafraîchiſſemens dans la Baye de Camoy, lui annoncerent l'approche d'une Flotte Chinoiſe ; & le prenant d'ailleurs pour un Négociant, malgré quelques ſoupçons qu'ils ne purent cacher à la vûe des étoffes & des meubles précieux qu'ils voyoient entre les mains de ſes ſoldats, ils lui firent une peinture ſi rebutante des obſtacles qu'il trouveroit à la Chine, où ſon deſſein étoit d'aller vendre effectivement ſes marchandiſes, qu'il réſolut de chercher quelque autre Port. Ses Vaiſſeaux étoient déja ſi chargés, qu'il leur arrivoit ſouvent d'échouer ſur les bancs de ſable dont cette mer eſt remplie. Cependant il étoit attendu par des nouveaux obſtacles, à l'embouchure de la riviere de Tanauquir.

Faria cherche à vendre ſon butin.

Pendant qu'il s'efforçoit d'y entrer, ſur l'eſpérance que les Pêcheurs de Camoy lui avoient donnée d'y trouver un bon Port, il fut attaqué par deux grandes Jonques, qui deſcendoient cette riviere, avec la faveur du vent & de la marée. Leur premiere ſalve fut de vingt-ſix pieces d'artillerie, & ſe trouvant preſque ſur nous, avant que nous euſſions pû les découvrir, elles nous aborderent avec une redoutable nuée de dards & de fléches. Nous n'évitâmes cette tempête qu'en nous retirant ſous le demi-pont, d'où Faria nous fit amuſer les Ennemis à coups d'arquebuſes, pendant l'eſpace d'une demie-heure, pour leur donner le tems d'épuiſer toutes leurs munitions. Mais quarante de leurs plus braves gens ſauterent enfin ſur notre bord, & nous mirent dans la néceſſité de les recevoir. Le combat devint ſi furieux, que le tillac fut bientôt couvert de morts. Faria fit des prodiges de valeur. Les Indiens commençant à ſe refroidir par leur perte, qui étoit déja de vingt-ſix hommes,

Autre victoire qu'il remporte à l'embouchure du Tanauquir.

(21) On abrege ce détail.
(22) Chaque Bahar, de cinquante quintaux.

MENDEZ PINTO.

vingt Portugais prirent ce moment pour ſe jetter dans la Jonque de leurs Ennemis, où cette attaque imprévûe leur fit trouver peu de réſiſtance. Ainſi, la victoire ſe déclarant pour eux ſur l'un & l'autre bord, ils penſerent à ſecourir Boralho, qui étoit aux priſes avec la ſeconde Jonque. Faria lui porta ſa fortune, avec l'exemple de ſon courage. Enfin les deux Jonques tomberent ſous ſon pouvoir. Il en avoit couté la vie à quatre-vingt Indiens; & par une faveur extraordinaire du Ciel (23), il ne ſe trouva parmi les morts qu'un ſeul Portugais, & quatorze hommes d'équipage, quoique les bleſſés fuſſent en très grand nombre.

Ce qu'il trouve dans une Jonque.

Tandis qu'on tiroit des flots tous les ennemis qui s'y étoient précipités, & qui demandoient d'être ſecourus, on entendit, dans la jonque dont Boralho s'étoit rendu maître, des cris & des plaintes, qui ſembloient venir de deſſous la proue. Quelques matelots, qu'on y fit deſcendre, amenerent dix-ſept Chrétiens, c'eſt-à-dire deux Portugais, cinq petits enfans, deux filles & huit garçons, dans un état qui inſpiroit de la pitié; chargés de chaînes, & la plûpart nuds. L'un des deux Portugais étant à demi mort, on apprit de l'autre, que le Corſaire avoit deux noms, l'un Européen, & l'autre Chinois; que ſon nom Chinois qu'il portoit alors, étoit *Nicoda Xicaulem*; qu'ayant embraſſé le Chriſtianiſme à Malaca, il y avoit pris le nom de Franceſco Saa, de celui du Gouverneur de cette Ville, Dom Garcie Saa, qui avoit été ſon Parrain; qu'après ſa converſion, ce Seigneur lui avoit fait épouſer une jeune orpheline Portugaiſe, d'une famille honorable; mais qu'ayant fait voile enſuite à la Chine ſur une jonque qui lui appartenoit, accompagné de ſa femme & de vingt Portugais, il avoit relâché dans l'Iſle de *Catan*, ſous prétexte d'y faire de l'eau, & que de concert avec ſon équipage, il avoit maſſacré les Portugais pendant leur ſommeil, pour ſe ſaiſir de toutes leurs marchandiſes; qu'après cette horrible perfidie, il avoit propoſé à ſa femme d'adorer les Idoles, & que ſur ſon refus, il lui avoit fait ſauter la cervelle d'un coup de hache; que l'année ſuivante, il s'étoit emparé d'une petite jonque, dans laquelle il avoit tué dix autres Portugais; qu'ayant embraſſé ouvertement le métier de Corſaire, il avoit pris, depuis trois ans, cette riviere pour ſa retraite, parce qu'il s'y croyoit à couvert de la vengeance de notre Nation, qui n'avoit aucun commerce ſur cette côte; que les cinq petits enfans, les huit garçons, & les deux filles étoient les malheureux reſtes d'une jongue Portugaiſe qu'il avoit priſe à l'embouchure de la riviere de Siam, & dans laquelle il avoit tué leurs Peres; que de ſeize Portugais qu'il y avoit trouvés, il n'avoit accordé la vie qu'à deux, parce que l'un étoit Charpentier & l'autre Calfateur, & que depuis près de quatre ans qu'il les menoit dans ſes courſes, il les faiſoit mourir de faim & de coups; qu'en nous attaquant, il nous avoit pris pour des Marchands Chinois, qu'il n'épargnoit pas plus que les Portugais, lorſqu'il pouvoit les ſurprendre avec avantage.

Hiſtoire du Corſaire.

On demanda au malheureux, qui faiſoit ce récit, s'il reconnoîtroit le Corſaire parmi les morts. Il entreprit de le trouver, quoique les Cadavres euſſent été jettés dans la mer; & s'étant mis dans une petite barque, il le découvrit enfin parmi pluſieurs corps qui flottoient ſur l'eau. On lui trouva un grand coup

(23) L'Auteur a la piété de rapporter tout au ſecours du Ciel, quoiqu'il reconnoiſſe que Faria faiſoit le metier d'un vrai Corſaire.

d'épée ſur la tête, & un coup de picque qui lui traverſoit l'eſtomac. Il lui étoit reſté une chaîne d'or autour du cou, de laquelle pendoit une eſpece d'idole, en forme de lézard à deux têtes, avec la queue & les pattes émaillées de verd & de noir. Faria l'ayant fait traîner vers la proue, lui coupa la tête & fit tailler le corps en pieces, qui furent jettés dans les flots (24). MENDEZ PINTO.

Le butin fut eſtimé environ quarante-mille Taels. On trouva, dans les deux jonques, dix-ſept pieces d'artillerie de bronze, aux armes de Portugal. Quoique ces deux bâtimens fuſſent très-bons, Faria ſe vit obligé d'en faire bruler un, faute de Matelots pour le gouverner. Le lendemain, il voulut tenter encore une fois d'entrer dans la riviere; mais quelques Pêcheurs, qu'il avoit pris pendant la nuit, l'avertirent que le Gouverneur de cette Province avoit toujours été d'intelligence avec le Corſaire, qui lui cédoit le tiers de ſes priſes pour obtenir ſa protection dont il jouiſſoit depuis long-tems. Cette nouvelle nous fit prendre le parti de chercher un autre Port. On ſe détermina pour *Mutipinam*, qui eſt plus éloigné de quarante lieues à l'Eſt, & fréquenté par les Marchands de Laos, de Paſnas & de Gueos. Faria ſe rend à Mutipinam.

Nous fimes voile, avec trois jonques & le premier vaiſſeau dans lequel nous étions partis de Patane, juſqu'à *Tillannmera*, où la force des courans nous obligea de mouiller. Après nous y être ennuyés trois jours à l'ancre, la fortune nous y amena vers le ſoir quatre *Lanteas*, eſpece de barques à rames, dont l'une portoit la fille du Gouverneur de *Colem*, mariée depuis peu au fils d'un Seigneur de *Pandurée*. Elle alloit joindre pour la premiere fois ſon mari, qui devoit venir au-devant d'elle avec un cortege digne de leur rang. Mais ceux qui la conduiſoient ayant pris nos jonques pour celles qu'ils eſperoient de rencontrer, vinrent tomber entre nos mains. Faria fit cacher tous les Portugais. La jeune mariée paroiſſant elle-même, demandoit déja ſon mari, lorſque pour réponſe une troupe de nos gens ſauterent dans les lantées, & s'en rendirent les maîtres. Nous fimes paſſer auſſi-tôt notre priſe à bord. Faria ſe contenta de retenir la jeune mariée, & deux de ſes freres qui étoient jeunes, blancs, & de fort bonne mine, avec vingt Matelots, qui nous devinrent fort utiles pour la manœuvre de nos jonques. Sept ou huit hommes, qui formoient le cortege, & pluſieurs femmes âgées, de celles qui ſe louent pour chanter & jouer des inſtrumens, furent laiſſées ſur la côte. Le lendemain, étant partis de ce lieu, nous rencontrâmes la petite flotte du Seigneur de Pandurée, qui paſſa près de nous avec des banieres de ſoie, & faiſant retentir l'air du bruit des inſtrumens, ſans ſe défier que nous enlevions ſa femme. Dans le deſſein où nous étions de nous rendre à Mutipinam, Faria ne jugea point à propos d'arrêter cette troupe joieuſe, & n'avoit même été déterminé que par l'occaſion à troubler la joie qui regnoit auſſi dans les lantées. Il prend une jeune mariée.

Trois jours après, étant arrivés à la vûe de ce Port, nous mouillâmes ſans bruit dans une anſe, à l'embouchure de la riviere, pour nous donner le tems d'en faire ſonder l'entrée & de prendre des informations pendant la nuit. Douze Soldats, qui furent envoyés dans une barque, ſous la conduite de Martin Dalpoem, nous amenerent deux hommes du Pays, qu'ils avoient enlevés avec Il vend ſes marchandiſes à Mutipinam.

(24) Pages 204 & précédentes. C'étoit la Cochinchine, qui dépendoit alors du Tonquin.

MENDEZ PINTO.

beaucoup de précaution. Faria défendit d'employer les tourmens pour tirer d'eux les éclairciſſemens qui convenoient à notre ſûreté. Ils nous apprirent naturellement que tout étoit tranquille dans le Port, & que depuis neuf jours il y étoit arrivé quantité de Marchands des Royaumes voiſins. Une ſi belle occaſion de nous défaire de nos marchandiſes nous fit tourner notre reconnoiſſance vers le Ciel. » Nous récitâmes, avec beaucoup de dévotion, les Li- » tanies de la Vierge, & nous promîmes de riches préſens à *Notre-Dame du* » *Mont*, qui eſt proche de Malaca, pour l'embelliſſement de ſon Egliſe. A la pointe du jour, Faria rendit la liberté aux Indiens, & leur fit quelques préſens. Enſuite, ayant fait orner les hunes de nos vaiſſeaux & déployer nos banieres & nos flammes, avec pavillon de marchandiſe, ſuivant l'uſage du Pays, il alla jetter l'ancre dans le Port, ſous le quai de la Ville (25).

Nous fûmes reçus comme des Marchands de Siam, dont nous avions pris le nom; & ſans autre difficulté que celle des droits, qui furent enfin reglés à cent pour mille, nous nous défimes en peu de jours, de tout le butin que nous avions acquis au prix de notre ſang. On en fit la ſomme de cent-trente mille taels, en lingots d'argent. Malgré toute la diligence qu'on y avoit apportée, les Habitans furent informés, avant le départ de Faria, du traitement qu'il avoit fait au Corſaire, dans la riviere de Tanauquir. Ils commencerent alors à nous regarder d'un œil ſi différent, que n'oſant plus nous fier à leurs intentions, nous nous hatâmes de remettre à la voile (26).

Faria s'étoit mis dans la plus grande de nos jonques, avec le titre & le pavillon de Général; mais on s'apperçut qu'elle puiſoit beaucoup d'eau. Diverſes informations nous faiſoient regarder la riviere de Madel, dans l'Iſle d'Aynan, comme un lieu convenable à nos beſoins, par la facilité que nous y devions trouver pour échanger cette jonque ou pour la radouber. Nous n'étions arrêtés que par l'éclat de nos expéditions, qui devoient nous y avoir fait beaucoup d'ennemis. Cependant, deux conſidérations nous firent paſſer ſur cette crainte: l'une fut celle de nos forces, qui nous mettoient à couvert de la ſurpriſe, & qui nous rendoient capables de nous meſurer avec toutes les Puiſſances qui ne ſeroient pas celles des Rois & des Mandarins; l'autre, une juſte confiance aux motifs de notre Général autant qu'à ſa valeur: car ſon intention n'étoit que de rendre le change aux Corſaires, qui avoient ôté les biens & la vie à quantité de Chrétiens; & juſqu'alors toutes nos richeſſes nous paroiſſoient bien acquiſes (27). Après avoir lutté pendant douze jours contre les vents, nous arrivâmes au Cap de Pulo *Hindor*, nom Indien de l'Iſle des Cocos. De-là étant retournés vers la côte du Sud, où nous fimes quelques nouvelles priſes, nous revinmes enfin vers le Port de Madel, & nous entrâmes dans la riviere le 8 de Septembre. Le Ciel, chargé de nuages depuis trois ou quatre jours annonçoit une de ces tempêtes, qui portent le nom de typhons, & qui ſont fréquentes dans ces mers aux nouvelles Lunes. Nous vîmes pluſieurs jonques qui cherchoient une retraite, & qui mouilloient dans les anſes voiſines.

Hiſtoire du Corſaire Hinimilau.

Un fameux Corſaire Chinois, redouté des Marchands ſous le nom d'Hinimilau, entra dans la riviere après nous. Sa jonque étoit grande & fort élevée. En s'ap-

(25) Pages 214 & précédentes. (26) Pages 219 & précédentes. (27) Page 219.

prochant du lieu où nous étions à l'ancre, il nous salua, suivant l'usage du Pays, sans nous avoir reconnus pour des Portugais. Nous le prenions aussi pour un marchand Chinois, qui redoutoit l'approche du typhon. Mais tandis qu'il passoit, à la portée de la voix, nous entendîmes crier distinctement dans notre langue, Seigneur Dieu, miséricorde. Ce cri, répété plusieurs fois, nous fit juger qu'il venoit de quelques malheureux Esclaves de notre Nation. Faria, qui pouvoit se faire entendre des Matelots Chinois, leur ordonna d'amener leurs voiles. Ils passerent sans lui répondre ; & jettant l'ancre un quart de lieue plus loin, ils commencerent alors à jouer du tambour & faire briller leurs cimeterres. Quoique ces bravades semblassent marquer du courage, & de la confiance dans quelque secours que nous ignorions, Faria dépêcha vers eux une barque bien équipée; elle revint bientôt avec un grand nombre de blessés, qui n'avoient pû se défendre contre une nuée de dards & de pierres qu'on leur avoit lancés du bord. Ce spectacle irrita si vivement Faria, que faisant lever aussi-tôt les ancres, il s'approcha de l'Ennemi jusqu'à la portée de l'arquebuse. A cette distance, il le salua de trente-six pieces de canon, entre lesquelles il y en avoit quelques-unes de batterie, qui tiroient des balles de fonte. Toute la résolution des Corsaires ne les empêcha point de couper leurs cables pour se faire échouer sur la rive; mais Faria n'eut pas plûtôt reconnu leur dessein, qu'il les aborda furieusement. Le combat devint terrible. Ils étoient en si grand nombre, que pendant plus d'une demie heure les forces se soutinrent de part & d'autre avec beaucoup d'égalité. Mais enfin les Corsaires, las, blessés ou brulés, se jetterent tous dans les flots ; tandis que poussant des cris de joie, nous continuâmes de presser une si belle victoire. Notre Général voyant perir un grand nombre de ces misérables, qui ne pouvoient résister à l'impétuosité du courant, fit passer quelques Soldats dans deux barques, avec ordre de sauver ceux qui voudroient accepter leur secours. On en sauva seize, entre lesquels étoit Hinimilau, Capitaine de la jonque. MENDEZ PINTO.

Il fut amené devant Faria, qui fit d'abord panser ses plaies. Ensuite il lui demanda ce qu'étoient devenus les Portugais que nous avions entendus sur son bord. Le Corsaire répondit fierement qu'il n'en savoit rien ; mais la vûe des tourmens le fit changer de langage. Il demanda un verre d'eau, parce que la sécheresse de son gozier lui ôtoit l'usage de la voix, en promettant de voir ce qu'il auroit à répondre. On lui apporta de l'eau, dont il but avidement une excessive quantité. Alors, paroissant reprendre sa fierté avec ses forces, il dit à Faria qu'on trouveroit les Portugais dans la chambre de proue. Ils y étoient effectivement, mais égorgés. Ceux qui s'y étoient rendus, pour finir leur captivité, apporterent huit corps sur le tillac ; une femme, avec deux enfans de six ou sept ans, à qui l'on avoit coupé brutalement la gorge & cinq hommes fendus de haut en bas, & les boyaux hors du corps. Faria, touché jusqu'aux larmes d'un si triste spectacle, demanda au Corsaire ce qui l'avoit pû porter à cette cruauté. Il répondit que c'étoit une juste punition pour des traîtres, qui lui avoient attiré sa disgrace en se montrant à nous ; & que pour les enfans, il suffisoit qu'ils fussent de race Portugaise pour avoir mérité la mort. Ses réponses, à d'autres questions, ne furent pas moins remplies d'extravagance & de fureur. Il se vanta d'avoir massacré un grand nombre de Portugais, avec des circonstances si barbares, qu'elles nous firent lever les

Sort cruel de huit Esclaves Portugais.

MENDEZ PINTO.

mains d'étonnement & d'horreur. L'indignation saisit Faria, qui sans l'honorer du moindre reproche, le fit tuer à ses yeux. Il trouva, dans la Jonque, en soyes, en étoffes, en musc, en porcelaines, &c. la valeur de quarante mille Taels, dont nous nous vîmes forcés de brûler une partie avec le corps même de la Jonque, parce qu'ayant perdu quantité de braves Matelots, il nous en restoit trop peu pour la gouverner (28).

Réputation de Faria. Il donne des Passeports aux Marchands.

Tant d'exploits commençoient à rendre le nom de Faria si terrible, que les Capitaines des Jonques qui se trouvoient dans le Port de Madel, apprenant bien-tôt cette derniere victoire, & se croyant menacés de la visite du Vainqueur, lui firent offrir vingt mille Taels pour obtenir sa protection. Il reçut fort civilement leurs Députés; & s'engageant par un serment redoutable, non-seulement à les épargner, mais à les défendre, dans l'occasion, contre les Corsaires, dont ces mers étoient remplies, il leur accorda des Passeports réguliers, qu'il signa de son nom (29). Outre la somme qui lui avoit été proposée, & qui fut payée fidellement, un de ses gens, nommé *Costa*, qu'il revêtit de la qualité de son Sécretaire, acquit plus de quatre mille Taels pour la simple expédition des Patentes. Après avoir passé quatorze jours dans le Port de Madel, nous achevâmes de parcourir toute cette contrée, dans la seule vûe de découvrir les traces de Coja-Acem. Nuit & jour, Faria n'étoit rempli que de cette idée. Il employa six mois entiers à prendre des informations, dont il ne tira pas d'autre fruit que d'avoir visité un grand nombre de havres & de ports. Une ombre d'espérance le fit pénétrer en plein jour dans une grande ville nommée *Quangiparu*, dont les Temples & les Edifices nous parurent magnifiques. Mais, se voyant trompé par de faux avis, il ne passa que vingt-quatre heures dans un lieu si dangereux par le nombre de ses Habitans. Toutes ces Côtes étoient remplies de Bourgs & de Villages; quelques-uns revêtus d'un mur de brique. Le Pays est extrêmement fertile; & divers Marchands nous assurerent qu'il s'y trouve des mines de cuivre, d'argent, d'étain, de salpêtre & de souffre (30).

Naufrage de Faria dans l'Isle des Larrons.

Nous tenions la mer depuis si long-tems, que les soldats ennuyés du travail prierent Faria de faire un partage exact du butin, comme il s'y étoit engagé à Patane; chacun dans le dessein de quitter le métier des armes, & d'aller jouir tranquillement de sa fortune. Cette proposition fit naître de fâcheux différens. Cependant on convint de choisir Siam, pour y passer l'hiver, & pour y vendre les marchandises qui restoient à partager. Après avoir juré cet accord, on alla mouiller dans une Isle assez éloignée de l'anse qu'on abandonnoit; & pendant douze jours, on y attendit le vent qui devoit nous conduire au repos. Il se leva, aussi favorable que nous l'avions desiré : mais la nouvelle lune d'Octobre le fit changer, pour notre malheur, dans une si furieuse tempête, que nous fumes repoussés avec une violence incroyable contre l'Isle que nous avions quittée. Nous manquions de cables; & ceux que nous avions encore étoient à demi pourris. Aussi-tôt que la mer avoit commencé à s'enfler, & que le vent de Sud nous eut pris à découvert en tra-

(28) Pages 130 & précédentes.

(29) Le Viceroi de l'Isle d'Aynan lui fit offrir un emploi distingué dans la Marine Chinoise, & d'autres faveurs qu'il refusa.

(30) Page 233.

versant

verſant la Côte, l'idée du péril qui nous menaçoit nous avoit fait couper les mâts & jetter dans les Flots quantité de marchandiſes. Mais la nuit devint ſi obſcure, le tems ſi froid, & l'orage ſi violent, que n'eſpérant plus rien de nos propres efforts, nous fumes réduits à tout attendre de la miſéricorde du Ciel. Elle n'étoit pas dûe ſans doute à nos péchés (31). Vers deux heures après minuit, un épouvantable tourbillon jetta nos quatre Vaiſſeaux contre la Côte, & les briſa ſans y laiſſer une planche entiere. MENDEZ PINTO.

Il y périt cent quatre-vingt-ſix hommes. A la pointe du jour, nous nous trouvâmes ſur le rivage au nombre de cinquante-trois, entre leſquels nous n'étions que vingt-trois Portugais; moins étonnés de notre naufrage, que de nous voir à terre, ſans ſavoir à quel hazard nous avions l'obligation de notre ſalut. Heureuſement Faria fut un de ceux à qui le Ciel avoit conſervé la vie. Nous vimes, avec autant d'effroi que de pitié, les cadavres de nos compagnons & de nos amis, dont le bord de la mer étoit couvert. Faria, déguiſant ſa douleur, nous exhorta par une courte harangue à ne pas perdre l'eſpérance. Quoique l'Iſle fût déſerte, il nous promit que les bois & le rivage nous fourniroient de quoi nous défendre contre la faim; & loin de renoncer à la fortune, il nous repréſenta que la miſére même devant être un aiguillon pour le courage, nous ne pouvions trop attendre de l'avenir, en proportionnant cette attente à notre ſituation (32). Nombre de ceux qui échappent à la mort. Courage de Faria, & ſa harangue.

Nous employâmes deux jours à donner la ſépulture aux morts. Quelques proviſions mouillées, que nous tirâmes des flots, ſervirent à nous ſoutenir pendant ce triſte office. Mais comme ces vivres étoient trempés, la pourriture, qui s'y mit bien-tôt, ne nous permit pas d'en faire un long uſage. En moins de cinq jours, il nous devint impoſſible d'en ſupporter l'odeur & le goût. Nous nous vimes forcés d'entrer dans les bois, où nous trouvant ſans armes, il nous ſervit peu de voir paſſer quantité de bêtes ſauvages, que nous ne pouvions eſpérer de prendre à la courſe. Le froid & la faim nous avoient déja ſi fort affoiblis, que pluſieurs de nos compagnons tomboient morts en nous parlant. Faria continuoit de nous ranimer par ſes exhortations: mais un ſombre ſilence, dans lequel il tomboit ſouvent malgré lui, nous apprenoit aſſez qu'il ne jugeoit pas mieux que nous de notre ſort. Un jour qu'il s'étoit aſſis, pour nous faire manger, à ſon exemple, quelques plantes ſauvages, que nous connoiſſions peu, un oiſeau de proye, qui s'étoit élevé derriere la pointe que l'Iſle forme au Sud, laiſſa tomber près de lui un poiſſon de la longueur d'un pied. Il le prit; & l'ayant fait rôtir auſſi-tôt, il nous pénétra de tendreſſe & d'admiration, lorſqu'au lieu de le manger lui-même, il le diſtribua de ſes propres mains entre les plus foibles ou les plus malades. Extrêmités où les Portugais ſont réduits. Faria les conſole.

Enſuite, jettant les yeux vers la pointe d'où l'oiſeau étoit parti, il en découvrit pluſieurs autres, qui s'élevoient & ſe baiſſoient dans leur vol; ce qui lui fit juger qu'il y avoit peut-être, dans ce lieu, quelque proye dont ces animaux ſe repaiſſoient. Nous y marchâmes *en proceſſion*, pour attendrir le Comment ils trouvent des vivres.

(31) Page 235.

(32) Leur perte montoit à cinq cens mille écus. La harangue de Faria eſt un plaiſant mêlange de Religion & d'idées profanes. La Foi, l'Eſpérance, & la Charité Chrétienne, y font un grand rolle.

MENDEZ PINTO.

Ciel par nos prieres & par nos larmes. En arrivant au ſommet de la colline, nous découvrîmes, ſous nos pieds, une vallée fort baſſe, qui nous parut remplie d'arbres chargés de fruits, & traverſée par une riviere d'eau douce. La joye nous avoit déja fait rompre notre proceſſion pour y deſcendre, lorſque nous apperçûmes un cerf fraîchement égorgé, qu'un Tigre commençoit à dévorer. Nos cris firent auſſi-tôt fuir le Tigre, qui nous abandonna ſa proye (33). Etant deſcendus dans la vallée, nous y fîmes un grand feſtin, de la chair du cerf, & des fruits qui s'y offroient en abondance. Nous y prîmes auſſi quantité de poiſſons, ſoit par notre induſtrie, ſoit avec le ſecours des oiſeaux de proye, qui s'abbaiſſant ſur l'eau, & ſe relevant avec un poiſſon dans leur bec ou dans leurs ſerres, le laiſſoient ſouvent tomber lorſqu'ils étoient épouvantés par nos cris (34).

Occaſion que la fortune leur offre pour ſe ſauver.

Ces rafraîchiſſemens rétablirent un peu nos forces ; & pendant pluſieurs jours, l'expérience augmenta notre habileté pour la pêche. Le Samedi ſuivant, à la pointe du jour, nous crûmes découvrir une voile, qui s'avançoit vers l'Iſle. Mais, l'air étant fort tranquille, il y avoit peu d'apparence qu'elle y dût aborder. Cependant Faria nous fit retourner au rivage où nos Vaiſſeaux s'étoient briſés, & nous n'y fûmes pas une demie heure, ſans reconnoître que c'étoit un véritable Bâtiment. Après avoir délibéré ſur nos eſpérances, nous prîmes le parti d'entrer dans un bois voiſin, pour nous dérober à la vûe de ceux qui paroiſſoient approcher. Ils arriverent ſans défiance, & nous les reconnumes pour des Chinois. Leur Bâtiment étoit une belle Lantée à rames, qu'ils amarrerent avec deux cables de pouppe & de proue, pour deſcendre plus facilement par une planche. Environ trente perſonnes, qui ſauterent auſſi-tôt ſur le ſable, s'employerent à faire leur proviſion d'eau & de bois. Quelques-uns s'occuperent auſſi à préparer les alimens, à lutter & à d'autres exercices. Faria, les voyant ſans crainte & ſans ordre, jugea qu'il n'étoit reſté perſonne, dans le Vaiſſeau, qui fût capable de nous réſiſter. Il nous donna ſes ordres, après nous avoir expliqué ſon deſſein (35) ; &, ſur le ſigne dont il nous avoit avertis, nous primes notre courſe enſemble vers la Lantée, où nous entrâmes ſans aucune oppoſition. Les deux cables furent auſſi-tôt lâchés ; & tandis que les Chinois accouroient au rivage, dans la ſurpriſe de cet événement, nous eûmes le tems de nous éloigner à la portée de l'arbalete. Quoiqu'il nous reſtât peu de crainte à cette diſtance, nous tirâmes

Faria s'empare adroitement d'un Vaiſſeau.

(33) Pages 239 & précédentes.

(34) Page 240.

(35) Donnons une idée de la bizarre piété des Portugais, par l'exhortation que Pinto met dans la bouche de Faria. » Meſſieurs » mes freres, nous dit-il, vous voyez le triſ» te état où notre malheur nous a jettés. Je » confeſſe que mes péchés en ſont la cauſe. » Mais la miſéricorde de Dieu eſt infinie. » J'y mets toute ma confiance. Elle ne per» mettra pas que nous périſſions miſérable» ment. Quoiqu'il ſoit inutile de vous re» preſenter combien il nous importe de pren» dre ce Vaiſſeau, que notre Dieu nous ame» ne par un miracle ſenſible, je ne laiſſe pas » de vous le dire, afin que dans l'état où » vous êtes, avec ſon ſaint nom à la bouche » & au cœur, nous nous jettions enſemble » dans l'inſtrument de notre délivrance, & » que nous ſoyions dedans avant que de » pouvoir être entendus. Et, je vous prie, » que perſonne ne penſe qu'à ſe ſaiſir d'a» bord des armes que nous y trouverons, » pour nous mettre en état de nous bien » défendre, & demeurer poſſeſſeurs du ſeul » moyen de ſalut qui nous reſte après Dieu. » Je dirai trois fois, *Jeſus*. Faites auſſi-tôt ce » que vous me verrez faire. *Page* 241.

sur eux un Fauconneau qui se trouvoit dans la Lantée. Ils prirent tous la fuite vers les bois, pour y déplorer sans doute leur infortune, comme nous y avions passé quinze jours à pleurer la notre. MENDEZ PINTO.

Ils n'avoient laissés à bord qu'un vieillard, avec un enfant de douze ou treize ans. Notre premier soin fut de visiter les provisions, qui étoient en abondance. Après avoir satisfait notre faim, nous fimes l'inventaire des marchandises; elles consistoient en soie torse, en damas & en satins, dont la valeur montoit à quatre mille écus. Mais le riz, le sucre, les jambons & les poules nous parurent la plus précieuse partie du butin, pour le rétablissement de nos malades, qui étoient en fort grand nombre. Nous apprîmes du vieillard que le bâtiment & sa charge appartenoit au pere de l'enfant, qui venoit d'achecheter ces marchandises à *Quouaman*, pour les aller vendre à *Combay*; & qu'ayant eu besoin d'eau, son malheur l'avoit amené pour en faire dans l'Isle des larrons. Faria s'efforça, par ses caresses, de consoler le jeune Chinois, en lui promettant de le traiter comme son propre fils. Mais il n'en pût tirer que des larmes, & des marques de mépris pour ses offres (36). A qui ce Batiment appartenoit.

Dans un conseil auquel tout le monde fut appellé, nous prîmes la résolution de nous rendre à Liampo. Ce Port de la Chine étoit éloigné de deux cens soixante lieues vers le Nord; mais nous espérions, en suivant la côte, de nous emparer d'un vaisseau plus commode & plus grand que le nôtre; ou si la fortune s'obstinoit à nous maltraiter, Liampo nous offroit une ressource dans quelqu'un des Navires Portugais qui s'y rassembloient dans cette saison. Le lendemain, nous découvrîmes une petite Isle nommée *Quintou*, où nous enlevâmes dans une barque de Pêcheurs, quantité de poisson frais, & huit hommes pour le service de notre Lantée. De-là, nous étant avancés vers la riviere de Chamoy, Faria, qui se défioit de notre Lantée pour un long voyage, résolut de se saisir d'une petite jonque qu'il vit seule à l'ancre. Ce dessein ne lui couta que la peine d'y passer avec vingt hommes, qui trouverent sept ou huit matelots Chinois endormis. Il leur fit lier les mains, avec menace de les tuer s'ils jettoient le moindre cri; & sortant de la riviere, il conduisit sa prise à Pulo-Quirim, qui n'est qu'à neuf lieues de Chamoy. Trois jours après, il se rendit à *Luxitay*, dont on lui avoit vanté l'air pour le rétablissement de ses malades, & les commodités pour calfater les deux bâtimens. Quinze jours ayant suffi pour l'execution de ses vûes, il gouverna vers Liampo. Espérance & route de Faria.

Le vent & les marées sembloient s'accorder en sa faveur, lorsqu'il rencontra une jonque de Patane, commandée par un Chinois, nommé *Quiay-Panjam*, si dévoué à la Nation Portugaise, qu'il avoit à sa solde trente Portugais choisis, dont il s'étoit fait autant d'amis par ses caresses & ses bienfaits. C'étoit d'ailleurs un vieux Corsaire, exercé depuis long-tems au brigandage. La vûe de deux bâtimens plus foibles que le sien, le disposa aussi-tôt à les attaquer. Son habileté lui fit gagner le dessus du vent; & s'étant approché à la portée du mousquet, il les salua de quinze pieces d'artillerie. Malgré l'extrême inégalité des forces, Faria ne put se résoudre à la soumission. Mais lorsqu'il se préparoit au combat, un de ses gens apperçut une croix dans la baniere des Ennemis; & sur le chapiteau de leur poupe, quantité de ces bonnets rouges, Il rencontre Quiay Pavian.

(36) Page 245.

MENDEZ PINTO.

Comment ils se lient d'amitié.

que les Portugais portoient alors dans leurs expéditions militaires. Après cette découverte, quelques signes furent bientôt entendus. De part & d'autre, on ne pensa plus qu'à se prévenir par des témoignages de joie & d'amitié. Quiay Panjam, qui aimoit le faste, passa sur le bord de Faria, dont il connoissoit le mérite par l'éclat de ses actions, avec un cortege de vingt Portugais richement vêtus, & des présens qui furent estimés deux mille ducats. Faria, dans l'abbaissement où le sort l'avoit réduit, ne pût répondre à cette ostentation de richesses; mais son nom faisant toute sa grandeur présente, il raconta ses malheurs avec une simplicité noble, qui lui attira plus d'admiration que le souvenir de sa fortune. Le Corsaire, après avoir entendu ses nouveaux projets, lui offrit de l'accompagner dans toutes ses entrepriſes, avec cent hommes qu'il avoit dans sa jonque, quinze pieces d'artillerie, & les trente Portugais qui s'étoient attachés à son service; sans autre condition que d'entrer en partage du butin pour un tiers. Cette offre fut acceptée. Faria ne fit pas difficulté de s'engager par une promesse de sa main, qu'il confirma sur les Saints Evangiles, & qui fut signée par les principaux Portugais en qualité de témoins (37).

Ils s'associent pour leurs entrepriſes.

Aussi-tôt, les deux Chefs prirent la résolution d'entrer dans la riviere d'Anay, dont ils n'étoient éloignés que de cinq lieues, pour s'y pourvoir de vivres & de munitions. Panjam s'étoit ménagé, par un tribut, la protection du Gouverneur. De-là, leur projet n'étoit pas moins de se rendre à Liampo; mais Faria se procura, près d'Anay, une partie des avantages qu'il s'étoit proposés dans cette route, en s'attachant par ses promesses trente-six Soldats qui prirent confiance à sa fortune. Ils remirent à la voile, malgré le vent contraire, qu'ils eurent à combattre pendant cinq jours. Le sixiéme au soir, ils rencontrerent une barque de Pêcheurs, dans laquelle ils furent extrêmement surpris de trouver huit Portugais, tous fort blessés, & dans le plus triste état. Faria les fit passer sur son bord, où se jettant à ses pieds, ils lui raconterent qu'ils étoient partis de Liampo, depuis dix-sept jours, pour se rendre à Malaca; que s'étant avancés jusqu'à l'Isle de Sumbor, ils avoient eu le malheur d'être attaqués par un Corsaire Guzarate, nommé Coja-Acem, qui avoit, sur trois Jonques & quatre Lanteas, environ cent hommes, Mahométans comme lui; qu'après un combat de trois heures, dans lequel ils lui avoient brûlé une de ses jonques, ils avoient enfin perdu leur vaisseau, & la valeur de cent mille taels en marchandises, avec dix-huit Portugais de leurs parens ou de leurs amis, dont la captivité leur faisoit compter pour rien le reste de leur infortune, & la perte même de quatre-vingt-deux hommes qui composoient leur équipage; que par un miracle du Ciel, ils s'étoient sauvés au nombre de dix, dans la même barque où nous les avions rencontrés; & que de ce nombre, deux étoient déja morts de leurs blessures.

Premieres nouvelles qu'ils apprennent de Coja Acem.

Après avoir écouté ce récit avec admiration, Faria, plein de ses idées, leur demanda si le Corsaire avoit été fort maltraité dans le combat; parce qu'il lui sembloit qu'ayant perdu une de ses jonques, & celle des Portugais devant être dans un grand désordre, il étoit impossible que ses forces ne fussent pas beaucoup diminuées. Ils l'assurerent que la victoire avoit coûté cher à leur Ennemi; que dans l'incendie de sa jonque, la plûpart des Soldats qui mon-

(37) Page 252.

toient ce bâtiment, avoient trouvé la mort dans les flots, & qu'il n'étoit entré dans une riviere voiſine que pour y réparer ſes pertes. Alors Faria ſe mit à genoux, tête nue & les mains levées vers le Ciel, qu'il regardoit fixement, il le remercia, les larmes aux yeux, d'avoir amené ſon ennemi entre ſes mains; & ſa priere fut ſi vive & ſi touchante, que le même tranſport ſe communiquant à ceux qui l'entendirent, ils ſe mirent à crier, aux armes, aux armes, comme ſi le Corſaire eût été préſent (38). Dans cette noble ardeur, ils mirent auſſi-tôt la voile au vent de pouppe, pour retourner dans un Port qu'ils avoient laiſſé huit lieues en arriere, & s'y équiper, ſans ménager les frais, de tout ce qui leur étoit néceſſaire pour un mortel combat. Un préſent de mille ducats leur fit obtenir du Gouverneur, non-ſeulement la liberté d'acheter toutes ſortes de munitions, mais celle même de ſe procurer deux grandes jonques qui furent échangées contre celles de Faria, & d'engager cent ſoixante hommes pour le gouvernement des voiles. Tous les volontaires, à qui l'eſpérance du butin fit offrir leurs ſervices, furent reçûs & payés libéralement. Quiay Panjam n'épargna point ſes tréſors. Ainſi, dans la revûe générale, qui ſe fit avant que de lever l'ancre, nous nous trouvâmes au nombre de cinq cens hommes, Soldats, ou Matelots, entre leſquels on compta quatte-vingt-quinze Portugais.

MENDEZ PINTO. Effet qu'elle produit ſur Faria.

Ses préparatifs pour le combat.

Treize jours nous avoient ſuffi pour ce redoutable armement. Nous partîmes dans le meilleur ordre. Trois jours après, nous arrivâmes aux Pêcheries, où le Corſaire avoit enlevé la jonque de notre Nation. Quelques eſpions, qu'on envoya ſur la riviere, nous rapporterent qu'il étoit à deux lieues de-là, dans une autre riviere nommée *Tinlau*, & qu'il y faiſoit réparer la Jonque Portugaiſe. Faria fit vêtir à la Chinoiſe un de ſes plus braves & de ſes plus ſages Soldats, avec ordre de s'avancer dans une barque de Pêcheurs, pour obſerver la contenance & la ſituation des ennemis. On apprit bientôt qu'ils étoient ſans défiance, & dans un déſordre qui nous feroit trouver peu de peine à les aborder. Nos deux chefs réſolurent d'aller mouiller le ſoir à l'embouchure de la riviere, & de commencer l'attaque à la pointe du jour.

Il attaque Coja-Acem.

La mer fut ſi calme & le vent ſi favorable, que Faria crut devoir profiter de l'obſcurité pour s'avancer preſqu'à la hauteur du Corſaire. Cette manœuvre eut le ſuccès qu'il s'en étoit promis; & dans l'eſpace d'une heure, nous arrivâmes à la portée de l'arquebuſe, ſans avoir été découverts. Mais les premiers rayons du jour ne tarderent point à nous trahir. Pluſieurs ſentinelles, qui étoient diſperſés ſur les bords de la riviere, ſonnerent l'allarme avec des cloches; & quoique la lumiere ne permit point encore de diſtinguer les objets, il s'éleva un ſi furieux bruit, parmi les Corſaires qui étoient au rivage & ceux qu'ils avoient laiſſés à la garde de leur Flotte, qu'il nous devint preſ-

(38) N'oublions pas ſa priere : » Seigneur » Jeſus-Chriſt, mon Dieu, qui es la véritable eſpérance de ceux qui mettent leur confiance en toi, moi qui ſuis le plus grand » de tous les pécheurs, je te prie humblement, au nom de tes ſerviteurs qui ſont » ici préſens, les ames deſquels tu as racheté de ton précieux ſang, que tu nous donne force & victoire contre ce cruel ennemi, meurtrier d'un ſi grand nombre de » Portugais. C'eſt avec ta faveur & ton aide, & pour l'honneur de ton ſaint Nom, » que j'ai réſolu de le chercher juſqu'à l'extrêmité du monde, pour lui faire payer » ce qu'il doit à tes ſoldats & tes fidelles ſerviteurs. *Page 259.*

MENDEZ PINTO.

qu'impoſſible de nous entendre. Faria ſaiſit ce moment pour les ſaluer de toute notre artillerie, qui augmenta le tumulte. Enſuite le jour étant devenu plus clair, pendant qu'on rechargeoit les pieces & que les Corſaires nous obſervoient ſur leurs ponts, il fit faire une ſeconde décharge, qui en fit tomber un grand nombre. Cent ſoixante Mouſquetaires, qu'il tenoit prêts à tirer, ne firent pas feu moins heureuſement ſur ceux qui s'étoient mis dans des Barques pour retourner à leurs Jonques. Ce prélude parut leur cauſer tant d'épouvante, qu'on n'en vit plus paroître un ſur les tillacs.

Combat ſanglant.

Alors nos deux Jonques les aborderent avec la même vigueur. La mêlée fut effroyable, & ſe ſoutint pendant plus d'un quart d'heure, juſqu'au départ de quatre Lantées qui ſe détacherent du rivage, pour venir ſecourir les Corſaires avec des gens frais. A cette vûe, un Portugais, nommé Diego Meyrelez qui étoit dans la Jonque de Quiay-Panjam, pouſſa rudement un Canonier, dont il avoit remarqué l'ignorance; & pointant lui-même la piece, qui étoit chargée à cartouche, il y mit le feu avec tant d'habileté ou de bonheur, qu'il coula la premiere Lantée à fond. Du même coup, pluſieurs balles, qui paſſerent par-deſſus la premiere, tuerent le Capitaine de la ſeconde & ſix ou ſept ſoldats qui étoient proche de lui. Les deux autres demeurerent ſi effraiées de ce ſpectacle, qu'elles s'efforçoient de retourner à terre; lorſque deux Barques Portugaiſes, chargées de pots à feu, s'avancerent à propos pour y en jetter un fort grand nombre. Elles y mirent le feu, avec une violence, qui les fit brûler en un inſtant juſqu'à fleur d'eau. En vain les Corſaires ſe jetterent dans l'eau pour éviter les flammes. Ils y trouverent la mort, par les mains de nos gens, qui les tuoient à coups de picques. Il n'en périt pas moins de deux cens dans les quatre Lantées; car celle qui avoit perdu ſon Capitaine étant tombée ſous la Jonque de Quiay-Panjam, il ne s'en ſauva qu'un petit nombre, qui ſe jetterent dans les flots (39).

Evénement qui décide de la victoire.

Coja-Acem ranime les ſiens.

Ceux qui combattoient ſur ces Jonques ne ſe furent pas plutôt apperçus de la ruine des Lantées, qu'ils commencerent à s'affoiblir; & pluſieurs ne penſerent qu'à chercher leur ſalut à la nage. Mais Coja-Acem, qui ne s'étoit pas encore fait reconnoître, accourut alors pour les encourager. Il portoit une cotte d'armes, écaillée de lames de fer, doublée de ſatin cramoiſi & bordée d'une frange d'or. Sa voix, qui ſe fit entendre avec une invocation de ſon Prophête & des imprécations contre nous, ranima ſi vivement les plus timides, que s'étant ralliés, ils nous firent tête avec une valeur ſurprenante.

Coja-Acem eſt tué de la main de Faria.

Faria, dont cette réſiſtance ne fit qu'échauffer le courage, excita le nôtre par quelques mots *pleins de foi* (40); & ſe précipitant vers le chef des Corſaires, qu'il regardoit comme le principal objet de ſa haine, il lui déchargea ſur la tête un ſi grand coup de ſabre, qu'il fendit ſon bonnet de maille. Ce coup l'abattit à ſes pieds. Auſſi-tôt, lui en portant un autre ſur les jambes, il le

(39) Page 265 & précédentes. On ne s'arrête qu'à cette circonſtance, parce qu'elle fut déciſive. Mais le combat eſt raconté avec plus d'étendue.

(40) Voici ſon diſcours : » Valeureux » Chrétiens ! Pendant que ces méchans ſe » repoſent ſur leur maudite Secte du Diable, » ſions-nous à Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, » mis en croix pour nous, qui ne nous » abandonnera point, quelques grands pé- » cheurs que nous puiſſions être; car, après » tout, nous ſommes à lui; ce que ces chiens » ne ſont point. *Page* 267.

mit hors d'état de ſe relever. Nos ennemis, qui virent tomber leur chef, pouſſerent un grand cri. Ils fondirent ſi impétueuſement ſur Faria qu'ils faillirent de l'abattre à ſon tour; tandis que nous ſerrant autour de lui, nous redoublâmes nos efforts, pour ſauver une vie à laquelle chacun de nous attachoit la ſienne. Le combat devint ſi furieux, que dans l'eſpace d'un demi quart-d'heure, nous vîmes tomber ſur le corps de Coja-Acem quarante-huit de ces deſeſpérés, & nous perdîmes nous-mêmes quatorze Chrétiens, entre leſquels nous eûmes la douleur de compter cinq Portugais. Alors, nos Ennemis commençant à perdre courage ſe retirerent en deſordre vers la proue, dans l'intention de s'y fortifier. Mais Quiay-Panjam, qui venoit de ruiner les Lantées, ſe préſenta devant eux pour leur couper cette retraite. Ainſi, preſſés des deux côtés avec la même furie, il ne leur reſta plus d'autre reſſource que de ſe jetter dans les flots. Les nôtres, encouragés par la victoire, & *par le nom de Jeſus Chriſt*, qui retentiſſoit ſur toutes les Jonques, acheverent de les exterminer, à meſure qu'ils ſe précipitoient les uns ſur les autres. Il en périt cent cinquante par le fer ou par le feu. La plûpart des autres ſe noyerent dans leur fuite, ou furent aſſommés à coups d'avirons. On ne fit que cinq priſonniers, qui furent jettés au fond de calle, piés & poings liés, dans le deſſein d'en tirer diverſes lumieres par la force des tourmens. Mais ils ſe rendirent entr'eux le ſervice de s'égorger à belles dents. Le nombre de nos morts ne monta qu'à cinquante-deux, dont huit étoient de notre Nation (41).

MENDEZ PINTO.

Carnage affreux.

Perte des Ennemis.

Celle des Portugais.

Après avoir employé une partie du jour à leur rendre les honneurs de la ſépulture, Faria fit le tour de l'Iſle, pour y chercher ce qui pouvoit avoir appartenu au Corſaire. Il découvrit, dans une vallée fort agréable, un village d'environ quarante maiſons; & plus loin, ſur le bord d'un ruiſſeau, une Pagode où Coja-Acem avoit mis ſes malades. C'étoit dans le même lieu, que ceux qui étoient échappés aux flots avoient pris le parti de ſe retirer. A la vûe de Faria, qu'ils apperçurent de loin, ils lui députerent quelques-uns d'entr'eux, pour implorer ſa miſéricorde. Mais, fermant l'oreille à leurs prieres, il répondit qu'il ne pouvoit faire grace à ceux qui avoient maſſacré tant de Chrétiens. Ces miſérables étoient au nombre de quatre-vingt-ſeize. Nous mîmes le feu à ſix ou ſept endroits de la Pagode, qui n'étant compoſée que de bois ſec & couverte de feuilles de palmier, fut bien-tôt réduite en cendre. Les Corſaires, attaqués par la flamme & la fumée, jetterent des cris pitoyables, & quelques-uns ſe précipiterent du haut des fenêtres. Mais ils furent reçus ſur les pointes de nos picques & de nos dards, & nous eûmes la ſatisfaction de raſſaſier notre vengeance (42).

Rigoureuſe juſtice de Faria.

La Jonque que le Corſaire avoit enlevée depuis peu de jours aux Portugais de Liampo, leur fut reſtituée, avec toutes leurs marchandiſes (43) : ce qui

(41) Pages 270 & précédentes.

(42) Page 271. L'Auteur obſerve que le corps de Coja-Acem fut coupé en quartiers, pour être jetté dans la mer : au lieu d'oraiſon, dit-il, il fut dévoué aux enfers. *Page* 273.

(43) Le mêlange de piété, de vengeance, & d'avidité pour le pillage, que l'Auteur met dans ſes récits, a toujours quelque choſe de réjouiſſant. Il fait ici parler Faria : » Mes » amis, dit-il aux Portugais de Liampo, » pour l'amour de nos freres & compagnons, » tant vivans que morts, à qui votre Jon- » que a couté tant de ſang, je vous fais un » don de tout cela, comme Chrétien que je

MENDEZ PINTO.

n'empêcha point que le reſte du butin ne montât à plus de cent trente mille Taels. Nous paſſâmes vingt-quatre jours dans la riviere de Tinlau, pour y guérir nos bleſſés. Faria même avoit beſoin de ce repos. Il avoit reçu trois coups dangereux, dont il avoit négligé de ſe faire panſer, dans les premiers ſoins qu'il avoit donnés au bien commun, & dont il eut beaucoup de peine à ſe rétablir. Mais ſon courage infatigable s'occupa, dans cet intervalle, du projet d'une autre expédition qu'il avoit communiquée à Quiay-Panjam, & qu'il ne remettoit pas plus loin qu'à l'entrée du Printems. Il ſe propoſoit de retourner dans l'anſe de la Cochinchine, pour s'approcher des mines de *Quanjaparu*, où nous avions appris qu'on tiroit quantité d'argent, & qu'il y avoit actuellement, ſur le bord de la riviere, ſix maiſons remplies de lingots.

Projet de Faria ſur les mines de Quanjaparu.

Nous levâmes l'ancre, pour nous avancer vers la pointe de Micuy (44), d'où notre premier deſſein étoit toujours de nous rendre à Liampo. Un orage du Nord-Oueſt, qui nous ſurprit à cette hauteur, expoſa toute la Flotte au dernier danger. La plus petite de nos Jonques, commandée par Nunno Preto, périt avec ſept Portugais & cinquante autres Chrétiens. Celle de Faria, qui étoit la plus grande & dans laquelle nous avions raſſemblé nos plus précieuſes marchandiſes, n'évita le même ſort, qu'en abandonnant aux flots quantité de richeſſes; & ceux qui furent chargés de ce triſte ſacrifice apporterent ſi peu d'attention au choix, qu'ils jetterent dans la mer douze grandes caiſſes, pleines de lingots d'argent. Mais rien ne cauſa plus d'affliction à Faria que la perte d'une Lantée qui s'étoit briſée ſur la Côte, & dans laquelle il y avoit cinq Portugais, qui furent enlevés pour l'eſclavage par les Habitans d'une ville voiſine. Tandis qu'il paroiſſoit inſenſible à la ruine de ſa fortune (45), il ne pouvoit ſe conſoler de voir cinq hommes de ſa Nation dans la miſere. Tous ſes ſoins, après la tempête, ſe tournerent à les ſecourir; & lorſqu'il eut appris que la ville où ils avoient été conduits ſe nommoit Nouday, & qu'elle n'étoit pas éloignée du rivage, il promit au Ciel d'employer ſa vie pour leur rendre la liberté.

Tempête qui lui fait perdre une partie de ſon butin.

Le reſte de ſes forces conſiſtoit en trois Jonques, avec une ſeule Lantée. Il ne balança point à s'engager dans la riviere de Nouday, où il mouilla vers le ſoir. Deux petites Barques, qui portent ſur cette Côte le nom de Baloes, furent employées à ſonder le fond, avec ordre de prendre des informations ſur la ſituation de la ville. Elles lui amenerent huit hommes & deux femmes, dont elles s'étoient ſaiſies, & qui furent regardés auſſi-tôt comme des ôtages ſuffiſans pour la ſûreté des cinq Portugais : mais la confiance diminua beaucoup, lorſque ces dix Priſonniers eurent déclaré que les Portugais captifs paſſoient dans la ville pour des voleurs, qui avoient cauſé

Il entreprend de délivrer cinq Portugais, Eſclaves à Nouday.

» ſuis, afin que Notre-Seigneur nous reçoi-
» ve en ſon ſaint Royaume, & qu'il lui plai-
» ſe nous accorder, en cette vie, l'abolition
» de tous nos péchés & la vie éternelle en
» l'autre, comme j'ai confiance qu'il l'a dé-
» ja donnée à ceux qui ſont morts aujour-
» d'hui en bons & fidelles Chrétiens, pour la
» ſainte foi Catholique. *Page* 271.

(44) A vingt-ſix degrés de latitude du Nord.

(45) Cette diſgrace, qui eſt décrite fort au long, couta la vie à plus de cent perſonnes, entre leſquelles étoient onze Portugais; & la perte en argent, en marchandiſes, en joyaux, en artillerie, vivres & munitions, fut eſtimée à plus de deux cens mille ducats. *Page* 281.

divers

divers ravages ſur les Côtes, & qu'ils étoient deſtinés au ſupplice. Faria, plein d'une vive inquiétude, ſe hâta d'écrire au Mandarin (46). Sa Lettre étoit civile. Il y joignit un préſent de deux cens ducats, qui lui parut une honnête rançon; & chargeant de ſes ordres deux des Priſonniers, il retint à bord les neuf autres.

MENDEZ PINTO. Il écrit au Mandarin.

La réponſe qu'il reçut le lendemain ſur le dos de ſa Lettre, étoit courte & fière: » Que ta bouche vienne ſe préſenter à mes pieds. Après t'avoir en-» tendu, je te ferai juſtice. Il comprit que le ſuccès de ſon entrepriſe étoit fort incertain; & rejettant toute idée de violence avant que d'avoir tenté les voies de la douceur & les motifs de l'intérêt, il offrit, par une autre députation, juſqu'à la ſomme de deux mille taels. Dans ſa ſeconde Lettre, il prenoit la qualité de Marchand Etranger, Portugais de Nation, qui alloit exercer le commerce à Liampo, & qui étoit réſolu de payer fidellement les droits. Il ajoutoit: » que le Roi de Portugal ſon maître, étant lié *d'une amitié de* » *frere* avec le Roi de la Chine, il eſperoit la même faveur & la même juſ-» tice que les Chinois recevoient conſtamment dans les Villes Portugaiſes des » Indes. Cette comparaiſon des deux Rois parut ſi choquante au Mandarin, que ſans aucun égard pour le droit des gens, il fit cruellement fouetter ceux qui lui avoient apporté la Lettre. Les termes de ſa réponſe n'ayant pas été moins inſultans (47), Faria, pouſſé par la colere autant que par ſes promeſ-ſes, réſolut enfin d'attaquer la Ville. Il fit la revûe de ſes Soldats, qui mon-toient encore au nombre de trois cens; le lendemain, s'étant avancé dans la riviere juſqu'à la vûe des murs, il y jetta l'ancre, après avoir arboré le Pa-villon marchand, à la maniere des Chinois, pour s'épargner de nouvelles ex-plications. Cependant le doute du ſuccès lui fit écrire une troiſieme Lettre au Mandarin, dans laquelle feignant de n'avoir aucun ſujet de plainte, il re-nouvelloit l'offre d'une groſſe ſomme & d'une amitié perpétuelle. Mais le mal-heureux Chinois, qu'il avoit employé pour cette députation, fut déchiré de coups, & renvoyé avec de nouvelles inſultes. Alors nous deſcendimes au rivage; & marchant vers la ville, ſans être effrayés d'une foule de Peuple, qui faiſoit voltiger pluſieurs étendards ſur les murs, & qui paroiſſoit nous braver par ſes cris, nous n'étions qu'à deux cens pas des portes, lorſque nous en vîmes ſortir mille ou douze cens hommes à cheval, qui entreprirent d'eſcarmoucher autour de nous, dans l'eſpérance apparemment de nous cau-

Réponſes qu'il reçoit.

Il attaque la Ville.

(46) C'eſt-à-dire au Gouverneur.

(47) Cette réponſe orientale ne doit pas être ſupprimée: » Puante charogne, née de » mouches croupies dans quelque infâme » cloaque qui n'a jamais été nettoyé; qui » peut avoir donné, à ta baſſeſſe, l'audace » de toucher aux choſes du Ciel? Je me ſuis » fait lire ta Requête, par laquelle tu me » prie, comme ton Seigneur, d'avoir pitié » de toi, qui n'es qu'un miſérable. Ma gé-» néroſité & ma grandeur étoient déja preſ-» que ſatisfaites du vil préſent que tu m'of-» frois, & j'avois quelque penchant à t'a-» corder ta demande; mais mon oreille a été » touchée par l'horrible blaſphême de ton » arrogance qui te fait nommer ton Roi, » frere du fils du Soleil & du Lion couronné » au trône du monde, ſous les pieds duquel » ſont toutes les couronnes de ceux qui gou-» vernent la terre, & dont les très riches » ſandales ont des ſceptres pour agraphes. » Apprens donc que j'ai fait brûler ta Lettre, » & que ton crime te rend digne du même » ſort. Ainſi je te commande de faire voile » ſur le champ, afin que la mer, qui te ſou-» tient, ne ſoit pas ſouillée & maudite. *Page* » 289 & 290.

MENDEZ PINTO.

ſer de l'épouvante. Mais nous voyant avancer d'un air ferme, ils ſe raſſemblerent dans un corps, entre nous & la ville. Nos Jonques avoient ordre de faire jouer l'artillerie, au ſignal que Faria devoit leur donner. Auſſi-tôt qu'il vit l'ennemi dans cette poſture, il fit tirer, tout à la fois, & ſes Mouſquetaires & ſes Jonques. Le bruit ſeul fit tomber une partie de cette redoutable Cavalerie. Nous continuâmes de marcher, tandis que les uns fuyoient vers le Pont de la ville, où leur embarras fut extrême au paſſage, & que les autres ſe diſperſoient dans les champs voiſins. Ceux que nous trouvâmes encore ſerrés, proche du Pont, eſſuyerent une décharge de notre mouſqueterie, qui fit mordre la pouſſiere au plus grand nombre, ſans qu'un ſeul eût oſé mettre l'épée à la main (48). Nous approchions de la porte, avec un extrême étonnement de la voir ſi mal défendue; mais nous y rencontrâmes le Mandarin, qui ſortoit à la tête de ſix cens hommes de pied, monté ſur un fort beau cheval & revêtu d'une cuiraſſe. Il nous fit tête avec aſſez de vigueur, & ſon exemple animoit ſes gens; lorſqu'un coup d'arquebuſe, tiré par un de nos valets, le frappa au milieu de l'eſtomac. Sa chute répandit tant de conſternation parmi les Chinois, que chacun ne penſant qu'à fuir, ſans avoir la préſence d'eſprit de fermer les portes, nous les chaſſâmes devant nous à grands coups de lances, comme une troupe de beſtiaux. Ils coururent, dans ce deſordre, le long d'une grande rue, qui conduiſoit vers une autre porte, par où nous les vîmes ſortir juſqu'au dernier. Faria eut la prudence d'y laiſſer une partie de ſa troupe, pour ſe mettre à couvert de toute ſorte de ſurpriſe; tandis que ſe faiſant conduire à la priſon, il alla délivrer de ſes propres mains les cinq Portugais, qui n'y attendoient que la mort. Enſuite, nous ayant tous raſſemblés, & jugeant de l'effroi de nos ennemis par la tranquillité qui régnoit autour des murs, il nous accorda une demie heure pour le pillage. Ce tems fut ſi bien employé, que le moindre de nos ſoldats partit chargé de richeſſes. Quelques-uns emmenerent de fort belles filles, liées quatre à quatre, avec les méches des mouſquets (49). Enfin, l'approche de la nuit pouvant nous expoſer à quelque deſaſtre, Faria fit mettre le feu à la ville. Elle étoit bâtie de ſapin & d'autre bois ſi facile à s'embraſer, que la flamme s'y étant bientôt répandue, nous nous retirâmes tranquillement dans nos Jonques à la faveur de cette lumiere.

Mort du Gouverneur.

Délivrance des cinq Portugais.

La Ville eſt pillée & brûlée.

Prudence de Faria.

Après une ſi glorieuſe expédition, Faria prit deux partis, qui ſont autant d'honneur à ſa conduite, que tant d'exploits doivent en faire à ſa valeur; l'un d'enlever toutes les proviſions que nous pûmes trouver dans les villages qui bordoient la riviere, parce qu'il étoit à craindre qu'on ne nous en refuſât dans tous les Ports : l'autre d'aller paſſer l'hiver dans une Iſle deſerte, nommée *Pulo - Hinhor*, où la rade & les eaux ſont excellentes; parce que nous ne pouvions aller droit à Liampo, ſans cauſer beaucoup de préjudice aux Portugais, qui venoient hiverner paiſiblement dans ce Port avec leurs marchandiſes. Le premier de ces deux projets fut exécuté le jour ſuivant : mais le ſecond fut retardé par un obſtacle, qui devint pour nous une nou-

(48) L'Auteur dit expreſſément qu'il y en eut trois cens de tués.

(49) On doit s'imaginer, quoique Pinto n'en diſe rien, que la plûpart des Habitans étoient ſortis pendant le combat.

velle ſource de richeſſe & de gloire. Nous fûmes attaqués, entre les Iſles de Comolem & la terre, par un Corſaire, nommé *Premata-Gundel*, ennemi juré de notre Nation, qui nous prenant néanmoins pour des Chinois avoit compté ſur une victoire facile. Ce combat, où nous enlevâmes une de ſes Jonques, nous valut quatre-vingt mille Taels; mais il couta la vie à quantité de nos plus braves gens, & Faria y reçut trois dangereuſes bleſſures. Nous nous retirâmes dans la petite Iſle de *Buncalon* (50), qui n'étoit qu'à trois ou quatre lieues vers l'Oueſt, & nous y paſſâmes dix-huit jours, pendant leſquels tous nos bleſſés furent heureuſement rétablis.

MENDEZ PINTO. Autre victoire, ſur Premata-Gundel.

Nous étions toujours dans la réſolution d'aller paſſer l'hiver à Pulo-Hinhor; cependant Antonio *Henriquez*, & *Mem-Taborda*, deux des Portugais de Liampo, qui ne nous avoient pas encore quittés depuis que Faria leur avoit reſtitué leur Jonque, lui propoſerent de ſe rendre d'abord *aux Ports* de Liampo, qui ſont deux Iſles vis-à-vis l'une de l'autre, éloignées de la Côte d'environ trois lieues. Dans la reconnoiſſance qu'ils avoient pour leur libérateur, & dont ils ne lui répondoient pas moins de la part de tous les Portugais de la même ville, qui avoient part aux riches marchandiſes de leur Jonque, ils vouloient tenter quelle ſeroit la diſpoſition des Chinois, à l'égard d'un brave guerrier, qui leur avoit rendu plus de ſervice par la deſtruction d'un ſi grand nombre de Corſaires, qu'il ne leur avoit cauſé de mal par la ruine de Nauday. D'ailleurs il n'étoit pas impoſſible que cet événement fût ignoré à Liampo. Henriquez & Taborda ſe flattoient du moins qu'avec le crédit qu'ils avoient dans cette ville, ils pourroient menager en faveur de Faria les principaux Mandarins, qui devoient prendre peu d'intérêt à ce qui s'étoit paſſé dans une Province éloignée d'eux.

Raiſons qui conduiſent Faria aux Ports de Liampo.

Faria & Quiay-Panjam entrerent d'autant plus volontiers dans ce projet, qu'ils avoient beſoin de divers ſecours qu'ils ne pouvoient eſpérer dans une Iſle déſerte. Ils ſe déterminerent à gouverner vers les Ports de Liampo. Six jours d'une heureuſe navigation les firent arriver dans le Canal qui eſt entre ces deux Iſles. Sa largeur eſt d'environ deux portées d'arquebuſe. On y trouve vingt-cinq braſſes de fond, & pluſieurs anſes où le mouillage eſt excellent; avec une belle riviere d'eau douce, qui prenant ſa ſource dans une montagne, traverſe des bois fort épais de cedres, de chênes & de ſapins. Les mâts, les antennes & les planches n'y coutent que la peine du travail. Faria n'eut pas plutôt jetté l'ancre, que la Jonque Portugaiſe le quitta pour ſe rendre à la ville. Il étoit convenu avec Henriquez & Taborda, que ſi les Portugais de Liampo n'approuvoient pas ſon arrivée, il remettroit à la voile auſſi-tôt vers Pulo-Hinhor; & portant la civilité encore plus loin, il leur écrivit pour leur rendre compte du ſuccès de ſes courſes & pour les conſulter ſur ſa ſituation.

Ce que c'eſt que ces Ports.

Leur Nation avoit alors, dans cette ville, le même établiſſement qu'elle ſe fit enſuite à Macao; c'eſt-à-dire, qu'ayant obtenu la liberté d'y exercer le commerce, elle y jouiſſoit d'une parfaite tranquillité ſous la protection des loix. On comptoit déja, dans le quartier Portugais, plus de mille maiſons, qui étoient gouvernées par des Echevins, des Auditeurs, des Conſuls & des

Etat des Portugais à Liampo.

(50) Pages 300 & précédentes.

Juges, avec autant de confiance & de ſûreté qu'à Liſbonne (51).

MENDEZ PINTO.

Leur reconnoiſſance pour Faria.

Henriquez & Taborda, croyant leur honneur interreſſé au ſuccès de leur entrepriſe, aſſemblerent les principaux Habitans, au ſon d'une cloche, dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Conception. Ils y firent le récit de leur avanture, qui excita une vive admiration pour la généroſité de Faria. Dans le premier tranſport de la reconnoiſſance publique, on lui fit une réponſe, ſignée de toute l'aſſemblée; non-ſeulement pour le remercier d'avoir ſauvé à la Colonie une grande partie de ſes richeſſes, & de l'avoir ſi généreuſement reſtituée, mais pour le preſſer de venir recevoir, à Liampo, l'éloge & le prix d'une ſi belle action. A l'égard des craintes qui pouvoient lui reſter pour l'expédition de Nouday, on convenoit que cette nouvelle avoit éclaté : » mais l'Empire Chinois étoit troublé par tant de guerres inteſtines, » entre pluſieurs Princes qui prétendoient à la Couronne, & l'allarme étoit » ſi vive du côté des Tartares, qui s'avançoient avec une armée de neuf cens » mille hommes, qu'il n'avoit rien à redouter du gouvernement, quand il » auroit raſé la ville de Canton; bien moins pour la ruine de Nouday, qui » n'étoit pas plus conſidérable à la Chine, en comparaiſon des grandes Vil» les, qu'Œyras, en Portugal, par rapport à Liſbonne. Enfin, lui répondant de ſa ſûreté, aux dépens de leurs fortunes & de leur vie, ils le prioient de demeurer à l'ancre pendant ſix jours, pour leur donner le tems de s'acquitter de leurs obligations. Cette Lettre, dont ils chargerent un de leurs principaux Officiers, fut accompagnée de toutes ſortes de rafraîchiſſemens, & de deux Lantées, qui devoient amener à terre les bleſſés & les malades (52).

Réception qu'ils lui font à Liampo.

Quoique la modeſtie de Faria lui fit attacher beaucoup moins de prix à ſes ſervices, il parut fort ſenſible à l'eſtime de ſa nation, ſur-tout lorſque pendant les ſix jours qu'on lui avoit demandés, il vit arriver ſur la Flotte tout ce qu'il y avoit de Portugais diſtingués dans la ville, avec des préſens conſidérables, & les mêmes témoignages de reſpect qu'ils auroient pû rendre à leur propre Roi. Ses malades furent logés dans les maiſons les plus riches, & magnifiquement traités. Mais ce n'étoit que le prélude des honneurs qu'on lui deſtinoit. Le ſixiéme jour, qu'il n'avoit pas attendu ſans impatience, parce qu'il ignoroit le motif de ce retardement, une Flotte galante, compoſée de Barques tendues d'étoffes précieuſes, vint le prendre au bruit des inſtrumens & le conduiſit comme en triomphe au Port de la ville. Il y fut reçu avec une pompe qui ſurprit les Chinois; & cette fête dura pluſieurs jours (53). Après les avoir paſſés dans la joye, & l'admiration ſon deſſein étoit de re-

(51) L'Auteur attribue aux péchés de ſa Nation la ruine de ce bel établiſſement, p. 301.

(52) Pages 305 & précédentes.

(53) L'Auteur employe douze ou quinze pages à la décrire. Mais on croit remarquer qu'avec le deſſein de témoigner leur reconnoiſſance à Faria, les Portugais de Liampo avoient celui de faire prendre aux Chinois une haute idée de la grandeur de leur Nation. » Les Marchands Chinois, dit Pinto, » étoient ſi ſurpris, qu'ils nous demandoient » ſi cet homme, à qui l'on faiſoit tant d'hon» neur & une ſi belle réception, étoit frere » ou parent de notre Roi. Nous leur ré» pondions que ſon pere ferroit les chevaux » que le Roi de Portugal montoit; que cette » raiſon nous faiſoit rendre tous ces hon» neurs au fils; & que tous autant que nous » étions à Liampo nous ne ſavions ſi nous » pouvions être ſes valets, ou lui ſervir mê» me d'eſclaves. Sur quoi, prenant ces pa-

tourner à bord : mais on le força d'accepter une des plus belles maiſons de la ville, où pendant cinq mois entiers il fut traité avec la même conſidération (54). MENDEZ PINTO.

§ III.

Expédition ſinguliere de l'Iſle de Calempluy.

L'Expédition des mines de Quanjaparu n'ayant pas ceſſé de l'occuper, nous avions employé ce tems aux préparatifs, & la ſaiſon commençoit à preſſer notre départ, lorſqu'une maladie mit en peu de jours Quiay-Panjam au tombeau. Faria parut regreter beaucoup un homme qu'il avoit jugé digne de ſon amitié. Cette perte lui fit prêter l'oreille aux conſeils des principaux Portugais, qui le dégouterent de l'entrepriſe des mines. On publioit que ce Pays étoit déſolé par les guerres des Rois de Chamnay & de Champa. Il y avoit peu d'eſpérance que les tréſors qu'il ſe propoſoit d'enlever euſſent été reſpectés. Un Corſaire nommé Similau, ami des Portugais, que ſa qualité de Chinois n'avoit pas empêché d'exercer long-tems ſes brigandages ſur ſa propre Nation, & qui étoit venu jouir de ſa fortune à Liampo, lui raconta des merveilles d'une Iſle nommée Calempluy, où il l'aſſura que dix-ſept Rois de la Chine étoient enſevelis dans des tombeaux d'or. Il lui fit une ſi belle peinture des Idoles du même métal, & d'une infinité d'autres tréſors, que les Monarques Chinois avoient raſſemblés dans cette Iſle (55) que s'étant offert à lui ſervir de Pilote, il le détermina facilement à tenter une ſi grande avanture. En vain ſes meilleurs amis lui en repréſenterent le danger. La guerre qui occupoit les Chinois, lui parut un tems favorable. Similau lui conſeilla d'abandonner ſes jonques, qui étoient de trop haut bord, & trop découvertes pour réſiſter aux courans du Golfe de Nanquin : d'ailleurs ce Corſaire ne vouloit, ni beaucoup de Vaiſſeaux, ni beaucoup d'hommes, dans la crainte de ſe rendre ſuſpect, ou d'être reconnu ſur des rivieres très-fréquentées. Il lui fit prendre deux *Panoures*, qui ſont une eſpece de galiotes, mais un peu plus élevées. L'équipage fut borné à cinquante-ſix Portugais, quarante-huit Matelots, & quarante-deux Eſclaves (56).

Mort de Quiay Panjam.

Faria forme le deſſein d'aller piller les tombeaux des Rois de la Chine.

Il prend pour Pilote un Corſaire.

Au premier vent que Similau jugea favorable, nous quittâmes le Port de Liampo (57). Le reſte du jour & la nuit ſuivante furent employés à ſortir des Iſles d'*Angitur ;* & nous entrâmes dans des mers où les Portugais n'avoient point encore pénétré. Le vent continua de nous favoriſer juſqu'à l'anſe des Pêcheries de Nanquin. De-là, nous traverſâmes un Golfe de quarante lieues, & nous découvrîmes une haute montagne, qui ſe nomme *Nangaſo*, vers laquelle tirant au Nord, nous avançâmes encore pendant pluſieurs jours. Les marées qui étoient fort groſſes, & le changement du vent, obligerent Similau d'entrer dans une petite riviere, dont les bords étoient habités par des

Son départ pour l'Iſle de Calempluy.

» roles pour de pures vérités, ils ſe regardoient les uns les autres avec étonnement, » & s'entredifoient : Sans mentir, il y a de » grands Rois au monde, dont nos Hiſtoriens n'ont jamais eu connoiſſance, & celui de Portugal eſt ſans doute le plus grand. » *Pages* 307 *&* 308.

(54) Page 318.

(55) L'Auteur déclare qu'il paſſe légerement ſur ces richeſſes, parce qu'il craint que ſon récit ne paroiſſe pas vraiſemblable. Page 320.

(56) On ſe pourvut auſſi d'un Prêtre, pour dire la Meſſe, p. 321.

(57) Un Lundi 14 de Mai 1541, p. 322.

MENDEZ PINTO.

hommes fort blancs & de belle taille, qui avoient les yeux petits comme les Chinois, mais qui leur reſſembloient peu par l'habillement & le langage. Nous ne pûmes les engager dans aucune communication. Ils s'avançoient en grand nombre ſur le bord de la riviere, d'où ils ſembloient nous menacer par d'affreux hurlemens. Le tems & la mer nous permettant de remettre à la voile, Similau, dont toutes les déciſions étoient reſpectées, leva l'ancre auſſi-tôt, pour gouverner à l'Eſt-Nord-Eſt. Nous ne perdîmes point la terre de vûe pendant ſept jours. Enſuite, traverſant un autre Golfe à l'Eſt, nous entrâmes dans un détroit large de dix lieues, qui ſe nomme *Sileupaquin*, après lequel nous avançâmes encore l'eſpace de cinq jours, ſans ceſſer de voir un grand nombre de Villes & de Bourgs. Ces parages nous préſentoient auſſi quantité de Vaiſſeaux. Faria commençant à craindre d'être découvert, paroiſſoit incertain s'il devoit ſuivre une ſi dangereuſe route. Similau, qui remarqua ſon inquiétude, lui repréſenta qu'il n'avoit pas dû former un deſſein de cette importance, ſans en avoir peſé les dangers; qu'il les connoiſſoit lui-même, & que les plus grands le menaçoient, lui qui étoit Chinois & Pilote : d'où nous devions conclure qu'indépendamment de ſon inclination, il étoit forcé de nous être fidele; qu'à la vérité, nous pouvions prendre une route plus ſûre, mais beaucoup plus longue; qu'il nous en abandonnoit la déciſion, & qu'au moindre ſigne, il ne feroit pas même difficulté de retourner à Liampo. Faria lui ſût bon gré de cette franchiſe. Il l'embraſſa pluſieurs fois, & le faiſant expliquer ſur cette route qu'il nommoit la plus longue, il apprit de lui que cent ſoixante lieues plus loin, vers le Nord, nous pourrions trouver une riviere aſſez large, qui ſe nommoit *Sum hepadano*, ſur laquelle il n'y avoit rien à redouter, parce qu'elle étoit peu fréquentée; mais que ce détour nous retarderoit d'un mois entier. Nous délibérames ſur cette ouverture. Faria parut diſpoſé le premier à préférer les longueurs au péril, & Similau reçut ordre de chercher la riviere qu'il connoiſſoit au Nord.

Périls de la route.

Raiſonnement du Pilote.

Nous ſortîmes du Golfe de Nanquin; & pendant cinq jours, nous rangeâmes une côte aſſez déſerte. Le ſixiéme jour, nous découvrîmes à l'Eſt, une montagne fort haute, dont Similau nous dit que le nom étoit *Fanjus*. L'ayant abordée de fort près, nous entrâmes dans un beau Port, qui s'étendant en forme de croiſſant, peut contenir deux mille Vaiſſeaux à couvert de toutes ſortes d'orages. Faria deſcendit au rivage, avec dix ou douze Soldats; mais il ne trouva perſonne qui pût lui donner les moindres lumieres ſur ſa route. Son inquiétude renaiſſant avec ſes doutes, il fit de nouvelles queſtions à Similau, ſur une entrepriſe que nous commençions à traiter d'imprudente. » Seigneur Capitaine, lui dit cet audacieux Corſaire, ſi j'avois quelque choſe de plus » précieux que ma tête, je vous l'engagerois volontiers. Le voyage que je m'applaudis de vous avoir fait entreprendre eſt ſi certain pour moi, que je n'aurois pas balancé à vous donner mes propres enfans, ſi vous aviez exigé » cette caution. Cependant je vous déclare encore que ſi les diſcours de vos » gens ſont capables de vous inſpirer quelque défiance, je ſuis prêt à ſuivre » vos ordres. Mais après avoir formé un ſi beau deſſein, ſeroit-il digne de » vous d'y renoncer; & ſi l'effet ne répondoit pas à mes promeſſes, ma punition n'eſt-elle pas entre vos mains (58)?

Doutes de Faria.

Le Pilote les diſſipe.

(58) Page 325. Comme c'eſt en particulier ſur ces harangues de l'Auteur qu'on a fondé

Ce langage étoit ſi propre à faire impreſſion ſur Faria, que promettant de s'abandonner à la conduite du Corſaire, il menaça de punir ceux qui le troubleroient par leurs murmures. Nous nous remîmes en mer. Treize jours d'une navigation aſſez paiſible, pendant leſquels nous ne perdîmes point la terre de vûe, nous firent arriver dans un Port nommé *Buxipalem*, à quarante-neuf degrés de hauteur. Ce climat nous parut un peu froid. Nous y vîmes des poiſſons & des ſerpens d'une ſi étrange forme, que ce ſouvenir me cauſe encore de la frayeur. Similau, qui avoit déja parcouru tous ces lieux, nous fit des peintures incroyables de ce qu'il y avoit vû & de ce qu'il y avoit entendu pendant la nuit, ſur-tout aux pleines Lunes de Novembre, Décembre & Janvier, qui ſont le tems des grandes tempêtes; & nous vérifiâmes par nos propres yeux une partie des merveilles qu'il nous avoit racontées. Nous vîmes, dans cette mer, des raies auxquelles nous donnâmes le nom de *peixes mantas*, qui avoient plus de quatre braſſes de tour, & le muzeau d'un bœuf. Nous en vîmes d'autres qui reſſembloient à de grands lézards; moins groſſes & moins longues que les autres, mais tachetées de verd & de noir, avec trois rangs d'épines fort pointues ſur le dos, de la groſſeur d'une fleche. Elles ſe hériſſent quelquefois comme des porc-épis; & leur muzeau qui eſt fort pointu, eſt armé d'une ſorte de crocs d'environ deux pans de longueur, que les Chinois nomment *Puchiſſucoens*, & qui reſſemblent aux défenſes d'un Sanglier. D'autres poiſſons, que nous apperçûmes, ont le corps tout-à-fait noir & d'une prodigieuſe grandeur. Pendant deux nuits que nous paſſâmes à l'ancre, nous fûmes continuellement effrayés par la vûe des baleines & des ſerpens qui ſe préſentoient autour de nous, & par les henniſſemens d'une infinité de chevaux marins dont le rivage étoit couvert. Nous nommâmes ce lieu la riviere des ſerpens. Quinze lieues plus loin, Similau nous fit entrer dans une baye, beaucoup plus belle & plus profonde qui ſe nomme *Calindamo*, environnée de montagnes fort hautes & d'épaiſſes Forêts, au travers deſquelles on voit deſcendre quantité de ruiſſeaux, dans quatre grandes rivieres qui entrent dans la Baye. Similau nous apprit que ſuivant les Hiſtoires Chinoiſes deux de ces rivieres tirent leur ſource d'un grand Lac, nommé *Moſcombia*, & les deux autres, d'une Province qui ſe nomme *Alimania*, où les montagnes ſont toujours couvertes de nege.

MENDEZ PINTO.

Port de Buxipalem.

Poiſſons d'une forme monſtrueuſe.

Riviere des ſerpens.

Baye de Calindamo & ſes rivieres.

C'étoit dans une de ces rivieres, que nous devions entrer. Elle ſe nomme *Paatebenam*. Il falloit dreſſer notre route à l'Eſt, pour retourner vers le Port de Nanquin, que nous avions laiſſé derriere nous à deux cens ſoixante lieues; parce que dans cette diſtance nous avions multiplié notre hauteur fort au delà de l'Iſle que nous cherchions. Similau, qui s'apperçut de notre chagrin, nous fit ſouvenir que ce détour nous avoit paru néceſſaire à notre ſureté. On lui demanda combien il employeroit de tems à retourner juſqu'à l'anſe de Nanquin par cette riviere. Il répondit que nous n'avions pas beſoin de plus de quatorze ou quinze jours; & que cinq jours après, il nous promettoit de nous

quelques doutes de ſa bonne foi, on en laiſſe ici quelques unes, pour avoir occaſion de remarquer qu'elles n'ont rien qui bleſſe la vraiſemblance. Il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer qu'il en ait voulu rapporter les propres termes. C'en eſt le fond, qu'il peut avoir retrouvé facilement dans ſa mémoire.

MENDEZ PINTO.

faire aborder dans l'Iſle de Calempluy, où nous trouverions enfin le prix de nos peines (59).

Faria s'engage dans la riviere de Paatebenam.

A l'entrée d'une nouvelle route, qui nous engageoit fort loin dans des terres inconnues, Faria fit diſpoſer l'artillerie & tout ce qu'il jugea convenable à notre défenſe (60). Enſuite nous entrâmes dans l'embouchure de la riviere, avec le ſecours des rames & des voiles. Le lendemain, nous arrivâmes au pied d'une fort haute montagne, nommée *Botinafau*, d'où couloient pluſieurs ruiſſeaux d'eau douce. Pendant ſix jours, que nous employâmes à la cotoyer, nous eûmes le ſpectacle d'un grand nombre de bêtes farouches, qui ne paroiſſoient pas effrayées de nos cris. Cette montagne n'a pas moins de quarante ou cinquante lieues de longueur, Elle eſt ſuivie d'une autre, qui ſe nomme *Gangitanou*, & qui ne nous parut pas moins ſauvage. Tout ce Pays eſt couvert de Forêts ſi épaiſſes, que le Soleil n'y peut communiquer ſes rayons ni ſa chaleur. Similau nous aſſura néanmoins qu'il étoit habité par des Peuples difformes nommées *Gigohos*, qui ne ſe nourriſſoient que de leur chaſſe, & du riz que les Marchands Chinois leur apportoient en échange pour leurs fourrures. Il ajouta qu'on tiroit d'eux chaque année plus de deux cens mille peaux, pour leſquelles on payoit des droits conſidérables aux douanes de *Pocaſſer* & de *Lantau*, ſans compter celles que les Gigohos employent eux-mêmes à ſe couvrir & à tapiſſer leurs maiſons. Faria, qui ne perdoit pas une ſeule occaſion de vérifier les récits de Similau, pour ſe confirmer dans l'opinion qu'il avoit de ſa bonne foi, le preſſa de lui faire voir quelques-uns de ces difformes habitans, dont il exageroit la laideur. Cette propoſition parut l'embarraſſer. Cependant, après avoir répondu à ceux qui traitoient ſes diſcours de fables, que ſon inquiétude ne venoit que du naturel farouche de ces barbares; il promit à Faria de ſatisfaire ſa curioſité, à condition qu'il ne deſcendroit point à terre, comme il y étoit ſouvent porté par ſon courage. L'intérêt du Corſaire étoit auſſi vif pour la conſervation de Faria, que celui de Faria pour la ſienne. Ils ſe croyoient néceſſaires l'un à l'autre, l'un pour éviter les mauvais traitemens de l'équipage, qui l'accuſoit de nous avoir expoſés à des dangers inſurmontables; l'autre, pour ſe conduire dans une entrepriſe incertaine, où toute ſa confiance étoit dans ſon guide.

Montagnes remplies de bêtes farouches.

Pays des Gigohos, & des belles fourrures.

Faria veut voir un Gigoho.

Il s'en preſente un ſur le rivage.

Nous ne ceſſions pas d'avancer à voiles & à rames, entre des montagnes fort rudes & des arbres fort épais, ſouvent étourdis par le bruit d'un ſi grand nombre de Loups, de Renards, de Sangliers, de Cerfs & d'autres animaux, que nous avions peine à nous entendre. Enfin, derriere une pointe qui coupoit le cours de l'eau, nous vîmes paroître un jeune garçon, qui chaſſoit devant lui ſix ou ſept vaches. On lui fit quelques ſignes, auxquels il ne fit pas difficulté de s'arrêter. Nous nous approchâmes de la rive, en lui montrant une piece de taffetas verd, par le conſeil de Similau, qui connoiſſoit le goût des

(59) Page 329 & précédentes.

(60) Il fit faire un ſermon, par Diego-Labato, Prêtre de l'Equipage, pour exciter le courage de ſes gens. On chanta fort dévotement le *Salve*, devant une image de la Sainte Vierge; & tous les ſoldats promirent de faire le voyage, dans la confiance qu'ils avoient au Ciel & à leur Chef. L'Auteur répéte ſouvent qu'ils étoient fort épouvantés : mais l'*eſpérance du vol* & *la piété* eurent la force de les ſoutenir. » Ils invoquoient, les larmes aux » yeux & du fond du cœur, l'aſſiſtance de » ce ſouverain Seigneur, qui eſt aſſis à la » droite de ſon Pere éternel, p. 330.

Gigohos

Gigohos pour cette couleur. On lui demanda, par d'autres ſignes, s'il vouloit l'acheter. Il entendoit auſſi peu le Chinois que le Portugais. Faria lui fit donner quelques aunes de la même piece, & ſix petits vaſes de porcelaine, dont il parut ſi content que ſans marquer d'inquiétude pour ſes vaches, il prit auſſi-tôt ſa courſe vers le bois. Un quart d'heure après, il revint d'un air libre, portant ſur ſes épaules un cerf en vie. Huit hommes & cinq femmes, dont il étoit accompagné, amenoient trois vaches liées, & marchoient en danſant, au ſon d'un tambour, ſur lequel ils frappoient cinq coups par intervalles. Leur habillement étoit différentes peaux, qui leur laiſſoient les bras & les pieds nuds, avec cette ſeule différence pour les femmes, qu'elles portoient au milieu du bras de gros bracelets d'étain, & qu'elles avoient les cheveux beaucoup plus longs que les hommes. Ceux-ci étoient armés de gros bâtons, brûlés par le bout, & garnis, juſqu'au milieu, des mêmes peaux dont ils étoient couverts. Ils avoient tous le viſage farouche, les levres groſſes, le nez plat, les narines larges, & la taille haute. Faria leur fit divers préſens, pour leſquels ils nous laiſſerent leurs trois vaches & leur cerf. Nous quittâmes la rive; mais ils nous ſuivirent pendant cinq jours ſur le bord de l'eau. (61).

MENDEZ PINTO. Habits & figure des Gigohos.

Après avoir fait environ quarante lieues dans ce Pays barbare, nous pouſſâmes notre navigation pendant ſeize jours, ſans découvrir aucune autre marque d'habitation que des feux, que nous appercevions quelquefois pendant la nuit. Enfin, nous arrivâmes dans l'anſe de Nanquin, moins promptement à la vérité que Similau ne l'avoit promis, mais avec la même eſpérance de nous voir dans peu de jours au terme de nos deſirs. Il fit comprendre à tous les Portugais la néceſſité de ne pas ſe montrer aux Chinois, qui n'avoient jamais vû d'Etrangers dans ces lieux. Nous ſuivîmes un conſeil dont nous ſentîmes l'importance; tandis qu'avec les Matelots de ſa Nation, il ſe tenoit prêt à donner les explications qu'on pourroit lui demander. Il propoſa auſſi de gouverner par le milieu de l'anſe, plutôt que de ſuivre les Côtes, où nous découvrions un grand nombre de Lantées. On ſe conforma pendant ſix jours à ſes intentions. Le ſeptiéme, nous découvrîmes devant nous une grande ville, nommée *Sileupemor*, dont nous devions traverſer le Havre pour entrer dans la riviere. Similau, nous ayant recommandé plus que jamais de nous tenir couverts, y jetta l'ancre à deux heures après minuit. Vers la pointe du jour, il en ſortit paiſiblement, au travers d'un nombre infini de Vaiſſeaux, qui nous laiſſerent paſſer ſans défiance; & traverſant la riviere, qui n'avoit plus que ſix ou ſept lieues de largeur, nous eumes la vûe d'une grande plaine, que nous ne ceſſâmes point de cotoyer juſqu'au ſoir.

Anſe de Nanquin.

Hardieſſe avec laquelle Similau fait paſſer les Portugais.

Il entre dans la Riviere.

Cependant les vivres commençoient à nous manquer; & Similau, qui paroiſſoit quelquefois effrayé de ſa propre hardieſſe, ne jugeoit point à propos d'aborder au hazard, pour renouveller nos proviſions. Nous fumes ré-

Comment il ſe procure des vivres.

(61) Il faut ſuppoſer, pour trouver quelque vraiſemblance dans ce récit, que de la riviere de Paatebam, Similau fit paſſer les deux Batimens dans quelque autre riviere, ou dans quelqu'un des canaux de communication, qui ſont en fort grand nombre à la Chine. *Voyez* la Deſcription de cet Empire aux Tomes VI & VII.

MENDEZ PINTO.

duits, pendant treize jours, à quelques bouchées des riz cuit dans l'eau, qui nous étoient meſurées avec une extrême rigueur. L'éloignement de nos eſpérances, qui paroiſſoient reculer de jour en jour, & le tourment de la faim, nous auroient portés à quelque réſolution violente, ſi notre fureur n'eut été combattue par d'autres craintes. Le Corſaire, qui les remarquoit dans nos yeux, nous fit débarquer, pendant les ténébres, près de quelques vieux édifices, qui ſe nommoient *Tanamadel*, & nous conſeilla de fondre ſur une maiſon qui lui parut éloignée des autres. Nous y trouvâmes beaucoup de riz & de petites féves, de grands pots pleins de miel, des oyes ſalées, des oignons, des aux & des cannes de ſucre, dont nous fîmes une abondante proviſion. C'étoit le magaſin d'un Hôpital voiſin, & ce religieux dépôt n'étoit défendu que par la piété publique. Quelques Chinois nous apprirent, dans la ſuite, qu'il étoit deſtiné à la ſubſiſtance des Pelerins qui viſitoient les tombeaux de leurs Rois : mais ce n'eſt pas à ce titre que nous rendîmes graces au Ciel de nous y avoir conduits.

Un ſecours, qu'il ſembloit nous avoir menagé dans ſa bonté, rétablit un peu le calme & l'eſpoir ſur les deux Vaiſſeaux. Nous continuâmes encore d'avancer pendant ſept jours. Quelle différence néanmoins entre le terme que Similau nous avoit fixé, & cette prolongation qui ne finiſſoit pas! La patience de Faria n'avoit pas eu peu de force pour ſoutenir la nôtre. Mais il commençoit lui-même à ſe défier de tant de longueurs & d'incertitudes. Quoique ſon courage l'eut diſpoſé à tous les événemens, il confeſſa publiquement qu'il regretoit d'avoir entrepris le voyage. Son chagrin croiſſant d'autant plus qu'il s'efforçoit de le cacher, un jour qu'il avoit demandé au Corſaire dans quel lieu il croyoit être, il en reçut une réponſe ſi mal conçue, qu'il le ſoupçonna d'avoir perdu le jugement, ou d'ignorer le chemin dans lequel il nous avoit engagés. Cette idée le rendit furieux. Il l'auroit tué, d'un poignard qu'il avoit toujours à ſa ceinture, ſi quelques amis communs n'euſſent arrêté ſon bras, en lui repréſentant que la mort de ce malheureux aſſuroit notre ruine. Il modéra ſa colere ; mais elle fut encore aſſez vive pour le faire jurer *ſur ſa barbe* (62), que ſi dans trois jours le Corſaire ne levoit tous ſes doutes, il le poignarderoit de ſa propre main. Cette menace cauſa tant de frayeur à Similau, que la nuit ſuivante, tandis qu'on s'étoit approché de la terre, il ſe laiſſa couler du Vaiſſeau dans la riviere ; & ſon adreſſe lui ayant fait éviter la vûe des ſentinelles, on ne s'apperçut de ſon évaſion qu'en renouvellant la garde (63).

Impatience de Faria.

Il veut tuer ſon Pilote, qui prend le parti de l'abandonner.

Un ſi cruel événement mit Faria comme hors de lui-même. Il s'en fallut peu que les deux ſentinelles ne payaſſent leur négligence de leur vie. A l'inſtant, il deſcendit au rivage avec la plus grande partie des Portugais ; & toute la nuit fut employée à chercher Similau. Mais il nous fut impoſſible de découvrir ſes traces : & notre embarras devint encore plus affreux, lorſqu'étant retournés à bord, nous trouvâmes que de quarante-ſix Matelots Chinois, qui étoient ſur les deux Vaiſſeaux, trente-quatre avoient pris la fuite, pour ſe dérober apparemment aux malheurs dont ils nous croyoient menacés. Nous

Embarras de Faria & des Portugais.

(62) Serment fort en uſage alors. *Voyez* celui de Caſtro, au premier Tome de ce Recueil.
(63) Pages 339 & précédentes.

tombâmes dans un étonnement qui nous fit lever les mains & les yeux au Ciel, ſans avoir la force de prononcer un ſeul mot. Cependant, comme il étoit queſtion de délibérer ſur une ſituation ſi terrible, on tint conſeil; mais avec une variété de ſentimens, qui retarda longtems la concluſion. Enfin, nous réſolumes, à la pluralité des voix, de ne pas abandonner un deſſein pour lequel nous avions déja bravé tant de dangers. Mais, conſultant auſſi la prudence, nous penſâmes à nous ſaiſir de quelque Habitant du Pays, de qui nous puſſions ſçavoir ce qui nous reſtoit de chemin juſqu'à l'Iſle de Calempluy. Si nos informations nous apprenoient qu'il fût auſſi facile de l'attaquer que Similau nous en avoit flattés, nous promimes au Ciel d'achever notre entrepriſe : ou, ſi les difficultés nous paroiſſoient invincibles, nous devions nous abandonner au fil de l'eau, qui ne pouvoit nous conduire qu'à la mer, où ſon cours la portoit naturellement.

MENDEZ PINTO.

Réſolution qu'ils prennent de concert.

L'ancre fut levée néanmoins avec beaucoup de crainte & de confuſion; & la diminution de nos Matelots ne nous permit pas d'avancer beaucoup, le jour ſuivant. Mais ayant mouillé le ſoir aſſez près de la rive, on découvrit, à la fin de la premiere garde, une barque à l'ancre, au milieu de la riviere. Nous nous en approchâmes avec de juſtes précautions, & nous y prîmes ſix hommes, que nous trouvâmes endormis. Faria les interrogea ſéparément, pour s'aſſurer de leur bonne-foi par la conformité de leurs réponſes. Ils s'accorderent à lui dire que le Pays où nous étions ſe nommoit *Temquilem*, & que l'Iſle de Calempluy n'étoit éloignée que de dix lieues. On leur fit d'autres queſtions, auxquelles ils ne répondirent pas moins fidellement. Faria les retint priſonniers, pour le ſervice des rames. Mais la ſatisfaction qu'il reçut de leurs éclairciſſemens ne l'empêcha pas de regretter Similau, ſans lequel il n'eſpéroit plus de recueillir tout le fruit qu'il s'étoit promis d'une ſi grande entrepriſe. Deux jours après, nous doublâmes une pointe de terre, nommée *Quinai Taraon*, après laquelle nous découvrîmes enfin cette Iſle que nous cherchions depuis quatre-vingt jours, & qui nous avoit paru fuir ſans ceſſe devant nous (64).

Eclairciſſemens qu'ils reçoivent.

C'eſt une belle plaine, ſituée à deux lieues de cette pointe, au milieu d'une riviere. Nous jugeâmes qu'elle n'avoit pas plus d'une lieue de circuit. La joie que nous reſſentîmes à cette vûe fût mêlée d'une juſte crainte, en conſidérant à quels périls nous allions nous expoſer ſans les avoir reconnus. Vers trois heures de nuit, Faria fit jetter l'ancre aſſez près de l'Iſle. Il y regnoit un profond ſilence. Cependant comme il n'étoit pas vraiſemblable qu'un lieu tel que Similau nous l'avoit repréſenté fût ſans défenſe & ſans garde, on réſolut d'attendre la lumiere, pour en faire le tour & pour juger des obſtacles. A la pointe du jour, nous nous approchâmes fort près de la terre; & commençant à tourner, nous obſervâmes ſoigneuſement tout ce qui ſe préſentoit à nos yeux. L'Iſle étoit environnée d'un mur de marbre, d'environ douze pieds de hauteur, dont toutes les pierres étoient jointes avec tant d'art, qu'elles paroiſſoient d'une ſeule piece. Il avoit douze autres pieds, depuis le fond de la riviere juſqu'à fleur d'eau. Autour du ſommet régnoit un gros cordon en ſaillie, qui joint à l'épaiſſeur du mur, formoit une galerie aſſez large. Elle

Arrivée de Faria dans l'Iſle de Calempluy. Situation de cette Iſle.

Faria en fait le tour. Ses obſervations.

(64) Pages 342 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

étoit bordée d'une baluſtrade de laiton, qui de ſix en ſix braſſes ſe joignoit à des colonnes du même métal, ſur chacune deſquelles on voyoit une figure de femme, avec une boule à la main. Le dedans de la galerie offroit une chaîne de monſtres, ou de figures monſtrueuſes de fonte, qui ſe tenant par la main, ſembloient former une danſe autour de l'Iſle. Entre ce rang d'idoles, s'élevoit un autre rang d'arcades, ouvrage ſomptueux & compoſé de pieces de diverſes couleurs. Les ouvertures laiſſant un paſſage libre à la vûe, on découvroit dans l'intérieur de l'Iſle un bois d'orangers, au milieu duquel étoient bâtis trois cens ſoixante-cinq Hermitages, dédiés aux Dieux de l'année. Un peu plus loin à l'Eſt, ſur une petite élévation, la ſeule qui fût dans l'Iſle, on voyoit pluſieurs grands édifices ſéparés les uns des autres, & ſept façades aſſez ſemblables à celles de nos Egliſes. Tous ces bâtimens, qui paroiſſoient dorés, avoient des tours fort hautes, que nous prîmes pour autant de clochers. Ils étoient entourés de deux grandes rues, dont les maiſons avoient auſſi beaucoup d'éclat. Un ſpectacle ſi magnifique nous fit prendre une haute idée de cet établiſſement & des tréſors qui devoient être renfermés dans un lieu dont les murs étoient ſi riches (65).

Il deſcend dans l'Iſle.

Nous avions reconnu, avec le même ſoin, les avenues & les entrées. Pendant une partie du jour, que nous avions donnée à ces obſervations, il ne s'étoit préſenté perſonne dont la rencontre eût pû nous allarmer. Nous commençâmes à nous perſuader ce que nous avions eû peine à croire ſur le témoignage de Similau & de nos priſonniers Chinois; c'eſt-à-dire, que l'Iſle n'étoit habitée que par des Bonzes, & qu'elle n'avoit pour défenſe que l'opinion établie de ſa ſainteté. Quoique l'après-midi fût aſſez avancé, Faria prit la réſolution de deſcendre par une des huit avenues que nous avions obſervées, pour prendre langue dans les Hermitages, & regler notre conduite ſur ſes informations. Il ſe fit accompagner de trente Soldats & de vingt Eſclaves. J'étois de cette eſcorte. Nous entrâmes dans l'Iſle, avec le même ſilence qui ne ceſſoit pas d'y regner (66); & traverſant le petit bois d'orangers, nous arrivâmes à la porte du premier Hermitage. Il n'étoit qu'à deux portées de mouſquet, du lieu où nous étions deſcendus. Faria marchoit le ſabre à la main. N'appercevant perſonne, il heurta deux ou trois fois pour ſe faire ouvrir. On lui répondit enfin » que » celui qui frappoit à la porte devoit faire le tour de l'édifice, & qu'il trou» veroit une autre entrée. « Un Chinois, que nous avions amené pour nous ſervir d'interprete & de guide, après lui avoir impoſé des Loix redoutables, fit auſſi-tôt le tour de l'hermitage, & vint nous ouvrir la porte où il nous avoit laiſſés.

Ce qu'il trouve dans un Hermitage.

Faria, ſans autre explication, entra bruſquement, & nous ordonna de le ſuivre. Nous trouvâmes un vieillard qui paroiſſoit âgé de plus de cent ans, & que la goutte retenoit aſſis. Il étoit vêtu d'une longue robbe de damas violet. La vûe de tant de gens armés lui cauſa un tranſport de frayeur, qui le fit tomber preſque ſans connoiſſance. Il remua quelque tems les pieds & les mains, ſans pouvoir prononcer un ſeul mot. Mais ayant retrouvé l'uſage de ſes ſens, & nous regardant d'un air plus tranquille, il nous demanda qui

(65) Pages 343 & 344.
(66) L'Auteur ajoute; avec le nom de Jeſus au cœur & dans la bouche, p. 345.

nous érions & ce que nous désirions de lui. L'interprete lui répondit, suivant l'ordre de Faria, que nous étions des marchands Etrangers; que naviguant dans une jonque fort riche, pour nous rendre au Port de Liampo, nous avions eû le malheur de faire naufrage; qu'un miracle nous avoit sauvés des flots, & que notre reconnoissance pour cette faveur du Ciel nous avoit fait promettre de venir en pelerinage dans la sainte Isle de Calempluy; que nous y étions arrivés pour accomplir notre vœu; que notre seule intention, en le troublant dans sa solitude, étoit de lui demander particulierement quelque aumône, comme un soulagement nécessaire à notre pauvreté; & que nous nous engagions à lui rendre, dans trois ans, le double de ce qu'il nous permettroit d'enlever (67). MENDEZ PINTO.

L'Hermite parut méditer un moment sur ce qu'il venoit d'entendre. Ensuite regardant Faria, qu'il crut reconnoître pour notre chef, il eut l'audace de le traiter de voleur & de lui reprocher sa criminelle entreprise. Ce ne fut pas néanmoins sans joindre, à ses injures, des prieres & des exhortations. Faria loua sa piété, & feignit même d'entrer dans ses vûes. Mais après l'avoir supplié de modérer son ressentiment, parce que nous n'avions pas d'autre ressource dans notre misere, il n'en ordonna pas moins à ses gens de visiter l'hermitage & d'enlever tout ce qu'ils y trouveroient de précieux (68). Nous parcourumes toutes les parties de cette espece de temple, qui étoit rempli de tombeaux, & nous en brisâmes un grand nombre, où nous trouvâmes de l'argent mêlé parmi les os des morts. L'Hermite tomba deux fois évanoui, pendant que Faria s'efforçoit de le consoler. Nous portâmes à bord toutes les richesses que nous avions pû découvrir. La nuit, qui s'approchoit, nous ôta la hardiesse de pénétrer plus loin dans un lieu que nous connoissions si peu: mais comme l'occasion seule nous avoit déterminés à profiter sur le champ de ce qui s'étoit offert, nous emportâmes l'espérance de parvenir le lendemain à d'autres sources de richesses (69). Faria ne quitta pas l'Hermite, sans l'avoir forcé de lui apprendre quels Ennemis nous avions à redouter dans l'Isle. Son récit augmenta notre confiance. Le nombre des Solitaires, qu'il nommoit *Talagrepos*, étoit de trois cens soixante-cinq dans les hermitages, mais tous d'un âge fort avancé. Ils avoient quarante valets, nommé Menigrepos, pour leur fournir les secours nécessaires, ou pour les assister dans leurs maladies. Le reste des édifices, qui étoit éloigné d'un quart de lieue, n'étoit peuplé que de Bonzes, non-seulement sans armes, mais sans barques pour sortir de l'Isle, où toutes leurs provisions leur étoient apportées des Villes voisines. Faria conçut qu'en y retournant à la pointe du jour, après avoir fait une garde exacte pendant la nuit, nous pouvions espérer qu'il n'échaperoit rien à nos recherches; & que six ou sept cens Moines Chinois, qui devoient être à peu près le nombre des Bonzes, n'entreprendroient pas de se défendre contre des Soldats armés.

Il fait piller les tombeaux Chinois.

Quelque témérité qu'il y eût dans ce dessein, peut-être n'auroit-il pas manqué de vraisemblance, si nous avions eu la précaution de nous défaire de l'Hermite, ou de l'enmener sur nos Vaisseaux. Il pouvoit arriver que les Me-

Imprudence qui sauve l'Isle & les Temples.

(67) Pages 346 & 347.

(68) L'Auteur prête ici au Bonze un langage très-vertueux, & des railleries fort indécentes aux Portugais, pages 348 & suiv.

(69) Pinto ne dit pas à quoi montoit le pillage des tombeaux.

MENDEZ PINTO.

nigrepos laiſſaſſent paſſer cette nuit ſans viſiter ſon hermitage, & nous ſerions deſcendus le lendemain avec l'avantage de ſurprendre tous les autres Bonzes. Mais il ne tomba dans l'eſprit, à perſonne, que notre premiere expédition pût être ignorée juſqu'au jour ſuivant, & chacun ſe repoſa ſur la facilité qu'on ſe promettoit à réduire une trouppe de Moines ſans courage & ſans armes.

Signal des Bonzes pour ſe procurer du ſecours.

Faria donna ſes ordres pour la nuit. Ils conſiſtoient principalement à veiller autour de l'Iſle, pour obſerver toutes les barques qui pouvoient en approcher. Mais, vers minuit, nos ſentinelles découvrirent quantité de feux ſur les Temples & ſur les murs. Nos Chinois furent les premiers à nous avertir que c'étoit ſans doute un ſignal qui nous menaçoit. Faria dormoit d'un profond ſommeil. Il ne fut pas plutôt éveillé, qu'au lieu de ſuivre le conſeil des plus timides, qui le preſſoient de faire voile auſſi-tôt, il ſe fit conduire à rames droit à l'Iſle. Un bruit effroyable de cloches & de baſſins confirma bientôt l'avis des Chinois. Cependant Faria ne revint à bord que pour nous déclarer qu'il ne prendroit pas la fuite, ſans avoir approfondi la cauſe de ce mouvement. Il ſe flattoit encore que les feux & le bruit pouvoient venir de quelque fête, ſuivant l'uſage commun des Bonzes. Mais, avant que de rien entreprendre, il nous fit jurer ſur l'Evangile que nous attendrions ſon retour. Enſuite, repaſſant dans l'Iſle, avec quelques-uns de ſes plus braves ſoldats, il ſuivit le ſon d'une cloche, qui le conduiſit dans un hermitage différent du premier. Là, deux Hermites (70), dont il ſe ſaiſit & que ſes menaces forcerent de parler, lui apprirent que le vieillard auquel nous avions fait grace de la vie, avoit trouvé la force de ſe rendre aux grands édifices; que ſur le récit de ſa diſgrace, l'allarme s'étoit répandue parmi tous les Bonzes; que dans la crainte du même ſort, pour leurs Maiſons & pour leurs Temples, ils avoient pris le ſeul parti qui convenoit à leur profeſſion, c'eſt-à-dire, celui d'avertir les cantons voiſins par des feux & par le bruit des cloches; & qu'ils eſpéroient un prompt ſecours du zéle & de la piété des Habitans. Les gens de Faria profiterent du tems, pour enlever ſur l'Autel une Idole d'argent, qui avoit une couronne d'or ſur la tête & une roue dans la main. Ils prirent auſſi trois chandeliers d'argent, avec leurs chaînes, qui étoient fort groſſes & fort longues. Faria, ſe repentant trop tard du ménagement qu'il avoit eu pour le premier Hermite, emmena ceux qui lui parloient, & les fit embarquer avec lui (71). Il mit auſſi-tôt à la voile, *en s'arrachant la barbe*, & ſe reprochant d'avoir perdu par ſon imprudence une occaſion qu'il deſeſpéroit de retrouver.

Courage de Faria.

Retour de Faria vers la mer.

Son retour, juſqu'à la mer, fut auſſi prompt que le cours d'une riviere fort rapide, aidé du travail des rames & de la faveur du vent. Après ſept jours de navigation, il s'arrêta dans un village, nommé *Suſequerim*, où ne craignant plus que le bruit de ſon entrepriſe eût pû le ſuivre, il ſe pourvut de vivres, qui recommençoient à lui manquer. Cependant il n'y paſſa que deux heures, pendant leſquelles il prit auſſi quelques informations ſur ſa route, qui ſervirent à nous faire ſortir de la riviere par un détroit beaucoup moins fréquenté que celui de Sileupamor, par lequel nous y étions entrés. Là, nous

(70) Page 336.
(71) Vêtus en Religieux, avec de gros chapelets, p. 357.

fîmes cent quarante lieues, pendant neuf jours ; & rentrant enſuite dans l'anſe de Nanquin, qui n'avoit dans ce lieu que dix ou douze lieues de largeur, nous nous laiſſâmes conduire, pendant treize jours, par le vent d'Oueſt, juſqu'à la vûe des monts de *Conxinacau* (72). MENDEZ PINTO.

Son naufrage.

Cette chaîne de montagnes ſtériles, qui forme une perſpective effrayante, l'ennui d'une ſi longue route, la diminution de nos vivres, & ſur-tout le regret d'avoir manqué nos plus belles eſpérances, jetterent dans les deux bords un air de triſteſſe, qui fut comme le préſage de l'infortune dont nous étions menacés. Il s'éleva tout d'un coup un de ces vents du Sud, que les Chinois nomment Typhons (73) ; avec une impétuoſité ſi ſurprenante que nous ne pûmes le regarder comme un événement naturel (74). Nos Panoures étoient des Batimens de rames, bas de bord, foibles & preſque ſans Matelots. Un inſtant rendit notre ſituation ſi triſte, que deſeſpérant de pouvoir nous ſauver, nous nous laiſſâmes dériver vers la Côte, où le courant de l'eau nous portoit. Notre imagination nous offroit plus de reſſource, en nous briſant entre les rochers, qu'en nous laiſſant abîmer au milieu des flots. Mais ce projet deſeſpéré ne put nous réuſſir. Le vent, qui ſe changea bientôt en Nord-Oueſt, éleva des vagues furieuſes, qui nous rejetterent malgré nous vers la haute mer. Alors, nous commençâmes à ſoulager nos Vaiſſeaux de tout ce qui pouvoit les appéſantir, ſans épargner nos caiſſes d'or & d'argent. Nos mâts furent coupés, & nous nous abandonnâmes à la fortune pendant le reſte du jour. Vers minuit, nous entendîmes, dans le Vaiſſeau de Faria, les derniers cris de deſeſpoir. On y répondit du nôtre par d'affreux gémiſſemens. Enſuite, n'entendant plus d'autre bruit que celui des vents & des vagues, nous demeurâmes perſuadés que notre généreux Chef & tous nos amis étoient enſévelis dans l'abîme (75). Cette idée nous jetta dans une ſi profonde conſternation, que pendant plus d'une heure nous demeurâmes tous muets. Quelle nuit la douleur & la crainte nous firent paſſer ! Une heure avant le jour, notre Vaiſſeau s'ouvrit par la contrequille, & ſe trouva bien-tôt ſi plein d'eau, que le courage nous manqua pour travailler à la pompe. Enfin nous allâmes choquer contre la Côte ; & déja preſque noyés comme nous l'étions, les vagues nous roulerent juſqu'à la pointe d'un écueil, qui acheva de nous mettre en pieces. De vingt-cinq Portugais, quatorze ſe ſauverent. Le reſte, avec dix-huit Eſclaves Chrétiens & ſept Matelots Chinois, périt miſérablement à nos yeux (76).

L'Auteur ſe ſauve avec treize autres Portugais.

Nous nous raſſemblâmes ſur le rivage, où pendant tout le jour & la nuit ſuivante, nous ne ceſſâmes point de pleurer notre infortune. Le Pays étoit rude & montagneux. Il y avoit peu d'apparence qu'il fût habité dans les parties voiſines. Cependant, le lendemain au matin, nous fîmes ſix ou ſept lieues au travers des rochers, dans la triſte eſpérance de rencontrer quelque

(72) A quarante-un degrés quarante minutes de hauteur.

(73) Les Chinois les nomment *Tufaons*, dont les Européens ont fait Typhons.

(74) Cette réflexion qui paroit échapper à l'Auteur, & quelques autres endroits de ſon récit, font aſſez connoître que malgré toutes ſes affectations de piété il ne regardoit pas le pillage des Temples de Calempluy comme une action fort innocente.

(75) Pages 361 & précédentes.

(76) Pages 362 & précédentes. L'Auteur ne s'explique pas plus clairement ſur le ſort de Faria.

MENDEZ PINTO.

Habitant qui voulût nous recevoir en qualité d'Eſclaves, & qui nous donnât à manger pour prix de notre liberté. Mais après une marche ſi fatiguante, nous arrivâmes à l'entrée d'un immenſe marécage, au-delà duquel notre vûe ne pouvoit s'étendre, & dont le fond étoit ſi humide, qu'il nous fut impoſſible d'y entrer. Il fallut retourner ſur nos traces, parce qu'il ne ſe preſentoit pas d'autre paſſage. Nous nous retrouvâmes, le jour ſuivant, dans le lieu où notre Vaiſſeau s'étoit perdu; & découvrant, ſur le rivage, les corps que la mer y avoit jettés, nous recommençâmes nos plaintes & nos gémiſſemens. Après avoir employé le troiſiéme jour à les enſevelir dans le ſable, ſans autres inſtrumens que nos mains, nous primes notre chemin vers le Nord, par des précipices & des bois, que nous avions une peine extrême à pénétrer. Cependant nous deſcendimes enfin ſur le bord d'une riviere, que nous réſolumes de traverſer à la nage. Mais les trois premiers, qui tenterent le paſſage, furent emportés par la force du courant (77). Comme ils étoient les plus vigoureux, nous deſeſpérâmes d'un meilleur ſort. Nous prîmes le parti de retourner à l'Eſt, en ſuivant le bord de l'eau, ſur lequel nous paſſâmes une nuit fort obſcure, auſſi tourmentés par la faim que par le froid & la pluie. Le lendemain, avant le jour, nous apperçumes un grand feu, vers lequel nous nous remîmes à marcher: mais le perdant de vûe, au lever du Soleil, nous continuâmes juſqu'au ſoir de ſuivre la riviere. Le Pays commençoit à s'ouvrir. Notre eſpérance étoit de rencontrer quelque habitation ſur la rive. D'ailleurs, nous ne pouvions nous éloigner d'une route, où l'eau, qui étoit excellente, ſervoit du moins à ſoutenir nos forces. Le ſoir, nous arrivâmes dans un bois où nous trouvâmes cinq hommes, qui travailloient à faire du charbon (*).

Leur embarras & leur miſere.

Ils trouvent cinq hommes dans un bois.

Un long Commerce, avec leur Nation, nous avoit rendu leur langue aſſez familiere. Nous nous approchâmes d'eux. Nous nous jettâmes à leurs pieds, pour diminuer l'effroi qu'ils avoient pû reſſentir à la vûe d'onze Etrangers. Nous les priâmes au nom du Ciel, dont la puiſſance eſt reſpectée de tous les peuples du monde, de nous adreſſer dans quelque lieu où nous puſſions trouver du remede au plus preſſant de nos maux. Ils nous regarderent d'un œil de pitié. » Si votre unique mal étoit la faim, nous dit l'un d'entr'eux, il » nous ſeroit aiſé d'y remédier; mais vous avez tant de playes, que tous nos » ſacs ne ſuffiroient pas pour les couvrir ». En effet les ronces, au travers deſquelles nous avions marché dans les montagnes, nous avoient déchiré le viſage & les mains; & ces playes, que l'excès de notre miſere nous empêchoit de ſentir, étoient déja tournées en pourriture.

Ce qu'ils ont à ſouffrir de la faim.

Les cinq Chinois nous offrirent un peu de riz & d'eau chaude, qui ne pouvoit ſuffire pour nous raſſaſier. Mais, en nous laiſſant la liberté de paſſer la nuit avec eux, ils nous conſeillerent de nous rendre dans un Hameau voiſin, où nous trouverions un Hôpital qui ſervoit à loger les pauvres voyageurs. Nous primes auſſi-tôt le chemin qu'ils eurent l'humanité de nous mon-

(77) Trois hommes fort honorables, dit Pinto, deux deſquels étoient freres. Ils ſe nommoient Melchior & Gaſpard Barboſa. Le nom du troiſiéme étoit François Borges Cacayor. Ils étoient tous trois de Ponte-lima, Ville de Portugal.

(*) *Ibid.*

trer.

trer. Il étoit une heure de nuit, lorſque nous frappâmes à la porte de l'Hopital. Quatre hommes, qui en avoient la direction, nous reçurent avec bonté. Mais s'étant réduits à nous donner le couvert, ils attendirent le lendemain pour nous demander qui nous étions. Un de nous lui répondit que nous étions des marchands de Siam, à qui la fortune avoit fait perdre leur Vaiſſeau par un naufrage. Ils voulurent ſavoir où nous avions deſſein d'aller. Notre intention, leur dîmes-nous, étoit de nous rendre à Nanquin, où nous eſpérions de nous embarquer ſur les premieres Lantées, qui partiroient pour Canton. Ils nous demanderent pourquoi nous préférions Canton à d'autres Ports. Nous leur dîmes que c'étoit dans la confiance d'y trouver des Marchands de notre Nation, à qui l'Empereur permettoit d'y exercer le commerce. Soit prudence ou curioſité, ils continuerent de nous faire un grand nombre de queſtions, qui laſſerent notre patience. La faim nous preſſoit ſi vivement, que malgré la commodité du lieu où nous avions paſſé la nuit, il nous avoit été impoſſible de fermer les yeux. Nous leur repréſentâmes que c'étoit le plus preſſant de nos beſoins, & que depuis ſix jours nous avions manqué de nourriture. » Il eſt juſte, nous dirent-ils, avec autant de douceur que de gravité, » de vous accorder un ſecours que vous demandez avec tant d'inſtance & » de larmes. Mais cette maiſon étant fort pauvre, c'eſt un obſtacle qui ne » nous permet pas de ſatisfaire pleinement à ce devoir. Alors, ils commencerent à nous raconter par quels accidens leur Hôpital s'étoit appauvri après avoir été fort riche. Les plus affamés d'entre nous, ne pouvant réſiſter à leur indignation, nous propoſerent, en Portugais, de ne pas ſouffrir plus long-tems qu'on ſe fit un jeu de notre miſere, & d'employer l'avantage que nous avions par la ſupériorité du nombre. Chriſtophe Boralho, dont j'ai déja loué la modération naturelle, nous fit comprendre les ſuites de cette violence; mais interrompant les Chinois, il les conjura d'abandonner un inſtant tout autre ſoin, pour ſoulager la faim qui nous dévoroit. Une priere ſi vive ne parut pas les offenſer. Au contraire ils ſe jetterent dans des excuſes qui traînerent encore en longueur, & qui aboutirent à nous prier de ſortir avec eux pour ſolliciter la charité des Habitans. Le hameau étoit compoſé de quarante ou cinquante pauvres maiſons diſperſées, que nous fumes obligés de parcourir, pour tirer en aumône un demi ſac de riz, un peu de farine, des feves, des oignons, & quelques méchans habits qui ſervirent à la réparation des nôtres. Les Directeurs de l'Hôpital nous donnerent deux taels en argent. Nous leur demandâmes la liberté de paſſer quelques jours dans leur maiſon. Ils nous répondirent qu'à l'exception des malades & des femmes enceintes, les pauvres n'y demeuroient pas ſi long-tems; & qu'on ne pouvoit violer en notre faveur une Loi établie par de ſavans & religieux perſonnages; mais qu'à trois lieues du village de *Catihotan* où nous étions, nous trouverions dans la grande Ville de *Siley-Jacau*, un Hôpital fort riche, où tous les pauvres étoient reçûs. Ils nous offrirent une Lettre de recommandation, que nous acceptâmes. Elle étoit conçue en des termes ſi preſſans & ſi tendres, qu'en nous plaignant de leurs Loix & de leurs uſages, nous fûmes forcés de rendre juſtice à leurs intentions.

Nous arrivâmes le ſoir à Siley-Jacau, où nous apprimes à connoître encore mieux le caractere des Chinois. On nous y reçut avec une charité digne du Chriſtianiſme; mais il fallut eſſuyer de longues & incommodes formalités,

MENDEZ PINTO.

Lenteur des Chinois qui les deſeſpere.

Secours qu'ils en reçoivent.

Ils apprennent à connoître le caractere des Chinois.

MENDEZ PINTO.

& proteſter que notre deſſein étoit de quitter la Chine après notre guériſon (78).

§ IV.

Diſgraces de Pinto, à la Chine & dans la Tartarie.

Route qu'ils prennent pour ſe rendre à Nanquin.

DIX-HUIT jours, que nous paſſâmes dans le repos & l'abondance, rétablirent parfaitement notre ſanté. Nous partimes, dans l'intention réelle de nous rendre à Nanquin, dont nous étions éloignés de cent quarante lieues, & de nous y embarquer pour Liampo ou pour Canton. Le ſoir du même jour, nous arrivames à la vûe d'un bourg nommé *Suzoanganu*, où la fatigue nous força de nous aſſeoir ſur le bord d'une fontaine. Quelques Habitans qui venoient y puiſer de l'eau, ſurpris de remarquer dans nos viſages une figure qui ne reſſembloit point à celles du Pays, s'en retournoient avec des marques de frayeur ou d'admiration qui attirerent bien-tôt autour de nous une partie des Habitans. Après nous avoir regardés long-tems, ſans oſer s'approcher, ils nous firent demander ce qui nous amenoit dans leur Pays. Nous nous donnâmes, comme nous l'avions déja fait, pour des Marchands Siamois, qui ſe rendoient à Nanquin. Cette réponſe leur parut ſi peu ſuſpecte, qu'ils nous laiſſerent la liberté de nous repoſer; mais ils avoient eu le tems de faire avertir un de leurs Prêtres, qui ſortant du Bourg, vêtu d'une longue robbe de damas rouge, vint à nous juſqu'à la Fontaine, avec une poignée d'épis de bled dans la main. Il nous ordonna de mettre les mains ſur les épis. Nous le ſatisfimes volontiers, dans la vûe de nous concilier ſon affection & celle des Habitans. » Par ce ſerment, nous dit-il, que vous faites en ma préſen-

Serment qu'on exige d'eux pour les recevoir dans un Bourg.

» ce ſur ces deux ſubſtances d'eau & de pain que le Ciel a formées pour la » conſervation de tout ce qui exiſte au monde, il faut que vous me con- » feſſiez s'il eſt vrai que vous ſoyiez des Marchands Etrangers qui vont à » Nanquin. A cette condition nous vous accorderons la liberté de paſſer la » nuit dans ce lieu, conformément à la charité que nous devons aux pau- » vres. Au contraire, ſi vous n'êtes pas tels que vous l'avez dit, je vous » commande de la part du Ciel de vous éloigner ſur le champ, ſous peine » d'être mordus & dévorés par les dents du ſerpent qui fait ſa demeure au » fond de l'abîme enfumé (79). « Nous confirmâmes notre récit ſans balancer. Auſſi-tôt, ſe tournant vers le peuple qui l'accompagnoit, il déclara qu'on pouvoit nous traiter avec indulgence, & qu'il en accordoit la permiſſion. Nous fumes conduits dans le village, & logés ſous le portail du Temple, où nous reçûmes en abondance tout ce qui étoit néceſſaire à nos beſoins.

Ils ont maltraités à Chiangulay.

Ces exemples d'humanité nous raſſurerent beaucoup ſur les dangers d'une longue route. Nous quittâmes *Suzoanganu*, pour nous rendre à *Chiangulay*, qui n'en eſt qu'à deux lieues. Mais nous eûmes bientôt l'occaſion de nous défier du jugement favorable que nous avions porté des Chinois. En approchant du lieu où nous comptions de paſſer la nuit, nous nous repoſâmes ſous un arbre, où notre malheur nous fit trouver trois hommes qui gardoient un grand nombre de vaches, & qui ne virent pas onze Etrangers, ſans être allarmés

(78) Page 367 & précédentes.

(79) Page 373. On rapporte ce diſcours dans les termes de l'Auteur, pour faire obſerver encore qu'il ne s'écarte pas de la vraiſemblance, lorſqu'il ne les fait pas plus longs.

pour leur troupeau. Ils ſe mirent à pouſſer des cris, qui firent ſortir tous les Habitans, armés de batons & de pierres. Dans leurs premiers tranſports, nous fumes bleſſés de pluſieurs coups; & cette chaleur n'ayant fait qu'augmenter à notre vûe, parmi des furieux qui ne reconnoiſſoient point les traits du pays ſur notre viſage, ils nous lierent les mains derriere le dos & nous menerent priſonniers dans le Bourg. Nous faillîmes d'y être aſſommés. On nous plongea dans une citerne d'eau pourrie, qui étoit remplie de ſangſues. Nous y étions juſqu'à la ceinture; & pendant deux jours, nous y demeurâmes ſans aucune ſorte d'alimens. Enfin, le Ciel amena, de Suzoanganu, un Habitant qui nous y avoit vûs. Il apprit notre diſgrace. Il fit honte à nos ennemis de nous avoir pris pour des voleurs; & ſur ſon témoignage on nous délivra de notre priſon, tout ſanglans de la morſure des ſangſues. Nous partimes fort irrités, ſans vouloir entendre les excuſes par leſquelles on s'efforça de nous conſoler. MENDEZ PINTO.

Faveurs qu'ils reçoivent d'un Seigneur Chinois.

Le lendemain, après avoir paſſé la nuit ſur un peu de fumier, nous découvrimes du haut d'une colline, dans une grande plaine remplie d'arbres, une fort belle maiſon, qui nous parut environnée de pluſieurs tours, & ſurmontée d'un grand nombre de girouettes dorées. Nous nous en approchâmes avec une ſorte de reſpect. Bientôt, nous vîmes arriver à cheval, un jeune homme de ſeize ou dix-ſept ans, accompagné de quatre valets de pied, qui portoient des oiſeaux de proie ſur le poing, & qui conduiſoient une meute de chiens. Il s'arrêta, pour nous demander qui nous étions. Nous ſatisfimes ſa curioſité par le récit de notre naufrage. Il parut ſenſible à nos infortunes; & nous recommandant d'attendre ſes ordres dans la premiere Cour du Château, il entra dans la ſeconde. Bientôt, une vieille femme, en robbe fort longue, avec un chapelet pendu au cou, vint nous avertir que le fils du Seigneur nous faiſoit appeller. Nous paſſâmes dans la ſeconde Cour, qui étoit environnée d'un beau periſtyle. Le Frontiſpice étoit une grande arcade, ornée de riches gravures, au milieu deſquelles s'offroit un écuſſon d'armes, ſuſpendu par une chaîne d'argent. On nous fit monter un eſcalier fort large, qui nous conduiſit dans une grande ſalle, où nos premiers regards tomberent ſur une femme d'environ cinquante ans, qui étoit aſſiſe ſur un riche tapis. Elle avoit à ſes côtés deux fort belles filles, & ſous ſes yeux un vénerable Vieillard, couché ſur un petit lit, qu'une des deux filles rafraichiſſoit d'un évantail. Près de lui, étoit le jeune Gentilhomme qui nous avoit fait appeller; & plus loin, ſur un autre tapis, neuf jeunes filles, vêtues de damas blanc & cramoiſi, qui s'occupoient d'un travail convenable à leur ſexe. Nous nous mîmes à genoux devant le Vieillard, pour lui expoſer notre ſituation. Il ordonna que nous fuſſions bien traités; & prenant occaſion de nos diſgraces pour inſtruire ſon fils, il lui fit un diſcours fort touchant ſur les miſeres humaines, & ſur le bonheur qu'il avoit d'en être à couvert par ſa naiſſance & ſa fortune. Enſuite, nous ayant fait donner trois pieces de toile de lin & quatre taels en argent, il nous propoſa de paſſer la nuit dans ſa maiſon, parce que le jour étoit trop avancé pour nous remettre en chemin. Nous acceptâmes ſes offres, avec autant d'admiration que de reconnoiſſance pour une généroſité dont les exemples ſont rares en Europe.

Remarques ſur diverſes parties de cette Relation, qu'on ſupprime.

Après d'autres experiences de l'humanité des Chinois, l'Auteur fait entendre que la douceur qu'il y a pour des Miſérables à trouver du ſecours dans la cha-

MENDEZ PINTO.

rité d'autrui, joint à l'ignorance des chemins, & ſur-tout à la crainte de paſſer dans les grandes Villes, où les Loix ne ſont pas favorables aux Etrangers, lui fit prendre de longs détours avec ſes Compagnons, & les fit voyager, dit-il, de pays en pays. Mais n'ayant pû éviter une Ville nommée Taypol, *ils y furent apperçus par un de ces Intendants de Juſtice que la Cour envoye quelquefois dans les Provinces, & ſaiſis, par ſon ordre, comme des vagabonds qui pouvoient troubler la tranquillité publique. Il étoit arrivé, dans ce canton, quelques déſordres dont ils furent accuſés. Leur ſort fut d'être enfermés dans une étroite priſon, où pendant vingt-ſix jours, ils éprouverent les plus rigoureux tourments. Cependant, comme le droit des Sentences Capitales n'appartient point aux Tribunaux inférieurs, ils furent conduits par différens dégrés, juſquà la Ville Impériale, & condamnés enfin, ſuivant les uſages du Pays, à ſervir l'Etat en qualité d'Eſclaves, pendant l'eſpace d'un an. Cette ſévérité fut toujours accompagnée d'un mélange de douceur. Lorſqu'ils avoient été déchirés à coups de fouet, dans leur priſon, on les faiſoit paſſer dans des chambres plus commodes, où diverſes perſonnes aſſociées pour les exercices de charité, venoient panſer leurs bleſſures, & ne leur refuſoient aucune ſorte de ſoulagement. Mais les châtimens n'en étoient pas moins recommencés après leur guériſon; & d'onze qu'ils étoient encore, deux moururent dans cette alternative de careſſes & de tourmens.*

L'Auteur, toujours ardent pour s'inſtruire, étoit conſolé de ſes peines par l'occaſion qu'il avoit de connoître le pays en paſſant par les Villes; ſur-tout lorſqu'ayant trouvé plus de faveur à Nanquin, il ſe vit moins obſervé de ſes Gardes & beaucoup moins maltraité. Il ſeroit inutile de le ſuivre dans toutes ſes Obſervations (80), qui ne feroient que remettre devant les yeux du Lecteur, une partie de ce qu'il a lû dans les relations précédentes. Mais rien ne me diſpenſe d'en détacher ce qui eſt propre à Pinto, & ce qui peut avoir ici le mérite de la nouveauté.

Obſervations de Pinto ſur Nanquin.

Les autres Voyageurs, ayant eu rarement la liberté de s'arrêter à Nanquin, ſe ſont moins étendus ſur la Deſcription de cette grande Ville, que ſur celle de Pequin, où la plûpart ont fait leur principale réſidence. Pinto s'y procura des lumieres qui ne ſe trouvent que dans ſa Relation. » Nanquin, dit-il, » eſt ſitué (81) ſur la riviere, de *Batampina*, qui ſignifie *fleur de poiſſon*. » Cette riviere, ſuivant le témoignage des Habitans, que j'ai vérifié depuis par » mes yeux, vient d'un Lac de Tartarie, nommé *Famſtir*, à neuf lieues de » la Ville de *Lançame*, où le Kham des Tartares tient ordinairement ſa Cour. » De ce même Lac, qui a vingt-huit lieues de long & douze de large, prennent leur ſource les plus grandes rivieres que j'aie vûes. La premiere, eſt

(80) L'étude que j'ai dû faire des uſages & des loix de la Chine, pour en donner une longue deſcription dans le ſixiéme & le ſeptiéme Tome de ce Recueil, me met en état d'aſſurer avec Figuero ſon apologiſte, qu'il s'accorde avec nos Voyageurs les plus eſtimés. J'ai reconnu deux principales raiſons, qui ont ſervi long tems à le décréditer: 1°. Il eſt le premier qui ait publié avec quelque détail les merveilles de l'Empire Chinois; & juſqu'à ce qu'elles ayent été confirmées par le témoignage des Miſſionnaires, auxquels on n'a pu refuſer la confiance qu'ils méritent, ſes récits ont paru peu vraiſemblables. 2°. Il s'eſt attaché particuliérement à ce qui ſemble le plus éloigné de nos idées, apparemment parce qu'il en avoit été plus frappé que des choſes communes.

(81) A trente-neuf degrés quarante minutes, ſuivant l'Auteur, quoique nos Géographes la mettent à trente-neuf degrés quarante-ſix minutes.

» celle de Batampina (82) qui traverſant la Chine pendant trois cens ſoixante
» lieues, ſe jette dans la mer par l'anſe de Nanquin (83). La ſeconde, nom-
» mée *Lechune*, pouſſe impétueuſement ſes eaux le long des montagnes de
» *Pancruum*, qui ſéparent la Cochinchine & l'Etat de Catabenan, borné par
» le Royaume de Champa. La troiſieme ſe nomme *Tauquiday*, c'eſt-à-dire,
» mere des eaux. Elle a ſon cours au Nord-Oueſt, & traverſant le Royau-
» me de *Nacataos*, elle va ſe décharger dans le Sornau (84) par l'embou-
» chure de *Cuy*, cent trente lieues au-deſſous de Patane. La quatriéme,
» nommée *Batobaſoy*, deſcend de la Province de *Sanſim*, qui fut ſubmergée
» en 1556, & ſe rend dans la Mer par l'embouchure de *Coſmim*, au Royaume
» de Pegu. La cinquieme, dont le nom eſt *Leyſacotay*, traverſe les terres du
» côté de l'Eſt, juſqu'à l'archipel de Chinchipou, qui touche à la Moſcovie,
» & ſe rend dans l'Ocean Septentrional.

» Nanquin eſt ſur une élévation, qui commande les plaines dont il eſt
» environné. Son climat eſt un peu froid, mais fort ſain. Il n'a pas moins
» de huit lieues de circuit; c'eſt-à-dire, environ trois de large ſur une de
» long. Les maiſons y ſont de deux étages, & la plupart de bois. Mais cel-
» les des Mandarins ſont de terre & de pierre de taille, environnées de murs
» & de foſſés, avec des ponts de pierre & de riches arcades; ce qui leur
» donne une apparence fort majeſtueuſe. Celles des Seigneurs du premier
» ordre, qui ont gouverné des Royaumes & des Provinces, ont des tours
» fort hautes, de ſix ou ſept étages.

» Pluſieurs Chinois nous aſſurerent que ſuivant les dénombremens publics,
» Nanquin contenoit huit cens mille feux, vingt-quatre mille maiſons de Man-
» darins; ſoixante-deux grands marchés; cent trente boucheries, chacune de
» quatre-vingt boutiques, & huit mille rues, dont ſix cens ſont d'une gran-
» deur & d'une beauté diſtinguées, & la plupart bordées de baluſtrades de lai-
» ton. On y comptoit deux mille trois cens pagodes, dont mille étoient au-
» tant de ſomptueux Monaſteres, ornés de tours fort hautes, qui contenoient
» un ſi grand nombre de groſſes cloches de fonte, que nous ne les entendions
» pas ſonner ſans effroi; trente priſons grandes & fortes; dix mille Manu-
» factures de ſoie; un magnifique hôtel de Charité pour les pauvres, avec
» des édifices particuliers pour les Avocats & les Procureurs qui ſont chargés
» de leur défenſe. A l'entrée des principales rues, on trouve des arcades & de
» grandes portes, qui ſe ferment chaque nuit pour la ſureté publique. Il y
» a peu de rues qui n'offrent de belles fontaines d'une excellente eau. La
» Ville eſt environnée d'une forte muraille de pierre de taille, & l'on y
» compte cent trente portes. Elle eſt défendue d'ailleurs par douze Citadel-
» les, qui ne reſſemblent pas mal aux nôtres, & par quantité de tours & de
» boulevards, mais ſans une ſeule piece d'artillerie. Nanquin rapporte cha-
» que jour à l'Empereur deux mille taels d'argent, qui montent à la ſomme
» de trois mille ducats.

(82) A trente-cinq degrés.

(83) A ſeize degrés.

(84) Nom que les Portugais donnent à pluſieurs Royaumes qui compoſoient autrefois la Monarchie de Siam. Remarquez que toutes ces rivieres portent d'autres noms dans d'autres Voyageurs, & que cette différence vient de celle des langues Tartare & Chinoiſe.

MENDEZ PINTO.

De Nanquin, les neuf Portugais furent conduits en quatre jours dans une Ville assez considérable, que l'Auteur nomme *Pocassar*, où leur Officier, pour épargner les frais de leur nourriture, les pressa de chercher leur subsistance dans la Ville. Ils furent menés dans un Temple, dont la Description a toujours passé pour fabuleuse dans le récit de Pinto, quoiqu'elle n'ait rien de plus surprenant que celles qu'on a lues dans les relations des Missionnaires. Il avoit été bâti dans une maison, où l'Imperatrice mere étoit morte en mettant au monde un Prince qui ne lui avoit pas survécu. Elle avoit souhaité, en expirant, d'être ensevelie dans la même chambre où elle perdoit le jour; & les Chinois avoient donné l'essor à leur imagination pour son apotheose (85).

(85) Comme c'est la seule description de ce genre à laquelle on ait dessein de s'arrêter, on croit devoir la donner dans le style du Traducteur, pour n'y rien affoiblir.

» On avoit dédié ce Temple à l'invocation de Tauhinaret, qui est une des principales Sectes des Payens de la Chine. Tous les Batimens, ensemble tous les Jardins & Parterres qui en dépendent, & tous les Logis qui se ferment à la clef, sont suspendus en l'air sur trois cens soixante piliers, chacun desquels est d'une pierre entiere, presque de la grosseur d'un muid, & de vingt-sept pieds de hauteur. Ces trois cens soixante piliers sont appellés des noms des trois cens soixante jours de l'année Chinoise, & en chacun d'eux il se fait une fête particuliere, avec quantité d'aumônes & de sacrifices sanglans, le tout accompagné de musique, de danses & d'autres fêtes. Or au principal pilier, qui porte le nom de l'Idole, elle est enchassée elle même fort richement, dans une chasse, au-devant de laquelle est toujours allumée une lampe d'argent. Entre les piliers, se voyent huit fort belles rues, encloses, de part & d'autre, de grilles de laiton, avec des portes pour le passage des Pelerins & des autres qui viennent continuellement à cette fête pour y gagner une maniere de Jubilé. La chambre d'enhaut, où est le tombeau de l'Impératrice, est faite en façon de Chapelle, toute ronde; & depuis le haut jusqu'en bas, garnie d'argent, de plus grand coût en la façon qu'en la matiere même; ce qui paroissoit aisément par la diversité des ouvrages. Au milieu se voyoit une maniere de Tribunal, fait en rond, comme la Chambre, de la hauteur de quinze degrés, clos tout à l'entour de six grilles d'argent, avec les pommes dorées. Au plus haut, étoit une grosse boule, sur laquelle il y avoit un lion d'argent, qui soutenoit sur sa tête une chasse de fin or, de trois palmes en quarré, où l'on disoit qu'étoient les ossemens de cette Reine, que ces aveugles & ignorans réveroient comme une grande relique. Au-dessous de ce Tribunal, en la même portion, étoient quatre barres d'argent qui traversoient la chambre, où pendoient quarante-trois lampes de même métal, en mémoire des quarante-trois ans que cette Impératrice avoit vécu; & sept lampes d'or, en mémoire de sept enfans mâles qu'on disoit qu'elle avoit eûs. Davantage, à l'entrée de cette Chapelle, vis-à-vis une croisée qui la fermoit, se voyoient huit autres barres d'argent, où pendoient encore un fort grand nombre de lampes d'argent, fort grandes & riches, qui avoient été offertes par les femmes des plus grands Seigneurs de l'Empire, qui avoient assisté à la mort de la Reine. Hors les portes de tout le Temple, qui est aussi grand que l'Eglise des Jacobins de Lisbonne, étoit, en six rangs de balustres qui le fermoient tout à l'entour, un grand nombre de statues de Geans, de la hauteur de quinze pieds, faits de bronze, tous bien proportionnés, & tenant en main des hallebardes & des massues, quelques-unes des haches sur l'épaule; toutes lesquelles statues représentoient ensemble quelque chose de grand & de majestueux. Parmi ce nombre de statues, qui se montoit à douze cens, il y avoit vingt-quatre serpens, aussi de bronze, & fort grands; au-dessus de chacun desquels étoit assise une femme, avec une épée à la main, & une couronne d'argent sur la tête. On donnoit à ces vingt-quatre femmes le titre de Reines, pour plus grand honneur de leurs descendans; parce qu'elles s'étoient sacrifiées lors de la mort de cette Impératrice, afin que leurs ames servissent la sienne en l'autre vie; chose que leur famille tenoit à grand honneur. Au dehors de ces rangs de Geans, il y en avoit un au-

MENDEZ PINTO. Monument de vangeance à Xinligau.

A Xinligau, Ville conſidérable où les Portugais arriverent le jour ſuivant, ils virent des ponts-levis ſuſpendus en l'air par de groſſes chaînes de fer (86). Deux jours après, dans une autre Ville, nommée Junquileu, ils admirerent un tombeau de pierre, entouré de grilles de fer, peintes de verd & de rouge; & par-deſſus, un clocher de porcelaine très-fine, dreſſé ſur quatre colomnes. Au ſommet, on voyoit ſept globes, dont deux étoient de fer fondu; & ſur un côté de ce beau monument, on liſoit en lettres d'or cette inſcription Chinoiſe: » Ci-gît *Trannocem Mudeliar*, oncle du Roi de Malaca, qui eut » le malheur de ſortir du monde avant que de s'être vangé d'Alfonſe d'Al- » buquerque, Lion des voleurs de la mer. Les Portugais ſurpris de recon-

» tre qui les enfermoit, & qui conſiſtoit en » pluſieurs arcs de triomphe tous dorés, où » étoient pendues pluſieurs cloches d'argent » avec des chaînes de même métal, leſquel- » les ſonnant ſans ceſſe par le mouvement » qu'elles recevoient de l'air, faiſoient un » ſi grand bruit qu'on ne pouvoit s'entendre » parler. Au dehors de ces arcades, il y avoit » encore en même proportion deux rangs de » grilles de laiton qui enfermoient tout ce » grand ouvrage, où ſe voyoient en certains » endroits des colomnes de même métal; » & au deſſus, des lions rampans, montés » ſur des boules, leſquels ſont les armes de la » Chine. Aux coins des carrefours, il y avoit » quatre monſtres de bronze, d'une hauteur » ſi étrange, ſi démeſurée, & d'une figure ſi » difforme, qu'il n'eſt pas poſſible de ſe l'i- » maginer. Un de ces monſtres, qui eſt à » main droite, à l'entrée du carrefour, que » les Chinois appellent le Serpent glouton de » la creuſe maiſon de la fumée, & qui, ſui- » vant leurs hiſtoires, eſt tenu pour être Lu- » cifer, s'y voit ſous la figure d'un ſerpent » de hauteur exceſſive, avec des couleuvres » fort différentes & monſtreuſes, qui lui » ſortent de l'eſtomac, toutes couvertes d'é- » cailles vertes & noires, où ſe voyent en- » core force épines qui ont plus d'un pied » de longueur. Chacune de ces couleuvres » avoit une femme au travers de la gueule, » avec les cheveux pendans en arriere, » comme grandement effrayée. Le monſtre » portoit auſſi, dans ſa gueule, qui étoit » fort démeſurée, un lézard, qui lui ſortoit » de plus de trente pieds de longueur, & de » la groſſeur d'un tonneau, avec les narines » & les machoires ſi pleines de ſang, que » tout le reſte du corps en étoit auſſi enſan- » glanté. Entre ſes pattes, ce lézard entraî- » noit un grand éléphant, qui ſembloit être » ſi oppreſſé, que les boyaux lui ſortoient » hors de la gueule; & tout ceci étoit fait avec » tant de proportion & de naturel, qu'il n'y » avoit perſonne qui ne tremblât de voir une » figure ſi difforme. Le replis de ſa queue, » qui pouvoit être de plus de vingt braſſes, » étoit entortillé à un autre ſemblable mon- » ſtre, qui étoit le ſecond des quatre Geans » du carrefour, de plus de cent pieds de hau- » teur. Outre qu'il eſt fort laid, il avoit ſes » deux mains dans ſa gueule, qui la lui fai- » ſoient de la largeur d'une grande porte, » avec une rangée de dents horribles, & une » langue fort noire, qui en ſortoit de la lon- » gueur de deux braſſes. Quant aux deux au- » tres monſtres, l'un étoit une figure de » femme, nommée des Chinois, *Nadelgau*, » de dix-ſept braſſes de hauteur, & ſix de » groſſeur. Celui ci avoit, au milieu de ſa » ceinture, un viſage fait en proportion de » ſon corps & de plus de deux braſſes, qui » par les narines vômiſſoit de gros tourbil- » lons de fumée, & par la gueule quantité » de feu, non artificiel, mais véritable, par- » ce qu'au haut de la tête on faiſoit un feu » continuel, qui venoit à ſortir par la gueu- » le de cette face effroyable qu'il avoit au » milieu de la ceinture. Le quatriéme mon- » ſtre étoit un homme accroupi, qui ſouffloit » à toutes forces, avec des joues ſi grandes » & ſi enflées, qu'on les auroit priſes pour » une voile de navire. Ce monſtre étoit auſſi » d'une hauteur démeſurée, & d'un viſage ſi » affreux & ſi difforme, que ceux qui le re- » gardoient en pouvoient à peine ſupporter » la vûe.

Si l'on compare ce récit à diverſes peintures ſur leſquelles on a paſſé ſans défiance, par le reſpect qu'on a cru devoir au nom de leurs Auteurs, on n'y trouvera pas d'autre différence que celle de l'imagination de Pinto, qui lui fait peindre les mêmes objets avec plus de chaleur & de force.

(86) Voyez ci deſſus les Relations des Miſſionnaires. On ſupprime ici tout ce qui n'en ſeroit qu'une répétition.

MENDEZ PINTO.

noître le nom d'un de leurs plus grands hommes, s'informerent du fond de cet évenement. On leur apprit qu'il y avoit environ quarante ans, qu'un Ambaſſadeur du Roi de Malaca étant venu demander du ſecours à l'Empereur de la Chine contre des Etrangers qui étoient arrivés par mer, de l'extrémité du monde, & qui lui avoient enlevé ſes Etats, la mort l'avoit ſurpris dans le cours de ſa négociation, & qu'emportant le regret de n'avoir pû ſatisfaire ſa vangeance, il avoit employé tout ce qu'il poſſedoit pour laiſſer un témoignage de ſon déſeſpoir à la poſtérité (87).

Rencontre d'une Chrétienne à Sempitay.

Dans une Ville nommée Sempitay, où les neuf Portugais eurent la liberté de demander l'aumône, enchaînés comme ils étoient; une femme qui s'arrêta pour les regarder, entre un grand nombre de Spectateurs, parut fort touchée du récit de leur infortune. Elle leur fit quelques libéralités, » en leur » recommandant de ne plus entreprendre de ſi longs voyages, puiſque le Ciel » a rendu notre vie ſi courte. Enſuite les ayant tirés à l'écart, elle déboutonna une de ſes manches, & leur fit voir ſur ſon bras gauche l'empreinte d'une Croix. Quelqu'un de vous, leur dit-elle, connoit-il ce ſigne? Les Portugais fléchirent le genou avec beaucoup de reſpect, & lui répondirent, les larmes aux yeux, que c'étoit le ſigne ſacré de leur ſalut. Alors, levant les mains de joye & d'admiration, elle prononça les premiers mots de l'Oraiſon Dominicale en langue Portugaiſe. Elle n'en ſavoit pas davantage; mais s'étant fait confirmer en Chinois qu'ils étoient Chrétiens; » Venez, s'écria-t'elle, Chrétiens du » bout du monde, avec celle qui eſt votre ſœur en Jeſus-Chriſt, & qui ap- » partient peut-être par le ſang à quelqu'un de vous, puiſque vous êtes tous » Portugais. Elle voulut nous mener à ſa maiſon. Mais nos Gardes s'y étant oppoſés, parce que la moitié des aumônes étoit pour eux, elle fut obligé d'en acheter la permiſſion de l'Officier, qui conſentit, pour une ſomme d'argent, à nous laiſſer chez elle pendant cinq jours qu'il ſe propoſoit de paſſer dans cette Ville.

Hiſtoire de cette Chrétienne, & de Tomé Pirez.

Là, nous ayant traités avec beaucoup d'affection, elle nous montra un Oratoire, dont les ornemens étoient une croix de bois doré, quelques chandeliers, & une lampe d'argent. Elle nous dit que ſon nom étoit *Inez de Leyria*, & que ſon Pere avoit accompagné *Tomé Pirez* (88), qui étoit venu de Liſbonne à la Chine, avec la qualité d'Ambaſſadeur du Roi de Portugal. Quelques mouvemens ſuſpects que les Portugais avoient fait ſur la côte, ayant fait prendre Pirez pour un Eſpion, il avoit été traité avec beaucoup de rigueur. Cinq de ſes gens avoient ſouffert une cruelle queſtion, qui leur avoit fait perdre la vie dans les tourmens. Il ne reſtoit de cette malheureuſe Ambaſſade qu'un ſeul Portugais, nommé *Vaſco Calvo*, qui s'étoit établi dans une autre Ville de la Chine. De Leyria, ſon pere, ayant été banni à Sempitay, s'y étoit marié avec une Chinoiſe qui lui avoit donné quelque bien, & dont il avoit fait une Chrétienne. Dans l'eſpace de vingt-ſept ans, pendant leſquels ils avoient mené enſemble une vie tranquille, ils avoient converti à la Foi quantité de Payens, dont le nombre montoit encore à plus de trois cens, qui s'aſſembloient le Dimanche dans ſa maiſon, pour y faire leurs prieres & baiſer la Croix.

(87) Page 413.

(88) Voyez l'Hiſtoire de Pirez, au premier Tome de ce Recueil. C'eſt ce rapport qui rend le récit de Pinto très-intéreſſant.

Elle

Elle ajouta que ſon pere lui avoit laiſſé par écrit pluſieurs Oraiſons en Portugais, que les Chinois lui avoient dérobées; & que de l'Oraiſon Dominicale, il n'étoit reſté dans ſa mémoire que les cinq ou ſix mots qu'elle avoit prononcés. Chriſtophe Boralho ſe fit un devoir d'écrire les principales prieres du Chriſtianiſme, & d'y joindre les commandemens de Dieu. Il en forma un petit Livre, pour l'uſage de cette Egliſe; & pendant le ſéjour que les Portugais firent à Sempitay, tous les Chrétiens de la Ville s'aſſemblerent ſept fois chez Inez de Leyria, pour y recevoir leurs inſtructions. Ils leur firent une aumône conſidérable, à laquelle Inez joignit d'autres préſens; & ce ſecours, que la Providence leur avoit ménagé, ſervit dans la ſuite à les garantir d'un grand nombre de maux (89).

MENDEZ PINTO. Service que l'Auteur & ſes Compagnons rendent aux Chrétiens de Sempitay.

De Sempitay, ils deſcendirent à Leguinpau, Ville célebre par une mine d'argent qui n'en eſt qu'à cinq lieues, où plus de mille hommes ſont employés continuellement. Le lendemain, ils arriverent par la riviere entre deux petites Villes, nommées Pacano & Nacau, qui occupent les deux rives. Ici l'Auteur eut occaſion de s'informer de l'origine & de la fondation de l'Empire Chinois, qu'il rapporte fidellement, dit-il, ſur le témoignage de la premiere des quatre-vingt Chroniques de la Chine (90).

Informations de l'Auteur ſur l'origine de l'Empire Chinois & de la grande muraille.

(89) Pages 420 & précédentes.

(90) Il raconte l'Hiſtoire d'une Princeſſe nommée *Nanca*, qui ſortit par diverſes avantures, avec trois Princes ſes Enfans, ſix cens trente-neuf ans après le déluge, d'un Pays qu'il nomme *Guantipocau*, ſitué, dit-il, autant qu'on en peut juger par la hauteur du climat, qui eſt ſoixante-deux degrés du Nord, derriere notre Allemagne. Le fils aîné de cette Princeſſe fonda Pequin. Elle jetta elle-même les fondemens de Nanquin, & lui donna ſon nom. Mais ſans entreprendre de ſuivre Pinto dans ſes recherches hiſtoriques, on croit devoir rapporter d'après lui l'origine de la grande muraille qui diviſe la Chine & la Tartarie, telle qu'il prétend l'avoir tirée du cinquiéme Livre d'un Ouvrage Chinois, qui traite de la ſituation de tous les lieux remarquables de l'Empire. On laiſſe au Lecteur le ſoin de comparer cet article avec l'opinion des Miſſionnaires ſur le même monument. *Voyez ci-devant Tome VII.*

» On lit dans ce cinquiéme Livre, qu'un » Empereur, nommé *Criſnagol Dicotay*, qui, » ſuivant la ſupputation de l'Auteur & la » maniere de compter du Pays, régnoit en » l'année du Seigneur cinq cens vingt-huit, » eut une guerre avec le Tartare pour quelque différend ſur l'état de *Chenchinapau*, » qui ſe borne au Royaume de *Laohos*, & » le défit dans une bataille. Le Tartare raſſembla de nouvelles forces, par le moyen » d'une ligue & de diverſes alliances, & » s'en vint fondre, huit ans après, ſur la Chine, » où il prit trente-deux villes conſidérables, » dont la principale fut celle de *Panquilor*. » Alors la crainte porta l'Empereur Chinois à conclure un Traité, par lequel il ſe » déſiſta des droits conteſtés, & paya deux » mille Picos à l'Ennemi, pour la paye des » Etrangers qui compoſoient une partie de » ſon armée. La paix continua cinquante-deux ans, dont l'Empereur qui régnoit » alors à la Chine ſut profiter pour la ſureté » de ſes Etats. Il réſolut de faire une barriere, en forme de muraille, qui pût ſervir de Frontiere aux deux Empires. Ses » Etats Généraux, auxquels il déclara ſon » deſſein, lui donnerent dix mille picots d'argent, qui valent à notre compte quinze » millions d'or, à raiſon de quinze cens ducats chaque picot; joint qu'outre cela ils » lui entretenoient deux cens quarante mille » hommes pour y travailler, dont il y en » avoit trente mille députés comme Officiers, » & les autres tous gens de ſervice. Après » qu'on eut donc mis ordre à tout ce qui » étoit néceſſaire pour un ſi prodigieux chef-d'œuvre, on commença d'y mettre la main; » ſi bien qu'au rapport de l'hiſtoire, en vingt-ſept ans on acheva d'un bout à l'autre toute cette grande muraille, laquelle, s'il en » faut croire à cette même chronique, a de » longueur ſeptante *Jaos*, c'eſt-à-dire, trois » cens quatorze lieues, à raiſon de quatre » lieues & demi par *Jao*. En quoi ce qu'il y » eut d'émerveillable, & qui ſemble excéder » la crpyance des hommes, fut, que ſept

MENDEZ PINTO. Observation sur le récit de Pinto.

L'Auteur continue de raconter ce qui frappa sa curiosité jusqu'à Pekin. Autant qu'on croit devoir d'admiration à son récit, parce qu'il étalle en effet une scene continuelle de merveilles, autant paroit-il étrange qu'on ait soupçonné sa bonne foi, lorsqu'il ne cesse pas de s'accorder avec nos Voyageurs les plus graves, qui n'auroient pas trouvé, peut-être, plus de disposition à se faire croire, s'ils avoient écrit les premiers, ou si leur profession n'avoit beaucoup servi à leur attirer de la confiance. Il fait une description de Pekin, qui ne peut sembler incroyable qu'à ceux qui n'ont pas lû celle des plus célébres Jésuites. Il releve la charité des Chinois, avec des traits, dans lesquels on remarque sans cesse qu'il l'avoit éprouvée. Ce qu'il dit de leurs villes flottantes, des formalités de leur justice, de la magnificence de leurs monumens publics, de la grandeur de leur Capitale & du nombre de ses Habitans, de la diversité des Tribunaux de Justice & des Sectes de Religion, de l'ordre admirable qui régne dans cette variété, de la Majesté de l'Empereur & de la sagesse du Gouvernement, ne différe du récit des Missionnaires, que par de legeres circonstances qui ne changent rien à la conformité du fond, & qui ne méritent pas même d'être relevées.

Il est mené à Quansy, en qualité d'Esclave.

Il avoit passé deux mois & demi à Pekin, lorsqu'un Samedi, 13 de Janvier 1544, en vertu d'une Sentence du Tribunal suprême, il fut conduit,

» cens cinquante mille hommes travaillerent » sans cesse à ce grand ouvrage, dont le » Peuple, comme j'ai déja dit, fournit la » troisiéme partie, les Prêtres & les Isles » d'Ainan un second tiers, & l'Empereur, as- » sisté des Princes & des Seigneurs du Royau- » me, tout le reste. J'ai vû quelquefois & » mesuré cette muraille, qui a six brasses de » hauteur, & quarante palmes de largeur » dans le plus épais. Elle a, par le bas, un » talon en forme de Terre-plain, bâti à » chaux & à sable, & enduit par le dehors » d'une maniere de bitume; ce qui le rend si » fort que nuls canons ne pourroient le dé- » molir. Au lieu de tours & de boulevards, » elle a des guérites de deux étages, flan- » quées sur des arcboutans de charpenterie, » d'un certain bois noir qu'ils appellent *Cau- » besi*, c'est-à-dire, *Bois de fer*, parce qu'il » est extrêmement fort; joint que chaque » *Etançon* est de la grosseur d'une pipe, & » très-haut, tellement que ces guérites sont » beaucoup plus fortes qu'elles ne seroient » de pierre & de chaux. Or cette muraille, » qu'ils appellent *Cheufacam*, c'est-à dire, » *forte résistance*, s'étend en hauteur égale » jusqu'à des montagnes qu'elle va joindre, » qui, pour servir elles-mêmes de murail- » le, sont escarpées à pointe de pic; ce qui » rend toute cette grande machine plus forte » que sa muraille même. Il est à remarquer » que dans toute cette longueur de trois » cens quinze lieues, il n'est pas davantage » que cinq entrées, par où passent les rivie- » res de Tartarie formées des impétueux » torrens qui descendent de ces montagnes, » & qui faisant plus de cinq cens lieues dans » le Pays, se vont rendre dans les mers de la » Chine & de la Cochinchine. Or en toutes » ces avenues, l'Empereur de la Chine tient » une garnison, & celui de Tartarie une au- » tre (91); en chacune desquelles le Chi- » nois entretient sept mille hommes, & leur » donne une grande paye, dont il y a six » mille hommes de cheval, & les autres sont » gens de pied. La plûpart de ces hommes de » guerre sont étrangers, comme Mogols, » Pancrus, Champas, Coraçones, Gizares » de Perse & autres Nations différentes, » qui touchent à cet Empire, & que cette » grandeur de leurs gages porte à servir les » Chinois, qui, pour en dire le vrai, sont » peu courageux, pour n'être pas accoutumés » à la guerre; joint qu'ils n'ont pas beau- » coup d'armes ni d'artillerie. En toute cette » longueur de muraille, il y a trois cens vingt » Compagnies, chacune de cinq cens soldats; » ce qui fait en tout cent soixante mille hom- » mes, sans y comprendre les Officiers. *Pa- » ges 437 & précédentes.*

(91) Il faut faire attention que le récit de Pinto a précedé la Conquête des Tartares.

avec ſes Compagnons, dans la ville de Quanſy, pour y ſervir pendant le tems auquel ils étoient condamnés. Il paroit qu'après avoir été juſtifiés des principales accuſations, le ſeul crime qui leur attiroit ce châtiment étoit d'avoir pénétré dans l'intérieur de l'Empire ſans une permiſſion de la Cour. En arrivant à Quanſy, un Prince Tartare, qui faiſoit ſa réſidence dans cette ville, ſouhaita qu'ils lui fuſſent préſentés; & leur ayant fait diverſes queſtions, il les mit au nombre de quatre-vingt Hallebardiers que l'Empereur lui accordoit pour ſa garde. C'étoit une faveur du Ciel; parce que cet office n'étoit pas pénible, & qu'outre la douceur de leur condition, ils étoient ſûrs de la liberté à l'expiration du terme. Mais tandis qu'ils attendoient paiſiblement une meilleure fortune, & qu'ils vivoient entr'eux avec une intelligence fraternelle, l'Enfer, que l'Auteur accuſe toujours de ſes diſgraces, comme il fait honneur au Ciel de toutes ſes proſpérités, leur fit trouver dans eux-mêmes la ſource d'une infinité de nouveaux malheurs. Deux des neuf Portugais prirent querelle ſur l'extraction des *Madureyras* & des *Fonſecas*, deux illuſtres Maiſons de Portugal, auxquelles ils étoient fort éloignés d'appartenir : & ſans autre intérêt que celui de la diſpute, ils s'échaufferent ſi vivement ſur la prééminence de ces deux noms, qu'après s'être emportés à quelques injures, l'un donna un ſoufflet à l'autre, qui lui répondit d'un coup de ſabre dont il lui abbatit la moitié de la joue. Le bleſſé prit une hallebarde, avec laquelle il perça le bras de ſon adverſaire. Les autres, prenant parti ſuivant leur affection, dans un ſi ridicule démêlé, en vinrent aux mains à leur tour; & de neuf, ſept furent dangereuſement bleſſés. Ce combat ne manqua point d'attirer un grand nombre de Spectateurs, entre leſquels le Prince Tartare accourut lui-même. Il fit ſaiſir tous les Portugais; & leur ayant fait donner ſur le champ trente coups de fouet, qui furent plus ſanglans que toutes leurs bleſſures, il ordonna qu'ils fuſſent enfermés dans un cachot ſouterrain, où ils demeurerent chargés de chaines, l'eſpace de quarante-ſix jours. Rien ne leur fut plus ſenſible que les reproches qu'on leur fit eſſuyer. On leur répétoit continuellement, » qu'ils étoient ſans crainte & ſans connoiſſance du » Ciel; pires que des bêtes féroces; & ſans doute d'un Pays & d'une nation » barbares, puiſqu'avec un même langage & les mêmes uſages ils avoient » été capables de ſe bleſſer & de s'entretuer ſans raiſon : qu'ils méritoient » d'être bannis du commerce des hommes, comme les plus dangereux ſer- » pens; & qu'ils devoient s'attendre d'être confinés dans les mines de *Cha-* » *baquai*, de *Sumbor* ou de *Lamau*, lieux faits pour des monſtres de leur » eſpece, & dans leſquels ils auroient le plaiſir d'heurler avec les animaux, » qui n'étoient pas plus farouches & plus vils qu'eux.

MENDEZ PINTO.

Querelle entre les neuf Portugais.

Reproches injurieux qu'ils eſſuyent.

Ils parurent enſuite devant un Tribunal fort majeſtueux, qui leur fit donner encore trente coups de fouet, mais qui les renvoya dans une priſon plus douce, où ils paſſerent deux mois entiers. Enfin, dans une Fête publique où l'uſage du pays eſt de faire beaucoup d'aumônes pour les Morts, le Prince ſe ſouvint d'eux avec quelques ſentimens de pitié. Il leur fit grace de la vie, en faveur de leur miſere & de leur qualité d'étrangers; mais ce ne fut que pour être conduits dans une forge de fer, & pour y être employés aux ouvrages les plus pénibles. Ils y paſſerent ſix mois, nuds, & preſque ſans nourriture. Une maladie dont ils furent tous attaqués, & dont on craignit la

Leur punition.

MENDEZ PINTO.

contagion, leur fit obtenir la liberté de ſortir pour ſe faire traiter, & celle de mendier les néceſſités de la vie juſqu'à leur guériſon. Dans cette extrémité, ils promirent entr'eux par un ſerment ſolemnel, de vivre en bonne intelligence, & de reconnoître pour leur chef un des neuf, qui ſeroit choiſi chaque mois par les huit autres, avec le pouvoir de régler leur conduite. Cet ordre ſe ſoutint conſtamment, & ſervit beaucoup à ſoulager leur miſere. Ce choix étant tombé ſur Chriſtophe Boralho, ſa prudence lui fit diſtribuer les offices qui ſe rapportoient au bien commun. Deux furent chargés de mendier dans la Ville. Deux autres d'aller à l'eau, & d'apprêter les alimens. Le reſte devoit s'employer à couper du bois dans une Forêt voiſine, non-ſeulement pour l'uſage domeſtique, mais pour tirer quelque profit de ce qu'on pourroit vendre.

Ordre qu'ils mettent entr'eux.

Rencontre qui effraye Pinto.

Pinto, qui étoit de ce dernier nombre, revenoit un jour du lieu du travail avec ſon fardeau ſur le dos. Il rencontra un vieillard, vêtu d'une robe de damas noir, doublée d'une fourure blanche. Cet air de propreté lui parut ſuſpect, dans un homme ſans ſuite, & dans un chemin détourné; ſurtout lorſque l'Inconnu ſe retirant un peu à l'écart, l'eut appellé d'un ſigne de main. Il le prit pour un voleur, qui n'étoit pas ſans quelques aſſociés de la même profeſſion, & qui vouloit lui ôter ſa charge de bois. Dans cette idée, il prit le parti de jetter ſon fardeau à terre; & tenant en main le bâton ſur lequel il s'appuyoit, il marcha lentement vers le vieillard, qui ſe mit alors à marcher lui-même pour l'attirer à ſa ſuite. Pinto, ſurpris de ce ſpectacle, ſe confirma dans l'opinion que c'étoit quelque voleur, & prit le parti de retourner ſur ſes traces, pour gagner promptement le grand chemin qui conduiſoit à la Ville. Mais cet homme, jugeant de ſon intention, ſe mit auſſi-tôt à crier. Pinto tourna la tête, & remarqua que s'étant jetté à genoux, il lui montroit de loin une petite croix d'argent, avec des geſtes ſoumis, par leſquels il ſembloit implorer ſa pitié.

Il trouve Vaſco-Calvo.

Alors ne balançant point à le joindre, quoiqu'il continuât de le prendre pour un Chinois, il fut extrêmement ſurpris de lui entendre dire, avec autant de larmes que de ſanglots, » Beni ſoit la miſéricorde du Ciel, qui m'a » fait la grace, après un ſi long exil, de voir un Chrétien, un homme qui » fait profeſſion de la Loi de mon Dieu crucifié. Je te conjure, lui répondit » Pinto dans ſa premiere ſurpriſe, au nom de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, » de me dire promptement qui tu es. Mon frere, repliqua l'autre, je ſuis » un pauvre Chrétien, Portugais de Nation, & je me nomme Vaſco Calvo, » frere de Diego Calvo, qui fut autrefois Capitaine du Navire de Dom Nuno » Manuel. Je ſuis natif d'Alcochete; tombé ici dans l'eſclavage, il y a vingt- » ſept ans, avec Tomé Perez, qui avoit été envoyé dans ce Pays pour Am- » baſſadeur, & qui périt miſérablement par l'imprudence d'un Capitaine » Portugais (92).

Comment Vaſco-Calvo traite les neuf Portugais.

Pinto reconnoiſſant alors le même Vaſco Calvo, dont Inez de Leyria lui avoit raconté l'infortune à Sempitay, l'embraſſa comme un frere, & verſa longtems des larmes avec lui. Ils ſe raconterent mutuellement leurs malheurs. Tout le reſte du jour fut employé à ce récit. Vers le ſoir, ayant repris le che-

(92) Pages 551 & précédentes.

min de la Ville, Calvo montra ſa demeure à Pinto (93), & le preſſa de lui amener ſur le champ tous ſes Compagnons. Il ſe hâta de leur porter une ſi douce nouvelle; & les ayant trouvés dans le miſérable logement qu'ils occupoient, ils ſe rendirent enſemble dans une maiſon fort commode, où ils furent reçus avec des tranſports de joye. Vaſco, qui connoiſſoit leur miſere, avoit déja fait couvrir une table. Il commença par leur préſenter ſa femme, & quatre enfans qu'il avoit d'elle. Enſuite ils paſſerent à table une partie de la nuit. Cette Dame, qui étoit Chinoiſe, mais Chrétienne, quoique la crainte lui fît déguiſer ſa religion aux yeux du Public, leur ouvrit après le ſouper un oratoire ſecret, qui contenoit un petit autel, avec une croix d'argent, une lampe & deux chandeliers. Là, s'étant mis à genoux avec ſes quatre enfans, elle prononça quelques prieres fort touchantes en langue Portugaiſe. Toute l'aſſemblée y joignit les ſiennes, avec la même ferveur; & l'Auteur peint cette tendre ſcene, comme le plus grand bonheur qu'il eut goûté depuis long-tems (94).

MENDEZ PINTO.

La généroſité de Calvo, qui jouiſſoit d'une fortune honnête, fit trouver aux neuf Portugais, beaucoup moins de rigueur dans leur eſclavage. Ils étoient, à Quanſy, depuis plus de huit mois, » lorſqu'un Mercredi, troi-» ſiéme jour de Juillet 1544, un peu après minuit, il ſe répandit dans la » ville un bruit & des mouvemens ſi terribles, qu'on auroit crû le monde » au dernier moment de ſa ruine.

Révolution cauſée par les Tartares.

Les Portugais, n'oſant prendre confiance à perſonne, ſe rendirent chez Vaſco Calvo, pour lui demander la cauſe de ce tumulte; mais ils ne le trouverent pas plus tranquille que les autres Habitans. Il leur apprit, la larme à l'œil, qu'on étoit informé, par des voies certaines, que le Kham de Tartarie venoit fondre ſur Pekin, avec la plus nombreuſe armée qu'on eût jamais vûe depuis que les hommes s'entredéchirent par des guerres (95); & qu'un détachement de ſoixante-dix mille chevaux étoit déja venu ſe poſter dans la forêt de Malicataran, éloignée de Quanſy d'environ deux lieues, ſous la conduite d'un Général Tartare, nommé Nauticor, dont le deſſein apparemment étoit d'attaquer la ville, où l'on pouvoit arriver dans l'eſpace de deux ou trois heures.

(93) L'Auteur n'explique pas comment Calvo l'avoit reconnu pour un Portugais.

(94) Pages 554 & précédentes.

(95) Ici, ceux qui trouveront peu de vraiſemblance dans le récit de Pinto, doivent compter qu'il parle ſur le témoignage de Calvo, & Calvo ſur le bruit commun. Cependant ces prodigieuſes armées ne ſont pas ſans exemple, en Tartarie, où l'on ſait que les Hordes entieres marchent à l'ordre des Souverains. *Voyez* ci-deſſus les Conquêtes de Jenghiz kam au Tome VI. D'ailleurs Pinto confeſſe que *depuis Adam on n'avoit pas vu d'armée ſemblable.* » Il y avoit, dit-il, vingt-» ſept Rois, qui tous enſemble menoient » dix-huit cens mille hommes, dont ſix cens » mille étoient de cheval, venus par terre de » Lançame, de Famſtir, & de Mecuy, d'où » ils étoient partis avec un prodigieux nom-» bre de *Rhinoceros*, qui tiroient les chariots du » bagage. Quant aux douze cens mille hom-» mes de pied, on les tenoit arrivés par mer » en dix-ſept mille Vaiſſeaux, Lantées & » Iangas, aval la riviere de Batampina; à » cauſe de quoi l'Empereur de la Chine, ſe » ſentant trop foible pour de ſi grandes for-» ces, s'étoit réfugié avec peu de gens dans » la ville de Nanquin. *Page* 555. Ce grand nombre de Rhinoceros & les dix-ſept mille Vaiſſeaux font une autre difficulté. Mais le fond de l'expédition eſt vérifié par d'autres témoignages. *Voyez le Tome VI.*

MENDEZ PINTO.

Cette nouvelle jetta les Portugais dans un trouble, qui leur fit oublier combien de fois ils avoient desiré la mort, comme le plus heureux terme de leur misere. Ils consulterent Calvo, sur les moyens de sauver leur vie. Mais l'embarras, où il étoit pour lui-même & pour sa famille, leur fit comprendre qu'ils ne pouvoient l'importuner de bonne grace. Il les assura que les murs de la Ville, étant déja bordés de trouppes, & les portes soigneusement gardées, il avoit tenté inutilement d'en sortir. Le tumulte ne fit qu'augmenter pendant le reste de la nuit. Au lever du Soleil, les Ennemis se firent voir avec une contenance effroyable. Ils étoient divisés en seize Escadrons; leurs drapeaux écartelés de verd & de blanc, qui sont les couleurs du Kam de Tartarie (96). Dans cet ordre, ils s'approcherent des murailles, en poussant des cris affreux; ils dresserent plus de deux mille échelles, qu'ils avoient apportées; & montant de toutes parts avec autant de légereté que de courage, ils commencerent un assaut si terrible, que toute la résistance des assiégés ne put les arrêter long-tems. Les portes furent enfoncées, & toute la Ville fut bientôt remplie de ces barbares, qui firent main basse sur les Habitans, sans distinction d'age ni de sexe. Le massacre dura sept jours; après lesquels s'étant contentés d'enlever l'or & l'argent des maisons & des Temples, ils acheverent de les détruire par le feu (97).

La ville de Quansi est saccagée.

L'Auteur devient Esclave des Tartares.

L'Auteur n'explique pas nettement par quel bonheur il évita la mort. Mais étant tombé au pouvoir du vainqueur avec ses huit Compagnons, il laisse entendre que la qualité d'Etrangers fit respecter leur vie, tandis que Calvo & sa famille furent ensevelis apparemment dans les ruines de Quansi. Les Tartares se mirent en marche vers Pekin. Deux jours après, s'étant souvenus, à la vûe d'un Château nommé *Nixoamcou*, qu'un de leurs partis y avoit été taillé en pieces, dans une embuscade des Chinois, ils résolurent de l'emporter par escalade. On commanda un détachement pour cette expédition, & toutes les mesures furent prises avec beaucoup de sagesse. Cependant les Chinois se défendirent si courageusement, qu'après avoir tué trois mille Tartares dans l'espace de deux heures, ils forcerent leur Général de faire sonner la retraite. Cette disgrace lui causa d'autant plus de chagrin, que les fleches Chinoises étoient empoisonnées d'un suc fort subtil, qui rendoit la guérison des blessés presqu'impossible; sans compter qu'il craignoit la disgrace du Kham, pour avoir sacrifié ses meilleures troupes dans une si légere occasion. Il pensoit à renouveller l'assaut, dans la résolution de laver sa honte ou d'y périr lui-même; mais il s'éleva un murmure dans le Camp; & les plus braves refuserent de marcher sans une délibération générale du Conseil. Nauticor (98) ne fut pas fâché de cette ouverture, qui pouvoit servir à le décharger du succès. On s'assembla. L'affaire fut discutée avec une grande variété d'opinions. Pendant qu'on s'agitoit, un Officier de considération, qui avoit la garde des Prisonniers, entendant raisonner les Portugais sur l'entreprise qui occupoit toute l'armée, leur demanda si l'on faisoit la guerre dans leur Pays, & s'ils avoient de l'inclination pour les armes. Un d'entr'eux,

Evénement, qui met les Portugais en faveur.

Georges Mendez promet de prendre le Château de Nixoamcou.

(96) Page 557.

(97) Page 558.

(98) Il se nommoit aussi Mitaquer. Mais l'un ou l'autre de ces deux noms étoit le titre de son Emploi.

nommé Georges Mendez, répondit avec assez de vérité, que toute leur vie s'étoit passée dans les combats, & que depuis l'enfance ils n'avoient pas eu d'autre exercice. Si dans une si longue expérience, reprit le Tartare, vous aviez appris quelque moyen de prendre le Château, il n'y a point de faveurs que vous ne puissiez attendre du Général. Alors Georges Mendez, sans considérer à quoi sa présomption pouvoit l'exposer, assura fort hardiment que si Nauticor vouloit s'engager au nom du Kham, par un écrit signé de sa main, à le faire conduire, avec ses Compagnons, dans l'Isle d'Aynan, pour retourner de-là dans leur Pays, il se croyoit capable de lui faire aisément surmonter toutes les difficultés du siege. Cette offre fut reçue avidement de l'Officier, qui se hâta d'en donner avis au Général. MENDEZ PINTO.

Il est tems de remettre dans la bouche de l'Auteur la suite de son récit. Pendant qu'on informoit le Conseil du discours de Mendez, nous demeurâmes si surpris de son audace, qu'appréhendant déja la vengeance des Tartares, nous lui reprochâmes amerement de s'être rendu l'instrument de notre perte, par des promesses que nous n'étions pas capables de remplir. Il nous répondit avec une confiance qui augmenta notre admiration, qu'il seroit bien étonnant que neuf Portugais, exercés en effet depuis long-tems au métier des armes, & qui devoient trouver dans leur mémoire le souvenir d'une infinité d'exploits de leur Nation, ne fussent pas mieux instruits que des barbares: qu'en joignant nos lumieres & nos réflexions, il se promettoit que nous leur ouvririons du moins quelque voie qu'ils ignoroient; & que peut-être nous suffiroit-il de paroître un peu moins grossiers qu'eux, pour obtenir une considération qui pouvoit nous conduire à la liberté. Il ajouta, pour exciter notre courage, que dans l'excès de misere où nous étions, notre vie ne méritoit d'être conservée qu'autant qu'elle pouvoit servir à nous procurer un meilleur sort. Motifs de sa confiance.

Nous commençâmes à le regarder d'un autre œil; & sa témérité nous parut une inspiration du Ciel, qui vouloit peut-être la rendre utile à notre délivrance. Nauticor n'étant pas satisfait du Conseil, prêta volontiers l'oreille à l'offre qu'on lui fit de nos services; sur-tout lorsqu'il eut appris que nous étions d'une Nation dont les conquêtes avoient fait du bruit dans les Indes. Il nous fit amener dans sa tente, chargés de chaînes comme nous l'étions encore. Les principaux Officiers du Camp étoient autour de lui, quoique la nuit fut très-avancée. Après diverses questions, auxquelles Mendez répondit avec assurance, il nous fit ôter une partie de nos liens; & s'intéressant déja pour notre conservation, il nous fit apporter quelques alimens, sur lesquels nous nous jettâmes avec une avidité qui parut le réjouir beaucoup. Un de ses Officiers, jaloux peut-être de lui voir tant de confiance pour notre secours, lui dit, en raillant notre misere » que quand sa bonté ne serviroit qu'à » nous délivrer de la faim, ce n'étoit pas l'employer inutilement; qu'elle nous » empêcheroit de mourir de langueur, & qu'elle lui vaudroit au moins mille » taels, qu'il tireroit de notre vente à Lançam (99). Cette plaisanterie, qui fit rire assez long-tems les autres, parut peu lui plaire. Il continua de s'entretenir avec Mendez; & ne dissimulant point qu'il étoit satisfait de ses ré- Les Portugais sont présentés au Général Tartare.

(99) Pages 556 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

ponſes, il lui promit, non-ſeulement la liberté, mais toutes ſortes d'honneurs & de bienfaits, s'il lui faiſoit emporter le Château avec peu de perte. Mendez eut la prudence de lui dire qu'il ne pouvoit s'expliquer ſans avoir obſervé la place. Tout le monde loua ce langage ; & ceux qui s'étoient défié de nos offres en prirent une meilleure opinion.

Ils obſervent la place.

On nous fit paſſer le reſte de la nuit dans une tente voiſine, où nos craintes furent auſſi vives que nos eſpérances. Mendez apprenant que le Général avoit commandé trente hommes, pour l'accompagner dans ſes obſervations, demanda que ſes Compagnons fuſſent du nombre. Cette faveur nous fut accordée, mais ſans armes & toujours chargés d'une partie de nos chaînes. Après avoir obſervé la ſituation du Château, ſur laquelle nous tenions conſeil en Portugais, pendant notre marche ; nous conçûmes qu'étant environné d'un foſſé plein d'eau, qui faiſoit ſa principale défenſe & que les Tartares avoient tenté inutilement de paſſer, nous pouvions le faire combler aiſément de faſcines, dont ils ne connoiſſoient pas l'uſage ; & qu'à l'aide de quelques attaques feintes, qu'on formeroit de divers côtés pour diviſer les forces de la garniſon, le véritable aſſaut, qui ſe feroit par le paſſage que nous aurions ouvert, ne pouvoit manquer de ſuccès. Cette délibération nous ayant peu coûté, on fut ſurpris de notre diligence ; & plus encore, de nous entendre aſſurer à Nauticor, que le Château ſeroit bientôt à lui, avec auſſi peu de travail que de hazard. Il nous fit ôter auſſi-tôt le reſte de nos fers ; &, dans le mouvement de ſa reconnoiſſance, il jura qu'en arrivant à Pekin, il nous préſenteroit au Kham, pour nous faire recueillir les plus glorieux fruits de ſes promeſſes.

Leur réſolution.

Comment ils l'exécutent.

Mendez fut regardé à l'inſtant comme un ſecond Général, dont toute l'armée devoit reconnoître les ordres. Il donna un modele de faſcines, ſur lequel on ſe hâta d'en faire un prodigieux nombre. Nauticor étant informé ſeul de notre projet, les Tartares raiſonnoient ſur leur uſage. Les uns s'imaginoient que nous allions faire, autour du foſſé, un feu immenſe, dont la flamme envelopperoit la place, & conſumeroit les aſſiégés. D'autres, qui ſentoient l'impoſſibilité de cette entrepriſe, ſe figuroient que nous voulions élever ſur les bords du foſſé un rempart de bois, à la hauteur du mur, pour accabler les Ennemis, à cette diſtance, par la multitude des fléches & des zagayes. Perſonne ne comprit que des faſcines, dont chacune ſurnageoit ſur l'eau, puſſent former par le nombre, un poids capable de remplir le foſſé, à l'aide des traverſes & de la terre qu'on y mêle. On ne devina pas mieux l'uſage des paniers & des hoyaux, que Mendez fit rapporter des Villages & des Bourgs voiſins, d'où la guerre avoit fait fuir les Habitans. Tout le jour fut employé à ces préparatifs. Mendez parut ſans ceſſe à côté de Nauticor, qui le combloit de faveurs. Nous crûmes remarquer, dans ſa contenance, un air de fierté, qui s'étendoit juſqu'à nous, & que nous ne pûmes ſouffrir ſans murmure. Qui ſait, diſions-nous, dans quelles nouvelles diſgraces ſa témérité peut nous engager ? Si ſon entrepriſe réuſſit mal, nous devons nous attendre à mourir, par la vangeance des Tartares. S'il a le ſuccès que nous deſirons, il jouira de toute la faveur du Kham ; & notre plus grand bonheur ſera peut-être de nous voir employés à le ſervir (1).

Mendez cauſe de la jalouſie à ſes Compagnons.

(1) Page 567.

Cependant

Cependant toutes ſes meſures furent priſes avec tant de ſageſſe, que dès le matin du jour ſuivant l'armée fut miſe en ordre de bataille, & diviſée en pluſieurs corps, qui s'approcherent des murs, d'autant de côtés différens. Chaque diviſion devoit feindre de commencer ſon attaque, avec auſſi peu de précaution que celle du premier jour, tandis que le principal corps, dont Mendez avoit pris le commandement, jetteroit les faſcines, & ſe hâteroit de paſſer le foſſé, pour commencer bruſquement l'eſcalade. Cette opération fut achevée avec tant de diligence, que l'Ennemi reconnut à peine de quel danger il étoit menacé. Mendez fut le premier qui planta l'échelle au pied du mur. Nous y montâmes avec lui, dans la réſolution de périr, ou de ſignaler notre valeur. La réſiſtance des aſſiégés fut d'abord aſſez vive : mais l'effroi dont ils furent bientôt ſaiſis, à la vûe d'un ſi grand nombre de Tartares, qui ne ceſſoient pas de traverſer le foſſé ſur nos traces, leur fit perdre le courage avec l'eſpérance. Nous plantâmes le premier drapeau ſur la muraille. Nauticor & ſes principaux Officiers, qui nous regardoient de l'autre bord, ſe diſoient entr'eux, avec autant de joye que d'étonnement : D'où nous vient ce merveilleux ſecours ? Une armée de tels guerriers ſeroit capable de conquérir la Chine & la Tartarie (2).

MENDEZ PINTO.

Le Château eſt forcé.

Le découragement des Chinois n'ayant fait qu'échauffer la furie du Vainqueur, on vit preſqu'auſſi-tôt ſur les murs, plus de cinq mille Tartares, qui forcerent l'Ennemi de ſe retirer ; & le carnage devint ſi ſanglant, qu'en moins d'une demie heure dix mille Chinois, ou Mogols, périrent dans toutes les parties du Château. Nauticor ne perdit que ſix vingt hommes. On lui ouvrit les portes avec les acclamations de la victoire. Il ſe rendit ſur la place d'armes, accompagné de tous ſes Capitaines. Son premier ſoin fut d'y brûler les drapeaux Chinois. Enſuite, faiſant approcher Mendez, il joignit à l'éloge de ſa conduite & de ſa valeur, un préſent de deux bracelets d'or. Nous reçûmes auſſi des témoignages de ſon eſtime, mais la plus haute marque de conſidération, au jugement des Tartares, fut de nous faire manger tous à ſa table, dans le Château même, ſur lequel il voulut remporter cette eſpece de triomphe. Après le feſtin, il ſouilla ſa gloire par un excès de barbarie. Non-ſeulement il fit mettre le feu à la Place, avec quantité de cérémonies odieuſes ; mais ayant fait couper la tête aux Chinois morts, il fit arroſer de leur ſang tous les lieux que la flamme avoit ravagés. Lorſqu'il fut retourné à ſa tente, il donna mille Taels à Mendez. Chacun des autres Portugais en reçut cent. Cette inégalité devint un nouveau ſujet de murmures pour ceux qui ſe croyoient au-deſſus de lui par la naiſſance ; quoiqu'ils ne puſſent deſavouer que nous lui devions l'honneur & la liberté (3).

Nauticor récompenſe les Portugais.

Barbarie du Général Tartare.

Nauticor leva ſon camp ; & deux jours de marche, pendant leſquels il répandit la déſolation ſur ſes traces, le firent arriver à deux lieues de Pekin. Il trouva, ſur le bord d'une riviere, nommée *Palamxitau*, un Prince Tartare, qui venoit le féliciter de ſes victoires au nom du Kham, & qui lui amenoit un cheval richement équipé, du nombre de ceux que le Kham montoit, pour faire ſon entrée dans la Capitale de l'Empire Chinois. Cette cavalcade

Il ſe rend à Pekin.

(2) L'Auteur ne dit pas ſi c'étoit ſeulement la Garniſon.
(3) Page 572.

MENDEZ PINTO.

fut relevée par toutes les marques d'honneur qui pouvoient flatter ſon ambition. Il envoya les Portugais, ſous la conduite d'un de ſes gens, au quartier qu'il devoit occuper; avec promeſſe de les préſenter le lendemain au Kham. Ce Prince, auquel il parla d'eux le même jour, les jugea dignes de la liberté. Mais une faveur ſi juſte, que Nauticor même s'empreſſa de leur annoncer, trouva des obſtacles de la part d'un Seigneur fort reſpecté, qui repréſenta combien il étoit important pour le bien public, de ne pas laiſſer ſortir du pays, des Etrangers dont on admiroit le courage & les lumieres. Il exagera l'utilité qu'on pouvoit tirer de leurs ſervices; & ce qu'on devoit craindre de leur habileté, ſi d'autres vûes les faiſoient paſſer dans le parti des Chinois. Nauticor reconnut la force de ces raiſons. Cependant la fidélité qu'il devoit à ſa parole, & l'honneur du Kham, qu'il n'en crut pas moins engagé à tenir la ſienne, lui firent refuſer d'en faire l'ouverture à la Cour. Il nous recommanda de nous tenir prêts le lendemain à recevoir ſes ordres.

Obſtacles à la liberté des Portugais.

Avec quelque diſtinction qu'on nous eût traités depuis le Château de Nixiamcou, nous fûmes ſurpris de voir arriver, à l'heure qu'il nous avoit marquée, neuf chevaux bien équipés, ſur leſquels nous fumes invités à monter, pour nous rendre à ſa tente. Il ſe mit dans une litiere, autour de laquelle marchoient ſoixante Hallebardiers pour ſa garde, & ſix Pages de ſa livrée, ſur des chevaux blancs. Nous marchâmes après les Pages. Ce cortege étoit fermé par une troupe de Domeſtiques à pied, avec quantité de Muſiciens ſur les aîles. En arrivant aux premieres tranchées des tentes du Kham (4), Nauticor ſortit de ſa litiere, pour demander au Capitaine des portes la permiſſion d'entrer. Nous deſcendîmes à ſon exemple. Enſuite, étant rentré dans ſa litiere, il s'avança, par la premiere enceinte, juſqu'à l'entrée d'une longue galerie, où il nous ordonna de l'attendre. Nous y paſſâmes quelque tems à voir ſauter & voltiger des *Bâteleurs*, qui nous cauſerent peu d'admiration. Enfin Nauticor, reparoiſſant avec quatre Pages, nous introduiſit par divers appartemens intérieurs dans la chambre du Kham (5).

Ils ſont conduits à la tente du Kam.

(4) Il ſe nommoit *Xuxiapom*, ou plûtôt *Chuchiapom*.

(5) Toutes ces deſcriptions ne demandent pas d'être ſupprimées. Celle-ci a non-ſeulement des graces, dans les termes du vieux Traducteur, mais repréſente ſi vivement la grandeur de ce Kham des Tartares, qu'elle paroit mériter une exception. » Nous vîmes » ſortir, raconte Pinto, le Général Nauti- » cor, menant avec ſoi quatre jeunes gar- » çons fort beaux, vêtus de juppes à la Tur- » que, couvertes de bandes vertes & blan- » ches; portant, au-deſſus de la cheville du » pied, de petites bandes d'or en forme de » ceps. Les Gentilshommes, qui étoient-là » préſens, ne les virent pas plûtôt qu'ils ſe » levérent ſur pied; & tirant leurs coutelas, » ils les mirent par terre avec une cérémonie » qui nous ſembla fort belle. Cependant, » comme nous tenions la tête panchée vers » terre, un de ces jeunes garçons nous dit » tout haut de nous réjouir, parce que l'heure » étoit arrivée où notre deſir devoit être ac- » compli, & que ſuivant la promeſſe de Nau- » ticor, leur maître alloit nous délivrer. A » ces mots, tout proſternés que nous étions, » nous leur fimes cette réponſe, dans le goût » de leur Pays; Veuille le Ciel nous combler » de tant de fortune, que ſon pied foule nos » têtes. A quoi ils répliquerent; Votre ſou- » hait n'eſt pas petit; & plaiſe au Seigneur » vous accorder ce don de richeſſe.

» Ils nous conduiſirent de-là dans une » autre galerie, élevée ſur vingt-cinq co- » lomnes de bronze, par laquelle nous en- » trâmes dans une grande ſalle où il y avoit » quantité de Gentilshommes, & parmi » eux, pluſieurs Etrangers, Mogores, Per- » ſans, Bardios, Calaminhans, & Bramaas » de Sornam. Après que nous eumes traver-

Après nous être avancés de dix ou douze pas dans la ſalle, nous fimes notre compliment, avec diverſes cérémonies, qu'on nous avoit enſeignées. MENDEZ PINTO.

» ſé cette ſalle, ſans nous y arrêter pour aucune » cérémonie; nous entrâmes dans une autre, » qui s'appelloit *Tigihipau*, où il y avoit quan- » tité d'hommes armés, qui ſe tenoient de- » bout, rangés en cinq files le long de la ſalle. » Ceux-ci avoient ſur l'épaule leurs coutelas, » garnis de ſplacques d'or. Ils arrêterent un » peu Nauticor, avec de grands compli- » mens, auxquels ils joignirent quelques de- » mandes, & reçurent ſon ſetment ſur les » maſſes que portoient les jeunes garçons; » choſe qu'il fit à genoux, & baiſa la terre » par trois diverſes fois. Après cela, l'entrée » lui fut donnée par une autre porte, qui » étoit de front, par où nous arrivâmes en » une grande Place faite en quarré, comme » un cloître. Là ſe voyoient quatre rangs de » ſtatues de bronze, en façon d'hommes ſau- » vages, avec des maſſes & des couronnes » toures dorées. Ces Idoles, ou ces Geans, » avoient chacun, de hauteur, vingt-ſix » empans; & ſix de large, tant ſur la poi- » trine que ſur les épaules. Ils avoient la » mine aſſez mauvaiſe & difforme, & les » cheveux crêpelus, en façon de Caffres. Le » deſir que nous eûmes de ſavoir ce que » ſignifioient ces figures, nous le fit de- » mander aux Tartares, qui nous dirent da- » bord que c'étoient les trois cens ſoixante » dieux qui avoient fait les jours de l'année, » qu'on avoit mis là exprès, afin qu'en leurs » effigies un chacun les adorât continuelle- » ment, pour avoir créé les fruits de la ter- » re: qu'au reſte le Kham de Tartarie les » avoit fait là tranſporter d'un grand Tem- » ple appellé *Angicamoy*, qu'il avoit pris en » la ville de *Xipoton*, en la Chapelle des Rois » de la Chine, pour triompher d'eux lorſ- » qu'il s'en retourneroit dans ſon Pays, afin » qu'il fut connu dans le monde qu'en dépit » du Roi de la Chine il lui avoit captivé ſes » dieux.

» En cette même Place, dans un lieu plan- » té d'orangers, environné d'une paliſſade de » lierre, de roſiers, de romarins, & de » diverſes fleurs que nous n'avons point en » Europe, ſe voyoit une tente faite à plaiſir, » ſur douze baluſtres de bois de camphre, » chacune en quatre tronçons d'argent, en » façon de cordeliere, plus groſſe que le bras. » Dans cette Tribune, il y avoit un trône » aſſez bas, en façon d'Autel, garni de feuil- » lages de fin or, avec ſon dais au haut, » parſemé d'étoiles d'argent, où ſe voyoient » le ſoleil, la lune, & quelques nuées, les » unes blanches, d'autres comme celles qui » paroiſſent au tems de pluie; toutes émail- » lées ſi au naturel, avec tant d'artifice, » qu'elles trompoient les yeux de ceux qui » les regardoient, car elles ſembloient pleu- » voir véritablement. Au milieu de ce trône » étoit couchée, ſur un lit, une grande ſta- » tue d'argent, nommée *Abican Nilancor*, » qui ſignifie *Santé des Rois*, qu'on avoit en- » core priſe dans le Temple d'Angicamoy. » Or, tout à l'entour de cette même ſtatue, » ſe voyoient trente-quatre Idoles, de la » hauteur d'un enfant de cinq ou ſix ans, » leſquelles étoient rangées en deux files, & » miſes à genoux, avec les mains hauſſées, » comme pour l'adorer. A l'entrée de cette » même tente, il y avoit quatre jeunes Gen- » tilshommes richement vêtus, leſquels avec » leur encenſoir à la main faiſoient la ronde » deux à deux; puis au ſon d'une cloche » qu'ils frappoient, ſe proſternoient & s'en- » cenſoient les uns les autres. A la garde de » cette tente, étoient ſoixante Hallebardiers, » qui en étant un peu éloignés, l'environ- » noient tout à l'entour. Ils étoient vêtus de » cuir bronzé, & portoient ſur leurs têtes » des morions fort bien travaillés; toutes » leſquelles choſes, jointes enſemble, » étoient des objets fort agréables & maje- » ſtueux.

» Au ſortir de cette Place, nous entrâmes » en un autre appartement, où il y avoit » quatre grandes Chambres, fort riches & » bien parées, dans leſquelles étoient plu- » ſieurs Gentilshommes, tant Etrangers que » du Pays. De-là paſſant outre, où le Nau- » ticor & les jeunes garçons nous conduiſ- » ſoient, nous arrivâmes à la porte d'une » grande ſalle baſſe, faite en façon d'Egli- » ſe, où il y avoit ſix Huiſſiers avec leurs » maſſes, leſquels, avec un nouveau com- » pliment qu'ils firent au Nauticot, nous fi- » rent tous entrer. En cette ſalle étoit le » Kham de Tartarie, accompagné de plu- » ſieurs Princes, Seigneurs & Capitaines, » entre leſquels étoient les Rois de Paſna, » Mecuy, Capinper, Raja-Benam, An- » cheſacotay, & autres Rois, au nombre » de quatorze, leſquels, avec des vêtemens » fort riches, étoient tous aſſis au pied de la » Tribune, & éloignés de deux ou trois pas. » Un peu plus à l'écart, ſe voyoient trente- » deux femmes, fort belles, qui jouant de

MENDEZ PINTO. Queſtions du Kham & réponſe des Portugais.

Alors le Kham dit à Nauticor : » Demande à ces gens du bout du monde, » s'ils ont un Roi, & comment ſe nomme leur Pays ; & de combien il eſt » éloigné de la Chine, où je ſuis à préſent ? Un de nous répondit que notre » Pays ſe nommoit Portugal, que nous avions un Roi fort puiſſant, & que » depuis ſa Capitale juſqu'à Pekin, le voyage étoit de trois ans «. Cette réponſe étonna beaucoup le Kham, qui ne croyoit pas le monde ſi vaſte. Il ſe frappa trois fois la cuiſſe, d'une baguette qu'il avoit à la main ; & levant les yeux vers le Ciel, il témoigna ſon admiration par quelques mots, dans leſquels il nomma les hommes *de miſérables fourmies*. Enſuite, nous ayant fait ſigne d'approcher juſqu'au premier degré du trône, où les quatorze Rois étoient aſſis, il nous demanda, du même air d'étonnement, *Combien, Combien ?* Nous lui répétâmes *trois ans*. Il voulut ſavoir pourquoi nous n'étions pas venus par terre, plûtôt que par mer, où les dangers étoient continuels ? Nous répondimes, qu'ils étoient encore plus grands par terre, dans une immenſe étendue de Pays qui étoient peuplés de différentes Nations. Que venez-vous donc chercher ici, ajoûta le Kham, & pourquoi vous expoſez-vous à tant de périls ? Lorſque nous eumes répondu à cette queſtion (7), il demeura quelque-tems en ſilence. Enſuite, branlant trois ou quatre fois la tête, il dit à ceux qui étoient près de lui ; » qu'il y avoit ſans doute beaucoup d'am- » bition & peu de juſtice dans notre Pays, puiſque nous venions de ſi loin » pour conquérir d'autres terres. « Ce diſcours, & la réponſe d'un vieux Seigneur auquel il étoit particuliérement adreſſé, exciterent beaucoup d'applaudiſſemens. Ils furent interrompus par la muſique, qui dura quelques momens ; & le Kham paſſa dans une autre Chambre, avec une jeune fille qui le rafraîchiſſoit par le mouvement d'une ſorte d'éventail. Nauticor reçut ordre de demeurer : mais il nous fit dire de retourner à notre tente, & de nous repoſer ſur les bons offices qu'il nous rendroit auprès du Kham.

Les Tartares levent le Siege de Pekin.

Cependant il ſe paſſa quarante-trois jours, ſans aucun changement dans notre ſort. Le Siege étoit pouſſé avec beaucoup de vigueur ; mais les Chinois n'en apportoient pas moins à leur défenſe. Il s'étoit répandu, dans le Camp, des maladies qui emportoient chaque jour quatre ou cinq mille hommes ; & le débordement des deux rivieres, dont ce Pays eſt arroſé, rendoit

» divers inſtrumens de muſique, faiſoient un » concert fort doux à l'oreille. Le Roi étoit » aſſis dans ſon trône, ſous un riche dais, » & avoit autour de lui douze enfans, qui » ſe tenoient à genoux, avec de petites maſſes d'or en façon de ſceptres, qu'ils portoient ſur leurs épaules. Plus en arriere, » étoit une jeune fille, grandement belle & » fort richement vétue, avec un éventail à » la main, dont elle éventoit le Kham. Celle-ci étoit ſœur de Nauticor, notre Général, & fort aimée du Kham, qui étoit » âgé d'environ quarante ans, de haute taille, aſſez maigre, & de bonne mine. Il » avoit la barbe fort courte, les mouſtaches » à la Turque, les yeux à la Chinoiſe, & le » regard ſevere & majeſtueux. Quant à ſon » vétement, il étoit violet, en façon de ſoutane à la Turque, en broderie de perles ; » & à la tête, une ſalade de ſatin de même » couleur, avec une riche broderie de diamans & de rubis entremêlés. En ſes pieds, » il avoit des ſandales vertes, ouvragées de » canetilles d'or, avec quantité de perles (6).

(7) L'Auteur ne nous apprend pas quelle fut cette réponſe.

(6) Pages 585 & précédentes. Les Tartares tenoient alors Pekin aſſiegé.

le tranſport des vivres extrêmement difficile. D'ailleurs l'hiver approchoit. Il faiſoit enviſager d'autres obſtacles, qui commençoient à décourager les Tartares. On tint un conſeil général, dans lequel on fit ſentir au Kham la néceſſité de lever le Siege pour ſauver l'armée. Cette humiliation lui parut inévitable, lorſqu'il eut appris que depuis ſix mois & demi qu'il étoit devant la Place, il avoit perdu le tiers de ſes troupes (8), & qu'une partie de ſon Camp étoit inondé. Toute l'Infanterie fut embarquée, avec le reſte des munitions; & le Kham ſe mit en marche à la tête de trois cens mille chevaux, au lieu de ſix cens mille avec leſquels il étoit entré dans la Chine (9). MENDEZ PINTO.

Ses ravages continuerent juſqu'à la grande muraille, qu'il repaſſa ſans oppoſition, à la porte de Singrachirau. De-là, s'étant rendu à *Panquinor*, premiere Ville de ſes Etats, qui n'étoit qu'à trois lieues de la muraille, il arriva le lendemain à *Pſipator*, où il congédia ſes trouppes. Son chagrin éclatoit dans toutes ſes réſolutions. Il n'avoit gardé que dix ou douze mille hommes, avec leſquels il s'embarqua ſi mécontent, qu'en arrivant ſix jours après à Lançame, il y deſcendit pendant la nuit, après avoir défendu toutes les marques de joie par leſquelles on vouloit célébrer ſon retour (10). Retour du Kham à Lançame.

Il attendit dans cette Ville l'arrivée de ſon Infanterie, qui employa vingt-ſix jours à rentrer dans ſes Etats. Enſuite ſon inquiétude le conduiſit à *Tuymicau*, autre Ville de ſon Empire, où il reçut la viſite des Princes voiſins, & les Ambaſſades de pluſieurs grands Rois fort éloignés (11). Les fêtes, par

(8) Il étoit mort de maladie ou par les armes environ quatre cens cinquante mille hommes, & trois cens mille étoient paſſés dans le parti des Chinois. En deux mois & demi de famine, on avoit mangé trois cens mille chevaux, & *quarante mille Rhinoceros*. Le Siege fut levé, un Lundi, 7 du mois d'Octobre. *Pages* 589 & 590.

(9) Pages 590 & précédentes.

(10) Page 591.

(11) On doit retourner au ſixiéme Tome de ce Recueil, pour ſe former une juſte idée de la grandeur des Tartares pendant ce ſiécle. Ici, Pinto fait une deſcription des Ambaſſades, qui mérite d'être remarquée, en faveur de la Géographie du même-tems. » Les prin» cipales, dit-il, furent celle de Cha-tamas, » Roi des Perſes; celle de Siamon, Empereur » des Gucos, dont le Pays eſt limitrophe a » celui de Brama & de Tangu; celle du Ca» laminham, dont je parlerai dans la ſuite; » celle du Sornau d'*Odia* (12), qui ſe fait » nommer Roi de Siam, dont le Royaume » s'avoiſine de ſept cens lieues de Côte avec » celui de Tanaſſerim, & du côté de Cham» pa avec les Malays, les Berdios & les Pa» tanes, & par le cœur du Pays avec Paſſio» loque, Capinper & Chiamnay, comme » avec les Laos & les Gucos, de maniere » qu'il compte dix-ſept Royaumes dans ſes » Etats; celle du Roi des Mogores, dont » l'Etat eſt dans le cœur des terres, près des » Corazones, Province voiſine de Perſe, & » près du Royaume de Dely & de Chitor; » enfin celle d'un Empereur nommé *Caran*, » comme nous l'apprimes ici, qui a les bor» nes de ſa ſouveraineté dans les montagnes » de Goncalidau, ſoixante degrés plus loin, » & dont les ſujets s'appellent Moſcovites. » Nous en vîmes quelques-uns en cette Vil» le, qui étoient blonds, de belle taille, & » vétus de haut de-chauſſes, de caſaques & » de chapeaux, comme les Flamans & les » Suiſſes. Les plus honorables avoient des » robes fourrées de peaux, & de martres » zibelines. Ils portoient tous de grandes & » larges épées: & nous remarquâmes qu'en » leur langage ils uſoient de quelques mots » latins; même qu'en baaillant ils répétoient » trois fois *Dominus*, *Dominus*, *Dominus*,

(12) *Odia* eſt le nom Indien de la Ville même de Siam. On a déja remarqué que cet Etat avoit été beaucoup plus conſidérable, ſous le nom de Sornau, que nos Voyageurs ne le repréſentent aujourd'hui. *Voyez* ci deſſus les Relations de Siam.

MENDEZ PINTO.

leſquelles il affecta de faire éclater ſa puiſſance, & celle même qu'il donna pour le mariage de la Princeſſe *Meica - Vidau*, ſa ſœur, que l'Empereur Caran faiſoit demander par ſon Ambaſſadeur, ne rendirent pas la paix à ſon eſprit. Il n'étoit occupé que du Siége de Pekin, qu'il vouloit recommencer à l'entrée de la belle ſaiſon. Il aſſembla les Etats de ſon Empire. Il forma de nouvelles ligues avec ſes voiſins. L'honneur qu'il nous faiſoit quelquefois de nous conſulter, ſembloit éloigner de jour en jour nos eſpérances de liberté. Nous primes le parti de preſſer Nauticor, qui s'étoit rendu comme le garant de ſes promeſſes. Il nous fit craindre d'autant plus de difficulté, que le Kham lui avoit propoſé, depuis ſon retour, de nous attacher à ſon ſervice par toutes ſortes de bienfaits. Georges Mendez ne s'étoit pas fait preſſer pour accepter un établiſſement. On commençoit à ſe perſuader que ſes Compagnons oublieroient auſſi facilement leur Patrie; & j'avois déja remarqué que dans cette idée, les Tartares nous traitoient avec plus de confiance & d'affection.

Obſtacles à la liberté des Portugais.

A quoi ils la doivent.

Cependant Nauticor ne ſe crut pas moins engagé par ſa parole, à nous ſervir de tout ſon crédit. En nous promettant de parler de nous au Kham, il nous dit que pour le diſpoſer mieux en notre faveur, il lui repréſenteroit que nous avions en Europe des enfans orphelins, qui ne pouvoient ſubſiſter ſans notre ſecours; & qu'il ne doutoit pas que ce motif ne fût capable de l'attendrir. Nous étions fort éloignés d'en attendre cet effet, après tant d'exemples que nous avions eus de la dureté des Tartares; & nous eûmes occaſion d'admirer le mélange de tendreſſe & de férocité qui entre dans le caractere humain. Nauticor ayant donné à notre demande le tour qu'il s'étoit propoſé, le Kam parut l'entendre avec quelques ſentimens de pitié. Il lui dit: » Hé bien, je ſuis » fort aiſe qu'ils ayent dans leur pays de ſi juſtes raiſons d'abandonner mon » ſervice. Elles me font conſentir plus volontiers à leur accorder ce que tu » leur a promis en mon nom. Nous étions derriere Nauticor, qui nous avoit ordonné de le ſuivre. Le mouvement de notre joie nous fit baiſer trois fois la terre, en diſant dans le langage & le ſtile du pays; » Que tes pieds ſe re» poſent ſur mille générations, afin que tu ſois Seigneur de tous ceux qui » habitent la terre! Cette expreſſion parut plaire au Kham. Il dit aux Seigneurs, dont il étoit environné; » Ces gens parlent comme s'ils avoient été nourris » parmi nous. Alors, jettant les yeux ſur Mendez, qui étoit à côté de Nauticor; & toi, lui dit-il, penſes-tu auſſi à nous quitter? Mendez qui s'étoit attendri à cette queſtion, répondit: » Pour moi, Seigneur, qui n'ai point de » femme ni d'enfans, à qui mon ſecours ſoit néceſſaire, ce que je déſire » uniquement, c'eſt de ſervir Votre Majeſté; & je ne donnerois pas ce bon» heur, pour celui d'être Empereur de Pekin pendant mille ans. Le Kham » lui marqua ſa ſatisfaction par un ſourire.

Georges Mendez demeure au ſervice du Kham.

» ce qui ſembloit avoir en eux plus d'appa» rence d'Idolâtrie que de Religion. Ce qu'il » y avoit de pire, étoit le déteſtable péché » de Sodomie, auquel ils étoient grande» ment adonnés. *Pages* 592, 593. L'Auteur décrit auſſi l'entrée de l'Ambaſſadeur de Moſcovie, avec autant d'admiration que ſi ce Pays & ſes Habitans n'euſſent pas été connus alors du reſte de l'Europe. » L'Equipage » de cet Ambaſſadeur, dit-il, étoit ſi maje» ſtueux & ſi grand, qu'on jugeoit bien qu'il » appartenoit à quelque Prince riche & puiſ» ſant. *Ibidem.*

Nous nous retirâmes avec une vive joie, pour nous préparer au départ. Trois jours après, à la ſollicitation de Nauticor, Sa Majeſté nous envoya deux mille taels, & nous remit aux Ambaſſadeurs qu'elle envoyoit à la Cour d'Uzanguay, Capitale de la Cochinchine. Enfin, nous partîmes avec eux. Georges Mendez nous fit préſent de mille taels; libéralité qui ne pouvoit l'appauvrir, parce qu'il en avoit déja ſix mille de rente. Il nous accompagna pendant le premier jour de notre voyage, ſans pouvoir retenir ſes larmes, lorſqu'il enviſageoit l'éternel exil auquel il s'étoit condamné volontairement (13). MENDEZ PINTO.

§ V.

Retour de l'Auteur aux Indes, après ſon Eſclavage.

ETANT partis de Tuymicam, le 9 de Mai 1545, nous arrivâmes le ſoir dans une Ville nommée Guatypamear, célebre par ſon Univerſité, où nous fûmes traités fort civilement ſous la protection des Ambaſſadeurs. Le lendemain, nous allâmes paſſer la nuit à *Puchanguim*, petite Ville, mais défendue par des foſſés très-larges, & par quantité de tours & de boulevards. Nous nous rendimes le troiſieme jour, dans une Ville plus conſidérable, qui ſe nommoit *Euxellu*.

Pinto & ſes Compagnons quittent la Tartarie.

Leur route.

Cinq jours après, n'ayant pas ceſſé de ſuivre la riviere, nous arrivâmes à la porte d'un grand Temple, nommé *Singuafatur*, près duquel on voyoit un enclos de plus d'une lieue de circuit, qui contenoit cent ſoixante-quatre maiſons, longues & larges, ou plutôt autant de magaſins remplis de têtes de morts. Hors de ces édifices, on avoit formé de ſi grandes piles d'autres oſſemens, qu'elles s'élevoient de pluſieurs braſſes au-deſſus des toits. Un petit terrre, qui s'élevoit du côté du Sud, offroit une ſorte de plate-forme, où l'on montoit par neuf rangs de dégrés de fer, qui conduiſoient à quatre portes. La plate-forme ſervoit comme de pied d'eſtal à la plus haute, la plus difforme, & la plus épouvantable ſtatue que l'imagination puiſſe ſe repréſenter, qui étoit debout, mais adoſſée contre un donjon de forte pierre de taille. Elle étoit de fer fondue. Sa difformité n'empêchoit point qu'on ne remarquât beaucoup de proportion dans tous ſes membres, à l'exception de la tête, qui paroiſſoit trop petite pour un ſi grand corps. Ce monſtre ſoutenoit, ſur ſes deux mains, une prodigieuſe boule de fer. Nous demandâmes à l'Ambaſſadeur de Tartarie l'explication d'un monument ſi bizarre. Il nous dit que ce perſonnage, dont nous admirions la grandeur, étoit le gardien des oſſemens de tous les hommes, & qu'au dernier jour du monde, où les hommes devoient renaître, il nous rendroit à chacun les mêmes os que nous avions eus pendant notre premiere vie, parce que les connoiſſant tous, il ſçauroit diſtinguer à quel corps ils auroient appartenu: mais qu'à ceux qui ne lui rendoient pas d'honneur & qui ne lui faiſoient pas d'aumônes ſur la terre, il donneroit les os les plus pourris qu'il pourroit trouver, & même quelques os de moins,

Temple & lieux des oſſemens des morts.

(13) Pages 602 & précédentes. Les Ambaſſadeurs s'embarquerent ſur une riviere dont Pinto ne nous apprend pas le nom.

MENDEZ PINTO.

pour les rendre estropiés ou tortus. Après cette curieuse instruction, l'Ambassadeur nous conseilla de laisser quelque aumône aux Prêtres, & se fit honneur de nous en donner l'exemple. Les fables qu'il nous avoit racontées, exciterent notre pitié : mais nous eumes plus de foi pour son témoignage, lorsqu'il nous assura que les aumônes qu'on faisoit à ce Temple, montoient chaque année à plus de deux cens mille taels, sans y comprendre ce qui revenoit des Chapelles & d'autres fondations des principaux Seigneurs du Pays. Il ajouta que l'idole étoit servie par un très-grand nombre de Prêtres, auxquels on faisoit des présens continuels, en leur demandant leurs prieres pour les morts dont ils conservoient les ossemens; que ces Prêtres ne sortoient jamais de l'enclos sans la permission de leurs Superieurs, qu'ils nommoient *Chisangues ;* qu'il ne leur étoit permis qu'une fois l'an, de violer, dans l'enclos, la chasteté à laquelle ils s'étoient engagés, & qu'il y avoit aussi des femmes destinées à cet office; mais que hors de leurs murs, ils pouvoient se livrer sans crime à tous les plaisirs des sens (14).

Nous arrivâmes, le jour d'après, dans une fort belle Ville, nommée *Quanginau*, où les Ambassadeurs passerent trois jours entiers, pour assister aux Fêtes que les Habitans célébroient à l'honneur du Goua-Talapicor, c'est-à-dire, de leur Souverain Pontife (15), qui se rendoit à la Cour du Kham, pour le consoler de sa disgrace au Siege de Pekin. Entre diverses faveurs que le Talapicor accorda aux Tartares de Quanginau, pour récompense de leur zele, il les créa tous Prêtres, avec le pouvoir d'en exercer les fonctions dans toutes sortes de lieux, & de recevoir les aumônes consacrées à cette profession. Un Ambassadeur de Cochinchine, qui retournoit de Tuymicam à sa Cour, avec celui de Tartarie, ayant donné au Talapicor quelques témoignages extraordinaires de respect & de zéle, en reçut aussi-tôt le prix, qui fut le pouvoir de légitimer par de nouvelles parentés ceux qui acheteroient de lui cette faveur, & le droit de donner aux Seigneurs de la Cour des titres & des marques d'honneur. Deux graces de cette importance enflerent tellement l'Ambassadeur, que malgré l'avarice qu'on lui avoit reprochée jusqu'alors, il donna tout son argent au grand Prêtre, jusqu'à se mettre dans la nécessité d'emprunter de nous les deux mille taels que nous avions reçûs du Kham, & dont il nous paya l'intérêt dans sa Patrie à quinze pour cent (16).

Tous les Habitans d'une ville Tartare sont créés Prêtres.

Nous continuâmes de descendre la riviere, l'espace de quatre jours, pendant lesquels nous vimes sur les deux bords, quantité de Villes & de grands Bourgs. Notre premier séjour fut à Lechune, Capitale de la Religion Tartare (17). On y voyoit un Temple somptueux, accompagné de divers édifices, qui contenoient les tombeaux de vingt-sept Khams, ou Empereurs de Tartarie. L'intérieur des Chapelles étoit revêtu de lames d'argent, avec diverses Idoles du même métal. A quelque distance du Temple vers le Nord, on nous fit remarquer un enclos de vaste étendue, dans lequel il y avoit alors deux cens quatre-vingt Monasteres de l'un & l'autre sexe, dédiés au même nombre d'Ido-

Lechune, Capitale de la Religion Tartare.

Etrange multitude de Monasteres.

(14) Page 605.

(15) Apparemment celui que d'autres Voyageurs nomment le grand Lama, car cette route doit être supposée entre Tibet & la Chine. *Voyez* la Description du Tibet, au Tome sixiéme.

(16) Page 606.

(17) Page 611.

Les ;

les, où l'on nous aſſura qu'on ne comptoit pas moins de quarante-deux mille perſonnes conſacrées à la vie Religieuſe, ſans y comprendre les Domeſtiques qui étoient employés à leur ſervice. Nous vîmes, entre les édifices, une infinité de colomnes de bronze; & ſur chaque colomne, une idole dorée. Un de ces Monaſteres, dédié à *Quiay-Frigau*, c'eſt-à-dire au Dieu des Atomes du Soleil, avoit été fondée par une ſœur du Kham, veuve d'un Roi de Pafna, que la mort de ſon mari avoit portée à s'enfermer avec ſix mille femmes qui l'avoient ſuivie. Elle avoit pris par humilité, un nom Tartare, qui ſignifie *Balay de la maiſon de Dieu.* Les Ambaſſadeurs ſe firent un devoir de lui aller baiſer les pieds. Elle reçut ce témoignage de leur reſpect avec beaucoup de bonté. Mais ayant jetté la vûe ſur nous, & s'étant informée qui nous étions, elle parut apprendre avec beaucoup d'étonnement, par le récit des Ambaſſadeurs, que nous étions venus de l'extrémité du monde, & d'un pays dont les Tartares ne connoiſſoient pas le nom. Sa curioſité devint ſi vive, qu'elle nous arrêta long-tems. Ses queſtions étoient ingénieuſes. Elle raiſonnoit juſte ſur nos réponſes; & dans la ſatisfaction qu'elle en reçut, elle déclara » que nous avions été nourris parmi des peuples plus éclairés que les » Tartares. Enfin, nous ayant congédiés, avec des remercimens fort civils, elle nous fit donner cent taels.

MENDEZ PINTO. Retraite d'une Reine de Pafna.

Son entretien avec les Portugais.

Cinq jours après, nous arrivâmes dans une grande Ville, nommée *Rendacalem*, ſituée aux derniers confins de la Tartarie (18). De-là, étant entrés dans le Royaume de *Chinaygrau*, quatre jours de marche nous conduiſirent à *Voulem*, où les Ambaſſadeurs furent reçus avec beaucoup de careſſes, & pourvus de guides ou de Pilotes, qui nous étoient néceſſaires pour ſuivre les rivieres par un grand nombre de communications. Nous continuâmes d'avancer pendant ſept jours, qui ne nous offrirent rien de remarquable, juſqu'au détroit de *Cateneur*, par lequel nos Pilotes jugerent à propos de paſſer, autant pour abreger la route que pour éviter la rencontre d'un fameux Corſaire, qui avoit ravagé toutes ces contrées. De-là, gouvernant d'abord à l'Eſt, & variant enſuite avec les détours de l'eau, nous entrâmes dans le Lac de Singapamor, que les Habitans du Pays nomment *Cunebetay*, & dont l'étendue, ſuivant le témoignage des Pilotes, eſt d'environ trente-ſix lieues (19). Nous y vîmes un prodigieux nombre de toutes ſortes d'oiſeaux. De ce Lac, que la nature a placé au centre des terres, ſortent quatre rivieres très-larges & très-profondes, dont la premiere, nommée *Ventinau*, traverſe droit à l'Oueſt tout le pays de Sornau, & fait ſon entrée dans la mer par la barre de Chiantabu, à vingt-ſix degrés. La ſeconde, qui ſe nomme Iangumaa, coule du Sud au Sud-Eſt, & traverſant les Royaumes de Chiamnay, des Laos, des Guers, & une partie du Dambambiure, arrive à la mer par la barre de Martaban au Royaume de Pegu. De l'une à l'autre embouchure, on compte plus de ſept cens lieues de diſtance, par les dégrés de ces climats. La troiſiéme, ſous le nom de Pomphileu, traverſe les pays de Capimper & de Sacotay, arroſe en-

Lac de Singapamor, & ſon étendue.

Quatre grandes rivieres qui en ſortent.

(18) Les conjectures ſeroient inutiles ſur des noms & des Royaumes, dont la plûpart ne ſubſiſtent plus. On a vû, au ſixiéme Tome, les révolutions de la Tartarie & des Pays voiſins, & le peu de connoiſſance qui nous en eſt reſté.

(19) L'Auteur, dans un autre endroit, lui donne cent quatre-vingt lieues de tour.

MENDEZ PINTO.

ſuite tout l'Empire de Monginoco, avec une partie de Meleytay & de Savady; & va ſe rendre dans la mer par la barre de Coſmim, près d'Arrakan. Le nom de la quatriéme, n'étoit pas connu de nos Pilotes, ni des Ambaſſadeurs; mais il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le Gange, qui deſcend au Royaume de Bengale. Après avoir traverſé le Lac, nous arrivâmes dans l'eſpace de ſept jours, à la vûe d'une Ville nommée *Caleyput*, dont les Habitans nous éloignerent de leur rive à coups de dards & de pierres. Comme les vivres commençoient à nous manquer, nous entrâmes bientôt, par le conſeil de nos Pilotes, dans une riviere plus large, qui nous conduiſit en neuf jours à *Tarem*, Ville conſidérable, dont le Seigneur ſe reconnoiſſant ſujet de la Cochinchine, reçut l'Ambaſſadeur du Roi ſon Maître avec tous les témoignages poſſibles de reſpect & d'amitié (20).

Les Portugais entrent dans la Cochinchine.

Le lendemain, étant partis au coucher du Soleil, nous continuâmes de deſcendre la riviere pendant ſept jours, à la fin deſquels nous mouillâmes au Port de *Xolor*, grande Ville, où ſe fait la porcelaine émaillée, qu'on tranſporte à la Chine (21). Les Ambaſſadeurs s'y arrêterent cinq jours, dont ils employerent une partie à viſiter des mines d'argent fort riches, que le Roi de la Cochinchine avoit fait ouvrir dans ce canton. Nous en vîmes ſortir une quantité conſidérable de mineral; & plus de mille hommes étoient employés à ce travail. Les Ambaſſadeurs ayant demandé quelle quantité d'argent elles rendoient chaque année, on leur répondit que juſqu'alors elles avoient fourni ſix mille Picos, qui font huit mille quintaux de l'Europe (22).

Xolor, où ſe fait la Porcelaine émaillée.

En ſortant de Xilor, les deux bords de la riviere nous offrirent, pendant plus de cinq jours, un grand nombre de gros Bourgs & de belles Villes. La terre eſt excellente dans ce climat; & de toutes parts, les champs y ſont couverts de bled, de riz, de toutes ſortes de légumes, & de grandes cannes de ſucre, qu'on y voit particulierement dans une merveilleuſe abondance. Auſſi le Pays eſt-il riche & fort peuplé. Les Habitans y ſont ordinairement vêtus de ſoie, & montés ſur des chevaux bien équipés. Les femmes ſont belles, & d'une extrême blancheur (23).

Richeſſe & beauté du Pays.

Ce ne fut pas ſans beaucoup de travail & de danger que nous ſuivimes dans ce lieu la riviere Ventinau, parce qu'il y remonte ordinairement quantité de Pirates. Cependant nous deſcendimes heureuſement juſqu'à Manaquileu, Ville ſituée au pied des montagnes de Chomay, qui ſéparent la Cochinchine de l'Empire Chinois. Nous quittâmes ici nos barques, pour aller coucher le lendemain à Quinancaxi, Domaine d'une tante du Roi, que les Ambaſſadeurs viſiterent. Elle leur apprit que le Roi ſon neveu étoit revenu de la guerre de Timochocos, après l'avoir heureuſement terminée, & qu'il s'étoit retiré depuis un mois à Fanaugrem, pour y prendre le plaiſir de la chaſſe, dans le deſſein d'aller paſſer l'hiver à Uzanguay, Capitale de ſon Empire. Cet avis leur fit prendre la réſolution d'envoyer les Barques à Uzanguay, tandis qu'avec une ſuite peu nombreuſe ils iroient rendre leurs premiers devoirs au Roi. Nous fumes nommés pour les accompagner.

Route juſqu'à Fanaugrem.

On employa treize jours à faire quatre-vingt-ſix lieues, au travers de plu-

(20) Page 615 & précédentes.
(21) *Ibid.*
(22) *Ibidem.*
(23) Pages 618 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

ſieurs montagnes, où les chemins étoient fort difficiles, & d'où nous deſcendimes dans un grand village, nommé *Tornadachu*, ſur le bord d'une riviere. De-là, nous nous rendîmes le lendemain à *Lindapamo*, dont le Gouverneur, parent de l'Ambaſſadeur Cochinchinois, étoit arrivé depuis quelques jours de Fanaugrem, qui n'en eſt qu'à quinze lieues. Il lui apprit que pendant le ſéjour qu'il avoit fait à la Cour du Kham, ſa fille, ayant perdu ſon mari, s'étoit jettée dans le bucher qu'on avoit allumé pour lui, & qu'elle y avoit fini généreuſement ſes jours. Loin de pleurer ſa mort, l'Ambaſſadeur levant les yeux vers le Ciel, » la félicita de ſon courage, & ſe fé» licita lui-même d'avoir une fille au ſéjour du bonheur & de la ſainteté. » Il lui promit ſolemnellement de lui faire bâtir un Temple ſi magnifique, » qu'il lui prendroit envie de quitter le Ciel pour le venir habiter. Enſuite s'étant proſterné, le viſage contre terre, il attendit dans cette ſituation la viſite des Religieux du Pays, qui vinrent l'aſſurer que ſa fille étoit Sainte, & lui accorder la permiſſion d'élever une ſtatue d'argent à ſon honneur. Ces diſcours le flatterent ſi ſenſiblement, qu'il leur témoigna ſa reconnoiſſance par de grandes libéralités. Nous aſſiſtâmes aux cérémonies funebres par leſquelles il ſatisfit ſa tendreſſe.

Une fille de l'Ambaſſadeur Cochinchinois ſe brûle avec ſon mari.

Le lendemain, nous nous rendîmes dans un Monaſtere nommé *Latiparau*, c'eſt-à-dire, *Remede des Pauvres*, où les deux Ambaſſadeurs, qui avoient déja fait avertir le Roi de leur arrivée, ſe propoſoient d'attendre ſes ordres. Ce Prince leur fit dire de s'avancer juſqu'à la ville d'*Agimpur*, qui n'eſt pas à plus d'une lieue de Fanaugrem; & trois jours après, il envoya au-devant de l'Ambaſſadeur Tartare un Prince nommé *Paſſilau-vacam*, proche parent de la Reine. Nous admirâmes la magnificence de ſon cortege. Il étoit monté ſur un chariot qui avoit trois roues de chaque côté, garni de plaques d'argent, & tiré par quatre chevaux blancs, dont les harnois étoient enrichis d'une épaiſſe broderie d'or. Soixante Valets de pied, qui l'environnoient en deux files, avoient des habits de cuir verd, & des cimeterres dont les fourreaux étoient couverts de plaques d'or. Ces deux files étoient ſuivies d'une autre trouppe, armée de hallebardes & de cimeterres garnis d'argent, & vétue de ſoye verte & griſe. Quatre-vingt Eléphans, richement équipés, ſuivoient cette garde, avec de petits Châteaux d'argent ſur le dos, & pluſieurs cloches du même métal qui leur pendoient autour du cou. Ils étoient précédés de pluſieurs Officiers à cheval; & ſuivis de douze chariots, couverts de houſſes de ſoye. Les Muſiciens, qui étoient mêlés en grand nombre dans cette marche, avoient des tymbales & d'autres inſtrumens d'argent.

Entrée de l'Ambaſſadeur Tartare à Fanaugrem.

Le Prince, étant arrivé dans cette équipage au logement de l'Ambaſſadeur Tartare, lui offrit, après quelques complimens, le chariot dans lequel il étoit venu. Enſuite, étant monté à cheval, il ſe mit à ſa droite, & l'Ambaſſadeur de la Cochinchine à ſa gauche. On marcha dans cet ordre, avec le même cortege & la même pompe, juſqu'à la premiere cour du Palais du Roi, où toute la Nobleſſe formoit une brillante aſſemblée. De-là, les deux Ambaſſadeurs s'avancerent à pied juſqu'à la porte du Palais. Un vieux Seigneur, oncle du Roi, s'étant préſenté pour les recevoir, ils baiſerent le cimeterre qu'il portoit à ſa ceinture; honneur qu'il leur rendit à ſon tour, mais auquel il en joignit un autre, qui paſſe pour une grande diſtinction à la Co-

Sa réception dans le Palais du Roi.

MENDEZ PINTO.

chinchine : ce fut de leur mettre la main ſur la tête, tandis qu'ils étoient proſternés devant lui (24). Alors, il ſe hâta de relever le Tartare ; & le faiſant marcher à ſon côté, il le conduiſit, par une ſalle fort longue, vers la porte qui la terminoit. Il y frappa trois fois. A la troiſiéme, on demanda qui il étoit, comme s'il n'eût point été attendu, & ce qu'il deſiroit dans l'appartement du Roi. Il répondit : » Par un ancien uſage d'amitié, un Am» baſſadeur du grand *Chinarau* de Tartarie (25), eſt venu pour obtenir au» dience du *Prechau Guimiam*, Seigneur de nos têtes. Auſſi-tôt les portes furent ouvertes. L'oncle du Roi paſſa le premier, tenant l'Ambaſſadeur de Tartarie par la main. L'Ambaſſadeur du Pays ſuivit immédiatement, conduit par le Capitaine des Gardes, qui le tenoit de même. Tous les gens de leur ſuite reçurent ordre de paſſer trois à trois. Nous entrâmes dans une ſalle beaucoup plus belle que la premiere, où nous vîmes ſoixante-quatre ſtatues de bronze & dix-neuf d'argent, toutes attachées par le cou à des chaînes de fer. On nous apprit, pour ſatisfaire notre curioſité, que c'étoient les quatre-vingt-trois dieux des Timochocos, que le Roi leur avoit enlevés dans la derniere guerre, & qu'il devoit conduire en triomphe à ſon entrée dans ſa Capitale.

De cette ſalle, nous paſſâmes dans une chambre fort ſpacieuſe, où quantité de belles femmes étoient aſſiſes ; les unes travaillant à divers ouvrages, d'autres chantant, ou jouant de quelques inſtrumens de muſique. Plus loin, à l'entrée de la chambre même du Roi, nous trouvâmes ſix autres femmes, qui faiſoient l'office de nos Huiſſiers de la Chambre, avec des maſſes d'argent. Elles nous ouvrirent la porte. Nos yeux tomberent d'abord ſur le Roi, & ſur quelques vieillards qu'il avoit autour de lui. Il étoit aſſis ſur un trône de huit degrés, en forme d'autel, couvert d'un dais ſoutenu par des colonnes. Le trône & les colonnes étoient revétus de plaques d'or. Six petits enfans, à genoux près de lui, tenoient des ſceptres d'or à la main. Un peu plus loin, quelques femmes âgées, qui avoient de gros chapelets au cou, rafraîchiſſoient l'air de leurs évantails. Pluſieurs autres femmes, mais plus jeunes, qui étoient répandues dans la chambre, jouoient de certains inſtrumens, au ſon deſquels elles faiſoient chanter de petites filles (26).

Le Roi de la Cochinchine paroiſſoit âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit les yeux grands, la barbe blonde, la phyſionomie grave & ſevere, & toutes les apparences d'un grand Monarque. Les cérémonies de l'Audience furent auſſi ſimples, que le prélude avoit été majeſtueux. Après un compliment fort court, auquel le Roi répondit en peu de mots, la muſique recommença juſqu'au départ de l'Ambaſſadeur ; & ce Prince lui dit, en le congédiant, qu'il liroit la Lettre du Chinarau, ſon frere, pour répondre aux témoignages de ſon amitié.

Départ du Roi pour Uzanguay.

Treize jours après, il partit pour Uzanguay. Mais, dans une autre Audience, l'Ambaſſadeur lui parla de nous, ſuivant ſes inſtructions. La priere qu'il lui fit au nom du Kham, de nous accorder les moyens de retourner dans

(24) On croit devoir conſerver cette deſcription, en faveur de ſa ſingularité.

(25) *Chinarau* & *Prechau* ſont des titres. Chaque Souverain de l'Orient a le ſien.

(26) Page 622.

notre Patrie, fut reçûe avec d'autant plus de bonté, qu'elle ne l'engageoit qu'à nous faire conduire dans quelque Port, où nous euſſions l'eſpérance de trouver un Vaiſſeau Portugais. Nous fimes, avec lui, le voyage d'Uzanguay. Le premier jour, il alla dîner dans une petite ville, nommée Benau, où s'étant arrêté juſqu'au ſoir, il paſſa la nuit dans un Monaſtere voiſin, qui ſe nomme *Pomgatur*. Le jour ſuivant, il ſe rendit, par une marche fort lente, à *Mecay ;* & pendant neuf jours, il continua de paſſer par un grand nombre de villes, ſans permettre qu'on y fît les moindres frais pour ſa réception. » Ces réjouiſſances publiques, diſoit-il, étoient une occaſion, pour les Offi- » ciers, d'exercer leur tyrannie ſur les pauvres. Sa ſuite, compoſée d'environ trois mille chevaux, obſervoit une diſcipline qui répondoit à l'humanité de ce principe. Il arriva le neuviéme jour à *Lingator*, ville ſituée ſur une large & profonde riviere, où les Vaiſſeaux ſe raſſemblent en grand nombre. Son amuſement dans cette route, étoit la chaſſe ; ſur-tout celle de l'oiſeau, que ſes Officiers tenoient prête dans les lieux de ſon paſſage. Il s'arrêtoit peu ; & ſouvent il paſſoit la nuit dans une tente, qu'il ſe faiſoit dreſſer au milieu des bois. En arrivant à la riviere de Baguetor, une des trois qui ſortent du Lac de Famſtir, en Tartarie, il continua le voyage par eau juſqu'à *Natibaſoy*, grande ville, où il deſcendit ſans aucune pompe, pour achever le reſte du chemin par terre (27).

MENDEZ PINTO.

Diſcipline qu'il fait obſerver.

L'entrée qu'il fit dans ſa Capitale n'eut qu'un éclat militaire. On y vit paroître toutes les dépouilles des Ennemis qu'il avoit vaincus, dont les principales, ou celles du moins qu'il eſtimoit le plus, étoient les Idoles que nous avions admirées à Fanaugrem. Les Prêtres Captifs marchoient enchaînés autour des chariots. Après eux, ſuivoient quarante autres chariots, traînés chacun par deux Rhinoceros, & remplis d'armes & d'enſeignes. Vingt autres, qui venoient à la ſuite, portoient vingt grandes caiſſes, barrées de fer, dans leſquelles on nous dit qu'il avoit fait renfermer le treſor des Timochocos. Elles étoient ſuivies de deux cens Eléphans qu'il leur avoit enlevés, avec leurs Châteaux & leurs Panoures de guerre, qui ſont une ſorte d'épées qu'on leur met entre les dents pour combattre. Cette marche étoit fermée par un grand nombre de chevaux, qui portoient dans des ſacs les têtes & les oſſemens des Morts (28).

Son entrée militaire dans ſa Capitale.

Pendant un mois entier, que nous paſſâmes dans cette ville, nous fumes témoins de quantité de fêtes. Mais ces réjouiſſances barbares, & les offres par leſquelles on s'efforça de nous retenir au ſervice de la Cour, ne nous firent pas manquer l'occaſion d'un Vaiſſeau qui partoit pour les Côtes de la Chine, d'où nous comptions de pouvoir retourner facilement à Malaca. Nous mîmes à la voile le 12 de Janvier 1546, avec une extrême ſatisfaction d'être échappés à de ſi longues infortunes. Le *Necoda*, ou le Capitaine de notre Bord, avoit ordre de nous traiter humainement & de favoriſer toutes nos vûes. Il employa ſept jours à ſortir de la Riviere, qui a plus d'une lieue de largeur, & qui s'allonge par un grand nombre de détours. Nous obſervâmes, ſur ces deux rivieres, quantité de grands Bourgs & pluſieurs belles Villes. La ſomptuoſité des édifices, ſur-tout celle des Temples, dont les clochers étoient cou-

L'Auteur & ſes Compagnons obtiennent la liberté de s'embarquer.

Richeſſes qu'ils admirent.

(27) Page 626.

(28) Page 627.

MENDEZ PINTO.

verts d'or, & la multitude des Vaiſſeaux & des Barques, qui paroiſſoient chargés de toutes ſortes de proviſions & de marchandiſes, nous donnerent une haute idée de l'opulence du Pays. Dans une grande & belle ville, nommée *Quangoparu*, où le Necoda fut arrêté douze jours par ſon Commerce, il trouva ſur ſes perles un profit de quatre pour un : & l'on nous aſſura que des ſeules mines d'argent de ce canton, le Roi tiroit un revenu annuel de quinze cens Picos, qui montent à quatre mille de nos Quintaux. Quangoparu n'avoit, pour toutes fortifications, qu'une foible muraille de brique, & un foſſé large de ſix braſſes, ſans aucune artillerie pour ſa défenſe. Cinq cens Portugais bien réſolus auroient fait paſſer aiſément tant de richeſſes à Liſbonne (29).

Ils arrivent à l'Iſle de Sancian.

Nous ſortîmes enfin de la riviere ; & treize jours de navigation nous firent arriver à l'Iſle de Sancian, où les Vaiſſeaux de Malaca relâchoient ſouvent dans leur paſſage. Mais les derniers étoient partis depuis neuf jours. Il nous reſtoit quelque eſpérance, dans le Port de Lampacau, qui n'eſt que ſept lieues plus loin. Nous y trouvâmes en effet deux Jonques Malaiennes, l'une de Lugor & l'autre de Patane, diſpoſées toutes deux à nous prendre à bord : mais » nous étions Portugais, c'eſt-à-dire, d'une Nation, dont le vice eſt » d'abonder dans ſon ſens, & d'être obſtinée dans ſes opinions. Nos avis » furent ſi partagés, lorſqu'il étoit ſi néceſſaire pour nous d'être unis, que » dans la chaleur de cette contrariété nous faillîmes de nous entretuer. Le » détail de notre querelle ſeroit honteux. J'ajouterai ſeulement que le Ne- » coda d'Uzanguay, frappé de cet excès de barbarie, nous quitta fort indigné, » ſans vouloir ſe charger de nos meſſages ni de nos lettres, & proteſtant qu'il » aimoit beaucoup mieux que le Roi lui fît trancher la tête, que d'offenſer » le Ciel par le moindre commerce avec nous. Notre mauvaiſe intelligence » dura neuf jours, pendant leſquels les deux Jonques, auſſi effrayées que le » Necoda, partirent après avoir retracté leurs offres (30).

Querelles entre les huit Portugais.

Notre ſort fut de demeurer dans un lieu déſert, où le ſentiment d'une miſere préſente & la vûe d'une infinité de dangers eurent enfin le pouvoir de nous faire ouvrir les yeux ſur notre folie. Dix-ſept jours, que nous avions déja paſſés ſans ſecours, commençoient à nous faire regarder cette Iſle comme notre tombeau ; lorſque la faveur du Ciel y fit aborder un Corſaire, nommé *Samipocheca*, qui cherchoit une retraite après avoir été vaincu par une Flotte Chinoiſe. D'un grand nombre de Vaiſſeaux, il ne lui en reſtoit que deux, avec leſquels il s'étoit échappé. La plûpart de ſes gens étoient ſi couverts de bleſſures, qu'il fut obligé de s'arrêter vingt jours à Lampacau pour les rétablir. Une cruelle néceſſité nous força de prendre parti à ſon ſervice. Il mit cinq d'entre nous dans une de ſes Jonques, & trois dans l'autre.

Ils s'engagent avec un Corſaire.

Son intention étoit de ſe rendre dans le Port de *Lailou*, à ſept lieues de Chinchen, & quatre-vingt de Lampacau. Nous commençâmes cette route avec un fort bon vent, & nous ſuivîmes pendant neuf jours la Côte de Laman. Mais, vers la riviere du Sel, qui eſt à cinq lieues de Chabaquay, nous fûmes attaqués par ſept Jonques, qui dans un combat fort opiniâtre

(29) Pages 629 & précédentes. (30) Page 630.

brûlerent celle des deux nôtres où le Corſaire avoit mis cinq Portugais. Nous ne dûmes notre ſalut nous-mêmes qu'au ſecours de la nuit & du vent. Ainſi, dans le plus triſte état, nous fimes voile devant nous pendant trois jours, à la fin deſquels un impétueux orage nous pouſſa vers l'Iſle de Lequios. Le Corſaire, qui étoit connu du Roi & des Habitans, remercia le Ciel de lui avoir procuré cet azyle. Cependant il ne lui fut pas poſſible d'y aborder, parce qu'il avoit perdu ſon Pilote dans le dernier combat. Après vingt-trois jours de travail & de dangers, nous fumes jettés dans une anſe inconnue, où deux petites Barques s'approcherent auſſi-tôt de notre Jonque. Six hommes, qui les montoient, nous demanderent ce qui nous avoit amenés dans leur Iſle. Samipocheca les reconnut à leur langage pour des Japonois; & ſe faiſant paſſer pour un Marchand de la Chine, qui cherchoit l'occaſion du Commerce, il apprit d'eux que nous étions dans l'Iſle de Tanixuma.

MENDEZ PINTO. Cinq des huit Portugais périſſent.

L'Auteur eſt jetté dans l'Iſle de Tanixuma.

Ils nous montrerent, dans l'éloignement, la grande terre du Japon, dont ils dependoient. Ils nous promirent un accueil favorable de leur Seigneur, auquel ils donnoient le titre de *Nautaquin*; & remarquant le déſordre de notre Jonque, ils nous montrerent un Port du côté du Sud, ſous une grande ville qu'ils nommoient *Miay-epima*. Nous étions preſſés par tant de beſoins, que nous levâmes auſſi-tôt l'ancre pour ſuivre leurs informations. Notre arrivée fut remarquée par quantité d'autres Barques, qui nous apporterent des rafraîchiſſemens. Le Corſaire ne prit rien ſans en compter le prix. Avant la fin du jour, le Nautaquin, ou le Prince de l'Iſle, vint à bord de notre Jonque, avec quantité de Marchands & d'Officiers, qui apportoient des caiſſes pleines de lingots d'argent, pour nous propoſer des échanges. Ils ne s'approcherent qu'après s'être aſſurés de la bonne foi du Capitaine; mais devenant bien-tôt libres & familiers, ils diſtinguerent le viſage des Portugais de celui des Chinois; & le Nautaquin demanda curieuſement qui nous étions. Samipochecha lui répondit que nous étions d'un Pays qui ſe nommoit Malaca, où nous étions venus depuis pluſieurs années d'un autre Pays nommé Portugal, dont le Roi, ſuivant nos récits, avoit ſon Empire à l'extrêmité du monde. Ce diſcours parut cauſer beaucoup d'étonnement au Nautaquin. Il ſe tourna vers ſes gens : » Je ſuis trompé, leur dit-il, ſi ces Etrangers » ne ſont pas les *Chinchi-cogis*, dont il eſt écrit dans nos Livres, que vo» lant par-deſſus les eaux ils ſubjugueront les Terres où Dieu a créé les ri» cheſſes du monde. Nous ſommes heureux s'ils viennent parmi nous à titre » d'amis. Là-deſſus, il fit demander au Necoda, par une femme de *Lequios*, qui lui ſervoit d'Interpréte, dans quel lieu il nous avoit trouvés, & ſous quel titre il nous amenoit au Japon ? Le Necoda répondit que nous étions d'honnêtes Marchands, qu'il avoit trouvés à Lampecau, où nous nous étions briſés, & que la pitié lui avoit fait prendre ſur ſon bord. Ce témoignage parut ſuffire au Nautaquin. Il ſe fit donner un ſiege, ſur lequel il s'aſſit près du pont; & la curioſité devenant ſa paſſion la plus vive, il nous fit quantité de queſtions, avec beaucoup d'empreſſement pour entendre nos réponſes. En nous quittant, il nous propoſa de lui faire quelque Relation de ce grand monde où nous avions voyagé; marchandiſe, nous dit-il, qu'il acheteroit plus volontiers que celles de notre Vaiſſeau. Le lendemain, à la pointe du jour, il nous envoya une petite Barque, remplie de toutes ſortes de rafraîchiſſemens,

Faveur que les Portugais trouvent dans l'Iſle de Tanixuma.

MENDEZ PINTO.

pour lesquels notre Capitaine lui fit porter quelques pieces d'étoffe, avec promesse de descendre au rivage & de lui mener ses trois Portugais.

Nous nous apperçûmes effectivement que cette avanture nous attiroit plus de considération des Chinois, qui ne pensoient qu'à profiter de l'occasion pour réparer leur vaisseau, & pour se défaire avantageusement de leurs marchandises. Ils nous prierent d'entretenir le Nautaquin dans l'opinion qu'il avoit de nous. Leurs bienfaits devoient répondre à nos services. Nous descendimes avec le Necoda & douze de ses gens. L'accueil que nous reçûmes, augmenta beaucoup leurs espérances. Tandis que les principaux Marchands du pays traitoient avec eux pour leurs marchandises, le Nautaquin nous prit dans sa maison, & recommença fort curieusement à nous interroger sur tout ce que nous avions observé dans nos voyages. Nous nous étions préparés à satisfaire son goût, suivant le tour de ses demandes, plutôt qu'à nous assujettir fidellement à la vérité (31). Ainsi, lorsqu'il voulut savoir s'il étoit vrai, comme il l'avoit appris des Chinois & des Lequiens, que le Portugal étoit plus riche & plus grand que l'Empire de la Chine, nous lui accordâmes cette supposition. Lorsqu'il nous demanda si le Roi de Portugal avoit conquis la plus grande partie du monde, comme on l'en avoit assuré, nous le confirmâmes dans une idée si glorieuse pour notre Nation. Il nous dit aussi que le Roi notre maître avoit la réputation d'être si riche en or, qu'on lui attribuoit deux mille maisons, qui en étoient remplies jusqu'au toit. A cette folle imagination, nous répondimes que nous ne savions pas exactement le nombre des maisons, parce que le Royaume de Portugal étoit si grand, si riche & si peuplé, que le dénombrement de ses trésors & de ses Habitans étoit impossible. Après deux heures d'un entretien de cette nature, le Nautaquin se tourna vers ses gens, & leur dit avec admiration » Assurément aucun des Rois que nous connois- » sons sur la terre ne doit s'estimer heureux, s'il n'est vassal d'un aussi grand » Monarque que l'Empereur de Portugal (32). Ensuite, ayant laissé au Necoda la liberté de retourner à bord, il nous pressa de passer quelque tems dans son Isle. Nous y consentimes avec la participation des Chinois; l'ordre fut donné pour nous préparer un logement commode; & nous fumes logés pendant plusieurs jours chez un riche marchand, qui n'épargna rien pour seconder les intentions de son Prince (33).

Fables qui en imposent aux Japonois.

Le Necoda, n'ayant pas fait difficulté de débarquer toutes ses marchandises, profita fort heureusement de notre faveur. Il nous avoua que dans l'espace de peu de jours, un fond d'environ deux mille cinq cens taels en divers effets qui lui restoient de sa fortune, lui en avoit valu trente mille, & que toutes ses pertes étoient réparées. Comme nous étions sans marchandise, & par conséquent sans occupation, notre ressource, dans le tems que la curiosité du Nautaquin nous laissoit libre, étoit la chasse ou la pêche. *Diego Zeimoto*, l'un de mes deux compagnons, étoit le seul des trois qui fût armé d'une arquebuse. Il s'étoit attaché soigneusement à la conserver dans nos malheurs,

(31) Pages *656* & précédentes.

(32) Page *657*.

(33) On s'attache ici à quelque détail, parce que l'Auteur s'attribue la gloire d'avoir ouvert l'entrée du Japon au Commerce Portugais, quoiqu'ils l'eussent découvert dès l'an 1542.

parce

parce qu'il s'en ſervoit avec beaucoup d'adreſſe. Pendant les premiers jours, on y avoit fait d'autant moins d'attention, qu'il en avoit fait peu d'uſage, ou qu'il s'écartoit pour la chaſſe ; & ne nous figurant pas que cette arme fût encore inconnue au Japon, il ne nous étoit pas tombé dans l'eſprit qu'elle pût nous faire un nouveau mérite aux yeux des Inſulaires. Cependant un jour que Zeimoto s'arrêta dans un marais voiſin de la Ville, où il avoit remarqué un grand nombre d'oiſeaux de mer, & qu'il y eut tué pluſieurs canards ; quelques Habitans, qui ne connoiſſoient pas cette maniere de tirer, en eurent tant d'étonnement, que leur admiration alla bientôt juſqu'au Nautaquin. Il s'occupoit alors à faire exercer quelques chevaux. Son impatience le fit courir auſſi-tôt vers le marais, d'où il vit revenir Zeimoto, ſon arquebuſe ſur l'épaule, accompagné de deux Chinois qui portoient leur charge de gibier. Il avoit eu peine à comprendre les merveilles qu'on lui avoit annoncées ; & la vûe d'une ſorte de bâton qu'il voyoit porter au Portugais, ne ſuffiſoit pas pour l'en éclaircir. Lorſque Zeimoto eut tiré devant lui deux ou trois coups, qui firent tomber autant d'oiſeaux, il parut d'abord effrayé, & dans ſa premiere ſurpriſe, il attribua ce prodige à quelque pouvoir ſurnaturel. Mais après avoir entendu que c'étoit un art de l'Europe, qui dépendoit du ſecret de la poudre, il tomba dans un excès de joie & d'admiration qui ne peut être repréſenté que par ſes effets. Il embraſſa Zeimoto avec tranſport, il le fit monter en croupe derriere lui ; & retournant à la Ville dans cet état, il ſe fit précéder de quatre Huiſſiers qui portoient des bâtons ferrés par le bout, & qui crioient par ſon ordre, au peuple dont la foule étoit infinie : » On fait » à ſavoir que le Nautaquin, Prince de cette Iſle & Seigneur de nos têtes, » vous commande à tous d'honorer ce Chinchicogis du bout du monde, parce » que dès aujourd'hui & pour l'avenir, il le fait ſon parent, comme les *Jac-* » *carous* qui ſont aſſis près de ſa perſonne : & quiconque refuſera d'obéir à » cet ordre, ſera condamné à perdre la tête (34).

MENDEZ PINTO. L'Auteur & ſes Compagnons apprennent aux Japonois l'invention de la poudre & des armes à feu.

Joye extraordinaire à l'occaſion de cette découverte.

Je demeurai aſſez loin par derriere, avec Chriſtophe Boralho, qui étoit le troiſieme Portugais, tous deux dans la ſurpriſe d'un évenement ſi ſingulier. Le Nautaquin, étant arrivé au Palais, prit Zeimoto par la main, le conduiſit dans ſa chambre, le fit aſſeoir à ſa table ; & pour comble d'honneur, il ordonna que la nuit ſuivante on le fît coucher dans un appartement voiſin du ſien. Nous participâmes à cette faveur par les careſſes & les bienfaits que nous reçumes auſſi du Prince & des Habitans (35).

Zeimoto crut ne pouvoir mieux s'acquitter d'une partie de ces diſtinctions, qu'en faiſant préſent de ſon arquebuſe au Nautaquin (36). Il choiſit, pour ce témoignage de reconnoiſſance, un jour qu'il revenoit de la chaſſe, après avoir tué quantité de colombes & de tourterelles, qu'il lui offrit avec l'inſtrument qui lui donnoit cet empire ſur leur vie. Le Prince lui fit compter ſur le champ mille taels ; mais il le pria de lui apprendre à faire de la poudre, ſur quoi l'arquebuſe n'étoit qu'une piece de fer inutile (37).

(34) Pages 639 & 640.

(35) *Ibidem.*

(36) Il n'eſt pas trop vraiſemblable que les Japonois ignoraſſent du moins l'invention de la poudre, qui étoit connue à la Chine, avec laquelle ils n'étoient pas ſans commerce.

(37) Les trois Portugais lui apprirent la compoſition de la poudre. A l'égard de l'ar-

MENDEZ PINTO.

Le Roi de Bungo fait demander un Portugais au Nautaquin.

Nous avions déja passé vingt-trois jours dans l'Isle de Tanixuma, lorsqu'on avertit le Nautaquin de l'arrivée d'un vaisseau du Roi de Bungo, qui apportoit avec plusieurs marchands, un vieillard respectable, auquel il se hâta de donner audience. Nous étions présens à cette cérémonie. Le vieillard s'étant mis à genoux devant lui, avec quelques discours que nous ne pûmes entendre, lui offrit une Lettre & un coutelas garni d'or. La lecture de cette Lettre parut causer quelqu'embarras au Nautaquin. Après avoir congédié celui qui l'avoit apportée, il nous fit approcher de lui: » Mes bons amis, nous dit-il, » par la bouche de son Interprete, je vous prie d'écouter le contenu de cette » Lettre, que je reçois du Roi de Bungo, mon Seigneur & mon oncle. Je » vous expliquerai ensuite ce que je désire de vous. L'interprete nous fit entendre qu'*Orgendono*, Roi de Bungo & de Facata, marquoit à Hiascaran Goxo, Nautaquin de Tanixuma, son Gendre & son Neveu, qu'ayant appris depuis peu de jours qu'il avoit dans son Isle trois Chinchigogins, venus du bout du monde, gens de mérite & d'honneur, qui lui avoient parlé d'un autre monde, plus grand que celui qu'on connoissoit au Japon, & peuplé d'une race d'hommes dont ils lui avoient raconté des choses incroyables, il le prioit très-instamment de lui envoyer un de ces trois Etrangers, pour le consoler dans les douleurs d'une longue maladie. Il ajoutoit que si notre inclination ne nous portoit point à ce voyage, il s'engageoit à nous renvoyer en sureté, lorsque nous commencerions à nous ennuyer dans sa Cour.

Le choix tombe sur l'Auteur.

Le Nautaquin nous dit, après cette explication, que le Roi de Bungo étoit non-seulement son oncle maternel, mais son pere même, parce qu'il l'étoit de sa femme, & que dans la passion qu'il avoit de l'obliger, il conjuroit l'un de nous d'entreprendre un voyage court & peu pénible; mais qu'il ne souhaitoit pas que ce fût Zeimoto, qu'il avoit adopté pour son parent, & dont l'éloignement le chagrineroit beaucoup, avant qu'il eût appris de lui à tirer parfaitement de l'arquebuse. Une invitation si douce & si polie, nous pénétra de reconnoissance, Boralho & moi. Nous lui abandonnames le choix de celui des deux qu'il jugeoit le plus convenable à ses vûes. Il ne se détermina pas tout d'un coup: mais après quelques momens de réflexion, il me nomma, comme le plus gai, & par conséquent le plus propre au commerce des Japonois,

quebuse, l'Auteur ajoute un éclaircissement curieux: » Comme le Nautaquin, dit-il, en » faisoit tout son amusement, ses Sujets » cherchant à lui plaire, prirent modéle de » celle-ci pour en faire plusieurs autres, & » réussirent avec tant d'industrie, qu'à notre » départ, c'est-à-dire, cinq mois & demi » après, il s'en trouva plus de six cens dans » le Pays. Bien plus, en l'année 1556, lors- » que le Viceroi Dom Alphonse de Noron- » ha, m'envoya au Japon avec un présent » pour le Roi de Bango, les Japonois m'as- » surerent qu'à Fucheo, Capitale de ce » Royaume, il y en avoit plus de trente » mille. Je fus étonné que cette invention » pût s'être multipliée jusqu'à ce point: mais » j'appris de quelques Marchands, gens » d'honneur & de qualité, que dans toute » l'Isle du Japon il y en avoit plus de trois » cens mille, & qu'eux-mêmes en avoient » transporté, en marchandise, au Pays des » Lequiens, jusqu'au nombre de vingt-cinq » mille. Ainsi l'arquebuse dont Zeimoto fit » présent au Nautaquin de Tanixuma en a » produit une si grande abondance, au Ja- » pon, qu'il n'y a point aujourd'hui de Ha- » meau qui n'en ait plus de cent, ni de villes » qui n'en ayent à milliers. On peut juger » par-là de l'industrie de ce Peuple, & com- » bien il a de goût pour les armes. *Pages* » 641 & 642.

qui ont naturellement l'humeur vive. Boralho, nous dit-il avec la même civilité, plus ſérieux & plus tourné par la nature aux affaires graves, entretiendroit la mélancolie du malade au-lieu de la diſſiper.

Il me donna au vieillard, qui attendoit ſa réponſe. Après lui avoir recommandé dans les termes les plus affectueux, de veiller ſans ceſſe à ma ſanté, il me fit compter deux cens taels, pour les beſoins particuliers de mon voyage. Nous nous mîmes le vieillard & moi, dans une barque à rames, qui nous fit doubler pendant la nuit toute l'Iſle de Tanixuma. Le matin, nous allâmes mouiller dans un port nommé Ihamango, d'où nous nous avançames à Quanquixuma, Ville aſſez conſidérable. De-là, nous étant rendus le jour d'après à *Tanora*, nous arrivames le lendemain à *Minato*, & le lendemain à Fiunga. Enfin nous deſcendimes dans une Fortereſſe qui ſe nomme Oſqui, à ſix lieues de la Ville. Je n'appris que dans cette place le nom de mon guide, qui s'appelloit Fijandono. Il s'y arrêta quelques jours, & nous y laiſſâmes notre barque, pour nous rendre par terre à la Cour. Nous y arrivâmes à midi. Cette heure, qui ne nous permettoit pas de paroître au Palais, obligea Fijandono de deſcendre dans ſa maiſon, où je fus traité de ſa femme & de ſes enfans, avec toutes ſortes de careſſes. Vers le ſoir, il me conduiſit à l'audience du Roi, qui nous fit recevoir à la porte du Palais par le Prince ſon fils, âgé de neuf ou dix ans, & précédé de quelques *Huiſſiers* avec leurs maſſes. Ce jeune Prince nous fit un compliment, qu'on prit ſoin de m'expliquer, pour me faire connoître avec quelle impatience j'étois attendu.

Il ſe rend à Bungo.

Nous trouvâmes le Roi au lit. Fijandono s'en étant approché pour lui rendre la Lettre du Nautaquin, eut avec lui quelques momens d'entretien, après lequel il me fit ſigne d'avancer. Le Roi me dit d'un air & d'un ton fort doux : » Ton arrivée ne m'eſt pas moins agréable que la pluie qui tombe » du Ciel eſt utile à nos campagnes ſemées de riz. On m'expliqua ces termes ; & leur nouveauté m'ayant cauſé de l'embarras, je demeurai quelques momens ſans réponſe. Le Roi, regardant les Seigneurs qui étoient autour de lui, leur dit : » Qu'il me croyoit effrayé par la vûe de ſa Cour ; que je n'é- » tois pas accoutumé à ce ſpectacle, & qu'il falloit me laiſſer le tems de » m'apprivoiſer. Un excellent interprete que j'avois reçu du Nautaquin, me fit comprendre auſſi-tôt le jugement qu'on portoit de moi. Je rappellai toutes les forces de mon eſprit pour raſſembler un tas de figures Aſiatiques, & de comparaiſons, où tous les animaux faiſoient leur rolle, depuis l'éléphant juſqu'à la fourmie. Peut-être mon interprete y joignit-il ſes propres idées : mais tous les courtiſans marquerent tant d'admiration pour cette ridicule harangue, que battant des mains à la vûe du Roi, ils dirent à ce Prince » qu'on » n'avoit jamais parlé avec une éloquence plus noble ; qu'il n'y avoit pas d'ap- » parence que je fuſſe un marchand, dont les notions ſe renferment dans » les affaires du commerce, mais plûtôt un Bonze, qui adminiſtroit les ſa- » crifices au peuple, ou du moins quelque grand Capitaine qui avoit couru » long-tems les mers. Le Roi parut ſi ſatisfait, qu'en impoſant ſilence à tout le monde, & déclarant qu'il vouloit être ſeul à m'interroger, il aſſura qu'il ne ſentoit plus aucune douleur. La Reine & les Princeſſes ſes filles, qui étoient aſſiſes près du lit Royal, ſe mirent à genoux pour exprimer leur ſatisfaction.

Dans quel état il trouve le Roi.

Son embarras.

Comment il le répare.

MENDEZ PINTO.

Elles remercierent le Ciel, en y levant les mains & les yeux, des graces qu'il accordoit au Royaume de Bungo (38)

L'Auteur guérit le Roi de Bungo de toutes ſes maladies.

Alors le Roi m'ayant fait placer plus proche de ſa tête me pria de ne pas m'ennuyer de cette ſituation, parce qu'il ſouhaitoit de me voir & de me parler ſouvent. Il me demanda ſi dans mon pays ou dans mes voyages, je n'avois pas appris quelque remede pour ſa maladie, ſur-tout ſur un fâcheux dégoût de toutes ſortes de nourriture, qui ne lui avoit pas permis de manger depuis deux mois. Je me ſouvins que dans la Jonque où j'étois arrivé à Tanixuma, j'avois vû guérir diverſes maladies par l'infuſion d'un bois de la Chine, dont j'avois admiré la vertu. Ce ſecours que je lui propoſai, & qu'il envoya demander ſur le champ au Nautaquin, répondit ſi parfaitement à mes eſperances, que dans l'eſpace de trente jours il fut guéri de tous ſes maux, dont le principal étoit une eſpece de paralyſie, qui lui ôtoit depuis deux ans le mouvement des bras. Après un ſervice de cette importance, je me vis preſqu'au même dégré de faveur, dans cette Cour, que Zeimoto à celle du Nautaquin.

Son adreſſe ſoutient ſon credit.

Mon ſeul embarras étoit de répondre à mille queſtions bizarres qu'on me propoſoit continuellement: mais j'étois ſoulagé par la facilité avec laquelle on ſe contentoit de mes plus frivoles explications. J'employois le reſte du tems à m'inſtruire des uſages du pays, à viſiter les édifices, ou à me donner le ſpectacle des fêtes & des amuſemens. Le Nautaquin ayant envoyé au Roi quelques arquebuſes de la fabrique de ſon Iſle, l'impatience que tout le monde eut bien-tôt d'apprendre à tirer, augmenta beaucoup mon crédit. Sans avoir l'habileté de Zeimoto, je m'attirai de l'admiration en tuant quelques petits oiſeaux, & je fis valoir particulierement mes connoiſſances pour la compoſition de la poudre. Les premiers Seigneurs de la Cour prenoient des leçons de moi. J'exagerois la néceſſité de mon ſecours, & je n'accordois de la poudre aux plus empreſſés qu'avec beaucoup de ménagement. Mais cette conduite, quoiqu'auſſi ſage en elle-même, qu'utile au ſoutien de ma fortune, devint l'occaſion de ma ruine.

Malheur qui arrive au fils du Roi en tirant de l'arquebuſe.

Un des fils du Roi, nommé *Arichaudono*, âgé de ſeize à dix-ſept ans, m'ayant prié de lui apprendre à tirer, je differois de jour en jour à le ſatisfaire, dans la ſeule vûe de lui faire attacher plus de prix à mes ſervices; cependant le Roi ſon pere, auquel il fit quelques plaintes de ce délai, me demanda plus de complaiſance pour un fils qu'il aimoit fort tendrement. Mes premieres leçons ne furent remiſes qu'à l'après midi du même jour. Mais le jeune Prince, ayant accompagné la Reine ſa mere dans un pelerinage qu'elle fit pour la ſanté du Roi, ne put venir chez moi que le lendemain. Il avoit à ſa ſuite deux jeunes Seigneurs du même âge. Je m'étois endormi ſur ma natte, près des arquebuſes & de la poudre. Comme il m'avoit vu tirer pluſieurs fois, il ſe fit un plaiſir de me ſurprendre; & ſe hâtant de charger une arquebuſe, ſans ſavoir quelle quantité de poudre il y falloit mettre, il eut l'imprudence de remplir le canon juſqu'à la moitié de ſa hauteur. Il voulut tirer contre un oranger. Un des deux jeunes Seigneurs alluma la méche. Le coup partit, & m'éveilla: mais l'arquebuſe ayant crevé par trois endroits, le malheureux Prince fut bleſſé de deux éclats du fer, dont l'un lui em-

(38) Page 649 & précédentes.

porta le pouce de la main. Je ſortis à l'inſtant. Il étoit tombé ſans connoiſſance. Les deux Seigneurs prirent la fuite vers le Palais, en criant par les rues que l'arquebuſe de l'Etranger avoit tué le Prince (39).

Péril où la vie de l'Auteur eſt expoſée.

Cette affreuſe nouvelle répandit une ſi vive allarme dans toute la ville, que la plûpart des Habitans ſe précipiterent avec de grands cris vers ma Maiſon. Le Roi même s'y fit apporter, dans une eſpece de fauteuil, ſur les épaules de quatre hommes; & la Reine le ſuivit à pied, ſe ſoutenant ſur les bras de deux femmes, & ſuivie des deux Princeſſes ſes filles, qui marchoient toutes échevelées, avec un grand nombre d'autres Dames. Dans mon premier ſaiſiſſement, j'avois pris le Prince entre mes bras, & je l'avois porté dans ma chambre, où je m'efforçois d'arrêter ſon ſang & de lui faire rappeller ſes eſprits. On me trouva occupé de ces deux ſoins: mais la plûpart des ſpectateurs, qui me voyoient auſſi couvert que lui de ſon propre ſang, conclurent que je l'avois tué; & mille cimeterres, que je vis briller autour de moi, me firent connoître le ſort auquel je devois m'attendre. Cependant le Roi ſuſpendit les effets de cette violence, pour ſe faire expliquer la cauſe d'un ſi funeſte accident; de peur, ajouta-t-il, que le crime ne fût venu de plus loin, & que je n'euſſe été corrompu par les parens des traîtres qu'il avoit condamnés depuis peu au dernier ſupplice (40). Malheureuſement pour moi, la crainte avoit fait fuir mon Interpréte; & cette circonſtance étoit capable d'aggraver les ſoupçons. On le découvrit néanmoins après de longues recherches. Il fut amené au Roi, chargé de chaînes. Mais on m'avoit déja livré aux Officiers de la Juſtice, qui m'avoient fait lier les mains, & qui commençoient à me traiter comme un coupable averé. Le Préſident étoit aſſis, les deux bras retrouſſés juſqu'aux épaules, tenant de la main droite un poignard rougi dans le ſang du Prince. J'étois à genoux devant lui, environné des autres Officiers; & cinq Bourreaux, qui étoient debout derriere moi, avec leurs cimeterres nuds, ſembloient n'attendre qu'un mot ou un ſigne pour l'exécution (41).

Comment il eſt traité par la Juſtice.

Ces horribles préparatifs s'étoient faits apparemment pour l'interrogation, pendant que mon Interpréte avoit été conduit devant le Roi. Il fut amené au Tribunal. Mon épouvante redoubla, lorſque je le vis paroître au milieu d'une trouppe de Gardes, les mains liées, auſſi pâle, auſſi tremblant que moi. On me fit diverſes queſtions, auxquelles je ne laiſſai pas de répondre avec toute la force de l'innocence. J'ignore quelle impreſſion mes réponſes firent ſur mes Juges. Mais le Ciel permit que le jeune Prince étant revenu d'un long évanouiſſement ſouhaita de me voir; & qu'apprenant la rigueur avec laquelle j'étois traitté, l'inquiétude de mon ſort alla juſqu'à lui faire proteſter qu'il ne recevroit aucun ſecours, ſi je n'étois délivré ſur le champ des mains de la Juſtice. Un ordre du Roi vint adoucir auſſi-tôt la ſévérité d'un inflexible Tribunal. On m'ota mes chaînes; & je fus conduit au Palais, où le Prince me fit des ſatisfactions & des excuſes, qui ne laiſſerent rien à déſirer pour ma juſtification. Il avoit été panſé par quelques Bonzes, qui font l'office de

A quoi il doit la vie.

(39) Page 652.
(40) Page 653.
(41) Le ſupplice le plus ordinaire au Japon, eſt de mettre les coupables en pieces à coups de ſabre.

MENDEZ PINTO.

Médecins & de Chirurgiens au Japon : mais la bleſſure étoit ſi dangereuſe, qu'ils paroiſſoient douter eux-mêmes de leur méthode. Une longue expérience, que je n'avois pu manquer d'acquérir dans un ſi grand nombre d'avantures militaires, me fit rappeller la connoiſſance de quelques remedes que j'avois vûs employer avec ſuccès. Je les propoſai avec d'autant plus de confiance, que le jeune Prince paroiſſoit attendre de moi ſa guériſon. Le Roi, qui croyoit me devoir la vie & la ſanté, ne balança point à me confier le ſoin de ſon fils. Je m'armai de courage, & l'ayant prié de faire éloigner tous les Bonzes : » *Je fis ſept points à la main droite*, qui me parut la moins dan- » gereuſe des deux bleſſures. Un bon Chirurgien en eut peut-être fait beau- » coup moins. A la tête, qui me cauſoit plus d'embarras, *je n'en fis que* » *cinq* ; après quoi, j'y appliquai des étouppes trempées dans des blancs » d'œuf, avec de bonnes ligatures, telles que je les avois vu faire en mille » occaſions. Cinq jours après, je coupai les points, & je continuai de panſer » les deux plaies. Vingt jours après, le Prince ſe trouva ſi parfaitement » guéri, qu'il ne lui reſta qu'une petite cicatrice au pouce (42).

Il guérit le Prince de Bungo.

Après cette dangereuſe opération, je reçus du Roi & de toute la Cour, des honneurs & des careſſes qu'il me ſeroit difficile de repréſenter. La Reine & les Princeſſes ſes filles m'envoyerent quantité d'étoffes de ſoye. Les Seigneurs me firent préſent d'un grand nombre de cimeterres. On me compta, de la part du Roi, ſix cens taels. Enfin, cette dangereuſe audace me valut plus de quinze cens ducats (43).

Récompenſes qu'il reçoit.

Cependant mes réflexions ſur le péril dont le Ciel m'avoit délivré, & l'avis que je reçus de mes compagnons, que le Corſaire Samipocheca faiſoit ſes préparatifs pour retourner à la Chine, me déterminerent à demander au Roi la permiſſion de le quitter. Il me l'accorda. Son affection ſe ſoutint juſqu'au dernier moment. Il me donna une Barque, remplie de toutes ſortes de proviſions ; & pour Capitaine, un homme de qualité, avec lequel étant parti de Fucheo un Samedi matin, j'arrivai le Vendredi ſuivant au Port de Tanixuma.

Il quitte le Roi de Bungo.

Quinze jours, que nous paſſâmes encore dans cette ville, donnerent le tems au Corſaire d'achever ſes préparatifs. Il fit voile enfin pour Liampo. Nous y arrivâmes heureuſement. Les principaux Habitans nous reconnurent, & nous rendirent ce qu'ils croyoient devoir aux amis d'Antonio Faria. Cependant, paroiſſant étonnés de notre confiance pour les Chinois, ils nous demanderent d'où nous étions venus, & dans quel lieu nous nous étions embarqués avec eux. Chriſtophe Boralho leur apprit librement nos avantures. L'Iſle de Tanixuma, le Japon, & toutes les richeſſes que nous y avions admirées, furent pour eux autant de nouvelles connoiſſances, qu'ils reçurent avec étonnement. Dans la joie de cette découverte, ils ordonnerent une proceſſion ſolemnelle, depuis l'Egliſe de Notre-Dame de la Conception juſqu'à celle de Saint Jacques, qui étoit à l'extrêmité de la ville (44). Enſuite la piété fit place à l'ambition. Chacun s'empreſſa de tirer les premiers fruits de nos lumieres. Il ſe forma divers partis qui mirent l'enchere à toutes les marchandiſes ; & les Marchands Chinois profiterent de cette fermentation pour

Les Portugais de Liampo ne connoiſſoient pas le Japon.

(42) Page 659. (43) *Ibidem*. (44) Page 660.

faire monter le *Pico* de ſoie juſqu'à cent ſoixante taels. En moins de quinze jours, neuf Jonques Portugaiſes, qui ſe trouvoient au Port de Liampo, furent prêtes à faire voile; quoiqu'en ſi mauvais ordre, que la plûpart n'avoient pas d'autres Pilotes que les Maîtres mêmes, qui n'avoient aucune connoiſſance de la navigation (45).

MENDEZ PINTO. Leur avidité à profiter de cette découverte.

Elles partirent dans cet état, malgré les fâcheuſes circonſtances de la ſaiſon & du vent. L'avidité du gain ne connoiſſoit aucun danger. Je fus moi-même un des malheureux qui ſe laiſſerent engager dans ce fatal voyage. Le premier jour, nous gouvernâmes, comme à tâtons, entre les Iſles & la terre ferme. Mais, vers minuit, une affreuſe tempête nous ayant livrés à la fureur du vent, nous échouâmes ſur les bancs de *Gotom*, où des neuf Jonques, deux ſeulement eurent le bonheur d'échapper. Les ſept autres périrent, avec plus de ſix cens hommes, entre leſquels on comptoit cent quarante des principaux Portugais de Liampo. Cette perte, en marchandiſes, fut eſtimée à plus de trois cens mille ducas (46).

Ils font naufrage.

J'avois le bonheur de me trouver dans une des deux autres Jonques. Nous ſuivîmes la route que nous avions commencée, juſqu'à la vûe de l'Iſle de *Lequios*, où nous fûmes battus d'un ſi furieux vent de Nord-Eſt, augmenté par la conjonction de la lune, que nos deux Batimens furent ſéparés pour ne ſe revoir jamais. Dans l'après-midi, le vent s'étant changé à l'Oueſt Nord-Oueſt, les vagues s'éleverent ſi furieuſement, qu'il devint impoſſible d'y réſiſter. Notre Capitaine, qui ſe nommoit Gaſpard Mello, voyant la proue entr'ouverte, & plus de neuf pieds d'eau dans la Jonque, réſolut, de concert avec les Officiers, de couper les deux mâts. Mais tous les ſoins qui furent employés à cette opération n'empêcherent point que le grand mât, dans ſa chute, n'écraſât cinq Portugais; ſpectacle pitoyable, & qui acheva de nous ôter les forces. La tempête ne faiſant qu'augmenter, nous nous vîmes forcés de nous abandonner aux Flots juſqu'à l'arrivée des ténébres, où toutes les autres parties de notre Batiment commencerent à s'ouvrir (47). Nous paſſâmes la nuit dans cette horrible ſituation. Vers le jour, nous touchâmes ſur un banc, où du premier choc, la Jonque fut miſe en pieces, avec des circonſtances ſi déplorables, que ſoixante-deux hommes y perdirent la vie; les uns noyés, les autres écraſés ſous la quille (48).

Entre tant de malheureux, nous demeurâmes ſur le ſable au nombre de vingt-quatre, ſans y comprendre quelques femmes. Aux premiers rayons du jour, la vûe *des monſtres de l'Iſle de feu* (49), & de la montagne de *Taydican*, nous fit reconnoître la grande Iſle de Lequios. Nous étions bleſſés, preſque tout, par le froiſſement des coquilles & des cailloux du banc. Après nous être recommandés à Dieu avec beaucoup de larmes, nous marchâmes dans l'eau juſqu'à l'eſtomac. Enſuite traverſant quelques endroits à la nage, nous

L'Auteur ſe ſauve avec vingt-trois autres.

(45) Page 661.

(46) A trente-huit degrés de latitude du Nord.

(47) Alors notre Capitaine, & tous autant que nous étions, voyant le miſérable état où nos pechés nous avoient réduits, nous eûmes recours à une Image de Notre-Dame, que nous priâmes, à force de larmes & de grands cris, de nous obtenir de ſon Fils la rémiſſion de nos péchés. *Page 663.*

(48) *Ibidem.*

(49) L'Auteur ne s'explique pas mieux ſur ces monſtres. Le Mont Taydican eſt connu.

MENDEZ PINTO.

employâmes cinq jours à nous approcher de la terre ſans autre nourriture que les herbes qui nous étoient apportées par les flots. Nous arrivâmes au rivage. Il étoit couvert de bois, où nous trouvâmes d'autres herbes, aſſez ſemblables à l'ozeille, qui furent notre unique reſſource pendant trois jours. Le quatriéme, nous fûmes apperçûs par un Inſulaire, qui gardoit quelques beſtiaux, & qui ſe mit à courir auſſi-tôt vers une montagne voiſine, pour donner l'allarme aux Habitans d'un village, dont nous n'étions éloignés que d'un quart de lieue. Bien-tôt nous vîmes paroître environ deux cens hommes, qui s'étoient raſſemblés au bruit des tambours & des cornets. Leurs Chefs étoient à cheval, au nombre de quatorze. Ils vinrent droit à nous, & quelques-uns ſe détacherent pour nous obſerver. Lorſqu'ils nous virent ſans armes, preſque nuds, la plupart à genoux, pour invoquer le ſecours du Ciel, & deux femmes déja mortes de miſere, ils furent touchés d'une ſi vive compaſſion, qu'étant retournés vers ceux qui les ſuivoient, ils les firent arrêter, avec défenſe de nous cauſer aucun mal. Cependant ils revinrent à nous, accompagnés de ſix hommes de pied, qui étoient les Officiers de leur Juſtice, & nous ayant exhortés à ne rien craindre, parce que le Roi des Lequiens étoit un Prince juſte & plein de pitié pour les miſérables, ils nous firent lier trois à trois pour nous conduire à leurs habitations. Nous étions moins raſſurés par leurs diſcours, qu'effrayés par un traitement ſi rigoureux. Il nous reſtoit trois femmes, qui tomberent pâmées de foibleſſe & de crainte. Quelques Inſulaires les prirent entre leurs bras, & les portoient tour à tour; ce qui n'empêcha point que dans la marche il n'en mourût deux, qui furent laiſſées en proie aux bêtes feroces, dont nous avions vû paroître un grand nombre. Après avoir marché juſqu'au ſoir, nous arrivâmes dans un bourg d'environ cinq cens feux, que nous entendîmes nommer *Cypantor*. Là, nous fûmes enfermés dans un grand Temple, dont les murailles étoient fort hautes & ſans aucun ornement, ſous une garde de plus de cent hommes, qui parmi des cris mêlés au ſon des tambours, nous veillerent pendant toute la nuit (50).

Comment ils ſont traités par les Inſulaires de Lequios.

Ils ſont menés à Cypantor.

Le lendemain, on nous fournit aſſez abondamment du riz, du poiſſon, & divers fruits de l'Iſle. La charité des Habitans alla même juſqu'à nous donner quelques habits. Mais un Courier du *Broquen*, c'eſt-à-dire, du premier Officier de l'Etat, apporta vers le ſoir un ordre de nous conduire à Pungor, Ville éloignée de ſept lieues. Cette nouvelle cauſa beaucoup de mouvemens dans le Bourg, comme ſi les Habitans euſſent reclamé quelque droit qu'on prétendoit violer. On dreſſa pluſieurs mémoires, qui furent envoyés au Broquen par ſon Courrier. Cependant quelques Officiers & vingt hommes à cheval, qui arriverent le jour ſuivant, nous enleverent ſans oppoſition. Nous nous arrêtâmes le ſoir, dans une Ville nommée *Gondexilau*, où l'on nous fit paſſer la nuit dans un cachot, & nous arrivâmes le lendemain à Pungor.

Et delà à Pungor.

Trois jours après, nous parûmes devant le Broquen, dans une grande ſalle, où nous le trouvâmes aſſis ſous un dais fort riche, environné de ſix Huiſſiers avec leurs maſſes, & de pluſieurs gardes, qui portoient de longues Pertuiſanes damaſquinées d'or & d'argent. Il nous fit diverſes queſtions auxquel-

(50) Pages 667 & précédentes.

les

les nous répondîmes avec autant de bonne foi que d'humilité (51). Notre infortune le toucha si vivement, malgré quelques apparences de sévérité, qu'ayant re-

MENDE PINTO. Ils y sont interrogés.

(51) Pages 669 & suivantes. Cet interrogatoire donne une idée admirable de la Justice & de la Religion de ces Peuples. Le voici dans les termes du Traducteur : » Après » qu'on eut imposé silence aux assistans, nous » nous prosternâmes devant le Broquen, & » nous le suppliâmes, les larmes aux yeux, » par le Dieu qui a fait le Ciel & la Terre, » de prendre pitié de notre misere, nous » pauvres Etrangers, que la mer avoit ré- » duits à ce déplorable état, & qui nous » trouvions destitués de tous secours, com- » me il avoit plu à Dieu de le permettre » pour nos péchés. A ces mots, le Broquen » regardant ceux qui étoient autour de lui, » après avoir fait quelques signes de tête ; » Que vous semble de ces gens-là, leur dit- » il ? Certes, en voici un qui parle de Dieu » en homme qui a connoissance de sa vérité. » Il faut bien qu'il y ait quelque autre grand » monde dont nous n'avons pas connoissan- » ce. Ainsi, puisque ces hommes connois- » sent la source de tout bien, il est raison- » nable qu'on procéde envers eux comme ils » nous le demandent par leurs larmes Alors » se tournant vers nous, qui étions encore » prosternés par terre, avec les mains hauf- » sées, comme si nous eussions adoré Dieu, » il nous dit qu'il avoit grande compassion » de notre misere & de notre douleur, mais » que son devoir l'obligeant de remplir sa » charge il nous prioit de ne pas nous éton- » ner s'il nous faisoit quelques demandes » nécessaires pour le bien de la Justice, & » qu'il nous promettoit de nous la rendre, » étant assuré que le Roi, son Maître, étoit » porté envers les Pauvres d'une volonté vrai- » ment royale.

» Il fit incontinent venir devant lui les » Greffiers & autres Officiers de Justice. En- » suite, s'étant levé avec une mine sévere » & un cimeterre nud en main, il com- » mença à nous interroger d'une voix hau- » te, afin que chacun le pût ouir : Moi, » nous dit-il, *Pinaquila*, Broquen de cette » ville de Pungor, par la volonté de celui » de qui nous tenons les cheveux de nos tê- » tes, Roi de la Nation de Lequios & de » tout ce Pays des deux mers, vous avise & » vous commande par la force de ma paro- » le, que vous ayez à me dire clairement & » d'un cœur net, quelles gens vous êtes & » de quelle nation, ensemble quel est votre » Pays & comment il s'appelle.

» Nous répondimes que nous étions Por- » tugais, la plûpart natifs de Malaca. Voilà » qui est bien, reprit-il ; mais quelle avan- » ture vous a conduits dans cette contrée, » & où aviez-vous dessein d'aller quand » vous avez fait naufrage ? Nous lui dîmes, » conformément à la vérité, que nous étant » embarqués au Port de Liampo avec nos » marchandises pour aller à Tanixuma, une » si grande tourmente nous avoit surpris pro- » che l'Isle du feu ; que notre Jonque avoit » coulé sur le banc de Taydacan, où de no- » nante-deux personnes que nous étions, il » s'en étoit noyé soixante-huit, sans que » de ce grand nombre il se fût sauvé que » nous autres vingt-quatre qu'il voyoit de- » vant lui tout couverts de playes, laquelle » chose nous reconnoissions être advenue par » un miracle particulier de Dieu.

» A ces paroles, s'étant un peu arrêté ; Et » sous quel titre, repliqua-t-il, possédiez- » vous tant de richesses & tant de pieces de » soie qui étoient dans votre Jonque ? Cer- » tes il n'est pas croyable que vous puissiez » avoir acquis tant de biens autrement que » par volerie, qui est une grande offense » contre Dieu. Nous lui répliquâmes à cela » qu'assurément nous étions Marchands & » non pas larrons, parce que le Dieu en qui » nous croyions nous défendoit par sa sainte » loi de tuer & de dérobber. Alors le Bro- » quen regardant ceux qui étoient autour de » lui ; Sans doute, leur dit-il, si ce que ces » gens affirment est véritable, nous pouvons » bien dire qu'ils sont comme nous, & que » leur Dieu est très-bon ; ce qu'il semble » qu'on peut inférer de leurs paroles.

» Cependant, reprenant un visage fort » severe & l'action d'un homme fâché, com- » me un Juge qui exerçoit sa charge avec » intégrité ; il continua de nous faire plu- » sieurs demandes, & nous dit en dernier » lieu : Je voudrois bien savoir pourquoi » ceux de votre Nation, quand ils prirent » autrefois Malaca, poussés à cette action » par une extrême avarice, tuerent les nô- » tres avec si peu de pitié ; de quoi sont en- » core foi quelques veuves qui en ces con- » trées ont survécu à leurs maris ? Nous ré- » pondîmes que telle chose étoit arrivée par » une avanture de guerre, plutôt que par un » desir de voler ; ce que nous n'avions accou-

MENDEZ PINTO.

cueilli toutes nos réponſes, il y mêla des réflexions favorables, par leſquelles il combattit les fauſſes idées que quelques Chinois avoient fait prendre de nous. Cependant nous continuâmes d'être reſſerrés pendant deux mois. Le Roi, faiſant gloire de ſon zele pour la juſtice, envoya ſecretement dans notre priſon un homme de confiance, qui prenant avec nous la qualité de Marchand Etranger, employa beaucoup d'adreſſe à nous faire confeſſer notre profeſſion & la vérité de nos deſſeins. Mais nos explications furent ſi ſimples, & les témoignages de notre douleur ſi naturels, que cet eſpion en parut attendri juſqu'à nous faire un préſent de trente taels & de ſix ſacs de riz. Il y a beaucoup d'apparence qu'il en avoit reçu l'ordre du Roi; & nous apprîmes du Geolier que ce Prince étoit réſolu de nous rendre la liberté.

Mauvais office qu'ils reçoivent d'un Corſaire.

Nous étions dans cette douce eſpérance, lorſque l'arrivée d'un Corſaire Chinois, à qui le Roi donnoit une retraite dans ſon Iſle, à condition d'entrer en partage du butin, nous replongea dans un horrible danger. C'étoit un des plus grands ennemis de notre Nation, depuis un combat que les Portugais lui avoient livré au Port de Lamau, & dans lequel ils lui avoient brûlé deux Jonques. La faveur dont il jouiſſoit, non-ſeulement à la Cour de Lequios, mais dans l'Iſle entiere, où ſes brigandages faiſoient entrer continuellement de nouvelles richeſſes, diſpoſa le Roi & ſes Sujets à recevoir les inſpirations de ſa haine. Auſſi-tôt qu'il eut appris notre diſgrace, & qu'on penſoit à nous renvoyer abſous, il nous chargea des plus noires accuſations. Les Portugais étoient des eſpions qui venoient obſerver les forces d'un pays, ſous le voile du commerce, & qui profitoient de leurs lumieres pour faire paſſer tous les Habitans au fil de l'épée. Ces diſcours répandus ſans ménagement & confirmés avec audace, firent tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi, qu'après avoir revoqué les ordres qu'il avoit déja donnés en notre faveur, il nous condamna ſur de nouvelles inſtructions, au ſupplice des traîtres; c'eſt-à-dire, *à nous voir démembrés en quatre quartiers*, qui devoient être expoſés dans les places publiques. Cette Sentence qu'il porta ſans nous avoir entendus, fut envoyée au Broquen, avec ordre de l'exécuter dans quatre jours (52). Elle pénétra auſſi-tôt juſqu'à nous; & dans la conſternation d'un ſort ſi déplorable, nous ne penſâmes qu'à nous diſpoſer à la mort.

Ils ſont condamnés à la mort.

Faveur du Ciel qui les ſauve.

Si j'ai quelquefois donné le nom de miracle aux ſecours que j'ai reçus du Ciel dans l'extrémité du danger, c'eſt ici que je dois faire admirer le plus éclatant de ſes bienfaits. De pluſieurs Portugaiſes, qui avoient trouvé la fin de leur miſérable vie depuis notre naufrage, il en reſtoit une, femme d'un Pilote qui étoit priſonnier avec nous, & mere de deux enfans, qu'une mal-

» tumé de faire en aucun lieu. Que dites-
» vous? reprit-il. Pouvez-vous nier que ce-
» lui qui conquête ne dérobbe point? Qui
» force ne tue-t-il pas? Qui maîtriſe ne ſcan-
» daliſe-t-il pas? Qui ſe montre avare n'eſt-
» il pas larron? Qui opprime ne fait-il par
» l'action d'un Tyran? Et voilà toutes les
» qualités qu'on vous donne & qu'on aſſure
» de vous par la loi de toute vérité. Il eſt
» donc manifeſte que ſi Dieu vous abandon-
» ne, permettant aux vagues de la mer de
» vous engloutir, c'eſt plutôt un pur effet
» de ſa juſtice, qu'aucune injure qui vous
» ſoit faite.

» Là-deſſus, il commanda aux Officiers de
» nous remener en priſon, diſant qu'il nous
» accorderoit une autre audience, ſuivant la
» grace qu'il plairoit au Roi de nous faire,
» de quoi nous demeurâmes fort affligés, &
» ſans aucune eſpérance de vie. *Pages* 673 &
» *précédentes.*

(52) Pages 672 & 673.

heureuſe tendreſſe lui avoit fait prendre à bord. Un ſentiment de pitié, pour elle & pour deux innocens, avoit porté une Dame de la Ville à la loger dans ſa maiſon; & cet azyle étoit devenu pour nous une ſource de bienfaits, que nous avions partagés continuellement avec ſon mari. On leur apprit notre malheur, dans la ſeule vûe de la conſoler. Elle fut ſi frappée de cette nouvelle, qu'étant tombée ſans connoiſſance, elle demeura long-tems comme inſenſible. Mais, rappellant ſes eſprits, elle ſe déchira ſi cruellement le viſage *à belles ongles*, que ſes joues ſe couvrirent de ſang. *Un ſpectacle ſi nouveau* attira toutes les femmes de la Ville, & la compaſſion devint un ſentiment général. Après quelques délibérations, elles convinrent d'écrire une Lettre commune à la Reine mere du Roi, pour lui repréſenter que nous étions condamnés ſans preuves & ſur la ſimple foi d'un Ennemi. Elles lui rendoient compte de notre véritable hiſtoire, & des raiſons qui portoient le Corſaire à la vangeance. L'avanture de la Portugaiſe, ſa ſituation & celle de ſes enfans, ne furent pas oubliées. Cette Lettre, ſignée de cent femmes, les principales de la Ville, fut envoyée par la fille du Mandarin de Comanilau, Gouverneur de l'Iſle de Banca, qui eſt au Sud de Lequios. On fit tomber le choix ſur elle, parce qu'elle étoit niece de la premiere Dame d'honneur de la Reine. Elle partit pour *Bintor*, où le Roi faiſoit ſa réſidence, à ſix lieues de Pungor; accompagnée de deux de ſes freres, & de pluſieurs Gentilshommes de la premiere diſtinction (53).

MENDEZ PINTO.

Nous fûmes avertis du ſecours que la Providence nous avoit envoyé, & nous ne ceſſâmes point de prier le Ciel pour le ſuccès d'un voyage au-

Généroſité des Femmes de Lequios.

(53) Le détail de cette négociation ſeroit ennuyeux : mais, pour en conſerver quelques traits, la fille du Mandarin ayant trouvé ſa tante, qui ſe nommoit *Nhay Meicamur*, diſpoſée à protéger l'innocence, la preſſa de voir la Reine, & cette Princeſſe entra dans tous les ſentimens qui lui furent inſpirés. Elle ſe rendit le matin dans la Chambre du Roi ſon Fils, avec ſa Dame d'honneur & ſa Niece. Après lui avoir lû la lettre des Dames de Pungor, elle lui fit expliquer le fond d'une affaire qui intereſſoit également ſa conſcience & ſon honneur. L'Auteur apprit enſuite que cette explication avoit été accompagnée de beaucoup de larmes. » Pendant ce tems-là, le Roi regardoit attentivement ſa mere. Enfin, prenant la parole; » Madame, lui répondit il, il faut que je » vous diſe en vérité ce que j'ai ſongé cette » nuit. Il m'a ſemblé que je me voyois devant un Juge fort courroucé, qui portant » la main par trois fois ſur ſon viſage, » comme s'il m'avoit menacé, je te promets, » me diſoit-il, que ſi le ſang de ces Etrangers rejaillit juſqu'à moi, ou s'il crie vangeance à mes oreilles, toi & les tiens ſatisferez à ma juſtice : ce qui me fait croire » qu'aſſurément cette viſion vient de Dieu, » pour l'amour duquel je fais cette aumône à » ſa louange, & leur donne à tous la vie & » la liberté, afin qu'ils s'en puiſſent aller où » ils voudront : & outre cela, je veux qu'on » leur équipe un Vaiſſeau à mes dépens, & » qu'on les fourniſſe de tout ce qui leur eſt » néceſſaire. La Reine remercia ſon Fils. Les deux Dames remercieteut la Reine. Tous les Officiers de la Juſtice, qui n'avoient approuvé que par ſoumiſſion la rigoureuſe ſentence du Roi, applaudirent à ſa clémence. Les Lettres d'abolition furent expédiées ſur le champ, & ſignées *Hira-Pitau-Xinancor-Ambulee.* » Alors, la Fille du Mandarin n'eut point de » repos qu'elle ne fût partie d'avec ſa Taute, » & uſa d'une ſi grande diligence, qu'en peu » de tems elle revint à Pungor, & rendit les » Lettres au Broquen, qui les voyant fit » incontinent aſſembler tous les *Peretendas*, » Chumbins, & autres Officiers de Juſtice. » Il s'en vint à la priſon, où nous étions en » ce tems là bien gardés. Comme nous les » vimes entrer, nous nous écriâmes tous enſemble, Seigneur Dieu, miſéricorde : de » quoi le Broquen & autres de ſa ſuite furent » ſi fort effrayés, qu'il y en eut parmi eux » qui ne purent retenir leurs larmes. *Pages* » *687 & précédentes.*

MENDEZ PINTO.

quel notre vie ou notre mort étoient attachées. Le Roi ſe laiſſa fléchir, à l'occaſion d'un ſonge qui l'avoit diſpoſé à recevoir les ſollicitations de la Reine mere. Ses Lettres de grace arriverent à Pungor, le jour marqué pour notre ſupplice. Elles nous furent apportées par le Broquen même, qui avoit toujours gémi de l'injuſtice de notre Sentence, & qui parut preſqu'auſſi ſenſible que nous à cette heureuſe révolution. Il nous mena dans ſon propre Palais, où toutes les Dames de la Ville vinrent ſe réjouir de leur ouvrage, & s'en crurent bien payées par nos remercimens. Pendant quarante-ſix jours que nous paſſâmes encore dans l'Iſle, pour attendre l'occaſion de la quitter, elles ſe diſputerent le plaiſir de nous traiter dans leurs maiſons (54), & nous y reçûmes toutes nos néceſſités avec tant d'abondance, que nous emportâmes chacun la valeur de cent ducats. La Portugaiſe, qui méritoit le premier rang dans notre reconnoiſſance, en eut plus de mille, accompagnés d'une infinité de préſens qui dédommagerent ſon mari de toutes ſes pertes. Enfin, le Broquen nous fit obtenir place dans une Jonque Chinoiſe, qui partoit pour Liampo, après avoir fait donner au Capitaine des cautions pour notre ſureté (55).

Obſervations ſur l'Iſle de Lequios.

Je ne quittai point la grande Iſle de Lequios, ſans avoir fait quelques obſervations ſur ſes propriétés (56). Elle n'a pas moins de deux cens lieues de circuit, c'eſt-à-dire, environ ſoixante de longueur, & trente dans ſa plus grande largeur. Le Pays reſſemble beaucoup à celui du Japon; mais dans quelques endroits, il eſt plus montagneux, quoiqu'au centre il ſoit plat & fertile. Les campagnes y ſont arroſées de pluſieurs rivieres, qui rendent les terres fort propres à porter du riz & du bled. Auſſi ces deux eſpeces de grain y ſont-elles en abondance. On trouve, dans les montagnes, quantité de mines de cuivre, que les Habitans ont l'art de fondre avec des mélanges qui le rendent plus fin, & dont on charge pluſieurs Navires pour les Ports de la Chine & du Japon, & pour les Iſles du Sud, telles que Seſirau, Gito, Tuxanx, & Pollun. Le fer, l'acier, le plomb & l'étain n'y ſont pas moins communs. L'Iſle eſt également riche en alun, en ſel de nitre, en ſouffre, en miel & en cire; en ſucre, en gingembre, beaucoup meilleur que celui qui vient des Indes. On y fait un grand commerce de belles coquilles, dont les Japonois ſe ſervent au lieu de vitres. Elle produit pluſieurs ſortes d'excellens bois, ſur-tout l'angelin, le chateigner, le buys, le chêne & le cedre, dont les Inſulaires font leurs vaiſſeaux & leurs barques. Du côté de l'Oueſt, la grande Iſle en a cinq autres, qui ſont auſſi fort grandes, où l'on trouve des mines d'argent, des perles, de l'ambre, de l'encens, de la ſoie, de l'ébene & divers bois de teinture, une ſorte de bois, nommé Poytau, qui eſt renommé pour les édifices, & quantité de poix ſauvage. A la vérité la ſoie

(54) » Ce qui eſt, dit l'Auteur, un effet » du bon naturel des femmes de ce Pays, qui » leur eſt ordinaire à toutes.

(55) Pages 689 & précédentes.

(56) Pinto la place à vingt-neuf degrés du Nord. Nos Geographes la mettent vers le vingt-ſix & le vingt-ſept, & lui font couper obliquement le cent quarante cinquiéme degré de longitude. L'Auteur s'arrête à cette courte deſcription, » Afin qu'il plaiſe à Dieu d'inſ- » pirer à la Nation Portugaiſe de conquérir » l'Iſle, premierement pour l'exaltation & » l'accroiſſement de la Sainte Foi Catholi- » que, & après cela pour le grand profit » qu'on en peut tirer. Ses vœux n'ont pas été exaucés.

n'y eſt pas dans la même abondance qu'à la Chine ; mais les Habitans ne laiſſent pas de ſe vétir indifféremment, comme les Chinois, de ſoie, de lin, de cotton, & de quelques damas qui leur viennent de Nanquin. Ils ſont grands mangeurs, livrés en général aux plaiſirs des ſens, mauvais guerriers, & preſque ſans armes. En 1656, pendant que j'étois à Malaca, on y vit arriver un Portugais, nommé Pero Gomez d'Almeyda, avec un riche préſent & des Lettres du Nautaquin de l'Iſle de Tanixuma, qui venoit demander de la part de ce Prince un ſecours de cinq cens hommes de notre Nation, pour conquerir l'Iſle de Lequios. Le Nautaquin offroit, pour ce ſervice, de payer au Portugal un tribut annuel de cinq mille quintaux de cuivre, & mille de laiton. Mais cette députation manqua de ſuccès, par le malheur de l'Envoyé, qui périt dans un naufrage avec Manuel de Souza de Sepulveda. Plus loin, au Nord de la grande Lequios, on rencontre un grand nombre de petites Iſles, d'où l'on tire quantité d'argent, & qui doivent être celles dont Rui Lopez de *Villalobo* (57), faiſoit la deſcription, dans ſes Requêtes à Dom Georges de Caſtro, qui commandoit alors les Portugais de Ternate. » On peut conclure de mon récit, que deux mille hommes ſuffiroient pour » s'emparer de toutes ces Iſles, d'où l'on tireroit beaucoup plus de profit » que des Indes, avec moins de frais. Pluſieurs Marchands nous aſſurerent » que le revenu des ſeules Douanes de Lequios étoit d'un million & demi » d'or, ſans y comprendre le macis, ni les mines des métaux (58).

MENDEZ PINTO.

Secours demandé aux Portugais pour conquérir Lequios.

En arrivant à Liampo, nous trouvâmes les Portugais de cette Ville dans l'affliction de leur perte. Nous étions le malheureux reſte de leur flotte. Cette conſidération nous attira beaucoup de careſſes. Divers Négocians m'offrirent de l'emploi dans leurs Comptoirs ou dans leurs Jonques. Mais j'étois rappellé par mes deſirs à Malaca, où j'eſpérai que mon expérience me tiendroit lieu de merite & feroit employer mes ſervices avec plus de diſtinction. Je m'embarquai dans le Navire d'un Portugais, nommé Triſtan de Gaa. Notre navigation fut heureuſe. Je m'applaudis extrêmement de mon retour, en apprenant que Dom Pedro Faria, commandoit encore à Malaca. Le deſir qu'il avoit toujours eu de contribuer à ma fortune, échauffé par la mémoire du brave Anronio de Faria, ſon parent, & par le récit de nos avantures, lui fit chercher l'occaſion de m'occuper utilement avant que le terme de ſon gouvernement fût expiré.

Retour de l'Auteur à Liampo & ſon départ pour Malaca.

Il me propoſa d'entreprendre le voyage de Martaban, d'où l'on tiroit alors de grands avantages, dans la Jonque d'un Necoda Mahométan, nommé *Mahmud*, qui avoit ſes femmes & ſes enfans à Malaca. Outre les profits que je pouvois eſpérer du Commerce, je me trouvai chargé de trois commiſſions importantes : l'une, de conclure un traité d'amitié avec *Chambainha*, Roi de Martaban, dont nous avions beaucoup d'utilité à tirer pour les proviſions de notre Fortereſſe ; la ſeconde de rappeller *Lancerot Guerreyra*, qui croiſoit alors avec cent hommes, dans quatre Fuſtes, ſur la Côte de Tanaſſerim, & dont le ſecours étoit néceſſaire aux Portugais de Malaca, qui ſe

Le Gouverneur Portugais l'envoye à Martaban.

Trois commiſſions dont il eſt chargé.

(57) Le même qui reconnut le premier les Iſles Philippines en 1539, après le fameux Magellan, qui les avoit découvertes, & qui y avoit été tué en 1521.

(58) Pages 692 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

croyoient menacés par le Roi d'Achem. La troiſiéme, de donner avis de cette crainte aux Navires de Bengale, pour leur faire hâter leur départ & leur navigation. Je m'engageai volontiers à l'exécution de ces trois ordres, & je partis un Mercredi 9 de Janvier. Le vent nous favoriſa juſqu'à *Pulo Pracelar*, où le Pilote fut quelque-tems arrêté par la difficulté de paſſer les bancs qui traverſent tout ce Canal, juſqu'à l'Iſle de Sumatra. Nous n'en ſortimes qu'avec beaucoup de peine, pour nous avancer vers les Iſles de *Sambillan*, où je me mis dans une Barque fort bien équipée, qui me ſervit pendant douze jours à viſiter toute la Côte des Malais, dans l'eſpace de cent trente lieues juſqu'à *Jonſala*. J'entrai dans les rivieres de Barruhas, de Salangar, de Panagim, de Queda, de Parlès, de Pandan, &c. ſans y apprendre aucune nouvelle des Ennemis de notre Nation. Mahmud, que je rejoignis après cette courſe, nous fit continuer la même route pendant neuf jours; & le vingt-troiſiéme de notre voyage, il ſe trouva forcé de mouiller dans la petite Iſle de Piſanduray, pour s'y faire un cable. Nous y deſcendîmes, dans la ſeule vûe de hâter cet ouvrage. Son fils m'ayant propoſé d'eſſayer ſi nous pourrions tuer quelques cerfs, dont le nombre eſt fort grand dans cette Iſle, je pris une arquebuſe, & je m'enfonçai dans un bois avec lui. Nous n'eûmes pas fait cent pas, que nous découvrîmes pluſieurs ſangliers, qui fouilloient la terre; & nous en étant approchés, à la faveur des branches, nous en abbatîmes deux. La joye de cette rencontre nous fit courir vers eux ſans précaution. ¶ Mais notre horreur fut égale à notre ſurpriſe, lorſque dans le lieu même qu'ils avoient fouillé nous apperçûmes douze corps humains, qui avoient été déterrés, & quelques autres à demi mangés.

Nouvelle courſe de Pinto.

Spectacle effrayant dans l'Iſle de Piſanduray.

L'excès de la puanteur nous força de nous retirer; & le jeune More jugea ſagement que nous devions avertir ſon pere, dans la crainte qu'il n'y eût autour de l'Iſle quelque Corſaire, qui pouvoit fondre ſur nous & nous égorger, ſans réſiſtance; comme il étoit arrivé mille fois à des Marchands, par la négligence des Capitaines. Le vieux Necoda étoit homme prudent. Il envoya faire auſſi-tôt la ronde dans toutes les parties de l'Iſle. Il fit embarquer les femmes & les enfans, avec le linge à demi lavé; pendant qu'avec une eſcorte de quarante hommes, armés d'arquebuſes & de lances, il alla droit où nous avions trouvé les corps. La puanteur ne lui permit pas d'en approcher; mais un ſentiment de compaſſion lui fit ordonner à ſes gens d'ouvrir une grande foſſe, pour leur donner la ſépulture. En leur rendant ce dernier devoir, on apperçut aux uns des poignards garnis d'or, aux autres des braſſelets du même métal. Mahmud, pénétrant auſſi-tôt la vérité, me conſeilla de dépêcher ſur le champ ma Barque au Gouverneur de Malaca, pour lui apprendre que ces Morts étoient des Achemois, qui avoient été défaits vraiſemblablement près de Tanaſſerim, dans la guerre qu'ils avoient portée au Roi de Siam. Il m'expliqua les raiſons qui l'attachoient à cette idée. Ceux, me dit-il, auxquels vous voyez des braſſelets d'or ſont infailliblement des Officiers d'Achem, dont l'uſage eſt de ſe faire enſevelir avec tous les ornemens qu'ils avoient dans le combat: & pour ne m'en laiſſer aucun doute, il fit déterrer juſqu'à trente-ſept cadavres, auxquels on trouva ſeize braſſelets d'or, douze poignards fort riches, & pluſieurs bagues. Nous conclumes qu'après leur défaite, les Achemois étoient venus enterrer leurs Capitaines

Un Necoda More en devine la cauſe.

dans l'Iſle de Piſanduray. Ainſi le haſard nous fit trouver un butin de plus de mille ducats dont Mahmud ſe ſaiſit; ſans y comprendre ce que ſes gens eurent l'adreſſe de détourner. A la vérité, il le paya fort cher, par les maladies, que l'infection répandit dans ſon équipage, & qui lui enleverent quelques-uns de ſes plus braves ſoldats. Pour moi, je me hâtai de faire partir ma Barque, pour informer Dom Pedro Faria de la route que j'avois ſuivie, & des conjectures du Necoda.

MENDEZ PINTO. Butin qu'il fait en déterrant des Morts.

Avec ce nouveau motif de confiance, nous remîmes plus librement à la voile vers Tanaſſerim, où j'avois ordre de chercher particuliérement Lancerot Guerreyra. Nous paſſâmes à la vûe d'une petite Iſle, nommée *Pulo Hinhor*, d'où nous vîmes venir une Barque, qui portoit ſix hommes, pauvrement vêtus. Ils nous ſaluerent, avec des témoignages d'amirié, auxquels nous répondîmes par les mêmes ſignes. Enſuite, ils demanderent s'il y avoit quelque Portugais parmi nous. Le Necoda leur ayant répondu qu'il en avoit pluſieurs à bord, ils parurent ſe défier d'un Mahométan, & leur chef le pria de leur en faire voir un ou deux ſur le tillac. Je ne fis pas difficulté de me montrer. Ils n'eurent pas plûtôt reconnu l'habit de ma Nation, qu'étant paſſés dans la Jonque avec de vives marques de joye, ils me préſenterent une Lettre, que le chef me pria de lire avant toute autre explication. Elle étoit ſignée de plus de cinquante Portugais, entre leſquels étoient les noms de Guerreyra, & des trois Capitaines de ſon Eſcadre. Ils aſſuroient tous les Portugais qui liroient cet Ecrit : » Que l'honorable Prince qui l'avoit obtenu » d'eux, étoit Roi de l'Iſle & nouvellement converti à la Foi Chrétienne; » qu'il avoit rendu de bons offices à tous les Portugais qui avoient relâché » ſur ſes Côtes, en les avertiſſant de la perfidie des Achemois, & qu'il » avoit ſervi depuis peu à leur faire remporter, ſur ces Infidéles, une victoire conſidérable, dans laquelle ils leur avoient pris une galere, quatre » galiotes & cinq fuſtes, après leur avoir tué plus de mille hommes. Ils » prioient tous les Capitaines Chrétiens, *par les playes de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt & par les mérites de ſa ſainte Paſſion*, d'empêcher qu'on ne lui » fît aucun tort, & de lui donner au contraire toute l'aſſiſtance qu'il méritoit par ſes ſervices & par la conformité de ſa foi.

L'Auteur rétablit un Roi détrôné.

A quel titre ce Prince implora ſon ſecours.

Je fis au Roi d'Hinhor quelques offres de ma perſonne; car mon pouvoir étoit fort borné pour d'autres ſecours (59). Cependant, après m'avoir appris qu'un de ſes ſujets Mahométans l'avoit chaſſé du trône & réduit à la miſere dont j'étois témoin, il me jura que ſa diſgrace n'étoit venue que de ſon attachement pour le Chriſtianiſme, & de ſon affection pour les Portugais. Quelques braves Chrétiens, ajouta-t-il, auroient ſuffi pour le rétablir dans ſes petits Etats, ſur-tout depuis que le Tyran ſe croyoit ſi bien affermi dans ſon uſurpation, qu'il n'avoit pas plus de trente hommes pour ſa garde. Ce récit n'ayant pû lui procurer de moi que des vœux impuiſſans, il réduiſit les ſiens à me prier de le prendre avec moi, dans la ſeule vûe de mettre du moins ſon ſalut à couvert; & pour récompenſe, il m'offrit de me ſervir le reſte de ſes jours en qualité d'Eſclave (60).

(59) Il étoit ſi petit, dit-il, qu'il ne put s'étendre plus loin qu'à lui donner un mauvais dîner, & un bonnet rouge tout uſé, qui ne laiſſoit pas d'être meilleur que le ſien.

(60) Page 761.

MENDEZ PINTO.

Mon cœur ne réſiſta point à ce diſcours. Je lui recommandai de ne pas faire éclater ſa religion devant le Necoda, qui étoit Mahométan comme ſon Ennemi ; & m'étant informé de toutes les circonſtances, qui pouvoient faciliter un deſſein que le Ciel m'inſpira, je repréſentai ſi vivement à Mahmud combien il lui ſeroit glorieux de rétablir un Prince infortuné, & quel mérite il ſe feroit aux yeux du Gouverneur en ſervant un ami des Portugais, qu'il ne m'oppoſa que les difficultés d'une ſi grande entrepriſe. J'étois armé contre cette objection. D'ailleurs, ſon fils, qui avoit été nourri parmi les Portugais de Malaça, s'offrit à vérifier par ſes yeux les forces de l'uſurpateur. Nous diſpoſâmes Mahmud à faire une deſcente avec toutes les ſiennes, qui conſiſtoient en quatre-vingt hommes bien armés.

Expédition d'Himhor.

Nous deſcendîmes au rivage à deux heures après minuit. Le fils du Necoda, conduit par le Prince détrôné, n'eut pas de peine à ſe ſaiſir de quelques Inſulaires qui confirmerent le récit de leur ancien maître, & qui parurent prêts à nous ſeconder. Nous recueillîmes de leur diſcours que l'Iſle n'étoit habitée que par des Pêcheurs, & nous apprimes que la garde actuelle de leur nouveau maître étoit de cinquante hommes, mais foibles, & ſi mal pourvus d'armes, que la plûpart n'avoient que des bâtons pour leur défenſe. Un éclairciſſement ſi favorable nous fit négliger les précautions. A la pointe du jour, le fils du Necoda forma l'avant-garde avec quarante hommes, vingt deſquels étoient armés d'arquebuſes ; & les autres, de lances & de fleches. Le Pere ſuivit avec trente Soldats, & portoit une enſeigne que Pedro de Faria lui avoit donnée à ſon départ, ſur laquelle étoit peinte une Croix, qui devoit ſervir à le faire reconnoître des Vaiſſeaux de notre Nation, pour vaſſal de la Couronne Portugaiſe. Nous arrivâmes dans cet ordre, au pied d'une mauvaiſe enceinte de bambous, qui couvroit quelques cabanes auxquelles on donnoit le nom de Palais ou de Château. Les Ennemis ſe préſenterent avec de grands cris, qui ſembloient nous annoncer une forte réſiſtance. Mais la vûe d'un Fauconneau dont nous nous étions pourvus, & le bruit de quelques coups d'arquebuſe leur firent prendre auſſi-tôt la fuite. Nous les pourſuivimes juſqu'au ſommet d'une colline, où nous jugeâmes qu'ils ne s'étoient arrêtés que pour combattre avec plus d'avantage. Leur intention, au contraire, étoit de compoſer pour leur vie ; mais apprenant qu'ils étoient les principaux Partiſans de l'uſurpateur, nous les tuâmes à coups d'arquebuſes & de lances, ſans en excepter plus de trois, qui ſe firent connoître pour Chrétiens.

Pauvreté du Roi & des Habitans.

De-là nous deſcendîmes dans un village, compoſé de cabanes fort baſſes, & couvertes de chaume, où nous trouvâmes ſoixante-quatre femmes avec leurs enfans, qui ſe mirent à crier, *Chrétien, Chrétien, Jeſus, Jeſus, Sainte Marie.* Ces témoignages de Chriſtianiſme me firent prier le Necoda de les épargner. Cependant il me fut impoſſible de ſauver leurs cabanes du pillage. Il ne s'y trouva pas la valeur de plus de cinq ducats : car l'Iſle étoit ſi pauvre, que les plus riches de l'un & l'autre ſexe n'avoient pas dequoi couvrir leur nudité. Ils ne ſe nourriſſoient que de poiſſons, qu'ils prenoient à la ligne. Cependant ils étoient ſi vains, que chacun ſe nommoit Roi de la piece de terre qui environnoit ſa cabane ; & nous comprimes que tout l'avantage de celui que nous rétabliſſions ſur le trône, étoit d'avoir quelques champs un peu plus étendus. Nous le remimes en poſſeſſion de ſa femme

&

& de ſes enfans, que ſon Ennemi avoit réduits à l'eſclavage (61).

MENDEZ PINTO. Rencontre de quelques Portugais qui avoient fait naufrage.

Cette expédition n'ayant couté qu'un peu de poudre au Necoda, nous rentrâmes dans notre Jonque, pour faire voile vers Tanaſſerim, où je me promettois de rencontrer Guerreyra & ſon Eſcadre. Il y avoit déja cinq jours que nous tenions cette route, lorſque nous découvrîmes un petit bâtiment, que nous prîmes d'abord pour une Barque de Pêcheurs. Il ne s'éloignoit pas, & nous profitâmes de l'avantage du vent pour le joindre. Notre deſſein étoit de prendre langue ſur les évenemens, & de nous aſſurer de la diſtance des Ports. Mais nous étant approchés à la portée de la voix, & ne voyant perſonne qui ſe préſentât pour nous répondre, nous y envoyâmes une chaloupe, avec ordre d'employer la force. Elle n'eut pas de peine à remarquer une très-petite Barque, qui paroiſſoit abandonnée aux flots. Nous y trouvâmes cinq Portugais, deux morts & trois vivans, avec un coffre & trois ſacs remplis de tangues & de larins, qui ſont des monnoies d'argent du pays, un pacquet de taſſes & d'aiguieres d'argent, & deux grands baſſins du même métal. Après avoir pris un état de toutes ces richeſſes, & les avoir dépoſées entre les mains du Necoda, je fis paſſer les trois Portugais dans la Jonque; mais quoiqu'ils euſſent la force de monter à bord, & de recevoir mes bons traitemens, je les gardai deux jours entiers ſans en pouvoir tirer un ſeul mot. Enfin, la bonté des alimens les ayant fait ſortir de cette eſpece de ſtupidité, ils ſe trouverent en état de m'expliquer la cauſe de cet accident. L'un étoit Chriſtophe *Doria*, qui fut nommé dans la ſuite au gouvernement de S. Thomé. Un autre ſe nommoit Louis *Taborda*, & le troiſiéme, Simon *de Brito*, tous gens d'honneur & connus par le ſuccès de leur commerce, qui étoient partis de Goa, dans le Vaiſſeau de George *Manhez*, pour ſe rendre au Port de Chatigam. Ils s'étoient perdus au banc de Rakan, par la négligence de la Garde. De quatre-vingt trois perſonnes, qui étoient à bord, dix-ſept s'étoient jettés dans une petite Barque. Ils avoient continué leur route, le long de la côte, avec l'eſperance de s'avancer juſqu'à la riviere de Coſmin, au Royaume de Pegu, & d'y rencontrer le Vaiſſeau de la Gomme de Laque du Roi, ou quelque Marchand qui retourneroit aux Indes. Mais ils avoient été ſurpris par un vent d'Oueſt, qui dans l'eſpace d'une nuit leur avoit fait perdre la terre de vûe. Ainſi, ſe trouvant en pleine mer, ſans voiles, ſans rames, & ſans aucune connoiſſance des vents, ils avoient paſſé ſeize jours dans cette ſituation, avec le ſecours de quelques vivres qu'ils avoient ſauvés. L'eau leur avoit manqué. Cette privation, d'autant plus dangereuſe qu'il leur reſtoit encore dequoi ſatisfaire leur faim, en avoit fait périr douze, que les autres avoient jettés ſucceſſivement dans les flots. Enfin les trois qui étoient demeurés vivans, n'avoient pas eu la force de rendre le même ſervice aux derniers morts.

Leur triſte avanture.

Nous continuâmes heureuſement notre navigation juſqu'à Tanaſſerim, d'où nous prîmes par Touay, Merguim, Juncay, Pullo, Camude & Vagarru, ſans y rencontrer les cent Portugais que j'avois ordre de chercher. Cependant j'appris avec joie, dans cette derniere place, qu'ils avoient battu quinze Fuſtes d'Achem, & je crus les conjectures de Mahmud bien confirmées. Le

L'Auteur ſe rend à Martaban.

(61) Pages 714 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

bruit s'étoit répandu que la Ville de Martaban étoit aſſiégée par le Roi de Brama, avec une armée de ſept cens mille hommes, & que Guerreyra s'étoit engagé au ſervice de Chambayna, avec ſes quatre Fuſtes & tous les Portugais qu'il avoit pû raſſembler. Quoique cette nouvelle me parût encore incertaine, je ne balançai point à faire tourner nos voiles vers Martaban, dans l'eſpérance de recevoir du moins des informations plus ſûres, aux environs de cette Ville. Neuf jours nous firent arriver à la Barre. Il étoit deux heures de nuit. Après avoir jetté l'ancre dans une profonde tranquillité, nous entendîmes pluſieurs coups d'artillerie qui commencerent à nous cauſer de l'inquiétude. Mahmud fit aſſembler le Conſeil. On conclut qu'il y avoit peu de danger à s'avancer prudemment dans la riviere. Nous doublâmes à la pointe du jour, le Cap de Mounay, d'où nous découvrîmes la Ville de Martaban.

Il trouve cette ville aſſiégée par une armée de ſept cens mille hommes.

Elle nous parut environnée d'un grand nombre de gens de guerre, & les rives étoient bordées d'une multitude infinie de batimens à rames. Nous ne voguâmes pas moins juſqu'au Port, où nous entrâmes avec beaucoup de précaution. Le Necoda donna les ſignes ordinaires de paix & de commerce. Nous vîmes bien-tôt venir à nous un Vaiſſeau fort bien équipé, qui portoit ſix Portugais, dont la vûe nous cauſa beaucoup de joie. Ils nous apprirent que l'armée du Roi de Brama étoit réellement compoſée de ſept cens mille hommes, qu'il avoit amenés dans une flotte de mille ſept cens voiles de rame, entre leſquels on comptoit cent Galeres; que les Portugais, après avoir promis leurs ſervices au Roi de Martaban, avoient abandonné ſes intérêts par des raiſons qui n'étoient connues que de leurs Chefs, & qu'ils avoient pris parti pour le Roi de Brama; qu'ils étoient au nombre de ſept cens, ſous les ordres de Jean *Cayero*; qu'entre les principaux Officiers, je trouverois Lancerot Guerreyra & ſes trois Capitaines; & qu'étant chargé des ordres de Dom Pedro Faria, je ne devois attendre d'eux que des civilités & des careſſes; qu'à l'égard des Achemois, dont le Gouverneur de Malaca ſe croyoit menacé, ſa crainte n'étant fondée que ſur le départ de cent trente voiles, qui étoient venus d'Achem ſous la conduite de *Bijaya-Sora*, Roi de Pedir, ils m'aſſuroient que cette redoutable flotte avoit été défaite par l'armée de Sornau, avec perte de ſoixante & dix bâtimens, & de ſix mille hommes, ſans compter la ruine de quinze Fuſtes qui étoient tombées entre les mains de Guerreyra; que dix ans ne ſuffiſoient pas aux Achemois pour réparer leur diſgrace; enfin, que Malaca étoit ſans danger, & que les trouppes Portugaiſes étoient inutiles au Gouverneur (62).

Portugais campés ſous Martaban.

Je me rendis à terre, pour recevoir les mêmes explications de Cayero. Il étoit retranché à quelque diſtance de la Ville, ſans aucune communication avec les aſſiégés, mais ſans traité avec leurs ennemis; c'eſt-à-dire, moins en apparence pour prendre part aux évenemens que pour les obſerver. Je lui préſentai l'ordre du Gouverneur. Il me tint le même langage. Je le priai de m'en donner une déclaration par écrit. Les circonſtances n'offrant rien qui dût m'arrêter, j'attendis le départ du Necoda, qui profitoit habilement de l'occaſion, pour exercer un commerce avantageux dans les deux camps. Son délai, qui dura quarante-ſix jours, me rendit témoin d'une horrbile cataſtrophe.

L'Auteur s'explique avec Cayero leur Chef.

(62) Pages 718 & précédentes.

MENDEZ PINTO.
Hiſtoire du Siege de Martaban, & fin tragique de la Maiſon royale.

Il y avoit déja pluſieurs mois que le Siege de Martaban étoit pouſſé avec beaucoup de vigueur. Les aſſiégés s'étoient défendus courageuſement ; mais ne recevant aucun ſecours, ils ſe trouvoient ſi affoiblis par le fer, par la faim & par les maladies, que de cent trente mille ſoldats qu'on avoit comptés dans la Ville, & qui faiſoient les principales forces du Royaume, il n'en reſtoit que cinq mille. Le Roi, ne prenant plus conſeil que de ſon deſeſpoir, fit faire ſucceſſivement trois propoſitions à l'Ennemi. Il lui offrit d'abord, pour l'engager à lever le Siege, trente mille biſſes d'argent, qui valoient un million d'or, & ſoixante mille ducats de tribut annuel. Cette tentative ayant été rejettée, il propoſa de ſortir de la ville, à la ſeule condition de ſe retirer librement dans deux Vaiſſeaux, avec ſa femme & ſes enfans. Le Roi de Brama, qui en vouloit non-ſeulement à ſes tréſors, mais à ſa perſonne, ne parut pas plus ſenſible à cette offre. Enfin le malheureux Chambainha propoſa, pour ſa liberté & pour celle de ſa famille, de lui abandonner ſa Couronne & le treſor du Roi ſon Prédeceſſeur, qu'on faiſoit monter à trois millions d'or. Cette promeſſe n'ayant pas été mieux reçûe, il perdit toute eſpérance de compoſition avec un Ennemi ſi cruel. Les Portugais devinrent ſon unique reſſource, du moins pour ſe garantir du danger qui le menaçoit perſonnellement. Il leur dépêcha un homme de leur Nation, nommé *Paul de Seixas*, qui étoit attaché depuis long-tems, à ſa Cour ; avec une Lettre pour Cayero (*63*), dans laquelle il offroit de ſoumettre ſes Etats au Roi de Portu-

(*63*) Cette Lettre, dont il paroît que l'Auteur conſerva précieuſement une copie, & la délibération des Portugais, méritent également de trouver place dans une Note : » Valeureux » & fidelle Capitaine des Portugais par la » grace du grand Roi du bout du monde, » Lion forr, & d'un rugiſſement épouvantable, avec une Couronne de Majeſté dans » la Maiſon du Soleil : Moi, malheureux » Chambainha, autrefois Prince, & qui ne » le ſuis plus, me trouvant aſſiégé dans cette » ville, qui eſt vraiment eſclave & miſérable, je te fais ſavoir par des paroles prononcées de ma bouche, avec autant de » fidélité que de certitude, que je me rends » dès aujourd'hui & me reconnois Vaſſal du » grand Roi de Portugal, Souverain Seigneur de mes enfans & de moi, avec reconnoiſſance d'hommage & d'un riche tribut qu'il m'impoſera ſuivant ſa volonté. » En cette qualité, je demande de ſa part, » qu'auſſi-tôt que Paul de Seixas t'aura remis ma Lettre, tu viennes promptement, » avec tes Navires, près du Boulevard de la » Pagode, où tu me trouveras pour t'attendre. Alors, ſans prendre autre Conſeil, » je me livrerai à toi, avec tous les treſors » que j'ai en or & en pierreries, dont je » donne très-volontiers la moitié au Roi » de Portugal, à condition que de ce qui » me reſte il permettra que je puiſſe lever, » en ſon Royaume, ou aux Forteresſes qu'il » a dans les Indes, deux mille Portugais, » auxquels je promets de donner une groſſe » paye, afin que par leur moyen je puiſſe » me rétablir dans un bien, que ma mauvaiſe fortune m'oblige d'abandonner à mes » Ennemis. Au reſte, pour toi & tes gens, » je te promets par la foi de ma vérité, » que s'ils m'aſſiſtent à me ſauver, je partagerai librement mon tréſor avec eux. Comme le tems ne permet pas que je te faſſe » une plus longue Lettre, Paul de Seixas, » par qui je te l'envoye, t'aſſurera de ce qu'il » a vû & de ce que je lui ai communiqué.

Cayero fit aſſembler auſſi-tôt ſon Conſeil. Il y lût cette promeſſe, en repréſentant combien il étoit important pour le ſervice de Dieu & du Roi, d'accepter de ſi belles offres. Enſuite, ayant fait préter ſerment à Paul de Seixas, il lui ordonna de déclarer ce qu'il ſavoit du tréſor de Chambainha. Seixas répondit qu'il ne connoiſſoit pas certainement toute la grandeur de ce tréſor, mais qu'il étoit bien aſſuré d'avoir vû cinq fois, de ſes propres yeux, une maiſon en forme d'Egliſe, moyennement grande, toute remplie, juſqu'aux thuiles, de pains & de barres d'or ; ce qui pouvoit bien faire la charge de deux Navires : qu'il avoit vû encore vingt-

MENDEZ PINTO.

gal & de lui livrer la moitié de ſes tréſors. Mais, » l'envie des principaux » Portugais du Conſeil, qui s'imaginerent que Cayero profiteroit ſeul des ri- » cheſſes de ce Prince, ſi-non en les faiſant paſſer dans ſes coffres, du moins » en les portant ſeul au Roi de Portugal, qui feroit tomber ſur lui toutes » ſes récompenſes, & qui lui prodigueroit les Comtés & les Marquiſats, ou » qui croiroit ne pouvoir s'acquitter parfaitement s'il ne le nommoit Viceroi » des Indes, fit manquer une ſi belle occaſion d'enrichir Liſbonne des dé- » pouilles de Martaban. Ces perfides Conſeillers (64), repréſenterent com- bien il étoit dangereux d'offenſer le Roi de Brama, qui pourroit employer tout d'un coup ſept cens mille hommes à ſa vangeance contre une poignée de Portugais. » Ils déclarerent même, à Cayero, que s'il n'abandonnoit la » penſée d'aſſiſter le Roi de Martaban, ils ſe croiroient obligés, pour leur » propre ſureté, d'en avertir le Vainqueur, & de ſauver par cette voye les » meilleures troupes que le Roi de Portugal eut aux Indes (65).

Les Portugais refuſent tous les tréſors de Martaban.

Par quels motifs.

Deſeſpoir du Roi de Martaban.

Cayero, forcé de renvoyer Seixas avec un refus, écrivit une Lettre civile à Chambainha, pour ſe juſtifier par de foibles excuſes. Nous apprimes que ce malheureux Prince, dans la douleur de perdre une reſſource qu'il avoit réſervée pour la derniere, étoit tombé ſans connoiſſance après avoir lû cette réponſe, & qu'en revenant à ſoi il s'étoit frappé pluſieurs fois le viſage, avec les regrets les plus touchans de ſa miſérable fortune & des plaintes ameres de l'ingratitude des Portugais (66). Il eut la généroſité de congédier Seixas, en l'exhortant à chercher un Protecteur plus heureux; & ce ne fut pas ſans lui avoir fait de riches préſens (67). Il lui laiſſa auſſi la liberté d'emmener une jeune & belle fille de ſa Cour, dont il avoit eu deux enfans; & qu'il épouſa depuis à Coromandel. Seixas revint au Camp, cinq jours après, & nous attendrit beaucoup par ce récit (68).

Tragiques réſolutions.

Chambainha connut qu'il ne lui reſtoit plus d'eſpérance aux ſecours humains. Il aſſembla tous ſes Officiers, & dans ce conſeil général, on prit la réſolution de donner la mort à tous les Etres vivans qui n'étoient pas capables de combattre, & de faire un ſacrifice de ce ſang à *Quiay-Nivandel*, Dieu des Batailles. On devoit jetter enſuite dans la mer tous les tréſors du Roi, & mettre le feu à la ville. Après ces trois exécutions, ceux qui ſe trouvoient en état de porter les armes étoient déterminés à fondre ſur les En-

ſix caiſſes, fermées & liées de fortes cordes, qui ſuivant le témoignage de Chambainha, contenoient le tréſor de Breſagukan, dernier Roi de Pegu, & que cette quantité d'or, qui étoit de cent trente mille biſſes, dont chacune valoit cinq cens ducats, faiſoit la ſomme de ſoixante millions d'or. Il ajoûta que Chambainha lui avoit montré la ſtatue d'or d'une Idole, qu'il avoit priſe à *Degum*, ſi couverte de pierreries, ſi reſplendiſſante & ſi riche, que le monde n'avoit rien d'égal. Tous ceux qui écoutoient Seixas auroient traité ſon diſcours de fable, s'il ne l'eût aſſuré avec ſerment. On le fit ſortir de la tente, pour entrer en délibération ſur cette réponſe; mais il y eut tant de variété dans les opinions qu'on ne put rien conclure; & je crois que nos péchés en furent cauſe. *Pages 723 & précédentes.*

(64) L'Auteur les appelle *Miniſtres du Diable.*

(65) Pages 723 & 724.

(66) *Ibidem.*

(67) Entre leſquels étoient des braſſelets que Seixas vendit trente-ſix mille ducats, à trois Lapidaires Portugais, qui les revendirent quatre-vingt mille au Gouverneur de Narſingue. *Page 726.*

(68) *Ibidem.*

nemis, pour chercher la mort ou pour s'ouvrir un paſſage. Mais un des trois Généraux de l'Etat, préférant l'opprobre à cette glorieuſe fin, ſe jetta la nuit ſuivante, avec quatre mille hommes, dans le Camp des Bramas. Le reſte des troupes, qui ne montoit pas à deux mille, parut ſi découragé par cette déſertion, que dans la crainte de voir ouvrir les portes de la ville, ou d'être livré à l'Ennemi, Chambaynha prit enfin le parti de ſe rendre volontairement. MENDEZ PINTO.

Le lendemain, à ſix heures du matin, nous vimes paroître ſur les murs un étendart blanc, qui fut regardé comme le ſigne de la ſoumiſſion. Un homme, à cheval, s'approcha des Portes. On lui demanda les ſauf-conduits ordinaires. Ils furent envoyés ſur le champ, par deux Officiers Bramas, qui demeurerent en otages dans la ville. Alors Chambayna fit porter à ſon Ennemi, par un Prêtre âgé de quatre-vingt ans, une Lettre écrite de ſa propre main. Elle contenoit l'offre de s'abandonner à ſa clémence, avec ſa femme, ſes enfans, ſon Royaume & tous ſes tréſors, ſans autre condition que la liberté de paſſer le reſte de ſa vie dans un cloître. Le Roi de Brama répondit auſſitôt, par une autre Lettre, qu'il oublioit les offenſes paſſées, & que ſon deſſein étoit d'accorder au Roi de Martaban un Etat & des revenus dont il ſeroit ſatisfait. Cette promeſſe n'étoit qu'une trahiſon. Cependant elle fut publiée, dans le Camp, avec beaucoup de réjouiſſances (69).

Le Roi & la Ville de Martaban ſe livrent aux Bramas.

Mauvaiſe foi du Roi de Brama.

Dès le lendemain, on y vit briller tous les préparatifs du triomphe. Le Roi fit dreſſer dans ſon quartier, quatre-vingt ſix tentes, d'une richeſſe admirable, dont chacune fut environnée de trente Eléphans. Toute l'armée fut rangée dans un fort bel ordre; & les Etrangers ayant été avertis de prendre les poſtes qui leur ſeroient aſſignés, Cayero ne put ſe diſpenſer d'en accepter un avec tous ſes Portugais. Il ſe trouva placé à l'avant-garde, qui n'étoit pas éloigné de la porte par laquelle Chambaynha devoit ſortir. On comptoit plus de quarante Nations, qui étoient rangées ſucceſſivement depuis ce lieu juſqu'au quartier du Roi, derriere lequel tous les Bramas s'étoient raſſemblés pour ſa Garde (70).

Eclat de ſon triomphe.

Un coup de canon qu'on tira vers midi, fut le ſignal auquel nous vimes ouvrir les portes de la Ville. Trois cens Eléphans armés commencerent la marche. Ils étoient ſuivis d'une partie des détachemens Bramas, qui avoient été envoyés la veille pour prendre poſſeſſion des principaux poſtes. Enſuite, venoient tous les Seigneurs qui s'étoient trouvés dans la Ville, & qui partageoient l'infortune de leur maître. (71) Huit ou dix pas après eux, on voyoit le Raulin de Mounay, ce même Prêtre qui avoit apporté au Camp la ſoumiſſion de Chambaynha. Il étoit Chef de tous les autres Prêtres, & Pontife ſuprême de la Nation. Immédiatement après lui, on portoit dans une litiere *Nhay-Conatou*, fille du Roi de Pegu, que les Bramas avoient dépouillé auſſi de ſes Etats, & femme de Chambaynha. Elle avoit près d'elle

Ordre de la marche des Captifs.

(69) Page 729.

(70) Page 731.

(71) Nommons-les, après l'Auteur, pour faire connoître leurs titres. Le Chirka de Malacou, le Bainha-Quaindou, Seigneur de Coſmin, le Mongibray Dacoſem, le Bainha Braga, le Chaumalacur, le Nhay-Vagarvu, le Xemim-Anſeda, le Xemim de Catan, le Xemim Guarem, fils du Roi de Jagoma, le Bainha de Laha, le Raja Savedy, frere du Roi de Berdio, le Bainha Beſoy, le Coutalanhameydo, le Monteo de Negray, le Chirka de Coulaam, & quantité d'autres dont l'Auteur ignoroit les noms.

MENDEZ PINTO.

quatre petits enfans, deux garçons & deux filles, dont le plus âgé n'avoit pas plus de ſept ans. Sa litiere étoit environnée de trente ou quarante femmes, le viſage panché vers la terre & les larmes aux yeux. On voyoit enſuite certains Moines du Pays, qui vont pied nû & la tête découverte. Ils tenoient en main une ſorte de chapelet; & marchant en fort bon ordre, ils récitoient dévotement leurs prieres. Quelques-uns s'employoient auſſi à conſoler les Dames, & leur jettoient de l'eau ſur le viſage, lorſqu'elles manquoient de force. Ce ſpectacle, qui ſe renouvelloit ſouvent, auroit attendri des cœurs plus durs que le mien. Une garde de gens de pied venoit après les Dames & les Moines. Cinq cens Bramas ſuivoient à cheval, pour ſervir de gardes à Chambaynha, qui marchoit au milieu d'eux ſur un petit Eléphant.

Figure & ſituation du Roi de Martaban.

Il avoit demandé le plus petit, comme un ſymbole de ſon mépris pour le monde, & de la pauvreté dans laquelle il ſe propoſoit de paſſer le reſte de ſa vie. On ne voyoit aucune pompe autour de lui. Il étoit vétu d'une aſſez longue robe de velours noir, pour marquer ſon deuil. Sa barbe, ſes cheveux & ſes ſourcils étoient raſés; & dans le vif ſentiment de ſon infortune, il s'étoit fait mettre une vieille corde au cou, pour ſe préſenter au vainqueur avec cette marque d'humiliation. Il portoit ſur ſon viſage l'impreſſion d'une ſi profonde triſteſſe, qu'il étoit impoſſible de le voir ſans verſer des larmes. Son âge étoit d'environ ſoixante-deux ans. Il avoit la taille haute, l'air grave & ſévere, & le regard d'un Prince généreux (72).

Douleur de ſes Peuples.

Auſſi-tôt qu'il fut entré dans une grande place, qui étoit devant la porte de la Ville, il s'éleva un ſi grand cri, des femmes, des enfans & des vieillards, qui s'étoient raſſemblés dans ce lieu pour le voir paſſer, qu'on les auroit crus tous dans les plus douloureux tourmens, ou prêts à recevoir le coup de la mort. Ce bruit funeſte recommença ſix ou ſept fois. La plûpart de ces miſérables ſe déchiroient le viſage ou ſe le frappoient à coups de pierre, avec ſi peu de pitié pour eux-mêmes, qu'ils en étoient tout ſanglans. Les Bramas mêmes ne pouvoient retenir leurs pleurs. Ce fut dans cette place que la Reine

Ce qui lui arrive avec la Reine ſa femme.

s'évanouit deux fois. Chambaynha deſcendit de ſon Eléphant, pour l'encourager; & la voyant ſans aucune marque de vie, quoiqu'elle ne ceſſât point de tenir ſes enfans embraſſés, il ſe mit à genoux près d'elle. Là, tournant ſes regards vers le Ciel, il paſſa quelques momens en prieres. Enſuite, ſoit que les forces lui manquaſſent à lui-même, ou qu'il fût emporté par la violence de ſa douleur, il ſe laiſſa tomber ſur le viſage, près de la Reine ſa femme. A ce ſpectacle, l'aſſemblée qui étoit ſans nombre, recommença tout d'un coup à pouſſer un ſi horrible cri, que toutes mes expreſſions ne ſont pas capables de le repréſenter (73). Chambaynha, s'étant relevé, jetta lui-même de l'eau ſur le viſage de ſa femme, & lui rendit d'autres ſoins qui lui firent rappeller ſes ſens. L'ayant priſe alors entre ſes bras, il employa pour la conſoler, des termes ſi tendres & ſi religieux, qu'on les auroit admirés dans la bouche d'un Chrétien.

Honte dont il couvre les Portugais.

On lui accorda près d'une demie heure pour ce triſte office. Il remonta ſur ſon Eléphant, & la marche continua dans le même ordre. Lorſqu'étant

(72) Page 715.

(73) Je ne change point un mot à l'expreſſion de l'Auteur. On a dû remarquer qu'il ſe donne pour témoin de tous ces événemens.

MENDEZ PINTO.

ſorti de la Ville, il fut arrivé à l'eſpece de rue qui étoit formée par deux files de Soldats Etrangers, ſes yeux tomberent ſur les Portugais, qu'il reconnut à leurs colletins de bufle, à leurs toques garnies de plumes, & ſur-tout à leurs arquebuſes ſur l'épaule. Il découvrit au milieu d'eux, Cayero, vêtu de ſatin incarnat & tenant en main une picque dorée, avec laquelle il faiſoit ouvrir le paſſage. Cette vûe le toucha ſi ſenſiblement (74), qu'il refuſa d'aller plus loin, & que le Capitaine de la garde fut obligé de faire quitter leur poſte aux Portugais.

Il ſe préſente au Vainqueur.

On ne ceſſa plus de marcher juſqu'à la tente du Vainqueur, qui attendoit ſon captif avec une pompe royale. Chambaynha, paroiſſant devant lui, ſe proſterna d'abord à ſes pieds. On s'attendoit à lui entendre prononcer quelque diſcours convenable à ſon ſort, mais la douleur & la confuſion lui liérent apparemment la langue. Il laiſſa cet office au Raulin de Mounay, qui ne ſe contentant pas d'exhorter le Vainqueur à la clémence, lui repréſenta la viciſſitude des fortunes humaines, & le rappella même à l'heure de la mort, où la juſtice du Ciel s'exerce ſur tous les hommes. Le Roi de Brama parut touché de ſon diſcours. Il ne balança point à faire eſpérer des graces & des bienfaits. Cependant ſon cœur avoit peu de part à cette promeſſe. Chambaynha fut mis ſous une garde ſure, & la Reine ſa femme ne fut pas gardée moins étroitement (75).

Le Roi de Brama trompe ſes Troupes étrangeres.

Entre les motifs qui avoient attiré tant d'Etrangers dans l'armée de Brama, on faiſoit beaucoup valoir l'eſpérance du pillage, que le Roi leur avoit promis ſans aucune exception (*). Cependant ſous prétexte de ſe faire amener tranquillement Chambaynha, mais en effet, pour ſe donner le tems d'enlever ſes tréſors, il avoit mis de fortes gardes à toutes les portes de la Ville,

(74) Je rejette ce détail dans une Note, & je l'aurois tout-à-fait ſupprimé, pour l'honneur des Portugais, ſi l'Auteur étoit de toute autre Nation. Il ſuffira de la rapporter dans ſes propres termes : » Comme il reconnut Cayero, incontinent il ſe laiſſa cheoir ſur le col » de l'Eléphant ; & s'arrêtant ſans vouloir » paſſer outre, il dit, les larmes aux yeux, » à ceux dont il étoit environné : Mes freres » & bons amis, je vous proteſte que ce m'eſt » une moindre douleur de faire de moi-même ce ſacrifice, que la juſtice du Ciel permet que je faſſe aujourd'hui, que de voir » des hommes ſi ingrats & ſi méchans que » ceux-ci. Qu'on me tue donc, ou qu'ils ſe » retirent de-là ; ou bien je n'irai pas plus » avant. Cela dit, il ſe tourna trois fois pour » ne nous point voir, par le reſſentiment » qu'il avoit contre nous. Auſſi, le tout bien » conſidéré, ce ne fut peut-être pas ſans » raiſon qu'il nous traita de cette ſorte. Durant ce tems-là, le Capitaine de la garde » voyant le retardement qu'il faiſoit & la » cauſe pour laquelle il ne vouloit pas paſſer » outre, ſans que néanmoins il pût s'imaginer pourquoi il ſe plaignoit ainſi des Portugais, tourna fort à la hâte ſon Eléphant » vers Cayero, & le regardant d'un œil de » travers : Paſſe promptement, lui dit-il, » car de ſi méchans hommes que vous êtes » ne méritent pas de marcher ſur la terre » qui porte du fruit : & je prie Dieu qu'il » pardonne à celui qui a mis dans l'eſprit du » Roi que vous lui pouviez être utiles à quelque choſe. C'eſt pourquoi raſez vos barbes, pour ne tromper le monde comme » vous faites, & nous aurons des femmes, » à votre place, qui nous ſerviront pour notre argent. Là-deſſus, les Bramas de la » garde, commençant déja de s'irriter contre nous, nous jetterent hors delà avec aſ» ſez d'affront & de blâme. Auſſi, pour n'en » point mentir, jamais rien ne me fut ſi ſenſible que cela, pour l'honneur de mes Compatriotes. *Pages* 735 *&* 736.

(75) Page 737.

(*) Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit la raiſon ſecrete qui avoit fait quitter aux Portugais le parti de Chambayna.

MENDEZ PINTO.

avec défenſe, ſous peine de la vie, d'en accorder l'entrée ſans ſa participation. Après le jour du triomphe, il trouva des prétextes pour en laiſſer paſſer deux autres, pendant leſquels il mit à couvert les principales richeſſes de Martaban; & quatre mille hommes y furent employés. Enſuite, s'étant rendu de grand matin ſur une colline qui ſe nomme *Beïdao*, à deux portées de fauconneau de la Ville, il fit lever ſa défenſe aux portes. Alors un coup de canon, qui fut le dernier ſignal, livra la malheureuſe Ville de Martaban à l'emportement d'un nombre infini de Soldats, qui n'épargnerent pas plus la vie que les richeſſes des Habitans. Le pillage dura trois jours & demi, après leſquels on y mit le feu, qui la conſuma juſqu'aux fondemens. On m'aſſura que le nombre des morts montoit à ſoixante-mille hommes, & celui des priſonniers à quatre-vingt mille.

Pillage & ruine de Martaban.

Horrible exécution de la Reine de Martaban & de ſes femmes.

Quelques jours après, on vit paroître ſur la même colline une multitude de gibets, dont vingt étoient de la même hauteur, & les autres un peu moins élevés. Ils étoient dreſſés ſur des piles de pierre, entourées de grilles, au-deſſus deſquelles on avoit placé des girouettes dorées. Cent Bramas y faiſoient la garde à cheval. Pluſieurs tranchées, qui formoient d'autres enceintes, étoient bordées d'enſeignes, tachetées de goutes de ſang. Ce nouveau ſpectacle paroiſſant annoncer quelque évenement qui n'étoit point encore connu de l'armée, j'eus la curioſité d'y courir avec cinq autres Portugais. Nous entendimes d'abord un bruit extraordinaire, qui venoit du camp des Bramas. Tandis que nous en cherchions la cauſe, nous vîmes ſortir du quartier du Roi cent Eléphans armés, & quantité de gens de pied, qui furent ſuivis de quinze cens Bramas à cheval. A cette cavalerie ſuccéda un gros de trois mille hommes d'infanterie, armés d'arquebuſes & de lances, au milieu deſquels nous découvrimes cent quarante femmes, liées quatre à quatre, avec un grand nombre de Moines du pays, qui les conſoloient par leurs exhortations. Toutes ces infortunées étoient femmes ou filles des principaux Capitaines de Chambaynha, & la plûpart n'étoient âgées que de dix-ſept à vingt-cinq ans (76). Nous admirames leur blancheur & leur beauté; mais elles étoient ſi foibles, que pluſieurs tomboient évanouies preſqu'à chaque pas. Derriere elles, nous vîmes paroître douze Huiſſiers, avec leurs maſſes d'argent, qui précédoient Nhay-Canatou, Reine de Martaban. Quatre hommes portoient ſes enfans autour d'elle. Après cette Princeſſe, marchoient deux files de ſoixante Moines, priant dans leurs Livres, la tête baiſſée & les yeux baignés de larmes. Ils étoient ſuivis d'une proceſſion de trois ou quatre cens petits enfans, nûs juſqu'à la ceinture, avec des cierges à la main & des cordes au cou, qui faiſoient retentir l'air de leurs cris & de leurs gémiſſemens. On nous dit qu'ils n'étoient pas deſtinés au ſupplice, & qu'ils n'accompagnoient la Reine & ſes Dames que pour invoquer le Ciel en leur faveur. Cette marche étoit fermée par une autre garde d'Infanterie, & par cent Eléphans, armés comme les premiers (77).

(76) La barbarie du Roi de Brama, qui avoit déja fait la même exécution au Pegu, & les raiſons qu'on lira dans la ſentence, n'étoient pas ici ſes ſeuls motifs. Pinto fait entendre qu'il étoit livré à des amours deteſtables. » Il voulut faire ſentir, dit l'Auteur, » les effets de ſa felonnie, & la haine qu'il » avoit toujours portée aux femmes. *Page* » 742.

(77) Page 743.

Lorſque

T. IX. N.° IX.

Lorſque ces miſérables victimes furent entrées dans l'enceinte des échafauts, ſix Huiſſiers à cheval publierent leur Sentence. Elle portoit » qu'étant » filles ou femmes de peres & de maris qui avoient tué un grand nombre » de Bramas & qui avoient donné naiſſance à cette guerre, le Roi les avoit » jugées dignes de mort. Alors, tous les executeurs de la Juſtice s'étant mêlés avec les gardes, on n'entendit plus qu'un effroyable bruit. » Entre les » cent quarante femmes, celles qui avoient la force de ſe ſoutenir embraſſoient leurs compagnes; & jettant la vûe ſur Nhay-Canatou, qui étoit aſſiſe à terre, appuyée ſur les genoux d'une vieille femme & déja preſque » morte, pluſieurs lui firent leurs derniers complimens. Mais elles furent bientôt ſaiſies par les Bourreaux, & pendues ſept à ſept par les pieds, c'eſt-à-» dire la tête en bas. Cet étrange ſupplice nous fit entendre pendant quelque tems leurs cris & leurs ſanglots, qui furent étouffés à la fin par la chute » du ſang (78). MENDEZ PINTO.

Alors, Nhay-Canatou fut avertie de s'avancer vers l'inſtrument de ſa mort. Le Raulin de Mounay, qui avoit ordre de l'aſſiſter particulierement, lui addreſſa quelques diſcours qu'elle parut écouter avec conſtance. Elle demanda un peu d'eau, qu'on lui apporta; & s'en étant rempli la bouche, elle en arroſa ſes enfans qu'elle tenoit entre ſes bras. Enſuite jettant les yeux ſur le bourreau, qui ſe ſaiſiſſoit d'eux, elle lui demanda, au nom du Ciel, de lui épargner le ſpectacle de leur ſupplice, en la faiſant mourir la premiere. Il parut que cette faveur lui étoit accordée; car on lui rendit ſes enfans, qu'elle embraſſa pluſieurs fois pour leur dire le dernier adieu. Mais tout d'un coup, panchant la tête ſur les genoux de la femme qui lui ſervoit d'appui, elle y expira, ſans aucune autre apparence de mouvement. Les Bourreaux, qui s'en apperçurent auſſi-tôt, ſe hâterent de l'attacher au gibet qui lui étoit deſtiné. Ils y pendirent en même-tems ſes quatre enfans; deux à chaque côté, & leur mere au milieu (79).

[f] Sort de Chambaynha Roi de Martaban.

La nuit ſuivante, Chambaynha fut jetté dans la mer, une pierre au cou; avec environ ſoixante des principaux Seigneurs du Royaume de Martaban, qui étoient peres, ou maris, ou freres des cent quarante femmes dont nous avions vû l'exécution (80).

Après cette cruelle vengeance, le Roi de Brama ne paſſa pas plus de neuf jours à la vûe des murs qu'il avoit détruits; & prenant le chemin du Pegu, avec ſon armée, il laiſſa dans le Royaume de Martaban un corps de troupes ſous la conduite de *Bainha-Chaque*, un de ſes principaux Officiers. Cayero le ſuivit avec les ſept cens Portugais. Mais il en reſta trois ou quatre, entre leſquels étoit un Gentilhomme nommé *Gonzalo Falcan*, qui ayant quitté Chambaynha pour s'attacher au Vainqueur, avoit obtenu la confiance des Bramas par divers ſervices. Dom Pedro de Faria m'avoit chargé d'une Let-

(78) Page 745.

(79) Page 746.

(80) Une remarque de l'Auteur jette encore ici quelque jour ſur les motifs de cette cruauté. Il dit qu'entre ces femmes, il y en avoit trois que leurs Peres *avoient refuſées* en mariage au Roi de Brama, lorſqu'il n'étoit que *ſimple Officier* : d'où il ſemble qu'on peut conclure, non-ſeulement qu'il exerçoit ſa vengeance contre les Peres & leurs Filles, mais qu'il avoit uſurpé la Couronne de Brama, & qu'il étoit du nombre de ces Conquérans, ou de ces fleaux du Ciel, qui ont deſolé cent fois les plus belles contrées de l'Aſie. De là vient que tous les Voyageurs n'y trouvent que des ruines.

MENDEZ PINTO.

tre pour lui; & le trouvant encore à Martaban lorſque j'y étois arrivé, je n'avois pas fait difficulté de l'informer de ma commiſſion. Il étoit paſſé dans le parti du Roi de Brama, & les ſuites du Siege avoient ſuſpendu ſa perfidie. Mais, après le départ de l'armée, le deſir apparemment de s'enrichir tout d'un coup par la dépouille de mon Necoda, ou l'eſpérance de s'établir mieux que jamais dans la faveur des Bramas, lui fit oublier que j'étois Portugais comme lui, & chargé des intérêts communs de notre Nation. Il apprit au nouveau Gouverneur de Martaban, que j'étois venu de Malaca pour traiter avec Chambaynha & pour lui offrir du ſecours. Bainha-Chaque, de concert peut-être avec lui, me fit arrêter auſſi-tôt; & s'étant rendu lui-même à la Jonque qui m'avoit amené, il ſe ſaiſit de toutes les marchandiſes. Mahmud, & cent ſoixante-quatre hommes du bord, entre leſquels on comptoit quarante Marchands fort riches, Mahométans ou Gentils, mais tous nés à Malaca, furent jettés dans une profonde priſon. Dès le lendemain, ils furent condamnés à la confiſcation de leurs biens, & à demeurer priſonniers du Roi, pour avoir été complices d'un projet de trahiſon contre les Bramas. De cent ſoixante-quatre, la faim, la ſoif, & la puanteur d'un horrible cachot en firent périr cent dix-neuf dans l'eſpace d'un mois. Les quarante-cinq, qui réſiſterent à leurs ſouffrances, furent mis dans une mauvaiſe Chaloupe, ſans voile & ſans rames, & livrés au courant de la riviere, qui les entraîna juſqu'à la Barre; d'où le vent les pouſſa dans une Iſle deſerte, nommée *Pulo Cumude*, qui eſt à vingt lieues de l'embouchure. Là, ils ſe fournirent de quelque proviſion de fruits, qu'ils trouverent dans les bois. Enſuite s'étant fait une voile de leurs habits, & deux rames de quelques branches d'arbre, ils ſuivirent la Côte de Jonſalam, & celles d'après, juſqu'à la riviere de Parlés, au Royaume de Queda, où ils moururent preſque tous de certaines apoſtumes contagieuſes qui leur vinrent à la gorge. Enfin, n'étant arrivés que deux à Malaca, ils firent au Gouverneur l'hiſtoire de ce triſte voyage; & dans leur récit, ils parlerent de ma mort comme d'un malheur certain (81).

Trahiſon d'un Gentilhomme Portugais.

Elle expoſe l'Auteur & Mahmud à perdre la vie.

Nouvel eſclavage de Pinto.

En effet, je n'attendois que l'heure du ſupplice. Après le banniſſement de mes Compagnons, je fus transféré dans une priſon plus éloignée, où je paſſai trente-ſix jours ſous le poids de pluſieurs chaînes. Gonzalo renouvelloit continuellement ſes accuſations; & mon chagrin ou ma fierté ne me permettant pas toujours de répondre avec modération, on me fit un nouveau crime du mépris qu'on me reprocha pour la Juſtice. Je fus condamné, pour expier cette offenſe, à recevoir le fouet par la main des Exécuteurs publics; & mes ennemis firent dégouter dans mes playes une gomme brulante, qui me cauſa de mortelles douleurs. Cependant quelque ami de la Juſtice ayant repréſenté au Gouverneur que s'il me faiſoit ôter la vie, cette nouvelle iroit juſqu'à Pegu, où tous les Portugais ne manqueroient pas d'en faire leurs plaintes au Roi, il ſe réduiſit à confiſquer tout ce que je poſſédois & à me déclarer Eſclave du Roi. Auſſi-tôt que je fus guéri de mes bleſſures, je fus conduit à Pegu, dans les chaînes que je n'avois pas ceſſé de porter; & ſur les informations de Bainha-Chaque, je fus livré à la garde du Treſorier du

(81) Pages 751 & précédentes.

Roi, nommé *Dioſoray*, qui étoit déja chargé de ſix autres Portugais, pris les armes à la main dans un Navire de Cananor (82).

MENDEZ PINTO.

Pendant mon eſclavage, qui dura l'eſpace de deux ans & demi, le Roi de Brama, pouſſant ſes conquêtes, attaqua *Prom*, où il exerça les mêmes cruautés qu'à Martaban. Il ruina cette ville & détruiſit la famille Royale (83). *Melitay*, qui fit une plus longue réſiſtance, ne fut pas moins emportée par la violence de cet impétueux torrent. De-là il ſe propoſoit de faire tomber le poids de ſes armes ſur le Roi d'Ava, qu'il vouloit punir d'avoir penſé à venger le Roi de Prom, ſon gendre. Mais apprenant que ce Monarque avoit fait de puiſſans préparatifs, & s'étoit fortifié par l'alliance de l'Empereur de *Pondaleu*, Prince redoutable, auquel on donnoit le titre de *Siamon*, il appréhenda que leurs forces réunies ne fuſſent capables d'arrêter ſa fortune. Dans cette idée, il prit la réſolution d'envoyer un Ambaſſadeur au *Calaminham*, autre puiſſant Prince, dont l'Empire occupe le centre de cette contrée dans une vaſte étendue, pour l'engager par ſes préſens, & par l'offre de lui céder quelques terres voiſines de ſes Etats, à déclarer la guerre au Siamon. *Dioſoray*, entre les mains de qui j'étois encore avec ſept autres Portugais, fut nommé pour cette Ambaſſade. Il reçut une infinité de faveurs à ſon départ : mais nous donnâmes ce nom nous-mêmes au préſent que le Roi lui fit de nous, pour le ſervir en qualité d'eſclaves. Il nous avoit traités juſqu'alors avec affection. L'utilité qu'il ſe promit de nos ſervices parut augmenter ce ſentiment. Il partit dans une Barque, ſuivie de douze autres Bâtimens, qui portoient trois cens hommes de cortege. Les richeſſes, dont il étoit chargé pour le Calaminham, montoient à plus d'un million d'or. Nous fumes vêtus avec beaucoup de propreté ; & la généroſité de ce nouveau maître pourvut libéralement à tous nos beſoins (84).

Le Roi de Brama continue ſes Conquêtes.

Pinto part avec un Ambaſſadeur pour la Cour du Calaminham.

Notre voyage & mes obſervations juſqu'à *Timplam*, Capitale de l'Empire du Calaminham (85), furent une diverſion aſſez agréable à mes peines.

Son Voyage.

(82) Page 752.

(83) L'Auteur donne pluſieurs Chapitres au récit de ces guerres, & peint le Roi de Brama comme un monſtre de barbarie. On en jugera par quelques traits : Après s'être fait couronner Roi de Prom, en preſence du Roi qu'il avoit vaincu, & par lequel il prenoit plaiſir à ſe faire baiſer les pieds ; » Il ſe » mit ſur un balcon qui donnoit ſur une » grande place, où il fit apporter tous les enfans morts, qui avoient été tués le même » jour dans le maſſacre général des Habitans. Il les fit hacher par menus morceaux, » & ainſi mêlés parmi du ſon, du riz & des » herbes, il commanda qu'on les fît manger » à ſes Eléphans. Enſuite de cela, par une » autre ſorte de cérémonie bien étrange, & » ſans doute inventée pour inſpirer la terreur, on amena, au ſon des tambours & » des inſtrumens, plus de cent chevaux, » tous chargés de quartiers d'hommes & de » femmes qu'il fit couper bien menu, & commanda tout incontinent qu'on jettât le tout » dans un grand feu qui fut allumé exprès. » Comme ces choſes furent faites, il ſe fit » amener la Reine, fille du Roi d'Ava, la » fit dépouiller publiquement toute nue, & » déchirer à coups de fouet, juſqu'à ce qu'elle » rendît l'eſprit. Comme elle fut morte, il la » fit attacher avec le Roi, ſon mari, qui » étoit encore vivant, & ayant commandé » qu'on leur mît à tous deux une pierre au » cou, il les fit jetter enſemble à la riviere. Pour concluſion de ces cruautés, le » lendemain il fit empâler tous les Gentilshommes qui furent pris en vie & qui étoient » quelque trois cens de nombre, qui furent » encore jettés dans la riviere, ainſi embrochés. *Pages 765 & 766.*

(84) Page 774.

(85) *Calaminham* eſt un titre, qui ſignifie Seigneur du monde. Il ſeroit difficile de rapporter pluſieurs de ces noms à la Geographie connue.

MENDEZ PINTO.

Nous partîmes d'Ava au mois d'Octobre de l'année 1545, en remontant la riviere de Quetor à l'Oueſt-Sud-Eſt, & dans quelques endroits à l'Eſt, pour ſuivre les détours de l'eau. Sept jours de cette route nous firent arriver à l'entrée d'un canal, nommé *Guampano*, par lequel notre *Roban*, ou notre Pilote, nous fit paſſer ſuivant l'ordre exprès du Roi, pour éviter les terres du Siamon. Nous nous trouvâmes bien-tôt à la vûe d'une grande ville, qui ſe nomme *Gatalday*, où l'Ambaſſadeur s'arrêta trois jours. De-là, nous continuâmes d'avancer par le même canal, l'eſpace de cinq jours, pendant leſquels il ne ſe préſenta ſur les bords que de petits villages, dont les maiſons étoient couvertes de chaume, & les Habitans fort pauvres. La campagne n'en étoit pas moins remplie de beſtiaux, qui ſembloient n'avoir pas de maître; car nous en tuyons vingt & trente à la vûe de ces Peuples, ſans qu'ils en paruſſent offenſés; & ſouvent ils nous les apportoient à bord, comme s'ils euſſent pris plaiſir à nous les avoir vûs tuer. En ſortant du canal, nous entrâmes dans une fort grande riviere, dont le nom eſt *Angeguma*. Elle a plus de trois lieues de large, &, dans certains endroits, plus de vingt braſſes de fond; avec des courans ſi impétueux, qu'ils retardoient ſouvent notre route. Nous ſuivîmes ſes bords pendant ſept jours, après leſquels nous arrivâmes devant *Gumbim*, petite ville bien fermée, qui appartient au Royaume de *Jangoma*, & qui eſt environnée, à cinq ou ſix lieues de diſtance, de Forêts qui produiſent du benjoin, & de plaines d'où l'on tire du lacq. Auſſi ce commerce y amene-t-il quantité de Vaiſſeaux, qui partent chargés pour diverſes contrées des Indes, & pour la Mecque, Alcoſſer & Gedda. On trouve dans la même ville quantité de muſc, beaucoup meilleur que celui de la Chine, qui ſe tranſporte à Martaban & à Pegu, où les Portugais vont le prendre pour Narſingue, Orixa & Maſulipatan. Les femmes du pays ſont blanches & fort bien faites. Elles portent des robbes de ſoye & de cotton, des chaînons d'or & d'argent aux pieds, & de gros carquans au cou. Le terroir eſt d'une fertilité admirable en blé, en riz, en beſtiaux, mais ſur-tout, en ſucre, en miel & en cire. Gumbin, avec le pays d'alentour, qui eſt d'environ dix lieues de circuit, rend chaque année au Roi de Jangoma ſoixante mille alcas d'or, qui font ſept cens huit mille ducats de notre monnoye (86).

Riviere de Quetor.

Canal de Guampano.

Ville de Gatalday.

Riviere d'Angeguma.

Gumbin. Son Commerce de Benjoin, de Lacq & de Muſc.

De-là nous continuames de ſuivre la rive au Sud, l'eſpace de ſept autres jours, & nous arrivâmes devant une grande Ville nommée Catamnas, du Domaine de Raudiva de Finhau, ſecond fils du Calaminham. Le jour d'après, nous rencontrâmes vers le ſoir une Forteresſe, nommée Campalagor, bâtie en forme d'Iſle, au milieu de la riviere, & revêtue de groſſes pierres de taille, avec trois boulevards & deux tours de ſept étages. On dit à l'Ambaſſadeur, que ces tours contenoient un des vingt-quatre tréſors que le Calaminham avoit formés dans divers endroits de ſes Etats, la plûpart en lingots d'argent, qu'on faiſoit monter à ſix mille caudins, ou vingt-quatre mille quintaux (87). Pendant les treize jours ſuivans, nous découvrîmes, des deux côtés de la riviere, pluſieurs grandes Villes & de fort beaux jardins, des bois de haute futaie, des plaines fertiles, & quantité de beſtiaux. La riviere même offroit un grand nombre de barques, où l'on vendoit en abondance toutes les pro-

Ville de Catamnas.

Riche contrée.

(86) Pages 776 & précédentes.

(87) Page 777.

ductions de cette riche contrée. Mais, l'Ambaſſadeur étant tombé malade, on lui conſeilla d'interrompre le voyage pour ſe faire guérir. Quelques Habitans du pays lui parlerent d'un fameux Hôpital, nommé *Tinagogo*, qui n'étoit éloigné que d'environ douze lieues, où les Princes & les Seigneurs alloient ſe faire traiter de toutes leurs maladies, par la confiance qu'ils avoient à l'habileté des Prêtres. Il prit la réſolution de s'y rendre avec une petite partie de ſa ſuite, autant pour ſatisfaire ſa curioſité, que pour aſſurer ſa guériſon. MENDEZ PINTO.

Tinagogo ſignifie *Dieu des mille Dieux*. C'étoit moins un Hôpital, qu'une magnifique Pagode, dédiée à la Divinité de ce nom. Mais les Prêtres qui étoient en grand nombre, avoient ſous leur direction un Hôpital voiſin, nommé *Chipanocam*, & compoſé de quarante-deux corps de bâtimens, où les Grands & le Peuple étoient reçus, dans leurs maladies, avec des diſtinctions & des ſoins proportionnés à leur condition. L'Ambaſſadeur admira l'ordre & l'abondance qui régnoient dans ce lieu. Il ne manqua rien aux témoignages de reſpect qu'il y reçût. La propreté, l'attention au ſervice, les parfums, la vaiſſelle, le linge & les robbes, les viandes exquiſes, tout répondit à l'idée qu'on lui en avoit fait prendre. Il étoit viſité, deux fois le jour, par de fort belles femmes qui chantoient au ſon des inſtrumens, ou qui repréſentoient devant lui des farces très-amuſantes. Après y avoir paſſé vingt-huit jours, il avoua que l'agrément d'un ſi beau lieu avoit ſervi, à ſon rétabliſſement, plus que les remedes. Pagode de Tinagogo & Hôpital de Chipanocam.

Pendant qu'il s'occupoit de ſa ſanté, nous viſitâmes le Temple de l'Idole, qui eſt un édifice fort ſomptueux, ſitué au milieu d'une vaſte campagne, ſur une colline ronde, d'environ deux milles de circuit. Cette colline eſt eſcarpée à pic, par le travail des hommes, à la hauteur de quinze braſſes; & ſes bords ſont environnés d'un mur de pierre de taille, haut de dix ou douze pieds, avec ſes boulevards, ſes donjons & ſes tours. Dans l'intérieur, on voit régner le long du mur cent ſoixante hoſpices, dont chacun a trois cens chambres fort baſſes, mais extrêmement nettes, où ſont reçus les Pelerins, qui viennent ſous la conduite d'un chef, par caravanes plus ou moins nombreuſes, ſuivant l'éloignement de leur pays, & qui ſe font reconnoître par les deviſes qu'ils portent à leurs banieres. Ces lieux reçoivent l'ombre d'une infinité de cedres & de cyprès, dont ils ſont remplis. Au milieu de la colline, vingt-quatre Monaſteres de l'un & l'autre ſexe, forment une eſpece de cercle, au milieu duquel eſt un beau jardin, environné de trois baluſtrades de laiton, avec des arcades de dix en dix braſſes. C'eſt au centre de ce jardin qu'on a placé le Dieu Tinagogo, ſous une eſpece de dôme, qui eſt doublé de plaques d'argent. Nous ne pûmes diſtinguer ſi la matiere de cette Idole eſt de l'or ou du cuivre doré. Elle eſt debout, les mains levées vers le Ciel, une riche couronne ſur la tête. Pluſieurs autres Idoles de moindre grandeur, qui ſont à genoux autour d'elle, paroiſſent la regarder avec admiration. Plus bas, ſont douze figures giganteſques de bronze, qui paſſent pour les Dieux de l'année. Hors du dôme, cent quarante autres Geans de fer fondu, rangés en cercle ſur deux files, avec des halebardes à la main, ſont comme les gardes de cette redoutable Divinité (88). Deſcription de la Pagode.

(88) Pages 783 & précédentes.

MENDEZ PINTO.

Superſtitions dont Pinto fut témoin.

Pinto viſite le Temple, un jour de fête, avec l'Ambaſſadeur.

Balances pour la rémiſſion des péchés.

Nous fûmes témoins de pluſieurs Fêtes, qui nous firent admirer tout-à-la-fois l'aveuglement & la piété de ces Peuples (89). Mais après la guériſon de l'Ambaſſadeur, nous l'accompagnâmes au Temple, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans ſa maladie. C'étoit le troiſiéme jour d'un Sacrifice, qui ſe célébroit à la nouvelle Lune de Décembre. Il attendit que la preſſe fût diminuée, & nous montâmes avec lui ſur la colline. On y voyoit, dans ſix belles & longues rues, une infinité de balances, ſuſpendues à des verges de bronze, où ſe faiſoient peſer les dévots pour la rémiſſion de leurs péchés; & le contrepoids que chacun mettoit dans la balance, étoit conforme à la qualité de ſes fautes. Ainſi ceux qui ſe reprochoient de la gourmandiſe, ou d'avoir paſſé l'année ſans aucune abſtinence, ſe peſoient avec du miel, du ſucre, des œufs & du beurre. Ceux qui s'étoient livrés aux plaiſirs ſenſuels, ſe peſoient avec du cotton, de la plume, du drap, des parfums & du vin. Ceux qui avoient eu peu de charité pour les pauvres, ſe peſoient avec des pieces de monnoie; les Pareſſeux, avec du bois, du riz, du charbon, des beſtiaux & des fruits; les Orgueilleux, avec du poiſſon ſec, des balais, & de la fiente de vache, &c. Ces aumônes, qui tournoient au profit des Prêtres, étoient en ſi grand nombre, qu'on les voyoit raſſemblées en piles. Les pauvres, qui

(89) » Ils faiſoient tant de bonnes œuvres, dit l'Auteur, & ſi propres aux Chrétiens plutôt qu'aux Gentils, qu'il me ſemble que ſi elles euſſent été faites avec la Foi & le Baptême, le Ciel les eût agréées.... Dans leurs proceſſions, il y avoit des chariots de quatre & cinq étages, ſur leſquels étoient pour le moins deux cens perſonnes, Idoles, Prêtres, Gardes, & Enfans. Chacun de ces chariots étoit tiré par plus de trois mille perſonnes, qui ſe ſervoient pour cela de cordes longues couvertes de ſoye, & gagnoient, par là, rémiſſion de leurs péchés. Or, afin que tout le monde participât à cette abſolution, en tirant les cordes, ils y portoient la main l'un après l'autre & continuoient juſqu'au bout, tellement que toutes les cordes étoient couvertes de poings fermés ſans voir autre choſe. *Page* 785. Cependant que les chariots paſſoient, avec un bruit effroyable de tambours & autres inſtrumens, voilà que de certaines cabanes de bois faites exprès, ſortoient tout à coup ſix, ſept, huit, ou dix hommes, tout couverts de parfums & enveloppés de couvertures de ſoye, portant pour ornement des braſſelets d'or. Tout le peuple leur faiſoit place auſſi-tôt; & lors, après avoir ſalué l'Idole qui étoit au plus haut du chariot, ils ſe laiſſoient cheoir par terre, ſi bien que les roues venant à paſſer ſur eux les écartelloient: & les aſſiſtans ſe mettoient à crier enſemble; *Mon ame ſoit unie à la tienne.* A l'heure même, les Prêtres deſcendoient du chariot, prenoient ces bienheureux, ou plutôt ces miſérables, qui venoient de s'immoler ainſi, & en mettoient la tête, les boyaux, & les autres membres ainſi froiſſés, dans de grandes jattes, & les montroient enſuite au peuple, du haut du chariot, avec des exhortations à leur maniere.... Après ceux-ci ſuivoient d'autres Martyrs du Diable, qu'ils appelloient *Xipharans*, qui ſe découpoient ſi impitoyablement à grands coups de raſoirs, qu'on ne pouvoit croire qu'ils ne fuſſent comme inſenſibles. Ils tranchoient de grands morceaux de leur chair, & les tenoient en haut, les montrant au bout d'une fleche, & diſant qu'ils en faiſoient preſent à Dieu pour l'ame de leur pere, de leur femme & de leurs enfans, ou de la perſonne à l'intention de laquelle ils faiſoient cette belle aumône. Au même lieu où venoit à cheoir ce morceau de chair, il y accouroit tant de gens pour le prendre, qu'il y en avoit quelquefois pluſieurs d'étouffés, car ils tenoient cela pour une très-grande relique. Ceux qui mouroient, noyés dans leur ſang, ſans nez, ſans oreilles & ſans autres membres qu'ils s'étoient coupés, les Prêtres leur tranchoient la tête en diligence & la montroient au peuple, qui ſe mettoit à genoux, & prioit les mains levées. *Pages* 777 & 778.

n'avoient rien à donner, offroient leurs propres cheveux ; & plus de cent Prêtres étoient assis, avec des cizeaux à la main, pour les couper. De ces cheveux, dont on voyoit aussi de grands monceaux, plus de mille Prêtres, rangés en ordre, faisoient des cordons, des tresses, des bagues & des brasselets, que les dévots achetoient, pour les emporter comme de précieux gages de la faveur du Ciel. L'Ambassadeur étonné de tout ce qu'il voyoit dans ce lieu, fit diverses questions, auxquelles on répondit sans aucune marque d'embarras. On l'assura particulierement que des seuls cheveux des Pauvres, on tiroit chaque année plus de cent mille pardains, qui font quatre-vingt dix mille ducats de notre monnoie (90).

MENDEZ PINTO. Offrande des cheveux.

Du quartier des balances, nous passâmes successivement dans ceux des Sacrifices, des aumônes, des danses, des comédies, des luttes, & des concerts de toutes sortes d'instrumens. Enfin nous arrivâmes au Temple, après avoir eu beaucoup de peine à percer la foule. Il étoit orné d'une infinité de cierges de cire, à dix ou douze lumignons, dans de grands chandeliers d'argent. On y brûloit, de toutes parts, des parfums d'Aloès & de Benjoin. L'Idole, que je n'avois pas encore vûe de si près, étoit dans une riche tribune en forme d'Autel, environnée de plusieurs enfans vétus de violet, qui ne cessoient pas de l'encenser au son des instrumens. Sa hauteur étoit d'environ douze pieds. Elle avoit le visage fort large, les cheveux d'un Negre, les narines très-difformes, les levres grosses, & l'air triste ou chagrin. Sa main étoit armée d'une hache à deux têtes. On apportoit continuellement, dans de grands bassins, qui étoient au pied de la tribune, toutes sortes de richesses en aumône ; de l'or, de l'argent, des diamans, des perles & des pieces de soie (91).

Autres accompagnemens du Temple.

Après avoir accompli son vœu, l'Ambassadeur se fit conduire aux grottes des Hermites ou des Pénitens, qui étoient au fond d'un bois, à quelque distance de la colline du Temple. Elles étoient taillées dans le roc, à pointe de marteau, & toutes par ordre, avec tant d'habileté qu'elles sembloient l'ouvrage de la nature plutôt que de la main des hommes. Nous en comptâmes cent quarante-deux. Les Hermites qui habitoient les premieres avoient de longues robbes, à la maniere des Bonzes du Japon, & suivoient la Loi d'une Divinité qui ayant passé autrefois par la condition humaine, sous le nom de *Situmpor Michay*, avoit ordonné pendant sa vie, à ses Sectateurs, de pratiquer de grandes austérités. On nous dit que leur seule nourriture étoit des herbes cuites & des fruits sauvages. Dans d'autres grottes, nous vimes des Sectateurs d'*Angemacur*, Divinité plus austere encore, qui ne vivoient que de mouches, de fourmies, de scorpions & d'araignées, assaisonnés d'un jus de certaines herbes. Ils méditent jour & nuit, les yeux levés vers le Ciel, & les deux poings fermés, pour exprimer le mépris qu'ils portent aux biens du monde. D'autres, passent leur vie à crier nuit & jour, dans les montagnes, *Godomem*, qui est le nom de leur Fondateur, & ne cessent qu'en perdant haleine par la mort. Enfin ceux qui se nomment *Taxilacous* s'enferment dans des grottes fort petites ; & lorsqu'ils croyent avoir achevé le tems de leur pénitence, ils hâtent leur mort en faisant brûler des chardons verds & des épines, dont la fumée les étouffe (92).

Grottes des Hermites, & leurs différentes Sectes.

(90) Pages 793 & précédentes. (91) Pages 795 & 796. (92) Page 796.

MENDEZ PINTO Continuation du voyage.

Après nous être raſſaſiés de cette variété d'extravagances, nous quittâmes Tinagogo pour rentrer dans nos Barques ; & continuant de remonter la riviere pendant neuf jours, nous nous trouvâmes le dixiéme, entre deux grandes Villes, qui bordent les deux rives. L'une ſe nomme *Manaveday*, & l'autre *Singilapau*. Dans l'intervalle, la nature a placé une Iſle, ou plutôt un rocher de trente-ſix braſſes de hauteur, ſur lequel on a bâti un petit Fort, avec neuf boulevards & cinq tours. Une chaîne de fer, qui s'étend des deux côtés juſqu'aux deux Villes, ferme le paſſage à tous les Vaiſſeaux. Il fut ouvert avec beaucoup d'appareil pour le nôtre. Nous approchions ici de la Capitale du Calaminham ; & l'Ambaſſadeur, étant deſcendu dans la principale des deux Villes, qui eſt celle de Singilapau, y reçut toutes ſortes de civilités du Gouverneur. Il y étoit attendu par une eſcorte de vingt Barques, chargées de mille Soldats, avec leſquels nous arrivâmes le lendemain au ſoir aux Douanes du Royaume, qui ſont deux Châteaux très-forts, ſitués auſſi ſur les deux bords de la riviere, & joints dans toute ſa largeur par cinq groſſes chaînes de laiton. Un Officier ſe préſentant dans une Barque fort légere, pria l'Ambaſſadeur de deſcendre à Campalagro, l'un des deux Châteaux, pour faire voir ſi la Lettre dont il étoit chargé pour le Calaminham étoit conçue dans la forme établie. Il fallut ſe ſoumettre à cet uſage. L'Ambaſſadeur fut conduit dans une grande Salle, où trois autres Officiers, environnés d'un grand nombre de Gentilshommes, lui firent un accueil fort civil, & lui demanderent ce qui l'amenoit, comme s'ils l'euſſent ignoré. Il leur répondit » qu'il venoit » de la part du Roi de Brama, Seigneur de Tangu, pour communiquer » au *Saint* Calaminham des ſecrets d'une haute importance. Enſuite, leur ayant montré la Lettre, ils y corrigerent quelques mots, qui n'étoient pas conformes au ſtyle ordinaire. Il leur fit voir auſſi les préſens, dont ils admirerent la richeſſe ; ſur-tout celle d'une chaîne d'or, & d'un harnois d'Eléphant couvert de pierreries, que les Lapidaires eſtimoient plus de ſix cens mille ducats (93). Ces Officiers mirent, à toutes les pieces, des cordons de ſoye torſe, avec trois cachets de laque, comme un témoignage que la lettre & les préſens pouvoient être reçus.

Approches de la Capitale.

Douannes du Royaume.

Cérémonies de l'entrée.

Curioſités que l'Auteur viſite.

Le même jour, nous vîmes arriver un Député du premier Miniſtre de l'Etat, qui apportoit à l'Ambaſſadeur toutes ſortes de rafraîchiſſemens, & qui venoit le prier de ſuſpendre ſa marche pendant neuf jours. C'étoit un intervalle dont les Officiers du Calaminham avoient beſoin pour leurs préparatifs. On nous le fit employer à divers amuſemens, tels que la chaſſe & la pêche, qui étoient ſuivis de grands feſtins, de concerts de muſique & de comédies. Cependant j'obtins de l'Ambaſſadeur, pour mes Compagnons & pour moi, la permiſſion de viſiter pluſieurs curioſités du Pays, que les Habitans nous avoient vantées. On nous fit voir, aux environs de la riviere, des Bâtimens fort antiques, des temples ſomptueux, de fort beaux jardins, des châteaux bien fortifiés, & des maiſons d'une ſtructure ſinguliere. Notre principale admiration fut pour un Hôpital, nommé *Manicaforam*, qui ſervoit uniquement à loger les Pelerins. Il contenoit plus d'une lieue dans ſon enceinte. On y voyoit douze rues voutées, dont chacune étoit bordée de

Manicaforam ou priſon des Dieux.

(93) Page 800 & précédentes.

deux

deux cens quarante Maiſons, c'eſt-à-dire, ſix vingt de chaque côté; toutes remplies de Pelerins Etrangers, qui ne ceſſoient pas de ſe ſuccéder pendant le cours de l'année. Ils y étoient non-ſeulement bien logés, mais nourris fort abondamment pendant le jour, & ſervis par quatre mille Prêtres, qui vivoient dans ſix vingt Monaſteres. Manicafaram ſignifie priſon des dieux. Le Temple de cet Hôpital étoit fort grand. Il étoit compoſé de trois Nefs, dont le centre étoit une Chapelle de forme ronde, environnée de trois baluſtres de laiton; avec deux portes, ſur chacune deſquelles on remarquoit un gros marteau de même métal. Cette Chapelle renfermoit quatre-vingt Idoles, des deux ſexes, ſans y comprendre quantité d'autres petites divinités qui étoient proſternées devant les grandes. Celles-ci étoient debout, mais toutes attachées à des chaînes de fer, avec de gros colliers; & quelques-unes, avec des menottes. Les petites, qui étoient preſqu'étendues par terre, étoient attachées ſix à ſix, par la ceinture, à d'autres chaînes plus déliées. Autour des baluſtrades, deux cens quarante-quatre figures de bronze, rangées en trois files, avec des hallebardes & des maſſues ſur l'épaule, ſembloient ſervir de gardes à tous ces dieux captifs. Les Nefs étoient traverſées, aux environs de la Chapelle, de pluſieurs verges de fer, ſur leſquelles étoient quantité de flambeaux, chacun de dix lumignons, verniſſés à la maniere des Indes, comme les murs & tous les autres ornemens du Temple, en témoignage de deuil pour la captivité des dieux (94).

MENDEZ PINTO.

Dans l'étonnement de ce ſpectacle, nous en demandâmes l'explication aux Prêtres. Ils nous dirent qu'un Calaminham, nommé *Xixivarom Melitay*, qui avoit regné glorieuſement ſur cette Monarchie pluſieurs ſiécles auparavant (95), s'étant vû menacé par une ligue de vingt-ſept Rois, les avoit vaincus dans une ſanglante bataille, & leur avoit enlevé tous leurs dieux. » C'étoit cette multitude d'Idoles que nous paroiſſions admirer. Depuis cette » grande guerre, les vingt-ſept Nations étoient demeurées tributaires des » Calaminhams, & leurs dieux portoient des chaînes. Il s'étoit répandu beaucoup de ſang, dans un ſi long eſpace, par les révoltes continuelles de » tant de Peuples, qui ne pouvoient ſupporter cette humiliation. Ils ne ceſſoient pas d'en gémir; & chaque année, ils renouvelloient le vœu qu'ils » avoient fait de ne célébrer aucune fête & de n'allumer aucune lumiere dans leurs Temples, juſqu'à la délivrance des objets de leur culte. » Cette querelle avoit fait périr plus de trois millions d'hommes. Ce qui » n'empêchoit pas que les Calaminhams ne fiſſent honorer les dieux qu'ils » avoient vaincus, & ne permiſſent à leurs anciens adorateurs de venir en » pelerinage dans ce lieu. Nous apprimes auſſi, des mêmes Prêtres, l'origine du culte que les Payens des Indes rendent à *Quiay-Nivandel*, Dieu des Batailles. C'étoit dans un Champ, nommé Vitau, que le Calaminham, Vainqueur des vingt-ſept Rois, avoit détruit toutes leurs forces. Après le combat, ce dieu s'étoit préſenté à lui, aſſis dans une chaiſe de bois, & lui avoit ordonné de le faire reconnoître pour le dieu des Batailles, plus grand que tous les autres dieux du pays. » De-là vient que dans toutes les Indes,

Hiſtoire de cet établiſſement.

Origine du Dieu Quiay-Nivandel.

(94) Page 802.

(95) Il y avoit, ſuivant l'Auteur, ſept mille trois cens vingt lunes, qui font, dit-il, ſix cens dix années de la ſupputation commune.

MENDEZ PINTO.

» lorſqu'on veut perſuader quelque choſe qui paroît au-deſſus de la foi com-
» mune, on jure par le Saint Quiay-Nivandel, dieu des Batailles du Champ
» de Vitau (96).

Temple d'Urpanefendo, & ſes fales ſacrifices.

De ce Temple, la curioſité nous conduiſit dans un autre, nommé *Urpaneſendo*, qui n'eſt ſervi que par des femmes, toutes filles de Princes & des premiers Seigneurs du Royaume. Elles y ſont vouées dès l'enfance, pour y faire le ſacrifice de leur honneur à l'Idole; ſans quoi, elles ne trouveroient pas un homme de qualité qui voulût les épouſer. Cet impur ſacrifice ſe fait avec une dépenſe incroyable pour les familles. L'Idole Urpaneſendo eſt d'argent. Elle habite une Chapelle dorée, où elle eſt aſſiſe ſur un Autel, environné d'un grand nombre de chandeliers précieux, dont les cierges ont ſix lumignons. Autour de l'Autel, pluſieurs belles ſtatues de femmes paroiſſent adorer l'Idole, les genoux pliés & les mains levées. On nous dit que c'étoient les ſaintes ames de quelques jeunes filles, qui avoient fini leurs jours dans le Temple; honneur qui ſe répand ſur leurs familles & qui paſſe dans le pays pour une rare diſtinction. On nous aſſura que le revenu annuel de cette Idole montoit à trois cens mille ducats, ſans y comprendre les offrandes, & les riches ornemens qui s'y accumulent à l'occaſion des ſacrifices. Dans la même enceinte, on voit un grand nombre de maiſons, où ſe renferment quantité de vieilles femmes, la plûpart fort riches, qui veulent mourir au ſervice de l'Idole, & qui lui donnent ſouvent tout leur bien. On en comptoit alors plus de cinq mille (97).

Rencontre d'une femme Portugaiſe.

Nos guides nous firent voir enſuite pluſieurs caravanes, qui venoient chaque jour en pelerinage au Temple de Manicafaram. Ces troupes d'Etrangers étoient de cent, de deux cens, & quelquefois de cinq cens perſonnes, qui formoient d'abord une eſpece de Camp ſur le bord de la riviere. Le haſard nous y fit rencontrer une femme Portugaiſe. Nous n'avions rien vû qui nous eût cauſé plus d'étonnement. Elle nous apprit, les larmes aux yeux, » qu'elle
» étoit veuve d'un de ces Pelerins Indiens, après avoir été ſa femme, l'eſ-
» pace de vingt-trois ans; que la crainte d'être punie de ce mariage l'avoit
» empêchée juſqu'alors de retourner parmi les Chrétiens; mais qu'elle prioit
» le Ciel de la faire arriver, avant ſa mort, dans quelque Pays où ſon re-
» pentir pût expier ſes fautes; & que malgré le pelerinage qu'elle avoit en-
» trepris à l'honneur du diable, elle ne laiſſoit pas d'être toujours Chrétien-
» ne. Nous demeurâmes aſſez ſurpris de cette nouveauté; & chacun de nous lui ayant fait de vives exhortations, elle promit de partir avec nous pour Timplam, & de nous ſuivre à Pegu, pour faire voile à Coromandel & ſe retirer à Saint-Thomé. Elle s'y engagea même par un ſerment; & nous la quittâmes, dans la perſuaſion qu'elle ne manqueroit pas d'ardeur pour nous rejoindre. Cependant, nous l'attendîmes en vain, & nous ne fîmes pas des efforts moins inutiles pour la retrouver (98).

Entrée de l'Ambaſſadeur à Timplam.

Après avoir laiſſé à l'Ambaſſadeur le tems de ſe repoſer pendant neuf jours, un des Gouverneurs de Timplam, diſtingué par le titre de *Campanogrem*, vint le prendre avec une Flotte de quatre-vingt Barques, qui ſe nomment *Seros* & *Laulées*, remplies d'une ſuite nombreuſe & richement vêtue. Nous

(96) Pages 803 & 804. (97) Pages 805 & 806. (98) Page 807.

partîmes au bruit d'une infinité d'inſtrumens mal accordés, tels que des cloches, des tambours & des cornets. Cette barbare muſique ne ceſſa point juſqu'à la ville, qui n'étoit éloignée que d'une lieue. Nous y arrivâmes à midi. En abordant au premier Quai, qui ſe nommoit *Campalarraja*, nous fûmes reçus par une multitude innombrable d'Habitans, & par quelques troupes régulieres, ſoutenues d'un grand nombre d'Eléphans, avec leurs chaires & leurs Panoures. On offrit, à l'Ambaſſadeur, un Eléphant équipé d'une chaire & d'un harnois d'or. Cinquante ou ſoixante Bramas, & ſes neuf Portugais, qu'il choiſit pour l'accompagner, monterent ſur des chevaux qu'on leur avoit amenés. Ses chariots précédoient, remplis d'une autre partie de ſes gens, qui faiſoient retentir leurs tymbales & leurs cloches d'argent, au milieu des acclamations du Peuple. On nous conduiſit dans cet ordre par différentes rues d'une longueur extraordinaire, dont neuf étoient bordées de baluſtres de laiton, de riches arcades, de chapiteaux dorés, & de grandes cloches de métal, qui ſonnoient les heures du jour (99). MENDEZ PINTO.

Notre réception, dans la premiere Cour du Palais, eut tout l'éclat que j'ai déja repréſenté dans les Fêtes de l'Orient. Mais paſſant ſur tout ce qui ne rappelleroit que des images familieres, nous arrivâmes par une ſeconde Cour à la porte d'une grande Salle, où nous fûmes reçus par un oncle du Roi, & par un grand nombre de Seigneurs. *Monvagarvu*, c'eſt le nom que nous entendimes donner à ce Prince, avoit autour de lui douze enfans, vêtus des plus riches étoffes, qui portoient une petite maſſe d'argent ſur l'épaule, & des chaînes d'or, paſſées deux ou trois fois ſur la poitrine. Après quelques complimens, dans le ſtyle oriental, on nous fit monter un grand eſcalier, qui nous conduiſit dans une fort longue ſalle. Nous la traverſâmes, au milieu d'une nombreuſe Nobleſſe, pour entrer dans une autre, où nous remarquâmes quatre Autels & différentes Idoles. De-là, nous paſſâmes dans une galerie, dont les ornemens n'étoient que des tablettes d'ébene, incruſtées d'ivoire, & remplies de têtes humaines, au-deſſous deſquelles on liſoit les noms de ceux dont elles ſervoient à rappeller la mémoire. C'étoient les têtes des grands hommes de la Nation. L'extrémité de la galerie offroit un Autel, entouré d'une triple baluſtrade d'argent, ſur lequel on voyoit en même métal, les viſages de treize Calaminhans, qui avoient le plus contribué à l'établiſſement de l'Empire (1). Palais du Calaminham.

En ſortant de cette galerie, nous paſſâmes ſur un grand pont, bordé de baluſtres & d'arcades, où rien ne nous parut plus noble & plus majeſtueux que des écus d'armes, ſemés de deviſes d'or, qui rempliſſoient le vuide de chaque arcade, avec de gros globes d'argent pour tymbres. Ce pont étoit terminé par un grand edifice, dont nous trouvâmes les portes fermées. Nous heurtâmes quatre fois, ſans recevoir aucune réponſe; cérémonie à laquelle on paroiſſoit attacher beaucoup de grandeur. Enfin, une cloche, qu'on ſonna comme à la hâte, fit ouvrir la porte par une femme d'environ cinquante ans, accompagnée de ſix petites filles en habits fort riches, qui portoient ſur leurs épaules de petits baudriers étoilés, & de petits cimeterres tout couverts de placques d'or. La vieille Dame ayant demandé, à Monvagarvu, pourquoi il avoit Cérémonies de la réception de l'Ambaſſadeur.

(99) Page 809.

(1) Page 812.

MENDEZ PINTO.

sonné, ce Prince lui répondit, avec beaucoup de respect, qu'elle voyoit un Ambassadeur du Roi de Brama, qui venoit pour traiter, avec le Calaminham, de plusieurs affaires importantes. Elle parut faire peu d'attention à cette réponse; ce qui fut d'autant plus surprenant pour nous, qu'elle devoit connoître l'oncle du Roi. Mais une des six jeunes filles qui l'accompagnoient repliqua pour elle, » qu'on alloit savoir si l'heure étoit commode pour baiser les » pieds du trône, & pour avertir le Seigneur du monde de l'arrivée d'un » Ambassadeur Etranger. La porte fut aussi-tôt fermée, & demeura quelques momens sans s'ouvrir. Les six petites filles reparurent sans la vieille; mais elles amenoient à sa place, un jeune garçon de neuf à dix ans, qui portoit sur la tête une sorte de mitre, & sur l'épaule une masse d'or en forme de Sceptre. Il parut faire aussi peu d'état que la vieille, de l'oncle du Roi & des Seigneurs du Pays. Mais prenant l'Ambassadeur par la main, avec un compliment fort civil, il lui dit que le Calaminham, informé de son arrivée, souhaitoit impatiemment de le voir & de l'entendre. Monvagarvu & quelques autres Seigneurs eurent aussi la liberté d'entrer, pendant que tout le reste du cortege fut laissé dehors. L'Ambassadeur, ne se voyant suivi d'aucun de ses gens, regarda plusieurs fois derriere lui, avec quelques marques de chagrin. Alors Monvagarvu, dont nous reconnumes au fond que le pouvoir étoit indépendant de toutes ces formalités, donna ordre que la porte fût ouverte aux Etrangers. Nous entrâmes aussi-tôt avec les Bramas; mais il se mêla parmi nous quantité d'autres personnes, que les Huissiers, quoiqu'en grand nombre, ne purent arrêter par leurs menaces & par leurs coups (2).

Delicieux jardin

On nous fit traverser quelques salles, & passer de-là par le milieu d'un jardin, où les richesses de l'art & de la nature étoient répandues avec une admirable profusion. Les allées étoient bordées de balustres d'argent. Tous les parfums de l'Orient paroissoient réunis dans les arbres & les fleurs. Je n'entreprendrai point la description de l'ordre qui régnoit dans ce beau lieu, ni celle d'une variété d'objets dont je n'eûs la vûe qu'un moment; mais tout fut un enchantement pour mes yeux. Plusieurs jeunes femmes, aussi éclatantes par leur beauté que par la richesse de leur parure, s'exerçoient au bord d'une fontaine, les unes à danser, d'autres à jouer des instrumens, quelques-unes à faire des tresses d'or ou d'autres ouvrages (3). Nous passâmes, trop rapidement pour ma curiosité, dans une vaste antichambre où les premiers Seigneurs de l'Empire étoient assis, les jambes croisées, sur de superbes tapis. Ils reçurent l'Ambassadeur avec beaucoup de cérémonies, quoique sans quitter leur place. Au fond de cette antichambre, six Huissiers, avec leurs masses d'argent, nous ouvrirent une porte dorée, par laquelle on nous introduisit dans une espece de Temple.

Salle du Trône.

C'étoit enfin la chambre du Calaminham. Nos premiers regards tomberent sur lui. Il étoit assis sur un trône majestueux, environné de trois balustres d'or. Douze femmes d'une rare beauté, assises sur les dégrés du trône, jouoient de diverses sortes d'instrumens, qu'elles accordoient au son de leur voix. Sur le plus haut dégré, c'est à dire, au-tour du Monarque, douze jeunes filles étoient à genoux, avec des Sceptres d'or à la main. Une autre, qui

(2) Page 813.

(3) *Ibidem.*

étoit debout, le rafraichiſſoit d'un évantail. En bas, la chambre étoit bordée par cinquante ou ſoixante vieillards, qui portoient des mitres d'or ſur la tête, & qui ſe tenoient debout contre le mur. En divers endroits, quantité de belles femmes étoient aſſiſes ſur de riches tapis. Nous jugeâmes qu'elles n'étoient pas moins de deux cens (4). Après tant de magnifiques Spectacles que j'avois vûs dans l'Aſie, la merveilleuſe ſtructure de cette chambre, & la majeſté de tout ce qui s'y préſentoit, ne laiſſa pas de me cauſer un véritable étonnement. L'Ambaſſadeur, diſcourant enſuite avec nous des merveilles de ſa réception, nous dit qu'il ſe garderoit bien de parler au Roi ſon maître de la magnificence qui environnoit la perſonne du Calaminham, dans la crainte de l'affliger, en diminuant l'idée qu'il avoit de ſa propre grandeur (5). MENDEZ PINTO.

Les cérémonies de la ſalutation, & celles du compliment & de la réponſe, ne m'offrirent rien dont je n'euſſe déja vû des exemples; mais il me parut tout-à-fait nouveau, qu'après une harangue de cinq ou ſix lignes, & une réponſe encore plus courte, tout le reſte de l'Audience fût employé en danſes, en concerts, & en comédies. Après quelque prélude des inſtrumens, cette fête commença par une danſe de ſix femmes âgées avec de jeunes garçons, qui fut ſuivie d'une autre danſe de ſix vieillards avec ſix petites filles; bizarrerie que je ne trouvai pas ſans agrément. Enſuite, on joua pluſieurs comédies (6), qui furent repréſentées avec un appareil ſi riche & tant de perfec- Comédie, jouée devant le Calaminham & l'Ambaſſadeur.

(4) Page 817.

(5) *Ibidem.*

(6) L'Auteur, ayant été fort attentif à la premiere Comédie, en conſerva le ſujet dans ſa mémoire, & le rapporte comme un eſſai du goût des Indiens. » Elle fut jouée, dit-il, par » douze femmes grandement belles. Parut » ſur le théâtre un grand monſtre de mer, » tenant en ſa gueule la fille d'un Roi, qu'il » engloutir publiquement: ce que voyant les » douze femmes, les larmes leur en vinrent » aux yeux, & s'en allerent en diligence en » un Hermitage qui étoit au pied d'une montagne, d'où elles retournerent avec l'Hermite, lequel faiſoit à ſa mode de grandes » prieres à *Quiay-Paturen*, Dieu de la Mer, » à ce qu'il eût à jetter ce monſtre en la » plage, afin d'enſevelir cette Demoiſelle » ſelon que ſa qualité le requeroit. Il lui fut » répondu par le dieu, que les douze femmes qui étoient-là euſſent à changer leurs » gémiſſemens & leurs plaintes en concerts » de muſique, qui fuſſent agréables à ſes » oreilles, & qu'il commanderoit à la mer » qu'elle jettât incontinent le poiſſon ſur le » rivage, qu'il leur livreroit mort entre les » mains. Alors vinrent ſur le théâtre, par » maniere d'interméde, ſix petits enfans avec » des aîles & des couronnes d'or ſur la tête, » de même façon que nous avons accoutumé de peindre les Anges, & tout nuds par » le corps, qui s'étant mis à genoux devant » elles leur donnerent trois harpes & trois » vieles, & leur dirent que Quiay-Paturen » leur envoyoit du Ciel de la lune ces inſtrumens, afin de s'en ſervir à endormir le » poiſſon de la mer. Ces douze femmes prirent incontinent ces inſtrumens avec de » grandes cérémonies, & commencerent d'en » jouer avec un ton ſi lamentable & ſi triſte » & une ſi grande abondance de larmes, que » quelques Seigneurs de ceux qui étoient dans » la Chambre en répandirent auſſi. Là-deſſus, comme elles eurent continué leur muſique environ un demi-quart d'heure, elles » virent ſortir de deſſous la mer le poiſſon » qui avoit mangé la fille du Roi, lequel, » comme s'il eût été étourdi, s'en vint peu » à peu rendre ſur la rive où étoient ces » douze belles muſiciennes; ce qui fut fait ſi » proprement & ſi au naturel, que pas un » des aſſiſtans ne pouvoit s'imaginer que ce » fût une fable, mais bien une vérité. A même-tems, une des douze portant la main » ſur un poignard qu'elle avoit à ſon côté, » en éventra le poiſſon, & hors de ſon corps » elle en tira l'Infante toute vive, qui ſe mit » à danſer au ſon des inſtrumens. Puis elle » s'en alla baiſer la main au Calaminham, » qui la reçut avec beaucoup d'honnêteté &

MENDEZ PINTO.

tion, qu'on ne peut rien s'imaginer de plus agréable. Vers la fin du jour, le Calaminham se retira dans ses appartemens intérieurs, accompagné seulement de ses femmes. Monvagarvu conduisit l'Ambassadeur jusqu'à la derniere salle, & le remit entre les mains du Campolagrem & des autres Officiers.

Observations de l'Auteur à Timplam.

Notre séjour à Timplam dura trente-deux jours, pendant lesquels nous fûmes traités avec autant de civilité que d'abondance. Le tems que mes Compagnons donnoient à leurs amusemens, je l'employois avec une satisfaction extrême à visiter de somptueux édifices, & des Temples qui me raviſſoient d'admiration (7). Je n'en vis pas de plus magnifique que celui de Quiay *Pimpocau*, Dieu des malades; & j'ai déja fait remarquer que la piété de ces Peuples se porte en particulier au soulagement des infirmités humaines. Là, servent continuellement des milliers de Prêtres, vêtus de robbes grises, avec une sorte d'étole de damas rouge, qui se retrousse sous les bras. Cet habillement est commun à tous les Prêtres de leur Secte; mais ceux du Temple de Pimpocau, passant pour les plus éclairés de l'Empire, sont distingués par des cordons jaunes qui leur servent de ceinture, & par le titre de *Sigiputons*, qui signifie *Hommes parfaits*. L'Ambassadeur les visita cinq ou six fois, autant pour s'instruire de leur doctrine, que pour admirer l'ordre & la beauté de leur Monastere. Il porta, au Pegu, un gros volume de leur religion, dont le Roi de Brama fut si satisfait, qu'il la fit prêcher dans tous les Temples de ses Etats, où elle s'observe encore aujourd'hui (8).

A l'égard du Calaminham & de son Empire, je donnerai d'autant moins d'étendue à mes observations, que je veux les resserrer dans les bornes de mes lumieres.

Idée des Etats du Calaminham.

Le Royaume de Pegu, qui n'a pas plus de cent quarante lieues de circuit, est environné par le haut (9) d'une grande chaîne de montagnes, nommées *Pangacirau*, qui sont habitées par la Nation des Bramas, dont le pays a quatre-vingt lieues de largeur sur environ deux cens de longueur. C'est au de-là de ces montagnes, qu'il s'est formé deux grandes Monarchies; celle du Sia-

» la fit seoir près de lui. Or, on disoit que » cette jeune fille étoit sa Niece, fille d'un » sien frere. Pour le regard des douze autres, » elles étoient toutes filles de Princes & des » plus grands Seigneurs du Pays, dont les » peres & les freres étoient-là présens. *Pages* 819 *&* 820.

(7) Page 821.

(8) » De ce Livre, dit l'Auteur, j'en » apportai une version en ce Royaume de » Portugal, qu'un Florentin emprunta de » moi; & depuis, comme je le voulus r'a- » voir, il me dit qu'il étoit perdu. Toute- » fois, à ce que j'ai sû depuis, il l'emporta » à Florence & le présenta au Duc de Tosca- » ne, qui commanda qu'il fût imprimé sous » ce titre, *Nouvelle croyance des Payens du* » *bout du monde*. Page 322. Cet Ouvrage de l'Auteur a sans doute été publié en Italien. On apprend ici que la Religion des Sigiputons étoit à peu près celle des Juifs; c'est-à-dire, qu'à l'exception de quelque mêlange fabuleux, ils admettoient la Création, depuis quatre-vingt-deux mille lunes, le Paradis terrestre, le péché originel, le déluge, & toute la Doctrine de l'ancien Testament. Ils racontoient qu'anciennement, un homme, qui se nommoit *Tomé Modeliar*, avoit été mis à mort dans une autre Région des Indes, pour avoir prêché que Dieu s'étoit fait homme, & qu'il avoit souffert le dernier supplice pour le genre humain; que cette Doctrine n'avoit pas laissé de se faire un Parti dans les Etats du Calaminham; mais qu'ensuite elle avoit été réprouvée, parce qu'elle faisoit mourir Dieu sur une croix. *Ibid.* pages 826 & 827.

(9) Page 840. L'Auteur le met à seize degrés du Sud.

mon, & celle du Calaminham. On donne à la ſeconde plus de trois cens lieues, dans les deux dimenſions de la longueur & de la largeur; & l'on prétend qu'elle eſt compoſée de vingt-ſept Royaumes, dont tous les Habitans n'ont qu'un même langage. Nous y vîmes pluſieurs belles Villes, & le pays nous parut extrêmement fertile. La Capitale, qui eſt la réſidence ordinaire du Calaminham, porte aux Indes le nom de Timplam. Elle eſt ſituée ſur une grande riviere, nommée *Bituy*. Ses fortifications conſiſtent dans un foſſé très-large, qui baigne le pied d'un mur de pierre de taille, avec un château & de hautes tours à chaque porte. Quelques Marchands nous aſſurerent que le nombre des maiſons eſt d'environ quatre cens mille, mais la plupart d'un ou de deux étages; quoique fort bien bâties, ſur-tout celles de la nobleſſe & des marchands. Celles des Seigneurs ſont ſéparées par de vaſtes enclos, qui contiennent des jardins, des vergers, de grands étangs, & tout ce qui peut ſervir aux délices de la vie. On comptoit dans la Ville & dans les lieux voiſins, à la diſtance d'une lieue, deux mille ſix cens Pagodes, dont quelques-unes ſont riches & ſomptueuſes. Les autres, à la vérité, ne ſont que de petites Maiſons ou des Hermitages. On y diſtingue juſqu'à vingt-quatre ſortes de Prêtres, qui ſont attachées à différentes Doctrines, ſur-tout dans les ſacrifices & les cérémonies (10).

MENDEZ PINTO.

Le Commerce eſt conſidérable, à Timplam, & s'exerce avec beaucoup de liberté pendant les foires. Elles attirent quantité d'Etrangers, qui apportent leurs richeſſes en échange pour celles du Pays; & cette communication y fait trouver toutes ſortes de Marchandiſes. On n'y voit point de monnoye d'or ni d'argent. Tout ſe vend ou s'achete au poids des Catis, des Taels, des Mazes & des Conderins (11).

Commerce de Timplan.

La Cour eſt faſtueuſe. La Nobleſſe, qui eſt riche & polie, ſe fait honneur de contribuer par ſa dépenſe à la grandeur du Monarque. On y voit toujours pluſieurs Capitaines Etrangers, que le Calaminham s'attache par de groſſes penſions. Il n'a jamais moins de ſoixante mille chevaux & de dix mille éléphans autour de ſa perſonne. Les vingt-ſept Royaumes, dont l'Etat eſt compoſé, ſont gardés par un prodigieux nombre d'autres troupes, diviſées en ſept cens Compagnies, dont chacune doit être formée, ſuivant leur inſtitution, de deux mille hommes de pied, de cinq cens chevaux & de quatre-vingt éléphans. Le revenu impérial monte à vingt millions d'or, ſans y comprendre les préſens annuels des Princes & des Seigneurs. L'abondance eſt répandue dans toutes les conditions. Les Gentilshommes ſont ſervis en vaiſſelle d'argent, & quelquefois d'or. Celle du peuple eſt de Porcelaine ou de laiton. Tout le monde eſt vêtu, en Eté, de ſatin, de damas, & de taffetas rayés, qui viennent de Perſe. En Hyver, ce ſont des robbes doublées de belles peaux. Les femmes ſont fort blanches, & d'un excellent naturel. En général, le caractere des Habitans eſt ſi doux, qu'ils connoiſſent peu les querelles & les procès. Tous leurs différends ſont terminés par les Chefs de

Forces & revenus du Calaminham.

(10) Lorſqu'ils éternuent, dit l'Auteur, ils font le ſigne de la croix comme nous, en diſant dans leur langue, *le Dieu de la vérité eſt trois & un* : d'où l'on peut conclure que ces Peuples ont eu quelque connoiſſance du Chriſtianiſme. *Page* 835.

(11) Page 833.

MENDEZ PINTO.

quartier ; ou, s'il s'en éleve dans les conditions ſupérieures, on s'en remet au jugement de quelques Religieux, qui s'aſſemblent pour former une eſpece de Tribunal, d'où l'unique appel eſt au *Queitor*, Intendant ſuprême de la Juſtice. Le Gouvernement n'eſt pas moins ſimple dans les Provinces. Elles ſont commandées par des Officiers de la Cour, dont chacun jouit d'une égale autorité dans ſon département, & juge ſans appel tous les différends du peuple (12).

Retour & route de l'Ambaſſadeur de Brama.

L'Ambaſſadeur, après avoir reçu des Lettres & des préſens pour le Roi ſon Maître, partit de cette Cour le 3 de Novembre 1546, accompagné de quelques Seigneurs, qui avoient ordre de le conduire juſqu'à *Pridor*. Ils prirent congé de lui dans un grand feſtin. Dès le même jour, ayant quitté cette Ville, pour nous embarquer ſur la grande riviere de *Bituy*, nous allâmes paſſer la nuit dans un Monaſtere de *Quiay-Jarem*, *Dieu des Mariés*, qui eſt ſitué ſur la rive au milieu d'une belle plaine, où l'on découvre quantité de riches édifices. De-là, continuant de deſcendre pendant ſept jours, nous arrivâmes dans une ville, nommée *Pavel*. L'Ambaſſadeur y fut arrêté trois jours par la richeſſe du commerce, qui lui donna occaſion d'acheter diverſes curioſités, qu'on y apporte par caravanes, de certaines contrées fort éloignées (13).

Ville de Pavel. Récits étranges de l'Auteur.

De

(12) *Ibid.* & pages précédentes.

(13) Ici Pinto raconte des choſes ſi extraordinaires, qu'elles juſtifieroient ſes Cenſeurs, s'il n'avertiſſoit qu'il parle ſur le témoignage d'autrui. Cependant comme j'ai entrepris, dans cet extrait, de faire connoître le caractere d'un ſi fameux Voyageur, je me crois obligé de donner place dans une Note à quelques traits de ſon récit, pour éviter le ſoupçon de l'avoir traité avec trop de faveur.

» Quelques Marchands, dit-il, nous aſ-
» ſurerent qu'ils venoient d'une Province
» nommée *Friocaranja*, & qu'au-delà d'i-
» celle il y avoit certains Peuples qu'ils ap-
» pelloient *Calogens* & *Funcaos*, hommes
» bazanés & grands archers, qui ont les pieds
» tout ronds comme des bœufs, mais les
» mains comme les autres hommes, ſi ce
» n'eſt qu'ils les ont fort velues. Ils ſont
» d'un naturel enclin à la cruauté ; & tout
» au-bas de l'épine du dos, ils ont une loup-
» pe de la groſſeur des deux poings. Leur
» demeure eſt en des montagnes fort hautes
» & rudes, dans leſquelles il y a de pro-
» fondes foſſes, où durant les nuits d'hiver
» on entend quelquefois des cris & des gé-
» miſſemens effroyables. On nous dit encore
» que non loin de ces Peuples, il y en avoit
» d'autres, nommés *Calouhos*, *Timpatez*,
» & *Bugems*, & d'autres auſſi plus éloignés,
» qui ſe nommoient *Oqueus* & *Magores*, leſ-
» quels ſe nourriſſent de la chaſſe qu'ils font
» des bêtes ſauvages, qu'ils mangent crues ;
» enſemble de toutes ſortes d'animaux veni-
» meux, comme lézards, ſerpens, & cou-
» leuvres ; laquelle chaſſe ils font ordinaire-
» ment, montés ſur des animaux auſſi grands
» que des chevaux, qui ont trois cornes ou
» pointes au milieu de la tête, les pieds gros
» & courts, & au milieu du dos un rang d'é-
» pines, ou d'arretes, dont ils picquent quand
» ils s'irritent ; & tout le reſte du corps eſt
» celui d'un grand lézard : joint qu'ils ont
» ſur le col, en lieu de crin, d'autres épi-
» nes beaucoup plus longues & plus groſſes
» que celles du dos, & dans les jointures
» des épaules, des aîles courtes, en façon
» de nâgeoires de poiſſon, dont ils volent
» comme en ſautant de la longueur de vingt-
» cinq & trente pas. Ces animaux s'appellent
» *Banazas*, ſur leſquels ces Peuples ſauva-
» ges ſe donnent entrée dans les terres de
» leurs Ennemis, avec qui ils ont continuel-
» le guerre. Quelques-uns leur payent tribut
» de ſel, qui eſt ce qu'ils eſtiment le plus,
» à cauſe de la néceſſité qu'ils en ont, pour
» être fort éloignés de la mer.

» Nous parlâmes encore à d'autres Mar-
» chands, nommés *Bumioens*, qui habitent
» en de hautes montagnes, où il y a des
» mines d'alun, & quantité de paſtel. De
» cette Nation, nous en vîmes une troupe
» qui conduiſoit plus de deux mille bœufs,
» ſur

MENDEZ PINTO.

De Pavel, nous descendîmes, en deux jours, au village de *Luncor*, célebre par son benjoin, qui se transporte aux Royaumes de Pegu & de Siam. Ensuite, après neuf jours de navigation, pendant lesquels nous vîmes sur les deux rives quantité de belles villes, nous entrâmes dans une autre riviere, nommée *Ventrau*, sur laquelle nous continuâmes notre voyage jusqu'à *Penanchim*, premier bourg du Royaume de *Janguma*. De-là, nous arrivâmes le soir *aux Rauditens*, deux fortes places du Prince de *Poncanor*. Cinq jours après, nous abordâmes au port d'une grande ville, nommée *Magdaleu*, d'où nous passâmes dans le détroit de Madur; & cinq jours de plus nous firent arriver à *Mouchel*, premiere place du Royaume de Pegu (14).

L'Ambassadeur est dépouillé par un Corsaire.

Mais, si près du terme, & dans un lieu de la dépendance du Roi de Brama, nous étions attendus par un malheur dont nous ne pouvions nous croire menacés. Un Corsaire, nommé *Chalagonim*, qui observoit peut être notre retour, avec trente Seros bien équipés, nous attaqua pendant la nuit, & nous traita si mal jusqu'au jour, qu'après nous avoir tué cent quatre-vingt-dix hommes, entre lesquels étoient deux Portugais, il enleva cinq de nos

» sur lesquels ils avoient des bâts à notre » maniere, & s'en servoient à porter leurs » Marchandises. Ces hommes étoient fort » grands, & avoient les yeux & la barbe à » la Chinoise. Nous en vîmes d'autres aussi » qui avoient d'assez longues barbes, le vi» sage semé de lentilles, les oreilles & les » narines percées; & dans les trous, de pe» tits fils d'or, faits en agrafes. Ceux-ci » s'appelloient *Gynophages*, & leur Provin» ce, *Suroboſoy*, lesquels, par dedans les » montagnes de Lanhos, sont bornés du » Lac de Chiamnay : & de ceux-ci, les uns » sont vétus de peaux velues, & les autres de » cuir bronzé. Ils vont ordinairement pieds » nuds & la tête découverte. On nous dit » qu'ils avoient de grandes richesses, & que » tout leur trafic étoit en argent, dont ils » avoient quantité. Nous parlâmes encore » à une autre sorte de Marchands, appellés » *Tuparoens*, qui sont bazanés, grands man» geurs, & fort adonnés aux voluptés de la » chair. Ils nous firent une réception bien » meilleure que tous les autres, & nous » traiterent en festin : & parce qu'un des » nôtres, nommé *François Temudez*, leur fit » un défi à boire, tenant cela pour un grand » affront, ils firent durer le festin plus long» tems, pour recouvrer leur honneur. Mais » le Portugais les attaqua si vertement, » vingt qu'ils étoient, qu'il les renversa, & » lui demeura fort sain. Comme ils furent » désenyvrés, leur Capitaine, en la maison » duquel s'étoit fait le festin, appella tous » les siens, qui étoient plus de trois cens, & » malgré qu'en eût le Portugais, il le fit » monter sur un Eléphant, & promener par » la ville, accompagné de gens qui le sui» voient au son des instrumens & chantoient » ses louanges. Ayant fait une quête pour » lui, ils amasserent plus de deux cens taels » en lingots d'argent, qu'ils lui donnerent.

» Ensuite de ceux-ci nous vimes d'autres » Marchands fort blancs, nommés *Pavilans*, » grands archers & bons hommes de cheval. » Ceux-ci nous dirent que leur Pays se nom» moit *Binagorem*, & qu'il étoit éloigné de » Pavel environ deux cens lieues en remon» tant la riviere. Ils avoient beaucoup d'or » en poudre, de lacque, d'aloes, d'étain, de » cuivre, de soye, & de cire, qu'ils don» noient en échange pour du poivre, du gin» gembre, du sel & du riz. Comme nous » leur demandâmes quelle étoit leur loi, & » quelle divinité ils adoroient, ils nous ré» pondirent que leurs dieux, c'étoient le So» leil, le Ciel & les Etoiles, parce que ces » beaux astres produisoient tous les biens de » la terre; & qu'au reste, l'ame de l'homme » n'étoit qu'un souffle, qui finissoit par la » mort du corps, & qui voltigeant ensuite » dans l'air se mêloit avec les nues, jusqu'à » ce que venant à se résoudre en eau, il » mouroit de rechef, comme avoit fait le » corps auparavant.

» Ainsi, de la diversité de ces Nations in» connues que nous vîmes à Pavel, il est aisé » d'inférer qu'il y a plusieurs Pays au monde » qui ne sont point encore découverts, & » dont nous n'avons point de connoissance. » *Ibidem.* pages 840 & précédentes.

(14) Page 841.

MENDEZ PINTO.

douze Barques. L'Ambaſſadeur même eut le bras gauche coupé, dans ce combat, & reçut deux coups de fléches qui firent long-tems deſeſpérer de ſa vie. Nous fumes bleſſés auſſi, preſque tous; & le préſent du Calaminham fut enlevé dans les cinq Barques, avec quantité de précieuſes marchandiſes. Dans ce triſte état, nous arrivâmes, trois jours après, à Martaban. L'Ambaſſadeur écrivit au Roi, pour lui rendre compte de ſon voyage & de ſon infortune. Ce Prince fit partir auſſi-tôt une armée de ſix-vingt Seros, qui rencontra le Corſaire, & qui le fit priſonnier, après avoir ruiné ſa Flotte. Cent Portugais, qui avoient été nommés pour cette expédition, revinrent chargés de richeſſes. On comptoit alors, au ſervice du Roi de Brama, mille hommes de notre Nation, commandés par Antonio de *Ferreira*, né à Bragance, qui recevoit du Roi douze mille ducats d'appointement.

Mort du Raulin de Mounay, & politique du Roi de Brama.

Ce fut dans cet intervalle qu'*Aixendono*, Raulin de Mounay, & comme Souverain Pontife de toutes ces Régions, mourut dans une vieilleſſe fort avancée (15). On lui fit de magnifiques funérailles, qui furent ſuivies de l'élection d'un Succeſſeur. Toutes ces cérémonies furent honorées de la préſence du Roi, qui ne regardoit pas comme un objet peu important d'établir le reſpect pour la Religion dans ſes nouvelles conquêtes.

Malheureuſe expédition des Bramas.

Les Lettres qu'il avoit reçues du Calaminham lui promettant un Ambaſſadeur, qui devoit être chargé de la concluſion du Traité, il ceſſa de compter, pour le Printems prochain, ſur la diverſion qu'il avoit eſperée, & la conquête d'Ava fut renvoyée à d'autres tems. Mais il fit partir le Chamigrem, ſon frere, avec une armée de cent cinquante mille hommes, pour faire le Siege de *Savadi*, Capitale d'un petit Royaume, à cent trente lieues de Pegu vers le Nord. J'étois de cette expédition, à la ſuite du grand Tréſorier, avec les ſix Portugais qui me reſtoient encore pour compagnons d'eſclavage. Elle fut ſi malheureuſe, qu'après avoir été repouſſé pluſieurs fois, le Chamigrem, découragé par ſes diſgraces, réſolut de porter la guerre dans les autres parties de l'Etat. Dioſoray, dont nous étions les eſclaves, reçut ordre d'attaquer, avec cinq mille hommes, un bourg, nommé *Valenty*, qui avoit fourni des vivres à la ville aſſiégée. Cette entrepriſe n'eut pas plus de ſuccès. Nous rencontrâmes, en chemin, un corps de Savadis beaucoup plus nombreux, qui taillerent nos Bramas en pieces.

(15) » L'opinion qu'on avoit eûe de ſa » ſainteté fit ceſſer en un inſtant toutes les » réjouiſſances publiques. Le Roi même ſe » retira. Les portes & les fenêtres des maiſons furent fermées. On ne vit dans les » Temples qu'une foule de pénitens, qui ne » ceſſant de répandre des larmes, exercerent » des mortifications ſi rigoureuſes, que pluſieurs en moururent. *Page* 844. Pinto donne pluſieurs Chapitres à la deſcription de la fête funebre & des cérémonies de l'élection. Il en couta au Roi la valeur d'un million de notre monnoye. Les Prêtres, qui aſſiſterent au convoi du Raulin, étoient au nombre de trente mille. Six jeunes Gentilshommes ſe ſacrifierent volontairement à l'honneur du mort, en buvant, dans un vaſe d'or, une liqueur jaune, qui les fit tomber ſans vie avant qu'ils euſſent achevé de l'avaller. Un Prêtre, oncle du Roi, ayant été choiſi pour prêcher dans cette occaſion, fit un diſcours ſi touchant, que le Roi, pénétré de componction, jura publiquement ſur les cendres d'Aixendono, que pendant tout ſon régne, il ne chargeroit point ſes Sujets de nouveaux impots, & qu'il leur rendroit une exacte juſtice. *Page* 852. L'Iſle de Mounay étoit un Domaine des Prêtres, & comme le centre de la Religion. *Voyez* ci-deſſus, ſa ſituation, dans la deſcription d'Arrakan.

MENDEZ PINTO.

Dans cette affreuſe déroute, j'eus le bonheur d'éviter la mort avec mes Compagnons. Nous prîmes la fuite à la faveur des ténébres, mais avec ſi peu de connoiſſance des chemins, que pendant trois jours & demi nous traverſâmes au haſard des montagnes fort déſertes. De-là nous entrâmes dans une plaine marécageuſe, où toutes nos recherches ne nous firent pas découvrir d'autres traces que celles des Tigres, des Serpens, & d'autres animaux ſauvages. Cependant, vers la nuit, nous apperçumes un feu, du côté de l'Eſt. Cette lumiere nous ſervit de guide juſqu'au bord d'un grand Lac. Quelques pauvres cabanes, que nous ne pûmes diſtinguer avant le jour, nous inſpirerent peu de confiance pour les Habitans. Ainſi, n'oſant nous en approcher, nous demeurâmes cachés juſqu'au ſoir dans des herbes fort hautes, où nous fûmes la proye des ſangſues. La nuit nous rendit le courage de marcher juſqu'au lendemain. Nous arrivâmes au bord d'une grande riviere, que nous ſuivîmes l'eſpace de cinq jours. Enfin, nous trouvâmes, ſur la rive, une ſorte de petit Temple, ou d'Hermitage, dans lequel nous fûmes reçus avec beaucoup d'humanité. On nous y apprit que nous étions encore ſur les terres de Savady. Deux jours de repos ayant réparé nos forces, nous continuâmes de ſuivre la riviere, comme le chemin le plus ſûr pour nous avancer vers les Côtes maritimes. Le jour d'après, nous découvrîmes le village de *Pomiſeray*, dont les Hermites nous avoient appris le nom : mais la crainte nous retint dans un bois fort épais, où nous ne pouvions être apperçus des paſſans. A minuit, nous en ſortîmes pour retourner au bord de l'eau. Ce triſte & pénible voyage dura dix-ſept jours (16), pendant leſquels nous fûmes réduits pour toute nourriture à quelques proviſions que nous avions obtenues des Hermites. Enfin, dans l'obſcurité d'une nuit fort pluvieuſe, nous découvrîmes devant nous un feu, qui ne paroiſſoit éloigné que de la portée d'un Fauconneau. Nous nous crûmes près de quelque ville, & cette idée nous jetta dans de nouvelles allarmes. Mais, avec plus d'attention, le mouvement de ce feu nous fit juger qu'il devoit être ſur quelque Vaiſſeau qui cédoit à l'agitation des flots. En effet, nous étant avancés avec beaucoup de précaution, nous apperçûmes une grande Barque, & neuf hommes qui en étoient ſortis pour ſe retirer ſous quelques arbres, où ils préparoient tranquillement leur ſouper. Quoiqu'ils ne fuſſent pas fort éloignés de la rive, où la Barque étoit amarrée, nous comprîmes que la lumiere qu'ils avoient près d'eux & qui nous les faiſoit découvrir, ne ſe répandant pas ſur nous dans les ténebres, il ne nous étoit pas impoſſible d'entrer dans la Barque & de nous en ſaiſir, avant qu'ils puſſent entreprendre de s'y oppoſer. Ce deſſein ne fut pas exécuté moins promptement qu'il n'avoit été conçu. Nous nous approchâmes doucement de la Barque, qui étoit attachée au tronc d'un arbre & fort enfoncée dans la vaſe. Nous la mîmes à nage avec nos épaules ; & nous y étant embarqués ſans perdre un moment, nous commençâmes à ramer de toutes nos forces. Le courant de l'eau & la faveur du vent nous porterent, devant le jour, à plus de dix lieues. Quelques proviſions, que nous avions trouvées dans la Barque, ne pouvoient nous ſuffire pour une

L'Auteur & ſes Compagnons prennent la fuite après un combat.

Embarras de leur route juſqu'à la mer.

Ils ſe ſaiſiſſent adroitement d'une Barque.

(16) On auroit ſupprimé ce petit détail, ſi les noms & les diſtances des lieux ne méritoient d'être conſervés. C'eſt une méthode qu'on a toujours ſuivie.

MENDEZ PINTO.

longue route ; & nous n'en étions pas moins réſolus d'éviter tous les lieux habités. Mais une Pagode, qui s'offrit le matin ſur la rive, nous inſpira plus de confiance. Elle ſe nommoit *Hinarel.* Nous n'y trouvâmes qu'un ſeul homme & trente-ſept Religieuſes, la plûpart fort âgées, qui nous reçurent avec de grandes apparences de charité. Cependant nous la prîmes pour l'effet de leur crainte ; ſur-tout lorſque leur ayant fait diverſes queſtions, elles s'obſtinerent à nous répondre qu'elles étoient de pauvres femmes, qui avoient renoncé aux affaires du monde, par un vœu ſolemnel, & qui n'avoient pas d'autre occupation que de demander à *Quiay Ponveday*, de l'eau pour la fertilité des terres. Nous ne laiſſâmes pas de tirer d'elles, du riz, du ſucre, des feves, des oignons, & de la chair fumée, dont elles étoient fort bien pourvûes. Les ayant quittées le ſoir, nous nous abandonnâmes au cours de la riviere ; & pendant ſept jours entiers, nous paſſâmes heureuſement entre un grand nombre d'habitations, qui ſe préſentoient ſur les deux bords (17).

Secours qu'ils trouvent dans une Pagode.

Mais il plût au Ciel, après nous avoir conduits parmi tant de dangers, de retirer tout d'un coup la main qui nous avoit ſoutenus. Le huitiéme jour, en traverſant l'embouchure d'un canal, nous nous vîmes attaqués par trois Barques, d'où l'on fit pleuvoir ſur nous une ſi furieuſe quantité de dards, que deux de nos Compagnons furent tués des premiers coups. Nous ne reſtions que cinq. Il n'étoit pas douteux que nos ennemis ne fuſſent des Corſaires, avec qui la ſoumiſſion étoit inutile pour nous ſauver de la mort ou de l'eſclavage. Nous prîmes le parti de nous précipiter dans l'eau, enſanglantés comme nous l'étions de nos bleſſures. Le deſir naturel de la vie ſoutint nos forces juſqu'à terre, où nous eûmes encore le courage de faire quelque chemin pour nous cacher dans les bois. Mais conſidérant bien-tôt combien il y avoit peu d'apparence de pouvoir réſiſter à notre ſituation, nous regrétâmes de n'avoir pas fini nos malheurs dans les flots. Deux de nos Compagnons étoient mortellement bleſſés. Loin de pouvoir les ſecourir, le plus vigoureux d'entre nous étoit à peine capable de marcher. Après avoir pleuré long-tems notre ſort, nous nous trainâmes ſur le bord de la riviere ; & ne connoiſſant plus le danger ni la crainte, nous réſolumes d'y attendre du haſard les ſecours que nous ne pouvions plus eſpérer de nous-mêmes.

Ils perdent leur Barque & ſe ſauvent à la nage.

Nos ennemis avoient diſparu. Mais le lieu qu'ils avoient choiſi pour nous attaquer étoit tout-à-fait déſert. Vers la fin du jour, nous vîmes d'aſſez loin un Batiment qui deſcendoit avec le cours de l'eau. Comme notre reſſource n'étoit plus que dans l'humanité de ceux qui le conduiſoient, nous ne formâmes pas d'autre deſſein que d'exciter leur compaſſion par nos cris. Ils s'approcherent. Dans la confuſion des mouvemens par leſquels nous nous efforçâmes de les attendrir, un de nous fit quelques ſignes de croix, qui venoient peut-être moins de ſa piété que de ſa douleur. Auſſi-tôt, une femme, qui nous regardoit attentivement, s'écria d'un ton qui parvint juſqu'à nous : » Jeſus ! voilà des Chrétiens qui ſe rencontrent devant mes yeux ; & preſſant les Matelots d'aborder près de nous, elle fut la premiere qui deſcendit avec ſon mari. C'étoit une *Pegouane*, qui avoit embraſſé le Chriſtianiſme, quoique femme d'un Payen, dont elle étoit aimée tendrement.

Rencontre à laquelle ils doivent la vie.

(17) Page 874 & précédentes.

Ils avoient chargé ce Vaiſſeau de cotton, pour l'aller vendre à Coſmin. Nous reçûmes d'eux tous les bons offices de la charité chrétienne. Cinq jours après, étant arrivés à Coſmin, Port maritime du Pegu, ils nous accorderent un logement dans leur maiſon. Nos bleſſures y furent panſées ſoigneuſement; & dans l'eſpace de quelques ſemaines, nous nous trouvâmes aſſez rétablis pour nous embarquer ſur un Vaiſſeau Portugais, qui partoit pour le Bengale. MENDEZ PINTO.

En arrivant au Port de Chatigam, où le Commerce de notre Nation étoit bien établi, je profitai du départ d'une Fuſte marchande qui faiſoit voile à Goa. Notre navigation fut heureuſe. Je trouvai, dans cette ville, Dom Pedro de Faria, mon ancien Protecteur, qui avoit fini le terme de ſon adminiſtration à Malaca. Son affection fut réveillée par le récit de mes infortunes. Il ſe fit un devoir de conſcience & d'honneur, de me rendre une partie des biens que j'avois perdus à ſon ſervice (18). L'Auteur ſe rend à Goa. Il eſt récompenſé par Dom Pedro de Faria.

§ VI.

Suite des Avantures de Pinto & ſon retour à Lisbonne.

LA généroſité de Dom Pedro n'ayant point aſſez rétabli mes affaires pour m'inſpirer le goût du repos, je cherchai l'occaſion de faire un nouveau Voyage à la Chine, & de tenter encore une fois la fortune dans un pays où je n'avois éprouvé que ſon inconſtance. Je m'embarquai à Goa, dans une Jonque de mon Bienfaicteur, qui alloit charger du poivre dans les Ports de la Sonde. Nous arrivâmes à Malaca le jour qu'on y donnoit la ſépulture à Ruy-Vaz-*Pereyra*, Gouverneur de cette ville; & remettant bien-tôt à la voile, nous mouillâmes, dix-ſept jours après, dans la rade de Bantam, où le commerce des Portugais étoit floriſſant. Mais le poivre, que nous avions eſperé d'y trouver en abondance, étoit ſi rare depuis quelques mois, que nous fumes obligés d'y paſſer l'hiver pour attendre une plus heureuſe récolte. Ce délai nous rendit témoins de pluſieurs grands événemens. Motifs qui l'engagent dans de nouvelles courſes. Il arrive à Bantam.

Nous vîmes arriver, à la Cour, une femme veuve, nommée Nhay *Pombaya*, âgée d'environ ſoixante ans, qui venoit avec la qualité d'Ambaſſadrice, de la part du Pangaram, Empereur des Iſles de Java, d'Angenie, de Baly & de Madure, pour avertir *Tagaril*, Roi de Bantam, & Vaſſal du Pangaram, comme tous les autres Rois de cette Monarchie (19), de ſe rendre, Ambaſſade exercée par une femme.

(18) Page 876.

(19) *Voyez* ci-deſſus, dans la deſcription de l'Iſle de Java, & dans pluſieurs Relations, les changemens qui firent perdre au Pangaran toute ſon autorité. Ici Pinto fait une obſervation qui ne ſe trouve dans aucun autre Voyageur : » C'étoit l'uſage, dit-il, des » Rois de cette Iſle, de traiter toutes les affaires d'importance par l'entremiſe des » femmes. La raiſon qu'en apportent les Habitans, c'eſt que Dieu a donné aux femmes plus de douceur, plus d'inclination à » la paix, & même plus d'autorité qu'aux » hommes, qui ſont d'humeur plus ſévere, » & par conſéquent moins agréables à ceux » vers leſquels ils ſont envoyés. Or, c'eſt » leur opinion que chacune de ces femmes, » que les Rois employent en matieres de » conſéquence, doit avoir certaines qualités » pour bien faire une Ambaſſade : ils diſent

MENDEZ PINTO.

dans le terme de ſix ſemaines, à Japara, où ce Prince faiſoit de grands préparatifs pour la Conquête du Royaume de Paſſarvan. Nhay Pombaya n'eut pas plutôt fait déclarer ſon arrivée, que le Roi l'étant allé recevoir juſques ſur ſon Vaiſſeau, la conduiſit au Palais avec une pompe extraordinaire, & lui céda ſon propre appartement. Elle paſſa peu de jours à Bantam. Le Roi s'étant hâté de donner ſes ordres équipa une Flotte de quarante Vaiſſeaux, ſur laquelle il embarqua ſept mille combattans.

Pinto aſſiſte au Siege de Paſſarvan.

La plûpart des Portugais le ſuivirent dans cette expédition; moins conduits par la gloire ou par l'avidité du butin, que par l'eſpérance de ſe procurer à l'avenir des conditions plus avantageuſes pour leur commerce. Je me laiſſai entraîner par l'exemple. Le Siege de Paſſarvan fut entrepris avec beaucoup de vigueur: mais la valeur des aſſiégés fit repentir leurs ennemis d'avoir commencé la guerre. Après un grand nombre de furieuſes ſorties, qui diminuerent beaucoup l'armée du Pangaram, ce Prince ne paroiſſoit obſtiné à pouſſer ſon entrepriſe que par le deſeſpoir de ſes pertes; lorſqu'il perdit la vie, à nos yeux, par un accident fort tragique.

Mort funeſte du Pangaram de Java.

Il avoit toujours près de lui, ſuivant l'uſage des Indes, un Page qui lui portoit du betel dans une boete d'or. Un jour que ſe trouvant échauffé par les diſputes du Conſeil, il demanda cette eſpece de rafraîchiſſement, le Page, qui étoit derriere à quelque diſtance, l'entendit ſi peu, qu'il ſe fit répéter pluſieurs fois le même ordre. Enfin, s'étant approché avec reſpect, il ſe mit à genoux pour implorer le pardon de ſon Maître, autant que pour remplir ſon office. Le Pangaram, ſans aucune marque de colere, lui donna de la main un coup leger ſur la tête, & badina même de ſa lenteur, en lui demandant agréablement s'il étoit ſourd? Ce jeune homme, qui n'avoit pas plus de douze ou treize ans, & qui étoit fils d'un des principaux Seigneurs de la Cour, ſe crut deshonoré par une avanture qu'il devoit regarder comme une faveur. Après avoir paſſé quelques momens à gémir, il prit la réſolution de ſe vanger; & s'avançant vers ſon Maître, dont perſonne n'étoit ſurpris de le voir approcher librement, il le frappa au cœur, d'un petit couteau qu'il portoit à ſa ceinture. Le coup fut plus prompt, que notre zéle pour l'arrêter. Nous ne le fûmes pas même aſſez pour ſoutenir le Pangoram, qui tomba preſque mort à nos pieds. Tous les ſecours ne purent lui conſerver plus de deux heures de vie. On ſe ſaiſit du Page, qui fut mis auſſi-tôt à la queſtion: mais il répondit avec une fermeté ſurprenante, » qu'il n'avoit » rien fait qu'avec délibération, & pour ſe vanger du coup que le Roi lui » avoit donné ſur la tête, ſans conſidérer qu'il étoit fils de *Pate Pondan*, » Prince de Surbaya. Il fut empalé vif, & cet affreux châtiment n'eut pas le pouvoir de lui faire jetter un ſoupir. Son ſupplice parut juſte: mais on

Comment elle eſt vangée.

» premiérement qu'il ne faut pas qu'elle ſoit » fille, de peur que l'étant elle ne vienne à » perdre l'honneur en ſortant de ſa maiſon, » & parce que tout ainſi qu'elle contente un » chacun par ſa beauté, elle pourroit être » auſſi un motif de diſcorde & d'inquiétude » aux choſes où l'union eſt requiſe. Ils ajoutent à cela, qu'il faut qu'elle ſoit mariée, » ou du moins veuve, après un légitime ma- » riage; que ſi elle a eu des enfans de ſon » mari, il faut qu'elle les ait allaités de ſa » propre mammelle, alléguant là-deſſus, que » celle qui a des enfans & ne les nourrit ſi » elle peut, eſt plutôt une mere charnelle, » voluptueuſe, & deshonnête, que non pas » une véritable mere, &c. *Page* 878.

ne porta pas le même jugement du malheur de ſon pere, de ſes trois freres, & de ſoixante-deux de ſes parens, qui furent condamnés au même genre de mort. Une Sentence ſi rigoureuſe donna naiſſance à quantité de troubles (20).

MENDEZ PINTO.

Cette fatale cataſtrophe d'un des plus grands Monarques de l'Aſie, devint utile, non-ſeulement au Roi de Paſſarvan, qu'elle délivra du Siege, mais à tous les Portugais qui avoient accompagné le Roi de Bantam, par l'occaſion qu'elle leur donna de rendre, aux Seigneurs du pays, un ſervice qui leur parut important. Il étoit queſtion du corps du Pangoram, dont la ſépulture cauſoit beaucoup d'embarras au Conſeil. L'enſévelir dans le camp, c'étoit l'expoſer aux outrages de l'ennemi. Il n'étoit pas poſſible de le tranſporter à *Dema*, Capitale de ſon Empire & Tombeau de ſes Ancêtres, ſans l'expoſer à la corruption; & ſuivant la loi de Mahomet, qui étoit celle des Seigneurs Javans, l'ame d'un corps corrompu ne pouvoit prétendre aux félicités de l'autre vie. Cette difficulté ayant fait naître de vives conteſtations, nous propoſâmes aux Seigneurs de mettre le corps dans une caiſſe de chaux & de camphre, & de tranſporter cette eſpece de cercueil dans une Jonque remplie de terre (21). Notre Conſeil fut applaudi, & nous valut plus de dix mille ducats, comme une juſte récompenſe du ſervice que nous rendions à l'Empire.

Embarras ſur ſa ſépulture, dont les Portugais tirent avantage.

Nous prîmes peu d'intérêt aux cruelles diviſions qui précéderent l'élection d'un nouveau Pangoram. Le tems de la navigation ne fut pas plutôt arrivé, qu'ayant obtenu du Roi de Bantam la liberté de remettre à la voile, nous partîmes pour la Chine, comblés des bienfaits de ce Prince. Il joignit, à l'exemption des droits pour nos marchandiſes, un préſent conſidérable, qui nous produiſit à chacun cent ducats, & trois cens aux héritiers de quatorze des nôtres, qui avoient perdu la vie au Siege de Paſſarvan. Il nous permit auſſi d'emmener un Portugais, nommé Jean Rodriguez, natif de *Penamocor*, que diverſes avantures avoient jetté dans ſon Iſle, & qui ayant embraſſé depuis vingt-trois ans la Religion des Bramines, ſe ſentit diſpoſé à nous ſuivre, pour rentrer dans l'Egliſe Chrétienne. Ce Pénitent ſe rendit enſuite à Malaca, où ſa converſion parut d'autant plus ſincere, qu'il ne fit pas difficulté de ſe ſoumettre à la loi qui lui fut impoſée, de ſervir l'eſpace d'un an dans l'Hôpital des malades incurables; & ſa mort, qui arriva préciſément à la fin de ce terme, ſembla marquer que le Ciel étoit ſatisfait de ſon répentir (22).

Un Portugais abandonne la Religion des Bramines, qu'il avoit ſuivie pendant vingt-trois ans.

Quatre Vaiſſeaux Indiens, qui entreprirent avec nous le voyage de la Chine, nous formerent comme une eſcorte, avec laquelle nous arrivâmes heureuſement au Port de Chincheu. Mais quoique les Portugais y exerçaſſent librement leur commerce, nous y paſſâmes trois mois & demi dans de continuels dangers. On n'y parloit que de révoltes & de guerre. Les Corſaires profitoient de ce déſordre, pour attaquer les Vaiſſeaux marchands juſqu'au milieu des Ports. La crainte nous fit quitter Chincheu, pour nous rendre à Chabaquay. C'étoit nous précipiter dans les malheurs dont nous

L'Auteur ſe rend à la Chine.

Nouveaux malheurs qui lui ſurviennent.

(20) Pages 898.

(21) Pinto ſe rend juſtice en ajoutant : » encore que la choſe ne fût pas ſi émerveillable d'elle-même, « ſi ne laiſſa-t-elle pas de nous être très-avantageuſe. *Page* 899.

(22) Page 907.

MENDEZ PINTO.

eſpérions de nous garantir. Six vingt Jonques, que nous y trouvâmes à l'ancre, nous enleverent trois de nos cinq Vaiſſeaux. Le nôtre s'en garantit, par un bonheur qui me cauſa de l'admiration. Mais les vents d'Eſt, qui commençoient à s'élever, nous ôtant l'eſpérance d'aborder dans d'autres Ports, nous nous vîmes forcés de reprendre la haute mer, où nous tînmes une route incertaine, pendant vingt-deux jours. La Barre de Camboja, que nous reconnumes le vingt-troiſiéme au matin, ranima notre courage, & nous nous en approchions, dans le deſſein de jetter l'ancre; lorſqu'une furieuſe tempête, qui nous ſurprit à l'Oueſt Sud-Oueſt, ouvrit notre quille de poupe. Les plus habiles Matelots ne virent pas d'autre reſſource que de couper les deux mâts & de jetter toutes nos marchandiſes à la mer. Ce ſoulagement, & quelque apparence de tranquillité qui commençoit à renaître ſur les flots, nous donnoient l'eſpérance d'avancer juſqu'à la barre. Mais la nuit, qui ſurvint, nous ayant obligés de nous abandonner, ſans mâts & ſans voiles, aux vents qui ſouffloient encore avec un reſte de fureur, nous allâmes échouer ſur un écueil, où le premier choc nous fit perdre dans l'obſcurité ſoixante-deux perſonnes (23).

Affreux naufrage.

Ce malheur nous jetta dans une ſi étrange conſternation, que de tous les Portugais, il n'y en eut pas un ſeul à qui la force du danger fit faire le moindre mouvement pour ſe ſauver. Nos Matelots Chinois, plus induſtrieux ou moins timides, employerent le reſte de la nuit à raſſembler des planches & des poutres, dont ils compoſerent un radeau, qui ſe trouva fini à la pointe du jour. Ils l'avoient fait ſi grand & ſi ſolide, qu'il pouvoit contenir facilement quarante hommes; & tel étoit à peu près leur nombre. Martin *Eſtevez*, Capitaine du Vaiſſeau, à qui la lumiere du jour apprenoit qu'il ne reſtoit plus d'autre eſpérance, pria inſtamment ſes propres Valets, qui s'étoient déja retirés dans cet aſile, de le recevoir avec eux. Ils eurent l'audace de répondre qu'ils ne le pouvoient ſans danger pour leur ſureté. Un Portugais, nommé *Ruy de Moura*, qui entendit ce diſcours, ſentit renaître ſon courage avec ſa colere; & ſe levant, quoiqu'aſſez bleſſé, il nous repréſenta ſi vivement combien il étoit important pour notre vie de nous ſaiſir du radeau, qu'au nombre de vingt-huit, comme nous étions, nous entreprîmes de l'ôter aux Chinois. Ils nous oppoſerent les haches de fer qu'ils avoient à la main. Mais nous fimes une exécution ſi terrible avec nos épées, que dans l'eſpace de trois ou quatre minutes, tous nos Ennemis furent abbatus à nos pieds. Cependant nous perdîmes ſeize Portugais dans ce combat; ſans compter douze bleſſés, dont quatre moururent le jour d'après. Un ſi triſte ſpectacle me fit faire des réflexions ſur les miſeres de la vie humaine: il n'y avoit pas douze heures que nous nous étions tous embraſſés dans le Navire, & que nous regardant comme des freres, nous étions diſpoſés à mourir l'un pour l'autre (24).

Etrange effet du deſeſpoir.

L'Auteur ſe ſauve ſur un Radeau.

Auſſi-tôt que nous fûmes en poſſeſſion du Radeau, qui nous avoit couté

(23) On ne conſerve du récit de ce naufrage que ce qui paroit remarquable par ſa ſingularité.

(24) Page 911. Il faut ſuppoſer que le Vaiſſeau s'étant briſé, tous ceux qui n'avoient pas péri s'étoient raſſemblés ſur l'écueil, & que le Radeau avoit été compoſé des débris.

tant

tant de ſang, chacun s'empreſſa de s'y placer, dans l'ordre qu'Eſtevez jugea néceſſaire pour nous ſoutenir contre l'agitation des vagues. Nous étions encore trente-huit, en y comprenant nos valets & quelques enfans. Le Radeau ne fut pas plutôt à flot, que s'enfonçant ſous le poids, nous nous trouvâmes dans l'eau juſqu'au cou, ſans ceſſe obligés de nous attacher à quelque ſolive que nous tenions embraſſée. Une vieille courte-pointe nous ſervoit de voile. Mais, étant ſans bouſſole, nous flottâmes quatre jours entiers dans cette miſérable ſituation. La faim, le froid, la crainte, & toutes les horreurs de notre ſort, faiſoient périr à chaque moment quelqu'un de nos Compagnons. Pluſieurs ſe nourrirent, pendant deux jours, du corps d'un Négre, qui étoit mort près d'eux. Nous fumes jettés enfin vers la terre; & cette vûe nous cauſa tant de joye, que de quinze, à qui le Ciel conſervoit encore la vie, quatre la perdirent ſubitement. Ainſi nous ne nous trouvâmes qu'au nombre d'onze, ſept Portugais & quatre Indiens, en abordant la terre dans une plage où notre radeau gliſſa heureuſement ſur le ſable. MENDEZ PINTO.

Les premiers mouvemens de notre reconnoiſſance ſe tournerent vers le Ciel, qui nous avoit délivrés des périls de la mer : mais ce ne fut pas ſans frémir de ceux auxquels nous demeurions expoſés. Le Pays étoit deſert; & nous vîmes quelques tigres, que nous mîmes en fuite par nos cris. Les éléphans, qui ſe préſentoient en grand nombre, nous parurent moins dangereux; ils ne nous empêcherent pas de raſſaſier notre faim, avec des huîtres & d'autres coquillages. Nous en prîmes notre charge, pour traverſer les bois qui bordoient la côte; & dans notre marche, nous eûmes recours aux cris, pour éloigner les bêtes féroces. Après avoir fait quelques lieues dans un bois fort couvert, nous arrivâmes au bord d'une riviere d'eau douce, qui nous ſervit à ſatisfaire un de nos plus preſſans beſoins. Mais nous nous crumes à la fin de nos maux, en voyant paroître une barque plate, chargée de bois de charpente. Elle étoit conduite par huit ou neuf Négres, dont la figure nous effraya peu lorſque nous eumes conſidéré qu'un pays où l'on bâtiſſoit des édifices réguliers ne pouvoit être habité par des Barbares. Ils s'approcherent effectivement de la terre, pour nous faire diverſes queſtions. Cependant, après avoir paru ſatisfaits de nos réponſes, ils nous déclarerent que pour être reçus à bord, il falloit commencer par leur abandonner nos épées. La néceſſité nous força de les jetter dans leur Barque. Alors, ils nous exhorterent à nous y rendre à la nâge, parce qu'ils ne pouvoient s'avancer juſqu'à terre. Nous nous diſpoſâmes encore à leur obéir. Un Portugais & deux jeunes Indiens ſe jetterent dans l'eau, pour ſaiſir une corde qu'on nous avoit jettée de la Barque : mais à peine eurent-ils commencé à nâger, qu'ils furent dévorés par trois crocodiles, ſans qu'il parût d'autre reſte de leur corps que des traces de ſang, dont l'eau fut teinte en divers endroits.

Ce qui lui arrive à terre.

Trois de ſes Compagnons ſont dévorés par des Crocodiles.

J'étois déja juſqu'aux genoux dans la vaſe, avec mes ſept autres Compagnons. Nous demeurâmes ſi troublés de ce funeſte accident, qu'ayant à peine la force de nous ſoutenir, les Négres, qui nous virent dans cet état, ſauterent à terre, nous lierent par le milieu du corps, & nous mirent dans leur Barque. Ce fut pour nous y accabler d'injures & de mauvais traitemens. Enſuite ils nous menerent, à douze lieues de-là, dans une ville nommée *Cherbom*, où nous apprîmes que nous étions dans le pays des *Papuas*. Nous

MENDEZ PINTO.

y fûmes vendus à un Marchand de l'Iſle de Celebes, ſous le pouvoir duquel nous demeurâmes près d'un mois. Il ne nous laiſſa manquer ni de vétemens, ni de nourriture; mais, ſans nous faire connoître ſes motifs, il nous revendit au Roi de *Calapa*, Prince ami des Portugais, qui nous renvoya généreuſement au détroit de la Sonde (25).

Il eſt vendu à un Marchand de Celebes, & délivré par le Roi de Calapa.

Je me trouvois plus pauvre que je ne l'avois été de ma vie, & forcé, par conſéquent, de m'engager dans de nouvelles avantures. Nous fûmes reçus, au Port de Bantam, par Dom Jerôme Gomez Sarmento, qui commandoit trois Vaiſſeaux de guerre, avec leſquels il devoit faire voile à la Chine. Il nous offrit de l'emploi : mais quelle fortune pouvois-je eſpérer dans les armes ? Deux Marchands Portugais, qui partoient pour Siam avec leurs marchandiſes, ayant conçu quelque affection pour moi ſur le ſeul récit de mes infortunes, me propoſerent de monter dans leur Jonque. Ils s'engageoient, non-ſeulement à faire les frais de mon voyage, mais à me prêter même une ſomme d'argent, pour importuner cette inexorable fortune, qui ſembloit ſe faire un jeu de me tromper ou de me fuir. Je n'avois rien de plus favorable à deſirer dans ma pauvreté. Nous partîmes; & dans l'eſpace de vingt-ſix jours, nous arrivâmes à Odia, Capitale de l'Empire de Sornau, que les Européens ont nommé Siam. Les Portugais y étoient ſi bien établis, que j'eus peu de peine à mettre dans le commerce environ cinq cens ducats que mes deux amis m'avoient prêtés.

Nouvelles courſes dans leſquelles il s'engage.

Il ſe rend à Odia, Capitale du Royaume de Siam.

Mais il n'y avoit pas plus d'un mois que j'étois dans cette ville, lorſqu'on y reçut avis que le Roi des Tinocohos, des Laos & des Gueos, Peuples qui formoient un Etat puiſſant vers le Nord, au-deſſus de Capinper & de Paſſiloco, étoit entré ſur les terres de Siam avec une armée redoutable, & qu'il avoit déja formé le Siége de *Quitirvam*. Cette nouvelle cauſa tant d'allarme à la Cour, que le Roi fit publier, dans ſa Capitale & dans tout l'Empire, un ordre à tous ſes Sujets, ſans autre exception que les vieillards & les eſtropiés, de partir pour la guerre, ſous peine d'être brûlés vifs, avec infamie pour leurs deſcendans & confiſcation de tous leurs biens. Les Etrangers mêmes ne furent pas diſpenſés de prendre les armes, & n'obtinrent pour alternative que la liberté de quitter l'armée de Siam dans l'eſpace de trois jours. Notre nation, qui jouiſſoit d'un grand nombre de privileges, fut invitée particuliérement à s'armer pour la défenſe de l'Etat, avec de grandes promeſſes de faveur, & ſurtout d'une permiſſion de prêcher l'Evangile & de bâtir des Egliſes Chrétiennes. On ajouta que le deſſein du Roi étoit de nous confier la garde de ſa perſonne, & de prendre nos conſeils dans toutes ſes entrepriſes (26).

Guerre où les Portugais ſont engagés.

Nous étions au nombre de cent trente. Des offres ſi glorieuſes en déterminerent ſix vingt à ſuſpendre les affaires de leur commerce, pour embraſſer la querelle d'autrui. La réputation de mes avantures m'obligea d'être un des plus ardens. Nous joignîmes l'armée, qui ſe trouva compoſée de quatre cens mille Sujets de l'Empire, & de ſoixante-dix mille Etrangers.

Cette guerre dura pluſieurs mois, avec une grande variété de ſuccès. Enfin la fortune s'étant déclarée pour nous, dans une ſanglante bataille, le Roi de Siam pouſſa ſes avantages juſqu'à ſoumettre par les armes un Royaume voi-

Mort funeſte du Roi de Siam.

(25) Pages 916 & précédentes.

(26) Page 918.

MENDEZ PINTO.

ſin (27), qui avoit accordé le paſſage à ſes Ennemis. Il revint triomphant dans ſa Capitale. Mais après des fêtes ſomptueuſes, qui durerent quatorze jours, ſuivant les loix du pays (28), il trouva, dans ſon Palais, des périls plus redoutables que ceux qu'il avoit ſurmontés. La Reine ſa femme avoit entretenu, pendant ſon abſence, un commerce d'amour, avec un Pourvoyeur de ſa maiſon, nommé *Ukom-chenira*. Elle ſe trouvoit enceinte de quatre mois. La crainte du châtiment & l'eſpérance de cacher ſa honte, lui firent prendre la réſolution de ſe défaire du Roi, ſon mari. Un poiſon mortel, qu'elle lui fit avaller dans une taſſe de lait, le mit au tombeau cinq jours après ſon triomphe. En mourant, il ordonna » que les cent vingt Portugais, » qui lui avoient ſervi de gardes, reçuſſent, pour prix de leurs ſervices, une » demie année du tribut que la Couronne de Siam tiroit du Royaume de » *Tybem*; que pendant l'eſpace de trois ans leurs marchandiſes fuſſent exem- » ptes de toutes ſortes de droits, & que leurs Prêtres euſſent la liberté de » prêcher un Dieu fait homme pour le ſalut du monde (29). Dans le premier mouvement de la douleur publique, l'article qui regardoit le tribut de Tybem fut exécuté ſi fidellement, que nous crûmes nos fatigues bien récompenſées. Mais il s'éleva preſqu'auſſi-tôt des guerres ſanglantes (30), qui changerent la face de l'Etat, & qui nous mirent dans la néceſſité de chercher un autre aſyle. Chacun ayant pris le parti qui convenoit à ſes eſpérances, je m'embarquai avec vingt-ſix de mes Compagnons, pour faire voile à Malaca (31).

* *

PINTO ſe lie dans cette Ville avec Georges Alvarez, riche Marchand Portugais, & forme avec lui le deſſein d'un voyage de Commerce. Ils vont enſemble au Japon, d'où les troubles du Pays ne les empêchent pas de revenir avec un profit conſidérable (32). Dans leur retour ils relâchent à Hyamongo, Port de la Baye de Canguexuma, où ils ſont témoins de la perte d'un prodigieux nombre de Jonques Chinoiſes, qu'une tempête, ſans exemple, fait couler à fond dans le Port. Il y périt auſſi plus de vingt Bâtimens Portugais. Celui des deux Aſſociés a le bonheur d'échapper avec dix ou douze autres : mais, ayant été pouſſé contr'un rocher, il ne doit ſa conſervation qu'au ſecours du Ciel (33).

Tandis qu'on s'occupoit à réparer le déſordre, il arriva un de ces événemens dans leſquels on eſt forcé de reconnoître une diſpoſition ſenſible de

Service important que Pinto rend à la Religion.

(27) Le Royaume de *Guibem*. Il prit douze belles villes, fortifiées à la maniere de l'Europe.

(28) Page 923.

(29) Page 924.

(30) La Reine de Siam fit périr les enfans qu'elle avoit eus de ſon mari, & parvint à mettre ſon Amant ſur le Trône. Enſuite elle fut aſſaſſinée avec lui dans un feſtin. L'Auteur rapporte tous ces événemens, mais ſans en avoir été témoin. Il y joint l'Hiſtoire des révolutions du Pegu, & la mort du Roi de Brama, qui fut tué par un parti de Rebelles. Ce récit, n'ayant point de rapport à ſes propres avantures, ne demande point un extrait, quoiqu'il compoſe une grande partie de ſon ouvrage.

(31) Page 1020.

(32) L'Auteur rapporte ces troubles avec beaucoup d'étendue. *Pages* 1022 *& ſuivantes*,

(33) Le dommage des Portugais fut eſtimé à huit cens mille ducats, & celui des Chinois à plus de deux millions d'or. *Page* 1033.

MENDEZ PINTO.

la Providence, & qui paroît capable de donner ſeul un juſte poids, à tous les récits d'un Voyageur qu'elle avoit choiſi pour rendre un important ſervice au Chriſtianiſme. C'eſt à lui-même qu'il faut laiſſer faire, dans une Note (34), le récit d'une avanture qui donna un Apôtre aux Indes, & un Martyr à l'Egliſe.

Hiſtoire d'Engiro, ou de Paul de Sainte-Foi.

(34) » Comme nous étions au travail, » nous vîmes deſcendre, à la hâte, du haut » du rocher, deux hommes à cheval, qui » nous firent ſigne avec un mouchoir, & » crierent que nous euſſions à les prendre. La » nouveauté de ce fait fit naître en nous un » deſir de ſavoir ce que c'étoit, & nous en- » voyâmes incontinent à terre une chaloupe » bien équipée. Mais d'autant que cette mê- » me nuit un mien garçon s'en étoit fui » avec trois autres, je priai Georges Alvarez » qu'il me permît de me mettre dans la Cha- » loupe, ce qu'il m'accorda auſſi-tôt; de » ſorte que j'y entrai moi troiſiéme. Alors » comme nous fumes à la Rade, l'un des » deux hommes, qui ſembloit être le plus » honorable, s'adreſſant à moi; Seigneur, » me dit-il, pour ce que je ſuis preſſé du » tems, & que j'apptéhende d'être joint par » ceux qui me ſuivent, je te ſupplie, par la » bonté de ton Dieu, que ſans appréhender » qu'il t'en atrive aucun mal tu me prennes » avec toi. J'avoue que je me trouvai d'abord » ſi embarraſſé par ce diſcours, que je ne ſus » me réſoudre à ce qu'il falloit faire. Nean- » moins, me reſſouvenant d'avoir vû par » deux fois à Hiamango, en la compagnie » de quelques Marchands, ce même hom- » me qui parloit à moi, cela m'émût à le » prendre, & ſon compagnon auſſi. Mais je » les eus mis à peine dans la Chaloupe, que » je vis patoître quatorze hommes à cheval, » qui venoient après; leſquels abordant la » rade avec de grands cris, *Donne-nous ces* » *traîtres*, diſoient ils, *ou bien tu es mort.* » Enſuite de ceux-ci, il en vint incontinent » autres neuf; ſi bien qu'ils ſe trouverent » vingt-trois de nombre, ſans qu'il y eut » aucun homme de pied Cependant l'appré- » henſion que j'en eûs fit que je m'éloignai » de la mer, de la portée d'une arbalête, & » que je demandai à ces hommes ce qu'ils » vouloient: ſur quoi, un d'eux prenant la » parole, ſi tu enmenes ce Japonois, me dit- » il, ſans parler de celui qui l'accompagne, » ſache que mille têtes comme la tienne por- » teront la peine de ce que tu fais. A ces » paroles, je ne voulus pas leur faire de ré- » ponſe; & me voyant avec les deux hom- » mes à bord de notre Vaiſſeau, je les fis » monter dedans, quoiqu'avec aſſez de pei- » ne. Tous deux furent aſſez bien pourvus, » tant par le Capitaine que par les Portugais, » de tout ce qui leur étoit néceſſaite pour un » long voyage.

» Comme nous fumes partis de cette Baye » de Canguexuma, le ſixiéme jour de Janvier » de l'année 1647, nous arrivâmes en qua- » torze jours à *Chincheu*, un des plus célé- » btes & tiches ports de la Chine. Mais la » crainte des Corſaires, qui tenoient la ri- » viere aſſiégée, nous fit aller à Lamau, pour » faire proviſion de quelques vivres, & nous » en eûmes ſuffiſance juſqu'à Malaca. Là, » nous trouvâmes le Révérend Pere Maître » *François Xavier*, Recteur univerſel de la » Compagnie de Jeſus, en ces contrées des » Indes, qui depuis peu de jours étoit arrivé » des Moluques, avec une grande réputation » de ſaint homme; titre que tous les Peuples » lui donnoient pour les grands miracles » qu'on lui voyoit faire. Si-tôt que ce ſaint » perſonnage eut ſû que nous avions ces Ja- » ponois avec nous, il nous vint chercher, » Georges Alvarez & moi, dans la maiſon » d'un certain Côme Rodriguez, qui étoit » là matié. Après qu'il eut paſſé une partie » du jour avec nous, à nous faire pluſieurs » demandes fort curieuſes, toutes fondées » ſur l'ardent zèle qu'il avoit pour l'hon- » neur de Dieu, & que nous eûmes ſatisfait » à ſon deſir, nous lui dîmes, ſans ſavoir » qu'il en eut déja connoiſſance, que nous » avions avec nous deux hommes du Japon, » l'un deſquels, qui paroiſſoit être de quali- » té, étoit fort ſecret, & grandement bien » verſé aux loix & coutumes de tout le Pays; » ajoutant à cela que ſa Révérence ſeroit » bien-aiſe de l'ouir. Alors il nous témoigna » qu'il s'en réjouiſſoit; ſi bien que nous allâ- » mes incontinent à notre Navire; & ame- » nâmes cet honnête homme du Japon, au » Pere, qui n'avoit pas d'autre maiſon que » l'Hôpital. L'ayant vû, d'abord il le prit » avec lui, & l'emmena aux Indes, où pour » lors il étoit prêt de s'en aller. Comme il » fut arrivé à Goa, il le fit Chrétien, & lui » donna le nom de Paul de ſainte-Foi. Là, » en bien peu de tems, il apprit à lire & » écrire, enſemble toute la Doctrine Chré-

MENDEZ PINTO. Ses liaisons avec S. François Xavier.

L'esprit de piété qui ne l'abandonne jamais, semble croître dans la suite, lorsqu'arrivant à Malaca, il y rencontre le Pere François *Xavier*, & qu'il prend, dans son entretien, de nouveaux principes de Religion & de zèle. Il se jette dans le récit de ses grandes actions. Il le représente supérieur à tous les Heros profanes. Ensuite, se retrouvant avec lui, dans un quatriéme Voyage qu'il fait au Japon, il raconte plusieurs merveilles de sa vie, dont il est témoin à la Cour de Bungo, & dans quelques navigations qu'il fait sur le même Vaisseau. Cette longue narration le conduit jusqu'à sa mort. Mais, comme elle appartient moins à l'histoire des Voyages qu'à celle du Christianisme, il suffit d'avoir fait connoître au Lecteur le sujet de cent vingt pages que je supprime. Le mien me ramene à la derniere course de Pinto, pour le conduire ensuite jusqu'à Lisbonne. Reprenons la méthode que j'ai crue la plus propre à soutenir l'attention du Lecteur, dans une si grande variété d'événemens.

* *

Dernier Voyage de Pinto.

JE me trouvois à Goa, en 1554, à l'arrivée du corps de l'Apôtre des Indes, qui fut célebrée avec une magnificence digne de ses vertus. Le dernier jour de cette fête, Antonio *Ferreyra*, Marchand Portugais, que le Commerce avoit ramené du Japon, remit au Viceroi un présent fort riche, de la part du Roi de Bungo (35), avec une Lettre de ce Prince, où se plaignant de n'avoir pas revû dans ses Etats le Pere François Xavier, qui lui avoit promis d'y retourner plus promptement, il prioit les Officiers du Roi de Portugal de lui faire hâter son départ. Dom Alphonse de Noronha, qui étoit revêtu alors de la dignité suprême, communiqua cette Lettre aux Jésuires. Le Pere Belquior, Recteur du College de Goa, s'offrit avec beaucoup de zèle, pour suppléer au Saint Apôtre. Je reçus ordre de l'accompagner, & la com-

Il est envoyé au Japon par le Viceroi des Indes, avec un Missionnaire Jésuite.

» tienne, conformément à l'intention de ce » bienheureux Pere, qui étoit qu'aussi-tôt » que la saison d'Avril seroit venue, il s'en » iroit en cette Isle du Japon, prêcher à ces » Infidéles, Jesus-Christ Fils de Dieu vivant, » attaché en Croix pour les Pécheurs ; paroles qu'il avoit ordinairement à la bouche. » Par même moyen, il faisoit dessein de » mener avec lui cet Etranger, pour s'en servir d'interpréte en ce Pays-là : comme en » effet il l'y mena depuis, ensemble son compagnon, que le Pere fit encore Chrétien, » & lui donna le nom de Jean. Depuis ils » furent grandement fidéles en ce qui touchoit le service de Dieu, pour l'amour duquel Paul de sainte Foi fut banni à la » Chine, & mis à mort par des voleurs, » comme j'espere déclarer ci-après, quand » je parlerai de ces saints hommes. *Pages* » 1035 *& suivantes.*

Il est surprenant que Pinto n'explique pas mieux quelle avanture avoit forcé les deux Japonois de venir lui demander un asyle dans son Vaisseau. Mais Paul de Sainte-Foi, qui se nommoit *Engiro*, avant sa conversion, étant célebre, dans l'Histoire Ecclésiastique des Indes, par le zèle avec lequel il seconda les travaux de Saint François Xavier, & par son martyr, c'est sans doute à l'Auteur, que la Religion est redevable de cet homme Apostolique. Elle lui doit aussi quantité de secours qu'il donna dans la suite à Saint Xavier même, pendant plusieurs voyages qu'il fit avec lui, & le récit d'une partie de ses miracles & de ses vertus ; auquel il a joint les circonstances de sa mort, dans l'Isle de Sanciam, & celles de sa Translation à Goa. Le Pere Bouhours, & les autres Historiens de sa vie, n'ont pas crû prendre leurs mémoires dans une mauvaise source, lorsqu'ils ont emprunté de Pinto une partie de ses récits, surtout à l'occasion des disputes de l'Apôtre des Indes, avec les Bonzes du Japon.

(35) Ce n'étoit plus celui que Pinto avoit vû dans son premier Voyage, & qu'il avoit laissé fort infirme.

MENDEZ PINTO.

miſſion de conclure un Traité d'amitié & de commerce avec le Roi de Bungo, qui promettoit, dans la même Lettre, d'obéir au Roi de Portugal comme à ſon frere aîné (36).

Leur route.

Quatorze jours après, c'eſt-à-dire, le 16 d'Avril, nous fîmes voile à Malaca, où divers obſtacles nous retinrent l'eſpace d'un an. Enfin, nous étant embarqués, le 1 d'Avril 1555, nous arrivâmes avec beaucoup de peine & de danger au Port de Patane, d'où nous ſuivîmes la Côte de Lugor & de Siam, pour nous rendre à Pulo Cambin, & de-là aux Iſles de Canton, dans le deſſein d'attendre la nouvelle lune. Mais nous fûmes ſurpris par les vents Oueſt Sud-Oueſt, qui regnent une partie de l'année ſur cette Côte. Ils nous forcerent, après diverſes agitations, de nous jetter dans une Iſle, nommée *Pulo-Timan*, où la barbarie des Habitans nous réduiſit à paſſer cinq jours ſans eau douce & ſans vivres. Nous n'étions point en état de nous faire reſpecter par la force. Cet embarras n'auroit fait qu'augmenter, ſi le Ciel n'avoit amené dans la même Iſle trois Navires de notre nation, qui venoient de Bantam. Nous prîmes l'avis des Capitaines. Ils nous conſeillerent de renvoyer notre Caravelle à Malaca, parce qu'elle ne leur parut pas propre à ſoutenir un auſſi long voyage que celui du Japon. Nous paſſâmes, le Pere Belquior & moi, ſur le bord de François Toſcane, riche & généreux Négociant, qui ſe fit honneur de pourvoir à tous nos beſoins. De Pulo-Timan, que nous quittâmes un Vendredi 7 de Juin, nous fîmes voile vers le Royaume de Champa; & ſuivant la Côte, avec des vents que nos Matelots nomment *Galernes*, nous allâmes mouiller, en douze jours, ſous l'Iſle de Champeilo, dans l'anſe de la Cochinchine.

Ce qu'ils voyent dans l'Iſle de Champeilo.

L'eau nous manquoit. Nous en trouvâmes d'excellente, dans une riviere qui deſcendoit d'une haute montagne. Mais, en nous écartant un peu de côté du Sud, nous eumes deux ſpectacles fort ſurprenans. Le premier fut une fort belle croix, gravée ſur une grande pierre de taille, avec les quatre lettres du titre Chrétien (37). Plus bas on liſoit, *Duart Coelho* 1518. Plus loin, à deux cens pas de la riviere, nous vîmes ſoixante-deux hommes pendus à divers arbres, ſans en compter pluſieurs autres, qui étoient étendus par terre, à demi mangés. Il ne paroiſſoit pas que cette exécution eut été faite depuis plus de ſix ou ſept jours. Sur un autre arbre, s'offroit un grand Etendart, ſur lequel on liſoit en caracteres Chinois : » Que tout Na-
» vire ou toute Jonque, qui abordera dans ce lieu, ſe hâte d'y prendre de
» l'eau & de ſe retirer, ſous peine de recevoir le même traitement que ces
» Miſérables, qui ont été terraſſés par la puiſſante colere du fils du Soleil. Nous jugeâmes, par de ſimples conjectures, qu'une Flotte Chinoiſe avoit rencontré dans cette Iſle quelque Vaiſſeau Corſaire, & qu'elle en avoit traité l'Equipage avec cette rigueur (38).

Iſle de Sancian. Honneurs rendus à la ſépulture de Saint FrançoisXavier.

Le vent nous devint ſi favorable, que de Champeilo, nous arrivâmes en cinq jours à l'Iſle de Sanciam, où le Révérend Pere Xavier avoit reçu la ſépulture. Malgré l'ardeur qui nous portoit tous à viſiter ce ſaint lieu, nous attendîmes juſqu'au matin, pour nous y rendre avec plus de décence. Le Pere Belquior ordonna une proceſſion ſolemnelle. Il ne fut pas aiſé de reconnoître

(36) Page 1149. (37) Apparemment *I. N. R. I.* (38) Page 1159.

la place du tombeau, qui étoit déja couvert de buiſſons, & qu'on ne put diſtinguer qu'à la pointe de pluſieurs croix dont il étoit environné. Mais, il fut nettoyé auſſi-tôt, avec tout l'empreſſement d'une vive piété. Nous l'entourâmes d'une baluſtrade de bois, & d'une autre paliſſade, à laquelle nous ajoutâmes une large tranchée pour troiſiéme enceinte. Au centre, le Pere Belquior plaça une grande & belle croix. Il célébra la Meſſe, ſur un Autel orné de brocard, de chandeliers & de lampes d'argent. Enſuite il fit un ſermon fort touchant ſur les vertus de l'Apôtre des Indes, ſur le zèle dont il avoit brûlé pour la gloire de Dieu & pour le ſalut des Ames, & ſur la ſainte paſſion qu'il avoit eûe d'entrer dans l'Empire de la Chine, à la vûe duquel le Ciel avoit voulu qu'il eut recueilli le fruit de ſes travaux. MENDEZ PINTO.

Ce ſeul devoir nous ayant fait relâcher à Sanciam, l'ancre fut levée dès le jour ſuivant; & nous arrivâmes le ſoir à Lampacau, Iſle plus éloignée de ſix lieues vers le Nord, où les Portugais faiſoient leur commerce avec les Chinois, depuis qu'ils avoient perdu leurs établiſſemens de Liampo & de Chincheu (39). Ils étoient encore dans le regret de cette perte, qu'ils avoient raiſon de croire ineſtimable. J'ajouterai à l'idée que j'ai déja fait prendre de la Colonie Portugaiſe de Liampo, qu'elle étoit compoſée de trois mille hommes, dont plus de douze cens étoient Portugais, & les autres, des Chrétiens & des Eſclaves de diverſes Nations. Pluſieurs Négocians bien informés m'aſſurerent, que ſon commerce annuel alloit au-delà de trois millions d'or, & que les deux dernieres années, la plus grande partie d'un ſi riche trafic ſe faiſoit en lingots d'argent, qu'elle tiroit des Japonois pour ſes marchandiſes (40). Les Portugais avoient, à Liampo, un Gouverneur de leur Nation, & tous les offices d'une République bien ordonnée (41). Les emplois les plus ſimples s'y vendoient juſqu'à trois mille ducats. On y comptoit environ trois cens hommes mariés, à des femmes Portugaiſes ou Mulâtres. J'y avois admiré trois Hôpitaux, où la dépenſe annuelle montoit à trente mille ducats, & la Maiſon de ville en avoit ſix mille de rente. Malgré la jalouſie des Chinois, il ne s'y faiſoit point d'acte qui ne fût datté dans ces termes : *En cette très-noble & toujours fidelle ville de Liampo, pour le Roi notre Souverain Seigneur.* En un mot, c'étoit la plus riche & la plus célebre de tous nos Colonies des Indes (42). Iſle de Lampacau, nouvel établiſſement des Portugais.

Je raconterai, en peu de mots, la cauſe de ſa ruine, dont on doit me croire d'autant mieux informé que j'eus la douleur d'y être préſent (43). Un Né- Ruine des Portugais de Liampo.

(39) Ils n'obtinrent qu'en 1557 le Port de Macao, à la Requête des Mandarins de Canton. Macao étoit une Iſle déſerte, dont ils firent bien-tôt un bel & riche établiſſement. *Voyez ci-deſſus*, Tome VI. & VII.

(40) On a fait remarquer que Pinto s'attribue l'honneur d'avoir appris le chemin du Japon aux Portugais de Liampo.

(41) Un Auditeur, dit Pinto, des Juges, des Echevins; un Proviſeur des Morts & des Orphelins, des Commiſſaires de Police; un Greffier de la Maiſon de ville, des Quarteniers, quatre Notaires & ſix Greffiers.

(42) Goa même n'étoit pas encore au degré de ſplendeur où elle parvint à la fin du même ſiécle, & dont on la vit jouir juſqu'à la décadence de l'Empire Portugais dans les Indes. Elle étoit encore ſans Archevêque en 1552.

(43) Page 1160. C'étoit apparemment dans ſon troiſiéme voyage. Il ajoute que Martin Alphonſe de Souza étoit alors Viceroi des Indes, & Ruy-Vaz-Pereyra, Gouverneur de Malaca.

MENDEZ PINTO.

gociant de quelque distinction, nommée *Lancerot Pereyra*, natif de Pont Lyma, ville de Portugal, avoit prêté une somme considérable à quelques Chinois, qui négligerent leurs affaires jusqu'à se trouver dans l'impuissance de la restituer. Le chagrin de cette perte excita Lancerot à rassembler quinze ou vingt Portugais, aussi déreglés dans leurs mœurs que dans leur fortune, avec lesquels il prit le tems de la nuit pour se jetter dans le village de *Chipaton*, à deux lieues de la ville. Ils y pillerent les maisons de dix ou douze Laboureurs; & s'étant saisis de leurs femmes & de leurs enfans, ils tuerent dans ce tumulte, treize Chinois qui ne les avoient jamais offensés. L'allarme fut aussi-tôt répandue dans la Province, & tous les Habitans firent retentir leurs plaintes. Le Mandarin prit des informations dans toutes les formes de la Justice. Elles furent envoyées à la Cour. Un ordre, plus prompt que toutes les mesures par lesquelles on s'étoit flatté de l'arrêter, amena au Port de Liampo trois cens Jonques, montées d'environ soixante mille hommes, qui fondirent sur notre malheureuse Colonie. » Je fus témoin que dans l'es-
» pace de cinq heures ces cruels Ennemis n'y laisserent pas la moindre cho-
» se à laquelle on pût donner un nom. Tout fut brûlé ou démoli. Les Ha-
» bitans ayant pris le parti de se réfugier dans les Navires & les Jonques
» qu'ils avoient à l'ancre, y furent poursuivis, & la plûpart consumés par
» les flammes, au nombre de deux mille Chrétiens, entre lesquels on com-
» ptoit huit cens Portugais. Notre perte fut estimée à deux millions d'or.
» Mais ce desastre en produisit un beaucoup plus grand, qui fut la perte en-
» tiere de notre réputation & de notre crédit à la Chine (44).

Ils se rétablissent à Chincheu, mais ils en sont bientôt chassés.

Cependant quelques Portugais, échappés à la fureur des Chinois, ayant conçu l'espérance de se relever de leur ruine, entreprirent deux ans après, de former un nouvel établissement dans le Port de Chincheu, qui n'est qu'à cinq lieues de Liampo. Ils furent secondés par les Marchands du Pays, qui tiroient de grands avantages de notre commerce. Les Mandarins, engagés par de riches présens, promirent du moins de fermer les yeux. Cette apparence de réconciliation dura l'espace d'environ deux ans & demi, jusqu'à l'arrivée d'*Ayrez Botelho*, qui fut envoyé à Chincheu, par Dom Simon de Mello, Gouverneur de Malaca, avec la double qualité de Commandant & de Proviseur des Morts (45). L'avarice de ce nouvel Officier ne respectant rien, elle lui fit mettre dans ses coffres une somme de douze mille ducats, qu'un Marchand Chrétien d'Arménie, mort parmi les Portugais, avoit laissés pour les faire passer à sa famille; & sous le même prétexte, il enleva sur un vaisseau Portugais toutes les marchandises de deux Chinois, qui devoient quelque chose à cette succession. Une injustice, qui blessoit les Sujets de l'Empire, attira bien-tôt la vangeance des Mandarins sur la nouvelle Colonie. Cent vingt grandes Jonques brûlerent treize Navires que nous avions dans le Port; & de cinq cens Portugais, il n'en échappa pas plus de trente, qui se crûrent trop heureux d'acheter la vie aux dépens de leur fortune.

L'Auteur s'arrête près d'un an à Lampacau.

C'étoit depuis ces deux tristes événemens, que les Marchands de notre

(44) Page 1163.

(45) Cet emploi étoit alors d'une grande considération parmi les Portugais, parce que dans la multitude de leurs voyages, il en mouroit un grand nombre hors de leur Patrie.

Nation

Nation s'étoient établis dans l'Iſle de Lampacau. Nous y étions arrivés avec les trois Navires qui nous avoient reçus à Pulo Timan ; & cinq autres Vaiſſeaux Portugais y aborderent après nous, dans le deſſein de faire auſſi le voyage du Japon. Mais le tems de la navigation étoit paſſé ſur ces mers. Nous fûmes contraints de ſuſpendre notre départ juſqu'au mois de May de l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, de paſſer dix mois entiers dans ce Port. MENDEZ PINTO.

Le Pere Belquior, & quelques autres Miſſionnaires qu'il avoit à ſa ſuite, craignirent peu l'ennui de l'oiſiveté dans un lieu où leur zèle pouvoit s'exercer. Pour moi, qui n'avois aucune occaſion de m'employer pendant toute la durée du jour, je paſſai le tems dans une langueur inſupportable. Il y avoit déja ſix mois & demi, que je m'ennuyois de ma ſituation, lorſque je fus réveillé de cette léthargie, par les affreuſes nouvelles qui nous vinrent de Canton. Le 17 du mois d'Avril 1556, nous apprîmes que la Province de Chanſy avoit été abîmée preſqu'entiérement, avec des circonſtances dont le ſeul récit nous fit pâlir d'effroi. Le premier jour du même mois, la terre y avoit commencé à trembler vers onze heures du ſoir, avec beaucoup de violence, & ce mouvement avoit duré deux heures entieres. Il s'étoit renouvellé, la nuit ſuivante, depuis minuit juſqu'à deux heures ; & la troiſiéme nuit, depuis une heure juſqu'à trois. Pendant que la terre trembloit, l'agitation du Ciel n'étoit pas moins terrible, par le déchaînement de tous les vents, par le tonnerre, la pluie & tous les fleaux de la nature. Enfin le troiſiéme tremblement avoit ouvert une infinité de paſſages à des torrens d'eau, qui ſortoient à gros bouillons du ſein de la terre, avec tant d'impétuoſité dans leurs ravages, qu'en peu de momens un eſpace de ſoixante lieues de tour avoit été englouti, ſans que d'une multitude infinie d'Habitans, il ſe fût ſauvé d'autres créatures vivantes qu'un enfant de ſept ans, qui fut préſenté à l'Empereur comme une merveille du ſort. Nous nous défiâmes d'abord de la vérité de ce deſaſtre, & pluſieurs d'entre nous le crurent impoſſible. Cependant, comme il étoit confirmé par toutes les Lettres de Canton, quatorze Portugais réſolurent de paſſer au Continent, pour s'en aſſurer par leurs propres yeux. Ils ſe rendirent, avec la permiſſion des Mandarins, dans la Province même de Chanſy, où la vûe d'une révolution ſi récente ne put les tromper. Leur témoignage ne laiſſant plus aucun doute, on tira d'eux, à leur retour une atteſtation qui fut envoyée depuis, par François Toſcane Capitaine de notre Vaiſſeau, au Roi Dom Jean de Portugal : & pour derniere confirmation, elle fut portée à la Cour de Liſbonne, par un Prêtre, nommé *Diego Reinel*, qui avoit été du nombre des quatorze témoins (46). On nous raconta dans la ſuite, mais avec moins de certitude, quoique ce fût l'opinion commune, que pendant les trois jours du tremblement de terre, il avoit plû du ſang dans la ville de Pekin. Au moins ne pûmes nous douter que l'Empereur & la plûpart des Habitans n'en fuſſent ſortis pour ſe réfugier à Nanquin, & que ce Monarque, après avoir fait ſix cens mille ducats d'aumônes pour appaiſer la colere du Ciel, n'eût élevé un Temple ſomptueux, ſous le nom d'*Hypaticau*, qui ſignifie *Amour de Dieu*. Cinq Portugais, qui furent délivrés, à cette occaſion, de la priſon de Pocaſſer, où ils languiſ-

La Province de Chanſy eſt abîmée.

Affreuſes circonſtances de cet événement.

Atteſtation de pluſieurs témoins oculaires.

(46) Pages 1167 & 1168.

MENDEZ PINTO.

ſoient depuis vingt ans, nous donnereut ces informations avant notre départ (47).

L'Auteur arrive au Japon.

La ſaiſon nous permettant de remettre à la voile, nous partîmes de Lampacau le 7 de Mai 1556, dans un Navire commandé par Dom François Maſcarenhas (48). Quatorze jours d'une heureuſe navigation nous firent découvrir les premieres Iſles du Japon, à l'Oueſt Nord-Oueſt de Tanixuma. Le Pilote, qui connoiſſoit les dangers de cette route, tourna au Sud-Oueſt, pour y chercher la pointe de *Minato*. Nous paſſâmes devant Tanora, dans le deſſein de ſuivre la Côte juſqu'au Port de Fiunga. Mais les vents, qui *Nordeſtent* beaucoup dans ces parages, & le courant qui étoit au Nord, nous porterent plus de ſoixante lieues au-delà de ce Port. Il fallut employer quinze jours à combattre le vent, pour retourner ſur nos traces. Enfin, nous entrâmes dans la Baye de Fucheo, Capitale du Royaume de Bungo, & nous mouillâmes tranquillement au pied des murs.

Il ſe rend à la Forteresſe d'Oſqui où étoit la Cour.

On nous informa auſſi-tôt que le Roi & la famille royale étoient dans la Forteresſe d'Oſqui. Maſcarenhas & le Pere Belquior, qui n'ignoroient pas que j'avois fait pluſieurs fois ce voyage, me propoſerent de me rendre à la Cour, avec les préſens du Viceroi & ceux du Capitaine, pour reconnoître les diſpoſitions du Monarque & leur ouvrir les voyes. Je deſcendis au rivage, accompagné de quatre Portugais, & je me rendis d'abord au Palais de Caſſiandono, Amiral du Royaume & Gouverneur de Canafama, qui me reçut avec de grands témoignages d'amitié (49). Il m'offrit des chevaux & quelques Japonois, pour me conduire à Oſqui. J'acceptai ſes offres; & m'étant mis en chemin le jour d'après, j'arrivai dans un lieu, qui ſe nomme *Fingau*, à la diſtance d'un quart de lieue de la Forteresſe; & de-là je députai un de mes Japonois, pour avertir Oſquindono, Gouverneur de cette Place, que j'étois venu des Indes avec la qualité d'Ambaſſadeur. Ce Seigneur me fit dire, par ſon fils, que le Roi étoit dans l'Iſle de Xequay, occupé à la pêche d'un poiſſon monſtrueux, qui n'étoit pas connu au Japon, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il revînt avant la nuit; mais que cette Iſle n'étant qu'à deux lieues d'Oſqui, il alloit l'informer de mon arrivée. Je fus conduit dans une Pagode voiſine, nommée *Amindanxo*, où les Bonzes me firent un feſtin magnifique. Mais le Roi n'eut pas plutôt reçu l'avis d'Oſquindono, qu'il m'envoya trois Barques à rames, ſous la conduite d'Oretandono, ſon Chambellan & ſon Favori, avec une Lettre, par laquelle il me preſſoit de me rendre dans l'Iſle de Xequay.

Priſe d'une Baleine.

Nous y arrivâmes en moins d'une heure, dans le tems que ce Prince, à la tête d'environ deux cens hommes armés de dards, pourſuivoit une prodigieuſe Baleine, qui étoit entrée dans un canal avec quantité d'autres poiſſons. La vûe d'un grand nombre de petits Bateaux qu'il employoit à cette pêche, & l'ardeur des Japonois à ſe ſaiſir d'un monſtre auquel ils n'avoient jamais rien vû de ſemblable (50), m'offrirent un ſpectacle fort amuſant. Le

Cet animal étoit inconnu aux Japonois.

(47) Page 1171.

(48) Surnommé *la Paille*.

(49) Il paroît qu'il en fut reconnu, quoiqu'il ne le diſe nulle part; & qu'il ne s'explique pas plus ſur la perſonne du Roi ni ſur ſes anciennes liaiſons.

(50) On a peine à comprendre que les Baleines fuſſent inconnues au Japon.

Roi même y prit tant de plaiſir, qu'après avoit tué la Baleine & l'avoir admirée long-tems ſur la rive, il diſtribua des récompenſes à ceux qui lui avoient donné cet amuſement. Tous les Pêcheurs furent exemptés du Tribut. Quelques Gentilshommes reçurent de nouveaux titres de Nobleſſe. D'autres obtinrent des penſions; & les Pages, une ſomme de mille taels (51). Pour moi, je fus reçu de ce bon Prince avec un viſage riant. Il me fit l'honneur de m'appeller *ſon cher ami*, & de ſe féliciter de mon retour. Son empreſſement fut extrême à me faire diverſes queſtions, & je ſatisfis ſa curioſité par mes réponſes. » *Mais, pour ſoutenir la réputation des Portugais, j'y* » *ajoûtai toujours quelque choſe du mien.* Nous étions alors dans une haute » eſtime au Japon; & tous les Habitans étoient perſuadés, que par l'étendue » de ſes terres, par ſes forces, & par la grandeur de ſes tréſors, le Roi de » Portugal étoit le ſeul Prince qui pût prendre la qualité de Monarque du » monde. C'eſt à cette opinion que nous étions redevables du cas qu'ils » faiſoient de notre amitié (52).

MENDEZ PINTO.

Vanité des Portugais.

On retourna le ſoir à la Forteresſe d'Oſqui, où le Roi fut reçu avec autant de réjouiſſances & d'applaudiſſemens, pour avoir tué la Baleine, que s'il eût agrandi ſes Etats par des Conquêtes. Après avoir congédié toute ſa ſuite, il ſe retira dans un appartement intérieur, pour y ſouper avec la Reine & les Princeſſes ſes Filles. Ce feſtin ſe faiſant aux dépens de la Reine, il n'y devoit être ſervi que par des femmes. On me logea chez le Tréſorier de la Couronne, où j'étois déja fort bien établi, lorſque je reçus ordre de me rendre au Château, avec les quatre Portugais qui m'avoient accompagné. Nous fûmes conduits dans la ſalle, où le Roi étoit à table avec ſa famille. Il nous dit que pour faire plaiſir à la Reine, il nous prioit de manger devant elle avec les doigts, ſuivant l'uſage de notre Patrie (53). On couvrit auſſi-tôt une autre table, aſſez près de la ſienne. Pluſieurs belles femmes nous ſervirent des viandes fort bien apprêtées; & nous mangeâmes, à la maniere de l'Europe, tout ce qui nous fut offert. L'uſage étant au Japon, comme à la Chine, de manger avec deux petits bâtons, c'eſt une extrême incivilité d'y porter la main ſur les viandes. Les femmes qui nous ſervoient exercerent leur eſprit par quantité de plaiſanteries & de bons mots, qui réjouirent beaucoup le Roi & la Reine.

Souper du Roi avec la Reine & les Princeſſes.

Pinto y eſt appellé. Railleries qu'il y eſſuie.

Vers la fin du ſouper, une des Princeſſes, dont nous avions admiré la beauté, & qui n'avoit pas plus de quatorze ou quinze ans, demanda la permiſſion, à la Reine ſa mere, de repréſenter, avec quelques-unes de ſes compagnes, une Comédie qu'elle avoit compoſée depuis peu. Cette faveur lui fut accordée. Elle ſortit de la ſalle, pour ordonner ſes préparatifs; car c'étoit à l'occaſion de notre ſouper, qu'elle avoit conçu cette idée, & nous devions être nous-mêmes le ſujet du Spectacle; mais il fut exécuté avec tant d'agrément, que notre vanité, quoiqu'un peu mortifiée, ne nous empêcha pas d'applaudir ſincérement (54).

Comédie dont il eſt le ſujet.

(51) Page 1175.

(52) *Ibidem.*

(53) Il faut ſuppoſer que les Portugais n'apportoient pas de fourchettes avec eux.

(54) Il ſeroit difficile, en faiſant entrer ce récit dans le texte, de lui conſerver toutes les graces de ſa naïveté. Mais il peut compoſer une Note, d'autant plus curieuſe, qu'elle fera connoître la vivacité d'eſprit & d'invention des Japonois. Faites attention que c'eſt

MENDEZ PINTO. Retour de l'Auteur à Fucheo.

Le lendemain, je fus rappellé au Château, pour rendre compte au Roi de l'arrivée des Miſſionnaires, & des intentions du Viceroi des Indes. Cette l'in-promptu d'une Princeſſe de quinze ans :

Comme nous défrayions la Compagnie de rire & faiſions la meilleure mine qu'il nous étoit poſſible parmi ces railleries, nous vîmes entrer dans la Chambre la jeune Princeſſe, déguiſée en Marchand, ayant à ſon côté un cimeterre, tout couvert de placques d'or, & le reſte de ſes habits conforme au ſujet qu'elle repréſentoit. En cet équipage, s'étant miſe à genoux devant le Roi ſon pere : » Puiſſant Roi & Seigneur, lui dit-elle à peu près » en ces termes, encore que cette mienne » hardieſſe ſoit digne d'un grand châtiment, » pour l'inégalité que Dieu a voulu mettre » entre Votre Grandeur & ma baſſeſſe, néanmoins la néceſſité où je me trouve réduit » me fait fermer les yeux à l'accident qui » me pourroit arriver. Car étant déja vieux, » comme je ſuis, & chargé de quantité d'enfans, que j'ai eus de pluſieurs femmes avec » leſquelles j'ai été marié, mon extrême » pauvreté & le deſir que j'ai, comme Pere, » de ne les point laiſſer deſtitués de biens de » fortune, m'ont fait recourir à mes amis, » pour les prier de m'aider de leurs moyens ; » ce qu'ils m'ont accordé : ſi bien qu'ayant » employé ces deniers en une certaine marchandiſe que je n'ai pû vendre en tout le » Japon, j'ai réſolu de la donner en échange pour quelque choſe que ce ſoit ; de ſorte » que m'étant plaint de ceci à quelques amis » que j'ai à Meaco, ils m'ont aſſuré que Votre Majeſté me pourroit faire quelque bien. » C'eſt pourquoi, Seigneur, je la prie qu'en » conſidération de ce poil blanc, & de cette » foible vieilleſſe, enſemble de ce que j'ai » beaucoup d'enfans & de pauvreté, il lui » plaiſe m'aſſiſter en mon beſoin, pource » que ce ſera une aumône très-bien employée, & fort agréable aux Chinchicogis qui viennent d'arriver dans leur Navire : car cette mienne marchandiſe les » accommodera mieux que perſonne, à cauſe de la grande diſette où ils ſe voyent continuellement.

Durant que ce diſcours ſe fit, le Roi & la Reine ne pûrent s'empêcher de rire, voyant que ce vieux Marchand, qui avoit tant d'enfans & tant d'incommodités, étoit la Princeſſe leur fille, fort jeune & grandement belle. Cependant le Roi lui répondit, avec beaucoup de gravité, qu'il eût à montrer des échantillons de la marchandiſe qu'il avoit, & que ſi c'étoit choſe qui nous accommodât, il nous prieroit de l'acheter. A ces mots prétendu Marchand, ayant fait une grande révérence, ſe retira de la chambre. Pour nous, nous étions ſi fort embarraſſés, que ne ſavions que penſer, ni quel ſeroit l'événement. Alors les femmes qui étoient dans la chambre, au nombre de plus de ſoixante, ſans qu'il y eût pas un homme que nous autres cinq, ſe mirent toutes à ſe plaindre & à ſe pouſſer du coude, ſans pouvoir s'empêcher de faire du bruit, & de rire ſourdement entr'elles. En même-tems, voilà qu'on vit rentrer dans la chambre le Marchand qui s'en étoit retiré, amenant avec lui ſix belles jeunes filles & richement vêtues, déguiſées auſſi en Marchands, qui portoient les échantillons de la marchandiſe qu'il falloit vendre. Elles avoient, à leur côté, des dagues & des cimeterres dorés, le viſage grave & la mine relevée, comme toutes filles des plus grands Seigneurs qu'elles étoient. Chacune avoit ſur les épaules un pacquet de taffetas verd ; & toutes enſemble, feignant d'être fils de quelque Marchand, danſoient un ballet au ſon de deux harpes & d'une viole : & de tems en tems, elles diſoient en vers, avec une voix fort douce & fort agréable, des paroles qui ſignifioient en ſubſtance ; » Haut & Puiſſant » Seigneur, par les richeſſes que tu poſſédes, » ſouviens-toi de notre pauvreté, nous miſérables en ce Pays étranger, & mépriſés » des Habitans pour être comme orphelins ; » ce qui nous expoſe à de grands affronts. » Et partant, Seigneur, ſouviens-toi de notre pauvreté.

Après que tous ces jeunes Marchands eurent achevé leur danſe & leur concert de muſique, ils ſe mirent tous à genoux devant le Roi ; & alors le plus vieil d'entr'eux l'ayant remercié en termes pleins de fort beaux complimens, de la faveur dont il les obligeoit en lui faiſant vendre cette marchandiſe, ils développerent tous les pacquets qu'ils avoient, & laiſſerent cheoir emmy la chambre une grande quantité de bras de bois, tels que ceux qu'on a accoutumé d'offrir à Saint Amand ; le vieux Marchand diſant, avec beaucoup de grace, » que puiſque la nature avoit aſſujetti les Chinchigogis à une ſi vilaine miſere » qu'il falloit néceſſairement que nos mains » ſentiſſent toujours le poiſſon ou la chair, » ou le ſurplus de ce qu'ils avoient mangé » avec elles, cette marchandiſe nous accommodoit grandement ; afin que tandis que

MENDEZ PINTO.

conférence dura quatre heures, après leſquelles je reçus ordre de retourner à Fucheo, où ce Prince vouloit m'honorer d'une réception ſolemnelle, & ſe faire lire la Lettre du Viceroi avec les formalités établies, avant que d'accorder audience au Pere Belquior. Une partie de ſes Sujets s'étoient ſoulevés contre lui & contre les Habitans de ſa Capitale, depuis qu'ils avoient marqué de l'inclination pour le Chriſtianiſme (55); & divers embarras, qui ſubſiſtoient encore, l'obligeoient de garder des ménagemens. Cependant, comme il avoit réſolu de donner à ma commiſſion le nom d'affaire d'Etat, il ne fut pas plutôt arrivé à Fucheo, qu'après m'avoir averti de ſon deſſein, il m'envoya prendre par *Quanſio Naſama*, Gouverneur de la Ville, avec un cortege des principaux Seigneurs de la Cour. Quarante Portugais, que j'avois fait deſcendre du Vaiſſeau, ſe mirent en marche devant moi. Les rues, par leſquelles on me fit paſſer, étoient fort ornées, & remplies d'une ſi grande foule de peuple, que les *Nautarons*, ou les Huiſſiers, avec leurs bâtons ferrés, avoient beaucoup de peine à m'ouvrir le paſſage. J'étois à pied, ſuivant l'uſage du pays; mais trois Portugais à cheval portoient les préſens derriere moi; ſuivis de deux beaux *Genets* d'Eſpagne, avec des houſſes fort riches, & des armes telles qu'on les porte aux Tournois (56).

Il obtient des honneurs publics.

En arrivant dans la premiere cour du Palais, j'y trouvai le Roi, ſur une eſtrade qui avoit été dreſſée pour cette fête, accompagné de tous les Seigneurs du Royaume, entre leſquels on me fit remarquer trois Ambaſſadeurs Etrangers; celui du Roi des Lequios, & ceux du Roi de Cauchem & de l'Empereur de Meaco (57). Autour de lui, dans toute la largeur de la Cour, on découvroit plus de mille Soldats armés d'arquebuſes, & quatre cens cavaliers bien montés, au milieu d'une multitude innombrable d'Habitans de tous les ordres. Je m'avançai vers le Roi, avec toutes les cérémonies d'uſage, & je lui préſentai la Lettre du Viceroi des Indes, qu'il ne voulut recevoir que de bout. Enſuite, l'ayant remiſe entre les mains d'un Sécretaire, il ſe la fit lire à voix haute, devant toute l'aſſemblée. Alors, il m'ordonna d'approcher, entre les Ambaſſadeurs & les Princes, pour me faire diverſes queſtions ſur l'Etat de l'Europe. Il me demanda particuliérement combien d'hommes, équipés d'armes telles qu'il les voyoit en parade à ma ſuite, & montés ſur des chevaux auſſi bien caparaçonés que les miens, le Roi de Portugal pou-

Audience éclatante qu'il reçoit.

» nous nous ſervirions d'une ſorte de mains, » on lavât les autres. Le Roi & la Reine trouverent fort bonne cette harangue, dont ils ſe mirent à rire; cependant que nous autres cinq en étions ſi honteux, que le Roi s'en appercevant nous pria de l'en excuſer. A quoi nous lui fîmes réponſe, qu'il plût à notre Dieu payer pour nous à Sa Majeſté cet honneur & cette grace qu'elle nous faiſoit, que nous confeſſions être fort grande, & que nous le publierions ainſi par tout le monde, tant que nous vivrions: dequoi le Roi & la Reine, & la Princeſſe encore déguiſée en Marchand, nous ſurent fort bon gré, & nous en remercierent. Même la Princeſſe nous dit alors: » Si votre Dieu me vouloit prendre » pour ſa ſervante, je lui ferois bien d'autres » farces, encore meilleures, & qui lui ſe» roient plus agréables que celle-ci: mais » j'eſpere qu'il ne m'oubliera point. A ces paroles, tous proſternés à genoux devant elle, & lui baiſant le bord de ſa robbe, nous lui répondîmes, » que nous eſpérions cela d'elle, » & qu'en cas qu'elle ſe fît Chrétienne, nous » la verrions Reine de Portugal: ſur quoi le Roi & la Reine, & elle auſſi, ſe mirent fort à rire. *Pages* 1180 *& précédentes.*

(55) Page 1172.

(56) Page 1182.

(57) *Ibidem.*

MENDEZ PINTO. Hardieſſe d'un Portugais.

voit mettre en Campagne ? J'avoue que dans la crainte de me trahir par ma rougeur, je n'eus pas l'effronterie de haſarder un menſonge. Mais un de mes Compagnons, qui étoit près de moi, répondit avec plus d'aſſurance, qu'il en pouvoit mettre cent ou ſix vingt mille. Le Roi parut ſurpris, & je ne le fus pas moins (58). Les merveilleuſes réponſes, que le même Portugais continua de faire à d'autres queſtions, remplirent ce Monarque d'une admiration ſi vive, que ſe tournant vers les Princes de ſa Cour, il leur dit » que pour » vivre content le reſte de ſes jours, il n'auroit deſiré que de voir un ſi » puiſſant Monarque, dont il avoit entendu vanter tant de fois les tréſors » & les forces (59). Après l'audience, il me fit connoître que le Pere Belquior & les Peres de ſa Compagnie étoient libres de venir au Palais.

Le Pere Belquior ſe rend au Palais.

Je me hâtai de leur rendre compte d'une ſi favorable diſpoſition, & je les exhortai même à ſaiſir l'occaſion où tous les Portugais étoient raſſemblés, & dans leurs habits de fête. Ils ſuivirent ce conſeil. Ainſi leur cortege fut compoſé, comme le mien, de quarante Portugais, tous richement vétus, leurs colliers au cou, & leurs chaînes d'or en écharpe ; auxquels ils ajouterent quatre petits orphelins du Vaiſſeau, avec des ſoutanes & des chapeaux de taffetas blanc, & des croix de ſoye ſur la poitrine (60). Comme la bienſéance ne me permettoit pas de retourner ſi-tôt à la Cour, ils prirent Jean Fernandez pour leur ſervir d'interpréte. Quelques Seigneurs, qui les attendoient dans la premiere Cour du Palais, s'empreſſerent fort civilement de les conduire à la Chambre du Roi. Ce Prince prit le Pere Belquior par la main, & lui dit avec les marques d'une vie ſatisfaction : » Crois-moi, Pere » étranger, ce jour eſt le ſeul de ma vie que je puis nommer véritablement » heureux, par le plaiſir que je prens à te voir devant mes yeux. Je crois » voir le Pere François, à qui je voulois autant de bien qu'à moi-même (61). Enſuite, l'ayant fait aſſeoir près de lui, il lui laiſſa le tems d'expliquer les motifs de ſon voyage, & l'eſpérance qu'il avoit d'achever l'entrepriſe que le Pere François Xavier avoit heureuſement commencée (62).

Son entretien avec le Roi.

L'ardent Miſſionnaire en prit occaſion de faire une ſainte harangue, qu'il avoit préparée (63). Elle fut écoutée avec attention : mais, après de nouvelles aſſurances de la joye qu'on reſſentoit de ſon arrivée, on lui répondit, » que dans la ſituation des affaires de l'Etat, on ne pouvoit s'engager à rien ; » qu'on l'exhortoit à ſe repoſer des fatigues auxquelles il s'étoit expoſé pour » le ſervice du Ciel ; qu'on ne rétractoit point ce qu'on avoit écrit au Vi- » ceroi des Indes, par Antonio Ferreyra, mais qu'on appréhendoit la mali- » gnité des Bonzes & l'inconſtance du Peuple ; qu'on ne faiſoit que ſortir des » plus dangereux troubles, & qu'on s'étoit vû forcés de faire exécuter, dans » un même jour, treize des principaux Seigneurs du Royaume, avec ſeize » mille coupables de leur faction : mais que ſi l'on obtenoit jamais du Ciel » ce qu'on lui demandoit pour unique grace, on ſe conformeroit volontiers » aux deſirs du Viceroi. Le Pere Belchior témoigna beaucoup de ſatisfac-

(58) Page 1185.
(59) Page 1184.
(60) *Ibidem.*
(61) Page 1185.
(62) Dans le Voyage que Pinto y avoit fait avec lui.
(63) Page 118.

tion de ce qu'il venoit d'entendre. Cependant il pria le Roi de ſe ſouvenir que les hommes ſont mortels : » & l'heure de leur mort n'étant point » entre leurs mains, que deviendroit l'ame d'un ſi bon Prince, s'il mouroit » ſans avoir exécuté ſes propres deſirs ? *Dieu le ſait*, dit le Roi en ſou- » riant (64). MENDEZ PINTO.

C'étoit faire trop entendre qu'il ne falloit eſpérer de lui que de vains diſcours. Le Miſſionnaire diſſimula ſes ſentimens ; & faiſant tomber l'entretien ſur un ſujet plus agréable, il paſſa une partie de la nuit à ſatisfaire ſa curioſité, qui étoit beaucoup plus vive que ſa Religion. Deux mois de ſéjour à Fucheo mirent ſi peu de changement dans nos eſpérances, que Maſcarenhas ayant eu le tems de ſe défaire des marchandiſes, nous prîmes la réſolution de retourner à Goa. Je demandai réponſe à la Lettre que j'avois apportée. Elle étoit prête, & le Roi l'avoit écrite de ſa propre main. Il y faiſoit un hommage formel au Roi de Portugal (65) ; mais ſans parler du Pere Belquior, ni du Chriſtianiſme. Ainſi ce voyage, dont nous avions eſperé tant de fruit pour la propagation de l'Evangile, n'eut pas d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle porte au commerce, & de procurer au Viceroi des Indes quelques armes fort riches, que je reçus en échange pour ſes préſens. Notre Navire étoit à l'ancre au Port de Xequay. Le Pere Belquior, qui étoit rappellé dans d'autres lieux par ſon zèle, s'étant déja rendu à bord avec tous ſes Compagnons, j'y retournai auſſi, le 13 de Novembre 1556, & le lendemain nous remîmes à la voile. Il ceſſe de compter ſur ſes diſpoſitions.

Les vents du Nord nous étoient favorables dans cette ſaiſon. Nous arrivâmes le 4 de Décembre, au Port de Lampacau, d'où la crainte de perdre le tems de la navigation nous fit partir le 26 ; & nous mouillâmes à Goa le 17 de Février. François Baratto, qui avoit ſuccédé, dans cet intervalle, au Gouvernement général des Indes, parut moins ſenſible à l'intérêt de la Religion qu'au plaiſir de recevoir une Lettre & des préſens, par leſquels il ſe flatta de faire avantageuſement ſa cour au Roi de Portugal. » J'eſtime ce » que vous m'apportez, me dit-il en les recevant, plus que l'emploi dont je » ſuis revétu ; & j'eſpere que ce préſent & cette Lettre ſerviront à me ga- » rantir de l'écueil de Liſbonne, où la plûpart de ceux qui ont gouverné » les Indes ne vont mettre pied à terre que pour ſe perdre (66). Retour de Pinto en Portugal.

Dans la reconnoiſſance qu'il eut pour un ſervice, qui me coutoit une partie de mon bien, il me fit des offres que d'autres vûes ne me permirent pas d'accepter. Ma fortune, quoique fort éloignée de l'opulence, commençoit à borner mes deſirs ; & l'ennui du travail s'étant fortifié dans mon cœur à meſure que j'avois acquis le pouvoir d'y renoncer, je n'avois plus d'impatience que pour aller jouir, dans ma patrie, d'un repos que j'avois acheté ſi cher. Cependant je profitai de la diſpoſition du Viceroi pour vérifier devant lui, par des atteſtations & des actes, combien de fois j'étois tombé dans l'eſclavage pour le ſervice du Roi ou de la Nation, & combien de fois j'avois été dépouillé de mes marchandiſes. Je m'imaginois qu'avec cette précaution, les récompenſes ne pouvoient me manquer à Liſbonne. Dom François Baretto joignit à toutes ces pieces une Lettre au Roi, dans laquelle il rendoit Meſures qu'il prend pour s'aſſurer des récompenſes.

(64) Page 1186. (65) L'Auteur rapporte cette Lettre. (66) Page 1191.

MENDEZ PINTO.

un témoignage fort honorable de ma conduite & de mes ſervices. Enfin, je m'embarquai pour l'Europe, ſi content de mes papiers, que je les regardois comme la meilleure partie de mon bien (67).

Il arrive à Liſbonne.

Une heureuſe navigation me fit arriver à Liſbonne le 22 de Septembre 1558, dans un tems où le Royaume jouiſſoit d'une profonde paix ſous le Gouvernement de la Reine Catherine. Après avoir remis, à Sa Majeſté, la Lettre du Viceroi, j'eus l'honneur de lui expliquer tout ce qu'une longue expérience m'avoit fait recueillir d'important pour l'utilité de ſes affaires, & je n'oubliai pas de lui repréſenter les miennes. Elle me renvoya au Miniſtre, qui me donna les plus hautes eſpérances. Mais, oubliant auſſi tôt ſes promeſſes, il garda mes papiers l'eſpace de quatre ou cinq ans, à la fin deſquels je n'en tirai pas d'autre fruit que l'ennui d'un nouveau genre de ſervitude, dans mon aſſiduité continuelle à la Cour, & dans une infinité de vaines ſollicitations, qui me devinrent plus inſupportables que toutes mes anciennes fatigues. Enfin, je pris le parti d'abandonner ce procès à la Juſtice divine, & de me réduire à la petite fortune que j'avois apportée des Indes, & dont je n'avois obligation qu'à moi-même (68).

(67) Page 1192.

(68) Page 1193. L'Auteur finit avec autant de Nobleſſe que de Religion : » Si je » n'ai pas été mieux récompenſé de vingt-&- » un ans de ſervices, pendant leſquels j'ai » été treize fois eſclave, & vendu ſeize » fois, je ne l'attribue qu'à la Juſtice divine, » qui ne peut faillir, & qui diſpoſe de tout » pour le mieux. C'eſt pourquoi je rends une » infinité de graces au Roi du Ciel, dont la » volonté s'eſt accomplie par cette voye, & » ne me plains pas des Rois de la terre, » puiſque mes péchés m'ont rendu indigne » d'en obtenir davantage *Ibidem.*

VOYAGE DE DELLON,

Aux Etabliſſemens François de la Côte de Malabar.

Introduction.

ON a dû regarder la Relation précédente, comme un ſupplément qui n'a rien perdu de ſon prix pour être un peu déplacé, & qui jette au contraire, dans ce volume, un agrément que les Anglois ne devoient pas dérober aux premiers. Mais rentrons, autant qu'il eſt poſſible, dans le ſeul ordre qui convienne à leur plan, & qu'ils ont preſque toujours négligé. Il conſiſte, comme je l'ai fait remarquer pluſieurs fois, à lier du moins les Relations qui ſuccedent, avec celles qui les ont précédées, par quelque explication, qui faſſe remonter le Lecteur à la ſource des nouveaux événemens qu'on lui préſente.

On l'invite ici à ſe rappeller l'établiſſement des François, à Surate, tel que pluſieurs Voyageurs (69) l'ont déja repréſenté dans ſon origine. M. Caron, Directeur de la Compagnie Françoiſe, forma dans le même tems divers Comptoirs, que de la Haye, l'Eſtra & Carré, n'ont pû faire connoître que par leurs noms. Dellon, parti de France en 1668, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie, ſans autre motif que la paſſion de s'inſtruire en voyageant, nous donne les ſeuls éclairciſſemens que j'aye pû découvrir ſur des entrepriſes qui méritent de ne pas demeurer dans l'oubli. Son ouvrage n'a paru qu'en 1711 (70). Il renferme auſſi ſes obſervations ſur Madagaſcar, & ſur d'autres lieux de ſon paſſage ; mais comme elles n'ajoutent rien à celles qu'on a déja recueillies ſur les mêmes lieux, & que ſa navigation n'eut rien de plus remarquable, c'eſt aſſez de lui faire occuper la ſcene pour quelques événemens dont la connoiſſance n'eſt dûe qu'à lui. Qu'on le ſuppoſe à Surate, réſolu de partir avec *la Force* & *la Marie*, deux Vaiſſeaux François, qui devoient faire voile au Malabar.

Caractere de l'Auteur.

(69) Voyez les dernieres Relations du Tome VIII, & les premieres de ce Volume. Tavernier fait l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en Perſe & aux Indes, dans la négociation des Députés de France Mais elle n'appartient point à ce Recueil. Remarquez ſeulement qu'il s'eſt trompé lorſqu'il fait aſſaſſiner *la Boulaie*, dans l'yvreſſe, par des ſoldats Perſans. Il ignoroit que ce Voyageur reparut enſuite à Rome & à Paris, comme on l'a vû ci-deſſus dans la Relation du Pere de Rhodes. Cette erreur, qui ne peut être excuſée dans un ouvrage publié ſeize ans après, joint à l'emportement avec lequel il traite les Députés, doit le faire lire avec défiance. *Troiſiéme Tome de Tavernier, p. 95 de ſa Relation.*

(70) A Cologne, chez Pierre Marteau ; dédié à M. le Baron de Breteuil, Introducteur des Ambaſſadeurs. Il contient auſſi une Relation de l'Inquiſition de Goa, qui avoit déja vû le jour. Dellon fit, après ſon retour, le Voyage de Hongrie avec leurs Alteſſes Séréniſſimes MM. les Princes de Conti, en qualité de leur Médecin. Il n'écrit pas mal, & ſon caractere paroît judicieux.

DELLON. 1670.

Il ſortit de ce Port ſur la Marie, le 6 de Janvier 1670, avec un vent favorable, qui l'accompagna juſqu'à la Rade de *Rajapour*. Le Vaiſſeau la Force, qui s'arrêta pour y prendre quelques marchandiſes, avoit ordre de rejoindre l'autre à Balliepatan. L'Auteur n'eut point alors l'occaſion de connoître cette Ville, mais le ſéjour qu'il y fit dans la ſuite lui donna le tems d'y faire quelques obſervations.

Voyage à Mirzeou.

Rajapour & ſa deſcription.

Rajapour eſt ſitué ſur la Côte de Malabar (71), à quatre-vingt lieues de Surate, & vingt au Nord de Goa. Il appartenoit au Prince Sevagi, ce fameux Rebelle, qui avoit donné long-tems de l'occupation au Grand-Mogol & au Roi de Viſapour (72). La riviere qui l'arroſe ne reçoit pas de Navires au-deſſus de cinq cens tonneaux. On y trouve d'abord un petit village, qui n'eſt habité que par des Pêcheurs. A quatre lieues de la mer, on rencontre la petite ville, qui donne ſon nom à la riviere & au Port. Les plus grandes Chaloupes y remontent facilement avec le ſecours de la marée : mais lorſque la mer ſe retire, il reſte ſi peu d'eau dans la riviere, qu'on la traverſe à gué. Les Anglois avoient autrefois un établiſſement conſidérable à Rajapour, duquel ils furent chaſſés, pour avoir entrepris d'y établir un Fort. La Compagnie de France s'y étoit établie après eux; & ſes Commis y avoient fait bâtir une belle maiſon, accompagnée d'un jardin fort agréable. Elle avoit, à peu de diſtance, une ſource d'eau chaude, également ſalutaire pour une infinité de Malades qui venoient en boire ou s'y baigner. Les montagnes & les forêts, qui environnent la ville, ſont remplies de ſinges, d'une variété extraordinaire dans leur taille & dans leur couleur. Ils viennent familiérement juſques dans les maiſons, parce que les Habitans portent le reſpect pour eux juſqu'à la vénération. Les François, à qui cette familiarité paroiſſoit incommode, en tuoient toujours quelques-uns. Mais ils avoient beſoin de précaution pour n'être pas apperçus. Ce crime auroit été capable de les faire chaſſer du Pays (73). On recueille quantité d'excellent poivre aux environs de Rajapour. Il s'y trouve auſſi beaucoup de ſalpêtre, & l'on y fabrique des toiles très-fines. Ces trois marchandiſes ſont le principal commerce du pays. Sevagi poſſédoit un grand nombre de Places fortes, dont quelques-unes étoient ſituées ſur des montagnes inacceſſibles. Leurs garniſons faiſoient des courſes continuelles ſur les peuples voiſins, avec leſquels ce Prince étoit en guerre. La plûpart de ſes Sujets étoient idolâtres comme lui : cependant il ſouffroit, dans ſes Etats, toutes ſortes de Religions; & Dellon juge, comme tous les Voyageurs du même-tems, qu'il étoit non-ſeulement un des plus habiles Princes de l'Aſie, mais un des plus grands politiques de ſon ſiécle (74).

Jugement de Dellon ſur Sevagi.

Il arrive à Mirzeou.

La Marie arriva le 14 de Janvier à la vûe de Mirzeou, & le même jour elle jetta l'ancre à l'embouchure de la riviere. C'eſt à très-peu de diſtance qu'eſt ſituée la ville de Mirzeou, une des plus importantes du Royaume de Viſapour, éloignée de Goa d'environ dix-huit lieues vers le Sud. La Compagnie de France y avoit un Bureau, & faiſoit acheter beaucoup de poivre par ſes Commis (*). La riviere ne reçoit que des Barques d'un port médiocre. A

(71) A dix-ſept dégrés de latitude.

(72) *Voyez* ci-deſſus les Relations de Carré & de l'Eſtra.

(73) Page 160.

(74) *Voyez* Carré & l'Eſtra.

(*) Voyez d'autres motifs, dans la Relation ſuivante.

moins d'un quart de lieue de la ville, qui eſt aſſez peuplée pour ſa grandeur, on voit une Forteresſe, qui ſe nomme auſſi Mirzeou, Place aſſez forte & bien munie d'artillerie, où le Roi de Viſapour entretient ſans ceſſe une nombreuſe garniſon. Le pays qui l'environne eſt agréable & fertile, ſur-tout en riz, qu'on y recueille abondamment. Le Commandant du Fort étoit un Seigneur Perſan, nommé Cojabdella, homme d'un mérite diſtingué, & fort eſtimé du Roi de Viſapour, auquel il s'étoit attaché depuis quelques années. DELLON. 1670.

Les François n'eurent pas plutôt touché le rivage, qu'ils envoyerent un Exprès au Fort, pour donner avis au Gouverneur de leur arrivée. Il vint ſur le champ rendre viſite au Capitaine & aux autres Officiers du Vaiſſeau. Après leur avoir fait beaucoup de civilités, il les invita tous à ſouper pour le même jour; & quoiqu'il ne fût encore que huit heures du matin, on leur fournit, par ſon ordre, des palanquins & des chevaux qui les conduiſirent au Château. Ils furent ſuivis, dans cette marche, par les hautbois, les tambours, les trompettes & les gardes du Gouverneur. A leur approche & pendant leur entrée, le canon tira pour les ſaluer. On les introduiſit dans une grande ſalle, dont le plancher étoit couvert de riches tapis de Turquie & de beaux carreaux de brocard. Cojabdella n'avoit rien épargné pour rendre la fête agréable. Il avoit invité, au feſtin, pluſieurs perſonnes de qualité du pays. A peine l'Interprête des François eut commencé à témoigner combien ils étoient ſenſibles à ſes politeſſes, qu'ils virent entrer une troupe de danſeuſes & des joueurs d'inſtrumens. Comment les François ſont reçus du Gouverneur.

On trouve, dans toutes les Indes, des ſociétés de femmes qui font leur unique occupation de la danſe. Elles admettent, parmi elles, les hommes dont elles ont beſoin pour jouer du tambour, de la flute & du hautbois; & le partage de ce qu'elles gagnent, à cet exercice, ſe fait avec égalité. Ces ſociétés étant établies ſous l'autorité des Princes, elles ſont protegées des Gouverneurs, qui en tirent même une ſorte de tribut. Chacun peut les appeller chez ſoi & les employer, pour le prix dont on convient. Jamais il n'eſt permis de leur faire violence, & moins encore de les inſulter. Leurs chanſons & leurs danſes ſont fort agréables, mais un peu laſcives. Les femmes employent une partie de leurs profits à ſe parer. On voit, ſur quelques-unes, pour dix & vingt mille écus de pierreries. La plûpart ſont jolies & bien faites, parce qu'elles n'en reçoivent point ſans ces deux agrémens. Elles font une eſpece de vœu de n'être pas chaſtes; & ce que chacune reçoit en particulier, des amans qu'elle ſe procure, n'entre point dans la bourſe commune (75). Danſeuſes des Indes.

Ce ſpectacle amuſa d'abord les François: mais enſuite il leur parut fatiguant par ſa longueur. On leur avoit ſervi quelques verres de vin & du caffé. Ce rafraîchiſſement ne ſuffiſoit pas à de jeunes gens pleins d'appétit, qui s'étoient moins attendus à voir danſer pendant tout le jour, qu'à faire un bon repas. L'heure d'allumer les flambeaux étant venue, on les fit deſcendre dans la cour, où ils eſpéroient de trouver le ſouper prêt: mais ils furent ſurpris d'y voir paroître, au lieu de table, les mêmes danſeuſes, qui recommencerent leur exercice. On l'interrompoit quelquefois, pour leur don- Feſtin du Gouverneur.

(75) Pages 166 & précédentes.

DELLON. 1670.

ner le tems d'admirer les feux d'artifice, qui ſervoient comme d'intermedes à la fête. Elle dura juſqu'à dix heures du ſoir, & la plûpart commençoient à douter ſi Cojabdella n'avoit pas réſolu de les faire mourir de faim. Cependant, le bal ayant ceſſé, ils furent conduits dans un ſallon ouvert de toutes parts, où ſuivant l'uſage des Orientaux, le couvert étoit à terre. On les fit aſſeoir ſur des carreaux, les jambes croiſées. Le Gouverneur s'aſſit avec eux, & l'on ſervit une grande quantité de différentes viandes, que l'appetit leur fit trouver excellentes. On avoit mis, ſur la nappe, pluſieurs vaſes de porcelaine, pleins de limonade, où ceux qui vouloient boire avoient la liberté de puiſer avec des cuillieres de bois, qui tenoient environ la meſure d'un petit verre. On donnoit auſſi du vin à ceux qui en demandoient : mais on n'en expoſa point ſur la table ; & le Gouverneur, comme les autres Mahométans, affecterent de n'en pas boire, par reſpect pour leur loi. Lorſqu'on eut deſſervi les viandes, on apporta toutes ſortes de fruits & de confitures, avec une profuſion extraordinaire. Après le feſtin, les danſes recommencerent, & furent pouſſées fort avant dans la nuit. Enſuite le Gouverneur fit reconduire les convives par ſes gardes, au ſon des mêmes inſtrumens qui les avoient amenés. Le lendemain, ils l'envoyerent prier de venir dîner dans leur Vaiſſeau. Il y vint avec une ſuite nombreuſe. On le reçut au bruit du canon, & ſes politeſſes lui furent rendues avec uſure. Cependant il trouva l'art d'encherir ſur celles des François, par quantité de préſens qu'il fit diſtribuer à tous ceux qui avoient ſoupé chez lui : mais lorſqu'il parut prêt à ſe retirer, le Capitaine du Vaiſſeau lui en fit auſſi de fort riches, au nom de la Compagnie, ſans oublier aucun Officier de ſa ſuite (76).

Feſtin des François.

Etat du Royaume de Viſapour.

Dellon fait obſerver que le Royaume de Viſapour n'eſt pas d'une grande étendue : ce qui n'empêche pas que le pays étant très-riche, le Roi, quoique tributaire du Grand-Mogol, ne ſoit un des plus puiſſans Princes de l'Inde. Il fait profeſſion du Mahométiſme ; mais une partie de ſes Sujets eſt encore attachée à l'Idolâtrie (77).

Voyage à Baliepatan, & ſa deſcription.

Les François partirent de Mirzeou le 19 de Janvier ; & le matin du 22 ils mouillerent devant la riviere de *Balliepatan*, où le Vaiſſeau la Force étoit arrivé depuis trois jours. Le poivre qu'ils devoient prendre pour la France étant préparé depuis long-tems, leur charge fut bien-tôt achevée. Balliepatan eſt un gros Bourg du Royaume de Cananor, ſitué ſur la Côte de Malabar (78), & peuplé de riches Mahométans qui doivent leur fortune au commerce. Il borde la riviere, à une bonne lieue de l'embouchure. On découvre, à peu de diſtance, le Palais où le Roi de Cananor fait ſa réſidence ordinaire, & pluſieurs belles Pagodes dont il eſt environné. Toute l'étendue de terre qui eſt entre Surate & le Cap de Comorin, ſe nomme ordinairement la Côte de Malabar : cependant cette Côte ne commence réellement qu'au Mont-Dely (79) ; & c'eſt dans cet endroit que les peuples qui l'habitent prennent le nom de Malabares. Elle eſt diviſée, dans une longueur d'environ deux cens lieues, en pluſieurs Royaumes, dont tous les Souverains ſont idolâtres. Celui de Çananor, ſans être le plus puiſſant, précede tous les autres, & jouit

(76) Page 171.
(77) *Ibid.*
(78) A onze degrés de latitude du Nord.
(79) A douze degrés.

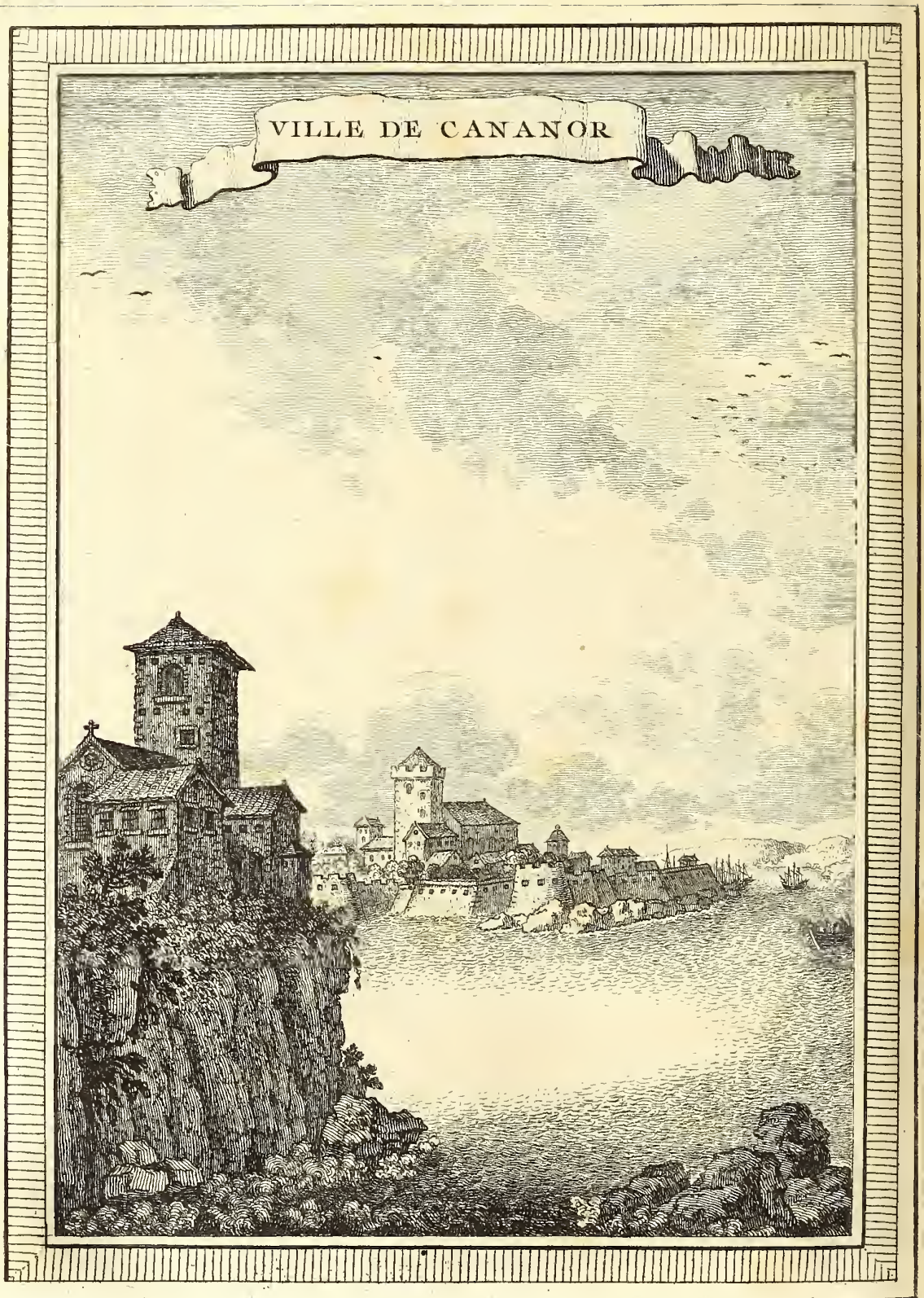

CHEDEL. Sc.

T. IX. N.° XIV.

d'une conſidération ſinguliere, qu'il doit à certains motifs de Religion. Il eſt diſtingué par le nom de *Colitry*, qui n'eſt qu'un titre, comme *Samorin* eſt celui des Rois de Calecut. DELLON. 1670.

La Maiſon que le Prince *Onitri*, Gouverneur du Royaume, avoit d'abord aſſignée aux François pour leur commerce, ne ſuffiſoit pas pour les loger commodément. D'ailleurs ſon éloignement de la mer rendoit le tranſport des marchandiſes fort difficile. Auſſi-tôt que les deux Vaiſſeaux François eurent mis à la voile, Dellon demanda inſtamment un lieu plus commode; & ſes ſollicitations lui firent obtenir cette faveur. Le Prince ſe rendit lui-même, avec quelques François, dans une Terre de ſon appanage, qui ſe nomme *Talichere*, ſituée ſur le bord de la mer, à quatre lieues au midi de Balliepatan, & trois lieues de Cananor. Ce lieu leur paroiſſant plus convenable, ils l'acheterent pour la Compagnie; & dans leurs mains, il prit le nom de *Tilſery* (80). Etabliſſement François à Tilſery, près de Cananor.

Cananor, principale place du Royaume qui en tire ſon nom, eſt accompagnée d'un Port aſſez commode pendant l'Eté, mais où les Vaiſſeaux ne ſont pas en ſureté pendant l'Hiver. C'eſt un des premiers lieux où les Portugais s'arrêtérent, après avoir découvert les Indes. A peine furent-ils arrivés, qu'ils y éleverent une Tour, avec des pierres qu'ils avoient apportées de Portugal. Elle ſubſiſte encore. Ils prirent ſoin de l'environner d'une forte muraille, ſur laquelle ils placerent plus de cent pieces de canon, & cette Forteresſe les rendit redoutables à tous les pays voiſins, où l'artillerie n'étoit pas encore en uſage. Ils bâtirent enſuite, près de leur Tour, une aſſez grande Ville, qu'ils conſerverent long-tems: mais les Indiens, fatigués de leur tyrannie, appellerent enfin les Hollandois à leur ſecours; & ces nouveaux Maîtres raſerent les fortifications de Cananor, pour s'en épargner la garde. Cependant les Habitans du pays ont tiré peu d'avantage de ce changement. Ils ſont plus durement traités par les Hollandois qu'ils ne l'avoient jamais été par les Portugais; & ſi l'on en croit l'Auteur, ils rappelleroient volontiers leurs anciens Tyrans (81). Obſervations ſur le Pays.

A demie lieu du Fort de Cananor, en tirant vers le midi, on trouve un gros Bourg, peuplé de Mahométans, & gouverné, ſous l'autorité du Roi, par un Seigneur de la même Secte. Il ſe nommoit *Aly-Raja*. Ses vertus le faiſoient aimer des ſiens & reſpecter de ſes voiſins. Il étoit riche, & Souverain même de quelques-unes des Iſles Maldives. Ce Bourg avoit pluſieurs Marchands, chez leſquels on trouvoit abondamment ce que les Indes produiſent de plus riche & de curieux.

Dans tout le Royaume de Cananor, comme dans tous les autres Etats du Malabar, on ne voit pas de grands chemins qui conduiſent d'une ville à l'autre: ce ne ſont que des ſentiers, ou des chemins fort étroits, parce qu'on n'y connoît pas d'autres voitures que des chevaux, des éléphans, & des palanquins. Le pays produit une extrême abondance de cette eſpece de cannes, que les Indiens nomment bambous. Lorſqu'elles ſont encore tendres, on choiſit les meilleures, pour les couper par tranches, de l'épaiſſeur d'un écu, qui ſe confiſent au vinaigre, & dont on fait une ſorte de ſalade que les

(80) Page 300. (81) Page 301.

DELLON. 1670.

Orientaux nomment *Achar*, par excellence. Ils donnent le même nom à tous les fruits ou les légumes qui ſont confits au vinaigre : mais on y joint leur nom propre, comme Achar de poivre, Achard de gingembre, d'ail, de choux, &c ; au lieu que le bambou eſt diſtingué abſolument par celui d'*Achar*. Ces cannes, lorſqu'on les laiſſe croître, deviennent auſſi groſſes que la cuiſſe humaine, & longues de vingt à trente pieds. Elles ſervent à divers uſages, mais particuliérement à porter les Palanquins. Dans leur jeuneſſe, on leur fait prendre toutes ſortes de plis & de figures. Celles qu'on réuſſit à courber en forme d'arc, de maniere que les deux bouts demeurent parfaitement égaux, ſont recherchées pour les Palanquins des Seigneurs, & ſe vendent juſqu'à deux cens écus (82).

Diverſes Places, voiſines de Cananor.

A la diſtance d'une lieue, au midi de Cananor, on rencontre un village qui ſe nomme *Corla*, & qui n'eſt habité que par des Tiſſerands. Il s'y fabrique de très-belles toiles, qui portent le nom du lieu. Une lieue plus loin, on arrive au Bourg de *Tremepatan*, où le Mahométiſme eſt la ſeule Religion reconnue. La plûpart des Habitans s'y enrichiſſent par le commerce. Aſſez près de ce Bourg, on découvre, ſur une colline, un Château du Roi de Cananor, où ce Prince s'eſt fait une habitude de paſſer une partie de l'année. Une aſſez belle riviere, qui arroſe les murs de Tremepatan, va ſe jetter dans la mer un quart de lieue plus loin. On y fait entrer des Barques, ou de petits Navires dont le port ne ſoit pas au-deſſus de deux cens tonneaux ; avec la précaution néanmoins de prendre des Pilotes du pays, parce qu'à l'embouchûre, & même aſſez loin dans la mer, il ſe trouve des rochers à fleur d'eau, qui en rendent l'approche & l'entrée fort dangereuſes.

Iſle de Tremepatan.

A l'extrêmité de ces rochers, s'éleve une petite Iſle, qui n'eſt peuplée que de gibier. Elle eſt d'un ſecours extrême pour les petits Bâtimens, qui étant ſurpris en mer par l'orage, viennent chercher un abri entre l'Iſle & la terre. L'unique diſgrace qu'ils ayent à redouter eſt la rencontre des Corſaires, qui s'en font une retraite, & qui montent ſur les lieux les plus élevés, pour découvrir les Barques ſans en être apperçus (83).

Les François de Balliepatan ſe tranſportent à Tilſery.

Le Prince Onitri s'étant rendu par terre à Tilſery, avec deux Commis de la Compagnie de France, qu'il alloit mettre en poſſeſſion de cette terre & de ſes dépendances, Dellon partit le lendemain pour le ſuivre par mer, après avoir fait embarquer, dans pluſieurs Barques, les meubles & les marchandiſes que les François avoient à Balliepatan. Il avoit pris quelques Indiens pour lui ſervir d'eſcorte. Cependant deux Pares Corſaires, qu'il eut le bonheur de reconnoître, vers l'Iſle de Tremepatan, ne lui laiſſerent pas d'autre reſſource que de faire entrer toutes ſes Barques dans un aſſez grand ruiſſeau, qui tombe dans la mer à peu de diſtance de la riviere, & d'y laiſſer la meilleure partie de ſon eſcorte, tandis qu'il continua ſon chemin par terre. Il trouva heureuſement à Tilſery, un Vaiſſeau François, nommé la Ville de Marſeille, qui arrivoit de Surate, pour charger du poivre. On arma promptement une Chaloupe. Vingt hommes qu'on y mit, avec quatre pierriers, firent prendre la fuite aux Corſaires & dégagerent les Barques (84).

(82) Pages 303 & précédentes. (83) Page 305. (84) *Ibid.*

DELLON. 1670.

La terre de Tilſery (85) conſiſtoit en deux grands enclos ; l'un proche de la mer, un peu élevé, & ceint d'une ſorte de foſſé. Il contenoit environ quatre cens cocotiers, avec une maiſon aſſez commode, quoique bâtie de terre & couverte de feuilles de palmiers. L'autre enclos étoit plus bas, plus grand & plus éloigné de la mer. Outre les cocotiers, qui étoient en fort grand nombre, on y voyoit pluſieurs arbres fruitiers de différentes eſpeces. A demi quart de lieue de la maiſon, un Bourg de Mahométans préſentoit une Moſquée aſſez mal conſtruite. Du côté de la mer, on trouvoit deux gros villages de Pêcheurs ; & ces trois habitations étoient de la dépendance du nouveau Comptoir. Aux environs, le Pays offroit pluſieurs autres belles terres, qui appartenoient à de riches Seigneurs. Le Prince, en vendant Tilſery aux François, leur en avoit cédé la propriété, avec le droit d'y bâtir ; mais s'étant réſervé le Domaine Seigneurial, il paſſa quelque-tems dans une autre terre, qui n'en étoit pas éloignée. Après ſon départ, ils firent travailler avec tant de diligence, que dans l'eſpace de peu de mois, ils ſe trouverent établis dans une fort grande maiſon, avec des magaſins capables de contenir toutes leurs marchandiſes. Ils l'environnerent d'un profond foſſé & de quelques baſtions, pour ſe mettre à couvert, non-ſeulement des Pirates, qui ne ceſſoient pas de les menacer, mais de leurs voiſins mêmes, que la jalouſie avoit déja ſoulevés contr'eux. Malgré ces précautions, ils furent obligés d'avoir recours à la protection du Prince Onitri, qui leur envoya un de ſes principaux Officiers, avec une garde de cent cinquante hommes. Ce fut alors qu'ils s'applaudirent beaucoup de lui avoir laiſſé, dans la vente, un droit, qui l'obligeoit naturellement à les défendre. Ce Prince, confondant leurs intérêts avec les ſiens, revint lui-même au Comptoir. Il ſe déclara hautement leur protecteur. Il fit châtier ſévérement quelques mutins qui avoient fait éclater leurs menaces, & ſa fermeté diſſipa tous les troubles (86).

Deſcription de Tilſery.

Ouvrage des François, & jalouſie de leurs voiſins.

D'un autre côté le Samorin, mécontent des Hollandois, & ſe promettant de la France des ſecours qu'il n'eſpéroit plus du Portugal, envoya ſecrétement des Députés à Tilſery, pour faire des propoſitions fort avantageuſes aux François. *Flacour* & *Coche*, principaux Commis du Comptoir, partirent enſemble pour Calecut & firent un traité, avec ce Prince, par lequel il cédoit à la Compagnie la Souveraineté d'un lieu nommé *Alicote* (87), avec toutes ſes dépendances & le pouvoir d'y conſtruire un Fort. Quelques Bâtimens François qui vinrent prendre, dans le même-tems, du poivre à Tilſery, & qui laiſſerent au Comptoir des armes & des munitions, acheverent d'y établir la ſureté.

Caron, Directeur Général, y paſſa bien-tôt avec trois Vaiſſeaux, dans ſa route pour Bantam, où il ſe propoſoit de former un nouvel établiſſement.

Voyage de Sinparam, dans Padenore.

(85) A onze degrés & demi de latitude du Nord.

(86) Pages 312 & précédentes.

(87) Cette Place n'eſt pas éloignée de Cochin. C'eſt une Forteresſe, & le pays qui en dépend eſt fort étendu. Il y paſſe une riviere, où des Vaiſſeaux de trois ou quatre cens tonneaux peuvent entrer facilement, & qui rend ce lieu fort propre au Commerce. *Page* 315. On a vu dans le Journal de la Haye qu'en paſſant ſur la Côte du Samorin, avec une Eſcadre Françoiſe, il fit un nouveau traité avec ce Prince, par lequel cette donation fut confirmée Les François prirent alors poſſeſſion d'Alicote. *Voyez* Tome VIII.

DELLON. 1670.

Il laiſſa ordre à Flacour, qui étoit revenu de la Cour du Samorin, d'en aller commencer un autre dans un lieu que les Portugais ont nommé *Sirinpatan*, quoique dans le pays il porte le nom de *Padenote*. On ſe diſpoſa auſſitôt pour ce Voyage. L'hyver étoit commencé; car on appelle hyver, aux Indes, la ſaiſon des pluyes, qui eſt le tems néanmoins où le Soleil eſt le moins éloigné. Flacour ſentit toutes les difficultés de l'entrepriſe. Mais craignant l'indignation du Directeur Général, qui s'étoit fait redouter par ſa ſévérité, il n'eut aucun égard aux dangers de l'inondation. Toutes les marchandiſes furent emballées. En vain, Dellon repréſenta vivement de quelle importance il étoit d'attendre la fin des pluies, qui devoit arriver au mois d'Octobre. Il ne put faire changer de réſolution à Flacour, avec lequel néanmoins il ne pouvoit ſe diſpenſer de partir. A la vérité, Sirinpatan n'étoit éloigné que de trente lieues.

1671. Peines & dangers du chemin.

Ils ſe mirent en chemin, le 16 de Juin 1671, ſans autres habits que des chemiſes, des caleçons de toile, & des ſandales aux pieds. Chacun portoit auſſi ſon parapluie de feuilles de palmier, & un bâton, pour s'appuyer, dans des chemins ſi gliſſans qu'ils étoient ſans ceſſe en danger de tomber. Dès le premier jour, ils trouverent toute la Campagne inondée. Ils ſuivoient leurs guides pas à pas, dans l'eau juſqu'à mi-jambes, ſouvent juſqu'aux genoux, & quelquefois juſqu'à la ceinture. Après avoir fait deux lieues fort pénibles, ils arriverent le ſoir, également las & mouillés, dans un petit Bourg de Mahométans, où ils firent un mauvais repas, qui ne fut pas ſuivi d'une meilleure nuit. Ils en partirent de grand matin, dans l'eſpérance de profiter d'un intervalle de beau tems : mais il dura peu. La pluye recommença preſqu'auſſi-tôt, & les chemins ſe trouverent plus gâtés que le jour précédent. Ils étoient obligés de tenir continuellement leurs parapluyes; & ne pouvant s'appuyer ſur leurs bâtons, ils tomboient ſouvent dans l'eau. Ces chutes les fatiguoient beaucoup. Cependant elles étoient encore moins incommodes que les ſang-ſues, qui s'attachoient à leurs jambes & à leurs cuiſſes, il falloit les en arracher à tous momens, & leur ſang couloit en abondance. Cette nouvelle peine les affoiblit juſqu'à les contraindre de finir leur journée à midi, ſans avoir fait plus de deux lieues. Ils ſe logerent dans la maiſon d'un Mahométan, d'où ils ſe rendirent après midi chez un puiſſant Naher (88), Seigneur du Bourg. Quoiqu'ils euſſent pris des Paſſeports du Prince Onitri, ils avoient beſoin de protecteur dans les lieux de leur paſſage, & quelques petits préſens la leur faiſoit obtenir.

L'Auteur en eſt rebuté.

Le lendemain ils trouverent les chemins beaucoup plus aiſés, parce qu'ils marchoient ſur des hauteurs. Mais, par le plus fâcheux contre-tems, leurs guides ſe tromperent. Après une marche de quatre heures, ils ſe trouverent préciſément dans le même lieu d'où ils étoient partis le matin. La colere n'étant d'aucun ſecours, il fallut recommencer la même route, & ſe fier à ceux qui les avoient égarés. Cependant la pluye tomboit avec plus de violence que jamais. On paſſoit, à la vérité, par des lieux ſecs, mais pierreux, & ſans ceſſe entre-coupés de pluſieurs torrens très-profonds & très-rapides, qu'il falloit traverſer ſur des arbres & ſur des planches, au riſque conti-

(88) Ou Naïre. C'eſt le nom qu'on donne à la Nobleſſe du Pays.

nuel

nuel de tomber dans l'eau & de s'y noyer. Un Indien y périt, ſans qu'il fût poſſible de le ſecourir, ni de ſauver même le pacquet dont il étoit chargé. On fit néanmoins deux lieues, au travers de ces dangers, & l'on arriva fort tard dans un aſſez gros Bourg, ſitué ſur le bord d'une riviere, qui deſcend à Cogniali. La civilité des Habitans, & l'abondance des vivres déterminerent les François à s'y arrêter un jour ou deux : mais avec quel étonnement apprirent-ils que toutes les peines qu'ils avoient eſſuyées n'approchoient pas de ce qui leur reſtoit à ſouffrir juſqu'à Sirinpatan ? Dellon avoue qu'il fut effrayé de la peinture qu'on leur fit des chemins. Il renouvella ſes efforts, pour engager Flacour à remettre leur voyage à la fin de la ſaiſon. Le trouvant inflexible, & n'ayant pas les mêmes raiſons de s'obſtiner dans une entrepriſe à laquelle il n'étoit obligé par aucun engagement, il prit le parti de retourner à Tilſery. DELLON. 1670.

Après avoir témoigné ſon regret à Flacour, il ſe mit dans un Canot, avec deux hommes ſeulement, pour deſcendre la riviere de Cogniali juſqu'à la mer. Sa navigation fut d'abord aſſez tranquille. Son deſſein étoit d'aller paſſer la nuit au Bourg de *Bargara*, chez un riche Mahométan qui en étoit le Seigneur (89), avec lequel il avoit même quelques affaires à régler. Il arriva fort heureuſement à la vûe de Cota, un des plus gros Bourgs de toute la Côte, plus connu par le nom de Cogniali, ſon Seigneur, ſujet du Samorin & le plus redoutable Corſaire du Malabar (90). Les Loix du pays ne permettant point à ces Brigands d'exercer leurs pillages ſur la terre, il ſe flattoit d'être bien-tôt en ſûreté à Bargara, qui n'eſt pas fort éloigné de Cogniali ; lorſqu'il apperçut, dans une Barque, quelques hommes armés qui s'avançoient vers ſon Canot à force de rames. Les Corſaires, qui l'avoient découvert au paſſage, avoient pris la réſolution de l'enlever. Comme il étoit inſtruit des uſages, il ſe hâta d'aborder à la rive, dans la confiance de s'y trouver hors d'inſulte. A peine y fut-il deſcendu, que les deux Indiens qui le conduiſoient prirent la fuite dans ſon Canot. Ceux qui le pourſuivoient, l'ayant trouvé ſeul à terre, lui appuyerent une lance ſur l'eſtomac, avec menace de l'en percer s'il n'entroit auſſi-tôt dans leur Barque. Il reconnut trop tard l'imprudence qu'il avoit eûe, de ne pas ſe faire accompagner par quelques Nahers, ou de n'avoir pas pris du moins des armes à feu. La force l'obligeant de céder, il ſe vit expoſé à la violence de trois Brigands, qui ne ceſſerent pas de l'inſulter juſqu'à l'entrée de Cogniali. Ils affecterent même de lui faire traverſer tout le Bourg, où les Habitans ſortoient de leur maiſon pour voir paſſer le premier François qu'ils y euſſent vû dans l'eſclavage (91).

Il quitte ſes Compagnons pour retourner à Tilſery.

Il eſt pris par des Corſaires de Cogniali.

Dellon fut conduit chez le Seigneur, qui s'attendoit à tirer de lui une ſomme conſidérable. Mais ne lui ayant trouvé que quelques ducats, il lui fit diverſes queſtions ſur le Voyage que les François avoient entrepris à Sirinpatan. Il lui demanda particuliérement ſi Flacour avoit emporté de groſſes ſommes, & s'il devoit paſſer par Cogniali à ſon retour. Enſuite il ſe fit apporter des fers, pour les lui mettre aux pieds. Cependant il ſe contenta de

Comment il évite l'eſclavage.

(89) Il ſe nommoit Couteas-Marcal.

(90) On l'a vû paroître dans pluſieurs autres Relations.

(91) Pages 33 & précédentes.

DELLON. 1671.

les poſer près de lui ; & faiſant appeller quelques-uns de ſes gens, il mit en délibération avec eux s'il devoit le retenir ou lui rendre la liberté. Quoique Dellon n'eût pas une parfaite connoiſſance de la langue, il l'entendoit aſſez pour comprendre le ſujet de ce Conſeil. L'inquiétude du ſuccès anima ſon courage. Il n'oublia rien pour leur repréſenter l'injuſtice qui l'avoit fait arrêter. Enfin, quelques réflexions qu'il leur inſpira, ſur l'alliance que le Samorin venoit de former avec la France, lui firent craindre de s'attirer l'indignation de ce Prince, dont ils étoient Sujets. Le Corſaire s'approcha de lui. Les fers diſparurent. On lui fit des civilités & des excuſes, auxquelles il s'étoit moins attendu qu'aux horreurs d'une longue priſon. On le preſſa même de paſſer la nuit dans le Bourg. Mais l'impatience de ſe voir en liberté, joint à la crainte de quelque changement dans une ſi favorable diſpoſition, lui fit demander inſtamment d'être renvoyé le ſoir même à Bargara. Pendant qu'on lui préparoit une Barque, Cogniali lui préſenta quelques confitures ſeches, qu'il ne put ſe diſpenſer de recevoir, mais qu'il prit le parti de mettre dans ſa poche, de peur qu'elles ne fuſſent empoiſonnées. L'uſage du poiſon, quoique moins commun chez les Malabares que dans les autres contrées de l'Orient, ne laiſſe pas d'y être connu ; & Dellon croit que ſur cet article on n'y ſauroit apporter trop de circonſpection (92). Son argent lui fut rendu. Enſuite, apprenant que la Chaloupe étoit prête, il ne perdit pas un moment pour s'y rendre, avec quatre hommes armés qui l'accompagnerent juſqu'à Bargara.

Il craint d'être empoiſonné.

Il retrouva, dans ce Bourg, ſon Canot & ſes hardes. Les deux Indiens, qui l'avoient abandonné aux Corſaires, lui donnerent pour excuſe, que n'ayant pas douté qu'il ne fût renvoyé de Cogniali avec une eſcorte, ils avoient voulu prendre les devants. Mais ſa joye lui fit oublier leur infidélité, en apprenant d'eux qu'il étoit arrivé depuis deux heures un autre François dans le Bourg. C'étoit la *Serine*, un des Commis du Comptoir de Tilſery, qui revenoit de Calecut & de Tanor, où il étoit allé acheter du poivre pour les magaſins de la Compagnie. Ils paſſerent agréablement la nuit chez Couteas-Marcal, & le lendemain ils arriverent au Comptoir avant midi.

Voyage de Tanor & de Calecut.

La Serine devant retourner dans les deux Villes (93), d'où il étoit revenu, pour y faire emballer le poivre qu'il y avoit acheté, Dellon ſe fit un amuſement de l'accompagner. Ils prirent leur route ſur le bord de la mer. Après avoir fait une lieue, ils arriverent à Meali, double village, dont l'un eſt habité par des Malabares & l'autre par des Mahométans. Une petite riviere, qui ſépare ces deux habitations, reçoit les Bâtimens dont le port n'eſt pas au-deſſus de cinquante tonneaux. Ce canton eſt un des plus agréables & des plus fertiles du Pays. Le bord de la mer offre un autre village, qui n'eſt habité que par des Pêcheurs. C'eſt à deux lieues de Meali qu'eſt ſitué le Bourg de Bargara. Il n'y paſſe point d'autre riviere qu'un petit bras de celle de Cogniali : mais la mer y forme une très-belle anſe, qui ſert de retraite aux Pares, pendant l'Eté. Auſſi-tôt que l'Hyver eſt venu, les Marchands

(92) Page 333.

(93) L'Auteur rapporte enſuite quel fut le ſuccès du Voyage de Flacour & de ſon nouvel établiſſement.

& les Pirates ſont obligés d'y laiſſer à ſec les Bâtimens qui ne ſont point en voyage. On les couvre de feuilles de palmier, juſqu'à la fin des pluyes. C'eſt à Bargara que le Royaume de Cananor finit du côté du Sud. Quoique ce grand Bourg ne ſoit habité que par des Mahométans, dont Couteas-Marcal étoit le Seigneur, les environs n'en dépendent pas moins d'un riche & puiſſant Naher, qui reçoit la dîme de toutes les priſes des Pirates, & des droits de Douanne pour toutes les marchandiſes qui entrent dans le Bourg ou qui en ſortent. DELLON, 1671.

A très-peu de diſtance de Bargara, on paſſe la riviere, au-delà de laquelle on trouve le Bourg de Cogniali, ou de Cota, que les avantages de ſa ſituation rendent une des plus fortes Places du Malabar. C'eſt une Peninſule, dont l'accès eſt fort difficile, du côté même qui tient à la terre, à cauſe de la prodigieuſe quantité de limon ou de vaſe, que la mer y apporte dans les grandes marées. La riviere, qui baigne ce Bourg, eſt large & profonde. Elle donne entrée, juſqu'à la Place, aux Navires qui ne ſont pas au-deſſus de deux cens tonneaux. Mais l'embouchure eſt couverte par une petite Iſle qui n'eſt pas moins utile aux Corſaires que nuiſible aux Marchands (94).

Forces de Cogniali, Seigneur de Cota.

Dellon a déja peint le Seigneur de Cota comme le plus fameux Corſaire du pays. Le nombre de ſes Galeres monte juſqu'à douze, armées chacune de ſix à ſept cens hommes; ſans compter pluſieurs petites Galiotes qui vont auſſi en courſe, & quelques Vaiſſeaux qu'il envoye pour le Commerce dans les Royaumes voiſins. A ſon exemple, ſes Sujets ſont tout à la fois Marchands & Pirates : ce qui les rend preſque tous riches, & fiers juſqu'à l'inſolence.

Hiſtoire de ſon grand Oncle.

Son grand oncle, qui portoit auſſi le nom de Cogniali, s'étant révolté contre le Samorin, mit ce Prince dans la néceſſité d'implorer le ſecours des Portugais pour le faire rentrer dans la ſoumiſſion. Le Viceroi des Indes envoya auſſi-tôt une puiſſante Flotte, qui attaqua les Corſaires du côté de la mer, tandis que l'armée du Samorin les tenoit aſſiégés par terre. Mais il arriva des contre-tems, qui firent périr la meilleure partie des trouppes alliées. Les Corſaires, devenus plus inſolens, commirent une infinité d'excès dans les terres de Calecut, & ſe vangerent, par une mort cruelle, de tous les Portugais qui étoient tombés entre leurs mains. Cependant la belle ſaiſon ayant ſuccédé aux pluyes, le Samorin & le Viceroi les attaquerent avec de nouvelles forces. Le Siege de Cota fut recommencé par mer & par terre, & preſſé ſi vivement, que dans l'eſpace d'un mois elle fut emportée d'aſſaut. Tous les Habitans furent paſſés au fil de l'épée, & Cogniali tomba vivant au pouvoir des Vainqueurs. Il fut conduit à Goa, où ſon châtiment, pour tant de cruautés qu'il avoit exercées contre les Chrétiens, fut d'être livré, les mains liées derriere le dos, aux enfans de la Ville, qui l'aſſommerent à coups de pierres. La Fortereſſe de Cota paſſoit autrefois, parmi les Indiens, pour une Place imprenable. Mais les Samorins n'ayant jamais voulu permettre qu'elle fût rétablie, il n'en reſte aujourd'hui que les ruines (95).

Etat préſent de Calecut.

De-là juſqu'à Calecut, on compte ſept lieues; & cet eſpace n'offre que trois ou quatre Villages, qui méritent peu d'attention. Ce Royaume, autrefois ſi petit, que, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur, on entendoit, de toutes

(94) Pages 338 & précédentes. (95) Page 340.

DELLON. 1671.

les frontieres, le chant des coqs qui étoient nourris dans le Palais du Souverain, eſt aujourd'hui le plus grand du Malabar. Sa Capitale eſt ſituée à onze lieues de Tilſery. C'étoit dans cette Ville que ſe faiſoit anciennement preſque tout le Commerce. Les Portugais y furent bien reçus dans leurs premiers Voyages. Ils obtinrent du Samorin la permiſſion de s'établir dans ſes Etats, avec tous les privileges qui pouvoient affermir leur ſituation. Mais ayant bientôt pouſſé l'ingratitude juſqu'à l'inſulter, il les chaſſa de tous les lieux de ſa dépendance, ſans leur avoir jamais permis de s'y rétablir. L'air de Calecut eſt fort ſain, & le terroir ſi fertile, qu'il produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. La terre, un peu plus baſſe que la mer, eſt ſujette à de fréquentes inondations. Il ne ſe paſſe point d'année où l'eau ne couvre quelque petite portion de l'Etat du Samorin, dont elle demeure en poſſeſſion; & ce dommage devient ſi ſenſible, que l'ancienne Fortereſſe des Portugais, qui étoit autrefois aſſez loin du rivage, eſt aujourd'hui preſque enſevelie à deux bonnes lieues dans la mer. On n'en apperçoit plus que le ſommet des tours, & les Barques paſſent facilement entre ces ruines & la terre (96).

Les vents de Nord-Oueſt, qui ſoufflent avec violence & preſque ſans interruption ſur la Côte de Malabar, depuis le mois de Mai juſqu'à la fin de Septembre, ne contribuent pas peu au progrès que la mer fait chaque année, ſur-tout pendant l'hyver. Dellon, pendant ſon ſéjour à Calecut, vit ſubmerger la Maiſon des Anglois, qui n'étoit bâtie que depuis vingt ans & dans un lieu aſſez éloigné du rivage. Ces inondations annuelles ont ruiné pluſieurs fois la Ville même, & mettent les Habitans dans la néceſſité de la rebâtir plus loin, à meſure que l'eau s'avance. On ne peut douter que ce ne ſoit la principale raiſon qui en a banni, comme inſenſiblement, les Négocians & le Commerce. Cependant on y voit encore un très-grand marché, compoſé de pluſieurs rues aſſez régulieres, & peuplé de riches Mahométans. Un gros Village de Mancouas ou de Pêcheurs, & pluſieurs autres habitations qui touchent à la Place, lui donnent toujours l'apparence d'une grande Ville. Elle étoit anciennement la demeure ordinaire du Samorin. Mais les ravages de la mer l'ayant dégouté de ce ſéjour, il y laiſſe un Gouverneur qui eſt logé dans l'ancien Palais. Ce poſte, qui eſt un des plus importans de l'Etat, enrichit ceux qui l'occupent. Il eſt honoré du titre de *Rajador*, qui ſignifie Vice-roi. Dellon vit, dans la Cour du Palais de Calecut, une groſſe cloche & pluſieurs pieces de canon de fonte, qui ont été tirées de l'ancienne Fortereſſe des Portugais (97).

Le ſable de ce rivage eſt mêlé, dans pluſieurs endroits, de petites parties d'or très-fin. Comme il n'eſt défendu à perſonne de les chercher, un grand nombre d'Habitans ne ſubſiſtent que de ce travail. La plûpart emportent le ſable chez eux, en payant un droit au Rajador pour une certaine quantité de paniers. L'Auteur vit des morceaux de cet or, qui valoient quinze & vingt ſous; quoique leur valeur ordinaire ſoit depuis quatre juſqu'à dix (98).

L'Aureur paſſe à la vûe des Corſaires.

Les Européens ſe rendent des civilités mutuelles dans ces Régions éloi-

(96) Page 343. (97) Page 345. (98) Page 346.

gnées. La Serine & Dellon ne firent pas difficulté d'accepter, à Calecut, un logement chez les Anglois. Ils y furent retenus plus long-tems qu'ils ne se l'étoient propoſé, par la crainte de quelques Pirates, qui paroiſſoient diſpoſés à les attaquer au paſſage. Mais ils s'armerent enfin de réſolution; & paſſant, le mouſqueton en main, entre ces Brigands & la Côte, avec une eſcorte de quelques Nahers, ils ne furent menacés que par quelques mouvemens, qui ne les empêcherent point d'arriver le ſoir à Tanor. DELLON. 1671.

Cette Capitale du petit Royaume, qui porte le même nom, n'eſt éloignée que de cinq lieues au Midi de Calecut. Tout l'Etat de Tanor eſt enclavé dans les terres du Samorin, dont il ne laiſſe pas d'être indépendant. La mer y forme une anſe, où les Vaiſſeaux ne peuvent mouiller ſans péril que pendant l'Eté. Ce qu'on nomme la Ville eſt un compoſé de pluſieurs Villages de Moncouas, d'un fort grand marché, qui eſt peuplé de riches Mahométans, & d'un gros Village uniquement rempli de Chrétiens, auxquels le Roi permet l'exercice public de leur Religion. Ils ont une petite Egliſe aſſez propre, devant laquelle on a ſouffert qu'ils ayent élevé une Croix. Le Roi fait ſa réſidence ordinaire dans un Château plus éloigné de la mer (99). Il laiſſe, à Tanor, un Gouverneur dont l'autorité ne s'étend point ſur les Chrétiens; par une faveur ſpéciale, qui réſerve le droit de leur adminiſtrer la Juſtice au Directeur de leur Egliſe. Les Jéſuites de Goa, qui ſont depuis long-tems en poſſeſſion de cette eſpece de Souveraineté, la font exercer par de ſages Miſſionnaires, entre leſquels Dellon nomme, avec éloge, le Pere Mathias Fernandez, homme Apoſtolique, qui écrivoit & parloit beaucoup mieux la langue Malabare que les plus habiles Prêtres de la Nation (1). Deſcription de Tanor.

Quoique dans toutes ſes dimenſions le Royaume de Tanor n'ait pas plus de dix lieues d'étendue, le Roi n'eſt tributaire d'aucune autre Puiſſance. Il a conſervé une étroite liaiſon avec les Portugais, depuis qu'ils ſont établis dans les Indes, comme ils n'ont rien négligé pour l'entretien de ſon amitié. Au contraire, il a toujours fait profeſſion de haine pour les Hollandois; & Dellon ne diſſimule pas que la guerre paroiſſant inévitable entre la France & la Hollande, c'étoit cette raiſon qui faiſoit rechercher l'alliance de ce Prince à la Compagnie. Il ajoute que ſon terroir eſt ſain & fertile, que la chaſſe & la pêche y ſont abondantes, & qu'on y recueille ſur-tout une très-grande quantité de poivre. La nourriture ordinaire des Habitans eſt le riz, le poiſſon, & le cocos. Ils ne mangent point de volaille, parce qu'ils aiment mieux la vendre aux Etrangers. Après avoir réglé leurs affaires à Tanor, les deux François retournerent par terre à Calecut. Une marche de deux lieues les fit rentrer dans les Etats du Samorin, à *Chali*, gros Bourg de Mahométans, où paſſe une petite riviere, qui ſert de retraite aux Corſaires plutôt qu'aux Marchands. En arrivant le lendemain à Calecut, ils trouverent les Anglois occupés à ſauver ce qui reſtoit d'entier dans leur Maiſon, que la mer avoit miſérablement renverſée (2).

Flacour, qui avoit eu la conſtance d'aller juſqu'à Sirinpatan, revint à Tilſery vers la fin du mois de Novembre. Il avoit employé trente-cinq jours à s'y rendre, c'eſt-à-dire, à faire un voyage de trente lieues, dans le danger Succès de l'établiſſement de Sirinpatan.

(99) A une lieue du rivage. (1) Page 350. (2) Page 355.

DELLON. 1671.

continuel de périr avec toute ſa ſuite. Mais l'heureux ſuccès de ſa négociation lui avoit fait oublier toutes ſes peines. Il avoit été bien reçu du Roi & des Grands du pays. Les marchandiſes qu'on en pouvoit tirer pour la Compagnie, étoient de très-belles toiles, du bois de ſandal, qui s'y trouve en abondance, & d'excellent ſalpêtre naturel, qui n'a beſoin d'aucune préparation. Flacour avoit apporté des échantillons de toutes ces marchandiſes; ſur-tout des toiles, plus belles de la moitié que celles qui étoient du même prix à Surate. Ainſi le Comptoir, dont il avoit jetté les fondemens, fit concevoir de grandes eſpérances.

Voyage à Mangalor.

Mais Dellon ignora les ſuites de ce nouvel établiſſement. Il commençoit à s'ennuyer du ſéjour de Tilſery; & ne voulant pas borner ſa curioſité aux opérations d'un Comptoir, il profita de l'occaſion d'un Vaiſſeau François qui faiſoit voile à Mirzeou. Son deſſein étoit de viſiter diverſes Places, où ce Bâtiment devoit relâcher ſur la route, & de ſe rendre enſuite à Goa. Il partit le 20 de Janvier 1672; & le 24, il mouilla dans la Rade de Mangalor.

1672.

Cette Ville, qui appartient au Royaume de Cananor, eſt la plus importante Place de ce petit Etat. Elle eſt ſituée à dix-huit lieues au Nord de Balliepatan, ſur le bord d'une riviere où les Vaiſſeaux d'un port médiocre peuvent entrer dans la ſaiſon des pluyes, & dans les grandes marées (3). Elle eſt aſſez grande, & ſes Habitans ſont un mêlange de Mahométans & d'Idolâtres. Entre la mer & la ville, qui n'en eſt éloignée que d'une demie lieue, on rencontre le Comptoir des Portugais, & l'on découvre ſur une hauteur la Fortereſſe, qui leur appartenoit autrefois, comme celles qu'on voit encore ſubſiſter dans tous ces Ports. Mais les Canarins, animés par l'exemple des autres Peuples de l'Inde, & fatigués de la hauteur avec laquelle ils étoient traités par cette Nation, avoient pris occaſion de ſa derniere guerre avec les Hollandois pour la chaſſer entiérement du pays. Après la paix, qui ſe fit enſuite entre le Portugal & la Hollande, les Vicerois de Goa mirent tout en uſage pour rentrer dans les Places dont ils avoient été dépouillés. Leurs Flottes répandirent long-tems la terreur ſur cette Côte, & forcerent enfin le Roi de leur remettre les Fortereſſes de Mangalor & de Barcalor. Mais ils ſe trouvoient ſi épuiſés par les guerres précédentes, que n'y pouvant mettre des garniſons aſſez fortes, ils ſe contenterent d'y établir des Comptoirs, pour y recevoir, comme auparavant, la moitié des droits ſur les marchandiſes que le Commerce y apporte ou qu'il en fait ſortir (4).

Quoique les Canarins ſoient peu éloignés des Malabares, leurs uſages ſont fort différens, & reſſemblent plutôt à ceux des Sujets Idolâtres du Mogol, dont ils ſont tributaires. Ils ſont bazanés. Ils portent les cheveux longs, & leur habillement eſt le même que celui des Gentils de Surate. L'air du pays eſt pur & ſain. Le terroir eſt ſi fertile, que dans une étendue aſſez bornée, non-ſeulement il fournit du riz à pluſieurs Etats voiſins, mais qu'on en tranſ-

(3) L'Auteur conſeille néanmoins de prendre, dans toutes les ſaiſons, des Pilotes du Pays. Sans cette précaution, un Vaiſſeau s'expoſe à toucher ſur des bancs de ſable, qui ſont en aſſez grand nombre à l'entrée de la riviere. Il y a auſſi, hors de la Barre, une bonne Rade, où l'on peut mouiller ſans danger pendant l'Eté; tems auquel la riviere eſt trop baſſe pour permettre aux Vaiſſeaux d'y remonter. *Page* 368.

(4) Page 369.

porte aux Ports d'Achem, Bantam, Mocka, Maſcate, Balſora, Mozambique, Monbaze, & dans quantité d'autres lieux (5). DELLON. 1672.

Le Vaiſſeau François paſſa le lendemain à la vûe de Barcalor, où les Portugais reçoivent, comme à Mangalor, la moitié des droits du Commerce. Le jour ſuivant, il mouilla dans la Rade de Mirzeou. La Flotte de M. de la Haye, compoſée de treize Vaiſſeaux de différentes grandeurs, paſſoit alors à la vûe de cette Côte, pour ſe rendre dans l'Iſle de Ceylan (6).

Il ſeroit inutile de ſuivre Dellon à Goa, & dans quelques autres lieux ſur leſquels la curioſité du Lecteur eſt épuiſée. Mais, je ne ſupprimerai point une avanture dont il ſe trouve des traces dans d'autres Voyageurs; & que Dellon vérifia par ſes propres yeux pendant qu'il étoit à Daman.

Hiſtoire du faux Comte de Sarjedo.

Un Portugais, dont la fortune étoit fort dérangée, mais qui avoit beaucoup d'eſprit & de hardieſſe, ayant eu l'occaſion de s'aſſurer qu'il reſſembloit parfaitement au Comte de Sarjedo, un des plus grands Seigneurs de Portugal, conçut le deſſein d'une fort audacieuſe entrepriſe. Le véritable Comte de Sarjedo, qui étoit alors à Liſbonne, étoit fils d'un ancien Vice-roi des Indes Orientales, & qui s'y étoit fait aimer par la douceur de ſon Gouvernement. Il avoit laiſſé à Goa un fils naturel, qu'il avoit enrichi par ſes bienfaits, & qui tenoit un rang diſtingué parmi les Portugais des Indes. Dellon fait obſerver qu'en Portugal les enfans naturels des Gentilshommes, ne ſont pas moins nobles que les enfans légitimes, & que leur ſeul deſavantage eſt de n'avoir aucune part à l'héritage, quoiqu'ils puiſſent recevoir toutes ſortes de legs ou de donations.

C'étoit avec le fils légitime de ce Vicerōi que l'avanturier avoit une parfaite reſſemblance. Louis de Mendoze Furtado gouvernoit alors les Indes. Mais ſon terme étant expiré, on attendoit de jour en jour, à Goa, qu'il lui vînt un Succeſſeur de Liſbonne; & le bruit s'étoit déja répandu que Dom Pedre, Régent de Portugal, penſoit à nommer pour cet emploi, le jeune Comte de Sarjedo, dont le Pere l'avoit rempli avec tant de ſuccès & d'approbation. L'avanturier Portugais, voulant profiter de cette circonſtance, partit de Liſbonne, ſe rendit à Londres, y prit un équipage de peu d'éclat, & s'embarqua avec deux Valets de chambre, qui ne le connoiſſoient pas, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie d'Angleterre, qui avoit ordre d'aborder à Madras. Il étoit convenu de prix avec le Capitaine pour ſon paſſage & pour celui de ſes gens, & le payement avoit été fait d'avance. Il avoit fait proviſion des petites commodités qui ſont néceſſaires ſur mer, & qui ſervent à gagner l'affection des Matelots, telles que de l'eau-de-vie, du vin d'Eſpagne & du tabac. Pendant les premiers jours, il garda beaucoup de réſerve; & l'air de gravité qu'il affecta dans ſes manieres & dans ſon langage diſpoſa tout le monde à le croire homme de qualité. Enſuite, il fit entendre aux Anglois, quoique par degrés, & dans des termes ambigus, qu'il étoit le Comte de Sarjedo: mais, en approchant de Madras, il prit ouvertement ce nom; & pour expliquer ſon déguiſement, il ajouta que le Prince Régent de Portugal n'ayant pû équiper une Flotte aſſez nombreuſe pour le conduire aux In-

(5) Page 372.
(6) Voyez le Journal de la Haye, au Tome VIII.

DELLON. 1672.

des avec la pompe & la majeſté convenable à ſon rang, lui avoit ordonné de partir incognito ; parce que le terme de Mendoza étoit tout-à-fait expiré.

Les Anglois ajouterent de nouveaux honneurs à ceux qu'ils lui avoient déja rendus, & le traiterent avec les reſpects & les cérémonies qu'on obſerve à l'égard des Vicerois. Ils s'applaudiſſoient du bonheur qu'ils avoient eu de le porter aux Indes, ne doutant point que ſa reconnoiſſance pour les ſervices qu'ils lui avoient rendus ne le diſpoſât, pendant le tems de ſon Gouvernement, à rendre ſervice à la Compagnie, & particuliérement à ceux qui l'avoient obligé. Mais pour l'exciter encore plus à les favoriſer dans l'occaſion, à peine fut-il deſcendu au rivage, que chacun s'empreſſa de lui offrir tout l'argent dont il avoit beſoin, & c'étoit juſtement à quoi le faux Comte s'étoit attendu. Il en prit de toutes mains, des caiſſiers de la Compagnie & de divers particuliers, qui s'eſtimoient trop heureux & trop honorés de la préférence qu'il leur accordoit, & qui ſe repaiſſoient déja des grandes eſpérances dont il avoit ſoin de les flatter. Non-ſeulement les Anglois lui ouvrirent leurs bourſes ; mais les Portugais, qui étoient établis à Madras, & ceux qui demeuroient dans les lieux voiſins, vinrent en foule auprès de lui pour lui compoſer une eſpece de Cour, ſans pouvoir déguiſer leur jalouſie, de l'honneur que les Anglois avoient eu de le recevoir les premiers. Le Comte reçut ſes nouveaux Sujets avec la gravité d'un véritable Souverain, & leur tint un langage qui prévint juſqu'à la naiſſance des moindres ſoupçons.

Les Portugais les plus riches lui offrirent auſſi de l'argent, & le ſupplierent de ne pas épargner leur bourſe. A peine vouloient-ils recevoir les billets qu'il avoit la bonté de leur faire. D'autres lui préſenterent des diamans & des bijoux. Il ne refuſoit rien : mais il avoit une maniere de recevoir, ſi agréable & ſi ſpirituelle, qu'il ne ſembloit prendre que pour obliger ceux qui lui faiſoient des préſens. Il ſe donna des gardes, avec un grand nombre de domeſtiques, & ſon train répondit bien-tôt à la grandeur de ſon rang. Après s'être arrêté l'eſpace de quinze jours à Madras, il en partit avec un équipage magnifique & une ſuite nombreuſe, dont l'entretien lui couroit peu, parce que dans tous les lieux de ſon paſſage, il n'y avoit perſonne qui ne ſe crût fort honoré de le recevoir. En paſſant dans les Comptoirs François & Hollandois, il eut ſoin de ne rien refuſer de ce qui lui étoit offert ; dans la crainte de les offenſer, diſoit-il, s'il en uſoit moins civilement avec eux qu'avec les Anglois. Les riches Marchands & les perſonnes de qualité, Mahométans ou Gentils, ſuivirent l'exemple des Européens. Chacun cherchoit à mériter les bontés d'un nouveau Viceroi, qui devoit jouir ſi-tôt du pouvoir de nuire ou d'obliger. Il tiroit d'ailleurs un extrême avantage de l'eſtime & de l'affection qu'on avoit eue pour le Seigneur dont il s'attribuoit le nom & la qualité. De tous les Vicerois des Indes, c'étoit celui qui s'étoit fait le plus aimer. Il parcourut ainſi toute la Côte de Coromandel & celle de Malabar, ſans ceſſer de recevoir de groſſes ſommes & des préſens. Il avoit auſſi l'adreſſe d'acheter les pierreries & les raretés qu'il trouvoit en chemin, remettant à les payer lorſqu'il ſeroit à Goa.

Enfin il approcha de cette Capitale de l'Empire Portugais, où le bruit de ſon

son arrivée aux Indes, s'étoit répandu depuis long-tems. Il y étoit attendu avec impatience. Mais il se contenta d'y envoyer un de ses principaux domestiques, pour faire quelques civilités de sa part à celui qu'il honoroit du nom de son frere, & qui étoit le fils naturel du vieux Comte de Sarjedo. Ce Seigneur se trouva incommodé lorsqu'il reçut la Lettre du faux Comte; & ne pouvant se rendre auprès de lui, il y envoya son fils aîné, que Dellon avoit vû à Goa, & dont il parle avec éloge. Le Comte lui fit un accueil fort civil, mais en gardant néanmoins toute la fierté que les Portugais observent avec leurs parens naturels. Comme il étoit fort bien instruit des affaires publiques & de celles de la Maison de Sarjedo, il ne laissoit rien échapper qui ne servît à confirmer l'opinion qu'on avoit de lui. Il fit entendre sans affectation à celui qu'il nommoit son Neveu, & à d'autres Seigneurs Portugais, qui étoient venus de Goa pour lui faire leur Cour, qu'avant son entrée il étoit indispensablement obligé d'aller jusqu'à Surate, pour y traiter de quelques affaires secretes avec les Ministres du Grand-Mogol, qui devoient s'y rendre dans la même vûe. Cet artifice lui fit éviter de passer à Goa, dont il n'approcha que de dix lieues. Cependant son cortege & sa bourse grossissoient de jour en jour, parce que la Noblesse des Villes Portugaises, qui se trouvoient proche de son passage, se rendoit sans cesse auprès de lui, & que de tous côtés on lui apportoit des présens que sa civilité ne lui permettoit pas de refuser. DELLON. 1672.

Il s'avança vers Daman, où Dellon étoit depuis quelques mois; mais ce ne fut qu'après avoir fait avertir le Gouverneur du jour auquel il y devoit arriver. Il avoit ordonné aussi qu'on lui préparât un logement hors de la Ville, par la seule raison qu'il vouloit éviter les cérémonies, ou les remettre à son retour de Surate. On disposa, pour le recevoir, une Maison que les Jésuites ont à un quart de lieue de la Ville. Il y alla descendre de son Palanquin. Le Gouverneur & toute la Noblesse du Pays s'y étoient rendus pour lui rendre leurs respects, & presque tous les Habitans s'y rassemblerent pour avoir l'honneur de le saluer. Un Jésuite du Collége de Daman, qui avoit étudié à Coïmbre avec le véritable Comte de Sarjedo, & qui croyoit le connoître parfaitement, ne manqua point de se trouver avec le Pere Recteur, pour le recevoir dans la Maison qui lui étoit destinée. Il le vit. Il lui parla. Il fut si convaincu que c'étoit le Comte de Sarjedo, qu'il n'en conçut aucun doute. Le lendemain de son arrivée, ce fourbe se trouva un peu incommodé d'une indigestion, qui lui avoit causé quelques douleurs d'entrailles. Il demanda s'il n'y avoit pas de Médecin dans la Ville. On fit appeller Dellon, qui eut à son tour l'honneur de le voir, & de lui rendre ses services. Il parut satisfait de ses remedes. Cependant Dellon observa que les airs de grandeur étoient affectés. Il fut même surpris que ce fier Viceroi le reprît en public de quelques termes trop peu respectueux, dont il s'étoit servi en lui parlant; sans considérer qu'un Etranger ne pouvoit pas savoir toute la délicatesse de la langue Portugaise (7). Mais cette facilité à s'offenser ne l'empêcha point de marquer au Médecin François beaucoup d'estime & de confiance, & de lui faire de magnifiques promesses, qui porterent ses amis à le

(7) Page 474.

DELLON. 1672.

féliciter de l'occaſion qu'il avoit trouvée d'avancer ſa fortune. Le Comte fut guéri en peu de jours, & ne penſa qu'à continuer ſon voyage. Cependant il acheta, dans la Ville, quantité de choſes précieuſes, ſans les payer. Il reçut de l'argent de divers Portugais : mais il ſe diſpenſa d'en donner à perſonne, & Dellon ne reçut aucun ſalaire pour ſes ſoins & ſes remédes. Il partit enfin, avec ſa nombreuſe ſuite. Elle fut même groſſie du Fils du Gouverneur de Daman, qu'il eut la bonté d'y admettre à la priere de ſon Pere. Avec ce brillant équipage, il ſe rendit à Surate, où ſon premier ſoin fut de convertir tout ſon argent en pierreries. Enſuite, laiſſant toute ſa ſuite dans la Ville, il en partit avec un ſeul homme, ſous le prétexte d'une conférence qu'il devoit avoir, à quelques lieues, avec un Miniſtre ſecret du Mogol. Mais ſon Voyage fut beaucoup plus long qu'on ne ſe l'imaginoit, puiſqu'on ne l'a pas revû depuis. Il eut néanmoins l'honnêteté de faire dire, ſept ou huit jours après, à tous les honnêtes gens de ſon cortege, qu'ils pouvoient s'en retourner, parce que ſes affaires ne lui permettoient pas de revenir ſi-tôt (8).

(8) Pages 476 & précédentes. L'Auteur ajoute que le bruit de cette Avanture ſe répandit dans toutes les Indes, & qu'il vit repaſſer, par Daman, toute la Nobleſſe qui avoit été pendant pluſieurs mois honteuſement dupée par un adroit Impoſteur.

VOYAGES
AUX MINES DE DIAMANS,
DE GOLCONDE, DE VISAPOUR ET DE BENGALE.

INTRODUCTION.

CE n'étoit pas le poivre de Viſapour, comme on l'a fait obſerver dans la Relation précédente, ni les eſpérances ordinaires du Commerce, qui avoient donné naiſſance à l'établiſſement François de Mirzeou. Le célébre Tavernier, qui voyageoit alors dans l'Orient (9), avoit communiqué, aux Directeurs de Surate, ſes obſervations ſur les Mines de Diamans qu'il avoit viſitées; & la Compagnie Françoiſe eſpéroit de grands avantages d'un Comptoir qui n'en étoit pas éloigné. Ainſi le Voyage de Tavernier, aux Mines, doit ſuivre l'Hiſtoire de cet établiſſement. Mais, il s'eſt trompé, lorſqu'il s'eſt cru le premier Européen (10), qui eût viſité les Mines de Golkonde. Dès l'an 1622, un Anglois, dont Purchas a publié la Relation dans ſon Recueil, avoit profité du voiſinage de Maſulipatan, pour ſe procurer les mêmes lumieres. Sa Relation doit précéder par conſéquent celles du Voyageur François; d'autant plus que s'expliquant avec aſſez d'obſcurité ſur ſa route & ſur le terme, il laiſſe quelque raiſon de douter s'il parle effectivement des mêmes lieux & du même travail.

§ I.

Voyage de Guillaume de Methold.

METHOLD. 1622. Motifs du Voyage.

METHOLD ayant entendu parler avec admiration d'une mine de Diamans, dont le Roi de Golkonde s'étoit mis en poſſeſſion, & qui attiroit tous les Jouailliers des Pays voiſins, ne put réſiſter à la curioſité de la viſiter. On attribuoit cette découverte au haſard. Un Berger gardant ſon troupeau, dans un champ écarté, avoit donné du pied contre une pierre, qui lui avoit paru jetter quelque éclat. Il l'avoit ramaſſée; & l'ayant vendue, pour un peu de riz, à quelqu'un qui n'en connoiſſoit pas mieux la valeur, elle étoit paſſée de mains en mains, ſans rapporter beaucoup de profit à ſes Maîtres, juſqu'à celles d'un Marchand plus éclairé, qui par de longues recherches étoit parvenu enfin à découvrir la mine. Methold également curieux de voir le lieu d'où l'on tiroit une ſi riche production de la nature, & de connoître l'ordre qui

(9) On a vû, dans la Préface de ce Volume, ſon caractere & l'uſage qu'on doit faire de ſes Relations.

(10) Il dit hardiment que » ſi d'avanture » quelque autre en a écrit ou parlé avant » lui, ce ne peut avoir été que ſur le rapport qu'il en a fait. *Ubi infra.* Page 291.

METHOLD. 1622.

s'obſervoit dans le travail, entreprit ce voyage avec *Socore* & *Thomaſon*, tous deux employés comme lui au ſervice de la Compagnie Angloiſe dans le Comptoir de Maſulipatan.

Route de Methold.

Ils employerent quatre jours à traverſer un Pays deſert, ſtérile, & rempli de montagnes. Cet eſpace leur parut d'environ cent huit milles d'Angleterre. Leur premier étonnement fut de trouver les environs de la mine fort peuplés, non-ſeulement par la multitude des Ouvriers que le Roi ne ceſſoit pas d'y envoyer, mais encore par un grand nombre d'Etrangers, que l'avidité du gain attiroit de toutes les contrées voiſines. Les trois Anglois ſe logerent dans une Hôtellerie aſſez commode; & pour ſuivre l'uſage établi, ils rendirent une viſite de civilité au Gouverneur, qui étoit un Bramine, nommé *Raja-Ravio*, établi par le Roi, pour recevoir les droits de la Couronne & pour conſerver l'ordre entre quantité de Nations différentes. Cet Officier leur fit voir de fort beaux Diamans, dont le plus précieux étoit de trente carats, & pouvoit ſe tailler en pointe.

Ses obſervations à la Mine.

Le jour ſuivant, ils ſe rendirent à la Mine. Elle n'eſt qu'à deux lieues de la ville de Golkonde. Le nombre des ouvriers ne montoit pas à moins de trente mille. Les uns fouilloient la terre, les autres en rempliſſoient des tonneaux. D'autres puiſoient l'eau qui s'amaſſoit dans les ouvertures. D'autres portoient la terre de la mine dans un lieu fort uni, ſur lequel ils l'étendoient à la hauteur de quatre ou cinq pouces; & la laiſſant ſécher au ſoleil, ils la broyoient, le jour ſuivant, avec des pierres. Ils ramaſſoient avec ſoin tous les cailloux qui s'y trouvoient. Ils les caſſoient ſans aucune précaution. Quelquefois ils y trouvoient des Diamans. Plus ſouvent ils n'en trouvoient pas. Mais on aſſura Methold qu'ils connoiſſoient, à la vûe, les terres qui donnoient le plus d'eſpérance, & qu'ils les diſtinguoient même à l'odeur. Il ne put douter du moins qu'ils n'euſſent quelque moyen de faire cette diſtinction, ſans rompre les mottes de terre & les cailloux; car dans quelques endroits, ils ne faiſoient qu'égratigner un peu la terre; &, dans d'autres, ils fouilloient juſqu'à la profondeur de dix ou douze braſſes.

Qualités de la terre.

La terre de cette Mine eſt rouge, avec des veines d'une matiere qui reſſemble beaucoup à la chaux, quelquefois blanches & quelquefois jaunes. Elle eſt mêlée de cailloux, qui ſe levent attachés pluſieurs enſemble. Au lieu d'y faire des allées & des chambres, comme dans les mines de l'Europe, on creuſe droit en bas, & l'on fait comme des puits quarrés. L'Auteur ne peut aſſurer ſi les Mineurs s'attachent à cette méthode pour ſuivre le cours de la veine, ou ſi c'eſt un ſimple effet de leur ignorance. Mais ils ont une maniere de tirer l'eau des mines, qui lui parut préférable à toutes nos machines: elle conſiſte à placer, les uns au-deſſus des autres, un grand nombre d'hommes qui ſe donnent l'eau de main en main. Rien n'eſt plus prompt que ce travail; & la diligence y eſt d'autant plus néceſſaire, que l'endroit où l'on a travaillé à ſec, pendant toute la nuit, ſe trouveroit le matin preſque rempli d'eau.

Combien la Mine eſt affermée.

La Mine étoit affermée à un riche Marchand, nommé *Marcanda*, de la Tribu des Orfevres (*), qui en payoit annuellement la ſomme de trois cens mille Pagodes; ſans compter que le Roi ſe réſervoit tous les Diamans au-deſſus de

(*) Voyez ci-deſſous la Deſcription de Golkonde.

dix carats. Ce Fermier général avoit diviſé le terrain en pluſieurs portions quarrées, qu'il louoit à d'autres Marchands. Les punitions étoient fort rigoureuſes pour ceux qui entreprenoient de frauder les droits : mais cette crainte n'empêchoit pas qu'on ne détournât ſans ceſſe quantité de beaux Diamans. Method en vit deux de cette eſpece, qui approchoient chacun de vingt carats, & pluſieurs de dix & de douze. Mais, malgré le péril auquel on s'expoſe en les montrant, ils ſe vendent fort cher. METHOLD. 1622.

Cette Mine eſt ſituée au pied d'une grande montagne, aſſez proche d'une riviere, qui ſe nomme *Chriſtena*. Le pays eſt naturellement ſi ſtérile, qu'il ne pouvoit paſſer que pour un déſert avant cette découverte. On admiroit avec quelle promptitude il s'étoit peuplé, & l'on y comptoit alors plus de cent mille hommes, Ouvriers ou Marchands. Les vivres y étoient d'autant plus chers qu'on étoit obligé de les y apporter de fort loin ; & les maiſons aſſez mal bâties, parce qu'on ſe formoit des logemens proportionnés au peu de ſéjour qu'on y devoit faire. Peu de tems après, un ordre du Roi fit fermer la mine & diſparoître tous ſes Habitans. On s'imagina que le deſſein de ce Prince étoit d'augmenter le prix & la vente des Diamans : mais quelques Indiens mieux inſtruits apprirent à Method que cet ordre étoit venu à l'occaſion d'une Ambaſſade du Mogol, qui demandoit au Roi de Golkonde trois livres peſant de ſes plus beaux Diamans. Auſſi-tôt que les deux Cours ſe furent accordées, on recommença le travail ; & la mine étoit preſqu'épuiſée, lorſque l'Auteur quitta Maſulipatan. Sa ſituation.

Ce pays produit auſſi beaucoup de cryſtal, & quantité d'autres pierres tranſparentes qui n'ont pas la même dureté, telles que des grenats, des amethiſtes, des topazes & des agathes. Il s'y trouve beaucoup de fer & d'acier, qui ſe tranſporte en divers endroits des Indes. On vend le fer, ſur les lieux, environ trente ſous le quintal ; & quarante-cinq ſous, le quintal d'acier. Mais les prix augmentent du double à Maſulipatan, parce qu'il faut employer, pour le tranſport, des bœufs, qui mettent huit jours entiers à ce voyage (11). On Autres Pierres précieuſes du même Pays.

(11) Method n'ayant pas fait la deſcription de cette route, j'emprunterai ici celle de Tavernier, qui ne peut trouver de place plus convenable.

De Golkonde à Maſulipatan, on compte, dit-il, cent coſſes (12) en prenant le droit chemin. Mais quand on veut paſſer par la mine de Diamans, qui ſe nomme *Colour* en Perſan, & *Gani* en langue Indienne, il y a cent-douze coſſes, & c'eſt la route que l'Auteur a tenue.

De Golkonde, on fait quatre lieues pour ſe rendre à Tenara, lieu remarquable, où l'on voit quatre fort belles Maiſons, accompagnées chacune d'un grand jardin. L'une des quatre, qui eſt à gauche le long du grand chemin, eſt incomparablement plus belle que les trois autres. Elles ſont bâties de belles pierres de taille & à double étage, avec de grandes galeries, de belles ſalles & de belles chambres. Devant la face principale eſt une grande Place. A chacune des trois autres faces, on voit un grand Portail, & des deux côtés, une belle Plate-forme relevée de terre, d'environ quatre ou cinq pieds, très-bien voutée, où les Voyageurs de qualité prennent leur logement. Au-deſſus de chaque Portail, il y a une grande baluſtrade, & une petite chambre qui eſt pour les Dames. Les perſonnes de conſidération, qui ne veulent pas ſe loger dans les édifices, peuvent faire dreſſer leurs tentes dans les jardins. Mais on ne peut loger que dans trois de ces Maiſons. La plus belle & la plus grande n'eſt que pour la Reine. On y entre néanmoins dans ſon abſence, & l'on a la liberté de ſe promener dans les jardins, qui ſont ornés de quantité de belles eaux. Le tour de la Place offre de petites chambres, deſtinées pour les pauvres Voyageurs ; & tous les jours, vers la

(12) On appelle *Coſſe* une de nos lieues communes ; & *Gos*, environ quatre des mêmes lieues.

METHOLD. 1622.

ne connoît, dans le pays, aucune mine d'or, ni de cuivre. Il ſe trouve, dans un ſeul endroit des montagnes, une grande quantité de bezoar, qu'on tire du ventre des chevres. L'Auteur parle avec admiration de la multitude de ces animaux qu'on ne ceſſe pas de tuer, pour chercher ces précieuſes pierres dans leurs entrailles. Quelques-unes en donnent trois ou quatre, les unes longues, d'autres rondes, mais toutes fort petites. On a fait une expérience ſinguliere ſur ces chevres. De quatre, qui furent tranſportées à cent cinquante mille de leurs montagnes, on en ouvrit deux auſſi-tôt après, & l'on y trouva des Bezoars. On laiſſa paſſer dix jours pour ouvrir la troiſiéme, & l'on vit, à quelques marques, qu'elle en avoit eu. Dans la quatriéme, qui ne fut ouverte qu'un mois après, on ne trouva ni Bezoar, ni la moindre marque de pierre. Methold en conclut que la nature produit, dans ces montagnes, quelque arbre ou quelque plante, qui ſervant de nourriture aux chevres, ſert à la production du Bezoar. Il ajoute, à cette courte Relation, que la teinture, ou plutôt, dit-il, la peinture des toiles de ce pays (car les plus fines ſe peignent au pinceau) eſt la meilleure & la plus belle de toutes celles de l'Orient. La couleur dure autant que l'étoffe. On la tire d'une plante qui ne croît point dans d'autres lieux, & que les Habitans nomment *Chay*.

Expérience ſinguliere touchant le Bezoar.

ſoir, on leur fait une aumône de pain, de riz, ou de légumes cuits. Comme les Idolâtres ne mangent rien qui ait été préparé par d'autres, on leur donne de la farine pour faire du pain, & un peu de beurre, dont leur uſage eſt de frotter leur pain, qui eſt fait en forme de galete.

De Tenara, on compte douze coſſes à Jatenagar; douze de Jatenagar à Patengy; quatorze, de Patengy à Pengeul; douze de Pengeul à Nagelpar; onze, de Nagelpar à Lakabaron; & onze, de Lakabaron à *Coulour* ou *Gani*, c'eſt-à-dire, à la Mine.

La plus grande partie du chemin, de Lakabarou à Coulour, ſur-tout en approchant de Coulour, eſt toute de roches. En deux ou trois endroits, l'Auteur fut obligé de faire démonter ſa voiture; ce qui ſe fait promptement. Lorſqu'il ſe rencontre un peu de bonne terre entre ces roches, on y voit des arbres de caſſe, qui eſt la meilleure & la plus laxative de toutes les Indes. Il paſſe une grande riviere le long du Bourg de Coulour, qui ſe rend dans le Golfe de Bengale proche de Maſulipatan.

Onze coſſes de Coulour à Kahkaly. Six, de Kahkaly à Bezoar, où l'on repaſſe la riviere de Coulour. Quatre, de Bezoar à Vouchir. Entre Vouchir & Nilimor, vers la moitié du chemin, on paſſe une grande riviere ſur un Radeau. Six Coſſes, de Nilimor à Milmol. Quatre, de Milmol à Maſulipatan. *Tavernier, Tome II.* pages *97 & ſuivantes.*

§ II.

VOYAGES DE TAVERNIER,

Aux Mines de Diamans.

CE fameux Voyageur s'étoit rendu par diverſes courſes, qui appartiennent à l'Hiſtoire des Voyages de terre, dans le ſein Perſique, où l'eſpérance du gain & le goût de ſa profeſſion (13) lui avoient fait acheter un grand nombre de belles Perles. Il y prit la réſolution d'entreprendre le voyage de Golkonde, pour viſiter les mines de Diamans, pour ſe fournir de ce qu'il y trouveroit de plus riche, & pour vendre, au Roi, ſes Perles, dont la moindre étoit de trente-quatre carats (14). Son départ d'Ormuz.

Il s'embarqua l'onziéme jour de May 1652, ſur un grand Vaiſſeau du Roi de Golkonde, qui vient en Perſe tous les ans, chargé de toiles fines & de chites, ou de toiles peintes, dont les fleurs ſont au pinceau; ce qui les rend plus belles & plus cheres que celles qui ſe font au moule. La Compagnie Hollandoiſe s'étant accoutumée à donner aux Vaiſſeaux des Rois de l'Inde, un Pilote, un ſous-Pilote, & deux ou trois Canoniers, il y avoit ſix Matelots Hollandois dans l'équipage du Vaiſſeau. Les Marchands Arméniens & Perſans, qui paſſoient aux Indes pour leur Commerce, y étoient au nombre de cent. On avoit auſſi à bord cinquante-cinq chevaux, que le Roi de Perſe envoyoit au Roi de Golkonde. 1652.

Après quelques jours de navigation, il s'éleva un vent de traverſe des plus impétueux. Le Bâtiment, qu'on avoit eu l'imprudence de laiſſer ſécher pendant cinq mois au Port de Bander Abaſſi, commença bien-tôt à faire eau de toutes parts; & par un autre malheur, les pompes ne valoient rien. On fut obligé de recourir à deux balles de cuirs de Ruſſie qu'un Marchand portoit aux Indes, où ces belles peaux, qui ſont très-fraîches, ſervent à couvrir les lits de repos. Quatre ou cinq Cordonniers, qui ſe trouvoient heureuſement à bord, entreprirent d'en faire des ſeaux qui ne tenoient pas moins d'une pipe, & rendirent un ſervice important dans un ſi grand danger. A l'aide d'un gros cable, auquel on attacha autant de poulies qu'il y avoit de ſeaux, on vint à bout, dans l'eſpace d'une heure ou deux, de tirer toute l'eau du Vaiſſeau, par cinq grands trous qu'on fit en divers endroits du tillac. Mais il arriva le même jour un événement fort étrange. L'orage étant devenu furieux, on vit Danger dont on ſe délivre par induſtrie.

Etrange effet du tonnerre.

(13) Il étoit Joüallier.

(14) Voyages de Tavernier, Tome II. de l'Edition de Paris, 1681. *Pages* 146 *& ſuiv.*

TAVERNIER. 1652.

tomber trois fois le tonnerre ſur différens endroits du Bâtiment. Le premier coup perça l'arbre de proue du haut en bas ; & ſortant du mât à fleur du tillac, il courut le long du bord, où il tua trois hommes. Le ſecond tomba deux heures après, & tua deux hommes ſur le tillac. Le troiſiéme, qui ſuivit d'aſſez près, fit un petit trou au bas ventre du Cuiſinier, & lui brûla tout le poil du corps, ſans lui cauſer d'autre mal. Mais lorſque pour guérir ſa playe on la vouloit oindre d'huile de cocos, il ſentoit une douleur ſi vive qu'elle lui faiſoit jetter de hauts cris (15).

L'Auteur arrive à Maſulipatan.

Le tems étant devenu plus doux, on arriva le 2 de Juillet, au Port de Maſulipatan. Les Facteurs Anglois & Hollandois y reçurent fort civilement Tavernier, & lui donnerent pluſieurs fêtes, dans un beau jardin que les Hollandois ont à une demie lieue de la Ville. Mais apprenant le deſſein qu'il avoit de ſe rendre à Golkonde, ils l'avertirent que le Roi n'achetoit rien de rare ni de haut prix, ſans avoir conſulté Mirgimola, ſon premier Miniſtre & Général de ſes Armées, qui faiſoit alors le ſiege de Gandicot, Ville de la Province de Carnatica (*) dans le Royaume de Viſapour. Tavernier ne balança point à prendre cette route. Il acheta une ſorte de voiture, qui ſe nomme *Pallekis*, avec trois chevaux & ſix bœufs, pour le porter, lui, ſes valets & ſon bagage ; & ſon départ ne fut différé que juſqu'au 21 de Juillet.

Il eſt obligé de ſe rendre à Gandicot. Sa route. Nilmol. Patemet.

Il fit trois lieues, le premier jour, pour aller paſſer la nuit dans un village nommé *Nilmol*. Le 22, il fit ſix lieues juſqu'à Vouhir, autre Village, avant lequel on paſſe une riviere ſur un radeau. Le 23, après une marche de ſix heures, il arriva dans un mauvais Village qui ſe nomme Patemet, où la violence des pluyes l'obligea de s'arrêter trois jours.

Bezoar.

Le 27, n'ayant pu faire qu'une lieue & demie, juſqu'à Bezoar, par des chemins que les grandes eaux avoient rompus, il s'y arrêta quatre autres jours. Une riviere, qu'il avoit à paſſer, s'étoit changée en torrent ſi rapide, que la Barque ne pouvoit réſiſter au courant ; ſans compter qu'il fallut du tems, pour laiſſer paſſer les chevaux du Roi de Perſe. On les menoit à Mirgimola, par la même raiſon qui forçoit Tavernier de voir ce Miniſtre avant que de ſe rendre à Golkonde. Pendant le ſéjour qu'il fit à Bezoar, il viſita pluſieurs Pagodes. Le nombre en eſt plus grand dans cette contrée qu'en tout autre endroit des Indes, parce qu'à l'exception des Gouverneurs & de quelques-uns de leurs Domeſtiques, qui ſont Mahométans, tous les Peuples y ſont idolâtres. La Pagode de Bezoar eſt fort grande, & n'eſt pas fermée de murailles. On y voit cinquante-deux colomnes, hautes d'environ vingt pieds, qui ſoutiennent une voute de grandes pierres de taille. Elles ſont ornées de diverſes figures de relief, qui repreſentent d'affreux démons, & quantité d'animaux. Quelques-unes ont quatre cornes. D'autres ont pluſieurs jambes & pluſieurs queues. D'autres tirent la langue, ou tiennent des poſtures ridicules. L'entre-deux des colomnes offre les ſtatues des dieux, élevées chacune ſur ſon pied-d'eſtal. La Pagode eſt au centre d'une grande cour, plus longue que large, entourée d'une muraille, & chargée des mêmes figures que les colomnes du Temple. Une galerie, ſoutenue de ſoixante-ſix piliers, regne en forme de cloître autour de ce mur. On entre dans la cour par un grand portail, au-

Pagodes du pays.

(15) *Ibidem.* page 148.

(*) Ou Carnate.

deſſus

deſſus duquel s'élevent l'une ſur l'autre, deux grandes niches, dont la premiere eſt ſoutenue de douze piliers, & la ſeconde de huit. Au bas des colomnes de la Pagode, on voit de vieux caracteres Indiens, que les Prêtres mêmes ont beaucoup de peine à lire. TAVERNIER, 1652.

La curioſité conduiſit Tavernier dans une autre Pagode, bâtie ſur une hauteur, où l'on monte par un eſcalier de cent quatre-vingt-treize marches, chacune d'un pied de hauteur. Sa forme eſt quarrée. Elle ſoutient un dôme, & tous ſes murs ſont chargés de reliefs, comme ceux de Bezoar. On voit au centre, une idole, aſſiſe les jambes croiſées, haute de quatre pieds dans cette poſture, & la tête couverte d'une triple couronne, d'où ſortent quatre cornes. Son viſage, qui eſt celui d'un homme, eſt tourné vers l'Orient. Les Pelerins, qui viennent adorer ces monſtrueuſes figures, joignent les mains, en entrant dans la Pagode, & les portent au front. Enſuite, s'approchant de l'Idole, ils répétent pluſieurs fois, *Ram*, *Ram*, qui ſignifie Dieu, Dieu. Lorſqu'ils en ſont proches, ils ſonnent trois fois une cloche, qui eſt ſuſpendue à l'idole même, après avoir barbouillé de quelques peintures divers endroits de la face & du corps. Quelques-uns l'oignent d'huile, ou d'autres parfums. Ils lui offrent du ſucre, de l'huile, & d'autres alimens. Les plus riches y joignent quelques pieces d'argent ou d'or. Cette Pagode eſt ſervie par ſoixante Prêtres, qui vivent des offrandes, avec leurs femmes & leurs enfans. Cependant ils doivent les laiſſer deux jours entiers devant l'Idole; & le troiſiéme jour, ils s'en ſaiſiſſent vers le ſoir. Un Pelerin, qui vient pour être guéri de quelque mal, doit apporter, ſuivant l'état de ſa fortune, en or, en argent, ou en cuivre, la figure du membre dont il eſt incommodé. Le devant de la Pagode eſt couvert d'un toît plat, ſoutenu par ſeize piliers; & vis-à-vis, on en voit un autre, ſoutenu ſeulement de quatre, ſous lequel ſe fait la cuiſine des Prêtres. Du côté du midi, on a taillé, dans la montagne, une grande plate-forme, où l'on eſt agréablement à l'ombre, ſous quantité de beaux arbres, & près de laquelle on voit un fort beau puits. Il y vient des Pelerins de fort loin; & les pauvres y ſont nourris, par les Prêtres, des aumônes qu'ils reçoivent des riches. Tavernier y vit une femme, qui étoit depuis trois jours dans le Temple, repreſentant ſans ceſſe à l'Idole qu'elle avoit perdu ſon mari, & lui demandant ce qu'elle devoit faire pour nourrir & pour élever ſes enfans. Il s'informa, d'un des Prêtres, ſi cette femme eſpéroit quelque réponſe, & pourquoi elle étoit obligée de l'attendre ſi long-tems. On lui dit que les explications du dieu méritoient bien d'être attendues, & qu'elles dépendoient de ſa volonté. Ce langage lui fit juger qu'il y avoit quelque fourberie dans la conduite des Prêtres. Il attendit le tems de leur repas; & n'en voyant plus qu'un, qui étoit demeuré à faire la garde devant la porte, il le pria civilement de lui aller chercher de l'eau pour ſe rafraîchir, au puits, qui eſt éloigné de deux portées de mouſquet. Pendant ſon abſence, il entra dans le Temple; & cet édifice ne recevant du jour que par la porte, il s'avança comme à tatons derriere la ſtatue, où il découvrit un trou par lequel un homme pouvoit entrer, & qui ſervoit apparemment de niche aux Prêtres pour faire parler l'Idole par leur bouche. Il ne put être ſi prompt, que celui qui étoit allé lui chercher de l'eau ne le trouvât dans la Pagode. Mais après en avoir reçu quelques injures, avec un reproche d'avoir

TAVERNIER. 1652.

profané la sainteté du Temple, il n'eut pas de peine à l'appaiſer, en lui mettant deux roupies dans la main (16).

Il partit de Bezoar, le 31; & paſſant la riviere, qui étoit large alors d'une demie lieue, il arriva, trois lieues plus loin, devant une grande Pagode, bâtie ſur une plate-forme où l'on monte par quinze ou vingt marches. On y voit la figure d'une vache, d'un marbre fort noir, & quantité d'autres Idoles fort différentes. Les plus hideuſes ſont celles qui reçoivent le plus d'adorations & d'offrandes. Un quart de lieue au-delà, on traverſe un gros Village. Le même jour, Tavernier fit encore trois lieues, pour arriver dans un Village nommé Kahkali, proche duquel on voit, dans une petite Pagode, cinq ou ſix Idoles de marbre aſſez bien faites. Le lendemain, après une marche de ſept heures, il alla deſcendre à *Condevir*, grande Ville, avec un double foſſé, revêtu de pierre de taille. On y arrive par un chemin qui eſt fermé, des deux côtés, d'une forte muraille, où, d'eſpace en eſpace, on voit quelques tours rondes, peu capables de défenſe. Cette ville touche, au levant, une montagne d'une lieue de tour, environnée, par le haut, d'un bon mur, avec une demie lune de cinquante en cinquante pas. Elle a, dans ſon enceinte, trois Forteresſes, dont on néglige l'entretien.

Condevir; Place très-forte.

Le 2, Tavernier & les Compagnons de ſon voyage ne firent que ſix lieues, pour aller paſſer la nuit dans le Village de *Copenour*. Le 3, après avoir fait huit lieues, ils entrerent dans *Adanqui*, Village aſſez conſidérable, qui eſt accompagné d'une fort grande Pagode, où l'on voit les ruines de quantité de chambres qui avoient été faites pour les Prêtres. Il reſte encore, dans la Pagode, quelques Idoles mutilées, que ces peuples aveugles ne laiſſent pas d'adorer. Le 4, on fit huit lieues, juſqu'au Village de *Noſdrepar*, avant lequel on trouve, à la diſtance d'une demie lieue, une grande riviere qui avoit alors peu d'eau, parce que le tems des pluyes n'étoit pas encore arrivé dans ce canton. Le 5, après huit lieues de chemin, on paſſa la nuit au Village de Condecour. Le 6, on marcha ſept heures, pour arriver à Dakijé. Le 7, après avoir fait trois lieues, on traverſa une Ville qui ſe nomme *Nelour*, où les Pagodes ſont en grand nombre. Un quart de lieue plus loin, on traverſa une grande riviere, après laquelle on fit encore ſix lieues, juſqu'au Village de Gandaron. Le 8, on arriva par une marche de huit heures, à Serepelé, qui n'eſt qu'un petit Village. Le 9, on fit neuf lieues, pour s'arrêter dans un fort bon Village, qui ſe nomme Ponter. Le 10, on marcha deux heures, & l'on paſſa la nuit à Senepgond, autre Village conſidérable.

Copenour. Adanqui. Noſdrepar. Condecour. Dakijé. Nelour. Gandaron. Serepelé. Ponter. Senepgond.

Le jour ſuivant, on arriva le ſoir à Paliacate, qui n'eſt qu'à quatre lieues de Senepgond : mais on en fit plus d'une dans la mer, où les chevaux avoient, en pluſieurs endroits, de l'eau juſqu'à la ſelle. Le véritable chemin eſt plus long de deux ou trois lieues. Paliacate eſt un Fort qui appartient aux Hollandois, & dans lequel ils tiennent leur Comptoir pour la Côte de Coromandel. Ils y entretiennent une garniſon d'environ deux cens hommes, qui, joint à pluſieurs Marchands & à quelques Naturels du pays, en font une demeure aſſez peuplée. L'ancienne Ville du même nom n'en eſt ſéparée que par une grande place. Les baſtions ſont montés d'une fort bonne artillerie,

Paliacate.

(16) *Ibidem.* pages 151 & précédentes.

FORT HOLLANDOIS DE PALIACATE NOMMÉ LE FORT DE GUELDRE.

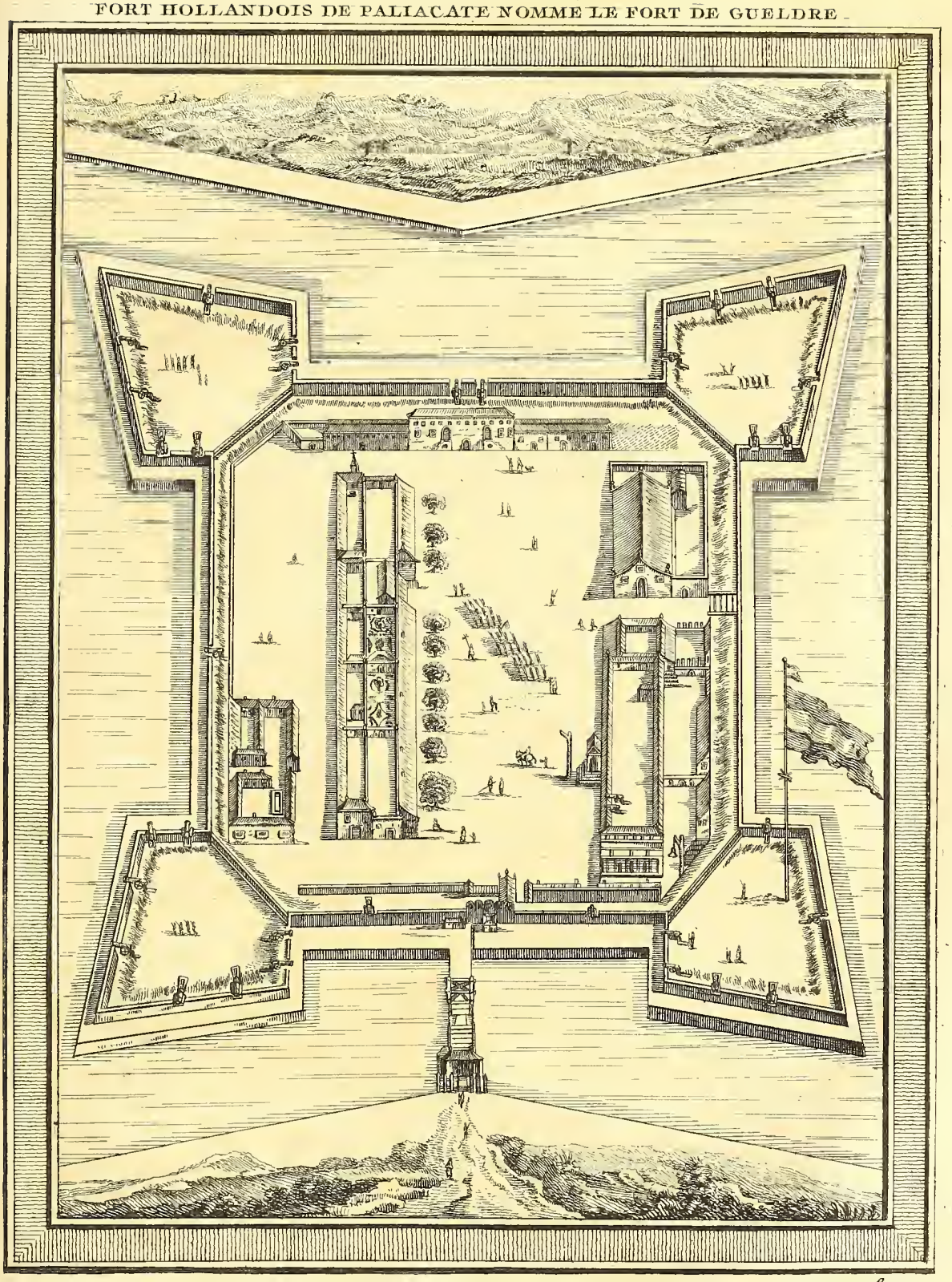

T. IX. N.°. XIII.

& la mer vient battre au pied. Mais c'eſt moins un Port qu'une ſimple Plage. Tavernier ſéjourna dans la Ville juſqu'au lendemain au ſoir ; & le Gouverneur, qui ſe nommoit *Pitre*, ne ſouffrit point qu'il eût d'autre table que la ſienne. Il lui fit faire trois fois, avec une confiance affectée, le tour du Fort ſur les murailles, où l'on pouvoit ſe promener facilement. La maniere dont les Habitans de Paliacate vont prendre l'eau qu'ils boivent, eſt aſſez remarquable. Ils attendent que la mer ſoit retirée, pour aller faire ſur le rivage, des ouvertures, d'où ils tirent de l'eau douce qui eſt excellente (17). TAVERNIER. 1652.

Le 12, l'Auteur partit de Paliacate ; & le lendemain, vers dix heures du matin, il entra dans Madraſpatan, ou Madras, Fort Anglois, qui porte auſſi le nom de Saint-Georges, & qui commençoit alors à ſe peupler. Il s'y logea dans le Couvent des Capucins, où le Pere Ephraïm de Nevers & le Pere Zenon de Baugé jouiſſoient paiſiblement de la protection du Gouverneur (18). Madras.

Saint-Thomé n'étant qu'à une demie lieue de Madras, Tavernier viſita cette Ville, dont les Portugais étoient encore en poſſeſſion. Mais leurs civilités ne purent l'empêcher de retourner le ſoir parmi les Anglois, avec leſquels il trouvoit plus d'amuſement. Ils l'arrêterent juſqu'au 22, qu'étant parti le matin, il fit ſix lieues pour aller paſſer la nuit dans un gros Village qui ſe nomme Servavaron. S. Thomé.

Le 23, il la paſſa dans le Bourg d'Oudecot, après avoir traverſé, pendant ſept lieues, un pays plat & ſabloneux, où l'on ne voit de toutes parts que des Forêts de Bambou, d'une hauteur égale à nos plus hautes futayes. Il s'en trouve de ſi épaiſſes, qu'elles ſont inacceſſibles aux hommes : mais elles ſont peuplées d'une prodigieuſe quantité de ſinges. On avoit raconté, à Tavernier, que les ſinges qui habitent un côté du chemin étoient ſi mortels ennemis de ceux qui occupent les Forêts du côté oppoſé, que ſi le haſard en fait paſſer un d'un côté à l'autre, il eſt étranglé ſur le champ. Le Gouverneur de Paliacate lui avoit parlé du plaiſir qu'il avoit eu à les voir combattre, & lui avoit appris comment on ſe procure ce ſpectacle. Dans tout ce canton, le chemin eſt fermé, de lieue en lieue, par des portes & des barricades où l'on fait une garde continuelle, avec la précaution de demander aux paſſans, où ils vont & d'où ils viennent ; de ſorte qu'un voyageur y peut marcher ſans crainte & porter ſon or à la main. L'abondance n'y régne pas moins que la ſureté ; & l'on y trouve, à chaque pas, l'occaſion d'acheter du riz. Ceux qui veulent être témoins d'un combat de ſinges, font mettre, dans le chemin, cinq ou ſix corbeilles de riz, éloignées de quarante ou cinquante pas l'une de l'autre ; &, près de chaque corbeille, cinq ou ſix bâtons de deux pieds de long & de la groſſeur d'un pouce. On ſe retire enſuite un peu plus loin. Bien- Oudecot. Haine & combats des Singes du pays.

(17) *Ibid.* page 174.

(18) Ces deux Capucins s'étoient rendus célebres dans les Indes ; le premier pour avoir été enlevé par les Portugais de Saint-Thomé, qui l'avoient livré à l'Inquiſition de Goa, d'où il n'étoit ſorti que par la faveur du Roi de Golkonde, qui avoit armé toutes ſes forces pour le délivrer : l'autre, pour avoir entrepris, pendant la priſon de ſon confrere & de ſon ami, de ſe faire l'inſtrument de ſa liberté, en ſe ſaiſiſſant du Gouverneur Portugais de Saint-Thomé, qu'il retint quelque-tems priſonnier au Couvent de Madras, après avoir fait déclarer à l'Inquiſition, que ce Gouverneur recevroit le même traitement que le Pere Ephraïm. Tavernier raconte cette avanture, au Tome II. page 126 & ſuivantes.

TAVERNIER. 1652.

tôt, on voit les ſinges deſcendre des deux côtés, du ſommet des Bambous & ſortir du bois pour s'approcher des corbeilles. Ils ſont d'abord près d'une demie heure à ſe montrer les dents. Tantôt ils avançent, tantôt ils reculent, comme s'ils appréhendoient d'en venir au choc. Enfin les femelles, qui ſont plus hardies que les mâles, ſur-tout celles qui ont des petits, qu'elles portent entre leurs bras comme une femme porte ſon enfant, s'approchent d'une proye qui les tente, & mettent la tête dans les corbeilles. Alors, les mâles du parti oppoſé fondent ſur elles, & les mordent ſans ménagement. Ceux de l'autre côté s'avancent auſſi, pour ſoutenir leurs femelles; & la mêlée devenant furieuſe, ils prennent les bâtons qu'ils trouvent près des corbeilles, avec leſquels ils commencent un rude combat. Les plus foibles ſont forcés de céder. Ils ſe retirent dans les bois, eſtropiés de quelque membre, ou la tête fendue; tandis que les vainqueurs, demeurant maîtres du champ de bataille, mangent avidement le riz. Cependant, lorſqu'ils ſont à demi raſſaſiés, ils ſouffrent que les femelles du parti contraire viennent manger avec eux (19).

Naraveron.

Le 24, on fit neuf lieues, par un chemin tel que celui du jour précédent, & l'on arriva le ſoir à Naraveron. Le 25, après huit heures de marche, dans un pays où les portes & les gardes ne ſe trouvent plus que de deux en deux lieues, on paſſa la nuit à Gazel. Le 26, la journée fut de neuf lieues. *Courva*, où l'on arriva le ſoir, n'offre aucun ſoulagement pour les hommes, ni pour les animaux. C'eſt une Pagode aſſez célebre, mais où la ſtérilité du pays ne permet pas d'exercer l'hoſpitalité pour les Etrangers. L'Auteur y vit paſſer quelques Compagnies de gens de guerre, armées de demi-picques & d'arquebuſes, qui alloient joindre un des principaux Capitaines de l'armée de Mirgimola, ſur une éminence voiſine où il avoit fait dreſſer ſa tente. Il ſe crut obligé à quelques civilités pour cet Officier; & s'étant rendu au camp, où il le trouva ſous ſa tente avec les principaux Seigneurs du pays, il lui fit préſent, après l'avoir ſalué, d'une paire de piſtolets de poche, garnis d'argent, & de deux aunes de drap couleur de feu. Cette libéralité valut le ſoir, à Tavernier, une abondance de vivres, qui l'empêcherent de ſentir les incommodités de ſon logement. Le Capitaine Indien, ayant appris qu'il étoit en chemin pour ſe rendre au Camp du Général, lui donna une autre marque de conſidération, en l'invitant, pour le lendemain, à la chaſſe des Eléphans, dont il faiſoit ſon exercice ordinaire, avec trois ou quatre mille ſoldats qu'il commandoit dans la Province. Tavernier s'excuſa ſur ſes affaires, qui le preſſoient de partir. Mais à l'occaſion de quelques Eléphans qui étoient échappés aux Chaſſeurs, il apprit une propriété de ces animaux qui lui parut fort étrange, & qu'il regreta de n'avoir pû vérifier par ſes yeux: c'eſt qu'en ſortant du piege, ils rentrent dans les bois avec une défiance qui leur fait arracher, avec leur trompe, une groſſe branche d'arbre, dont ils ſondent la terre avant que d'y mettre le pied, pour découvrir les foſſes couvertes, où ils craignent de tomber une ſeconde fois (20).

Gazel.

Rencontre d'un Officier de Mirgimola.

Propriété des Eléphans.

Ragiapeta.

Ondecour.

Outamodia & ſa Pagode.

Le 27, Tavernier s'étant remis en marche, fit ſix lieues pour arriver à Ragiapeta. Le 28, une marche de huit lieues le conduiſit à Ondecour. Le 29, il employa, neuf heures pour ſe rendre à Outamodia, gros Bourg, où l'on

(19) *Ibidem.* pages 156 & précédentes. (20) *Ibid.* page 158.

voit une des plus grandes Pagodes de toutes les Indes, bâtie de belles pierres de taille, avec trois tours qui ſont chargées de figures difformes. Cet édifice eſt environné d'un grand nombre de petites Chambres, pour le logement des Prêtres. A cinq cens pas, on trouve un grand Etang, dont les bords offrent pluſieurs petites Pagodes, de huit ou dix pieds en quarré; & dans chacune, quelque Idole d'affreuſe figure, avec un Bramine, qui empêche les Etrangers d'une autre Religion que la ſienne de venir ſe laver ou puiſer de l'eau dans l'Etang. Ces Prêtres ne font pas difficulté de déclarer, que ſi ce malheur arrivoit, ils ſeroient obligés d'en faire écouler l'eau pour le purifier. Mais ils ne font pas les mêmes exceptions dans leurs aumônes; & tous les paſſans, de quelque loi qu'ils faſſent profeſſion, ſont traités dans la Pagode avec beaucoup de charité. On trouve, ſur ces chemins, quantité de femmes, qui tiennent continuellement du feu prêt, pour allumer le tabac aux Voyageurs, & qui en donnent même à ceux qui en manquent. D'autres leur offrent du riz cuit, & du quicheri, qui eſt une graine aſſez ſemblable au chenevi. D'autres leur préſentent de l'eau de féves, parce qu'on prétend qu'elle ne peut cauſer de pleuréſie à ceux que la marche a trop échauffés. Ces femmes s'engagent, par vœu, à faire cette charité aux paſſans, pendant pluſieurs années, ſuivant l'état de leur fortune. On en voit d'autres, ſur le chemin & dans les prairies, derriere les chevaux, les bœufs & les vaches, qui ont fait vœu de ne manger que ce qu'elles trouvent dans la fiente mal digérée de ces animaux. Comme le pays eſt ſans orge & ſans avoine, on donne pour nourriture aux beſtiaux une ſorte de pois, gros & cornus, qu'on écraſe entre-deux petites meules, & qu'on laiſſe enſuite tremper, parce que leur dureté en rend la digeſtion fort lente. On donne de ces pois aux chevaux tous les ſoirs; & le matin on leur fait avaller environ deux livres de gros ſucre noir, pétri, avec autant de farine & une livre de beurre, en petites boules qu'on leur pouſſe dans le gozier; après quoi, on leur lave ſoigneuſement la bouche, parce qu'ils ont de l'averſion pour cette nourriture. Pendant le jour, on ne leur donne que certaines herbes des champs, qu'on arrache avec les racines, & qu'on prend ſoin de laver auſſi, afin qu'il n'y reſte point de terre ou de ſable (21).

TAVERNIER. 1652.

Charités ſingulieres des Bramines.

Comment les chevaux ſont nourris dans cette contrée.

Le 30, Tavernier fit huit lieues juſqu'à *Goulupalé*; & neuf, le 31, juſqu'à Gogeron. Il n'en reſtoit que ſix juſqu'à Gandicot, où il arriva heureuſement le 1 de Septembre.

Goulupalé. Gogeron.

Il n'y avoit pas plus de huit jours que le Nabab (*) s'étoit rendu maître de cette Ville, après un ſiege de trois mois, dont il n'auroit pas vû ſi-tôt la fin, ſans le ſecours de quelques François, à qui divers ſujets de mécontentement avoient fait quitter le ſervice de la Compagnie de Hollande. Il avoit auſſi quelques Canoniers, Anglois, Hollandois, & Italiens, qui avoient avancé le ſuccès de cette expédition. Gandicot eſt une des plus fortes Places du Pays de Carnatica. Sa ſituation eſt ſur la pointe d'une haute montagne, où l'on ne peut arriver que par un chemin fort difficile, qui n'a, dans quelques endroits, que ſept ou huit pieds de large. Il eſt pratiqué dans la montagne, & bordé, ſur la droite, d'un effroyable précipice, au-bas duquel paſſe

Gandicot & fin de ſon Siege.

Situation de cette Place.

(21) *Ibid.* page 162.

(*) Titre Indien de Mirgimola.

TAVERNIER. 1652.

une grande riviere. Sur la montagne, on trouve, au midi, une petite plaine, longue d'une demie lieue, ſur un quart de large. Elle eſt arroſée de pluſieurs petites ſources, & ſemée de riz & de millet. Plus haut, c'eſt-à-dire, au ſommet de la montagne, la ville eſt bâtie ſur une pointe, d'où l'on ne découvre ſous ſes pieds que des précipices, & deux rivieres qui coulent en bas. Ainſi, l'on n'y entre que par une ſeule porte, du côté de la petite plaine; & cette porte eſt fortifiée de trois murs de pierre de taille, avec des foſſés à fond de cuve, revêtus de la même pierre: de ſorte que les aſſiégés n'avoient eu à défendre qu'une eſpace de quatre ou cinq cens pas. Toute leur artillerie conſiſtoit en deux pieces de canon de fer, l'une de douze livres de balle, l'autre de ſept; la premiere, placée ſur la porte; l'autre ſur la pointe d'une eſpece de baſtion. Le Nabab avoit perdu beaucoup de monde par diverſes ſorties, & n'auroit pas ſurmonté les obſtacles de la nature, ſi ſes Européens n'euſſent trouvé l'art de faire monter du canon dans un lieu ſi eſcarpé. Il leur avoit promis quatre mois de paye, au-deſſus de leurs appointemens ordinaires. Cette eſpérance les avoit excités ſi vivement, qu'après en avoir fait monter quatre pieces, ils avoient eu l'adreſſe de donner dans celle que les aſſiégés avoient ſur la porte & de la mettre hors d'état de ſervir; ce qui avoit réduit auſſi-tôt la place à capituler (22).

Tavernier trouve un Canonier François à Gandicot.

Tavernier trouva toute l'armée du Nabab campée au pied de la montagne. Quelques Anglois, qui le virent arriver, l'ayant reconnu pour un Européen, l'obligerent civilement de paſſer la nuit avec eux. Mais il fut reçu le lendemain, dans la ville, par un Canonier François, nommé Claude Maillé, que le Nabab employoit à fondre quelques pieces de canon qu'il vouloit y laiſſer. Cet Artiſte, qu'il avoit vû Jardinier au ſervice des Hollandois, lui procura toutes ſortes de commodités, & le conduiſit aux tentes de Mirgimola qui étoient dreſſées ſur le haut de la montagne, dans la petite plaine où le chemin aboutit. Le motif de ſon voyage, qu'il n'oublia pas d'expliquer, fut un compliment ſi agréable pour ce Général, qu'après en avoir été reçu avec beaucoup de diſtinction, il fut invité à dîner le lendemain à ſa table; & le ſoir même, étant à ſouper chez Maillé avec tous les Canoniers Européens, on lui apporta, de ſa part, quelques bouteilles de vin d'Eſpagne & de Chiras; préſent magnifique, dans un pays où l'on ne connoit guéres d'autre liqueur que l'eau-de-vie de riz & de ſucre.

Il eſt bien reçu du Nabab.

Il fit voir ſes Perles, dont on admira la beauté. Le Nabab lui conſeilla de ſe rendre promptement à Golkonde, où il écriroit à ſon fils de le preſenter au Roi. Mais s'étant fait apporter cinq petits ſacs, pleins de diamans, il lui demanda ſi cette marchandiſe étoit eſtimée dans ſa Patrie. Les plus groſſes de ces pierres n'étoient pas au-deſſus de deux carats; & la plûpart étoient noires d'eau. Tavernier répondit qu'on ne faiſoit cas, en Europe, que des diamans noirs & blancs. A l'entrée de cette guerre, le Nabab ayant appris qu'on avoit découvert quelques mines de diamans dans le pays dont il entreprenoit la Conquête, y avoit envoyé douze mille hommes, qui n'en avoient pû tirer que ce qu'il conſervoit dans les cinq ſacs. Il avoit fort bien diſtingué lui-même que ce n'étoient que des pierres fort brunes d'eau, qui tiroient beau-

(22) *Ibid.* page 164.

coup plus ſur le noir que ſur le blanc ; & jugeant qu'il perdoit ſa peine, il avoit ordonné de fermer les mines. Il ne fut pas plus heureux, dans la fonderie qu'il avoit fait entreprendre à Maillé. Son deſſein étoit de faire fondre vingt pieces ; dix de quarante-huit livres de balle, & dix de vingt-quatre. Il avoit ramaſſé du cuivre de toutes parts, ſans épargner les Idoles des Pagodes. Maillé en fondit une partie ; mais il lui fut impoſſible de fondre ſix grandes Idoles de la Pagode de Gandicot, quoique le Nabab, qui accuſoit les Prêtres de quelque ſortilege, employât toutes ſortes de menaces pour faire lever le charme ; & du cuivre même qu'il avoit fondu, il ne parvint point à faire un canon entier. L'un ſortoit fendu, l'autre à demi formé. L'ouvrage fut abandonné après beaucoup de dépenſe ; & Maillé, dans ſon chagrin, quitta le ſervice de Golkonde (23). TAVERNIER. 1652.

Tavernier, ſe diſpoſant à partir pour Golkonde, ſe rendit le 15, au matin, à la tente du Nabab. Sa curioſité n'y manqua pas d'exercice. Ce Général aſſis, les jambes croiſées & les pieds nuds, avec deux Sécretaires près de lui. Cette poſture n'eut rien de ſurprenant pour l'Auteur, parce qu'elle eſt commune en Orient ; non plus que la nudité des jambes & des pieds, parce que c'eſt l'uſage des plus grands Seigneurs de Golkonde, ſur-tout dans leurs appartemens, où l'on ne marche que ſur de riches tapis. Mais il obſerva que le Nabab avoit tous les entre-deux des doigts des pieds, pleins de lettres, & qu'il en avoit auſſi quantité entre les doigts de la main gauche. Il en tiroit, tantôt de ſes mains, tantôt de ſes pieds, pour en dicter les réponſes à ſes deux Sécretaires. Lui-même, il en faiſoit quelques-unes. Lorſque les Sécretaires avoient achevé d'écrire, il leur faiſoit lire leur lettre. Enſuite, il y appliquoit ſon cachet de ſa propre main ; & c'étoit lui-même auſſi, qui les donnoit aux Meſſagers qui devoient les porter. Aux Indes, ſuivant la remarque de l'Auteur, toutes les Lettres que les Rois, les Généraux d'armée & les Gouverneurs de Province, envoyent par des gens de pied, arrivent beaucoup plus vîte que par d'autres voyes. On rencontre, de deux en deux lieues, de petites cabanes où demeurent conſtamment deux ou trois hommes gagés pour courir. Le Meſſager, qui arrive hors d'haleine, jette ſa Lettre à l'entrée. Un des autres la ramaſſe, & ſe met à courir auſſi-tôt. Ajoutez qu'aux Indes la plûpart des chemins ſont comme des allées d'arbres, & que ceux qui ſont ſans arbres ont de cinq en cinq cens pas de petits monceaux de pierre, que les Habitans des villages voiſins ſont obligés de blanchir, afin que dans les nuits obſcures & pluvieuſes, ces Courriers puiſſent diſtinguer leur route (24).

Obſervations de l'Auteur dans la tente du Nabab.

Couriers des Indes.

(23) Cet Avanturier François étoit de Bourges. Il s'étoit enrôlé, à Amſterdam, pour les Indes. Le Général de Batavia lui reconnoiſſant de l'adreſſe, le retint à ſon ſervice particulier, pour faire quelques grottes & quelques jets d'eau dans ſon jardin. Maillé, peu content de cet emploi, trouva le moyen de ſe mettre à la ſuite d'un Hollandois, nommé *Cheteur*, qui fut envoyé de Batavia, au Nabab, pendant le Siege de Gandicot. Cheteur ayant achevé ſes affaires, Maillé, qui le ſavoit prêt à partir, enleva l'étuy & les onguents de ſon Chirurgien, & ſe cacha pour éviter les recherches. En vain Cheteur demeura quelques jours de plus au Camp de Gandicot. Après ſon départ, Maillé ſe mit au ſervice du Nabab, en qualité de Chirurgien. Enſuite, s'étant vanté d'être bon Canonier & bon Fondeur, il fut employé à ces deux titres. Mais ſon principal talent étoit l'effronterie. *Page 166.*

(24) *Ibid.* page 168.

TAVERNIER. 1652.

Prompte juſtice du Nabab.

Pendant que Tavernier étoit dans la tente, on vint avertir le Nabab qu'on avoit amené quatre criminels à ſa porte. L'uſage du pays ne permet pas de les garder long-tems en priſon. La Sentence ſuit de près la conviction du crime. Mirgimola, ſans rien répondre, continua d'écrire & de faire écrire ſes Sécretaires. Enſuite, il ordonna tout d'un coup qu'on lui amenât les criminels. Après les avoir interrogés ſévérement, & leur avoir fait confeſſer de bouche le crime dont ils étoient accuſés, il reprit ſes occupations. Pluſieurs Officiers de ſon armée, qui entroient dans la tente, s'approchoient reſpectueuſement pour lui faire leur cour. Il ne répondoit, à leur ſalutation, que par un ſigne de tête. Enfin, ce ſilence ayant duré près d'une heure, il leva bruſquement la tête, pour prononcer la Sentence des quatre criminels. L'un étoit entré dans une maiſon, où il avoit tué la mere & ſes trois enfans : ſon ſupplice fut d'avoir les pieds & les mains coupés, & d'être jetté dans un champ proche du grand chemin, pour y finir ſes jours. Un autre avoit volé ſur le grand chemin : il eut le ventre ouvert. On coupa la tête aux deux autres ; mais Tavernier ne put être bien informé de leur crime (25). Pendant l'exécution, qui ſe fit à quelques pas de la tente, on apporta le dîner ; & Mirgimola fit encore une fois l'honneur, à Tavernier, de le faire manger avec lui. Enſuite, ayant répeté ce qu'il lui avoit promis pour Golkonde, il commanda ſeize Cavaliers, pour le conduire à treize lieues de Gandicot, juſqu'au bord d'une riviere que perſonne ne paſſoit ſans une permiſſion de ſa main, dans la crainte que ſes troupes n'abuſaſſent de la liberté du paſſage pour ſe débander.

Tavernier ſe met en chemin pour Golkonde.

L'Auteur partit le 16, avec ſon eſcorte & la plûpart des Canoniers Européens, qui le conduiſirent juſqu'à Cotepali. Cette journée fut de ſept lieues. Le 17, il n'en fit que ſix pour ſe rendre à Cotchen, Village au-delà de la riviere. Sa reconnoiſſance pour les ſeize Cavaliers lui fit offrir, à leur Chef, quelques Roupies, qu'il eut la généroſité de refuſer. Il obſerve que les Bateaux, qui ſervent à paſſer cette riviere, ſont de grands Mannequins d'ozier, couverts de peaux de bœuf, au fond deſquels on jette quelques faſcines, qu'on couvre d'un tapis, pour y placer le bagage & les marchandiſes. On fait paſſer les Voitures, en les liant par le timon & par les roues entre deux de ces Mannequins. Les chevaux paſſent à la nage, chaſſés à coup de fouet, tandis qu'un homme du Mannequin les tient par la bride. Les bœufs, qui ſont les bêtes de charge du Pays, ſe laiſſent pouſſer dans la riviere, après avoir été déchargés, & paſſent d'eux-mêmes à l'autre bord. Chaque Mannequin eſt conduit par quatre hommes, qui ſont debout, chacun dans un coin, & qui rament avec des pelles. Si leurs mouvemens ne ſont pas juſtes, le Mannequin fait trois ou quatre tours en rond, & ne manque point d'être entraîné par le cours de l'eau, qui le fait deſcendre beaucoup plus bas qu'il ne devoit aborder (26).

Morimal.

Santeſela.

Le 18, après une marche de cinq heures, Tavernier paſſa la nuit à Morimal. Le 19, il fit neuf lieues pour ſe rendre à Santeſela. La journée du 20, fut encore de neuf lieues, juſqu'à Goremeda. Le 21, ſix heures de marche le firent arriver à Kaman, Ville frontiere du Royaume de Golkonde, avant que le Nabab eut conquis celui de Carnatica.

Kaman, frontiere de Golkonde.

(25) Même page.

(26) *Ibid.* page 174.

Le

Le 22, il fit ſept lieues juſqu'au Bourg d'Emelipata. Il avoit rencontré, vers la moitié du chemin, une proceſſion d'environ quatre mille perſonnes, qui conduiſoient une vingtaine de Pallekis, ſur chacun deſquels on voyoit une Idole. Toutes ces voitures étoient ornées de brocard d'or, & de velours à franges d'or & d'argent. Quelques-unes étoient portées par quatre hommes; d'autres par huit, ou par douze, ſuivant la grandeur & le poids des Idoles. Des deux côtés de chaque Pallekis, un homme, avec un grand éventail d'environ cinq pieds de diametre, compoſé de plumes d'Autruches & de Paons, dont le manche, long de cinq ou ſix pieds, étoit couvert de placques d'argent, chaſſoit les mouches du viſage de la divinité. Chacun s'empreſſoit de porter la main à l'éventail, pour ſe faire un mérite de ce ſervice. D'autres ſoutenoient un paraſol, garni de ſonnettes d'or & d'argent, & ne craignoient pas de s'expoſer à l'ardeur du ſoleil pour en garantir le Pallekis. Cette malheureuſe troupe d'Idolâtres venoit de Brampour & des lieux voiſins, pour aller rendre leurs adorations au grand Ram, c'eſt-à-dire, au plus célébre des dieux du pays, dans une Pagode qui étoit encore éloignée de quatorze ou quinze jours de marche, quoiqu'ils fuſſent en chemin depuis près d'un mois. Un Valet de Tavernier, qui étoit de Brampour, & de la Tribu de ces zélés adorateurs, lui demanda la permiſſion d'accompagner auſſi ſes dieux. Il ſe crut d'autant plus obligé de le ſatisfaire, qu'ayant pluſieurs parens dans la troupe, un refus n'auroit pas été capable de l'arrêter. Après ſon pelerinage, ce même Indien eut la fidélité de ſuivre les traces de ſon maître juſqu'à Surate; & Tavernier, qui en avoit toujours été bien ſervi, ne fit pas difficulté de le reprendre.

TAVERNIER, 1652. Emelipata. Proceſſion ſolemnelle. Fidélité d'un Indien.

Le 23, la journée fut de huit lieues juſqu'à *Doupar*. Celle du lendemain fut de quatre lieues juſqu'à *Tripanté*, où l'Auteur viſita une grande Pagode, ſituée ſur une colline, dont tout le tour forme un eſcalier revêtu de pierres de taille. La moindre de ces pierres eſt longue de dix pieds & large de trois. Entre pluſieurs figures, qui ſont adorées dans la Pagode, on en diſtingue une qui repréſente une femme debout, avec pluſieurs démons qui l'environnent dans des poſtures laſcives. Cette eſpece de Venus, & les démons, ſont d'une ſeule pierre de marbre, à laquelle il n'a manqué que la main d'un Sculpteur plus habile.

Doupar. Tripanté.

Le 25, huit lieues firent arriver l'Auteur à Mamli. Il en fit huit autres, le jour ſuivant, pour aller paſſer la nuit à Mancheli. Le 27, il n'en fit que trois, parce qu'il eut une grande riviere à paſſer dans des Mannequins, & qu'il y employa la moitié du jour. Outre l'embarras du paſſage, on eſt arrêté par les épreuves que les Bateliers font de l'argent qu'on leur donne. Ils le jettent dans un grand feu. S'il ſe trouve quelque Roupie qui devienne un peu noire, ils la rejettent; & le moindre ſcrupule les arrête. Auſſi-tôt qu'ils ſont ſatisfaits du payement, ils appellent leurs Compagnons, qui ſe tiennent cachés exprès à quelque diſtance, avec les Mannequins. Ils les chargent ſur leurs épaules, juſqu'au bord de l'eau, & toutes ces formalités prennent beaucoup de tems. Le 28, Tavernier fit cinq lieues, juſqu'à Dabirpinta. La marche du 29 fut de douze heures, pour arriver au Bourg d'Hohora; celle du 30, de huit lieues juſqu'à Peridera; celle du lundi, premier jour d'Octobre, de dix, juſqu'à Tenara; enfin, celle du 2, de quatre lieues juſqu'à Golkonde.

Dabirpinta.

TAVERNIER. 1652. Adreſſe d'un jeune Chirurgien Hollandois.

Tavernier alla deſcendre chez un jeune Hollandois, Chirurgien du Roi, que ce Prince avoit demandé inſtamment à *Cheteur*, Envoyé de Batavia. Il ſe nommoit Pitre *de Lan*. Le Roi de Golkonde ſe plaignoit depuis long-tems d'un mal de tête, & ſes Médecins l'exhortoient à ſe faire tirer du ſang, en quatre endroits de la langue. Les Chirurgiens du pays n'oſoient entreprendre cette opération. De Lan, dont on eſpéroit un ſi grand ſervice, fut attaché à la Cour avec huit cens Pagodes de gage. Quelques jours après le départ de l'Envoyé, cet adroit jeune homme, qui avoit déja fait prendre une haute opinion de ſon habileté, en publiant que la ſaignée étoit le moins difficile de tous les exercices de la Chirurgie, fut averti que le Roi étoit réſolu de le mettre à l'épreuve. Mais on lui déclara que ce Prince vouloit abſolument que, ſuivant l'ordonnance des Médecins, il ne lui tirât que huit onces de ſang, & qu'avec un maître ſi redoutable il ne devoit rien donner au haſard. De Lan, plein de confiance à ſes propres lumieres, ne balança point à ſe laiſſer conduire dans une Chambre du Palais par deux ou trois Eunuques. Quatre vieilles femmes l'y vinrent prendre pour le mener au bain, où l'ayant deshabillé & bien lavé, elles lui parfumerent tout le corps, particuliérement les mains. Elles lui firent prendre une robbe à la mode du pays. Enſuite, l'ayant mené devant le Roi, elles apporterent quatre petits plats d'or, que les Médecins firent peſer. Il fut encore averti qu'il devoit ſe garder, ſur ſa tête, de paſſer les bornes de leur ordonnance. Il ſaigna le Roi, avec tant de bonheur ou d'adreſſe, qu'en peſant le ſang avec les plats, on trouva qu'il n'en avoit tiré que huit onces. Cette juſteſſe & la legereté de ſa main paſſerent pour des prodiges de l'art. Le Monarque en fut ſi ſatisfait qu'il lui fit donner ſur le champ trois cens Pagodes, c'eſt-à-dire, environ ſept cens écus. La jeune Reine & la Reine-mere voulurent auſſi qu'il leur tirât du ſang. Tavernier, qui ne s'arrête à ce recit que pour faire connoître à nos Chirurgiens, quelle fortune ils peuvent eſpérer aux Indes, s'imagine que la curioſité de le voir avoit plus de part à cet empreſſement que le beſoin de ſe faire ſaigner. C'étoit, dit-il, un jeune homme des mieux faits, & jamais ces deux Princeſſes n'avoient vû un Etranger de ſi près. Delan fut conduit dans une Chambre magnifique, où les mêmes femmes qui l'avoient préparé à ſaigner le Roi, lui laverent encore les bras & les mains, & le parfumerent ſoigneuſement. Enſuite elles tirerent un rideau, & la jeune Reine allongea le bras par un trou. Il la ſaigna fort habilement. La Reine-mere n'ayant pas été moins ſatisfaite, il reçut encore une groſſe ſomme, avec quelques pieces de brocard d'or; & ces trois opérations le mirent dans une haute faveur à la Cour (27).

Tavernier ſe rend à la mine de diamans de Raolkonde.

Il paroît que ce fut ſous la protection de cet heureux Chirurgien, que l'Auteur entreprit de viſiter les mines de Diamans. On lui conſeilla de commencer par la plus célebre, qui ſe nomme Raolkonda. Elle eſt ſituée à cinq journées de Golkonde, & huit ou neuf de Viſapour. Il n'y avoit pas plus de deux cens ans qu'elle avoit été découverte. Comme les Souverains de ces deux Royaumes étoient autrefois Sujets de l'Indouſtan, & Gouverneurs des mêmes Provinces, qu'ils érigerent en Royaumes après leur révol-

(27) *Ibid.* page 174.

te, on a cru long-tems, en Europe, que les diamans venoient des Terres du Grand-Mogol (28). TAVERNIER. 1652.

En arrivant à Raolkonda (29), Tavernier alla ſaluer le Gouverneur de la mine, qui commande auſſi dans la Province. C'étoit un Mahométan, qui lui fit un accueil fort civil, & qui lui promit toutes ſortes de ſuretés pour ſon Commerce, mais qui lui recommanda beaucoup de ne pas frauder les droits du Souverain, qui ſont de deux pour cent.

Qualité de la terre & méthode du travail.

Aux environs du lieu, d'où l'on tire les diamans, la terre eſt ſabloneuſe, & pleine de roches & de taillis. Ces rochers ont pluſieurs veines, larges, tantôt d'un demi doigt, tantôt d'un doigt entier; & les Mineurs ſont armés de petits fers crochus par le bout, qu'ils fourrent dans ces veines pour en tirer le ſable ou la terre. C'eſt dans cette terre qu'ils trouvent les diamans. Mais comme les veines ne vont pas toujours droit, & que tantôt elles baiſſent ou elles hauſſent, ils ſont contraints de caſſer ces roches, pour ne pas perdre leur trace. Après les avoir ouvertes, ils ramaſſent la terre, ou le ſable, qu'ils lavent deux ou trois fois, pour en ſéparer les diamans. C'eſt dans cette mine que ſe trouvent les pierres les plus nettes & de la plus belle eau : mais il arrive ſouvent que pour tirer le ſable des roches, ils donnent de ſi grands coups d'un gros levier de fer, qu'ils étonnent le diamant & qu'ils y mettent des glaces. Lorſque la glace eſt un peu grande, ils clivent la pierre; c'eſt-à-dire, qu'ils la fendent, & plus habilement que nous. Ce ſont les pieces qu'on nomme foibles en Europe, & qui ne laiſſent pas d'être de grande montre. Si la pierre eſt nette, ils ne font que la paſſer ſur la roue, ſans s'amuſer à lui donner une forme, dans la crainte de lui ôter quelque choſe de ſon poids. S'il y a quelque petite glace, ou quelques points, ou quelque petit ſable noir ou rouge, ils couvrent toute la pierre de facetes, pour cacher ſes défauts. Une glace fort petite ſe couvre de l'arrête d'une des facettes. Mais les Marchands, aimant mieux un point noir dans une pierre qu'un point rouge, on brûle la pierre qui eſt tachée d'un point rouge, & ce point devient noir.

On trouve auprès de cette mine, quantité de Lapidaires, qui n'ont que des roues d'acier, à peu près de la grandeur de nos aſſiettes de table. Ils ne mettent qu'une pierre ſur chaque roue, qu'ils arroſent inceſſamment avec de l'eau, juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé le chemin de la pierre. Alors ils prennent de l'huile, & n'épargnent pas la poudre de diamant, qui eſt toujours à grand marché. Ils chargent auſſi la pierre beaucoup plus que nous. L'Auteur vit mettre, ſur une pierre, cent cinquante livres de plomb. C'étoit à la vérité une grande pierre, qui demeura à cent trois carats après avoir été taillée; & la grande roue du moulin, qui étoit à notre maniere, étoit tournée par quatre Negres. Les Indiens ne croyent pas que la charge donne des glaces aux pierres (30).

(28) *Ibid.* page 267. On paſſe ici ſur d'autres événemens qui n'appartiennent point à cet article, & l'on joint ceux qui ſe rapportent au même ſujet.

(29) Sa route eſt ci-deſſous, dans une Note.

(30) L'Auteur ajoute qu'ils ne peuvent donner aux pierres un *poliment* auſſi vif que nous le donnons en Europe, & que cela vient, à ſon avis, de ce que leur roue ne court pas ſi plat que les nôtres Etant d'acier, il la faut ôter de l'arbre pour la frotter

TAVERNIER. 1652.

Le Négoce ſe fait, à la Mine, avec autant de liberté que de bonne-foi. Outre ſes deux pour cent, le Roi tire un droit des Marchands, pour la permiſſion de faire travailler à la Mine. Ces Marchands, après avoir cherché un endroit favorable avec les Mineurs, prennent une portion de terrain, à laquelle ils employent un nombre convenable d'Ouvriers. Depuis le premier moment du travail juſqu'au dernier, ils payent chaque jour au Roi deux Pagodes pour cinquante hommes; & quatre Pagodes, s'ils en employent cent.

Les plus malheureux ſont les Mineurs mêmes, dont les gages ne montent par an qu'à trois Pagodes. Auſſi ne font-ils pas ſcrupule, en cherchant dans le ſable, de détourner une pierre qu'ils peuvent dérober aux yeux; & comme ils ſont nuds, à la réſerve d'un petit linge qui leur couvre le milieu du corps, ils tâchent adroitement de l'avaller. L'Auteur en vit un, qui avoit caché, dans le coin de ſon œil, une pierre du poids d'un Mengelin, c'eſt-à-dire, d'environ deux de nos carats, & dont le larcin fut découvert. Celui qui trouve une pierre dont le poids eſt au-deſſus de ſept ou huit Mengelins, reçoit une récompenſe; mais proportionnée à ſa miſere plutôt qu'à l'importance du ſervice.

Comment ce fait le négoce à la mine.

Les Marchands qui ſe rendent à la Mine, pour ce riche négoce, ne doivent pas ſortir de leur logement: mais, chaque jour, à dix ou onze heures du matin, les Maîtres Mineurs leur apportent des montres de diamans. Si les parties ſont conſidérables, ils les confient aux Marchands, pour leur donner le tems de les conſidérer à loiſir. Il faut enſuite que le marché ſoit promptement conclu; ſans quoi les Maîtres reprennent leurs pierres, les lient dans un coin de leur ceinture ou de leur chemiſe, & diſparoiſſent, pour ne revenir jamais avec les mêmes pierres; ou du moins, s'ils les rapportent, elles ſont mêlées avec d'autres, qui changent abſolument le marché. Si l'on convient de prix, l'acheteur leur donne un billet de la ſomme, pour l'aller recevoir du Cheraf, c'eſt-à-dire, d'un Officier nommé pour donner & recevoir les Lettres de change. Le moindre retardement, au-delà du terme, oblige de payer un intérêt, ſur le pied d'un & demi pour cent par mois. Mais lorſque l'acheteur eſt connu, ils aiment mieux des Lettres de change, pour Agra, pour Golkonde, ou pour Viſapour, & ſur-tout pour Surate, d'où ils font venir diverſes marchandiſes par les Vaiſſeaux étrangers (31).

Enfans, qui font le commerce des diamans.

C'eſt un ſpectacle agréable de voir paroître tous les jours au matin les enfans des Maîtres Mineurs & d'autres gens du pays, depuis l'âge de dix ans juſqu'à l'âge de quinze ou ſeize, qui viennent s'aſſeoir ſous un gros arbre dans la place du Bourg. Chacun d'eux a ſon poids de diamans, dans un petit ſac pendu d'un côté de ſa ceinture; & de l'autre, une bourſe attachée, qui contient quelquefois juſqu'à cinq ou ſix cens Pagodes d'or. Ils attendent qu'on leur vienne vendre quelques diamans, ſoit du lieu même ou de quel-

ſur l'émeril, comme il eſt beſoin, toutes les vingt-quatre heures; & la difficulté de la remettre fait qu'elle ne court pas auſſi plat qu'il le faudroit.

Quoiqu'un diamant ſoit dur de nature, c'eſt-à dire, qu'il ait une eſpece de nœud, comme on voit dans le bois, les Diamantaires Indiens ne laiſſent pas de tailler la pierre, ce que ceux de l'Europe font grande difficulté de faire & ce que le plus ſouvent ils ne veulent pas entreprendre. Mais auſſi, on donne aux Indiens quelque choſe de plus pour leur façon. *Ibid.* p. 269.

(31) Page 271.

que autre mine. Quand on leur en préſente un, on le met entre les mains du plus âgé de ces enfans, qui eſt comme le chef des autres. Il le conſidere ſoigneuſement, & le fait paſſer à ſon voiſin, qui l'examine à ſon tour. Ainſi la pierre circule de main en main, dans un grand ſilence, juſqu'à ce qu'elle revienne au premier. Il en demande alors le prix, pour en faire le marché; & s'il l'achete trop cher, c'eſt pour ſon compte. Le ſoir, tous ces enfans font la ſomme de ce qu'ils ont acheté. Ils regardent leurs pierres, & les mettent à part, ſuivant leur eau, leur poids & leur netteté. Ils mettent le prix ſur chacune, à peu près comme elles ſe pourroient vendre aux Etrangers. Enſuite ils les portent aux Maîtres, qui ont toujours quantité de parties à aſſortir, & tout le profit ſe partage entre ces jeunes Marchands, avec cette ſeule différence, que le chef, ou le plus âgé, prend un quart pour cent de plus que les autres. Ils connoiſſent ſi parfaitement le prix de toutes ſortes de pierres, qui ſi l'un d'eux, après en avoir acheté une, veut perdre demi pour cent, un autre eſt prêt à lui rendre auſſi-tôt ſon argent. TAVERNIER. 1652.

Un jour, ſur le ſoir, l'Auteur reçut la viſite d'un Indien fort mal vêtu. Il n'avoit qu'une ceinture autour du corps & un méchant mouchoir ſur la tête. Après quelques civilités, il fit demander à Tavernier, par ſon Interpréte, s'il vouloit acheter quelques rubis; & tirant de ſa ceinture quantité de petits linges, il en fit ſortir une vingtaine de petites pierres. Tavernier en acheta quelques-unes, & ne fit pas difficulté de les payer un peu au-delà de leur prix, parce qu'il jugea qu'on ne l'étoit pas venu trouver ſans avoir quelque choſe de plus précieux à lui offrir. En effet, l'Indien, l'ayant prié d'écarter ſes gens, ne ſe vit pas plutôt ſeul avec l'Interpréte & lui, qu'il ôta le mouchoir ſous lequel ſes cheveux étoient liés. Il en tira un petit linge, qui contenoit un diamant de quarante-huit carats & demi, de la plus belle eau du monde, & les trois quarts fort nets. Gardez-le juſqu'à demain, dit-il, à l'Auteur, pour l'examiner à loiſir. S'il eſt de votre goût, vous me trouverez hors du Bourg, à telle heure, & vous m'apporterez telle ſomme. Tavernier ne manqua pas de lui porter la ſomme qu'il avoit demandée. A ſon retour, à Surate, il trouva un profit conſidérable ſur cette pierre. Heureuſe avanture de l'Auteur.

Quelques jours après, ayant reçu avis qu'un François nommé *Boete*, qu'il avoit laiſſé à Golkonde pour recevoir & garder ſon argent, étoit attaqué d'une maladie dangereuſe, il ne penſa qu'à retourner dans le pays. Le Gouverneur de la mine, ſurpris de le voir partir ſi-tôt, lui demanda s'il avoit employé tout ſon argent. Il lui reſtoit vingt mille Pagodes, dont il regrettoit effectivement de n'avoir pas fait l'emploi. Mais, ſe croyant preſſé par l'avis qu'il avoit reçu, il fit voir au Gouverneur tout ce qu'il avoit acheté, qui ſe trouva conforme au rôle du Receveur des droits; il paya les deux pour cent; &, ne déguiſant pas même qu'il avoit acheté en ſecret un diamant de quarante-huit carats & demi, il ſatisfit avec la même fidélité pour cette pierre, quoique perſonne ne fût informé de ſon marché dans le Bourg. Le Gouverneur admirant ſa bonne-foi, lui confeſſa naturellement qu'aucun Marchand du pays n'auroit eu cette délicateſſe; & dans le mouvement de ſon eſtime, il fit venir les plus riches Marchands de la mine, avec ordre d'apporter leurs plus belles pierres. Dans l'eſpace d'une heure ou deux, Tavernier employa fort avantageuſement ſes vingt mille Pagodes. Après le marché, ce

TAVERNIER. 1652.

généreux Gouverneur dit aux Marchands qu'ils devoient diſtinguer un ſi galant homme par quelques témoignages de reconnoiſſance & d'amitié. Ils conſentirent de fort bonne grace à lui faire préſent d'un diamant de quelque prix (32).

Maniere de traiter entre les Marchands.

La maniere de traiter, entre ces Marchands, mérite particuliérement une obſervation. Tout ſe paſſe dans le plus profond ſilence. Le vendeur & l'acheteur ſont aſſis l'un devant l'autre, comme deux Tailleurs. L'un des deux ouvrant ſa ceinture, le vendeur prend la main droite de l'acheteur & la couvre avec la ſienne de cette ceinture, ſous laquelle le marché ſe fait ſecrettement, quoiqu'en préſence de pluſieurs autres Marchands qui peuvent ſe trouver dans la même ſalle; c'eſt-à-dire, que les deux interreſſés ne ſe parlent ni de la bouche ni des yeux, mais ſeulement de la main. Si le vendeur prend toute la main de l'acheteur, ce ſigne exprime mille. Autant de fois qu'il la lui preſſe, ce ſont autant de mille Pagodes ou de mille Roupies, ſuivant les eſpeces dont il eſt queſtion. S'il ne prend que les cinq doigts, il n'exprime que cinq cens. Un doigt ſignifie cent. La moitié du doigt, juſqu'à la jointure du milieu, ſignifie cinquante; & le petit bout du doigt, juſqu'à la premiere jointure, ſignifie dix. Il arrive ſouvent que dans un même lieu, & devant quantité de témoins, une même partie ſe vende ſept ou huit fois, ſans qu'aucun autre que les Intereſſés ſache à quel prix elle eſt vendue. A l'égard du poids des pierres, on n'y peut être trompé que dans les marchés clandeſtins. Lorſqu'elles s'achetent publiquement, c'eſt toujours aux yeux d'un Officier du Roi, qui, ſans tirer aucun bénéfice des particuliers, eſt chargé de peſer les diamans; & tous les Marchands doivent s'en rapporter à ſon témoignage (33).

Retour de l'Auteur à Golkonde.

Tavernier obtint du Gouverneur une eſcorte de ſix cavaliers pour ſortir des terres de ſon Gouvernement, qui s'étend juſqu'aux limites communes des Royaumes de Viſapour & de Golkonde. Elles ſont marquées par une riviere, large & profonde, dont le paſſage eſt d'autant plus difficile, qu'il ne s'y trouve ni pont ni batteau. On ſe ſert, pour la traverſer, d'une invention aſſez commune aux Indes. C'eſt un Vaiſſeau rond, de dix à douze pieds de diametre, compoſé de branches d'ozier, comme nos Mannequins, & couvert de cuir de bœuf. On pourroit entretenir de bonnes Barques, ou faire un pont ſur cette riviere: mais les deux Rois s'y oppoſent, parce qu'elle fait la ſéparation de leurs Etats. Chaque jour au ſoir, tous les Bateliers des deux rives ſont obligés de rapporter à deux Officiers, qui demeurent de part & d'autre à un quart de lieue du paſſage, un état exact des perſonnes & des marchandiſes qui ont paſſé l'eau pendant le jour.

Fidélité admirable des Indiens.

En arrivant à Golkonde, l'Auteur apprit, avec chagrin, que ſon Agent étoit mort, & que la Chambre, où il l'avoit laiſſé, avoit été ſcellée de deux ſceaux; l'un du Cadi, qui eſt comme le chef de la Juſtice; & l'autre du *Chabander* (34), qu'il compare à nos Prevôts des Marchands. Un Officier de Juſtice gardoit la porte, nuit & jour, avec deux Valets qui avoient ſervi l'Agent juſqu'à ſa mort. Après avoir demandé, à Tavernier, ſi l'argent qui ſe trouvoit

(32) Page 275.
(33) *Ibidem.*
(34) C'eſt ce qu'on a nommé Sabandar dans les Relations d'Achem & de Bantam.

dans la Chambre étoit à lui, on en exigea des preuves, qui furent le témoignage des Cherafs mêmes qui l'avoient compté par ſon ordre. On lui fit ſigner un papier, par lequel il déclaroit qu'on n'en avoit rien détourné; & les frais de ces procédures lui parurent ſi legers, qu'il admira également la fidélité & le déſintéreſſement de la Juſtice Indienne (35). TAVERNIER. 1652.

Il entreprit bien-tôt de viſiter une autre mine de diamans, qui eſt dans le Royaume de Golkonde, à ſept journées de la Capitale. Elle eſt proche d'un gros Bourg, où paſſe la même riviere qu'il avoit traverſée en revenant de Raolkonda. De hautes montagnes forment une ſorte de croiſſant à une lieue & demie du Bourg; & c'eſt dans l'eſpace qui eſt entre le Bourg & les montagnes qu'on trouve le diamant. Plus on cherche, en s'approchant des montagnes, plus on découvre de grandes pierres; mais ſi l'on remonte trop haut, on ne rencontre plus rien. Voyage à la mine de Coulour, ou Gani.

L'Auteur compte, dans ſa route, trois Gos & demi, de Golkonde à Almaſpinde; deux Gos d'Almaſpinde à Kaper; deux Gos & demi, de Kaper à Montecour; deux de Montecour à Naglepar; un Gos & demi, de Naglepar à Eligada; un, d'Eligada à Sarvaron; un, de Sarvaron à Mellaſeron; un & demi, de Mellaſeron à Pononcour. De Pononcour à la mine, il ne reſte que la riviere à paſſer. Ce Voyage, ſuivant le calcul de l'Auteur, revient à cinquante-cinq lieues.

Il fut ſurpris de trouver, aux environs de cette mine, juſqu'à ſoixante mille perſonnes qu'on y employoit continuellement au travail. On lui raconta qu'elle avoit été découverte depuis environ cent ans par un pauvre homme, qui béchant un petit terrain pour y ſemer du millet, avoit trouvé une pointe naïve, du poids d'environ vingt-cinq carats. La forme & l'éclat de cette pierre la lui avoient fait porter à Golkonde, où les Négocians avoient reçu avec admiration un diamant de ce poids, parce que les plus gros qui fuſſent connus auparavant n'étoient que de dix à douze carats. Le bruit de cette découverte n'ayant pas tardé à ſe répandre, pluſieurs perſonnes riches avoient commencé auſſi-tôt à faire ouvrir la terre; & l'on n'avoit pas ceſſé d'y trouver quantité de grandes pierres. Il s'en trouvoit, en abondance, depuis dix juſqu'à quarante carats; & quelquefois de beaucoup plus grandes, puiſque, ſuivant le témoignage de l'Auteur, *Mirgimola*, ce même Capitaine Indien dont on a parlé, fit préſent au Grand-Mogol Aureng-Zeb, d'un diamant de cette mine, qui peſoit neuf cens carats avant que d'être taillé (36). Mais la plûpart de ces grandes pierres ne ſont pas nettes, & leurs eaux tiennent ordinairement de la qualité du terroir. S'il eſt humide & marécageux, la pierre tire ſur le noir. S'il eſt rougeâtre, elle tire ſur le rouge; &, ſuivant les autres endroits, tantôt ſur le verd, ou tantôt ſur le jaune. Il paroît toujours, ſur leur ſurface, une ſorte Origine de cette mine. Qualité des pierres.

(35) Il joint ici la route qu'il a tenue de Golkonde à Raolkonda. Les diſtances ſe comptent ici par *Gos*, dont chacun fait quatre lieues de France.

Un Gos de Golkonde à Canapour. Deux Gos & demi de Canapour à Parkel. Un de Parkel à Cakenol. Trois de Cakenol à Canol Candanor. Un de Canol Candanor à Setapour. Deux de Setapour à la riviere qui ſépare les Etats de Golkonde & de Viſapour. Trois quarts, de la riviere à Alpour. Un quart d'Alpour à Canol. Deux Gos & demi de Canol à Raolkonda. En tout dix-ſept Gos, qui ſont ſoixante-huit lieues de France.

(36) *Ibid.* page 278.

TAVERNIER. 1652.

de graiſſe, qui oblige de porter ſans ceſſe la main au mouchoir pour l'eſſuyer.

A l'égard de leur eau, l'Auteur obſerve qu'au lieu qu'en Europe nous nous ſervons du jour pour examiner les pierres brutes, les Indiens ſe ſervent de la nuit. Ils mettent, dans un trou qu'ils font à quelque mur, de la grandeur d'un pied quarré, une lampe avec une groſſe méche, à la clarté de laquelle ils jugent de l'eau & de la netteté de la pierre, qu'ils tiennent entre leurs doigts. L'eau, que l'on nomme céleſte, eſt la pire de toutes. Il eſt impoſſible de la reconnoître, tandis que la pierre eſt brute. Mais pour peu qu'elle ſoit découverte ſur le Moulin, le ſecret infaillible pour bien juger de ſon eau eſt de la porter ſous un arbre touffu. L'ombre de la verdure fait découvrir facilement ſi elle eſt bleue.

Methode du travail.

On cherche les pierres, dans cette mine, par des méthodes qui reſſemblent peu à celles de Raolkonda. Après avoir reconnu la place où l'on veut travailler, les Mineurs applaniſſent une autre place, à peu près de la même étendue, qu'ils environnent d'un mur d'environ deux pieds de haut. Au pied de ce petit mur, ils font de petites ouvertures pour l'écoulement de l'eau, & les tiennent fermées juſqu'au moment où l'eau doit s'écouler. Alors, tous les Ouvriers s'aſſemblent, hommes, femmes & enfans, avec le Maître qui les employe, accompagné de ſes parens & de ſes amis. Il apporte avec lui quelque Idole, qu'on met debout ſur la terre, & devant laquelle chacun ſe proſterne trois fois. Un Prêtre qui fait la priere pendant cette cérémonie, leur fait à tous une marque ſur le front, avec une compoſition de ſaffran & de gomme; eſpece de colle, qui retient ſept ou huit grains de riz qu'il applique deſſus. Enſuite, s'étant lavé le corps, avec de l'eau que chacun apporte dans un vaſe, ils ſe rangent en fort bon ordre, pour manger ce qui leur eſt préſenté, dans un feſtin que le Maître leur fait au commencement du travail.

Après ce repas, chacun commence à travailler. Les hommes fouillent la terre. Les femmes & les enfans la portent dans l'enceinte qui ſe trouve préparée. On fouille juſqu'à dix, douze, & quatorze pieds de profondeur; mais auſſi-tôt qu'on rencontre l'eau, il ne reſte plus d'eſpérance. Toute la terre étant portée dans l'enceinte, on prend, avec des cruches, l'eau qui demeure dans les trous qu'on a faits en fouillant. On la jette ſur cette terre, pour la détremper: après quoi, les trous ſont ouverts pour donner paſſage à l'eau; & l'on continue d'en jetter d'autre par-deſſus, afin qu'elle entraîne le limon, & qu'il ne reſte que le ſable. On laiſſe ſécher tout au ſoleil; ce qui tarde peu dans un climat ſi chaud. Tous les Mineurs ont des paniers, à peu près de la forme d'un van, dans leſquels ils mettent ce ſable, pour le ſecouer, comme nous ſecouons le bled. La pouſſiere acheve de ſe diſſiper, & le gros eſt remis ſur le fond qui demeure dans l'enceinte. Après avoir vanné tout le ſable, ils l'étendent, avec une maniere de rateau, qui le rend fort uni. C'eſt alors que ſe mettant tous enſemble ſur ce fond de ſable, avec un gros pilon de bois, large d'un demi pied par le bas, ils le battent, d'un bout à l'autre, de deux ou trois grands coups qu'ils donnent à chaque endroit. Ils le remettent enſuite dans les paniers; ils le vannent encore; ils recommencent à l'étendre; & ne ſe ſervant plus que de leurs mains, ils cherchent les

diamans,

diamans, en preſſant cette poudre, dans laquelle ils ne manquent point de les ſentir. Anciennement, au lieu d'un pilon de bois pour battre la terre, ils la battoient avec des cailloux, & de-là venoient tant de glaces dans les pierres. TAVERNIER. 1652.

Depuis trente ou quarante ans, on avoit découvert une autre mine, entre Colour & Raolkonda. On y trouvoit des pierres, qui avoient l'écorce verte, belle, tranſparente, & qui paroiſſoient même plus belles que les autres; mais elles ſe mettoient en morceaux lorſqu'on commençoit à les égriſer; ou du moins elles ne pouvoient réſiſter ſur la roue. Le Roi de Golkonde fit fermer la mine (37).

Pendant que *Fremelin* & *Breton* préſidoient au Comptoir Anglois de Surate, un Juif, nommé *Edouard Ferdinand*, Marchand libre, c'eſt-à-dire, ſans dépendance d'aucune Compagnie, chercha l'occaſion de s'aſſocier avec eux pour acheter une belle pierre de cette mine. Elle étoit nette, & ne peſoit pas moins de quarante-deux carats. Le Juif devant paſſer en Europe, les deux Anglois la mirent entre ſes mains, pour la vendre & leur en tenir compte. Quelques Juifs lui en offrirent, à Livourne, juſqu'à vingt-cinq mille piaſtres. Il en vouloit trente mille. Mais ayant porté la pierre à Veniſe, pour la faire tailler, elle ſe rompit en neuf morceaux ſur la roue, quoiqu'elle eût été égriſée ſans aucune altération. L'Auteur même fut trompé à quelques-unes de ces pierres; mais elles ne peſoient heureuſement que deux carats (38).

Il lui reſtoit à viſiter la mine de Bengale, qui eſt la plus ancienne de toutes les mines de diamans. Ce Voyage doit trouver ſa place ici quoiqu'il ait été fait dans un autre tems. On donne indifféremment à cette mine, le nom de *Soumelpour*, qui eſt un gros Bourg proche duquel on trouve des diamans, ou celui de *Gouel*, riviere ſabloneuſe dans laquelle on les découvre. Les terres que cette riviere arroſe dépendent d'un Raja, qui étoit anciennement tributaire du Grand-Mogol, mais qui avoit pris occaſion des guerres pour ſecouer le joug. Tavernier, partant d'Agra, fit cent trente coſſes juſqu'à la ville d'*Halabas*, trente-trois d'Halabas à Banarous, & quatre de Banarous à Saſeron. Depuis Agra juſqu'à Saſeron, il n'avoit pas ceſſé de marcher au Levant; mais, de Saſeron juſqu'à la mine, on tourne au Midi, & l'on fait vingt-un coſſes pour arriver dans un gros Bourg qui appartient au Raja dont on a parlé. De ce Bourg, on en fait quatre, pour ſe rendre à *Rodas*, une des plus fortes places de l'Aſie. Elle eſt ſituée ſur une montagne, & revêtue de ſix grands baſtions, avec trois foſſés pleins d'eau. La montagne n'eſt acceſſible que par trois endroits; & par toutes ſes faces elle eſt environnée de précipices, la plûpart couverts de bois. Au ſommet, on trouve une Plaine d'une demie lieue, dans laquelle on ſeme du bled & du riz, & qui eſt arroſée de plus de vingt ſources. Les Rajas faiſoient leur ſéjour ordinaire dans cette Forteresſe, avec une garniſon de ſept ou huit cens hommes: mais elle appartient préſentement au Grand-Mogol, qui n'a dû cette importante Conquête qu'à l'adreſſe d'un de ſes Généraux. Tous les Rois des Indes,

Voyage à la mine de diamans de Bengale.

(37) Ce fut apparemment à cette occaſion que vint l'ordre dont Methold a parlé, & qu'il explique tout autrement; du moins s'il eſt queſtion de la même mine.

(38) Pages 281 & précédentes.

TAVERNIER. 1652.

ſucceſſeurs de Tamerlan, l'avoient attaquée ſans ſuccès ; & deux de ces Princes étoient morts, pendant le ſiége, dans la ville de Saſeron.

De Rodas, on compte trente coſſes juſqu'à Soumelpour, où l'on commence à chercher le diamant. C'eſt un gros Bourg, dont les Maiſons ne ſont compoſées que de terre, & couvertes de branches de cocos. La route eſt dangereuſe depuis Rodas. Elle n'offre que des bois, ordinairement remplis de voleurs, qui ſavent que les Etrangers ne vont pas à la mine ſans argent, & qui les attendent pour les égorger. Le Raja fait ſa réſidence à deux coſſes du Bourg, ſur une belle colline, où il n'a point d'autre logement que ſes tentes. La riviere de Gouel, qui paſſe au pied de cette colline, vient des hautes montagnes qui ſont éloignées d'environ cinquante coſſes au Midi, & va ſe perdre dans le Gange.

Tems où l'on cherche les diamans dans la riviere.

C'eſt en remontant, que les recherches commencent. Lorſque le tems des grandes pluies eſt paſſé, ce qui arrive ordinairement au mois de Décembre, on attend encore, pendant tout le mois de Janvier, que la riviere ſoit éclaircie, parce qu'alors elle n'a pas plus de deux pieds d'eau en divers endroits, & qu'elle laiſſe toujours quantité de ſable à découvert. Vers le commencement de Février, on voit ſortir de Soumelpour, & d'un autre Bourg, qui eſt vingt coſſes plus haut, ſur la même riviere, ſans compter pluſieurs petits Villages de la Plaine, huit ou dix mille perſonnes de tous les âges, qui ne reſpirent que le travail. Les plus Experts connoiſſent, à la qualité du ſable, s'il s'y trouve des diamans. On entoure ces lieux, de pieux, de faſcines & de terre, pour en tirer l'eau & les mettre tout-à-fait à ſec. Le ſable qu'on y trouve, ſans le chercher jamais plus loin qu'à deux pieds de profondeur, eſt porté ſur une grande Place qu'on a préparée au bord de la riviere, & qui eſt entourée, comme à Raolkonda, d'un petit mur, haut d'environ deux pieds. On y jette de l'eau, pour le purifier ; & tout le reſte de l'opération reſſemble à celle des Mineurs de Golkonde.

Méthode qu'on employe.

Pointes naïves & leur forme.

C'eſt de cette riviere que viennent toutes les belles pierres qu'on appelle *Pointes naïves*. Elles ont beaucoup de reſſemblance avec celles qu'on nomme *Pierres de tonnerre*. Mais il eſt rare qu'on en trouve de grandes. Pendant pluſieurs années, on avoit ceſſé de voir de ces pierres en Europe ; ce qui faiſoit croire que la mine s'étoit appauvrie. Les guerres ſeules avoient interrompu le travail (39).

(39) L'Auteur joint, au récit de ces deux Voyages, une régle qu'il appelle importante & qu'il croit peu connue en Europe, pour connoître au juſte le prix & la valeur d'un diamant. Il ne parle point, dit-il, des diamans au-deſſous de trois carats, dont le prix eſt aſſez connu. Mais de ce point juſqu'à cent & au delà, il faut premiérement ſavoir combien peſe le diamant, & voir enſuite s'il eſt parfait ; c'eſt à-dire, ſi c'eſt une pierre épaiſſe, bien quarrée, & qui ait tous ſes coins, ſi elle eſt d'une belle eau, blanche & vive, ſans points & ſans glaces. Si c'eſt une pierre taillée à facettes, ce que d'ordinaire on appelle une roſe, il faut prendre garde ſi la forme eſt bien ronde ou ovale, ſi la pierre eſt de belle étendue, & ſi elle n'eſt pas de ces pierres ramaſſées. Une pierre de cette nature ; peſant un carat, vaut cent cinquante livres ou plus. Il eſt queſtion de ſavoir combien vaut celle qui peſe douze carats. Multipliez douze par douze ; vous aurez cent quarante-quatre. Enſuite multipliez encore cent quarante-quatre par cent cinquante, qui eſt le prix de la pierre d'un carat, vous aurez vingt-&-un mille ſix cens livres. C'eſt le prix du diamant de douze carats.

Mais ce n'eſt pas aſſez de ſavoir le prix des diamants parfaits. Il faut ſavoir auſſi le prix de ceux qui ne le ſont pas ; ce qui ſe fait

TAVERNIER. 1652.

Tavernier ne peut vendre ſes perles à Golkonde.

Après avoir viſité les mines de Golkonde, Tavernier n'ayant pas trouvé, dans le fils du Nabab, toute la protection que ſon pere lui avoit fait eſpérer, parce que ce jeune Seigneur n'étoit occupé que de ſes plaiſirs, eut recours à l'amitié de Delan, qui lui offrit de parler en ſa faveur au premier Médecin du Roi. Ce Chef de la médecine & de la chirurgie du Royaume étoit du Conſeil d'Etat, & jouiſſoit d'une grande diſtinction. Auſſi-tôt qu'il fut informé des affaires de l'Auteur, il le fit prier de ſe rendre chez lui, & de lui faire voir ſes perles. Il les admira beaucoup; & les ayant fait remettre dans leurs petits ſacs, il pria Tavernier d'y appliquer ſon cachet, avec promeſſe de les montrer au Roi, qui prendroit la peine, après les avoir vûes, d'y mettre auſſi le ſien. C'étoit, lui dit-il, une ſage méthode de ce Prince, pour éviter toute occaſion de fraude. Mais tous ces ſoins produiſirent peu d'effet. Les perles furent agréables au Roi, qui les rendit ſoigneuſement cachetées. On s'empreſſa d'en demander le prix à Tavernier. Il le mit fort haut. Un Eunuque, qui ſe trouvoit près de lui, & qui écrivoit les demandes & les réponſes, lui dit aſſez bruſquement » qu'il prenoit ſans doute tous les Officiers » de la Cour de Golkonde pour des gens ſans jugement & ſans connoiſſan- » ce, & qu'ils voyoient tous les jours mille choſes précieuſes qu'on préſen- » toit au Roi. Tavernier reprocha, du même ton, à cet incivil Eunuque, » d'entendre mieux le prix d'un jeune eſclave que celui d'un joyau; & fai- » ſant reſſerrer ſes perles, il ſe retira fort picqué. Dès le lendemain, il partit de Golkonde, avec un Jouaillier François, nommé *du Jardin*, qui l'avoit accompagné dans toutes ſes courſes, & qui étoit aſſocié à ſon Commerce. Ils prirent le chemin de Surate. Le Roi, qui n'avoit appris leur départ que deux jours après, envoya cinq ou ſix cavaliers ſur leurs traces, pour les preſ-

Réponſe qu'il fait à un Eunuque.

Il quitte Golkonde pour ſe rendre à Surate.

par la même régle, en partant du prix de la pierre d'un carat. L'Auteur ſuppoſe un diamant de quinze carats, qui n'eſt pas parfait, dont l'eau n'eſt pas bonne, & dont la pierre eſt de mauvaiſe forme, ou pleine de points & de glaces. Un tel diamant, qui ne ſeroit que d'un carat, ne pourroit valoir que ſoixante livres, ou quatre-vingt, ou cent au plus, ſuivant le degré de ſa beauté. Il faut multiplier le poids du diamant de quinze carats par quinze; puis multiplier encore le produit, par la valeur de la pierre d'un carat; & le produit ſera le prix du diamant imparfait de quinze carats.

Sur le pied de cette régle, Tavernier donne le prix des deux plus grandes pierres taillées qui fuſſent connues de ſon tems; l'une dans l'Aſie, qui appartenoit au Grand-Mogol; l'autre en Europe, qui étoit au Grand Duc de Toſcane. Le diamant du Grand-Mogol peſe, dit-il, 279 carats, $\frac{9}{16}$. Il eſt parfait, de bonne eau, de bonne forme, & n'a qu'une petite glace, qui eſt dans l'arrête du tranchant d'en bas du tour de la pierre. Sans cette petite glace, il faudroit mettre le premier carat à 160 livres: mais on ne le met, par cette raiſon, qu'à 150. Il revient par conſéquent à la ſomme de 11723278 livres, 14 ſous & 3 liards; c'eſt-à-dire, onze millions ſept cens vingt-trois mille deux cens ſoixante-dix huit livres quatorze ſous & trois liards. S'il ne peſoit que 273 carats juſte, il ne vaudroit que 11676150 livres. Ainſi, les $\frac{9}{16}$ produiſent 47128 livres 14 ſous & 3 liards Le diamant de Toſcane peſe 139 carats $\frac{1}{2}$. Il eſt net & de belle forme, taillé de tous les côtés à facettes. Mais comme l'eau tire un peu ſur la couleur du citron, il ne faut mettre le premier carat qu'à 135 livres; & ſur ce pied, le diamant doit valoir 2608335, c'eſt-à-dire, deux millions ſix cens huit mille trois cens trente-cinq livres.

En langage de Mineurs, le diamant ſe nomme *Iri*. En Turc, en Perſan, & en Arabe, on l'appelle *Almas*. Dans toutes les langues de l'Europe, il n'a point d'autre nom que *Diamant*. Pages 291 & précédentes.

TAVERNIER. 1652.

ſer de revenir à la Cour. Mais ils étoient déja au cinquiéme jour de leur marche, & ſur les terres du Grand-Mogol. Un de ces cavaliers leur ayant expliqué l'ordre du Roi, & le deſir qu'il avoit d'acheter leurs perles, Tavernier, qui craignoit de nouvelles difficultés, s'excuſa ſur ſes affaires, & déclara nettement qu'elles ne lui permettoient pas de changer de réſolution (40).

§ III.

Royaumes de Boutan, de Tipra, & d'Aſem.

CEs trois Contrées, qui ſont ſituées au Nord & au Levant des Etats du Grand-Mogol, avoient été ſi peu connues avant Tavernier, qu'on ne peut lui refuſer ici la gloire qu'il s'attribue d'avoir donné des éclairciſſemens qui ne ſe trouvent dans aucune autre Relation. Il ne ſe vante point de les devoir à ſes yeux : mais s'étant trouvé à Patna, ville fameuſe du Bengale, dans la ſaiſon des caravanes, il n'épargna rien pour s'inſtruire par le témoignage des Marchands de Boutan ; & le ſoin qu'il ſe vante d'y avoir apporté doit rendre ſon recit fort précieux (41).

Route de Patna au Royaume de Boutan.

Le Royaume de Boutan eſt d'une fort grande étendue ; mais on n'eſt pas exactement informé de ſes limites. Les Caravanes qui s'y rendent, chaque année, de Patna, partent vers la fin du mois de Décembre. Elles arrivent, le huitiéme jour, à Gorrachepour, Ville qui termine de ce côté-là l'Empire du Mogol, & dans laquelle on fait des proviſions pour une partie du Voyage. De Gorrachepour, juſqu'au pied des hautes montagnes, il reſte encore huit ou neuf journées, pendant leſquelles on a beaucoup à ſouffrir dans un Pays plein de Forêts, où les Eléphans ſauvages ſont en grand nombre. Les Marchands, au lieu de ſe repoſer la nuit, ſont obligés de faire la garde, & de tirer ſans ceſſe leurs mouſquets pour éloigner ces redoutables animaux. Comme l'Eléphant marche ſans bruit, il ſurprend les Caravanes ; & quoiqu'il ne nuiſe point aux hommes, il emporte les vivres dont il peut ſe ſaiſir, ſurtout les ſacs de riz ou de farine, & les pots de beurre, dont on a toujours de groſſes proviſions (42).

Comment on paſſe d'affreuſes montagnes.

On peut aller de Patna juſqu'au pied des montagnes, dans des Pallekis, qui ſont les caroſſes des Indes : mais on ſe ſert ordinairement de bœufs, de chameaux, & de chevaux du pays. Ces chevaux ſont naturellement ſi petits, que les pieds d'un homme qui les monte touchent preſqu'à terre. Mais ils ſont très vigoureux ; & leur pas eſt une eſpece d'amble, qui leur fait faire vingt lieues d'une ſeule traite, avec fort peu de nourriture. Les meilleurs s'achetent juſqu'à deux cens écus. Lorſqu'on entre dans les montagnes, les paſſages de-

(40) Pages 176 & précédentes. On ne ſuit pas l'Auteur à Surate. Sa route n'eut rien de remarquable, & ſes obſervations ſur le Commerce n'appartiennent point à cet article. Son Voyage dans l'Iſle de Ceylan & dans celle de Java, ne contiennent que des affaires perſonnelles, dont il n'y a rien à recueillir pour la connoiſſance des lieux & des uſages.

(41) Tavernier, *ubi ſuprà*, Livre III. page 379.

(42) *Ibid.* page 382.

viennent si étroits, qu'on est obligé de se réduire à cette seule voiture ; & souvent même on a recours à d'autres expédiens. La vûe d'une Caravane fait descendre de diverses habitations un grand nombre de Montagnards, dont la plûpart sont des femmes & des filles, qui viennent faire marché avec les Négocians, pour les porter, eux, leurs marchandises & leurs provisions, entre des précipices qui ne durent pas moins de neuf ou dix journées. Elles ont sur les deux épaules, un bourlet, auquel est atraché un gros coussin qui leur pend sur le dos, & qui sert comme de siege à l'homme dont elles se chargent. Elles sont trois, qui se relayent tour à tour, pour chaque homme. Le bagage est transporté sur le dos des boucs, qui sont capables de porter jusqu'à cent cinquante livres. Ceux qui s'obstinent à mener des chevaux dans ces affreuses montagnes, sont souvent obligés, dans les passages dangereux, de les faire guinder avec des cordes. On ne leur donne à manger que le matin & le soir. Les femmes, qui portent les hommes, ne gagnent que deux roupies dans l'espace de dix jours. On paye le même prix pour chaque bouc & pour chaque cheval (43).

Pays du Raja de Nupal.

A cinq ou six lieues de Gorrachepour, on entre sur les terres du Raja de Nupal, qui s'étendent jusqu'aux frontieres du Royaume de Boutan. Ce Prince, Vassal & Tributaire du Grand-Mogol, fait sa résidence dans la Ville de Nupal. Son pays n'offre que des bois & des montagnes. On entre de-là dans l'ennuyeux espace qu'on vient de représenter, & l'on retrouve ensuite des bœufs, des chameaux, des chevaux, & même des pallekis. Ces commodités ne cessent plus jusqu'à Boutan. On marche dans un fort bon pays, où le bled, le riz, les légumes & le vin sont en abondance. Tous les Habitans, de l'un & l'autre sexe, y sont vétus, l'Eté, de grosse toile de cotton ou de chanvre ; & l'Hyver, d'un gros drap, qui est une espece de feutre. Leur coeffure est un bonnet, autour duquel ils mettent, pour ornement, des dents de porc, & des pieces d'écaille de tortue rondes ou quarrées. Les plus riches y mêlent des grains de corail & d'ambre jaune, dont les femmes se font aussi des colliers. Les hommes, comme les femmes, portent des brasselets, au bras gauche seulement, & depuis le poignet jusqu'au coude ; avec cette différence, que ceux des femmes sont plus étroits. Ils ont, au cou, un cordon de soye, d'où pendent quelques grains de corail, ou une dent de porc, qui leur tombe sur l'estomac ; &, au côté gauche, des ceintures où pendent encore des attaches de ces mêmes grains de corail ou d'ambre, & des dents de porc. Quoique fort livrés à l'Idolâtrie, ils mangent de toutes sortes de viande, excepté celle de vache, parce qu'ils adorent cet animal comme la nourrice du genre humain. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie, qu'ils font de riz & de sucre, comme dans la plus grande partie des Indes. Après leurs repas, sur-tout dans les festins qu'ils donnent à leurs amis, ils brûlent de l'ambre jaune ; ce qui le rend cher & fort recherché dans le pays (44).

Idée du Royaume de Boutan.

Garde & Forces du Roi de Boutan.

Le Roi de Boutan entretient constamment autour de sa personne une garde de sept ou huit mille hommes, qui sont armés d'arcs & de fléches, avec la rondache & la hache. Ils ont depuis long-tems l'usage du mousquet & du canon de fer. Leur poudre a le grain long ; & celle que l'Auteur vit entre

(43) *Ibid.* page 383.

(44) Page 382.

TAVERNIER. 1652.

les mains de plusieurs Marchands étoit d'une force extraordinaire. Ils l'assurerent qu'on voyoit, sur leurs canons, des chiffres & des lettres qui n'avoient pas moins de cinq cens ans. Un Habitant du Royaume n'en sort jamais sans la permission expresse du Gouverneur, & n'auroit pas la hardiesse d'emporter une arme à feu, si ses plus proches parens ne se rendoient caution qu'elle sera rapportée. Sans cette difficulté, Tavernier auroit acheté des Marchands, un de leurs mousquets, parce que les caracteres qui étoient sur le canon rendoient témoignage qu'il avoit cent quatre-vingt ans d'ancienneté. Il étoit fort épais; la bouche en forme de tulipe, & le dedans aussi poli que la glace d'un miroir. Sur les deux tiers du canon, il y avoit des filets de relief, & quelques fleurs dorées & argentées. Les balles étoient d'une once. Le Marchand, étant obligé de décharger sa caution, ne se laissa tenter par aucune offre, & refusa même de donner un peu de sa poudre (45).

Armes à feu du Pays.

On voit toujours cinquante Eléphans autour du Palais du Roi, & vingt ou vingt-cinq chameaux, qui ne servent qu'à porter une petite piece d'artillerie, d'environ demi-livre de balle. Un homme, assis sur la croupe du chameau, manie d'autant plus facilement cette piece, qu'elle est sur une espece de fourche qui tient à la selle, & qui lui sert d'affut. Il n'y a pas au monde, de Souverain plus respecté de ses Sujets que le Roi de Boutan. Il en est comme adoré. Lorsqu'il rend justice ou qu'il donne audience, ceux qui se présentent devant lui ont les mains jointes, élevées sur le front; & se tenant éloignés du trône, ils se prosternent à terre sans oser lever la tête. C'est dans cette humble posture qu'ils font leurs supplications; &, pour se retirer, ils marchent à reculons, jusqu'à ce qu'ils soient hors de sa présence. Leurs Prêtres enseignent, comme une partie de la Religion, que ce Prince est un dieu sur la terre. Cette superstition va si loin, que chaque fois qu'il satisfait aux besoins de la nature, on ramasse soigneusement son ordure, pour la faire sécher & la mettre en poudre. Ensuite on la met dans de petites boetes, qui se vendent dans les marchés, & dont on saupoudre les viandes. Deux Marchands de Boutan, qui avoient vendu du musc à l'Auteur, lui montrerent chacun leur boete, & quelques pincées de cette poudre, pour laquelle ils avoient beaucoup de vénération (46).

Respect des Sujets pour leur Roi.

Les peuples de Boutan sont robustes & de belle taille. Ils ont le visage & le nez un peu plats. Les femmes sont encore plus grandes & plus vigoureuses que les hommes; mais la plûpart ont des goitres fort incommodes. La guerre est peu connue dans cet Etat. On n'y craint pas même le Grand-Mogol; parce que du côté des siens, qui sont au Midi, la nature a mis de hautes montagnes & des passages fort étroits, qui forment une barriere impénétrable. Au Nord, il n'y a que des bois, presque toujours couverts de nége. Des deux autres côtés, ce sont de vastes deserts, où l'on ne trouve gueres que des eaux ameres. Si l'on y rencontre quelques terres habitées, elles appartiennent à des Rajas sans armes & sans forces. Le Roi de Boutan fait battre des pieces d'argent, de la valeur des roupies; ce qui porte à croire que son pays a quelques mines d'argent. Cependant les Marchands, que Tavernier vit à Patna, ignoroient où ces mines étoient situées. Leurs pieces

Figure des Habitans.

Leur monnoye.

(45) Page 386. (46) *Ibidem.*

de monnoie ſont extraordinaires dans leur forme. Au lieu d'être rondes, elles ont huit angles ; & les caracteres qu'elles portent ne ſont ni Indiens ni Chinois. L'or de Boutan y eſt apporté par les Marchands du pays qui reviennent du Levant. TAVERNIER, 1652.

Leur principal commerce eſt celui du muſc. Dans l'eſpace de deux mois qu'ils paſſerent à Patna, Tavernier en acheta d'eux pour vingt-ſix mille roupies. L'once, en veſſie, lui revenoit à quatre livres quatre ſous de notre monnoye. Il la payoit huit francs hors de veſſie. Tout le muſc qui entre dans la Perſe vient de Boutan, & les Marchands qui font ce commerce aiment mieux qu'on leur donne de l'ambre jaune & du corail que de l'or ou de l'argent. Pendant les chaleurs, ils trouvent peu de profit à tranſporter le muſc, parce qu'il devient trop ſec & qu'il perd de ſon poids. Comme cette marchandiſe paye vingt-cinq pour cent à la Douane de Gorrachepour, derniere Ville des Etats du Mogol, il arrive ſouvent que pour éviter de ſi grands frais, les Caravanes prennent un chemin qui eſt encore plus commode, par les montagnes couvertes de muſc, & les grands deſerts qu'il faut traverſer. Ils vont juſqu'à la hauteur de ſoixante degrés ; d'où tournant vers Caboul, qui eſt au quarantiéme, elles ſe diviſent, une partie pour aller à Balk, & l'autre dans la grande Tartarie. Là, les Marchands qui viennent de Boutan, trocquent leurs richeſſes contre des chevaux, des mulets & des chameaux, car il y a peu d'argent dans ces contrées. Ils y portent, avec le muſc, beaucoup d'excellente Rhubarbe & de Semencine (47). Les Tartares font paſſer enſuite ces marchandiſes dans la Perſe ; ce qui fait croire aux Européens que la Rhubarbe & la Semencine viennent de la Tartarie. » Il eſt vrai, remarque l'Auteur, qu'il en vient de la Rhubarbe ; mais elle eſt de beaucoup moins bonne que celle du Royaume de Boutan. Elle eſt plutôt corrompue ; & c'eſt le défaut de la Rhubarbe, de ſe manger d'elle-même par le cœur. Les Tartares remportent, de Perſe, des étoffes de ſoye de peu de valeur, qui ſe font à Tauris, à Ardevil, &c. avec quelques draps d'Angleterre & de Hollande, que les Arméniens vont prendre à Conſtantinople & à Smyrne, où nous les portons de l'Europe. Quelques-uns des Marchands, qui viennent de Boutan à Caboul, vont à Candebar, & juſqu'à Iſpahan, d'où ils remportent, pour leur muſc & leur rhubarbe, du corail en grains, de l'ambre jaune, & du lapis en grains. D'autres, qui vont du côté de Multau, de Lahor & d'Agra, remportent des toiles, de l'indigo, & quantité de cornaline & de cryſtal. Enfin, ceux qui retournent par Gorrachepour, remportent, de Patna & de Daca, du corail, de l'ambre jaune, des braſſelets d'écaille de tortue, & d'autres coquilles de mer, avec quantité de pieces rondes & quarrées, de la grandeur de nos jettons, qui ſont auſſi d'écaille de tortue & de coquille. L'Auteur vit à Patna, quatre Arméniens, qui ayant déja fait un voyage au Royaume de Boutan, venoient de Dantzick, où ils avoient fait faire un grand nombre de figures d'ambre jaune, qui repreſentoient toutes ſortes d'animaux & de monſtres. Ils alloient les porter au Roi

Commerce de Boutan.

Son excellent Muſc.

Diſtribution des Marchands de Boutan.

Rhubarbe & Semencine de Boutan.

Marchands Arméniens qui aident à l'idolâtrie.

(47) C'eſt une poudre à vers, dont on a déja parlé dans l'article de la Tartarie Les Perſans, & quantité d'autres Peuples s'en ſervent comme d'anis pour mettre dans les dragées. Cet uſage eſt même paſſé en Angleterre & en Hollande. *Page 385.*

TAVERNIER. 1652.

de Boutan, pour augmenter le nombre de ſes divinités. Ils dirent à Tavernier qu'ils ſe ſeroient enrichis, s'ils avoient pû faire compoſer une Idole particuliere que le Prince leur avoit recommandée : c'étoit une figure monſtrueuſe, qui devoit avoir ſix cornes, quatre oreilles, & quatre bras, avec ſix doigts à chaque main. Mais ils n'avoient pas trouvé d'aſſez groſſe piece d'ambre jaune (48).

Commerce d'ambre jaune, & de corail en grains.

Dans Patna même, des morceaux d'ambre jaune qui ne ſont pas travaillés, de la groſſeur d'une noix, bien nets, & de belle couleur, ſe payent trente-cinq à quarante roupies la ſerre, qui revient à notre poids de neuf onces; & ſi le morceau eſt d'une ſerre, il vaut deux cens cinquante, & trois cens roupies. Le corail brut, ou travaillé en grains, ſe vend avec aſſez de profit; mais la préférence eſt pour le brut, parce qu'on le façonne à ſon gré. Ce ſont ordinairement des femmes & des filles, qui s'employent à ce travail. Elles mettent auſſi en grains le cryſtal & l'agathe. Les hommes font des braſſelets d'écaille de tortue & de coquille de mer, & ces petits morceaux d'écaille ronds & quarrés que tous les Indiens du côté du Nord portent aux cheveux & aux oreilles. Les Marchands de Patna & de Daca employent plus de deux mille perſonnes à ces ouvrages, qu'ils tranſportent ou qu'ils font paſſer dans les Royaumes de Boutan, d'Aſem, de Siam, & dans d'autres Pays au Nord & au Levant des Etats du Mogol (49).

Précaution du Roi de Boutan contre l'altération du muſc.

Le Roi de Boutan, commençant à craindre que les tromperies qui ſe font dans le muſc ne ruinaſſent ce commerce, d'autant plus qu'on en tire auſſi du Tonquin & de la Cochinchine, où il eſt beaucoup plus cher, parce qu'il y eſt moins commun, avoit ordonné depuis quelque-tems que toutes les véſſies ne ſeroient pas couſues; & qu'elles ſeroient apportées ouvertes à Boutan, pour y être viſitées & ſcellées de ſon ſceau. Mais cette précaution n'empêche pas qu'on ne les ouvre ſubtilement, & qu'on n'y mette de petits morceaux de plomb, qui, ſans l'altérer à la vérité, en augmentent du moins le poids. L'Auteur, dans un de ſes Voyages à Patna, acheta 7673 veſſies, qui peſoient 2557 onces $\frac{1}{2}$; & le poids du muſc, hors des veſſies, ne ſe trouva que de 452 onces (50). A ſon retour, il eut la curioſité d'apporter, juſqu'à Paris, la peau d'un de ces animaux qui produiſent le muſc (51).

Animal qui produit le Muſc.

ROYAUME

(48) Page 381.

(49) Page 384.

(50) Pages 317 & 318.

(51) Il en donne la figure; mais il ne nous en apprend pas le nom; voici ſes propres termes : Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la veſſie, qui paroît ſous le ventre, de la groſſeur d'un œuf, & qui eſt plus proche des parties genitales que du nombril. Puis on tire, de cette veſſie, le muſc qui s'y trouve, & qui eſt alors comme du ſang caillé. Quand les Chaſſeurs le veulent falſifier, ils mettent du foye & du ſang de l'animal, hachés enſemble, à la place du muſc qu'ils ont tiré. Ce mêlange produit, dans les veſſies, en deux ou trois années de tems, certains petits animaux qui mangent le bon muſc; de ſorte qu'en venant à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet. D'autres, après avoir coupé la veſſie, & tiré du muſc ce qu'ils en peuvent tirer ſans qu'il y paroiſſe trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb, pour la rendre plus peſante. Les Marchands qui l'achetent, & qui ſe tranſportent dans les Pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce que le plomb n'altere pas le muſc. Mais la fraude eſt encore plus difficile à découvrir, lorſque de la peau du ventre de l'animal ils font de petites bourſes, qu'ils couſent fort proprement avec des filets de la même peau, & qui reſſemblent aux véritables veſſies. Ils rempliſſent

T. IX. N.° XII.

Royaume de Tipra.

Tavernier. 1652.

On a crû long-tems que le Pegu touchoit à la Chine; & Tavernier confeſſe qu'il n'étoit point exempt de cette erreur, lorſqu'il en fut délivré par quelques Marchands d'un Royaume peu connu des Européens, qui ſe nomme *Tipra*. Il les vit à Daca, grande ville du Bengale, où il étoit venu acheter du corail, de l'ambre jaune, & des braſſelets d'écaille de tortue. Ces Marchands parloient peu, mais ils ſavoient la langue commune des Indes; &, pour s'attirer plus de reſpect, ils s'attribuoient la qualité de Bramines. Lorſqu'ils achetoient quelque marchandiſe, ils faiſoient leur calcul avec de petites pierres, de la grandeur de l'ongle, qui reſſembloient à de petites agathes, & ſur leſquelles on diſtinguoit une maniere de chiffre. Ils avoient auſſi chacun leur poids, à peu près de la forme d'une romaine. La branche étoit d'un bois auſſi dur que le breſil; & l'anneau, qui tient le poids pour marquer les livres, étoit un cordon de ſoye. Ils peſoient tout, avec cette machine, depuis une drachme juſqu'à dix de nos livres (52).

Occaſion que l'Auteur eut de connoître ce Pays.

Ces Marchands aimoient beaucoup à boire; & Tavernier payoit en vin d'Eſpagne ou de Chiras, les éclairciſſemens qu'il tiroit d'eux. Le compliment qu'il leur faiſoit faire par ſon interpréte n'étoit pas plutôt achevé, que ſon vin étoit bû. Enſuite, ils ſe regardoient l'un l'autre, en ſerrant leurs levres, & en ſe frappant deux ou trois fois l'eſtomac de la main, avec un ſoupir (53).

Ils étoient venus par le Royaume d'Arrakan, qui eſt au midi & au couchant de celui de Tipra, comme celui de Pegu le borne en partie au couchant d'hyver. Ils dirent à l'Auteur qu'on met environ quinze jours à tra-

Sa ſituation.

rempliſſent ces bourſes de ce qu'ils ont ôté des bonnes veſſies, avec le mêlange frauduleux qu'ils y veulent ajouter; à quoi il eſt mal aiſé que les Marchands puiſſent rien connoître. Il eſt vrai que s'ils lioient la veſſie dès qu'ils l'ont couppée, ſans lui donner de l'air, & ſans laiſſer le tems à l'odeur de perdre un peu de ſa force en s'évaporant, tandis qu'ils touchent au muſc, il arriveroit qu'en portant cette veſſie au nez de quelqu'un, le ſang lui ſortiroit auſſi-tôt, par la force de l'odeur, qui demande néceſſairement d'être temperée, pour être agréable ſans nuire au cerveau. L'odeur de l'animal, dont j'ai apporté la peau à Paris, étoit ſi forte, qu'il étoit impoſſible de le tenir dans une chambre. Il fallut le mettre au grenier, où je lui fis couper enfin la veſſie; ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours conſervé quelque choſe de l'odeur.

On ne commence à trouver cet animal que vers le cinquante-ſixiéme degré: mais, au ſoixantiéme, il y en a grande quantité, le Pays étant rempli de Forêts. Il eſt vrai qu'aux mois de Février & de Mars, après que ces animaux ont ſouffert la faim dans le Pays où ils ſe trouvent, à cauſe des neiges, qui tombent en quantité juſqu'à dix & douze pieds de haut, ils viennent du côté du Midi juſqu'au quarante-quatre & au quarante-cinquiéme degrés, pour manger du bled ou du riz nouveau. C'eſt en ce tems-là que les Payſans les attendent au paſſage, avec les pieges qu'ils leur tendent, & qu'il les tuent à coups de fleches & de bâtons. Quelques-uns d'eux m'ont aſſuré qu'ils ſont ſi maigres & ſi languiſſans, que beaucoup ſe laiſſent prendre à la courſe. Il faut qu'il y ait une prodigieuſe quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une veſſie; & la plus groſſe, qui n'eſt ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de muſc. Il faut quelquefois trois ou quatre veſſies, pour en faire une once. *Ibid.* pages 316 & 317. D'autres Voyageurs regardent cet animal comme une eſpece de Chevreuil.

(52) Page 388.

(53) *Ibid.*

TAVERNIER. 1652.

verſer leur pays ; mais il obſerve que cette meſure ne fait pas connoître exactement ſa grandeur, parce que les journées ne ſont pas égales, & que ſuivant la commodité des rivieres on les fait plus longues ou plus courtes. Leurs voitures, comme dans les Indes, ſont des bœufs, & des chevaux, qui ſont excellens malgré leur petite taille. Le Roi & les Seigneurs ſe ſervent de palekis, & font inſtruire des Eléphans pour la guerre. Cette Nation n'eſt pas moins incommodée du Goitre que celle de Boutan. On y voit des femmes à qui cette tumeur pend juſques ſur les mammelles. Un des Marchands, que l'Auteur vit à Daca, en avoit deux, chacun de la groſſeur du poing.

Quelques-uns de ſes uſages.

Son Commerce.

Leur Pays ne produit rien qui convienne aux Etrangers. Ils ont une mine d'un or fort bas, & de la ſoye groſſiere ; deux ſources de revenu, qui font toutes les richeſſes du Roi. Ce Monarque ne tire aucun ſubſide de ſes Sujets. Mais tous ceux qui ne ſont pas d'une condition noble lui doivent chaque année ſix jours de travail, pour la mine d'or ou pour la ſoye. Il envoye vendre ſa ſoye & ſon or à la Chine. On lui rapporte de l'argent, dont il fait battre des pieces de la valeur de dix ſous. Il fait faire auſſi de petites pieces d'or, ſi minces, qu'il en faut douze pour faire un écu.

ROYAUME D'ASEM.

ON doit la connoiſſance du Royaume d'Aſem à Mirgimola, ce grand Capitaine dont on a déja lû quelques exploits dans le Voyage de l'Auteur à Golkonde. Après avoir heureuſement terminé la guerre, il comprit que ſon autorité s'affoibliroit pendant la paix ; & ne penſant qu'à ſe conſerver le commandement des troupes, il réſolut d'entreprendre la Conquête d'Aſem, où ſes informations l'avoient aſſuré qu'il trouveroit peu de réſiſtance. On prétend néanmoins que ce ſont les Habitans de ce Pays qui ont découvert anciennement l'invention de la poudre & du canon ; & qu'ayant paſſé d'Aſem au Pegu, & du Pegu à la Chine, c'eſt injuſtement qu'on en attribue l'honneur aux Chinois (54). Mais cette Nation, autrefois guerriere, s'étoit amollie dans une paix qui avoit duré cinq ou ſix cens ans (55). Mirgimola rapporta de cette guerre quantité d'artillerie de fer. La poudre du Pays eſt excellente. Le grain n'en eſt pas bon, comme à Boutan, mais rond & menu comme le nôtre ; &, ſuivant le témoignage de l'Auteur, ſes effets ſurpaſſent beaucoup ceux de toute autre poudre.

On attribue aux Habitans l'invention de la poudre & du canon.

Mirgimola partit avec une puiſſante armée, qu'il fit embarquer à cinq lieues de Daca, ſur une des rivieres qui ſortent du lac de Chiamnay. Elle prend divers noms, comme les autres rivieres des Indes, ſuivant les régions qu'elle arroſe, juſqu'à ce qu'elle ſe jette dans un des bras du Gange. Dans le lieu même où ces deux rivieres ſe joignent, on voit des deux côtés une Forteresſe ; & ces deux Places ſont garnies d'une bonne artillerie de bronze, qui bat à fleur-d'eau. C'eſt de-là que le Général Indien fit remonter ſes troupes juſqu'au vingt-neuviéme degré, où commence la frontiere du Royaume d'Aſem. Enſuite, pénétrant par terre dans un Pays fort abondant, ſes Conquêtes furent d'autant plus rapides qu'on ne s'y attendoit point à cette in-

Comment il eſt conquis par Mirgimola.

(54) Page 392. (55) *Ibidem.*

vaſion. La Religion d'Aſem eſt l'Idolâtrie. L'armée de Mirgimola, toute compoſée de Mahométans, n'épargna point les Pagodes. Elle détruiſit ou brûla tout ce qui ſe preſenta dans ſa marche, juſques vers le trente-cinquiéme degré. Mirgimola fut alors informé que le Roi d'Aſem avoit mis en campagne, plus de forces qu'il ne ſe l'étoit figuré, & qu'il avoit pluſieurs pieces d'artillerie, avec des feux d'artifice, qui reſſemblent beaucoup à nos grenades, & qu'on lance au bout d'un bâton de la longueur d'une demie picque. Cet avis lui fit ſuſpendre ſon entrepriſe. Mais le principal motif de ſon retour fut la crainte du froid, qui commençoit à ſe faire ſentir, & l'opinion établie dans ſon armée, que pour conquérir tout le Pays, il falloit s'avancer juſqu'au quarantiéme degré. Les Indiens ſont ſi ſenſibles au froid, & le croyent ſi terrible, qu'ils croyent hazarder leur vie au-delà du trente-cinquiéme degré. L'Auteur rend témoignage que de tous les domeſtiques qui ſont venus avec lui des Indes en Perſe, il ne s'en eſt pas trouvé un qui ait voulu paſſer Caſbin, & qu'il n'a jamais eu le pouvoir de les faire avancer juſqu'à Tauris. Auſſi-tôt qu'ils commençoient à découvrir les montagnes de la Medie, qui ſont toujours couvertes de neige, il falloit les congédier (56). TAVERNIER. 1652.

Ruſe du Conquérant.

Dans l'impoſſibilité de continuer ſa marche vers le Nord, Mirgimola prit le parti de tourner au Sud-Oueſt, pour aller faire le ſiege d'une ville, nommée *Azo*, qu'il emporta dans peu de jours, & dans laquelle il trouva de grandes richeſſes. On a cru que dans le premier projet de ſa Conquête il n'avoit jamais eu d'autre objet que la priſe & le pillage de cette ville. C'étoit le tombeau des Rois d'Aſem, & de toute la race Royale. Quoique ces Peuples ſoient idolâtres, ils n'ont pas l'uſage de brûler les corps. Ils les enterrent, dans l'opinion qu'après la mort on paſſe dans un autre monde, où ceux qui ont bien vécu ſur la terre ne manquent d'aucun bien; mais que ceux qui ont mérité quelque reproche auront beaucoup à ſouffrir, ſur-tout de la faim & de la ſoif, & qu'à tout hazard la prudence oblige d'enterrer quelque choſe avec eux, dont ils puiſſent ſe ſervir au beſoin. Auſſi Mirgimola trouva-t-il d'immenſes richeſſes dans Azo. Depuis pluſieurs ſiécles, chaque Roi d'Aſem avoit fait bâtir, dans la grande Pagode, une Chapelle pour lui ſervir de Mauſolée. Ces Monarques y envoyoient, pendant leur vie, quantité d'or & d'argent, de tapis & d'autres meubles, qui devoient être enſévelis avec eux. Lorſqu'on mettoit le corps d'un Roi, dans ſon caveau, on y renfermoit auſſi ce qu'il avoit de plus précieux, ſur-tout les Idoles d'or ou d'argent qu'il avoit adorées, & tout ce qu'on croyoit néceſſaire à ſon repos dans l'autre monde. Les femmes qu'ils avoient le plus aimées & les principaux Officiers qui les avoient ſervis s'empoiſonnoient par quelque breuvage, pour être enterrés avec eux. On portoit cette cruelle ſuperſtition, juſqu'à renfermer vifs, dans le même tombeau, un éléphant, douze chameaux, ſix chevaux, & quantité de chiens de chaſſe, qu'on croyoit deſtinés à l'honneur de les ſervir après leur mort (57).

Il pille le Tombeau des Rois d'Aſem.

Richeſſe de ce Tombeau.

Le Royaume d'Aſem eſt une des plus fertiles contrées de l'Aſie. Il produit tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, ſans que les Habitans ayent beſoin de recourir aux Nations voiſines. Ils ont des mines, d'argent, d'acier, de

Propriétés du Royaume d'Aſem.

(56) *Ibid.* page 391. (57) Page 392.

TAVERNIER. 1652.

plomb & de fer. La ſoye n'eſt pas moins en abondance ; mais elle eſt auſſi groſſiere que dans le Pays de Tipra. Ils en ont une eſpece, qui croît ſur les arbres, & qui eſt l'ouvrage d'un animal dont la forme reſſemble à celle des vers à ſoye communs, avec cette double différence qu'il eſt plus rond, & qu'il demeure toute l'année ſur les arbres. Les étoffes qu'on fait de cette ſoye ſont fort luſtrées, mais elles ſe coupent. C'eſt du côté du Midi que la nature produit ces vers, & qu'on trouve les mines d'or & d'argent. Le Pays produit auſſi quantité de gomme lacque, dont on diſtingue deux ſortes. Celle qui croît ſur les arbres eſt de couleur rouge, & ſert à peindre les toiles & les étoffes. Après en avoir tiré cette couleur, on employe ce qui reſte, à faire une ſorte de vernis dont on enduit les cabinets & d'autres meubles de cette nature. On le tranſporte en abondance à la Chine & au Japon, où il paſſe pour le meilleur lacque de l'Aſie. A l'égard de l'or, on ne permet pas qu'il ſorte du Royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune eſpece de monnoye. Il demeure en lingots, grands & petits, dont le Peuple ſe ſert dans le Commerce intérieur (58).

Quoique le Pays produiſe abondamment toutes les commodités de la vie, les Peuples d'Aſem ont un goût fort vif pour la chair de chien. C'eſt le mets le plus délicieux de leurs feſtins. Tous les mois, on tient, dans chaque Ville du Royaume, un marché où l'on ne vend que des chiens, qu'on y amene de toutes parts. Les vignes croiſſent en abondance, dans pluſieurs parties de cette riche contrée, & le raiſin en eſt fort bon : mais l'uſage eſt de le laiſſer ſécher pour en faire de l'eau-de-vie. Il n'y a point d'autre ſel que celui qu'on y fait avec le ſecours de l'art ; & l'on y employe deux méthodes : la premiere eſt de ramaſſer cette verdure qui ſe trouve ordinairement ſur les eaux dormantes, & dont les Canards paroiſſent friands. On la fait ſécher. On la brûle. Les cendres qu'elle forme, étant bouillies & paſſées, ſervent de ſel. La ſeconde méthode & la plus commune eſt de prendre de grandes feuilles de figuier, qu'on fait ſécher & qu'on brûle de même. Les cendres ſont une eſpece de ſel, d'une âcreté ſi picquante, qu'il ſeroit impoſſible d'en manger s'il n'étoit adouci. On met ces cendres dans l'eau. On les y remue l'eſpace de dix ou douze heures. Enſuite on paſſe cette eau, trois fois, au travers d'un linge, & puis on la fait bouillir. A meſure qu'elle bout, le fond s'épaiſſit ; & lorſqu'elle eſt conſumée, on trouve au fond de la chaudiere, un ſel blanc & d'aſſez bon goût (59). C'eſt de la cendre des mêmes feuilles, qu'on fait, dans le Royaume d'Aſem, une leſcive dont on blanchit les ſoyes. Si le Pays avoit plus de figuiers, les Habitans feroient toutes leurs ſoyes blanches, parce que la ſoye de cette couleur eſt beaucoup plus chere que l'autre. Mais ils n'ont pas aſſez de feuilles pour blanchir la moitié de toutes leurs ſoyes.

Deux manieres de faire du ſel.

Kemmerouf, eſt le nom d'une grande Ville où les Rois d'Aſem tiennent leur Cour. Elle eſt ſituée à vingt-cinq ou trente journées d'une autre Ville, qui étoit anciennement la Capitale du Royaume, & qui portoit le même nom. Le Roi, comme celui de Tipra, ne tire aucun ſubſide de ſes Sujets. Mais toutes les mines ſont à lui ; & plus humain que les autres Rois des In-

Kemmerouf, Ville royale.

(58) *Ibidem.*

(59) Page 393.

des, il y fait travailler des Eſclaves qu'il achete de ſes voiſins, pour ne pas cauſer de fatigue extraordinaire à ſes Sujets. Ainſi tous les Payſans d'Aſem menent une vie aiſée. Il y en a peu qui n'ayent leur maiſon à part, avec une fontaine environnée d'arbres. La plûpart entretiennent même un Eléphant pour leurs femmes. Un ancien uſage leur permet la Polygamie. Un Payſan d'Aſem a quelquefois quatre femmes. Mais, pour leur faire éviter toutes ſortes de débats, il dit à l'une, en les épouſant; je te deſtine, dans mon ménage, à tel exercice; à l'autre, je te prends pour tel ouvrage; & chacune ſait ainſi quel doit être ſon emploi dans la maiſon (60). Dans le ſein du Royaume, les hommes & les femmes ſont de fort belle taille, & d'un très beau ſang. Mais les Habitans des Frontieres, du côté du Midi, ſont un peu olivâtres & ne ſont pas ſujets au Goitre comme ceux du Nord. Ils n'ont pas non plus la taille ſi belle, & la plûpart des femmes ont le nez un peu plat. Du côté du Midi, les Peuples d'Aſem vont nuds, ou n'ont qu'un linge dont ils ſe couvrent le milieu du corps. Ils portent un bonnet, d'où pendent quantité de dents de porc. Ils ont les oreilles aſſez percées pour y paſſer le pouce, & les ornemens qu'ils y portent ſont d'or ou d'argent. Les hommes ne laiſſent pas tomber leurs cheveux plus bas que leurs épaules, & les femmes les portent dans toute la longueur qu'ils ont reçus de la nature (61).

TAVERNIER. 1652.

Regles de la Polygamie.

Figure des Habitans.

Le commerce des braſſelets d'écaille de tortues, & de certaines coquilles de mer qui ont la longueur d'un œuf, n'eſt pas moins en honneur au Royaume d'Aſem, que dans le Pays de Boutan. On ſcie ces coquilles en petits cercles. Les Grands & les riches en portent de corail & d'ambre jaune. C'eſt un uſage ſacré, dans tous les ordres de la Nation, qu'en donnant la ſépulture aux Morts, tous les parens & les amis qui aſſiſtent au convoi tirent les braſſelets qu'ils ont aux bras & aux jambes, & les jettent dans le tombeau (62).

(60) Page 394. (61) *Ibidem.* (62) *Ibid.* pages 394 & précédentes.

DESCRIPTION
DU ROYAUME DE GOLKONDE.

REPRENONS un article, d'où l'enchaînement de quelques autres Sujets nous a trop éloignés. Methold & Tavernier ſemblent répéter avec complaiſance qu'ils ont fait un long ſéjour dans le Royaume de Golkonde, & qu'ils y ont tourné leur attention ſur tout ce qui s'attire la curioſité d'un Etranger. C'eſt de leurs obſervations réunies que cette deſcription ſera compoſée.

Situation du Royaume de Golkonde.

Le Golfe de Bengale qui s'étend depuis le Cap de Commorin, ſous le huitiéme degré de latitude du Nord, juſqu'à Chatigam, qu'on place au vingt-deuxiéme dégré, contient dans cette étendue environ mille lieues (63) de Côte. Son ouverture eſt de neuf cens lieues; & le Cap de Sincapur, qui eſt ſous le premier de latitude auſtrale, le ferme de l'autre côté. La Côte du Golfe offre pluſieurs Royaumes, dont les plus célébres ſont ceux de Biſnagar, de Golkonde, de Bengale, d'Arakam, & de Pegu. Elle eſt coupée de pluſieurs petites rivieres, dont le nom eſt obſcurci par le voiſinage du Gange, un des plus grands & des plus fameux fleuves du monde (64).

Biſnagar, le premier, le plus ancien & le plus conſidérable de tous ces Etats, s'eſt diviſé, avec le tems, entre les Princes voiſins, & pluſieurs Naikes, ou Gouverneurs de Provinces, qui ont profité des guerres civiles, pour s'y établir par les armes (65). C'eſt dans une des diviſions de ce grand Royaume qu'eſt ſituée la fameuſe ville de Saint-Thomé (66).

Sa Capitale eſt nommée Hidraband par les Perſans.

Celui de Golkonde, qui le ſuit au Nord-Eſt, prend ſon nom de la ville de Golkonde, qui en eſt la Capitale, & que les Perſans & les Mogols nomment *Hidraband*. On ne trouve, dans aucun Voyageur, l'exacte meſure de ſon étendue; & les itineraires de Tavernier ne peuvent donner là-deſſus que des lumieres d'autant plus imparfaites, que diverſes révolutions y ont apporté beaucoup de changemens (67). Mais, en général, le Royaume de Golkonde eſt un Pays dont on vante la fertilité. Il produit abondamment du riz & du bled, toutes ſortes de beſtiaux & de volailles, & les autres néceſſités de la vie. On y voit quantité d'étangs, qui ſont remplis de bon poiſſon, ſur-

Qualités du Pays.

(63) L'Auteur entend des lieues Angloiſes, qui ſont de cinq mille quatre cens cinquante-quatre pieds.

(64) Sa ſource étoit encore inconnue du tems de l'Auteur. On ſait aujourd'hui qu'il la prend dans les montagnes qui bordent le petit Tibet, au Sud-Eſt, à quatre-vingt-ſeize degrés de longitude, & trente-cinq degrés quarante-cinq minutes de latitude du Nord. Il ſe jette par deux embouchures dans le Golfe.

(65) De-là vient que ces parries ont pris différens noms, tels que Carnate, Narſingue, Chaadegri, &c.

(66) A treize degrés dix minutes de latitude du Nord.

(67) Voyez la derniere, à la fin de cet article.

tout d'une eſpece d'éperlans fort délicats, qui n'ont qu'une arrête au milieu du corps. La nature a contribué plus que l'art à former ces étangs, dont Tavernier admire également la multitude & la forme. » La plûpart, dit-il, ſont dans des lieux un peu élevés, où l'on n'a beſoin que de faire une chauſſée du côté de la Plaine, pour retenir l'eau. Ces chauſſées ont quelquefois une demie-lieue de long. Après la ſaiſon des pluyes, on ouvre de tems en tems les écluſes, pour laiſſer couler l'eau dans la campagne, où étant reçue dans divers petits canaux, elle ſert à la fécondité des terres (68). DESCRIPTION DE GOLKONDE.

Le climat eſt fort ſain. Les Habitans diviſent leurs années en trois ſaiſons. Mars, Avril, Mai & Juin ſont l'Eté; car, dans cet eſpace, non-ſeulement l'approche du ſoleil cauſe beaucoup de chaleur, mais le vent, qui ſembleroit devoir la tempérer, l'augmente à l'excès. Il y ſouffle ordinairement, vers le milieu de Mai, un vent d'Oueſt qui échauffe plus l'air que le ſoleil même. Dans les chambres les mieux fermées, le bois des chaiſes & des tables eſt ſi ardent qu'on n'y ſauroit toucher, & qu'on eſt obligé de jetter continuellement de l'eau ſur le plancher & ſur les meubles. Mais cette ardeur exceſſive ne dure que ſix ou ſept jours, & ſeulement depuis neuf heures du matin juſqu'à quatre heures après midi. Il s'éleve enſuite un vent frais, qui la tempere agréablement. Ceux qui ont la témérité de voyager, pendant ces extrêmes chaleurs, ſont quelquefois étouffés dans leurs Palanquins (69). Elles dureroient pendant tous les mois de Juillet, d'Août, de Septembre & d'Octobre, ſi les pluyes continuelles, qui tombent alors en abondance, ne rafraîchiſſoient l'air, & n'apportoient aux Habitans le même avantage que les Egyptiens reçoivent du Nil. Leurs terres étant préparées par cette inondation, ils y ſement leur riz & leurs autres grains, ſans eſpérer d'autre pluye avant la même ſaiſon de l'année ſuivante. Ils comptent leur Hyver aux mois de Décembre, de Janvier & de Février : mais l'air ne laiſſe pas d'être alors auſſi chaud, qu'il l'eſt au mois de Mai dans les Provinces Septentrionales de France. Auſſi les arbres de Golkonde ſont-ils toujours verds, & toujours chargés de fruits murs. On y fait deux moiſſons de riz. Il ſe trouve même des terres qu'on ſeme trois fois (70). Son climat & ſes ſaiſons.

Les Habitans de Golkonde ſont preſque tous de belle taille, bien proportionnés, & plus blancs de viſage qu'on ne pourroit ſe l'imaginer d'un climat ſi chaud. Il n'y a que les Payſans qui ſoient un peu bazanés (71). Leur Religion eſt un mêlange d'idolâtrie & de Mahométiſme. Ceux qui ſont attachés à la ſecte de Mahomet, ont adopté la doctrine des Perſans. Les Idolâtres ſuivent celle des Bramines (72). Figure & Religion des Habitans.

Quoique l'uſage faſſe donner à preſent le nom de Golkonde à la Capitale du Royaume, elle ſe nomme proprement *Bagnagar*. Golkonde eſt une Forteresſe qui en eſt éloignée d'environ deux lieues, où le Roi fait ſa réſidence ordinaire, & qui n'a pas moins de deux lieues de circuit. La ville de Bagnagar fut commencée par le biſayeul du Monarque, qui occupoit le trô- Bagnagar, véritable nom de la Capitale de Golkonde.

(68) Tavernier, *ubi ſuprà*. Tome II. page 85.

(69) Methold, dans Purchas, page 3.

(70) Methold, *ubi ſuprà*.

(71) Tavernier, page 90.

(72) Tavernier, page 86.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

ne pendant le voyage de Tavernier, à la ſollicitation d'une de ſes femmes qu'il aimoit paſſionnément, & qui ſe nommoit Nagar. Ce n'étoit auparavant qu'une Maiſon de plaiſance, où l'on entretenoit de fort beaux Jardins pour le Roi. En y jettant les fondemens d'une grande Ville, il lui fit prendre le nom de ſa femme; car Bag-nagar, ſignifie le jardin de Nagar. Elle eſt à dix-ſept degrés d'élévation, moins deux minutes. Le Pays qui l'environne eſt plat. On y rencontre, à peu de diſtance, quantité de grandes roches, qui reſſemblent à celles de la Forêt de Fontainebleau. Une grande riviere baigne les murs, du côté du Sud-Oueſt, & va ſe jetter proche de Mazulipatan, dans le Golfe de Bengale. On la paſſe, à Bagnagar, ſur un grand Pont de pierre, dont la beauté ne le céde gueres à celle du Pont-neuf de Paris. La Ville eſt bien bâtie, & de la grandeur d'Orleans. On y voit pluſieurs belles & grandes rues, mais qui n'étant pas mieux pavées que toutes les Villes de Perſe & des Indes, ſont fort incommodes en Eté par le ſable & la pouſſiere dont elles ſont remplies (73).

Origine & Deſcription de cette Ville.

Avant que d'arriver au Pont, on trouve un grand Fauxbourg, nommé *Erengabad*, long d'une lieue, qui n'eſt habité que par des Marchands & des Ouvriers. La Ville n'a gueres d'autres Habitans que des perſonnes de qualité, des Officiers de la Maiſon du Roi, des gens de Juſtice, & des gens de guerre. Mais, depuis dix heures du matin juſqu'à quatre ou cinq heures du ſoir, les Marchands & les Courtiers du Fauxbourg ont la liberté d'y venir négocier avec les Marchands Etrangers. On voit, dans Erengabad, deux ou trois belles Moſquées, qui ſervent comme de Caravanſeras aux Voyageurs. Les lieux voiſins offrent pluſieurs Pagodes. C'eſt par le même Fauxbourg qu'on ſe rend de la Ville à la Forteresſe de Golkonde (74).

Après avoir paſſé le Pont, on entre dans une grande rue, qui mene au Palais du Roi, & qui preſente à main droite les Maiſons de quelques Seigneurs, avec quatre ou cinq beaux Caravanſeras à deux étages. Cette rue eſt terminée par une grande Place, ſur laquelle regne une des faces du Palais, au milieu de laquelle s'avance un balcon, d'où le Roi donne audience au Peuple. La grande porte du Palais donne ſur une autre Place. Elle fait l'entrée d'une vaſte cour, entourée de portiques, qui ſervent de retraite à la garde royale. De cette cour, on paſſe dans une autre, dont Tavernier parle avec beaucoup d'admiration. » Elle eſt environnée, dit-il, de beaux appartemens » dont le toît eſt en terraſſes, ſur leſquelles, comme ſur celles du quartier » du Palais où l'on tient les Eléphans, il y a de beaux jardins, & de ſi gros

(73) Le même, *ibidem*.

(74) Methold, p. 87. Ajoûtons, pour donner plus de vraiſemblance au récit de Tavernier, que ce Voyageur judicieux, qui avoit vû cette Ville aſſez près de ſon origine, rend témoignage que le nouveau Palais ſurpaſſoit en magnificence tous les autres Palais des Indes. Il a, dit-il, douze mille de circuit. Il eſt tout bâti de pierre; & dans pluſieurs endroits, où nous n'employons ici que le fer, comme aux barreaux des fenêtres, c'eſt de l'or maſſif. On tient ce Prince pour le plus riche des Indes, en Eléphans & en pierreries. Il tire ſon origine des Perſans, & a retenu leur religion, qui différe tellement de celle des Turcs, qu'un nommé *Méene*, qui ſe vantoit d'être de la race de Mahomet, me diſoit qu'il prieroit plutôt Dieu pour un Chrétien que pour un *Sunny*, c'eſt-à-dire, pour un Mahométan hérétique. Ce Prince & tous ſes Prédéceſſeurs ont gardé le titre de *Cotub-cha*. *Cotub*, en Arabe, ſignifie *eſſieu*; comme s'ils étoient l'appui & le ſoutien de Mahomet. *Methold*, *ubi ſuprà*, page 3.

» arbres,

» arbres, qu'on s'étonne que les voutes puiſſent porter ce fardeau.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

Dans un autre endroit de la Ville, on voit une Pagode, commencée depuis cinquante ans & demeurée imparfaite, qui ſera la plus grande de toutes les Indes, s'il arrive jamais qu'elle ſoit achevée. On admire, ſur-tout, la grandeur des pierres. Celle de la niche, qui eſt l'endroit où doit ſe faire la priere, eſt une roche entiere, d'une ſi prodigieuſe groſſeur, que cinq ou ſix cens hommes ont employé cinq ans à la tirer de la carriere, & qu'il a fallu quatorze cens bœufs pour la traîner juſqu'à l'édifice. Une guerre du Roi de Golkonde & du Mogol a fait ſuſpendre ce bel ouvrage, qui auroit paſſé, ſuivant Tavernier, pour le plus merveilleux monument de toute l'Aſie.

Edifice merveilleux.

De l'autre côté de la ville, ſur le chemin qui conduit à Maſulipatan, on trouve deux grands étangs, chacun d'une lieue de tour, ſur leſquels on entretient conſtamment quelques Barques fort ornées, pour les promenades du Roi. Les bords offrent pluſieurs belles maiſons, qui appartiennent aux principaux Seigneurs de la Cour. A trois lieues de Bagnagar, on rencontre une très-belle Moſquée, qui contient les tombeaux des Rois de Golkonde, & dans laquelle on diſtribue, chaque jour après-midi, du pain & du pilau à tous les pauvres qui ſe préſentent. Aux jours de fête, ces tombeaux, qu'on couvre de riches tapis, forment un ſpectacle magnifique (75).

Etangs & tombeaux des Rois de Golkonde.

Le Roi de Golkonde, comme la plûpart des autres Rois des Indes, eſt maître abſolu de toutes les terres de ſon Empire. Elles ſont diviſées en Gouvernemens, que les Gouverneurs tiennent à ferme de la Cour, & qu'ils afferment eux-mêmes à des particuliers, par d'autres ſubdiviſions qui continuent ainſi juſqu'au plus bas ordre du peuple. Celui qui ne ſe trouve point en état de payer ſa ferme n'a pas d'autre reſſource que d'abandonner le pays. Alors, ſa femme & tous ſes parens deviennent comptables de la dette. Les Gouverneurs & les grands Fermiers qui manquent au payement, ſont punis à coups de canne. Methold vit expirer, ſous les coups, un Gouverneur de Maſulipatan. Tous les ans, au mois de Juillet, on expoſe les Gouverneurs en vente; & comme ils ſe donnent au plus offrant, il n'y a pas de violences & d'exactions que ces Officiers n'exercent pendant la durée de leur bail (76).

Leur gouvernement & leurs forces.

On compte, dans le pays, ſoixante & ſix places fortes, dont la plûpart ſont ſituées ſur des rochers d'un très-difficile accès. Methold en avoit vû trois : *Cundapoli*, *Cundavera*, & *Bellum-Cunda* (77). Un jour qu'il avoit eu l'occaſion de rendre viſite au Gouverneur de Cundapoli, ſa curioſité lui fit ſouhaiter de voir le Château. Le Gouverneur lui dit qu'avec la qualité de Commandant dans la Province, il n'avoit pas lui-même le droit d'y entrer ſans un ordre du Prince, qui ne s'obtenoit qu'avec beaucoup de peine. Il ajouta que cette Fortereſſe étoit compoſée de ſoixante Forts, qui ſe commandoient mutuellement, & qui enfermoient des campagnes d'une grande étendue, où le riz & les arbres fruitiers étoient ſoigneuſement cultivés. Methold obſerva cette Place dans l'éloignement. Elle lui parut ſituée ſur un rocher, que ſa forme rend inacceſſible, à l'exception d'un chemin étroit par

Places fortes du Pays.

(75) Tavernier, page 87.
(76) Methold, page 4.
(77) Dans la langue du Pays, Cunda ſignifie une montagne.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

lequel on y peut monter. Elle eſt d'ailleurs enfermée d'un mur très-épais & flanquée de quelques baſtions. Ceux qui l'ont bâtie ont tiré parti fort habilement de ſa ſituation. Elle ne peut être minée. Elle commande tous les lieux voiſins. C'eſt une retraite que la nature & l'art ſemblent avoir formée de concert, pour la ſureté d'un Prince malheureux, après la perte d'une bataille (78).

Diviſion du Peuple de Golkonde, en quarante-quatre Tribus.

Le Peuple de Golkonde eſt diviſé en quarante-quatre Tribus, & cette diviſion ſert à régler les rangs & les prérogatives. La premiere Tribu eſt celle des Bramines, qui ſont les Prêtres du Pays & les Docteurs de la Religion dominante. Ils entendent ſi bien l'arithmétique, que les Mahométans mêmes les employent pour leurs comptes. Leur méthode eſt d'écrire, avec une pointe de fer, ſur des feuilles de palmites. Ils tiennent par tradition, de leurs ancêtres, les ſecrets de la médecine & de l'aſtrologie, qu'ils ne communiquent jamais aux autres Tribus (79). Methold vérifia, par diverſes expériences, qu'ils n'entendent pas mal le calcul des tems, & la prédiction des éclipſes. C'eſt par l'exercice continuel de ces connoiſſances, qu'ils ont ſi bien établi leur réputation dans toutes les Indes, qu'on n'entreprend rien ſans les avoir conſultés. Mais rien n'a tant ſervi à la relever, que l'honneur qu'ils ont eu de donner deux Rois de leur race; l'un à Calecut, & l'autre à la Cochinchine (80). Après eux, la Tribu des Famgams tient le ſecond rang. C'eſt un autre ordre de Prêtres, qui obſervent les cérémonies des Bramines, mais qui ne prennent point d'autre nourriture que du beurre, du lait, & toutes ſortes d'herbages, à l'exception des oignons, auxquels ils ne touchent jamais, parce qu'il s'y trouve certaines veines, qui paroiſſent avoir quelques reſſemblance avec du ſang.

Les *Comitis*, qui compoſent la troiſiéme Tribu, ſont des Marchands, dont le principal commerce eſt de raſſembler les toiles de cotton, qu'ils revendent en gros, & de changer les monnoies. Leur habileté va ſi loin dans les changes, qu'à la ſeule vûe d'une ſeule piece d'or, ils parient d'en connoître la valeur à un grain près. La Tribu de *Campovero*, qui ſuit immédiatement, eſt compoſée des Laboureurs & des Soldats. C'eſt la plus nombreuſe. Elle ne rejette l'uſage d'aucune ſorte de viande, à l'exception des bœufs & des vaches. Mais elle regarde comme un ſi grand excès d'inhumanité, de tuer des animaux, dont l'homme reçoit tant de ſervice, que le plus indigent de cet ordre n'en vendroit pas un, pour la plus groſſe ſomme, aux Etrangers qui les mangent; quoiqu'entr'eux ils ſe les vendent pour quatre francs ou cent ſous. La Tribu ſuivante eſt celle des femmes de débauche, dont on diſtingue deux ſortes; l'une, de celles qui ne ſe proſtituent qu'aux hommes d'une Tribu ſupérieure; l'autre, des femmes communes, qui ne refuſent leurs faveurs à perſonne. Elles tiennent cette infâme profeſſion de leurs ancêtres, qui leur ont acquis le droit de l'exercer ſans honte. Les filles de leur Tribu, qui ont aſſez d'agrémens pour n'être pas rebutées de l'autre ſexe, ſont élevées dans l'unique vûe de plaire. Les plus laides ſont mariées à des hommes de la même Tribu, dans l'eſpérance qu'il naîtra d'elles, des filles aſ-

(78) Methold, page 4.

(79) On remet à traiter des Bramines dans l'article de la Religion commune des Indes.

(80) Methold, page 5.

ſez belles pour réparer la diſgrace de leurs meres (81).

Les Orfévres, les Charpentiers, les Maſſons, les Marchands en détail, les Peintres, les Selliers, les Barbiers, les Porteurs de Palanquins, en un mot, toutes les profeſſions qui ſervent aux uſages de la ſociété, ſont autant de Tribus, qui ne s'allient jamais entr'elles, & qui n'ont pas d'autre relation avec les autres que celle de l'intérêt & des beſoins mutuels. La derniere eſt celle de *Piriaves*. Cette malheureuſe eſpece de Citoyens n'eſt reçue dans aucune autre Tribu. Elle n'a pas même la permiſſion de demeurer dans les Villes. Le plus vil Artiſan d'une Tribu ſupérieure, qui auroit touché par hazard un Piriave, ſeroit obligé de ſe laver auſſi-tôt. Leur fonction eſt de préparer les cuirs, de faire des ſandales, & d'emballer les marchandiſes (82). Malgré cette odieuſe différence, toutes les Tribus ont la même Religion, & les mêmes Temples; car le Mahométiſme n'a gueres trouvé de faveur qu'à la Cour. Ces Temples, ou ces Pagodes, ſont ordinairement fort obſcurs, & n'ont pas d'autre lumiere que celle qu'ils reçoivent par les portes, qui demeurent toujours ouvertes. Chacun y choiſit ſon Idole. Ils ſervent auſſi de retraite à ceux qui voyagent. Methold fut obligé de ſe loger un jour dans le Temple de la petite Verole, dont l'Idole principale repreſentoit une grande femme maigre, avec deux têtes & quatre bras. Le Fondateur de cet édifice lui raconta que cette maladie s'étant répandue dans ſa famille, il avoit fait vœu de lui bâtir un Temple, & qu'elle avoit ceſſé auſſi-tôt. Les plus devots, s'ils ſont moins riches, lui font un autre vœu. L'Auteur fut témoin du zéle avec lequel il s'exécute. On fait, à l'Adorateur, deux ouvertures, avec un couteau, dans les chairs des épaules, & l'on y paſſe les pointes de deux crocs

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

Etrange ſuperſtition.

(81) On fait apprendre, aux plus jolies, le chant, la danſe, & tout ce qui peut leur rendre le corps ſouple. Elles font des poſtures qu'on croiroit impoſſibles. » J'ai vû, » dit l'Auteur, une fille de huit ans lever » une de ſes jambes auſſi droit par-deſſus la » tête que j'aurois pû lever mon bras, quoi- » qu'elle fût debout & ſoutenue ſeulement » ſur l'autre. Je leur ai vû mettre les plantes » des pieds ſur leur tête. *Methold*, page 6. Tavernier dit: » Il y a tant de femmes pu- » bliques, dans la Capitale, dans ſes Faux- » bourgs & dans la Forteresſe, qu'on en » compte ordinairement plus de vingt mille » ſur les Rôles du Deroga. Elles ne payent » point de tribut: mais elles ſont obligées, » tous les Vendredis, de venir en certain » nombre, avec leur Intendante & leur Mu- » ſique, ſe préſenter dans la Place devant le » balcon du Roi. Si ce Prince s'y trouve, » elles danſent en ſa preſence; & s'il n'y eſt » pas, un Eunuque vient leur faire ſigne de » la main qu'elles peuvent ſe retirer. Le ſoir, » à la fraîcheur, on les voit devant les por- » tes de leurs maiſons, qui ſont de petites » hutes; & quand la nuit vient, elles met- » tent pour ſignal, à la porte, une chandelle » ou une lampe allumée. C'eſt alors qu'on » ouvre auſſi toutes les boutiques où l'on » vend le Tari, boiſſon tirée d'un arbre, qui » eſt auſſi douce que nos vins nouveaux. On » l'apporte de cinq ou ſix lieues, dans des » outres, ſur des chevaux qui en portent un » de chaque côté, & qui vont le grand trot. » Le Roi tire, de l'impôt qu'il met ſur le » Tari, un revenu conſidérable; & c'eſt prin- » cipalement dans cette vûe qu'il permet tant » de femmes publiques, parce qu'elles en » occaſionnent une grande conſommation. » Ces femmes ont tant de ſoupleſſe, que » lorſque le Roi qui regne preſentement » voulut aller voir la Ville de Maſulipatan, » neuf d'entr'elles repreſenterent admirable- » ment bien la figure d'un Eléphant, quatre » faiſant les quatre pattes, quatre autres le » corps, & une la trompe; & le Roi, mon- » té deſſus, dans une maniere de trône, fit » de la ſorte ſon entrée dans la Ville. *Ubi* » *ſuprà*, p. 90.

(82) On a vû quelque choſe d'approchant dans la deſcription de l'Iſle de Ceylan, au Tome VIII.

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

de fer. Ces crocs tiennent au bout d'une ſolive poſée ſur un eſſieu, qui eſt porté par deux roues de fer; de ſorte que la ſolive a ſon mouvement libre. D'une main, l'Adorateur tient un poignard; de l'autre, une épée. On l'éleve en l'air; & dans cet état, on lui fait faire un quart de lieue de chemin, par le mouvement des roues. Pendant cette proceſſion, il fait mille différens geſtes avec ſes armes. Methold, qui en vit accrocher ſucceſſivement quatorze à la ſolive, s'étonna que la peſanteur du corps ne fit pas rompre la peau par laquelle il eſt attaché. Cette douleur n'arrache aucune marque d'impatience à ceux qui la ſouffrent. On met un appareil ſur leurs plaies. Ils retournent chez eux dans un triſte état, mais conſolés par le reſpect & l'admiration des Spectateurs (83).

Mariages, & triſte condition des femmes veuves.

Le droit de marier les enfans appartient aux peres & aux meres, qui leur choiſiſſent toujours un parti dans la même Tribu, & le plus ſouvent dans la même famille; car ils n'ont aucun égard aux degrés de parenté. Ils ne donnent rien aux filles en les mariant. Le mari eſt même obligé de faire quelque préſent au pere. On marie les garçons dès l'âge de cinq ans, & les filles à l'âge de trois; mais on ſuit les loix de la nature, pour la conſommation. Elle eſt fort avancée, dans un climat ſi chaud, & Methold a vû des filles devenir meres avant l'âge de douze ans. La cérémonie du mariage conſiſte à promener les deux époux, dans un Palanquin, par les rues & les places publiques. A leur retour, un Bramine étend un drap, ſous lequel il fait paſſer une jambe au mari, pour preſſer de ſon pied nud celui de la jeune épouſe, qui eſt dans le même état. Si le mari meurt avant ſa femme, la veuve n'a jamais la liberté de ſe remarier; ſans excepter celles dont le mariage n'a pas été conſommé. Leur condition devient fort malheureuſe. Elles demeurent renfermées dans la maiſon de leur pere, dont elles n'obtiennent jamais la permiſſion de ſortir, aſſujetties aux ouvrages les plus fatiguans, privées de toutes ſortes d'ornemens & de plaiſir. Enfin cette contrainte eſt ſi pénible, que la plûpart prennent la fuite, pour mener une vie plus libre: mais elles ſont obligées de s'éloigner de leur famille, dans la crainte d'être empoiſonnées par leurs parens, qui ſe font un honneur de cette vengeance (84).

Education des Enfans.

La circonciſion, ſuivant les termes de l'Auteur, eſt auſſi inconnue, à Golkonde, que le Baptême. A la naiſſance des enfans, on ne fait pas d'autre cérémonie que de leur donner un nom, qui eſt pris ordinairement de leur Tribu, ou de quelque qualité qu'on découvre ſur leur corps. Les femmes de cette contrée ne connoiſſent preſque point les douleurs de l'enfantement. La plûpart ſe lavent deux ou trois jours après leur délivrance, & quelques-unes dès le premier jour. L'éducation des enfans ne leur cauſe pas plus de peine. Elles les laiſſent nuds juſqu'à l'âge de ſept ou huit ans, rampant ou ſe roulant ſur la terre; & le ſoin qu'elles ont ſeulement de les laver les tient toujours fort nets. Les enfans des perſonnes riches ſont élevés avec

Habits & figure.

plus de ſoin, mais ſans habits, à l'exception des jours de fête. En ſortant de l'enfance, les hommes portent une piece de cotton blanc, qui leur pend de la ceinture aux genoux; & ſur les épaules, une eſpece de manteau, qui les couvre juſqu'au milieu du corps. Ils relevent leurs cheveux, qu'ils laiſ-

(83) Methold, pages 7 & 8.

(84) Methold, p. 8.

ſent croître comme les femmes. Ils portent le Turban, avec des anneaux aux oreilles, de petites perles & des chaînes d'argent au cou (85). Leur caractere eſt doux & civil. Tous les Artiſans de chaque Ville travaillent pour le même ſalaire. Le Maréchal & l'Orfevre ne gagnent que cinq ou ſix ſous par jour, quoique l'un faſſe des fers pour les chevaux, & l'autre des chaînes d'or ou d'argent. Les Etrangers ſont fort bien ſervis, dans leurs maiſons, par des domeſtiques du pays, qui ne demandent pour gages qu'environ cinquante ſous par mois, ſans qu'on ſoit obligé de les nourrir. Ceux mêmes qui portent les Palanquins n'aſpirent point à de plus grands profits, quoiqu'ils ſoient chargés de diverſes corvées pour les Gouverneurs. Method attribue ce déſintéreſſement à la ſobriété naturelle de ces Peuples, autant qu'à l'abondance des vivres (86).

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

L'uſage leur laiſſe indifféremment la liberté de brûler leurs Morts ou de les enterrer. On jette les cendres des uns, dans la riviere la plus voiſine. Les autres ſont enſevelis les jambes croiſées, c'eſt-à-dire, dans la poſture où ils s'aſſeyent ordinairement. Si l'on en croit la tradition du Pays, les femmes étoient autrefois ſi livrées à la débauche, qu'elles empoiſonnoient leurs maris, pour s'y abandonner plus librement. Ce déſordre, répandu dans toutes les conditions, ne put être arrêté que par de rigoureuſes loix, qui obligeoient une veuve de ſe brûler avec ſon mari, ſur le ſeul fondement qu'elle pouvoit avoir procuré ſa mort, par l'avantage qu'elle trouvoit à lui ſurvivre. Cet uſage ſubſiſte encore dans quelques autres Pays des Indes. Mais, du tems de Method, on en avoit adouci la rigueur à Golkonde. La loi n'ôtoit aux veuves que la liberté de ſe remarier; en leur laiſſant néanmoins celle de ſe brûler, par un ſimple mouvement de tendreſſe, & dans l'eſpérance de rejoindre l'objet de leur affection (87). Ce motif n'a ſouvent que trop de

Origine de l'uſage qui faiſoit brûler les femmes.

(85) Method ne dit pas, comme Tavernier, qu'ils ſoient blancs. Ils ne ſont pas tout-à-fait noirs, dit-il, mais olivâtres, & quelques-uns plus blancs que les autres; la plûpart bien faits & robuſtes. *Ibidem.*

(86) *Ibidem.*

(87) Le même, p. 9. Il fut témoin deux fois de ce ſpectacle. » La femme d'un Tiſſerand, âgée de vingt ans, ſe para de ce » qu'elle avoit de plus riche, & ſe fit accompagner de ſes parens & de ſes amis. Elle ſe » repoſa quelque tems ſur le bord de la foſſe où elle devoit être brûlée, entretenant » d'un air fort tranquille ceux qui venoient » prendre congé d'elle. Elle mangeoit des » feuilles de betel. Elle accompagnoit, des » mouvemens de ſon corps, la cadence de la » muſique, qui faiſoit partie de cette triſte fête. Nous en fûmes avertis dans la » Ville, & nous courumes en diligence, pour » y arriver à tems. Les Spectateurs s'imaginerent, en nous voyant accourir, que le » Gouverneur nous envoyoit, pour empêcher » la jeune femme de ſe brûler. Ils preſſerent » l'exécution; & lorſque nous arrivâmes, ils » jettoient déja de la terre ſur ſon corps; car » chacun des parens tient un panier plein de » terre, qu'ils jettent tous en même-tems. » Nous remarquâmes qu'un d'entr'eux s'approcha de la foſſe & qu'il appella la femme » par ſon nom. Il voulut nous faire croire » qu'elle avoit répondu, & qu'elle lui avoit » dit qu'elle étoit fort contente de ſon ſort. » On éleva ſur cette foſſe un peu de terre, » & toute l'aſſemblée donna de grandes marques de joye.

» L'autre femme que je vis brûler étoit » de la Tribu de Campo-Varo. Après s'être » préparée comme la précédente, elle chantoit, en s'approchant du bucher, *Bama-Narina*, qui eſt le nom d'une de leurs Idoles, & ſe jetta d'elle-même dans la foſſe. » Ses parens & ſes amis l'eurent plûtôt couverte de terre, que le feu ne l'eut brûlée.

» Un autre jour, que le Kutual, ou le » Magiſtrat de la Police, étoit chez-moi, la » femme d'un Orfevre vint lui demander la » permiſſion de ſe brûler avec ſon mari. Il

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

force, ſur-tout dans de jeunes femmes, qui ſe voyent condamnées, pour le reſte de leur vie, aux horreurs du veuvage: On peut même conclure du récit de Methold, non-ſeulement que les femmes ſont élevées dans des préjugés favorables à l'ancien uſage, mais que toute la Nation n'eſt pas fâchée qu'il ſe perpétue.

Nobleſſe & Milice.

On trouve peu de lumieres, dans les Voyageurs, ſur la Nobleſſe de Golkonde. Tavernier raconte que ce ſont les plus grands Seigneurs qui montent la garde alternativement tous les lundis, & qu'ils ne ſont relevés que le huitiéme jour. Quelques-uns commandent juſqu'à cinq ou ſix mille chevaux. Ils campent ſous des tentes, autour de la demeure du Roi. Lorſqu'ils entrent en exercice, ils ſe rendent ſimplement, de chez eux, au quartier d'aſſemblée : mais lorſqu'ils en ſortent, ils viennent paſſer le Pont en fort bel ordre ; & ſuivant la grande rue, ils ſe rendent dans la Place du Palais, devant le Balcon royal. Cette marche commence par dix ou douze Eléphans, ſuivant la qualité de l'Officier, les uns avec leurs Châteaux, qui reſſemblent à la cage d'un caroſſe, d'autres chargés ſeulement de l'homme qui les gouverne, & d'un autre qui porte l'enſeigne. Enſuite les chameaux ſuivent deux à deux, & leur nombre monte quelquefois à trente ou quarante ; chacun avec ſa ſelle, ſur laquelle on attache une petite coulevrine, qu'un homme vétu de peau, depuis la tête juſqu'aux pieds, & placé ſur la croupe de l'animal avec la méche allumée en main, tourne adroitement de tous côtés devant le Balcon. On voit paroître, après les chameaux, tous les Palanquins du Seigneur, autour deſquels ſes domeſtiques marchent à pied. Ils ſont ſuivis des chevaux de main. Enfin le Maître de cet équipage s'avance à cheval, précedé de dix ou douze Courtiſanes qui l'attendent au bout du Pont, & qui danſent & ſautent devant lui juſqu'à la Place. La cavalerie & l'infanterie ferment le cortege. Ce ſpectacle a quelque choſe de ſi pompeux, que l'Auteur ayant ſon logement dans la grande rue, pendant trois & quatre mois de ſéjour à Bagnagar, ne manquoit point, chaque ſemaine, de s'en procurer la vûe (88).

Habits & armes des ſoldats.

Les ſoldats du pays n'ont, pour habillement, que trois ou quatre aunes de toile, dont ils ſe couvrent le devant & le derriere du corps. Ils portent les cheveux longs, & relevés ſur la tête par un gros nœud, comme ceux des femmes ; avec un morceau de toile à trois pointes, dont l'une vient ſur le milieu de la tête, & les deux autres ſe lient ſur le chignon du cou. Au lieu du cimeterre, à la Perſane, ils ont une large épée, dont ils frappent de pointe & de taille, & qui leur pend d'un ceinturon. Les canons de leurs mouſquets ſont plus forts que les nôtres. Le fer en eſt meilleur & plus net. La cavalerie eſt armée de l'arc & des fléches, de la rondache & du marteau d'armes, avec le pot en tête & la jaque de maille, qui pend par derriere depuis le pot juſqu'à l'épaule (89).

Le Roi paroît ordinairement ſur ſon Balcon, d'où il paſſe comme en

» répondit qu'il examineroit ſa demande ; & » s'efforçant d'avance de lui ôter cette penſée, il lui offrit de prendre ſoin d'elle. » Mais elle rejetta ſes offres, en diſant que » s'il pouvoit lui refuſer cette permiſſion, il » ne pouvoit l'empêcher de choiſir un autre » genre de mort. En effet, elle ſe pendit, peu » de jours après. *Ibidem.*

(88) Tavernier, *ubi ſup.* pages 88 & 89.

(89) *Ibidem.*

revûe les trouppes qui deſcendent la garde. Quelquefois il prend le même jour pour rendre la juſtice au peuple, & tous ceux que la curioſité ou l'intérêt conduit à cette audience, ſe tiennent debout vis à-vis du Balcon. Entre le Peuple & le mur du Palais, on plante, en terre, trois rangs de bâtons, de la longueur d'une demi-picque, au bout deſquels on attache des cordes qui croiſent l'une ſur l'autre. C'eſt une ſorte de barriere, qu'il n'eſt permis à perſonne de paſſer, ſans être appellé. Elle tient toute la longueur de la Place; & vis-à-vis du Balcon, il reſte une ouverture pour le paſſage. Alors deux hommes, qui tiennent, chacun par un bout, une corde tendue à cette ouverture, ne font que la baiſſer, pour admettre ceux qu'on appelle. Un Sécretaire d'Etat, qui ſe tient dans la Place, au-deſſous du Balcon, reçoit les Requêtes. Lorſqu'il en a reçu cinq ou ſix, il les met dans un ſac, qu'un Eunuque, placé ſur le Balcon auprès du Roi, fait deſcendre avec une corde, & qu'il tire auſſi-tôt pour les préſenter à ce Monarque (90).

DESCRIPTION DE GOLKONDE.

ORIGINE
DU ROYAUME DE GOLKONDE,
ET SA DERNIERE RÉVOLUTION.

LE Roi de Golkonde, qui régnoit vers le milieu du ſiécle précédent, ſe nommoit *Abdoul Cotub-cha* (91). Tavernier s'informa ſoigneuſement de ſon origine. Sous le regne d'Abkar, Roi de l'Indouſtan, & pere de Gehan-guir (92), les Mogols n'étendoient leur domination, du côté du Midi, que juſqu'à Narbeder, où la riviere, qui paſſe dans cette Ville, & qui venant du Sud va ſe jetter dans le Gange, ſéparoit leurs terres de celles du Raja de Narſingue, qui alloient juſqu'au Cap de Comorin. C'étoit ce Raja & ſes Prédeceſſeurs qui avoient ſoutenu conſtamment la guerre contre les Mogols, depuis les Conquêtes du fameux Tamerlan (93). Ils étoient ſi puiſſans, que le dernier Raja, qui réſiſtoit aux forces d'Abkar, entretenoit quatre armées puiſſantes, commandées par quatre autres Rajas, ſes Vaſſaux, dont le plus conſidérable avoit ſon quartier dans les terres qui compoſent aujourd'hui le Royaume de Golkonde. Le ſecond tenoit le ſien dans le Pays de Viſapour; le troiſiéme, dans la Province de Doltabar; & le quatriéme dans celle de Brampour. Le dernier Raja de Narſingue étant mort ſans enfans, ces qua-

Comment le Royaume de Golkonde s'eſt formé.

(90) *Ibid.*

(91) On a fait remarquer que Cotub-cha eſt un titre commun à tous les Rois de Golkonde.

(92) Voy. ci-deſſous l'article de l'Indouſtan.

(93) Voyez ci-deſſus, au Tome VII, ce qui regarde ce Conquérant, qui eſt nommé par les Orientaux, Timur-beg & Temurleng.

DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE.

tre Généraux ſe cantonnerent dans les Pays qu'ils occupoient. Enſuite, joignant leurs forces contre le Mogol, ils remporterent une Victoire ſignalée, après laquelle ils ne trouverent point d'obſtacle à prendre les honneurs Souverains, chacun dans leurs Gouvernemens. Gehan-guir, fils d'Abkar, conquit les terres du nouveau Roi de Brampour; *Cha-gehan*, fils de Gehan-guir, celles du Roi de Doltabar; & Aureng-zeb, fils de Cha-goham, une partie de Viſapour. Mais le Roi de Golkonde acheta la paix ſous les deux premiers de ces trois regnes, en payant aux Mogols un tribut annuel de 200000 Pagodes (94).

[» Abdoul, qui deſcendoit de lui, n'eut pour enfans que trois filles, » dont il maria l'aînée au Grand-Check de la Mecque (95); la ſeconde, à » Sultan Mahmud, fils aîné d'Aureng-zeb, pour ſe délivrer de la guerre (96), » que ce Prince avoit portée juſqu'aux portes de ſa Capitale; & la troiſiéme, » à un Prince de ſa Maiſon, nommé *Mirza-Abdul-Ceſing*, qui en eut deux » enfans (97)].

Erreur de Tavernier, rectifiée par Daniel Sheldon.

On a pris ſoin de ſéparer les ſix lignes précédentes, pour faire obſerver que l'Auteur ayant quitté alors le Royaume de Golkonde, & n'écrivant que ſur des témoignages incertains, trompe ſes Lecteurs, comme il avoit été trompé lui-même, dans l'idée qu'il donne de la famille & de la ſucceſſion d'Abdoul. Daniel *Sheldon*, célebre Anglois, qui a envoyé depuis dans les mêmes contrées, fait un récit fort différent du mariage des trois Princeſſes de Golkonde. Il y joint l'hiſtoire de la ſucceſſion au trône, avec de curieuſes circonſtances dont il paroît avoir été témoin, & qui lui font mériter un rang dans ce Recueil, quoique ſes remarques n'ayent pas été publiées ſous ſon nom (98).

SHELDON. Derniere révolution de Golkonde.

Le Roi de Golkonde, ſucceſſeur d'Abdoul Cotub-cha, eſt fils d'un Arabe

(94) Tavernier, *ubi ſup.* pp. 90 & ſuiv.

(95) L'Hiſtoire de ce mariage demande une Note, d'après Tavernier. Le Check étant arrivé à Golkonde en habit de Faquir, ſe tint quelques mois à la porte du Palais, ſans daigner répondre aux Officiers de la Cour, qui lui demandoient quel étoit ſon deſſein. Enfin le premier Médecin de la Cour, qui parloit fort bien l'Arabe, l'ayant reconnu homme d'eſprit, prit le parti de le mener au Roi; & ce Prince, fort ſatisfait de ſa figure & de ſes diſcours, voulut ſavoir ce qui l'avoit amené. Le Check lui déclara qu'il étoit venu pour épouſer l'aînée de ſes filles. Cette propoſition ſurprit le Roi, & fut même regardée comme une marque de folie, qui fit rire toute la Cour. Cependant l'opiniâtreté de Check, qui alloit juſqu'à menacer le Royaume des plus grands malheurs, ſi la Princeſſe ne lui étoit pas accordée, fit prendre le parti de le mettre en priſon, où il demeura long-tems. Il fut renvoyé à la fin dans ſon Pays, ſur un Vaiſſeau de Maſulipatan, qui portoit des Pelerins à la Mecque. Mais il revint à Golkonde, deux ans après, & ſa conſtance lui fit obtenir la Princeſſe. Il devint premier Miniſtre du Royaume, qu'il gouverna fort habilement, & qu'il défendit même avec beaucoup de courage contre l'armée d'Aureng-zeb. Ce fut lui qui engagea le Roi, ſon beau-pere, a déclarer la guerre aux Portugais, pour délivrer de l'Inquiſition de Goa, le pere Ephraïm de Nevers, Miſſionnaire Capucin, comme on l'a vû dans une Note du Voyage précédent.

(96) Cette guerre lui fut ſuſcitée par le même Mirgimola, dont on a lû pluſieurs fois le nom dans le Voyage précédent, & qui après avoir été ſon Général & ſon premier Miniſtre, paſſa dans le parti d'Aureng-zeb. *Tavernier, ubi ſuprà.*

(97) *Ibidem.*

(98) Elles ſe trouvent dans le Voyage d'Ovington, à qui Sheldon les avoit communiquées, ſous le titre de *Hiſtory of a late Révolution in the Kingdom of Golkonda*, pages 525 & ſuivantes. Ovington eſt déja connu dans ce Recueil, par la Relation de ſes propres Voyages; & Sheldon par la deſcription d'Arrakan.

d'illuſtre

d'illuſtre extraction, qui ne jouiſſant point, dans ſon Pays, d'une fortune égale à ſa naiſſance, étoit venu chercher de l'emploi à la Cour de Golkonde. Abdoul, lui reconnoiſſant du mérite, l'avoit élevé par degrés aux premieres dignités de l'Etat. Mais, quoique ſatisfait de ſes ſervices, il avoit uſé, après ſa mort, du droit qui rend les Rois de Golkonde héritiers de toute la Nobleſſe du Royaume; & s'étant ſaiſi de tous ſes biens, il avoit négligé ſon fils, qui ſe trouva réduit à la paye militaire, c'eſt-à-dire, à douze ou quinze Pagodes d'appointemens par mois.

DERNIERE RE'VOLUTION DE GOLKONDE. SHELDON.

Abdoul (99) n'avoit pas d'autres enfans que trois filles, dont il avoit marié la premiere à Sultan Mahmud, fils aîné du Grand-Mogol Aurenz-zeb. La ſeconde avoit épouſé un Arabe de grande conſidération, nommé Mera-Mahmud (1). La troiſiéme étoit encore fille; mais elle étoit recherchée par un Arabe de haute naiſſance, nommé *Siud-Sultan* (2). Le Roi qui ſe voyoit dans un âge avancé, las d'ailleurs des factions qui ſe formoient ſans ceſſe à ſa Cour, parce qu'il avoit toujours préféré le plaiſir aux ſoins du Gouvernement, réſolut de ſe donner un ſucceſſeur. Il ne vouloit pas de Sultan Mahmud, qui l'avoit forcé par une guerre cruelle à lui donner ſa fille, dans l'eſpérance d'unir par ce mariage le Royaume de Golkonde à l'Empire du Mogol. Son inclination ne le portoit pas non plus pour ſon ſecond gendre, Mera Mahmud: il haïſſoit ſon humeur & celle de ſa femme. Sa troiſiéme fille étoit aimable. Il réſolut de lui donner un mari, dont l'adreſſe & le courage fuſſent capables de diſſiper toutes les intrigues de la Cour, & qui lui devant ſon élevation, ſut ſe contenir dans la dépendance. Il crut l'avoir trouvé dans l'Arabe, qui recherchoit cette Princeſſe. Mais ce jeune homme, voyant ſa recherche approuvée, ſe laiſſa éblouir par la grandeur à laquelle on lui permettoit d'aſpirer. Au lieu de ménager les Miniſtres, pour les attacher à ſes intérêts, il eut l'imprudence de les traiter avec tant de fierté, qu'ils réſolurent de traverſer ſon mariage. Les principaux Conſeillers du Roi étoient Moſo-Kaune, Mir-Zapher, & Mouſſouke. Mera-Mahmud, ſon gendre, avoit peu de part au Gouvernement: mais ne pouvant ſupporter l'inſolence du nouveau favori, il ſe joignit à ſes Ennemis pour le perdre. Ces vieux Courtiſans, qui connoiſſoient parfaitement l'eſprit du Roi, repréſenterent Siud-Sultan, comme un ambitieux, qui n'étoit propre qu'à faire naître de nouveaux troubles. Abdoul, plein d'averſion pour tout ce qui pouvoit lui cauſer de l'embarras, abandonna facilement un homme ſi dangereux. Les Miniſtres lui conſeillerent, en même-tems, de chercher pour la Princeſſe un mari ſans biens & ſans établiſſement, mais de haute naiſſance, bien fait, d'une humeur agréable, & plus porté au plaiſir qu'aux affaires. Ils lui firent jetter les yeux ſur le jeune Arabe, dont il avoit aimé le pere. Après l'avoir rempli de cette idée, Mir-Zapher fit appeller ce jeune homme, & l'entretint quelque-tems dans un lieu où le Roi s'étoit caché, pour le voir & l'entendre ſans être vû lui-même. Il lui parla de la grandeur & des ſer-

(99) Ovington, qui le nomme continuellement *Cotub-sha*, paroît avoir ignoré que c'eſt un nom de dignité, qui ne diſtingue point Abdoul.

(1) Cet Arabe étoit apparemment le Check dont Tavernier raconte l'Hiſtoire. Mais il lui fait épouſer mal-à-propos l'aînée des Princeſſes.

(2) Tavernier l'appelle *Sejed*, & le donne auſſi pour *Check*.

DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE. SHELDON.

vices de ſon pere. Il lui témoigna le chagrin qu'il avoit de voir le fils d'un ſi grand homme, dans un état indigne de ſa naiſſance. Il lui fit eſpérer des emplois honorables. Enfin, lorſqu'il eut laiſſé aſſez de tems au Roi pour le conſidérer, il le congédia (3).

Après ſon départ, le Roi n'en parut pas auſſi ſatisfait que Mir-Zapher l'avoit eſperé. Il ne lui trouva pas la figure auſſi belle qu'il le deſiroit pour ſa fille (4). Zapher, lui répondit qu'à la vérité ſes malheurs l'avoient un peu défiguré; que c'étoit l'effet naturel du chagrin qui le dévoroit; mais qu'en lui donnant de quoi mener une vie convenable à ſon éducation, il reprendroit bien-tôt tous les agrémens qu'il avoit eus dans ſa premiere jeuneſſe. Abdoul réſolut d'en faire l'épreuve. Il donna ordre au Miniſtre de lui faire compter tout l'argent qu'il deſireroit, ſans lui en découvrir la ſource. Quelques Banquiers furent chargés de lui porter de groſſes ſommes, & reçurent défenſe, ſous peine de la vie, de lui faire connoître d'où venoit cette profuſion de bienfaits. Ils lui rendirent d'abord quelques viſites, ſous des prétextes qu'ils firent naître aiſément. Enſuite, un peu de familiarité leur fit prendre occaſion de ſa triſteſſe pour lui faire des offres. Ils lui preſenterent, pour eſſai, trois mille Pagodes, qui reviennent à quinze cens livres ſterling. Il ne deſavoua pas ſes beſoins : mais conſidérant que ceux qui lui offroient cette ſomme étoient capables de lui faire payer bien cher l'argent qu'ils vouloient lui prêter, & craignant de tomber dans une ſituation encore plus fâcheuſe, par la difficulté qu'il auroit à le rendre, il les remercia de leurs généreuſes intentions. Les Banquiers avoient ordre de rendre compte à la Cour, de leurs propoſitions & de ſes réponſes. On leur commanda de renouveller leurs inſtances. Elles l'emporterent à la fin ſur les objections. Siud reçut d'eux une ſomme conſidérable, pour laquelle ils refuſerent de prendre aucune obligation; ce qui lui cauſa d'autant plus d'étonnement, qu'ils le prierent de ne pas épargner leur bourſe, & de lui demander de nouvelles ſommes lorſqu'il auroit employé la premiere.

Comme il aimoit naturellement le faſte, la magnificence & les commodités de la vie, il ſe donna auſſi-tôt une belle Maiſon, des Domeſtiques, un Palanquin, des Chevaux, & toutes les diſtinctions de la grandeur & de l'opulence. Mir-Zapher avoit les yeux ouverts ſur ſa perſonne & ſur ſa conduite. Le changement qu'il y apperçut répondant bien-tôt à ſes eſpérances, il le fit voir une ſeconde fois au Roi, qui conçut pour lui la plus vive affection, & qui réſolut enfin de le choiſir pour ſon gendre.

Un jour, au ſoir, il donna ordre au Sécretaire d'Etat, de l'emmener à la Cour. Siud étoit à ſe réjouir avec quelques amis, lorſqu'on vint l'avertir qu'il y avoit à ſa porte quelques grands Officiers de la Cour, accompagnés d'une garde à cheval. Il fit auſſi-tôt ſortir ſes amis & les danſeuſes par une porte derobée, pour aller recevoir le Sécretaire & les Omrahs. Son trouble éclatoit ſur ſon viſage. Il ſe croyoit au moment de ſa perte. Cependant il rappella ſon courage; & ſans attendre que le Sécretaire ſe fût expliqué, il lui repreſenta que s'il n'avoit pas eu le bonheur de ſervir le Roi, comme ſon pere, dont il reconnoiſſoit que les ſervices avoient été bien ré-

(3) Sheldon dans Ovington, p. 533. (4) *Ibidem.*

compenſés, il étoit fort éloigné d'avoir jamais offenſé ce Prince ; que ſi ſon crime étoit de vivre avec une magnificence dont on ignoroit la ſource, il n'avoit rien commis d'injuſte pour fournir à cette dépenſe, & qu'il étoit prêt à confeſſer d'où lui venoit ſa fortune. Le Sécretaire, qui avoit ordre d'obſerver exactement ſes diſcours & ſes actions, lui laiſſa la liberté de parler. Enſuite prenant une robbe fort riche qu'il avoit apportée, il l'en révêtit avec les Omrahs, ſans rompre ce reſpectueux ſilence. Après cette cérémonie, ils lui firent une profonde révérence, en l'aſſurant que leur commiſſion n'avoit rien qui dût lui cauſer de l'effroi, & qu'il alloit être élevé au plus grand honneur auquel un Sujet pût aſpirer. On le fit monter ſur un cheval richement équipé ; & ſans avoir eu le tems de ſe reconnoître, il fut conduit à la Cour, où le Roi lui fit épouſer ſur le champ la Princeſſe ſa fille. Cette affaire fut conduite avec tant de ſecret, que Mera-Mahmud n'en fut informé qu'après la publication du mariage. Son deſeſpoir lui fit abandonner le Royaume, pour ſe retirer à la Cour de Delly, où il fut bien reçu de ſon Beau-frere, qui lui fit obtenir d'Aureng-Zeb une penſion convenable à ſon rang (5).

Derniere révolution de Golkonde. Sheldon.

Le Roi de Golkonde ſentit croître, de jour en jour, ſon affection pour ce nouveau gendre. Cependant, il prit le parti de ne lui donner aucune part à l'adminiſtration ; & ne lui procurant même aucune occaſion de s'enrichir, il ordonna ſeulement que ſes dépenſes les plus exceſſives fuſſent payées, ſans qu'il eut jamais beſoin de toucher lui-même aucune ſomme. Siud, qui avoit l'eſprit pénétrant, conçut bien-tôt le deſſein du Roi, & conſentit, avec auſſi peu d'ambition que d'avarice, à ſe laiſſer conduire. Cette politique lui attacha les Omrahs & les Gouverneurs, en leur perſuadant que s'il ſuccédoit à la Couronne, ils ſeroient tout-puiſſans ſous un Roi ſi tranquille. Elle confirma auſſi l'affection du Roi, qui le regarda comme un préſent du Ciel pour le bonheur de ſa vieilleſſe. Il continua de régner, l'eſpace d'onze ou douze ans, pendant leſquels Siud eut de ſa femme un fils & deux filles. Enfin, lorſqu'il ſe crut proche de la mort, il aſſembla tous les Omrahs ; & nommant pour ſon ſucceſſeur, *Sultan-Abdalla-Houſan* (*), il leur fit jurer à tous, ſur l'Alcoran, qu'ils exécuteroient ſa derniere volonté.

A peine fut-il au tombeau, que ſa ſeconde fille, femme de Mera-Mahmud, ſoutenue par un parti qu'elle s'étoit formé ſécretement, s'empara du Palais, au nom d'un fils que ſon mari avoit eu d'une premiere femme. Mais, étant elle-même ſans enfans, ſon entrepriſe trouva peu de faveur parmi la Nobleſſe, qui étoit dévouée au nouveau Roi, par ſon inclination & par ſes ſermens. Les Mogols, occupés de leurs propres guerres, ne firent aucun mouvement pour s'oppoſer à la ſucceſſion de Golkonde. Ainſi l'heureux Siud ſe vit porté ſur le trône par les vœux communs de la Nation, & fut bien-tôt couronné paiſiblement ſous le nom qu'il avoit reçu de ſon Beau-pere (6).

Après cette cérémonie, ſon premier ſoin fut de récompenſer ceux qui avoient contribué à ſon élévation. Quoiqu'il eût remarqué, depuis long-

(5) *Ibid.* page 540.

(*) C'eſt-à-dire, qu'il fit prendre ce nom à Siud.

(6) Quoique Tavernier ait ſuivi de mauvais mémoires, on reconnoît, dans ſon récit, quelques traces de vérité, qui confirment celui de Sheldon.

DERNIERE RE'VOLUTION DE GOLKONDE. SHELDON.

tems, que Moſo-Kaune & Mir-Zapher ſe conduiſoient fort mal dans leurs emplois, il avoit tant d'obligation à leurs ſervices, que pour ſon propre honneur, il étoit obligé non-ſeulement de les conſerver à la Cour, mais de leur faire même de nouvelles graces; ſans compter qu'il ne croyoit point encore ſon pouvoir aſſez établi pour les dépouiller de leur autorité. Le même crédit qui l'avoit fait Roi pouvoit en élever un autre à ſa place. Dans cet embarras, il prit le parti, pour diminuer l'excès de leur puiſſance, de faire entr'eux un partage égal de la faveur & de l'adminiſtration. Ils ſe haiſſoient mortellement; & la jalouſie ne pouvant manquer de leur faire chercher les moyens de ſe détruire, il y avoit beaucoup d'apparence que cette averſion mutuelle les rendroit moins redoutables, & donneroit peut-être, quelque jour, l'occaſion de les abbatre tous deux. Moſo-Kaune, qui étoit homme de guerre, fut créé Général des armées; & Mir-Zapher, plus propre au cabinet, fut revêtu de l'importante charge de *Duan*, qui renferme celles de Chancelier & de Tréſorier.

Tous ceux qui avoient ſuivi le Roi, furent récompenſés avec la même nobleſſe. Alors, ce Prince feignit d'abandonner les affaires pour ſe livrer au plaiſir. Mais il n'en prenoit pas moins connoiſſance de tout ce qui ſe paſſoit dans l'Etat. Souvent, il ſe tenoit renfermé pour méditer & pour écrire. On a ſu depuis, que dans cette ſolitude, il examinoit les abus publics, & qu'il cherchoit les moyens d'y remédier. Il ſe formoit les regles qui devoient lui ſervir un jour à gouverner. Pendant ce tems-là, ſes deux Miniſtres ſe diſputoient le mérite de lui fournir les plus belles femmes, les plus agréables danſeuſes, & les meilleurs inſtrumens. Ils ne s'accordoient que dans le deſſein d'entretenir ſa moleſſe. Mais ce qu'il avoit prévu ne tarda point à ſe vérifier. Ces deux hommes ne pouvant ſouffrir d'égalité, s'efforcerent bientôt de ſe renverſer mutuellement par des accuſations. Le Duan, chargé du payement des trouppes, ayant reçu de grandes plaintes contre le Général, qui retenoit l'argent deſtiné à cet uſage, en informa le Roi. Ce Prince feignit également de ne le pas croire, & de ne pas s'en embarraſſer. Le Duan, pour ne lui laiſſer aucun doute, fit arrêter le Banquier du Général, qui avoit entre ſes mains tous les comptes de l'armée. Moſo-Kaune en fut ſi picqué, que ſe faiſant ſuivre de quelques Soldats, il ſe rendit chez le Duan, dans la réſolution de le mettre en pieces. Mais ce dangereux adverſaire n'étoit jamais ſans quelques braves, qu'il s'étoit attachés par ſes libéralités. Ils le défendirent avec tant de courage, que le Roi informé ſur le champ de cet attentat, eut le tems d'envoyer aux deux partis l'ordre abſolu de ſe ſéparer. Le Général, dans l'emportement de ſa fureur, s'oublia juſqu'à refuſer d'obéir. Cependant quelques amis plus modérés, lui perſuaderent enfin de ſe retirer. Auſſi-tôt le Duan porta ſes plaintes au Roi, qui, loin d'entrer dans ſes reſſentimens, l'appaiſa par un langage flatteur, & lui promit de le reconcilier avec ſon Ennemi. En effet, il fit dire au Général qu'il ſouhaitoit leur réconciliation. Mais cet eſprit impétueux prit feu d'abord, & ne ſe rendit aux volontés du Roi, qu'après avoir accablé le Duan de reproches & d'injures. Quelque tems après, il reçut ordre de ſe rendre au Palais. Dans le trouble de ſa conſcience, qui lui reprochoit ſes témérités, il balança long-tems à donner cette marque de ſoumiſſion. Cependant quelques perſonnes, qu'il croyoit de ſes amis, lui ayant

DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE. SHELDON.

repréſenté que la patience du Roi pour ſes premieres violences, étoit une preuve que ce Prince avoit plus d'affection pour lui que pour le Duan, il prit le parti d'obéir; mais à peine fut-il entré dans la Cour du Palais, qu'il fut arrêté par la Garde & jetté dans une étroite priſon. Son Procès fut inſtruit avec toutes les formalités de la Juſtice. Les chefs d'accuſation étoient d'avoir mépriſé les ordres du Roi; d'avoir attaqué à main armée, & dans le lieu de ſa réſidence, un de ſes principaux Miniſtres; d'avoir détourné les deniers de l'Etat, & refuſé aux Ambaſſadeurs du Grand Mogol des ſommes conſidérables que le Roi s'étoit engagé à payer fidellement. Au lieu de la mort, qu'il méritoit pour tant de crimes, ſa Sentence fut réduite à la confiſcation de ſes biens. On trouva, dans ſes coffres, cinq cens mille Pagodes, qui font environ deux cens mille livres ſterling. Après cet exemple de juſtice, le Roi fit la revue de ſes Trouppes, paya ce qui leur étoit dû, & donna le Commandement des armes à Moſo-Kaune.

Le Duan reſſentit une joie extrême de la diſgrace du Général. Mais ſe croyant en poſſeſſion de toute la faveur, il ſe rendit bien-tôt coupable de tant d'exactions & de tirannies, qu'il ſe fit déteſter de tous les Ordres du Royaume. On annonça une audience ſolemnelle au *Durbar*, c'eſt-à-dire, au Balcon d'où les Rois de Golkonde ſe font voir à leurs peuples. Tous les Grands s'y étant rendus, le Monarque, après avoir jetté les yeux autour de lui, fit ſigne au Duan de s'approcher, & lui tint d'abord un langage ſi obligeant, qu'il fit croire à tout le monde que ſon intention étoit de l'élever à quelque nouvelle dignité. Il lui remit devant les yeux l'amitié qu'il avoit toujours eue pour lui, & la confiance qui l'avoit porté à lui confier l'adminiſtration de ſon Royaume, avec un pouvoir ſi peu borné, qu'il ne s'étoit réſervé que le titre de Roi. Mais il prit alors un air plus ſérieux, pour ajouter qu'il s'étoit malheureuſement trompé dans l'opinion qu'il avoit eue de lui, puiſqu'il ne s'étoit ſervi de cette autorité, que pour deshonorer ſon maître, & pour opprimer l'Etat. Enſuite, animant ſon diſcours, il lui repréſenta vivement toutes ſes prévarications. La vie d'un Miniſtre ſi coupable ne méritoit pas d'être épargnée. Cependant, ajouta-t-il, en conſidération de ſes anciens ſervices, non-ſeulement il lui faiſoit grace de la vie, mais il lui accordoit le gouvernement d'une Province, à condition qu'il s'y retirât ſur le champ, ſous peine de perdre l'un & l'autre, & qu'il ne ſe mêlât plus d'autres affaires que celles de ſon emploi. Il le congédia auſſi-tôt; & loin de lui faire aucun mal, ou de permettre qu'il fût inſulté, il ordonna qu'on lui rendît tous les reſpects qui appartenoient à ſon rang.

Abdalla Houſan ſortit alors de ſa retraite, comme s'il eut commencé de ce jour à regner. Il congédia les femmes & les danſeuſes qu'il avoit reçues de la main de ſes Miniſtres. Il ſe livra uniquement aux affaires; & ſe faiſant voir ſouvent au Durbar, il donnoit à ſes peuples, pendant le ſéjour que Sheldon fit dans ſes Etats, l'eſpérance de vivre heureux ſous ſon regne (7).

(7) Sheldon, *ubi ſup.* pages 552 & précédentes.

DESCRIPTION

DU ROYAUME DE PEGU.

C'EST à Daniel Sheldon qu'on doit encore cet éclairciſſement, ſur un pays célebre, mais dont l'intérieur eſt peu connu.

Situation & bornes du Pegu.

Il lui donne pour bornes au Nord, les Pays de Brama, de Siammon, & de Calaminham; à l'Occident, les montagnes de Pré, qui le ſéparent du Royaume d'Arrakan & le Golfe de Bengale, dont les Côtes lui appartiennent depuis le Cap de Nigraos (8), juſqu'à la Ville de Tavay (9); à l'Orient, le pays de Laos; au Midi, le Royaume de Siam. Mais il ajoute que ces bornes ne ſont pas ſi conſtantes, qu'elles ne changent ſouvent par des acquiſitions ou des pertes. Vers la fin du ſiecle précédent, un de ſes Rois les étendit beaucoup. Il ſoumit juſqu'aux Siamois à lui payer un Tribut. Mais cette gloire dura peu; & ſes Succeſſeurs ont été renfermés dans les poſſeſſions de leurs Ancêtres (10).

Qualités du Pays.

Le pays eſt arroſé de pluſieurs rivieres, dont la principale ſort du Lac de Chiamay, & ne parcourt pas moins de quatre ou cinq cens milles juſqu'à la mer. Elle porte le nom de Pegu, comme le Royaume qu'elle arroſe. La fertilité qu'elle y répand, & ſes inondations régulieres l'ont fait nommer auſſi le Nil Indien (11). Ses débordemens s'étendent juſqu'à trente lieues de ſes bords. Ils laiſſent ſur la terre un limon ſi gras, que les pâturages y deviennent excellens, & que le riz y croît dans une prodigieuſe abondance.

On ne doit compter entre les Villes de Pegu, ni celle de Martaban, qui eſt elle-même la Capitale d'un petit Etat, quoiqu'elle ait appartenu ſucceſſivement aux Royaumes de Pegu & de Siam, entre leſquels elle eſt ſituée; ni celle d'Ava, qui eſt la Capitale d'un Royaume du même nom, quoique la riviere qui s'y jette dans le Golfe de Bengale (12) ſerve de port aux Peguans, pour remonter dans une grande partie de leur pays. Cette riviere conduit juſqu'à *Siren*, où le Roi de Pegu tient ordinairement ſa Cour (13). C'eſt un voyage qui ſe fait en ſoixante jours, ſur de grandes Barques plates, avec leſquelles on ſurmonte ſans danger les difficultés d'un grand nombre d'écueils. Les bois, qui ſont remplis de lions, de tygres & d'éléphans, ne permettent point de faire cette route par terre. Siren n'eſt connue que de nom, & ſuivant toute apparence, c'eſt la même Ville que tous les Voyageurs nomment Pegu, en

(8) A ſeize degrés de latitude du Nord.
(9) A treize degrés.
(10) Mendez Pinto donne au Pegu cent quarante lieues de circonférence.
(11) C'eſt Maffée qui lui donne ce nom.
(12) A vingt-un degrés du Nord.
(13) C'eſt une erreur commune à toutes les Relations, & qu'on a fait remarquer à l'occaſion de Siam.

donnant mal-à-propos à la Capitale, le nom du pays & de la riviere (14). Mais Sheldon qui avoit aſſez viſité d'autres parties du Royaume, pour en connoître le terroir & les uſages, ſemble mériter plus de foi que Tavernier, lorſqu'il en vante les richeſſes, & qu'il aſſure qu'avant les dernieres guerres des Peguans, elles égaloient celles des plus grands Princes de l'Orient. Tavernier, ſans appuyer ſon opinion d'aucun témoignage, décide hardiment d'un pays qu'il n'avoit jamais vû, que » c'eſt une des plus pauvres contrées » du monde, d'où il ne vient que des rubis; & bien moins, dit-il, qu'on » ne le pourroit croire, puiſque tous les ans, il n'en ſort pas pour cent mille » écus (15). A la vérité il paroît contredire auſſi-tôt le jugement qu'il a porté des richeſſes du Pegu, en reconnoiſſant qu'il n'en ſort aucun rubis qu'on n'ait fait voir au Roi, & que ce Prince retient tous ceux qui ſont d'une valeur extraordinaire (16).

DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

Tavernier contredit par Sheldon.

Il ſe contredit lui-même.

Sheldon rapporte avec toute la ſimplicité de la bonne foi, » que ce qui » augmente les richeſſes de ce Royaume ſont les pierres précieuſes, telles que » les rubis, les topaſes, les ſaphirs, les améthiſtes, &c., qu'on y comprend » ſous le nom général de rubis, & qu'on ne diſtingue que par la couleur, » en nommant un ſaphir, un rubis bleu; une améthiſte, un rubis violet, » un topaze, un rubis jaune. Cependant la pierre qui porte proprement le » nom de rubis eſt une pierre tranſparente, d'un rouge éclatant, & qui dans » ſes extrémites, ou près de ſa ſurface, a quelque choſe du violet de l'amé» thiſte (17). Sheldon ajoute que les principaux endroits, d'où les rubis ſe tirent, ſont une montagne voiſine de Cabelan ou Cablan, entre Siriam & Pegu, & les montagnes qui s'étendent depuis le Pegu juſqu'au Royaume de Camboya. On diſtingue dit-il, quatre ſortes de rubis, le rubis, le rubacel, le balais, & le ſpinel. Le premier eſt le plus eſtimé. Leur forme eſt ordinairement ronde ou ovale, & l'on en trouve peu qui ayent des angles. La valeur d'un rubis augmente à proportion de ſon poids, comme celle des diamans. Le poids dont les Peguans ſe ſervent pour les eſtimer, ſe nomme *Ratis*. Il eſt de trois grains & demi, ou de ſept huitiémes de carat (18).

Rubis & autres pierres du Pegu.

Il ne faut pas attendre de Sheldon, plus que des autres voyageurs, beaucoup de lumieres géographiques ſur les parties intérieures d'un Royaume où l'on a fait voir combien il eſt dangereux de pénétrer dans les terres. Mais il s'eſt attaché ſoigneuſement à s'inſtruire du caractere des Habitans & de leurs uſages. Les Peguans ſont plus corrompus dans leurs mœurs, qu'aucun autre peuple qu'il ait vû dans les Indes. Leurs femmes ſemblent avoir renoncé à la modeſtie naturelle. Elles ſont preſque nues; ou du moins leur unique vêtement eſt à la ceinture, & conſiſte dans une étoffe ſi claire & ſi négligemment attachée, que ſouvent elle ne dérobe rien à la vûe. Elles donnerent pour excuſe à Sheldon, que cet uſage leur venoit d'une ancienne Reine du pays, qui pour empêcher que les hommes ne tombaſſent dans de plus grands

Corruption extraordinaire des Peguans.

(14) Sheldon, *ubi ſup.* p. 585.
(15) Tavernier, *ubi ſup.* p. 291.
(16) *Ibidem.*
(17) Sheldon, p. 581.
(18) Un rubis qui ne peſe qu'un ratis, ſe vend vingt Pagodes; celui de deux, quatre-vingt-cinq Pagodes; celui de trois, cent quatre-vingt-cinq; celui de quatre, quatre cens cinquante; celui de cinq, cinq cens vingt-cinq; celui de ſix & demi, neuf cens vingt. Le Rubis qui paſſe ce poids, & qui eſt ſans défaut, n'a pas de valeur fixe. *Sheldon*, *p.* 580.

DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

déſordres, avoit ordonné que les femmes de la Nation paruſſent toujours dans un état capable d'irriter leurs deſirs (19).

Un Peguan, qui veut ſe marier, eſt obligé d'acheter ſa femme & de payer ſa dot à ſes parens. Si le dégoût ſuccede au mariage, il eſt libre de la renvoyer dans ſa famille. Les femmes ne jouiſſent pas moins de la liberté d'abandonner leurs maris, en leur reſtituant ce qu'ils ont donné pour les obtenir. Il eſt difficile aux Etrangers qui font quelque ſéjour dans le pays, de réſiſter à ces exemples de corruption. Les peres s'empreſſent de leur offrir leurs filles, & conviennent d'un prix qui ſe regle par la durée du commerce. Lorſqu'ils ſont prêts à partir, les filles retournent à la maiſon paternelle, & n'en ont pas moins de facilité à ſe procurer un mari. Si l'Etranger, revenant dans le pays, trouve la fille qu'il avoit louée, au pouvoir d'un autre homme, il eſt libre de la redemander au mari, qui la lui rend pour le tems de ſon ſéjour, & qui la reprend à ſon départ (20).

Mal-propreté des Maiſons & des Habitans.

Les maiſons des Peguans ſont d'une malpropreté qui paroît ſans exemple en Aſie. Ils ne font pas difficulté d'habiter dans une même chambre avec leurs porcs; & la plupart ſentent ſi mauvais, qu'on ne ſauroit en approcher ſans avoir l'odorat bleſſé (21). Leur couleur eſt baſanée, mais la plupart ſont d'aſſez belle taille.

Religion du Pegu.

Ils admettent deux principes, comme les Manichéens; l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal. Suivant cette doctrine, ils rendent, à l'un & à l'autre, un culte peu different. C'eſt même au mauvais principe que leurs premieres invocations s'adreſſent dans leurs maladies, & dans les diſgraces qui leur arrivent. Ils lui font des vœux, dont ils s'acquittent avec une fidélité ſcrupuleuſe, auſſi-tôt qu'ils croyent en avoir obtenu l'effet. Un Prêtre, qui s'attribue la connoiſſance de ce qui peut être agréable à cet eſprit, ſert à diriger leur ſuperſtition. Ils commencent par un grand feſtin, qui eſt accompagné de danſes & de muſique. Enſuite, quelques-uns courent le matin par les rues, portant du riz dans une main, & dans l'autre un flambeau. Ils crient de toute leur force, qu'ils cherchent le mauvais eſprit, pour lui offrir ſa nourriture; afin qu'il ne leur nuiſe point pendant le jour. D'autres jettent, par deſſus leurs épaules, quelques alimens qu'ils lui conſacrent. La crainte qu'ils ont de ſon pouvoir eſt ſi continuelle & ſi vive, que s'ils voyent un homme maſqué,

(19) Linſchot confirme ce recit & le détail ſuivant. Il ajoûte que les Nobles du pays font tenir leur place par un autre homme, pendant la premiere nuit de leur mariage, & que le Roi même ſuit cet uſage. » La coutume, dit-il, d'aucuns de ce Royaume, eſt de porter, entre leurs parties naturelles, entre la peau & la chair, une petite ſonnette de la groſſeur d'une noix, laquelle rend un ſon fort doux, & ſert à les retenir du péché contre nature, auquel ils ſont fort enclins. Quelques uns ont de maniere de coudre la Vergogne des petites filles, n'y laiſſant qu'un petit paſſage pour les néceſſités de nature, juſqu'à ce qu'elles ſoient parvenues en âge de maturité. Alors l'époux fait découdre la ſienne, & en tels cas uſent d'oignemens propres à la guériſon de la playe : ce que j'ai tenu au commencement pour fable; mais j'en ai été informé, tant par les Portugais converſans en ces lieux, que par les propres naturels du pays, qui me l'ont avéré. *Linſchot*, Edition d'Amſterdam, de 1638, page 31.

(20) Sheldon, p. 591.

(21) Ceux du pays de Pegu reſſemblent aux Chinois, excepté par la couleur, étant plus noirs que les Chinois, & plus blancs que les Bengalois. *Linſchot*, ubi ſuprà.

ils

ils prennent la fuite avec toutes les marques d'une extrême agitation, dans l'idée que c'eſt ce redoutable maître qui ſort de l'enfer pour les tourmenter. Dans la Ville de Tavay, l'uſage des Habitans eſt de remplir leurs maiſons de vivres au commencement de l'année, & de les y laiſſer expoſés pendant trois mois, pour engager leur tyran, par ce ſoin de le nourrir, à leur accorder du repos pendant le reſte de l'année (22). DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

Quoique tous les Prêtres du pays ſoient de cette ſecte, on y voit un ordre de religieux, qui portent comme à Siam le nom de Talapoins, & qui deſcendent apparemment des Talapoins Siamois. Ils ſont reſpectés du peuple; mais en-vain font-ils la guerre à des ſuperſtitions, auxquelles rien n'eſt plus oppoſé que leurs principes. Ils ne vivent que d'aumônes. La vénération qu'on a pour eux eſt portée ſi loin, qu'on ſe fait honneur de boire de l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains. Ils marchent par les rues, avec beaucoup de gravité, vêtus de longues robes, qu'ils tiennent ſerrées par une ceinture de cuir, large de quatre doigts, à laquelle pend une bourſe dans laquelle ils mettent les aumônes qu'ils reçoivent. Leur habitation eſt au milieu des bois, dans une ſorte de cages, qu'ils ſe font conſtruire au ſommet des arbres : mais cette pratique n'eſt fondée que ſur la crainte des Tigres, dont le Royaume eſt rempli. A chaque nouvelle lune, ils vont prêcher dans les Villes. Il y aſſemblent le Peuple au ſon d'une cloche ou d'un baſſin. Leurs diſcours roulent ſur quelque précepte de la Loi naturelle, dont ils croyent que l'obſervation ſuffit pour mériter des récompenſes dans une autre vie, de quelque extravagance que ſoient les opinions ſpéculatives auxquelles on eſt attaché. Ces principes ont du moins l'avantage de les rendre charitables pour les Etrangers, & de leur faire regarder ſans chagrin la converſion de ceux qui embraſſent le Chriſtianiſme. Quand ils meurent, leurs funérailles ſe font aux dépens du Peuple, qui dreſſe un bucher des bois les plus précieux, pour brûler leur corps. Leurs cendres ſont jettées dans la riviere; mais leurs os demeurent enterrés au pied de l'arbre qu'ils ont habité pendant leur vie (23). Talapoins du Pegu.

Outre la Doctrine du Manichéïſme, les Peguans ont d'autres dogmes, qui paroiſſent la détruire. Ils admettent, par exemple, une ſucceſſion éternelle de mondes, ſans création, avec un grand nombre de dieux pour les gouverner. Ils ont une ſi haute opinion de la ſainteté des crocodiles, qu'ils regardent comme un bonheur d'être dévorés par ces animaux (24). Les ſinges n'ont pas moins de part à leur vénération. Contradiction de la Doctrine des Peguans.

Sheldon ne donne point de Temples aux Peguans, ni de culte régulier; ce qui doit faire juger qu'un célébre Voyageur a compté mal-à-propos (25) l'Iſle de Mounay, entre les dépendances du Pegu. Ils n'ont, pendant l'année, dit Sheldon, que cinq Fêtes ſolemnelles, auxquelles ils donnent le Cinq Fêtes ſolemnelles, qui font tout le culte Religieux du Pegu.

(22) *Ibidem.* p. 592.
(23) *Ibidem.* p. 594.
(24) *Ibid.* p. 596.
(25) Cette Iſle, qui eſt voiſine du Cap de Nigraes, & que Pinto fait regarder comme un Sanctuaire de Religion, par la multitude de ſes Prêtres & de ſes Temples, devoit appartenir alors au Royaume de Martaban, dont le Roi de Brama fit la conquête; puiſque, ſuivant Pinto même, le chef des Prêtres ou des Raulins de l'Iſle, réſidoit à la Cour du malheureux Chambayna. *Voyez* ci-deſſus la Relation de Pinto. Balbi & Mandeſlo parlent d'une Moſquée au Pegu.

DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

nom Général de *Sapens*, mais qui ont chacune leur nom particulier. La premiere, qu'ils nomment *Giachie*, ſe célebre à ſix milles de la Capitale, & toute la Cour y aſſiſte avec beaucoup de pompe & de magnificence. La ſeconde, nommée *Catena-Giaimo*, a pour Théâtre la Capitale même, où les principaux Habitans dreſſent des pyramides, de différentes formes, autour deſquelles ils mettent pendant la nuit des flambeaux & des bougies, pour éclairer ceux qui vont rendre leurs adorations à la grande Idole. La troiſiéme, qui ſe nomme *Segienou*, ſe fait à l'honneur d'une autre Idole, ſous les yeux du Roi, de la Reine, & de leurs Enfans, qui doivent y aſſiſter dans des chars magnifiques. La quatriéme, à laquelle on donne le nom de *Daiche*, eſt la fête de l'eau. Elle conſiſte dans le plaiſir que toute la Nation, ſans excepter le Roi & la Nobleſſe, prend à ſe jetter de l'eau, dans les rues & dans les places publiques. On ne quitte point alors ſa maiſon, ſans être ſûr d'y revenir entiérement mouillé. Enfin la cinquiéme, qu'on appelle *Denon*, ne ſe célébre que ſur la riviere. C'eſt une courſe de Barques, qui reçoit beaucoup d'éclat de la préſence du Roi & de toute la Cour. Le premier prix de la viteſſe eſt une ſtatue d'or; & le ſecond, une ſtatue d'argent : tous les autres concurrens ſont expoſés à la raillerie des Spectateurs (*26*).

(*26*) Sheldon, *ubi ſuprà*, pages 589 & précédentes. Balbi & Mandeſlo, qui ont fait plus anciennement le même Voyage, n'ont pas étendu ſi loin leurs obſervations; mais, dans tout ce qu'ils rapportent du même Pays, ils s'accordent avec Sheldon.

VOYAGE
DE NICOLAS GRAAF,
SUR LE GANGE.

INTRODUCTION.

DE pluſieurs courſes, dont ce Voyageur Hollandois a publié différens Journaux, on a déja détaché ſes obſervations ſur Batavia, qui en font l'article le plus utile & le plus curieux (27). Son troiſiéme Voyage ne mérite pas moins le rang qu'il va prendre dans ce Recueil. Mais tous les autres ne contiennent que des noms & des événemens mille fois répetés, avec ſi peu d'ordre, & dans un ſtyle ſi ſec, qu'ils n'offrent pas plus d'agrément que d'utilité. Cependant le premier commence par un détail aſſez inſtructif ſur la diſcipline des Vaiſſeaux Hollandois, qui peut ſervir ici d'Introduction (28).

Ordre qui s'obſerve dans les embarquemens & ſur les Vaiſſeaux Hollandois.

Avant le départ, on fait une revûe générale des équipages, & chacun reçoit d'avance deux mois de ſes gages, quoiqu'ils ne commencent à courir que du jour où l'on a paſſé les Baliſes (29), c'eſt-à-dire, lorſqu'on a fait une lieue en mer. De ce jour, la Compagnie eſt obligée de ſatisfaire à l'engagement, & de laiſſer aux engagés les deux mois de gages, ſoit que la navigation ſoit continuée ou qu'elle ſoit ſuſpendue. Il arrive ſouvent qu'on eſt forcé de rentrer dans le Port & de s'y arrêter long-tems, par l'obſtination des vents, qui ne ceſſent point d'être contraires, par l'arrivée de l'hyver, qui amene les glaces, ou par d'autres accidens. On congédie quelquefois les équipages, pour éviter les frais; mais les gages, qu'ils ont reçus pour deux mois, ne peuvent leur être ôtés.

Deux ou trois jours après le départ, la Compagnie fait diſtribuer, par tête, cinq fromages de Hollande. Tout l'équipage d'un Vaiſſeau, à l'exception des Paſſagers & de ceux qui ſont exempts du ſervice, doit ſe rendre ſur le tillac, pour être diviſé en deux quartiers, qui ſe nommoient, du tems de Graaf, le quartier du Prince, & celui du Comte Maurice. On leur aſſigne leur département & leurs fonctions. Les noms, écrits en deux colomnes, ſont affichés au mât d'artimon ou de pouppe, avec l'ordre des emplois, le quartier de chacun, & l'heure de la garde, qui ſe nomme le quart. Le quartier du Prince a le premier quart. Le ſecond appartient à celui du Comte. C'eſt le Prevôt du Vaiſſeau, qui appelle à cette fonction. Elle dure quatre heures. On appelle au quart, près du grand mât, & le châtiment eſt rigou-

(27) Dans la deſcription de Batavia, au Tome VIII de ce Recueil.

(28) Imprimés à Amſterdam, chez Frederic Bernard, 1719, *in*-12.

(29) Ce ſont des tonneaux qui flottent ſur l'eau, pour marquer les ſables à la ſortie du Texel.

GRAAF. Introduction.

reux pour ceux qui s'y preſentent dans l'yvreſſe. Les ſables ſont d'une demie-heure, & toujours expoſés à la vûe de l'équipage. Lorſque le premier eſt écoulé, on donne un coup de cloche; deux coups, après l'écoulement du ſecond; & de ſuite en augmentant, juſqu'au huitiéme, qui acheve les quatre heures. Alors, le ſecond quartier vient relever l'autre.

Les ſoldats qui vont aux Indes ſont exempts du quart ſur le grand mât. Au retour, ils y ſont obligés comme les Matelots, s'ils ne ſe rachetent de cette fatigue en payant quinze ou vingt riſdales. Lorſque les malades ſont en grand nombre ſur un bord, on diſtribue les plus ſains, & le tour du quart revient plus ſouvent. La négligence, dans cette importante fonction, eſt punie de cent coups de corde. Celui qui manque de ſe rendre ſoir & matin à la priere, perd ſa ration d'eau-de-vie ou de vin. La priere eſt ſuivie du chant d'un Pſeaume; & la Compagnie fait preſent, pour ce pieux exercice, à chaque perſonne de l'équipage, d'un livre de Pſeaume en langue Hollandoiſe (30).

Il eſt défendu, ſous peine d'un châtiment exemplaire, de fumer la nuit; parce que dans l'obſcurité le feu peut prendre aiſément au branle d'un matelot. Pendant le jour, on entretient, ſur le tillac, autour d'un poteau, dix ou douze braſſes de meche, dont les équipages ſe ſervent pour allumer leur pipe.

On fait, chaque jour, trois repas; le premier, après la priere du matin; & l'on y diſtribue, à chaque Matelot, une petite meſure d'eau-de-vie, de la grandeur d'un verre commun. Le Samedi, chacun reçoit cinq livres de biſcuit, une petite meſure d'huile d'olive, deux petites meſures de vinaigre, & demie livre de beurre. C'eſt l'unique proviſion qu'on accorde d'un Samedi à l'autre : mais, dans cet eſpace, on donne, à trois repas, de la viande & du lard. Cette viande, qui le plus ſouvent eſt fort ſalée, n'eſt pas une nourriture délicate, & diminue d'un tiers en cuiſant. Pendant qu'on eſt ſur les Côtes de Hollande, on boit de la biere; ou plutôt, on en boit auſſi long-tems qu'elle dure. Enſuite, on reçoit, chaque jour, un pot d'eau, qui ſuffit ordinairement pour un homme. Mais lorſqu'on approche des Indes, ou lorſqu'on eſt commandé pour quelque Etabliſſement éloigné, cette portion diminue par degrés; & ſouvent l'eau devient ſi rare & ſi néceſſaire, qu'un Matelot perdroit plus volontiers cent florins que ſa ration (31).

La Juſtice des Hollandois eſt d'une extrême rigueur en mer. Comme le couteau eſt l'arme favorite de cette Nation, un Matelot, qui s'en eſt ſervi contr'un autre, eſt condamné à tenir la main contre le mât, auquel on l'attache en le perçant d'un couteau dans la chair des doigts; ou même dans la paume, ſi le crime eſt conſidérable. Enſuite, on lui laiſſe le ſoin d'arracher lui-même ſa main du mât. Celui qui frappe un Officier reçoit trois fois la calle, ſi l'on eſt en mer, & perd la main, ſi le crime s'eſt commis à terre. La calle expoſe beaucoup la vie d'un criminel, lorſqu'il touche de la tête à la quille du Vaiſſeau, ou lorſqu'il rencontre quelque ferrement. On attache quelques pierres peſantes à ſes pieds. On lui lie au bras une éponge imbibée d'huile, qui ſert à conſerver ſa reſpiration. Comme on ſait à combien de pieds le Vaiſſeau

(30) *Ibid.* p. 4.

(31) Page 5.

nâge, on le plonge, trois fois de ſuite, un peu au-delà de cette profondeur ; &, par le jeu des cordes, on le fait remonter autant de fois de l'autre côté (32). GRAAF. Introduction.

Le jeu eſt ſévérement défendu, à la réſerve de celui des Dames, qu'on permet pendant le jour : mais il n'y a point d'indulgence pour les dez & les cartes. En faiſant voile aux Indes, on exerce régulierement les ſoldats au maniment des armes. Les Flottes Hollandoiſes partent trois fois dans le cours de l'année, & c'eſt vers le tems de leur départ que ſe font les enrollemens. Un ſoldat, qui arrive à Batavia, eſt libre de renoncer à ſon premier engagement, pour en former un nouveau, qui conſiſte à ſervir dix ans dans les autres colonies Hollandoiſes. Mais cette condition eſt peu différente de l'autre ; car celui qui l'embraſſe n'a pas la liberté d'exercer le commerce, ni de choiſir le lieu qui convient à ſon inclination. Il eſt envoyé aux Moluques, ou dans quelque Fort, dont l'air n'eſt pas plus ſain : & s'il en ſort ſans congé, le moindre châtiment qui le menace eſt la perte de ſon bien. L'engagement au ſervice de la Compagnie dure cinq ans. Ceux qui ſont obligés de ſervir en mer ont plus de peine & moins de conſidération ; mais ils y trouvent d'ailleurs plus d'avantage. Il arrive rarement qu'on s'éleve à quelque poſte, ſans un talent extraordinaire, tel que d'écrire parfaitement, ou d'exceller dans quelque partie du commerce, ou de s'être fait des amis puiſſans. Ces difficultés doivent peu ſurprendre, s'il eſt vrai, comme Graaf le fait obſerver, qu'il ſe préſente aux Hollandois, pour les Indes, trois fois plus de ſoldats qu'ils n'en ont beſoin, & qu'ils ſe réduiſent ſouvent au choix de ceux qui apportent les meilleures recommandations. Avec quelques bonnes qualités qu'on entre à leur ſervice, on n'a point d'autre parti à ſe promettre que celui de ſoldat, à quatre Riſdales par mois & la nourriture, qui eſt également mauvaiſe à bord & dans les garniſons. Elle conſiſte en trente livres de riz crû, qui tiennent lieu de pain de munition, avec douze ſous & demi en argent. La moitié des gages eſt payée deux fois l'année, non en eſpeces courantes, mais en hardes ou en marchandiſes, qu'on paſſe aſſez haut. L'autre moitié court, & ne ſe paye qu'à la fin du ſervice, c'eſt-à-dire, après le retour en Hollande (33). Les Forts, où la Compagnie entretient des troupes, ſont ſi mal ſains, à l'exception de la Côte de Coromandel, Batavia, & quelques autres lieux, que l'ennui d'un ſi triſte ſéjour, joint au chagrin de ſe voir négligés, jette quelquefois les meilleurs Sujets dans un affreux deſeſpoir.

GRAAF. 1668. Départ de l'Auteur. Son arrivée à Batavia, d'où il paſſe au Bengale.

Graaf ne repréſente tous ces maux que pour les plaindre ; car la qualité de Chirurgien eſt un mérite ſi recherché ſur les Vaiſſeaux & dans tous les établiſſemens des Indes, qu'en attirant des careſſes & des diſtinctions, elle conduit ſouvent à la fortune ceux qui joignent un peu de conduite à beaucoup d'habileté. L'Auteur fait ſouvent remarquer qu'il jouiſſoit heureuſement de ces deux avantages. Il s'engagea, pour la troiſiéme fois, au ſervice de la Compagnie de Hollande en 1668, ſur *le jeune Prince*, vaiſſeau qui appartenoit à la chambre de Hoorn, & qui partit du Texel le 14 de Décembre. Sa navigation, juſqu'à Batavia, n'eut rien de plus remarquable que la mort de ſon

(32) *Ibidem.*

(33) Premier Voyage de Graaf, pp. 7 & précédentes.

GRAAF. 1668.

fils, que tous ſes ſoins ne purent guérir d'une fievre chaude, & qui ne reçut pas d'autre ſépulture que celle qui eſt en uſage ſur mer; ſpectacle aſſez triſte pour un pere, quoiqu'avec un peu de réflexion il doive lui paroître égal que ſon fils ſerve de pâture aux vers ou aux poiſſons (34).

1669. Revûe générale à Batavia.

En arrivant à Batavia, il fut témoin d'une cérémonie, qui fait honneur au bon ordre que la Compagnie entretient dans ſes Etabliſſemens. Toute la Bourgeoiſie de Batavia, les Officiers & les Trouppes, les Capitaines, Pilotes, Ecrivains, Conſolateurs & Chirurgiens des vaiſſeaux qui étoient à la rade, enfin tous les Européens de la Colonie Hollandoiſe, paſſerent en revûe ſur l'eſplanade du Château, devant le Général & les Conſeillers des Indes. Graaf n'ajoute point à quoi montoit ce dénombrement. Il fut bientôt nommé entre ceux qui devoient faire le voyage de Bengale. Dans cette route, il viſita quelques ports Hollandois de l'Iſle de Ceylan, & le Fort de Paliacate, ſur la Côte de Coromandel, d'où s'étant rendu près d'*Iſle de Gale*, à l'embouchure du Gange, & remontant ce fameux fleuve, quoique le courant y ſoit très-rapide, il mouilla heureuſement, le 9 d'Octobre, devant le Comptoir Hollandois d'Ougly (35).

Accès de piété du Grand-Mogol.

Pendant quelques mois qu'il y employa dans l'exercice de ſa profeſſion, un accès de zele pour le Mahométiſme porta le grand Mogol à faire publier, dans toute cette contrée, des ordres ſéveres contre l'idolatrie. Les Pagodes furent murées. On diminua les taxes des Mahométans, & celles des Payens furent augmentées. En même-tems ce Prince envoya de groſſes aumônes à la Mecque, & dépêcha d'autres ordres pour abolir tous les lieux publics de débauche. Mais Graaf obſerve que menant lui-même une vie fort déreglée dans ſon Palais, ſon exemple eut plus de force pour ſoutenir le regne du vice, que ſes Edits pour établir celui de la vertu.

Comptoir d'Ougly, d'où Graaf ſe rend à Caſſambar.

Les environs d'Ougly offrent un pays fort agréable, qui peut être comparé aux meilleurs Cantons de l'Aſie, pour la fertilité. Graaf en partit le 9 de Juin, par l'ordre du Directeur, pour ſe rendre au Comptoir de Caſſambar. En remontant le Gange, il paſſa devant pluſieurs Bourgs, tels que *Nata*, *Trippina*, *Amboa*, *Nedia*, *Lallamatti* & *Sedebat*. Le 14, étant arrivé à Caſſambar, il fut obligé, par un nouvel ordre, de remonter juſqu'à Patna, pour travailler à la guériſon du Directeur Jacob Sanderus, qui étoit depuis long-tems accablé de maladies. Mais, comme ſes talens ne ſe bornoient point à la Chirurgie, on le chargea de lever les plans des Châteaux, des Villes & des Palais les plus conſidérables qui ſe préſenteroient ſur ſa route. Le Directeur de Caſſambar, pour favoriſer cette entrepriſe en le traitant avec diſtinction, lui fit équiper une barque légere, dans laquelle on dreſſa, pour ſon logement, une tente fort commode. On lui donna douze rameurs, deux valets, un cuiſinier, un interprete; & pour écrivain, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Corneille Van-Voſterhof, qui devoit demeurer à Patna (36).

Commiſſion qu'il reçoit ſur le Gange.

Ville de Moxedabat.

Ces préparatifs retarderent ſon départ juſqu'au 10 de Septembre. Les premiers jours de ſa navigation ne lui offrirent que de méchans villages. Mais ſes yeux furent plus ſatisfaits en arrivant à *Moxedabat*, Ville aſſez grande, que le commerce a fort embellie. Elle eſt ſans murailles; mais on y voit une

(34) Troiſiéme Voyage, p. 40. (35) Pages 43 & précédentes. (36) Graaf, p. 46.

belle Place, qui ſert de marché, avec des arcades ſoutenues par des colomnes. La maiſon du Gouverneur eſt diſtinguée par la beauté de ſes édifices, & par un jardin fort agréable, au bord du petit Gange, qui eſt une branche du grand. Moxedabat eſt d'ailleurs une Ville bien peuplée, dont les Habitans font un grand commerce de ſoie & de toutes ſortes d'étoffes (37). GRAAF. 1669.

Les bords du Gange continuerent d'offrir, à Graaf, quelques Bourgs & pluſieurs villages, juſqu'à Ragi-Mohol, Ville également conſidérable par ſa grandeur & par l'abondance de ſes marchandiſes. En deſcendant ſur la rive, il fut conduit à la Cour de Kappado Moſelem, qui avoit toujours marqué beaucoup d'affection pour les Hollandois, & qui ne fit pas difficulté de lui accorder la permiſſion qu'il demanda de deſſiner la Ville & le Palais du Prince *Cha-Souſa*.

Ragi-Mohol & ſes fortifications s'étendent ſur le bord du Gange (38), qui eſt fort large dans ce lieu, & qui ſe partageant en pluſieurs bras, forme autant de petites rivieres. La Ville a pluſieurs édifices remarquables, tels que des Moſquées pour les Mahométans, des Pagodes pour les Idolâtres, un grand marché fort bien bâti; & du côté du Gange, un beau Palais avec un corps de logis pour les femmes. A l'extrémité de la Ville, vers la montagne, on voit les mazures de l'ancien Château, & les débris de l'ancienne Ville. C'eſt à Ragi-Mohol qu'on rafine l'argent de Bengale, & qu'on frappe les roupies. Les Hollandois ont obtenu la liberté d'y établir un Comptoir, mais peu conſidérable, derriere lequel ſont ſitués le Palais & les jardins du Prince Chaſouſa, frere d'Aurengzeb, qui occupoit alors le Trône de l'Indouſtan, & pluſieurs autres édifices dont la plûpart ont été ruinés par les guerres. Graaf deſſina le Palais du Prince dans toute ſon étendue, c'eſt-à-dire, avec ſes bâtimens & ſes jardins. On en donne la figure d'après lui (39).

Deſcription de Ragi-Mohol.

Graaf deſſine le Palais de Cha-Souſa, frere du Grand Mogol.

La forme générale du jardin eſt preſqu'un quarré parfait. Deux des côtés donnent ſur la riviere, & les autres ſur la campagne. La longueur de chaque côté eſt d'environ cinq cens pas. Tout l'eſpace eſt entouré d'un grand mur, orné de pluſieurs petites tours, d'une architecture agréable. Il eſt diviſé en cinq grandes parties, par des murailles fort hautes & fort épaiſſes. Chaque partie a ſes bâtimens, qui renferment diverſes chambres, avec des voutes

Jardins du même Palais.

(37) *Ibidem.*

(38) L'Auteur ne marque pas ſur quelle rive. On doit regreter auſſi que dans un Voyage ſi intéreſſant il n'ait pas obſervé les diſtances.

(39) On place ici l'explication des renvois, qui chargeroient trop la figure.

A. Bâtiment au mur de derrierre, où ſont les pompes & le réſervoir, d'où l'eau coule pour les jets d'eau.

B. Tour octogone, ſur laquelle le Prince monte lorſqu'il fait combattre les Eléphans.

C. Bain à trois tours, qui ne ſert qu'à l'uſage du Prince.

D. Grandes Salles avec leurs fontaines, joignant le mur du milieu.

E. Salle du Sallam, c'eſt-à-dire, grande piece où le Prince donne audience.

F. Appartement des femmes, qui eſt du côté de la Ville & du Comptoir Hollandois.

G. Grands eſpaces plantés d'arbres, & ornés de Cabinets répandus dans les intervalles.

H. Grand vivier, où l'on deſcend par quatre degrés de pierre.

I. Réſervoirs d'où partent les tuyaux qui ſe croiſent, & portent l'eau dans toutes les parties du Jardin.

K. Jardin du milieu, qui eſt plus haut de dix pieds que les autres, vouté par-deſſous, & plein de tuyaux.

GRAAF. 1669.

& des arcades d'un assez beau travail, les unes peintes & dorées, les autres chargées de sculpture, toutes soutenues par de grosses colomnes rondes ou octogones, dont les unes sont de bois, & les autres de pierre ou de cuivre. Chaque jardin a ses fontaines, où l'eau coule par divers tuyaux, qui se croisent avec beaucoup d'art. Elles sont de marbre & d'albâtre, ou de pierre bleue & blanche, & la plûpart ornées de figures d'animaux en marbre ou en bronze. En un mot, ce jardin est une des merveilles du pays, & seroit admiré dans tout autre lieu (40).

Pointe de Borregangel.

Après avoir employé 8 jours à visiter la Ville & le Palais, Graaf rentra dans sa barque, qui le conduisit à la pointe de *Borregangel*, ainsi nommée, parce qu'elle est la premiere pointe d'une montagne qui s'avance dans le grand Gange. Elle est couverte d'arbres, au-dessous desquels on trouve un petit village, avec un caravanseras pour les Voyageurs.

Gingiparsaat.

Au-dessus de Borregangel, l'Auteur passa devant plusieurs villages, entre lesquels on lui fit distinguer *Gingiparsaat*, renommé par la multitude de ses Forgerons & de ses Charpentiers. On y construit plusieurs sortes de bâtimens pour la navigation. Il eut ensuite la vûë de diverses Places, telles que *Rampour*, *Thiena*, *Jagarnatpour*, *Siabatpour*, Katjoka, & Goërassi, après lesquelles il arriva devant la seconde pointe, qui se nomme *Panthi*, & qui s'allonge, comme la premiere, jusqu'au bord du Gange. On découvre, sur la pointe de Panthi & sur le haut de la montagne, un tombeau Mahométan, entouré d'un mur, & un petit village accompagné de quelques jardins. Au pied, sur le bord même de la riviere, on voit un grand Tamarin qu'on a pris soin d'environner d'un ouvrage de maçonnerie, & qui a de loin l'apparence d'un bastion. L'autre côté du Gange offre un village nommé *Laigola*, & les ruines d'un ancien jardin.

Pointe de Panthi.

Pointe de Patrigatti.

En continuant de remonter, Graaf vit encore, sur les deux rives, quelques bourgs & quelques villages, jusqu'à *Patrigatti*, qui est la troisiéme pointe de la montagne. Cette pointe n'est qu'un roc escarpé, qui descend du sommet de la montagne jusques dans la riviere. Sur le bas, on a trouvé l'art de bâtir une mosquée, qui est environnée d'une muraille blanche. A peu de distance, on voit quelques arbres, au-dessous desquels les Idolâtres ont construit une pagode, qui sert de retraite à quelques Fakkirs. Graaf ne put résister à la curiosité de visiter plusieurs rochers de différentes grandeurs, sur lesquels il fut surpris de voir diverses figures, & des caracteres qu'il lui fut impossible de lire. Il observa, dans la montagne, quantité de cavernes, ou de souterrains, qui la traversent. Quelques-unes étoient habitées par des Fakkirs. Il en vit un qui demeuroit seul, dans un de ces antres, où il prioit dévotement, en offrant quelques fleurs qu'il arrosoit d'eau & murmurant quelques paroles. Tous les efforts de Graaf & de ses gens ne purent troubler sa priere, ni lui faire rompre le silence dont il faisoit peut-être un point de sa religion (41).

Antres des Fakkirs.

Quatriéme pointe du Gange.

Plus loin, mais aussi avec peu d'attention à marquer les distances, l'Auteur parvint à la quatriéme pointe, qui se nomme *Jangira*, ou *Gehanguir*, & qui a beaucoup de ressemblance avec les précédentes. Elle a vers le bas, quelques habitations, avec des jardins; & presqu'au sommet une mosquée.

(40) *Ibidem.* p. 49.

(41) *Ibidem.* p. 50.

De

PALAIS ET JARDINS DE CHA SOUSA PRINCE DE RAGI MOHOL

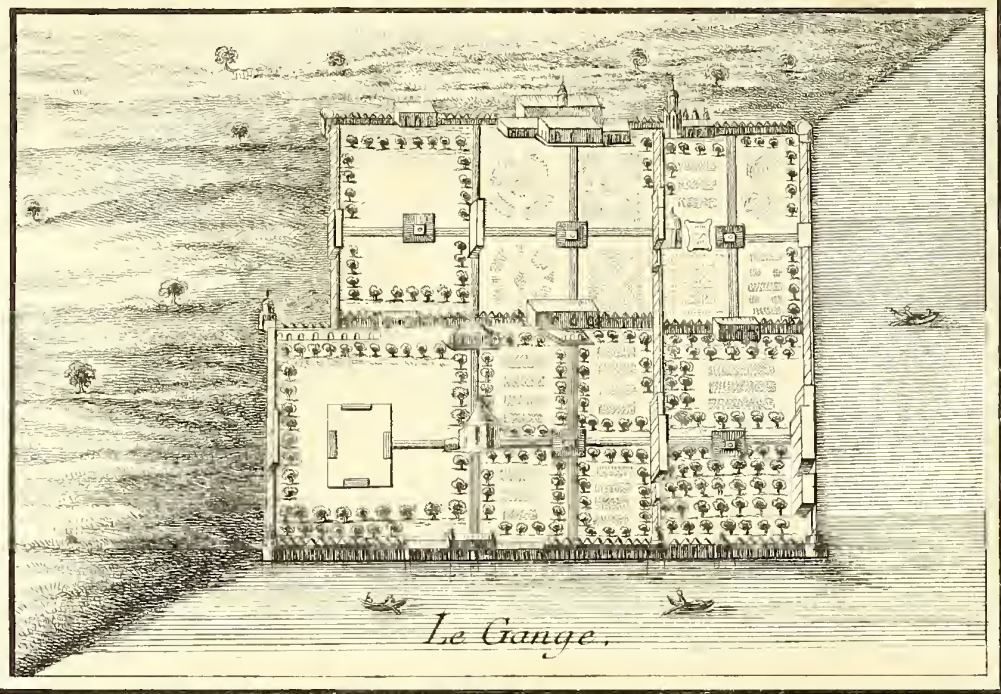

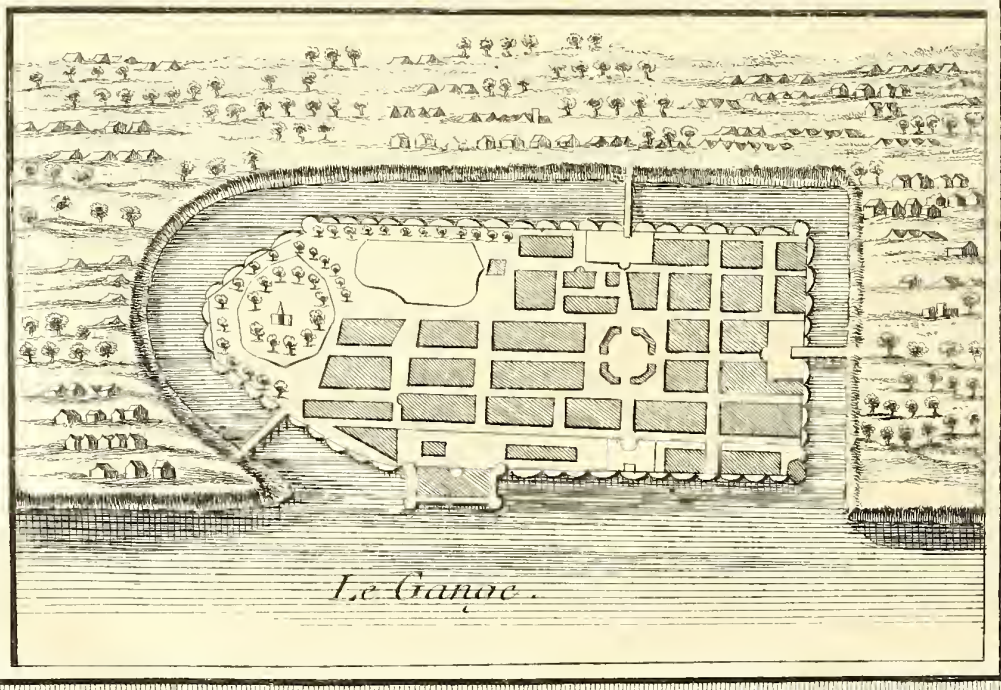

PLAN DE LA VILLE DE MONGHER

T. IX. N. XI.

De l'autre côté, on apperçoit quelques pauvres cabanes. Mais ce que cette pointe a de plus remarquable, c'eſt un grand rocher, éloigné du rivage d'environ quatre cens pas, qui forme un demi-cercle, de ſix cens pas de diametre par le bas, & de deux mille par le haut. Du côté qui regarde la riviere, il eſt tout-à-fait eſcarpé, & véritablement inacceſſible; mais en dedans, au contraire, il eſt aſſez uni. L'Auteur le compare à la montagne de Gibraltar, qu'il avoit vûe dans ſa jeuneſſe. Sur ce rocher, on voit à ſoixante pas de hauteur, une Pagode entourée d'un mur, à laquelle on monte par quelques dégrés. Le ſommet contient quelques habitations de Pelerins. Entre la pointe de Jangira & le rocher, paſſe un ruiſſeau dont le cours eſt ſi rapide, ſur-tout lorſqu'il eſt enflé par les pluies, qu'on ne le traverſe pas ſans danger. De ce lieu, Graaf prit plaiſir à faire le chemin à pied juſqu'à Gorgate. C'eſt une promenade agréable. Il viſita les ruines d'un ancien Palais de Gehangir, biſayeul d'Aurengzeb, dont la quatriéme pointe du Gange a tiré ſon nom. Cet édifice, quoiqu'à demi détruit par les guerres civiles, conſerve encore dans ſes murs, dans ſes arcades & ſes colomnes, un reſte de grandeur qui excite de l'admiration. Gorgate eſt un aſſez grand village, à deux lieues de Jangira. On y paſſe un pont de pierre de huit arches, défendu aux deux bouts par une tour octogone. Ce pont, qui n'a pas moins de trois cens pas de long, paſſe pour l'ouvrage du fameux Tamerlan, & porte en effet de grandes marques d'antiquité. Graaf étant retourné à ſa barque, paſſa devant les villages de Kattai, Golle, Killoupar, Haelpour, Manci, Hermincora, & découvrit enſuite une grande Ville qui ſe nomme *Mongher*.

GRAAF. 1669.

Gorgate, ancien Palais de Gehangir.

En approchant de cette place, la beauté de ſes murs qui ſont de pierre blanche, ſes châteaux, ſes moſquées, & les autres édifices qu'on apperçoit de la riviere, lui en firent prendre une ſi haute idée, qu'il entreprit de la viſiter. Il deſcendit avec ſon Ecrivain & ſes deux valets, pour faire le tour des foſſés. Mongher a preſque la forme d'un arc, dont le Gange paroît la corde. Graaf compta ſes pas, en faiſant le tour de la Ville, depuis une pointe de l'arc juſqu'à l'autre. Il en trouva douze mille cinq cens. La fidélité qu'il devoit aux ordres du Directeur de Caſſambar lui fit écrire cette obſervation ſur un papier. Il y joignit le nombre des portes & des petites tours, qu'il avoit comptées avec le même ſoin, leur diſtance entr'elles, & tout ce qui lui avoit paru mériter de l'attention. Mais quelque précaution qu'il eût obſervée, il n'avoit pu ſe dérober à la vûe des gardes d'une grande porte qui regarde les terres. Ils le ſuivirent. Ils l'arrêterent. Sa barque, qui étoit à quelque diſtance de la Ville, fut arrêtée auſſi par quelques Soldats.

Graaf arrive à Mongher & veut obſerver cette ville.

Il fut mené au Gouverneur, dont le Palais n'étoit pas éloigné de la même porte, & donnoit ſur une piece d'eau aſſez ſpacieuſe, proche de la grande moſquée. Cet édifice avoit quinze tours. Le Gouverneur nommé *Miſa Mahamet*, More de haute taille & d'un air impoſant, étoit au milieu de ſes Conſeillers, vêtu magnifiquement, aſſis ſous un fort beau dais & ſur des tapis très-riches. Il avoit près de lui deux boëtes, l'une pour le tabac, & l'autre pour le betel. Après avoir regardé les deux Hollandois d'un air ſévere, il leur ordonna de s'aſſeoir au de-là des tapis. Il continua de les regarder aſſez long-tems. Enfin il leur demanda d'un ton fort rude, de quelle nation ils étoient, d'où ils venoient, & dans quelle vûe ils s'étoient approchés de la Ville. Ils

Il eſt arrêté & conduit au Gouverneur.

GRAAF. 1669.

répondirent qu'ils étoient Hollandois ; que leurs maîtres les envoyoient à Patna ; & qu'ils avoient quitté leur barque pour acheter quelques proviſions dans Mongher. Mais pourquoi vous a-t-on vûs faire le tour de nos murs, reprit le fier Indien, & porter ſi ſoigneuſement les yeux ſur nos baſtions & ſur nos portes ? Quel eſt votre deſſein ? Qu'avez-vous écrit ſur un papier ? En même-tems, il leur donna ordre de lui remettre ce qu'ils avoient écrit. Mais, avec autant d'adreſſe que de prudence, Graaf cacha dans ſon ſein le papier qui contenoit ſes remarques, & préſenta au Gouverneur un écrit dont il n'avoit rien à redouter. On ne laiſſa pas de le fouiller, & de tirer de ſes poches, un compas & un quart de cercle. Cependant, après avoir conſidéré fort attentivement ces deux pieces, ils les lui rendirent, ſans comprendre ce que c'étoit, ni quel pouvoit être leur uſage. Alors, il leur demanda la permiſſion de retourner à ſa Barque, & de continuer ſon voyage à Patna. Mais on lui répondit qu'il falloit paſſer la nuit à Mongher, & qu'ils la paſſeroient en lieu de ſûreté, eux & leur Barque. La fin du jour ayant fait ſéparer le conſeil, ils furent jettés tous deux dans une priſon fort puante, où ils n'eurent pas d'autre lumiere que celle d'une lampe. Ils s'y trouverent confondus avec des voleurs & des aſſaſſins, qui attendoient le châtiment de leurs crimes (42).

Comment il eſt interrogé.

Il eſt confondu avec des Brigands dans une affreuſe Priſon.

Le lendemain, vers midi, quelques ſoldats vinrent les prendre, & les conduiſirent au Conſeil. Le Gouverneur leur demanda quel Pays étoit la Hollande ? qui la gouvernoit ? quelle étoit leur Religion ? & s'ils croyoient au Prophête Mahomet. Ils répondirent, par leur Interpréte, que la Hollande étoit un pays riche & puiſſant, rempli de grandes villes & de beaux villages, où le Commerce floriſſoit, & d'où l'on envoyoit ſans ceſſe un grand nombre de Vaiſſeaux dans toutes les parties du monde ; qu'on y vivoit ſous le Gouvernement des Etats, & qu'on y croyoit à Jeſus-Chriſt, fils de Dieu, & Rédempteur des hommes. » Vous ne croyez donc pas au Prophête Maho- » met, reprit ardemment le Gouverneur ? Je m'en étois défié. Vous êtes » donc pires que ces chiens « ; en montrant ſes gardes, qui étoient des idolâtres du Pays. Après quelques autres diſcours, Graaf revint à le ſupplier de leur rendre la liberté de partir dans leur Barque, parce que les affaires qui l'appelloient à Patna étoient preſſantes, & parce que le jeune homme, qui l'accompagnoit, ſe trouvoit fort mal du miſérable cachot où il avoit paſſé la nuit. On lui répondit que s'ils y mouroient l'un & l'autre, on prendroit ſoin de les jetter dans le Gange, pour les faire retourner au Bengale, d'où ils ſe diſoient venus ; mais qu'ils ne partiroient point avant qu'on eût écrit au Mogol, & qu'on eût reçu ſes ordres. Auſſi-tôt, ils furent enfermés dans une autre priſon, vis-à-vis de la premiere, fort près du Cimetiere de la Moſquée. C'étoit une Chapelle quarrée, qui n'avoit guéres plus de quatre pas d'étendue. L'épaiſſeur des murs étoit de trois pieds, & l'entrée en avoit deux de large. Deux trous, défendus par des barreaux, ſervoient de fenêtres ; & le toît, qui étoit rond, avoit la forme d'une cloche. Ce petit édifice étoit environné de tombeaux. Les deux Hollandois y furent gardés nuit & jour par quelques ſoldats, armés d'arcs, d'épées & de boucliers. Leurs Valets eurent néanmoins la permiſſion de les viſiter, & celle de leur acheter tout

Seconde interrogation.

Sa Priſon eſt changée.

(42) *Ibid.* p. 53.

ce qui étoit néceſſaire à leur ſubſtance. Une infinité d'Habitans venoient les obſerver, par les deux trous qui leur ſervoient à reſpirer l'air. Quelques-uns leur témoignoient de la compaſſion. D'autres les traitoient de chiens, d'eſpions, & de traîtres qui menaçoient la ſûreté du Pays. Graaf eut d'abord la liberté d'écrire à Ragi-Mohol, à Caſſambar & à Patna; mais enſuite, cette faveur fut ſupprimée. GRAAF. 1669.

Troiſiéme interrogation.

Quelques jours après, on le fit reparoître au Conſeil, ſans être accompagné de l'Ecrivain, qui étoit fort mal, & que ſa jeuneſſe faiſoit d'ailleurs excuſer. Toutes les accuſations tomboient ſur Graaf, parce qu'on l'avoit vû fort attentif à conſidérer la ville, & qu'il avoit écrit ſes obſervations. » On » lui demanda d'où lui étoit venu la hardieſſe de venir à Mongher, d'en » faire le tour & d'obſerver les murs; s'il ne ſavoit pas que c'étoit une » ville frontiere, ſur laquelle il n'étoit pas permis à des Etrangers de jet- » ter les yeux? que c'étoit l'ordre du Mogol; que par conſéquent nous étions » tombés dans ſa diſgrace, & devenus dignes d'un châtiment ſi rigoureux; » que pour le même crime, un Nabab avoit fait attacher depuis peu un » *Timideor* ſur une planche & l'avoit fait ſcier par le milieu du corps. Il » ajouta: Vous vous dites Hollandois; nous ne connoiſſons point votre Na- » tion. Vous êtes de ruſés Portugais, des coquins, que le rebelle Sevagi » employe pour nous obſerver, dans le deſſein de venir ſurprendre la ville (43). En vain Graaf prit le Ciel à témoin de ſes intentions. On le menaça du gibet, ou de l'attacher au tronc d'un arbre, & de le tuer à coups de fléches. Il fut reconduit à ſa priſon, où la rigueur de ſes gardes & les outrages de la populace ne firent que redoubler. Cependant il ne pouvoit croire qu'on attentât à ſa vie, ſans avoir reçu des éclairciſſemens ſur ſon voyage, & des ordres du Grand-Mogol. L'Ecrivain ſe croyoit menacé de la mort, & cette crainte l'affoibliſſoit encore plus que ſa maladie. Graaf l'exhortoit à la conſtance & le ſoutenoit par ſes raiſonnemens (*).

Dans l'excès de leurs peines, ils reçurent beaucoup de conſolation d'une lettre, qui leur fut remiſe par leurs Valets. Elle étoit de Jacob *Verburg*, Directeur d'Ougly. Il leur marquoit qu'on avoit appris, au Comptoir, la nouvelle de leur infortune; qu'ils ne devoient pas manquer de courage; qu'on avoit écrit, en leur faveur, au Nabab de Patna; & qu'on étoit réſolu de ne rien épargner pour leur délivrance. Une autre lettre qu'ils reçurent, le jour ſuivant, du Directeur de Soëpra, leur faiſoit les mêmes promeſſes. Quatre jours après, le Gouverneur de Mongher reçut lui-même un ordre du grand Nabab de Patna, qui le preſſoit de lui envoyer les deux Hollandois qu'il retenoit dans ſes priſons. Ils ſe crurent libres. Cependant le Gouverneur différa d'obéir, ſous prétexte qu'ayant écrit à la Cour d'Agra, il devoit attendre la réponſe du Mogol. Mais il n'eut pas la hardieſſe de les maltraiter plus long-tems. Il leur laiſſa même la liberté de ſe promener dans la ville, ſans autre condition que d'être accompagnés de quelques ſoldats, & de revenir coucher le ſoir dans leur priſon. Un de leurs Valets ayant publié que Graaf étoit un Chirurgien fort habile, cette qualité, qui eſt fort eſtimée des Indiens, lui attira bien-tôt plus de conſidération qu'il n'avoit eſſuyé d'in-

La qualité de Chirurgien fait reſpecter l'Auteur.

(43) Page 56. Voy. l'Hiſtoire de Sevagi, dans la Relation de l'Eſtra. (*) *Ibid.* p. 57.

GRAAF. 1669.

sultes. Le Gouverneur même se hâta de le faire appeller, & lui fit des excuses de sa rigueur. Quoi ? vous êtes Chirurgien ? lui dit-il. Eh ! pourquoi ne m'en avertissiez-vous pas ? Il le supplia de voir son Neveu, qui étoit incommodé depuis long-tems de la poitrine. Il lui promit de grandes récompenses. Graaf saisit l'occasion de se faire respecter. Sans refuser ses conseils, il répondit qu'il n'avoit avec lui, ni ses instrumens, ni ses remédes; & voyant en effet le malade, il déclara que sa langueur venoit d'un ulcere au poumon, mal incurable, pour lequel l'oncle & le neveu devoient prendre patience, comme il la prenoit lui-même à l'égard de sa prison. Quelques secours heureux, qu'il distribua dans la ville, acheverent d'autant mieux sa vangeance, que deux jours après, un second Courier du Nabab apporta, au Gouverneur, l'ordre de faire partir sur le champ ses deux Prisonniers; sans quoi il étoit menacé d'être conduit lui-même à Patna, pour y être puni comme un Rebelle. Il ne lui resta que le parti de la soumission, qui parut couter beaucoup à sa fierté.

Comment il est vangé du Gouverneur.

Pendant quelques jours, que Graaf avoit employés à se promener dans la Ville, il avoit ajouté de nouvelles observations à celles qui avoient causé sa disgrace. Il répéte que cette Place est d'une beauté singuliere. Le Gange baigne d'une côté le pied de ses murs. Du côté de la campagne, elle est presque ronde. Ses fossés sont larges & profonds, mais secs dans tous les tems où la riviere n'est pas fort haute. Elle a quatre portes, dont celle qui regarde l'Orient est la principale. On y entre par deux ponts-levis, après lesquels on passe un guichet, qui est suivi d'un grand espace quarré & ceint de murs, d'où l'on sort par une autre porte. Les deux côtés de cette porte offrent deux grandes figures de pierre, qui représentent deux Eléphans, chacun monté d'un homme armé. Les portes du Sud & de l'Oueſt ressemblent beaucoup à la premiere : mais celle du Nord est moins grande & moins ornée. Près de la porte du Nord, on voit, sur une petite élévation, quelques arbres, une pagode, & divers tombeaux, d'où la vûe donne sur un grand vivier. Le centre de la Ville, dans l'endroit où plusieurs rues se croisent, est occupé par un très-beau Kettera (*), de forme octogone, environné de plusieurs belles maisons qui ont de petites tours. Toutes les rues de la Ville vont d'une porte à l'autre, & se croisent au Kettera. Le côté de la riviere présente un beau Château, avec le Palais des anciens Rois, le logement de ses femmes, & plusieurs autres Bâtimens d'une magnifique apparence. Devant la Porte Orientale, c'est-à-dire, au-dehors, on a formé un grand marché, où l'on vend sans cesse toutes sortes de viandes, de volaille, de poisson, & de fruits. C'est aussi le poste de la grande garde. Cette Ville ayant été fort mal traitée dans les guerres de 1657 & 1658, on s'occupoit encore à relever ses Bâtimens. Les Magistrats & les principaux Habitans font profession du Mahométisme. Tout le reste est livré à l'Idolâtrie. La garnison étoit composée de cinq cens hommes de pied, & de mille chevaux. Quoiqu'on parle, à Mongher, une langue propre au pays, que Graaf nomme le haut More, on y employe les caracteres Persans pour l'Ecriture. La plûpart des Habitans n'ont pas d'autre occupation que le Commerce. Hors de la Ville,

Description de Mongher.

(*) L'Auteur n'explique point ce que c'est qu'un Kettera; mais il paroit ailleurs que c'est la Bourse des Marchands.

& sur le bord même des Fossés, on voit un grand nombre d'édifices, qui servent de demeure & d'atteliers à quantité d'ouvriers & d'artistes. On y fabrique toutes sortes d'ouvrages & de marchandises. C'est une espece de Fauxbourg, sans aucune apparence de régularité.

GRAAF. 1669.

Graaf reçut, dans sa Barque, six soldats qui devoient lui servir d'escorte jusqu'à Patna : mais la crainte d'être punis, par le Nabab, de la mauvaise conduite de leur Gouverneur, en fit déserter quatre avant la fin du Voyage. Le troisiéme jour de leur navigation, les deux Hollandois rencontrerent une petite Flotte, qui portoit les équipages & les vivres d'un corps de troupes qui suivoit les bords du Gange. Elles consistoient en douze cens Cavaliers fort bien équipés, quarante Chameaux, six Eléphans, quantité de Bœufs, & quelques bataillons d'Infanterie. Cette petite armée, qui appartenoit à Mir-Amarting, Prince Idolâtre, venoit de la Montagne d'Assang, avec ordre de se rendre aux environs de Delli & d'Agra, pour marcher contre le Rebelle Sevagi, avec l'armée du Grand-Mogol. La Barque de Graaf ne pouvant avancer beaucoup plus vîte, il eut l'occasion, dit-il, de faire, pendant quelques jours, des remarques assez curieuses ; mais il négligea de les écrire. Enfin, perdant de vûe ces troupes, il passa par les Villages de *Detiapour*, *Mokava*, *Monareck*, *Noada*, *Baar*, *Bander-Bana*, *Fathoa*, & par d'autres lieux, dont Baar & Bander-Bana sont les plus considérables. Il y vit quantité de Pagodes & de belles Mosquées. De Fatoha, il se rendit à pied par un chemin fort agréable, en suivant le bord du Gange, au Palais de Sestakan, Nabab de Patna, où l'on ne fit pas difficulté de lui laisser visiter à loisir les Edifices & les Jardins (44).

Route de Graaf depuis Mongher jusqu'à Patna.

Palais de Sestakan.

De-là, continuant sa marche, par un chemin bordé de Jardins très-agréables, il arriva au Fauxbourg de Patna. La perspective de cette ville lui parut charmante. A son arrivée, il fut conduit au Comptoir Hollandois par un Baniane, qui l'occupoit alors pour la Compagnie de Hollande. Aussi-tôt que le Conseil de Patna en fut averti, il envoya au Comptoir un Sécretaire & quatre Députés, avec ordre de saluer les deux Hollandois, & de recevoir, de leur bouche, d'exactes informations sur le traitement qu'ils avoient essuyé à Mongher. Graaf n'eut pas besoin de consulter son ressentiment, pour faire un récit peu favorable au Gouverneur.

Pendant quelques jours de repos qu'il prit à Patna, la curiosité de connoître une Ville si célébre par son Commerce, lui fit acheter un habit More, sous lequel il entreprit de la visiter dans toutes ses parties, avec le soin d'écrire fidélement ses observations. Il se fit accompagner de son Interpréte & d'un seul Valet (45).

Description de Patna.

La Ville de Patna est située fort près du Gange, comme un grand nombre d'autres Places, dont les Habitans ont voulu se procurer cette commodité, pour leurs bains & leurs purifications. Elle est défendue par un grand Château, revêtu de Boulevards & de Tours. On y voit de belles Maisons, des Mosquées, des Jardins, des Pagodes & d'autres Bâtimens somptueux. Sa situation est sur une hauteur, pour éviter les grandes inondations du Gange. On monte, du rivage à la ville, vingt, trente, &, dans quelques en-

(44) *Ibid.* pages 62 & précédentes.

(45) *Ibidem.*

GRAAF. 1669.

droits, quarante degrés de pierre. Du côté de la terre, elle eſt flanquée d'un grand nombre de Redoutes & de Tours, qui ſervent néanmoins à l'orner plus qu'à la défendre. D'une extrêmité de la Ville à l'autre, régne une grande rue, bordée de boutiques, où l'on trouve toutes ſortes de marchandiſes & d'Ouvriers. Cette rue eſt traverſée de pluſieurs autres, dont les unes aboutiſſent à la Campagne, & les autres vers le Gange. Dans la plus haute partie de la Ville, on voit une grande Place, qui ſert de marché, un très-beau Palais, où le Nabab fait ſa demeure, & un grand Kettera, où s'aſſemblent les Marchands de diverſes Nations, avec des montres de toutes leurs marchandiſes (46).

Graaf part pour Soëpra.

Après avoir ſatisfait ſa curioſité dans la Ville, Graaf retourna au Palais du Nabab Seſtakan, pour en admirer encore une fois les jardins & les fontaines; mais il s'en épargne la deſcription, parce qu'il leur trouva beaucoup de reſſemblance avec ceux de Ragi-Mohol. Graaf fut preſſé de quitter ce beau lieu, par une Lettre de Sanderus, qui l'attendoit impatiemment à Soëpra, dernier Comptoir de la Compagnie ſur le Gange. Etant remonté ſur cette riviere, il ne ceſſa plus de voir un pays fort peuplé, juſqu'à la fameuſe Moſquée de *Monera*, dont on lui avoit raconté beaucoup de merveilles. Monera n'eſt en lui-même qu'un miſérable village, éloigné d'une demie lieue du Gange, & ſes Habitans ne ſont que de pauvres Laboureurs. Ce canton étoit autrefois deſert. Mais un célebre Fakkir, nommé Iha-Monera, remarquant la fertilité naturelle du terroir, qui ne ſervoit de retraite qu'aux tigres, aux loups & aux chiens ſauvages, maudit ces dangereux animaux, les chaſſa par la force de ſes prieres, & bâtit dans le même lieu une petite Chapelle, où il fit quantité de miracles. La réputation de ſa ſainteté lui ayant attiré beaucoup d'aumônes, ſon valet trouva de ſi groſſes ſommes après ſa mort, qu'il fit bâtir à ſa mémoire une moſquée magnifique, qui ſert de retraite à quantité de Fakkirs (47).

Fameuſe Moſquée de Monera & ſon origine.

Deſcription de ceste Moſquée.

C'eſt un bâtiment quarré, qui eſt environné d'arcades & de colomnes. Le toît en eſt rond, & couvert, avec beaucoup d'art, de petites pierres jaunes & bleues. Chaque angle offre une petite tour, dont le toît eſt de la même forme & de la même couleur que le grand. Tout cet édifice eſt entouré d'un mur haut de dix pieds, & long de cent quarante pas ſur chaque face. La principale entrée eſt une très-belle porte de pierre, devant laquelle on a placé une piece de canon, forgée de pluſieurs barres de fer, qui tire huit livres de balle. De l'autre côté de la moſquée, on voit un grand vivier bordé d'arbres, où l'on deſcend par ſept ou huit marches, & dont les rives ſont couvertes d'un grand nombre de tombes. On y a bâti une autre moſquée, plus petite que la premiere, près de laquelle on admire un Eléphant de pierre, qui tient un aigle avec ſa trompe, & dont on vante la vertu contre le tonnerre, les éclairs & le mauvais tems. On trouve ſans ceſſe autour de ce lieu, une infinité de Fakkirs, qui débitent leurs fables aux pelerins, & qui en tirent de l'argent par diverſes ſortes d'impoſtures. Les uns font leur réſidence habituelle dans la Moſquée. Les autres courent le pays en troupes, armés de bâtons, avec des enſeignes & des banieres. Ils ſont quelquefois nuds, quelquefois vêtus

(46) Page 63.

(47) Page 64.

bizarrement, & ſouvent couverts de cendres, pour ſe donner un air de pénitence qui les rend effroyables. Dans tous les villages & dans les villes mêmes de leur paſſage, les Habitans ſont obligés de leur fournir des vivres, pour ſe garantir de leurs brigandages (48). GRAAF. 1669.

L'arrivée de Graaf à Soëpra, la guériſon du Directeur Sanderus, & quelques petits évenemens de guerre & de commerce, enrichiſſent peu le reſte de cette relation. Le Comptoir de Soëpra n'a pour objet que l'opium & le ſalpêtre, qui ſont en abondance dans ce canton. Le bâtiment des Hollandois répond, par ſa grandeur, à l'importance de ce négoce. C'eſt un quarré long, dont la longueur s'étend ſur le bord du Gange, avec une tour à chaque coin. Il eſt diviſé en trois corps, dont l'un eſt accompagné d'un très-beau jardin. Celui du milieu contient le magaſin, & de fort beaux appartemens pour les Chefs. Le troiſiéme eſt le lieu du travail, où l'on cuit & l'on purifie le ſalpêtre. Au de-là du chemin, les Directeurs ont fait bâtir des écuries d'une aſſez grande étendue, qui portent, en langage du pays, le nom de *Place du bois* (49). Comptoir de Soepra, pour l'opium & le ſalpêtre.

Après avoir employé près de deux ans dans les Comptoirs de ſa nation, Graaf quitta celui d'Ougly, le 20 Novembre 1671, ſur un vaiſſeau deſtiné pour la Perſe. Mais, en paſſant ſous la côte de Ceylan, le bâtiment fut jetté, par un orage, dans le Port Hollandois de Colombo. L'Amiral de la Haie, dont on a lu l'Expédition au tome VIII de ce recueil, donnoit alors la loi ſur ces mers, avec une eſcadre de douze vaiſſeaux François. Graaf ayant abandonné le deſſein du voyage de Perſe, eut l'occaſion, avant ſon retour en Hollande, qui fut differé juſqu'à l'année ſuivante, d'apprendre les révolutions qui venoient d'arriver à Goa, & les premieres avantures du célebre Dom Pedre de Caſtro. Mais comme il ne devoit ſes informations qu'à la renommée, on verra plus volontiers les mêmes évenemens dans le récit d'un voyageur François, que le hazard rendit témoin d'une partie de ce qu'il raconte, & qui n'a pas le même intérêt qu'un Hollandois à décrier la conduite des Portugais dans les Indes. J'ai pris ſoin de renvoyer ici cette partie (50) du voyage de Carré, pour ſuppléer aux omiſſions de Graaf, par quelques obſervations hiſtoriques, qui conviennent à la fin de ce volume. 1671.

§ I.

Etat des Portugais aux Indes Orientales, en 1670, & l'Hiſtoire de Dom Pedre de Caſtro.

LEs Guerres, entre l'Eſpagne & le Portugal, avoient épuiſé d'hommes deux Etats qui ſe trouvoient déja fort dépeuplés, par les grandes colonies que l'un & l'autre avoient envoyées dans les deux Indes. Ce qui leur reſtoit d'Habitans ſuffiſoit à peine, pour la culture des terres & pour l'entretien du commerce intérieur. Ainſi l'on étoit fort éloigné, dans les deux nations, de pouvoir envoyer du ſecours aux colonies mêmes, qui ſe trouvant preſſées par d'autres ennemis, attendoient en vain les flottes, dont elles étoient accoutu- Sources de l'affoibliſſement des Portugais.

(48) *Ibid.* p. 65. (49) *Ibid.* p. 75. (50) Voyage de Carré, Tome II. p. 86.

mées à recevoir, tous les ans, un renfort de soldats & de munitions.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1670.

Les Portugais des Indes Orientales s'imaginerent qu'il étoit arrivé quelque fatal accident qu'ils ne pouvoient pénétrer; ou que les flottes qu'ils avoient fait partir pour Lisbonne ayant péri dans le voyage, on les avoit oubliés, sans faire désormais aucun fond sur un commerce qui commençoit à s'affoiblir, & dont le profit ne remplaçoit pas les dépenses qu'il falloit renouveller chaque année, pour équiper un grand nombre de vaisseaux, & leur faire passer avec mille dangers, des mers immenses, qui ne pouvoient jamais être assez connues. Le commerce ne dépérissoit pas moins par cette opinion, que par les efforts des Hollandois & des Anglois, qui enlevoient chaque jour quelque place importante aux colonies Portugaises, & qui établissoient des Comptoirs redoutables dans tous les lieux dont ils devenoient les maîtres. Les Princes voisins contribuoient aussi à ruiner les affaires du Portugal, & prenoient ce tems pour abbattre une puissance, qui faisant valoir trop long-tems des droits chimériques, s'étoit mise en possession d'une infinité de biens qui ne lui appartenoient pas.

Leurs inquiétudes à Goa.

Enfin les Portugais étoient réduits si bas dans les Indes, qu'entre eux-mêmes, chacun pensant pour son propre intérêt à sauver quelque chose du naufrage, ils cesserent bien-tôt d'employer leurs soins & leurs forces au bien commun de leur nation. Les Seigneurs, qui tenoient pour le Portugal des places fortes & des pays considérables, secouerent le joug de la dépendance. Ils se traiterent d'abord avec une défiance mutuelle, parce qu'ils craignoient de trouver, l'un dans l'autre, des obstacles à leurs usurpations. Cependant ayant reconnu que cette division ne pouvoit servir qu'à leur ruine, ils formerent une espece de société : sur quoi l'Auteur observe que rien ne peut subsister sans quelque apparence de justice (51).

Division des Seigneurs.

Ils convinrent de partager les terres & l'argent qui appartenoient à la Couronne, de ne se causer aucune inquiétude entr'eux, & de se rassembler contre l'ennemi commun, s'ils trouvoient de l'opposition à leur entreprise. Douze des principaux se liguerent particulierement contre le Viceroi, qui paroissoit conserver la fidélité qu'il devoit à la Cour. Il avoit combattu le désordre, aussitôt qu'il s'en étoit apperçu; & dans la suite, il n'oublia rien pour en arrêter le cours. Il publioit des nouvelles du Portugal. Il faisoit répandre adroitement que le Roi, vainqueur de tous ses ennemis, envoyoit des secours d'hommes & de munitions dans les Colonies, & qu'incessamment on verroit arriver une puissante Flotte à Goa. Pendant qu'il soutenoit les esprits par cet artifice, il dépêchoit souvent des caravelles en Europe, pour représenter sa situation. Tous ces soins ne lui faisoient recevoir aucune réponse de la Cour, qui ne pouvant seconder le zéle de son Ministre, craignoit d'avouer sa foiblesse, & prenoit le parti de laisser croire que ces informations n'alloient pas jusqu'à Lisbonne (52).

Traité par le quel ils se réunissent.

Le Viceroi n'en fut pas moins ferme, & préféra, suivant les termes de l'Auteur, la satisfaction d'être homme de bien dans l'infortune, à celle de devenir riche & puissant par une perfidie. Quoique les Rebelles eussent plus de forces pour l'attaquer qu'il ne lui en restoit pour se défendre, il conti-

Fermeté du Viceroi pour les tenir en bride.

(51) Carré, p. 90.

(52) *Ibid.* p. 92.

nua

nua de ſoutenir, par toutes ſortes de voyes, l'intérêt de la Couronne. On tenta de l'engager du moins au ſilence. Sa vertu demeura inflexible, & ne fit que ſe roidir contre les difficultés. Enfin les conjurés penſerent à ſe défaire de lui. Les plus violens propoſoient de ſe ſaiſir ouvertement de ſa perſonne, & de lui ôter la vie. D'autres, pour conſerver quelque apparence d'ordre & de modération, vouloient qu'on cherchât, dans ſa conduite même, des prétextes pour l'arrêter & pour le faire périr dans une priſon. L'opinion des plus adroits, & celle qui l'emporta, fut de s'aſſurer à la vérité de ſa perſonne, mais pour le mettre dans un Vaiſſeau & le renvoyer en Portugal, chargé d'accuſations, qui leur donnaſſent le tems d'exécuter tous leurs deſſeins, & de s'affermir dans les Domaines dont ils avoient fait le partage. Cette réſolution fut ſuivie avec tant de bonheur ou d'habileté, qu'ayant enlevé le malheureux Viceroi dans une promenade, ils le confierent à la garde d'un Capitaine de Vaiſſeau qui retournoit à Liſbonne. On prétend qu'à ſon départ, ils eurent la témérité de lui déclarer, qu'ils l'envoyoient porter au Roi la nouvelle de ſa perte & de leur révolte. Après cet étrange attentat, ils exercerent, dans la ville, toutes ſortes d'injuſtices & de cruautés. La famille du Viceroi fut dépouillée de ſes biens; & ceux qui oſerent lever la voix, en ſa faveur, perdirent la vie dans les ſupplices (53).

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1670.

Comment ils ſe défont de lui.

§ II.

Hiſtoire de Dom Pedre de Caſtro.

DOM Pedre de Caſtro, qui tenoit un rang diſtingué parmi les conjurés, fut celui qui garda le moins de ménagement dans ſes violences. C'étoit un très-méchant homme; ingénieux à trouver les moyens de faire réuſſir toutes ſes vûes, qui n'étoient ordinairement que des crimes. Il avoit acquis d'immenſes richeſſes, autant par des concuſſions ouvertes, que par les reſſorts ſecrets d'une trop heureuſe politique, qui lui rendoit aiſé tout ce qui flattoit ſes paſſions (54). Le rôle qu'il joue dans ce récit oblige l'Auteur de rappeller un événement, qui achevera de faire connoître ſon caractere.

Caractere de Dom Pedre de Caſtro.

Vers le tems de la décadence des Portugais, & lorſque la ſoumiſſion des Seigneurs commençoit à diminuer, un jeune Prince de Viſapour alla paſſer quelque-tems à Bicholain, petite ville éloignée de Goa d'environ deux lieues. Les promenades & les bois dont elle eſt environnée en font un ſéjour fort agréable, où le Prince vouloit ſe délaſſer du tumulte de la Cour, ſans renoncer tout-à-fait aux plaiſirs. Le voiſinage de la Capitale Portugaiſe attiroit continuellement chez lui quantité de Seigneurs, qui contribuoient à ſon amuſement. Cette vie lui parut ſi douce, qu'il s'en fit une habitude. Le Commerce des Dames Portugaiſes l'attachoit encore plus. Il avoit pris pour elles une ſi vive inclination, qu'il ne connoiſſoit plus de bonheur dans un autre lieu. Cependant ſes affaires le rappelloient à ſa Cour. Il auroit ſouhaité de pouvoir emmener quelqu'une de ces Portugaiſes, dont la beauté l'avoit touché. Il s'ouvrit à Dom Pedre de Caſtro, dont il avoit reconnu le caractere & l'habileté.

Dom Pedre enviſagea, dans le deſſein du Prince Mahométan, une occa-

(53) Page 95.

(54) Page 96.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1670.

sion de satisfaire la haine qu'il portoit au Viceroi. Il y avoit, à Goa, deux Dames d'une rare beauté, mais d'une grande réputation de vertu, qui étoient de la Maison du Viceroi, ses proches parentes & qui descendoient des anciens Seigneurs à qui le Portugal devoit la conquête des Indes. Dom Pedre résolut de les vendre au Prince; & si le projet paroît détestable, l'exécution ne le fut pas moins. Il feignit de se réconcilier avec la famille du Viceroi, qu'il faisoit profession de haïr depuis long-tems. Tous les honnêtes gens furent d'autant plus charmés de cette réconciliation, qu'elle faisoit gémir le public, & qu'elle nuisoit même au cours des affaires. Les esprits pénétrans, qui connoissoient Dom Pedre, soupçonnerent quelque mauvaise vûe dans une résolution si subite. Ils ne se trompoient pas. Dom Pedre poussoit insensiblement son entreprise, & conduisoit les deux victimes au précipice.

Il livre deux Dames Chrétiennes à un Prince Mahométan.

Elles avoient des terres considérables, où elles vivoient souvent d'une maniere convenable à leur naissance. Respecté comme il étoit par son rang & par ses richesses, elles ne pouvoient refuser ses visites. Il les accoutuma si naturellement à les recevoir, que n'ayant aucune défiance de ses intentions, elles consentirent un jour à prendre l'amusement de la promenade avec lui. Il avoit fait préparer un Palanquin. Le Prince, averti de l'occasion, envoya sur leur passage quelques gens armés qui les enleverent. On ne douta point, à Goa, que cette trahison ne fût un nouveau crime de Dom Pedre. Plusieurs Portugais, qui avoient rencontré le Palanquin, accompagné d'une nombreuse escorte, rendirent témoignage qu'ils en avoient entendu sortir les gémissemens de deux femmes, & qu'entre leurs plaintes elles avoient prononcé son nom avec horreur. On le connoissoit assez dépravé, pour trahir indifféremment sa Patrie & sa Religion. Personne n'ignoroit qu'en arrivant aux Indes, il avoit livré aux Infidéles une de ses propres parentes; & ceux qui l'avoient connu en Portugal lui attribuoient une infinité d'autres crimes (55).

Anarchie qui produit de grands désordres à Goa.

La plûpart de ses complices n'étant pas plus reglés dans leurs mœurs & dans leurs principes, il s'éleva bien-tôt entr'eux, des querelles qui donnerent à Goa les scenes les plus sanglantes. La guerre n'a rien d'affreux, dont on ne vît l'image, entre des Citoyens qui avoient le même intérêt à vivre dans l'union. Si cette Anarchie eût duré plus long-tems, ses Auteurs auroient trouvé leur punition, dans une fureur qu'ils commençoient à tourner contr'eux mêmes. Mais le Vaisseau, qui portoit le Viceroi en Portugal, arriva heureusement au Port de Lisbonne. La colere du Roi fut si vive en apprenant la sédition, qu'il fit équiper aussi-tôt deux grands Vaisseaux de guerre, sur lesquels il fit embarquer un nouveau Viceroi, de la même Maison que le précédent, homme sévere & résolu, qui, en suivant les ordres de son Maître, devoit travailler à la vangeance de sa famille. Quantité de Seigneurs partirent avec lui, pour soutenir l'autorité du Roi dans la sienne, & pour commander sous lui quelques troupes d'élite qui composoient son cortege. Il avoit ordre de faire arrêter tous les Rebelles, en arrivant à Goa, & de les renvoyer, chargés de fers, à la Cour de Portugal.

Arrivée d'un nouveau Viceroi.

Il fait arrêter Dom Pedre de Castro.

Avec quelque diligence que le nouveau Viceroi pût passer les mers, il

(55) *Ibidem.* pages 106 & précédentes.

n'arriva point assez tôt pour exercer, sur les séditieux, toute la rigueur des châtimens qu'il leur destinoit. La plûpart s'étoient entre-détruits ; & ceux qui survivoient prirent le parti de se retirer dans leurs Gouvernemens, ou chez les Princes voisins. Dom Pedre s'étant flatté que la ruine des uns & la fuite des autres, joint à l'ancienne considération dont il jouissoit dans Goa, feroient oublier ses excès, ou le mettroient à couvert de la vengeance, ne put se déterminer à quitter une ville où toutes ses richesses étoient rassemblées. Il fut trompé dans cette espérance. Le Viceroi, instruit de sa sécurité par quelques Emissaires, dont il s'étoit fait précéder, le fit arrêter en descendant au rivage, & le mit, sous une bonne garde, dans le premier Vaisseau qui devoit retourner en Europe. Aussi-tôt l'autorité du Roi fut rétablie dans la Ville, & les soins du nouveau gouvernement se tournerent au-dehors.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1671.

Ceux qui se trouvoient chargés de la garde de Dom Pedre, ont raconté que jugeant sa perte infaillible, il avoit passé tout le tems de la navigation dans une sombre tristesse, comme un criminel qu'on traîne à l'échaffaut. Mais ses idées changerent & sa confiance se ranima, lorsqu'il fut entré dans la riviere de Lisbonne. La Cour avoit pris une autre face par la mort du Roi Dom Jean. Outre que ces changemens sont toujours favorables aux criminels d'Etat, Dom Alphonse, qui succédoit à la Couronne, avoit toujours aimé Dom Pedre, qui étoit à peu près du même âge, & qui avoit été le compagnon de son enfance. Il le reçut avec autant d'affection, que Dom Jean lui préparoit de rigueur. Cet heureux coupable auroit pû vivre avec honneur & dans un rang distingué à la Cour de Portugal. Il se vit tout-d'un-coup au nombre des favoris ; & le souvenir de son humiliation ne l'empêchoit point de soutenir sa nouvelle faveur, avec toute la fierté d'un méchant homme. Mais il forma le dessein de se vanger, & cette idée le rappelloit à Goa. L'ancien Viceroi, qui occupoit un poste considérable à la Cour, étant au-dessus de ses atteintes, il résolut de faire tomber sur son parent & son successeur tout le ressentiment qu'il croyoit devoir à cette odieuse famille.

Dom Pedre est mené Prisonnier à Lisbonne.

Faveur qu'il y trouve.

Ses instances lui firent obtenir du Roi, non-seulement la permission de retourner aux Indes, mais encore des terres considérables, dans le voisinage de Goa, & le commandement d'un Château qui dépend de cette Ville. Il avoit été frappé de l'excommunication, à Lisbonne comme à Goa, pour avoir vendu les deux Dames Chrétiennes à un Prince Mahométan. Avant son départ, il fit demander son absolution à Rome ; & l'ayant obtenue, il s'embarqua sur un Vaisseau particulier, qui partoit pour les Indes. L'indulgence de la Cour avoit paru surprenante en Portugal ; mais elle causa beaucoup plus d'admiration à tous les Portugais de l'Orient, sur-tout au Viceroi, qui jugea par l'air de hauteur & d'indépendance avec lequel il vit arriver un ennemi si redoutable, à quels nouveaux démêlés il devoit s'attendre avec lui.

Il retourne aux Indes.

Dom Pedre avoit, à Goa, sa femme & sa fille, qui méritoient toute la tendresse d'un mari & d'un pere vertueux. Il refusa de voir l'une & l'autre, pour se replonger dans l'excès de la débauche. Sa Maison devint un Sérail, où il rassembla quantité de belles esclaves, achetées de diverses Nations. Ses amis & ses confidens étoient tout ce qu'il y avoit de gens décriés par leur caractere. Au milieu de cette mollesse, il n'oublioit point ses projets de vangeance. Mais le Viceroi, qui ne doutoit pas de ses intentions, se

Vie qu'il y mene.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1671.

crut obligé de le prévenir en ſe déclarant ſon ennemi, avant qu'il eût rien tenté contre ſon autorité. La protection de la Cour n'effraya point un homme ferme, qui étoit autoriſé par les ordres du Roi Jean, & qui ſavoit d'ailleurs qu'Alfonſe, avec la même foibleſſe qui lui faiſoit prodiguer ſes faveurs à des Sujets indignes, oublioit ſes propres bienfaits, ou s'embarraſſoit peu de les ſoutenir (56). Il garda d'autant moins de ménagemens, qu'il ſe voyoit appuyé de tous les gens d'honneur, qui regardoient Dom Pedre comme la honte de leur Nation. A la premiere occaſion où ce mépriſable ennemi lui manqua de reſpect, il le fit arrêter; & ſans écouter ſes plaintes, il le tint renfermé dans une étroite priſon (57).

Il eſt arrêté pour la ſeconde fois.

Vers le même-tems, les Portugais ſe virent forcés de faire la guerre ſur mer. Dom Pedre, humilié par ſa ſituation, demanda inſtamment la liberté de combattre ſur la Flotte. Il l'obtint. Le Viceroi, qui le connoiſſoit brave, jugea non-ſeulement qu'il étoit capable de rendre ſervice à l'Etat, mais que c'étoit une occaſion de s'en défaire; & cette conduite fit autant d'honneur à ſon déſintéreſſement qu'à ſa prudence. Dom Pedre ſe trouva dans trois actions fort ſanglantes, où ſa valeur lui attira de l'admiration, & dont il eut le bonheur de ſortir ſans bleſſures. A ſon retour, le Viceroi informé qu'il ſe prévaloit déja de cet avantage, le fit conduire en priſon à la deſcente du Vaiſſeau (58).

Il obtient la permiſſion de ſervir.

Mais ſoit qu'il eût corrompu ſes Gardes, ou que pour ſe délivrer de lui, le Viceroi même lui facilitât les moyens de ſe ſauver, il ſortit bien-tôt & de ſa priſon & de la ville, d'où il ſe retira dans une des bourgades maritimes, qui ſont habitées par des Mahométans & des Idolâtres. Rien ne prouve mieux la faveur qu'il avoit trouvée dans ſa fuite, que la permiſſion qu'il obtint de vendre ſa Commiſſion & les Terres qu'il avoit obtenues du Roi. Il paſſa deux ans dans l'oubli, errant aux environs de Goa, ſans avoir l'audace d'y rentrer. On ignore s'il tenta, dans cet intervalle, de former quelque parti contre le Viceroi, & ſi le bon ordre qui regnoit dans le gouvernement lui en ôta l'eſpérance : mais, ſe livrant enfin à ſon deſeſpoir, il prit la réſolution de ſe retirer à la Cour de quelque Prince Mahométan. Il choiſit celle de Viſapour; & pour y paroître dans tout l'éclat qui convenoit à ſon nom & à ſes deſſeins, il ſe fit un Equipage magnifique, avec lequel il ſe mit en chemin à la fin de l'année 1672. Quoiqu'extrême dans tout ce qu'il entreprenoit, jamais il ne le fut tant que dans la pompe de ſa marche. On l'eût pris pour quelque Ambaſſadeur extraordinaire du Roi de Portugal, qui, par l'ordre de ſon Maître, étalloit cette magnificence aux yeux de l'Orient, dans la vûe de s'attirer l'admiration & le reſpect; deux ſentimens, ajoute l'Auteur, qui conduiſent naturellement à la ſoumiſſion (59).

Sa fuite d'une troiſiéme Priſon.

Son deſeſpoir le conduit chez les Mahométans.

1672.

Sa retraite fit beaucoup de bruit parmi les Portugais. Quelques-uns ſe plaignoient hautement du Gouverneur. Comme on le ſoupçonnoit d'avoir fermé volontairement les yeux ſur ſon évaſion, les plus ſages prétendoient, qu'après avoir fait arrêter un homme ſi dangereux, la prudence ne devoit jamais permettre de lui ouvrir les portes de ſa priſon (60).

(56) Page 123.
(57) *Ibidem*
(58) Page 125.
(59) Page 127.
(60) Page 128.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

Ce fut dans ces circonſtances que le Voyageur François fut envoyé au Pays de Viſapour. En arrivant à Rhebac, ville conſidérable de cet Etat, il apprit que Dom Pedre s'y étoit arrêté dans ſa marche, & qu'il y faiſoit prendre quelques jours de repos à ſon Equipage. Mais avant que d'expliquer les relations qu'il eut avec lui, il donne une courte peinture de l'Etat du Royaume de Viſapour, telle qu'il la reçut du Gouverneur de Rhebac, qui avoit beaucoup d'affection pour les François (61).

Carré arrive au Viſapour dans le même tems que Dom Pedre.

L'ancien Roi étoit mort depuis peu. Un uſurpateur étoit monté ſur le trône par le crime de la Reine, qui avoit empoiſonné ſon mari, pour mettre la Couronne ſur la tête de ſon amant. Cet attentat n'avoit pas été ſi ſecret, qu'il eût échappé à la pénétration du Peuple; mais le nouveau Roi avoit trouvé l'art d'appaiſer les eſprits, & d'entretenir la paix dans toutes les parties de l'Etat, en faiſant briller toutes les vertus qui font les plus grands Monarques. Jamais on n'avoit vû plus de grace & de majeſté ſur le trône. Jamais la puiſſance n'avoit été plus heureuſement employée pour inſpirer l'amour. Il parut digne de la place qu'il occupoit; & l'on jugea, dit l'Auteur, que c'étoit pour corriger l'injuſtice de la fortune, que le Ciel avoit mis le ſceptre entre ſes mains. En un mot, il fit oublier le crime de ſa femme, & ſa propre naiſſance, qui, ſans être mépriſable, étoit fort éloignée de l'élevation royale. Son bonheur acheva l'ouvrage de ſon mérite. Un des plus grands Seigneurs du Royaume, qui avoit des droits inconteſtables à la Couronne, donna le premier exemple de la ſoumiſſion, en lui prêtant de bonne grace le ſerment de fidélité. Il ſe nommoit Caveskan. C'étoit lui-même un homme au-deſſus du commun par les qualités de ſon eſprit, & capable également d'occuper la premiere place ou la ſeconde. Il gouvernoit après le Roi, ou plutôt le Roi ne gouvernoit que par ſes conſeils; & ces deux Chefs de l'Etat ſembloient avoir attaché leur bonheur à celui des Peuples (62).

Etat de ce Royaume.

Caractere vertueux d'un Seigneur Mahométan.

Le Roi tomba dans une maladie dangereuſe; & ſentant approcher ſa fin, il nomma Caveskan pour ſon Succeſſeur. Ce généreux Miniſtre répondit, auſſi tranquillement que s'il y eût été préparé, » qu'il n'avoit jamais fait » d'injuſtice, & qu'il ne vouloit pas commencer; que le Roi laiſſant un » fils, on devoit eſpérer que ce jeune Prince reſſembleroit à ſon Pere, & » feroit le bonheur de la Nation; que la Couronne lui appartenoit; & que » l'unique ſoin du Roi devoit être de nommer un Gouverneur à ſon fils.

Ce fils du Roi n'avoit que ſix ans. Il étoit né d'une femme légitime. Perſonne ne pouvoit lui conteſter ce que la modeſtie & la généroſité du véritable héritier lui cédoient. Le Roi répondit à Caveskan, qu'il lui confioit & ſon fils & ſon Royaume. Il mourut après cette déclaration. Un événement ſi ſingulier ne laiſſa pas de former pluſieurs Partis dans le Royaume. Quelques Seigneurs vouloient forcer le Miniſtre de prendre un rang qu'il lui étoit glorieux d'avoir refuſé, mais dont ce refus même le rendoit plus digne encore, & leur faiſoit ſouhaiter d'être les Sujets d'un tel Maître. D'autres ſe déclarerent pour un Prince du même ſang, c'eſt-à-dire, pour le plus proche héritier de la Couronne après lui. Cette diviſion cauſa des troubles. Les Gouverneurs des Provinces & des Villes, ſous prétexte d'embraſſer l'un

(61) *Ibidem.*

(62) *Ibid.* page 132.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

des trois Partis, exercerent toutes sortes de concussions dans les lieux soumis à leur autorité. Le Gouverneur même de Rhebac, ayant demandé à sa Ville une très-grosse somme d'argent que les Habitans s'étoient obstinés à lui refuser, avoit fait mettre le scellé à tous les Comptoirs & chez tous les Marchands, avec défense, sous peine de la vie, de le lever sans son ordre (63).

Usage singulier, pour juger du bonheur d'un regne.

Cependant le Parti du jeune Prince étant devenu le plus nombreux, Caveskan ne se démentit point. Il fit couronner solemnellement son éleve. Dans cette cérémonie, qui servit beaucoup à réunir tous les esprits, il fut déclaré Régent du Royaume & Tuteur du Roi. Entre plusieurs événemens qu'on prend pour le préfage d'un heureux regne, l'Auteur rapporte qu'après le couronnement, on plaçe, suivant l'usage du pays, dans cinq différens endroits d'une salle, autant de monceaux, d'or, d'argent, d'étoffes, d'armes, & de riz; & dans un autre endroit, un monceau de cendre. Cette distribution est abandonnée aux mains des Prêtres; & tous les assistans demeurent dans un respect qui ne leur permet pas de toucher aux monceaux. On conduit le Monarque au milieu de la salle, les yeux bandés d'un riche turban, qu'on garde ensuite, avec une espece d'adoration. On l'abandonne dans ce lieu, pour observer de quel côté le hazard lui fera tourner ses pas, & pour en tirer un augure. S'il tombe sur le monceau d'or & d'argent, on juge qu'il sera passionné pour les richesses, & que ses Peuples souffriront de son avarice. Si c'est aux étoffes qu'il s'adresse, on est persuadé que sa Cour sera magnifique, & qu'il fera régner le Commerce dans ses Etats. Les armes marquent la valeur & la victoire. Les grains annoncent l'abondance. Mais de tous les signes, la cendre est le plus malheureux, parce qu'étant sterile d'elle-même, & le reste des choses consumées par le feu, elle est regardée comme un préfage sûr de misere & de famine, de pertes & d'infortunes.

Le jeune Monarque tomba sur le monceau d'armes & sur le monceau de grains, qui passent pour les plus heureux des cinq préfages (64).

Carré arrive à Rhebac.

Telle étoit la situation du Royaume de Visapour, à l'arrivée du voyageur François. Après avoir salué le Gouverneur, qui se porta de lui-même à lui faire ce récit, il lui fit des plaintes, au nom de la Compagnie des Indes, pour le Facteur qu'elle avoit dans la Ville, qui avoit été compris dans l'ordre de fermer tous les Comptoirs. Il obtint sur le champ une exception, en faveur des marchandises qui appartenoient à la France.

Mais la suite de cette narration ne peut avoir de grace, que dans la bouche de l'Auteur.

Récit qu'il fait de ses liaisons avec Dom Pedre.

Ce fut, dit-il, dans cette Ville, que je vis, pour la premiere fois, Dom Pedre de Castro. Il n'y avoit que sa personne qui me fût inconnue. La renommée m'avoit instruit de ses avantures; & comme il est rare qu'elle diminue le mal, j'avois conçu de lui les plus odieuses idées. Il faisoit le sujet de toutes les conversations, & son nom étoit devenu fameux dans l'Orient. C'étoit un monstre pour les gens de bien. C'étoit, pour les Indiens, un sujet de tout appréhender de la part des Portugais, auxquels ils n'attribuoient pas des mœurs moins corrompues, & des principes moins tyranniques. C'étoit, pour les personnes capables de réflexion, une preuve de la foiblesse du Portugal & de l'altération de son gouvernement.

(63) *Ibid.* page 136. (64) *Ibidem.* p. 143.

Si Dom Pedre m'étoit connu, je n'étois pas tout-à-fait étranger pour lui. Il avoit entendu mon nom, dans pluſieurs voyages que j'avois faits aux environs de Goa. Auſſi la curioſité, ſi l'on ne veut pas ſuppoſer d'autre motif, l'amena-t-elle le premier chez moi. Sa viſite fut très-longue. Peut-être ne cherchoit-il que l'occaſion de parler de lui-même, & des projets de vangeance qu'il avoit formés contre le Viceroi. Il me raconta mille choſes que je ſavois, mais avec un tour avantageux pour lui, & propre à faire tomber l'injuſtice ſur tous les objets de ſa haine. Il me dit que ſes malheurs avoient commencé de plus loin; & que dans tous les tems de ſa vie, il avoit inſpiré une jalouſie, qui ne l'avoit pas laiſſé manquer de chagrins & d'embarras. Je remarquai, dans ſon récit, qu'il cherchoit moins ma compaſſion que mes louanges. S'il avouoit qu'il eût quelquefois ſuccombé ſous les traits de ſes ennemis, il s'élevoit ſi fort au-deſſus d'eux, qu'il paroiſſoit dédommagé de leur averſion, par l'opinion qu'il avoit de lui-même.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

Il reçoit ſa viſite à Rhebac.

Je pénétrai ſon caractere, & je reconnus que le Public ne lui faiſoit pas d'injuſtice en le peignant des plus noires couleurs. Cependant je parvins à lui faire confeſſer que tout le tort n'étoit pas du côté de ſes ennemis. Je lui dis d'un ton aſſez ferme, que le déſeſpoir où il alloit ſe plonger, me paroiſſoit un effet de la colere du Ciel, qui ſe laſſant de ſes excès, étoit prêt ſans doute à l'abandonner. Je lui demandai quelles étoient ſes prétentions à la Cour d'un Prince Mahométan, où ſa premiere démarche ſeroit infailliblement de renoncer au Chriſtianiſme; déſertion auſſi honteuſe devant Dieu que devant les hommes. Après ſon apoſtaſie même, je le priai de me dire s'il ſe flattoit de trouver, dans une Cour infidelle, d'autres hommes que les Portugais, c'eſt-à-dire, s'il faiſoit l'honneur aux Mahométans de leur croire plus de vertu & de probité qu'à des Chrétiens? Devoit-il même eſperer que le ſacrifice dont il alloit ſe rendre la victime, fût d'un grand prix aux yeux des Mahométans? La plûpart faiſoient-ils plus de cas de leur religion, qu'il n'en faiſoit de la ſienne? Je les connoiſſois, par une longue expérience des cours de l'Orient, où loin du centre de leur créance, ils n'en adoptoient que les principes qui juſtifioient leurs plus honteuſes paſſions; peu differens, dans tout le reſte, des véritables athées. J'ajoutai, que je ne comprenois pas d'ailleurs quelle vangeance il croyoit tirer du Viceroi des Indes, en juſtifiant par une conduite ſi criminelle tous les mauvais traitemens qu'il en avoit reçus. C'étoit le délivrer d'un ennemi, par des voyes qu'il auroit choiſies lui-même dans le feu de ſa colere, s'il en avoit eu le choix. Quel triomphe pour lui, d'écrire en Portugal que ce Dom Pedre, qui après avoir obtenu ſon abſolution à Rome, avoit été renvoyé dans l'Orient avec des honneurs extraordinaires, venoit de quitter le ſervice de ſon Roi; & qu'un Chevalier de l'ordre de Chriſt, s'étoit fait circoncire à la Cour de Viſapour! Quel opprobre pour toute ſa maiſon! Quelle affliction pour ſa femme & pour ſa fille, qu'il avoit laiſſées à Goa dans une ſituation indigne de leur naiſſance, accablées de tous les chagrins qu'on peut reſſentir avec de l'honneur & de la piété!

Il pénétre ſon caractere.

Leur entretien.

Je fis valoir quantité d'autres motifs; & comme j'étois pénétré d'une avanture ſi honteuſe au Chriſtianiſme, la même ardeur qui donnoit du poids à mon diſcours, ſemblant forcer ſon attention, je me ſentis comme inſpiré de lever les yeux, & d'adreſſer au Ciel une priere fervente pour ſon ſalut.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

Mais lorſque je le croyois touché de mes expreſſions, & que j'en jugeois par le trouble de ſes yeux, c'étoit l'idée de ſa vengeance qui lui revenoit ſans ceſſe, & qui lui permettoit à peine de m'entendre. Il ne me répondit que par une nouvelle peinture des outrages qu'il avoit eſſuyés. Quelle eſpérance lui reſtoit-il, ſoit à Goa, ſoit du côté du Portugal? Sa valeur, ou plutôt ſon déſeſpoir, dans trois actions ſanglantes où il avoit expoſé ſa vie comme un Soldat, n'avoit fait qu'irriter ſon ennemi. Juſqu'alors, le Viceroi l'avoit haï par des raiſons affectées, par de prétendus motifs de zele & de fidélité pour l'Etat: mais il le haïſſoit actuellement par un motif perſonnel; il haïſſoit ſa bravoure, & l'éclat que cette qualité brillante avoit ajouté à ſon nom. N'étoit-il pas prêt à bien vivre avec lui, dans le moment que par ſes ordres, il s'étoit vû conduire en priſon comme le dernier des miſérables?

Il ne voyoit aucune reſſource à la Cour de Liſbonne. Il en connoiſſoit la foibleſſe; & c'étoit aſſez d'y avoir une fois trouvé quelque accès, pour n'y retrouver, pendant le reſte de ſa vie, que des difficultés inſurmontables. Il étoit las de ſouffrir des hauteurs & des rebuts. D'ailleurs, ne voyoit-il pas qu'en attendant des réponſes de Liſbonne, il auroit le tems de languir dans les priſons de Goa? Il ſentoit depuis long-tems la néceſſité de s'ouvrir un champ libre, où toutes ſes qualités pûſſent s'exercer. Il étoit ſûr de le trouver dans un Royaume tel que celui de Viſapour, qui ſans ceſſe agité par des guerres étrangeres ou domeſtiques avoit beſoin d'hommes de tête & de réſolution. Un homme tel que lui ſe ſoutenoit par lui-même, dans quelque lieu qu'il fût placé par la fortune. Il ne faiſoit aucune différence d'un Chrétien de l'humeur du Viceroi, à un Mahométan; excepté qu'il donnoit au dernier l'avantage des mœurs & de la probité. D'ailleurs, il avoit remarqué que tous les hommes ſe conduiſoient peu par les maximes de religion, dans les affaires où leur intérêt ſe trouvoit engagé; & que Mahométans ou Chrétiens, c'etoit cet intérêt qui les gouvernoit uniquement. A l'égard de ſa femme & de ſa fille, il ſe propoſoit de prendre ſoin de l'une & de l'autre; & le pouvoir de les ſecourir ne pouvoit jamais lui manquer.

Un peu de réflexion, qu'il fit apparemment ſur cet air de confiance, le fit changer de diſcours. Enſuite, paroiſſant craindre de s'être trop ouvert, il revint au même ſujet, pour me dire que ſon deſſein n'étoit pas d'abandonner la religion; qu'il ſeroit Chrétien autant qu'on peut l'être au milieu des Infidéles; & que ſi ſa conduite ne laiſſoit pas d'être un ſujet de ſcandale pour les Chrétiens, il falloit s'en prendre à ceux qui le forçoient de chercher, parmi les Mahométans, un azyle contre la cruauté de ceux qui prenoient le nom de Chrétiens.

Conſeil que Carré donne à Dom Pedre.

Quoique ſa réſolution me parût ferme, & que j'eſperaſſe peu de fruit de mes inſtances, il me rendit l'occaſion de lui propoſer une idée, que j'avois regreté qu'il eût interrompue. Ce n'étoit pas de retourner à Goa, où l'on m'avoit dit néanmoins que les ſentimens du Viceroi étoient changés, & qu'il ne trouveroit plus de Perſécuteur. J'aurois appréhendé de l'aigrir d'avantage, & de m'attirer un refus qui m'eût fermé la bouche pour toujours. Mais je lui fis remarquer qu'il pouvoit quitter Goa ſans ſe retirer à Viſapour, où la religion Chrétienne étoit en horreur; que d'autres pays lui offroient un azyle plus honorable pour lui-même, & plus ſûr pour les gens de ſa ſuite; qu'ayant

qu'ayant un grand nombre d'eſclaves Chrétiens, il alloit les expoſer au danger d'être pervertis par la crainte ou par l'eſpérance; qu'il y avoit quantité de Villes, & des plus belles de l'Orient, où l'exercice du Chriſtianiſme étoit auſſi libre qu'à Liſbonne. Je lui nommai Surate & Hiſpahan, où, parmi d'autres commodités, il trouveroit celle de faire valoir les grandes ſommes d'argent qu'il emportoit avec lui, & le moyen par conſéquent de ſe ſoutenir avec diſtinction; au lieu de ſe ruiner par ſes préſens & ſes dépenſes, comme il y ſeroit obligé dans le lieu dont il faiſoit choix, pour ſe procurer une conſidération fort incertaine. ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1672.

Ce conſeil étoit ſage, & méritoit du moins quelque nouvelle délibération; mais il n'écouta rien, & ne penſant qu'à ſe rendre à Viſapour, il me dit bruſquement que j'étois le maître de partir avec lui; qu'il avoit pris des meſures pour la ſureté de ſa route; qu'un paſſeport très-ample qu'il avoit obtenu pour lui & ſon équipage, l'exemptoit des droits d'entrée, & qu'il me conſeilloit de ſaiſir l'occaſion; qu'il avoit pris de l'affection pour moi dans notre entretien; que je pouvois compter ſur ſes ſervices; & que s'il ne ſe rendoit point à mes conſeils, il ne me remercioit pas moins de les lui avoir donnés.

Je refuſai honnêtement ſes offres, en lui diſant que s'il eût été diſpoſé à partir le lendemain, je me ſerois fait honneur de l'accompagner; mais que j'étois chargé d'affaires preſſantes, & qu'avec un équipage ſi conſidérable, ſa marche ne pouvoit être auſſi prompte que la mienne. En effet, il portoit des Magaſins entiers de riches marchandiſes & de meubles précieux. Il avoit des Mulets chargés de vins exquis, de fromages, de viandes ſalées, de conſitures, & de toutes les délicateſſes dont les Portugais ne ſe laiſſent pas manquer dans les Indes. Je lui promis ſeulement de le voir à Viſapour. Le Gouverneur de Rheback, dont j'allai prendre congé, me fit expédier un paſſeport, & me donna deux de ſes gens pour guides; je partis le jour ſuivant, après avoir rendu ſa viſite à Dom Pedre.

1673. Carré ſe rend à Viſapour.

Ma ſanté, qui étoit excellente, à mon départ, ſe ſoutint pendant les premiers jours de la route: mais je fus ſaiſi tout-d'un-coup d'une fievre violente qui dura deux jours entiers. Elle me quitta le troiſiéme, & me laiſſa dans un abbatement qui ne me permettoit pas de me ſoutenir. J'étois fort mal logé. De Rheback à Viſapour, on ne rencontre que de mauvaiſes cabanes, & des Habitans groſſiers. La différence de ma Religion augmentoit encore leur brutalité. Mon paſſeport ſervit à me mettre à couvert de leurs inſultes, en leur apprenant que j'étois connu du Gouverneur de Rheback, & que leurs mauvais traitemens ne demeureroient pas impunis. Mais les deux guides, qu'il m'avoit donnés, ſe laſſerent d'accompagner un malade; & je me trouvai ſans ſecours, dans un pays dont j'entendois peu la langue. Il tombe malade en chemin.

Cependant j'arrivai à Viſapour: mais à peine fus-je entré dans la Ville, que la fievre me reprit avec une nouvelle violence. Je me logeai chez un honnête Perſan, de qui j'appris auſſi-tôt que le Gouverneur de la Ville étoit de ſa Nation. Comme il y avoit beaucoup d'apparence que ma derniere heure n'étoit pas éloignée, & que l'affoibliſſement de mes forces me confirmoit à chaque moment dans cette idée, je pris le parti d'envoyer un de mes

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

gens chez le Gouverneur, avec ordre de lui dire, qu'un François, chargé des affaires de sa Nation, étoit dans la Ville depuis quelques jours, & que se trouvant fort mal, il lui demandoit en grace de venir recevoir de sa main des lettres importantes, qui ne pouvoient être remises avec plus de sûreté que dans la sienne. Il vint aussi-tôt. Ma surprise & ma joye ne peuvent être representées, lorsque me reconnoissant le premier après deux mots d'entretien, il s'écria, dans sa langue, que j'entendois parfaitement; Quel bonheur de retrouver ici le meilleur de mes amis ! Quoi, mon frere, c'est vous ! Je ne le reconnoissois pas : & quoique son visage me rappellât quelques idées vagues, la maladie avoit causé tant de désordre dans les traces de mon cerveau, que je ne me le remis tout-à-fait qu'après avoir entendu son nom (65).

Heureuse rencontre qu'il fait à Visapour.

Ce Persan se nommoit Coja-Abdela. C'étoit un homme de considération, qui avoit toujours aimé la Nation Françoise. Il avoit été long-tems Gouverneur de Mirzeou (66), & je l'avois connu familiérement à la Côte de Malabar. Nous avions lié même une amitié fort étroite; & je lui avois trouvé des mœurs si douces, avec tant de droiture & de probité, que j'aurois souhaité alors de ne le quitter jamais. Après avoir remercié le Ciel de cette heureuse rencontre, je commençai à mieux augurer de ma situation, lorsque je retrouvois des secours & des consolations assurées dans les soins de l'amitié. Cependant, l'ardeur de ma fievre ne faisant que redoubler, je priai Coja-Abdela, qui m'offroit affectueusement ses services, de penser d'abord à me procurer un logement plus commode, & dans quelque endroit où je fusse plus éloigné du bruit. Je prétends, me dit-il, que vous n'ayiez pas d'autre maison que la mienne; ou si vous ne la trouvez point encore assez tranquille, je vous trouverai un appartement qui le sera beaucoup plus, & qui touche néanmoins à ma maison. Il me quitta pour aller donner ses ordres. J'envoyai avec lui un de mes gens, qui revint me rendre compte de l'appartement qu'il me destinoit. C'étoient trois chambres fort commodes, mais qui n'étoient pas moins exposées au bruit que le logement que je voulois quitter.

Dom Pedre y arrive & lui donne un logement.

Dans cet intervalle je reçus la visite de Dom Pedre, qui avoit employé ses premiers soins, en arrivant dans la Ville, à s'informer du lieu où j'étois logé. Il me pressa d'accepter un appartement chez lui. Sa maison étoit dans le meilleur air de Visapour, & dégagée de tout ce qui peut incommoder un malade. Il joignit tant de politesses à ses offres, que dans le triste état où j'étois, je ne pus les refuser. Abdela m'avoit déja déclaré, en gémissant, qu'il n'y avoit point, dans la Ville, d'autres Médecins que les Prêtres Indiens, dont je ne connoissois que trop l'ignorance. Je le fis consentir à me voir logé chez Dom Pedre, qui avoit, à ses gages, un Chirurgien Portugais.

Les secours que j'en reçus n'avancerent pas ma guérison. Au contraire, ma fievre devint continue, & dura trente-cinq jours, avec une ardeur qui

(65) *Ibidem.* p. 174.

(66) L'Auteur ne parle pas de ce Persan, dans le Journal de ses Voyages : mais on a vû, dans celui de Dellon, qu'il étoit encore Gouverneur de Mirzeou, en 1670; & qu'il faisoit beaucoup de careſſes aux François.

ne me laiſſoit pas plus de repos la nuit que le jour. L'approche de ma mort, que je crus certaine, me fit demander ſi dans toute la Ville il n'y avoit pas un Prêtre, ou du moins un Chrétien, entre les bras duquel je puſſe expirer tranquillement. On n'eut pas de peine à me trouver des Chrétiens; mais c'étoit autant de Renegats, qui avoient abjuré l'Evangile pour embraſſer l'Alcoran, & qui vivoient dans la plus infâme débauche.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

Cependant mon mal ne faiſant qu'augmenter, je tombai dans une profonde léthargie. On me crut mort. Le Chirurgien me voyant ſans poulx & ſans reſpiration, déclara que je venois d'expirer. Croira-t-on que Dom Pedre ſe ſouvint alors qu'il étoit Chrétien? Il fit allumer des cierges dans ma chambre; & faiſant l'office de Prêtre, avec ſes Valets & les miens, il ſe mit à réciter, près de moi, les prieres que l'Egliſe ordonne pour les Morts. Je ſuis porté à croire qu'il le faiſoit par un motif de piété, & par quelque ſentiment d'amitié pour moi. Mais comme la malignité humaine empoiſonne les meilleures actions, on a prétendu que ſon unique vûe avoit été de faire connoître qu'il n'avoit pas embraſſé le Mahométiſme.

Carré paſſe pour mort.

Le lendemain, il recommença les mêmes prieres, & les ordres furent donnés pour ma ſépulture. Une heureuſe négligence à les exécuter, me ſauva la vie. Les Domeſtiques ayant remis cet office au jour ſuivant, qui étoit le troiſiéme jour de ma léthargie, un Portugais ſe ſentit porté, par un mouvement de Religion, à paſſer la nuit près de moi. Pendant qu'il prioit à genoux, il ſe fit dans mon tempéramment une révolution ſubite, qui me rendit le ſentiment & la connoiſſance. Mais ne retrouvant pas la force de parler, je tournai les yeux dans toutes les parties de la chambre, qui étoit fort éclairée de la lumiere d'un grand nombre de bougies. Le Portugais fut ſaiſi d'une ſi vive frayeur, qu'étant ſorti de ma chambre avec précipitation il alla publier que l'eſprit du François étoit revenu; & perſonne n'ayant jugé de la vérité, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'un homme mort depuis deux jours fût revenu à la vie; ſon récit paſſa pour une illuſion de la crainte & ne fit pas naître la penſée de me ſecourir. Cependant, ma mémoire s'étant un peu fortifiée, l'appareil qui m'environnoit me fit connoître l'erreur où l'on étoit ſur ma ſituation. Je m'efforçai de me faire entendre: mais je fus mal obéi de ma langue & de mes bras. Ainſi, faute d'aſſiſtance, je retombai dans le danger de mourir réellement. Cette cruelle ſolitude dura juſqu'au matin. Coja-Abdela étant venu chez Dom Pedre, on lui raconta mon apparition prétendue. Moins crédule que les Portugais, il ne ſe fit pas répéter une avanture dont il comprit tout-d'un-coup le fond; & l'amitié le conduiſit promptement à ma chambre. Il me trouva les yeux ouverts, avec quelques apparences de mouvement, mais trop foible encore pour l'entendre. Il me réveilla bien-tôt, par la force de quelques liqueurs qu'il me fit avaller; & d'autres remédes acheverent de m'arracher à la mort (67).

Dans ma convaleſcence, les ſoins de Dom Pedre ſe relâcherent beaucoup. Il n'étoit occupé que de ſes plaiſirs. D'ailleurs l'extrêmité où je m'étois vû réduit m'avoit porté à lui confier pluſieurs choſes précieuſes, qui lui ſeroient demeurées par ma mort. Ses eſpérances étoient trompées; & com-

(67) *Ibid.* pages 183 & précédentes.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

me je lui avois remis ce dépôt à la vûe de pluſieurs perſonnes, ſur-tout à celle du Gouverneur Perſan, il comprenoit qu'il ne ſeroit pas aiſément diſpenſé de me le reſtituer. Le regret d'abandonner une proye, qu'il avoit crûe certaine, lui fit prendre un parti qui étoit capable effectivement de lui en aſſurer la poſſeſſion. Ce fut de m'empoiſonner (68).

Dom Pedre rente de l'empoiſonner.

J'étois encore ſi foible, que la moindre agitation me cauſoit un évanouiſſement. Il vint un jour, dans ma chambre, environné d'une douzaine de Courtiſanes & de pluſieurs inſtrumens. Ayant ſçû, me dit-il, que j'étois beaucoup mieux, il vouloit contribuer à ma guériſon par l'amuſement de la danſe & de la ſymphonie. En vain lui repreſentai-je que ce ſpectacle me convenoit peu. Il fit étendre de riches tapis, ſur leſquels s'étant aſſis à l'Indienne, avec toute ſa ſuite, il commença la fête par un concert d'inſtrumens, qu'il fit enſuite accompagner de la voix des femmes. Après la muſique, il donna ſes ordres pour la danſe. Je l'appellai pluſieurs fois, pour le ſupplier de m'épargner ce tourment. Il feignit de ne me pas entendre. Ce fut alors que le bruit & la chaleur faillirent de me couter la vie. Je me ſentois prêt à m'évanouir, & je demandai quelque choſe qui pût ſoutenir mes forces. Dom Pedre attendoit cette occaſion. Un Eſclave, qu'il avoit chargé de ſes ordres, me préſenta, dans un gobelet, une liqueur dans laquelle il avoit jetté une poudre dont on ne prend pas deux fois. Il ne s'étoit pas même caché pour compoſer ce breuvage; & de toute l'aſſemblée, je fus le ſeul qui ne pus le remarquer. Un de mes Valets comprit de quoi j'étois menacé. Il s'avança bruſquement; & prenant le gobelet des mains de l'Eſclave, comme s'il n'eût penſé qu'à diſputer les droits de ſon office, il fit exprès un faux pas qui lui fit renverſer la liqueur. Dom Pedre, irrité juſqu'à la fureur, maltraita de pluſieurs coups & mon Valet & l'Eſclave. Il ſe retira dans le même tranſport, & je reçus auſſi-tôt l'explication de cette avanture (69).

Ses nouvelles tentatives furent prévenues par des ſoins ſi peu déguiſés, qu'il n'approcha plus de ma chambre ſans trouver deux de mes gens qui s'attachoient à lui, comme des ombres, & qui ne perdoient pas ſes mains de vûe. Ma ſanté s'étant tout-à-fait rétablie, je lui redemandai le dépôt que je lui avois confié. Il fit naître mille difficultés, que j'eus beaucoup de peine à vaincre. Cependant je le forçai enfin de me le rendre, à l'exception de vingt ou trente piſtoles, qu'il avoit priſes dans mes habits, ſur l'opinion de ma mort, & d'une montre, dont il me dit qu'il avoit fait préſent à la plus belle des femmes qu'il m'avoit amenées. Je m'applaudis de n'avoir pas fait une plus groſſe perte. Mes affaires ne m'ayant pas arrêté long-tems à Viſapour, je ne partis point ſans prendre congé de lui : mais je ne balançai point à lui reprocher ſon malheureux deſſein, & je lui déclarai que le mien étoit d'apprendre à tout l'univers, que ce Dom Pedre, qui faiſoit tant de bruit dans le monde, étoit un Apoſtat, un empoiſonneur, un homme dont le Chriſtianiſme devoit ſe féliciter d'être délivré, & qui feroit l'opprobre de la Religion de Mahomet. Tels furent nos adieux. En effet, s'il n'avoit pas embraſſé le Mahométiſme, c'étoit moins par un reſte d'honneur, qui ne s'éteint pas dans les ames les plus corrompues, que pour éviter toutes ſortes

Leurs adieux.

(68) Page 185. (69) *Ibid.* p. 189.

d'assujettissemens, & pour vivre sans aucune religion (70).

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

L'Auteur ajoute que Dom Pedre de Castro, après avoir vieilli dans ses crimes, fut poignardé par un Seigneur de Visapour, dont il avoit corrompu la femme, & dans le tems qu'il faisoit ses efforts pour violer sa fille. L'Orient, dit-il, offre des Renegats, de tous Pays de l'Europe, sans en excepter la France. Deux François de cette espece lui rendirent visite à Visapour, & ne feignirent de lui marquer du respect, que pour chercher l'occasion de le voler. On croit devoir conserver ici les principaux traits de cette Avanture.

Catastrophe de Dom Pedre. Renégats François, qui veulent voler l'Auteur.

» Deux de ces Malheureux, dit-il, vinrent chez moi pendant ma maladie. » Ils y revinrent, lorsque je commençois à me porter mieux. Je n'y étois » pas; mais étant averti de leur visite, je déliberai assez long-tems si je » devois les voir. Je m'y déterminai enfin, dans la pensée que je serois peut-» être assez heureux pour faire quelque impression sur leurs esprits, & que » quand tous mes Voyages ne m'apporteroient pas d'autre fruit que d'avoir » rendu un Chrétien à l'Eglise, je me trouverois bien payé. Lorsqu'ils étoient » venus, ils s'étoient simplement annoncés comme des François qui se trou-» voient à Visapour, & qui vouloient offrir leurs services à un homme de » la même Nation, chargé des ordres du Roi de France pour cette contrée. » Ils m'avoient fait dire aussi, que s'ils avoient la veste & le turban, ce » n'étoit pas qu'ils eussent changé de Religion; mais qu'étant sans cesse avec » les Turcs, ils s'étoient vêtus comme eux, pour trouver plus de facilité » dans une sorte de Commerce qu'ils exerçoient à Visapour.

Leur Histoire.

» Je savois déja le contraire : mais je feignis de paroître abusé, pour » jouer mieux mon rôle. Ils se presenterent donc une troisiéme fois chez » moi, d'un air aussi familier que s'ils eussent déja fait connoissance. Je » les remerciai de leur honnêteté. Mais leur premier but avoit été de me » voler chez moi; & n'en ayant pas trouvé l'occasion, ils espéroient de la » retrouver d'autant plus facilement, dans le Voyage qu'ils me croyoient » résolu de faire à Saint-Thomé, que le siége étoit devant cette Ville, & » que toute la Campagne étoit infestée par les deux Partis. Ils me dirent » qu'ils en étoient arrivés depuis peu; qu'ils étoient venus de France sur » les Vaisseaux du Roi, commandés par M. de la Haie (71), & qu'ayant » été obligés de le quitter, ils avoient trouvé d'honnêtes Officiers Mores » qui les avoient pris avec eux, & qui leur faisoient des avantages consi-» dérables pour leur fortune.

» Je suis bien aise, leur dis-je, que votre fortune soit meilleure; mais » il me semble que votre bonne mine en a diminué; & vous semblez tout » empruntés dans ces habits. Voyez ce que c'est que d'être déguisés. Vous » n'avez ni l'air François ni l'air More. Il me semble que vous auriez aussi-» bien fait de garder votre juste-au-corps & votre chapeau; car je ne puis » croire que vous ayez changé de Religion comme d'habit. Quoique fort » impudens, leur trouble parut sur leur visage. Le plus hardi des deux me » répondit que le Seigneur, avec lequel ils étoient, avoit souhaité qu'ils fus-» sent vêtus comme les autres personnes de sa maison, & qu'il seroit blessé

(70) Page 191.

(71) Voyez son Journal, au Tome VIII de ce Recueil.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

» d'y voir une différence d'habit. Mais ne l'eſt-il pas, leur dis-je, de la » différence de votre Religion & de la ſienne ? Il eſt vrai, me dirent-ils, » qu'il n'a pas tenu à lui que nous n'ayions embraſſé le Mahométiſme ; mais » nous avons réſiſté à ſes inſtances, & nous avons eſſuyé d'aſſez mauvais » traitemens, pour conſerver notre ſainte Religion, dans laquelle nous vou- » lons mourir. C'eſt-à-dire, Meſſieurs, repliquai-je, que j'ai devant les yeux » des Martyrs du Chriſtianiſme. Je prendrai ſoin de publier que j'ai vû deux » jeunes François, qui conſervant toute la pureté de leur foi ſous le tur- » ban, ne ſe ſervoient du changement d'habit que pour convertir les Mores, » & qui ſe feroient donner la circonciſion même, pour ſe mettre plus en » état de faire des Chrétiens. J'admire votre zéle, Meſſieurs, & l'art que » vous avez de faire tourner de ſi mauvais moyens à de bonnes fins.

» Ces deux méchans hommes me parurent dans un fort grand embar- » ras. Comme j'étois inſtruit du deſſein qu'ils avoient de me voler ſur le » chemin de Saint-Thomé, j'employai l'adreſſe pour m'en garantir. Je leur » demandai combien ils avoient mis de tems à venir de cette ville juſqu'à » Viſapour. Ils me répondirent qu'ils avoient marché l'eſpace de quarante- » cinq jours. Il faut, leur dis-je, que vous vous ſoyiez arrêtés en chemin. » Non, me dirent-ils; & là-deſſus ils me promirent qu'au tems de mon dé- » part ils me donneroient de bons avis ſur la route, & même quelques-uns » de leurs amis pour me ſervir de guides & d'eſcorte. Nous ne nous en- » tendons pas ; interrompis-je. Il y a aujourd'hui trente-cinq jours que j'ai » dépêché un Courier à Saint-Thomé, pour y porter des pacquets dont j'é- » tois chargé ; & je ſouhaiterois de ſavoir dans quel tems à peu près j'en » puis avoir des nouvelles. J'en ai même de l'inquiétude ; parce que les » chemins ſont remplis de ſoldats, & le paſſage très-dangereux. Je n'attends » que cet éclairciſſement pour retourner à Surate, où eſt le Comptoir géné- » ral de notre Compagnie ; & ma ſanté commençant à revenir, je ſonge à » partir au premier jour.

» Ce diſcours déconcerta mes deux ſcélérats. Ils parurent troublés, & me » dirent avec empreſſement ; eh quoi, Monſieur, vous n'allez donc pas à » Saint-Thomé ? Non aſſurément, leur dis-je. Je n'ai pas deſſein d'aller » m'expoſer ſans raiſon, & je ne crois pas que vous fuſſiez d'un autre avis, » ſi je vous conſultois. Ils ne laiſſerent pas de me propoſer divers chemins, » qu'ils connoiſſoient, me dirent-ils, & par leſquels je n'aurois rien à crain- » dre. C'étoient juſtement ceux que je redoutois. Je les remerciai, & je les » vis partir fort mécontens d'avoir manqué leur coup (72).

Carré continue de raconter que les ayant revus, avec deux autres de leurs compagnons, il tira d'eux l'aveu de leur apoſtaſie, & de tous les degrés par leſquels ils y étoient tombés. Il ne les nomme point, dit-il, pour en épargner l'affront à quantité de gens de bien & d'honneur. Mais de quelque défiance qu'il fût armé avec eux, il ne put éviter d'être dupé par l'un des quatre, qui tira de lui quelque argent, ſous prétexte de ſe faire vêtir à la Françoiſe, pour retourner dans un pays Chrétien ſans faire ſoupçonner ſa fuite aux Mahométans. Après avoir donné dans ce piege, il ne le revit plus.

(72) *Ibid.* page 209 & précédentes.

Mais il manqueroit quelque choſe à ſa principale narration, ſi je n'y joignois, d'après lui-même, l'hiſtoire des deux Dames Portugaiſes, Nieces du Gouverneur de Goa, que Dom Pedre avoit livrées au Prince de Viſapour. On lui avoit parlé ſi avantageuſement de leur mérite & de leur beauté, qu'après ſon rétabliſſement, il trouva le moyen de ſe lier avec un des Officiers du Prince, dans l'unique vûe de ſe procurer l'éclairciſſement qu'il deſiroit.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

Un jour, dit-il (73), que nous avions traité le chapitre des Religions, & que je l'avois entretenu du nombre des grands hommes que les Chrétiens révérent, pour avoir préferé la mort aux honneurs par leſquels on tentoit leur conſtance; je ſuis bien curieux, ajoutai-je, de ſavoir ce que ſont devenues deux Portugaiſes, dont le Prince Mahométan, que vous ſervez, avoit été aſſez amoureux pour les enlever. Vous voulez parler, interrompit-il, des Dames que Dom Pedre lui a vendues. Comment vendues? lui dis-je, en diſſimulant ce que je n'ignorois pas. C'eſt un Dom Pedre, qui les lui a livrées? & ce Dom Pedre eſt celui qui s'eſt retiré à Viſapour? Lui-même, reprit-il: & je puis vous le certifier d'autant plus parfaitement, que j'ai eu part moi-même à cette avanture. C'étoit moi qui donnois des ordres ſur la route, & qui faiſois préparer à ces deux Dames toutes les commodités qu'elles pouvoient deſirer. Alors, il me raconta une longue hiſtoire, dont on a déja lû l'origine & les premiers événemens. Je la reprendrai à l'enlévement même, où je me ſouviens de l'avoir interrompue.

Suite de l'Hiſtoire des deux Dames vendues par Dom Pedre.

Dans tous les lieux où nous fîmes paſſer les deux Portugaiſes, on n'entendoit ſortir, du Palankin, que des cris & des hurlemens. Lorſqu'elles furent arrivées au Serail du Prince, elles parurent fort différentes de ce que je les avois vûes. La douleur & les larmes les avoient défigurées, juſqu'à n'être plus reconnoiſſables. Le Prince, qui les aimoit beaucoup, en reſſentit une vive affliction. Il ſe figura qu'elles haiſſoient également ſa religion & ſa perſonne. Mais la triſteſſe de l'une avoit une autre cauſe. Elle aimoit un jeune Portugais de Goa, qui avoit les mêmes ſentimens pour elle, & qui étoit depuis long-tems dans l'eſpérance de l'épouſer. Tous les ſoins du Prince ne purent affoiblir cette paſſion. Elle ne lui répondoit que par des larmes, qu'il attribuoit à ſa vertu, & qui le rendoient ſi timide, qu'à peine oſoit-il ſe préſenter devant elle. Il employa toute l'éloquence de nos Prêtres pour lui faire abandonner le Chriſtianiſme, dans l'eſpoir que ce changement feroit tourner ſon cœur aux plaiſirs approuvés par l'Alcoran, & qu'une Religion voluptueuſe lui feroit aimer la volupté. Elle triompha de tout; parce qu'elle s'imaginoit apparemment, que ſon attachement pour notre loi ne pouvoit s'accorder avec ſon amour pour un Chrétien.

Le Prince la fit conſentir par degrés à ſe promener quelquefois avec lui dans un riche Palankin; mais l'événement a fait connoître d'où venoit cette complaiſance. Elle ſe flattoit, ſans doute, que ſon amant ne demeureroit pas tranquille à Goa; & ſon eſpérance étoit de le rencontrer dans ſa marche. En effet, ce jeune téméraire, qui ſe nommoit Dom Alvarez Corrado, com-

(73) *Ibidem.* p. 373 & ſuivantes. On craindroit que cette avanture ne parût romaneſque, ſi l'Auteur n'en parloit comme témoin. C'eſt par cette raiſon qu'on s'attache à conſerver juſqu'à la forme de ſon récit, quoiqu'on ait corrigé l'expreſſion.

ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

me on l'a ſçû depuis, étoit venu dans cette ville, à la premiere nouvelle de l'enlevement, c'eſt-à-dire, preſqu'auſſi-tôt qu'elle. Il y paſſoit pour un Marchand, & ſes occupations paroiſſoient bornées au Commerce : mais s'étant logé dans le quartier du Prince, il ne s'éloignoit guéres de l'enceinte de ſon Palais, dont il ne ceſſoit pas d'obſerver la ſituation, avec l'audacieux deſſein d'y pénétrer. Il ne put manquer de voir ſa Maîtreſſe, chaque fois qu'elle ſortit avec le Prince. On n'a pas douté qu'elle ne l'eut reconnu ; & nous n'avons pû donner d'autre explication à l'empreſſement qu'elle marqua bientôt pour ſe promener avec le Prince, tandis qu'elle conſervoit pour lui la même rigueur, & que ſa triſteſſe ne paroiſſoit pas ſe relâcher. Enfin le jeune Portugais, encouragé peut-être par quelque ſigne ou par quelque billet, eut l'imprudence de s'adreſſer à un homme de ſa Nation, qui avoit embraſſé la Loi des vrais croyans, & qui étoit au ſervice du Prince. Il lui découvrit ſon amour, après s'être flatté de l'avoir engagé dans ſes intérêts par une groſſe ſomme d'argent, qui devoit être ſuivie de beaucoup d'autres libéralités. Ils convinrent des moyens qu'il falloit employer, pour entrer impunément dans l'appartement des femmes. Le jeune homme réſolut de prendre l'habit d'une de ces Marchandes qui fourniſſent les Serails de fruits & de liqueurs, & qui ſont reçues ſans défiance. Ses meſures, qu'il ne déguiſa point à celui qui devoit les ſeconder, furent priſes avec tant d'adreſſe & de conduite, qu'elles auroient pû réuſſir ; & l'enlevement qu'il méditoit n'auroit pas eu moins de ſuccès que le nôtre. Mais ſon confident ne paroiſſoit le ſervir, que pour garder la fidélité qu'il devoit à ſon Maître. Auſſi-tôt qu'il eût tiré le ſecret de toutes ſes vûes, il en avertit le Prince. La vangeance ne fut pas éloignée. Je n'ignorai pas les ordres qui furent donnés dès le même jour : mais le confident demeura chargé de l'exécution ; & cette préférence, pour un cruel office, ne me cauſa point de jalouſie.

Le Prince, dont le tems n'avoit fait qu'irriter la paſſion, comprit tout-d'un-coup ce qui rendoit la Portugaiſe ſi difficile. Il ne chercha plus d'autre explication pour ſa triſteſſe & pour ſes larmes. On lui dit que c'étoit un homme qu'il avoit vû pluſieurs fois à la promenade. Il ſe reſſouvint de l'avoir remarqué autour de ſon Palankin ; & ſa mémoire ne lui rappella pas moins diverſes marques de trouble, que ſa compagne n'avoit pas eu le pouvoir de cacher. Dans ſa fureur, il penſa d'abord à poignarder ſon Rival de ſa propre main : mais on lui repréſenta qu'une vangeance ſi facile n'étoit pas digne de lui. Le Portugais devoit venir ſeul, en habit de femme, & par conſéquent ſans armes. Le ſoin de punir ſon crime appartenoit à celui qui l'avoit révelé. On lui donna deux Eſclaves, qu'il mit dans un lieu obſcur, par lequel Alvarez devoit paſſer. Lorſque ce jeune téméraire y fut arrivé, il ſe ſentit frapper ; & les coups qui le firent tomber ſans vie, furent portés avec tant de viteſſe, qu'il n'eut pas le tems de pouſſer un ſoupir.

J'étois avec le Prince, lorſqu'on lui vint apprendre que ſes ordres étoient exécutés. Il entra, d'un air furieux, dans la chambre de la Portugaiſe. Votre amant, lui dit-il, vient d'expirer. Vous le préferiez à moi. Il ne vit plus. Il a trouvé la mort qu'il méritoit. Quoi ! Dom Alvare ? s'écria-t-elle. Dom Alvare eſt mort ! Oui, il eſt mort, & c'eſt moi qui l'ai fait poignarder.

Je n'ai pas conçu quel plaiſir le Prince put prendre à lui annoncer de ſa

ſa bouche cette funeſte nouvelle; & moins encore, pourquoi il ſe déclara l'auteur d'une violence qu'il pouvoit deſavouer. Mais, à cette déclaration, la Portugaiſe tomba évanouie, avec de ſi étranges accidens, que malgré tous les ſoins qu'on apporta pour la ſecourir, elle expira quelques heures après. ETAT DES PORTUGAIS AUX INDES. 1673.

Sa Compagne, qui paroît ſans engagement du côté de l'amour, & qui n'a pas d'autre raiſon que ſa captivité pour s'affliger, ſe conſume d'ennui; & loin d'écouter les propoſitions du Prince, elle s'obſtine à les rejetter, avec des emportemens de douleur qui ne lui promettent pas une longue vie (*).

(*) Carré, *ubi ſuprà*, pages 402 & précédentes.

VOYAGE DE LUILLIER, AU GOLFE DE BENGALE.

INTRODUCTION.

UN Lecteur François, qui s'eſt vû conduit ſucceſſivement dans les principales parties du Golfe de Bengale, & qui eſt tombé mille fois ſur les noms de divers établiſſemens Européens, à l'embouchure du Gange & ſur la Côte de Coromandel, peut ſe demander avec étonnement ſi ceux de ſa Nation lui ſont échappés, ou pourquoi il ne les a pas vûs figurer dans les Relations étrangeres & dans les nôtres? On lui répond que ſi les Etrangers s'occupent quelquefois de nos affaires, ce n'eſt pas pour en relever le ſuccès ou l'éclat; & que par une négligence, aſſez ſurprenante en effet, il ne ſe trouve aucun de nos propres Voyageurs, qui ait publié juſqu'à préſent ſes obſervations ſur nos colonies Orientales. Luillier eſt le ſeul qui ait parlé, avec un peu d'étendue, de Pondichery & de Chandernagor. Auſſi cette raiſon lui fera-t-elle obtenir, dans ce Recueil, un rang qu'il mérite peu à tout autre titre, & qu'on ne lui accordera même, que pour prendre, de ſon recit, l'occaſion d'y joindre un détail plus curieux & plus inſtructif. Il nous apprend que ſon Voyage (74) n'eut pas d'autre motif que ſa politeſſe & ſa galanterie. On lui propoſa de conduire, aux rives du Gange, deux jeunes Demoiſelles qui étoient promiſes à deux jeunes Officiers du Comptoir François. Il accepta cette commiſſion comme une faveur.

Départ de l'Auteur.

Luillier s'étant embarqué à l'Orient, le 4 de Mars 1722, ſur un Vaiſſeau de la Compagnie des Indes, une navigation douce, dont il attribue le ſuccès à la protection de l'amour, ne lui fit trouver que du plaiſir ſur mer, & de l'amuſement dans tous les lieux de ſon paſſage, juſqu'au 12 de Juillet, qu'il mouilla dans la Rade de Pondichery. Cependant, depuis le 24 de Juin, après avoir paſſé à la hauteur de l'Iſle de Ceylan, » où les Hol» landois, dit-il, ont à preſent la politique de ne recevoir aucun Navire » étranger, dans la crainte de communiquer la connoiſſance du Commerce » de cette Iſle & d'inſpirer le deſir de la partager (75), quarante hommes de ſon bord tomberent malades, & dix-huit moururent dans l'intervalle qui reſtoit juſqu'au Port.

Ses obſervations ſur les maladies de ſon Vaiſſeau.

Il fait quelques obſervations ſur cet accident, pour l'utilité de ceux qui

(74) Publié en 1726, à Rotterdam, chez *Hofhout*, *in*-12, ſous le titre de Nouveau Voyage aux grandes Indes, avec une inſtruction pour le Commerce des Indes Orientales, & un Traité des Maladies particulieres aux Pays Orientaux, & de leurs remedes. Le Voyage même ne contient que 128 pages.

(75) Voyage de Luillier, p. 25.

passeront, comme lui, par Anjouan, une des Isles Comorres. » A notre ar- LUILLIER. 1722.
» rivée, dit-il, les uns attribuerent les maladies du Vaisseau à quelque cli-
» mat pestiferé, par lequel il falloit que nous eussions passé, & d'autres à
» notre séjour dans l'Isle d'Anjouan. Pour moi, j'en accuse la derniere de
» ces deux causes, quoiqu'il ne soit pas impossible que l'un & l'autre y
» ayent contribué : car en pleine mer, on se sent quelquefois abbatu jus-
» qu'à perdre le pouvoir d'agir; & si-tôt qu'on entre sous un autre climat,
» on s'apperçoit qu'insensiblement les forces reviennent. Les plus dangereu-
» ses de ces alternatives sont dans la Zone torride de l'hemisphere du Sud,
» par les six à douze degrés, sous le Tropique du Capricorne, & lorsqu'on a
» le soleil à plomb. Mais la raison qui me fait attribuer nos maladies au sé-
» jour d'Anjouan, c'est que tous les scorbutiques qui étoient descendus à
» terre se sont très-bien portés; & qu'au contraire, de tous ceux qui se por-
» toient bien & qui coucherent dans l'Isle, il n'y en eut que trois qui ne
» tomberent pas malades. Une partie mourut, & l'autre eut beaucoup de
» peine à se rétablir. On étoit campé au pied d'une haute montagne, depuis
» dix heures du matin, jusqu'à cinq heures du soir. La réverbération du
» soleil y rendoit la chaleur si excessive, qu'à peine y pouvoit-on respirer.
» Pendant la nuit, il s'éleve de la mer un air froid, qui humecte la val-
» lée; & cette fraîcheur, mêlée avec les vapeurs de la terre, y produit un
» air grossier qui ne peut être que nuisible à la santé. On peut objecter que
» les malades auroient plûtôt dû souffrir de ce mauvais air, parce qu'étant
» fort affoiblis, ils devoient moins résister à sa malignité. Mais outre que
» le scorbut est une maladie qui demande la terre, ceux qui se portent
» bien sont ordinairement prodigues de leur santé; & comme ils n'ont pas
» eu depuis long-tems le plaisir de la promenade, ils s'en font un très-grand
» de sentir cette fraîcheur pendant la nuit : ils s'y endorment par l'assou-
» pissement de ces vapeurs épaisses; & de-là vient la maladie. Au contraire,
» les malades se ménagent; & c'est par cette raison qu'ils y recouvrent la
» santé, pendant que les autres la perdent (76).

Description de Pondichery, au passage de l'Auteur.

Dix jours, que le Vaisseau passa dans la Rade de Pondichery, ne donnerent point le tems, à Luillier, de connoître cette fameuse colonie Françoise aussi parfaitement qu'à son retour.

Cependant il ne nous dérobe point ses premieres remarques. Il place la Ville au douziéme degré du Nord. L'air y est très-chaud, mais fort sain. Le pays, qui est fort sabloneux, ne produit que du riz, & très-peu d'herbes potageres. On y trouve néanmoins une espece de grosses raves, de l'oseille, des épinars, de petites citrouilles qui se nomment Giromons, de la chicorée, des choux blancs, des concombres; mais ces légumes n'ont pas le même goût que les nôtres. On y trouve des citrons en abondance, quelques oranges, des bananes, des gouaves, des grenades, des patates, des melons d'eau, une autre espece de melons qui approche un peu des nôtres, des mangues, des pamplemousses, des ananas, des jacs & des papées; de la volaille & du gibier de toute espece, quelques bœufs & quelques vaches, mais quantité de bufles, qu'on employe indifféremment à porter & à traîner, des

(76) *Ibid.* pages 28 & précédentes.

LUILLIER. 1722.

cabris à grandes oreilles abbatues & tout-à-fait différens des nôtres. Les cocotiers y ſont en très-grand nombre, & fourniſſent, aux beſoins des Habitans, cette multitude de ſecours qui le font regarder comme un des plus utiles préſens de la nature.

Pondichery étant devenu le premier Comptoir de la Compagnie dans toutes les Indes, on commençoit à ne rien épargner pour lui donner de l'éclat. L'Auteur croit ſon circuit d'environ quatre lieues, & la repreſente déja très-peuplée, ſur-tout de Gentils, qui aiment beaucoup mieux, dit-il, la domination Françoiſe que celle des Maures. Chaque Etat eſt reſſerré dans ſon quartier. On y conſtruiſoit alors une nouvelle Forteresſe, près de laquelle quelques Officiers François avoient fait bâtir des Maiſons : mais comme le pays a peu de bois pour les édifices, & que d'ailleurs il s'y éleve de tems en tems des vents fort impétueux, elles ne ſont que d'un étage. Outre ce nouveau Fort, on en comptoit neuf petits, qui faiſoient auparavant l'unique défenſe des murs. La garde étoit compoſée de trois Compagnies d'Infanterie Françoiſe, & d'environ trois cens Topaſes ; nom qu'on donne à des Habitans naturels du pays, qu'on fait élever & vétir à la maniere de France (77). Il y avoit, à Pondichery, trois Maiſons Religieuſes, l'une de Jéſuites ; la ſeconde, de Carmes ; & la troiſiéme, de Capucins, qui ſe diſoient Curés de toute la ville & de l'Egliſe Malabare. Le Roi, pour donner du luſtre à ce bel établiſſement, y avoit établi depuis quelques années un Conſeil Souverain. La Compagnie y entretenoit un Gouverneur, qui étoit alors M. le Chevalier Martin (*), un Commandant Militaire, & un Major (78).

On ne s'eſt attaché à cette courte deſcription, que pour faire comparer, dans la ſuite de cet article, l'état de Pondichery, tel qu'il étoit alors, avec ce qu'il eſt devenu dans l'eſpace de peu d'années. L'Auteur ne donne pas d'ailleurs une idée fort avantageuſe de l'agrément qu'il y vit régner dans la ſociété des François, lorſqu'il fait obſerver que la beauté, la propreté & le bon air y étoient rares. Il ajoute que les deux Demoiſelles du Vaiſſeau y firent admirer leurs charmes ; » que l'amour fut plus fort que la raiſon, dans la » plûpart des Officiers de la Ville, quoiqu'ils n'ignoraſſent point que ces » deux belles Perſonnes n'alloient au Bengale que pour s'y marier ; & que » ſi leur ſéjour eût duré plus long-tems, le bruit des paſſions qu'elles firent » naître auroit pû retentir juſqu'en Europe.

L'Auteur ſe rend au Bengale.

Le Vaiſſeau ayant remis à la voile le 22 de Juillet, on n'eut qu'un vent favorable juſqu'à la Rade de Ballaford, où l'on arriva le 29. Cette Rade eſt foraine, & très-éloignée de la terre. Auſſi-tôt qu'on y eut mouillé, on tira trois coups de canon, & l'artimon fut bordé ſuivant l'uſage, pour avertir les Pilotes côtiers de la Compagnie. Un gros vent contraire, qui empêchoit de ſortir de la riviere, les retarda pendant cinq jours. Comme le bruit de la guerre commençoit à ſe répandre dans les Indes, ce retardement cauſa de l'inquiétude au Capitaine, qui appréhendoit de rencontrer quelques Vaiſſeaux d'Angleterre ou de Hollande. Enfin, les Pilotes arriverent à bord le

(77) *Ibid.* pages 34 & précédentes.

(*) C'étoit lui qui avoit défendu Pondichery, contre les Hollandois, dans les dernieres guerres ; & malgré la perte de cette Place, ſa bonne conduite lui avoit fait mériter la qualité de Gouverneur de l'Ordre du Mont-Carmel.

(78) Page 36.

4 d'Août, & furent ſuivis, quelques heures après, du Facteur que la Compagnie entretient à Ballaford; mais le vent ne ceſſa pas d'être contraire juſqu'au 7. L'entrée du Gange a trois bancs de ſable, qu'on ne paſſe point ſans précaution. Auſſi-tôt qu'on ſait à Ballaford l'arrivée de quelque Vaiſſeau François, le Facteur en donne avis au Directeur du Comptoir d'Ougly, par un Patemard, c'eſt-à-dire, un Exprès; & le Directeur ſe hâte de dépêcher quelques Officiers, avec des Baſaras, qui ſont une eſpece de grands Bateaux aſſez propres, dont le milieu forme une petite chambre (79). LUILLIER. 1722.

Ballaford eſt un lieu célebre par le commerce des belles toiles blanches qui ſe nomment *Sanas*, & de ces étoffes qui paſſent en France pour écorce d'arbre, quoiqu'elles ſoient compoſées d'une ſoye ſauvage qui ſe trouve dans les bois (80). L'Auteur ne nous apprend point combien cette Place eſt éloignée de l'embouchure du Gange. Les Baſaras du Directeur étant venues au-devant des Dames, on paſſa le lendemain devant le Comptoir des Anglois de l'ancienne Compagnie, qui ſe nomme Golgothe, où l'on faiſoit bâtir alors de très-beaux Magaſins. Il eſt ſitué ſur le bord du Gange, à huit lieues du Comptoir de France. Comme divers particuliers ont fait bâtir des Maiſons, à Golgothe, on le prendroit de loin pour une ville (81). Son arrivée à Ballaford. Comptoir Anglois de Golgothe.

On paſſa de même devant le Comptoir des Danois, qui ſaluerent le Bâtiment François de treize coups de canon. C'eſt un honneur qu'il reçut de tous les Vaiſſeaux Européens, qu'il rencontra juſqu'à la Loge Françoiſe (82). Elle n'eſt éloignée que d'un quart de lieue de celle des Danois. Les Dames étoient attendues au bord de la riviere par des Palanquins; & leur débarquement fut célebré par une décharge générale du canon & de la mouſqueterie. Quoique la fête de leur mariage n'appartienne point à ce Recueil, l'occaſion permet d'obſerver un incident qui dût avoir quelque agrément pour les Spectateurs. Entre les François qui étoient venus recevoir les deux Dames, on s'imagine que leurs Amans, c'eſt-à-dire, deux jeunes Officiers du Comptoir à qui leurs parens les avoient deſtinées, ne furent pas les plus lents. Ils ne s'étoient jamais vûs. Une mépriſe, dont Luillier n'éclaircit pas la ſource, mais qui n'étoit pas d'un heureux augure pour leur union, fit prendre le change aux deux Amans. Chacun adreſſa ſes civilités à la Dame qui n'étoit pas pour lui (83). Les premiers embraſſemens furent donnés dans une fauſſe ſuppoſition, qui dût laiſſer beaucoup de chagrin des deux côtés, ſi le goût avoit eu quelque part à cette erreur; & ce ne fut qu'après des éclairciſſemens, qu'on revint à des careſſes plus juſtes, mais peut-être moins tendres, & par conſéquent moins ſinceres. Comptoir Danois. Plaiſante erreur entre des Amans.

La Loge Françoiſe porte le nom de Chandernagor. C'eſt une très-belle Maiſon, qui eſt ſituée ſur le bord d'un des deux bras du Gange. Elle a deux autres Loges dans ſa dépendance; celle de Caſſambazar (84), d'où viennent toutes les ſoyes, dont il ſe fait un ſi grand Commerce au Levant, & celle de Ballaford. Le pays, qui porte le nom d'Ougly, eſt une Province du Royaume de Bengale. Comptoir, ou Loge des François de Chandernagor.

(79) *Ibid.* p. 38.
(80) *Ibid.* p. 39.
(81) *Ibid.* p. 40.
(82) Nos Marchands nomment Loge ce que les autres Nations appellent Comptoir.
(83) Page 42.
(84) Graaf nomme le même lieu Caſſambar.

LUILLIER. 1722.

Ville de Chinchurat.

Chandernagor n'eſt éloigné que d'une lieue, de *Chinchurat*, grande ville, où les Hollandois, & les Anglois de la nouvelle Compagnie, ont des Comptoirs. Celui des Hollandois l'emporte beaucoup ſur l'autre, par la beauté des édifices. Les Portugais y ont deux Egliſes; l'une aux Jéſuites, & l'autre aux Auguſtins (85). La ville de Chinchurat eſt défendue par une Citadelle, qui ſert de logement au Gouverneur. Le Port eſt ſi ſpacieux, qu'il peut contenir trois cens Vaiſſeaux à l'ancre. Les Banians, qui ſont les principaux Marchands du pays, y ont leurs demeures & leurs Magaſins.

La Loge Françoiſe eſt accompagnée d'une fort belle Maiſon de Jéſuites, où l'on ne comptoit alors que deux Prêtres, dont l'un faiſoit les fonctions de Curé. L'Auteur loue beaucoup leur conduite & leur zéle. Il y a, dans la Loge même, une Chapelle, où la Meſſe eſt célébrée trois fois tous les jours. Les environs offrent pluſieurs Maiſons, bâties par des François & par des Portugais. Le Comptoir Danois, qui n'en eſt pas à plus d'un quart de lieue, forme auſſi un édifice aſſez régulier. Les Maiſons ne ſont pas plus hautes au Bengale qu'à Pondichery. Elles ſont de brique, parce que le pays eſt ſans pierres. La chaux ſe tire de Ballaford, & n'eſt compoſée que d'écailles d'huîtres qu'on fait brûler. Ces huîtres peſent quelquefois quatre livres, & ne peuvent être ouvertes qu'avec des marteaux.

Province d'Ougly, où le Comptoir François eſt ſitué.

La Province d'Ougly eſt par le vingt-troiſiéme degré, ſous le Topique du Cancer (86). L'air y eſt fort groſſier, & le climat moins ſain qu'à Pondichery. Cependant la terre y eſt beaucoup meilleure. Elle produit toutes ſortes de légumes & d'herbes potageres, du froment, du riz en abondance, du miel, de la cire, & toutes les eſpeces de fruits qui croiſſent aux Indes. Auſſi le Bengale en eſt-il comme le Magaſin. On y recueille quantité de cotton, d'une plante dont la feuille reſſemble à celle de l'Erable, & qui s'éleve d'environ trois pieds. Le bouton, qui le renferme, fleurit à peu près comme celui de nos gros chardons (87).

Commerce de la Compagnie des Indes au Bengale.

La Compagnie tire de ſon Comptoir d'Ougly diverſes ſortes de Mallesmolles; des Caſſes, que nous nommons Mouſſelines doubles; des *Doreas*, qui ſont les Mouſſelines rayées; des Tanjebs, ou des Mouſſelines ſerrées; des Amans, qui ſont de très-belles toiles de cotton, quoique moins fines que

(85) Ces derniers, dit l'Auteur, ne vivent pas dans toute la régularité poſſible, de quoi je ne ſuis point ſurpris; car à Goa, qui eſt la Capitale Portugaiſe des Indes, lorſqu'il arrive un Vaiſſeau de l'Europe, celui de l'Equipage qui veut ſe rendre Religieux n'a qu'à ſe préſenter. Quelque ignorant qu'il ſoit, il eſt reçu, ſans examiner s'il a l'eſprit de Religion ou non. Ainſi, je ne m'étonne point qu'il s'y commette tant d'abus. *Luillier*, p. 48.

(86) Elle n'eſt par conſéquent moins éloignée que nous de l'Equateur, que de vingt-cinq degrés en latitude; » Si bien, dit Luillier, que ſans le Cap de Bonne-Eſpérance, » ou plutôt ſans une grande langue de terre, » qui nous empêche de chercher en droiture les mers Indiennes, on ne ſeroit éloigné du Bengale que de cinq cens lieues en » latitude, & d'environ mille lieues en longitude; au lieu que pour y arriver, il faut » faire cinq mille cinq cens lieues; ſavoir, » ſoixante-onze degrés dans la partie du » Nord, & ſoixante-quatorze dans la partie » du Sud, qui ſont cent trente cinq degrés, » valant en latitude deux mille ſept cens » lieues, & deux mille huit cens lieues en » longitude: ſans compter que ſouvent les » vents contraires obligent de louvoyer. *Ibid.* p. 50.

(87) Page 51. Voyez ci-deſſous la deſcription du Bengale.

les Sanas de Ballaford ; des pieces de mouchoirs de ſoye, de cotton, de malles-molles, & d'autres toiles de cotton. La grande ville de Daca, qui eſt éloignée de la Loge, d'environ cent lieues, fournit les meilleures & les plus belles broderies des Indes, en or & en argent comme en ſoye. De-là viennent les Stinkerques, & les belles Mouſſelines brodées qu'on apporte en France. C'eſt de Patna que la Compagnie tire du ſalpêtre, & tout l'Orient de l'opium (88). Les Jamavars, les Armoiſins, & les *Cottonis*, qui ſont des étoffes mêlées de cotton & de ſoye, viennent de Caſſambazar. En général, ſuivant la remarque de l'Auteur, les plus belles Mouſſelines des Indes viennent de Bengale, les meilleures toiles de cotton viennent de Pondichery, & les plus belles étoffes de ſoye à fleurs d'or & d'argent viennent de Surate (89).

Luillier. 1722.

Après avoir paſſé cinq mois entiers à Chandernagor, Luillier rappellé par le Capitaine de ſon Vaiſſeau, qui ſe diſpoſoit à lever l'ancre, s'embarqua dans un Baſaras, avec cinq Officiers qui le conduiſirent juſqu'à Ballaford, où il ſe mit ſur une des trois petites Barques que la Compagnie entretient pour faciliter à ſes Vaiſſeaux l'entrée & la ſortie du Gange. Dans cette route, il rencontra plus de cinq cens Bouries, qui ſont de grands Bâteaux Indiens de fort mauvaiſe conſtruction. Ils étoient chargés de Fackirs & d'autres Gentils, qui revenoient de *Sagore*, Iſle fameuſe par une Pagode fort reſpectée, dont le culte y conduit un très-grand nombre de Pelerins. Il paſſa le lendemain devant l'Iſle de Gale, qui n'eſt habitée que par des Tigres & d'autres animaux féroces. Son Vaiſſeau n'étant pas éloigné de cette Iſle, il y arriva le 15 de Janvier avant midi. Le 17, on leva l'ancre, & l'on paſſa les bancs, le 18, avec un vent ſi favorable, qu'on ſortit du Gange le 19 au matin (90).

1723. Retour de l'Auteur à Pondichery.

Iſle de Sagore & ſon Pelerinage.

Iſle de Gale.

Le retour à Pondichery n'offrit rien de plus remarquable, que les événemens ordinaires de la navigation. L'Equipage prit un gros Requin, & le Capitaine une Tortue : ſur quoi l'Auteur obſerve, que les Tortues de mer ſont très-différentes de celles de terre. Celles de mer ont, dit-il, une écaille plus claire, un bec d'aigle, & la chair n'en eſt pas ſi bonne que celle des autres (91). A l'occaſion des Requins, il rapporte, dans un autre lieu, que le Serrurier du Vaiſſeau étant mort, & l'uſage de la mer l'ayant fait jetter dans les flots, enſéveli dans une toile de voile, on prit le lendemain un de ces monſtres, dans le ventre duquel le cadavre fut retrouvé tout entier, avec ſon enveloppe (92).

Obſervations de Luillier.

En arrivant, le 30 de Janvier, à la Rade de Pondichery, Luillier reconnut qu'il eſt dangereux d'aborder le ſoir au rivage. Les Briſans, qui régnent ſur toute la Côte de Coromandel, l'obligerent de remettre ſon débarquement au lendemain (93). Il trouva le Chevalier Martin dans les allarmes de la guerre. Quoiqu'elle ne fût point encore déclarée, les préparatifs qui ſe

Préparatifs de guerre à Pondichery.

(88) Page 58. L'Opium, dit l'Auteur, eſt un ſimple qui approche beaucoup du Pavot. La maniere de faire celui qu'on nous apporte eſt de couper la tige, d'où il diſtille un petit lait, ſemblable à celui du Pavot, qu'on laiſſe cuire au ſoleil, & qu'on amaſſe enſuite pour le vendre. *Ibidem.*

(89) Page 195.

(90) Page 92.

(91) Page 93.

(92) Page 11.

(93) Page 95.

LUILLIER. 1722.

faiſoient dans toute l'Europe ſembloient l'annoncer. On avoit appris d'ailleurs que les Hollandois armoient à Batavia. Dans l'incertitude des événemens, ce ſage Gouverneur avoit pris le parti de preſſer les ouvrages de la Ville, & d'y faire des chemins couverts, qui avoient manqué à ſa défenſe dans le premier ſiege. L'entrepriſe étoit pouſſée avec toutes les lumieres qu'il devoit à l'expérience (94). Mais comme il n'y a que des éclairciſſemens ſuperficiels à tirer du Voyageur dont on a donné l'extrait, c'eſt ici l'occaſion qu'on s'eſt promiſe, de puiſer dans une meilleure ſource des idées plus juſtes de l'établiſſement François de Pondichery (95).

§ I.

Origine de l'établiſſement des François à Pondichery.

REMONTONS, avec l'Auteur que je fais profeſſion de ſuivre, juſqu'à l'année 1674, où l'on a vû, dans une Relation précédente (96), la ville de Saint-Thomé, priſe en peu de jours par les armes Françoiſes, ſous le commandement de l'Amiral de la Haie (97), & repriſe après un long ſiege par les Hollandois. Ce fut dans cette conjoncture que Martin reçut ordre de ſe rendre à Pondichery (98), où la Compagnie des Indes avoit déja un Comptoir, pour y commander les François ſous l'autorité du Roi de Viſapour. Baron, Directeur de Surate, qui avoit accompagné l'Amiral de la Haie dans l'expédition de Ceylan (99), & pendant les deux ſieges de Saint-Thomé, prit bien-tôt la même route, avec quelques troupes échappées à la guerre, pour ſe procurer une parfaite connoiſſance du lieu & de ſes avantages. Il y laiſſa ſoixante hommes. De-là s'étant rendu à Surate, il écrivit à la Compagnie, en France, qu'au défaut de Saint-Thomé, Pondichery pouvoit être préféré à beaucoup d'autres endroits de la Côte, & que ſi l'on pouvoit acqué-

(94) Page 98.

(95) On ne fera pas difficulté de les emprunter du troiſiéme Tome de l'Hiſtoire des Indes Orientales, par M. l'Abbé Guyon. Cette partie de ſon Ouvrage, ayant été compoſée ſur les mémoires de la Compagnie des Indes, avec une attention d'autant plus marquée, que les deux premiers Tomes ſont une ſorte d'introduction, qui ne paroît rapportée qu'à cette vûe, on ne ſauroit prendre un guide plus ſûr & plus exact; le ſtyle même en eſt aſſez ſoutenu, pour ne pas demander beaucoup de réformation. *L'Hiſtoire des Indes Orientales*, anciennes & modernes, a été publiée en 1744, à Paris, chez De-Saint & Saillant, 3 vol. *in*-12.

(96) Voyez le Journal de la Haie, au Tome VIII de ce Recueil. Voyez auſſi ceux de Rennefort, de Carré, de l'Eſtra & de Dellon, qui contiennent la ſuite des établiſſemens François aux Indes.

(97) M. l'Abbé Guyon ſe trompe en donnant la qualité de Directeur de la Compagnie à M de la Haie, qui étoit un Officier militaire, mort depuis au ſiege de Thionville, avec le grade de Lieutenant Général des armées du Roi. Il ne ſe trompe pas moins, en le faiſant aller à Pondichery après la reddition de Saint-Thomé. M. de la Haie fut renvoyé en France par les Hollandois, ſur un de leurs Vaiſſeaux, ſuivant la capitulation.

(98) Lorſque les François y arriverent, cette Place ſe nommoit Boudoutſchery, & c'étoit fort peu de choſe. Ce fut le Directeur Marcara qui y établit le Comptoir, en 1670, après en avoir établi un à Maſulipatan, en 1669, par un Traité avec le Roi de Golkonde.

(99) Voyez le Journal de la Haie, *ubi ſuprà*.

rir

rir la propriété de la Place, il ſeroit facile d'y faire un établiſſement inébranlable.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Martin n'eut pas peu de peine à ſe ſoutenir avec ſi peu de forces. Cependant, pour ne pas laiſſer tout-à-fait inutile le fond que la Compagnie lui avoit confié, il en donna une partie à intérêt, à *Chirkam-Loudy*, Gouverneur de cette contrée pour le Roi de Viſapour, ſur le pied d'un & demi pour cent, par mois; profit qui ſervit à remplacer ſes dépenſes : & n'en étant pas moins convaincu des avantages de ſon poſte, il ne ceſſoit pas d'écrire à la Compagnie qu'il n'y avoit aucun endroit de cette Côte d'où elle pût tirer plus facilement & à meilleur compte les Guinées & les Salempouris (1).

Au commencement de l'année 1676, Chirkam-Loudy, qui étoit entiérement dans les intérêts de la France, prévoyant quelques démêlés qu'il ne pouvoit éviter, avec le Gouverneur de Gingy (2), qui eſt la Capitale de la Province, à une journée de Pondichery, & ne doutant pas que le Comptoir François ne fût expoſé aux inſultes de la guerre, envoya trois cens ſoldats à Martin, pour y demeurer ſous ſes ordres. Comme les François occupoient une Maiſon ſpacieuſe, mais ſans défenſe, ce Général leur conſeilla de s'y fortifier, & la dépenſe de ces premiers ouvrages ne monta qu'à ſept cens écus.

Martin écrivoit à la Compagnie, au mois de Janvier 1677, qu'il avoit affermé l'Aldée de Paſquinambat, qui n'eſt éloignée que d'un quart de lieue de Pondichery, qu'elle ſe peuploit de jour en jour, qu'elle s'embelliſſoit, & que depuis trois mois qu'il avoit entrepris d'y former un nouveau village, il y avoit déja quarante Maiſons d'achevées; que l'on continuoit de bâtir, & qu'en moins de ſix ſemaines, il en pourroit tirer, chaque mois, cent cinquante pieces de guinées, qui augmenteroient à proportion que l'Aldée ſe peupleroit; & que pour y attirer des Ouvriers, il les avoit exemptées, pour une année, de toutes ſortes de droits.

Au mois d'Octobre ſuivant, il arriva de grands changemens dans la Province de Gingy. Chirkam-Loudy ſe promettoit de terminer la guerre en ſe rendant Maître de la Capitale; lorſqu'un ennemi, dont il ſe défioit peu, vint traverſer des deſſeins qui ne pouvoient tourner qu'à l'avantage de la Compagnie. Sevagi, ce fameux Rebelle, dont on a lû tant de fois le nom dans les Relations précédentes, s'étant rendu redoutable au Roi de Golkonde, força ce Prince de lui donner une ſomme conſidérable, fit alliance avec lui pour la conquête de la partie du Carnate qui appartenoit au Roi de Viſapour, & marcha contre la ville de Gingy. Le Gouverneur, qui ne ſe crut point en état de réſiſter à cette nouvelle attaque, remit la place & les terres de ſa dépendance, par un traité qui lui aſſuroit d'autres titres dans le Royaume de Golkonde. Une conquête ſi prompte excita Sevagi à faire marcher ſes troupes contre Velours, célebre Forteresſe, & l'ancien ſéjour des Rois de Carnate. Mais la valeur du Commandant lui faiſant craindre un

(1) Eſpeces d'étoffes. *Hiſtoire des Indes, ubi ſup.* p. 215.

(2) Ce Gouverneur étoit frere de Caveſkam, dont on a parlé dans l'Hiſtoire de Dom Pedre de Caſtro.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

trop long ſiege, il laiſſa la Place blocquée par un corps de troupes; & le reſte de ſon armée, compoſée de vingt-cinq à trente mille hommes d'infanterie & de dix ou douze mille chevaux, s'avança contre Chirkam, qui n'avoit alors que trois mille chevaux & quelque mille hommes de pied. Cet ami des François fut contraint de ſe retirer en deſordre. Il ſe renferma dans une Place, nommée Bonegupamant, où il fut bien-tôt aſſiégé. Après quelques jours de défenſe, il ſe vit forcé de remettre au vainqueur toutes les Places qu'il tenoit pour le Roi de Viſapour, & de payer une ſomme de vingt mille Pagodes. Ses fils demeurerent en ôtage, pour le payement de cette ſomme; tandis que ſe retirant dans les bois, à quatre ou cinq journées de Pondichery, il dépêcha des Courriers au Roi ſon Maître, pour l'informer de l'état de la Province.

Martin, qui comprit auſſi-tôt de quoi il étoit menacé dans Pondichery, chercha les moyens de ſe mettre à couvert. Quoique Sevagi eût toujours marqué de l'affection pour les François, il ſe crut obligé, par la prudence, de ſaiſir l'occaſion d'un Navire Portugais, qui mouilla dans la Rade, pour envoyer à Madras les effets que la Compagnie avoit dans les Indes. Enſuite n'eſpérant rien de la ſituation de Chirkam, ni du petit nombre de François qu'il avoit ſous ſes ordres, il prit le parti d'envoyer au vainqueur, qui venoit déja vers la ville, un Brame attaché au ſervice de la Compagnie, pour le féliciter de ſon arrivée dans la Province, & du progrès de ſes armes. Cette politique eut le ſuccès qu'il s'en étoit promis. Sevagi fit des plaintes de la Nation Françoiſe, & lui reprocha particuliérement de s'être déclarée pour Chirkam, contre le Gouverneur de Gingy. Mais l'Envoyé remplit ſa commiſſion avec tant de bonheur & d'habileté, qu'il obtint un *Caoul*, c'eſt-à-dire, un acte formel, par lequel Sevagi accordoit aux François la liberté de demeurer dans Pondichery, à la ſeule condition de ne prendre aucun parti dans ſes guerres (3).

Terres cedées la Compagnie.

Cette faveur ne couta aux François qu'un préſent de cinq cens Pagodes. Dans le cours de la même année, Martin, n'ayant pû ſe faire reſtituer les ſommes qu'il avoit prêtées à Chirkam-Loudy, obtint de ce Seigneur une ceſſion autentique du revenu des terres de Pondichery, juſqu'à la concurrence du

(3) M. l'Abbé Guyon rapporte ce Caoul, avec la liberté d'exercer toutes ſortes de Commerces & de bâtir des Magaſins dans toute l'étendue du Gouvernement de Gingy, » il » accorde à la Compagnie l'exemption de » tous les droits, à la réſerve d'un & demi » pour cent ſur toutes les Marchandiſes » qu'elle fera embarquer ou débarquer; » lorſqu'elles ſe vendront, les Marchands » payeront le même pendant l'eſpace de » cinq années; leſquelles expirées, payera » deux & demi pour cent, pour toujours, » moyennant ce qu'elle eſt exempte des autres droits, comme Paliagars, Taliars, » Peſeurs, & généralement de tous. Aucune Nation, comme Anglois, Danois, » Portugais & tous autres, ne pourront négocier ni débarquer aucune Marchandiſe » à Pondichery, ſans la permiſſion de la » Compagnie. Tous les Ouvriers & Serviteurs de la Compagnie demeureront libres » à Pondichery, ſans qu'ils ſoient obligés » de payer aucun des droits que les Habitans payent au Divan. La Compagnie » pourra prendre à ſon ſervice le nombre de » Laſcars & de Serviteurs qui lui ſera néceſſaire. Si les gens de la Compagnie ont » quelque démêlé avec ceux du Divan, ou » méritent châtiment, la Compagnie fera » juſtice, ſans qu'aucun Officier du Divan » en puiſſe connoître, &c. Le préſent Caoul » devant valoir pour toujours. Fait le 15 » Juillet 1680. *Ibid.* pages 228 & précédentes.

payement. Enſuite, il paroit qu'au milieu des guerres voiſines, l'établiſſement François fut reſpecté; quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre hommes pour ſa défenſe. En 1686, le calme ayant ſuccédé aux troubles du pays, Martin fit bâtir deux grands Magaſins de brique & d'autres édifices (4). Deux ans après, on commença plus ſérieuſement à ſe fortifier, par un mur aſſez fort, qui fut élevé du côté de l'Oueſt (5), & qui a été continué, depuis, des autres côtés de la Loge. En 1689, le Directeur obtint des Officiers de Sommagy-Raja, fils & ſucceſſeur de Sevagy, la liberté d'augmenter les fortifications, de quatre tours, dont il flanqua les courtines. Ce fut vers le même tems, qu'il fut informé de la priſe & de la mort de Sommagy. Ce malheureux Prince, étant tombé dans une embuſcade de troupes du Mogol par la trahiſon d'un de ſes Miniſtres, fut conduit devant le vainqueur qui lui fit crever les yeux & couper la tête.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

On commence à fortifier Pondichery.

Le deſordre que cet événement jetta dans la Province fut augmenté, par l'avis qu'on reçut aux Indes, d'une déclaration de guerre entre la France & la Hollande. Les Hollandois, quoiqu'aſſez foibles ſur la Côte, employerent auſſi-tôt toutes ſortes de moyens pour enlever, à la Compagnie Françoiſe, un poſte qu'ils croyoient nuiſible à leur Commerce; & n'eſpérant rien de la force, ils prirent le parti de s'adreſſer à Avy-Raja, Gouverneur général de la Province, auquel ils firent offrir une ſomme conſidérable, pour la ſubſiſtance des troupes de Rame-Raja, frere & ſucceſſeur de Sommagy, avec des grands préſens pour lui-même, s'il vouloit leur abandonner Pondichery. Ces tentatives demeurerent ſans ſuccès: mais elles exciterent les François à ſe précautionner. Ils mirent ſix pieces de canon ſur chacune de leurs quatre tours. Ils barricaderent les avenues de leur Loge, & tous les poſtes furent gardés par des ſoldats du pays (6).

Pondichery paſſe au pouvoir des Hollandois.

Pendant toute l'année ſuivante, ils ſe virent ſi continuellement menacés par les Anglois & les Hollandois, qu'en 1691, Martin prit la réſolution de faire paſſer toutes les bouches inutiles chez les Portugais de Saint-Thomé, qui leur firent un accueil fort civil. Il fit des proviſions de vivres & de munitions. Le nombre des ſoldats du pays fut augmenté. On éleva une redoute, ſur le terrain où les Capucins avoient commencé à ſe bâtir un Couvent; & l'on fortifia quelques autres endroits, où les Ennemis pouvoient ſe loger. Ces mouvemens continuerent juſqu'en 1693. Alors les Hollandois parurent devant la ville, avec des forces capables d'attaquer la plus importante ville des Indes. Leur eſcadre étoit compoſée de dix-neuf Navires, de pluſieurs Bots & demi-Bots, de doubles Chaloupes, & de divers Bâtimens du pays. Ils mirent à terre plus de quinze cens hommes de troupes réglées; un grand nombre de Matelots; des Boughis, des Macaſſars & des Chingales, qui montoient à plus de deux mille; quinze ou vingt pieces de canon de fonte, de dix-huit livres de balle, vingt-quatre pieces de campagne, ſix mortiers,

(4) La Loge n'étoit encore couverte que de paille.

(5) L'ordre en fut donné par M. Ceberet, un des Envoyés de France à Siam, d'où il étoit parti, avant la Loubere, pour aller viſiter les Etabliſſemens François. *Voyez* ci-deſſus le ſecond Voyage de Siam.

(6) Si le nombre des François n'étoit pas augmenté depuis les dernieres années, ce que l'Auteur ne fait pas remarquer, ils n'étoient pas plus de trente-quatre.

ORIGINE DE L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

& beaucoup plus de munitions qu'ils n'en avoient beſoin pour leur entrepriſe ; ſans compter qu'ils avoient déja gagné le Prince du pays, qui leur avoit vendu la ville, avec toutes ſes dépendances. Cette négociation leur avoit couté plus de cinquante mille Pagodes. Les François furent attaqués vigoureuſement. Ils réſiſterent pendant pluſieurs jours : mais, dans l'impuiſſance de tenir plus long-tems contre des forces ſi nombreuſes, ils battirent la chamade le 6 de Septembre, & les articles de la capitulation furent dreſſés (7).

Les François y rentrent par le Traité de Riſwick.

Ainſi le Fort de Pondichery changea de Maîtres & demeura près de ſix ans entre les mains des Hollandois. La Compagnie n'y rentra qu'au commencement de l'année, en exécution du traité de Riſwick. Elle trouva les fortifications conſidérablement augmentées. Les Hollandois avoient achevé l'enceinte des murs, & les avoient flanqués de ſept Baſtions. Ils demanderent le rembourſement de leurs dépenſes, qui furent réglées à ſeize mille Pagodes, & payées ſur cette eſtimation. Auſſi-tôt Martin, dont la conduite fut honorée de diverſes récompenſes, reçut ordre de ne rien épargner pour

Ils s'y fortifient.

mettre la Place en état de réſiſter à toutes ſortes d'inſultes. Avec quantité de munitions de guerre, on lui envoya, pour garniſon, deux cens ſoldats François, auxquels il joignit trois cens Topaſes, qu'il avoit amenés du Bengale. On lui donna des Officiers, pour commander les troupes, & deux Ingénieurs, pour achever les Fortifications. Dès la fin de 1699, il marquoit à la Compagnie qu'il avoit fait bâtir, dans la ville, cent nouvelles maiſons, pour y attirer les Peuples du pays ; & dix ans après, on y comptoit déja cinquante à ſoixante mille Habitans. Depuis 1685 juſqu'en 1710, elle avoit couté plus de huit cens mille livres à la Compagnie des Indes (8).

La langueur où l'on vit tomber le Commerce retarda le projet d'aggrandir & de fortifier Pondichery. Cependant le nombre des Habitans & des Maiſons croiſſant de jour en jour, la Compagnie réſolut de faire environner de murs la ville entiere. Elle fit une partie des frais, & les Habitans contribuerent pour le reſte. Une impoſition de deux ſous par mois, ſur chaque tête, facilita beaucoup le progrès de l'ouvrage, qui fut commencé en 1723 (*), & pouſſé avec beaucoup de conſtance.

Deſcription de Pondichery.

L'attention que les Gouverneurs ont toujours eûe d'aſſigner le terrain aux particuliers qui demandoient la permiſſion de bâtir, a formé, comme inſenſiblement, une ville auſſi réguliere que ſi le plan avoit été tracé tout-d'un-coup. Les rues en paroiſſent tirées au cordeau. La principale, qui va du Sud au Nord, a mille toiſes de long, c'eſt-à-dire, une demie-lieue Pariſienne ; & celle qui croiſe le milieu de la ville eſt de ſix cens toiſes. Toutes les maiſons ſont contigues. La plus conſidérable eſt celle du Gouverneur. De l'autre côté, c'eſt-à-dire au Couchant, on voit le Jardin de la Compagnie, planté de fort belles allées d'arbres, qui ſervent de promenade publique, avec un grand édifice, richement meublé, où le Gouverneur loge les Princes étrangers & les Ambaſſadeurs. Les Jéſuites ont, dans la ville, un beau College, dans lequel douze ou quinze de leurs Prêtres montrent à lire &

(7) M. l'Abbé Guyon en rapporte les articles, *pages* 234 *& ſuivantes.*

(8) *Ibidem.* p. 247. Tout le détail précédent eſt tiré des archives de la Compagnie.

(*) Voyez les réflexions qui finiſſent cet article. Toutes nos Compagnies de Commerce avoient été réunies en 1719.

PLAN DE PONDICHERI EN 1741.

A. Le Fort.
B. Ouvrage a Corne.
C. Bastion de St. Laurent.
D. Bastion de St. Louis
E. Bastion d'Anjou.
F. Bastion d'Orleans.
G. Bastion de la porte de Madras
H. Bastion du Nord Ouest.
I. Bastion de St. Joseph.
K. Porte de Valledaur.
L. Bastion Valledaur.
M. Bastion sans peur.
N. Porte Villenour.
O. Bastion Villenour.
P. Bastion de la Reine.
Q. Bastion de l'Hopital.
R. Bastion Goudelour.
S. Petite Batterie
1. L'Eglise des Capucins.
2. L'Eglise des Jesuites.
3. Jardins de la Compagnie.
4. Jardins des Jesuites.
5. Jardins des Capucins.
6. L'Hopital.
7. Ancien Jardin de la Compa
8. L'Hotel de la Compagnie.
9. Maison du Gouverneur.
10. L'Hotel de la Monnoye.
11. Cimetiere des Malabares
12. Cimetiere des François.
13. Grand Marché.
14. Prison des Malabare
15. Ouvrages neufs faits en 1740. et 1741.
16. Ouvrages de 1740.
17. Marché de St. Laurent.
18. Batterie des Toiles.
19. Place du Mas.
20. Les Missionaires.
21. La grande Pagode.

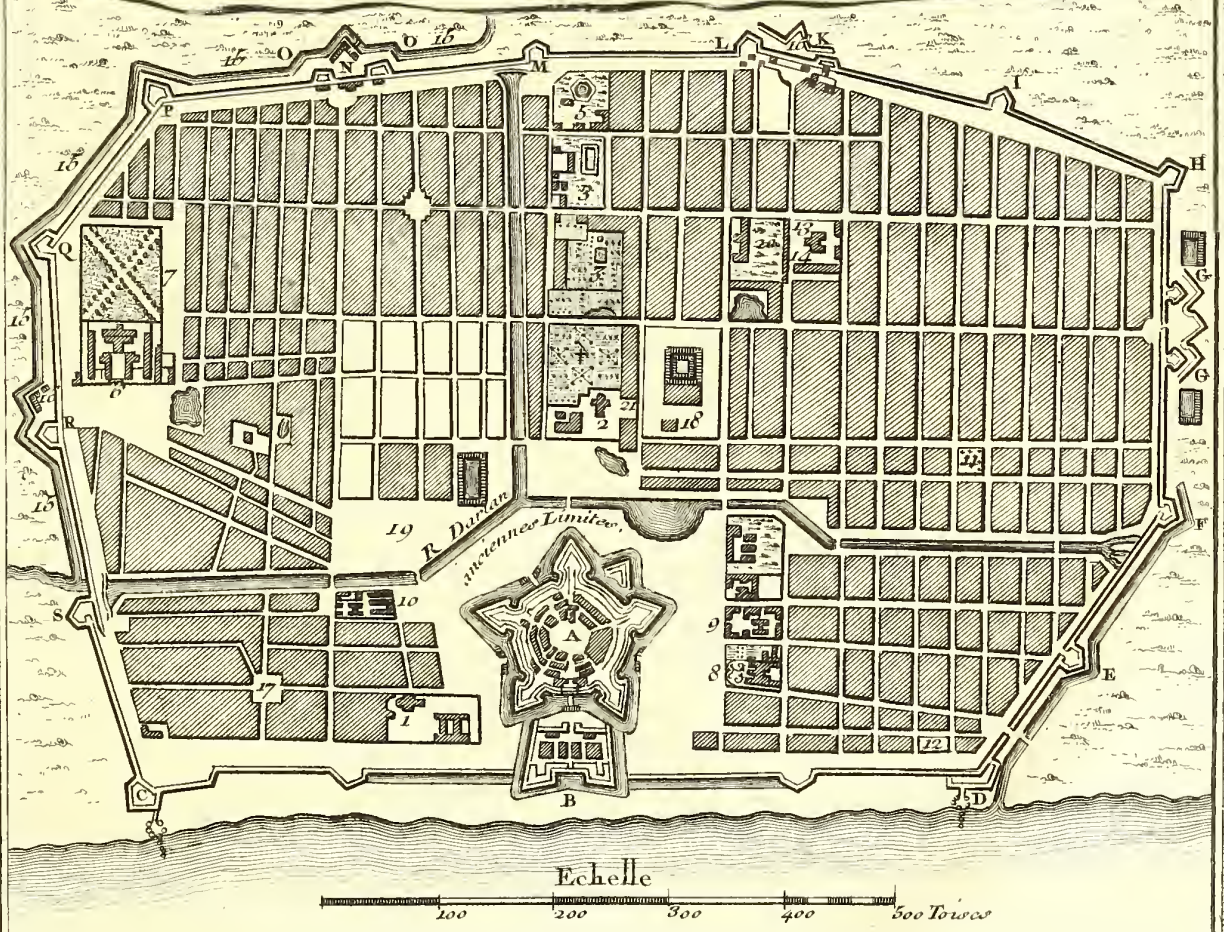

T. IX. N.° 7

écrire, & donnent des leçons de Mathématiques ; mais ils n'y enſeignent pas la langue latine. La Maiſon des Miſſions étrangeres n'a que deux ou trois Prêtres, & le Couvent des Capucins en a ſept ou huit. Quoique les maiſons de Pondichery n'ayent qu'un étage, celles des riches habitans ſont belles & commodes. Les Gentils y ont deux Pagodes, que les Rois du pays leur ont fait conſerver, avec la liberté du culte pour les Bramines (9) ; gens pauvres, mais occupés ſans ceſſe au travail, qui ſont toute la richeſſe de la ville & du pays. Leurs maiſons n'ont ordinairement que huit toiſes de long, ſur ſix de large, pour quinze ou vingt perſonnes & quelquefois plus. Elles ſont ſi obſcures, qu'on a peine à comprendre qu'ils ayent aſſez de jour pour leur travail. La plûpart ſont Tiſſerands, Peintres en toile, ou Orfevres. Ils paſſent la nuit dans leurs cours ou ſur le toît, preſque nuds, & couchés ſur une ſimple natte : ce qui leur eſt commun, à la vérité, avec le reſte des Habitans ; car Pondichery étant au douziéme degré de latitude ſeptentrionale, & par conſéquent dans la Zone torride, non-ſeulement il y fait très-chaud, mais pendant toute l'année il n'y pleut que ſept ou huit jours, vers la fin d'Octobre. Cette pluie, qui arrive réguliérement, eſt peut-être uu des phenomenes les plus ſinguliers de la nature.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Les Bramines ſont la richeſſe de la ville & du pays.

Phenomene remarquable.

Les meilleurs Ouvriers Gentils ne gagnent pas plus de deux ſous dans leur journée : mais ce gain leur ſuffit pour ſubſiſter, avec leurs femmes & leurs enfans. Ils ne vivent que de riz cuit à l'eau, & le riz eſt à très-bon marché. Des gâteaux ſans levain, cuits ſous la cendre, ſont le ſeul pain qu'ils mangent ; quoiqu'il y ait à Pondichery d'auſſi bon pain qu'en Europe. Malgré la ſéchereſſe du pays, le riz, qui ne croît pour ainſi dire que dans l'eau, s'y recueille avec une prodigieuſe abondance ; & c'eſt à l'induſtrie, au travail continuel des Gentils, qu'on a cette obligation. Ils creuſent dans les champs, de diſtance en diſtance, des puits de dix à douze pieds de profondeur, ſur le bord deſquels ils mettent une eſpece de baſcule, avec un poids en dehors & un grand ſeau en dedans. Un Gentil monte ſur le milieu de la baſcule, qu'il fait aller, en appuyant alternativement un pied de chaque côté, & chantant ſur le même ton, ſuivant ce mouvement, en Malabare, qui eſt la langue ordinaire du pays, *& un, & deux, & trois*, &c., pour compter combien il a tiré de ſeaux. Auſſi-tôt que ce puits eſt tari, il paſſe à un autre. En général, cette Nation eſt d'une adreſſe étonnante pour la diſtribution & le ménagement de l'eau. Elle en conſerve quelquefois dans des étangs, des lacs & des canaux, après le débordement des grandes rivieres, telles que le Colram, qui n'eſt pas éloigné de Pondichery. Les Mahométans, auxquels on donne ordinairement le nom de Maures, ſont auſſi faineans que les Gentils ſont laborieux (10).

Naturel laborieux des Bramines.

La ville de Pondichery eſt à quarante ou cinquante toiſes de la mer, dont le flux, ſur cette Côte, ne s'éleve jamais plus de deux pieds. C'eſt une ſimple Rade, où les Vaiſſeaux ne peuvent aborder. On employe des Bateaux pour aller recevoir ou porter des marchandiſes, à la diſtance d'une lieue en mer ; extrême incommodité, pour une ville où rien ne manque d'ailleurs à la douceur de la vie. Les alimens y ſont à très-vil prix. On y

Rade de Pondichery.

(9) On prononce Brame dans le Pays. (10) *Ibid.* pages 252 & précédentes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

fait bonne chere en groſſe viande, en gibier, en poiſſon. Si l'on n'y trouve point les fruits d'Eté qui croiſſent en Europe, le pays en produit d'autres qui nous manquent, & qui ſont meilleurs que les nôtres (11).

Etat du Gouverneur.

Le Gouverneur général de la Compagnie a douze gardes à cheval, en habits d'écarlate, avec un parement noir & un bordé d'or. Leur Capitaine eſt galonné ſur les tailles & les coutures. La garde à pied, compoſée de trois cens hommes, qui portent le nom de Pions, ſert à diverſes fonctions, ſuivant les ordres qu'elle reçoit. Mais, lorſqu'il eſt queſtion de recevoir un Roi, un Prince, ou quelque Ambaſſadeur extraordinaire, tout ce cortege accompagne le Gouverneur. Dans ces occaſions ſolemnelles, où les Officiers de la Compagnie ſont obligés de ſe conformer & de répondre au faſte des Orientaux, il ſe fait porter, par ſix hommes, ſur un Palanquin dont les carreaux & le dais ſont ornés de broderies & de glands d'or. En un mot, il ſe préſente avec la magnificence qui convient à ſon rang (12).

Forces de la Ville.

Suivant le dernier dénombrement, on comptoit dans Pondichery cent vingt mille Habitans, Chrétiens, Mahométans ou Gentils. La Ville a pluſieurs grands Magaſins, ſix Portes, une Citadelle, onze Forts ou Baſtions, & quatre cens cinq pieces de canon, avec des mortiers & d'autres pieces d'artillerie. La réputation des François, ſoutenue par la ſage conduite de leurs Gouverneurs, entre leſquels l'Auteur nomme, avec diſtinction, M. Dumas, qui fut élevé à cette dignité en 1735, leur a fait obtenir, de pluſieurs Princes Indiens, des privileges, des honneurs & des préférences, qui paroiſſent flateuſes pour la Nation. La premiere faveur de cette eſpece, eſt la permiſſion de battre monnoie au coin de l'Empereur Mogol; que les Hollandois n'ont encore pû ſe procurer par toutes leurs offres. Les Anglois en ont joui pendant quelques années; mais diverſes révolutions les ont déterminés à l'abandonner. M. Dumas obtint cette grace, en 1736, par des Lettres patentes de Mahomet-Scha, Empereur Mogol, adreſſées à Aly-Daouſt-Kam, Nabab ou Viceroi de la Province d'Arcate (13). Elles étoient accompagnées d'un Eléphant avec ſon harnois; préſent qui ne ſe fait, chez les Orientaux, qu'aux Rois & aux plus puiſſans Princes. M. Dumas, comprenant les avantages qu'il en pouvoit tirer pour la Compagnie, fit frapper tous les ans, depuis l'année 1735 juſqu'en 1741, qui fut celle de ſon retour en France, pour cinq à ſix millions de roupies. Cette monnoie eſt une piece d'argent qui porte l'empreinte du Mogol, un peu plus large que nos pieces de douze ſous, & trois fois plus épaiſſe. Une roupie vaut quarante-huit ſous.

Honneurs & Privileges accordés aux François.

Monnoie que M. Dumas fait frapper.

Profit qui eſt revenu à la Compagnie des Indes.

Pour comprendre de quelle utilité ce nouveau privilege fut à la Compagnie, il faut ſavoir que le Gouverneur ſe conformant au titre des roupies du Mogol, mit dans celles de Pondichery la même quantité d'alliage, & qu'il établit le même droit de ſept pour cent. Par une évaluation facile, on a trouvé que dans la marque de ces cinq à ſix millions, valant en eſpece plus de douze millions de livres, la Compagnie tiroit un avantage de quatre cens mille livres par an. Ce produit augmente de jour en jour, par le cours

(11) *Ibidem.*
(12) *Ibid.* p. 253.
(13) L'Auteur rapporte ces Lettres, qui ſe nomment Firman. La date eſt le 19 du regne de Mahomet-Scha, c'eſt-à-dire, le 1 de la lune d'Août 1736.

étonnant des roupies de Pondichery, qui ſont mieux reçues que toutes les autres monnoies de l'Inde. Non-ſeulement elles ſe font des lingots, que la Compagnie envoye; mais toutes les Nations y portent leurs matieres, ſur leſquelles l'Hôtel de la Monnoye profite, ſuivant la quantité de l'alliage. Il n'y aura deſormais que les Pagodes & les Sequins (14) qui puiſſent le diſputer, dans le Commerce, à la monnoye de Pondichery. La Pagode eſt l'ancienne monnoye des Indes. C'eſt une piece d'or, qui a préciſément la forme d'un petit bouton de veſte, & qui vaut huit livres dix ſous. Le deſſous, qui eſt plat, repreſente une Idole du pays; & le deſſus, qui eſt rond, eſt marqué de petits grains, comme certains boutons de manche. Le ſequin eſt une véritable piece d'or très-rafiné, qui vaut dix livres de notre monnoie. Il eſt un peu plus large qu'une piece de douze ſols, mais moins épais; ce qui fait que tous les ſequins ſont un peu courbés. Il s'en trouve même de percés; ce qui vient de l'uſage que les femmes Indiennes ont de les porter au cou, comme des médailles : ces pieces ſont extrêmement communes dans le pays, & ne ſe frappent qu'à Veniſe. Elles viennent par les Venitiens, qui font un Commerce très-conſidérable à Baſſora, dans le fond du Golfe Perſique, à Mocka, au détroit de Babel-Mandel, & à Gedda, qui eſt le Port de la Mecque. Les Indiens y portent, tous les ans, une bien plus grande quantité de marchandiſes, que les François, les Hollandois, les Anglois & les Portugais n'en tirent. Ils les vendent aux Perſans, aux Egyptiens, aux Turcs, aux Moſcovites, aux Polonois, aux Suedois, aux Allemans, & aux Genois, qui vont les acheter dans quelqu'un de ces trois Ports, pour les faire paſſer, dans leurs pays, par la Méditerranée & par terre.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Forme de la monnoie qui le nomme Pagode.

Sequins qui paſſent de Veniſe aux Indes.

Il convient à cet article, de faire connoître les monnoies qui ſont en uſage à Pondichery. Après les Pagodes, l'Auteur place les roupies d'argent; monnoie aſſez groſſiere, qui n'ont pas tout-à-fait la largeur de nos pieces de vingt-quatre ſous, mais qui ſont plus épaiſſes du double. L'empreinte eſt ordinairement la même, ſur toute la Côte de Coromandel. Une face porte ces mots : L'an..... du regne glorieux de Mahomet; & l'autre : Cette roupie a été frappée à..... Celles de Pondichery & de Madras portent également le nom d'Arcatte, parce que la permiſſion de les frapper eſt venue du Nabab de cette Province : mais on diſtingue celles de Pondichery par un croiſſant qui eſt au-bas de la ſeconde face, & celles de Madras par une étoile.

Autres monnoies de Pondichery.

Les *Fanons* ſont de petites pieces d'argent, dont ſept & demi valent une roupie, & vingt-quatre une Pagode. Par conſéquent, le Fanon vaut un peu moins de ſix ſous.

On appelle *Cache* une petite monnoie de cuivre, dont ſoixante-quatre valent un Fanon. Ainſi la Cache vaut un peu plus d'un denier.

Ces monnoies, quoiqu'en uſage dans l'Inde entiere, n'y ont pas la même valeur par-tout; & la cauſe de cette différence eſt que les unes ſont un peu plus ou moins fortes, & plus ou moins parfaites pour le titre.

Dans le Bengale, on compte encore par *Ponis*, qui ne ſont pas des pieces,

Ponis & Coria du Bengale.

(14) M. l'Abbé Guyon écrit *Schins*; ce qui paroit contraire à l'uſage.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

mais une ſomme arbitraire ; comme nous diſons, en France, une piſtole. Il faut trente-ſix à trente-ſept Ponis, pour une roupie d'argent d'Arcatte. Ainſi le Ponis vaut environ cinq liards de notre monnoie. Au-deſſous ſont les petits coquillages dont on a parlé dans les Relations d'Afrique & dans celle des Maldives, qui portent le nom de *Coris*, & dont quatre-vingt font le Ponis.

Accroiſſemens de l'établiſſement de Pondichery.

L'établiſſement François de Pondichery s'eſt accru, dans quelques occaſions ſi glorieuſes pour les Officiers de la Compagnie des Indes & pour toute la Nation, qu'elles ne doivent pas moins intéreſſer la curioſité que la deſcription même des lieux.

En 1738, Cidogy, Roi de Tanjaour, laiſſa la couronne, par ſa mort, à Sahigy-Maha-Rajou, ſon neveu, jeune Prince de vingt-ſix ou vingt-ſept ans. Un fils naturel du feu Roi, qui avoit eu beaucoup de part au Gouvernement pendant la vie de ſon pere, s'étant fait un parti conſidérable à la Cour, s'empara du Palais & des poſtes de Tanjaour. Sahagy, forcé de fuir à cheval, avec quelques-uns de ſes amis, paſſa le Coldram (15), & ſe retira dans Chalambron (16), grande Pagode fortifiée, qui eſt à vingt lieues au Nord de la ville de Tanjaour, & huit lieues au Sud de Pondichery. Il y fut joint par quelques troupes : mais comme il manquoit d'armes & de munitions, le Gouverneur Maure lui conſeilla de ſe lier avec les François, dont il leur vanta le courage & la généroſité. Ce Prince, qui avoit beſoin de ſe faire des amis de ce caractere pour l'aider à remonter ſur le Trône, envoya, au Gouverneur général de l'Inde Françoiſe, quelques perſonnes de confiance, chargées de lui demander du ſecours & de lui offrir, en reconnoiſſance, la ville de Karical, le Fort de Karcangery & quelques villages voiſins, avec toutes les terres de leur dépendance.

Il y avoit long-tems que la Compagnie & ſes Gouverneurs aux Indes, avoient reconnu l'utilité d'un établiſſement ſur les terres du Roi de Tanjaour. Leurs tentatives avoient été traverſées par les Hollandois de Negapatan (17). Cette Nation avoit même eu l'adreſſe d'engager le Roi de Tanjaour à chaſſer les François d'un établiſſement, nommé *Cancrypatuam*, que l'ancienne Compagnie avoit formé en 1688, dans les Etats de ce Prince, ſur la Côte de Coromandel. Le Gouverneur de Pondichery, ſaiſiſſant l'occaſion, fit un traité avec les Envoyés de Sahagy, par lequel il s'obligea de lui fournir environ deux cens mille livres de notre monnoie, en argent & en munitions de guerre, avec tous les autres ſecours qui dépendoient de ſon autorité. Le Roi, de ſon côté, lui envoya l'acte formel de la ceſſion qu'il lui avoit fait offrir (18). Deux grands Vaiſſeaux de la Compagnie, le Bourbon de ſoixante pieces de canon, & le Saint-Geran de quarante-ſix pieces, furent équipés auſſi-tôt, & l'on y embarqua des troupes, de l'artillerie, & toutes ſortes de munitions de guerre, autant pour ſecourir le Roi que pour ſe mettre en poſſeſſion de Karical : mais lorſque cet armement fut achevé, Sahagy-Maha-Rajous ayant fait entrer dans ſes intérêts les principaux Partiſans de ſon Ennemi.

(15) Grand Fleuve de la Côte de Coromandel, qui ſépare les Etats de Tanjaour de ceux du Grand-Mogol.

(16) Cette Pagode, qui eſt entourée de murs fort épais & fort élevés, appartient aux Mores. Ils y ont un Gouverneur & une Garniſon.

(17) Fort Hollandois, & grande ville Indienne, à quatre lieues au Sud de Karical.

(18) Cet acte eſt du mois de Juillet 1738.

Cet

Etablissement François de Pondichery.

Cet uſurpateur fut arrêté dans ſon Palais, & Sahagy, s'étant rendu à Tanjaour, y fut reconnu ſans oppoſition. Le fils de Cidogy, qui eut le malheur de tomber entre ſes mains, fut coupé en quatre quartiers, dont chacun fut expoſé ſur une des portes de la ville.

Cette révolution fut ſi ſubite, que les François mirent à la voile ſans en être informés, & mouillerent au commencement du mois d'Août devant Karical. Auſſi-tôt que les Hollandois de Negapatan les eurent apperçus, & qu'ils furent informés de leur traité avec le Roi, ils ſe hâterent d'envoyer leurs Miniſtres à Tanjaour, avec des préſens, pour engager ce Prince & ſon Conſeil à le rompre. Ils y joignirent les menaces. Sahagy, pour qui le ſecours des François devenoit inutile, non-ſeulement différa ſous de vains prétextes de faire remettre la Fortereſſe & la Ville de Karical aux Commandans des Vaiſſeaux, mais donna vraiſemblablement des ordres ſecrets pour s'oppoſer au débarquement. Un de ſes Généraux, qui commandoit, dans ce canton, un corps de trois ou quatre mille hommes, s'approcha du bord de la mer, & fit déclarer aux Officiers François que s'ils touchoient au rivage il ne balanceroit pas à les faire charger. Les deux Vaiſſeaux, après avoir paſſé deux mois à la vûe de Karical, reçurent ordre du Gouverneur de retourner à Pondichery. Il leur auroit été facile d'exécuter leur commiſſion malgré la réſiſtance des Indiens : mais n'ayant en vûe qu'un établiſſement de Commerce, la prudence ne leur permettoit pas de ſe rendre odieux par des violences (19).

Cependant le Roi, ſans avoir ouvertement rompu ſon traité, remettoit à l'exécuter après une guerre dans laquelle il ſe trouvoit engagé, contre *Sander-Saheb*, Nabab de Trichenapaly. Ce Seigneur, ami particulier du Gouverneur, & plein d'eſtime pour la Nation, ayant appris par quelles promeſſes le Roi de Tanjaour s'étoit lié aux François, & comment il en éludoit l'exécution, écrivit au Gouverneur, pour lui offrir de s'emparer de Karical & de remettre cette Place entre ſes mains. Ses offres furent acceptées. Ce Général Mogol, qui s'étoit déja fait une grande réputation de courage & d'honneur, ne tarda point à les remplir. Quatre mille chevaux, commandés par François Pereire, Eſpagnol (*), & l'un de ſes principaux Officiers, qui étoit attaché depuis long-tems aux François, diſſiperent les troupes de Tanjaour & ſe ſaiſirent de Karical & Karcangery. Pereire ſe rendit lui-même à Pondichery, pour annoncer cette nouvelle au Gouverneur. On y fit équiper, ſur le champ, un petit Bâtiment de cent cinquante tonneaux qui ſe trouvoit dans la Rade. Les François ſe rendirent en vingt-quatre heures à Karical, où Pereire, ſuivant l'ordre du Nabab, leur ouvrit les Portes de la Ville & celles du Fort de Karcangery (20). Quatre jours après, on y envoya, ſur un gros Vaiſſeau, tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſûreté de ce nouvel établiſſement.

Le Roi de Tanjaour s'affligea peu de cette nouvelle. Il n'éludoit l'exécu-

(19) L'Auteur fait remarquer la différence des titres, auxquels nous devons nos poſſeſſions dans les Indes, & de celui auquel tous les autres Peuples de l'Europe doivent ce qu'ils y poſſédent. Les autres ont employé la violence, l'expulſion, l'effuſion du ſang, & nous devons tout à des conceſſions volontaires. *Ubi ſuprà.* p. 212.

(*) On verra ſa fortune dans une Note de l'article ſuivant.

(20) L'Acte de priſe de poſſeſſion eſt du 14 Février 1739.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

tion du traité qu'à la ſollicitation des Hollandois, dont il avoit tiré des ſommes conſidérables ; & ſa ſeule crainte étant que les François ne fuſſent plus diſpoſés à lui payer celle dont ils étoient convenus, il ſe hâta d'écrire au Gouverneur de Pondichery, pour lui reprocher d'avoir employé le ſecours des Maures, ſes Ennemis, à ſe rendre maître d'une Place qu'il lui avoit donnée, & que ſon intention avoit toujours été de lui remettre après la guerre. En même-tems, il lui envoyoit la ratification du traité de Chalambron, avec un ordre aux Habitans de Karical & de ſes dépendances, de reconnoître à l'avenir les François pour leurs Souverains (21).

Mais à peine eut-il expédié ce nouvel acte, que ſes deux oncles, qui l'avoient rétabli ſur le Trône, mécontens de ſa reconnoiſſance ou de ſon adminiſtration, l'arrêterent dans ſon Palais, & mirent la couronne ſur la tête de *Pradapſingue*, un de ſes couſins, qui, peu de jours après, fit étouffer ce Prince infortuné dans un bain de lait tiede.

Le nouveau Roi s'étant réconcilié avec les Maures, envoya preſqu'auſſi-tôt au Gouverneur de Pondichery la ratification du Traité conclu avec ſon Prédéceſſeur. Il accorda même aux François un terrain plus étendu, pour quelques préſens, qu'ils joignirent à la ſomme qu'ils avoient promiſe (22). Ils ſont demeurés paiſibles poſſeſſeurs de Karical, où ils n'ont pas négligé de ſe fortifier. Pradapſingue leur rendit viſite dans cette Place, avec toute ſa Cour, au commencement de l'année 1741, & prit cette occaſion pour confirmer tous leurs privileges.

Deſcription de l'établiſſement François de Karical.

Ville de Karical.

L'établiſſement de Karical eſt ſitué ſur la Côte de Coromandel, à quatre lieues au Nord de Negapatan, à deux lieues au Sud de Tranquebar, établiſſement Danois, & vingt-cinq lieues au Sud de Pondichery. Il renferme la ville de Karical, qui eſt fort ancienne, & qui paroît avoir été très-conſidérable. Il y reſte encore ſix cens trente-huit maiſons de pierre ou de brique, ſans parler d'un grand nombre qui ne ſont que de terre glaiſe, & couvertes de paille. On y compte cinq Moſquées, cinq grandes Pagodes, neuf petites, & plus de cinq mille habitans. Cette ville eſt ſituée ſur un des bras du Colram, qui reçoit des Champanes de deux à trois cens tonneaux. Les Chaloupes des Vaiſſeaux de cinquante canons n'y entrent pas moins facilement.

Fort de Karcangery.

La Forteresſe de Karcangery paroît auſſi fort ancienne. Elle eſt flanquée de huit groſſes tours, dans le goût du pays, à la portée du canon de Karical, & ſituée à un demi-quart de lieue du rivage de la mer. Les François en ont fait ſauter une partie, pour s'établir à l'entrée & ſur le bord du bras de la riviere qui paſſe par la ville.

Titoumale-Rayen-Patnam eſt un Bourg très-conſidérable, de la dépendance & au Sud de Karical, qui en eſt éloigné d'une lieue, à douze cens toiſes du bord de la mer. Il eſt compoſé de cinq cens Maiſons de brique, quatre Moſquées, quatre grandes Pagodes, vingt-huit petites, & vingt-cinq Chaudriers, pour le logement des Voyageurs. On y comptoit deux mille cinq cens hommes, à la priſe de poſſeſſion.

Domaine de Karical.

Le reſte du Domaine de Karical conſiſte en neuf Bourgs ou Villages, dans

(21) Du 20 Avril 1739.

(22) *Ubi ſuprà*, p. 271.

une circonférence de cinq ou ſix lieues. Le terrain en eſt excellent, fertile en riz, en cotton, en indigo & d'autres grains. On y fabrique quantité de toiles de cotton & de toiles peintes. Le revenu des terres de Karical, avec les Fermes du tabac & du betel, & les droits d'entrée, montent annuellement à dix mille Pagodes d'or, qui font environ cent mille livres de notre monnoie (23).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

D'autres événemens ont contribué, avec le ſecours de la prudence & de la fortune, à l'accroiſſement de la colonie Françoiſe. Celui qui a ſignalé le Gouvernement du Chevalier Dumas, mérite ici d'autant plus de conſidération, qu'il peut ſervir à jetter beaucoup de jour ſur la Geographie intérieure de cette contrée: mais il m'oblige de remonter à l'année 1736, c'eſt-à-dire, à la fin des cruelles guerres que Tamas-Kouli-Kam, ou Nader-Scha, Roi de Perſe, porta dans l'Indouſtan.

Origine d'une guerre dans la preſqu'Iſle de l'Inde.

Après l'infortune du Mogol, qui avoit été fait priſonnier dans ſa Capitale & dont les immenſes treſors étoient paſſés entre les mains du Vainqueur, quelques Nababs, ou Vicerois de la preſqu'Iſle de l'Inde, jugerent l'occaſion d'autant plus favorable pour s'ériger eux-mêmes en Souverains, qu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi de Perſe, déja trop éloigné de ſes propres Etats, & ſi bien récompenſé de ſon entrepriſe, penſât à les venir attaquer dans une région, qu'il connoiſſoit auſſi peu que les environs du Cap de Comorin. Daouſt-Aly-Kam, Nabab-d'Arcatte, le même qui avoit accordé aux François la permiſſion de battre monnoie, ſe flatta de pouvoir former deux Royaumes; l'un pour Sabder-Aly-Kam, ſon fils aîné; l'autre, pour Sander-Saheb, ſon gendre; jeunes gens qui n'avoient que de l'ambition, ſans aucun talent pour ſoutenir un ſi grand projet. Arcatte eſt une grande ville, à trente lieues de Pondichery (24), au Sud-Oueſt; la plus mal propre qu'il y ait au monde.

Le Nabab d'Arcatte veut former deux Royaumes pour ſes enfans.

Les Mogols, qui avoient étendu leurs Conquêtes dans cette partie de l'Inde, ſous le regne du fameux Aureng-Zeb, avoient laiſſé ſubſiſter les Royaumes de Trichenapaly, de Tanjaour, de Maduré, de Maiſſour & de Marava. Ces Etats étoient gouvernés par des Princes Gentils, tributaires à la vérité de l'Empereur Mogol, mais fiers & lents dans leur dépendance, qui ſe diſpenſoient quelquefois de payer le tribut, ou qui attendoient que l'Empereur fît marcher ſes armées pour les y contraindre. La plûpart devoient à la Cour de Dely de très groſſes ſommes, qu'on avoit laiſſé accumuler par la molleſſe de Mahomet-Scha, plus occupé des plaiſirs de ſon Sérail que de l'adminiſtration, dont il ſe repoſoit ſur des Miniſtres auſſi voluptueux que lui. Daouſt-Aly-Kam ſaiſit cette occaſion pour attaquer les Princes voiſins de ſon Gouvernement. Il aſſembla une armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, avec un nombre proportionné d'infanterie, dont il donna le commandement à Sabder & à Sander-Saheb. Leur premier exploit fut la priſe de Trichenapaly, grande ville fort peuplée, à trente-cinq lieues au Sud-Oueſt de Pondichery. Cette Capitale, inveſtie par l'armée des Maures, le 6 Mars 1736, fut emportée d'aſſaut le 26 du mois ſuivant. Sabder en abandonna le Gouvernement à Sander-Saheb, ſon beau-frere, qui prit auſſi-tôt la qualité de Nabab.

Armée qu'il leve dans cette vûe.

(23) *Ibid.* pages 274 & précédentes.

(24) L'Auteur ne la met, dans une autre page, qu'à quinze lieues de Pondichery, p. 277.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Ses premieres Conquêtes.

Après avoir ſoumis le reſte de cette contrée, ils tournerent leurs armes vers le Royaume de Tanjaour, dont ils aſſiégerent la Capitale. Le Roi Sahagy s'y étoit renfermé, avec toutes les troupes qu'il avoit pû raſſembler. Cette Place eſt ſi bien fortifiée, qu'après avoir inutilement pouſſé leurs attaques pendant près de ſix mois, ils furent obligés de changer le ſiege en blocus. Tandis que Sander-Saheb demeura pour y commander, Bara-Saheb, un de ſes freres, s'avançant au Sud, avec un détachement de quinze mille chevaux, ſe rendit maître de tout le Pays de Marava, du Maduré & des environs du Cap de Comorin. Enſuite, remontant le long de la Côte de Malabar, il pouſſa ſes conquêtes juſqu'à la Province de Travancor. Ce fut dans ces circonſtances que Sander-Saheb mit les François en poſſeſſion de la terre de Karical (25).

Les Princes Gentils appellent les Marattes à leur ſecours.

Tous les Princes Gentils, allarmés d'une invaſion ſi rapide, implorerent le ſecours du Roi des Marattes. Ils lui repreſenterent que leur religion n'étoit pas moins menacée que leurs Etats; & les principaux Miniſtres de ce Prince, dont la plûpart ſont Bramines, lui firent un devoir indiſpenſable de s'armer pour une cauſe ſi preſſante. Il ſe nomme Maha Raja. Ses Etats ſont d'une grande étendue. On l'a vû ſouvent mettre en campagne cent cinquante mille chevaux & le même nombre de gens de pied, à la tête deſquels il ravageoit les Etats du Mogol, dont il tiroit d'immenſes contributions. Les Marattes, ſes Sujets, ſont peu connus de nos Geographes. La guerre fait leur principale occupation. Ils habitent au Sud-Eſt des Montagnes qui ſont derriere Goa, vers la Côte de Malabar. La Capitale de leur pays eſt une ville très-conſidérable, qui ſe nomme Satera (26).

Armée du Roi des Marattes.

Les ſollicitations du Roi de Tanjaour & des Princes du même culte, jointes à l'eſpérance de piller un pays où depuis long-tems toutes les nations du monde venoient échanger leur or & leur argent pour des marchandiſes, déterminerent enfin le Roi des Marattes à faire partir une armée de ſoixante mille chevaux, & de cent cinquante mille hommes d'infanterie, dont il donna le commandement à ſon fils aîné, *Ragogi-Bouſſola Sena-Saheb-Soula.* Elle ſe mit en marche au mois d'Octobre 1739. Daouſt-Aly-Kam, informé de ſon approche, rappella ſon fils & ſon gendre, qui tenoient encore le Roi de Tanjaour blocqué dans ſa Capitale. Il étoit queſtion de mettre leurs propres Etats à couvert. Cependant ces deux Généraux ne ſe déterminerent pas tout-d'un-coup à s'éloigner de leurs conquêtes, & laiſſerent avancer l'Ennemi, qui répandoit le ravage & la terreur ſur ſon paſſage. Daouſt ſe hâta de raſſembler tout ce qui lui reſtoit de troupes, avec leſquelles il alla ſe ſaiſir des gorges de la montagne de Canamay, vingt-cinq lieues à l'Oueſt d'Arcatte; défilés très-difficiles, & qu'un petit nombre de troupes peut défendre contr'une nombreuſe armée.

Comment elle paſſe les gorges de Canamay.

Les Marattes y arriverent au mois de Mai, 1740. Après avoir reconnu qu'il leur étoit impoſſible de forcer le Nabab d'Arcatte dans ſon poſte, ils camperent à l'entrée des gorges, d'où ils firent tenter ſecrétement la fidélité d'un Prince Gentil, qui gardoit un autre paſſage avec cinq ou ſix mille hommes, & que Daouſt avoit crû digne de ſa confiance. Ce Prince fut bien-

(25) *Ibid.* p. 279. (26) *Ibid.* p. 280.

tôt corrompu par les promeſſes & par l'argent des Marattes. Les Bramines leverent ſes difficultés, en lui repreſentant que le ſuccès de cette guerre pouvoit ruiner le Mahométiſme, & rétablir la Religion de leurs peres. Il conſentit à livrer le paſſage. Les Marattes, continuant d'amuſer le Nabab par de legeres attaques, y firent marcher leurs troupes, & s'en ſaiſirent le 19 de Mai. De-là, ils trouverent ſi peu d'obſtacles au deſſein de le ſurprendre par derriere, qu'ils s'approcherent à deux portées de canon, avant qu'il ſe défiât de ſon malheur. Lorſqu'on vint l'informer qu'il paroiſſoit du côté d'Arcatte un corps de cavalerie, qui s'avançoit vers le camp, il s'imagina que c'étoient les troupes de ſon gendre qui venoient le joindre. Mais il entendit auſſi-tôt de furieuſes décharges de mouſqueterie, & la préſence du danger lui fit ouvrir les yeux ſur la trahiſon.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Le Nabab d'Arcatte eſt ſurpris.

Aly-Kam, ſon ſecond fils, & tous ſes Officiers Généraux, montant auſſi-tôt ſur leurs Eléphans, ſe défendirent avec autant d'habileté que de valeur. Mais ils furent accablés d'un ſi grand feu, & d'une ſi terrible décharge de frondes, que tout ce qu'il y avoit de gens autour d'eux périt à leurs pieds ou prit la fuite. Le Nabab & ſon fils, bleſſés de pluſieurs coups, tomberent morts de leurs Eléphans, & leur chute répandit tant de frayeur dans l'armée, que la déroute devint générale. La plûpart des Officiers furent tués, ou foulés aux piés par les Eléphans, qui enfonçoient dans la boue juſqu'à la moitié des jambes. Il étoit tombé, la nuit précédente, une grande pluie, qui avoit détrempé la terre. Pluſieurs guerriers, qui étoient de ce combat, aſſurerent que jamais champ de bataille n'avoit préſenté un plus affreux ſpectable de chevaux, de chameaux & d'éléphans, bleſſés & furieux, mêlés, renverſés avec les Officiers & les Soldats, jettant d'horribles cris, faiſant de vains efforts pour ſe dégager des bourbiers ſanglans où ils étoient enfoncés, achevant d'étouffer ou d'écraſer les ſoldats qui n'avoient pas la force de ſe retirer (27).

Il eſt tué dans une ſanglante bataille.

Cityzor-Kam, Général de l'Armée Mogole, qui avoit rendu d'importans ſervices à la Compagnie, fut bleſſé de cinq coups de fuſil, & d'un coup de fronde, qui lui creva un œil & le renverſa de deſſus ſon Eléphant. On doit faire obſerver qu'une décharge de frondes, par le bras des Marattes, eſt auſſi redoutable que la plus violente mouſqueterie. Les Domeſtiques de Cityzor, l'ayant vû tomber, l'emporterent avant la fin du combat dans un bois voiſin, & ne penſerent qu'à s'éloigner de l'Ennemi. Après dix ou douze jours de marche, ils arriverent à Alamparvé, qui ſe nomme auſſi Jorobandel, à ſept ou huit lieues de Pondichery. Les principales bleſſures de leur Maître étoient un coup de fuſil, qui lui avoit coupé la moitié de la langue & fracaſſé la machoire; un autre, qui pénétroit dans la poitrine, & trois coups dans le dos, avec un œil crevé. On lui envoya le Chirurgien Major de la Compagnie, qui paſſa près de lui vingt-cinq jours, ſans le pouvoir ſauver.

Mort de ſon Général.

La datte de cette affreuſe bataille eſt le 20 de Mai 1740. Les Marattes y firent un grand nombre de priſonniers, dont les principaux furent Taqua-Saheb, Grand-Divan, un des gendres de Daouſt, & le Nabab Eras-Kam Mirzoutoir, Commandant général de la Cavalerie. Dans le pillage du

Pillage du camp.

(27) Page 285 & précédentes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Camp, ils enleverent la caiſſe militaire, l'étendart de Mahomet, & celui de l'Empereur. Ils emmenerent quarante Eléphans, avec un grand nombre de Chevaux. Le corps de Daouſt-Aly-Kam fut trouvé parmi les morts : mais on ne put reconnoître celui de ſon fils, qui avoit été ſans doute écraſé, comme un grand nombre d'autres, ſous les pieds des Eléphans (28).

Azyle que les peuples cherchent à Pondichery.

Le bruit de ce grand événement jetta dans toute la preſqu'Iſle de l'Inde une épouvante qui ne peut être repreſentée. On ne put ſe le perſuader, dans Pondichery, qu'à la vûe d'une prodigieuſe multitude de fugitifs, Maures & Gentils, qui vinrent demander un azyle avec des cris & des larmes, comme dans le lieu de toute la Côte où ils ſe flattoient de trouver plus de ſecours & d'humanité. Bien-tôt le nombre en devint ſi grand, que la prudence obligea de fermer les portes de la ville. Le Gouverneur y étoit jour & nuit, pour y donner ſes ordres. Les maiſons & les rues ſe trouverent remplies de grains & de bagages. Tous les Marchands Indiens de la ville & des lieux voiſins, qui avoient des effets conſidérables à Arcatte & dans les terres, s'empreſſoient de les mettre à couvert ſous la protection des François. Le 25 de Mai, qui étoit le cinquiéme après la bataille, la veuve du Nabab Daouſt-Aly-Kam, toutes les femmes de ſa famille & leurs enfans, ſe préſenterent à la porte de Valdaour, avec des inſtances pour être reçues dans la ville, où elles apportoient tout ce qu'elles avoient ramaſſées d'or, d'argent, de pierreries, & d'autres richeſſes (29).

Situation des François.

Cette poſition étoit délicate pour les François. Ils avoient à craindre que les Marattes, informés du lieu où toute la famille du Nabab s'étoit retirée avec tous ſes tréſors, ne vinſſent attaquer Pondichery. D'un autre côté, ils ſe ſeroient perdus d'honneur dans les Indes, s'ils avoient fermé leurs portes à cette famille fugitive, qui commandoit depuis long-tems dans la Province, & qui n'avoit jamais ceſſé de les favoriſer. Ajoutons que la moindre révolution pouvant changer la face des affaires, & faire reprendre aux Marattes le chemin de leur pays, Sabder-Aly-Kam & toute ſa race ſeroient devenus ennemis irréconciliables de ceux qui leur auroient tourné le dos avec la fortune, & n'auroient penſé qu'à la vengeance. Le Gouverneur aſſembla ſon Conſeil. Il n'y déguiſa pas les raiſons qui rendoient la généroſité dangereuſe ; mais il fit voir, avec la même force, que l'humanité, l'honneur, la reconnoiſſance, & tous les ſentimens qui diſtinguent la Nation Françoiſe, ne permettoient pas de rejetter une famille ſi reſpectable, & tant de malheureux qui venoient ſe jetter entre ſes bras. L'avis qu'il propoſa, comme le ſien, fut de les recevoir, & de leur accorder la protection de la France. Ce parti fut généralement approuvé du Conſeil, & confirmé par les applaudiſſemens de tout ce qu'il y avoit de François à Pondichery (30).

Ils reçoivent la veuve & la famille du Nabab d'Arcatte.

Accueil qu'ils lui font, & remarque ſur cet événement.

On ſe hâta d'aller, avec beaucoup de pompe, au-devant de la veuve du Nabab. Toute la garniſon fut miſe ſous les armes & borda les remparts. Le Gouverneur, accompagné de ſes gardes à pied & à cheval, & porté ſur un ſuperbe Palanquin, ſe rendit à la porte de Valdaour, où la Princeſſe attendoit la déclaration de ſon ſort. Elle étoit, avec ſes filles & ſes neveux, ſur vingt-deux Palanquins, ſuivis d'un détachement de quinze cens Cavaliers,

(28) *Ibid.* p. 286. (29) *Ibid.* p. 288. (30) *Ibid.* p. 289.

PRINCESSE MERE DE NABAB D'ARCATTE.
Caseau inv.
Pasquier Sculp

T. IX. N.° XVII.

de quatre-vingt Eléphans, de trois cens Chameaux, & plus de deux cens voitures, traînées par des Bœufs, dans leſquelles étoient les gens de leur ſuite; enfin de deux mille bêtes de charge. Après lui avoir fait connoître combien la Nation s'eſtimoit heureuſe de pouvoir la ſervir, on la ſalua par une décharge du canon de la Citadelle. Elle fut menée, avec les mêmes honneurs, aux logemens qu'on avoit déja préparés pour elle & pour toute ſa ſuite. Il ne manqua rien à la civilité des François, & tous les Officiers Mogols en témoignerent (31) une extrême ſatisfaction. Jamais, ſuivant l'obſervation de l'Auteur, la Nation Françoiſe ne s'étoit acquis plus de gloire aux Indes. Les apparences ſembloient promettre bien plus de ſûreté, à la veuve du Nabab, dans les établiſſemens Anglois, Hollandois, Danois, tels que Porto-Novo, Tranquebar, ou Negapatan, qui étoient plus proches & plus puiſſans que le nôtre. Mais, venir d'elle-même & ſans aucune convention ſe jetter ſous la protection des François, c'étoit déclarer hautement qu'elle avoit pour eux plus d'eſtime & de confiance que pour toutes les autres Nations de l'Europe.

Etabliſſement François de Pondichery.

Cependant Sabder-Aly-Kam, fils aîné du malheureux Daouſt, arriva près d'Arcatte, deux jours après la bataille, avec un corps de ſept ou huit cens chevaux. Mais, à la premiere nouvelle de ce déſordre, il ſe vit abandonné de ſes troupes, & réduit à ſe ſauver, avec quatre de ſes gens, dans la Fortereſſe de Velours. Sander-Saheb, ſon beau-frere, qui étoit ſorti de Trichenapali avec quatre cens chevaux, apprit auſſi cette funeſte nouvelle en chemin, & trouva tout le pays ſoulevé contre les Maures. Pluſieurs petits Princes, qui portent le titre de Paliagaras, ſe déclarerent pour les Marattes, juſqu'à tenter de l'enlever pour le livrer entre leurs mains. Il n'eut pas d'autre reſſource que de retourner à Trichenapali & de s'y renfermer dans la Fortereſſe. Le Général des Marattes prit ſa marche vers Arcatte, dont il ſe rendit maître ſans oppoſition. La ville fut abandonnée au pillage & conſumée en partie par le feu. Divers détachemens, qui furent envoyés pour mettre tout le pays à contribution, firent éprouver de toutes parts l'avarice & la cruauté du vainqueur. C'eſt un ancien uſage, parmi ces Barbares, que la moitié du butin appartienne à leurs Chefs. Ils exercerent toutes ſortes de violences, non-ſeulement contre les Mahométans, mais contre les Gentils mêmes, qui avoient imploré leur ſecours, & qui les regardoient comme les Protecteurs de leur Religion. Ils portent avec eux des chaiſes de fer, ſur leſquelles ils attachent nuds, avec des chaînes, ceux dont ils veulent découvrir les treſors; & mettant le feu deſſous, ils les brûlent juſqu'à ce qu'ils ayent donné tout leur bien. On ne s'imagineroit point combien ils firent périr d'Habitans par ce cruel ſupplice, ou par le poignard, qui les vengeoit de ceux qui n'avoient rien à leur offrir. Tous les lieux qui eſſuyerent leur fureur ont été preſqu'entiérement détruits; ce qui a fait un tort extrême aux Manufactures de toile, dans un pays où la plûpart des Gentils exercent le métier de Tiſſerands, dans lequel ils excellent.

Arcatte eſt pillée & brûlée.

Tandis qu'ils répandoient la déſolation dans la Province d'Arcatte & dans les lieux voiſins, Sabder-Aly-Kam, renfermé dans ſa Fortereſſe de Velours,

Humiliant traité de Sabder-Kam.

(31) Page 290.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

leur fit faire des propoſitions d'accommodement. Après quelques négociations, le traité fut conclu à des conditions fort humiliantes. Sabder devoit ſuccéder à ſon pere dans la dignité de Nabab d'Arcatte (32) ; mais il s'obligeoit à payer, aux vainqueurs, cent laques, ou cinq millions de roupies ; à reſtituer toutes les terres de Trichenapali & de Tanjaour ; à joindre ſes troupes aux Marattes, pour en chaſſer Sander-Saheb, qui étoit encore en poſſeſſion de la ville, de la Fortereſſe & de tout l'Etat de Trichenapali ; enfin à ſervir lui-même d'inſtrument, pour rétablir tous les Princes de la Côte de Coromandel dans les Domaines qu'ils poſſédoient avant la guerre. Quoique le Général Maratte n'eût rien de plus favorable à deſirer, une autre raiſon l'avoit fait conſentir à ce traité. Le Roi de Golkonde commençoit à s'allarmer des ravages qui s'étoient commis dans le Carnate. Il avoit réſolu d'en arrêter les progrès. Nazerzingue, Souba de Golkonde & fils de Niſam El Mouk, premier Miniſtre du Mogol, s'étoit mis en marche avec une armée de ſoixante mille chevaux & de cent cinquante mille hommes d'infanterie. En arrivant ſur les bords du *Quichena*, qui n'eſt qu'à douze journées d'Arcatte, il avoit été arrêté par le débordement de ce Fleuve : mais le Général Maratte, informé de ſon approche, & du deſſein qu'il avoit de continuer ſa marche après la retraite des eaux, craignit de perdre tous ſes avantages à l'arrivée d'un Ennemi ſi redoutable ; & cette réflexion le diſpoſa plus facilement à conclure avec Sabder (33).

Diverſion du Roi de Golkonde.

Préparatifs de défenſe à Pondichery.

La réſiſtance des François acheva de le déterminer. Avant cette incurſion, un Maure, diſtingué par ſon rang, en avoit donné avis au Gouverneur de Pondichery, ſon ami particulier. On ignore comment il s'étoit procuré ces lumieres, dans un ſi grand éloignement. Mais, à la nouvelle du premier mouvement des Marattes, le Gouverneur François avoit pris toutes les meſures de la prudence pour ſe mettre à couvert. L'enceinte de la ville n'étant point encore achevée du côté de la mer, il avoit fait élever une forte muraille, pour fermer l'intervalle de quarante à cinquante toiſes qui ſont entre les maiſons & le rivage. Il avoit rétabli les anciennes fortifications ; il en avoit conſtruit de nouvelles. La Place avoit été fournie de vivres & de munitions de guerre. Enfin, lorſque les Marattes éroient entrés dans la Province, il avoit fait prendre les armes, non-ſeulement à la garniſon, mais encore à tous les Habitans de la ville qui étoient en état de les porter. Les poſtes & les fonctions avoient été diſtribués : & ces préparatifs n'avoient pas peu contribué à lui attirer tous les Habitans des lieux voiſins, qui l'avoient regardé comme leur défenſeur après la bataille de Canamay.

Demandes que les Marattes font aux François.

L'événement juſtifia ſes précautions. Après avoir pris poſſeſſion d'Arcatte, le vainqueur menaça d'attaquer Pondichery avec toutes ſes forces, ſi les François ne ſe hâtoient de l'appaiſer par des ſommes conſidérables. Il leur déclara ſes intentions par une lettre du 20 Janvier 1741, où l'adreſſe & la fierté étoient également employées. N'ayant reçu, diſoit-il, aucune réponſe à pluſieurs lettres qu'il avoit écrites au Gouverneur, il étoit porté à le croire ingrat & du nombre de ſes Ennemis ; ce qui le déterminoit à faire marcher

(32) Le Traité fut ſigné à Arcatte, ſur la fin d'Août 1740.
(33) *Ibid.* page 295.

ſon

ſon armée contre la ville. Les François devoient ſe ſouvenir qu'il les avoit anciennement placés dans le lieu où ils étoient, & qu'il leur avoit donné la ville de Pondichery. Auſſi ſe flattoit-il encore que le Gouverneur ouvrant les yeux à la juſtice, lui enverroit des Députés, pour convenir du payement d'une ſomme; & dans cette eſpérance il vouloit bien ſuſpendre les hoſtilités pendant quelques jours. Suivant l'uſage des Marattes & de la plûpart des Gentils, qui n'écrivent jamais qu'en termes obſcurs, pour ne pas donner occaſion de les prendre par leurs paroles (34), il ajoutoit que le Porteur de ſa lettre avoit ordre de s'expliquer plus nettement. En effet, cet Envoyé, qui étoit un homme du pays, dont le Gouverneur connoiſſoit la perfidie, par des lettres interceptées qu'il avoit écrites à ſon pere, demanda au nom des Marattes une ſomme de cinq cens mille roupies; & de plus, le payement d'un tribut annuel, dont le Général prétendoit, ſans aucune apparence de vérité, que les François étoient redevables à ſa Nation depuis cinquante ans.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Le Gouverneur crût devoir une réponſe civile à cette Lettre. Mais il ne parla point des droits chimériques que les Marattes s'attribuoient ſur Pondichery, ni du tribut & de l'intérêt, ni des cinq cens mille roupies, qu'ils demandoient avant toutes ſortes de traités, & qui ſeroient montées à plus de quinze millions de notre monnoie (35). Le ſilence, ſur des prétentions ſi ri-

(34) *Ibid.* p. 299.

(35) On croit devoir la placer ici, pour faire honneur aux principes de la Compagnie & à la noble fermeté des Officiers.

Le Gouverneur Général de Pondichery à Ragogy Bouſſola, Général de l'Armée des Marattes; Salut :

» J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait » l'honneur de m'écrire, & je m'en ſuis fait » expliquer le contenu. Vous me dites que » vous m'avez écrit pluſieurs fois, & que je » ne vous ai fait aucune réponſe. Je ſais trop » ce que je dois à un Seigneur tel que vous, » pour avoir commis cette faute. Ayant la » Lettre à laquelle je réponds aujourd'hui, » je n'en ai reçu aucune autre de votre Sei» gneurie; & ſi elle m'a écrit, il faut que » ceux à qui elle a remis ſes Lettres ayent » jugé à propos de les garder, pour l'indiſ» poſer contre moi & contre ma Nation, en » m'ôtant le pouvoir de lui faire réponſe.

» Votre Seigneurie me déclare qu'elle étoit » dans l'intention de faire marcher ſon ar» mée contre nous. Quel ſujet avez-vous de » vous plaindre des François? En quelle oc» caſion vous ont-ils offenſé? Au contraire, » ils ont conſervé juſqu'à preſent une recon» noiſſance parfaite des faveurs qu'ils ont » reçues des Princes vos ancêtres; & quoi» que vous fuſſiez très-éloigné de nous, » nous n'avons pas diſcontinué un inſtant » d'exécuter ce que nous vous avions pro» mis, en protégeant les gens de votre Na» tion qui ont ici des Temples, & leur Re» ligion, qu'ils exercent avec liberté & tran» quilité. Votre Seigneurie doit auſſi ſavoir » que nous rendons à tout le monde la plus » exacte juſtice; qu'on vit dans Pondichery » à l'abri de toute oppreſſion; que le Roi de » France, notre Maître, dont la juſtice & la » puiſſance ſont connues de toute la terre, » nous puniroit, ſi nous étions capables de » faire la moindre choſe contre ſa gloire & » ſes intentions.

» Ainſi quelle raiſon votre Seigneurie » pourroit-elle avoir de nous faire la guer» re, & que peut-elle attendre de nous? La » France, notre Patrie, ne produit ni or ni » argent. Celui que nous apportons dans ce » pays, pour y acheter des marchandiſes, » nous vient des pays étrangers. On ne tire » du nôtre que du fer & des ſoldats, que » nous employons contre ceux qui nous at» taquent injuſtement.

» Nous ſouhaitons de tout notre cœur de » vivre en bonne amitié avec vous; & ſi » nous pouvons vous ſervir en quelque cho» ſe, nous le ferons avec plaiſir. Vous de» vez donc regarder notre ville comme la » vôtre. Si votre Seigneurie veut m'adreſſer » un Paſſeport, j'enverrai une perſonne de » confiance, pour vous ſaluer de ma part. » Mais je vous prie de me diſpenſer de me » ſervir de l'entremiſe d'Apagi Vittel, fils

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

dicules, lui parut plus conforme aux maximes des Indiens. Peu de jours après, le Général insista sur ses demandes par une nouvelle Lettre, qui paroît mériter, comme la seconde réponse du Gouverneur François, d'obtenir place dans le récit de cette narration.

Nouvelles demandes des Maures.

Au Gouverneur de Pondichery, votre ami Ragogi-Boussola Senasaheb-Souba : Ram Ram (36).

Je suis en bonne santé. Il faut me mander l'état de la vôtre.

Jusqu'à présent je n'avois pas reçu de vos nouvelles ; mais Gapal Cassi & Atmarampantoulou viennent d'arriver ici, qui m'en ont dit, & j'en ai appris d'eux.

Il y a présentement quarante ans que notre grand Roi vous a accordé la permission de vous établir à Pondichery : cependant, quoique notre armée se soit approchée de vous, nous n'avons pas reçu une seule Lettre de votre part.

Notre grand Roi, persuadé que vous méritiez son amitié, que les François étoient des gens de parole, & qui jamais n'auroient manqué envers lui, a remis en votre pouvoir une Place considérable. Vous êtes convenus de lui payer annuellement un tribut que vous n'avez jamais acquitté. Enfin, après un si long-tems, l'armée des Marattes est venue dans ces cantons. Les Maures étoient enflés d'orgueil ; nous les avons châtiés. Nous avons tiré de l'argent d'eux. Vous n'êtes pas à sçavoir cette nouvelle.

Nous avons ordre de Maja-Raha, notre Roi, de nous emparer des Forteresses de Trichenapaly & de Gingy, & d'y mettre garnison. Nous avons ordre aussi de prendre les tributs, qui nous sont dûs depuis quarante ans par les Villes Européennes du bord de la mer. Je suis obligé d'obéir à ces ordres. Quand nous considérons votre conduite & la maniere dont le Roi vous a fait la faveur de vous donner un établissement dans ses Terres, je ne puis m'empêcher de dire que vous vous êtes fait tort en ne lui payant pas ce tribut. Nous avions des égards pour vous, & vous avez agi contre nous. Vous avez donné retraite aux Mogols dans votre Ville. Avez-vous bien fait ? De plus, Sander-Kam a laissé sous votre protection les Casenas de Trichenapaly & de Tanjaour, des pierreries, des éléphans, des chevaux, & d'autres choses dont il s'est emparé dans ces Royaumes, ainsi que sa famille : cela est-il bien aussi ? Si vous voulez que nous soyons amis, il faut que vous nous remettiez ces casenas, ces pierreries, ces éléphans, ces chevaux, la femme & le fils de Sander-Kam. J'enverrai de mes Cavaliers, & vous leur remettrez tout. Si vous differez de le faire, nous ferons obligés d'aller nous-mêmes, pour vous y forcer; de même qu'au tribut que vous nous devez depuis quarante ans.

Vous savez aussi ce qui est arrivé dans ce pays, à la Ville de Bassin. Mon armée est fort nombreuse. Il faut de l'argent pour ses dépenses. Si vous ne vous conformez point à ce que je vous demande, je saurai tirer, de vous, dequoi payer la solde de toute l'armée. Nos Vaisseaux arriveront aussi dans peu de jours. Il faut donc que notre affaire soit terminée au plûtôt.

Je compte que pour vous conformer à ma Lettre, vous m'enverrez la femme

» de Vittel-Naganadou, qui ne cherche qu'à » nous trahir & à tromper votre Seigneurie. » Je prie le Dieu Tout-puissant de vous » combler de ses faveurs, & de vous donner » la victoire sur tous vos Ennemis.

(36) Nom du Dieu Rama, deux fois répeté. Ces trois lettres sont tirées des archives de la Compagnie.

& le fils de Sander-Kam, avec ſes éléphans, ſes chevaux, ſes pierreries & ſes caſenas.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Le 15 du mois de Ranjam. Je n'ai point autre choſe à vous mander.

Loin d'être effrayé de ces menaces, le Gouverneur François y répondit en ces termes.

A Ragogi Bouſſola &c.

Seconde réponſe du Gouverneur de Pondichery au Général Maraste.

Depuis la derniere Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'en ai reçu une autre de vous. Vos Alcaras m'ont dit qu'ils avoient employé vingt-deux jours en chemin, & qu'avant que de venir ici, ils avoient été à Tanralour. Pendant que vous étiez près d'Arcatte, j'ai envoyé deux François pour vous ſaluer de ma part. Mais ils ont été arrêtés & dépouillés en chemin; ce qui ne leur a pas permis de continuer leur route. Enſuite la nouvelle s'eſt répandue que vous étiez retourné dans votre pays.

Vous me dites que nous devons un tribut à votre Roi depuis quarante ans. Jamais la Nation Françoiſe n'a été aſſujetie à aucun tribut. Il m'en couteroit la tête, ſi le Roi de France, mon Maître, étoit informé que j'y euſſe conſenti. Quand les Princes du pays ont donné aux François un terrain ſur les ſables du bord de la mer, pour y bâtir une Fortereſſe & une Ville, ils n'ont point exigé d'autres conditions que de laiſſer ſubſiſter les Pagodes & la Religion des Gentils. Quoique vos armées n'ayent point paru de ce côté-ci, nous avons toujours obſervé de bonne foi ces conditions.

Votre Seigneurie eſt ſans doute informée de ce que nous venons faire dans ces contrées ſi éloignées de notre Patrie. Nos Vaiſſeaux, après huit à neuf mois de navigation, y apportent tous les ans de l'argent, pour acheter des toiles de cotton, dont nous avons beſoin dans notre pays. Ils y reſtent quelques mois, & s'en retournent lorſqu'ils ſont chargés. Tout l'or & l'argent, répandus dans ces Royaumes, viennent des François. Il n'en croît point dans l'Inde. Sans eux, vous n'auriez pas tiré un ſou de toute la contrée, que vous avez trouvée, au contraire, enrichie par notre commerce. Sur quel fondement votre Seigneurie peut-elle donc nous demander de l'argent; & où le prendrions-nous? Nos Vaiſſeaux n'en apportent que ce qu'il en faut pour les charger. Nous ſommes mêmes obligés ſouvent, après leur départ d'en emprunter pour nos dépenſes.

Votre Seigneurie me dit que votre Roi nous a donné une place conſidérable. Mais elle devroit ſavoir que quand nous nous ſommes établis à Pondichery, ce n'étoit qu'un emplacement de ſable qui ne rendoit aucun revenu. Si d'un village qu'il étoit alors, nous en avons fait une ville, c'eſt par nos peines & nos travaux; c'eſt avec les ſommes immenſes que nous avons dépenſées, pour la bâtir & la fortifier, dans la ſeule vûe de nous défendre contre ceux qui viendroient injuſtement nous attaquer.

Vous dites que vous avez ordre de vous emparer des Fortereſſes de Trichenapaly & de Gingy. A la bonne heure, ſi cette proximité n'eſt pas pour vous une occaſion de devenir notre ennemi. Tant que les Mogols ont été maîtres de ces contrées, ils ont toujours traité les François avec autant d'amitié que de diſtinction, & nous n'avons reçu d'eux que des faveurs. C'eſt en vertu de cette union que nous avons recueilli la veuve du Nabab Aly-Daouſt-Kam, avec toute ſa famille, que la frayeur a conduite ici, après la

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

bataille où la fortune a ſecondé votre valeur. Devions-nous lui fermer nos portes, & les laiſſer expoſés aux injures de l'air ? Des gens d'honneur ne ſont pas capables de cette lâcheté. La femme de Sander-Saheb, fille d'Aly-Daouſt-Kam, & ſœur de Sabder Aly-Kam, y eſt auſſi venue avec ſa mere & ſon frere ; & les autres ont repris le chemin d'Arcatte. Elle vouloit paſſer à Trichenapaly : mais ayant appris que vous en faiſiez le ſiege avec votre armée, elle eſt demeurée ici.

Votre Seigneurie m'écrit de remettre aux Cavaliers que vous enverrez, cette Dame, ſon fils, & les richeſſes qu'ils ont apportées dans cette ville. Vous qui êtes rempli de bravoure & de généroſité, que penſeriez-vous de moi, ſi j'étois capable de cette baſſeſſe ? La femme de Sander-Saheb, eſt, dans Pondichery, ſous la protection du Roi mon Maître ; & tout ce qu'il y a de François aux Indes perdront la vie avant que de vous la livrer. Vous me dites qu'elle a ici les treſors de Tanjaour & de Trichenapaly : je ne le crois pas, & je n'y vois aucune apparence, puiſque j'ai même été obligé de lui fournir de l'argent pour vivre & pour payer ſes domeſtiques.

Enfin, vous me menacez, ſi je ne me conforme pas à vos demandes, d'envoyer votre armée contre nous & d'y venir vous-même. Je me prépare de mon mieux à vous recevoir, & à mériter votre eſtime, en vous faiſant connoître que j'ai l'honneur de commander à la plus brave des Nations de la terre, & qui ſe défend avec le plus d'intrépidité contre une injuſte attaque.

Je mets au reſte ma confiance dans le Dieu Tout-puiſſant, devant lequel les plus formidables armées ſont comme de la paille légere, que le vent emporte & diſſipe de tout côté. J'eſpere qu'il favoriſera la juſtice de notre Cauſe. J'avois déja entendu parler de ce qui eſt arrivé à Baſſin ; mais cette Place n'étoit pas défendue par des François.

S'il y a quelque choſe en quoi je puiſſe vous ſervir, je le ferai avec plaiſir.

Pondichery s'attend à être aſſiégée.

Les précautions que cette Lettre annonçoit au Général des Marattes, n'étoient pas une fauſſe menace. La Ville étoit bien fournie de munitions de guerre & de bouche, & l'on n'y comptoit pas moins de quatre à cinq cens pieces d'artillerie. Le Gouverneur avoit fait deſcendre tous les équipages des Vaiſſeaux, qui ſe trouvoient dans la Rade. Il avoit armé les Employés de la Compagnie & tous les Habitans François, dont il avoit formé un corps d'infanterie, qu'on exerçoit tous les jours au ſervice du canon & de la mouſquéterie. Enfin il avoit choiſi, parmi les Indiens, ceux qui étoient en état de porter les armes ; ce qui lui fit environ 1200 Européens, & quatre à cinq mille Pions (37), Malabars ou Mahométans. Quoique dans l'occaſion il y ait peu de fond à faire ſur ces troupes Indiennes, la Garde qu'on leur faiſoit monter ſur les baſtions & ſur les courtines, ſoulageoit beaucoup la garniſon.

Trichenapaly eſt emportée par les Marattes.

On demeura ainſi ſous les armes juſqu'au mois d'Avril 1741. Le Général des Marattes employa ce tems à ravager ou à ſubjuguer tous les pays voiſins ; plus occupé néanmoins à faire du butin, qu'à prendre des Places pour les conſerver. Trichenapaly fut celle qui lui oppoſa le plus de réſiſtance.

(37) Nom qu'on donne à l'Infanterie Indienne.

C'eſt une Ville forte pour les Indes. Elle eſt environnée d'un bon mur, qui eſt flanqué d'un grand nombre de tours, avec une fauſſe braie, ou double enceinte, & un large foſſé plein d'eau. Les Marattes, après l'avoir entierement inveſtie, ouvrirent la tranchée le 15 de Décembre, & formerent quatre attaques, qu'ils pouſſoient vigoureuſement, en ſappant les murailles ſous des galeries fort bien conſtruites. Sander-Saheb commençoit à s'y trouver extrêmement preſſé. Bara-Saheb ſon frere, qui défendoit le Maduré avec quelques troupes, partit à la tête de ſept ou huit mille chevaux, pour ſe jetter dans la Ville; & ce ſecours auroit pû forcer les Barbares de lever le Siege. Mais ayant appris ſa marche, ils envoyerent au-devant de lui un corps de vingt mille Cavaliers & de dix mille Pions, qui taillerent en piece ſa petite armée. Il perit lui-même, après s'être glorieuſement défendu. Son corps fut apporté au Général des Marattes, qui parut touché de la perte d'un homme extrêmement bien fait, & qui s'étoit ſignalé par une rare valeur. Il l'envoya couvert de riches étoffes, à Sander-Saheb ſon frere, pour lui rendre les honneurs de la ſépulture. Ce triſte évenement découragea les aſſiégés. Ils manquoient depuis long-tems d'argent, de vivres & de munitions. Sander-Saheb réduit à l'extrémité, prit le parti de ſe rendre; & le Vainqueur, content de ſa ſoumiſſion, lui laiſſa la vie & la liberté: mais ayant pris poſſeſſion de la Place, le dernier jour d'Avril 1741, il en abandonna le pillage à ſon armée (38).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Pendant le Siege, il avoit fait marcher, du côté de la mer, un détachement de quinze ou ſeize mille hommes, qui attaquerent Porto-novo, à ſept lieues au Sud de Pondichery; & qui ſe rendirent facilement maîtres d'une Ville qui n'étoit pas fermée. Ils y enleverent tout ce qui ſe trouvoit de marchandiſes dans les magazins Hollandois, Anglois & François. Cependant, par le ſoin qu'on avoit eu de faire tranſporter à Pondichery la plus grande partie des effets de la Compagnie de France, elle ne perdit que trois ou quatre mille Pagodes, en toiles bleues, qui étoient encore entre les mains des Tiſſerands & des Teinturiers. De Porto-novo, les Marattes paſſerent à Goudelour, établiſſement Anglois à quatre lieues au Sud de Pondichery, qu'ils pillerent malgré le canon du Fort Saint David. Ils vinrent camper enſuite près d'Archiouac, à une lieue & demie de Pondichery; mais n'ayant oſé s'approcher de la Ville, ils allerent ſe jetter ſur Congymer & Sadras, deux établiſſemens des Hollandois, dont ils pillerent les magazins (39).

Ils ravagent les colonies Européennes.

Enfin les Chefs du détachement écrivirent au Gouverneur François. Ils lui envoyerent même un Officier de diſtinction, pour lui renouveller les demandes de leur Général, & lui déclarer que ſur ſon refus, ils avoient ordre d'arrêter tous les vivres qu'on tranſporteroit à Pondichery, juſqu'au moment où le reſte de leur armée, après la priſe de Trichenapaly, qui ne pouvoit tenir plus de quinze jours, viendroit attaquer régulierement la Place. Le Gouverneur reçut fort civilement cet Envoyé. Il lui fit voir l'état de la Ville & de l'artillerie, la force de la Citadelle qu'on pouvoit faire ſauter d'un moment à l'autre, par les mines qu'on y avoit diſpoſées, & la quantité de vivres dont la Place étoit munie. Il l'aſſura qu'il étoit dans la réſolution de ſe

Sommations qu'ils font aux François.

(38) *Ubi ſuprà.* pages 318 & précédentes.

(39) *Ibid.* p. 320.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Conduite du Gouverneur.

défendre jusqu'à la derniere extrémité, & qu'il ne consentiroit jamais à des demandes qu'il n'avoit pas le pouvoir d'accorder. Il ajouta qu'il avoit fait embarquer sur les Vaisseaux qu'il avoit dans la rade, les marchandises & les meilleurs effets de sa Nation; & que si par une suite d'évenemens fâcheux, il voyoit ses ressources épuisées, il lui seroit facile de monter lui-même à bord, avec tout ce qui lui resteroit de François, & de retourner dans sa Patrie: d'où les Marattes devoient conclure qu'il y avoit peu à gagner pour eux, & beaucoup à perdre. L'Officier qui n'avoit jamais vû de Ville si bien munie, ne pût déguiser son admiration, & se retira fort satisfait des politesses qu'il avoit reçûes (40).

Evénement singulier, qui sauve Pondichery.

Mais une circonstance fort légere contribua plus que toutes les fortifications de Pondichery à terminer cette guerre. Comme c'est l'usage aux Indes de faire quelque présent aux Etrangers de considération, le Gouverneur offrit à l'Envoyé des Marattes, dix bouteilles de differentes liqueurs de Nancy. Cet Officier en fit goûter au Général, qui les trouva excellentes. Le Général en fit boire à sa maitresse, qui les trouvant encore meilleures, le pressa de lui en procurer à toutes sortes de prix. Ragogy-Boussola, fort embarrassé par les instances continuelles d'une femme qu'il aimoit uniquement, ne s'adressa point directement au Gouverneur, dans la crainte de se commettre, ou de lui avoir obligation. Il le fit tenter par des voyes détournées, & les offres de ses Agens monterent jusqu'à cent roupies pour chaque bouteille. Le Gouverneur, heureusement informé de la cause de cet empressement, feignit d'ignorer d'où venoient des propositions si singulieres, & témoigna froidement qu'il ne pensoit point à vendre des liqueurs qui n'étoient que pour son usage. Enfin Ragogy-Boussola, ne pouvant soutenir la mauvaise humeur de sa maitresse, les fit demander en son nom, avec promesse de reconnoître avantageusement un si grand service. On parut regreter, à Pondichery, d'avoir ignoré jusqu'alors les desirs du Prince des Marattes; & le Gouverneur se hâtant de lui envoyer trente bouteilles de ses plus fines liqueurs, lui fit dire qu'il étoit charmé d'avoir quelque chose qui pût lui plaire. Ce présent fut accepté avec une vive joie. Le Gouverneur en reçut aussi-tôt des remercimens, accompagnés d'un passeport, par lequel on le prioit d'envoyer deux de ses Officiers, pour traiter d'accommodement. Cette passion, que le Général avoit de satisfaire sa maitresse, l'avoit déja porté à défendre toutes sortes d'insultes contre la Ville & les François.

Retraite des Marattes.

Deux Bramines, gens d'esprit & solidement attachés à la Nation Françoise, furent députés sur le champ au Camp des Marattes, avec des instructions & le pouvoir de négocier la paix. Ils y apporterent tant d'adresse & d'habileté, que Ragogi-Boussola promit de se retirer au commencement du mois de Mai; & loin de rien exiger des François, il envoya au Gouverneur avant son départ un serpau (41), qui est dans les Cours Indiennes, le témoignage le plus authentique d'une sincere amitié.

(40) *Ibid.* p. 321.

(41) Le Serpau ne consiste que dans un habit fort ample, d'étoffe de soye & or, plus ou moins riche, suivant la condition des personnes auxquelles il est adressé.

On lit, dans le même Auteur, une lettre du Conseil de Pondichery à la Compagnie en France, qui contient l'éloge de la conduite de M. Dumas, & quelques circonstances curieuses du départ des Marattes. » Les An-

Etablissement François de Pondichery.

Bientôt, une conduite ſi ſage & ſi généreuſe attira au Gouverneur de Pondichery des remercimens & des diſtinctions fort honorables, de la Cour même du grand Mogol. Il reçut une Lettre du premier Miniſtre de ce grand Empire, avec un ſerpau. & des aſſurances d'une conſtante faveur pour la Nation. Sa réponſe ne dément point l'opinion qu'il avoit donnée de ſon caractere.

Honneurs rendus au Gouverneur François par la Cour du Mogol.

Le Gouverneur de Pondichery, à Aſſef Ja Nizam El Mouk Bahader Nabab, premier Miniſtre de l'Empereur Mahomet-Scha, très-magnifique Seigneur : Salut.

J'ai reçu la Lettre & le ſerpau, que votre Seigneurie m'a fait la grace de m'envoyer. Ce jour a été un jour de fête & de réjouiſſance dans Pondichery.

L'Empereur Mouhamet-Scha ayant toujours, ſur l'exemple de ſes Ancêtres, honoré la Nation Françoiſe d'une eſtime & d'une protection particuliere; & le Nabab d'Arcatte nous ayant donné auſſi des marques continuelles d'amitié & de bienveillance, j'ai cru devoir en témoigner ma reconnoiſſance à la premiere occaſion qui s'eſt préſentée, pour faire connoître à toute la terre que nous méritons une ſi glorieuſe faveur. La prodigieuſe multitude de Barbares & de Marattes, qui ſont deſcendus des montagnes, ne nous a point effrayés, ni empêchés de recevoir dans notre Ville toute la famille du Nabab Daouſt Aly-Kam, & les autres Seigneurs ou Officiers de l'Empereur qui s'y ſont refugiés après la perte de la bataille. Les menaces des Généraux Marattes, qui nous ont ſommés de les leur livrer, ne nous ont point intimidés, & nous étions réſolus d'employer pour les défendre juſqu'à la derniere goutte de notre ſang. Il eſt heureux pour nous d'avoir pû dans cette occaſion, vous prouver notre zele & notre attachement. Soyez perſuadé, très-magnifique Seigneur, que vous nous trouverez toujours dans la méme diſpoſition (42).

Terres & préſens qu'il reçoit de Sander-Saheb.

Sabder Aly-kam, inſtruit par la renommée, autant que par les Lettres de ſa mere, des careſſes & des honneurs que toute ſa famille ne ceſſoit pas de recevoir à Pondichery, ſe crut obligé de ſignaler ſa reconnoiſſance. Non-ſeu-

» glois, nos voiſins, ont été auſſi dans de » vives allarmes pour Madras & Goudelour. » Ils ont fait abbattre un grand nombre de » belles Maiſons trop proches de Madras, » dans la vûe d'en dégager les défenſes. Ils » ont envoyé des préſens d'environ trois » mille cinq cens Pagodes aux Généraux » Marattes, auſſi-tôt qu'ils ont vû Triche- » napali pris, & ils ont été quelques jours » à leur camp ſans être acceptés. La con- » duite de M. Dumas a été plus prudente. » Nous avons fait abbattre quelques arbres » & caſes Malabares, trop proches de nos » murs : mais nous n'avons donné aux Ma- » rattes que quelques préſens d'oranges & » autres fruits venus de l'Iſle de Bourbon, » le tout par politeſſe. Cependant quand » nous eumes reçu le Serpau, nous ne pû- » mes nous diſpenſer, par bienſéance & par » honneur pour la Compagnie, de recon- » noître ce préſent flateur & honorable par » un autre, puiſqu'ils nous avoient préve- » nus & diſtingués de toutes les autres Na- » tions. Nous délibérâmes donc, le 2 de » Mai, d'envoyer remercier les principaux » Officiers Marattes, & de leur faire un » préſent d'environ deux mille quatre cens » Pagodes. Nos Députés & les deux Brames, » que nous chargeâmes de les porter, trou- » verent que toute l'armée avoit repaſſé la » riviere de Quichena, dont ils appréhen- » doient un prochain débordement, & qu'el- » le étoit partie en toute diligence pour re- » tourner dans ſon pays. Les Députés revin- » rent avec les préſens, qui ſont rentrés » dans vos Magaſins, & il ne vous en coute » que les frais du voyage..... Nizam-El- » Mouk, premier Miniſtre du Grand-Mo- » gol, ayant été informé de l'aſile que nous » avons donné à la famille du Nabab Daouſt » Aly-Kam, après la mort de ce Prince, a » écrit à M. Dumas une lettre de remerci- » ment accompagné d'un Serpau.

(42) *Ibid.* pages 334 & précédentes. Le nom de *Mahomet* ſe trouve écrit diverſement.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

lement il se hâta d'écrire au Gouverneur, pour lui marquer ce sentiment par des expressions fort nobles & fort touchantes ; mais il joignit à ses Lettres un Paravana, c'est-à-dire, un Acte formel, par lequel il lui cédoit personnellement, & non à la Compagnie, les Aldées ou les terres d'Archiouac, de Tedouvanatam, de Villanour, avec trois autres villages qui bordent au Sud le territoire des François, & qui produisent un revenu annuel de vingt-cinq mille livres (43). Il se rendit ensuite à Pondichery, avec Sander Saheb, son beau-frere.

Visite que le Nabab Sabder rend au Gouverneur de Pondichery.

Sur l'avis qu'on y reçut le 2 de Septembre, que ces deux Princes y devoient arriver le soir, le Gouverneur fit dresser une tente à la porte de Valdaour. Il envoya au-devant d'eux trois de ses principaux Officiers, à la tête d'une Compagnie des Pions de sa garde, avec des Danseuses & des Tamtams, qui sont toujours l'ornement de ces fêtes. Le Nabab étant arrivé à la tente, y fut reçu par le Gouverneur même, qui s'y étoit rendu avec toute

(43) On croit devoir joindre ici le Paravana, pour donner une idée du style & de la procédure des Princes du pays.

PARAVANA DE DONATION. Tous les Dechoumoucous & Dechapoudias, *ce sont les Sécretaires du Prince*, les Moucadamas, *ce sont les chefs des Habitans*, les Habitans, & ceux qui travaillent aux *Varges*, *Champs de riz*, dans les terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, doivent savoir que depuis long-tems le très-valeureux Seigneur, M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, entretient avec moi une forte amitié, & continue avec un cœur très-sincere d'en agir avec moi de toutes les façons qu'il convient ; que ces façons sont toutes gravées dans mon cœur ; & qu'en reconnoissance de son affection je lui ai donné l'Aldée d'Archipacou, qui est une des Aldées dépendantes de Valdaour, ainsi qu'il est spécifié ci-dessous, à commencer de l'année 1150, *de l'Egire*, pour qu'elle soit à lui à perpétuité, & qu'il en perçoive tous les revenus. C'est pourquoi, il faut que vous remettiez cette Aldée audit très-valeureux Seigneur. Donné le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mouhamet-Scha. Signé *par le Nabab*.

DECLARATION DU PARAVANA. J'ai donné en present, à commencer de l'an 1150, l'Aldée appellée Archipacou, qui est située dans les terres d'Aydradabat, de la dépendance de Valdaour, au très-valeureux Seigneur M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, pour être à lui à perpétuité, conformément à l'ordre que j'en ai donné sous ma signature, ainsi qu'on le voit au bas de ce Paravana.

DECLARATION DE L'ORDRE. Ecrivez ce Paravana, en le dattant de l'an 1150.

ACTE DU SECRETAIRE. Voici la déclaration de l'ordre que nous avons reçu : » En » considération de la bonne amitié avec laquelle le très-valeureux Seigneur M. Dumas, Gouverneur de Pondichery, a toujours vécu avec moi, ainsi qu'il convenoit, » j'ai donné ordre qu'il soit fait un Paravana, par lequel l'Aldée d'Archipacou lui soit » donnée à present.

Sur cela, quel ordre vous reste-t-il à nous donner ?

ORDRE DU NABAB pour l'expédition & l'enregistrement. Dressez ce Paravana, & le dattez de l'an 1150 ; en y spécifiant, comme il l'est ci-dessus, une aldée, & cinq autres aldées de la dépendance de la premiere. Ici est la chappe, ou le sceau, du Nabab.

ENREGISTREMENT DU PARAVANA. Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana. *Signé* Calcinaviſſe.

Le 9 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana. *Signé* Mounoussil.

Le 24 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet Scha, j'ai pris une copie de ce Paravana, & l'ai enregistré dans le Protocole. *Signé* Sodestadar-Nazarel-Gadal.

Le 10 du mois de Jamadalassany, l'an 23 du regne de Mahmet-Scha, j'ai enregistré ce Paravana. *Signé* Dastervora. J'ai pris une copie de ce Paravana, & l'ai porté dans mon livre. *Signé* Canougoy.

Cette donation fut confirmée par un Firman, c'est-à-dire, par des lettres Patentes du Grand-Mogol. M. Dumas, après son retour en France, a cedé à la Compagnie des Indes son droit sur toutes ces terres, moyennant de justes compensations.

la

a pompe de ſa dignité. Il entra dans la Ville, pour ſe rendre d'abord au jardin de la Compagnie, où ſa mere & ſa ſœur étoient logées. Les deux premiers jours furent donnés, ſuivant l'uſage des Maures, aux pleurs & aux gémiſſemens. Dans la viſite que le Prince fit enſuite au Gouverneur, il fut reçu avec tous les honneurs dûs à ſon rang, c'eſt-à-dire, au bruit du canon, entre deux haies de la garniſon, qui étoit en bataille ſur la place. Après avoir paſſé quelques momens dans la ſalle d'aſſemblée, il ſouhaita d'entretenir en particulier le Gouverneur, qui le fit entrer dans une autre chambre avec quelques Seigneurs de ſa ſuite, & Franciſco Pereyro, ce même Eſpagnol (44), qu'on a déja nommé & qui lui ſervoit d'Interprete. Sabder employa les termes les plus vifs & les plus affectueux pour exprimer ſa reconnoiſſance, en proteſtant qu'il n'oublieroit jamais l'important ſervice qu'il avoit reçu du Gouverneur & des François. Lorſqu'il fut rentré dans la ſalle commune, on lui offrit le betel ; & ſuivant l'uſage, à l'égard de ceux qu'on veut honorer ſinguliérement, on lui verſa un peu d'eau roſe ſur la tête, & ſur ſes habits. Mais de tous les préſens qui lui furent offerts, il ne voulut accepter que deux petits vaſes, en filigrane de vermeil ; &, partant fort ſatisfait des honneurs & des politeſſes qu'il avoit reçus, il envoya dès le même jour au Gouverneur, un Serpau, avec le plus beau de ſes Eléphans (45).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

L'année ſuivante, lorſque le Chevalier Dumas (46) quitta les Indes pour retourner en France, toute la reconnoiſſance du Nabab parut ſe rallumer, avec le chagrin de perdre ſon Bienfaiteur & ſon ami. Il lui envoya, pour monument d'une immortelle amitié, l'habillement & l'armure de ſon pere Daouſt-Aly-Kam ; preſent également riche & honorable, dont nous avons eu le plaiſir d'admirer toutes les pieces à Paris (47).

Derniers témoignages de la reconnoiſſance de Sabder-Aly-Kam.

(44) Italien, ſuivant le célébre mémoire de M. de la Bourdonnais. On y lit auſſi qu'il avoit été Chirurgien du Nabab d'Arcatte, dont il étoit infiniment aimé, & pour qui de ſon côté Pereyro avoit toujours marqué un attachement inviolable, juſqu'à ſacrifier ſes biens, qui étoient conſidérables, pour lui procurer des ſecours dans la guerre dont on vient de faire le récit. Se trouvant ruiné, il ſe réfugia dans Pondichery, où il fut conſideré de tout le monde, & regardé comme un illuſtre malheureux, qui ne devoit ſon infortune qu'à la nobleſſe de ſes ſentimens. Enſuite il ſe retira dans une petite maiſon de campagne, ſituée aux portes de Madras, qui fut pillée pendant le ſiege de 1746 ; & Pereyro mourut très vieux & très-pauvre, peu de tems après la priſe de cette Ville. Mémoire pour M. de la Bourdonnais, pages 257 & 258.

(45) *Ubi ſuprà.* p. 342.

(46) M. Dumas avoit reçu du Roi la croix de l'ordre de Saint Michel, avec des lettres de nobleſſe, qui furent confirmées en 1742, après ſon retour à Paris, dans les termes les plus glorieux pour ſa perſonne & pour ſes ſervices.

(47) M. l'Abbé Guyon les a décrites : & les curieux peuvent encore s'en procurer la vûe :

1. Un fort beau Turban de Macachy, à fleurs d'or. 2. Une aigrette, formée d'une piece d'orfevrerie d'or, d'environ cinq à ſix pouces de long, ſur deux ou trois de large, ornée de filigranes, & de deux rangs de diamans, de rubis & d'émeraudes. Derriere eſt le bout d'une plume blanche d'autruche, & le haut eſt une véritable aigrette. 3. Un ſerpeche ou diademe. C'eſt une piece d'orfevrerie d'or, en quarré long de deux pouces, dont le tour eſt orné de perles : au milieu, c'eſt un fort gros diamant jaune, & au-deſſus pend une perle fine, en poire, auſſi groſſe qu'on en puiſſe voir. Ce diademe ſe porte ſur le front & s'attache derriere la tête. 4. Cinq pieces de toile de Mahomedy, & une robbe à la Mauresque, des plus magnifiques. C'eſt ce qui tenoit lieu du Ser-

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Le Chevalier Dumas eſt fait Nabab & Manſoupdar.

Enfin, cette faveur fut couronnée par une autre; ce fut la dignité de Nabab & de Manſoupdar, qui donnoit au Chevalier Dumas le commandement de quatre Azaris & demi, c'eſt-à-dire, de quatre mille cinq cens cavaliers Mogols, dont il étoit libre de conſerver deux mille pour ſa garde, ſans être chargé de leur entretien. Elle lui vint de la Cour du Mogol, mais ſans doute à la recommandation du Nabab d'Arcatte. Jamais aucun Européen n'avoit obtenu cet honneur dans les Indes. Outre l'éclat d'une diſtinction ſans exemple, il en revenoit un extrême avantage à la Compagnie Françoiſe, qui alloit ſe trouver défendue par les troupes de l'Indouſtan, & par les Généraux Mogols, Collegues du Gouverneur de Pondichery. Mais le Chevalier Dumas, qui ſollicitoit depuis deux ans ſon retour en France, étoit preſqu'à la veille de ſon départ. Son zéle pour les intérêts de la Compagnie lui fit ſentir de quelle importance il étoit de faire paſſer ſon titre & ſes fonctions, aux Gouverneurs qui devoient lui ſuccéder. Il tourna tous ſes ſoins à cette entrepriſe; & les mêmes raiſons, qui lui avoient fait obtenir la premiere grace, diſpoſerent les Mogols à lui accorder la ſeconde. Il en reçut le Firman, qui fut expédié au nom du Grand-Viſir, Généraliſſime des troupes de l'Empire (48). En réſignant le Gouvernement de Pondichery, à ſon ſucceſſeur, dans le cours du mois d'Octobre 1741, il le mit en poſſeſſion du titre de Nabab, & le fit reconnoître, en qualité de Manſoupdar, par les quatre mille cinq cens cavaliers, dont le

Il obtient que cette dignité ſoit tranſmiſe à ſes Succeſſeurs.

pan, qui donne, ſuivant les idées du pays, tout le mérite au préſent, quoique ſouvent il n'en faſſe que la moindre partie. 5. Une ceinture, dont le ſeul travail eſt ſans prix. Elle eſt tiſſue, ou comme tricottée, d'un fil d'or maſſif, à cinq ou ſix rangs de chaînons au moins, mais ſi bien liés les uns dans les autres, qu'on ne peut en appercevoir la tiſſure, & que l'eau ne paſſeroit point au travers. Cependant elle ſe plie très-aiſément, & les chaînons ne ſe nouent jamais. Sa largeur eſt d'un pouce, ſur deux lignes d'épaiſſeur; mais elle eſt polie dans ſes quatre faces, & auſſi douce que l'émail le plus fin. Elle peſe environ quatre marcs. Au bout eſt une agraffe d'or, garnie de diamans & de rubis. 6. Un premier Catary, ou poignard, dont la lame a huit pouces de long, ſur deux de large. Elle a la figure d'une lancette, & n'eſt pas moins polie. La poignée eſt d'or, enrichie de diamans & d'émeraudes. 7. Un ſecond Catary, dont la lame eſt ſemblable au premier. Mais on peut dire que la poignée eſt d'un prix ineſtimable. C'eſt un morceau d'agathe recourbé, l'un des plus gros & des plus parfaits qu'il y ait peut-être au monde. Elle eſt damaſquinée en or & en émail, legérement & avec tout l'art poſſible. 8. Deux grands cimeterres fort recourbés & d'une trempe admirable, dont l'un eſt à poignée d'or, garnie de diamans & d'émeraudes, & l'autre à poignée d'acier, damaſquinée d'or, & ornée de mêmes pierres précieuſes. 9. Un ceinturon de cuir, brodé en or. 10. Un bouclier, garni de ſix fleurs en or. 11. Un arc, avec deux pacquets de fleches dans un carquois. 12. Une lance, dont le fer eſt garni d'or, avec quelques lettres d'or. Ce beau preſent étoit accompagné de trois Eléphans & de pluſieurs chevaux de main. La lettre de Sabder ne fait pas moins d'honneur à ſon caractere reconnoiſſant. Il conjure M. Dumas, » de lui » conſerver éternellement ſon amitié. Pour » la ſatisfaction de mon cœur, dit-il, ne ceſ» ſez jamais de me donner de vos nouvelles. *Ubi ſup.* pages 351 & précédentes.

(48) *Ubi ſuprà*, pages 355 & ſuivantes. L'Auteur cite les archives de la Compagnie des Indes, cotte D. Ces lettres Patentes ſont dattées l'an 23 du regne de Mouhamet-Scha, & de l'Egire 1153, le 8 du mois de Faravardy. Comme la qualité de Nabab & de Manſoupdar donne entr'autres droits celui d'avoir différens pavillons, & de faire jouer de la timbale pluſieurs fois le jour, ſur un lieu éminent; on a choiſi pour cela la porte de Valdaour, qui eſt celle de Pondichery où il paſſe le plus de monde. *Voyez* le Plan de cette Ville.

commandement eſt attaché à cette dignité (49).

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Obſervations ſur le Commerce des François aux Indes.

On peut remarquer, avec l'Auteur dont on emprunte ce recit, que la Compagnie a d'autant plus d'obligation au Chevalier Dumas, qu'il eſt évident que la réputation, le crédit, & la puiſſance des François, aux Indes, influent eſſentiellement ſur leur Commerce. C'eſt en partie le défaut de ces ſecours, qui fit tomber l'ancienne Compagnie des Indes Orientales. Elle ne poſſédoit que le petit fond de Pondichery, dont la ville, ou plutôt le village, ne comprenoit que ce qui eſt entre le petit ruiſſeau & la mer. Elle avoit peu de relation avec les Princes du pays. Elle étoit continuellement traverſée, dans ſes ventes & dans ſes achats, par les Hollandois & les Anglois, qui trafiquoient à perte, dans la ſeule vûe de la ruiner. Comment ſe ſeroit-elle ſoutenue? Elle ſe vit forcée de céder ſon Commerce à divers particuliers; & dans ſes derniers tems, aux Négocians de Saint-Malo, en ſe réſervant certains droits, qu'ils lui payerent en vertu de ſon privilege.

Elle étoit réduite à cette extrémité, lorſque M. le Regent entreprit de relever le commerce des Indes, en réuniſſant toutes les Compagnies, c'eſt-à-dire, celles de la Chine, des Indes Orientales, du Sénégal, & de l'Amérique ou de l'Occident. Cette réunion fut déclarée par l'Edit du mois de Mars 1719. Mais comme elle ne donnoit pas les fonds néceſſaires pour le commerce, on créa, le 20 de Juin ſuivant, pour vingt-cinq millions de nouvelles actions, de quinze cens livres chacune, à dix pour cens d'intérêt; de même nature que celles qu'on avoit déja créées pour cent millions au mois d'Août 1717, & qui compoſoient le fond de la Compagnie d'Occident, celle qui étoit alors la plus puiſſante. Malgré cette augmentation de fond, le Commerce de la Compagnie des Indes ne ceſſa point de languir pendant pluſieurs années; ſoit à cauſe des dettes immenſes dont celle d'Orient s'étoit trouvée chargée dans le Royaume & aux Indes, où elle avoit emprunté à des intérêts énormes, auſſi long-tems que ſon crédit avoit duré; ſoit parcequ'elle n'avoit plus de vaiſſeaux en état de faire voile; ſoit enfin parcequ'elle ne tiroit aucun avantage de ſes établiſſemens de l'Iſle de Bourbon & de celle de France; ce qui obligea même de ſupprimer le Conſeil ſouverain de Surate.

Dans ces circonſtances, il ſe préſenta une reſſource dont l'éclat fit tout eſpérer; mais qui ſemblable à un éclair, n'en eut que le brillant & la rapidité. On parle du fatal ſyſtême de 1720, où toute la France s'empreſſa de courir à ſa ruine par une route chimérique. Alors, la nouvelle Compagnie, enrichie, pour quelques momens, d'une partie des dépouilles du Royaume, envoya aux Indes trois vaiſſeaux richement chargés, non-ſeulement de marchandiſes du Royaume, mais encore d'eſpeces d'or & d'argent. Les Direc-

(49) Hiſtoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. pages 361 & précédentes.

On apprend par les dernieres nouvelles, que M. Dupleix, Gouverneur de Pondichery depuis M. Dumas, vient d'augmenter encore la gloire & le Domaine de la Compagnie. Mouzaferzingue, qu'il a rétabli dans ſes Etats, par la mort de Nazerzingue, tué dans une bataille le 16 Décembre 1750, a prié le Gouverneur François, par reconnoiſſance pour ſes ſervices, auxquels il doit cette victoire, d'accepter le commandement général de la partie de ſes terres, qui eſt entre la riviere de Quichena & Pondichery, & lui a donné la Forteresſe de Valdaour & ſes dépendances, avec un Jaguir de cent mille roupies & les plus grandes marques de diſtinction.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

teurs de Pondichery, ignorant ce qui ſe paſſoit en France, furent extrêmement ſurpris, après un ſi grand affoibliſſement du commerce, de recevoir tout d'un coup des ſommes immenſes en écus & en louis; ce qui étoit ſans exemple & qui n'eſt point arrivé depuis. Mais ces belles eſpérances de rétabliſſement s'évanouirent preſqu'auſſi-tôt qu'elles s'étoient annoncées. La plus grande partie de l'argent qu'on reçut aux Indes, fut employée à payer les dettes preſſantes que l'ancienne Compagnie avoit contractées à Surate, à Camboye, au Bengale & dans d'autres lieux. Les nouveaux Directeurs reçurent une fort mauvaiſe cargaiſon, pour les prodigieuſes ſommes qu'ils avoient envoyées.

La reſſource du ſyſtême ayant diſparu, & les billets que la Compagnie avoit en abondance ayant été totalement ſupprimés avant la fin de 1720, elle ſe trouva ſans fond pour continuer ſes envois aux Indes. Ainſi, en 1721, & 1722, elle ne fit partir aucun vaiſſeau; ce qui nous attira les railleries & les inſultes de toutes les Nations, & jetta les Officiers de la Compagnie dans une ſituation d'autant plus triſte, qu'ils ſe voyoient ſans effets, ſans argent, & ſans crédit. La Compagnie fit des efforts; & le Roi lui procura des facilités qui la releverent inſenſiblement, mais avec lenteur. En 1723, elle équipa deux vaiſſeaux, qui ſervirent plus à faire ſubſiſter ſes Officiers & à payer leurs dettes, anciennes & nouvelles, qu'à l'enrichir par le retour. Mais depuis 1724 juſqu'en 1727, elle en fit partir trois ou quatre chaque année, qui commencerent à la rétablir. Pendant les années ſuivantes, ſes progrès ne firent qu'augmenter, ſur-tout depuis 1737, ſous l'adminiſtration de M. Orry, pendant une partie de laquelle perſonne n'ignore que le commerce s'eſt accru du triple; & le même Auteur rend cet accroiſſement ſenſible, par un état des vaiſſeaux qui ſont partis de Pondichery, & par le prix de leur cargaiſon, depuis 1727 juſqu'en 1741. Il faut obſerver qu'il part, tous les ans, autant de Vaiſſeaux du Bengale que de Pondichery; & par conſéquent, qu'il faut doubler le nombre de ceux qui ſont dans cette liſte.

En 1727, *Octobre*, & 1728, *Janvier*, ſur trois vaiſſeaux, pour 248265 Pagodes de marchandiſes (50).

En 1728, *Septembre*, & 1729, *Janvier*, ſur trois vaiſſeaux pour 210032 Pagodes.

En 1729, *Septembre*, & 1730, *Janvier*, ſur trois vaiſſeaux, pour 248083

En 1730, *Octobre*, & 1731, *Janvier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 600711 Pagodes.

En 1731, *Octobre*, & 1732, *Janvier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 302006 Pagodes.

En 1732, *Septembre*, & 1733, *Janvier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 260640 Pagodes.

En 1733, *Septembre*, & 1734, *Fevrier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 392987 Pagodes.

En 1734, *Septembre*, & 1735, *Janvier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 375341 Pagodes.

(50) Les Pagodes, miſes en ſomme, font le prix que les cargaiſons ont couté. Une Pagode vaut environ neuf livres de notre monnoie.

En 1735, *Septembre*, & 1736, *Janvier*, ſur trois vaiſſeaux, pour 223484 Pagodes.

En 1736, *Octobre*, & 1737, *Janvier*, ſur cinq vaiſſeaux, pour 351691 Pagodes.

En 1737, *Octobre*, & 1738, *Jauvier*, ſur cinq vaiſſeaux, pour 522315 Pagodes

En 1738, *Octobre*, & 1739, *Janvier*, ſur cinq vaiſſeaux, pour 586156 Pagodes.

En 1739, *Octobre*, & 1740, *Janvier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 485732 Pagodes.

En 1740, *Octobre*, & 1741, *Janvier*, ſur quatre vaiſſeaux, pour 555643 Pagodes.

En 1741, *Octobre*, & 1742, *Janvier*, ſur ſept vaiſſeaux, pour 954376 Pagodes.

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

La vente qui ſe fit au Port de l'Orient, dans le cours de cette derniere année, montoit à vingt-quatre millions de marchandiſes qu'on laiſſa exprès dans les magazins, pour n'en pas jetter dans le commerce une trop grande quantité, qui les auroit avilies. Les deux premiers vaiſſeaux, qui arriverent en 1743, étoient chargés chacun de la valeur de huit cent mille roupies, c'eſt-à-dire, d'environ deux millions d'achat de marchandiſes. On ne pouſſe pas plus loin cette énumération, pour ne pas toucher à des tems plus fâcheux, qui ne ſont pas encore aſſez éloignés pour être rappellés avec la liberté qui convient à l'Hiſtoire; quoiqu'il n'en reſte heureuſement que le ſouvenir.

Les affaires de la Compagnie ayant repris le cours que la derniere guerre avoit interrompu, il eſt aiſé de conclure quelle eſt actuellement l'étendue de ſon commerce & la ſolidité de ſes actions. L'Auteur en apporte les preuves, qui regardoient à la vérité le tems auquel il écrivoit; mais une ſage adminiſtration nous remettant dans le même point de vûe, il paroît qu'elles ont aujourd'hui la même force, & qu'elles peuvent faire la concluſion de cet article.

De 56000 actions auſquelles le Roi fixa la Compagnie en 1723, qui formoient un fond de cent douze millions, & huit millions quatre cens mille livres de dividendes, elle en a retiré 5000, qui ont été annullées & brulées publiquement par Arrêt en 1725. Les dividendes des 51000 actions reſtantes ſont payées par huit millions que les Fermiers Généraux rendent tous les ans à la Compagnie pour la ferme du tabac, dont le privilege excluſif, perpétuel & irrévocable, lui a été accordé ſpécialement pour cette deſtination, en 1723 & 1725, & pour le caſtor du Canada. Ainſi loin d'être embarraſſée de l'acquit de ſes dividendes, elle en trouve le fond fixe & certain dans celui même des Fermes Générales, auquel perſonne ne peut refuſer ſa confiance. Le commerce des Indes devient donc un ſurcroit de ſureté, dont le profit demeure en maſſe, & forme un accroiſſement de fonds qui s'employent à l'augmentation annuelle des cargaiſons, pour aſſurer celui des Actionnaires; à peu près comme un Négociant met ſucceſſivement ſes profits dans le commerce.

Quoique le premier fond de l'action, qui n'étoit que de quinze cens livres, doive être payé ſur le pied de dix pour cent d'intérêt, ce qui n'a point

ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

d'autre exemple licite dans le commerce & dans l'Etat, les Actionnaires ont encore l'eſpérance & le droit de participer à l'excédent que la Compagnie tirera de ſon Commerce (51). Si, juſqu'à préſent, il ne leur en eſt rien revenu, on leur apprend que ſon Commerce a langui long-tems; qu'elle a reparé le naufrage de quelques gros bâtimens, acquitté ſes anciennes dettes, payé les rentes viageres dont elle eſt chargée & qui ne s'éteignent que lentement, relevé ſes établiſſemens, qui étoient en fort mauvais état, achevé de conſtruire & d'équiper des vaiſſeaux, racheté des Loges & des Comptoirs, bâti des Magaſins, employé plus de quinze millions à la Louiſiane, formé le ſuperbe Port de l'Orient avec toutes ſes dépendances, en un mot, qu'elle a fait des fraix immenſes pour ſon Commerce, ſa Marine, ſes Troupes & Fortifications. Mais l'Auteur, eſt autoriſé, dit-il (52), à déclarer, qu'auſſitôt que ces dépenſes ſeront finies, & que les fonds ſeront parvenus au point qu'elle ſe propoſe, elle augmentera le revenu des dividendes, en y ajoutant chaque année l'excédent de ſon bénéfice, dont le fond appartient réellement aux Actionnaires : d'où il croit pouvoir conclure qu'il eſt indifférent, pour les Actionnaires, que les Actions montent ou baiſſent, puiſque ce caprice du public ne change rien à la ſolidité du fond, ni au payement des dividendes.

Il y auroit donc de l'injuſtice à s'imaginer que le Roi faſſe le commerce ſous le nom de la Compagnie; qu'il donne une partie du profit aux Actionnaires, & que le reſte paſſe dans ſes coffres ou dans ceux des Directeurs. La Compagnie des Indes n'eſt que la ſociété de ceux qui ont contribué plus ou moins à l'établiſſement de ſon commerce, ſous la protection du Roi & l'adminiſtration d'un nombre connu d'Officiers. De quel côté ſes Actions ſeroient-elles donc expoſées à quelque danger? Ce n'eſt pas de celui des dividendes, dont le payement eſt fondé ſur le produit de la Ferme du Tabac. Ce n'eſt pas du côté du Roi, qui n'ira pas *envahir le patrimoine* des Actionnaires, comme il s'exprime dans l'Edit de 1725; qui a prévenu lui-même cette odieuſe crainte, par ſes Déclarations; qui eſt d'ailleurs interreſſé à ſoutenir le plus grand Commerce de ſon Royaume, ſans lequel il faudroit porter, tous les ans, plus de douze millions à l'Etranger; & plus encore à ne pas affoiblir un fond de cent millions, qui circule continuellement dans l'Etat, & qui équivaut à une même ſomme d'argent. Enfin la chûte des Actions, ne peut venir du côté des Etrangers, ou de la poſition des François aux Indes, plus avantageuſe qu'on ne l'auroit jamais eſpérée, puiſqu'ils y jouiſſent d'une conſidération particuliere, dans l'alliance & l'amitié du Mogol & des Princes Indiens (53).

(51) C'eſt ce que porte la Déclaration de 1685.

(52) M. l'Abbé Guyon avoit apparemment cette commiſſion de la Compagnie, qui lui avoit accordé la communication de ſes archives, & tous les mémoires ſur leſquels ſon récit & ſes réflexions ſont fondés.

(53) *Ubi ſuprà*, pages 378 & précédentes. L'Auteur finit par un Mémoire curieux ſur l'origine, la culture & le commerce du caffé.

SUPPLEMENT
A LA DESCRIPTION
DES ISLES DE BOURBON ET DE FRANCE.

INTRODUCTION.

C'EST le propre de cet Ouvrage, de pouvoir être continuellement enrichi par de nouvelles additions. Une ſucceſſion de quelques années change ſouvent la face des lieux, comme celle des événemens. Mais la ſatisfaction du Lecteur doit augmenter, lorſqu'on lui offre l'occaſion de comparer l'état preſent d'un pays avec les premieres idées qu'on lui en a fait prendre, c'eſt-à-dire, ce qu'il lit avec ce qu'il a déja lû ; & de-là vient la méthode à laquelle on s'eſt conſtamment aſſujetti, de marquer les tems au ſommet des pages. Ici, l'on eſt invité naturellement, par le ſujet qu'on vient de traiter, à publier quelques nouveaux éclairciſſemens ſur les Iſles de France & de Bourbon (54). On ſera diſpenſé d'en donner ſur la perſonne de l'Auteur, qui eſt auſſi connu par l'éclat de ſon mérite & de ſes grandes actions, que par les perſécutions de ſes ennemis & par le glorieux dénouement qui l'en a fait triompher : homme cher à l'Etat, & dont il eſt impoſſible que les rares qualités demeurent long-tems enſevelies. On ſe contente d'obſerver qu'il fut nommé au Gouvernement des deux Iſles, en 1734, après ſon retour de Portugal (55).

Le nouveau Gouverneur des Iſles de France & de Bourbon s'étant embarqué au commencement de l'année 1735, arriva au mois de Juin dans ſon Gouvernement. L'objet de la Cour, en lui confiant cette Place importante, étoit le rétabliſſement général de l'ordre, dans un pays où régnoient la licence, la confuſion & l'anarchie.

Etat des Iſles de France & de Bourbon, avant 1735.

Pour donner une idée de l'état où M. de la Bourdonnais trouva ces Iſles, il faut ſe rappeller que l'Iſle de Bourbon fut d'abord habitée (56) par quelques François, ſauvés du maſſacre de Madagaſcar (57), & par quelques Ouvriers de différens Vaiſſeaux, qui s'y établirent ſucceſſivement. L'Iſle de France n'a commencé à recevoir des Habitans qu'en 1720. Elle en avoit même ſi peu, que juſqu'en 1730, la Compagnie des Indes a toujours été incertaine ſi elle devoit la garder ou l'abandonner. Enfin ces deux Iſles ont été deſtinées, la premiere à la culture du caffé, & la ſeconde à ſervir de

Objet de la Compagnie des Indes dans ces établiſſemens.

(54) Voyez le Tome VIII de ce Recueil.

(55) Mémoire pour M. de la Bourdonnais, imprimé chez Delaguette, 1750, *in*-4°. p. 9 & ſuivantes.

(56) Voyez les Journaux de Mondevergue & de la Haie, & la deſcription, au Tome VIII.

(57) Voyez la deſcription de Madagaſcar, au Tome VIII.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

relâche aux Vaiſſeaux de la Nation, dans les voyages des Indes & de la Chine. Le terrain de l'Iſle de Bourbon s'étant trouvé propre aux plantations du caffé, leur ſuccès n'a pas manqué d'y attirer un grand nombre d'Habitans. L'Iſle de France n'ayant pas le même avantage, il a fallu trouver des expédiens pour en former une colonie, & pour la mettre en état de fournir, aux vaiſſeaux, des vivres & des rafraîchiſſemens.

On n'imagina rien de plus efficace, que d'avancer des vivres, des uſtenciles & des Noirs aux Habitans. La Compagnie fit ces avances, mais elle eſt fort éloignée d'en avoir tiré tout le fruit qu'elle s'étoit propoſé. Ses Officiers apporterent ſi peu de diſcernement au choix de ceux qu'ils employerent, que la plûpart manquoient d'induſtrie & de talens. Auſſi, loin de trouver dans le travail de ces Inſulaires les ſecours qu'on en eſpéroit pour le rafraîchiſſement des vaiſſeaux, la Compagnie s'eſt preſque toujours vûe dans la néceſſité de les nourrir eux-mêmes, en leur envoyant à grands frais des vivres de France; & juſqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur, cette Iſle n'avoit été qu'onereuſe à ſes Maîtres. L'ordre y manquoit dans toutes les parties œconomiques. L'adminiſtration de la juſtice, la police, les affaires du commerce, & la partie de la guerre & de la marine, avoient également beſoin de reformation.

Changemens avantageux qui s'y ſont faits en peu d'années.

Juſtice.

La Juſtice étoit adminiſtrée par deux Conſeils, dont l'un dépendoit de l'autre. Le Conſeil ſupérieur étoit dans l'Iſle de Bourbon. Après l'arrivée du nouveau Gouverneur, des lettres Patentes de Sa Majeſté attribuerent la même indépendance au Conſeil de l'Iſle de France, du moins dans tout ce qui concernoit la juſtice. A l'égard de l'adminiſtration, le Conſeil ou réſidoit le Gouverneur ne ceſſa point d'être ſupérieur à l'autre. Ce changement devint d'autant plus avantageux, qu'il arrêta tous les différends qui avoient ſouvent diviſé les Conſeils des deux Iſles (58).

Police.

La Police n'étoit pas un objet moins intéreſſant. Il y avoit, dans l'Iſle de France, des Négres marons, qui s'y faiſoient continuellement redouter par leurs ravages. Le Gouverneur trouva le ſecret de les détruire, en armant Negres contre Negres, & formant une Maréchauſſée de ceux de Madagaſcar, qui purgerent enfin l'Iſle de la plûpart de ces Brigands. Il apporta les mêmes ſoins au Commerce, dont perſonne ne s'occupoit à ſon arrivée. C'eſt lui qui a formé le premier des plantations de ſucre, & qui a établi la fabrique du cotton & de l'indigo dans cette Iſle. L'un a ſon débouché du côté de Surate, de Moka & de la Perſe; l'autre du côté de l'Europe. Ce double Commerce eſt ſans doute le plus ſur moyen de conſerver & d'enrichir nos colonies, ſi l'on a ſoin de ſoutenir les établiſſemens que M. de la Bourdonnais a commencés. La ſucrerie de l'Iſle de France produit déja, ſans aucuns frais ni débourſés, plus de ſoixante mille livres de rente à la Compagnie (59).

Agriculture.

L'agriculture étoit également négligée dans les deux Iſles, & la pareſſe endormoit les Habitans ſur les propriétés du terrain. M. de la Bourdonnais

(58) Pendant onze ans que M. de la Bourdonnais a gouverné, on n'a vû qu'un ſeul Procès dans l'Iſle de France, parce qu'il terminoit les affaires à l'amiable.

(59) *Ibid.* p. 11.

les

Supplement a la Description des Isles de Bourbon et de France.

les a fait ſortir de cette indolence & leur a fait cultiver tous les grains néceſſaires pour leur ſubſiſtance ; ſervice d'autant plus eſſentiel, qu'ils étoient expoſés à de fréquentes diſettes, & qu'il n'y avoit preſque pas d'année où ils ne fuſſent réduits à ſe diſperſer dans les bois, pour y chercher à vivre de chaſſe & de mauvaiſes racines. Ils ſont aujourd'hui dans l'abondance ; ſur-tout depuis qu'il les a formés à la culture du Manioc, qu'il leur avoit apporté du Breſil. Mais ce ne fut pas ſans peine qu'il leur fit recevoir cet uſage. Il eut beſoin d'employer l'autorité, pour les aſſujettir à planter cinq cens pieds de Manioc par tête d'Eſclave. La plûpart, ridiculement attachés à leurs anciennes méthodes, s'efforcerent de décréditer cette plante. Quelques-uns mêmes eurent l'audace de détruire les nouvelles plantations, en les arroſant avec de l'eau bouillante. Mais, l'expérience ayant détruit le préjugé, ils reconnoiſſent aujourd'hui l'utilité d'une production, qui met pour toujours les deux Iſles à couvert de la famine. Quand les ouragans, qui s'y font ſouvent ſentir, ont anéanti leurs moiſſons, ou quand elles ont été ravagées par les ſauterelles, ce qui n'eſt pas moins fréquent, ils trouvent dans le Manioc un remède à leurs pertes. Outre cette racine, les Iſles, qui étoient preſque ſans bled, en produiſent actuellement cinq à ſix cens muids (60).

Edifices.

Ce n'étoit point aſſez de pourvoir à la ſubſiſtance des Habitans par la culture des terres ; il falloit veiller à la ſûreté des Iſles, qui n'avoient ni Magaſins, ni Fortifications, ni Hôpitaux, ni Ouvriers, ni Troupes, ni Marine. On avoit aſſuré M. de la Bourdonnais, à ſon départ de France, qu'il y trouveroit quatre ou cinq Ingénieurs François. Il n'y en trouva aucun. On y en avoit envoyé ; mais il s'étoit élevé, entr'eux & le Conſeil, des diſputes & des querelles qui les avoient diviſés. Les uns étoient retournés en France, pour y porter leurs plaintes, & les autres s'étoient retirés dans les habitations particulieres. Tout le corps du génie étoit réduit à un Metif Indien, qui dirigeoit la conſtruction d'un petit moulin à vent, porté alors à l'élévation de huit pieds. Un Magaſin, commencé depuis quatre ans, n'étoit encore élevé qu'à hauteur d'appui. On avoit conſtruit, à la vérité, une petite maiſon pour l'Ingénieur en chef : mais c'eſt à quoi ſe reduiſoient toutes les conſtructions de l'Iſle de France. Elles pouvoient monter à trois cens toiſes courantes de maçonnerie, & l'on en compte à peu près autant dans l'Iſle de Bourbon : au lieu qu'en peu d'années, M. de la Bourdonnais en a fait faire plus d'onze mille toiſes (61).

L'induſtrie ſuppée au deffaut des Artiſtes & fait trouver des matériaux.

Sans Ingénieur & ſans Architecte, il fut obligé d'exercer lui-même cette double fonction. Comme il ſavoit heureuſement les Mathématiques & les Fortifications, il dreſſa des plans qui furent approuvés de la Compagnie. Mais, pour les executer, il fallut former des Ouvriers de toute eſpece, en raſſemblant tout ce qu'il put trouver de Negres, en les mettant en apprentiſſage ſous les Maîtres Ouvriers qu'il avoit en fort petit nombre. On doit s'imaginer combien il lui couta de peines, pour obliger les uns à donner leurs inſtructions, & les autres à les recevoir. L'aſſemblage des matériaux ne fut pas une opération moins difficile. Il falloit couper

(60) *Ibid.* p. 12.

(61) *Ibid.* p. 13.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

du bois, tirer des pierres & les transporter ; mais il n'y avoit ni chemins, ni chevaux, ni voitures. Il fut donc obligé de faire ouvrir des chemins, dompter des Taureaux, & construire des voitures, par des gens d'autant plus rebutés de ces entrepriſes, qu'ils joignoient, à leur pareſſe naturelle, une extrême inſenſibilité pour le bien public. C'eſt ainſi qu'il eſt parvenu à faire des ouvrages conſidérables & d'une utilité reconnue. La Compagnie n'a pas profité ſeule du fruit de ſes travaux. Toute la Colonie a tiré les plus grands avantages de l'établiſſement des chemins, & de l'uſage des voitures ; mais, ſur-tout, de l'émulation que le ſuccès a fait naître parmi les Habitans. On a bientôt vû le prix de la plûpart des matériaux, tels que le bois, la chaux, &c. réduit au cinquiéme de ce qu'ils avoient couté juſqu'alors (62).

Hôpitaux.

L'Iſle de France n'avoit pas d'autre Hopital qu'une cabane, conſtruite de pieux, en forme de paliſſade, qui contenoit à peine trente à trente-cinq lits. Le nouveau Gouverneur en fit conſtruire un, qui peut contenir environ quatre ou cinq cens lits. L'adminiſtration de ces lieux le jetta dans d'autres peines. Comme on n'avoit pas une quantité de bœufs ſuffiſante pour entretenir une boucherie continuelle, il étoit ſouvent dans la néceſſité de faire nourrir les malades de tortues & de gibier. Ils ſe plaignoient de cette œconomie forcée, comme s'il avoit dépendu de lui de les traiter mieux. D'ailleurs les inconvéniens de la friponnerie, de la négligence & de l'incapacité, l'obligerent de changer ſouvent la régie des Hôpitaux. Il ſe vit même aſſujetti, pendant une année entiere, à les viſiter journellement dès huit heures du matin (63).

Diverſes conſtructions.

On parle avec admiration de tout ce qu'il a fait conſtruire, en magazins, en arſenaux, batteries, fortifications, logemens pour les Officiers, bureaux, moulins, aqueducs. Le ſeul canal de l'Iſle de France, qui conduit les eaux-douces au Port & aux Hôpitaux, contient trois mille ſix cens toiſes de longueur. Avec la commodité de cet aqueduc, non-ſeulement les habitans & les malades ont actuellement à leur porte l'eau-douce, qu'on étoit obligé d'aller prendre à plus d'une lieue ; mais encore les équipages des vaiſſeaux la trouvent au bord de leurs chaloupes (64).

Bel Aqueduc.

Marine.

On n'admire pas moins les changemens qui regardent la Marine. Avant l'arrivée de M. de la Bourdonnais, on ne ſavoit pas dans l'Iſle de France, ce que c'étoit que de radouber ou de carenner un vaiſſeau. Les Habitans, qui avoient des batteaux pour la peche, n'étant pas capables d'y faire les moindres réparations, étoient obligés d'attendre le ſecours des vaiſſeaux qui relâchoient dans leur Port : étrange ignorance, dans une Iſle que ſa ſituation rend propre à devenir une autre Batavia, c'eſt-à-dire, l'entrepôt le plus commode & le plus ſûr pour les vaiſſeaux de la Compagnie.

L'habile & zelé Gouverneur encouragea les Habitans à le ſeconder. Il fit chercher, couper, tranſporter & façonner tous les bois convenables à la Marine. Dix-huit mois ou deux ans de travail lui firent voir tous ſes matériaux préparés. Il commença par fabriquer des pontons pour carenner, d'autres pour la décharge des vaiſſeaux, des gabarres & des chalans pour la fourni-

(62) *Ibidem.* (63) *Ibid.* p. 14. (64) *Ibidem.*

ture de l'eau & pour le tranſport des matériaux, des canons & des chaloupes pour le ſervice journalier. Il fit radouber enſuite les vaiſſeaux de Côte, & ceux de l'Europe. En 1737, il entreprit un brigantin, qui ſe trouva fort bien fait. En 1738, il fit conſtruire deux bâtimens, & il mit ſur les chantiers un navire de cinq cens tonneaux. En un mot il conduiſit ſon entrepriſe avec tant de ſuccès, qu'aujourd'hui l'on conſtruit & l'on radoube auſſi-bien les vaiſſeaux au Port de l'Iſle de France, qu'au Port de l'Orient. Tous les Marins conviennent même que certains ouvrages s'exécutent encore plus commodément à l'Iſle de France, avec le ſecours d'une machine inventée par M. de la Bourdonnais, qui ſervant à élever & à ſuſpendre les gabarres & les pontons, les met en état d'être fort promptement réparés. Il fit, à la vûe de l'Iſle entiere, l'expérience d'un ponton de cent tonneaux, qui venant à faire eau, dans un moment où l'on étoit preſſé de s'en ſervir, fut conduit à la machine & ſuſpendu, la voie d'eau repriſe, & le ponton remis à la mer, en moins d'une heure (65). Dès l'âge de vingt-cinq ans, ſervant aux Indes en qualité de ſecond Capitaine, dans l'Eſcadre de M. de Pardaillan, il avoit imaginé une nouvelle conſtruction de rats ou de radeaux, pour faciliter les deſcentes; & cette invention donna, aux troupes Françoiſes, la facilité de deſcendre à pied ſec en ordre de bataille (66). Il parle, dans un autre lieu, d'une manœuvre qu'il avoit conçûe, à la veille de rencontrer des ennemis ſupérieurs en force, pour ſauver le meilleur de ſes vaiſſeaux, & généralement tous les équipages. Mais n'ayant point eu l'occaſion de l'employer, il s'en eſt réſervé la connoiſſance, dans la ſeule vûe qu'elle ne puiſſe tourner à l'avantage de nos ennemis (67).

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Machines & manœuvres inventées par M. de la Bourdonnais.

Après ce curieux détail, qui ne peut être tiré d'une meilleure ſource, on regrettera de ne pas trouver ici quelque éclairciſſement ſur le progrès de la culture du caffé dans l'Iſle de Bourbon. C'eſt un ſecret qui paroît renfermé entre les principaux Officiers de la Compagnie. Cependant on peut juger par les ſoins qu'on apporte à perfectionner les plants, & par la quantité de caffé qui nous vient de cette Iſle, que le ſuccès répond au travail des Habitans.

Obſervations ſur le Caffé de l'Iſle de Bourbon.

Ils ont fait obſerver, dans un Mémoire adreſſé au Comptoir François de Mocka, que l'arbre de caffé, dans leurs terres, jettoit d'abord beaucoup de branches par le haut; qu'après cinq à ſix ans, il dépériſſoit par ſon milieu; qu'enſuite les branches du bas s'étendoient beaucoup, & qu'étant fort menues & fort chargées de fruit, les unes rampoient, & celles de deſſus caſſoient au bas de la tige par le poids de ſon fruit. Ils demandoient, à ce ſujet, s'il convenoit d'élaguer l'arbre par le pied, pour l'arrêter par le haut; s'il falloit faire quelque taille aux branches &c. Le ſieur Miran, qui réſidoit alors à Mocka, répondit » qu'ayant obſervé que l'arbre de caffé en Arabie, vivoit » plus long-tems ſain & dans un état plus naturel, & que les Arabes ignoroient la méthode de faire des tailles aux branches d'aucun arbre, il croyoit » que cela venoit de ce que le ſol de l'Iſle de Bourbon n'étoit pas ſi favorable à cet arbre. Mais l'année, ſuivante, ayant découvert la véritable maniere dont les Arabes font leurs *ſemis*, il crut dès-lors que le défaut des

(65) *Ibid.* p. 15. (66) *Ibidem.* p. 8. (67) *Ibid.* p. 151.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

» arbres de l'Isle de Bourbon pouvoit provenir de ce qu'on y faisoit les semis » des gousses entieres, qui contenant deux grains, & par conséquent deux » germes, l'un des deux pouvoit avoir plus de force que l'autre, & qu'appa- » remment cela causoit le désordre qui arrivoit à l'arbre de caffé dans l'Isle » de Bourbon.

C'est de-là sans doute que le même Négociant prit occasion de composer un Mémoire sur l'origine, la culture & le commerce du caffé, pour l'instruction de la Compagnie des Indes (68). Sa longueur ne permet pas de le rapporter; mais on en détachera quelques Observations, qui conviennent à cet article.

Remarques sur le Commerce du Caffé en France.

Lorsque le caffé fut connu en France (69), tout ce que les Négocians en apporterent y fut reçu avec l'empressement que la Nation a toujours pour la nouveauté. Les Particuliers, qui commerçoient par mer avec la permission de la Compagnie, en firent venir du Golfe Arabique par l'Océan; & par la Méditerranée, du Caire, & des autres Echelles du Levant. Leur profit fut considérable, parce qu'il ne payoit d'entrée, comme les autres marchandises, que cent sols pour le cent pesant, suivant le tarif de 1664. Mais la liberté de ce commerce fut supprimée en 1692. Les Fermiers des Aides ayant représenté à la Cour que le caffé étoit devenu si commun dans le Royaume, que les droits qu'ils en percevoient leur paroissoient trop modiques, un Particulier nommé François *Damame*, offrit de leur payer annuellement une somme très-considérable, si le Roi vouloit lui accorder le privilege exclusif du caffé, du thé, du sorbet & du chocolat. Il obtint des Lettres Patentes, en forme d'Arrêt, par lesquelles il lui fut permis de vendre quatre francs la livre de caffé; celle du meilleur thé cent francs, cinquante francs le médiocre, & trente, le commun; le sorbet six francs, & le chocolat de même; le cacao quinze francs; & la vanille dix-huit francs le paquet, composé de cinquante brins. On lui accorda aussi de se faire payer trente livres de droit annuel par tous les Limonadiers de Paris, & dix livres par ceux de la Province. Le même Arrêt fixa la prise de caffé à trois sous & demi, celle du thé au même prix, celle du chocolat à huit sous, & celle du sorbet de même. Ce qu'on nommoit alors Sorbet étoit une liqueur fraîche, faite de sucre, de citron, d'ambre &c., & plus composée que notre limonade.

François Damame, premier privilegié pour le vendre.

Cette entreprise le ruine.

L'avidité de ceux, qui avoient obtenu le privilege exclusif, fut presqu'aussitôt punie par elle-même. Le caffé, qui ne s'étoit vendu jusqu'alors que vingt-sept à vingt-huit sous la livre, le thé & le chocolat à proportion, se trouvant porté tout d'un coup au double ou au triple, par ce nouveau monopole, la plupart des Particuliers en abandonnerent l'usage. Il s'en vendit peu chez les Limonadiers, qui le faisoient même très-foible; & par conséquent la consommation en devint fort modique. Damame lui-même demanda que le prix du caffé fût diminué. On le mit à cinquante sous la livre. Ce prix paroissant encore excessif au Public, Damame se vit ruiné dans son entreprise, & le privilege fut révoqué. L'année suivante 1693, on le convertit en un droit d'entrée de dix sous par livre pesant, au profit des Fermes du Roi; après quoi il fut

(68) Il est, dans toute son étendue, à la fin du Tome III de l'Histoire des Indes anciennes & modernes.

(69) En 1669, suivant l'Auteur.

permis à tous les Marchands & Négocians d'en faire librement le commerce.

Cet ordre avoit duré trente ans, lorſqu'en 1723, Sa Majeſté accorda le privilege excluſif du caffé, à la Compagnie des Indes, pour aſſurer de plus en plus, aux Actionnaires de la Compagnie, un revenu fixe, qui pût leur fournir tous les ans un dividende certain de cent cinquante pour chaque Action. Il falloit que le prix du caffé eût été porté bien haut les années précédentes, puiſque ſuivant le même Arrêt, la conceſſion de ce privilege, qui n'en augmentoit pas le prix, déclaroit qu'il ne pourroit être porté à plus de cent ſous, la livre de ſeize onces. Mais la Compagnie, ſentant qu'à ſi haut prix, la conſommation, & par conſéquent le profit, en ſeroient fort modiques, s'eſt volontairement réduite à la moitié du prix accordé.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

Privilege accordé à la Compagnie des Indes.

Le tranſport du caffé, dans les villes du Royaume, fit naître une nouvelle difficulté pour les droits de paſſage. Les Commis des Fermes avoient commencé à ſe les faire payer dans quelques villes : mais ils furent condamnés à rendre l'argent qu'ils avoient exigé. Comme il étoit trop embarraſſant de peſer toute une cargaiſon de caffé pour prendre dix ſols par livres, la Compagnie propoſa aux Fermiers Généraux un abonnement général pour cette partie. Un Arrêt du Conſeil régla qu'elle payeroit, chaque année, vingt-cinq mille livres aux Fermes, pendant toute la durée de ſon privilege; & moyennant cette ſomme, le caffé fut déſormais affranchi de toutes ſortes de droits. Enſuite, les Fermiers Généraux ayant reconnu de la diſproportion entre cette ſomme & le bénéfice de la Compagnie des Indes, obtinrent la révocation de cet Arrêt d'abonnement, & le rétabliſſement des dix ſous pour chaque livre. Mais, en dédommagement, la Compagnie obtint du Roi cinquante mille livres annuelles ſur le tréſor royal (70).

Différentes eſpeces de caffé.

Les Négocians de Marſeille firent long-tems valoir la franchiſe de leur Port, pour être exempts du privilege excluſif de la Compagnie, & pour obtenir du moins une diminution des dix ſous par livre. Mais la faveur qu'on leur accorda ſe réduiſit à la permiſſion de faire venir du caffé d'Alexandrie, du Caire, & des autres Echelles du Levant, à condition de le vendre à la Compagnie ſur le pied qu'il ſeroit en Hollande au jour qu'ils en feroient la vente, à la déduction des frais & des droits de la Ferme Générale, ou de le tranſporter à l'Etranger. Ce qu'on appelle caffé de Marſeille, & que l'on achete des Turcs, ſur les ports de la Méditerranée, n'eſt donc pas différent de celui de Mocka, que la Compagnie vend à l'Orient. L'un & l'autre viennent également de l'Arabie heureuſe, par les Ports de Mocka, d'Hodeida, & Lahaya. Perſonne n'ignore que celui de Bourbon n'a pas la même qualité, quoique l'expérience apprenne qu'il ſe perfectionne de jour en jour.

On en diſtingue une troiſiéme eſpece, inferieure encore à la ſeconde. C'eſt le caffé qu'on a commencé à tirer de l'Amérique en 1732. Les Habitans de la Martinique, de Saint Domingue, & de quelques autres Iſles occupées par les François, repreſenterent au Conſeil qu'ayant perdu depuis quelques années tous leurs cacaoyiers, ils avoient fait, pour ſe dédomma-

(70) Cet Arrêt eſt du 5 Juin 1736.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON.

ger de cette perte, des plantations de caffeyers, qui avoient eu tant de succès qu'elles produiſoient beaucoup plus de caffé qu'ils n'en pouvoient conſommer. Un Arrêt du 27 de Septembre 1732, leur permit d'envoyer leur caffé en France, dans les Ports du Royaume, à l'exception de l'Orient; à condition néanmoins qu'il y ſeroit en entrepôt, & qu'il n'en pourroit ſortir que ſur la permiſſion de la Compagnie, pour être porté à l'Etranger. Cette premiere grace ne ſuffiſoit pas, pour mettre les Inſulaires François en état de tirer de leurs plantations tous les avantages qu'ils en pouvoient eſpérer. Ils ſupplierent le Conſeil d'y joindre la liberté du Commerce & de la conſommation dans le Royaume : faveur importante, qui leur fut accordée par un Arrêt du 29 de Mai 1736, à la charge de payer pour droit d'entrée, dans les Bureaux des Fermes, dix livres par cent de poids, ſans excepter le caffé qui provient de la traite des Negres (71).

(71) Hiſtoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. pages 431 & précédentes.

Fin du Tome Neuviéme.

De l'Imprimerie de CLAUDE SIMON, *Pere, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque.*

AVIS AU RELIEUR,

N°. *Pour placer les Cartes.*

I. PLan de Bombay & de ſes environs, 31

II. Carte du cours de la Riviere de Tonquin, 95

III. Plan de la ville de Louvo, 149

IV. Plan de la ville de Siam, 240

V. Carte du cours du Menam, 239

VI. Carte de l'Iſle de Sumatra, 338

VII. Plan de Pondichery, 612

VIII. Carte des Royaumes de Siam, de Tonquin, de Pegu, d'Ava, d'Arakan, &c. 63

N°. *Pour placer les Figures.*

I. } ALphabets 262
II. } Siamois
III. } & Balis, 313

IV. Mandarins Siamois, 242

V. Cori, coquillage ſervant de monnoye, 266

VI. Vûe de Surate, 5

VII. Cabinet de feuillage pour les feſtins des Morts, 135

VIII. Couvent de Talapoins, 287

IX. Le Roi de Brama, 457

X. Le Roy d'Achem, 231

XI. Palais de Cha-ſouſa & Plan de la ville de Mongher, 577

XII. Animal qui produit le muſc, 544

XIII. Fort Hollandois de Paliacate, nommé le Fort de Gueldre, 522

XIV. Ville de Cananor, 501

XV. Vûe de Siam & divers Balons, 275

XVI. Maſulipatan, 61

XVII. Princeſſe Mere du Nabab d'Arcatte, 622

XVIII. Grands du Royaume de Tonquin, 112

18 2255